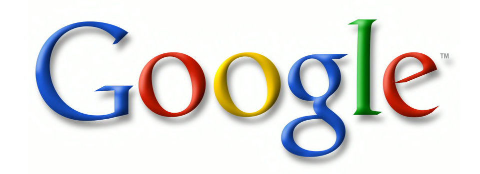
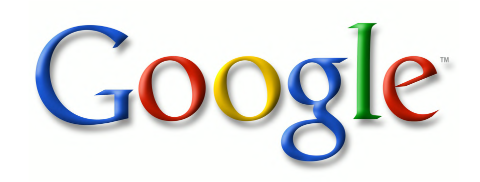
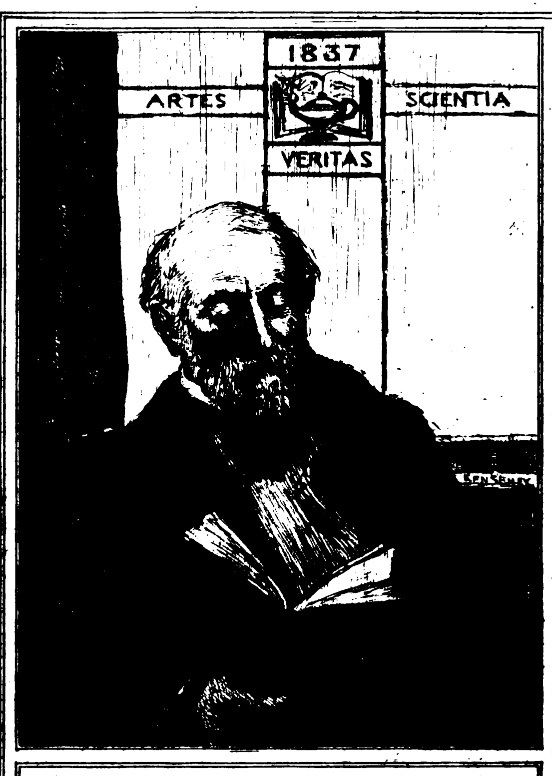





1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS


Vignaud

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME TRENTE-SEPTIÈME ET DERNIER.

AVIS DU LIBRAIRE.

En 1810, j'achetai environ trois cents exemplaires de l'ouvrage de Sabbathier de Châlons, intitulé : *Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs classiques*, etc., lequel formoit alors 36 vol. in-8°.

L'état d'imperfection dans lequel l'auteur avoit laissé cet ouvrage (il en étoit resté à la lettre S), me le fit obtenir du vendeur à très-bas prix; je crus devoir partager mes avantages avec tous les littérateurs attachés à l'Université. En conséquence, je leur donnai les 36 vol. de Sabbathier pour 36 fr.; mes trois cents exemplaires furent vendus.

Ensuite il s'agissoit de faire valoir les matériaux qu'avoit laissés M. Sabbathier pour compléter cet ouvrage.

Ces matériaux, remplis sans doute de recherches intéressantes, puisqu'ils sont une copie littérale de Mémoires de presque toutes les Académies de l'Europe, auroient formé de quoi composer dix à douze volumes in-8°.

Mais présidoit alors à la librairie un nommé le baron de Pommereul, qui trouvoit tout du domaine public, afin de se faire payer 5 centimes par feuille.

Ainsi l'ouvrage devenoit impraticable à cause de cet impôt.

Il ne m'appartient point d'accuser l'auteur du côté de la prolixité qui régnoit dans son manuscrit; je n'ai d'autre mérite que d'avoir senti la nécessité de réduire, par une méthode analytique, les douze volumes de Sabbathier en un seul.

Le rédacteur a fait tout son possible pour répondre à la confiance du public et à l'importance du sujet.

J'ai fait hommage du manuscrit original à S. Exc. le grand-maître de l'Université royale, à qui seul il appartient de disposer de tous les ouvrages relatifs à l'instruction publique.

CRAPART.

DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES,
GRECS ET LATINS,
TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE
ET LES ANTIQUITÉS;

PAR FR. SABBATHIER,

MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BERLIN, ASSOCIÉ DE L'INSTITUT DE FRANCE, ETC.

TOME TRENTE-SEPTIÈME ET DERNIER,

RÉDIGÉ, d'après les matériaux de l'Auteur, par un PROFESSEUR de l'Université royale de France.

IMPRIMERIE DE J. GRATIOT.

À PARIS,

CHEZ CRAPART, LIBRAIRE, RUE DU JARDINET, N° 10.

M. DCCC. XV.

UN MOT

SUR CE DICTIONNAIRE

ET SUR SON AUTEUR.

L'AUTEUR de ce Dictionnaire est un de ces écrivains utiles et modestes, dont on ne connoît guère que les ouvrages. C'est en vain que nous avons cherché des renseignemens sur sa vie publique et privée, nous sommes forcés de nous en tenir au peu de lumières que répandent là-dessus les dictionnaires historiques et les feuilles périodiques du temps.

François Sabbathier naquit à Condom le 31 octobre 1735, et fit de bonnes études chez les Oratoriens de cette ville; dans une éducation particulière dont il fut chargé à Orléans, il leur donna ce degré d'amélioration qu'un bon écolier ne manque jamais d'acquérir, lorsqu'au sortir de ses classes il enseigne ce qu'il vient d'apprendre.

A l'âge de 28 ans, il composa un *Essai sur la Puissance temporelle des Papes*, qui fut couronné à l'académie de Berlin; ce succès fut le commencement de sa réputation littéraire. Il fut appelé, en 1762, au collége de Châlons-sur-Marne, où il professa pendant seize ans la quatrième ou la troisième classe. Il employa les loisirs

que lui laissoient ses travaux scolastiques à composer un *Recueil de Dissertations sur divers sujets de l'Histoire de France*. Un ouvrage plus important sortit bientôt de sa plume : *les Mœurs, Coutumes et Usages des anciens Peuples*, pour servir à l'éducation de la jeunesse, en trois volumes *in*-12. C'étoit le précurseur d'un autre ouvrage bien plus important sans doute, son *Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs classiques*, dont il fit paroître trente-six volumes de 1766 à 1790.

Il en étoit resté à la lettre S; les événemens de la révolution ne l'empêchèrent point de le continuer, et il consacra les douze dernières années de sa vie à le terminer.

Son commerce avec les morts lui déroba fort heureusement le spectacle qu'offroient à cette époque les fureurs et les calamités des vivans : comme Archimède, il traçoit paisiblement des lignes au milieu de la crise la plus violente; mais, plus heureux que le mathématicien de Syracuse, le professeur de Châlons survécut aux désastres de sa patrie, et mourut tranquillement dans un bourg près de cette ville, le 11 mars 1807, âgé de soixante-douze ans.

Son Dictionnaire, quoique prôné par les journalistes chaque fois qu'il en paroissoit un volume, n'en fut pas moins traité de la manière la plus virulente par quelques Aristarques, et particulièrement par l'abbé Sabathier de

Castres : ce dernier, non content d'en relever des erreurs, s'écarta, dans sa critique, des égards que prescrivent l'urbanité littéraire et les usages de la bonne société. Sans doute l'auteur du *Dictionnaire des Auteurs classiques* eût fait un meilleur livre, s'il en eût élagué les articles qui le surchargent inutilement; mais, s'il est diffus, ne peut-on pas reprocher à son antagoniste d'être beaucoup trop court et trop incomplet dans ses *Siècles païens*, autre dictionnaire qu'il composa dans le temps que Sabbathier de Châlons publioit le sien, et dont le sujet étoit le même, avec cette différence que Sabathier de Castres n'embrasse que l'histoire ancienne profane; ce qui devoit nécessairement faire donner la préférence au dictionnaire publié à Châlons? *indè irarum causæ.*

Insensible à ces tracasseries littéraires, et fort de l'utilité de son travail, notre auteur le continua avec une persévérance qui fit le désespoir de ses rivaux. Il est vrai qu'il goûtoit une consolation bien propre à redoubler son courage : tandis que l'envie faisoit siffler ses serpens sur sa tête, il recevoit les encouragemens les plus flatteurs de la part de plusieurs Souverains qui l'honoroient de la plus haute estime. Il trouvoit surtout à la cour de France un de ces ministres qui se font un plaisir de protéger les talens partout où ils les découvrent : l'ami de l'abbé Barthélemy ne pouvoit manquer d'avoir un Mécène dans M. de Choiseul.

Un travail lucratif, peu de besoins, une dépense

réglée par une sage économie, avoient procuré à M. Sabbathier une aisance qui rarement est le partage des favoris des muses : heureux si, content de ne servir qu'Apollon, il n'eût point sacrifié à cette déesse aveugle qui, presque toujours, préféra les Beaujons aux Jean-Jacques! Il fut la victime d'une spéculation malheureuse, à laquelle sa qualité de littérateur le rendoit étranger ; elle consistoit à établir, à Châlons-sur-Marne ou aux environs, une papeterie à l'instar de celles de la Hollande ; il fit venir à grands frais des ouvriers de ce pays; cette entreprise causa sa ruine, en préparant la fortune de ceux qui ont su en profiter; tant est vrai ce vieux adage :

Sic vos non vobis nidificatis aves!

DICTIONNAIRE

DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES,
GRECS ET LATINS,
TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE
ET LES ANTIQUITÉS.

S

S, lettre de l'alphabet, nommée communément *essé*, mais, d'après un système plus raisonnable, appelée *se*.

C'est le *sigma* de la langue grecque. Dans la plupart des mots que nous avons empruntés des langues mortes, et qui commencent par la lettre *s* suivie d'une autre consonne, nous avons mis *e* devant *s*; de *spiritus*, nous avons fait esprit; de *spatium*, espace; de *spes*, espérance. Ce n'est pas une règle générale, puisqu'il n'y a point d'*e* devant spectacle qui vient de *spectaculum*; devant scène, qui vient de *scena*.

On prononce cette lettre tantôt avec un sifflement fort, comme dans ces mots : *savant*, *soleil*, *sermon*, *supérieur*; tantôt avec un sifflement foible, qui la fait ressembler au *z*, comme dans *parasite*, *misanthrope*, *hésiter*, *rusé*, etc.

On prononce cependant *parasol* comme si la syllabe *sol* étoit détachée de *para*.

La lettre S toute seule, dans les livres classiques ou dans les monumens, a différentes significations, dont le choix dépend du sens que présente l'objet dont il est question, ou le reste de la phrase. Elle veut dire *sacellum*, chapelle, trésor public; *sacrum*, sacré, consacré; *sepulchrum*, sépulcre; *sanctus*, saint; *sic*, ainsi; *silentium*, silence; *stipendium*, solde de guerre; *sub*, sous.

S. A. Ces deux abréviations signifient littéralement *sous la hache;* mais elles ne présentent aucun sens par rapport aux tombeaux anciens sur lesquels on les trouve gravées. On a beaucoup écrit concernant ce point d'antiquité.

M. Sabbathier auroit pu observer que souvent plus on veut éclaircir un point obscur de l'antiquité, plus on l'obscurcit encore. Eh! pourquoi ne pas supposer que les anciens ont voulu représenter sur les tombeaux la mort sous le symbole de la hache qui, s'il est permis de parler ainsi, coupe les hommes comme les arbres? Après les deux mots *sub asciâ*, n'auroient-ils pas sous-entendu *cecidit*, il est tombé sous les coups de la hache, ou de la mort?

SAC. *sacerdos*, prêtre; *sacrificium*, sacrifice; *sacrum*, consacré. SAL. *salus*, salut, conservation; la déesse *Salus*. SC. *sic*, ainsi; *sicut*, comme; *senatus-consultum*, sénatus-consulte. SCI. *Scipio*, Scipion. S. D. *sacrum Diis*, consacré aux Dieux; ou *supradictus*, susdit, marqué ci-dessus. SEMP. *Sempronius;* SEPT. *Septimus;* S. EQ. Q. OD. ET P. R. *senatus equesterque ordo et populus romanus*, le sénat, l'ordre des chevaliers et le peuple romain. SER. *Servius*, *Servilius*, *Sergius;* S. E. T. L. *sit ei terra levis*, mots que les anciens prononçoient en rendant les derniers honneurs, pour dire, qu'*il repose en paix*. SEV. *Severus*, Sévère; S. G. *sacrilegium*, sacrilége. S. L. *sacer lucus*, bois sacré; ou *sacer ludus*, jeu, spectacle sacré; ou *sine linguâ*, muet. S. L. T. *scilicet*, savoir. S. M. *sacrum manibus*, consacré aux mânes; ou *sine manibus*, sans mains; ou *sine malo*, sans mal. S. N. *senatus*, sénat; ou *sententia*, avis; ou *sine*, sans. S. P. *Spurius*, nom propre; ou *sine pecuniâ*, sans argent; ou *sine patre*, sans père; ou *sine pedibus*, sans pieds. S. P. D. *salutem plurimum dico* ou *dicit*, je souhaite ou il souhaite une parfaite santé. S. P. Q. R. le sénat et le peuple romain. SS. *sanctissimus*, très-saint. S. T. A. *sine* ou *sub tutoris auctoritate*, sans ou sous l'autorité du tuteur, sans ou avec l'agrément du tuteur. SYL. ou SL. *Sylla*, nom propre.

La lettre S seule, ou doublée et coupée en deux parties égales par une ligne horizontale, est une note qui désigne des sesterces ou différentes parties de l'*as*.

S, comme note numérale, signifie *sept*. Chez les Grecs, cette lettre, avec un accent aigu, vaut deux cents, et deux cent mille quand l'accent est au-dessus.

SA

SAAB, lieu de Palestine, dans la Galilée, patrie d'Eléazar, fils de Samcus.

SAANANIM, ville de Palestine, dans la tribu de Nephtali.

SAASIM, ville de Judée, la dernière de la tribu de Siméon, suivant le 1er. liv. des Paralipomènes.

SABA. Plusieurs Arabes ont porté ce nom; l'un fut l'aîné des fils de Chus, deux autres naquirent de *Jectan*, et habitèrent, l'un l'Arabie heureuse, et l'autre l'Arabie déserte.

SABA [la reine de], célèbre par la visite qu'elle fit au roi Salomon. Le nom vague de *reine du Midi*, que lui donne l'Evangile, a fait naître pour les savans un problème dont ils n'ont pu trouver la solution. Les uns ont cru que cette princesse avoit son trône dans l'Arabie, les autres en Ethiopie.

Josephe prétend que Saba étoit l'ancien nom de l'île ou de la ville de Meroë, avant que Cambyse lui eût donné celui de sa sœur, et que c'est de là que vient la reine dont nous parlons. Mais les Ethiopiens soutiennent encore aujourd'hui que cette princesse étoit de leur pays, et que ses descendans y ont régné long-temps.

SABADIUS, un des dieux des Thraces.

SABAISME, nom de la première idolâtrie, qui consistoit à adorer les étoiles et les autres corps célestes.

Il existe encore dans l'Orient une religion de ce nom, qui paroît être un composé du judaïsme, du christianisme et du mahométisme.

SABAMA, ville de Palestine, dans la tribu de Ruben. Isaïe parle des vignes de Sabama, qui furent coupées par les ennemis des Moabites. Ces derniers avoient pris cette ville et les autres pays de Ruben, depuis que cette tribu avoit été menée en captivité par Téglathphalasar.

SABAN, même ville que la précédente, du moins suivant les Septante.

SABARIA, ville et colonie romaine dans la Pannonie. Une médaille rapportée par Goltzius et par le P. Hardouin, la nomme *Col. Sabaria Claudiana Augusta.* Il existe aussi une pierre avec cette inscription insérée au Recueil de *Gruter :*

L. Val. L. Fil. Cl. Censorinus
D. C. C. S.

Les quatre lettres de la seconde ligne, signifient *decurio Coloniæ Claudianæ Sabariæ.*

On croit que l'ancienne Sabarie est maintenant Sarwar, place forte de Hongrie, au confluent de la rivière de Guntz et du Rab, au comté de Sarwar.

Quelques auteurs prétendent qu'Ovide, ayant obtenu la permission de revenir de son exil, mourut en chemin à Sabarie. Gaspar Bruschius dit qu'en 1508, on trouva dans cette ville une voûte, avec l'inscription suivante, qui désignoit le tombeau de ce poëte :

Fatum necessitatis lex.
Hic situs est vates, quem divi Cæsaris ira
Augusti patriâ cedere jussit humo.
Sæpe, miser, voluit patriis occumbere terris ;
Sed frustrà ; hunc illi fata dedere locum.

Ces vers, dont la foiblesse de-

cèle le temps gothique où ils furent composés, ont au moins le mérite de faire connoître l'endroit où le misérable Ovide fut enseveli.

Lazius croit que Sabarie est présentement *Stain am Anger*, bourgade située sur la rivière de Guntz, qu'il appelle *Sabaria*, ou *Sabarius Fluvius*.

SABARIM, lieu de la Palestine, situé aux environs de Haï et de Bethel.

Il y avoit aussi une ville de ce nom, qui servoit de limite à la Terre promise, du côté du septentrion.

SABASIA, fêtes nocturnes qu'on célébroit en l'honneur de Bacchus ou de Jupiter Sabasius. *Voyez* Sabasius.

Jupiter métamorphosé en dragon, dit saint Clément d'Alexandrie, eut affaire avec Proserpine sa fille; de là vint que, dans les mystères nommés *Sabasiens*, on faisoit entrer un serpent qui se glissoit sur le sein de ceux qu'on initioit.

SABASIUS, *ou* SABAZIUS, surnom donné à Bacchus et à Jupiter.

Ce nom fut également donné à l'un des fils de Jupiter ou de Bacchus.

Orphée, dans un hymne en l'honneur de Sabasius, ou Sabazius, fils de Jupiter, dit que ce fut le même Sabasius qui cousit Bacchus dans la cuisse de Jupiter.

SABATH, nom du onzième mois de l'année chez les Hébreux.

SABATHA *et* SABATHACA, troisième et cinquième fils de Chus, qui peuplèrent chacun une partie de l'Arabie.

SABATHAI, l'un des intendans des ouvrages qui se firent à Jérusalem pour la construction du temple, du temps de Zorobabel.

SABATINA, nom d'une tribu romaine. *Voyez* Tribu.

SABATINI, les Sabatins, peuple d'Italie, dans la Campanie. Tite-Live met ce peuple au nombre de ceux que le sénat déclara libres, l'an 210 avant l'ère chrétienne.

SABAZIENNES [lois], *Sabazia instituta*, lois dont on attribue l'établissement à Bacchus, fils de Caprius. Ce Bacchus fut sans doute celui qui portoit le surnom de *Sabazius*.

SABBA, prince indien, le même que Sambus. *Voyez* Sambus.

SABBA, nom d'une devineresse mise au nombre des Sybilles. Quelques historiens pensent que c'étoit la Sybille de Cumes.

SABBAT, *Sabbathum*, nom du dernier jour de la semaine, chez les Hébreux; ce mot signifie *repos*.

SABBATIQUE [le fleuve], *Sabbaticus fluvius*, fleuve dont Josephe parle à l'occasion de Tite: « Ce prince, dit-il, rencontra dans son chemin une » rivière qui mérite d'être remarquée; elle passe entre les villes » d'Arcé et de Raphanée, qui » sont du royaume d'Agrippa,

» et elle a quelque chose de merveilleux ; car, après avoir coulé durant six jours, en grande abondance et rapidement, elle se sèche tout d'un coup, et recommence le lendemain à couler durant six autres jours comme auparavant, et à se sécher le septième, sans jamais changer cet ordre : ce qui lui a fait donner le nom de *Sabbatique*, parce qu'il semble qu'elle fête le septième jour, comme les Juifs fêtent celui du sabbat. »

SABÉ, ville d'Arabie selon Ptolemée. Ce géographe connoît deux villes de ce nom, l'une *Sabé* simplement, et l'autre *Sabe Regi*; mais cette dernière est nommée *Save* dans le grec. La différence que Ptolemée établit entre ces deux villes, est assez considérable pour qu'on ne doive pas les confondre.

SABEE, ville de Palestine dans la quinzième tribu de Siméon.

SABÉE, *Sabœa*, contrée de l'Arabie qu'habitoient les Sabéens. Suivant Claudien, les femmes y portoient le sceptre :

Medis, levibusque Sabœis imperat hic sexus.

SABÉENS, peuple d'Arabie, descendant de Saba, fils de Chus.

On met aussi des Sabéens en Afrique, dans l'île de Méroé.

SABELLI, terme employé par Horace, par Virgile, et par quelques autres anciens. Les commentateurs ne s'accordent pas sur le sens de ce mot; selon quelques-uns, c'est un diminutif de *Sabini*, et signifie le même peuple; ce qui est vrai, dit naïvement M. Sabbathier.

SABINE [la Légion], *Sabina legio*, légion dont il est parlé dans Tite-Live.

SABINS, *Sabini*, peuple d'Italie, célèbre par la guerre qu'il eut à soutenir contre Rome naissante, au sujet de l'enlèvement de ses filles, par le combat des Horaces et des Curiaces, et par la paix qu'il fit avec son ennemie.

Strabon place les Sabins entre les Ombriens et les Latins; et il ajoute que leur pays s'étendoit jusqu'aux montagnes, mais qu'il s'avançoit beaucoup plus vers la partie de l'Apennin, voisine des Marses; il dit en outre que ce pays est étroit, mais fort long; il lui donne mille stades de longueur, depuis le Tibre et Nomente jusqu'aux Vestins. Ils n'avoient qu'un petit nombre de villes, et ces villes mêmes avoient été ruinées par des guerres continuelles; c'étoient *Amiterna*, *Reate*, *Interocrea*, *Forules*, *Curio*, *Trebula*, *Eretum*, et quelques autres qu'on devoit plutôt prendre pour des villages.

SABINUS AGER, le territoire des Sabins.

SABIS, nom d'une des divinités auxquelles les Arabes rendoient leurs hommages; ils lui payoient la dîme.

SABIS, fleuve de la Gaule Belgique, qui avoit sa source sur les frontières des Véromanduens et des Nerviens; c'est aujourd'hui la *Sambre*.

SABRAQUES, *Sabracæ*, peuple puissant parmi les Indiens, qui se gouvernoit en forme de république. A l'approche d'Alexandre, les Sabraques avoient levé, s'il faut en croire Quinte-Curce, soixante mille hommes de pied, six mille chevaux et cinq cents chariots; mais l'aspect des troupes macédoniennes les remplit d'un tel effroi, qu'ils crurent voir une armée de dieux, et s'empressèrent d'envoyer des ambassadeurs pour se rendre. Alexandre reçut leur hommage.

SABRINA, fleuve de la Grande-Bretagne, selon Tacite. On présume que c'est aujourd'hui le Saverne, grand fleuve d'Angleterre, qui naît dans la principauté de Galles, et arrose les provinces de Shrowesbury, de Worcester et de Glocester.

SACASTANA, *voyez* Saces.

SACCARIENS, nom qu'on donnoit chez les Romains à une compagnie de portefaix, qui seule avoit le privilége de transporter les marchandises du port dans les magasins; personne n'avoit le droit d'employer, à cet effet, ses propres esclaves, encore moins ceux d'autrui.

SACEA, divinité que plusieurs croient avoir été la même qu'Anaïtis, déesse des Perses; elle est moins connue que la fête persanne, qui portoit le même nom, assez semblable aux saturnales, en ce que les maîtres servoient les valets pendant cinq jours qu'elle duroit: un de ces valets, dit Athénée d'après Berose, est revêtu d'un habit royal, et commande en maître; on le nomme *Zoganès*.

SACELLUM, diminutif de *Sacrum*. Le *Sacellum* n'étoit autre chose qu'un lieu consacré et environné seulement d'un mur sans toit. On se servoit aussi de ce mot, pour exprimer toute sorte de temples, lorsqu'ils étoient petits.

SACER, masc. *Sacra*, fém. *Sacrum*, neut. Ce mot signifie toujours *Sacré;* mais il devient nom propre et particulier à un lieu, lorsqu'il est attaché à quelque autre mot qui l'affecte à ce lieu: en voici quelques exemples.

SACER AGER, champ sacré. C'étoit un canton de l'Asie mineure, qui fut rendu aux habitans de Milet par les Romains, l'an 188 avant J. C.

SACER CAMPUS, campagne sacrée. On appeloit ainsi une île du Nil, située auprès des montagnes qui séparoient l'Egypte de l'Ethiopie, parce que quelques-uns prétendoient que les corps d'Osiris et d'Isis y avoient été enterrés.

SACER FONS, fontaine sacrée. On trouvoit une fontaine de ce nom dans l'Epire.

Il y en avoit encore une autre qui portoit le même nom en Egypte. « Le bœuf consacré au dieu Apis, dit Solinus, ne devoit vivre qu'un certain temps, et, quand ce temps étoit fini, on le faisoit mourir en le plongeant au fond de la fontaine sacrée. »

SACER LUCUS, bois sacré, en Italie, situé à l'embouchure

du Liris, près de Minturnes : on croit que ce lieu s'appelle aujourd'hui *Hami*.

SACER LUCUS, bois sacré du Péloponèse, dans l'Argolide; il étoit consacré à Cérès.

SACER MONS, montagne sacrée, située en Espagne, vers les frontières du pays des Gallaces. Justin dit qu'il n'étoit pas permis d'y employer du fer, c'est-à-dire, d'y fouir pour trouver l'or dont cette montagne étoit remplie ; mais que si le tonnerre ouvroit la terre, ce qui arrivoit assez souvent en ce lieu, il étoit permis de ramasser l'or qui étoit découvert, et de l'emporter comme un présent de Dieu. Elle est entre Orense et Compostelle.

SACER PORTUS, port sacré, dans la Sarmatie asiatique, sur le Pont-Euxin, à cent quatre-vingt stades du port de Pagres.

SACRA FICUS, le figuier sacré, faubourg d'Athènes, par où l'on alloit à Eleusis.

SACRA VIA, la voie sacrée; chemin de Grèce, dans l'Attique; il conduisoit d'Athènes à Eleusis.

SACRA VIA, voie sacrée; autre chemin de Grèce, dans le Péloponèse, par où l'on alloit d'Elis à Olympie.

Il y avoit encore à Rome une rue qui portoit le nom de *Sacrâ Via*. Ce fut au haut de cette rue que l'on fit élever une statue équestre à Clélie, 506 ans avant l'ère chrétienne. Horace fait mention de cette rue dans une de ses Epîtres,

Ibam fortè viâ sacrâ.

SACRUM NEMUS, bois sacré, dont parle Tacite, à l'occasion de Claudius Civilis, qui y appela les Bataves. Althemer pense que c'est aujourd'hui le bois de La Haye : cependant il n'est point vraisemblable que ce bois sacré fût dans le pays des Bataves.

SACRA, plur., neut. ; nom que les Romains donnoient en général à toutes les cérémonies religieuses, tant particulières que publiques.

SACRI LUDI, jeux sacrés établis chez les Grecs et les Romains pour rendre un culte public à une divinité.

SACRI PORTUS, lieu d'Italie, aux environs de Preneste, où Sylla défit Marius.

SACRI PORTUS, autre lieu d'Italie, sur la côte de la mer Ionienne, à quinze milles environ de Tarente.

Nous avons mis de suite tous ces exemples de lieux sacrés, sans avoir égard à l'ordre alphabétique, pour ne point séparer des articles qui roulent sur le même sujet.

SACERDOCE, *Sacerdotium*, dignité qui désigne les ministres de la religion. Elle appartenoit anciennement aux chefs de famille ; de ceux-ci elle passa aux chefs des peuples.

SACERDOTAUX [Jeux]. On appeloit ainsi les jeux que le

peuple, dans les provinces, obligeoit les prêtres de lui donner.

SACES *ou* SAQUES, peuple sur lequel Freret, au sujet de ses observations concernant la Cyropedie de Xénophon, a fait des recherches curieuses, d'où il résulte que les Saques étoient Scythes ou Parthes d'origine. Ils étoient d'abord établis au-delà du Jaxarte, dans la grande Scythie. Tous les géographes anciens donnoient le nom général de *Saques*, aux peuples que les Grecs nommoient *Scythes*, et que nous appelons aujourd'hui *Tartares*.

SACRAMENTUM; c'étoit le serment de fidélité que les soldats prêtoient en corps lorsqu'ils étoient enrôlés; il différoit du *jusjurandum* en ce que ce dernier mot étoit le serment formel que chacun faisoit en particulier.

SACRAMENTUM, nom donné chez les Romains au dépôt que le plaideur étoit obligé de consigner, et qui restoit dans le trésor; la portion consignée par le plaideur qui succomboit en justice, étoit confisquée pour payer les honoraires des juges. On observoit le même usage à Athènes, d'où vraisemblablement, il fut apporté à Rome.

SACRANI, peuple d'Italie; on lit dans Virgile :

Et sacranæ acies et picti scuta labici.

SACRARIUM, petit temple ou oratoire dans la maison d'un particulier; c'est dans ce sens que Cicéron emploie ce mot : on donnoit aussi ce nom à des lieux sacrés publics.

Le *sacrarium* différoit du *lararium*, en ce que c'étoit une chapelle consacrée à quelque divinité particulière, au lieu que le *lararium* étoit dédié à tous les dieux de la maison.

SACRIFICE, *Sacrificium*, acte de religion qui tend à honorer, d'une manière solennelle, la divinité dont on croit avoir reçu ou dont on espère quelque service.

Les premiers sacrifices connus sont ceux de Caïn et d'Abel; ils furent la cause de la première jalousie et du premier assassinat : la préférence que le Seigneur sembloit donner à ceux d'Abel blessa tellement l'amour-propre de Caïn, qu'il porta sur son frère une main meurtrière.

On choisissoit ordinairement, avant l'époque de la loi, pour ministres des sacrifices, les chefs de famille, les hommes les plus recommandables par leur âge, leur moralité, leur naissance. Depuis Moïse, ce ministère fut réservé à la seule famille d'Aaron.

Chez les païens, les premiers sacrifices furent très-simples; les Egyptiens offroient à leurs divinités des herbes, du laurier, qu'ils se contentoient de mettre sur l'autel.

Ensuite on brûla des parfums, et l'on ne sacrifia des animaux que lorsqu'ils eurent fait quelque grand dégât des herbes ou des fruits destinés pour l'autel, comme pour les punir de leur attentat sacrilége.

Outre les sacrifices des herbes et des prémices des fruits, on pratiquoit aussi communément des libations, en versant sur les autels de l'eau, du vin, de l'huile et du miel.

On ignore en quel temps les païens commencèrent à faire usage des sacrifices sanglans, qui amenèrent chez différens peuples des coutumes assez bizarres. Chez les Athéniens, le victimaire, après avoir frappé l'animal qui devoit être immolé, s'enfuyoit de toutes ses forces, et, pour n'être pas arrêté, il jetoit la hache dont il s'étoit servi, comme la seule coupable de ce meurtre.

On alla, par la suite, jusqu'à immoler des victimes humaines. Suivant un fragment de Sanchoniaton, ce fut Saturne qui, le premier, introduisit ce barbare usage.

Les sacrifices étoient chez les païens ou publics, ou domestiques, ou étrangers; les premiers se faisoient aux dépens du public pour le bien de l'état, les seconds aux dépens des familles; les sacrifices étrangers étoient ceux qu'on faisoit à Rome, lorsqu'on transportoit les dieux tutélaires des villes et des provinces subjuguées; on avoit soin d'y pratiquer les cérémonies de leur culte, comme pour les rendre favorables par ce pieux hommage, et les naturaliser avec leurs dieux indigènes.

Il y avoit en Grèce des sacrifices auxquels on n'admettoit ni les filles, ni les esclaves. A Chéronée, le prêtre se tenoit à la porte du temple, un fouet à la main, et défendoit à haute voix aux esclaves étoliens d'y entrer.

Les dames romaines ne pouvoient assister aux sacrifices que voilées.

Les sacrifices avoient quatre parties principales.

La première se nommoit *Libatio*, la libation, ou le léger essai de vin qu'on faisoit avec les effusions sur la victime.

La seconde s'appeloit *Immolatio*, l'immolation, quand, après avoir répandu sur la victime les miettes d'une pâte salée, on l'égorgeoit.

La troisième étoit nommée *Redditio*, lorsqu'on offroit les entrailles aux dieux.

On appeloit la quatrième *Litatio*, lorsque le sacrifice se trouvoit accompli sans qu'il y eût rien à redire.

Nous finirons cet article par observer que les Grecs distinguoient quatre sortes de sacrifices généraux :

1°. Les offrandes de pure volonté, et celles qu'on faisoit en conséquence d'un vœu; c'étoient les prémices des fruits qu'offroient les laboureurs pour obtenir des dieux une abondante récolte; 2°. l'offrande propitiatoire pour détourner la colère de quelque divinité offensée; 3°. les supplications pour toute sorte d'entreprises; 4°. les sacrifices expressément ordonnés par les oracles qu'on venoit consulter.

SACRIMA. C'est ainsi que les

Romains nommoient le vin nouveau qu'ils offroient à Bacchus, en reconnoissance de la récolte abondante qu'ils croyoient avoir obtenue par sa protection.

SACROVIR [Julius], Gaulois natif du pays des Éduens, auteur d'une révolte considérable contre les Romains, avec lesquels il osa se mesurer; inférieur en forces, il fut vaincu et se tua de ses propres mains.

SADDUCÉENS [les], une des principales sectes des Juifs.

SADOC, grand-prêtre de la race d'Eléazar.

SAGALASSUS, ville de l'Asie mineure dans la Pisidie. Pline la nomme *Sagalessos*; Suidas, *Sagallesus*; Strabon, *Sagalasius*; mais *Sagalassus* est le véritable nom, comme on le voit par une médaille de Vespasien.

SAGARATIS, nymphe aimée par Atys; d'autres disent *Sagaritis*.

SAGARIDE, *Sagaris*, nom d'une hache à deux tranchans. Les Amazones se servoient, comme les Perses, de la sagaride. Les Messagètes avoient des sagarides de cuivre.

SAGARTIENS, nom qu'Hérodote donne à une partie des Perses. Suivant cet historien, il y avoit des nomades appelés Sagartiens, et qui étoient Perses de nation et de langage.

SAGES DE LA GRÈCE [les sept], c'étoient des hommes célèbres par leur talent poétique et leur goût pour la philosophie; presque tous furent législateurs et obtinrent dans leur patrie le principal maniement des affaires.

SAGESSE. [livre de la] L'auteur de cet ouvrage emprunte le nom de Salomon, et parle aux maîtres de la terre, au nom de ce grand prince.

SAGMEN, terme qui, dans Tite-Live, désigne une herbe que les ambassadeurs portoient avec eux. On croit que cette herbe étoit de la véracine, parce que Lucien dit que les Perses en donnoient à leurs ambassadeurs.

SAGOCHLAMYS, sorte de vêtement qui tenoit en partie de la soie et en partie du surtout que portoient les gens de guerre et les voyageurs, et qu'on nommait *chlamys*.

SAGONTE, ville d'Espagne au pays des Éditains, selon Ptolemée; elle étoit éloignée de la mer d'environ mille pas, si l'on en croit Tite-Live, mais, au rapport de Pline, elle en étoit distante de trois mille; son siége et sa prise par les Carthaginois l'ont rendue très-fameuse dans l'histoire. Elle fut reprise aux Carthaginois par P. Corn. Scipion. *Voyez* les divers auteurs de l'histoire grecque et romaine.

Sagonte avoit une sorte de terre dont on faisoit de la vaisselle qui avoit un grand débit.

Fictà Saguntino cymbia malo luto. Martial.

La ville de Moviedro occupe actuellement à peu près la place où étoit Sagonte.

Au mois d'avril 1745, on a

découvert près de cette ville, sur le grand chemin, un pavé de mosaïque qu'on croit avoir servi à un temple de Bacchus. Cet ouvrage, quoique romain, étoit cependant fort grossier; ce qui feroit présumer qu'il appartient à une époque à laquelle les arts étoient à Rome dans leur enfance ou sur leur déclin.

SAGONTIE. Il y avoit en Espagne deux villes de ce nom; l'une dans la Bétique au pays des Tuedetains; *voyez* Ségovie; et l'autre dans la Tarragonnoise au pays des Arevaces. Ptolémée ne parle point de cette dernière, mais Tite-Live la nomme *Saguntia Celtiberum*.

SAGRA, fleuve d'Italie dans la grande Grèce, vers la frontière du territoire des Locriens. Sur ses bords étoit un temple des deux frères Castor et Pollux, où dix mille Locriens, assistés des habitans de Rhegium, défirent, dit-on, cent trente mille Crotoniates en bataille rangée; de là vint le proverbe usité quand quelqu'un refusoit de croire une chose: « *Cela est plus vrai que la bataille de Sagra*. Cicéron rapporte ce conte et ce proverbe dans son livre *de la Nature des dieux*.

Quelques-uns prétendent que Sagra est aujourd'hui l'Alaro; d'autres veulent que ce soit le Sagriano, ce qui paroît plus vraisemblable à cause de l'étymologie.

SAGUM, SAIE *ou* SAYE, espèce d'habit militaire dont la forme et le nom étoient venus des Gaules avant qu'elles fussent subjuguées par les Romains. Il paroît que c'étoit une espèce de surtout qui n'avoit point de manches à Rome, mais qui en avoit chez les Gaulois.

Montfaucon et plusieurs autres ont pensé que le *sagum* étoit la même chose que le *paludamentum* et la chlamyde.

Les Germains aussi avoient leur *sagum*, dont parle Tacite. Cluvier prétend que c'étoit un petit manteau carré qui s'attachoit sur la poitrine et sur l'épaule, et qu'on tournoit du côté de la pluie ou du vent: il étoit ordinairement de peau.

Les Hébreux, selon la Vulgate, se servoient d'une espèce de *sagum* en temps de guerre.

SAIS, ville de la basse Egypte, métropole du pays des Saïtes. Diodore de Sicile attribue aux Athéniens sa fondation; elle étoit remarquable par un temple de Minerve, où se trouvoit cette inscription: *Je suis tout ce qui a été, ce qui est, ce qui sera, et personne jusqu'ici n'a percé le voile qui me couvre.*

SAITICUM OSTIUM, embouchure saïtique, une des bouches du Nil, ainsi nommée du voisinage des Saïtes.

SAITIS, un des surnoms de Minerve, pris du culte qu'on lui rendoit à Saïs.

SALA, ville de Thrace située à l'embouchure et à l'orient de l'Hèbre, dans une plaine nommée Dorisque.

SALACER, divinité des anciens, inconnue de tous les my-

thologues. Varron seulement nous apprend que ce dieu avoit un prêtre nommé *Flamen Salacris;* on l'appeloit *Divus Pater.* Ne seroit-ce point le *Deus ignotus?*

SALAMIEL, un des princes de la tribu de Siméon; il sortit d'Egypte à la tête de cinquante-neuf mille trois cents hommes portant les armes, et fit son offrande au tabernacle, comme chef de sa tribu.

SALAMINE, île grecque sur la côte de l'Attique entre Eleusis et Athènes, très-célèbre par la victoire que les Grecs y remportèrent sur les Perses, 480 ans avant l'ère chrétienne. On y remarquoit entr'autres monumens un temple de Diane et un trophée dressé pour conserver le souvenir de la fameuse victoire. Cette île se nomme aujourd'hui *Colouri*; elle est dans le golfe d'Engia.

SALAMINE; ville de l'île de Cypre, située sur le bord de la mer dans la partie orientale de l'île, vis-à-vis de Laodicée. Elle dut sa fondation à Teucer, qui en fit la capitale d'un petit royaume, où sa postérité régna plus de huit cents ans.

Cette ville fut nommée par la suite *Constantia*, et qualifiée sous ce nom métropole de l'île de Cypre. Dans les notices d'Hiéroclès et de Léon-le-Sage, le lieu qu'elle occupoit garde encore son nom; il s'appelle *Porto-Constanza.*

SALAMINIA NAVIS; c'est un vaisseau dont il est souvent parlé dans Thucydide, et qui vraisemblablement étoit employé pour les affaires publiques, se trouvant quelquefois nommé avec le vaisseau *Paralos*, qui, chez les Athéniens, avoit cette destination.

SALAMIS, fille d'Asopus, enlevée par Neptune, et portée dans une île qui, de son nom, fut appelée Salamine.

SALAMIS, poëme de Solon, composé de cent vers. *Voyez* Solon.

SALAPIE, ville d'Italie dans l'Apulie. Il y eut deux villes de ce nom, ou plutôt la même ville a existé en deux lieux différens. Strabon dit dans un endroit que *Salapie* étoit à une petite distance au-dessus de la mer, et, dans un autre endroit, que Salapie étoit le port des Argyrépéens.

SALAPINA PALUS, marais au voisinage de *Salapie*, d'où il tiroit son nom.

SALARIA VIA, chemin d'Italie, ainsi appelé, dit-on, parce que les Sabins apportoient par là le sel depuis la mer jusqu'à Rome.

SALARIA PORTA, une des portes de Rome, par laquelle le sel entroit dans cette ville. On la nommoit autrement *Quirinale*, *Agonale* et *Colline*.

SALARIA, nom d'une déesse à laquelle, suivant quelques-uns, les Saliens sacrifioient; d'autres sous-entendent *Carmina*, et présument qu'on donnoit ce nom aux vers que les Saliens chantoient dans leurs cérémonies.

SALASSES, peuple d'Italie dans les Alpes. *Voyez* Strabon.

SALATHIEL, fils de Jéchonias, fut père de Zorobabel; il mourut à Babylone pendant la captivité.

SALÉ, fils d'Arphaxad, naquit vers l'an du monde 1693. Les Septante et saint Luc le font fils de Caïnan et petit-fils d'Arphaxad.

SALEBIN, ville de Judée; elle est jointe, dans le Livre des juges, aux villes d'Harès et d'Aïalon, et, dans le troisième Livre des rois, aux villes de Manès et de Bethsames. Les Septante l'appellent *Salabin* et *Thalabin*.

Eusèbe, qui la nomme *Salaba*, la met dans le canton de Samarie.

SALECHA, ville de Palestine, située à l'extrémité septentrionale du partage de Manassé, au-delà du Jourdain.

SALEM, ville de Judée, où régnoit Melchisédech. Saint Jérôme, l'auteur de la Chronique paschale, et Reland croient que c'étoit une autre ville que Jérusalem. Saint Jérôme la place dans le territoire de Scytoplis, où l'on montroit encore de son temps les ruines, que l'on disoit être celles du palais de Melchisédech.

Cependant Calmet croit avec Josephe, et la plupart des interprètes, que Melchisédech régnoit à Jérusalem, qui, dans quelques passages de l'Écriture, est appelée *Salem*.

SALEM, ville des Sichimites, où Jacob se rendit à son retour de la Mésopotamie.

SALENTINA REGIO, le pays des Salentins. *Voyez* l'article suivant.

SALENTINI, les Salentins, peuple d'Italie, dans la grande Grèce Strabon dit qu'ils étoient originaires de Crète, et qu'il y avoit chez eux un temple de Minerve fort riche, et un écueil, appelé *Promontorium salentinum*.

Léandre croit que le pays des Salentins répond aujourd'hui à la terre d'Otrante; mais cela n'est pas vrai en tout.

SALERA, ville de l'Afrique propre; elle fut prise par Corn. Scipion, l'an de Rome 648. *Voyez* Tite-Live.

SALERNE, *Salernum*, ville d'Italie, au pays des Picentins, sur le bord de la mer, au fond d'un golfe. Elle conserve encore son nom, qu'elle donne au golfe, et fait partie du royaume de Naples.

SALGANÉE, ville grecque, dans la Béotie. Elle n'est plus qu'un village de la Livadie, nommé *Salganico*.

SALIENS, *Salii*, prêtres du dieu Mars, ainsi nommés, parce qu'ils sautoient et dansoient dans les cérémonies: c'étoit un sacerdoce très-auguste et réservé pour les principaux d'entre les Romains; il fut institué par Numa Pompilius, qui créa douze prêtres saliens. *Voyez* Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Plutarque.

Il y avoit des vierges saliennes, qu'on louoit et qu'on joignoit aux Saliens; elles portoient par honneur l'habit de guerre, appelé *paludamentum*, avec des bonnets élevés, tels que ceux des Saliens; elles faisoient, comme eux, des

sacrifices avec les pontifes sur le mont Palatin.

SALINES, *Salinæ*, lieu d'Italie, dans la Campanie, où il y avoit des bains, dont il est fait mention dans Plutarque.

SALITIO, exercice militaire, qui consistoit à voltiger sur un cheval de bois : on sautoit tantôt à droite, tantôt à gauche, ayant une épée nue à la main.

SALLUSTIA [gens], famille romaine, que l'historien Salluste a rendue célèbre.

SALLUSTIA, surnom de Vénus, pris du temple qu'on lui avoit bâti dans les jardins qui appartenoient à la famille Sallustia.

SALMACIS, nymphe qui aima inutilement Hermaphrodite. Cette fable a donné lieu à beaucoup de rêveries de la part des mythologues.

SALMANAZAR, roi d'Assyrie, vers l'an 730 avant Jésus-Christ.

SALMONÉE, roi d'Élide, si présomptueux, qu'il voulut passer pour un dieu ; il faisoit rouler sur un pont d'airain un chariot, qui imitoit le bruit du tonnerre, et lançoit des torches allumées sur quelques malheureux qu'il faisoit tuer, afin d'augmenter, par cet artifice, cette croyance.

SALOME, fille d'Antipater et sœur d'Hérode, l'une des plus méchantes femmes que l'on ait connue.

SALOME, fille d'Hérodiade ; elle obtint du roi Antipas, son beau-père, la tête de saint Jean-Baptiste, pour prix de quelques pas faits avec grâce.

SALOMÈ, épouse de Zébédée, et l'une des saintes femmes qui suivoient ordinairement J. C. dans ses voyages.

SALOMON, nom qui signifie pacifique, donné au fils que David eut de Bethsabée, et qui lui succéda. Il épousa une fille de Pharaon, roi d'Egypte : ce mariage, avec une princesse étrangère, fut généralement improuvé, et l'on attribue à cette égyptienne le changement de Salomon qui d'abord avoit montré tant de sagesse, sur-tout dans le jugement qu'il prononça concernant deux femmes qui se disputoient un enfant : « Qu'on la partage en deux, dit-il, et qu'on en donne la moitié à chacune. » — Non, répondit la véritable mère ; et c'est à cette exclamation et à ses larmes qu'elle fut reconnue, et gagna sa cause.

La quatrième année de son règne, Salomon commença la construction du temple, qui ne fut achevé que sept ans après : le jour de sa dédicace, il fit immoler vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille moutons.

Outre deux palais qu'il fit encore construire, l'un pour lui et l'autre pour son épouse, il bâtit aussi les murs de Jérusalem, et fortifia toutes les villes où il avoit ses magasins de blé, de vin et d'huiles.

Il équipa une flotte, près d'Elath, sur la mer Rouge, pour l'envoyer à Ophir. Hiram, roi de Tyr, lui prêta des hommes de mer, versés dans l'art de la navigation, comme il lui avoit prêté

des ouvriers habiles pour la construction de son temple. D'un seul voyage maritime, on rapporta à Salomon quatre cent cinquante talens d'or.

Salomon fut peut-être le plus riche de tous les princes : de son temps, dit l'Ecriture, l'argent étoit aussi commun à Jérusalem que les pierres : le revenu annuel de son domaine étoit de six cent soixante-six talens d'or, sans compter les tributs que les rois et les peuples qu'il avoit soumis lui envoyoient, les subsides que fournissoient les Israélites, les sommes que les marchands payoient pour les droits d'entrée et de sortie.

Ses dernières années ne répondirent point au reste de sa vie ; il passa du comble de la sagesse au dernier degré de corruption et de libertinage. Ce prince, si visiblement favorisé du vrai Dieu, finit par sacrifier aux idoles, et mourut, en 1081 avant J.C., âgé d'environ 58 ans.

Il avoit composé trois mille Paraboles, mille et cinq Cantiques suivant le texte hébreu, et cinq mille suivant les Septante et plusieurs interprètes. Il écrivit des traités sur tous les arbres, depuis le cèdre qui étoit sur le Liban, jusqu'à l'hysope, et sur les animaux de la terre, les oiseaux, les reptiles et les poissons. Ce qui suppose, dans ce monarque, une grande variété de connoissances, et des idées peu communes à cette époque. Voyez *les Livres des Rois*, *les Antiquités judaïques de Josephe*, et les Mémoires de l'*Ac. des Inscript. et Bell. Lett.*

SALTATION, *Saltatio*, art qui, chez les Romains, avoit pour objet non-seulement de former les attitudes et les mouvemens qui servent, ou pour la bonne grâce, ou pour certaines danses artificielles, accompagnées de sauts, mais encore de régler le geste, tant des acteurs du théâtre que des orateurs, et même d'enseigner une manière de gesticuler, qui se faisoit entendre sans le secours de la parole.

SALTUAIRE, *Saltuarius*, nom que les Romains donnoient à une espèce d'officier ou de domestique, chargé du soin des maisons de campagne, des terres, des bois, et de la conservation des fruits, des remparts, etc.

Dans les lois des Lombards, *Saltuarius* signifie proprement un officier chargé de la garde des frontières.

SALUS, santé, déesse chez les Romains. Tite-Live parle du temple que lui éleva le censeur C. Junius Bubuleus, près d'une des portes de la ville qui, pour cela, fut appelée la *Porte de la Santé*.

SALYES, *ou* SALLUVIENS, peuple de la Gaule narbonnoise. La première manière d'écrire le nom de ce peuple paroît la plus usitée ; mais l'autre est autorisée par les fastes des triomphes romains. Il habitoit le long de la mer entre le Rhône et le Var.

SAMARIE, ville de Palestine, capitale du royaume du même

nom qui comprenoit les dix tribus. Grâce à la bienfaisance de ses rois, elle devint très-belle et très-florissante; mais, plongée dans les délices, pour me servir des expressions d'Amos, elle s'amollit, et devint la proie de Salmanazar, roi d'Assyrie, vainqueur féroce qui la réduisit en un monceau de pierres, 717 ans avant l'ère chrétienne.

Le nom de Samarie étoit commun à la ville et au pays des environs; les auteurs du Nouveau Testament, comme le remarque D. Calmet, parlent peu de Samarie, et lorsqu'ils emploient ce mot, c'est plutôt pour désigner le pays que la ville.

SAMARIE [le royaume de]. Ce royaume n'est point différent de celui d'Israël, formé de dix tribus qui se détachèrent du royaume de Juda après le règne de Salomon; mais ce nom ne lui convint que sous le règne d'Amri, fondateur de Samarie.

SAMARITAINS [les] étoient des colonies de Babyloniens, de Chutéens et d'autres peuples qu'Assaradon envoya pour repeupler la province de Samarie, dont Salmanazar avoit transporté le plus grand nombre des habitans au-delà de l'Euphrate.

SAMAROBRIVE, ville de la Gaule belgique, au pays des Ambiains, dont elle étoit le chef-lieu; Jules César y tint les états de la Gaule. *Voyez* ses Commentaires.

SAMBANE, ville d'Asie, où les troupes d'Alexandre se reposèrent sept jours.

SAMBASTES, peuple indien, chez lequel Alexandre fit sa première descente.

SAMBULOS, montagne d'Asie, vers la Mésopotamie, célèbre par le culte qu'on y rendoit à Hercule.

SAME, un des noms que porta l'île de Céphallenie.

SAME, ville de l'île de Céphallenie, que d'autres ont nommée *Samos*. *Voyez* Samos.

SAMIA TERRA, canton de la côte d'Ionie, qui dépendoit des habitans de l'île de Samos.

SAMIENNE, *Samia*, surnom de Junon, pris du culte qu'on lui rendoit dans l'île de Samos.

SAMIENNE, *Samia*, nom de la sixième sybille, selon Eratosthène, qui dit l'avoir lu dans les annales des Samiens.

SAMINTHE, *Samynthus*, ville du Péloponèse, sur les confins de l'Argolide et de la Laconie.

SAMNITES, *Samnitæ*, peuple d'Italie dont le pays s'appeloit *Samnium*; les latins disoient *Samnites* au pluriel pour dire les Samnites, et *Samnis* au singulier, pour désigner un Samnite.

Les Samnites occupoient la partie de l'Abruzze supérieure, tout le comté de Molisse avec des parties de la terre de Labour. Ils combattirent environ soixante-dix ans contre les Romains, et finirent par se rendre l'an de Rome 480. Cette guerre fournit aux généraux romains l'occasion de vingt-quatre triomphes.

On

On a beaucoup parlé des mariages samnites, où la beauté, la sagesse, la naissance et les richesses étoient la dot de la vertu et des services rendus à la patrie.

SAMNITES, sorte de gladiateurs romains équipés en guerre comme les anciens Samnites; mais, comme ils n'avoient, pour armes offensives, que des fleurets, ils ne pouvoient pas se faire grand mal; c'est pourquoi Horace appelle cet exercice militaire *lentum duellum*.

SAMOS, île célèbre de la mer Egée, province de l'Asie mineure fort peuplée et opulente du temps que la Grèce florissoit. Ses richesses venoient de sa fertilité. Le luxe et le déréglement des mœurs y étoient à leur comble.

La ville de *Samos*, autrefois capitale de l'île, est entièrement détruite. Environ à cinq cents pas de la mer, sont les ruines du fameux temple de Junon la Samienne. A onze milles des ruines de ce temple, est un grand couvent de la Vierge, situé à mi-côte de montagnes agréables couvertes de chênes verts, de pins à pignons et de pins sauvages. Samos fut saccagée et dépeuplée après la paix de Constantinople.

SAMOS, ville de l'île de Céphallenie. *Voyez* Samé.

SAMOSATE, ville d'Asie sur l'Euphrate dans la Comagène, dont elle fut la capitale, aux confins de la grande Arménie. Cette ville a, dans quelques médailles, le prénom de *Flavia*, qui lui est commun avec d'autres villes de l'orient. Le nom moderne du lieu où fut Samosate est *Scempsat;* mais il n'y a plus de ville, ce ne sont que des ruines.

SAMOTHRACE, île de la mer Egée, située à l'opposite de l'embouchure de l'Hèbre, fleuve de Thrace. *Voyez* Diodore de Sicile.

SAMSON, un des juges d'Israël, fut célèbre par sa force extraordinaire et par la manière étrange dont il se défendit contre une armée de Philistins avec une mâchoire d'âne. Le secret de sa force qui consistoit dans ses cheveux pourroit bien être le symbole de la force de sa tête, que Dalila parvint à séduire pour le livrer aux Philistins dont elle étoit la compatriote et l'agente. Sa mort tint du prodige comme le reste de sa vie. Par sa force miraculeuse, il ébranla deux colonnes dont la chute l'écrasa. Il n'avoit encore que trente-huit ans.

SAMUEL, fils d'Ammiud, de la tribu de Siméon, fut un des chefs désignés à Moïse pour faire le partage de la terre promise.

SAMUEL étoit fils d'Elcana et d'Anne, de la tribu de Lévi. Il fut tout à la fois juge d'Israël, prophète et capitaine habile; il eut à se mesurer avec les Philistins, et sut, par ses talens, suppléer à l'infériorité de ses forces.

Ce fut sous lui que la république des Hébreux fut changée en royaume, dont Saül fut le premier roi : il mourut âgé de quatre-vingt-dix-huit ans.

SANABALLAT, gouverneur des Samaritains ou Chutéens, fut un des plus grands ennemis des Juifs, et l'un de ceux qui s'opposèrent le plus fortement à la reconstruction du temple de Jérusalem que Néhémie avoit entreprise.

SANAN, ville de Palestine dans la tribu de Juda.

SANATES, nom que les Romains donnoient à leurs voisins qui, après une révolte, se soumettoient aussitôt; cette prompte soumission leur procuroit les mêmes priviléges qu'à tous les autres citoyens, en vertu d'une loi des douze tables.

SANCTUS, surnom donné à Hercule, et même à Jupiter; c'étoit aussi le nom d'un des chevaux du cirque.

SANCUS, dieu des Sabins, père de Sabinus. *Voyez* Sabinus et Fidius.

SANDALE, *Sandalitium*, sorte de chaussure qui n'étoit guère autre chose que des semelles qui couvroient la plante des pieds; elles étoient attachées avec des courroies et des bandes de cuir. On en faisoit d'or, de soie et d'autres étoffes précieuses. Suivant l'écriture, ce fut par ses sandales que Judith séduisit Holopherne.

Apollon étoit quelquefois nommé *Sandaliarius*, faiseur de sandales, vraisemblablement à cause de sa parure efféminée, comme s'il eût voulu imiter les femmes qui mettoient une espèce de coquetterie à porter des sandales qui laissoient à nu une partie du pied; les antiquaires et les critiques n'ont pas encore trouvé un motif plus vraisemblable de cet étrange surnom.

SANDALISTIS, nom que portoit autrefois l'île de Sardaigne. *Voyez* Sardaigne.

SANDAPILE, nom que les Romains donnoient à une espèce de civière ou de brancard qui servoit à porter les gens de basse qualité.

SANDIUS COLLIS, colline de l'Asie mineure dans la Carie.

SANE, ville de Thrace dans l'isthme du mont Athos, près du fossé creusé par Xerxès.

SANGA, un des personnages que Térence introduit dans son Eunuque.

SANGALA, ville de l'Inde rasée par Alexandre; il y a des versions qui portent *Salgala*.

SANHÉDRIN; c'étoit chez les Juifs un tribunal dont on fait remonter l'institution jusqu'à Moïse, qui choisit soixante-dix des anciens d'Israël, pour l'aider à porter le poids du gouvernement.

Les Juifs avoient encore d'autres cours de justice subalterne, qu'on nommoit aussi Sanhédrins.

Mais il n'y avoit qu'un grand Sanhédrin pour toute la nation; il tenoit ses assemblées dans le temple; les petits sanhédrins prenoient connoissance de toutes les affaires qui regardoient la justice pour la ville et le territoire dans lequel ils se tenoient.

Il y avoit encore chez les Juifs une troisième espèce de Sanhédrin qui resta toujours le même

au milieu des vicissitudes que les autres éprouvèrent ; c'étoit la cour de trois qui décidoit tous les différens entre les particuliers, concernant des marchés, des ventes, et toute espèce de contrats. Les deux parties choisissoient chacune un arbitre, et ces deux arbitres en choisissoient un troisième ; c'étoient les trois personnes qui formoient la cour, qui, après avoir entendu les parties, décidoit en dernier ressort.

SANIS, punition chez les Grecs qui consistoit à attacher un malfaiteur à une potence, et à le laisser dans cet état plus ou moins long-temps suivant son crime.

SANTÉ, *Salus*, déesse adorée à Rome sur le mont Quirinal ; elle étoit représentée comme une dame romaine, environnée d'herbes médicinales, et tenant dans sa main droite un serpent ; elle étoit toute couverte de cheveux que les femmes se coupoient en son honneur.

SANTONES, peuple de la Gaule, placé dans la Celtique ou dans l'Aquitaine ; c'est aujourd'hui la Saintonge.

SAPÉENS, peuple de Thrace; son pays est nommé dans Appien, *Sapæica præfectura*.

SAPHA, lieu fortifié d'Asie.

SAPHIR, pierre précieuse qui, en hébreu, signifie aussi *beauté*.

SAPHIR, ville de Palestine, dans la tribu de Juda.

SAPHO, célèbre par ses talens poétiques et par les vers auxquels elle donna son nom ; la pureté de ses mœurs ne répondit pas à son génie ; sa mort fut le châtiment de sa vie. Dans le délire de sa folle et vaine passion pour Phaon, elle se précipita, dit-on, du haut du promontoire de Leucate dans la mer. Elle étoit née à Mitylène, ville de l'île de Lesbos, vers l'an 604 avant l'ère chrétienne.

SAPPINIA TRIBUS, nom d'une partie de l'Ombrie, qu'il falloit traverser pour aller dans le pays des Boiens.

SAQUES. *Voyez* Saces.

SARA, femme d'Abraham, mère d'Isaac qu'elle allaita elle-même.

SARAA, ville de Palestine, dans la tribu de Juda.

SARAIAS, grand-prêtre des Juifs, emmené en captivité avec tout le reste du peuple par Nabuzardan, général de l'armée de Nabuchodonosor.

SARAIM, ville de Palestine, dans la tribu de Juda.

SARANGES, peuple d'Asie, au nord oriental de la Perse.

SARAPIN, nom que les Grecs donnoient au dieu Serapis.

SARATHASAR, ville de Judée, dans la tribu de Ruben.

SARCOPHAGE, tombeau de pierre, où l'on mettoit les morts que l'on ne vouloit pas brûler. C'étoit dans les sarcophages qu'on mettoit anciennement les restes des grands seigneurs.

SARDAIGNE, *Sardinia*, île de la mer Méditerranée, l'une des plus considérables, soit par sa grandeur, soit par la fertilité de son terrain. Il y règne un mauvais air ; de là vient que les an-

ciens ont dit de cette île, que la terre y étoit meilleure que le ciel.

SARDENE, montagne de l'Asie mineure, située près du fleuve Hamus.

SARDES, habitans de la Sardaigne.

SARDES, ville de l'Asie mineure, dans la Lydie; elle a presque toujours été nommée *Sardes* au pluriel par les anciens, et récemment *Sardis* au singulier. C'étoit la capitale du royaume de Lydie, et le siége de ses rois. Elle fut puissante par ses richesses, qu'elle devoit en grande partie à la fertilité de son territoire. On vantoit sur-tout l'excellence de ses vins.

Cette ville n'est plus qu'un misérable village composé de quelques chaumières où logent un petit nombre de Turcs; de tous ses anciens titres, ce lieu n'a conservé que son nom: les Turcs le nomment *Sart*.

SARDIAINS, *Sardiani*, les habitans de Sardes.

SARDIEN, surnom d'Hercule, provenant du culte qu'on lui rendoit à Sardes.

SARDIQUE, *ou* SERDIQUE, *Serdica*, capitale et métropole de l'Illyrie orientale.

SARDONIUM MARE, *ou* SARDOUM MARE, mer de Sardaigne, partie de la Méditerranée qui baigne cette île.

SAREA, ville de Palestine, dans la tribu de Zabulon.

SAREDATHA, ville de Judée, autrement nommée *Sarthun*, dans la tribu d'Ephraïm. Ce fut dans cette ville qu'on jeta en fonte les plus grands ouvrages en cuivre, que fit Hiram pour le temple de Salomon.

SAREPTA, ville des Sidoniens, située dans la Phénicie, entre Tyr et Sidon, sur la mer Méditerranée; elle étoit fort célèbre par l'excellente qualité de ses vins. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit village.

SARES, nom que les anciens donnoient à l'une de leurs manières de compter; elle marquoit trois mille six cents.

SARGA, ville de Macédoine, dans la Chalcidice.

SARGETIA, fleuve de la Dace, maintenant appelé *Sargentia*, ou *Argentia*.

SARISSE, pique ou lance dont se servoient les Grecs, et en particulier les Macédoniens.

SARISSOPHORES, surnom donné à des soldats macédoniens, sans doute parce qu'ils étoient armés de sarisses.

SARMATES, *ou* SAUROMATES, habitans de la Sarmatie.

SARMATIE, vaste contrée qui comprenoit de grands pays de l'Europe et de l'Asie; ce qui la fit diviser en Sarmatie européenne et en Sarmatie asiatique.

SARNUS, fleuve d'Italie, dans la Campanie.

SARON, dieu particulier des matelots; c'est pour cela que les Grecs lui avoient donné le nom du bras de mer qui étoit près de Corinthe, ou du golfe Saronique. Il est à présumer que ce *Saron* avoit été anciennement un roi de

Corinthe, fameux par ses exploits maritimes.

SARONIA, *ou* SARONIS, *Saronide*, surnom de Diane et d'une fête que les Corinthiens célébroient en son honneur.

SARONIDES, nom que les Gaulois donnoient à leurs philosophes et à leurs théologiens, pour lesquels ils étoient remplis de vénération. Ils jouoient des instrumens et chantoient à la tête des armées, avant et après les combats. Leur premier, et originairement leur unique collége, étoit entre Chartres et Dreux; on sait que c'étoit aussi le chef-lieu des Druïdes, avec lesquels peut-être on a confondu les Saronides.

SARPEDON, fils de Jupiter et d'Europe, frère de Minos et de Rhadamante. Il disputa la couronne à Minos, fut vaincu, et forcé de sortir de l'île de Crète. Il alla fonder un petit royaume dans la Lycie; il s'étoit auparavant retiré dans la Carie, où il avoit bâti la ville de Milet. Evandre son fils lui succéda.

SARPEDON, fils et successeur d'Evandre, et suivant les poëtes, fils de Jupiter, combattit et mourut au siége de Troie. *Voyez* l'Iliade.

Il y eut un autre *Sarpedon*, homme querelleur, qui fut tué par Hercule à coups de flèches; et enfin un quatrième, qui régna sur la Thrace.

SARPEDONIA, surnom de Diane, qu'on adoroit sous ce nom dans la Cilicie, où elle avoit un temple et un oracle.

SARRA, premier nom que porta la ville de Tyr.

SARRACUM, nom d'un char fort et grossier destiné à transporter les fardeaux pesans.

SARRASINS, peuple fameux par ses conquêtes. Il paroît pour la première fois dans l'histoire, sur la fin du second siècle de l'ère chrétienne.

SARRASTES, peuple d'Italie.

SARRITOR, dieu des Romains; c'étoit une des divinités champêtres, qui présidoit à l'agriculture, en ce qui concernoit le soin de sarcler et d'arracher les mauvaises herbes qui naissoient dans les terres ensemencées.

SARSACHIM, nom d'une dignité qui signifioit le *prince des échansons*.

SARSURE, *Sarsura*, ville de l'Afrique propre, emportée par Jules César.

SARTA TECTA SERVARE. Il y avoit chez les Romains des ministres chargés de tenir les temples en bon état; c'est ce qu'on appeloit *Sarta tecta servare*.

SARTAGO, *Sartago*, nom que les Latins donnoient à un poêle.

SARUS, fleuve de l'Asie mineure, qui traversoit les vallées du mont Taurus, et puis les campagnes de la Cilicie.

SASANDA, place forte de l'Asie mineure dans la Carie.

SASPIRES, peuple d'Asie dans l'armée de Xerxès.

SASSABASAR, prince de Juda, à qui Cyrus fit remettre les

vaisseaux sacrés du temple que Nabuchodonosor avoit emportés à Babylone. La plupart des interprètes pensent que Sassabasar est le même que Zorobabel, et qu'il portoit le nom de Sassabasar chez les Babyloniens.

SASSULE, ville d'Italie, au pays des Tiburtins, prise par les Romains 351 ans avant J. C.

SATAN, *Satanas*, mot hébreu qui signifie ennemi, persécuteur, accusateur, que les Chrétiens regardent comme le chef des génies infernaux, qui nous portent sans cesse au mal.

SATICULE, *Saticula*, ville d'Italie dans le *Samnium;* Servius la place dans la Campanie; mais il paroît qu'il se trompe. Festus, Tite-Live et Cellarius, affirment positivement qu'elle étoit près de *Samnium*.

SATIS, ville de Macédoine, située sur la rive méridionale du lac Lychnidus.

SATOR, nom d'un dieu des laboureurs, invoqué dans le temps des semailles.

SATRAPE, gouverneur d'une province en Perse.

Les Philistins avoient aussi des satrapes qui vivoient comme des rois, et gouvernoient avec un pouvoir absolu.

SATRAPEII, nom que Polybe donne à un peuple qu'on croit avoir habité la *Satrapène*.

SATRAPÈNE, *Satrapène*, contrée d'Asie, abondante en toute sorte de biens. On présume que c'est le pays que Diodore de Sicile nomme *Silacène*, ou *Sitacène*.

SATRES, peuple de Thrace, situé sur de hautes montagnes, éternellement couvertes de neige, à laquelle ils doivent la conservation de leur liberté.

SATRICUM, ville d'Italie, au pays des Latins, dans le voisinage de Corioles.

SATTAGIDES, *Sattagidæ*, peuple d'Asie, compris dans la septième Satrapie des Perses.

SATUM, mesure creuse des Hébreux, pour les choses sèches: elle tenoit environ quatorze pintes, mesure de Paris.

SATURÆ PALUS, marais d'Italie dans le Latium. Cluvier croit que c'est le marais *Pomptin* d'aujourd'hui, dont le dessèchement a coûté la vie à tant d'ouvriers. Aussi Virgile lui donne-t-il l'épithète d'*atra*.

SATURNALES, *Saturnalia*, fête que les Romains célébroient en l'honneur de Saturne: elle commença, dit-on, du temps de Janus, qui survécut à Saturne, et le mit au nombre des dieux. Les saturnales étoient des jours de réjouissance qui se passoient en festins, où la puissance des maîtres sur leurs esclaves étoit suspendue.

SATURNALITIA, nom qu'on donnoit aux présens qui se faisoient pendant les saturnales.

SATURNIA COLONIA, ville d'Italie, dans le territoire de Caletra.

SATURNIA TELLUS, un des premiers noms qu'ait eu l'Italie, ordinairement employé par les poëtes.

SATURNIA URBS; les an-

ciennes histoires rapportent qu'il y avoit une ville nommée *Saturnia*, sur le mont Tarpeïen : Varron prétend qu'on en voyoit les vestiges de son temps.

SATURNIENS [vers], *Saturnius numerus*. Ces vers étoient les mêmes que les *Fescennins*, et ils tiroient ces deux noms de deux anciennes villes de Toscane.

SATURNIUS MONS, le mont de Saturne ; c'étoit l'un des monticules sur lesquels fut bâtie la ville de Rome, et qui fut depuis nommé le *Mont Capitolin*.

SATURNUS, *Saturne*, regardé comme le plus ancien des dieux ; c'étoit, suivant Diodore de Sicile, l'aîné des Titans, qui étant devenu roi dans les pays occidentaux, civilisa ses sujets encore sauvages, et porta sa gloire en différens lieux de la terre.

Tous les auteurs latins conviennent que Saturne régna en Italie après Janus, qui l'avoit reçu dans ses états, quand Jupiter l'eut détrôné. Il gouverna avec tant de sagesse et de bonheur, que le temps de son règne fut surnommé le *siècle d'or*. Des philosophes n'ont entendu par Saturne, que la planète qui porte son nom, et qui est la plus grande et la plus élevée de toutes.

En général on peignoit Saturne sous les traits d'un vieillard courbé, tenant une faux à la main, pour désigner qu'il présidoit à l'agriculture ; ou comme symbole du *Temps*, qu'on représente aussi avec une faux.

SATYRE, *Satyra*, poëme dans lequel on attaque directement le vice, ou quelque ridicule : elle n'eut pas toujours le même fonds ni la même forme ; elle éprouva beaucoup de vicissitudes à Rome et dans la Grèce. Horace et Juvénal fixèrent son genre d'une manière irrévocable ; et tous les modernes qui ont cultivé cette branche de littérature, ont marché sur leurs traces ; tels sont, Boileau chez les François, et Pope en Angleterre. Voyez *les Mém. de l'Ac. des Inscript. et Bell. Lett. t. 17.*

SATYRES, *Satyri*, dieux champêtres. Les anciens croyoient qu'ils habitoient dans les forêts ou sur les montagnes, et ils les représentoient comme de petits hommes velus, avec des cornes à la tête, des pieds de chèvre, et une queue derrière le dos. On prenoit indistinctement, les uns pour les autres, les satyres, les faunes, les silènes, avec cette différence, selon quelques-uns, que les silènes étoient les satyres les plus avancés en âge.

Saint Jérôme et plusieurs autres auteurs ont cru que les satyres étoient véritablement des hommes. Cependant il est vraisemblable que c'étoient de gros singes, ou peut-être des sauvages qui ressembloient à des singes : tel est le sentiment de Pline.

SATYRIQUES [jeux], *Ludi satyrici*, espèce de pièces bouffonnes qu'on jouoit à Rome, le matin avant la grande pièce, pour amuser le peuple. On avoit

emprunté des Grecs cette espèce de farces.

SATYRUS, nom qu'ont porté trois rois du Bosphore Cimmérien, dont le premier mourut la quatrième année de la XCVIᵉ. olympiade.

On rapporte, au sujet du troisième, un oracle assez frivole, mais qui avoit acquis de la créance dans le pays. Il avoit été dit à ce prince qu'il se défiât d'un petit rat, dont la morsure devoit lui ôter la vie. C'est pourquoi il n'avoit permis à aucun de ses esclaves ni de ses autres officiers de porter ce nom; et de plus, par la crainte qu'il avoit de cet animal même, tous ses gens étoient chargés, tant à la ville qu'à la campagne, de tuer autant de rats qu'ils en rencontreroient, et de boucher soigneusement avec du plâtre tous les trous où ils pourroient s'être réfugiés. Il croyoit avoir ainsi détourné l'augure de sa mort, lorsqu'il fut blessé dans sa dernière bataille, contre Eumelus, au muscle du bras. Sur quoi il faut observer que *mus*, en grec, signifie un rat et un muscle, et *musculus*, en latin, veut dire un petit rat et un muscle.

SAVÉ, vallée de Palestine, appelée aussi *la vallée du roi.*

SAUL, *Saulus*, premier nom de saint Paul.

SAUL, roi d'Idumée.

SAUL, un des fils de Siméon; il fut chef de la famille des Saülites.

SAUL, fils de Cis, de la tribu de Benjamin, fut le premier roi d'Israel; s'il faut en croire Josephe, il étoit si grand et doué de si belles qualités d'esprit et de cœur, qu'il pouvoit passer pour un homme extraordinaire. *Voy.* les Livres des Rois, et Josephe, de Antiq. Judaic.

SAULITES, *Saulitæ*, famille juive qui descendoit de Saül. *Voyez* Saül, fils de Siméon.

SAURIE, ville de Grèce dans l'Acarnanie.

SAUROMATES, *Sauromatæ*, nom que les Grecs donnoient aux peuples que les Latins appeloient ordinairement Sarmates. C'est un nom général pour désigner principalement la partie de la Scythie voisine du Tanaïs ou des Palus-Méotides.

SAUROMATIDES, *V.* Sauromates. Hippocrate rapporte que les filles sauromatides montoient à cheval, tiroient de l'arc et alloient à la guerre comme les hommes. Ce n'étoit qu'après avoir tué trois ennemis qu'elles avoient le droit de se marier.

SAUT, *Saltus*, un des cinq exercices qui composoient le pentathile. Celui qui sautoit le mieux et le plus loin obtenoit le prix.

SAVUS, fleuve de la Pannonie, nommé *Sabus* par Justin. C'est aujourd'hui la *Save* qui coupe l'une et l'autre Carniole d'occident en orient.

SAXONS, peuple germain placé par Ptolemée au midi de la Chersonèse cimbrique.

SC

SCABILLES, *Scabilli*, sorte d'instrument de musique dont il n'est guère possible aujourd'hui de déterminer la forme ni le véritable genre. Il rendoit des sons forts et harmonieux, dit Arnobe. On s'en servoit chez les Romains pour animer les danseurs et surtout les pantomimes.

SCÆA PORTA, une des portes de Troie, ainsi nommée parce qu'elle étoit à la gauche de cette ville, c'est-à-dire au couchant du côté de la mer où les Grecs attaquoient les Troïens.

SCALÆ GEMONIÆ, ou simplement *Gemoniæ*, et dans Pline *Gemonii gradus*. Les antiquaires ne s'accordent pas sur la signification de ces mots; les uns prétendent que c'étoit une espèce de fourches patibulaires, les autres un puits où l'on jetoit les corps des criminels exécutés à mort. *Voyez* Gemonies.

SCALARIA, nom que les Romains donnoient aux espaces qui séparoient les différens coins de l'amphithéâtre, et par lesquels on passoit pour aller prendre place sur les différens gradins, chacun selon son rang.

SCALDIS, fleuve de la Gaule belgique, selon Jul. César, Pline et l'itinéraire d'Antonin. Pline est le seul qui nomme ce fleuve *Tabuda*. Il prenoit sa source dans le pays des Véromandiens, et couloit chez les Nerviens et chez divers autres peuples.

Lorsqu'il s'approchoit de l'Océan, il se partageoit en divers bras; celui qui passoit à Bergues alloit se jeter dans la Meuse; les autres bras se rendoient à la mer.

Le *Scaldis* est aujourd'hui l'*Escaut*.

SCAMANDRE, *Scamander*, fleuve de l'Asie mineure dans la Troade; il prend sa source au mont Ida.

Les voyageurs anglois qui nous ont donné les ruines de Palmyre passèrent quinze jours, en 1752, à faire sur les lieux une carte de la plaine de Scamandre.

On assure que les filles de Phrygie, dès qu'elles étoient fiancées, alloient offrir leur virginité au Scamandre: ce qui probablement veut dire qu'elles alloient y prendre un bain.

SCAMANDRE, fils de Jupiter et de Doris; il avoit perdu la raison dans la célébration des mystères de la mère des dieux, et alla se jeter dans le fleuve dont nous venons de parler, et auquel il donna son nom.

SCAMANDRIUS. *Voyez* Astyanax.

SCAMMA, profondeur ou enceinte creusée dans les lieux des combats; il étoit défendu aux combattans d'en sortir.

SCANDÉE, ville de l'île de Cythère, située, selon Thucydide, sur le bord de la mer.

SCANTIA SYLVA, forêt d'Italie qu'on pourroit placer dans la Campanie.

Il y avoit des eaux qui por-

de Casaubon sur Athenée, avoit quelque chose de flexible et d'efféminée.

SCHOENABATES, nom donné chez les Grecs à des danseurs de corde, de *scoinos, funis* et *baino incedo*; ce sont les danseurs qu'on appeloit à Rome *funambules*, des mots *funis* et *ambulo*. Une chose remarquable, c'est que ni les mots *incedo, ambulo* ne répondent pas à notre mot françois danser ou sauter.

SCHOENUS, ville du Péloponèse dans l'Arcadie. Au bas de la montagne de Phalante, dit Pausanias, est une plaine, après laquelle on trouve la ville de Schoenus.

SCHOENUS, port de Grèce, au fond du golfe Saronique, à l'endroit où l'isthme de Corinthe est le plus étroit : c'est de là qu'on transportoit les vaisseaux d'une mer à l'autre.

SCHOLIASTE, écrivain qui commente, ou qui explique l'ouvrage d'un autre.

SCHORODOMAQUES, *Schorodomachi*, peuple imaginaire dont parle Lucien.

SCIADEPHORES, nom que les Athéniens donnèrent à des femmes étrangères qui demeuroient dans leur ville, parce qu'elles étoient obligées, à la fête des Panathenées, de porter des parasols pour garantir les femmes athéniennes du soleil ou de la pluie.

SCIADION, espèce de chapeau que portoient les Grecs, assez semblable à ceux que nous portons aujourd'hui.

Ce mot se prend aussi pour ce que nous appelons parasol.

SCIAMACHIE, *Sciamachia*, espèce d'exercice usité chez les anciens, qui consistoit dans des agitations de bras, pareilles à celles d'une personne qui se battoit contre son ombre. C'étoit un remède pour dissiper une sensation de lassitude, pour fortifier les jambes et renforcer tout le corps.

SCIAMANTIE, *Sciamantia*, ou *Sciomantie*, sorte de divination, qu'on appeloit aussi *psychomantie* : elle consistoit à évoquer les âmes des morts pour apprendre d'eux l'avenir.

SCIATHOS, île de la mer Égée.

SCIDRUS, ville d'Italie, qui n'étoit pas éloignée de Sybaris.

SCIERIES, *Scieria*, fête célébrée dans l'Arcadie en l'honneur de Bacchus, dont on portoit la statue sous un parasol.

SCILLUSTIS, île de la mer des Indes; Arien l'appelle *Cilluta*.

SCILONTE, ville du Péloponèse dans la Triphylie.

SCINIPHES, moucherons si petits, dit Origène, qu'ils sont presque imperceptibles à la vue; mais lorsqu'ils s'attachent au corps, ils causent une vive douleur. Un déluge de ces moucherons fut la troisième plaie dont furent atteints les Egyptiens.

SCIONE, ville que Pline met sur le golfe Thermaïque; elle fut bâtie par des Grecs, qui revenoient du siége de Troie.

SCIPIO EBURNEUS, nom que les Romains donnoient à un bâton, ou sceptre d'ivoire, que les consuls portoient pour marque de leur dignité. Sous la république, ce bâton n'étoit qu'une verge unie et sans ornement; sous les empereurs, il fut surmonté d'un aigle, et terminé par un buste qui représentoit l'empereur régnant.

SCIPION, *Scipio*, nom d'une famille romaine très-célèbre du temps de la république, et qui fournit un grand nombre d'excellens capitaines, entre autres les deux Scipions, surnommés, l'un, l'*Africain*, et l'autre, l'*Asiatique*. Cette famille étoit une branche de la famille *Cornélia*.

Au sujet de différens *Scipions*, voyez *Tite-Live*; et Rollin, *Hist. rom.*

SCIRADIUM, promontoire que Plutarque paroît placer sur la côte de l'Attique, près de Mégare.

SCIRES, *Sciri*, fête athénienne.

SCIRITES, nom d'une cohorte lacédémonienne : c'étoit un corps de réserve qui se tenoit aux côtés du roi; il marchoit, au premier signal, au secours de ceux qui étoient pressés par l'ennemi.

SCIRITIDE, *Sciritis*, contrée du Péloponèse dans la Laconie. Thucydide et Xénophon appellent ses habitans *Scirites*.

SCIRON [les rochers de], *Scironia-Saxa*, *Scironideæpetræ*, rochers de Grèce, au territoire de Mégare, entre la ville de ce nom, et l'isthme de Corinthe.

SCIRON [le chemin de], *Scironis via*, chemin de Grèce; il prit son nom de celui d'un commandant de Mégare, qui le fit aplanir pour la commodité des gens de pied. *Voyez* Pausanias, liv. 83.

SCIRON, fameux brigand, défait par Thésée, près des frontières de Mégare, et précipité du haut des rochers dans la mer.

SCIROPHORION, nom d'un mois chez les Athéniens.

SCIROS, bourg de Grèce, dans l'Attique, entre Athènes et Eleusis.

SCISSIS, ville d'Espagne, prise d'assaut par Cn. Corn. Scipion, l'an 218 avant l'ère chrétienne.

SCODRA, ville d'Illyrie, appelée *Scardon* par Strabon, à dix-sept mille pas de la mer.

SCODRUS, montagne d'Illyrie, la plus haute de cette contrée.

SCOLIN, nom que les Grecs donnoient à leurs chansons de table.

SCOLION, espèce d'épithalame que chantoient les convives couronnés de myrte et de lauriers; quelquefois ce n'étoit qu'un simple impromptu.

SCOLOPOIS, nom qui se trouve dans Hérodote; c'étoit apparemment un fleuve, car il le joint à *Gæson*, qui, selon Athénée, étoit un fleuve de Carie.

SCOLOTES, nom que les Scythes avoient pris de l'un de leurs rois.

SCOLUS, village de Grèce dans la Béotie; il étoit situé au pied du mont Cytheron, dans un quartier si rude, qu'il donna lieu à ce proverbe : *nec scolum ipse ibis, aliumve scqueris*, vous n'irez ni seul, ni en compagnie à Scolus.

SCORPION, *Scorpio*, sorte de fouet armé de pointes, dont Roboam menaça de frapper les Israélites, qui se plaignoient de la pesanteur de leur joug.

SCORTÉE, sorte de vêtement ainsi nommé, parce qu'il étoit fait de peau.

SCOTUSSE, ville de Macédoine, à trois cent trente-cinq mille pas de Dyrrachium, suivant Pline.

SCOTUSSE, ville de Grèce dans la Pélagie, contrée de la Thessalie. Elle ne subsistoit plus du temps de Pausanias, qui la nomme dans un endroit *Scotoesse*. Plutarque lit indifféremment, *Scotussée*, *Scotuse*, *Scotus*.

Alexandre, tyran de Phères, prit cette ville par composition, se moqua du traité, s'empara du théâtre où la plupart des habitans s'étoient assemblés, et les fit massacrer; quant à leurs femmes et à leurs enfans, il en fit des esclaves, qu'il vendit à prix d'argent.

SCRIBE, *Scriba*, nom fort commun dans l'écriture, où il a plusieurs significations; 1°. il signifie *secrétaire*, emploi très-considérable à la cour des rois de Juda; 2°. un commissaire d'armée qui fait la revue des troupes, qui en tient registre et qui en fait le dénombrement; 3°. scribe se prend sur-tout pour un homme habile, un docteur de la loi dont le ministère consistoit à écrire et à interpréter l'écriture.

SCRIBE, officier de justice chez les Romains; il exerçoit à peu près les mêmes fonctions que le greffier dans nos tribunaux; il tenoit le registre des lois, des ordonnances, des sentences, des actes, et en délivroit copie aux parties intéressées.

Les scribes changèrent de nom sous les empereurs; on les appela *Notarii*, parce qu'ils se servoient de notes abrégées au moyen desquelles ils écrivoient aussi vîte qu'ils parloient; c'est de là probablement que nous est venu le nom de *notaire*.

SCRIBLITA, sorte de gâteau des anciens, sur lequel l'antiquité ne nous a conservé aucun renseignement.

SCRIBONIA, nom de trois dames romaines, dont l'une étoit sœur de Scribonius Libon, et épouse d'Octavien, qui la répudia le jour même qu'elle accoucha de la fameuse Julie, à cause de la dureté de ses manières; l'autre étoit tante de Drusus Libon : Sénèque vante sa prudence. La troisième avoit épousé M. Crassus, et mourut, avec lui, sous Claude.

SCRIBONIUS [L.], un des prisonniers romains que fit Annibal à la bataille de Cannes, 216 ans avant l'ère chrétienne. Il fut un des treize députés à qui le vainqueur permit d'aller à

Rome demander qu'on les rachetât. Annibal avoit une si grande confiance dans leur bonne foi, qu'il n'en voulut d'autre garant que le serment qu'ils firent de revenir.

SCRIBONIUS CURION [C.], fut élevé au consulat avec C. Octavius, 76 ans avant J. C. Pendant son consulat, un tribun du peuple, Sicinius, eut avec lui de fréquentes prises, et comme ce tribun possédoit le talent de la plaisanterie, il tournoit très-bien en ridicule son adversaire, qui, malgré son élocution abondante, n'avoit aucun ordre dans ses discours, dont la mémoire étoit souvent infidèle, et le laissoit dans l'embarras. A ces défauts, il joignoit des gestes ridicules, il se balançoit sans cesse en parlant, ce qui donna lieu à une mauvaise plaisanterie de Sicinius. Les deux consuls ayant paru devant le peuple sur la tribune aux harangues, et M. Octavius, qui avoit la goutte, étant demeuré assis et enveloppé de linges avec des cataplasmes, Scribonius Curion parla seul au nom des deux. Lorsqu'il eut fini, le tribun, adressant la parole à M. Octavius, lui dit : « Jamais vous ne pourrez reconnoître les obligations que vous avez à votre collègue ; s'il ne s'étoit balancé à son ordinaire, les mouches vous auroient mangé. »

SCRIBONIUS CURION [C.], fils du précédent, hérita de ses pères d'un bien considérable, qu'il dissipa par son luxe et ses débauches jusqu'à s'endetter de soixante millions de sesternes (sept millions cinq cent mille livres). Comme il étoit plein d'esprit, et doué d'une grande éloquence, Jules César voulut l'attacher à son parti, et paya ses dettes : « Aussi, dit Pline, il n'avoit pour patrimoine que les troubles de l'état et la discorde des premiers citoyens ; » et Scribonius prouva par son exemple que les plus grands dons de la nature sont inutiles et même funestes à ceux qui n'y joignent pas la sagesse et la modération.

SCRINIUM, porte-feuille, coffre, armoire où l'on mettoit des papiers, que nous appelons aujourd'hui bureau.

SCRINIUM VESTIMENTORUM, garde-robe où l'on serroit les habits de l'empereur.

SCRIPTUM QUÆSTORIUM, charge de greffier; Horace en avoit acheté une, mais il ne s'en occupa guère; ce genre de travail n'étoit point compatible avec son goût pour la poésie.

SCRIPTURA, nom d'un tribut qu'on payoit chez les Romains pour les bois et les pâturages, et qu'on affermoit à celui qui en offroit le plus.

SCROBE, *ou* SCROBICULE, espèce de fosse que les Romains creusoient, pour y faire des sacrifices et des libations en l'honneur du dieu des enfers.

SCRUPULE, nom du plus petit des poids dont se servoient les anciens ; c'étoit, à Rome, la vingt-quatrième partie d'une once.

SCRUPOLE, nom d'un jeu de jeton, auquel s'amusoient les soldats, et que plusieurs critiques ont pris, mal à propos, pour le jeu des échecs.

SCRUTIN, *Scrutinium*, manière secrète de recueillir les suffrages. Chez les Romains, dans tous les Comices, les suffrages se donnèrent toujours à haute voix, jusqu'à l'an de Rome 614, qu'on introduisit l'usage du scrutin, et par suite de cette mesure, la vénalité des votes qui fut si funeste à la république.

SCULPTURE, *Sculptura*, art qui, par le moyen du dessin et de la matière solide, imite les objets palpables de la nature: son origine se perd dans l'obscurité des temps les plus reculés. Voyez les *Mém. de l'Accad. des Inscript. et Bell. Lett.*, *t. 6*.

SCULTENUA, fleuve d'Italie, dans la Ligurie, qui se rendoit dans le Pô.

SCUPI, ville de la haute Mœsie, dans la Daridanie. On lit *Scuppi* dans le code Théodosien.

SCURRA, parasite, bouffon, flatteur; il est souvent employé dans ce dernier sens chez les Latins.

Les parasites étoient aussi communément appelés *scurræ*, et l'on en distinguoit deux sortes à Rome, les uns qui s'attachoient à un seul hôte, et les autres à plusieurs, donnant toutefois la préférence à ceux dont la cuisine étoit la meilleure.

SCUTICA, nom d'une petite courroie de cuir, dont les maîtres d'école se servoient pour châtier leurs élèves; c'étoit une punition légère qui différoit de *flagellum*, en ce que le fouet étoit un châtiment ignominieux, employé contre les esclaves et les personnes condamnées par les triumvirs.

La *scutica* ne seroit-elle pas ce que nous appellions la férule?

SCUTULATA VESTIS, sorte d'habit dont, suivant Saumaise, la tissure représentoit comme des verges.

SCYLACE, petite ville de l'Asie mineure, colonie des Pélasges.

SCYLACEUS SINUS, golfe d'Italie, près duquel étoit située la ville de Scylacium.

SCYLACIUM, ville d'Italie, au pays des Bruttiens. Selon le Card. Baronius, elle tire son origine du voisinage de Scylla, écueil dont il est tant parlé dans l'histoire, et par les poëtes.

SCYLAX, célèbre mathématicien de la ville de Cariaudé, dans la Carie: il vivoit sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe. On lui attribue l'invention des tables géographiques.

Il y a eu trois Scylax, selon Gérard Vossius; l'un d'eux écrivit contre l'histoire de Polybe, et il ne faut point le confondre avec le mathématicien. Le Périple, qui porte le nom de Scylax, donné par Hœschelius, est encore d'un auteur plus récent que celui qui vivoit sous Darius.

SCYLLA, écueil que les géographes placent dans le détroit qui sépare l'Italie de la Sicile.

SCYLLA, fille de Nisus, roi de Mégare, fameuse par sa folle passion pour Minos, par la manière dont elle trahit et livra sa ville natale, et enfin par sa mort tragique. *Voyez* Ovide, métam., liv. 8.

SCYLLÉE, promontoire du Péloponèse, dans l'Argolide, selon quelques-uns : le périple de Scylax et Tite-Live le placent dans le territoire d'Hermione.

SCYNUS, un des officiers généraux d'Alexandre : il obtint, après la mort de ce prince, le gouvernement de la Susiane.

SCYPHUS, gobelet, ou vaisseau qui, dans l'origine, étoit de bois ou de verre, et dont on ne connoît pas bien la forme.

SCYROS, île de la mer Egée, située à l'orient de celle d'Eubée; c'est, suivant Pline, la dernière des Cyclades; elle est hérissée de montagnes, de pierres, de rochers; ses habitans étoient fort braves, et avoient Pallas pour protectrice : elle conserve son ancien nom.

SCYTHES, *Scythæ*, peuple qui habitoit la Scythie, pays qui, suivant Justin, s'avançoit vers l'orient; le Pont le bornoit d'un côté, et les monts Tiphéens de l'autre; il avoit à dos l'Asie et le fleuve du Phase.

Les Scythes occupent une grande place dans l'histoire ancienne. *Voyez* Ptolem., liv. 5 et 6; Strabon, pag. 33; Tac. Annal., liv. 2; Mém. de l'Acad. des Inscript. et Bell. Lett., t. 1.

SCYTOLE, *Scytola*, nom que les Lacédémoniens donnoient à une manière dont ils se servoient pour s'expliquer par lettres avec leurs généraux qui étoient à la tête des armées, ou avec les ambassadeurs qu'ils avoient dans les cours étrangères. *Voyez* Plutarq., t. 1, Roll., Hist. anc., t. 2.

SCYTOPOLIS, ville de Palestine, située sur le penchant d'une montagne, au bord d'une petite rivière qui tombe dans le Jourdain, à cinq lieues de Tibériade. Il est probable que cette ville fut dans l'origine habitée par les Scythes, qui lui donnèrent leur nom en échange de celui de Bethsan, qu'elle portoit, dit-on, auparavant.

SE

SEBA, fils de Bochri, de la tribu de Benjamin, homme séditieux, qui faillit à engager les Israélites dans une guerre civile.

SEBASIUS, un des surnoms les plus respectables de Jupiter. *Voyez* Sabasius.

SEBAT, *Sebet*, cinquième mois de l'année civile des Hébreux; il répondoit en partie à janvier, et en partie à février.

SEBENNITE, *ou* SEBENNYTE, Nome d'Egypte, situé entre les bras du Nil, appelés *Phamuthiaque* et *Atribitique* : près de leurs embouchures, Hérodote et Pline ne connoissent qu'un Nome Sebennyte : mais Ptolemée le divise en inférieur et en supérieur.

SEBENNITICUM, *ou* SEBENNYTICUM OSTIUM, une des sept embouchures du Nil.

SEBETHE, *Sebethis*, fleuve d'Italie, dans la Campanie; il arrosoit la ville de Naples.

SEBETHIDE, nymphe, fille du fleuve Sebethe.

SEBOIM, une des quatre villes de la Pentapole, qui furent consumées par le feu du ciel.

SECESPITE, sorte de couteaux de fer dont on se servoit dans les sacrifices pour égorger les victimes.

SECHRONA, ville de Palestine, dans la tribu de Juda.

SECRETUS, un des surnoms donnés à Jupiter, vraisemblablement pour montrer combien le secret est nécessaire à ceux qui règnent.

SECTEURS, *Sectores*, nom que les Romains donnoient à ceux qui, dans les ventes publiques, mettoient l'enchère, et y achetoient.

SÉCULAIRE [Poëme], *Carmen sæculare*, pièce de vers qui se chantoit aux jeux séculaires des Romains dans le temple de quelque dieu.

Le poëme séculaire d'Horace est le plus ancien et le plus complet qui nous reste sur les jeux séculaires; on le chanta dans le temple d'Apollon Palatin, l'an de Rome 737.

SÉCULAIRES [jeux], *Ludi sæculares*, fête solennelle que les Romains célébroient avec une grande pompe, vers les approches de la moisson, pendant trois jours et trois nuits consécutifs.

SECURI DII, dieux qui procurent la sûreté. Ces dieux ne sont connus que par une inscription : *diis securis*. *Voyez* Montfaucon. Aut., t. 1.

SÉCURITÉ, *Securitas*, nom d'une divinité; on la peignoit sous la forme d'une femme qui tenoit la main sur sa tête.

SECUTEURS, *Secutores*, nom d'une espèce de gladiateurs Romains; ils combattoient contre les Rétiaires, portant une épée et un bouclier pour se garantir des filets et des nœuds coulans, dont leurs antagonistes étoient armés : ils avoient aussi un casque sur la tête.

On donnoit aussi le nom de *Sécuteurs* aux gladiateurs qui prenoient la place de ceux qui étoient tués dans le combat : on tiroit au sort ce dangereux honneur.

On trouve dans les anciennes inscriptions, *Secutor Tribuni*, *Ducis*, *Cæsaris*, etc., c'étoient des officiers qui accompagnoient les tribuns et les généraux, semblables peut-être à nos aides de camp.

SEDADA, une des villes qui étoient à l'extrémité septentrionale de la Terre promise : il en est parlé dans les Nombres et dans Ezéchiel.

SEDECIAS, dernier roi de Juda, avant la captivité de Babylone.

SEGESTE, *Segesta*, ville de l'Istrie, que Pline donne aux Carniens; mais elle étoit détruite de son temps.

Strabon écrit *Segestica*, et la place dans la Pannonie, où les Romains avoient établi leurs magasins durant la guerre contre les Daces. On nomme à présent *Segeld* ou *Segestum*, le lieu qu'occupoit cette ville, dont il ne reste presque plus de traces.

SEGESTE, *Segesta*, ville de Sicile, que Ptolemée marque dans les terres, et à laquelle il donne un port, appelé *Segestanorum emporium;* au lieu de *Segestanorum;* Strabon écrit *Ægestorum:* autrefois la ville de Segeste s'appeloit *Egeste*.

SEGESTICA, *Segestica*, l'une des plus fortes et des plus riches villes d'Espagne.

SEGETIA, divinité champêtre, dont le nom dérivoit apparemment de *Seges;* Seia et Segetia présidoient aux moissons.

SEGIDA, d'autres disent *Segeda*, grande et puissante ville d'Espagne dans la Celtiberie.

SEGMENTA, plur. de *Segmentum*, signifie, dans Vitruve, des espèces de pavés en mosaïque de différentes formes et de diverses couleurs, arrangés ensemble avec symétrie.

SEGMENTUM, espèce de ruban que les femmes portoient sur l'épaule. Ce mot désigne aussi, dans Valère-Maxime, un bijou qui pendoit au cou.

SEISACHTEIES, *Seisachteia*, décharge d'un fardeau.

On appeloit aussi *Seisachteies* un sacrifice qui se faisoit publiquement à Athènes, en mémoire d'une loi de Solon, portant que toutes les dettes du pauvre seroient remises au bout d'un temps déterminé, ou que du moins l'intérêt en seroit considérablement diminué.

SEJUGES, chars tirés par six chevaux de front qui servoient aux triomphes.

SELA, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin.

SELASIE, *ou* SELLASIE, ville du Péloponèse dans la Laconie, sur le fleuve Œnonte.

SELEPITAINS, *Selepitani*, peuple d'Illyrie.

SELEUCÉENS, *Seleuceenses*, habitans de Séleucie dans la Mésopotamie.

SELEUCIE, *Seleucia*, ville d'Asie dans la Mésopotamie, aux confins de la Babylonie, à l'endroit où l'Euphrate se joignoit au Tigre. S'il faut en croire Tacite, elle avoit retenu les mœurs des Grecs, sans se laisser altérer par le voisinage des Barbares, et se gouvernoit comme une petite république.

SELEUCIE, *Seleucia*, grande ville située sur le fleuve Hedyphon : auparavant, dit Strabon, on la nommoit *Soloce*.

SELEUCIE, autre ville d'Asie, à l'entrée de la Syrie; elle parvint à un tel point de grandeur et de puissance que la fortune elle-même, dit Pausanias, sembloit l'avoir prise sous sa protection.

SELEUCIE, nom que le roi Seleucus donna à la ville de Gadara, située au-delà et à l'orient

de la mer de Tibériade. *Voyez* Gadara.

SELEUCUS, roi du Bosphore Cimmérien, succéda à Spartacus I[er]; il étoit probablement son fils.

SELEUCUS, surnommé *Nicator*, ou le vainqueur, étoit fils d'Antiochus, un des lieutenans-généraux de Philippe. Après la mort d'Alexandre, il obtint seulement le commandement d'un corps de cavalerie que Perdiccas quitta comme incompatible avec la place de chef du conseil; dans un nouveau partage, Seleucus eut la Babylonie.

SELGE, *Selga*, ville de l'Asie mineure, dans la Pisidie, située au milieu des montagnes, selon les cartes de Danville.

SELINONTE, *Selinus*, fleuve du Péloponèse, dans l'Elide.

Il y avoit un autre fleuve du même nom dans le Péloponèse; il traversoit la ville d'Egium en Achaïe.

SELINONTE, *Selinus*, fleuve de l'Asie mineure, dans l'Ionie; il couloit près du temple de Diane, à Ephèse.

SELINONTE, *Selinus*, fleuve de Sicile, qui baignoit le territoire des Hybléens, surnommés *Mégaréens*.

SELINONTE, *Selinus*, ville de Sicile sur la côte méridionale de cette île, à l'embouchure du fleuve du même nom; elle dut sa fondation aux Syracusains, selon Thucydide, et aux Mégaréens, selon Strabon.

SELINONTE, *Selinus*, ville de l'Asie mineure dans la Cilicie; elle étoit située à l'embouchure du fleuve du même nom.

SELIQUASTRE, *Seliquastrum*, espèce de siége, destiné, à ce que l'on croit, pour les femmes; il étoit fort simple.

SELLISTERNES, festins des déesses.

SELONIUM, lieu d'Italie dans le territoire de Lanuvium; peut-être faut-il lire *Solonium*.

SEMBELLE, *Sembella*, pièce de monnoie romaine, qui valoit la vingtième partie du denier.

SEMEIAS, un des prophètes.

SEMELÉ, fille de Cadmus, fameuse dans la fable par la passion qu'elle avoit inspirée à Jupiter.

SEMICINCTION, espèce de tablier que mettoient les ouvriers, plus ou moins grossier, selon la nature de leurs ouvrages.

SEMINARIUM SENATUS, pépinière du sénat; c'est ainsi qu'on appeloit à Rome l'ordre des chevaliers, d'où l'on tiroit principalement les sénateurs.

SÉMIRAMIS, reine des Assyriens, l'une des souveraines les plus illustres, ou du moins les plus fameuses de l'antiquité par ses victoires, ses monumens; elle ternit sa gloire par une honteuse passion pour son fils Ninyas qui, pour l'en punir, lui ôta la couronne et la vie. Elle avoit succédé à Ninus son époux.

SEMIS, pièce de monnoie romaine de la valeur de six onces.

SEMNONES, peuple germain,

qui, suivant Tacite, prétendoit être le plus ancien et le plus noble des Suèves; ils habitoient, entr'autres pays, la marche de Brandebourg aux environs de Francfort-sur-l'Oder, la Lusace et une partie de la Silésie.

SEMON, dieu de la bonne foi. *Voyez* Fidius.

SEMONES [les dieux], *dii semones;* c'est ainsi qu'on appeloit, chez les Romains, des dieux fort inférieurs aux dieux célestes; ils tenoient comme le milieu entre les dieux du ciel et ceux de la terre, et faisoient leur séjour dans les airs.

SENACULE, *Senaculum,* lieu où se tenoit le sénat de Rome.

L'empereur Héliogabale fit construire une grande salle pour l'assemblée des dames, appelée *Senaculum matronarum.*

SÉNAT [le] ROMAIN, *Senatus Romanus,* que Cicéron, dans son oraison pour T. An. Milon, définit si bien : « Un temple de sainteté, de majesté, de sagesse, la tête de la république, l'autel des nations alliées de Rome, l'espoir et le refuge de tous les autres peuples. » *Templum sanctitatis, amplitudinis, mentis, consiliique publici Romani, caput orbis, ara sociorum, portusque omnium gentium.* Telle est la belle définition que nous donne cet orateur du sénat romain; telle est l'idée que l'on doit s'en former.

Tel étoit en effet ce corps respectable dans son institution et dans les beaux jours de la république.

Nous allons indiquer quels furent son origine, sa constitution, sa juridiction, sa puissance, les lieux où il s'assembloit, le temps et la durée de ses assemblées.

Les citoyens qui composoient le sénat romain, se nommoient *sénateurs. V.* Sénateur romain.

Les délibérations ou les décrets qu'ils rendoient, s'appeloient *sénatus-consultes. Voyez* Sénatus-consulte.

I. Le sénat comprenoit la noblesse et le sacerdoce. Il comprenoit la noblesse, et c'est pour cela que Tacite l'appelle *seminarium omnium dignitatum,* quoique la plupart des questeurs et des tribuns, qui y étoient admit à raison de la magistrature qu'ils avoient exercée, fussent souvens tirés des familles plébéiennes.

Le sénat comprenoit aussi le sacerdoce, c'est-à-dire, que quoique les ministres de la religion ne fussent pas nécessairement membres de ce corps, à l'exception du *flamen dialis,* les sénateurs pouvoient devenir pontifes, augures et flamines; comme ceux-ci, lorsqu'ils n'étoient pas membres du sénat, pouvoient le devenir. Ils ajoutoient, en ce cas, le titre de sénateurs à leurs autres titres.

L'opinion commune est que, sous les rois de Rome, l'élection et le choix de tous les sénateurs dépendoient uniquement de la volonté du prince, sans que le peuple eût droit d'y prendre part directement ou indirectement; que les consuls, qui succédèrent au pouvoir des rois, eurent la

pour des affaires de peu de conséquence, fut observé dans la suite lors des affaires les plus sérieuses et les plus importantes. Le sénat acquit donc ainsi une juridiction particulière, et la connoissance de quelques matières, à l'exclusion du peuple, quoique le pouvoir absolu de ce dernier s'étendît sur tout, suivant les lois et la constitution du gouvernement. Ainsi, par exemple :

1°. Le sénat prit pour lui l'inspection et la surintendance de la religion, de sorte qu'on ne pouvoit admettre quelque nouvelle divinité, ni lui ériger d'autel, ni consulter les livres sibyllins, sans l'ordre exprès du sénat.

2°. L'une des prérogatives de ce corps fut de fixer le nombre et la condition des provinces étrangères qui, tous les ans, étoient assignées aux magistrats. C'étoit à lui de déclarer quelles de ces provinces étoient les consulaires, et quelles étoient les prétoriennes.

3°. Le sénat avoit entre ses mains la distribution du trésor public. Il ordonnoit toutes les dépenses du gouvernement. Il assignoit les appointemens des généraux, déterminoit le nombre de leurs lieutenans, de leurs troupes, des fournitures, des munitions et des vêtemens de l'armée. Il pouvoit, à sa volonté, confirmer ou casser les ordonnances des généraux, et prendre au trésor l'argent nécessaire pour les triomphes qu'il avoit accordés. En un mot, le sénat avoit l'autorité dans toutes les affaires militaires.

4°. Il nommoit les ambassadeurs que Rome envoyoit, et fournissoit les secours nécessaires aux peuples indigens. Il ordonnoit la manière dont on devoit recevoir et renvoyer les ministres étrangers, et rédigeoit ce qu'on devoit leur dire ou leur répondre, de sorte que, pendant l'absence des consuls, la république parut toujours gouvernée par le sénat. Il pouvoit, au bout de l'an, prolonger le commandement aux consuls, ou le donner à d'autres.

Ti. Sempronius Gracchus, voulant diminuer l'autorité du sénat, fit passer une loi d'après laquelle, dans la suite, cette compagnie ne pouvoit permettre que personne gouvernât plus d'un an une province consulaire. Mais il semble que les règlemens de Gracchus augmentèrent plutôt qu'ils ne diminuèrent l'autorité du sénat, puisque, par la loi *Sempronia* dont parle Cicéron, il avoit été statué que le gouvernement des provinces seroit toujours donné annuellement par le sénat.

5°. Il avoit le droit d'ordonner des prières publiques, des actions de grâces aux dieux pour les victoires obtenues, ainsi que le droit de conférer l'honneur de l'ovation ou du triomphe, avec le titre d'*imperator* aux généraux victorieux.

6°. Une de ses affaires et un de ses soins étoit d'examiner les délits publics, de rechercher les félonies ou les trahisons, tant à Rome que dans les autres parties de

l'Italie ; de juger les contestations entre les alliés et les villes dépendantes. Cependant, quand il s'agissoit de juger des crimes capitaux, le sénat ne se croyoit pas le seul juge. En effet, lors du sacrilége de P. Clodius, quand les mystères de la bonne déesse furent profanés, les consuls demandèrent l'adjonction du peuple pour décider de cette affaire; et il fut déterminé par un sénatus-consulte, que P. Clodius ne pouvoit être jugé que par les tribus assemblées.

7°. Le sénat exerçoit non-seulement le pouvoir d'interpréter les lois, mais encore de les abroger, et de dispenser les citoyens de les suivre.

8°. Dans le cas des dissensions civiles, des tumultes dangereux de l'intérieur de Rome, et dans toutes les affaires importantes, le sénat pouvoit accorder aux consuls un pouvoir illimité pour le gouvernement de la république, par cette formule, que Jules César appelle la dernière ressource de l'état, *que les consuls eussent soin qu'il n'arrivât aucun dommage à la république*. Ces paroles donnoient une telle autorité aux consuls, qu'ils étoient en droit de lever des troupes comme bon leur sembleroit, de faire la guerre, et de forcer les sénateurs et le peuple; ce qu'ils ne pouvoient pas exécuter, au rapport de Salluste, sans la formule expresse dont nous venons de parler.

9°. Le sénat étoit le maître de proroger ou de renvoyer les assemblées du peuple, d'accorder le titre de roi à quelque prince, ou à ceux qu'il lui plaisoit de favoriser. C'étoit à ce corps de déférer les actions de grâces ou les éloges à ceux qui les avoient mérités, le pardon et la récompense aux ennemis, ou à ceux qui avoient découvert quelque trahison. Il avoit le droit de déclarer quelqu'un ennemi de la patrie, et de prescrire un changement général d'habits, dans le cas de quelque danger ou de quelque malheur pressant.

Tels étoient les principaux chefs dans lesquels le sénat avoit constamment exercé une juridiction particulière, à l'exception du peuple. Ce n'étoit pas en conséquence de quelque loi expresse, mais en se conformant aux coutumes et aux anciens usages qui avoient eu lieu dès les premiers temps; et comme on éprouvoit, par une longue expérience, que c'étoit la manière la plus utile de régler les affaires publiques, et la plus convenable pour maintenir la tranquillité et le bonheur des citoyens, cette juridiction fut, du consentement tacite du peuple, laissée entre les mains du sénat, bien plus comme une chose de convenance que de droit. Ainsi, dans l'objet du bien public, cet usage fut plutôt approuvé et toléré qu'il ne fut accordé.

Mais, toutes les fois qu'un tribun entreprenant, ou que quelque magistrat factieux, mécontent de n'être pas parvenu, selon l'usage, aux dignités de la république, se déterminoit à recourir

à l'autorité du peuple, pour obtenir quelque distinction particulière, dans ce cas, la multitude excitée par les intrigues et l'artifice de ces hommes turbulens, qui se déclaroient leurs chefs, cherchoit à reprendre les différentes parties de cette juridiction dont nous avons parlé, et qui avoit toujours été administrée par le sénat. Depuis que cette méthode avoit été employée avec succès dans quelques cas, elle devint insensiblement le recours de tous ceux qui, pour satisfaire leur ambition, affectoient un caractère de popularité. Elle fut à la fin portée si loin, que le sénat fut dépouillé de tout son pouvoir et de toute l'influence qu'il avoit dans les affaires publiques.

III. Passons à la convocation et aux lieux d'assemblées du sénat.

Ce corps étoit toujours convoqué par le dictateur, lorsqu'on en créoit un dans quelque conjoncture critique. Mais, dans tous les autres cas, le droit de convoquer le sénat appartenoit aux consuls, suprêmes magistrats de la république. En leur absence, ce droit étoit dévolu, selon les lois, aux magistrats subordonnés, tels que les préteurs et les tribuns. Il est vrai que ces derniers se croyoient fondés à convoquer le sénat, dans quelque temps que ce fût, et lorsque les intérêts du peuple le requéroient. Mais, malgré cette prétention, par respect pour l'autorité consulaire, on ne convoqua jamais de cette manière le sénat, que lorsque les consuls étoient absens; à moins que ce ne fût dans des affaires d'importance, et dans des cas imprévus, où il falloit prendre une prompte détermination. Enfin, lorsque les premiers décemvirs ou les triumvirs furent établis pour gouverner la république, ce n'étoit qu'à eux qu'il appartenoit de convoquer le sénat, comme le rapporte Aulu-Gelle, d'après Varron.

Dans les premiers temps de Rome, lorsque l'enceinte de la ville étoit peu considérable, les sénateurs étoient appelés personnellement par un appariteur, ou par un courrier, quelquefois par un crieur public, quand les affaires exigeoient une expédition immédiate. Mais, dans les temps postérieurs, on les convoquoit d'ordinaire par le moyen d'un édit qui assignoit le temps et le lieu de l'assemblée, et que l'on publioit quelques jours auparavant, afin que la connoissance et la notoriété en fussent publiques. Ces édits n'avoient communément lieu que pour ceux qui résidoient à Rome, ou qui en étoient peu éloignés. Cependant, quand il s'agissoit de traiter quelque affaire extraordinaire, il paroît qu'ils étoient aussi publiés dans les autres villes d'Italie. Si quelque sénateur refusoit ou négligeoit d'obéir à l'appel, le consul l'obligeoit de donner des sûretés pour le paiement d'une certaine somme, au cas que les raisons de son absence ne fussent point reçues. Mais, dès que les sénateurs étoient parvenus à l'âge de soixante ans, ils n'étoient plus

assujettis à cette peine, et ils n'étoient plus obligés de se rendre dans les assemblées, que lorsqu'ils le vouloient bien.

Dans les anciens temps, au rapport de Valérius, les sénateurs étoient si occupés du bien public, que sans attendre un édit, ils étoient dans l'habitude de se rassembler d'eux-mêmes sous un certain portique, près du palais du sénat, d'où ils pouvoient s'y rendre promptement, dès que le consul étoit arrivé. Ils croyoient à peine digne d'éloge leur attention à s'acquitter des devoirs de leur état et de leurs obligations envers la patrie, si ce n'étoit volontairement et de leur propre gré, et s'ils attendoient le commandement d'autrui, ou l'intimation qui leur en seroit faite; mais, où s'assembloient-ils?

Les premiers Romains, pleins de religion et de vertu, avoient coutume d'assembler le sénat dans un lieu sacré, dédié aux auspices, afin que la présence de la Divinité servît à faire rentrer en eux-mêmes ceux qui songeroient à s'écarter des règles de la probité. Romulus le convoquoit hors de la ville dans le temple de Vulcain, et Tullus Hostilius dans la curie Hostilie. Nous lisons dans les anciens auteurs, qu'après l'expulsion des rois, le sénat s'assembloit tantôt dans les temples de Jupiter, d'Appolon, de Mars, de Bellone, de Castor, de la Concorde, de la Vertu, de la Fidélité, tantôt dans les curies Hostilie et Pompeïa, dans lesquelles les augures avoient fait bâtir des temples pour cet effet. Tous ces temples formoient les lieux d'assemblées du sénat.

Il y avoit des temps marqués pour assembler le sénat, savoir: les calendes, les nones et les ides, excepté les jours des comices, pendant lesquels on traitoit avec le peuple. Dans ces jours-là, la loi Papia défendoit d'assembler le sénat, afin que les sénateurs ne fussent point distraits dans leurs suffrages; mais, suivant la loi Gabinia, les sénateurs devoient s'assembler pendant tout le mois de février, pour répondre aux gouverneurs de provinces, et recevoir les ambassadeurs.

Lorsque le sénat s'assembloit dans les jours fixes, marqués ci-dessus, on l'appeloit le vrai sénat. Lorsqu'il s'assembloit hors de ce temps-là et extraordinairement, pour traiter de quelque affaire de conséquence et inopinée, on le nommoit sénat convoqué, et il l'étoit alors par le premier magistrat. De là, cette distinction de sénat ordinaire et de sénat convoqué, dont il est parlé dans quelques auteurs.

Le sénat, selon l'usage, s'assembloit toujours le premier de janvier, pour l'inauguration des nouveaux consuls, qui prenoient alors possession de leurs charges. Il s'assembloit aussi quelques autres jours du même mois, selon les anciens auteurs, et il n'y avoit d'exceptés qu'un ou deux jours de ce mois, jusqu'au quinzième. La dernière partie de janvier étoit probablement destinée pour les assemblées du peuple. Le mois

de février étoit réservé tout entier, par l'ancien usage, au sénat, pour donner audience aux ambassadeurs étrangers. Mais, dans tous ces mois généralement, il y avoit trois jours qui paroissent avoir été destinés d'une façon plus particulière aux assemblées du sénat. Ces trois jours étoient les calendes, les nones et les ides; c'est ce qu'on préjuge des fréquentes assemblées, tenues dans ces jours, et qui sont rapportées dans l'histoire. Mais, dans la suite des temps, Auguste ordonna, par une loi, que le sénat ne pût régulièrement s'assembler que deux jours du mois, les calendes et les ides.

On n'assembloit que très-rarement le sénat pendant les fêtes publiques, destinées à des jeux et consacrées aux pompes de la religion, telles que les saturnales, que l'on célébroit dans le mois de décembre, et qui duroient plusieurs jours consécutifs. Cicéron, lorsqu'il rapporte les disputes élevées dans le sénat, en présence de deux cents sénateurs, appelle l'assemblée tenue dans cette occasion, une assemblée plus nombreuse qu'il n'auroit cru qu'elle dût l'être, lorsque les jours saints étoient déjà commencés.

Le sénat, dans ces jours d'assemblée, ne mettoit sur le tapis aucune affaire, avant le jour, et ne la terminoit point après le coucher du soleil. Toute affaire, proposée et conclue avant ou après ce temps, étoit nulle et sujette à cassation; et celui qui l'avoit proposée, étoit soumis à la censure: de sorte que ce fut une règle stable, qu'on ne proposât aucune affaire dans le sénat après la quatrième heure de l'après-dîner; ce qui fait que Cicéron censure certains décrets prononcés par M. Antoine dans son consulat, comme rendus trop avant dans la nuit, et qui, pour cette raison, n'avoient nulle autorité.

On voit cependant un exemple d'une assemblée du sénat, tenue à minuit, l'an de Rome 290, à cause de l'arrivée d'un exprès, envoyé par l'un des consuls, pour informer le sénat qu'il se trouvoit assiégé par les Eques et les Volsques, dont les forces étoient supérieures, et qu'il risquoit de périr avec toute son armée, si on ne lui envoyoit un prompt secours; ce qui lui fut accordé tout de suite par un décret. C'est Denys d'Halicarnasse qui le raconte.

Le sénat étant assemblé, le lecteur sera bien aise de savoir la méthode que cette compagnie observoit dans ses délibérations.

Il faut d'abord se représenter qu'à la tête du sénat étoient placés le dictateur et les consuls dans des siéges distingués, élevés, ainsi qu'on le croit, de quelques degrés au-dessus des autres bancs. Par égard pour la dignité de ces premiers magistrats, lorsqu'ils entroient dans la curie, tous les sénateurs étoient dans l'usage de se lever de leurs siéges. Un préteur ayant manqué à ce devoir, un jour que le consul M. Scaurus passoit près de lui, ce suprême magistrat le punit d'avoir mé-

prisé sa dignité, et ordonna qu'on ne plaideroit plus à son tribunal.

Manuce croit que les magistrats inférieurs étoient placés à côté les uns des autres, au-dessous des siéges des consuls, chacun suivant leur rang, les préteurs, les censeurs, les édiles, les tribuns et les questeurs. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les sénateurs sur leurs siéges gardoient entr'eux un ordre de préséance, pris de la dignité de la magistrature qu'ils avoient auparavant remplie. Lorsque Cicéron en parle, il indique cet ordre. C'étoit aussi celui que gardoient les magistrats en se plaçant, et lorsqu'il s'agissoit de proposer leur opinion, chacun dans leur rang et à leur tour.

Quelques savans conjecturent que les édiles, les tribuns et les questeurs, étoient assis sur des bancs séparés; avec cette différence, que ceux des magistrats curules étoient un peu plus élevés que ceux des autres. Il semble que Juvénal indique cette différence dans une de ses satires, lorsqu'il parle de celui qui veut faire voir qu'il a une dignité curule. Les bancs étoient, en quelque sorte, semblables à nos petites chaises sans dossier. Suétone, dans la vie de Claude, dit que quand cet empereur avoit quelque grande affaire à proposer au sénat, il s'asseyoit sur un banc des tribuns, placé entre les chaires curules des deux consuls; mais il falloit aussi qu'il y eût d'autres bancs longs, de manière que plusieurs sénateurs pouvoient s'y placer: car Cicéron, dans une de ses lettres, rapporte que Cn. Pompée appeloit les décisions du sénat, *le jugement des longs bancs*, pour distinguer ce corps des tribunaux particuliers de justice.

Indépendamment de la diversité des bancs, et des places assignées à chaque ordre de sénateurs, l'un des membres de cette auguste compagnie étoit toujours distingué des autres par le titre de prince du sénat. Cette distinction, qui avoit commencé sous les rois, eut lieu dans tous les temps de la république. On voulut conserver cette première forme, établie par le fondateur de Rome, qui s'étoit réservé en propre le choix et la nomination du principal sénateur, lequel, en son absence et en celle des rois, devoit présider dans cette assemblée. Le titre de prince du sénat étoit dans les règles, et par voie de conséquence, donné à celui dont le nom étoit placé le premier dans la liste de ce corps; toutes les fois que les censeurs la renouveloient.

On eut attention de donner toujours ce titre à un sénateur consulaire, qui avoit été revêtu de la dignité de censeur. On choisissoit l'un de ceux que sa probité et sa sagesse rendoient recommandable. Le titre de prince du sénat étoit tellement respecté, que le sénateur qui l'avoit porté, étoit appelé de ce nom par préférence à celui de quelque autre dignité que ce fût, dont il se seroit trouvé revêtu.

Il n'y avoit cependant aucun droit lucratif attaché à ce titre, et il ne donnoit d'autre avantage, qu'une autorité qui sembloit naturellement annoncer un mérite supérieur dans la personne de ceux qui en étoient honorés.

Le sénat étant assemblé, les consuls ou les magistrats qui en avoient fait la convocation par leur autorité, prenoient avant tout les auspices; et, après avoir rempli les devoirs ordinaires de la religion par des sacrifices et des prières, ils étoient dans l'usage de déclarer le motif de la convocation de cette assemblée, et de proposer les matières de délibérations de ce jour. Par préférence à tout, on expédioit d'abord, et sans délai, les affaires de la religion, et qui concernoient le culte des dieux. Lorsque le consul avoit soumis à l'examen quelque point, on le discutoit: s'il étoit question de rendre un décret, il disoit son opinion à cet égard, et parloit aussi long-temps qu'il le vouloit: il demandoit ensuite les opinions des autres sénateurs, en les appelant par leurs noms, et suivant l'ordre dans lequel ils étoient placés: il commençoit par les sénateurs consulaires, et continuoit par les sénateurs prétoriens.

Originairement on étoit dans l'usage d'interroger le prince du sénat le premier: mais bientôt on ne se conduisit plus ainsi, et cette politesse fut accordée à quelque vieux sénateur consulaire, distingué par ses vertus, jusqu'aux derniers temps de la république, que s'introduisit la coutume fixe de donner cette marque de respect à ses parens, à ses amis particuliers, ou à ceux que l'on croyoit vraisemblablement d'un avis conforme à ses propres vues et à ses sentimens sur la question proposée.

Quelque ordre que les consuls observassent, en demandant les opinions, le premier de janvier, ils le gardoient pendant tout le reste de l'année. Jules César, à la vérité, se mit au-dessus de cette règle, et en changea l'usage; car, quoiqu'il eût, au commencement de son consulat, interrogé M. Crassus le premier, cependant ayant marié sa fille à Cn. Pompée, dans le cours de cette magistrature, il donna cette marque de prééminence à son gendre; politesse dont il fit ensuite excuse au sénat.

Cet honneur d'être interrogé d'une manière extraordinaire, et par préférence à tous les autres sénateurs du même rang, quoique d'âge plus avancé et de noblesse plus ancienne, paroît ne s'être étendu qu'à quatre ou cinq personnages consulaires; tous les autres sénateurs étoient interrogés suivant l'ancienneté de leur âge: cette méthode étoit généralement observée, pendant l'année, jusqu'à l'élection des consuls suivans, qui se faisoit d'ordinaire vers le mois d'août. De ce moment, jusqu'au premier janvier, en conséquence d'un usage constamment suivi, on demandoit aux consuls désignés

leurs avis, avant que de le demander aux autres sénateurs.

Comme ils devoient parler chacun suivant leur rang, il n'étoit permis à personne de le faire avant son tour, à l'exception des magistrats qui semblent avoir eu le droit de parler dans toutes les occasions, et toutes les fois qu'ils le croyoient nécessaire. C'est pour cette raison, sans doute, qu'ils n'étoient pas interrogés en particulier par le consul. Cicéron dit, à la vérité, que dans certaines occasions il fut interrogé le premier de tous les sénateurs privés; ce qui veut dire que quelqu'un des magistrats avoit été interrogé avant lui; mais alors ils l'étoient par le tribun du peuple qui avoit convoqué l'assemblée, et qui donnoit naturellement cette préférence aux magistrats supérieurs qui étoient présens : mais on ne trouve point qu'un consul interrogeât d'abord quelque autre qu'un sénateur consulaire, ou les consuls désignés.

Quoique chaque sénateur fût obligé de dire son avis, lorsque le consul le lui demandoit, il n'étoit cependant pas restreint à la seule question qui se discutoit alors. Il pouvoit passer à quelque autre matière, la traiter aussi longuement qu'il vouloit; et quoiqu'il pût dire librement son avis, lorsque c'étoit son tour, le sénat ne s'occupoit point à le réfuter, et ne traitoit pas cette question épisodique, à moins que quelqu'un des magistrats ne la proposât dans la même assemblée : ils avoient seuls le privilége de demander qu'on opinât sur quelque question, ainsi que le droit de renvoyer celle qui se traitoit. Toutes les fois qu'un sénateur donnoit son avis, il se levoit de son siége, et demeuroit debout, juqu'à ce qu'il eût achevé de parler; mais quand il ne faisoit que se ranger à l'avis des autres, il demeuroit à sa place.

Les magistrats, dans la même séance, avoient la liberté de proposer des avis différens, et de traiter différentes questions dans le sénat. Si par hasard on vouloit remettre sur le tapis quelque affaire d'importance, et que les consuls eussent négligé de la proposer, ou qu'ils fussent éloignés de le faire, l'usage étoit que le sénat, par certaine acclamation qui, quelquefois, devenoit générale, excitoit à la proposer, et lorsqu'ils refusoient de le faire, les autres magistrats avoient ce droit, même malgré eux.

Si quelque opinion, proposée à l'assemblée du sénat, renfermoit différens chefs, dont les uns pouvoient être approuvés, et les autres rejetés, c'étoit encore l'usage de demander qu'elle fût divisée, quelquefois d'un accord unanime, et par un cri général de l'assemblée, exprimé par ces mots, *divide*, *divide*; ou si dans la discussion des affaires il y avoit eu différens avis, si chacun de ces avis avoit été appuyé par un nombre considérable de sénateurs, le consul, sur la fin, étoit dans l'usage de

les rappeler tous, pour que le sénat traitât séparément chacune de ces opinions. Mais, en même temps, ce magistrat, préféroit, selon qu'il lui paroissoit convenable, l'opinion la plus favorable à la sienne : il supprimoit alors, ou passoit sous silence celle qu'il désapprouvoit; dans le cas, toutefois, où il ne paroissoit ni difficulté, ni opposition, on rendoit le décret sans demander, et sans donner les avis à cet égard.

Lorsqu'une question avoit été décidée par le scrutin, on séparoit les parties opposées, dans les différens côtés de la curie ou lieu d'assemblée; ce que le consul ou magistrat qui présidoit en son absence, faisoit de cette manière: *que ceux qui sont de tel avis, passent de ce côté; et que ceux qui pensent différemment, passent de celui-ci.* L'avis que le plus grand nombre de sénateurs approuvoit, s'exprimoit dans un décret qui d'ordinaire étoit conçu dans les termes dictés par le premier de ceux qui avoient traité la question, ou par le principal orateur en faveur de cette opinion; lequel, après avoir dit tout ce qu'il croyoit propre à la rendre agréable au sénat, terminoit son discours dans la forme du décret qu'il vouloit obtenir. Ce décret qu'on nommoit *sénatus-consulte*, étoit toujours souscrit par un nombre considérable de sénateurs, en témoignage de leur approbation particulière.

La république ayant été opprimée par Jules César; celui-ci formoit tout seul les sénatus-consultes, et les souscrivoit du nom des premiers sénateurs qui lui venoient dans l'esprit. Le sénat se vit alors sans fonctions, sans crédit et sans gloire. Ensuite, sous le règne des empereurs, ce même sénat, autrefois si respectable, tomba dans la servitude la plus basse : il porta l'adulation jusqu'à encenser les folies de Caligula, et jusqu'à décerner des honneurs excessifs à Pallas, affranchi de Claude. Pline le jeune, parlant de l'état de ce corps immédiatement avant le règne de Trajan, avoue qu'il étoit toujours muet, parce qu'on ne pouvoit y dire sans péril ce qu'on pensoit, et sans infamie ce qu'on ne pensoit pas.

Ce portrait est bien différent de celui qu'avoit fait long-temps auparavant du sénat de Rome, le célèbre orateur Cinéas, lorsqu'à son retour de cette ville où l'avoit envoyé le roi Pyrrhus, il dit à ce prince que *le sénat lui avoit paru une assemblée de plusieurs rois.*

SÉNAT DE LACÉDÉMONE. *Voyez* Lacédémone.

SÉNAT DE CARTHAGE. *Voyez* Carthage.

SENATEUR ROMAIN, *Senator romanus*, membre du sénat de Rome, c'est-à-dire, de ce corps auguste, qui étoit l'appui, le défenseur et le conservateur perpétuel de la république.

On doit être avide de savoir quel étoit le nombre des membres d'un corps qui tenoit dans ses

ses mains les rênes d'un si puissant empire, qui régloit toutes les affaires avec les étrangers, et qui, dans son lustre, présidoit à toute la terre. On demande à quel âge on pouvoit devenir sénateur, quelle quantité de biens il falloit avoir aux termes de la loi, quels étoient les devoirs des sénateurs, les honneurs de leur charge, et leurs priviléges. Nous allons essayer de satisfaire à toutes ces questions curieuses.

I. L'opinion générale est que le nombre des sénateurs fut borné à trois cents, depuis le temps des rois jusqu'à celui des Gracchus; mais on ne doit pas prendre cette fixation à la rigueur, parce que, quelquefois, ce nombre peut avoir été moindre; et dans le cas d'une grande diminution imprévue, on complétoit les places vacantes par une promotion extraordinaire: ainsi, comme le nombre des magistrats augmentoit dans les nouvelles conquêtes de la république, et dans les accroissemens qu'elle faisoit à son domaine, de même le nombre des sénateurs a dû varier par les divers accidens auxquels la république fut exposée en différens temps, et qui durent laisser des vides dans le sénat.

Le dictateur L. Corn. Sylla, lorsque ce corps se trouva comme épuisé par les proscriptions et les guerres civiles, créa trois cents membres en une seule fois; il les prit dans l'ordre équestre; cette augmentation fit probablement monter le nombre entier des sénateurs à environ cinq cents. Il paroît que le sénat s'est maintenu dans cet état jusqu'à la ruine de la liberté par Jules César, puisque Cicéron, dans un récit qu'il fait d'une affaire particulière, dit à T. Pomp. Atticus, que quatre cents quinze sénateurs y avoient assisté, ce qu'il appelle le *plein sénat*.

II. Les anciens auteurs nous indiquent clairement qu'il étoit nécessaire d'avoir un certain âge pour être élu sénateur, quoique aucun d'eux ne nous ait précisément marqué quel devoit être cet âge. Il fut réglé par les lois, sous le règne de Servius Tullius, que personne ne pourroit entrer dans le service militaire, qu'il n'eût atteint dix-sept ans; et chaque citoyen, au rapport de Polybe, étoit obligé de servir dix ans dans les guerres, avant que de pouvoir prétendre à aucune magistrature civile. Ce qui sert à déterminer l'âge auquel on pouvoit demander la questure ou le premier grade des honneurs, c'est-à-dire, l'âge de vingt-huit ans. Comme cette magistrature donnoit entrée dans le sénat, la plupart des savans paroissent avoir fixé l'obtention du rang de sénateur à l'âge de 28 ans.

Il est vrai que quelques écrivains, d'après l'autorité de Dion Cassius, ont pensé que l'âge d'admission dans ce corps étoit de vingt-cinq ans, ne faisant pas attention que Dion Cassius ne rapporte ce fait que comme une règle proposée à Auguste, par son favori Mécène. Mais, à en juger par l'usage de la république en

ces derniers temps, l'âge pour être questeur, ainsi que pour être sénateur, étoit de trente ans accomplis, parce que Cicéron, qui déclare dans quelques-unes de ses oraisons qu'il avoit obtenu les honneurs de la république sans avoir essuyé aucun refus, et chacun de ces honneurs dans l'âge requis par les lois, n'obtint en effet la questure qu'à trente ans passés : et lorsque Cn. Pompée fut créé consul d'une manière extraordinaire, à l'âge de trente-six ans, sans avoir passé par les grades inférieurs, Cicéron observe, à cet égard, qu'il fut élevé à la plus haute magistrature, avant que les lois lui permissent d'obtenir les moins considérables ; ce qui regarde l'édilité, qui étoit le premier emploi, appelé proprement *magistrature*, et qui ne pouvoit être exercée qu'après un intervalle de cinq ans entre cette charge et la questure.

L'opinion que nous adoptons semble être confirmée par la disposition de certaines lois, que donnèrent en divers temps les gouverneurs romains aux nations étrangères, sur les règlemens de leurs petits sénats. Par exemple, lorsque ceux d'Halèse, ville de Sicile, eurent de grandes contestations entr'eux sur l'élection des sénateurs, ils requirent le sénat de Rome de les diriger à cet égard ; et le préteur C. Claudius leur envoya des lois et des règlemens convenables. L'un de ces règlemens étoit, que l'on ne pût devenir sénateur avant l'âge de trente ans, et qu'on ne reçût personne qui exerçât quelque métier, ou qui n'eût une certaine quantité de biens. P. Corn. Scipion prescrivit les mêmes lois aux habitans d'Agrigente.

Enfin, Pline fait mention d'une loi, donnée en pareille occasion aux Bithyniens par Cn. Pompée le Grand. Cette loi défendoit la réception dans le sénat avant l'âge de trente ans. Elle ordonnoit de plus, que tous ceux qui avoient exercé une magistrature fussent conséquemment admis dans ce corps.

Ces divers règlemens indiquent d'une manière assez claire la source dont ils étoient émanés, et prouvent que les magistrats romains avoient naturellement donné aux autres peuples les usages établis dans la république.

Cicéron prétend que les lois pour régler l'âge des magistrats n'étoient pas bien anciennes ; qu'on les fit pour mettre un frein à l'ambition démesurée des nobles, et rendre tous les citoyens égaux dans la recherche des honneurs. Tite-Live nous apprend que L. Villius, tribun du peuple, fut le premier qui les introduisit, l'an de Rome 572, et 180 avant l'ère chrétienne. Mais, bien du temps avant cette époque, on trouve que ces lois et ces usages avoient lieu à Rome, dans l'enfance même de la république ; par exemple, lorsque les tribuns furent institués, les consuls déclarèrent dans le sénat, que sous peu de temps ils corrigeroient la pétulance des jeunes nobles, au moyen d'une loi qu'ils avoient

préparée pour régler l'âge des sénateurs.

III. Il y avoit une autre qualité requise, et regardée comme nécessaire à un sénateur. On exigeoit un fonds de biens considérable pour le maintien de cette dignité, et cette quantité de biens étoit établie par les lois; mais on ne trouve en aucun endroit le temps de cet établissement, ni à quelle somme ces biens devoient monter. Suétone est le premier des auteurs qui en ait parlé, et il nous apprend que la quotité des biens étoit fixée à huit cents sesterces avant le règne d'Auguste; ce qui, suivant le calcul de la monnoie angloise, monte de six à sept mille livres. Cette somme, ainsi que quelques auteurs l'ont prétendu, ne devoit pas être regardée comme une rente annuelle, mais comme le fonds des biens d'un sénateur, fonds réel, appartenant à lui en propre, et estimé ou évalué par les censeurs. Cette quantité de biens paroîtra peut-être trop peu considérable, et on ne la trouvera pas proportionnée au rang et à la dignité d'un sénateur romain: mais on doit faire attention que c'étoit la moindre quantité de biens qu'on pût avoir pour parvenir à ce grade. En effet, lorsqu'il arrivoit que les sénateurs possédoient moins que cette somme, ils perdoient leur place dans le sénat.

D'ailleurs, quelque peu considérable que paroisse aujourd'hui cette portion de biens, il est certain qu'elle suffisoit pour maintenir un sénateur convenablement à son rang, sans qu'il fût forcé de s'occuper de quelque profession vile et lucrative, qui lui étoit interdite par les lois. Mais la constitution en elle-même ne paroît pas avoir été bien ancienne; ce qu'on peut aisément se persuader, puisque, dans les premiers temps, les principaux magistrats étoient tirés de la charrue. P. Corn. Rufinus, qui avoit été dictateur et deux fois consul, fut chassé du sénat, l'an de Rome 433, et 319 avant l'ère chrétienne, par le censeur C. Fabricius, parce qu'on trouva dans sa maison des vases d'argent du poids de dix livres. On ne donnoit donc pas alors, dans l'élection d'un sénateur, la préférence à la quantité des biens. Nous voyons, en effet, Pline se plaindre de la vicissitude des temps, et déplorer le changement qui s'étoit introduit dans le choix des sénateurs, des juges et des magistrats qu'on élisoit, selon le calcul de leurs biens, époque à laquelle on commença à n'avoir plus d'égard au vrai mérite.

Cicéron, dans une de ses lettres écrites lors de l'administration de Jules César, rend un témoignage assuré de la quotité des biens que devoit avoir un sénateur. Il prie un de ses amis, qui avoit alors du crédit, d'empêcher que certaines terres ne soient enlevées par les soldats à Curtius, qui, sans ces biens, ne pourroit conserver le rang de sénateur, auquel Jules César l'avoit lui-même élevé.

IV. Ce n'étoit pas assez pour

les sénateurs d'avoir une certaine quantité de biens, il falloit encore qu'ils donnassent un exemple de bonnes mœurs à tous les ordres de l'Etat. Mais, indépendamment de cette régularité de mœurs qu'on exigeoit d'eux, Cicéron nous parle encore des devoirs auxquels ils étoient assujettis.

L'un de ces devoirs étoit l'obligation d'être assidus. La liberté qu'ils avoient d'aller à la campagne, dans les intervalles d'une assemblée à l'autre, ayant dégénéré en abus, les consuls leur défendirent, dans plusieurs circonstances, de s'absenter de Rome plus de trois à la fois, et de s'éloigner de manière qu'ils ne pussent revenir dans le jour.

Le second devoir consistoit à ne parler qu'à son tour.

La troisième règle de discipline étoit de ne pas étendre son avis au-delà des bornes; mais cette règle eut souvent ses exceptions.

Au reste, un sénateur perdoit son état, lorsqu'il se dégradoit lui-même en montant sur le théâtre, ou en descendant dans l'arène.

Il arrivoit quelquefois que plusieurs des membres de ce conseil suprême avoient sous leur protection particulière, des rois, des villes et des nations entières.

Cicéron, rendant compte des avantages d'un sénateur sur les membres des autres ordres de la république, dit qu'il avoit l'autorité et l'état dans Rome, le nom et la faveur chez l'étranger. Il jouissoit du privilége de prendre place dans les assemblées des sénats des provinces alliés à la république. Quelle est la ville, ajoute Cicéron, dans les parties les plus éloignées de la terre, quelque puissante et quelque libre qu'elle soit, quelque rudesse et quelque barbarie qu'elle puisse avoir; quel est le roi qui ne se fasse un plaisir d'accueillir et de bien traiter chez lui un sénateur du peuple romain?

Parmi les membres de cet ordre seulement, on choisissoit les ambassadeurs et tous ceux qu'on envoyoit dans les Etats étrangers; et lorsque des sénateurs avoient quelque motif particulier de voyager au dehors, même pour leurs propres intérêts, ils obtenoient de leur corps le privilége d'une légation libre. Ce privilége leur donnoit le droit d'être traités par-tout avec les honneurs dus à un ambassadeur, et d'être fournis, pendant leur route, d'une certaine quantité de vivres et de choses qui pouvoient leur être nécessaires, ainsi qu'à leurs gens. De plus, pendant tout le temps qu'ils résidoient dans les provinces de la république, les gouverneurs de ces provinces étoient dans l'usage de leur donner les licteurs qui les précédoient. S'ils avoient quelque procès, ou quelque discussion d'intérêt dans ces provinces, il paroît qu'ils jouissoient du droit de demander leur renvoi à Rome.

Ils n'étoient pas moins distingués des autres citoyens dans cette capitale du monde, par des priviléges et des honneurs parti-

culiers, puisque, dans les fêtes et les jeux publics, ils avoient des places qui leur étoient assignées dans le lieu le plus commode et le plus honorable; lorsqu'on offroit des sacrifices à Jupiter, ils jouissoient seuls du droit de donner des fêtes publiques dans le Capitole, revêtus de leurs habits de cérémonie, ou des habits propres aux charges qu'ils avoient exercées.

Ils étoient encore distingués des autres citoyens par les ornemens de leurs habits ordinaires, ainsi que par leur tunique, par la matière et la forme de leurs souliers, dont les anciens auteurs rendent compte : l'ornement de leur tunique étoit le *laticlave*.

La forme de leurs souliers étoit particulière, et différente de celle des autres citoyens. Cicéron, parlant d'un certain Asinius, qui, dans le désordre général causé par la mort de Jules César, s'étoit introduit dans le sénat, dit que voyant la cour ouverte, il changea de chaussure, et devint tout d'un trait sénateur.

Cette différence consistoit dans la couleur, dans la forme et dans l'ornement de ces souliers. Leur couleur étoit noire, tandis que ceux des autres citoyens n'avoient pas une couleur particulière, et qu'elle dépendoit de leur fantaisie. La forme en étoit en quelque sorte semblable à nos brodequins; ils remontoient jusqu'au milieu de la jambe, ainsi qu'on le voit dans quelques statues antiques et dans des bas-reliefs, et ils étoient ornés de la figure d'une demi-lune, cousue et attachée sur la partie de devant, près de la cheville du pied.

Plutarque, dans ses *Questions romaines*, donne diverses raisons de cette figure emblématique. Mais d'autres auteurs disent que cela n'avoit aucun rapport avec la lune, quoiqu'il parût que la figure le dénotât, et que cette figure servoit seulement à exprimer la lettre C, comme un signe numératif, et comme la lettre initiale du mot *centum*, nombre fixe des sénateurs dans leur première institution par Romulus.

La toge et la robe d'un sénateur ordinaire ne différoient point de celle des autres citoyens; mais les consuls, les préteurs, les édiles, les tribuns, etc. portoient toujours, dans l'année de leur magistrature, la *prétexte*, qui étoit une robe bordée d'une bande de pourpre, et c'étoit aussi l'habit que tout le reste du sénat, qui avoit déjà rempli les grandes charges, portoit aux fêtes et aux solennités.

Dans les commencemens de la république, les sénateurs n'osoient quitter en aucun lieu les marques distinctives de leur rang. Mais, dans la suite, on se négligea sur les bienséances respectables. C'est à cette époque qu'il faut rapporter le trait satirique de Juvénal contre les sénateurs de son temps. Il dit, qu'*ils aiment à paroître tout nus en plein sénat, parce que la folie est moins honteuse que la mollesse.* Le luxe

vint encore au secours de l'indécence, et l'aimable simplicité des premiers Romains fut entièrement bannie.

Nous laisserons là le tableau de ces sénateurs efféminés, plus immodestes que les courtisannes. Il nous suffira d'avoir présenté aux yeux des lecteurs, l'histoire d'un corps auguste, digne de nous être transmise, lorsque ce corps, au comble de sa gloire et de son pouvoir, étoit également vertueux et libre dans ses délibérations.

SENATORES MAJORUM GENTIUM. *Voyez* l'article suivant.

SENATORES MINORUM GENTIUM. Tarquin l'ancien, qui étoit un étranger, et que la fortune avoit placé sur le trône de Rome, choisit, dans la vue de se faire des créatures et d'assurer sa puissance, cent hommes des meilleures familles plébéiennes, et les mit au nombre des patriciens; ensuite il les éleva au rang de sénateurs. Telles furent les familles *Julia*, *Servilia*, *Quinctia*, etc.

On appela ces derniers, *Senatores minorum gentium*, sénateurs de moindre condition. Alors le sénat se trouva composé de trois cents personnes.

Après l'expulsion de Tarquin le superbe, L. Junius Brutus ayant fait choix de quelques autres pour les faire aussi entrer dans le sénat, ceux-ci, avec le temps, furent appelés *Senatores majorum gentium*, sénateurs de plus grande qualité.

SÉNATUS-CONSULTE, *Senatûs-Consultum*, décret, délibération, arrêt du sénat romain sur quelque question, quelque point de droit, quelque fait, ou quelque règlement concernant l'État. Il s'agit de savoir comment se formoient ces décrets, et quelle en étoit la force.

I. Un décret du sénat étoit toujours souscrit et attesté par un nombre considérable de sénateurs, qui étoient intervenus à tout ce qui avoit été fait, et qui y avoient ajouté leurs noms comme un témoignage de l'approbation particulière qu'ils donnoient à cette affaire, ainsi que du respect qu'ils avoient pour la personne, par l'autorité, ou en faveur de laquelle le décret avoit été rendu.

Ces souscriptions ou signatures étoient appelées les autorités des sénatus-consultes; et telle étoit leur forme : *In senatu fuerunt CCCLXXXIII.* On mettoit les noms des sénateurs et celui de la tribu dont ils étoient.

Lorsque l'on découvroit que le sénat étoit disposé à rendre un décret, il dépendoit de quelqu'un des tribuns du peuple d'interposer son autorité, et de renverser d'un seul mot tout ce qui avoit été résolu, par sa simple opposition, sans en rendre aucune raison. La loi générale de ces interventions, étoit que chacun des tribuns du peuple avoit le pouvoir de s'opposer aux actes de son collègue, ou des magistrats qui lui étoient subordonnés. Les tribuns du peuple avoient

encore la prérogative de s'opposer aux actes des autres magistrats, sans que personne fût en droit de contredire les leurs.

Mais, dans tous les cas où les déterminations du sénat étoient renversées par la simple opposition d'un tribun du peuple, ce dont on trouve des exemples sans nombre, si le sénat étoit unanime dans ses suffrages, et qu'il fût disposé à rendre le décret, on se servoit d'une formule, et le décret changeoit de nom. Il étoit appelé l'autorité du sénat, *senatûs auctoritas*.

On le mettoit alors dans les registres de ce corps, quoiqu'il ne servît qu'à rendre témoignage de la façon de penser du sénat sur cette question particulière, et à faire retomber sur le tribun qui l'avoit empêché, la haine de l'opposition faite à un acte avantageux. Pour tenir les tribuns du peuple éloignés d'une conduite factieuse dans des affaires d'importance, ceux qui étoient d'avis de rendre un décret y ajoutoient que, si quelqu'un songeoit à s'y opposer, on le regarderoit comme ayant travaillé contre les intérêts de la république.

Cette clause, néanmoins, servoit rarement à mettre un frein à l'entreprise des tribuns du peuple, accoutumés à faire leur opposition avec la même liberté que dans les occasions les plus indifférentes. Les sénateurs les moins considérables, les factieux et les chefs de parti avoient encore différens moyens d'empêcher ou de renvoyer un décret sous plusieurs prétextes et par les obstacles qu'ils y mettoient. Tantôt par des scrupules en matière de religion, ils supposoient que les augures n'étoient pas favorables, et qu'ils n'avoient pas été pris légitimement; ce qui, étant confirmé par les augures, retardoit l'affaire pour quelques jours. Tantôt ils insistoient sur quelque prétendu passage des livres sybillins, qu'il falloit alors consulter, et qu'ils interprétoient selon leurs vues.

C'est ainsi que, dans une contestation qui s'éleva sur la proposition faite de remettre le roi Ptolémée sur le trône d'Egypte, le tribun du peuple, M. Caton, dit d'Utique, qui s'y opposoit, rapporta quelques vers des livres sybillins, qui avertissoient de ne rétablir sur son trône aucun roi d'Egypte avec une armée; ce qui fit qu'on décida dans cette occasion qu'il étoit dangereux de donner à Ptolémée une armée pour rentrer dans son royaume.

Mais la méthode la plus ordinaire d'empêcher la décision d'une affaire, étoit celle d'employer le jour entier à parler deux ou trois heures de suite, de façon qu'il ne restât pas assez de temps ce jour-là. On trouve, dans les anciens auteurs, des exemples de cette conduite; et, lorsque quelqu'un des magistrats les plus séditieux abusoit trop ouvertement de ce droit contre le penchant général de l'assemblée, les sénateurs étoient alors si impatiens qu'ils lui imposoient silence, pour ainsi dire, par la

force; et ils le troubloient de telle manière par leurs clameurs, leurs huées et leurs sifflemens, qu'ils l'obligeoient à se désister.

Il est probable que les lo s exigeoient la présence d'un certain nombre de sénateurs pour rendre un acte légitime, et donner de la force à un décret, puisqu'on s'opposoit quelquefois aux consuls, sous prétexte qu'ils avoient poursuivi des décrets subreptices secrètement dans une assemblée qui n'étoit pas assez nombreuse. Nous voyons aussi que le sénat avoit renvoyé quelquefois certaines affaires, lorsqu'il ne s'étoit pas trouvé un nombre suffisant de sénateurs pour les décider. C'est pourquoi, lorsque, dans une assemblée qui étoit imparfaite, un des sénateurs avoit dessein d'empêcher le jugement d'une affaire, il intimoit le consul de compter le sénat, en lui adressant ces mots: *Numera senatum*, comptez les sénateurs.

On ne voit, à la vérité, dans aucun des anciens auteurs, qu'il fallût un nombre déterminé de sénateurs, si ce n'est dans un ou deux cas particuliers. Par exemple, lorsque les Bacchanales furent défendues à Rome, il fut ordonné que personne n'osât les célébrer sans une permission particulière accordée à cet effet par le sénat composé au moins de cent sénateurs. Peut-être, dans ce temps-là étoit-ce le nombre juste et requis dans tous les cas, et lorsque le sénat n'étoit composé que de trois cents personnes. Le sénatus-consulte dont nous parlons fut fait dans le temple de Bellone, l'an de Rome 566, et 186 avant l'ère chrétienne, sous le consulat de Sp. Postumius Albinus et de Q. Marcius Philippus. Ce sénatus-consulte avoit été rédigé en langue osque.

Environ un siècle après, lorsque le nombre des sénateurs fut augmenté et porté jusqu'à cinq cents, C. Cornélius, tribun du peuple, donna lieu à l'établissement d'une loi qui ôtoit au sénat le pouvoir d'absoudre qui que ce fût de l'obligation des lois, si deux cents sénateurs au moins n'avoient été présens au décret d'exemption. C. Cornélius voulut rétablir la jurisprudence des premiers temps de la république, suivant laquelle le sénat n'accordoit point de dispense où la clause de la faire agréer au peuple ne fût insérée. Cette clause, qui n'étoit plus que de style, négligée même depuis quelque temps dans les dispenses, dont un très-petit nombre de sénateurs s'étoient rendu les maîtres, déplaisoit au sénat. Il fut cependant forcé, après une pénible résistance, l'an de Rome 685, et 67 avant l'ère chrétienne, sous le consulat de C. Calpurnius Pison et de Man. Acilius Glabrion, d'accueillir cette loi dans les comices. On fit en même temps défense à celui qui auroit obtenu la dispense, de s'opposer à ce qui en seroit ordonné par le peuple, lorsque le décret d'exemption lui seroit rapporté.

Après tout, il est assez difficile de décider quel nombre de sé-

nateurs étoit requis pour porter un sénatus-consulte. Les anciens auteurs ne nous en apprennent rien exactement, et par conséquent nous ne faisons que deviner. Denys d'Halicarnasse a écrit qu'Auguste voyant que les sénateurs étoient en petit nombre, régla qu'on pouvoit porter des sénatus-consultes, quoiqu'il n'y eût pas quatre cents sénateurs présens. Anciennement, dit un auteur, il n'étoit pas permis de porter des sénatus-consultes, qu'il n'y eût trois cents pères conscripts du même sentiment; mais ce passage paroît plutôt se rapporter au nombre des avis qu'à celui des sénateurs. Il est cependant certain qu'il y avoit un nombre fixe de sénateurs nécessaires pour les sénatus-consultes. Car, comme il a déjà été remarqué, tout sénateur qui vouloit empêcher de porter des sénatus-consultes, pouvoit dire aux consuls : *Comptez les sénateurs.*

Les décrets du sénat étoient d'ordinaire lus et publiés dès qu'ils étoient rendus; et l'on en déposoit toujours une copie authentique dans le trésor public, qui étoit au Capitole, au lieu où l'on a placé depuis le palais du Conservateur.

Sans ce préalable, on ne les regardoit pas comme décrets valides, et rendus selon la forme des lois. Lorsque l'affaire dont on traitoit dans le jour étoit finie, le consul ou quelqu'autre magistrat, qui avoit convoqué l'assemblée, étoit dans l'usage de la séparer, et de la rompre par ces paroles : *Pères conscripts, il n'est plus besoin de vous retenir ici;* ou bien : *Il n'y a plus rien qui vous retienne ici.*

II. Il est encore bien difficile de dire précisément quelle étoit la force des décrets du sénat. Il est certain qu'ils n'étoient pas regardés comme des lois; mais il paroît qu'originairement ils avoient été rendus dans le dessein de préparer la loi dont ils étoient comme le fond et la base principale. Ils avoient une espèce de force et d'autorité provisionnelle, jusqu'à ce que le peuple en eût fait une loi, selon les formes prescrites et ordinaires; car, dans tous les siècles de la république, on ne fit jamais aucune loi sans le consentement général du peuple.

Les décrets du sénat regardoient principalement la partie exécutrice du gouvernement, la destination des provinces à leurs magistrats, la quotité des appointemens des généraux. Ils portoient aussi sur le nombre des soldats qu'on leur donnoit à commander, et sur toutes les affaires imprévues et de hasard, sur lesquelles on n'avoit fait aucun règlement, et qui en requéroient un; de sorte que l'autorité de la plupart de ces décrets n'étoit que passagère et momentanée, et qu'ils n'avoient ni force ni vigueur, si ce n'est dans des occasions particulières, et pour lesquelles ils avoient été faits. Mais, quoiqu'à la rigueur ils n'eussent point force de loi, ils étoient cepen-

dant regardés comme obligatoires, et l'on y obéissoit.

Tous les ordres des citoyens s'y soumettoient, jusqu'à ce qu'ils eussent été annulés par quelque autre décret, ou renversés par l'établissement de quelque loi. Il est vrai que le respect qu'on avoit pour ces décrets, étoit plutôt la suite d'un usage reçu, et venoit plus de l'estime générale des citoyens pour l'autorité de ce conseil suprême, que de quelque obligation prise de la forme du gouvernement, puisque dans les temps les plus reculés, lorsqu'il naissoit quelque difficulté sur un décret particulier, nous trouvons que les consuls, auxquels l'exécution en étoit confiée, et qui ne vouloient pas leur donner force de loi, se fondoient sur ce qu'ils étoient faits par leurs prédécesseurs, et donnoient pour raison que les décrets du sénat ne devoient avoir lieu qu'une année seulement, et pendant la durée de la magistrature de ceux qui les avoient rendus ou fait rendre.

Cicéron, dans un cas pareil, lorsqu'il plaidoit la cause d'un de ses cliens, qu'il défendoit sur le mépris qu'il avoit marqué pour un décret du sénat, déclara que ce décret ne devoit avoir aucun effet, parce qu'il n'avoit jamais été porté au peuple pour en recevoir l'autorité d'une loi.

Dans ces deux cas, quoique les consuls et Cicéron ne dissent rien qui ne fût fondé et qui ne convînt à la nature de la cause, ils le disoient cependant, peut-être plus par nécessité, et à raison de l'intérêt particulier qu'ils y avoient, qu'ils ne l'auroient fait dans d'autres circonstances. Les consuls le faisoient pour éviter l'exécution d'une loi qui ne leur plaisoit pas, et Cicéron pour la défense d'un client qui se trouvoit dans le plus grand danger.

Mais, véritablement, dans toutes les occasions, les magistrats principaux, soit de Rome, soit du dehors, paroissent avoir eu plus ou moins de respect pour les décrets du sénat, selon qu'ils étoient plus ou moins avantageux à leur intérêt particulier et à leur penchant, ou au parti qu'ils avoient embrassé dans la république.

Dans les derniers temps, lorsque le pouvoir suprême, usurpé par quelqu'un de ces chefs trop fameux, eut surmonté tous les obstacles, et mis à l'écart toute sorte de coutumes et de lois, dont le maintien et la conservation pouvoient nuire à leurs vues ambitieuses, nous voyons que les décrets du sénat étoient traités avec beaucoup de mépris par eux et par leurs créatures, tandis qu'ils avoient à leurs ordres une populace subordonnée aussi corrompue que prompte à leur accorder tout ce qu'ils demandoient jusqu'à la ruine entière de la république.

SENNACHERIB, fils et successeur de Salmanasar au royaume d'Assyrie, célèbre par sa malheureuse expédition contre la Judée, où, dans une seule

noit, il perdit cent quatre-vingt-cinq mille hommes, fut forcé de retourner, et où il fut assassiné.

SENONES, peuple de la Gaule celtique.

Il y avoit aussi les *Senones* d'Italie dans la Gaule cispadane, sur le bord de la mer Adriatique. Ils étoient Gaulois d'origine.

SENTIA, déesse qu'on adoroit comme inspirant les pensées aux hommes.

SENTINUM, ville d'Italie dans l'Ombrie; Pline en nomme les habitans *Sentinates*, et les place dans la sixième région de l'Italie.

SENTINUS, dieu à qui l'on rendoit un culte particulier, parce qu'il étoit regardé comme donnant le sentiment aux enfans dès qu'ils étoient nés ou conçus dans le sein de leur mère.

SENUIUS, dieu que l'on faisoit présider à la vieillesse.

SEPHAATH, ville de Palestine, appelée par la suite *Herma*, anathème. Juda et Siméon y défirent les Chananéens qui l'habitoient, et les passèrent au fil de l'épée.

SEPHAR, montagne d'orient, apparemment aux environs de l'Arménie.

SEPHARVAIM, ville que l'on croit avoir été le chef-lieu des Sepharvaïm, peuple dont il est fait mention dans l'Écriture-Sainte.

SEPHER, montagne qui fut un des campemens des Israélites dans le désert de Ceelatha.

SEPHORA, fille de Jéthro, fut mariée à Moïse.

SEPHORIS, ville de la tribu de Zabulon, capitale de la Galilée; elle fut nommée par la suite *Diocesarée*. Elle n'étoit pas loin du Thabor.

SEPIADE, promontoire de Grèce dans la Magnésie, contrée de la Thessalie, étoit située à l'entrée du golfe Pélasgique.

SEPINUM, ville d'Italie au pays des Samnites près du mont Apennin; Pline en nomme les habitans *Sepinates*.

SEPLASIE, *Seplasia*. On croit que c'étoit la place publique de Capoue. Cicéron parle souvent de ce lieu.

SEPTA, nom que l'on donnoit anciennement à un clos ou à un endroit fermé de barrières ou de lustrades faites de planches, par où l'on passoit pour donner sa voix dans les assemblées des Romains, qui se tenoient dans le champ de Mars.

On nommoit encore ce clos ou enclos *Ovilia*.

SEPTANTE [la version des]. Version grecque des livres de l'ancien testament, à l'usage des synagogues, faite par ordre de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, par septante interprètes. Le plus ancien et le meilleur manuscrit des Septante, c'est l'Alexandrin qui est dans la bibliothèque du roi d'Angleterre à Saint-James; il est tout en lettres capitales, sans distinction de chapitres, de versets, ni de mots. Ce fut un présent fait à Charles I[er]. par Cyrille Lucar, alors patriarche de Constantinople, qui l'avoit

été auparavant d'Alexandrie, d'où il emporta ce manuscrit.

SEPTEMBRE, *September*, septième mois de l'année romaine, étoit sous la protection de Vulcain.

On le trouve personnifié sous la figure d'un homme presque nu, ayant seulement sur l'épaule une espèce de manteau qui flotte au gré des vents; il tient de la main gauche un lézard attaché par une jambe à une ficelle. Ce lézard, suspendu en l'air, se débat autant qu'il peut; aux pieds de l'homme sont deux cuves ou vases préparés pour la vendange, comme le marquent les quatre vers d'Ausone, dont voici le sens : « Septembre cueille les grappes; c'est dans ce mois que les fruits tombent; il se divertit à tenir en l'air un lézard attaché par le pied, qui se démène d'une manière agréable. »

SEPTEMVIRS, *Septemviri*, nom de sept prêtres romains, chargés de faire les sacrifices après les jeux.

SEPTÉRIE, *Septerium*, fête que les habitans de Delphes célébroient tous les neuf ans, en mémoire du combat et de la victoire d'Apollon contre le serpent Python.

SEPTIER, *Sextarius*, mesure des liquides chez les Romains; elle contenoit à peu près trois demi-septiers de Paris. On l'appeloit *Sextarius*, parce que c'étoit la dernière partie du congé; c'étoit la mesure d'Auguste pour le vin, quand il vouloit boire un peu plus qu'à son ordinaire.

Le septier des armées, *Sextarius castrensis*, étoit le double de celui de la ville.

SEPTIMIANE [la porte], *Septimiana porta*, une des portes de Rome entre le Tibre et le Janicule.

SEPTIMIUS [L.], officier romain au service du roi d'Egypte; il fut un de ceux que ce monarque chargea d'assassiner Pompée, sous lequel il avoit servi, et qui lui avoit confié un emploi considérable : il n'en fut pas moins celui qui lui porta le premier coup.

SEPTIMENTIUM, fête des sept montagnes de Rome, qu'on célébroit en décembre; on faisoit ce jour-là sept sacrifices en sept différens endroits; on s'envoyoit des présens, et les empereurs faisoient des libéralités au peuple.

SÉPULTURE. L'antiquité a regardé la sépulture comme un devoir des plus sacrés dont on ne pouvoit se dispenser sans s'exposer à la vengeance des dieux. Parmi les Juifs, on l'accordoit même aux criminels. Les empereurs Dioclétien et Maximien voulurent qu'on donnât la sépulture à ceux qu'on avoit suppliciés, et firent chacun un rescrit à ce sujet.

A Rome, au commencement de la république, tous les citoyens avoient leur sépulture dans la ville; mais l'infection que les corps enterrés causoient dans un climat si chaud, fit comprendre dans la loi des douze tables la défense d'ensevelir les morts dans l'enceinte de Rome;

on n'accorda ce droit qu'aux Vestales et à un petit nombre d'hommes qui avoient rendu de grands services à l'état.

Les Romains placèrent leurs tombeaux hors de la ville, et les élevèrent sur les grands chemins les plus fréquentés.

SÉQUANOIS, peuple de la Gaule celtique; il confinoit, du côté du nord aux Rauraces; du côté de l'orient aux Helvétiens; du côté du midi aux Allobroges; et du côté de l'occident aux Éduens et aux Lingones.

SÉQUANOISE [la grande], *Maxima Sequanorum*, province de la Gaule, formée du pays des Séquanois et des Helvétiens. Sextus Rufus la joint avec les deux Germanies et les deux Belgiques.

SEQUESTRES, *Sequestri*; c'étoient à Rome des entremetteurs chargés, dans les élections, de gagner les suffrages du peuple en déposant chez le votant les sommes d'argent promises.

SER, ville de Palestine, que le livre de Josué met dans la tribu de Nephtali.

SERAPHINS, nom donné à des anges du premier ordre, de la première hiérarchie; ce mot vient de l'hébreu *saraph*, qui veut dire brûler, enflammer, etc., et l'on croit que ces esprits alertes sont ainsi nommés à cause de l'amour divin qui les consume. Isaïe les représente au-dessus du trône de l'éternel, ayant six ailes; deux dont ils voiloient leur face, deux dont ils couvroient leurs pieds, et deux dont ils se servoient pour voler.

SERAPION, gouverneur de l'île de Cypre pour la couronne d'Egypte, vers l'an 44 avant Jésus-Christ. Il se montra d'un parti contraire à celui de Cléopâtre, qui s'en vengea d'une manière aussi cruelle qu'impie, en le faisant mourir, après l'avoir arraché du temple d'Hercule, asile sacré où il s'étoit réfugié.

SERAPIS, grand dieu des Egyptiens; on lui donne cette épithète de grand dans plusieurs inscriptions; fort souvent on le prenoit pour Jupiter. Tout porte à croire que cette divinité étoit inconnue en Egypte avant les Ptolémées. Hérodote, dans son second livre, où il nomme en divers endroits les dieux égyptiens, ne fait point mention de Sérapis; on ne voit pas même sa figure dans la table isiaque, qui comprend toute la théologie égyptienne, et tous leurs dieux grands et petits.

Plusieurs d'entre les pères de l'église ont cru que c'est Joseph, fils de Jacob, qui, en qualité de bienfaiteur de l'Egypte, fut honoré comme dieu sous le nom de Sérapis: mais ce n'est là qu'une conjecture.

On s'étoit généralement formé de Sérapis une idée comme d'un dieu unique, qui comprenoit les attributs de toutes les autres divinités; d'Esculape, d'Osiris, de Jupiter, de Pluton, de Neptune, etc., ce qui donna lieu aux païens de publier que les Chrétiens et

les Juifs, qui ne reconnoissoient qu'un seul dieu, mais en trois personnes, adoroient Sérapis.

Le culte de Sérapis passa de la Grèce chez les Romains, qui lui élevèrent un temple dans le cirque de Flaminius, et établirent des fêtes en son honneur en différens temps de l'année.

Le symbole le plus commun et le plus universellement employé dans les médailles, dans les images, les statues et les pierres gravées de Sérapis, est le boisseau ou panier appelé en latin *calathus*, qu'il porte sur sa tête; ses autres attributs sont les rayons, le serpent, le bâton, le vaisseau, le papillon, l'aigle, le cerf, etc.

SERBONIDE, *Serbonis*, lac situé entre la Palestine et l'Egypte sur la Méditerranée; on croit aujourd'hui qu'il est desséché, ou rempli de sable.

SERES, peuple de l'Ethiopie asiatique, que Lucain place vers les sources du Nil. *Voyez* Sérique.

SERÈS, les mêmes que les *Seres*.

SERGIA, l'une des dames romaines convaincues d'empoisonnement, et morte du poison qu'elle avoit préparé, sur la place publique, où les consuls l'avoient fait comparoître; elle avala fièrement le breuvage, pour prouver que c'étoit un remède salutaire et qu'elle étoit innocente.

SERGIA, tribu romaine.

SERGIUS, nom de plusieurs grands personnages d'une famille patricienne à Rome. Dès les premiers temps de la république, elle donna des consuls et des tribuns militaires; un d'entr'eux fut un des décemvirs qu'Appius Clodius s'associa lui-même pour collègue. Mais le plus fameux de tous, ce fut Sergius Catilina, dont Salluste a si bien retracé la conjuration.

SERIPHOS, *ou* SERIPHUS, île de la mer Egée, et l'une des Cyclades; Tacite la nomme *Saxum Seriphium*; elle n'étoit pourtant pas déserte, car Hérodote dit que les Sériphiens furent presque les seuls des insulaires qui prirent le parti des Grecs contre Xerxès.

Cette île étoit la Sibérie des Romains, où l'on envoyoit les scélérats et ceux qu'on vouloit faire mourir d'ennui.

S'il faut en croire Pline, Elien et Théophraste, les grenouilles étoient muettes à Sériphos, et sitôt qu'on les transportoit, elles recouvroient la voix; la froideur de l'eau de ce lieu étoit sans doute la cause de ce silence; quelques auteurs prétendent que dans les anciens manuscrits de Pline, on lisoit des *cigales*, et non des grenouilles.

SERIQUE, contrée d'Asie, que Ptolémée joint à la Scythie au-delà de l'Imaüs; elle étoit habitée par les Seres, et répond à peu près à la partie septentrionale de la Chine ou Cathay. Les auteurs ne s'accordent pas sur sa position.

SERMENT, *juramentum, jurandum, jusjurandum*, attestation religieuse de la vérité de quelque affirmation, engagement, promesse, etc.

L'antiquité ne connoissoit rien de plus inviolable et de plus sacré que les sermens. Elle avoit coutume de les appeler les plus saints de tous les engagemens auxquels les hommes puissent volontairement s'assujettir, et elle les regardoit comme le plus fort lien de la société. En effet, les sermens rassembloient tout ce qu'il y avoit de plus capable de rappeler l'homme à lui-même, et de le contenir dans le devoir. Quiconque se lioit par une de ces obligations solennelles, contractoit en quelque sorte avec toute la nature. Il devenoit comptable au ciel et à la terre, et il ne pouvoit manquer à sa parole, sans soulever contre lui les dieux et les hommes.

Je ne prétends pas parler ici du serment en théologien, ni en jurisconsulte, ni en moraliste. Je ne veux en traiter qu'en simple littérateur. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, des détails très-étendus sur ce sujet, et cela dans le plan que nous nous proposons. Cette matière, envisagée sous ce point de vue, présente quantité de choses agréables, curieuses et solides : c'est l'histoire de tous les peuples.

Nous examinerons donc dans cet article, qui sera sans contredit un des plus intéressans de ce dictionnaire, 1°. quelle a été l'origine des sermens; 2°. par quelles divinités les anciens juroient; 3°. les différentes cérémonies dont ils accompagnoient le serment; 4°. leur morale sur ses obligations; 5°. l'usage qu'ils faisoient du serment dans la société; 6°. l'horreur qu'on avoit pour ceux qui le violoient ouvertement, ou qui, par des interprétations artificieuses, essayoient d'en éluder la force.

I.

De l'origine des Sermens.

Pythagore et ses disciples avoient sur l'origine des sermens une pensée fort singulière. Ils croyoient qu'il falloit en chercher la première source dans le sein même de la divinité; car, comme ils étoient persuadés que les exemplaires de tout ce qui subsiste dans la nature se trouvent en Dieu, ils disoient que, de toute éternité, l'Être souverain s'étant déterminé volontairement à tirer du néant les créatures, il s'étoit aussi engagé, par un serment volontaire, à les conserver dans un certain ordre, et à les conduire par les règles qu'il avoit jugées les plus convenables. Voilà, sans contredit, une idée magnifique et sublime, que Pythagore et ses disciples s'étoient formée, vraisemblablement sur quelques expressions des livres de la Bible. Ils prétendoient que ce serment éternel étoit le modèle de tous ceux qui avoient été faits dans le temps, et ils enseignoient que comme l'un étoit le gardien de la foi de Dieu (c'étoient leurs termes), les autres, qu'ils regardoient

comme des ombres et des images du premier, étoient les garans de la foi des hommes. C'étoit peut-être reprendre les choses d'un peu loin. Mais, quoi qu'il en soit, on ne peut douter que les sermens ne soient presque aussi anciens que le monde.

A la vérité, il y a beaucoup d'apparence que les premiers hommes en ignorèrent l'usage. Sortis récemment des mains de leur auteur, ils se ressentoient de l'excellence de leur origine. Pour être fidèles et sincères, ils n'avoient besoin que de ces principes de droiture gravés dans leur cœur, et que les passions n'avoient point encore effacés. La simple nature qu'ils prenoient pour guide, les menoit sans biais et sans détour à l'utilité commune, d'où jamais ils ne détachoient l'utilité particulière. C'est ce temps que les poëtes, dont les fables sont presque toujours fondées sur la vérité, nous représentent sous le nom de l'*âge d'or*, et dont ils nous font des peintures si délicieuses et si charmantes. Ils nous assurent qu'un des plus grands avantages dont on jouissoit alors, c'est que la bonne foi régnoit parmi les hommes. Ils vivoient entr'eux sans soupçons, sans défiance. Ils se croyoient réciproquement sur leur parole, et ne savoient ce que c'étoit, ni que de faire des sermens, ni que de les violer.

Un temps si heureux ne fut pas de longue durée. Les hommes oublièrent bientôt les desseins que la nature avoit eus sur eux en les formant; et au lieu de se regarder comme ne composant qu'une grande famille, ils se firent des intérêts particuliers. Chacun ne songea plus qu'à s'approprier ce qui, selon sa destination, devoit être commun, et dans la vue de s'agrandir, n'eut point de honte d'avoir recours aux moyens les moins légitimes. Alors, les hommes n'eurent point d'ennemis plus redoutables que les hommes mêmes. Ils employèrent, pour s'entre-détruire, non-seulement la force et la violence, mais encore la fraude et l'artifice. Ils se virent donc réduits à la triste nécessité de se précautionner les uns contre les autres. Les promesses, les protestations étoient des liens trop foibles. On tâcha de leur donner de la force en les marquant d'un sceau de religion; et l'on crut que ceux qui ne craignoient pas d'être infidèles, craindroient peut-être au moins d'être impies. C'est ainsi qu'à la honte de l'humanité, les sermens prirent naissance; origine fort ancienne, puisqu'ils commencèrent à s'établir presque dans le même temps que les hommes commencèrent à tromper.

Au reste, voici comment les poëtes content à leur manière cette vérité historique. « La discorde, fille de la nuit, dit » Hésiode, enfanta les pénibles » travaux, les querelles, les » mensonges, les discours ambigus et captieux, et enfin le serment, si funeste à tout mortel » qui le viole. »

Il.

II.

Par quelles divinités les anciens juroient ?

L'on jura d'abord par le Dieu véritable. La raison humaine, quoique déjà fort affoiblie par les passions, ne laissoit pas de sentir encore que le garant naturel de la vérité étoit celui qui, par son essence, est la vérité même. Outre que les hommes, pleins d'une sorte de fierté fondée sur l'excellence de leur nature, pensoient avec justice, que si, pour se faire croire, ils étoient obligés d'avoir recours à une caution étrangère, ils devoient du moins la chercher dans un être plus parfait que le leur. Ils jurèrent donc par l'être souverain. C'est en son nom que sont conçus les quatre sermens les plus anciens dont nous ayons connoissance; celui d'Abraham, au roi de Sodome; celui du même patriarche, au roi Abimelech; celui qu'Eliézer fait à Abraham; et enfin celui de Jacob à Laban. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que Dieu lui-même, par une condescendance incompréhensible, voulut bien s'accommoder à la foiblesse des hommes, et confirmer ses promesses par des sermens, comme si elles eussent été sujettes à la même instabilité que les nôtres.

Tels furent les premiers sermens dont l'univers fut le témoin; sermens augustes et vénérables, soit que l'on regarde l'objet auquel ils se terminoient, soit que l'on considère les expressions magnifiques dont ils étoient revêtus.

Mais lorsque les hommes, contre toutes les lumières de leur raison et de leur conscience, eurent quitté le vrai Dieu, pour s'en faire des faux au gré de leurs passions et de leurs vices, le serment suivit le sort de la religion. Il prit autant de formes différentes que la Divinité; et si le monde fut tout surpris de se trouver rempli d'une multitude prodigieuse de dieux monstrueux, il ne le fut pas moins de se voir comme inondé d'un déluge de sermens ridicules. Ce fut alors que les hommes, oubliant entièrement leur première grandeur, s'avilirent et se dégradèrent. Ils prirent pour garans de leur parole, non-seulement les métaux qu'ils avoient fait fondre, mais encore les animaux les plus abjects, et les plantes les plus viles. En un mot, il n'y eut rien dans la nature de si méprisable, dont ils ne parussent avoir meilleure opinion que d'eux-mêmes.

C'est ainsi que les Egyptiens jurèrent, non-seulement par les dieux Isis et Osiris, qui du moins étoient représentés sous des figures humaines, par Anubis qui avoit une tête de chien, par le bœuf Apis, par le singe, par le crocodile; mais encore par l'ail, par le poireau, par les ognons, et par toutes ces autres divinités, qui, pour nous servir des termes d'un poëte satirique, croissoient dans leurs jardins.

Les Perses prenoient à témoin

le soleil; plus excusables, en quelque façon, que les Egyptiens. Si l'on considère le rang que cet astre tient entre les ouvrages de la nature, et les effets admirables qu'il produit dans toutes les parties de l'univers, dont il est comme l'ame, on ne peut disconvenir qu'au moins, par ces endroits, il ne soit une des plus brillantes images de la Divinité. Aussi ce serment n'étoit-il pas moins usité chez les Grecs et chez les Romains.

Les Scythes usoient aussi d'un serment qui avoit quelque chose de noble et de fier, et qui répondoit assez bien au caractère un peu féroce de cette nation. Ils juroient par l'air et par le cimeterre, les deux principales de leurs divinités; l'air comme étant le principe de la vie, et le cimeterre comme étant une des causes les plus ordinaires de la mort.

Dans le Dialogue de Lucien sur les exemples mémorables d'amitié, l'interlocuteur grec insulte fort au Scythe sur cette sorte de sermens, et prétend qu'il ne tenoit qu'à ce peuple barbare de jurer aussi par le javelot, par la lance et par le poison, puisque ces inventions pernicieuses ne causoient pas la mort moins souvent que le cimeterre. Mais ce Grec, en s'abandonnant un peu trop, selon le génie de sa nation, à l'ardeur de discourir et de plaisanter, ne prend pas garde qu'il donne une belle occasion au Scythe d'user de représailles, et de tourner en ridicule un grand nombre de sermens, dont se servoient les Grecs, et qui n'étoient guère plus raisonnables que ceux dont se servoient les Scythes.

Enfin les Grecs et les Romains attestoient leurs dieux, qui, pour la plupart leur étoient communs. Ces deux peuples avoient une multitude de dieux; car non-seulement ils adoptèrent ceux des autres nations, mais ils en enfantèrent une infinité de nouveaux. Ils juroient tantôt par un, quelquefois par deux, souvent par tous ensemble. Mais ils ne réservoient pas pour les dieux seuls le privilége d'être les témoins de la vérité. Ils associoient au même honneur les demi-dieux, et ils juroient par Castor et Pollux, par Hercule, etc., avec cette différence que les hommes seuls juroient par Hercule, les hommes et les femmes par Pollux, et les femmes seules par Castor. Ces règles n'étoient pourtant pas invariablement observées; car quoiqu'Aulu-Gelle assure positivement qu'on ne trouvera pas dans un seul bon auteur latin, que jamais aucun homme ait juré par Castor, on en trouve néanmoins un exemple remarquable dans Plaute, qui, selon le même Aulu-Gelle, est un des meilleurs auteurs de la latinité.

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail de toutes les divinités par lesquelles les Romains juroient. Nous ajouterons seulement que, selon eux, la déesse Foi, autrement la fidélité,

et le dieu *Dius Fidius*, présidoient aux sermens d'une manière particulière. *Voyez* Fidélité *et* Fidius (Dius.)

Quoique les sermens dont nous avons parlé fussent communs par toute la Grèce et par toute l'Italie, il y en avoit qui régnoient plus en certains lieux qu'en d'autres. Ainsi à Athènes on juroit le plus souvent par Minerve, qui étoit la déesse tutélaire de cette ville; à Lacédémone, on juroit par les fils de Jupiter, Castor et Pollux, descendus par leur mère des rois du pays; en Sicile, par Proserpine, parce que ce fut en ce lieu que Pluton l'enleva. Dans cette même île, le long du fleuve Simethus, on prenoit à témoin les dieux Palices.

Non-seulement les contrées et les villes, mais les particuliers avoient aussi certains sermens dont ils usoient davantage, selon la différence de leur état et de leurs engagemens, de leurs goûts ou des dispositions de leur cœur.

Les vestales juroient par la déesse à laquelle elles étoient consacrées; les femmes mariées, par Junon, qui présidoit à la paix et au bonheur du ménage; les laboureurs, par Cérès; les vendangeurs, par Bacchus; les chasseurs, par Diane; les amans, par Vénus et par son fils, etc.

L'on juroit non-seulement par les divinités, mais encore par tout ce qui relevoit de leur empire, par leurs temples, par les marques de leur dignité, par les armes qui leur étoient particulières. Juvénal nous présente une longue liste des armes des dieux, par lesquelles les jureurs de profession tâchoient de donner du poids à leurs paroles. « Un homme » de ce caractère, dit-il, brave » dans ses sermens, et les rayons » du soleil, et les foudres de Ju» piter, et le sabre de Mars, » et les traits d'Apollon, et les » flèches de Diane, et le trident » de Neptune, et l'arc d'Her» cule, et la lance de Minerve, » et enfin tout ce qu'il y a d'ar» mes dans les arsenaux du ciel. »

C'est ainsi que les hommes, après avoir par leur faute perdu toute créance, se prirent à tout pour tâcher de remettre leur parole en quelque sorte de crédit, et s'imaginèrent qu'en même temps que toute leur conduite donnoit de justes défiances de leur droiture et de leur sincérité, on en croiroit plutôt leurs discours que leurs actions, s'ils interposoient le témoignage des choses du monde les plus méprisables et les plus frivoles.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que ceux qui faisoient une profession particulière de s'être consacrés à l'étude de la sagesse, n'étoient pas sur ce point plus sages que le commun des hommes. Il faut pourtant en excepter Pythagore. Ce premier auteur de la philosophie ne juroit que par le mystérieux nombre de quatre, qu'il regardoit comme le nombre des nombres, et par cette raison, comme le symbole de la divinité. Ses disciples s'abstenoient de ce

serment par respect, et juroient simplement par leur maître; encore se faisoient-ils une religion de ne le point nommer. On croit que leur intention étoit de faire entendre par là que, quand un homme enseigne aux autres les vérités les plus sublimes, on doit l'honorer jusqu'à jurer par lui; et tout homme qu'il est, le considérer comme une espèce de Dieu sur la terre.

La plupart des autres philosophes donnèrent ou parurent donner dans les extravagances populaires. Zénon, chef des stoïciens, avoit coutume de jurer par le caprier, arbre qui porte cette sorte de petit fruit que l'on confit avec le vinaigre. Socrate, à la vérité, juroit souvent par le Dieu véritable, par le Dieu qui préside à l'amitié. Mais il lui est échappé quelques sermens dont les ennemis de ce grand homme ont pris occasion d'insulter à sa mémoire. Nous apprenons, en effet, qu'il lui est arrivé de jurer par le chien, par l'oie, par le plane. Arnobe lui en fait un grand crime. Mais saint Augustin le justifie, et prétend que ce philosophe vouloit par là faire entendre aux hommes qu'un chien même, étant l'ouvrage de Dieu, méritoit plus d'honneur que toutes les idoles par lesquelles ils juroient. Dacier croit qu'une des vues de Socrate étoit d'accoutumer insensiblement les hommes à ne pas prendre si souvent le nom de Dieu en vain. Mais les anciens eux-mêmes ont bien senti que, par cette manière de jurer, il tiroit indirectement sur les dieux.

Enfin, après que les hommes eurent, si l'on peut s'exprimer ainsi, promené leurs sermens par tous les êtres les plus vils, ils se rabattirent à eux-mêmes. Ils ne voulurent pas qu'on pût dire que de leur propre aveu, il n'y eût dans la nature qu'eux seuls dont le témoignage fût justement récusable. Ils jurèrent donc, et par eux, et par les personnes qui leur étoient chères, soit que ces personnes fussent déjà mortes, soit qu'elles fussent encore vivantes; et alors, ils juroient, ou par toute la personne en général, ou en particulier par quelqu'une des principales parties dont le corps humain est composé.

Entre les sermens de cette dernière espèce, un des plus respectables étoit celui qui avoit la tête pour objet; car les anciens la regardoient comme la partie du corps la plus noble, et comme le siége de l'âme, au moins selon l'opinion la plus communément reçue.

Ils avoient encore beaucoup de respect pour les sermens qui se faisoient par la main droite. En effet, elle a été considérée dans tous les temps et chez tous les peuples, comme le symbole de la fidélité.

On juroit aussi par les yeux, et c'étoit le serment le plus ordinaire des amans.

Le comble de l'aveuglement fut que les hommes, après avoir ainsi transporté à quelques par-

ties du corps un droit qui, à proprement parler, ne convient qu'à l'Etre souverain, s'avisèrent, afin qu'il n'y eût sorte d'extravagances où ils ne tombassent, d'attribuer à cet Etre un corps semblable au nôtre; ce qui leur donna lieu d'imaginer quelques sermens, tout-à-fait injurieux à la majesté suprême. Aussi, lisons-nous qu'il y eut un temps où rien n'étoit plus commun que de jurer par la tête et par les cheveux de Dieu; sorte de serment qui dura long-temps, même après l'établissement du christianisme, jusqu'à ce qu'enfin, vers le milieu du sixième siecle, Justinien, par une constitution faite exprès, défendit, sous des peines très-sévères, cette indécente formule.

Les hommes ne se contentoient pas de jurer par d'autres hommes qui leur étoient chers. Si la tendresse eut ses sermens, la politique eut aussi les siens. On fit bientôt, par des vues d'intérêt, ce qu'on avoit fait d'abord par sentiment. Les peuples s'empressèrent à l'envi de jurer par ceux qui étoient leurs maîtres souverains, et que souvent ils n'aimoient guère. Cette coutume de jurer par les princes est fort ancienne; elle étoit connue en Egypte, dès le temps de Joseph, puisqu'il jura à ses frères, par le salut de Pharaon, qu'ils étoient des espions.

Les Scythes pratiquoient la même chose à l'égard de leurs rois. Ils avoient même sur ce point une superstition assez plaisante. Ils croyoient que la santé du roi dépendoit de l'usage que ses sujets faisoient du serment; de sorte qu'aux moindres atteintes que le roi sentoit, on ne doutoit point que quelques téméraires n'eussent pris son nom en vain ou à faux; et alors on faisoit des perquisitions exactes, et en cas de conviction, des exemples très-sévères.

Les Romains, qui outrèrent tout en fait de vertus et de vices, et qui, du plus libre de tous les peuples, devinrent dans la suite le plus esclave, usèrent de la même flatterie à l'égard de leurs empereurs, et ils le firent avec une profusion de termes qui n'eut point de bornes. Ils juroient par le génie, par le salut, par la fortune, par la majesté, par l'éternité de leur souverain. Tertullien s'élève, avec beaucoup de force, contre cette bassesse impie, et leur reproche qu'ils auroient mieux aimé se parjurer par tous les dieux ensemble, que par le seul génie de l'empereur.

Ce qu'il y eut d'humiliant pour les souverains de la terre, fut l'étrange imagination qui vint à l'un d'eux, et qui auroit bien dû faire comprendre à tous les autres la vanité et le néant d'un hommage où ils trouvoient un plaisir si flatteur. Caligula, soit par une envie secrète d'insulter d'une manière cruelle à la lâcheté des Romains, soit par un entêtement dont tous les siècles n'ont pu fournir encore un exemple, avoit coutume de jurer par le salut, par la fortune, par le génie de son cheval. Il aimoit ce

cheval avec tant de tendresse, dit Suétone, qu'il le faisoit manger à sa table, et qu'il juroit par lui dans toutes les formes, comme il auroit juré par une divinité. Il ne faut pas s'étonner, après cela, que Caligula fût par lui-même si jaloux d'un pareil honneur. On dit qu'il poussoit si loin la délicatesse sur ce point, qu'il fit mourir plusieurs personnes qui n'étoient coupables que du seul crime de n'avoir jamais juré par son génie.

On peut bien croire, en effet, que les princes ne tardèrent pas à se mettre en possession d'un honneur que la flatterie des peuples leur avoit comme déféré. Ils s'accoutumèrent aisément à se regarder comme de sûrs garans de la vérité; et pour donner cours par leur propre exemple à une prévention qui les divinisoit en quelque sorte, ils jurèrent non seulement par leur personne sacrée, mais encore par leur diadême, par leur trône, par leur sceptre.

Après avoir présenté un tableau fidèle de la misère des hommes dans l'abus qu'ils firent des sermens, il convient de tracer au moins un léger crayon de celle des dieux, qui n'en abusèrent pas d'une manière moins honteuse. S'ils avoient été ce que porte leur nom, ils se seroient regardés comme les seuls garans de la vérité, et n'auroient point juré, ou n'auroient juré que par eux-mêmes. Mais, enfantés par le mensonge, ils se rendirent justice, et crurent, à l'exemple des hommes, que leurs paroles avoient besoin d'une garantie étrangère. Tout le monde sait que les dieux juroient ordinairement par le Styx, que nous avons coutume de concevoir sous l'idée d'un dieu, mais que les Grecs concevoient sous l'idée d'une déesse.

Hésiode conte fort au long tout ce qui regarde cette divinité redoutable. Elle fut mère d'un fils et de trois filles. Ils prirent tous quatre vivement les intérêts de Jupiter, dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les Titans. Le maître du monde, pour récompenser le service des enfans, voulut qu'à l'avenir tous les dieux jurassent par la mère; et en même temps il établit des peines sévères contre quiconque des dieux oseroit violer un serment si respectable.

Rien n'étoit plus terrible que le supplice exemplaire qu'on faisoit souffrir au dieu parjure. On le mettoit en pénitence pour neuf ans. Pendant la première année, il étoit obligé de garder le lit, sans voix et sans respiration, et plongé dans une léthargie profonde. Il ne sortoit de cette espèce d'anéantissement que pour commencer une vie beaucoup plus triste. Pendant les huit années suivantes, il erroit chassé du ciel, exclus de tous les conseils des dieux, et, ce qui n'étoit pas moins douloureux, de tous leurs repas; mais enfin, la dixième année, après avoir expié son crime, il reprenoit sa place, et rentroit dans tous ses droits.

III.

Des Cérémonies du Serment.

Nous venons de voir que la bonne foi avoit eu besoin, pour se soutenir, d'emprunter le secours des sermens. Il fallut que les sermens, à leur tour, pour se conserver dans quelque force, eussent recours à certaines cérémonies extérieures. Les hommes, esclaves de leurs sens, voulurent être frappés par des images sensibles; et, à la honte de leur raison, l'appareil fit souvent plus d'impression sur eux que le serment même.

L'usage le plus ancien, et peut-être le plus naturel et le plus simple, c'étoit de lever la main en jurant; du moins ce fut en cette sorte que se fit le premier serment dont nous ayons connoissance : *J'en lèverai la main devant le Seigneur, le Dieu très-haut*, dit Abraham.

Cette coutume, qui paroît s'être depuis répandue dans tout le monde, en amena bientôt plusieurs autres. Les hommes ne se contentèrent pas de cette grande simplicité; ceux qui, par leur état, étoient distingués des autres, voulurent jusque dans cette cérémonie, faire paraître des symboles et des instrumens de leurs dignités ou de leurs professions. Ainsi les rois levèrent leur sceptre en haut; les généraux d'armée, leurs lances ou leurs pavois; les soldats, leur épée, dont quelquefois aussi ils s'appliquoient la pointe sur la gorge, selon le témoignage d'Ammien Marcellin.

On crut dans la suite qu'on devoit, lorsque le lieu et les circonstances le permettoient, mettre de la partie les choses sacrées. On établit qu'on jureroit dans les temples. On fit plus; on obligea ceux qui juroient, à toucher les autels. L'histoire grecque rapporte que Xénocrate, un des plus honnêtes hommes qu'il y eût jamais, ayant un jour rendu témoignage, s'avança vers l'autel, pour jurer en la manière accoutumée; mais que tous les juges s'opposèrent à son dessein, et s'écrièrent d'une voix unanime : *Le témoignage de Xénocrate vaut un serment.*

Tout le monde sait que ce fut cette même coutume qui donna lieu à Périclès de répondre, à quelques personnes qui le pressoient de faire un serment équivoque en faveur d'un homme avec lequel il étoit lié d'une longue amitié : *Je suis ami jusqu'aux autels.*

Les écrits des Romains ne nous fournissent pas moins de preuves que la même chose se pratiquoit parmi eux. Cicéron, parlant de Falcidius qui, dans une cause célèbre, avoit envoyé par écrit sa déposition : « Cet homme, » dit-il, veut qu'on le croie » lorsqu'il dépose par lettre, lui » que personne ne voudroit croi- » re, quand même il déposeroit » ayant la main sur l'autel. » Juvénal, foudroyant les mœurs corrompues de son siècle, ne fait

point difficulté de dire, qu'il est plein d'hommes parjures, qui touchent de sang-froid quelque autel que ce puisse être.

On croyoit même alors que cette circonstance étoit si essentielle et si nécessaire dans quelques sermens, que, lorsque ceux qui devoient les prêter se trouvoient éloignés des temples, on élevoit des autels à la hâte; ou même on en avait de portatifs, que l'on ne faisoit que dresser dans le lieu où le serment devoit se faire.

Souvent aussi en jurant on immoloit des victimes, on faisait des libations, et l'on joignoit à cela des formules convenables au reste de la pompe. Il seroit facile d'en rapporter plusieurs exemples; mais Homère en fournit un qui, par le détail qu'il contient, vaut seul tous les autres. Les Grecs et les Troyens, également rebutés des fatigues d'un long siége, forment le dessein de terminer leur différent par un combat singulier. Ils remettent leur querelle entre les mains de Ménélaüs et de Pâris, les deux principaux auteurs de la guerre. On choisit le lieu, on dresse les conditions, on prépare tout pour les sermens. Les hérauts d'armes amènent les victimes, ils remplissent de vin les vases sacrés, et versent de l'eau sur les mains des rois qui doivent aussi faire les fonctions de prêtres. Alors, Agamemnon s'avance au milieu des deux armées, et le cimeterre à la main : *Dieux du ciel, de la terre et des enfers, soyez*, dit-il, *et les témoins et les conservateurs des traités que nous allons jurer.* Il dit, et plonge le fer dans la gorge des victimes. On répand de toutes parts le vin à pleines coupes, et l'on entend les Grecs et les Troyens dire de rang en rang : « Jupiter, source » de toute gloire et de toute » grandeur, et vous tous autant » que vous êtes, dieux immor» tels, qui que ce soit de nous » qui ose le premier violer des » sermens si solennels, que son » sang, que celui de toute sa » race coule sur la terre, comme » ce vin et le sang de ces vic» times coulent sur vos autels! »

Quelquefois encore, pour rendre cet appareil plus terrible, ceux qui s'engageoient par des sermens, trempoient leurs mains dans le sang et dans les entrailles des victimes. C'est ce que nous apprend Eschyle dans sa tragédie intitulée, *Les sept Capitaines devant Thèbes.*

Mais outre ces cérémonies, qui étoient presque communes à toutes les nations, il y en avoit de particulières à chaque peuple, toutes différentes, selon la différence de leurs religions ou de leurs caractères. On voit dans l'Ecriture, qu'Abraham fait toucher sa cuisse par Eliézer, dont il exigeoit le serment. Jacob mourant prescrit la même formalité à Joseph. Sur quoi, l'historien Josephe dit simplement que cette coutume étoit générale chez les Hébreux, qui, selon les rabbins, juroient de la sorte pour honorer la circoncision.

Les Scythes accompagnoient leurs sermens de pratiques tout-à-fait conformes à leur génie. « Lorsque nous voulons, dit l'un » d'eux dans Lucien, nous jurer » solennellement une amitié mu» tuelle, nous nous piquons le » bout du doigt, et nous en re» cevons le sang dans une coupe. » Chacun y trempe la pointe de » son épée, et la portant à sa » bouche, suce cette liqueur pré» cieuse. C'est parmi nous la plus » grande marque qu'on puisse se » donner d'un attachement in» violable, et le témoignage le » plus infaillible des dispositions » où l'on est de répandre l'un » pour l'autre jusqu'à la dernière » goutte de son sang. »

Ce même Scythe rapporte une autre cérémonie que ceux de cette nation observoient, et qui n'est pas moins surprenante. Lorsque l'un d'eux avoit reçu quelques injures, et qu'il étoit trop foible par lui-même pour en tirer vengeance, il faisoit rôtir un bœuf, le coupoit par pièces, et, les mains liées derrière le dos comme un prisonnier, s'asseyoit sur la peau au milieu de cet amas de viandes. Ceux qui passoient par là, et qui vouloient le secourir, en prenoient un morceau, et s'engageoient à lui amener, l'un cinq cavaliers, l'autre dix, chacun selon leur pouvoir; et ceux qui n'avoient que leurs personnes, promettoient de venir eux-mêmes. Si nous en croyons ce Scythe, ils assembloient par ce moyen de grandes forces, plus considérables encore par la valeur que par le nombre, parce qu'elles n'étoient composées que de personnes qui s'y portoient par des raisons d'honneur et d'amitié, et qui, de plus, se croyoient liées par un serment indissoluble.

Après des passages si formels, qui nous apprennent non-seulement que les Scythes juroient, mais encore de quelle manière ils s'y prenoient en jurant, il y a lieu d'être surpris que Quinte-Curce ose avancer que les sermens étoient inconnus parmi ce peuple.

Quant aux Grecs, il est certain qu'assez souvent, pour confirmer leurs sermens, ils jetoient dans la mer une masse de fer ardente, et qu'ils s'obligeoient de garder leur parole jusqu'à ce que cette masse revînt d'elle-même sur l'eau. C'est ce que pratiquèrent les Phocéens, lorsque désolés par des actes continuels d'hostilités, ils abandonnèrent leur ville, et s'engagèrent à n'y jamais retourner.

Les Romains avoient aussi leur serment particulier, qu'ils regardoient comme le plus ancien et le plus solennel de tous ceux dont ils avoient coutume de se servir. Ils juroient par Jupiter pierre, *per Jovem lapidem*. On est assez embarrassé pour dire au juste ce qui pouvoit avoir donné lieu à une expression si extraordinaire. Quelques-uns l'expliquent tout simplement de la statue de pierre que, dès les premiers temps de Rome, on avoit

élevée à ce dieu dans le Capitole. D'autres prétendent que Jupiter étoit désigné par la pierre, et même qu'il en portoit le nom, parce que Rhéa sa mère l'ayant mis au monde, offrit, au lieu de lui, une pierre à Saturne son père, qui, pour ne point élever d'enfans mâles, s'étoit engagé à les dévorer. Enfin, la plupart croient que ce qui donna lieu à une expression si étrange, c'est que ceux qui juroient solennellement par Jupiter, tenoient d'ordinaire une pierre à la main.

Quelquefois, au rapport de Festus, ils la lançoient au loin de toutes leurs forces, en disant: « Si je manque à ma parole, que » Jupiter me jette hors de Rome, » comme je jette cette pierre loin » de moi. » Quelquefois aussi, selon Tite-Live, ils en frappoient une victime au milieu du front; et la formule dont ils se servoient alors étoit conçue en ces termes: « Si je viole ma foi, que Jupiter » me frappe, comme je vais frap» per cette victime, et qu'il me » frappe avec d'autant plus de » force, que son pouvoir est plus » au-dessus de celui des hommes. » Le même Tite-Live nous apprend que cet usage s'observoit aussi chez les Carthaginois.

Les hommes ne se bornèrent pas aux cérémonies que nous venons de rapporter, et dont la plupart n'étoient au moins que bizarres et ridicules. Ils en inventèrent de cruelles et de barbares. Il y avoit un pays dans la Sicile, où l'on étoit obligé d'écrire son serment sur l'écorce, et de le jeter à l'eau. S'il surnageoit, il passoit pour vrai; s'il alloit à fond, on le réputoit faux, et le prétendu parjure étoit brûlé. Le Scholiaste de Sophocle nous assure que, dans plusieurs endroits de la Grèce, on obligeoit ceux qui juroient de tenir du feu avec la main, ou de marcher les pieds nus sur un fer chaud; superstitions dont quelques restes se conservèrent long-temps au milieu même du christianisme.

IV.

De la morale des anciens sur les Sermens.

La créance des anciens sur le serment ayant été si corrompue, il est surprenant qu'elle ait été si pure quant à la morale.

Entre les différens devoirs des hommes, ils donnoient le premier rang à la piété envers les dieux, et la regardoient comme la source de toutes les vertus; mais ils donnoient le second à la religion des sermens. Pythagore, dans cet excellent poëme qui porte son nom, mais qu'on croit être de son disciple Lisis, commence ses instructions par cette maxime, *honorer les dieux*. Et immédiatement après il ajoute celle-ci, *et respectez le serment*. Plusieurs ont cru que les livres de Moïse n'ont pas été inconnus à ce fameux philosophe. Il y a lieu de s'étonner qu'outre les preuves qu'ils en apportent, ils omettent celle qu'on peut tirer de ces deux grandes vérités qu'il

pose pour fondement de sa doctrine. Car il est certain que Moïse garde le même ordre, et qu'à la la tête de ses dix préceptes où il a renfermé toute l'économie des mœurs, il recommande avant toutes choses, d'honorer le souverain Être, et de ne point prendre son nom en vain, d'où il semble qu'on doit conclure que Pythagore a puisé dans Moïse ces deux maximes.

Hiéroclès prétend que, si l'on veut creuser ces deux mots, *respecter le serment*, on trouvera qu'ils renferment tout, et qu'ils nous présentent les meilleures règles que nous puissions suivre, soit en jurant, soit après avoir juré.

La première de ces règles, dit-il, c'est qu'on ne doit jurer que très-rarement; car il est bien difficile qu'on conserve long-temps le respect pour les choses avec lesquelles on se familiarise. Les anciens croyoient en effet que jurer souvent, c'étoit se mettre dans une espèce de nécessité d'être quelquefois parjure. Leur grand principe sur ce point étoit que le plus sûr moyen de ne pas abuser du serment, c'étoit de n'en point user. Ce principe donne lieu de croire qu'ils avoient entrevu cette grande vérité, qui nous a été depuis clairement enseignée, qu'il est de la perfection de ne jurer jamais, et qu'en toute rencontre on doit se contenter d'assurer que les choses sont, ou qu'elles ne sont pas. Ils étoient donc persuadés qu'il ne nous est permis de prendre la divinité à témoin, que lorsqu'une nécessité absolue nous y engage; et lorque le serment est l'unique moyen par où la vérité puisse se sauver.

La seconde instruction que les anciens découvroient dans la maxime de Pythagore, et qui a beaucoup de rapport à la première, c'est qu'on ne doit jurer que dans des choses grandes et importantes. Car, selon eux, ce n'étoit pas respecter le serment, c'étoit le profaner que de s'en servir pour des sujets vils et frivoles, leur bassesse les rendant indignes d'être scellés par le plus respectable de tous les témoignages.

La troisième conséquence qu'ils tiroient de cette maxime générale, c'est qu'on ne doit jamais affirmer religieusement que ce qu'on sait indubitablement être vrai. Ils exigeoient, de la part de celui qui juroit, une certitude pleine et entière; jusque là qu'ils regardoient presque comme un crime égal, de jurer dans le doute et de se parjurer. « Si jamais, dit Juvénal, vous êtes
» cité pour déposer un fait am-
» bigu et incertain, quand même
» Phalaris en personne vous com-
» manderoit de trahir votre cons-
» cience, quand même vous me-
» naçant du taureau d'airain et
» du feu, il vous dicteroit lui-
» même le parjure, croyez que
» c'est le plus affreux de tous les
» crimes que de préférer la vie
» à l'honneur, et que de perdre,
» pour la conserver, ce qui seul

» peut vous rendre digne de » vivre. »

La quatrième vérité que l'on concluoit de la maxime de notre philosophe, c'est qu'on ne peut s'engager par serment qu'à des choses honnêtes et louables; que si l'engagement qu'on avoit pris étoit mauvais en soi, les anciens croyoient que dès-là il étoit nul, et que bien loin qu'on fût obligé de tenir sa parole, l'on étoit obligé d'y manquer. C'est en ce cas que, selon Sénèque, l'exactitude à tenir sa parole est un crime, *scelus est fides*. Et en exécutant ce qu'on a promis, on ne fait que couronner un premier crime par un second. C'est sur ce principe que Cicéron assure qu'Agamemnon fut doublement coupable, et de s'être engagé par serment à immoler sa fille Iphigénie, et de l'avoir immolée en vertu de cet engagement.

Enfin, une dernière induction que les anciens tiroient du précepte de Pythagore, c'est qu'on ne peut, en jurant, apporter trop de droiture et de simplicité de cœur. Ils condamnoient tous ces biais et tous ces détours, que la finesse et la malice des hommes ont imaginés pour échapper aux conventions les plus saintes, et que Cicéron appelle les subterfuges du parjure. Ils croyoient que ces fausses subtilités étoient directement opposées au serment, et qu'elles en ruinoient entièrement la nature. Car les sermens n'ont été institués que pour rendre les desseins des hommes plus clairs et plus certains, et ces raffinemens ne tendent qu'à les rendre plus obscurs et plus douteux. Ainsi, dans leurs principes, la fraude ouverte étoit moins à craindre que les fourberies cachées; parce qu'on est en garde contre l'une et qu'on ne se défie nullement des autres: On les respecte même, parce qu'elles se couvrent et se parent des dehors de la probité. Dans la société civile, dit Cicéron, il n'y a point de sorte d'injustice plus redoutable que celle de ces hommes qui, lorsqu'ils trompent le plus, ont le plus de soin de se travestir en gens de bien.

Mais si, selon les anciens, le respect dû aux sermens engageoit à tant de précautions lorsqu'on les faisoit, il n'engageoit pas à moins de fidélité après qu'on les avoit faits. Ils avoient sur cela deux grandes règles; l'une, que pour aucune considération que ce pût être, on ne pouvoit se dispenser de tenir son serment; l'autre, qu'on devoit le tenir dans toute son étendue.

Nulle raison ne pouvoit dégager celui qui une fois avoit contracté un engagement si saint, ni la surprise dont on avoit usé à son égard, ni la violence qu'on lui avoit faite, ni l'infidélité de celui avec lequel il avoit traité, ni enfin les maux qui pouvoient lui revenir de l'accomplissement de sa parole, quelque grands que ces maux pussent être en apparence.

Voyons en détail quelles étoient les opinions des anciens

sur chacun de ces articles, et si l'on trouve que quelques-unes soient outrées, il faut excuser la trop grande sévérité des maximes, par la disposition encore plus grande où sont les hommes de ne se relâcher que trop dans la pratique.

Il ne servoit de rien d'alléguer qu'on avoit été surpris. Tout ce qu'on eût prouvé par là, c'est qu'on avoit été imprudent. Mais les anciens croyoient que dès-là on méritoit de porter la peine de son imprudence, en accomplissant fidèlement ce qu'on avoit témérairement promis. Ils convenoient bien qu'il s'en suivoit de là qu'on ne pouvoit trop être sur ses gardes avant que de jurer; mais ils soutenoient qu'après que le serment étoit fait, il n'y avoit plus de retour, et que le seul parti qui restoit à prendre, c'étoit d'accomplir religieusement sa parole. Nous avons sur cela un exemple mémorable dans Alexandre-le-Grand. Insulté par la ville de Lampsaque, il marchoit dans la résolusion de la détruire. Un de ses habitans, qui avoit eu autrefois part à l'éducation du jeune prince, fut prié par ses concitoyens, d'aller au-devant de lui, et d'intercéder pour leur patrie commune. Mais d'aussi loin qu'Alexandre l'apperçut : *Je jure*, s'écria-t-il, *que je ne vous accorderai point ce que vous allez me demander. Hé bien*, dit l'habitant de Lampsaque, *ce que je vous demande, c'est que vous détruisiez Lampsaque.* Ce seul mot fut comme une digue qui arrêta tout à coup ce torrent prêt à tout ravager.

Ce que pensoit Alexandre sur cela n'étoit pas une simple idée de particulier, c'étoit l'opinion généralement reçue : témoin le danger que courut Euripide pour ne l'avoir pas assez respectée dans un de ses vers, où il fait dire à Hippolyte, *que sa langue a fait serment, mais que son cœur n'en a point fait.* Malgré toutes les précautions qu'Euripide avoit prises, malgré tout l'art avec lequel il avoit touché un endroit si délicat, l'acteur n'eut pas plutôt prononcé ce vers, que tous les Athéniens se récrièrent et marquèrent hautement leur indignation. Il fut question d'arrêter le poëte et de le poursuivre juridiquement comme coupable d'impiété. Ils ne pouvoient lui pardonner d'avoir, même dans une pièce de théâtre, et avec tous les ménagemens imaginables, hasardé une proposition qui pourtant, comme Cicéron l'observe, étoit, à la rigueur, susceptible d'un fort bon sens : tant alors on étoit rigide sur tout ce qui pouvoit donner la plus légère atteinte à la religion des sermens!

La violence qu'on avoit soufferte n'étoit pas une excuse plus légitime; et même les anciens ne comprenoient pas qu'on pût se prévaloir d'une raison pareille. Convenir que l'on a succombé à la force, c'est reconnoître que l'on a été lâche, et jamais un aveu de lâcheté ne peut acquérir à celui qui le fait le

droit de devenir parjure. Aussi M. Pomponius, qui se trouva dans ce cas, ne balança pas un moment à prononcer contre lui-même...

Il étoit tribun du peuple; et, par l'obligation de sa charge, il avoit intenté une accusation contre L. Manlius Imperiosus, qui ne s'étoit pas démis de la dictature dans le temps prescrit par les lois. Le fils de ce dernier, jeune homme vif et entreprenant, et qui fut depuis si connu sous le nom de T. Manlius Torquatus, ayant appris, à la campagne où il étoit, le danger que son père couroit à Rome, y accourt en diligence, trouve le secret de s'introduire dans la maison de l'accusateur, le surprend seul; et lui mettant le poignard sur la gorge, le force de jurer qu'il abandonnera sa poursuite. Jamais serment ne fut arraché avec une violence plus criante et plus marquée. Cependant, M. Pomponius fit son rapport au peuple de ce qui étoit arrivé, et déclara qu'il ne se croyoit plus en droit de continuer l'accusation qu'il avoit commencée, et sur ce point il n'y eut qu'un avis.

Celui qui avoit juré n'étoit pas mieux reçu à dire qu'on lui avoit manqué de parole. La représaille lui étoit défendue, et le parjure d'un autre ne l'autorisoit pas à se parjurer lui-même. Quelques Romains pourtant ne désapprouvoient pas ce mot d'Atrée, qui, dans une pièce d'Accius, dit, pour se justifier de ce qu'il viole son serment, *que jamais il n'a donné, et ne donne sa parole à quiconque ne sait pas tenir la sienne.* Cicéron néanmoins, qu'on ne peut trop citer sur la matière présente, condamne cette maxime comme pernicieuse; et prétend qu'elle n'est excusable en cet endroit, que parce que le poëte ne l'avance pas en son nom, mais la met dans la bouche d'un roi impie, qui, parlant d'une manière conforme à son caractère, fait retomber sur la proposition une partie de la haine attachée à la personne.

Et en effet, les anciens plaçoient la gloire, non à être fidèle à l'égard de ceux qui le sont, mais à l'être à l'égard même de ceux qui ne le sont pas. Aussi voyons-nous que Silius Italicus, après avoir infiniment exalté cette exactitude religieuse avec laquelle M. Atilius Regulus avoit rempli toute l'obligation de son serment, croit ne pouvoir mieux finir l'éloge de ce grand homme que par ce beau trait: « On vous louera dans tous » les siècles d'avoir gardé la fidé» lité aux Carthaginois, le plus » infidèle de tous les peuples. »

Le dernier prétexte dont on eût pu pallier son parjure, étoit le dommage qu'on eût souffert à garder sa parole. Mais, quelque grand que ce dommage pût être, les anciens ne croyoient point qu'en aucun cas il pût autoriser un manquement de foi.

Le seul exemple de M. Atilius Regulus leur paroissoit décisif sur

ce point. Jamais homme, en accomplissant son serment, n'a dû s'attendre à des suites plus terribles. Il savoit, dit Horace, les tourmens cruels qu'un bourreau lui préparoit. Cependant, il se sépare de ses amis et du peuple qui s'opposoient à son retour avec la même égalité d'âme et la même tranquillité que si, après avoir terminé quelque affaire d'une longue et pénible discussion, il se fût dérobé à ses concitoyens pour aller pendant quelques jours se délasser, à une de ses maisons de campagne, du tumulte et des embarras de la ville.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que d'abord on ne fut pas fort frappé de la magnanimité de ce grand homme. On jugea qu'il n'avoit fait que ce qu'il devoit faire. Son action ne devint fort louable que par la corruption des âges suivans. Ce qui parut dans la suite si grand et si héroïque, dit Cicéron, n'avoit rien, du temps de M. Atilius Regulus, que d'ordinaire et de commun. La vertu des hommes au milieu desquels il vivoit ne lui permettoit pas de faire autrement; et, quelque admirable qu'on ait trouvé depuis sa conduite, on doit moins en louer le héros que son siècle.

C'étoit donc parmi les Romains une opinion toute commune que, plutôt que de manquer à son serment, on devoit être prêt à braver tout ce que l'exil, la prison, les supplices et la mort ont de plus affreux. Leur raison étoit que, de tous les maux qui peuvent arriver à un homme, le plus grand c'est de violer sa foi. Bien plus, on vouloit qu'on portât la grandeur d'âme jusqu'à croire que tous ces maux prétendus n'en étoient pas dans le fond, et jusqu'à les regarder même comme des biens, lorsqu'on les souffroit pour une bonne cause.

Quelque sévères que les anciens fussent sur la dispense des sermens, ils ne l'étoient pas moins sur la manière de les exécuter. Ils exigeoient qu'on tînt exactement tout ce qu'on avoit promis, en sorte que l'attente de celui envers qui l'on s'étoit engagé fût pleinement satisfaite. Car la règle de ce que devoit faire celui qui avoit juré n'étoit point l'intention qu'il pouvoit avoir eue; autrement les sermens n'eussent été qu'une pure illusion, puisqu'il n'auroit dépendu que de lui d'avoir en jurant telle intention qu'il auroit voulu; c'étoit l'intention de celui auquel il avoit juré, et qui, résultant naturellement des termes mêmes, ne pouvoit avoir été inconnue à celui qui s'étoit lié par le serment.

Un général romain étoit convenu avec les ennemis d'une suspension d'armes pour quinze jours, et ne laissoit pas, pendant toutes les nuits, de ravager leurs terres, sous prétexte que dans les termes de la trève, il n'étoit fait mention que du jour, et non pas de la nuit. Le sénat et le peuple condamnèrent sa conduite, et la traitèrent de fraude et de supercherie, parce qu'il ne pouvoit ignorer que les ennemis avoient

eu intention de comprendre également les jours et les nuits dans le traité.

Les Carthaginois, dans une autre occasion, avoient fait dix Romains prisonniers de guerre. Ils leur permirent d'aller à Rome, après leur avoir fait promettre, avec serment, qu'ils reviendroient au camp. L'un d'eux ne fut pas plutôt sorti qu'il y revint, sous prétexte d'y avoir oublié quelque chose, et repartant aussitôt, se remit en route. Il crut s'être acquitté de sa parole par le premier retour; et en effet, dit Cicéron, il étoit quitte selon la lettre, mais il ne l'étoit nullement dans le fond. Or, en matière de serment, ajoute ce grand homme, c'est par le fond et par l'intention qu'on doit se régler, et non par la signification littérale des termes.

Ce principe admirable résout toutes les difficultés; car il s'ensuit de là que, quoiqu'on exécute tout ce que la lettre du serment signifie, on ne laisse pas d'être parjure, si l'on trompe l'attente de celui auquel on a juré. Comme, au contraire, on ne l'est pas dès qu'on remplit cette attente, quoique d'ailleurs on ne paroisse pas exécuter tout ce que la lettre porte. Enfin, la doctrine constante et invariable de cet excellent casuiste des Romains, est que la fraude ne dégage jamais du serment, et ne fait que le serrer davantage.

Telle étoit la délicatesse des anciens sur les obligations des sermens. Il faut avouer néanmoins qu'ils n'étoient pas tous si scrupuleux. Quelques-uns même enseignoient une morale toute opposée, et ne regardoient les sermens que comme des amusemens. Peu de personnes ignorent cette fameuse et détestable maxime qui eut tant de cours dans l'antiquité, qu'*il falloit amuser les enfans avec des jouets, et les hommes avec des sermens.* On ne sait pas qui la débita le premier, si ce fut Philippe, père d'Alexandre, ou Lysandre de Sparte, ou Denys le tyran. Il importe peu de le savoir, et peut-être seroit-il à souhaiter qu'une maxime si pernicieuse eût eu le même sort que le nom de son véritable auteur.

Quoi qu'il en soit, un empereur romain n'avoit guère plus d'horreur pour l'abus des sermens, lorsque, pressé de punir un parjure, il répondit que c'étoit aux dieux de venger les outrages faits aux dieux. On impute à un ancien d'avoir dit, que le serment étoit le plus court moyen pour sortir d'affaires avec des créanciers, et de l'avoir défini un spécifique pour guérir les dettes, *emplastrum æris alieni.* Plaute, dans une de ses pièces, introduit un homme toujours également prêt, et à faire des sermens, et à les violer.

Il n'y avoit que trop de personnes qui avançoient sérieusement de pareilles maximes, ou qui tâchoient de le faire passer à la faveur d'une plaisanterie profane. Mais il y aurait de l'injustice à mettre sur le compte de toute

toute l'antiquité les erreurs de quelques particuliers. Dans tous les siècles, il se trouve des hommes audacieux, qui osent combattre les vérités les plus saintes. Mais il faut juger de la créance de chaque siècle, non par les opinions qu'un petit nombre de libertins ont pu se faire, mais par celles que le gros des honnêtes gens ont suivies. Si l'on applique au sujet présent cette règle si conforme aux principes de l'équité, on conviendra que, sur ce qui regarde le serment, les anciens ont su, par le seul secours de la raison, approcher de fort près de la morale du christianisme, et peut-être même quelquefois y atteindre.

V.

De l'usage que les anciens faisoient du Serment, dans la société civile.

Comme ils avoient une si haute idée du serment, ils tâchoient d'en faire un emploi utile dans la société. Ils le regardoient comme un des principaux fondemens de la sûreté publique et particulière. Dans toutes les occasions importantes, ils s'en servoient au dehors et au dedans de l'Etat; au dehors, pour sceller avec les étrangers des alliances, des trèves, des traités de paix; au dedans, pour engager tous les citoyens à concourir unanimement au bien de la cause commune.

On peut distinguer, dans tout gouvernement, trois sortes de dignités, celles du sacerdoce, de la magistrature et de la profession militaire. Le serment étoit le premier pas qu'il falloit faire pour y entrer; et l'on ne pouvoit presque en exercer aucune, qu'on ne jurât auparavant d'en remplir régulièrement les devoirs.

Il y avoit même à Athènes un usage fort singulier; c'est que tout homme né dans cette grande ville étoit obligé de prêter serment, non-seulement lorsqu'il entroit dans les charges, mais encore lorsque, pour la première fois, il étoit mis sur la liste des citoyens. On vouloit que le premier engagement contracté par les jeunes gens, le fût avec la république. Jusque-là ils n'avoient été que fils d'Athéniens, sans être proprement Athéniens eux-mêmes. Ce n'étoit qu'en vertu de cet acte public et solennel qu'ils devenoient membres de l'Etat.

Toutes les circonstances de cette fête étoient grandes et magnifiques. Les jeunes récipiendaires n'étoient admis à faire ce serment que dans la vingtième année de leur âge. On attendoit jusqu'à ce temps-là, afin que leur raison, qui commençoit à être dans sa force, fût capable de sentir toute l'étendue des obligations qu'ils alloient s'imposer, et que la nature leur avoit imposées par avance. La cérémonie se faisoit dans le temple d'Aglaure; et c'étoit pour une raison particulière qu'on devoit la faire dans ce lieu préférablement

à tout autre. Aglaure étoit une fille de Cécrops. Instruite que l'oracle, consulté sur certains besoins pressans de l'Attique, avoit répondu que les calamités publiques dont ce pays étoit affligé cesseroient, si quelque particulier avoit le courage de s'immoler pour le salut de tous, cette princesse se précipita du haut d'une tour. Ce fut en mémoire de ce bienfait que les Athéniens lui élevèrent un temple; et c'étoit à la face de ses autels que les jeunes Athéniens se consacroient à la patrie, afin que le souvenir de ce qu'avoit fait Aglaure leur fît comprendre ce qu'ils devoient toujours être prêts à faire.

Il est surprenant que les autres nations n'aient point emprunté des Athéniens une coutume si capable d'allumer l'amour de la patrie dans le cœur de tous les jeunes citoyens. Mais si, chez les autres peuples, il n'étoit pas nécessaire de prêter serment pour être incorporé à l'État, c'étoit du moins une nécessité absolue d'en passer par là pour y occuper quelque poste. Parmi ce grand nombre de places différentes où le mérite et la vertu peuvent élever, celles qui concernent le ministère des autels ont toujours tenu le premier rang. On ne pouvoit y être installé que par une espèce de consécration qui renfermoit un vœu et un serment.

A Rome, le souverain pontife juroit de maintenir la religion dans tous ses droits; les prêtres, de vivre avec toute la pureté de mœurs qu'exigeoit la sainteté de leur caractère. Outre ces sermens généraux, ils en faisoient de particuliers, selon les différentes fonctions dont ils étoient chargés. Ainsi, les vestales s'engageoient à ne laisser jamais éteindre le feu sacré; les fécíaux, à qui l'on commettoit le soin de traiter avec les ennemis, s'obligeoient à suivre en tout les règles de la justice, soit qu'elles fussent favorables aux Romains, soit qu'elles leur fussent contraires. Les augures, qui étoient comme les dépositaires du fond de la religion, protestoient qu'ils ne révèleroient rien de tout ce qui regardoit les mystères. Cette précaution n'étoit pas inutile, car les choses qu'on leur confioit étoient la plupart si ridicules, que M. Caton, qui avoit passé par cette charge, disoit qu'il ne comprenoit pas comment deux augures pouvoient se rencontrer sans rire.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les prêtres, par ce premier serment, acquéroient le droit de n'en plus faire dans la suite. S'il arrivait qu'en quelque occasion leur témoignage devînt nécessaire, on étoit obligé de s'en rapporter à leur parole, et l'on ne pouvoit exiger qu'ils jurassent. Plutarque apporte plusieurs raisons de ce privilége, et entr'autres ces deux principales; la première, que le serment étant une espèce de torture où l'on met des personnes libres, la bienséance vouloit que des hommes consacrés aux dieux

eussent l'esprit, comme le corps, affranchi de tout ce qui pouvoit sentir la violence et la contrainte; la seconde, c'est qu'il ne convenoit pas que, sur des choses de moindre importance, l'on se défiât de ceux à qui l'on avoit confié tout ce qu'il y avoit de plus saint et de plus auguste.

On ne prenoit pas moins de précaution à l'égard des juges. Tous ceux qui, dans la Grèce, remplissoient quelque place de magistrature, s'engageoient solennellement à prononcer selon les lois. Le sénat des cinq cents, les thermothètes, les archontes juroient comme les autres. L'aréopage même n'en étoit pas dispensé.

A Rome, tous les magistrats étoient indistinctement assujettis à la même nécessité. Mais on ne se contentoit pas, comme parmi nous, de les faire jurer une fois pour toutes. On les obligeoit de renouveler leur serment à chaque cause qu'ils devoient juger. A la vérité, les ouvrages des anciens ne nous fournissent aucune autorité positive, qui oblige de croire que les sénateurs observassent la même coutume. Mais si l'on prenoit tant de sûretés avec ceux qui ne connoissoient que des affaires particulières, il y a beaucoup d'apparence qu'on en prenoit encore plus avec ceux qui étoient chargés des intérêts publics.

Il est certain que les consuls juroient, et même qu'ils juroient deux fois : l'une, lorsqu'ils entroient en charge; et l'autre, lorsqu'ils en sortoient. Par le premier serment, ils s'engageoient à ne rien faire qu'en vue du bien public; par le second, ils protestoient que, dans tout le cours de leur administration, ils n'avoient cherché que les intérêts de la cause commune.

Les Romains exigeoient le serment militaire avec la même régularité. Toutes les nations l'ont toujours regardé comme le plus fidèle gardien de la discipline, et le plus sûr garant des succès. Mais il est douteux qu'aucun peuple l'ait jamais porté à un plus haut point de perfection que les Romains : aussi l'empereur Maximin avoit-il coutume de l'appeler *le grand mystère de la politique romaine.*

Ce serment étoit triple, et renfermoit les trois qualités principales que doit avoir tout homme de guerre. On sait que ces qualités sont l'obéissance, la valeur et la justice; l'obéissance, par rapport au général, la valeur contre l'ennemi, et la justice à l'égard de tout le monde. Tous ceux qui portoient les armes s'engageoient par trois sermens à une pratique sévère et inviolable de ces trois vertus:

Ils faisoient le premier dans le temps même de leur enrôlement; et la formule dont ils usoient alors portoit, qu'ils se trouveroient exactement à l'ordre du consul, et ne s'éloigneroient qu'avec sa permission expresse.

Ils prêtoient le second lorsqu'ils prenoient place dans le corps où ils devoient servir; et

alors ils s'engageoient à ne quitter leur rang que pour aller à la charge, et à ne revenir du combat qu'après avoir vaincu l'ennemi.

Enfin, ils faisoient le troisième lorsqu'ils campoient; et pour lors il juroient de ne faire aucun tort à personne, ni dans le camp, ni à dix mille pas à la ronde. Ils étoient quelquefois si religieux observateurs de ce dernier engagement, qu'au rapport de M. Scaurus, une armée romaine ayant un soir campé près d'un arbre chargé de fruits, on remarqua le lendemain, lorsqu'elle se remit en marche, que qui que ce soit n'y avoit porté la main. *Voyez* ci-après, Serment des soldats romains.

Au reste, c'étoient ces sermens qui constituoient proprement le soldat, et qui lui conféroient le droit d'user de ses armes, de manière que lorsqu'il ne les avoit faits que pour un temps, et que ce temps étoit expiré, il étoit obligé d'en faire de nouveaux, faute de quoi il ne lui étoit pas permis de combattre. C'est pour cela que le fils de M. Caton, ayant été licencié, et ne laissant pas de demeurer à l'armée, parce qu'il aimoit la guerre, son père écrivit au général, que, s'il vouloit le retenir, il l'engageât par un nouveau serment, parce que, le premier ne subsistant plus, il ne pouvoit plus tirer légitimement l'épée.

Les Romains, par cette grande sévérité, vouloient donner à entendre que nul homme n'avoit aucun droit sur la vie d'un autre, s'il ne le recevoit de l'autorité publique. Ce principe étoit si universellement reconnu par toute l'antiquité, qu'un jour de bataille Chrysas, soldat de Cyrus, ayant terrassé un ennemi, et ayant déjà le bras levé pour lui porter le coup mortel, s'arrêta tout à coup, parce qu'il entendit sonner la retraite. Il crut que ce signal lui ôtant le droit de combattre, lui ôtoit à plus forte raison le droit de tuer.

VI.

De l'horreur que les anciens avoient pour ceux qui violoient leurs Sermens.

Sur les maximes des anciens, et plus encore sur leur conduite, on peut aisément se faire une idée de l'horreur qu'ils avoient pour les infracteurs des sermens. On les regardoit comme des hommes détestables, dont un seul suffisoit pour attirer la malédiction sur tout un peuple. On croyoit même que leur impiété pouvoit être funeste, non-seulement à leurs contemporains, mais encore à une longue suite de générations : aussi les punissoit-on sévèrement; et les peines établies contre eux n'alloient pas à moins qu'à l'infamie et à la mort. Il sembloit pourtant qu'il y eût une sorte d'exception et de privilége en faveur de quelques personnes. Tels étoient les orateurs, les poëtes et les amans.

On eût dit que les orateurs avoient sur ce point le champ

libre. Rien n'étoit plus commun que d'en voir deux jurer, chacun de leur côté, dans une même cause, l'un pour affirmer un fait, et l'autre pour le nier; d'où néanmoins il s'ensuivoit, de nécessité absolue, que l'un des deux étoit parjure. Mais enfin, il sembloit que la coutume autorisât un tel abus. Démosthène, un des plus grands orateurs qu'il y ait eu, étoit aussi un des plus grands jureurs qui fût jamais. Il atteste les dieux à chaque page; tantôt c'est Jupiter, tantôt Apollon, souvent Minerve, déesse tutélaire d'Athènes, et plus souvent tous les immortels ensemble. Eschine, le plus redoutable de tous ses rivaux, lui en fait des reproches éternels. Cet homme, dit-il quelque part, croit qu'à force de jurer, il rendra vrai ce qui ne l'est pas. Il lui reproche ailleurs de ne pas prendre jamais les dieux à témoin avec plus d'assurance et de hardiesse que lorsqu'il sait que ce qu'il va dire est plus évidemment faux.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'Eschine, qui fait très-sérieusement à Démosthène un crime d'une pareille conduite, ne cesse lui-même, comme ses ouvrages en font foi, de tomber dans le même défaut.

Quintilien remarque très-judicieusement qu'il n'y a pas grande finesse à jurer de la sorte, et que, de toutes les beautés qui se trouvent dans les écrits de ces deux excellens orateurs, ce sont là, sans contredit, celles qu'il est le plus aisé d'imiter. C'est vraisemblablement par cette raison que leurs successeurs paroissent s'être plus attachés à leur ressembler par celles-là que par toutes les autres; l'expérience leur ayant fait connoître que, dans un discours, il est plus facile de payer de sermens que de payer de preuves.

On ne faisoit pas plus d'attention aux sermens que les poëtes répandoient dans leurs ouvrages. On étoit persuadé qu'ils ne s'en servoient que pour remplir la mesure de leurs vers, ou pour diversifier leur style. La plupart n'en étoient nullement avares, et sur-tout les poëtes de théâtre. Les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide en sont pleines, et l'on ne trouve autre chose dans les comédies. Il ne faut qu'ouvrir celles de Plaute. Il semble que cet auteur se fasse un plaisir d'entasser serment sur serment, tous plus bizarres et plus ridicules les uns que les autres. Il est vrai que ceux qui travaillèrent depuis dans le même genre, furent un peu plus retenus. Mais ils ne laissèrent pas d'appeler la divinité à bien des choses, où son intervention n'étoit pas fort nécessaire. C'est peut-être à leur exemple, pour le remarquer en passant, que nos vieux poëtes aimoient tant à jurer.

Entre tous les sermens, il n'y en avoit point pour qui l'on parût avoir plus d'indulgence que pour ceux des amans. On les regardoit plutôt comme un badinage que comme des engagemens sérieux. Platon en rapporte une raison,

qui peut-être paroîtra peu grave dans la bouche d'un si grand philosophe. C'est, dit-il, que les amours sont des enfans, et qu'on ne doit attendre de cet âge rien de suivi.

Quoi qu'il en soit, toutes ces protestations réciproques, que l'entêtement d'une passion a coutume de dicter, étoient regardées comme une espèce de langage à part, qui ne tiroit point à conséquence; de manière que ces deux mots, *serment d'amant*, passèrent en proverbe, et ne signifièrent plus dans le langage ordinaire que faux serment.

Les femmes ne contribuèrent pas le moins à ce décri. Néanmoins on avoit tâché d'abord de donner cours à une opinion, qui eût été bien capable de les tenir dans le devoir, si une fois on avoit pu la bien établir. On voulut leur faire accroire que, s'il leur arrivoit de violer leurs sermens, elles en seroient punies dans la chose du monde qui leur étoit la plus précieuse, dans leur beauté; qu'à chaque parjure elles perdroient quelqu'un de leurs attraits; que même leurs plus légers mensonges seroient comme autant de petites taches qui terniroient l'éclat de leur teint; en un mot que leur taille, leurs cheveux, leurs dents mêmes et leurs ongles en seroient marqués. Mais les hommes eurent beau prêcher cette morale, les femmes n'en furent point les dupes. Leur expérience les rassura contre les vaines frayeurs qu'on vouloit leur donner. Elles savoient au fond de leur cœur que, pour tromper souvent, elles n'en étoient pas moins belles. On rejeta donc cette opinion pour s'attacher à une autre.

On fit courir le bruit que les dieux s'entendoient avec elles; que Jupiter prenoit plaisir à leurs parjures; que Vénus elle-même, les nymphes et le cruel dieu de l'amour n'en faisoient que rire. On alla plus loin, on leur débita qu'elles gagnoient même à se parjurer.

Ces principes trouvèrent moins d'obstacles à s'établir dans l'esprit des femmes, et la plupart ne donnèrent que trop lieu de croire par leur conduite que c'étoit à cette dernière opinion qu'elles s'en tenoient.

Telle est en abrégé l'histoire des sermens, tels qu'ils étoient en usage parmi les anciens. Là, comme dans la plupart des institutions humaines, on peut remarquer un mélange surprenant de sagesse et de folie, de vérité et de mensonge, tout ce que la religion a de plus vénérable et de plus auguste confondu avec tout ce que la superstition a de plus vil et de plus méprisable. C'est le tableau fidèle de l'homme, qui se peint dans tous ses ouvrages, et qui n'est lui-même, à le bien prendre, qu'un composé monstrueux de lumières et de ténèbres, de grandeur et de bassesse. *Mém. de l'Acad. des insc. et bell. lett.*, t. 1, p. 191; t. 4, p. 1.

SERMENT DES SOLDATS

ROMAINS. Ce qui concerne le serment que les armées romaines prêtoient à leurs généraux est un des points les plus obscurs de l'antiquité.

Il y a dans Aulu-Gelle un passage très-singulier d'un auteur nommé Cincius. On voit par ce passage qu'anciennement les citoyens, à mesure qu'on les enrôloit pour le service, juroient que ni dans le camp, ni dans l'espace de dix milles à la ronde, ils ne voleroient rien chaque jour qui excédât la valeur d'une pièce d'argent; et que s'il leur tomboit entre les mains quelque effet d'un plus grand prix, ils le rapporteroient fidèlement au général, excepté certains effets spécifiés dans la formule du serment.

Lorsque les noms de tous les citoyens étoient inscrits, on fixoit le jour de l'assemblée générale; et ils faisoient tous un second serment, par lequel ils s'engageoient à se trouver au rendez-vous, s'ils n'étoient retenus par des empêchemens légitimes, qui sont aussi spécifiés. Il n'est pas douteux que ce second serment ne renfermât la promesse de ne point quitter l'armée sans la permission du général. Aulu-Gelle ne rapporte point les termes de cette promesse. Mais Tite-Live nous les a conservés. Le consul L. Quintius Cincinnatus, traversé par les tribuns du peuple dans le dessein qu'il a de faire la guerre aux Volques, déclare qu'il n'a pas besoin d'un nouvel enrôlement, puisque tous les Romains ont promis à L. Valérius, auquel il vient d'être subrogé, qu'ils s'assembleroient aux ordres du consul, et ne se retireroient qu'avec sa permission.

On doit remarquer que la formule rapportée par Aulu-Gelle paroît être de la plus haute antiquité. Il semble qu'on y réduit tout le code militaire à ne rien dérober, ni dans le camp, ni aux environs. La promesse solennelle de ne point voler ses camarades, ou plutôt de ne dérober par jour que la valeur d'une pièce d'argent, ce qui suppose la permission de voler jusqu'à cette concurrence, caractérise tout-à-fait une troupe de bandits tels que furent les Romains dans leur origine. Cette promesse est digne d'une multitude de brigands, qui commencent par se précautionner les uns contre les autres, et qui, ne pouvant renoncer au larcin, sont obligés de le régler. Mais elle ne convient nullement à une armée d'hommes policés, tels que furent les Romains depuis Numa Pompilius.

Il arrive souvent que les formules continuent d'être en usage, soit tout entières, soit avec quelque changement, quoique les raisons qui les firent établir ne subsistent plus ou soient devenues moins fortes.

Selon Tite-Live, jusqu'au temps de la seconde guerre Punique, on n'exigea d'autre serment des soldats que celui de joindre l'armée à jour marqué, et de ne point se retirer sans permission. Il faut ajouter celui de ne point voler dans le camp. Quoique

cet historien n'en parle pas, il est d'ailleurs suffisamment attesté. Mais lorsque les soldats étoient assemblés et partagés en bandes de dix et de cent, ceux qui formoient chaque bande se juroient volontairement les uns aux autres de ne point prendre la fuite, et de ne point sortir de leur rang, sinon pour prendre leur javelot, pour en aller chercher un autre, pour frapper l'ennemi, pour sauver un citoyen.

L'an de Rome 538, et 214 avant l'ère chrétienne, quelques mois avant la bataille de Cannes, dans un temps critique, où l'on croyoit ne pouvoir trop s'assurer du courage des armées, les tribuns de chaque légion commencèrent à faire prêter juridiquement et par autorité publique le serment que les soldats avoient coutume de faire entre eux. Il est à croire qu'on leur fit aussi promettre de nouveau ce qu'ils venoient de promettre en s'enrôlant, et qu'alors ou dans la suite on grossit la formule de quelques détails que l'on jugea nécessaires.

Quoi qu'il en soit, à la tête de la légion, un soldat choisi par les tribuns prononçoit la formule du serment. On appeloit ensuite chaque légionnaire par son nom. Il s'avançoit, et disoit simplement : *Je promets la même chose; idem in me* (suppl. *recipio*). La formule de ce nouveau serment n'est rapportée nulle part; et peut-être qu'il n'y en avoit point de déterminée. Mais, en combinant divers endroits de Polybe, de Denys d'Halicarnasse, de Tite-Live et de Tacite, on trouve qu'elle se réduisoit en substance à ce qui suit : *Je jure d'obéir à un tel* (on exprimoit le nom du général); *d'exécuter ses ordres de tout mon pouvoir; de le suivre, quelque part qu'il me conduise; de ne jamais abandonner les drapeaux; de ne point prendre la fuite, de ne point sortir de mon rang. Je promets aussi d'être fidèle au sénat et au peuple romain, et de ne rien faire au préjudice de la fidélité qui leur est due.* Cette dernière clause fut peut-être insérée, depuis que l'on s'aperçut que les généraux s'attachoient trop les soldats.

Voilà ce qu'on appeloit *jurare in verba imperatoris*. Cette expression signifie à la lettre, jurer que l'on regardera comme une loi toutes les paroles du général, et non pas, comme quelques uns se l'imaginent, répéter la formule que prononçoit le général. Ce n'étoit point lui qui la prononçoit; et à ne consulter que les apparences, on eût cru qu'il n'exigeoit point le serment des légions, et que c'étoient les tribuns et les soldats qui, de leur propre mouvement, s'empressoient de lui donner cette assurance authentique de zèle et de soumission à toutes ses volontés.

Les armées prêtèrent serment aux empereurs, comme elles avoient fait aux généraux. On juroit *in verba Tiberii Cæsaris*, comme l'on avoit autrefois juré *in verba Scipionis*.

Mais il faut remarquer que, sous les empereurs, la prestation du serment se renouveloit chaque année, le jour des calendes de janvier. Ce serment annuel doit être regardé comme un vestige d'antiquité. Dans l'origine, le commandement des armées appartenoit aux consuls et aux préteurs, et par conséquent le généralat étoit annuel, aussi-bien que le consulat et la préture. On ne sauroit prouver que la coutume de renouveler le serment fût plus ancienne que les empereurs. Cependant, on croiroit volontiers qu'elle s'étoit introduite avec l'abus de continuer les généraux. Il est rarement arrivé que les Romains se soient écartés d'un usage ancien, sans lui rendre en même temps hommage par une formalité. Sous les empereurs, on répétoit encore le serment aux jours anniversaires de leur naissance et de leur avènement à l'empire. Mais on le renouveloit avec plus de solennité de cinq ans en cinq ans, à compter du premier jour auquel ils avoient commencé à régner.

Auguste n'ayant jamais accepté l'empire que pour cinq ans ou pour dix, lors même que la dignité impériale fut devenue perpétuelle, ses successeurs, à la fin de chaque cinquième et de chaque dixième année de leur règne, solennisoient une fête, comme s'ils eussent pris de nouveau possession du généralat, en vertu d'une nouvelle élection. La première fois que l'on prêtoit le serment, et toutes les fois qu'on le renouveloit, surtout aux fêtes des Quinquennales et des Décennales, les empereurs donnoient à chaque soldat une somme d'argent. Les anciens généraux n'avoient rien fait de semblable.

Du temps d'Auguste, de Tibère, et même de Caligula, on ne connaissoit point encore ces libéralités toujours onéreuses, souvent funestes à l'Etat, qui furent connues depuis sous le nom de *donativum*; et, dans le bas-empire, sous celui d'*augustalicum*. Elles durent leur origine à la timidité, ou, si l'on veut, à la reconnoissance de Claude, qui, le premier de tous les Césars, suivant l'expression de Suétone, acheta la fidélité des soldats. Ces gratifications devinrent des dettes, et malheur au prince qui ne les eût pas payées; il auroit été bientôt détrôné. Les soldats, en recevant leur solde, à plus forte raison lorsqu'on leur faisoit des largesses, juroient de préférer à tout le salut de l'empereur. On se servoit peut-être, dans ces occasions, d'une formule particulière.

Il y a une autre différence essentielle à observer entre le serment que l'on avoit fait aux généraux et celui que l'on faisoit aux empereurs. Tacite, au premier livre de son histoire, raconte que les légions de la haute Germanie, le jour même des calendes de janvier, au lieu de prêter serment à Galba, selon la

coutume, mirent en pièces ses images; mais que craignant de paroître se révolter contre l'Empire, elles jurèrent obéissance au sénat et au peuple, à qui depuis long-temps, dit l'historien, on ne prêtoit plus serment. *Ipso calendarum januariarum die dirumpunt imagines Galbœ......... Ac ne reverentiam imperii exuere viderentur, in S. P. Q. R. obliterata jam nomina, sacramenta advocabant.*

Ce passage prouve qu'autrefois, en prêtant au général le serment de fidélité, l'armée le prêtoit nommément à la nation, et confirme ce qui se trouve dans le dixième livre de Denys d'Halicarnasse, que les soldats juroient de ne rien faire au préjudice du peuple romain.

Le même passage prouve aussi que, dès l'an 68 de l'ère chrétienne, il y avoit long-temps que les choses étoient changées à cet égard, et que l'on ne prêtoit plus le serment qu'à l'empereur. Mais il n'est pas aisé de fixer l'époque de ce changement; il est antérieur à Néron et même à Claude, puisque, dès le temps de Galba, il étoit déjà fort ancien: *In S. P. Q. R. obliterata jam nomina*, etc. Supposé que Caligula l'eût introduit, l'horreur que l'on avoit de ce tyran l'auroit fait abolir après sa mort. Si Tibère en étoit auteur, Tacite le diroit dans ses Annales. Il seroit fort singulier que cet historien n'en eût parlé que dans la partie du cinquième livre qui nous manque. Ce que nous savons de la politique d'Auguste, et du respect qu'il affecta pour les anciennes coutumes, depuis qu'il eut trouvé le secret de rendre son gouvernement légitime, ne nous permet pas d'attribuer à ce prince une innovation qui, sans augmenter son pouvoir effectif, eût fait sentir aux Romains qu'ils n'étoient plus libres. Affreuse vérité qu'il eut toujours soin de leur déguiser. Il faut donc remonter jusqu'au temps de Jules César.

Le sénat et le peuple, après que cet usurpateur eut triomphé de tous ses ennemis, accumulèrent sur sa tête tous les titres, tous les priviléges, tous les honneurs humains et divins. Il fut nommé dictateur perpétuel, et seul général de toutes les troupes romaines; sans collègue, sans adjoint, avec le pouvoir absolu de disposer des finances et des armées. On déclara le généralat héréditaire pour ses descendans, soit par la nature, soit par l'adoption. Il est à croire que les armées reconnurent solennellement Jules César pour général perpétuel, et lui prêtèrent serment de nouveau. Les tribuns qui le firent prêter supprimèrent sans doute le nom du sénat et du peuple, bien assurés de faire leur cour à un homme vain qui ne gardoit presque plus de mesures avec la nation.

Il n'est pas douteux que pendant les vingt mois qui s'écoulèrent depuis la mort du dictateur jusqu'à l'exécrable ligue des triumvirs, le nom du sénat et du peuple n'ait été rétabli dans

le serment. Mais il y a lieu de croire aussi que, sous le triumvirat, il fut retranché pour toujours. Lorsqu'Auguste, ayant réuni toute la puissance de ses collègues, se fit contraindre d'accepter l'empire, les officiers exigèrent le serment selon la formule nouvelle. Ce prince ne fit pas semblant de s'en apercevoir. Personne n'osa s'en plaindre; et d'ailleurs, dans les transports d'admiration et d'idolâtrie qu'avoit excités dans tous les cœurs son abdication prétendue, les Romains étoient plus disposés à le forcer de recevoir ce qu'il refusoit, qu'à lui contester ce qu'il vouloit bien accepter; que peut-être la formule n'avait jamais été fixe, et que les tribuns étoient maîtres de choisir les termes. Ajoutez encore, qu'en retranchant ce qui concernoit le sénat et le peuple, on y suppléa par quelque espèce d'équivalent. C'est ainsi, selon toute apparence, que s'établit le nouveau serment, sans aucune attache de l'autorité publique, sans ordre de l'empereur, sans décret de la nation, sans qu'elle renonçât à ses droits.

Au reste, rien n'empêche de croire que, dès le temps d'Auguste, la formule n'ait été celle-là même que rapporte Végèce, et de laquelle on se servoit du temps de Valentinien II. Quand on dit que ce pouvoit être la même, il faut néanmoins en excepter la différence qu'avoit introduite le changement de religion. « Les soldats, dit cet auteur, jurent au nom de Dieu, » du Christ et de l'Esprit saint, » et par la majesté de l'empereur, d'exécuter en braves gens » tout ce que l'empereur leur » commandera, de ne jamais déserter, et de sacrifier leur vie, » s'il le faut, pour la république » romaine. » *Jurant autem per Deum et per Christum, et per Spiritum sanctum, et per majestatem imperatoris... omnia strenuè facturos quæ præceperit imperator, nunquàm deserturos militiam, nec mortem recusaturos pro romanâ republicâ.* Ces derniers mots sont l'espèce d'équivalent dont nous avons parlé plus haut. La république romaine est le sénat et le peuple; et jurer de mourir pour elle, c'est à plus forte raison promettre de ne rien entreprendre au préjudice de ses droits.

Après tout, quoique dans le serment on eût cessé de faire mention expresse du sénat et du peuple, leur nom qui, jusqu'au règne de Constantin, se lisoit dans les drapeaux, étoit une protestation subsistante contre les innovations. Constantin le fit ôter, comme l'on sait, pour mettre à sa place le monogramme de J.-Ch.; et il y a lieu de soupçonner que ce profond politique, outre le dessein de rendre la religion chrétienne la religion dominante, se proposoit encore de porter les derniers coups à l'autorité de la nation. Julien, par des vues diamétralement opposées à celles de Constantin, fit reparoître dans les drapeaux les lettres initiales qui désignoient

le sénat et le peuple romain; mais, à sa mort, elles disparurent pour jamais.

Au reste, la formule du serment que Végèce a rapportée prouve que, même après Constantin, on distinguoit toujours la république de son chef, et que l'on ne confondoit point l'empereur avec la nation.

Les Romains étoient une nation toute militaire. Leurs armées, durant plusieurs siècles, ne furent composées que de citoyens, enrôlés au besoin. Ils firent même long-temps la guerre à leurs dépens, n'ayant de solde que la gloire et l'avantage de servir leur patrie, qui étoit pour eux une patrie véritable. Après avoir combattu l'ennemi pendant l'été, ils revenoient ensemencer leurs terres, passer l'hiver dans le sein de leur famille, et prendre part à toutes les affaires de l'Etat. Lorsqu'ils eurent des troupes soudoyées, et lors même que le séjour d'Annibal en Italie et les conquêtes éloignées eurent contraint la république d'avoir toujours de puissantes armées sur pied, chaque citoyen, dès qu'il avoit atteint l'âge viril, étoit obligé de s'enrôler aussitôt qu'il en étoit requis. C'est sur ce principe que, dans les temps de troubles et d'alarmes, le sénat ordonnoit de quitter la toge pour prendre l'habit militaire : la ville de Rome devenoit un camp.

On doit observer néanmoins que, hors le cas d'une extrême nécessité, personne n'avoit droit de combattre sans avoir prêté le serment. C'étoit donc la prestation du serment qui, à proprement parler, faisoit le soldat chez les Romains.

Dès qu'ils eurent choisi un généralissime de leurs armées, ceux même qui n'étoient point dans le service voulurent être ses soldats, au moins pour la défense de sa personne, et dans les cas où sa vie seroit menacée. Ainsi, conformément aux principes anciens, il fallut que tout le monde prêtât un serment. En conséquence d'un arrêt du sénat, chaque membre de la république s'engagea solennellement à défendre la personne de Jules César. Ils jurèrent donc de lui servir de gardes, de poursuivre à toute outrance quiconque attenteroit à sa vie, ou ne le défendroit pas, en cas qu'il fût attaqué.

Vraisemblablement, Auguste se soucia peu d'une cérémonie qui, selon quelques-uns, n'avoit servi qu'à plonger son oncle dans une funeste sécurité. Cependant, quoique l'histoire n'en dise rien, il n'est pas douteux que tous les ordres de l'Etat n'aient fait pour Auguste le même serment qu'ils avoient fait pour Jules César. Le fanatisme de la servitude, car il est des fanatismes de toute espèce, avoit alors succédé tout d'un coup à celui de la liberté.

Pour achever de donner au lecteur une idée nette des sermens militaires des Romains, nous devons observer que, sous la république, il y avoit trois sortes d'engagemens pour les troupes. Le premier s'appeloit

sacramentum; c'étoit celui par lequel chaque soldat prêtoit serment en particulier entre les mains de son général, et promettoit de le suivre partout où ses ordres le conduiroient, sans jamais l'abandonner, sous quelque prétexte que ce pût être, jusqu'à ce qu'il eût été licencié.

La seconde espèce d'engagement militaire s'appeloit *conjuratio;* c'est-à-dire que, dans les troubles imprévus, ou à l'approche subite de l'ennemi, cas qui demandoit un prompt secours, et qui ne laissoit pas le temps d'exiger le serment de chaque soldat en particulier, le consul montoit au Capitole, et de là, levant deux étendards, l'un de couleur de rose pour l'infanterie, l'autre bleu pour la cavalerie, il s'écrioit : *Que quiconque veut le salut de la république me suive.* Les Romains alors se rangeoient chacun sous leur drapeau; ils juroient tous ensemble d'être fidèles, et s'obligeoient au service que la république attendoit d'eux.

Le troisième engagement se faisoit lorsque les magistrats dépêchoient en divers lieux des hommes de choix, avec pouvoir de lever des troupes pour les besoins de la république. Cette troisième manière de s'engager s'appeloit *evocatio*.

Outre le serment qu'on prêtoit dans chacune de ces trois manières de s'engager, les tribuns exigeoient le serment particulier de tous les soldats, de ne rien prendre pour eux, mais de porter tout ce qu'ils trouveroient à la tente du général.

Une dernière observation, c'est que Plutarque nous apprend qu'il n'étoit permis à aucun soldat de tuer ou même de frapper l'ennemi, avant que d'avoir fait le serment militaire, ou après avoir obtenu son congé. *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lett.*, t. 21, p. 318 et suiv.

SERMYLE, *Sermyla*, ville grecque, située dans un pays nommé *Sithonie* du temps d'Hérodote.

SERPENT, *Serpens*. Cet animal est un symbole ordinaire du soleil; il étoit aussi celui de la médecine et des dieux qui y présidoient, tels qu'Apollon, Esculape.

Les Egyptiens ne se contentoient pas de mêler le serpent avec leurs divinités; ils représentoient souvent leurs dieux avec leur tête propre, mais avec le corps et la queue du serpent; tel étoit pour l'ordinaire Sérapis.

SERPERASTRE, *Serperastra*, sorte d'éclisses de bois que les Romains attachoient aux jambes des enfans pour les redresser. Cicéron appelle figurément *Serperastres* les officiers d'une cohorte romaine, chargés de rétablir l'ordre dans les provinces, comme les éclisses redressent les jambes cagneuses.

SERRACUM, voiture des Gaulois, dont on ne connoît pas la forme.

SERRATI [NUMMI]. On appeloit ainsi certaines monnoies

qui étoient dentelées comme une scie.

SERRHEUM, *ou* SERRHIUM, promontoire de Thrace sur la mer Egée. Pline en fait une montagne ; c'est-à-dire, apparemment, qu'il y avoit en ce lieu un promontoire et une montagne du même nom ; il devoit y avoir aussi une forteresse, puisque, suivant Tite-Live, Philippe, roi de Macédoine, s'en empara.

SERTORIUS [Q.], né dans le pays des Sabins, suivit d'abord la carrière du barreau, où il se distingua par son éloquence ; mais quelques brillans succès qu'il obtint à la guerre le déterminèrent pour celle des armes. Il servit avec éclat sous le commandement de Marius, dont il s'acquit l'entière confiance.

Il ne tarda point à se faire une haute réputation en Espagne, où il avoit été envoyé avec le titre de capitaine. A son retour, on le nomma questeur de la Gaule située autour du Pô ; cela fut très-heureux pour Rome ; car, dans la guerre des confédérés qui s'alluma à cette époque, il leva des soldats et fit forger des armes avec tant d'activité, qu'il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à détourner le péril qui menaçoit la république.

En Sertorius, les qualités du corps répondoient à celles de l'âme ; il avoit beaucoup de force et d'agileté, qu'il entretenoit par une vie simple et frugale ; ajoutez à ces avantages une politique puisée dans une profonde connoissance des hommes. Numa avoit eu pour guide la nymphe Egérie ; Sertorius eut une biche qu'il avoit apprivoisée, et dont il prétendoit recevoir des avis intéressans pour la république et pour lui-même.

Les défections, les trahisons qu'éprouva ce grand homme, changèrent ou plutôt aigrirent son caractère ; il ternit, par des actes de cruauté, les derniers momens de sa vie ; et ces traits de barbarie précipitèrent le terme de ses jours, en suscitant contre lui une troupe de conjurés qui l'assassinèrent au milieu d'un festin chez *M. Perpenna Vento*, qui l'avoit instamment engagé à s'y trouver. Cn. Pompée vengea sa mort par le supplice de Perpenna Vento et de la plupart de ses complices.

Sertorius fut assassiné 73 ans avant l'ère chrétienne. *Voyez* Vell. Paterc., l. 2, c. 29 ; Plut., t. 1 ; Cæs., *de Bell. civil.*, t. 1 ; Roll., *Hist. anc.*, t. 5, p. 403.

SERUS, dieu des Teutons. *Voyez* Cérus.

SERVUS A PEDIBUS MEIS, nom que l'on donnoit à l'esclave dont on se servoit à Rome pour les messages et pour porter les lettres, du temps de la république : on ne connoissoit point alors les postes. Ce nom répond à peu près à *valet de pied*.

SESACH, nom sous lequel Jérémie désigne Babylone.

SESAME, *Sesamus*, ville de l'Asie mineure, dont les habitans marchèrent au secours des Troyens contre les Grecs ; elle

prit par la suite le nom d'*Amastus*. *Voyez* Amastus.

SÉSOSTRIS, l'un des plus grands rois d'Egypte et des plus fameux conquérans de l'antiquité. *Voyez* Hérod., liv. 2; Diod. de Sic., p. 34; et Rollin, *Hist. anc.*, t. 1.

SESTE, *Sestos*, ville de la Chersonnèse de Thrace, située sur les bords de l'Hellespont, à l'opposite d'Abyde.

Rien n'est plus célèbre dans la fable que les amours du jeune Léandre, d'Abyde, et de Hero, prêtresse de Vénus à Seste.

SESTERCE, *Sestertius*, nom d'une pièce de monnoie romaine, qui valoit le quart du denier, et un peu plus de deux sols de notre monnoie.

On trouve, dans les auteurs latins, trois marques différentes du sesterce; c'est ou LLS, ou IIS, ou HS.

Les Romains comptoient par *Sestertii* ou par *Sestertia;* on ne trouve jamais *Sestertium* au singulier.

SEVE, *Seva*, long couteau pour égorger de grandes victimes; on croit que la Seve étoit la même que la *Secespite*.

SÉVÈRE [L. SEPTIMIUS], *L. Septimius Severus*, naquit dans la ville de Leptis en Afrique, le 11 avril de l'an de Rome 897, et de l'ère chrétienne 146. Son père se nommoit M. Septimius Géta, et étoit d'une famille de chevaliers romains. Ses deux oncles paternels, M. Agrippa et Septimius Severus, furent consuls.

Sévère fut élevé avec soin, et il acquit une grande connoissance des lettres latines et grecques. A l'âge de dix-huit ans, il fit preuve de ses progrès dans les études par des déclamations publiques. Mais bientôt d'autres soins l'occupèrent, et les lettres furent sacrifiées à l'ambition et à l'amour du plaisir. Il vint à Rome sous l'empire de Marc-Aurèle, qui le fit d'abord avocat du fisc, et ensuite sénateur. Sa jeunesse fut licencieuse, et même remplie de crimes. On intenta contre lui une accusation d'adultère, dont il se tira plus heureusement sans doute qu'il ne méritoit; et il fut redevable du bon succès de son affaire au président du tribunal, Didius Julianus, qu'il priva dans la suite de l'empire et de la vie.

Il obtint successivement du même empereur Marc-Aurèle les charges de questeur, de tribun du peuple et de préteur; et il s'en montra digne par une grande activité et par une attention exacte à tous ses devoirs. Il fut lieutenant du proconsul d'Afrique après sa questure, et dans cet emploi il parut bien jaloux de son rang; car un de ses compatriotes, homme du peuple, l'ayant rencontré précédé de ses licteurs, et étant venu l'embrasser comme un ancien camarade, Sévère le fit battre de verges, et ordonna au crieur public de lui reprocher son audace en ces termes: *Souvenez-vous de la modestie qui convient à ce que vous êtes, et n'ayez pas la témérité*

d'embrasser un lieutenant du peuple romain.

Après sa préture, il fut envoyé en Espagne, et ensuite établi commandant d'une légion. Il quitta cet emploi pour aller à Athènes, afin, dit l'historien, de s'y perfectionner dans les lettres, de visiter les antiquités dont cette ville étoit remplie, et de se faire initier aux mystères de Cérès. Ce voyage pourroit bien cacher une disgrâce, dans laquelle Sévère aura été enveloppé sous Commode, avec tous ceux qui avoient eu part à l'estime de Marc-Aurèle. Dans le séjour qu'il fit à Athènes, il éprouva ce qui arrive à ceux qui sont mal en cour. Il fut négligé, et reçut même quelques injures des Athéniens. Il sut bien s'en venger lorsqu'il se vit empereur, en diminuant leurs priviléges; trait remarquable de son caractère vindicatif et dangereux.

Comme il avait beaucoup de ruse et d'intrigue, il vint à bout de reprendre faveur. Il étoit gouverneur de la Lyonnaise pendant la guerre des déserteurs; et l'on dit même que, dans cette place, il se fit aimer des peuples confiés à ses soins. Il s'éleva ensuite au consulat, et parvint, par le crédit du préfet du prétoire Lætus, à l'un des plus beaux commandemens de l'Empire. Il fut mis à la tête des légions qui gardoient, contre les barbares, la rive du Danube en Pannonie; et telle étoit sa position, lorsqu'arriva la mort de Commode, avec les révolutions qui la suivirent.

Sévère reconnut Pertinax. Mais lorsqu'il vit l'Empire déshonoré par le honteux marché de Didius Julianus, qui l'avoit acheté à prix d'argent, et l'indignation publique allumée en conséquence, il crut que le moment étoit venu de satisfaire l'ambition qu'il avoit toujours nourrie dans son cœur; car, de tout temps il avoit aspiré au trône, et les écrits des historiens sont remplis des prétendus présages de son élévation future, c'est-à-dire, des preuves de ses désirs et de ses espérances. Il suffira d'en rapporter un seul trait.

Sévère étant devenu veuf de Marcia, qu'il avoit épousée en premières noces, alla chercher une femme jusque dans la Syrie, et il épousa la célèbre Julie, par la raison que l'horoscope de cette dame lui promettoit, dit-on, le rang suprême.

Voyant donc arrivée l'occasion qu'il attendoit depuis si longtemps, Sévère résolut de ne la pas laisser échapper. Il avoit tout ce qui est nécessaire pour mener à sa fin une grande entreprise: audacieux et rusé tout ensemble, endurci à la fatigue, et supportant sans peine le froid, la faim et les plus rudes travaux. Ajoutez un coup d'œil perçant, et, pour exécuter ce qu'il avoit conçu, une activité que l'on peut comparer presque à celle de Jules César.

Dans le fait dont il s'agit, il saisit tout d'un coup la face la plus avantageuse par laquelle il pouvait se présenter. La mémoire de

de Pertinax étoit partout respectée et chérie, et singulièrement parmi les légions d'Illyrie, au milieu desquelles il s'étoit signalé sous le règne de Marc-Aurèle par de glorieux exploits, et par toute sorte de vertus guerrières et morales. Sévère, qui commandoit actuellement ces mêmes légions, comprit que la plus favorable entrée qu'il pût se ménager auprès d'elles, c'étoit de témoigner un grand désir de venger la mort de Pertinax, qui avoit excité dans leurs esprits l'indignation et l'horreur. Ce fut suivant ce plan qu'il parla aux premiers officiers, sans témoigner en aucune manière qu'il pensât à s'élever à l'empire. Ceux-ci, gagnés, communiquèrent les mêmes impressions à leurs subalternes et aux soldats. Tous entrèrent avec joie dans un si beau dessein, et ils tirèrent aisément la conséquence, que pour mettre leur chef en état de venger Pertinax, il falloit le faire lui-même empereur.

Les hommes de ce climat, dit l'historien, sont aussi épais d'esprit que de corps, grands de taille, robustes, excellens pour combattre, mais peu capables de démêler les ruses et les artifices. Sévère, au contraire, étoit le plus fin et le plus délié des mortels; insinuant, beau parleur, et ayant dans la bouche souvent tout le contraire de ce qu'il pensoit au fond de l'âme, ne ménageant ni les promesses, ni les sermens, sauf à les tenir ou à les violer, selon que son intérêt le demanderoit. Il n'avoit pas besoin de toute son habileté pour amener à son but les légions et les peuples d'Illyrie. Leur empressement fut extrême à proclamer empereur le vengeur de Pertinax; et Sévère, pour les mieux persuader de la sincérité de ses intentions, prit le nom de celui qu'il s'engageoit à venger. Il savoit que ce nom lui seroit une aussi favorable recommandation dans Rome, qu'auprès de son armée. Ce fut à Carnunte ou à Sabaria qu'il fut déclaré empereur, sur la fin d'avril ou au commencement de mai de l'an de Rome 944, et de l'ère chrétienne 193.

Les gouverneurs et les troupes des provinces voisines, jusqu'au Rhin, suivirent l'exemple de l'Illyrie. Sévère leur avoit dépêché des courriers et des négociateurs pour se les concilier. Mais son plus puissant appui fut la diligence de sa marche, et la rapidité de ses succès.

Car, dès qu'il se vit élu, il prit la résolution de partir sur-le-champ pour aller, à la tête de son armée, se faire reconnoître dans Rome; et ayant assemblé les soldats, il leur parla de manière qu'il fut fort applaudi. Les soldats, donnant à leur chef les noms d'Auguste et de Pertinax, se déclarent disposés à le suivre. Sévère ne laissa pas refroidir leur bonne volonté, et il fit aussitôt les préparatifs du départ.

Après avoir distribué des vivres et des provisions pour plusieurs jours, il mit son armée en mouvement, marchant lui-même à

la tête, et se faisant accompagner d'une garde fidèle de six cents hommes d'élite, qui ne le perdoient point de vue, et qui ne quittèrent la cuirasse que lorsqu'ils furent arrivés à Rome. Sa diligence et son activité se seroient reproché un moment perdu. Il ne séjournoit nulle part; à peine accordoit-il aux troupes quelques haltes, quelques intervalles d'un repos absolument indispensable; et elles supportoient avec joie toutes les fatigues, parce qu'il leur en donnoit l'exemple. Il ne se distinguoit en rien du commun des soldats. Il mettoit la main le premier à tout ce qu'il y avoit de plus pénible. Sa tente étoit simple et sans ornemens, sa table servie des mets les plus vulgaires. Le soldat, ainsi gouverné, est capable de tout. Sévère eut bientôt traversé la Pannonie, et franchi les Alpes; et prévenant la renommée, il parut en Italie avant que l'on y eût reçu la nouvelle de sa marche.

L'Italie étoit alors un pays tout ouvert. Depuis qu'Auguste avoit changé la constitution de l'Etat, toutes les forces de l'Empire étoient distribuées dans les provinces frontières; et l'Italie au centre, jouissant d'un plein repos et d'une continuelle tranquillité, avoit désappris la guerre et le métier des armes. Sévère, en y entrant, n'y trouva donc aucune résistance. La terreur saisit et les villes et les peuples; et d'ailleurs, la couleur qu'il avoit su donner à son entreprise, lui gagnoit les cœurs. On étoit charmé de voir arriver celui qui devoit venger Pertinax. Ainsi, il fut reçu partout avec joie, et les habitans des villes sortoient au-devant de lui, couronnés de fleurs. Ravenne en particulier lui ouvrit ses portes, et le mit en possession de la flotte que l'on entretenoit dans son port.

Didius Julianus, à qui la révolte de Pescennius Niger avoit causé beaucoup d'effroi, fut encore plus alarmé lorsqu'il apprit la proclamation de Sévère. Tous les efforts qu'il put faire pour se maintenir furent inutiles. Résolu de se défendre jusqu'à l'extrémité, il se fortifia d'abord de l'autorité du sénat dont il étoit le maître, et il fit déclarer, par délibération de cette compagnie, Sévère ennemi public. Par le même arrêt, on prescrivit aux soldats qui le suivoient, un terme au-delà duquel, s'ils restoient dans ce parti, ils seroient traités en ennemis.

Pour les déterminer à abandonner un chef rebelle, et à reconnoître l'empereur qui avoit pour lui les suffrages du sénat, on leur envoya une députation solennelle, toute composée de personnages consulaires. On nomma un successeur à Sévère, comme s'il eût été aussi aisé de le dépouiller du commandement que de l'en déclarer déchu. Enfin, outre ces démarches publiques, Didius Julianus tenta la voie de l'assassinat, et il fit partir furtivement, pour tuer son

rival, un centurion nommé Aquilius, qui avoit déjà fait ses preuves par le meurtre de plusieurs sénateurs.

Il n'avoit point d'autres troupes à ses ordres que les prétoriens, et peut-être les cohortes de la ville, dont pourtant les historiens ne font ici aucune mention, apparemment parce qu'elles suivoient les impressions des prétoriens, supérieurs en nombre et par la dignité de leur corps. On doit y joindre encore les soldats de la flotte de Misène, qui, n'étant point accoutumés à combattre sur terre, ne pouvoient pas rendre de grands services. Il n'étoit donc guère possible à Didius Julianus de tenir la campagne contre l'armée de Sévère; et on ne voit pas qu'il y ait lieu de lui reprocher comme une lâcheté la résolution qu'il prit de se renfermer dans la ville.

Il travailla à la mettre en état de défense; il en répara les fortifications; il commença à dresser un camp dans l'un des faubourgs. Il entoura même le palais de tranchées et de barricades, voulant s'en faire une dernière retraite en cas de disgrâce, et éviter de tomber dans le même malheur que Pertinax, qui n'avoit péri que parce que les assassins avoient trouvé toutes les entrées libres pour arriver jusqu'à lui. Didius Julianus prétendit aussi tirer parti des éléphans amenés à Rome pour les spectacles, et il les arma en guerre, se flattant que leur forme insolite et leur odeur jetteroient le trouble parmi la cavalerie de ses ennemis.

Ces foibles ressources apprêtoient à rire au peuple et au sénat, qui en remarquoient avec plaisir l'inutilité. Mais c'étoit surtout quelque chose de risible que de voir faire l'exercice aux pitoyables troupes qui fondoient toute l'espérance de Didius Julianus. La mauvaise discipline avoit entièrement fait oublier aux prétoriens les opérations de la milice; et, si on les commandoit pour quelques travaux, aussi mous qu'ignorans, ils se faisoient suppléer par des hommes à gages. Les soldats de marine, transportés sur un autre élément, ne pouvoient faire un métier qu'ils n'avoient jamais appris. Cependant tout étoit en mouvement dans Rome, qui prit la face d'une ville de guerre; chevaux, éléphans, armes, soldats de différens corps et de différentes espèces; beaucoup de fracas et peu d'effet.

Didius Julianus sentoit lui-même l'étrange inégalité de ses forces, comparées à celles de son adversaire; et pour comble de malheur, il comptoit peu sur la fidélité des prétoriens, quoiqu'il leur prodiguât les largesses, et que, pour tâcher de contenter leur avidité, il dépouillât jusqu'aux temples. Il crut aussi leur faire un sacrifice agréable, en mettant à mort Lætus et Marcia, qui avoient été les principaux auteurs du meurtre de Commode. Il imputa à Lætus des intelligences

secrètes avec Sévère, qui pouvoient être réelles; et il pensa en conséquence être dégagé de la reconnoissance qu'il lui devoit pour avoir autrefois évité, par son crédit sous Commode, le danger d'une accusation de lèse-majesté. Mais, quoiqu'il n'épargnât rien pour s'assurer de l'affection des prétoriens, il éprouva que la société du crime ne fait que des liaisons infidèles, et il fut abandonné, comme nous le verrons bientôt, de ceux dont il avoit acheté si chèrement la faveur. Les députés du sénat, envoyés vers l'armée de Sévère, donnèrent le signal de la désertion, en passant dans le parti de celui contre lequel ils devoient agir.

Ne pouvant se résoudre à renoncer à une fortune qui, visiblement, lui échappoit, Didius Julianus se tourna en toute sorte de formes. Il recourut aux impiétés de la magie, et il immola des enfans pour se rendre propices les dieux des enfers. Il proposa au sénat d'envoyer au-devant de son ennemi les vestales et les colléges des prêtres de Rome. C'eût été une foible barrière pour arrêter des soldats plus barbares que Romains; encore ne lui fut-il pas permis d'en faire usage; et l'un des augures, personnage consulaire, osa lui dire en face, *que celui qui ne pouvoit pas résister par les armes à son concurrent, ne devoit pas être empereur*. Didius Julianus, dans un premier mouvement de colère, eut, dit-on, la pensée de faire massacrer le sénat entier, qui avoit paru approuver cette hardie remontrance. Mais, toute réflexion faite, il aima mieux entrer en négociation avec Sévère, et lui proposer de l'associer à l'empire.

Nous ne pouvons omettre ici une rencontre assez singulière, qui fut remarquée comme un présage. L'un des noms de Didius étoit *Severus ;* et lorsqu'il fut proclamé empereur, le hérault l'appelant simplement Didius Julianus, il voulut être nommé complètement, et lui dit d'ajouter encore *Sévère*. Ce mot revint en la pensée des sénateurs, quand ils l'entendirent demander qu'on lui donnât Sévère pour collègue; et ils crurent que leur délibération actuelle en étoit l'accomplissement. On sent combien cette observation est frivole; mais elle paroissoit sérieuse à ceux qui la faisoient.

Le sénat déclara donc Sévère empereur, conjointement avec Didius Julianus, qui, sur-le-champ, chargea Tullius Crispinus, l'un de ses préfets du prétoire, d'en porter le décret à son rival, devenu son collègue; et, en même temps, il reconnut pour troisième préfet du prétoire celui que Sévère avoit nommé à cette charge. Mais un tel accord ne pouvoit avoir lieu : Sévère prétendoit régner seul, et une association n'étoit nullement de son goût. Il consulta ses soldats, bien sûr de leur suffrage; et par leur avis, il répondit qu'il seroit toujours l'ennemi de Didius Ju-

lianus, et jamais son compagnon. Il crut même, ou voulut croire que la proposition étoit un piège, et que Tullius Crispinus étoit envoyé à mauvaise intention et pour trouver l'occasion de l'assassiner; sur ce soupçon, bien ou mal fondé, Sévère le fit tuer.

Cependant il approchoit de Rome, et, semblable à L. Sylla, qui, renard et lion tout ensemble, étoit encore plus redoutable par la ruse que par la force, il attaqua son adversaire par les sourdes intrigues, et entreprit de corrompre la fidélité des prétoriens, qui tenoit à peu de chose, pour parvenir à les réduire eux-mêmes sans combat sous sa puissance; car son artifice étoit double, et dirigé d'une part contre Didius Julianus qu'il vouloit dépouiller, et de l'autre contre les prétoriens, qu'il se proposoit de punir.

Dans ces vues, il détacha plusieurs de ses soldats qui, se partageant, entrèrent dans Rome par différens chemins et par différentes portes, cachant leurs armes, et en habit de paix. C'étoient autant d'émissaires, qui avoient ordre de promettre de la part de Sévère, aux prétoriens, que, pourvu qu'ils lui livrassent les meurtriers de Pertinax, il feroit bonne composition à tout le corps. Ils s'acquittèrent habilement de leur commission; et les prétoriens, gagnés par leurs discours, saisirent ceux qui avoient tué Pertinax, les constituèrent prisonniers, et en donnèrent avis à l'un des consuls actuels.

Dans ce péril extrême, Didius Julianus fit encore quelques misérables tentatives. Il convoqua le sénat, duquel il ne reçut aucune réponse. Il voulut armer en guerre les gladiateurs, que l'on dressoit à Capoue; il invita à revendiquer l'empire le sage Pompéien, qui n'eut garde de prêter l'oreille à une semblable proposition. Enfin, rien ne lui réussissant, il s'enferma dans son palais avec son préfet du prétoire et son gendre, las de lutter contre sa mauvaise fortune, et remettant à la volonté d'autrui la décision de son sort.

Le sénat, qui l'avoit toujours haï, voyant qu'abandonné de tous il s'abandonnoit aussi lui-même, s'assembla sur la convocation des consuls, et d'un vœu unanime, il déclara Didius Julianus déchu de l'empire, le condamna à la mort, reconnut Sévère pour empereur, et, par le même arrêt, décerna les honneurs divins à Pertinax. Ainsi, Sévère, vainqueur sans avoir tiré l'épée, fut proclamé empereur dans Rome, lorsqu'il en étoit encore à une assez grande distance. Cet événement ne fut postérieur que de quelques mois à la première proclamation de Sévère, que nous avons placée sur la fin d'avril, ou au commencement de mai de l'an de Rome 944, et de l'ère chrétienne 193.

Quoique l'on témoignât dans la ville beaucoup de zèle pour honorer Sévère et pour célébrer

son avénement à l'empire, au fond l'inquiétude étoit plus vive que la joie. Tous les ordres pouvoient craindre sa colère : le sénat, peu auparavant, avoit rendu contre lui un arrêt sanglant. L'inclination du peuple s'étoit déclarée pour Pescennius Niger; les prétoriens se sentoient coupables des plus grands crimes; et Sévère, de son côté, ne se conduisoit pas de manière à diminuer les craintes, faisant avancer toutes ses troupes vers Rome, et continuant, même depuis que Didius Julianus n'étoit plus, à marcher comme en pays ennemi.

Le sénat lui envoya une députation solennelle de cent sénateurs, pour lui porter le décret de son élection à l'empire. Ils le trouvèrent à Intéramna; et la réception qu'il leur fit fut mêlée de témoignages de bonté et de rigueur : car, d'une part, il voulut qu'ils fussent fouillés avant que de se présenter devant lui; il leur donna audience au milieu de ses gardes en armes, étant lui-même armé; de l'autre, il leur distribua à chacun soixante-quinze pièces d'or, et, en les congédiant, il permit à ceux d'entr'eux qui le voudroient de rester auprès de sa personne.

Quant aux prétoriens, il résolut d'en faire justice, avant que d'entrer dans la ville. Il commença par envoyer au supplice tous ceux qui avoient trempé leurs mains dans le sang de Pertinax. Ensuite il employa la ruse pour avoir tout le corps sous sa puissance, et pour s'en rendre l'arbitre et le maître, sans qu'aucun osât résister. Il feignit d'avoir intention de les conserver et d'agréer leur service, et ordonna qu'ils vinssent, sans leurs armes, lui prêter serment. L'usage de la discipline romaine n'armoit le soldat que dans les occasions où les armes étoient nécessaires. Ainsi, l'ordre de venir sans armes n'avoit rien d'extraordinaire pour les prétoriens, ni qui fût capable de les inquiéter. Ils obéirent, et lorsqu'ils se furent rangés en face du tribunal de l'empereur, les légions d'Illyrie, bien armées, les environnèrent, et ils se trouvèrent pris comme dans un filet.

Alors Sévère, d'un visage menaçant, d'un ton de fierté, leur reprocha tous leurs crimes, le meurtre de Pertinax, la vente de l'Empire, la lâcheté même avec laquelle ils avoient abandonné et trahi Didius Julianus. Il conclut qu'il n'étoit point de supplice dont ils ne se fussent rendus dignes par ces forfaits, et que c'étoit par pure clémence qu'il leur accordoit la vie. Mais il les cassa ignominieusement, et leur ordonna de s'éloigner pour jamais de Rome, avec défense, sous peine de la vie, d'en approcher de plus près que la distance de cent milles.

Les prétoriens furent frappés comme d'un coup de foudre, et se trouvant dans une impuissance absolue de résister, ils se laissèrent dépouiller par les soldats de l'armée d'Illyrie, qui leur ôtèrent

sur-le-champ leurs beaudriers et leurs épées, et tout ce qui pouvoit leur rester de marques et d'ornemens militaires; et ils s'en allèrent couverts de honte et à demi nus.

Sévère pensoit à tout. Il avoit prévu qu'il pourroit arriver que les prétoriens irrités voulussent retourner dans leur camp, et reprendre leurs armes. Il fit occuper ce camp par des troupes d'élite, qui y entrèrent dès que les prétoriens en furent sortis, et qui les privèrent ainsi de cette ressource, s'il eussent eu dessein de la tenter.

Après cet acte de justice et de politique en même temps, Sévère fit son entrée dans Rome avec un appareil bien propre à inspirer la terreur. Il est vrai qu'il quitta l'habit de guerre aux portes de la ville, et que descendant de cheval, il prit la toge et marcha à pied; mais son armée l'accompagnoit en ordre de bataille et enseignes déployées, comme s'il eût été question d'entrer dans une ville prise de force. Dion Cassius, qui étoit présent, assure n'avoir jamais vu un plus beau spectacle. Les rues étoient tapissées magnifiquement, et jonchées de fleurs; des illuminations, des cassolettes de parfums se faisoient remarquer de toutes parts. Les citoyens, habillés de blanc, faisoient retentir les airs de mille cris de joie et des vœux qu'ils adressoient au ciel pour le nouvel empereur. L'armée marchoit en un très-bel ordre, et portoit renversés les drapeaux enlevés aux prétoriens. Les sénateurs, revêtus des ornemens de leur dignité, environnoient le prince; de toutes parts les regards avides d'une multitude infinie se fixoient sur lui seul. On se le montroit réciproquement; on examinoit si la fortune n'avoit rien changé dans ses procédés et dans son maintien. On louoit en lui l'activité, la noble confiance, et le bonheur singulier d'avoir fait de si grandes choses sans être obligé de tirer l'épée. Tout cela formoit sans doute une pompe brillante; mais ce sont de terribles hôtes que soixante mille soldats (car l'armée de Sévère devoit aller au moins à ce nombre), qui prenoient, sans payer, tout ce qui se trouvoit à leur bienséance et qui, si on leur résistoit, menaçoient de piller la ville.

Sévère, ainsi accompagné, monta au Capitole, visita quelques autres temples, et enfin vint prendre possession du palais impérial. Les soldats se logèrent dans les temples, dans les portiques, surtout aux environs du quartier où habitoit l'empereur.

Le lendemain, Sévère se rendit au sénat, environné non-seulement de ses gardes, mais d'une escorte d'amis qu'il avoit fait armer, et qui entrèrent avec lui. Son discours n'eut rien qui se ressentit de cet appareil de terreur. Il rendit compte des motifs qui l'avoient, disoit-il, déterminé à se charger du soin de l'empire, et il allégua le désir de venger Pertinax, et la néces-

sité de mettre sa propre personne en sûreté contre les assassins apostés par Didius Julianus. Il annonça son plan de gouvernement sous les idées les plus flatteuses, promettant de consulter en tout la compagnie, et de ramener les choses à la forme aristocratique. Marc-Aurèle devoit être son modèle, et il se proposoit de renouveler non-seulement le nom, mais la conduite sage et modeste de Pertinax. Il témoigna surtout un grand éloignement pour les condamnations arbitraires et tyranniques. Il protesta qu'il n'écouteroit point les délateurs, et que même il les puniroit. Il s'engagea par serment à respecter la vie des sénateurs; et comme s'il eût prétendu se lier les mains sur un sujet si important, il fit rendre, sur la réquisition de Julius Solo, un arrêt par lequel il fut dit qu'il n'étoit point permis à l'empereur de mettre à mort un sénateur sans le consentement de la compagnie; et l'arrêt ajoutoit qu'en cas de contravention, l'empereur et ceux qui lui auroient prêté leur ministère, seroient traités, eux et leurs enfans, en ennemis publics.

C'étoit en dire et en faire trop pour être cru. Aussi Hérodien remarque-t-il que les anciens et ceux qui connoissoient Sévère de longue main, ne se fioient point à ses belles promesses, sachant combien il étoit dissimulé, fourbe, et habile à prendre dans chaque occasion le masque le plus conforme à ses intérêts. Les effets vérifièrent leurs craintes; car nul empereur n'a fait mourir un plus grand nombre de sénateurs que Sévère, et en particulier ce même Julius Solo, qui lui avoit servi d'interprète pour provoquer l'arrêt si favorable à la sûreté de la vie des sénateurs, fut mis à mort par ses ordres.

Un de ses premiers soins fut d'honorer la mémoire de Pertinax. Il s'étoit fait gloire de s'en déclarer le vengeur; et ses démonstrations de zèle pour une si belle cause avoient beaucoup contribué à lui frayer le chemin à l'empire. Devenu empereur, il suivit le même plan; il fit exécuter le décret du sénat qui avoit mis Pertinax au rang des dieux. Il lui consacra un temple, avec un collége de prêtres; il ordonna que son nom fût récité parmi ceux des princes dont on juroit tous les ans d'observer les actes. Il voulut que sa statue en or fût portée dans le cirque, sur un char tiré par des éléphans, et que dans tous les jeux on lui plaçât un trône enrichi d'or. Comme on ne lui avoit point rendu solennellement les derniers honneurs, Sévère lui fit célébrer une pompe funèbre dont Dion Cassius nous a conservé la description.

Ce prince ne fit pas un long séjour dans la ville, étant appelé ailleurs par le besoin des affaires et par les soins de la guerre contre Pescennius Niger. Le peu de temps qu'il passa dans Rome, il ne fut pas oisif. Il se délivra de

la crainte que lui donnoient les amis de Didius Julianus, en les faisant proscrire et mettre à mort. Il travailla à se réconcilier le peuple et les troupes par des distributions d'argent. Il prit des mesures efficaces pour l'approvisionnement de la ville, qui couroit risque de manquer de vivres par la mauvaise administration des temps précédens. Il écouta les plaintes des sujets de l'empire qui avoient été vexés par leurs gouverneurs, et il fit une sévère justice des coupables. Il maria ses filles à Aëtius et à Probus, qu'il nomma consuls l'un et l'autre, et qu'il combla de richesses. Il choisit parmi les légions d'Illyrie les plus braves soldats et les plus beaux hommes pour en former de nouvelles cohortes prétoriennes, en la place de celles qu'il avoit cassées; il suivoit en ce point l'exemple de ce qu'avoit fait autrefois Vitellius après sa victoire sur Othon; et l'on sent assez qu'une politique prudente, et le motif de récompenser ceux à qui il étoit redevable de l'empire, lui dictoient cet arrangement. Cependant il ne fut pas approuvé, selon le témoignage de Dion Cassius.

Il avoit encore une autre précaution très-importante à prendre avant que de s'engager dans la guerre contre Pescennius Niger : il falloit qu'il s'assurât de n'être point inquiété, pendant que ses forces combattroient en Orient, par Albinus, commandant des légions de la Grande-Bretagne, qui pouvoit avoir des vues sur l'empire. Sévère, jugeant de ce que feroit Albinus par ce qu'il le voyoit en état de faire, et considérant qu'un homme qui savoit la guerre, qui étoit à la tête d'une puissante armée, qui le surpassoit par la naissance et l'égaloit par la dignité des emplois, pourroit bien vouloir profiter de l'occasion de s'emparer de la ville de Rome et de l'empire pendant que lui et Pescennius Niger se battroient en Orient, entreprit de le leurrer par une association frauduleuse, et de lui persuader, en le décorant du titre de César, que leurs intérêts étoient communs. Il lui écrivit donc d'un ton d'amitié, le priant de partager avec lui le poids du gouvernement; il ajoutoit qu'étant vieux, fatigué de fréquens accès de goutte, et n'ayant que des enfans en bas âge, il avoit besoin d'un appui tel que lui, d'un aide illustre par sa naissance et par ses exploits, dont l'âge encore vigoureux pouvoit soutenir les plus grands travaux.

Tout ce discours n'étoit qu'un tissu de fourberies. Il paroît qu'Albinus n'étoit guère moins âgé que Sévère, et celui-ci grossissoit l'idée de ses infirmités, pour faire plus sûrement tomber sa dupe dans le piége : Albinus s'y laissa prendre. Sévère, libre d'inquiétude de la part de ce général, tourna toutes ses pensées et tous ses efforts contre Pescennius Niger.

L'empereur avoit fait de très-grands préparatifs. Toute l'Italie lui fournit des soldats; les troupes

qui étoient restées en Illyrie eurent ordre de se rendre en Thrace; les flottes de Ravenne et de Misène furent employées pour transporter les armées d'Italie en Grèce. Des légions furent envoyées en Afrique, pour garder le pays et empêcher que Pescennius Niger ne s'en emparât en y entrant par l'Égypte et la Cyrénaïque dont il étoit maître, et ne se mît ainsi en état d'affamer Rome. Sévère ne négligea rien, sachant qu'il avoit affaire à un ennemi puissant, et qui, s'il s'étoit d'abord laissé endormir par l'attrait séduisant d'une fortune inespérée, avoit été bientôt tiré de son assoupissement par le danger, et se disposoit à faire la guerre avec autant d'activité que d'intelligence.

Ce qui doit paroître singulier, c'est qu'au milieu de ses formidables apprêts contre Pescennius Niger, Sévère ne faisoit aucune mention de lui, ni dans le sénat, ni devant le peuple. Ce silence étoit sans doute politique, et affecté par rapport aux circonstances qui lui paroissoient exiger de grands ménagemens. Sa conduite à l'égard de la femme et des enfans de son concurrent prouve les mêmes attentions. Il les avoit trouvés à Rome, parce que les défiances ombrageuses de Commode engageoient ce prince à tenir comme ôtages, près de sa personne, les familles de tous ceux à qui il confioit des commandemens importans. Sévère eut grand soin de se rendre maître de la femme et des enfans de Pescennius Niger; mais il les traita, tant que la guerre dura, avec une extrême distinction. Il avoit poussé la feinte jusqu'à vouloir faire croire que, comme ses deux fils étoient extrêmement jeunes, son intention étoit, si la mort le prévenoit, d'avoir pour successeurs Pescennius Niger et Albinus; et il ne rougit pas de consigner, dans sa vie écrite par lui-même, ce mensonge grossier.

Toute cette modération apparente avoit la crainte pour principe. Sévère ne comptoit guère sur l'affection des Romains, et il ne s'embarrassoit pas beaucoup de la mériter. Il savoit que Pescennius Niger avoit été appelé par les vœux du peuple, et il appréhendoit que ces mêmes sentimens ne vécussent encore dans les cœurs, d'autant plus que son rival avoit pris soin de les entretenir et de les échauffer par des lettres et des édits envoyés à Rome. Il partit donc pour aller attaquer Pescennius Niger, sans avoir notifié ses desseins d'une manière authentique, et sans s'être fait autoriser par le sénat. On peut voir, sous l'article de *Pescennius Niger*, le détail de cette expédition. Elle se termina par la défaite et par la mort de Pescennius Niger, dont la tête fut apportée à Sévère.

Ce prince, qui n'avoit pas beaucoup paru dans les opérations de la guerre, se montra terrible après la victoire. Il condamna à l'exil la femme et les

enfans de Pescennius Niger, pour lesquels il avoit jusqu'alors témoigné une très-grande considération ; et ce traitement rigoureux n'étoit que le prélude de la vengence qu'il méditoit. Quant aux partisans de son ennemi, ceux qui en furent quittes pour la confiscation de leurs biens et l'exil, eurent lieu de se louer de leur sort. Sévère châtia par la bourse et les particuliers et les villes, et il taxa au quadruple quiconque avoit fourni de l'argent au parti vaincu, soit de gré, soit de force. Ce genre d'accusation étoit une voie ouverte contre tous ceux que l'on vouloit perdre ; et il y eut un grand nombre de personnes vexées sous ce prétexte, quoiqu'elles n'eussent jamais connu Pescennius Niger, ni pris d'intérêt à ce qui le regardoit.

Sévère ne s'en tint pas aux peines pécuniaires, selon Spartien, et il fit mettre à mort tous les sénateurs qui avoient servi comme officiers dans les armées de son rival. Il s'en trouva un néanmoins qui, ayant osé dire ce que tout le monde pensoit, fit honte à Sévère par une libre remontrance de tant d'exécutions sanglantes, et le força en quelque façon d'y apporter de la modération.

Pour ce qui est des villes qui avoient signalé leur zèle pour Pescennius Niger, Sévère exerça sur elles des rigueurs excessives; mais aucune n'en éprouva de pareilles à celles qui furent employées contre Byzance.

L'amour de la gloire et le désir de faire des conquêtes avoient conduit Sévère en Mésopotamie, pour aller faire la guerre aux Arabes, aux Adiabéniens, aux Osroëniens et même aux Parthes. Il est pourtant vrai qu'il avoit un motif plausible d'attaquer ces peuples, dont les uns avoient ou secouru, ou du moins favorisé Pescennius Niger ; les autres avoient profité des guerres civiles entre les Romains, pour entreprendre de leur enlever ce qu'ils possédoient au-delà de l'Euphrate, et étoient venus mettre le siége devant Nisibe.

La guerre de Sévère en Orient ne fut ni longue, ni marquée par de grands exploits. Après une marche laborieuse à travers les plaines sablonneuses de la Mésopotamie, où lui et son armée pensèrent périr de soif, il vint à Nisibe et s'y arrêta. De là, partageant ses troupes sous divers commandans, il les envoya sur les terres ennemies qu'ils ravagèrent, et où ils prirent quelques villes, mais sans faire des conquêtes à demeure. Sévère ne pouvoit pas alors s'occuper d'un pareil dessein. Une autre entreprise lui tenoit plus au cœur ; il s'agissoit pour lui de détruire Albinus, afin de posséder seul et sans rival toute l'étendue de l'empire.

Son but étoit donc seulement de renouveler dans l'Orient la terreur des armes romaines, que l'on n'y avoit point vues depuis trente ans, et d'assurer la tranquillité de cette frontière pen-

dant qu'il s'en éloigneroit pour aller faire la guerre à l'autre extrémité du monde. Il se vantoit cependant d'avoir subjugué, dans son expédition orientale, un grand pays; et en conséquence la flatterie lui prodigua toute sorte d'honneurs. On lui décerna le triomphe, qu'il refusa pour ne pas paroître triompher de Pescennius Niger, son concitoyen. On le décora aussi des titres d'*Arabique*, d'*Adiabénique*, de *Parthique*. Spartien dit que Sévère ne voulut point recevoir ce dernier surnom, de peur d'irriter les Parthes. Cependant on le trouve sur des inscriptions dressées dans le temps dont nous parlons.

Sévère, comme nous l'avons déjà observé, ne s'étoit accommodé avec Albinus et ne lui avoit déféré le titre de César, que pour n'avoir pas deux ennemis à la fois sur les bras aux deux extrémités de l'empire, l'un en Syrie, l'autre dans la Grande-Bretagne. Lorsqu'il eut vaincu Pescennius Niger, et rétabli la tranquillité dans l'Orient par les avantages remportés sur les barbares de ces frontières, n'ayant plus de raison de ménager le seul rival qui lui restât, il entreprit de s'en défaire.

Albinus, ainsi qu'on l'a déjà dit, avoit été d'abord la dupe des artifices de Sévère. Mais, lorsqu'il eut ouvert les yeux, il se fit proclamer Auguste : c'étoit là que Sévère l'attendoit. Sa politique lui inspiroit de mettre toujours les apparences de son côté, et de laisser à son adversaire le personnage d'agresseur. Il étoit en marche, comme pour revenir à Rome, lorsqu'il apprit la défection ouverte d'Albinus. A cette nouvelle, il assembla ses soldats, et saisissant une si belle occasion d'invectiver contre l'ingratitude de son rival, il obtint d'eux sans peine qu'ils le déclarassent ennemi et se montrassent pleins de zèle et d'ardeur pour aller lui faire la guerre. De ce moment, les deux rivaux ne se ménagèrent plus, et il marchèrent à front découvert l'un contre l'autre, Sévère partant de la Mœsie, et Albinus de la Grande-Bretagne.

Il paroît que le plan de celui-ci étoit de pénétrer, s'il eût pu, en Italie, et d'aller se faire reconnoître dans Rome, où il avoit de grandes intelligences. Sévère, qui comprit de quelle importance il étoit pour lui d'empêcher l'exécution d'un pareil dessein, détacha une partie de ses troupes pour occuper les gorges des Alpes du côté de la Gaule. Avec le gros de son armée, il fit toute la diligence que les circonstances exigeoient, et dont l'activité de son caractère le rendoit capable. Il donnoit l'exemple à tous de supporter avec un courage invincible les plus dures fatigues : nulle difficulté des lieux ne le retardoit; il bravoit tête nue les neiges et les frimas; il ne prenoit de repos qu'autant que le besoin de la nature l'y contraignoit de nécessité; et par un genre d'exhortation si efficace, il faisoit

passer dans tous les cœurs l'ardeur dont il étoit lui-même rempli. Il réussit ainsi à prévenir la marche de son ennemi, qui étoit déjà maître de Lyon, et il vint à sa rencontre près de cette ville, aux portes de l'Italie.

Les opérations de la guerre ne furent pas de longue durée. Il se livra quelques escarmouches, quelques combats entre des partis, ou des détachemens des deux grands armées; et les gens d'Albinus y eurent assez souvent l'avantage. Dion Cassius parle en particulier d'une action dans laquelle un des généraux de Sévère fut défait, et perdit beaucoup de monde. Lorsqu'il y eut une fois du sang répandu, Sévère demanda au sénat et obtint qu'Albinus fût déclaré ennemi public. Il avait tenu la même conduite à l'égard de Pescennius Niger.

La guere fut terminée par une bataille décisive, dans la plaine entre Lyon et Trévoux. Les deux armées étoient égales en nombre, se montant chacune à cent cinquante mille hommes; et elles avoient à leur tête leurs empereurs. Sévère, qui ne s'étoit trouvé en personne à aucune des batailles contre Pescennius Niger, commandoit lui-même son armée dans celle contre Albinus. La valeur des troupes étoit grande de part et d'autre. Les légions britanniques, qui combattoient pour Albinus, ne le cédoient point à celles d'Illyrie; mais Sévère passoit pour plus habile général que son concurrent. La victoire balança, et fut long-temps disputée; mais enfin elle se déclara pour Sévère, qui devint par ce succès seul maître de tout l'empire.

Mais il abusa insolemment de son avantage. N'ayant plus aucun motif de crainte qui le retînt, il donna un libre essor à la violence de son caractère; et renonçant même aux légers dehors de modération qu'il avoit jusque là affectés, il se montra tel qu'il étoit, cruel et vindicatif au-delà de toute mesure. Rien n'est plus lâche que les indignités qu'il exerça sur le cadavre de son ennemi. Après en avoir envoyé la tête à Rome, il fit passer son cheval sur le corps; il voulut repaître ses yeux de ce funeste objet, en le laissant étendu devant la porte de son prétoire jusqu'à ce qu'il devînt infect, après quoi il le fit jeter dans le Rhône. La femme et les enfans d'Albinus furent traités avec la même rigueur, mis à mort, et leurs corps jetés dans le fleuve. Le malheur de cette famille entraîna celui de la famille de Pescennius Niger, pour laquelle Sévère avoit témoigné beaucoup de bonté, tant que Pescennius Niger avoit vécu, qu'il avoit tenue en exil depuis sa défaite, et qu'il extermina lorsque la victoire sur Albinus lui eut assuré la possession de l'empire. Il fit chercher les corps des sénateurs qui avoient été tués en combattant pour Albinus, et après les avoir livrés à divers outrages, il défendit qu'on leur donnât la sépulture. Les

prisonniers remarquables par leur naissance ou par leurs emplois furent mis à mort.

Après avoir passé quelques mois dans les Gaules, il partit pour Rome, menant avec lui son armée pour se rendre plus terrible. Il y étoit arrivé, selon de Tillemont, avant le 2 de juin de la même année 197 de l'ère chrétienne, dans laquelle il avoit vaincu Albinus. Les habitans de la capitale tâchèrent d'apaiser sa colère par les honneurs qu'ils lui rendirent. Le peuple sortit au devant de lui, couronné de branches de laurier. Le sénat vint le recevoir avec tous les témoignages possibles de respect et de soumission, déguisant ses craintes sous des démonstrations extérieures de joie. Sévère, au milieu des applaudissemens les plus flatteurs, entra dans la ville, monta au Capitole, y offrit des sacrifices à Jupiter, et de retour dans son palais, il se montra satisfait du peuple, à qui il promit une largesse en réjouissance de sa victoire. Il réservoit pour le sénat toute sa colère et toutes ses vengeances.

En effet, il avoit fait rechercher avec grand soin tous les papiers d'Albinus; et s'en étant rendu maître, il s'y étoit instruit des intelligences que son ennemi entretenoit à Rome. Muni de ces pièces, sur le nombre de soixante-quatre sénateurs accusés d'avoir favorisé Albinus, il en déclara innocens trente-cinq; mais il condamna à mort les vingt-neuf autres, et les fit exécuter sans aucune forme de procès, tous personnages distingués, dont plusieurs étoient consulaires ou anciens prêteurs.

Pendant que Sévère épuisoit toutes ses rigueurs sur le sénat, il prenoit soin de se rendre agréable au peuple par des jeux et des spectacles de toutes les espèces, et par des distributions abondantes de vivres et d'argent. Il soulagea les sujets de l'empire, dans les provinces, d'un fardeau très-onéreux, en prenant sur le fisc la dépense des postes et messageries, qui étoient auparavant à la charge des particuliers, obligés de fournir, comme par corvées, des chevaux et des voitures à ceux qui marchoient par ordre du prince et de l'état. Mais c'est aux soldats surtout qu'il s'étudia à faire sa cour. L'expression n'est point trop forte. Sévère étoit d'un caractère rusé, uniquement occupé de ses intérêts propres, et comptant pour peu de chose les objets du bien public. Ainsi, pour se gagner l'affection des gens de guerre, il ne craignoit point d'énerver la discipline par des largesses multipliées, par l'augmentation de leur paie, par la permission qu'il leur donna de se marier, de porter des anneaux d'or. Hérodien regarde cet empereur comme le premier corrupteur de la discipline militaire; en quoi il va peut-être trop loin. Commode avoit bien avancé l'ouvrage; mais Sévère l'acheva, et par ses molles complaisances, il porta l'insolence du soldat à un

tel excès, que le mal désormais fut sans remède.

Le grand but de sa politique étoit d'assurer sa fortune et de perpétuer la puissance impériale dans sa famille. Le bas âge de ses enfans, dont l'aîné n'étoit encore que dans la dixième année, l'inquiétoit. Il se hâta de les avancer par des honneurs précoces. Caracalla avoit été déclaré César par les troupes, sur la fin de l'an de l'ère chrétienne 196. Sévère lui fit confirmer ce titre l'année suivante, qui est celle dont nous parlons actuellement, par un décret du sénat. Il commença en même temps à produire le plus jeune de ses fils, Géta, sans que nous puissions dire précisément en quoi consistaient les prérogatives dont il le décora.

Quant à sa parenté, il ne la releva que par des honneurs stériles, et qui ne tiroient point à conséquence. Il avoit une sœur qui avoit toujours vécu à Leptis, où elle étoit née. Elle vint se rendre auprès de lui avec un fils qu'elle avoit. Cette femme de province, qui n'avoit jamais vu la cour, qui parloit à peine latin, faisoit rougir un frère empereur. Sévère lui fit des présens. Il conféra à son fils la dignité de sénateur, et il leur ordonna ensuite, à l'un et à l'autre, de s'en retourner dans leur patrie. Il voulut cependant témoigner son bon cœur, et sa fidélité aux sentimens de la nature, en dressant des statues à son père, à sa mère, à son aïeul et à sa première femme: mais c'étoit une illustration qui réjaillissoit sur lui. Il ne consulta point le sénat, selon l'usage, sur l'érection de ces statues; façon despotique d'agir, qui dut déplaire à cette compagnie.

Sévère ne fit qu'un séjour de très-courte durée à Rome, s'il est vrai, comme l'a pensé de Tillemont, qu'avant la fin de cette année même, si remplie d'événemens, il s'étoit déjà transporté en Orient, pour faire la guerre aux Parthes. Cette diligence, tout étonnante qu'elle est, n'est pas absolument incroyable dans un prince aussi actif. On a dit que son unique but, dans cette nouvelle entreprise, avoit été l'amour de la gloire, et le désir de ne pas signaler seulement sa valeur dans des guerres civiles, mais d'illustrer son nom par des conquêtes sur l'étranger.

Sans prétendre exclure ce motif, qui est très-bien assorti au génie de Sévère, on ne doit pas néanmoins l'accuser de s'être porté à prendre les armes sans un sujet légitime, puisque les Parthes, selon le témoignage de Dion Cassius, pendant que ce prince étoit occupé contre Albinus, avoient fait une irruption dans la Mésopotamie, et attaqué Nisibe, qui les tenoit perpétuellement en jalousie et en alarmes: d'ailleurs, Barsémius, roi d'Atra, avoit secouru Pescennius Niger; et Sévère n'avoit pas eu le temps de tirer raison de cette injure. Tels furent les intérêts qui le rappelèrent en Orient.

Le prince s'étoit fait précéder

d'un de ses lieutenans généraux, et il paroît qu'aussitôt après la bataille de Lyon, il avoit fait partir ce général pour aller défendre Nisibe contre les Parthes. Il le suivit lui-même avec son armée, le plus promptement qu'il lui fut possible; et à son approche, les ennemis, frappés de terreur, se retirèrent de devant la place. Sévère, ayant délivré Nisibe, revint en Syrie, et il soumit en passant Abgare, roi de l'Osrhoëne, qui lui donna ses fils pour ôtage, et lui fournit un secours de tireurs d'arc.

Il se proposoit de pousser la guerre contre les Parthes dans la campagne suivante, et il prit tout le temps nécessaire pour les préparatifs d'une expédition si importante. Il ne se mit en marche que sur la fin de l'été, ayant exprès attendu l'arrière-saison, comme plus favorable pour agir dans un pays aride et brûlant. Il avoit fait construire, dans le voisinage de l'Euphrate, un très-grand nombre de barques, sur lesquelles il mit une partie de ses troupes; et cette flotte descendit le fleuve, en même temps que le reste de l'armée le côtoyoit par terre. Il avoit avec lui le frère du roi des Parthes, dont la présence pouvoit faciliter ses conquêtes, qui furent en effet très-rapides.

En arrivant à Babylone, il trouva cette grande ville abandonnée. De là il gagna Séleucie, faisant, probablement, passer sa flotte par le canal nommé *Naar Malcha*, qui communiquoit de l'Euphrate au Tigre. Séleucie lui fut pareillement livrée par la fuite de ses habitans. Ctésiphon lui coûta un siége, et même son armée y souffrit beaucoup. Les Parthes, animés par la présence de leur roi Vologèse, qui s'étoit renfermé dans la ville, firent une belle résistance; et les Romains, manquant de provisions, réduits à vivre de racines, et fatigués, en conséquence de la mauvaise nourriture, par de cruelles maladies, commençoient à se décourager. Sévère persista, sa fermeté triompha des obstacles, et fit réussir l'entreprise. La ville fut emportée de vive force, et livrée au pillage. Le carnage fut très-grand, le butin d'une richesse immense, et les prisonniers se montèrent au nombre de cent mille têtes. Le roi des Parthes échappa aux vainqueurs, qui ne se trouvèrent pas en état de le poursuivre.

Sévère prit, à l'occasion de cette conquête, qu'il ne put pas néanmoins garder, le titre d'*imperator*, pour la onzième fois, et celui de parthique, rehaussé de l'épithète *très-grand*. Il écrivit au sénat et au peuple romain, en termes magnifiques, au sujet de ses exploits, et il les fit représenter sur des tableaux qui furent exposés à la vue du public.

Ce vain éclat ne fut pas le seul fruit qu'il tira de sa victoire. Il en profita pour établir solidement la puissance impériale dans sa maison. La voie la plus sûre pour y réussir, étoit d'associer

ses fils, qu'il avoit dans cette vue menés avec lui, à tous les honneurs du rang suprême, et Marc-Aurèle lui en avoit donné l'exemple. Sévère le suivit, et même, comme il arrive d'ordinaire dans l'imitation des choses abusives, il alla au-delà. Il n'attendit point pour Caracalla l'âge que Marc-Aurèle avoit attendu pour Commode. Au temps de la prise de Ctésiphon, ce jeune prince n'étoit que dans sa onzième année; et dans les transports de joie qu'excitèrent parmi les soldats romains la conquête et le pillage de la capitale des Parthes, Sévère les engagea à proclamer Auguste son fils aîné. Géta, destiné un jour au même rang, reçut alors le titre de César, et le nom d'Antonin. L'autorité du sénat intervint ensuite, et ratifia ce qu'avoient ordonné en premier les soldats, auxquels Sévère, en reconnoissance, fit de grandes largesses.

La disette des vivres et les incommodités d'un climat étranger et inconnu contraignirent les Romains, tout vainqueurs qu'ils étoient, d'abandonner Ctésiphon, et de songer à la retraite. Ils ne purent même retourner par le chemin qu'ils avoient d'abord suivi, parce que le pays par lequel ils avoient passé étoit dépourvu de tout; ils remontèrent le Tigre par terre et par eau en même temps.

Cette route les menoit en Arménie, où ils se préparoient à entrer hostilement. On ne peut dire pour quelle raison; car le roi d'Arménie, qui se nommoit Vologèse comme celui des Parthes, n'avoit donné aucun sujet de plainte à Sévère, s'étant abstenu d'envoyer du secours à Pescennius Niger qui lui en avoit demandé. Moyennant de l'argent et des ôtages donnés par le prince arménien, l'empereur lui accorda la paix, et même augmenta ses états de quelques cantons de l'Arménie dont les Romains étoient maîtres.

Il ne restoit plus à Sévère d'autre objet à remplir en Orient que la vengeance qu'il se proposoit de tirer du roi d'Atra. Deux fois il met le siége devant cette place, et deux fois il est forcé de le lever. Il s'en consola par une ou plusieurs expéditions en Arabie, qui lui réussirent. Si nous en croyons Hérodien, il pénétra jusque dans l'Arabie heureuse. Eutrope et Victor parlent d'une partie de l'Arabie réduite par lui en province. Dans le vrai, il ne paroît pas qu'il ait beaucoup ajouté aux conquêtes que Trajan avoit faites dans ce pays.

Voilà à quoi se réduisirent les exploits de Sévère en Orient. L'avantage que les Romains en retirèrent fut de s'affermir dans la possession de ce qu'ils avoient précédemment acquis en ces contrées, et d'y établir une tranquillité qui, pendant plusieurs années, ne fut interrompue par aucun trouble. C'étoit pour Sévère une gloire qui ne laissoit pas d'avoir son prix; mais il la déshonora par les cruautés qu'il exerça, soit contre les restes

malheureux du parti de Pescennius Niger, soit contre ses propres amis et officiers. Son absence de Rome dura plus longtemps que les affaires qui l'en avoient éloigné. Il n'y revint que l'an de l'ère chrétienne 203, et par conséquent son voyage doit avoir été de six ans. Les deux ou trois premières années furent employées aux guerres dont nous avons rendu compte; dans l'intervalle qui reste, on trouve moins d'événemens mémorables.

Il fit quelque guerre de peu d'importance contre les Juifs, soit qu'ils eussent tenté de se révolter, soit qu'il leur cherchât lui-même querelle pour leur ancien attachement à Pescennius Niger, dont il leur avoit néanmoins accordé le pardon. Il paroît que, dans cette expédition, Caracalla eut le titre du commandement, puisque le triomphe sur les Juifs fut décerné à ce jeune prince par le sénat. Sévère fit divers règlemens pour la Palestine, et il défendit sous de grosses peines, à ceux qui n'étoient pas nés Juifs, d'embrasser leur religion.

Il donna à son fils aîné la robe virile à Antioche, avant sa quatorzième année accomplie, et il le fit son collègue dans le consulat de l'an de l'ère chrétienne 202. Cette même année, il publia contre les chrétiens un édit qui ouvrit la cinquième persécution; néanmoins, il leur avoit été d'abord assez favorable.

Sévère, après avoir entièrement pacifié l'Orient, passa en Egypte, où, en arrivant, il rendit des honneurs à la mémoire et aux cendres de Cn. Pompée. Il ne paroît point qu'il ait eu d'autre motif dans ce voyage que le désir de visiter et de connoître par lui-même une si fameuse contrée. Il étoit d'un caractère extrêmement curieux, et il n'y avoit rien dans les choses divines ou humaines qu'il ne souhaitât d'examiner, de creuser et d'approfondir. Ainsi, s'il ne se contenta pas de voir Memphis, l'ancienne capitale des rois d'Egypte, la statue de Memnon, les pyramides, le labyrinthe. Il entra dans le sanctuaire des temples les plus révérés, et se fit représenter les livres sacrés que les Egyptiens y gardoient avec un religieux respect; et portant partout son génie curieux et tyrannique, il enleva ces livres, pour se réserver à lui seul la connoissance de ce qui pouvoit y être contenu. Par le même principe, il ferma le tombeau d'Alexandre-le-Grand, afin que personne n'y pût entrer après lui.

Le voyage d'Egypte lui fit grand plaisir. La singularité du climat et des animaux qu'il produit, les merveilles de la nature et de l'art, le culte du dieu Sérapis, tout cela fut une pâture agréable pour sa curiosité, et le souvenir lui en resta toute sa vie. Peut être doit-on attribuer à la satisfaction qu'il en ressentit la facilité qu'il eut d'adoucir la pesanteur du joug que portoient les Egyptiens. Ils étoient gouvernés despotiquement, en

vertu de l'institution d'Auguste, par un préfet qui leur tenoit lieu de leurs anciens rois. Sévère accorda aux habitans d'Alexandrie l'établissement d'un conseil dont les membres eurent le titre et les droits de sénateurs, et partagèrent l'administration des affaires publiques.

Ce prince revint à Rome sous l'an de l'ère chrétienne 203, ainsi qu'il a déjà été observé, ayant pris sa route par terre et fait un très-grand circuit par la Syrie, la Cilicie, l'Asie mineure, la Thrace, la Mœsie et la Pannonie. De retour dans sa capitale, l'on ne peut pas dire s'il triompha. Spartien rapporte que le triomphe lui fut décerné par le sénat, mais que ce prince ne voulut pas l'accepter, étant trop incommodé de la goutte pour soutenir la fatigue de passer presque toute une journée dans un char. En la place du triomphe, le sénat lui décerna un arc de triomphe qui subsiste encore aujourd'hui, et dont l'inscription nous apprend qu'il fut érigé dans la onzième année de la puissance tribunitienne de Sévère, c'est-à-dire, dans l'espace qui roule entre le 2 de juin de l'an de l'ère chrétienne 203, et le 2 juin de l'an 204 de la même ère.

Sévère donna cette même année des jeux et des spectacles de toute espèce, accompagnés de largesses immenses. Trois motifs concouroient pour la solennité de ces fêtes : l'empereur y célébroit ses victoires sur les peuples de l'Orient, son retour à Rome, et la dixième année de son règne; il crut donc ne pouvoir trop prodiguer la pompe et la splendeur pour ces trois objets réunis. Il distribua aux simples citoyens et aux soldats prétoriens autant de pièces d'or qu'il avoit régné d'années, et la somme totale se monta à cinquante millions de drachmes, qui font vingt-cinq millions de nos livres tournois; dépense exorbitante dont il se faisoit beaucoup d'honneur, comme ayant surpassé en ce point la magnificence de tous ceux qui l'avoient précédé.

Toute cette année se passa en fêtes. Sévère y donna la robe-virile à son second fils Géta, qui avoit déjà été revêtu du titre de César, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et il maria Caracalla l'aîné à la fille de Plautien, son préfet du prétoire, favori insolent, et dont la fortune éclatante se termina, comme il arrive d'ordinaire, par une sanglante catastrophe.

Un chagrin bien cruel pour Sévère étoit la discorde éternelle qui déchiroit sa famille, et la haine violente que ses deux fils se portoient mutuellement. Il sentoit parfaitement les dangers de la division entr'eux; mais, père aussi mou qu'il étoit prince terrible, il se contenta de leur faire de simples remontrances; il leur citoit les exemples que l'histoire et même la fable fournissent des suites affreuses qu'entraînent les discordes fraternelles. Mais tout cela ne faisoit nulle impression sur des cœurs ulcérés,

Sévère alla même jusqu'à punir les flatteurs qui pervertissoient les esprits des jeunes princes par leurs mauvais conseils. Mais le remède venoit trop tard ; il eût fallu que, par une conduite ferme, l'empereur eût de longue main entretenu dans ses enfans le respect pour l'autorité paternelle, et les honneurs précoces par lesquels il les avoit égalés à son rang leur inspiroient une audace qu'il n'étoit plus en son pouvoir de contenir. Nous disons qu'il les avoit faits tous deux ses égaux, car Géta fut déclaré Auguste comme son frère, et revêtu de la puissance tribunitienne l'an de l'ère chrétienne 208.

Dans ces circonstances, Sévère fut charmé d'apprendre qu'il y avoit dans la Grande-Bretagne des mouvemens qui demandoient sa présence. Il résolut de s'y transporter, et d'y mener avec lui les princes ses fils, pour les éloigner des délices de Rome, et pour les occuper d'exercices militaires qui fissent diversion, s'il étoit possible, à une habitude fatale d'animosité et d'aigreur que l'oisiveté nourrissoit.

Mais, avant que de rendre compte de cette expédition de Sévère, dans laquelle il termina sa vie, il convient de placer ici ce qui reste de faits ou de remarques qui se rapportent au séjour qu'il fit en Italie, depuis l'an de l'ère chrétienne 203 qu'il y étoit revenu, jusqu'à l'an 208 qu'il en repartit pour se rendre dans la Grande-Bretagne.

Ce prince célébra les jeux séculaires l'an de l'ère chrétienne 204, et de la fondation de Rome 955, cinquante-sept ans après ceux de Tite Antonin.

Il donna deux successeurs à Plautien, et il partagea, selon l'usage assez communément établi, la charge de préfet du prétoire entre deux collègues, ayant éprouvé l'inconvénient d'en réunir le pouvoir sur une seule tête.

Le sang illustre qu'il continua de verser depuis la mort de Plautien, prouve que c'est bien à tort que l'on a prétendu rejeter sur les conseils de ce ministre les cruautés que Sévère avoit précédemment exercées. Ce prince étoit cruel par caractère : de simples plaisanteries, un silence d'improbation, des tours oratoires employés par des gens qui prétendoient faire briller leur esprit, lui parurent souvent des attentats dignes de mort ; il faisoit gémir surtout le sénat sous une dure tyrannie, et il sacrifioit aux excessives précautions pour sa sûreté, tous ceux qui avoient le malheur de lui donner le plus léger ombrage.

Dans tout ce que nous avons rapporté jusqu'ici de Sévère, le mal prédomine beaucoup sur le bien. L'activité pour la guerre paroît presque son seul endroit louable. La fourberie, l'avidité, la cruauté, remplissent tout le reste du tableau. Il est pourtant vrai que, sans avoir avoir aucune qualité propre à le faire aimer, il en avoit plusieurs dignes d'estime.

Il se connoissoit parfaitement en hommes, et il choisissoit avec un très-grand soin ceux qu'il devoit mettre en place. Papinien, qu'il fit préfet du Prétoire, en est la preuve. Jamais l'argent ne fut, auprès de Sévère, la voie pour obtenir les honneurs. Il gouvernoit avec fermeté sa maison, et il ne laissa prendre aucun crédit dans les affaires publiques à ses affranchis. Il rendoit la justice assidûment, avec équité et intelligence; car il étoit raisonnablement instruit dans les lettres, dans la philosophie, et dans la jurisprudence. Il donnoit aux avocats tout le temps nécessaire pour exposer leurs moyens; et les sénateurs, qui jugeoient avec lui, avoient pleine liberté d'opiner selon leur conscience et leurs lumières.

Voici quelle étoit dans le loisir de la paix la distribution de sa journée. Il se levoit de grand matin, et après avoir travaillé quelque temps dans son cabinet, il admettoit les ministres auxquels il donnoit audience en se promenant, et régloit avec eux les affaires du gouvernement. Il jugeoit ensuite les causes des particuliers jusqu'à midi, à moins qu'il ne se rencontrât quelque grande fête. A midi il montoit à cheval tant que sa goutte le lui permit; et après cet exercice, il prenait le bain, et dînoit assez largement, ou seul, ou avec ses enfans. Il faisoit ensuite une courte méridienne. A son réveil, il terminoit d'abord les affaires qui n'avoient pas pu être décidées le matin; et, libre de soins, il donnoit le reste de la journée à des doctes entretiens avec des savans de l'une et l'autre nation, (Grecs et Latins). Sur le soir, il prenoit une seconde fois le bain, et soupoit avec ceux qui se trouvoient autour de lui; car il n'aimoit point les grands repas, ni la multitude des convives; et ce n'étoit qu'aux jours marqués par un usage indispensable, qu'il invitoit à sa table les premiers du sénat.

Cette vie étoit, comme l'on voit, occupée et simple. Sévère ne connoissoit point le faste. Il portoit à peine un léger bordé de pourpre à sa tunique, et une casaque plus militaire qu'impériale lui couvroit les épaules. Mais il se piquoit de magnificence dans les dépenses publiques. Il fit construire ou relever un grand nombre d'édifices dont les plus célèbres sont le septizone, les bains de son nom qu'il fit bâtir à neuf, et surtout le Panthéon qui tomboit en ruine, et qu'il fit réparer, comme l'atteste une inscription que l'on y voyoit encore il n'y a pas long-temps. Sa magnificence, néanmoins, étoit réglée par une sage économie, et il laissa son épargne très-riche en mourant.

C'étoit un prince d'une grande prévoyance. Lorsqu'il mourut, Rome avoit sa provision de blé pour sept ans, à soixante-quinze mille boisseaux par jour; et les magasins publics d'huile étoient si abondamment fournis, qu'ils pouvoient suffire pour cinq ans,

non-seulement à Rome, mais à toute l'Italie. L'huile étoit d'un usage fort étendu pour les anciens, à cause des exercices du corps très-fréquens parmi eux, et dans lesquels ils en faisoient une très-grande consommation. De Tillemont, d'après le livre attribué à Galien sur la thériaque, cite une autre sorte de provisions très-digne de la bonté et de l'attention d'un grand prince. Sévère avoit fait amas de thériaque et des autres remèdes les plus chers, pour les distribuer à ceux qui en avoient besoin.

On peut encore mettre au rang des actions louables de ce prince, le soin qu'il prit d'assurer la tranquillité de la région tripolitaine en Afrique, dans laquelle il étoit né. Il en éloigna par les armes des peuples féroces et intraitables, qui en troubloient la paix; et si le texte de Spartien n'est pas altéré, il donna lieu aux Tripolitains par diverses libéralités de se féliciter d'avoir pour empereur un de leurs compatriotes.

Sévère porta aussi son attention sur les lois et sur les mœurs. Un écrivain loue l'équité des ordonnances par lesquelles il perfectionna la jurisprudence romaine, et l'on a de lui beaucoup de lois dans le Code. Il voulut réprimer la licence des adultères par de nouvelles peines; et le zèle du prince ayant réveillé celui de la nation, les accusations de cette espèce se multiplièrent tellement, que Dion Cassius assure en avoir compté trois mille sur le rôle. On peut juger par là combien le vice étoit répandu. Il fut plus puissant que son réformateur; et la plupart de ces affaires ayant été négligées par ceux qu'elles intéressoient, Sévère se refroidit lui-même, et abandonna l'entreprise. Il étoit peu digne d'exercer cette censure, puisqu'il donnoit l'exemple de l'indifférence sur un article si important aux mœurs, et souffroit tranquillement les déréglemens honteux de l'impératrice sa femme.

Quant à la discipline militaire, la conduite de Sévère étoit mêlée, et peu conséquente. D'une part, il eût souhaité que l'ancienne sévérité se maintînt parmi les troupes; qu'elles s'abstinssent des délices de la licence, et de tout ce qui pouvoit les corrompre et les énerver. Nous avons une lettre de lui, dans laquelle il fait de vifs reproches à un certain officier, commandant des Gaules, sur ce qu'il souffroit que ses soldats s'amollissent par le vin et par la débauche. Mais, d'un autre côté, il flattoit les gens de guerre; il les combloit de distinctions, de largesses, de priviléges, et il nourrissoit ainsi tous les vices qu'il eût voulu détruire. Il avoit sur ce point, et il débita, en mourant, à ses enfans une maxime que de Tillemont juge avec raison plus digne d'un tyran que d'un bon prince: *Enrichissez les soldats, et moquez-vous de tous les autres ordres de l'état.* Caracalla ne se

souvint que trop bien de cette leçon.

Reprenons l'ordre des faits et des temps, et venons à l'expédition de Sévère dans la Grande-Bretagne. Deux motifs principaux l'y conduisoient ; l'amour de la gloire qui ne vieillissoit point chez lui, et le désir de ramener à de meilleurs sentimens les princes ses fils. La gloire qu'il acquit fut médiocre ; ses fils ne se corrigèrent point ; l'aîné surtout se porta à de plus grands excès que jamais.

Sévère n'eut affaire qu'aux Méates et aux Calédoniens, qui habitoient la Grande-Bretagne barbare, au delà des murs d'Adrien et d'Antonin. Il est probable qu'il arriva dans cette île, l'an de l'ère chrétienne 208, mais qu'il n'entra en action que l'année suivante. Il employa l'hiver à faire ses préparatifs, à amasser des troupes, de l'argent, des provisions de toute espèce, et particulièrement des pontons, dont il prévoyoit qu'il auroit souvent besoin dans un pays tout coupé de marécages.

Les Barbares, effrayés de voir l'empereur en personne dans leur île, envoyèrent lui demander le pardon du passé, et la paix pour l'avenir. Mais Sévère, que flattoient des idées de conquêtes, ne voulut point recevoir leurs soumissions ; et, laissant Géta, son second fils, dans la province romaine pour y commander en son absence, et prendre soin de tout ce qui lui serbit nécessaire dans son expédition, il s'avança sur les terres des ennemis à la tête de ses légions, menant avec lui Caracalla son fils aîné. Il se faisoit porter en chaise, parce que sa goutte l'empêchoit de pouvoir se tenir à cheval.

Il éprouva de grandes difficultés, et il fut obligé, pour se frayer une route, d'abattre des forêts, de couper des montagnes, de jeter des ponts sur les rivières, d'établir des chaussées dans les marais. Il pénétra ainsi avec des fatigues infinies presque jusqu'au nord de l'île, sans trouver aucune armée de Barbares qui lui fît face. Ils avoient pris le parti de se séparer en plusieurs petits pelotons, et tantôt ils tomboient sur les soldats romains qui s'écartoient, tantôt ils leur tendoient des pièges, en leur offrant des bestiaux aisés, ce sembloit, à enlever, et les attirant par cet appât dans des embuscades préparées adroitement. Il n'y eut donc aucune action générale, mais un grand nombre de petits combats et d'escarmouches, où les Romains avoient souvent le désavantage.

Le fruit que retira Sévère de cette laborieuse expédition, fut d'étendre sa domination jusqu'à l'intervalle qui séparoit les golfes Glota et Bodotria ; foible compensation pour cinquante mille Romains qui périrent, soit dans les combats, soit par les maladies, dont la cause principale fut la mauvaise qualité des eaux. Les Barbares lui abandonnèrent par un traité l'espace compris entre

la mer d'Antonin et les golfes que nous venons de nommer, et ils se retirèrent au delà. Pour les y tenir renfermés, Sévère fit construire un mur dont les restes subsistent encore aujourd'hui, entre les golfes de Clyd et de Forts; et jamais l'empire romain n'a passé ces bornes dans la Grande-Bretagne. La conquête de ce morceau de terre valut à Sévère le titre de *Britannicus Maximus*, et à chacun de ses deux fils celui de *Britannicus*.

Une nouvelle révolte des peuples bretons irrita étrangement Sévère. Dans la colère qu'il en conçut, il exhorta ses soldats assemblés à ne faire aucun quartier aux rebelles, empruntant les expressions barbares d'Agamemnon dans Homère (Iliad. l. 6, v. 57, et seq.): *qu'aucun n'évite la mort, qu'aucun n'échappe à votre épée, non pas même l'enfant caché dans le sein de sa mère.* La maladie et la mort l'empêchèrent d'accomplir sa vengeance.

Étant au lit de la mort, Sévère fit venir auprès de lui ses deux fils. Il les exhorta à la concorde, et il leur fit lire dans cette vue l'excellent discours que Micipsa mourant tient dans Salluste à ses fils et à Jugurtha. Il en étoit lui-même fort plein, et il en transporta quelques paroles dans une petite récapitulation qu'il se faisoit à lui-même de ses exploits et de ses succès. *J'ai trouvé*, dit-il, *la république dans le désordre et dans le trouble. Je la laisse tranquille au dedans et au dehors. L'Orient et le Nord sont pacifiés par mes soins. Je remets à mes fils un empire puissant et durable, s'ils sont gens de bien; foible et caduc, s'ils aiment mieux être vicieux.*

A ces idées de triomphe en succédèrent d'autres plus convenables à sa situation actuelle. Il sentit le néant d'une grandeur qui lui échappoit: *J'ai été tout*, dit-il, *et il ne m'en reste aucun fruit.* Il se fit apporter l'urne où l'on devoit mettre ses cendres, et l'ayant considérée et maniée, il lui adressa ces paroles: *Tu renfermeras celui que n'a pu contenir l'univers.*

L'activité, qui faisoit le fond de son caractère, se manifesta jusques dans ses derniers momens. Déjà, presque expirant, il donna pour mot à l'officier, qui le lui demandoit: *Travaillons.* Et il disoit à ceux qui environnoient son lit: *Voyons, qu'avons-nous à faire?*

Son intention étoit que ses deux fils lui succédassent avec égalité de pouvoir; et, conformément à ce plan, il avoit souhaité, quelque temps avant sa mort, que l'on doublât la statue d'or de la Fortune, qui avoit coutume d'être placée dans la chambre de l'empereur, afin que ses deux fils eussent chacun la leur. L'ouvrage n'ayant pu être fait assez tôt, il ordonna que, lorsqu'il ne seroit plus, la Fortune impériale changeât chaque jour de demeure, et fût portée alternativement chez les deux Augustes. Mais, Caracalla n'eut au-

eun égard à cet arrangement. Il s'empara seul de la statue, sans vouloir en faire part à son frère.

Cependant Sévère souffroit des douleurs cruelles; et si nous en croyons l'Épitome de Victor, il souhaita de les terminer par le poison; mais on lui refusa ce secours funeste. Il prit le parti de charger à dessein son estomac de beaucoup de nourriture, et il se procura par ce moyen une indigestion qui l'emporta. Il mourut à Yorck, l'an de Rome 960, et de l'ère chrétienne 209, ayant vécu soixante-cinq ans, neuf mois et vingt-cinq jours. La durée de son règne fut de dix-sept ans, huit mois et trois jours. Ses fils célébrèrent sur les lieux ses funérailles, et après que son corps eut été brûlé, ils en recueillirent les cendres dans une urne de porphyre, ou, selon Hérodien, d'albâtre, ou encore, selon Spartien, d'or, qu'il portèrent avec eux à Rome.

Spartien témoigne que Sévère fut extrêmement estimé et regretté après sa mort, et que le sénat lui appliqua ce qui a été dit d'Auguste, *qu'il n'eût dû jamais naître, ou ne jamais mourir.* C'étoit passer les bornes sans doute; et Spartien lui-même assigne la cause de ce jugement trop favorable. Sévère dut beaucoup à la comparaison que l'on fit de lui avec ses successeurs, qui, pendant un espace de soixante ans, furent tous, à l'exception d'Alexandre Sévère, dont il est parlé dans l'article suivant, plutôt des brigands que des princes.

On doit néanmoins convenir que Sévère fut réellement estimable par certains endroits. Son activité tient du prodige. Il sut maintenir la tranquillité au dedans de l'empire, par un gouvernement ferme, vigilant, qui pourvoyoit à tout avec une attention infatigable. Il soutint la gloire des armes romaines contre l'étranger, et il les fit respecter aux deux bouts de l'univers. On ne voit pourtant rien qui lui assure le titre de grand guerrier que lui donnent assez communément les écrivains.

Dans la guerrre contre Pescennius Niger, où il s'agissoit de sa propre querelle, il ne se trouva à aucun des trois combats qui la décidèrent. Dans la bataille de Lyon, où il commandoit ses troupes en personne, la victoire balança beauconp, et elle paroît avoir été déterminée en sa faveur par un de ses lieutenans. Ses exploits contre les Parthes et contre les Bretons n'ont rien de fort mémorable. Les difficultés qu'il réussit à vaincre n'étoient pas grandes, et il échoua au siége d'Atra. Si le succès général dans ces guerres répondit à ses vœux, il avoit des forces tellement supérieures, qu'à le bien prendre les Romains furent vainqueurs plutôt que Sévère.

Sa politique, dans le gouvernement intérieur des affaires mérita souvent le nom de fourberie. Il faisoit en plusieurs choses le bien public, mais toujours

en vue de ses intérêts particuliers. On découvre en lui de la finesse et de la ruse, mais on n'y voit rien d'élevé, rien de noble, rien de franc, rien de généreux. Il ne paroît occupé que de lui-même, et de l'établissement de sa famille. C'est par rapport à cette fin qu'il accrut et fortifia la puissance énorme des gens de guerre, qui ocupoient les grandes places de l'empire.

Il est inutile de parler de sa cruauté et de ses rapines, qui furent monstrueuses, et qui ne souffrent aucune excuse. Il poussa l'esprit de vengeance jusqu'à vouloir, en haine de Didius Julianus, abolir les décrets de son bisaïeul Salvius Julianus, fameux jurisconsulte, et auteur de l'Edit perpétuel sous Adrien. Mais la sagesse et l'équité des décisions de Salvius Julianus, en maintinrent l'autorité contre toute la puissance de Sévère.

C'est encore un trait qui ne lui fait pas d'honneur, que de s'être peu embarrassé des discours que l'on tenoit à son sujet. Quiconque néglige sa réputation est bien disposé à compter pour peu la vertu.

De ce que nous venons d'observer, il résulte que si l'on peut donner à Sévère place à certains égards parmi les grands princes, il n'est pas permis de le mettre au rang des bons.

Sa conduite privée ne se présente pas non plus d'une manière avantageuse. Il fut, dit-on, bon ami, ami fidèle, et l'on cite quelques particuliers qu'il aima constamment et qu'il combla de richesses; mais il pécha par excès en ce genre à l'égard de Plautien, pour qui il porta la confiance jusqu'à l'aveuglement; mais, trop indulgent, il garda une épouse qui le déshonoroit par ses vices, et qui se rendit même suspecte d'une conspiration contre lui; père mou, il se laissa donner la loi par ses enfans. Il semble donc moins estimable encore comme simple particulier que comme prince; et sous quelque face qu'on le considère, on trouve toujours en lui moins à louer qu'à blâmer.

Il fut lettré ou plutôt amateur des lettres et de la philosophie; car il n'eut pas le temps de s'y rendre habile, ni de se perfectionner dans l'éloquence grecque ou latine. Un auteur témoigne qu'il avoit plus en main sa langue maternelle, qui étoit la langue punique.

Il écrivit pourtant en latin des mémoires de sa vie publique et privée, dont Aurélius Victor loue la fidélité, jointe aux ornemens du style. Dion Cassius n'en pense pas si avantageusement, et il accuse assez clairement Sévère d'avoir peu respecté la vérité dans ses récits; reproche extrêmement vraisemblable en soi, quand il ne seroit pas appuyé de l'autorité d'un écrivain contemporain. Sévère prenoit grand soin de s'y justifier sur l'article de la cruauté, et l'on voit par les faits de quelle force et de quelle solidité devoit être son

apologie. Dio. Cass., p. 114, 822 *et seq.*; Crév., *Hist. des Emp.*, t. 5, p. 40 et suiv.; *Mém. de l'acad. des inscr. et bell. lett.*, t. 1, p. 241, 246, 247, 370; t. 2, p. 440, 441; t. 3, p. 231, 232; t. 18, p. 227 et suiv.

SÉVÈRE [Alexandre], *Alexander Severus*, porta d'abord le nom d'Alexien. Il naquit l'an de l'ère chrétienne 208 ou 209, dans la ville d'Arcé en Phœnicie, de Génésius Marcianus et de Julie Mamée, seconde fille de Julia Mésa. On a prétendu que sa mère étoit chrétienne, et qu'elle avoit inspiré à son fils de l'inclination pour les chrétiens. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle l'éleva avec un très-grand soin, et qu'elle lui donna d'excellens maîtres pour le former dès l'enfance à toutes les parties des beaux-arts et à tous les exercices militaires.

Le jeune Alexien, qui avoit un heureux naturel, se prêta de bonne grâce à l'instruction, et il se fit une règle qu'il suivit toute sa vie, de ne passer aucun jour sans donner quelque temps et aux lettres et aux exercices qui se rapportent au métier des armes. Il réussit mieux dans l'éloquence grecque que dans l'éloquence latine; le grec étoit sa langue naturelle. Né en Syrie de pères syriens, il n'est pas étonnant qu'il ait pris moins de goût pour le latin qui étoit pour lui une langue étrangère. Julie Mamée eut encore plus d'attention à l'instruire dans la vertu que dans les lettres; et elle trouva en lui une âme disposée à recevoir toutes les bonnes impressions. D'ailleurs, il étoit beau de visage, bien fait de sa personne, robuste pour son âge; il avoit le regard vif et plein de feu. Ainsi il ne lui manquoit rien de tout ce qui est capable de concilier l'affection.

Comme Héliogabale, son prédécesseur à l'empire, avoit excité contre lui la haine publique par ses affreux débordemens, Julia Mésa porta ses espérances sur le jeune Alexien. Elle parvint à engager Héliogabale à l'adopter, et par là Alexien se trouva être à la fois et cousin-germain et fils adoptif d'Héliogabale; ce prince le nomma en même temps César, et voulut qu'il fût appelé Alexandre. Il lui communiquoit par l'adoption les noms de Marc-Aurèle, et il est bien probable que la vénération de Caracalla pour la mémoire du vainqueur de l'Asie et des Indes, fut le motif qui engagea Héliogabale à changer le nom d'Alexien en celui d'Alexandre.

Il paroît, par les médailles, que ce fut dans ce même temps que le nom de Sévère lui fut donné, sans doute pour rappeler le souvenir du prince auteur de toute la grandeur de cette maison. Le nouveau César fut désigné consul, avec l'empereur pour l'année suivante.

La satisfaction qu'eut d'abord Héliogabale de cette adoption ne fut pas de longue durée. Ayant voulu pervertir son fils adoptif,

et en ayant été empêché par Julie Mamée, il le prit en haine et voulut d'abord s'en défaire par des embûches furtives; ensuite il l'attaqua ouvertement, et une sédition des prétoriens l'obligea à feindre de se réconcilier avec lui. Mais il reprit ses premiers desseins, et n'étant occupé que de la pensée de faire tuer Alexandre, il fit d'abord sortir tous les sénateurs de Rome. En se débarrassant de cette compagnie, Héliogabale n'avoit écarté que le moindre danger; les prétoriens s'étant soulevés, le tuèrent avec sa mère qui le tenoit étroitement embrassé, l'an de l'ère chrétienne 222.

Aussitôt après la mort d'Héliogabale, les soldats proclamèrent empereur Alexandre, prince donné au genre humain, dit Lampride, pour le remettre et le rétablir de l'état misérable où l'avaient réduit les empereurs précédens, et surtout le dernier. Comme notre empereur est connu sous le nom d'Alexandre Sévère, c'est ainsi que nous allons l'appeler dans la suite de cet article.

Dans une assemblée qui suivit de près l'installation d'Alexandre Sévère, le sénat sollicita d'ajouter à ses noms celui d'Antonin. Le jeune prince s'en défendit avec une fermeté modeste. *Non, messieurs*, dit-il, *ne me mettez point dans la nécessité de soutenir le poids d'un si grand nom : qui peut égaler la vertu des princes qui l'ont rendu vénérable et cher à vos cœurs ? C'est un fardeau sous lequel je craindrois de succomber.* Le sénat lui fit des instances réitérées, auxquelles il résista persévéramment. Il refusa, à plus forte raison, le surnom de Grand, que l'on vouloit qu'il prît comme un apanage du nom d'Alexandre; et en rejetant tout cet éclat emprunté, il acquit la gloire, bien plus solide, de la modestie.

De tels sentimens lui étoient sans doute inspirés par sa mère, pour laquelle il conserva toujours un respect infini, et qui, conjointement avec Julia Mésa, tenoit les rênes du gouvernement, que le bas âge d'un empereur de treize ans et demi, ne lui permettoit pas de conduire par lui-même.

Ces deux princesses usèrent habilement et sagement de l'autorité qui leur étoit confiée. Elles commencèrent par former un conseil de seize des plus illustres personnages du sénat, respectables par leur âge, recommandables par la gravité et l'intégrité de leur vie. Aucun ordre n'étoit expédié, aucune affaire n'étoit réglée que par l'avis des seize conseillers de l'empereur. Cet établissement fut extrêmement goûté du peuple et des soldats, mais particulièrement du sénat, qui voyoit avec joie une sage aristocratie substituée à une tyrannie outrageuse.

La première attention de ce conseil se porta vers la religion de l'état, indignement violée par Héliogabale. On éloigna de Rome

le nouveau dieu, que ce prince avoit follement honoré; et tous les objets de vénération religieuse qui avoient été apportés et réunis dans son temple, furent rendus à leurs anciennes demeures.

En même temps furent réformés et cassés tous ceux qui sous le gouvernement précédent avoient été mis en place sans le mériter, ou l'ayant mérité à des titres qui auroient dû les en exclure. On leur choisit des successeurs capables de bien servir le prince et la république. Chacun fut placé selon son talent. Les emplois civils furent donnés à des hommes qui brilloient par l'éloquence et par la connoissance des lois; et les commandemens militaires, à des guerriers expérimentés qui, dans un long service, avoient fait preuve de bravoure, d'habileté, et d'amour de la bonne discipline.

On peut juger de la sagesse de ces choix par l'exemple du célèbre jurisconsulte Ulpien, qui, disgracié par Héliogabale, et éloigné de la personne d'Alexandre Sévère, fut rappelé par son auguste disciple, devenu empereur, et reçut de lui la charge de préfet du prétoire. Son crédit, fondé sur le mérite, s'augmenta. Il fut comme le tuteur de son prince, et il eut la principale part dans la conduite des affaires.

Le seul trait que remarque Hérodien du gouvernement d'Alexandre Sévère, c'est que jamais il ne répandit le sang innocent, jamais il ne fit mourir personne qui n'eût été jugé et condamné dans les formes régulières. C'est là sans doute un devoir de justice rigoureuse, où l'on trouvera plutôt exemption de blâme, que matière à éloges. Mais ce respect pour la vie des hommes devenoit une qualité bien précieuse pour les Romains, qui avoient éprouvé de la part de presque tous leurs princes, depuis Marc-Aurèle, une cruauté tyrannique.

Lampride supplée à la sécheresse d'Hérodien, et il nous met en état, non pas de donner une histoire circonstanciée du règne d'Alexandre Sévère, mais de peindre son caractère, et d'exposer les maximes que suivoit ce prince dans le gouvernement et dans sa conduite personnelle.

Nous commencerons par ses égards et sa déférence pour le sénat, dont il conserva et même amplifia les droits, au lieu de chercher à les restreindre, comme avoient fait plusieurs de ses prédécesseurs, par une défiance mal entendue. Ainsi, il ne régla qu'avec le concert du sénat ce qui regardoit les provinces qui, par l'institution d'Auguste, étoient dans le département de cette compagnie. Tous les consuls qu'il nomma, soit ordinaires, soit substitués, furent nommés sur les suffrages des sénateurs. Il prit même leurs avis sur ce qui avoit toujours dépendu uniquement de l'empereur, sur le choix des préfets du prétoire et du préfet de la ville. Jamais il ne nomma un sénateur qu'avec l'approbation et le consentement de ceux

à qui il s'agissoit de donner un confrère. Dans cette opération, il procédoit avec des soins et des attentions qui répondoient à la haute idée qu'il s'étoit faite du rang de sénateur. Regardant l'ordre des chevaliers comme la pépinière du sénat, il en conservoit soigneusement la splendeur, et il n'en permit jamais l'entrée à aucun affranchi.

Ce fut par ménagement pour le sénat qu'il éleva à la dignité de sénateurs les préfets du prétoire. Il se plaisoit à honorer les gouverneurs des provinces qui se conduisoient avec intégrité. En voyage, il les faisoit monter avec lui dans son carrosse; il leur accordoit des gratifications considérables, disant que de même qu'il falloit punir les voleurs en les dépouillant de leur injuste proie et les réduisant à la pauvreté, aussi devoit-on récompenser la probité par les richesses qu'elle n'avoit point recherchées.

Alexandre Sévère poussa si loin la déférence pour les pontifes et pour les augures, qu'il leur permit plus d'une fois de soumettre à leur révision, des causes qu'il avoit lui-même jugées en sa qualité de souverain pontife.

Le peuple recevoit aussi de la part de ce prince des marques de considération dont l'avoit bien déshabitué le faste des empereurs précédens. Alexandre Sévère l'assembloit souvent, et le haranguoit, comme faisoient, du temps du gouvernement républicain, les tribuns et les consuls.

Il est aisé de sentir, dans toute cette conduite, une impression de douceur, de modération et de bonté. C'étoit le fonds de son caractère; il se rendoit accessible et affable à tous, sans jamais rebuter personne. Toutes les entrées étoient ouvertes pour approcher de lui; point d'introducteurs dont il fallût obtenir l'agrément; les portes étoient gardées par de simples huissiers, qui avoient ordre de laisser entrer tous ceux qui se présentoient. Il alloit aux bains avec le peuple, ne se distinguant que par une casaque de pourpre.

Bien éloigné de souffrir qu'on se prosternât devant lui, comme l'avoit exigé Héliogabale, il vouloit être salué simplement par son nom; et si l'on ajoutoit quelque geste ou quelque parole qui exprimât l'adulation, on étoit sûr de l'irriter, et l'on devoit s'estimer heureux si on en étoit quitte pour un ris moqueur qui marquoit l'improbation et le mépris. Il interdit jusqu'à l'usage du titre de seigneur, que Trajan néanmoins et plusieurs autres bons princes avoient admis. Dans les lettres qu'on lui écrivoit, il vouloit qu'on suivît le style usité entre les particuliers, sans enfler la suscription d'une longue liste de noms pompeux, et en exprimant seulement sa qualité d'empereur, qui étoit une distinction nécessaire. Ceux qui venoient le saluer, surtout les sénateurs,

étoient toujours invités à s'asseoir.

Il visitoit ses amis malades, même ceux d'un rang médiocre; il alloit manger chez eux, et il en avoit toujours quelques-uns à sa table, qui y venoient familièrement sans invitation expresse. Il souhaitoit qu'on lui parlât librement; et si quelqu'un croyoit avoir quelque conseil à lui donner, il écoutoit avec attention; il profitoit de l'avis, s'il le trouvoit judicieux, ou s'il ne pensoit pas devoir s'y conformer, il alléguoit ses raisons. Il pensoit comme Pescennius Niger sur les panégyriques consacrés à un prince vivant; il les trouvoit ridicules, et il ne souffrit jamais qu'on lui rendît un honneur qui ne pouvoit manquer d'être infecté de flatterie.

Sa mère, quoique princesse d'esprit et de tête, cependant, par un goût de faste assez naturel à son sexe, n'approuvoit point des procédés si simples et si populaires. *Prenez-y garde*, lui dit-elle un jour; *vous avilissez votre autorité, et vous la rendez méprisable.* — *Je la rends*, répondit-il, *plus exempte d'inquiétude et plus durable.* Il méritoit qu'une si belle parole fût vérifiée par l'événement.

Alexandre Sévère avoit la douceur tellement empreinte dans l'âme, que l'histoire lui rend ce glorieux témoignage qu'il ne laissoit passer aucun jour qui ne fût marqué par quelques traits d'une si aimable vertu. Il répétoit sans cesse, avec un goût infini, cette belle maxime de morale : *Ne faites point à autrui ce que vous ne voulez pas qui vous soit fait à vous-même.* Elle étoit gravée dans son palais en grands caractères; il la faisoit mettre en inscriptions sur les édifices publics, et il vouloit que lorsqu'on exécutoit un criminel qui avoit violé les droits de la société, le crieur proclamât à haute voix cette même maxime, comme la preuve de la justice du supplice et une leçon pour les assistans. Il la prenoit lui-même pour règle de sa conduite, et il alloit encore au-delà, se piquant de générosité et de clémence envers des coupables qui l'avoient offensé.

La douceur d'Alexandre Sévère n'étoit point foiblesse, et il avoit pour le vice cette haine vigoureuse qu'inspire à un jeune cœur l'amour ardent de la vertu. Il commença par purger le palais de tous les ministres de débauches qu'Héliogabale y avoit rassemblés. Les infâmes de l'un et de l'autre sexe furent tous chassés ignominieusement; plusieurs relegués dans des îles désertes; les plus corrompus noyés dans la mer. Alexandre Sévère bannit aussi du palais les nains et les naines, les bouffons, les chanteurs et les chanteuses, les pantomimes; et parmi cet attirail de corruption ayant choisi ceux qui pouvoient servir à l'amusement du peuple, il les lui donna par une condescendance que les meilleurs princes jugent souvent nécessaire. Les autres furent distribués en différentes

villes, qui étoient chargées de les nourrir, afin qu'ils ne fatiguassent point le public par une mendicité contraire à toute bonne police.

Les eunuques qui avoient été employés par Héliogabale dans les plus importans ministères, furent réduits par Alexandre Sévère aux fonctions serviles qui leur convenoient, encore n'étoit-ce pas auprès de sa personne. Il méprisoit et détestoit ces monstres, et il ne voulut en tenir aucun à son service. Il en laissa quelques-uns à l'impératrice sa femme; il donna les autres à des seigneurs romains, sous la clause expresse que si ces misérables persistoient dans leurs désordres, et ne se corrigeoient point, ils ne pourroient jouir du privilége de la nouvelle jurisprudence établie par Adrien en faveur des esclaves, et que leurs maîtres auroient droit de les faire mourir par leur simple volonté, sans recourir à l'autorité du juge.

Le zèle d'Alexandre Sévère ne se renferma pas dans sa maison, il défendit dans Rome les bains communs aux deux sexes; abus déjà proscrit par Adrien, et ensuite par Marc-Aurèle, mais renouvelé sous Héliogabale. Les désordres contre nature étoient devenus extrêmement communs parmi les Romains, et ils avoient dans la ville leurs écoles publiques. Alexandre Sévère eut la pensée de les défendre par de sévères ordonnances; et il l'eût fait, s'il n'eût appréhendé que cette horrible licence, irritée par la gêne et par la contrainte, ne se débordât avec plus de fureur, et ne déshonorât même les maisons particulières. Il prit donc le parti de souffrir un mal de peur d'en causer un plus grand, et il se contenta de le réduire dans de certaines bornes.

Ce prince témoigna l'horreur qu'il avoit pour toute sorte de débauches, en ne permettant point que l'on portât au trésor le tribut que payoient à l'état ceux qui en faisoient l'infâme commerce. Il destinoit cet argent à l'entretien du théâtre, de l'amphithéâtre et du cirque. Enfin, il condamna le vice par l'exemple qu'il donnoit lui-même d'une vie chaste et réglée, et souhaitant que tout ce qui l'environnoit annonçât la vertu; il n'admettoit à ses audiences que d'honnêtes gens et estimés dans le public, et il interdisoit aux femmes de mauvaise réputation la liberté de venir faire leur cour aux impératrices sa mère et son épouse.

Tout l'état avoit besoin de réforme. Alexandre Sévère se porta à ce grand ouvrage avec vigueur. Il a déjà été observé que ce prince destitua et cassa tous les indignes juges et officiers mis en place par Héliogabale. Il fit aussi une revue sévère de tous les ordres de la république, du sénat, des chevaliers romains, des tribus, des armées; et il les purgea par l'expulsion et le retranchement des membres mauvais et gâtés. Aucun coupable ne fut épargné. Ceux mêmes qui lui étoient liés

par l'amitié ou par le sang, s'ils se trouvoient vicieux et couverts de quelque opprobre, furent punis, ou au moins éloignés de sa personne. *La république*, disoit-il, *m'est plus chère que ma famille.*

Nul genre de criminels ne lui étoit plus odieux que les juges qui se laissoient corrompre par argent, et les magistrats concussionnaires. L'aversion qu'il avoit pour eux alloit jusqu'à le faire entrer dans des transports dont il n'étoit pas maître. Des écrivains qui l'avoient vu de près rapportoient, suivant le témoignage de Lampride, que si un voleur de cette espèce se présentoit à sa vue, il vomissoit la bile toute pure, et que ses doigts, par un mouvement en quelque façon naturel, se portoient au visage du coupable comme pour lui arracher les yeux. Alexandre Sévère prit une précaution singulière pour écarter de sa présence de pareils objets d'indignation; et de même que, dans les mystères de Cérès d'Eleusis, on avertissoit, par la voix d'un héraut, quiconque ne se sentoit pas pur et innocent de ne point approcher des autels, il fit publier un avis à quiconque se sentiroit coupable de vols et de rapines, de ne point paroître devant lui, de peur que, convaincu de ses crimes, il ne les payât de sa tête.

Ce n'étoient point de vaines menaces: il faisoit la guerre à outrance à cette sorte de criminels. Il ordonna que ceux qui avoient été condamnés pour avoir reçu de l'argent dans l'administration de la justice fussent réputés infâmes; qu'il ne leur fût permis de paroître en aucun lieu public; et que si quelqu'un d'eux osoit s'y montrer, ceux qui étoient en autorité dans la province le fissent saisir et enfermer dans une île. Il avoit extrêmement à cœur de démentir un proverbe grec, trop souvent vérifié par l'événement: *Celui qui aura beaucoup volé, en donnant une petite partie de son vol, échappera à la peine.*

Il alloit au devant de cet abus par de grands exemples de sévérité. Un officier public ayant présenté dans un procès, qui se jugeoit au conseil de l'empereur, un faux extrait de pièce, Alexandre Sévère lui fit couper les nerfs des doigts, afin qu'il ne pût jamais écrire, et il le confina dans une île.

Un homme de distinction, mais avide et aimant à piller, obtint, par le crédit de quelques rois étrangers qui étoient à la cour de l'empereur, un emploi important dans la milice. Cet emploi lui donnoit du pouvoir, et il s'en servit pour satisfaire son inclination, et pour voler. Alexandre Sévère, qui le surveilloit, en fut bientôt averti. Il le mit en justice, et fit instruire et juger son procès devant les rois mêmes ses protecteurs. Le crime fut prouvé. Il ne s'agissoit plus que de déterminer la peine qu'il méritoit. *Comment punit-on dans votre pays les voleurs?* dit l'em-

pereur aux rois qui avoient assisté au jugement. *Par le supplice de la croix*, répondirent-ils. Alexandre Sévère fut bien aise de pouvoir, sans blesser sa clémence, exercer une rigueur nécessaire qui lui étoit dictée par les patrons mêmes du coupable, et leur sentence fut exécutée.

Ce prince sage se maintenoit dans la pleine liberté de punir rigoureusement les malversations, en ne souffrant point que jamais les charges, qui donnoient pouvoir et juridiction, fussent vendues. *C'est une nécessité*, disoit-il, *que celui qui achète en gros vende en détail: ainsi, je ne pourrois point user de sévérité envers des hommes qui, en vendant ce qu'ils auroient acheté, ne feroient que se mettre au pair*. Telle étoit donc sa conduite envers les magistrats concussionnaires.

Une sorte de voleurs publics encore plus criminels, sont ceux qui, vendant leur crédit auprès du prince, se rendent tyrans des particuliers, de qui ils extorquent de l'argent; ennemis de l'état, dont ils remplissent les places de sujets incapables de le servir; ennemis de la réputation de leur prince, qu'ils déshonorent par de mauvais choix, et qu'ils donnent lieu de regarder comme une dupe dont ils se jouent à leur gré. Souvent même ils se font payer pour des services qu'ils n'ont point rendus, abusant de la crédulité de ceux qu'aveuglent l'ambition et la passion des richesses; et c'est ce qu'on appeloit alors *vendre de la fumée*. Alexandre Sévère sentoit tout cela, et il ne jugea aucun abus plus digne de sa sévérité.

Un de ses esclaves, qui s'étoit mêlé de ce trafic, et qui avoit reçu cent pièces d'or d'un officier de guerre fut, par son ordre, mis en croix sur le chemin par lequel les esclaves du palais avoient souvent à passer pour aller aux maisons de plaisance de l'empereur.

Une telle rigueur étoit bien propre à arrêter les progrès du mal, et Alexandre Sévère y joignit de sa part une nouvelle précaution. Afin d'empêcher que ceux qui l'approchoient ne pussent feindre des entretiens avec lui, ni porter en son nom des paroles qu'il n'eût point données, il se fit une loi de n'accorder d'audience secrète à personne, si ce n'est au seul Ulpien; exception bien glorieuse pour ce jurisconsulte, et dont il étoit digne par sa probité.

Au reste, il ne faut pas croire que la sévérité de l'empereur se portât jusqu'à la cruauté. Les condamnations une fois prononcées étoient suivies de leur effet: mais il vouloit et avoit soin qu'elles fussent rares. Il étoit même bienfaisant par caractère, et sa libéralité se fit sentir et au public et aux particuliers.

Une sage économie, ressource nécessaire aux princes comme aux particuliers, régloit la dépense d'Alexandre Sévère; et la simplicité de cet empereur a de quoi faire rougir le luxe qui inonde

et corrompt même les conditions médiocres parmi nous. Sa table étoit frugale, et une étiquette modérée et invariable en fixoit le service. Le pain, le vin, les viandes, chaque espèce avoit son tarif. Le gibier qu'on lui fournissoit étoit partagé avec ses amis, surtout avec ceux qu'il savoit ne pouvoir pas s'en procurer commodément. Il n'en envoyoit point aux riches. Les repas même de cérémonie, que l'usage l'obligeoit de donner aux grands de l'état, n'étoient pas pour lui une raison de se dispenser de la loi d'une modeste frugalité. La différence ne tomboit que sur la quantité, et non pas sur la qualité des mets. Au reste, il aimoit peu ces festins nombreux, qui dégénèrent si aisément en cohues. Il appeloit cela *manger au théâtre* ou *dans le cirque*. Il se plaisoit bien plus à avoir à sa table une société choisie d'hommes savans et vertueux, dans les entretiens desquels il disoit qu'il trouvoit en même temps et de l'agrément et de la pâture.

Ses soins vigilans se portoient sur toutes les parties de l'état, et il fit un très-grand nombre de lois, dont il est fâcheux que nous connoissions peu le détail. Mais nous savons que, non content de les avoir portées, il tint la main à les faire exécuter, et qu'il les observoit lui-même; preuve d'un esprit ferme et judicieux. On ne peut pas douter non plus qu'elles ne fussent très-sages, à raison de la maturité avec laquelle elles étoient discutées, avant qu'il se déterminât à les établir. Elles se proposoient dans un conseil de vingt ou même de cinquante sénateurs, tous habiles dans le droit, et instruits des maximes du gouvernement. On leur donnoit le temps d'y réfléchir, et d'en comparer les avantages et les inconvéniens : ils opinoient ensuite, et l'on écrivoit l'avis de chacun, et les motifs sur lesquels il l'avoit appuyé. L'ordonnance qui passoit étoit le résultat de ces délibérations.

Un prince, aussi vertueux qu'Alexandre Sévère, étoit intéressé à honorer la vertu. Non content de la protéger, et de la récompenser dans les vivans, il la respectoit dans ceux qui n'étoient plus; et la gloire des grands hommes des siècles passés lui étoit chère et précieuse. Il rassembla dans la place de Trajan les statues des empereurs divinisés, et des illustres capitaines romains, qui étoient éparses en différens quartiers de la ville, et il les orna d'inscriptions qui contenoient le récit de leurs exploits, et l'éloge de leurs vertus.

Il avoit dans son palais deux chapelles où étoient consacrés les principaux objets de son culte en deux classes, l'une destinée à la vertu et l'autre aux talens.

Dans la première, il avoit placé les bons princes, parmi lesquels il donnoit rang à Alexandre-le-Grand, et en outre les sages qui, par leurs instructions, s'étoient rendus les bienfaiteurs du genre humain, Abraham,

Orphée, Apollonius de Tyanes, et enfin Jésus-Christ : assemblage singulier, mais qui fait voir la disposition où étoit ce prince de révérer la vertu partout où il croyoit la trouver.

La seconde chapelle étoit pour les héros de la profession des armes et de la littérature, Achille, Cicéron, Virgile (qu'il appeloit le Platon des poëtes), et quelques autres noms fameux.

Il offroit tous les jours des sacrifices dans ces deux chapelles ; et c'étoit même par cet acte de religion que commençoit sa journée, dont il partageoit le reste entre les affaires et la nécessité indispensable de quelques délassemens.

Ce prince employait la plus grande partie de la matinée à travailler avec ses ministres, se levant même pour cela avant le jour, si le besoin l'exigeoit, et passant dans cette occupation plusieurs heures de suite, sans qu'il parût jamais en lui aucune marque ni d'ennui, ni de mauvaise humeur. Un front toujours serein et une égalité parfaite adoucissoient le travail et pour lui-même et pour les autres. Ensuite il donnoit quelque temps à la lecture et aux exercices du corps, tels que la lutte, la course ou la paume. Il prenoit le bain, dînoit rarement, se contentant pour l'ordinaire d'un peu de lait et de pain pour se soutenir ; et après midi il se remettoit au travail, se faisoit lire ses lettres, les corrigeoit de sa main et les signoit. L'humanité de ce bon prince paroissoit ici, en ce qu'il faisoit asseoir ses secrétaires s'ils se trouvoient fatigués de se tenir trop long-temps debout.

Ce n'étoit qu'après avoir rempli tous ces devoirs qu'il recevoit la cour. Souvent il alloit aux spectacles, pour lesquels il avoit assez de goût. Il s'étoit procuré dans son palais un amusement bien innocent ; il avoit formé une grande volière de toute sorte d'oiseaux, perdrix, faisans, canards, paons et pigeons. Ce petit peuple lui donnoit une scène qui le délassoit. Il est difficile qu'un prince se divertisse à moins de frais ; cependant Alexandre Sévère ne vouloit pas que son trésor portât cette dépense ; il faisoit vendre au marché les petits de ces oiseaux pour fournir à l'entretien de la volière.

Nous avons déjà dit un mot de la modestie et de la frugalité de ses repas, dont le principal assaisonnement étoit un livre qu'on lui lisoit, ou la conversation avec des hommes savans qu'il invitoit à manger chez lui. Jamais il ne fit jouer la comédie pendant son souper, comme c'étoit l'usage des Romains opulens. S'il lui falloit quelque spectacle qui le réjouît, il faisoit battre de petits chiens contre des cochons de lait ou des coqs et des perdrix, ou bien on lui apportoit de petits oiseaux qui voltigeoient dans la salle autour de la table.

On a pu remarquer par différens traits semés dans ce que

nous avons dit jusqu'ici, qu'Alexandre aimoit les lettres et ceux qui les cultivoient; et cette inclination s'accorde parfaitement avec l'amour de la vertu. Il étoit lui-même fort instruit, parlant mieux néanmoins, ainsi qu'il a déjà été observé, le grec que le latin. Il fit des vers, mais sur des sujets dignes d'un prince tel que lui. De même qu'Achille chantoit sur la lyre la gloire des héros, Alexandre Sévère écrivit en vers les vies des bons et sages empereurs. Il savoit la géométrie, la musique, jouoit des instrumens, mais en gardant toujours la décence de son rang. Il seroit à désirer qu'à ces connoissances utiles ou agréables, on ne lui eût pas fait joindre des arts frivoles et trompeurs qui se rapportent à la divination, à l'astrologie, à la science prétendue des augures et à celle des aruspices : telle étoit la superstition des temps où il vivoit.

Il donnoit régulièrement une partie de sa journée à la lecture; et guidé par son goût pour le solide et sérieux, il lisoit des ouvrages où il trouvoit de bonnes instructions pour les mœurs et pour le gouvernement, tels que les livres de Platon et de Cicéron sur la république, avec le *Traité des Offices* de ce dernier; il s'amusoit aussi quelquefois avec les poëtes.

Attentif à favoriser les progrès des lettres et de toute doctrine, Alexandre Sévère assigna des pensions aux rhéteurs, aux grammairiens, aux médecins, aux mécaniciens, aux architectes, et même aux aruspices et aux astrologues, dont il avoit meilleure idée qu'ils ne méritoient. Il établit des écoles de tous ces arts, et il mit par ses libéralités les professeurs en état d'y recevoir les enfans pauvres qui avoient d'heureuses dispositions. Il accorda aussi des gratifications aux avocats des villes de province, toutefois après s'être assuré qu'ils plaidoient gratuitement.

Ce tableau de la conduite et du gouvernement d'Alexandre Sévère non-seulement doit donner pour lui une grande estime, mais il a même de quoi étonner. C'est une singularité surprenante qu'un prince, parvenu au trône avant l'âge de quatorze ans révolus, et qui n'en a pas vécu vingt-sept, offre un modèle auquel peu de souverains, même de l'âge le plus mûr, peuvent être comparés. Lampride, cherchant la cause de cette espèce de phénomène, l'attribue en premier lieu aux soins vigilans de Julie Mamée, pour laquelle le jeune empereur eut toujours une extrême déférence, et ensuite aux conseils des bons et sages amis dont il fut toujours environné. De tels amis sont, sans contredit, un grand secours et un grand bonheur pour un prince; mais inutilement les trouveroit-il à sa portée, s'il n'avoit et la sagacité pour les découvrir, et l'amour de la vertu pour se les attacher. Ainsi, aux causes alléguées par Lampride, ajoutons

d'un empereur romain. Il ne se proposoit pas un moindre modèle que le fameux conquérant dont il portoit le nom. Se défiant des légions de Syrie, de tout temps amollies par la douceur et les délices du climat, il jugea nécessaire de mener avec lui non-seulement ses prétoriens, mais une partie des légions européennes. Il leva de nouvelles troupes dans toute l'étendue de l'empire; il mêla l'ordonnance macédonienne à la romaine, formant une phalange de six légions, et établissant deux corps de vieux soldats qu'ils nomma, les uns *chrysaspides*, et les autres *argyraspides*. Enfin, persuadé que la présence du prince est un puissant aiguillon pour les troupes, il voulut marcher lui-même à la tête de son armée.

Lorsque le temps du départ approcha, il assembla les troupes qui étoient dans Rome et aux environs, pour leur notifier sa résolution et les exhorter à bien faire dans la guerre à laquelle il les menoit. Il vint ensuite au sénat, auquel il communiqua aussi son dessein, et annonça le jour de son départ; ce départ semble devoir être placé sous l'an de l'ère chrétienne 232; Alexandre Sévère avoit alors près de vingt-quatre ans, et il entroit dans la onzième année de son règne.

Avant que de partir, ce prince monta au Capitole, et y offrit les sacrifices que la coutume prescrivoit; après quoi, il sortit de la ville, accompagné et reconduit par tout le sénat et tout le peuple, à qui la tendresse pour un si bon prince qu'ils voyoient s'éloigner d'eux faisoit verser beaucoup de larmes. Alexandre Sévère, selon Hérodien, ne put retenir les siennes, et il retournoit souvent la tête vers la ville. Ses larmes n'ont rien d'indigne d'un grand cœur, si elles venoient non de foiblesse, mais, comme il est plus juste de le croire, de sensibilité à l'affection que son peuple lui témoignoit.

Il prit sa route par l'Illyrie, d'où il devoit emmener une partie des troupes qui y avoient ordinairement leurs quartiers. Sa marche avoit été arrangée deux mois auparavant, et notifiée par des placards affichés dans Rome et partout où besoin étoit. Sur la route, chacun gardoit son poste; le soldat étoit modeste et retenu; l'officier, aimable et poli; en sorte que l'on eût cru que ce n'étoit pas une armée, mais une compagnie de sénateurs qui passoit. Aussi les peuples des provinces combloient-ils Alexandre Sévère de bénédictions.

Arrivé à Antioche, il voulut achever de mettre les bons procédés de son côté. Il envoya une seconde ambassade à Artaxerxe, pour l'exhorter à modérer ses vastes projets et à demeurer en paix. Le roi des Perses regarda vraisemblablement ces tentatives réitérées pour arrêter la guerre comme des preuves de crainte et de foiblesse. Devenu de plus en plus intraitable, il choisit pour porter sa réponse à l'empereur romain, quatre cents seigneurs

persans qui vinrent magnifiquement vêtus, armés de leurs arcs, montés sur des chevaux superbes. Le chef de cette ambassade déclara à Alexandre que le grand roi Artaxerxe ordonnoit aux Romains et à leur commandant de lui abandonner la Syrie et tous les pays compris entre la mer de Cilicie, la mer Egée et le Pont-Euxin, comme des dépendances de l'ancien domaine des Perses.

Alexandre Sévère, voyant par cette réponse qu'Artaxerce étoit absolument déterminé à la guerre, se disposa à la pousser vivement. Il avoit pour maxime de consulter les gens habiles en chaque genre; ainsi, lorsqu'il s'agissoit de la guerre, il prenoit les avis de vieux guerriers rompus dans le métier des armes, et qui joignissent à l'expérience qu'ils avoient acquise la connoissance de l'histoire, afin de pouvoir se guider, dans les partis qu'ils prendroient, par les exemples du passé. Ce fut avec un conseil ainsi formé qu'Alexandre Sévère arrangea un plan de campagne très-bien entendu.

Comme il avoit une belle armée, et des troupes aussi nombreuses que lestes et brillantes, il fut résolu qu'on les partageroit en trois corps pour attaquer l'empire des Perses par trois endroits différens. Dans la bataille qui fut livrée aux ennemis, le jeune empereur fit le devoir de capitaine et de soldat. Il se trouvoit partout; il s'exposoit aux endroits où le danger étoit le plus grand; il animoit ses troupes par ses discours et par ses exemples. Enfin, il remporta une glorieuse victoire, qui enrichit son armée, et qui força Artaxerxe d'oublier ses rodomontades, et de se trouver heureux de ce que son ennemi, appelé en occident par les mouvemens des Barbares sur le Rhin et sur le Danube, n'eût pas le moyen de pousser ses avantages. Les Romains avoient fait un très-grand nombre de prisonniers, qui furent rachetés avec un grand soin par Artaxerxe, afin qu'il ne fût pas dit que des Perses fussent esclaves en pays étranger; ce qui paroissoit une honte insupportable pour la nation.

Alexandre Sévère, obligé de retourner en occident, eut soin de garnir les frontières de Syrie et de Mésopotamie, de manière qu'elles n'eussent point à craindre les insultes des peuples voisins; et, couvert de gloire, soit au-dehors par la victoire remportée sur les ennemis, soit au-dedans par la bonne discipline qu'il avoit fait observer dans son armée, il revint en toute diligence à Rome. En arrivant, il rendit compte au sénat de ses exploits, suivant l'usage des anciens généraux; après quoi il triompha des Perses: et cette cérémonie fut moins éclatante par les dépouilles des ennemis qu'il y porta, que par le zèle et l'affection que lui témoignèrent le sénat et le peuple. Après qu'il eut offert au Capitole les sacrifices accoutumés, il descendit dans la place, monta dans la tribune aux haran-

gues, et dit ce peu de mots au peuple assemblé : *Romains, nous avons vaincu les Perses ; nous ramenons nos soldats, riches du butin qu'ils ont fait ; nous vous promettons une largesse ; demain nous donnerons des jeux du cirque pour célébrer notre victoire.*

Alexandre Sévère retourna ensuite à pied au palais, suivi de son char triomphal, traîné par quatre éléphans. La foule d'hommes, de femmes, d'enfans qui l'environnoient étoit si grande, qu'il avoit peine à avancer. Il lui fallut quatre heures pour gagner le palais. L'air retentissoit de cris de joie, et l'on répétoit sans cesse ces mots, qui partoient des cœurs : *Rome est heureuse, puisqu'elle voit Alexandre Sévère vivant et victorieux.* Ce prince donna le lendemain les jeux du cirque, qu'il avoit promis, et il y joignit la représentation de quelques pièces de théâtre. Il tint aussi parole par rapport à la largesse annoncée, et de plus il augmenta, à l'occasion de cette célébrité, le nombre des enfans de l'un et de l'autre sexe, qui étoient nourris et élevés aux dépens du public. Il appela ceux de sa création Maméens et Maméennes, du nom de sa mère, nom plus honorable que celui de Faustine, à qui les Antonins avoient consacré de pareilles fondations.

Le triomphe d'Alexandre Sévère tombe sous l'an de l'ère chrétienne 234, et de la fondation de Rome, 985. Lampride le date du 25 septembre.

Alexandre Sévère ne resta pas long-temps à Rome après son triomphe, et il se hâta de marcher contre les Germains qui, ayant passé le Rhin, faisoient des courses dans toute la Gaule. Son départ pour cette guerre fut décoré des mêmes témoignages de tendresse et de regret que le sénat et le peuple lui avoient déjà donnés deux ans auparavant, lorsqu'il alloit en orient. Il partit accompagné de sa mère, qui ne le quittoit point, et il mena avec lui de grandes forces, dans un pays qui, par lui-même, n'en étoit pas suffisamment garni. Il eut attention en particulier à se procurer le secours de troupes légères, de Maures accoutumés à lancer des traits, d'Osoboëniens et de déserteurs parthes, qui tiroient de l'arc. Il savoit que les Germains se battoient de pied ferme, et que dans ce genre de combat, ils avoient souvent tenu tête aux légions romaines, au lieu qu'ils étoient désolés, lorsqu'ils avoient affaire à des ennemis qui caracolloient autour d'eux, et qui les attaquoient de loin, sans jamais se mettre à portée de leurs coups.

Alexandre Sévère ne trouva plus de Germains dans les Gaules. Ils s'étoient sans doute retirés au bruit de son approche. Prêt également à la paix et à la guerre, l'empereur, d'une part, construisit sur le Rhin un pont de bateaux pour passer dans le pays ennemi, et de l'autre, il envoya des ambassadeurs aux barbares, pour entamer avec eux une négo-

ciation, s'ils étoient capables d'y entendre. Il paroît qu'Alexandre Sévère passa l'hiver dans le voisinage du Rhin, et il travailla à fléchir au joug de la discipline les légions de la Gaule, accoutumées à la licence. Ces troupes indociles résistèrent à la réforme que l'empereur vouloit introduire parmi elles, et se portèrent à des mouvemens séditieux. On peut croire néanmoins qu'elles auroient enfin cédé, et ne se seroient pas montrées plus intraitables que celles de Syrie, si elles n'eussent été animées à la révolte par un ambitieux qui, du plus bas état de la condition humaine, parvenu au rang d'officier général, ne trouvoit pas encore ses désirs satisfaits, et vouloit par le meurtre de son prince envahir la souveraine puissance.

Cet ambitieux, c'est Maximin, qui réussit à tuer Alexandre Sévère, et à se mettre en sa place. C'est à peu près tout ce que nous savons avec certitude sur un fait aussi atroce et aussi important. Le récit d'Hérodien et celui de Lampride ne s'accordent pas. Selon le premier, Maximin s'étoit fait proclamer Auguste, du vivant même d'Alexandre Sévère, et il envoya des soldats pour le tuer. Le jeune et malheureux empereur, abandonné de tous, demeura comme une proie livrée aux assassins. Cette manière de raconter la chose ne paroît pas vraisemblable à de Tillemont, qui juge avec raison qu'il n'est pas possible qu'un prince, tel qu'Alexandre Sévère, attaqué au milieu de son armée, n'ait point trouvé de défenseurs. Il est plus aisé de croire qu'il fut surpris par des meurtriers envoyés furtivement; et c'est ce qui résulte de la narration de Lampride.

Alexandre Sévère, attendant que la saison permît d'ouvrir la campagne, étoit près de Mayence avec peu de troupes, en un bourg appelé Sicila. Après un dîner simple et frugal à son ordinaire, il faisoit sa méridienne, et ses gardes étoient aussi pour la plupart endormis. Les assassins apostés par Maximin profitèrent de ce moment de négligence. Ils forcèrent, sans peine, l'entrée de la tente de l'empereur, qui étoit mal gardée; et s'étant jetés sur lui, ils le tuèrent, accompagnant leur horrible attentat d'invectives outrageuses contre la jeunesse imbécille du prince, et contre l'avarice de sa mère. Julie Mamée fut pareillement tuée par les mêmes meurtriers.

Ce triste et affreux évènement est daté par de Tillemont, du 19 mars de l'an de l'ère chrétienne 235. Alexandre Sévère, lorsqu'il périt, n'étoit âgé que de vingt-six ans et quelques mois, et il avoit régné treize ans complets.

Ce prince avoit toujours méprisé la mort. Sa fermeté inflexible contre les mouvemens séditieux des soldats en est citée pour preuve par Lampride; et de plus, selon cet historien, Alexandre Sévère s'en expliqua lui-même un jour avec une hauteur de sentimens tout-à-fait héroïque; car,

un astrologue qu'il avoit la foiblesse de consulter, lui ayant prédit qu'il périroit par l'épée d'un barbare, ce jeune prince, au lieu d'être effrayé d'une telle prédiction, la reçut comme un sujet de joie, comptant que le sens en étoit qu'il seroit tué dans quelque bataille. Il observa que tous les grands et illustres personnages avoient rarement fini leurs jours par une mort naturelle. Il cita Cn. Pompée, Démosthène, Cicéron, et même Alexandre le macédonien, qu'il supposoit sans doute avoir été empoisonné; et comparant avec la mort violente, mais sans gloire, de chacun de ces hommes à jamais mémorables, celle qu'il se promettoit dans un combat, il jugeoit son sort, dit Lampride, comparable à celui des dieux.

Si ces faits sont vrais, et on ne voit aucune raison d'en douter, nous n'ajouterons pas aisément foi à Hérodien, qui écrit qu'Alexandre Sévère, à la vue des meurtriers, tremblant et tombant presque en défaillance, se jeta entre les bras de sa mère, comme pour y chercher un asile, et lui reprocha en même temps qu'elle étoit la cause de son malheur. Ce langage, foible et lâche, sembleroit contraire au respect filial que ce prince est accusé d'avoir poussé trop loin.

La mort funeste d'Alexandre Sévère causa une douleur universelle. Les troupes, qui n'étoient point entrées dans le complot, témoignèrent leur ressentiment par une prompte vengeance, et tuèrent sur-le-champ les meurtriers de leur prince. A Rome et dans les provinces, où la douceur et l'équité de son gouvernement l'avoient rendu infiniment cher, il fut pleuré amèrement. On en fit un dieu; on lui dressa un cénotaphe dans la Gaule. Son corps, porté dans la capitale, y reçut les plus grands honneurs, et fut enfermé dans un magnifique tombeau. On lui institua, ainsi qu'à sa mère, un culte et des fêtes, qui s'observoient encore du temps où Lampride écrivoit. DIO. CASS., p. 914 et seq.; CRÉV., *Hist. des Emp.*, t. 5, p. 197, 225 et suiv.; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lett,*, t. 1, p. 241, 242, 247, 329, 382; t. 4, p. 219, 254, 255; t. 19, p. 475.

SEUIL DE LA PORTE. Chez les Romains, la nouvelle mariée ne marchoit point sur le seuil de la porte; mais on l'enlevoit pardessus, afin qu'elle parût entrer malgré elle dans la maison d'un homme, ou bien parce que le seuil étoit consacré à Vesta, déesse des vierges.

SEVIR, nom d'un officier à Rome; il y en avoit de deux sortes: les uns étoient les commandans des six décuries des chevaliers romains; les autres étoient les principaux officiers des colonies, auxquels on accordoit même le titre d'*augustales*.

Le *Trimalcion* de Pétrone porte le titre de *Sevir d'Auguste*, au pied du trophée que lui érigea Cinnamus, son trésorier.

SEUTHÈS, roi de Thrace,

connu par son alliance et ses démêlés avec Xénophon, au sujet de la paie promise que ce prince refusoit à ce dernier.

SEUTHÈS, autre roi de Thrace, allié des Athéniens.

Il y eut encore deux autres rois de Thrace qui portoient le même nom; le premier d'entre eux régnoit du temps d'Alexandre.

SEXAGÉNARIUM DE PONTE DEJICERE, phrase qui signifie priver un vieillard de soixante ans du droit de voter dans les élections à Rome, parce qu'on passoit sur une espèce de petit pont afin d'aller jeter son vote dans l'urne pour élire les magistrats; et quiconque avoit soixante ans n'étoit plus admis à donner son suffrage.

SEXTANS, pièce de monnoie romaine. Les finances se trouvant presque épuisées durant la première guerre Punique, les Romains furent obligés de faire une réduction fort extraordinaire de l'as en sa sixième partie; ce fut ce qu'on appela *as sextantarius*, ou *sextantalis*.

Le nom de *sextans* étoit aussi celui d'un vase à boire; il contenoit deux onces de liqueur ou deux ciathes.

SEXTARIUS, septier. *Voyez* Septier.

SEXTIÆ AQUÆ. *Voyez* Aix.

SEXTILE, *Septilis*, nom d'un mois de l'année romaine; c'étoit le sixième à commencer par le mois de mars, suivant l'ancien usage. On lui donna par la suite le nom d'Auguste, *mensis Augustus*, comme on avoit donné au mois précédent le nom de Jules César en l'appelant *mensis Julius*.

SEXTILIA, vestale dont l'inceste troubla l'allégresse des Romains ou sujet de leurs succès dans la guerre. *Voyez* Rollin, *Hist. anc.*, t. 2.

SEXTULE, *Sextula*, sixième partie de l'once romaine. Tout le monde sait que l'as romain valoit une livre, et se divisait en douze onces.

SEXTUMVIR, prêtre romain. Tibère institua le collége des prêtres appelés *Sextumvirs*, avec le titre d'*Augustales*, parce qu'ils furent établis en l'honneur d'Auguste mis au rang des dieux, pour lui offrir des sacrifices.

Les principales villes des Gaules eurent aussi leurs *sextumvirs*, et surtout Lyon, où étoit ce temple fameux consacré à la mémoire d'Auguste par soixante nations qui, chacune, y avoient placé leur statue avec leurs symboles.

Ils étoient vingt-cinq à Rome, et six dans les provinces.

SI

SIBES, peuple indien. *Voyez* Ibes.

SIBUTRATES, peuple de la Gaule, dans l'Aquitaine.

SIBYLLATES, peuple de la Gaule aquitanique, qu'il ne faut pas confondre avec les Sibu-

trates, dit Danville; ils occupoient apparemment le territoire que Frédégaire appelle *vallis Subola*, aujourd'hui *la vallée de Soule*. Les seigneurs qui ont possédé cette vallée sont nommés *vicecomites Subolæ* dans les titres de l'abbaye de Sauvelade, au diocèse de Lescar.

SIBYLLE, *Sibylla*, femme qui passoit pour être inspirée de l'esprit prophétique, et pour être douée du don de prédire l'avenir.

Les prédictions des sibylles étaient surtout pour les Romains une espèce d'oracle, qu'ils consultoient dans toutes les occasions où la république étoit menacée de quelque malheur.

La première femme qui s'avisa de prononcer des oracles à Delphes, s'appeloit *Sibylla*. Elle eut pour père Jupiter, au rapport de Pausanias; et pour mère Læmia, fille de Neptune; et elle vivoit fort long-temps avant le siége de Troie. C'est de là que toutes les femmes qui se distinguèrent par le même talent, furent appelées sibylles.

On demande, 1°. s'il est vrai qu'il y ait eu des sibylles; 2°. combien il y en a eu; 3°. sur quel fondement les anciens ont cru qu'elles avoient le don de prédire l'avenir; 4°. de quelle manière on avoit eu le recueil de leurs prédictions; 5°. comment elles annonçoient leurs oracles; 6°. enfin, si on les a regardées comme des divinités, et quel culte on leur a rendu.

I. Plusieurs ont pensé que le nom de sibylle étoit hébreu d'origine; quelques-uns, comme Suidas, l'ont cru latin; d'autres, africain, ainsi que le raconte Pausanias; d'autres enfin, grec, comme l'assurent la plupart des auteurs, et entre autres, Diodore de Sicile, qui dérive ce nom d'un mot qui, dans la langue grecque, signifie *inspiré*, *enthousiaste*, parce qu'effectivement on étoit persuadé que les sibylles étoient inspirées par les dieux. Mais, de tous ceux qui ont recherché l'étymologie de ce nom, Lactance est celui dont le sentiment est le plus généralement suivi; ce savant auteur dit qu'il signifie conseil de Dieu.

Quoi qu'il en soit, toute l'antiquité s'accorde à établir l'existence de ces sortes de personnes; et si l'on ne trouve point de tradition constante sur leur nombre, et qu'au contraire on varie beaucoup sur cet article, ainsi qu'on le verra ci-après, il n'en est pas moins vrai qu'il y en a eu. On dispute, non-seulement sur leur nombre, mais sur leur pays, sur le temps auquel elles ont vécu, etc. Mais, ces disputes-là même prouvent qu'on a supposé leur existence. Ainsi, on ne sauroit la nier, sans renverser ce que l'antiquité a de plus certain.

Platon, à l'occasion de cette sorte de fureur, dont quelques personnes sont saisies, et qui les met en état de connoître l'avenir, après avoir fait mention de la prêtresse de Delphes et de celle de Dodone, ajoute: « Si

» nous voulions parler de la si-
» bylle et des autres personnes
» qui ont été saisies de la même
» fureur, nous perdrions notre
» temps et nos peines. »

Aristote recherche quelle peut avoir été la cause qui rendoit les sibylles capables de connoître l'avenir ; et dès-là il suppose leur existence. Il est vrai qu'il range avec raison leur enthousiasme parmi les genres de délire et de folie.

Diodore de Sicile est entré sur le même sujet dans un plus grand détail, à l'occasion de Daphné, fille de Tirésias, que les épigones, pour satisfaire à leur vœu, envoyèrent à Delphes, après la prise de Thèbes. Il représente cette fille comme une personne non moins savante que son père dans l'art de la divination, puisqu'après avoir été transportée à Delphes, elle écrivit un grand nombre d'oracles. Comme cette même fille, ajoute Diodore de Sicile, étoit souvent éprise d'une fureur divine, en rendant ses réponses, on lui donna le nom de Sibylle, c'est-à-dire, d'enthousiaste.

Strabon fait mention de la sibylle d'Erythres, ainsi que d'une autre qui, selon lui, vivoit du temps d'Alexandre-le-Grand, et qu'on nommoit Athénaïs.

Plutarque, dans le traité où il recherche la cause de la cessation des oracles, parle fort au long des sibylles ; et pour fermer la bouche à ceux qui n'ajoutoient pas foi à leurs oracles, il rapporte plusieurs exemples de prises de villes de guerre, d'irruption de Barbares, de migrations de différens peuples, et plusieurs autres évènemens remarquables, qui étoient arrivés de la manière dont elles les avoient prédits.

Elien cite quatre de ces sibylles. Pausanias donne la description du rocher où habitoit et où rendoit ses oracles la sibylle Hérophile, qui vivoit avant le siége de Troie, quoique, selon lui, elle ne fût pas la plus ancienne de toutes. Ce même auteur parle du tombeau de cette sibylle, et rapporte son épitaphe avec quelques-uns de ses oracles. Nous reviendrons à la fin de cet article sur le tombeau et sur l'épitaphe d'Hérophile.

Aristophane, dans sa comédie des oiseaux, nomme trois sibylles, dont l'une étoit sœur d'Apollon, l'autre étoit d'Erythres, et la troisième originaire de Sardes.

A ces témoignages on pourroit joindre celui de Varron, le plus savant des Romains, qui, non seulement nomme dix sibylles, mais qui cite en même temps les auteurs anciens qui en avoient parlé; celui de Cicéron, qui fait mention des sibylles dans ses livres de la divination; celui de Virgile, qui dit des choses si curieuses sur la sibylle de Cumes ; ceux de Pline, de Procope, d'Ammien Marcellin, de Justin, et d'une infinité d'autres.

Il est donc constant, et on ne sauroit le nier, qu'il y a eu en divers temps et dans des lieux

différens, des personnes auxquelles on a cru que les dieux avoient accordé le don de connoître et de prédire l'avenir, et qui ont porté le nom de sibylles.

II. Si les anciens sont d'accord sur l'existence des sibylles, il s'en faut bien qu'ils le soient sur leur nombre. La cause de leur incertitude sur ce sujet, c'est qu'une même sibylle voyageoit en plusieurs pays, et qu'après avoir demeuré quelque temps dans un lieu, et y avoir rendu des oracles, elle passoit dans un autre. Souvent même on donnoit différens noms à la même, tantôt celui de son pays, quelquefois celui des lieux où elle avoit séjourné. Cependant, le sentiment le plus généralement reçu, est celui de Varron, cité par Lactance. Varron, dit ce savant père de l'église, dans les livres qu'il composa sur les choses divines, et qu'il dédia à C. César, souverain pontife, lorsqu'il est arrivé à l'article des quindecemvirs, qui avoient la garde des livres sibyllins, raconte que ces livres n'étoient pas l'ouvrage d'une seule sibylle, mais de dix; car il y en avoit tout autant. Ensuite il les nomme les unes après les autres, avec les auteurs qui en avoient parlé avant lui.

La première, dit-il, et la plus ancienne étoit originaire de Perse, ainsi qu'on l'apprend de Nicanor, celui-là même qui avoit écrit l'histoire d'Alexandre de Macédoine.

La seconde étoit née dans la Libye, et Euripide en fait mention dans le prologue de sa tragédie intitulée *Lamia*.

La troisième étoit de Delphes, comme on l'apprend dans le livre de la divination, composé par Chrysippe.

La quatrième avoit pris naissance chez les Cimmériens d'Italie. Nævius en parle dans son histoire de la guerre Punique; et Pison, dans ses annales.

La cinquième étoit d'Erythres, selon Apollodore, natif du même lieu. Celle-ci prédit aux Grecs, qui alloient assiéger Troie, l'heureux succès de leur entreprise, et en même temps qu'Homère débiteroit un jour bien des mensonges à ce sujet.

La sixième étoit de Samos; et son histoire se trouvoit dans les plus anciennes annales des Samiens, comme on l'apprend d'Eratosthène.

La septième, née à Cumes, se nommoit Amathée, selon quelques auteurs; et selon d'autres, Démophile ou Hérophile. Ce fut celle-là qui offrit à Tarquin-le-Superbe un recueil des vers sibylliens en neuf livres.

La huitième étoit l'Hellespontine, née à Marpèse, près de la ville de Gergis, dans la Troade. Héraclide de Pont disoit que celle-ci avoit vécu du temps de Cyrus et de Solon.

La neuvième, phrygienne d'origine, rendoit ses oracles à Ancyre, où elle faisoit son séjour.

La dixième enfin, nommée Albunée, étoit de Tibur, ou Tivoli, et étoit honorée comme une divinité

divinité aux environs du fleuve Ancénus, ou plutôt Anio.

Telles sont les dix sibylles qu'admettoit Varron.

Suidas, qui parle des sibylles en compilateur peu exact, a fait à leur sujet deux articles qui ne se ressemblent pas, quoique dans l'un et dans l'autre il en admette dix. Ainsi, Gallæus s'est trompé lorsqu'il a dit que Suidas en reconnoissoit quatorze; et Rosinus, quand il a assuré que cet ancien compilateur n'en nommoit que neuf.

Elien, au contraire, n'en admet que quatre; savoir, celle d'Erythres, celle de Libye, celle qui étoit née à Samos, et une autre de Sardes, ville de Lydie.

Solin paroît être persuadé que leur nombre doit se réduire à trois, la sibylle de Sardes, celle de Cumes, et celle d'Erythres. En quoi Solin a été suivi par Ausone, qui n'en reconnoît aussi que trois. Martianus Capella en retranche encore une, et n'adopte que la sibylle d'Erythres et celle de Phrygie. Enfin, Pierre Petit prétend qu'il n'y a jamais eu qu'une seule sibylle, qui étoit celle d'Erythres, et que si elle a porté d'autres noms, comme ceux de Cuméenne, Libyenne, etc., c'est qu'elle avoit voyagé en différens pays, y avoit séjourné et y avoit rendu ses oracles. Ainsi on avoit fait, à l'égard de cette sibylle, le contraire de ce qu'on faisoit ordinairement par rapport aux autres faits fabuleux. Car, lorsque plusieurs personnes avoient porté le même nom, on chargeoit l'histoire de celle qui étoit la plus célèbre de toutes les aventures des autres; ce qui est vrai en effet, par exemple, à l'égard d'Hercule.

Ce seroit ici le lieu de rechercher en quel temps ont vécu les sibylles, quels sont les parens qu'on leur donne, quel a été le lieu de leur naissance, et dans quel ordre on doit les placer. Mais on trouve dans les anciens, comme dans les modernes, tant d'opinions différentes sur ces quatre articles, qu'après bien des recherches on ne sait à quoi se déterminer. Le problème n'étoit pas encore résolu au temps de Tacite, et tout ce que les critiques ont débité à ce sujet n'en a pas rendu la solution plus aisée. En donnant, comme faisoit Héraclide cité par Plutarque, une durée de mille ans à la vie d'une sibylle, on pourroit concilier les différentes opinions; et c'étoit probablement le parti qu'avoit pris Ovide. Ce poëte suppose qu'au temps d'Enée la sibylle de Cumes avoit déjà vécu sept cents ans, et qu'elle devoit encore vivre pendant trois siècles. Dans cette supposition, la sibylle, ayant pu habiter successivement divers pays, et se rendre célèbre dans différentes générations, avoit pu porter les divers noms d'Hérophile, de Démophile, etc.

Au reste, ce qui nous inté-

resse le plus, et ce qui doit nous suffire, c'est de savoir que, par le nom de sibylles, on désignoit des femmes, qui, sans être prêtresses et sans être attachées à un oracle particulier, annonçoient l'avenir, et se disoient inspirées. Différens pays et différens siècles avoient eu leurs sibylles. On conservoit les prédictions qui portoient leurs noms, et l'on en formoit des recueils.

III. Les anciens ont raisonné profondément sur le commerce et sur l'union que la créature pouvoit avoir avec la divinité; et ils ont cru que cette union et ce commerce pouvoient être si intimes, que quand l'homme étoit parvenu à un certain point de perfection, il n'y avoit plus rien dans l'avenir qui lui fût caché. C'est à ce point que tâchoient d'arriver, et qu'on croyoit qu'arrivoient effectivement quelques personnes, par le moyen de cette sorte de magie, qu'on nommoit *Théurgie*. En supposant donc cet article comme un des points fondamentaux de la théologie païenne, nous pouvons dire que si on a cru que les sibylles possédoient le don de prédire l'avenir, c'est qu'on étoit persuadé qu'elles avoient cette union intime avec les dieux, surtout avec Apollon, le maître de la divination. Ce fut encore pour cela qu'on accorda le même privilége à la pythie de Delphes et aux prêtresses de Dodone, qu'on croyoit intimement unies à la divinité qui les inspirait. Ainsi raisonnoient les Platoniciens sur l'union que l'homme peut avoir avec les Dieux. Mais, d'autres philosophes pensoient autrement sur l'esprit prophétique des sibylles, et l'attribuoient à leur humeur sombre et mélancolique, ou à quelque autre maladie. D'autres ont cru que la fureur à laquelle elles se livroient les mettoit en état de connoître et de prédire l'avenir.

A cette fureur Cicéron ajoutoit les songes, qui apprenoient quelquefois les choses futures. « Il y a, dit-il, deux manières de connoître l'avenir, ou par la fureur, ou par les songes ». Cicéron assure, dans un autre endroit, qu'il y a des personnes qui, sans aucune science, sans aucune observation, prédisent l'avenir, par on ne sait quelle fureur.

On trouve des auteurs anciens qui ont rapporté cette vertu divinatrice des sibylles aux vapeurs et aux exhalaisons des cavernes qu'elles habitoient.

Enfin saint Jérôme a soutenu que ce don étoit en elles la récompense de leur chasteté. Il est vrai que pour être plus assuré de la chasteté de la pythie de Delphes, on la choisissoit anciennement parmi les gens de la campagne, où cette vertu est moins exposée que dans les villes. Cependant on ne sait sur quel fondement saint Jérôme avoit une idée si avantageuse de la chasteté des sibylles, puisqu'il y en a une parmi elles qui se vante d'avoir

eu un grand nombre d'amans; sans jamais avoir été mariée :

Mille mihi lecti, connubia nulla fuere.

Il eût été plus simple et plus sensé à saint Jérôme de nier l'esprit prophétique des sibylles, et de dire qu'à force de proférer des prédictions à l'aventure, elles ont pu rencontrer juste quelquefois, surtout à l'aide d'un commentaire favorable, par lequel on ajoutoit des paroles dites au hasard, à des faits qu'elles n'avoient jamais pu prévoir.

IV. L'on ignore de quelle manière fut composé le recueil des vers des sibylles. Il n'y a pas d'apparence qu'elles aient prophétisé en vers, encore moins qu'elles aient rédigé elles-mêmes et gardé leurs prédictions. D'ailleurs elles ont vécu dans des temps différens, et dans des pays éloignés les uns des autres. Comment s'est-il donc trouvé une collection de ces prédictions, mise en vers hexamètres? Dans quel temps a-t-elle paru? qui en fut l'auteur? Ce sont des faits que l'antiquité ne nous a point transmis. Tout ce qu'on sait, c'est qu'une femme vint offrir à Tarquin-le-Superbe un recueil de ces vers en neuf livres, et qu'elle lui en demanda trois cents pièces d'or; que ce prince n'en voulant pas donner cette somme, cette femme avoit jeté au feu trois de ces livres, et avoit exigé la même somme pour les six qui restoient; que cette somme lui ayant été refusée, elle en fit brûler encore trois autres, et persista toujours à vouloir les trois cents pièces d'or pour ce qui restoit; et qu'enfin le roi, craignant qu'elle ne fît brûler les trois autres, lui donna la somme qu'elle demandoit.

Cette histoire a tout l'air d'un roman; cependant elle est attestée par un grand nombre d'auteurs; et peut-être n'est-elle fausse que dans ses circonstances. Car il est certain que les Romains possédoient un recueil des vers sibyllins, et qu'ils le conservèrent depuis le règne de Tarquin-le-Superbe, jusqu'au temps de L. Sylla, qu'il périt dans l'incendie du Capitole, où il avoit été déposé.

Après cet accident, les Romains, pour réparer cette perte, envoyèrent, au rapport de Tacite, en différens endroits, à Samos, à Troie, en Afrique, en Sicile, et parmi les colonies établies en Italie, pour recueillir ce qu'on pourroit rencontrer des vers sibyllins; et les députés en rapportèrent un grand nombre. Comme il y en avoit sans doute beaucoup d'apocryphes, on commit des prêtres pour en faire un choix judicieux. Fénestella, dans Lactance, dit seulement que le sénat, après que le Capitole eut été rebâti, avoit envoyé à Erythres P. Gabinius, M. Otacilius, et L. Valérius, pour chercher les vers de la sibylle de ce nom, et qu'ils en avoient trouvé chez des particuliers environ cent, qu'ils avoient apportés à Rome.

C'est ainsi que fut composé le second recueil des vers sibyllins ; mais on ne croit pas qu'on y eut autant d'égard qu'au premier. Il paroît que des particuliers en avoient qui leur appartenoient en propre, et auxquels ils ajoutoient ou retranchoient ce qu'ils vouloient. Il n'y avoit, selon Lactance, que les vers de la sibylle de Cumes qui étoient conservés avec soin par les Romains, et qu'on ne montroit à personne. Les quindécemvirs étoient les seuls qui eussent la permission de les voir et de les consulter : quant à ceux des autres sibylles, chacun en avoit.

Il arrivoit de là qu'à chaque événement on faisoit courir dans Rome, et dans toute l'Italie, des prédictions. Cet abus alla si loin, que Tibère défendit d'avoir de ces recueils particuliers, et ordonna que ceux qui en avoient les portassent chez le préteur.

Au reste, ces livres n'étoient pas écrits sur du papier tel qu'on l'avait alors, mais sur la toile, afin qu'ils durassent plus long-temps.

On avoit formé un collége de quinze personnes pour veiller à la conservation de cette collection, et on appeloit ces personnes les *Quindécemvirs des sibylles*. C'étoit à eux qu'étoit commis ce dépôt. C'étoient eux qui devoient le consulter ; et on avoit une si grande foi aux prédictions qu'il contenoit, que lorsqu'on avoit une guerre à entreprendre, ou que la peste, ou la famine, ou quelque maladie épidémique, affligeoient la ville ou la campagne, on ne manquoit pas d'y avoir recours. C'étoit une espèce d'oracle permanent, aussi souvent consulté par les Romains, que celui de Delphes l'étoit par les Grecs et par plusieurs autres peuples.

Denys d'Halicarnasse nous apprend, d'une manière plus particulière, quelles étoient les occasions où l'on avoit recours aux livres sibyllins. « Le sénat, dit-» il, ordonne qu'on les consulte » lorsqu'il s'élève quelque sédi-» tion, lorsque l'armée a été » défaite, ou lorsqu'on a observé » quelques prodiges qui mena-» cent d'un grand malheur, etc.» Et en effet, l'Histoire romaine nous fournit plusieurs exemples qui prouvent qu'on les consultoit en pareilles occasions.

On ne sait quel fut le sort de cette seconde collection de vers sibyllins ; car, pour celle que nous avons aujourd'hui, qui contient huit livres, et sur laquelle Gallæus a fait un savant commentaire, quoiqu'elle renferme peut-être quelques-unes des anciennes prédictions, tous les critiques la regardent comme un ouvrage fort apocryphe, et comme le fruit de la pieuse fraude de quelques chrétiens plus zélés qu'habiles, qui crurent, en la composant, prêter des armes à leur religion, et mettre ceux qui la défendoient en état de combattre le paganisme avec plus d'avantage.

Il y avoit une grande diffé-

rence entre cette dernière collection et l'ancienne ; et ce qui le prouve d'une manière qui ne souffre point de réplique, c'est que les vers sibyllins que l'on consultoit à Rome ne respiroient que l'idolâtrie et le culte des faux dieux, et ne prescrivoient le plus souvent que des sacrifices barbares et de victimes humaines ; au lieu que ceux qui nous restent enseignent le culte du vrai Dieu, et sont faits la plupart pour porter les hommes à la piété.

Il faut donc distinguer trois collections des vers sibyllins, sans parler de celles que pouvoient avoir quelques particuliers. La première étoit celle qui fut présentée à Tarquin-le-Superbe, et qui ne contenoit que trois livres. La seconde est celle qui fut compilée, après l'incendie du Capitole, de plusieurs lambeaux que les députés dont nous avons parlé avoient rapportés de leur voyage ; et on ignore combien de livres elle contenoit. La troisième enfin est celle que nous avons en huit livres, et dans laquelle il n'est pas douteux que l'auteur n'ait inséré plusieurs prédictions de la seconde, soit qu'il en eût une copie, soit qu'il eût recueilli celles de ces prédictions qui étoient devenues publiques, mais qu'il a augmentées d'une infinité d'autres, qui certainement n'étoient pas l'ouvrage des sibylles.

C'est une chose trop curieuse à connoître que la manière dont elles prophétisoient, pour n'en pas rendre compte à nos lecteurs.

V. Les oracles étoient quelquefois rendus de vive voix, comme ceux de la pythie de Delphes. La sibylle de Cumes, en Italie, rendoit quelquefois les siens de la même manière, puisqu'Hélénus dit à Enée, en lui conseillant de la consulter quand il seroit arrivé en Italie, de la prier de ne point écrire ses prédictions sur des feuilles d'arbres, comme elle faisoit ordinairement, mais de les lui apprendre d'une autre manière, c'est-à-dire, sans doute, de vive voix ; ce qu'Enée exécute à la lettre lorsqu'il va la consulter.

La pythie, après avoir demeuré quelque temps sur le trépied, entroit en fureur ; et, dans le transport qui l'agitoit, elle rendoit ses oracles. La sibylle étoit saisie de la même fureur, lorsqu'elle débitoit ses prédictions.

Des prêtres établis à Delphes avoient soin de recueillir ce que la pythie prononçoit dans sa fureur, et le mettoient en vers. Il y a bien de l'apparence qu'on en faisoit à peu près de même des réponses de cette prétendue prophétesse, puisque toutes celles que l'antiquité nous a transmises sont aussi en vers. Ses oracles se rendoient de différentes autres manières, comme en songe, dans des billets cachetés, etc.

On ne sait pas de quelle façon les autres sibylles rendoient leurs oracles. Virgile nous apprend

seulement la manière singulière dont celle de Cumes avoit coutume d'annoncer les siens; elle les écrivoit, ainsi qu'on vient de l'observer, sur des feuilles d'arbres qu'elle arrangeoit à l'entrée de sa caverne, et il falloit être assez habile et assez prompt pour prendre ces feuilles dans le même ordre qu'elle les avoit laissées; car si le vent ou quelque autre accident venoit à les déranger, tout étoit perdu, et on étoit obligé de s'en retourner sans espérer d'autre réponse.

« Au fond d'une grotte (c'est » Virgile qui parle), près du » port de Cumes, est la sibylle » qui annonce aux humains les » secrets de l'avenir. Elle écrit » ses oracles sur des feuilles vo- » lantes qu'elle arrange dans sa » caverne, où ils restent dans » l'ordre qu'il lui a plu de leur » donner; mais il arrive quel- » quefois que le vent, lorsqu'on » en ouvre la porte, dérange les » feuilles : la sibylle dédaigne » alors de rassembler ces feuilles » éparses dans sa caverne, et » néglige de rétablir l'ordre des » vers. »

Virgile, au reste, n'avoit pas imaginé cette manière dont la sibylle de Cumes rendoit ses oracles; c'étoit une ancienne tradition qu'on trouve dans Varron. Ce savant Romain, au rapport de Servius, dit formellement, dans le livre *des Choses divines*, que cette sibylle écrivoit ses prédictions sur des feuilles de palmier. Le même Servius nous apprend aussi que cette sibylle rendoit ses oracles de trois manières, ou de vive voix, ou par écrit, ou par des signes.

On pourroit demander ce que cet auteur entend par ces signes; mais comme il dit lui-même que c'étoient des marques semblables à celles qui se trouvent sur l'obélisque qu'on voyoit à Rome, il est clair qu'il parle de cette écriture hiéroglyphique qui étoit en usage chez les Egyptiens, et qu'on lisoit sur ce monument apporté d'Egypte à Rome.

Rien n'étoit plus célèbre en Italie que l'antre où la sibylle de Cumes rendoit ses oracles. Aristote en parle comme d'un lieu très-curieux, et Virgile en fait une description magnifique. La religion avoit consacré cette caverne et en avoit fait un temple.

Nous n'avons pas dessein de rapporter tout ce que les historiens romains et les poëtes disent de cette sibylle. Mais nous ne saurions passer sous silence ce qu'Ovide raconte dans ses Métamorphoses, de ses amours avec Apollon. Ce dieu, dit-il, en étant devenu amoureux, elle lui promit de répondre à sa tendresse, s'il vouloit lui accorder autant d'années de vie qu'elle tenoit de grains de sable dans sa main. Mais après avoir reçu cette faveur, elle ne le paya que d'ingratitude; et comme elle n'avoit pas pensé à demander qu'elle pût passer ce grand nombre d'années dans l'éclat de jeunesse où elle étoit alors, elle devint si caduque et si accablée du poids de sa

vieillesse, qu'il ne resta plus d'elle que la voix.

Il est aisé de voir que cette fable est fondée sur une double tradition; l'une, qu'Apollon étant regardé comme celui des dieux qui connoissoit le mieux l'avenir, et qui le communiquoit aux personnes qui lui étoient chères, il n'est pas étonnant qu'on ait dit qu'il avoit été amoureux de cette sibylle, qu'on croyoit très-habile dans la connoissance de cet avenir; l'autre, sur ce qu'on étoit persuadé que les sibylles vivoient fort long-temps. Virgile nomme en deux endroits la sibylle de Cumes, une vieille prêtresse, *longæva sacerdos*. Erasme assure que c'étoit de cette longue vie des sibylles qu'étoit venu le proverbe, *sibylla vivacior*. Properce dit, dans le second livre de ses élégies: « Quand vous vivriez au-» tant de siècles que la sibylle de » Cumes. »

Etsi Cumææ sæcula vatis agas.

VI. On ne peut rien ajouter au respect que les anciens, surtout les Romains, avoient pour les oracles des sibylles, dont ils conservoient la collection dans le Capitole, sous la garde des quindécemvirs, qui les consultoient dans les occasions importantes, comme nous l'avons déjà remarqué. Mais on avoit pour les sibylles elles-mêmes autant de respect que pour leurs oracles; et, si on ne les regarda pas toujours comme des divinités, on les croyoit du moins d'une nature qui tenoit le milieu entre les dieux et les hommes. C'est ce qu'une des sibylles disoit d'elle-même, au rapport de Pausanias. Cependant elle reconnoissoit qu'après une vie de plusieurs siècles, elle devoit payer à la mort le tribut dont tous les hommes lui sont redevables. Mais elle prétendoit en même temps qu'elle seroit un jour changée en cette face qui paroît dans la lune, ainsi qu'on peut le voir dans Plutarque; comme si, avant qu'il y eût des sibylles, cette planète n'avoit pas toujours présenté cette face qu'on croit y apercevoir.

Telle étoit l'idée qu'on avoit anciennement des sibylles. Dans la suite des temps, on leur rendit, du moins à quelques-unes, les honneurs divins. Pierre Petit dit qu'on ne trouve rien dans l'antiquité qui puisse nous persuader qu'on ait honoré les sibylles comme des divinités; mais il se trompe. Lactance, qui avoit lu l'ouvrage de Varron, dans lequel il parle des sibylles, dit positivement que la sibylle de Tibur étoit honorée comme une déesse par les habitans de cette ville. Il paroît même que le culte qu'ils lui rendoient fut porté dans la suite à Rome.

La plus grande marque du culte suprême rendu à quelqu'un étoit de lui consacrer des temples; or, il est certain que quelques-unes des sibylles en avoient. Nous avons déjà parlé de celui élevé en l'honneur de la sibylle de Cumes

[illegible] mention de [illegible] il regarde [illegible] la grotte où la [illegible] oracles, parce [illegible] on y en bâtit [illegible] suite.

[illegible] dans le voyage de Spon, [illegible] lieu que les gens du [illegible] disent être l'antre de la sibylle de Tibur, on voit les ruines d'un petit temple, qu'on croit lui avoir été consacré.

On peut ajouter encore que les habitans de Gergis, dans la petite Phrygie, avoient coutume de représenter sur leurs médailles la sibylle qui étoit née dans cette ville, comme étant leur grande divinité.

Une autre preuve du culte rendu aux sibylles, c'est qu'on leur avoit érigé des statues qu'on avoit placées dans les temples.

Enfin, personne n'ignore qu'on ne touchoit le livre qui contenoit leurs oracles que les mains couvertes; ce qui se pratiquoit dans toutes les autres cérémonies religieuses. Voilà ce qu'on trouve de plus positif touchant le culte rendu aux sibylles.

Nous terminerons cet article par dire un mot du tombeau et de l'épitaphe de la sibylle d'Erythres, la plus célèbre de toutes. Dans ses vers, dit Pausanias, elle se fait tantôt femme, tantôt sœur, et tantôt fille d'Apollon. Elle passa une bonne partie de sa vie à Samos; ensuite elle vint à Claros, puis à Délos, et de là à Delphes, où elle rendoit ses oracles sur une roche. Elle finit ses jours dans la Troade. Son tombeau, continue Pausanias, subsiste encore dans le bois sacré d'Apollon Sminthéus, avec une épitaphe en vers élégiaques, gravés sur une colonne, et dont voici le sens : *Je suis cette fameuse sibylle qu'Apollon voulut avoir pour interprète de ses oracles. Autrefois vierge éloquente, maintenant muette sous ce marbre, et condamnée à un silence éternel. Cependant, par la faveur du dieu, toute morte que je suis, je jouis de la douce société de Mercure et des nymphes mes compagnes.* Strab., p. 645, 814; Diod. Sicul., p. 187; Plut., t. 1, p. 11, 108, 176, 430, 736; Paus., p. 629 et seq.; Suid., t. 2, p. 735, 736; Solin., p. 50, 59, 60, 79; Virg., *Æneid.*, l. 3, v. 452; l. 6, v. 10 et seq.; Ban., *Myth.*, t. 2, p. 61 et suiv.; Montf., *Antiq.*, t. 2, p. 27 et suiv.; *Mém. de l'Acad. des inscr. et bell. lett.*, t. 3, p. 174, 175; t. 10, p. 367 et suiv.

SIBYLLINS [les livres], *Sibyllini libri*, recueil d'oracles et de prédictions extrêmement accrédités à Rome.

SICA, petite épée courbée en forme de faux, à l'usage des Thraces.

SICAIRES, *Sicarii*, nom donné à quelques juifs de Césarée, qui pilloient et commettoient toute sorte de brigandages; ils furent ainsi appelés, parce qu'ils portoient de courtes épées, comme celles des Perses, courbées comme la *sica* des Romains. Ils se

mêloient ordinairement dans les jours de fête avec le peuple qui se rendoit à Jérusalem par dévotion, et commettoient sur lui beaucoup d'assassinats au retour.

SICAMBRES, *Sicambri* ou *Sigambri*, peuple germain, ainsi nommé, dit-on, du fleuve *Sigus*, aujourd'hui la *Siga*; ils s'avancèrent de là vers le Rhin, et par la suite s'étendirent jusqu'au Weser. Ils paroissoient avoir été partagés en trois nations, celles des Usipetes, celle des Teuctères, et celle des Bructères.

Ces trois peuples, auxquels d'autres se joignirent, quittèrent le nom de *Sicambres* vers la décadence de l'empire romain, et prirent celui de *Francs*. Saint Remy donne à Clovis, en le baptisant, le nom de *Sicambre*.

SICANIENS, *Sicani*, peuple qui occupoit la partie occidentale de la Sicile. Il étoit venu des bords du fleuve Sicanus, que les écrivains ont appelé *Sicoris*, et qui se nomme aujourd'hui *Segro*. Suivant Thucydide, il étoit originaire de l'Ibérie.

SICCA, ville d'Afrique dans les terres, à peu de distance du fleuve Bagradas; quelques-uns la mettent dans l'Afrique propre; d'autres dans la Numidie, sans doute parce qu'elle étoit sur les frontières de ces deux provinces; elle fut la première qui abandonna le parti de Jugurtha, après sa défaite par les Romains.

Sicca devint depuis un siége épiscopal dans la province proconsulaire, selon la conférence de Carthage.

SICHARBAS. *Voyez* Acerbas.

SICHÉE, *Sichæus*. *Voyez* Acerbas.

SICHIMITES, *Sichimitæ*, habitans de Sichem; on disoit plus souvent *Sichimi*, que *Sichimitæ*: la ville de Sichem est aussi appelée assez fréquemment *Sichim*.

SICILE, *Sicilia*, la plus considérable des îles de la Méditerranée, tant par sa grandeur que par la fertilité de son terroir; elle est située entre l'Italie et l'Afrique.

Cette île a été connue sous divers noms, qui lui ont été donnés ou à raison de sa population, ou à cause des peuples qui l'ont habitée; les noms les plus usités sont ceux de *Trinacria*, *Sicania*.

Elle étoit consacrée particulièrement à Cérès et à sa fille Proserpine : suivant quelques poëtes, lors du mariage de Pluton avec Proserpine, Jupiter leur donna la Sicile en présent de noces. Ce fut, disent-ils, le premier endroit du monde où l'on vit croître du blé, d'après les leçons de Cérès.

La Sicile fut la première qui reçut la loi des Romains; elle leur fournit le moyen de former des armées navales et de se rendre maîtres des mers Adriatique et Méditerranée. *Voyez* Pompon. Méla, p. 149; Plin., t. 1; Ptol., l. 3; Diod. de Sic, p. 160; *Mém.*

de l'Acad. des insc. et bell. lett., t. 7.

On appelle son détroit *Siculum fretum*.

SICILIQUE, *Sicilicum*, *Sicilicus*, nom d'un poids qui, chez les anciens, pesoit deux drachmes, ou six scrupules.

SICINIUS BELLUTUS [C.] fut l'auteur de la retraite du peuple sur le Mont-Sacré.

SICINNAS, *ou* Sicinnis, espèce de danse propre aux satyriques; ils la dansaient en proférant des railleries et des mots piquants. Les Satyriques surnommés *Sicinnistes*, se trouvoient aux funérailles des gens riches, où ils dansoient la *Sicinnis*.

SICINUS, Perse de nation, et, suivant Plutarque, précepteur des enfans de Thémistocle. Dacier fait là-dessus une remarque assez judicieuse. Je ne sais, dit-il, d'où Plutarque a tiré que Sicinus étoit de Perse, et que Thémistocle a confié ses enfans à un Barbare: Platon n'auroit pas manqué de le lui reprocher, comme il reprocha à Périclès d'avoir fait élever Alcibiade par un esclave de Thrace.»

SICLE, *Siclus*, monnoie des Hébreux dès le temps d'Abraham. On l'employoit pour marquer toute sorte de poids. Un auteur moderne croit que le sicle est du poids d'une demi-once. Moïse et Ezéchiel disent que le sicle valoit vingt oboles.

Le sicle d'or étoit du même poids que le sicle d'argent, et il valoit vingt-trois livres quatre sols quatre deniers.

SICORIS, fleuve d'Espagne qui avoit sa source dans les Pyrénées, et qui alloit se perdre dans l'Iberus, après avoir reçu dans son cours un grand nombre de rivières.

Ce fleuve se nomme présentement le *Sègre*, et les Catalans l'appellent *Agna Naval*.

SICULES, *Siculi*, peuple originaire des confins de la Dalmatie; ils vinrent, après les Liburnes, s'établir en Italie, et formoient alors une nation nombreuse, qui s'empara d'une partie considérable du pays; ils peuplèrent l'Ombrie du milieu, la Sabine, le Latium et tous les cantons, dont les habitans ont été connus depuis sous le nom d'*Opiques*.

SICYON, prince qui donna son nom à la ville de Sicyone, et à la province de Sicyonée.

SICYONE, ville du Péloponnèse, dans la Siciyonie, bâtie à douze ou à vingt stades de la mer, sur une hauteur fortifiée par la nature et consacrée à Cérès; elle fut d'abord appelée *Egiale* ou *Egialée*, ensuite *Mecon* ou *Micone*.

Le royaume de Sicyone fut le plus ancien de la Grèce: son premier roi s'appeloit *Egialée*, et, suivant Eusèbe, le commencement de son règne précéda de soixante-quatorze ans la naissance d'Abraham.

Les Sicyoniens, auparavant adonnés au luxe, et dans un état de prospérité, étoient fort misé-

rables du temps de Pausanias ; ils étoient réduits à une extrême faiblesse, lorsque, par surcroît de malheur, un tremblement de terre fit de leur ville une solitude.

SIDA, ville du Péloponnèse, dans la Laconie, ainsi appelée d'une des filles de Danaüs.

SIDA, lieu de l'Asie mineure, dans la Troade; mais il en est qui présument avec raison qu'il faut lire *Ida*.

SIDE, *Sida*, ville de l'Asie mineure, dans la Pamphylie, étoit située sur le bord de la mer, et, suivant Ptolémée, immédiatement après l'embouchure de l'Eurymedon ; mais Strabon met un fleuve entre les deux.

Cette ville est aujourd'hui toute ruinée, et nommée *Candelor* ou *Canelohora* ; et, selon Niger, *Chirisonda*.

SIDEROMANTIE, *Sideromantia*, sorte de divination qui se faisoit parmi le peuple avec un fer rouge, sous lequel on plaçoit avec art un certain nombre de petites paillettes, et le devin annonçoit les événemens d'après les figures, les écarts, les étincelles que rendoient les petites paillettes en brûlant.

SIDETAINS, *Sidetani*, peuple d'Espagne qui, suivant Strabon, habitoit le mont Orospeda, et les lieux situés aux environs du fleuve Sucron, jusqu'à Carthage. On trouve dans Tite-Live, *Sidetanus ager* ; et dans Silius Italicus, *Sidetana cohors*.

On trouve quelquefois *Edeteni* ou *Hedetani*, pour *Sedetani* ; Pline appelle ce canton *Edétancé*.

SIDETES, habitans de Side. *Voyez* Side.

SIDICINICUS, *Sidicini*, peuple d'Italie, dans le voisinage des Campaniens et des Samnites.

SIDICINUS AGER, territoire des Sidiciniens.

SIDON, ville maritime d'Asie, dans la Pœnicie, très-ancienne, très-riche et très-célèbre. Ses habitans étoient fort adonnés aux arts ; selon Bochard, dans son Phaleg, ils inventèrent le secret de faire le verre, et d'en tirer des miroirs, ainsi que l'art de faire les toiles délicates de fin lin. Sidon s'appelle aujourd'hui *Zaïde* ou *Seïde*, et n'est plus que d'une médiocre grandeur.

SIDONIE, *Sidonia*, contrée de la Phœnicie, ainsi nommée de la ville de Sidon, qui en étoit le chef-lieu.

SIDUS, lieu maritime de la Grèce, vers les frontières du territoire de Corinthe et de celui de Mégare ; c'étoit le port de cette dernière ville.

SIDUS, île de l'Asie mineure, selon Pline ; ce géographe la place sur la côte d'Ionie.

SIECLE, *Sæculum*, terme qui se prend dans la Chronologie pour un espace de cent ans : il signifie dans l'Ecriture *depuis long-temps* ; c'est ainsi qu'il est dit dans la Genèse : les géans sont des hommes fameux depuis long-temps.

L'Ecriture donne aussi le nom de *Si cle* au temps qui s'écouloit d'un jubilé à l'autre.

Le mot *Siècle* signifie encore *pour toujours*, pour l'éternité: *Fœdus sœculi, alliance éternelle*, indissoluble.

Ces expressions, *les enfans du siècle, filii hujus sœculi*, signifient les *enfans des hommes*.

SIÉGE, *Obsidio, Obsidium*, est le campement d'une armée autour d'une place à dessein de s'en emparer. *Voyez* ROLL. *Hist. anc.*, t. 5, p. 819.

SIGALEON, *ou* SIGALION, dieu du silence en Egypte. On portoit sa statue dans les fêtes d'Isis et de Serapis, et on le représentoit dans leurs temples sous la forme d'un jeune homme qui se tenoit la bouche fermée avec un doigt sur les lèvres.

Les Grecs adoptèrent ce dieu, et le nommèrent *Harpocrate*.

SIGAMBRES. *Voyez* Sicambres.

SIGÉE, *Sigeum*, promontoire ville et port de l'Asie mineure dans la Troade. Cette ville étoit ruinée du temps de Strabon.

Ce fut là, suivant Cicéron, et quelques auteurs anciens, qu'Alexandre, en voyant le tombeau d'Achille, s'écria: « Trop » heureux héros qu'Homère ait » chanté tes exploits! » Cela est vrai, ajoute l'orateur romain; car, sans l'Iliade, Achille seroit mort tout entier. Cependant Pomponius Méla, Pline et Solin placent ailleurs qu'à Sigée le tombeau d'Achille.

Ce promontoire s'appelle aujourd'hui le *Cap des Janissaires*, dans le gouvernement de Natolie sur l'Archipel; on y trouve un village que les Grecs appellent *Troias*.

SIGILLAIRES, *Sigillaria*, fête des Romains. *Voyez* l'article suivant.

SIGILLAIRES [les jeux], *Ludi Sigillares*. Ces jeux n'étoient autre chose qu'une fête des Romains, ainsi nommée des petits présens; tels que des cachets, des anneaux qu'on s'envoyoit. Elle duroit quatre jours. Voyez *Mém. de l'ac. des ins. et bell. lett.*, t. 3, p. 56.

SIGMA, table en fer à cheval. Les Romains ayant négligé dans leurs tables l'usage du *triclinium*, se servirent d'une table faite en forme de *Sigma*, c'est-à-dire d'un fer à cheval, au tour duquel étoit posé un lit plus ou moins grand, fait de même en demi-cercle, selon le diamètre de la table.

Héliogabale, pour égayer ses repas, faisoit placer sur ce lit, qu'il nommoit également *Sigma*, aujourd'hui huit hommes chauves, demain huit goutteux, un autre jour huit grisons, d'autrefois huit personnes fort grasses, si serrées, qu'à peine pouvoient-elles porter la main à la bouche. Souvent il faisoit faire le lit de table de cuir, qu'on remplissoit d'air au lieu de laine; et, dans le temps que ceux qui l'occupoient ne songeoient qu'à bien manger et à bien boire, on ouvroit secrètement un robinet ca-

ché sous la courtepointe, le lit s'aplatissoit, et les pauvres gens tomboient sous la table.

SIGNA, nom général de différentes enseignes romaines. Dans les unes on portoit l'image du prince, et ceux qui les portoient s'appeloient *Imaginiferi ;* d'autres enseignes avoient une main étendue comme symbole de la concorde, et ces porte-enseignes se nommoient *Signiferi :* dans quelques-unes étoit une aigle d'argent, qui faisoit nommer ceux qui la portoient *Aquiliferi*, les porte-aigles.

L'enseigne de l'empereur, appelée *Labarum*, ne se portoit que lorsque l'empereur était à l'armée.

Ces enseignes étoient soutenues sur une demi-pique, pointue par le bout du bas, afin qu'on pût la planter aisément en terre.

SIGNA, signaux. On a beaucoup parlé des signaux par le feu, que les Grecs avoient inventés. « Rien de plus utile en » guerre que les signaux, dit Polybe ; on les avoit portés à un » tel degré de perfection, qu'à » une distance de trois ou quatre » journées, ils faisoient connoître les faits qui avoient lieu, » les événemens qu'on n'avoit pu » prévoir, et qu'on ne pouvoit » deviner, au sujet de la cor» respondance qu'on entretenoit » au moyen de ces signaux. » *Voyez* Polybe et Jules Africain.

SIGNES [écriture par]; l'écriture par signes, par caractères, par notes, par abréviations, est une seule et même chose.

Cicéron, s'il faut en croire Plutarque, inventa la manière d'écrire avec des signes à l'occasion de la conspiration de Catilina ; mais il avoit emprunté cet art des Grecs : Jules César faisoit aussi usage de l'écriture par signes, *per notas*, dit Suétone.

SIGNIA, ville d'Italie dans le Latium ; elle fut une des dix-huit colonies qui, pendant la seconde guerre Punique, restèrent constamment attachées aux Romains. Silius Italicus lui reproche la mauvaise qualité de son vin.

SIGNIFER, nom d'un militaire qui portoit une enseigne, et que nous appelons *Porte-enseigne.*

SIGNIUM, ville d'Italie, la même que d'autres appellent *Signia. Voyez* Signia.

SIGOVÈSE, *Sigovesus*, neveu d'Ambigat, roi des Bituriges. *Voyez* Ambigat.

SIGYNES, *Sigynæ*, peuple qui habitoit au-delà du Danube une contrée déserte et inconnue, selon Hérodote ; mais si elle étoit déserte, comment se fait-il qu'elle fût habitée ? Les Sigynes étoient petits, camus, et vêtus comme les Mèdes, dont ils se croyoient descendus.

SIHOR, ville de Palestine, sur la frontière de la tribu d'Aser.

Ce nom se prend quelquefois pour le Nil, comme au premier livre des Paralipomènes.

SILA, nom d'une forêt d'Italie, qui occupoit une partie de l'Apennin, où l'on recueilloit une sorte de poix très-estimée.

SILA, ville d'Italie, dont Strabon parle d'après Polybe, mais dont on ne peut fixer la situation.

SILANES, *Silanæ*, ville de Grèce, dans la Thessalie.

SILANUS, surnom d'une famille romaine, qui étoit une branche de celle des Junies, et qui fut très-célèbre par les charges que possédèrent sous les Césars ceux qui en sortirent; mais plus fameuse encore par leurs malheurs et la mort violente dont ils périrent presque tous.

SILANUS [M. JUNIUS], officier romain, appelé à Naples, par les habitans eux-mêmes, pour s'opposer à Annibal, pourvut si bien à la défense de cette place, que ce général n'osa pas même en approcher, malgré son extrême envie de s'en emparer.

Il est fait mention dans l'histoire romaine de plusieurs autres Silanus. *Voyez* TITE-LIVE, SALLUSTE, TACITE, ROLLIN, CRÉVIER, *Hist. des Emper.*

SILARUS, fleuve d'Italie, sur les confins des Picentins et des Lucaniens. L'orthographe de ce mot n'est pas la même dans tous les auteurs; il y en a qui, au lieu de *Silarus*, lisent *Silaris* et *Silarum*, et quelques-uns, *Siler*.

SILATUM, nom que les Romains donnoient à la roquille de vin qu'ils prenoient le matin, parce qu'ils y faisoient infuser de la plante *sili* ou *seseli*.

SILENCE [le dieu du], *silentii numen*. Cette divinité étoit révérée en Egypte sous le nom de *Sigaleon*, en Grèce, d'*Harpocrate*, et à Rome, d'*Angerona*. On la représentoit sous la figure d'une femme ayant un doigt sur sa bouche : aussi lui donnoit-on l'épithète de *muta*, muette.

SILÈNE, *Silenus*, l'un des plus fameux personnages de l'antiquité, d'une taille médiocre, gras et charnu. Suivant la fable, il fut le père nourricier de Bacchus, et son compagnon inséparable; on le représentoit ordinairement monté sur un âne, presque toujours ivre, et ne se soutenant qu'avec peine.

D'anciens auteurs, dignes de foi, ont cependant parlé de Silène d'une manière bien plus avantageuse; suivant eux, Silène étoit un philosophe profond dont la sagesse égaloit les lumières, et son ivresse n'étoit qu'une ivresse mystérieuse, qui signifioit qu'il étoit enseveli dans ses réflexions. Pourquoi ne pas supposer deux Silènes?

Silène, après sa mort, fut honoré comme demi-dieu, et les habitans de l'Élide lui consacrèrent un temple.

SILÈNES, nom des satyres les plus âgés et les plus notables; il y avoit cependant le premier de

tous les Silènes, dont nous avons parlé dans l'article précédent.

SILENUS, auteur grec de la ville de Calate; il avoit écrit divers traités, et entr'autres une histoire de Sicile.

Suivant Athénée, il y eut en Grèce un autre écrivain du nom de Silenus, qui étoit Eolien.

SILICENSE [Flumen], fleuve d'Espagne dans la Bétique, sur lequel, dit Hirtius Pansa, étoit la ville de Ségovie.

SILICERNE, *Silicernium*, festin funèbre que l'on donnoit chez les Romains aux vieillards décrépits auprès d'un tombeau, comme pour leur dire le dernier adieu.

D'autres l'entendent autrement; selon ceux-ci, le *Silicernium* étoit un festin que l'on donnoit au peuple, au retour des funérailles d'un homme riche.

Peut-être étoit-ce plutôt le festin funèbre auquel assistoient les parens et les amis d'un homme à qui l'on venoit de rendre les derniers honneurs, comme cela se pratique encore chez les François.

SILIUS ITALICUS (C.), auteur d'un poëme sur la seconde guerre Punique, où il s'est montré singe de Virgile, et copiste de Polybe et de Tite-Live.

SILLA, fleuve de l'Inde, dont les eaux ne soutiennent aucun corps, où les matières les plus légères s'enfoncent. *Voyez* Diod. de Sic. p. 87.

SILLES, *Silli*, espèce de poëme satyrique chez les Grecs, le seul qui approchât de la satyre romaine, avec cette différence essentielle, que les Silles des Grecs étoient des parodies d'un bout à l'autre; ce qu'on ne peut pas dire des satyres des Romains.

Il reste quelques fragmens des Silles de Timon.

SILO, ville de Judée dans la tribu d'Ephraïm et à douze milles de Sichem.

SILOE, nom d'une fontaine située au pied des murs de Jérusalem, dont les eaux couloient doucement et sans bruit.

SILPHIUM, pays de Lybie, qui s'étendoit depuis l'île de Platée jusqu'à l'embouchure de la Syrte.

SILPIE, ville d'Espagne.

SILVAIN, *Sylvanus*, dieu champêtre. *Voyez* Sylvain.

SILVE, *Silva*, pièce de poésie faite d'enthousiasme, sans préparation; telles sont les Silves de Stace.

SILVIUM, ville d'Italie, que l'itinéraire d'Antonin marque sur la route de Bénévent à Tarente, entre Vénusie et Blera, ou Plera.

SILVIUM, selon Holsten, étoit dans l'endroit où l'on voit aujourd'hui *il Gorgolione*.

SILURES, peuple de la Grande-Bretagne, dans lequel Tacite trouve beaucoup de traits de convenance avec les Espagnols, par le teint basané, par la frisure naturelle de ses cheveux, et le pays qu'il occupoit sur les bords de la Saverne.

Ptolémée écrit *Silyres*.

SIMBRUINA STAGNA, lacs d'Italie, dans le Latium. Néron étant assis à table près de ces lacs, dans un lieu nommé *Sublaqueum*, la foudre renversa la table et frappa les viandes.

SIMBRUINI COLLES, collines d'Italie, dans le Latium. L'empereur Claude fit conduire jusqu'à Rome des fontaines, dont la source étoit dans ces collines.

Des éditions portent *Imbruini*.

SIMÉON, étoit, selon saint Luc, un homme juste et craignant Dieu, qui se trouva dans le temple au moment où Joseph et Marie y apportèrent l'enfant Jésus. *Voyez* saint Luc, c. 2, v. 25.

SIMES, *Simi*, peuple éthiopien, voisin des Eléphantophages et des Stenthophages. Strabon le nomme *Siles*.

SIMICUM, nom d'un instrument de musique qui avoit trente-cinq cordes.

SIMOIS, fleuve de l'Asie mineure dans la Troade; il prenoit sa source au mont Ida, et se jetoit dans le Xanthus. Ce n'étoit proprement qu'un torrent.

SIMOIS, fleuve de Sicile, qui, suivant quelques auteurs, devoit son nom à Enée. Ce prince étant arrivé à Egeste ou Segeste, donna les noms de Scamandre et de Simoïs à deux fleuves qui couloient aux environs de cette ville; le Simoïs couloit à la droite.

SIMOIS, fleuve d'Epire, auquel Virgile donne le nom de *Falsus*. Ce n'étoit, selon toute apparence, que par fiction qu'on avoit donné à ce fleuve le nom de Simoïs.

Il est surprenant que M. Sabbathier ait pu avoir aucun doute à cet égard, puisque Virgile, qu'il cite, dit positivement quelques vers après le *falsi Simœntis*, qu'Hélénus et Andromaque avoient fait de leur palais et de ses environs un simulacre de Troie et des environs de cette ville:

Procedo et parvam Trojam, etc.
Agnosco.

SIMON, souverain prêtre des Juifs, successeur d'Onias I, son père; sa conduite et ses belles qualités le firent surnommer *le Juste*.

SIMON, autre souverain prêtre des Juifs, fils d'Onias II. L'auteur de *l'Ecclésiaste* en fait le plus grand éloge.

SIMON, surnommé *Thasi*, frère de Judas Machabée et de Jonathas; il fut chef et souverain prêtre des Juifs, et se signala par sa valeur et sa piété.

SIMON, dit *Céphas*. *Voyez* Pierre.

SIMONIDE, *Simonides*, poëte lyrique, né l'an 294 de la chronique de Paros, qui répond à la 558e année avant l'ère chrétienne.

Ce nom fut commun à plusieurs autres poëtes, dont le plus connu fut celui qui se distingua dans Athènes autant par son savoir et sa sagesse que par ses talens pour le genre lyrique et élégiaque.

élégiaque. Il fut le maître de Pindare. Une ombre obscurcit l'éclat de sa gloire; sa muse fut vénale, et presque uniquement inspirée par un sordide intérêt.

SIMONIDE, petit-fils, par sa mère, du précédent. Ce second Simonide florissoit l'an 214 de la chronique de Paros, et 478 avant l'ère chrétienne. On lui attribue l'invention de la mémoire artificielle. Suidas et d'autres l'ont confondu mal à propos avec son aïeul.

SIMOS, un des chefs sous la conduite desquels les Phocéens allèrent bâtir la ville de Marseille.

SIMPLUDIAIRE, *Simpludiarium*, nom que l'on donnoit chez les Romains à des honneurs funèbres qu'on rendoit quelquefois aux morts.

C'étoient, suivant Festus, les funérailles accompagnées de jeux dans lesquels on ne faisoit paroître que des danseurs, des sauteurs, des voltigeurs. Ces espèces de funérailles étoient opposées à celles qu'on nommoit *indictives*, dans lesquelles, outre les danseurs et les sauteurs, il y avoit des hommes qui sautoient d'un cheval sur un autre.

SIMPULATRICES, vieilles femmes qui avoient soin de purifier les personnes qui les consultoient pour avoir été troublées dans leur sommeil par des visions nocturnes et des songes effrayans. Ces femmes prescrivoient ordinairement l'eau de mer pour purification.

SIMPULE, espèce de cuiller; ou, selon d'autres, de vase fait en forme de burette avec un long manche, dont les Romains se servoient dans les libations qu'ils faisoient aux dieux.

Pline appelle ce vase *Simpuvium*, et dit qu'il y en avoit de terre cuite.

SIN, ville située au midi de la terre promise, dans l'Arabie déserte; elle y donnoit son nom à un désert.

L'Ecriture distingue deux villes et deux déserts du même nom; la première étoit plus près de l'Egypte, et ce fut dans le désert où elle étoit située que Dieu fit pleuvoir la manne; la seconde étoit aussi au midi de la Palestine, mais plus en tirant vers la mer Morte.

SINA, *ou* SINAÏ, noms communs à une fameuse montagne de l'Arabie pétrée, sur laquelle Dieu donna la loi à Moïse; elle est située dans une espèce de péninsule formée par les deux bras de la mer Rouge, dont l'un s'étend vers le nord et se nomme le *golfe de Colsum;* l'autre s'avance vers l'orient, et s'appelle le *golfe d'Elan*, ou le *golfe élanitique*.

Les Arabes appellent aujourd'hui Sina du nom de *Tov*, c'est-à-dire la montagne par excellence, ou *Gibel Mousa*, la montagne de Moïse. Elle est à 260 milles du Caire, et il faut ordinairement dix jours pour y arriver.

SINDA, ville de l'Asie mi-

neure, dans la Pisidie, selon Strabon, qui la met sur les confins de la Carie et de la Phrygie; Danville la place dans la Phrygie même.

SINDÉENS, habitans de Sinda.

SINDIAINS, peuple qui habitoit vers les Palus-Méotides.

SINDON, terme latin qui signifie proprement un linceul, mais qu'on trouve employé dans l'Ecriture et dans les anciens pour exprimer diverses sortes de vêtemens. Il est parlé de *Sindon* dans l'histoire de Samson; il promit aux jeunes gens de sa noce *triginta sindones, et totidem tunicas*, trente sindons et autant de tuniques, s'ils pouvoient expliquer l'énigme qu'il leur proposa.

La femme forte dont parle Salomon faisoit des sindons et des ceintures qu'elle vendoit aux Phéniciens; les filles de Jérusalem portoient de ces sindons. Martial dit que le sindon de Tyr ou de Phénicie couvre l'homme tout entier, et le met en état de se moquer de la pluie et du vent.

SINDUS, ville de Macédoine, sur le golfe Thermaïque; Hérodote en fait mention.

SINIS, fameux scélérat surnommé *Pityocampte*, ou *ployeur de pins*; voici la raison de ce surnom. Sinis avoit été nourri aux environs de Corinthe, dans un village appelé *Cromion*; il donna lieu à un des travaux de Thésée, et un pin que l'on découvrit de loin sur le bord de la mer, du temps de Pausanias, étoit un monument qui rappeloit le souvenir d'un exploit de ce héros. Vers la pointe de l'isthme étoit un lieu où Sinis courboit des branches de pin jusqu'à terre, et y attachoit par les bras et par les jambes ceux qui tomboient entre ses mains, de sorte que ces branches d'arbres venant à se relever et à se rejoindre à leur tronc, les misérables qui y étoient attachés avoient les membres tout disloqués; mais Thésée le fit périr lui-même de la même manière.

SINNIS. *Voyez* Sinis.

SINON, surnom du dieu Pan, tiré du nom de la nymphe Sinoë, qui prit soin de l'éducation de ce dieu.

SINON, fils de Sisyphe et petit-fils du voleur Autolycus, fut jugé le plus artificieux d'entre les Grecs et le plus capable de tromper les Troyens. S'étant adroitement laissé prendre par ces derniers, il donna faussement à entendre à Priam que les Grecs s'étoient embarqués, et l'exhorta à recevoir le cheval de bois où les capitaines ennemis s'étoient enfermés. Le discours de Sinon dans Virgile est un chef-d'œuvre d'adresse. Pline attribue à Sinon l'invention des sentinelles et des feux qui servent de signaux.

SINOPE, ville d'Italie, appelée dans la suite *Sinnesse*.

SINOPE, ville de l'Asie mineure, dans la Paphlagonie,

sur le bord méridional du Pont-Euxin; l'une des plus célèbres et des plus anciennes du royaume de Pont.

Suivant plusieurs écrivains, cette ville dut sa fondation à Sinope, une de ces fameuses amazones qui habitoient le long des bords du Thermodon; d'autres prétendent que Sinope, qui fonda en Asie la ville de son nom, étoit grecque de naissance et fille d'Asope, petit prince établi à Thèbes, ou plutôt à Phliasie.

SINTIENS, *Sintii*, *Sentiæ*, nom qu'Homère donne à un peuple de l'île de Lemnos: ils étoient venus de Thrace s'établir dans cette île.

SINTIQUE, *Sintice*, contrée de Macédoine, qu'arrosoit le fleuve Strymon; Thucydide en appelle les habitans *Sinti*. Il y avoit dans la Sintique une ville du nom d'*Héraclée*, appelée *Heraclea Sintica*. *Voyez* Héraclée.

SINUESSANÆ AQUÆ. *Voy.* Sinuesse.

SINUESSE, *Sinuessa*, ville d'Italie, dans le Latium, aux confins de la Campanie, entre les bouches du Liris et celles du Vulture, sur le bord de la mer Thyrrhène: Tite-Live lui donne le nom de *Colonie romaine*.

Strabon prétend que Sinuesse étoit située sur le golfe Sétinus; Pline en fait la dernière ville du Latium, et dit que quelques-uns l'avoient appelée *Sinope*.

SINUS, robe des Romains, appelée *Toge*; elle leur enveloppoit tout le corps, de manière que le bras droit sortoit par en haut, et que du bras gauche ils soulevoient le bord de leur robe; ce qui formait un pli appelée *Sinus*.

SION, montagne sur laquelle David bâtit la cité de son nom, et Salomon le temple du Seigneur à Jérusalem.

SION, un des noms du mont Hermon: c'est apparemment de cette montagne qu'il est parlé dans les Psaume 132, *sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion*.

SIOR, ville de Palestine, dans la tribu de Juda.

SIPARIUM, sorte de voile qui se tiroit devant la scène pendant que l'on travailloit au changement du théâtre ou des décorations.

SIPHES, *Siphæ*, ville de Grèce, dans la Béotie, au rapport de Ptolémée. Selon Thucydide, elle étoit près de la mer, dans le territoire de Thespies.

Dans le dialecte Dorien, au lieu de *Siphæ*, on lisoit *Tiphæ* ou *Tipha*: et c'est ainsi qu'écrit Pausanias.

SIPHNIENS, *Siphnii*, habitans de Siphnos.

SIPHNOS, ou SIPHNUS, île de la mer Egée, que Strabon compte au nombre des Cyclades; elle étoit située entre celles de Cimole et de Sériphos. Pausanias prétend qu'elle renfermoit des mines d'or; ses habitans, forcés de donner la dîme de leur produit à Apol-

lon, lui firent bâtir un trésor dans le temple de Delphes, et y déposèrent cette dîme; mais par la suite, ayant cessé de payer ce tribut, ils en furent punis : la mer inonda leurs mines et les fit disparoître.

Les mœurs des habitans de cette île étoient si décriées, qu'on disoit en proverbe *vivre à la siphnienne*. Elle se nomme aujourd'hui *Siphanto*.

SIPIE, *Sipia* ou *Sepia*, lieu du Péloponèse, dans l'Argolide.

SIPONTE, ville d'Italie, dans l'Apulie, au pied du mont Garganus, suivant Danville. Strabon dit que cette ville fut appelée par les Grecs *Sepionte*, à cause d'un poisson de ce nom que les flots y jetoient. Tite-Live et Pline écrivent *Sipontum*; Pomponius Mela et l'itinéraire d'Antonin, *Sipuntum*.

SIPYLE, *Sipylum*, ville de l'Asie mineure, dans la Méonie, dont elle étoit la capitale selon Pline, qui prétend qu'on l'appeloit auparavant *Tantalis*. Il ajoute que, de son temps, ce n'étoit plus qu'un lac ou étang appelé *Sale*.

SIPYLE, *Sipylum*, montagne de l'Asie mineure, sur laquelle avoit été bâtie la ville de ce nom, suivant Pline.

SIPYLE, *Sipylus*, un des fils d'Amphion et de Niobé. *Voyez* Ovid., *Mét.*, l. 5.

SIPYLÈNE, surnom de Cybèle, pris du culte qu'on rendoit à cette déesse dans la ville de Sipyle, dont les habitans juroient par son nom dans les affaires les plus importantes.

SIRACÈNE. *Voyez* Siraques.

SIRAQUES, *Siraces*, *Siraci*, peuple d'Asie que Strabon met au nombre des Scythes, que les Grecs appeloient *nomades*; ce géographe joint toujours les Siraques aux Aorses; ils habitoient sur les bords du Mermodas, et près de son embouchure.

Sémiramis, si l'on peut en croire Polyen, ayant appris, dans le temps qu'elle prenoit un bain, que les Siraques s'étoient révoltés contre elle, sans se donner le temps de relever ses cheveux ni de se chausser, marcha soudain pour aller réduire les rebelles.

SIRÈNES, monstres célèbres dans les écrits des poëtes; on les représente comme de belles personnes qui habitoient des rochers escarpés sur le bord de la mer, où, ayant attiré les passans par la douceur de leurs chants, elles les faisoient périr. On a débité beaucoup de fables sur leur compte. *Voyez* Homer., *Odys.*, l. 12; Ovid., *Mét.*, l. 5; Virg., l. 5.

SIRENUSES, *Sirenusæ*, îles d'Italie, sur la côte de la mer Tyrrhène selon Ptolémée, et, suivant Strabon, entre le promontoire de Minerve et l'île de Caprée.

Pomponius Mela appelle ces mêmes îles *Sirenum petræ*, et Pline *Sirenum sedes*; elles étoient au nombre de trois.

SIRES, *Siræ*, village du Pé-

loponèse, dans l'Arcadie, vers la fin du bois de Soron, sur le chemin de Sophis.

SIRES, *Siræ*, lieu de Macédoine, dans la contrée Odomantique, suivant Tite-Live. C'est là que le consul L. Paul Emile reçut des lettres que le roi Persée lui envoyoit de Samothrace, où il s'étoit réfugié après avoir perdu ses états.

SIRIS, fleuve d'Italie, dans la Lucanie; il se nomme aujourd'hui *Sino*, *Senno*, ou *Sirio*, dans la Basilicate, au royaume de Naples.

SIRIS, ville d'Italie, dans la Lucanie, située à l'embouchure du fleuve de ce nom. Suivant Strabon, elle fut fondée par les Troyens; mais elle ne fut plus regardée que comme le port d'Héraclée, lorsque les Tarentins eurent fondé cette dernière ville.

SIRITIS, contrée de l'Italie. Ortilius, qui cite Strabon et Athénée, dit qu'elle prenoit son nom de la ville de Siris, qui y étoit située. Cependant Strabon, par le mot Siritis, paroît entendre simplement la ville de Siris, qu'il connoît aussi sous cette dernière orthographe.

SIRMIUM, ville de la basse Pannonie, sur la rive gauche de la Save, à l'endroit où cette rivière reçoit celle que les anciens nomment *Bacuntius*.

SISACHTINIES, *Sisachtinia*, déposition des charges. C'étoit une fête en mémoire d'une loi que fit Solon, qui défendoit de contraindre par violence les pauvres à payer leurs dettes. C'est la même fête que d'autres appellent Seisachteies.

SISAPONE, *Sisapona*, *Sisapone*, ville de l'Espagne tarragonoise, vers les confins de la Bétique. Strabon distingue deux villes de ce nom; l'une la vieille, et l'autre, la neuve, et ajoute qu'on trouvoit beaucoup d'argent dans leur voisinage.

Suivant Pline, il y avoit dans ce lieu des mines qui fournissoient un excellent vermillon.

Le P. Hardouin veut que ce soit aujourd'hui *Almaden*, dans l'Andalousie, au nord de Séville, et Moralès, que ce soit *Guadalcanal*, qui n'en est pas éloigné.

SISCIA*, ville de la haute Pannonie, sur la Save. Strabon écrit *Syssica*, et lui donne le titre de *castellum*. Elle subsiste encore, et conserve son ancien nom.

SISENNA, historien latin dont les ouvrages sont perdus; les anciens en parlent d'une manière distinguée.

SISIMETHRE, *ou* SISIMITHRE, *Sisimethræ*, *Sismithræ petræ*, le rocher de Sisimethre, en Asie, dans la Bactriane. Ce fut là qu'Alexandre-le-Grand épousa Roxane, fille d'Oxyarte.

Il y avoit dans la Soydiane un autre rocher du même nom, qui étoit beaucoup plus haut.

SISMATIA, tombeaux de plusieurs jeunes gens de Sparte, écrasés sous un grand portique par un tremblement de terre.

SISPITA, surnom de Junon, le même que *Sospita*.

SISTRE, *Sistrum*, instrument de musique, employé dans les cérémonies religieuses des Egyptiens, et principalement dans les fêtes qu'on célébroit lorsque le Nil commençoit à croître.

C'étoit un instrument de métal à jour, et à peu près de la figure d'une de nos raquettes. Ses branches, percées de trous à égales distances, recevoient trois ou quatre petites baguettes mobiles du même métal, qui passoient au travers, et qui, étant agitées, rendoient un son aigu. Il étoit ovale.

SISYPHE, *Sisyphus*, roi de Corinthe, fils d'Eole, et arrière-petit-fils de Deucalion, est compté parmi les illustres malheureux qu'on trouvoit dans le Tartare, condamné à rouler sans relâche un énorme rocher, du pied d'une montagne jusqu'au sommet. On donnoit trois motifs de ce supplice, tous également fabuleux.

Suivant Phérecide, Sisyphe ayant enchaîné la mort, la retint enfermée dans son palais, jusqu'à ce que Mars vînt l'en retirer à la prière de Pluton, dont le royaume devenoit désert, parce que les hommes ne mouroient plus.

Une seconde tradition porte que Sisyphe, étant mort jeune, obtint de Pluton la permission de revenir sur la terre, pour donner quelques ordres à sa femme; mais quand il eut une fois passé le Cocyte, il ne voulut plus retourner aux enfers, et vécut jusque dans un âge très-avancé.

Enfin, Apollodore veut que Sisyphe soit puni si rigoureusement pour avoir appris à Asope le lieu où Jupiter avoit caché Egine, fille de ce prince; c'étoit un des crimes que Jupiter punissoit avec la plus grande sévérité.

Le nom de Sisyphe est très-célèbre dans l'histoire ancienne de la Grèce. *Voyez* PAUS. p. 86; LUC. t. 1, BAN. *Myth.* t. 5; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lett.* t. 5, p. 4.

SITA, *ou* SITTA, ville d'Asie.

SITACE, *Sitaca*, ville d'Asie, dont il est parlé dans Xénophon. Elle étoit grande et bien peuplée, à quinze stades du Tigre, dans le voisinage de Babylone.

SITACÈNE, contrée d'Asie, dans l'Assyrie, selon Ptolémée, qui la place près de la Lusiane. Diodore de Sicile la met dans la Préside, et dit qu'elle étoit abondante en vivres. Alexandre-le-Grand y passa plusieurs jours. Suivant le texte de ce même Diodore, on doit lire *Sitacine* ou *Sittacine*.

SITALCIE, espèce de havre-sac, dans lequel les voyageurs portoient des vivres.

SITELLA, urne destinée chez les Romains à mettre des billets pour les élections des magistrats. On donnoit deux billets à ceux

qui avoient droit de suffrage, l'un marqué de deux lettres, V. R. pour l'approbation; l'autre, de la lettre A. pour la réjection. On jetoit à sa volonté dans la Sitella l'un ou l'autre de ces deux billets.

SITHNIDES, nymphes du pays de Mégare.

SITHONIE, *Sithonia*, contrée de Macédoine, située sur le golfe Toronaïque.

SITHONIE, *Sithonia*, pays dans la Thrace, près du Pont-Euxin, vers les bouches du Danube. Pline en appelle les habitans *Sithonii*; il étoit rempli de montagnes couvertes de neiges.

SITICINES, nom que l'on donnoit chez les Romains à ceux qui jouoient aux enterremens de la trompette sur des airs tristes et lugubres.

SITOCOME, *Sitocomes*, nom d'un magistrat qui, chez les Grecs avoit une inspection générale sur les blés, et qui répondoit à peu près à l'édile céréal des Romains.

SITONES, peuple germain que Tacite met dans le voisinage des Suiones; la seule différence qu'on remarque entr'eux, dit-il, c'est que les Sitones obéissent à une femme.

Les Sitones habitoient le Mont-Sevo.

SITOPHYLAX, gardien du blé.

Le Sitophylax étoit, chez les Athéniens, un magistrat qui veilloit à ce que chaque particulier n'eût pas plus de blé qu'il ne lui en falloit pour sa provision. Cette provision étoit réglée par la loi, et les Sitophylax avoient l'œil à l'observation de cette loi. Il y avoit quinze de ces magistrats, dix pour la ville et cinq pour le Pirée.

SITTE, ville d'Asie.

SIVAN, neuvième mois de l'année civile chez les Hébreux, et le troisième de l'année ecclésiastique; il a trente jours, et répond à la lune de mai.

C'étoit le 6 de ce mois que tomboit la Pentecôte, ou le cinquantième jour après la Pâque.

SIUPH, ville d'Egypte, qui, suivant Hérodote, avoit donné la naissance au roi Amasis.

SIWA, déesse des Germains. On la trouve représentée nue; ses cheveux lui descendent par derrière jusqu'aux genoux; elle tient d'une main une grappe de raisin, et de l'autre une pomme. On la prend pour Vénus, ou pour la déesse de la santé. D'autres croient que c'est une divinité champêtre, la Pomone de la Lusace: pourquoi ne diroit-on pas la Pomone de la fable?

SM

SMERDIS, surnommé le Mage, parce qu'il étoit de la secte des mages. L'Ecriture sainte lui donne le nom d'Artaxerxès. Il fut placé par son frère Patisèthes sur le trône de Perse, et ne régna que sept mois.

SMEIDS. *Voyez* Tanaoxare.

SMILAX, nymphe. *Voyez* Crocus.

SMILE, *Smila*, ville de Macédoine, près du golfe Thermaïque.

SMINTHE, ville de l'Asie mineure, peu connue des géographes; elle étoit dans la Troade. Elle donnoit son nom à une montagne voisine, appelée *Sminthium Nemus*. Ici l'on pourroit se demander depuis quand *Nemus* signifie montagne.

SMINTHIEN, *Sminthein*, *Sminthius*, *Smintheus*, surnom d'Apollon.

Les descendans de Teucer étant partis de l'île de Crète, pour aller chercher un lieu propre à s'établir, apprirent de l'oracle qu'ils devoient s'arrêter dans l'endroit où les habitans viendroient les recevoir. Comme ils furent obligés de passer la nuit sur les bords de la mer, dans l'Asie mineure, un grand nombre vinrent la nuit manger leurs ceinturons et leurs boucliers. Le lendemain, ayant vu ce dégât, et croyant que l'oracle étoit accompli, ils s'arrêtèrent en cet endroit, et donnèrent à Apollon, qui y étoit honoré le nom de *Sminthien* qui, dans leur langue, vouloit dire un rat.

Strabon, auteur du passage que nous venons de citer, ajoute qu'on voyoit dans la ville de Chrysaume une statue d'Apollon avec la figure d'un rat à ses pieds.

Héraclide de Pont assure que les rats qui étoient autour de ce temple d'Apollon étaient sacrés.

SMYRNA, amazone à laquelle on attribue la fondation de Smyrne.

SMYRNE, *Smyrna*, ville célèbre de l'Asie mineure dans l'Ionie.

Elle fut détruite par les Lydiens, et rebâtie, non par Alexandre-le-Grand, comme le dit Strabon, mais par ses successeurs Antigonus et Lysimachus; peut-être Alexandre commença-t-il cette entreprise que la mort l'empêcha d'achever.

Smyrne est aujourd'hui une ville de la Turquie asiatique, dans la Natolie, sur l'Archipel, au fond d'un grand golfe, avec un port spacieux et de bons mouillages, à soixante-quinze lieues environ de Constantinople. Cette ville est la plus belle porte de l'Asie, et l'une des plus grandes et des plus riches du Levant. *Voyez* PAUS., p. 256; PLIN., t. 1.; HEROD., l. 1. *Mém. de l'ac. des ins. et bell. lett.*, t. 2, p. 511.

SMYT, un des noms donnés à Typhon.

SO

SOBADE, sorte de danse chez les anciens; c'étoit une des danses ridicules.

SOBAL, d'autres disent *Soba*, pays dont il est parlé dont l'Ecriture sainte; D. Calmet croit que *Sobal* étoit une ville qui donnoit

son nom à une partie de la Syrie; de là vient *Syria Sobal*.

SOBIENS, *Sobii*, peuple indien. *Voyez* Ibes.

SOC, *ou* SOCQUE, étoit, selon quelques-uns, une chaussure toute simple, qui s'inséroit dans le *Calceus*, la *Crepide*, et dans les autres chaussures.

Le Socque se trouve dans les auteurs pour une chaussure de femme, ou pour une chaussure efféminée. Cicéron le prend pour une chaussure grecque; Pline l'appelle le *Socque comique*; on le portoit en effet dans les comédies. Horace en parle quelquefois dans le sens de Pline. Comme c'étoit la chaussure des auteurs comiques, on trouve quelquefois la comédie appelée *Socque*, de même que la tragédie est nommée *Cothurne*, de la chaussure que portoient les acteurs tragiques.

SOCHO, ville de Palestine, dans la tribu de Juda; elle a différens noms dans les Septante. Eusèbe dit qu'il y a deux villes de ce nom, l'une haute, l'autre basse, à neuf mille d'Eleuthéropolis, du côté de Jérusalem.

SOCHOT, un des campemens des Israélites dans le désert; ce nom signifie des tentes.

SOCHOT, ville située au delà du Jourdain, entre ce fleuve et le torrent de Jaspe.

SOCHOTBENOTH, dieu des Babyloniens. Suivant l'Ecriture, les Babyloniens, transférés dans le pays de Samarie par Salmanasar, ou par Anaradon, roi d'Assyrie, continuèrent à y adorer leurs idoles et autres *Sochotbenoth*.

On assure que ce terme signifie des tentes de jeunes filles, où elles se prostituoient une fois en leur vie en l'honneur de la déesse Mylitta.

Les rabbins prétendent que Sochotbenoth signifie la poule et les poussins. Eusèbe et saint Jérôme semblent croire que c'est le nom d'une ville que les Babyloniens bâtirent dans la Samarie. Mais d'autres pensent que ce n'étoit autre chose qu'une divinité à laquelle ils rendoient leurs hommages.

SOCRATE, un des plus grands philosophes que la Grèce ait produits. Il naquit à Alopea, bourg de l'Attique, l'an 475 avant Jésus-Christ, d'un sculpteur et d'une sage-femme, qui ne lui laissèrent pour tout héritage que quatre-vingt mines, c'est-à-dire quatre mille francs, qu'il perdit pour les avoir prêtés à un ami.

Il fut non-seulement excellent philosophe, mais encore un des plus braves guerriers, ayant combattu trois ans dans la guerre entre Athènes et Lacédémone; il montra aussi autant d'intégrité au sénat que de bravoure aux champs de mars, et que de patience dans sa maison, où sa femme Xantippe l'accabloit d'outrages.

Le génie qu'il prétendoit lui servir de guide dans la plupart de ses actions, ce génie, qu'on a surnommé le *Démon de So-*

crate, n'étoit autre chose que la force et la justesse de son raisonnement, sa prudence éclairée par son expérience et ses réflexions.

Il n'eut point d'école ouverte; il ne montoit point en chaire; il enseignoit en tout lieu et en toute occasion : lors même qu'il but la ciguë, il philosopha, dit Plutarque, et il instruisit le genre humain.

Beaucoup d'écrivains ont parlé de cet homme extraordinaire. *Voy.*, entr'autres, Diog. Laert., p. 100; Suid., t. 2; Xenoph., p. 449; Plut., t. 1; App., p. 114. *Mém. de l'ac. des ins. et bell. lett.*, t. 4, p. 360, t. 5, etc.

SODALES TITII. *Voy.* Titii.

SODI, fleuve d'Asie, dans la Babylonie; ce pourroit être l'Euphrate.

SODOME, capitale de la Pentapole, fameuse par ses débauches et le châtiment qu'elle éprouva. Elle périt par le feu du ciel. *Voyez Genes.*, c. 3. v. 10 et suiv.

SODRES, *Sodræ*, peuple indien qui habitoit les bords du fleuve Indus, et dont Alexandre-le-Grand reçut les hommages.

SOGDES, *Sogdi*, peuple d'Asie, qu'Hérodote met dans la seizième satrapie des Perses, qui fournissoit au roi trois cents talens.

SOGDIANA PÉTRA, le rocher de Sogdiane, forteresse de cette contrée, selon Arrien; elle étoit sur un rocher escarpé, et pourvue de toute sorte de munitions de vivres : les soldats d'Alexandre ne laissèrent pas que de monter au plus haut du rocher, ce qui étonna tellement les Barbares, qu'ils se rendirent.

Strabon appelle cette forteresse *Sisimithra Petra*.

SOGDIANE, *Sogdiana*, contrée d'Asie, au-dessus de la Bactriane, entre les fleuves Oxus et Jakarte.

Selon quelques-uns, c'est actuellement le Zagathai; les autres veulent que ce soit le pays des Usbecks. On sait du moins que c'est une partie de la Tartarie d'Asie, et que la capitale de cette contrée est aujourd'hui *Samarcand*, renommée par la naissance de Tamerlan.

SOLEIL, *Sol*, astre né d'Hypérion et de Theïa, suivant les mythologues : il fut le premier objet de l'idolâtrie, le Baal des Chaldéens, le Moloch des Cananéens, le Belphegor des Moabites, l'Adonis des Phéniciens et des Arabes, le Saturne des Carthaginois, l'Osiris des Égyptiens, le Mithras des Perses, le Dionysius des Indiens, et l'Apollon ou Phébus des Grecs et des Romains.

On représentoit ordinairement le Soleil comme un jeune homme qui a la tête rayonnante. Quelquefois il tient dans sa main une corne d'abondance, symbole de la fécondité dont le soleil est l'auteur; assez souvent il est sur son char tiré par quatre chevaux, lesquels vont tantôt de front, tantôt comme séparés en deux couples.

L'empereur Constantin, avant qu'il n'eût embrassé le christianisme, fit frapper des médailles en l'honneur du Soleil, avec cette inscription : *Soli invicto, au soleil invincible*, ou plutôt *invaincu*, si l'on peut se servir de cette expression, dont Corneille a fait un si heureux usage. Une de ces médailles offroit à la vue la tête toute rayonnante du Soleil; une autre représentoit ce dieu debout, avec sa couronne radieuse, un globe dans la main gauche, et mettant de la droite une couronne sur la tête de Constantin, qui tenoit le *labarum*; l'une et l'autre portoient au revers le nom et la tête de Constantin.

SOLES, *Soli*, ville de l'Asie mineure dans la Cilicie, située sur le bord de la Méditerranée, près de l'embouchure du Latmus.

Suivant Strabon, c'étoit une ville considérable bâtie par les Achéens et les Rhodiens; s'étant trouvée dépeuplée par la suite, Pompée-le-Grand y transféra des pirates; elle changea de nom, et prit celui de *Pompeiopolis*.

SOLES, *Soli*, ville de Cypre, vers la côte septentrionale de cette île, près de la ville Arsinoë; elle portoit auparavant le nom d'*Epea*. On l'appelle maintenant *Solea*; mais ce n'est plus qu'un bourg.

SOLIDE, *Solidus*, nom que les Romains donnoient à toutes leurs différentes pièces de monnoie, depuis le numme d'or jusqu'au sextans, lorsqu'ils considéroient chacune de ces pièces dans la totalité de sa valeur. En général ils se servoient plus communément de ce mot pour le numme d'or, qu'ils désignoient même souvent par *soleil* tout seul, en sousentendant *nummus aureus*.

Les Israélites ont aussi connu le *Solide*. Les princes du peuple, du temps de David, offrirent pour la construction du temple dix mille solides.

SOLIN [C. Julius], grammairien latin, auteur d'une description de la terre, sous le nom de *Polyhistor*. Son ouvrage n'est qu'un foible extrait de divers auteurs, particulièrement de Pline le naturaliste; il est fait sans goût et sans jugement.

SOLITAURILIES, *Solitaurilia*, sacrifice solennel chez les Romains. *Voyez* Suevetaurilies.

SOLIUM, ville de Péloponnèse de la dépendance des Corinthiens.

SOLON, né d'une des premières familles d'Athènes, vers l'an 638 ou 39 avant J.-C., fut commerçant, poëte, guerrier et législateur. C'est sous cette dernière qualité qu'il est principalement connu.

Il ne donna de force et de vigueur à ses lois que pour cent années, et les fit écrire sur des rouleaux de bois qui furent enchâssés dans des cadres où ils tournoient; le conseil jura de les maintenir; chacun des thesmothètes ou officiers qui avoient

soin des lois, fit le même serment.

Après la publication de ses lois, Solon s'éloigna d'Athènes, et alla voyager. A son retour, au bout de dix ans, il trouva la ville déchirée par des factions, qui finirent par donner l'occasion à Pisistrate de s'emparer de la suprême autorité. On croit qu'il mourut âgé de quatre-vingts ans. Aristote et plusieurs autres rapportent qu'on sema ses cendres dans toute l'île de Salamine; c'est un conte. *Voyez*, au sujet de Solon, PLUT. t. 1; SUID, t. 2; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lett.*, t. 1, p. 216.

SOLONIUM, ville d'Italie dans l'Etrurie; il ne paroît pas qu'elle ait eu rien de commun avec *Solonius Ager*, dont il va être parlé.

SOLONIUS AGER, champ ou territoire d'Italie dans le Latium.

SOLONTE, *Solus*, ville de Sicile. L'itinéraire d'Antonin, dont les divers manuscrits lisent Soluntum, met cette ville sur la route du promontoire de Lilybée.

SOLOON, fleuve de l'Asie mineure dans la Bithynie.

SOLOS, espèce de palet avec lequel les anciens s'exerçoient; il ne différoit du disque que par sa figure sphérique.

SOLQUES, *Solci*, ville de Sardaigne, sur la côte méridionale de cette île. Quelques-uns en attribuent la fondation aux Carthaginois; on croit que c'est maintenant *Solo*.

SOLYGIA. *Voyez* Solygius.

SOLYGIUS COLLIS, colline du Peloponèse, dans le territoire de Corinthe; il y avoit sur cette colline un village nommé *Solygia*.

SOLYME, *Solyma*, nom qu'a porté la ville de Jérusalem.

SOLYMES, *Solymi*, peuple de l'Asie mineure. Il paroîtroit, d'après Hérodote, que les Solymes étoient les mêmes que les Lyciens; mais Homère les distingue formellement, puisqu'il fait partir Bellorophon de chez les Lyciens, pour marcher contre les Solymes.

Quelques-uns, au rapport de Joseph et de Tacite, ont cru qu'Homère, sous le nom de Solymes, avoit voulu désigner les Juifs, dont la capitale se nommoit Solyme ou Jérusalem; mais ce sentiment n'est guère vraisemblable.

SOMMEIL, *Somnus*; il passoit, selon quelques-uns pour une divinité des enfers; mais il n'en fut pas moins adoré comme un dieu par les anciens. On croyoit qu'il habitoit ordinairement Lemnos; mais Ovide établit son domicile au pays des Cimmériens, plongés dans les ténèbres, suivant l'opinion générale de l'antiquité.

A Lacédémone, on joignoit dans les temples la représentation du Sommeil avec celle de la Mort. « On voit, dit Pausanias, sur une des faces des coffres des Cypselides, une femme qui tient deux enfans dans ses deux bras;

l'un blanc et l'autre noir; l'un qui dort, et l'autre qui semble dormir, et tous les deux, les pieds contrefaits; l'inscription les fait connoître. » Les deux enfans sont le Sommeil et la Mort, et la Nuit est la femme qui les tient.

SOMNIALES [les dieux], *Somniales dii;* dieux qui présidoient au sommeil, et qui rendoient leurs oracles par des songes.

SONGES, *Somnia*, divinités infernales. Les Songes passoient pour être les enfans du Sommeil. Suivant Homère, les uns sortoient par une porte de corne et les autres par une porte d'ivoire. Ceux qui venoient par la porte d'ivoire étoient des Songes trompeurs; les autres ne trompoient jamais.

SONNETTE, *Tintinnabulum.* L'usage des Sonnettes est très-ancien; celles qui entroient dans les ornemens pontificaux que Moïse fit faire à Aaron, en sont une preuve incontestable. Pline, en décrivant le tombeau de Porsenna, roi d'Etrurie, observe qu'il y avoit quatre pyramides, au sommet desquelles étoit attachée une chaîne de fer, qui alloit de l'une à l'autre, et à laquelle étoient suspendues des Sonnettes, dont le son se faisoit entendre de loin, lorsqu'elles étoient agitées par le vent.

A Rome, les citoyens riches se servoient de Sonnettes pour éveiller et rassembler leurs nombreux esclaves.

Il y avoit chez les anciens des Sonnettes si grosses, qu'on pourroit les comparer à nos cloches; telles étoient celles qu'on voyoit dans les thermes ou bains publics.

SOPHAN, ville de Palestine, dans la tribu de Gad; aujourd'hui *Saphon.*

SOPHAX, fils d'Hercule et de Tinga, régna dans un canton d'Afrique, où il fonda une ville à laquelle il donna le nom de sa mère.

SOPHÈNE, contrée de l'Asie mineure, dans la grande Arménie. Strabon la met au nord de la Mésopotamie et de la Comagène, entre les monts Masius et Antitaurus.

Ses habitans sont appelés *Sopheni.*

SOPHISTES, *Sophistæ*, espèce de savans qui embrassoient généralement tous les arts et toutes les sciences, et qu'il n'est point aisé de définir; les premiers sophistes ne furent que les interprètes des poëtes.

Ils n'avoient aucune demeure fixe, alloient de ville en ville, et se rendoient aux assemblées publiques de la Grèce pour y prononcer des discours dont on les récompensoit à proportion du plaisir qu'ils avoient donné.

Suivant Isocrate, les sophistes étoient bien contens d'eux-mêmes lorsqu'ils étoient parvenus à répandre sur les plus absurdes paradoxes de foibles lueurs de vraisemblance; c'étoit le principal objet de leurs travaux. *V. Mém. de l'Acad. des inscr. et*

bell. lett., t. 13; Roll., *Hist. anc.*, t. 6, p. 102.

SOPHOCLE, *Sophocles*, célèbre poëte tragique, né à Colone, bourg d'Attique, l'an 495 avant J.-C. Il nous reste de lui sept tragédies; il mourut âgé de 98 ans.

Cicéron avoit une si haute idée du mérite de Sophocle, qu'il ne faisoit point difficulté de l'appeler *le poëte divin*. *Voyez* Suid., t. 2; Just., l. 3; Diod. de Sic., p. 387; Plut., t. 1, p. 483.

SOPHONISBE, *Sophonisba*, fille d'Asdrubal, avoit épousé Syphax, roi d'une partie de la Numidie, que C. Scipion vainquit et envoya en Italie. Massinissa la prit dans une bataille et l'épousa; comme il étoit l'allié des Romains, Scipion improuva ce mariage; et Massinissa, craignant qu'elle ne fût menée à Rome pour servir à un triomphe, lui envoya un poison, dont elle mourut.

SOPHRONISTES, *Sophronistæ*, dix magistrats athéniens chargés de veiller aux bonnes mœurs de la jeunesse.

On appeloit *Sophronisterium* l'endroit où l'on enfermoit les jeunes gens pour les corriger.

SORA, ville d'Italie, au milieu des terres. Strabon la donne aux Herniques, et Tite-Live aux Volsques.

SORACTE, *Soracte*, montagne d'Etrurie, au pays des Falisques, dans le voisinage du Tibre.

Au pied du mont Soracte, il y avoit, sur une éminence, une ville ou du moins une forteresse du même nom; cette montagne étoit consacrée à Apollon. C'est aujourd'hui, dit Leander, *monte di S. Silvestro*, et par corruption *monte S. Tester*.

SORANUS AGER, territoire de Sora.

SORAQUES, *Soraci*, peuple d'Asie, que Tacite semble mettre dans le voisinage du Bosphore Cimmérien.

SORORIA, surnom de Junon.

SORTS, *Sortes*; c'étoit une des manières dont les oracles se rendoient.

Les Sorts étoient ordinairement des espèces de dés sur lesquels étoient gravés quelques caractères ou quelques mots dont on alloit chercher l'explication dans des tables faites exprès.

Le jeu des dés étoit toujours précédé de sacrifices et de beaucoup de cérémonies.

Dans la Grèce et dans l'Italie, les sorts étoient tirés de quelque poëte célèbre, comme Homère et Euripide; ce qui se présentoit à l'ouverture du livre étoit l'arrêt du ciel.

SOSIANUS, surnom d'Apollon.

SOSIPOLIS, surnom de Jupiter, qui veut dire *sauveur* ou *conservateur de la ville*.

SOSIPOLIS, dieu particulier à qui les Eléens rendoient des hommages religieux. Dans un combat contre les Arcadiens, les Eléens firent paroître à la tête de leur armée un enfant tout nu, qui tout-à-coup se mé-

tamorphosa en serpent; les Arcadiens furent si effrayés de ce prodige, qu'ils se sauvèrent. Les habitans d'Elis donnèrent le nom de *Sosipolis* à cet enfant, lui bâtirent un temple, et instituèrent une prêtresse pour présider à son culte.

La partie antérieure de ce temple étoit consacrée à Lucine, qui, suivant l'opinion des Eléens, avoit singulièrement présidé à la naissance de Sosipolis.

Ce dieu étoit représenté sous la forme d'un enfant, avec un habit de plusieurs couleurs et semé d'étoiles, tenant d'une main une corne d'abondance.

Cette métamorphose subite ne fut vraisemblablement autre chose qu'une substitution adroite d'un serpent à la place de l'enfant.

SOSPITA, salutaire; surnom de Junon, parce qu'elle veilloit à la salubrité de l'air. Cette déesse, qui souvent est prise pour l'air même, avoit trois temples à Rome sous le nom de Junon *Sospita*, et les consuls, avant que d'entrer en charge, alloient lui offrir un sacrifice.

On donnoit aussi le surnom de *Sospita* à Diane et à Minerve. Les femmes en couche invoquoient entr'autres la déesse *Sospita*.

SOTOR, *Sotira*, conservateur, conservatrice; noms donnés aux divinités, lorsqu'on croyoit leur devoir sa conservation; on les donnoit particulièrement à Jupiter, à Diane et à Proserpine.

SOTERIES, ou SOTIRIES, *Soteria, Sotirii*, fêtes grecques en actions de grâces pour la délivrance de quelque grand péril public. On les célébroit aussi sous les empereurs, lorsqu'ils relevoient de maladie.

SOTIATES, peuple de l'Aquitaine, vers les Pyrénées, mentionné dans les *Commentaires de César*. Quelques manuscrits disent *Sottiates*.

SOUPER [le], *Cœna*, non-seulement étoit, chez les Romains, leur principal repas, mais c'étoit souvent un repas préparé, une assemblée de toute une famille, un rendez-vous de plusieurs amis: tout y étoit concerté de manière à rendre les choses plus commodes et plus agréables à ceux qui en devoient être, l'heure, le lieu, le service, la durée, les accompagnemens et les suites.

Le temps du souper étoit ordinairement entre la neuvième et la dixième heure du jour, suivant la manière de compter des Romains, et selon la nôtre, entre trois et quatre heures après-midi: en sorte qu'il restoit du temps suffisamment pour la digestion, pour les amusemens, pour les petits soins domestiques, et même quelquefois pour un régal extraordinaire. Tous les écrivains sont d'accord sur cet article.

Imperat exstructos frangere nona thoros;

c'est-à-dire, la neuvième heure avertit de se mettre à table. Juvénal, outrant la décla-

mation à son ordinaire, remarque comme une insulte faite aussi bien aux bonnes mœurs, qu'aux lois et à la justice, la conduite d'un certain Marius qui, dans l'exil qu'il avoit mérité par ses concussions, prévenoit cette heure.

Le lieu du souper étoit anciennement dans une espèce de vestibule, appelé *Atrium*, et exposé aux yeux de tout le monde. Les Romains ne rougissoient point de manger ainsi, dit Valère Maxime, parce que leur sobriété et leur modération n'appréhendoient point la censure de leurs concitoyens. Après cela ils y furent obligés par les lois Emilia, Antia, Julia, etc., de peur qu'une plus grande retraite ne donnât lieu à licence. Les lois régloient aussi la dépense, et elles étoient si sévères, qu'elles condamnoient également et le maître de la maison et les étrangers qui avoient assisté au festin.

Quelquefois, et surtout dans la belle saison, le souper se donnoit sous un plane, ou sous quelqu'autre arbre touffu : mais, en quelque lieu que ce fût, on avoit grand soin de faire étendre en l'air une pièce de draperie qui pût mettre la table et les convives à couvert de la poussière et des autres malpropretés. Outre les anciens marbres qui en font foi encore aujourd'hui, Horace, dans la description du repas que Nasidiénus donna à Mécène, n'oublie pas ce tapis, dont la chute malheureuse causa une si grande désolation.

Lorsque les Romains eurent été instruits dans l'architecture, ils voulurent mettre en œuvre les leçons qu'ils en avoient reçues. Les disciples, afin d'y mieux réussir, dépouillèrent leurs maîtres, et bâtirent à leurs dépens des salons exprès pour recevoir plus commodément et plus splendidement ceux qu'ils vouloient traiter. Alors, cette modestie des premiers Romains, ces réglemens mêmes tant de fois renouvelés et multipliés pour la maintenir, furent bientôt mis en oubli. Les censeurs, quoique secondés par les plus sages du sénat et du peuple, ne purent arrêter le torrent. On écoutoit, sans s'émouvoir, les harangues des uns et les menaces des autres.

La république étoit encore dans sa plus grande splendeur, lorsqu'il plut à L. Lucullus d'avoir plusieurs de ces superbes salons, à chacun desquels il donna le nom de quelque divinité ; et ce nom étoit pour son maître-d'hôtel un signal de la dépense qu'il vouloit faire à son repas.

L'empereur Claude en avoit un, entr'autres, auquel il avoit donné le nom de *Mercure*. Mais tout ce qu'on en avoit vu jusqu'alors fut effacé par l'éclat de ce salon aussi merveilleux que magnifique de Néron, appelé *Domus aurea*. Celui-ci, par le mouvement circulaire de ses lambris et de ses plafonds, imitoit les conversions du ciel, et représentoit les diverses saisons de

de l'année, qui changeoient à chaque service, et faisoient pleuvoir des fleurs et des essences sur les convives. Comme le luxe va toujours en augmentant, quoique la fortune diminue, Héliogabale enchérit encore sur Néron, autant que Néron avoit enchéri sur L. Lucullus.

Les buffets étoient chargés de quantité de vases encore plus précieux par la délicatesse du travail que par l'or, l'argent ou la matière rare dont ils étoient composés. C'étoient pour la plupart des fruits des victoires des Romains, et des dépouilles des provinces qu'ils avoient conquises, dont la plus grande partie servoit plutôt à former un spectacle magnifique qu'à aucun usage nécessaire.

La table étoit, chez les premiers Romains, de figure carrée, du bois que leur fournissoient leurs forêts, et que leur tailloient leurs propres ouvriers. Quand ils eurent passé chez les Africains et chez les Asiatiques, ils imitèrent d'abord ces peuples, puis ils les surpassèrent en ce genre comme en tout autre. Ils varièrent la figure de leurs tables, et parce qu'ils ne les couvroient pas encore de nappes, il fallut les faire au moins d'une matière qui n'offrît à leurs yeux rien que de luisant et de beau. Ils y employèrent l'ivoire, l'écaille de tortue, la racine de buis et de l'érable, du citronnier même, et de tout ce que l'Afrique, féconde en singularités, leur fournissoit de plus curieux. Non content de cette recherche, ils les ornèrent de plaques de cuivre, d'argent et d'or, et ils y enchâssèrent des pierres précieuses en forme de couronnes.

La manière dont les Romains étoient à table n'a pas toujours été la même dans tous les temps; mais elle a toujours été digne de l'attention des gens de lettres. Avant la seconde guerre Punique, les Romains s'asseyoient sur de simples bancs de bois à l'exemple des héros d'Homère, ou, pour parler comme Varron, à l'exemple des Lacédémoniens et des Crétois. P. Corn. Scipion l'Africain fut la première cause du changement qui arriva là-dessus. Il avoit apporté de Carthage de ces petits lits, qu'on a long-temps appelés *Punicani* ou *Archaïci*, et qui étoient d'un bois assez commun, fort bas, rembourrés seulement de paille ou de foin, et couverts de peaux de chèvre ou de mouton.

A dire vrai, il y avoit peu de différence pour la délicatesse entre ces lits nouveaux et les anciens bancs; mais l'usage fréquent des bains qui s'établissoit alors, et qui amollit insensiblement, fit que les hommes crurent se délasser mieux en se couchant qu'en s'asseyant. Nous disons les hommes, car pour les femmes, elles ne crurent pas d'abord qu'il fût de leur modestie d'adopter cette nouveauté. Elles s'en tinrent à leur ancienne manière tant que dura la république; mais elle ne conservèrent

pas long-temps la gloire de cette constance, et depuis les premiers Césars jusque vers l'an de l'ère chrétienne 320, elles suivirent la coutume des hommes.

Quant aux jeunes gens qui n'avoient pas encore pris la robe virile, on les retint plus longtemps sous l'ancienne discipline. Lorsqu'on les admettoit à table, ils y étoient assis sur le bord du lit de leurs plus proches parens. Jamais, dit Suétone, les jeunes Césars, Caius et Lucius, ne mangèrent à la table d'Auguste, qu'ils ne fussent assis, *in imo loco*, ou, comme parle Tacite, *ad lecti fulcra*.

Nous ne dirons ici, du changement qui arriva à ces lits, que ce que nous avons déjà dit de celui qui étoit arrivé aux tables; savoir : que, de la plus grande simplicité, on les porta en très-peu de temps à la plus étonnante richesse. Pline rapporte qu'il n'étoit pas nouveau sous Auguste de les voir entièrement couverts de lames d'argent, garnis de matelas les plus mollets, et de courtepointes les plus riches. Nous épargnons au lecteur les longs passages de Pline, de Sénèque et de tous les poëtes sur la matière et la forme de ces lits, sur le choix de la pourpre, et sur la perfection de la broderie.

On rangeoit ordinairement trois de ces lits auprès d'une table carrée, ce qui a fait appeler *Triclinium*, et la table, et la salle à manger; de sorte qu'il en restoit toujours un des côtés vacant et libre pour le service.

Chaque lit pouvoit tenir trois, quatre, mais rarement cinq personnes, et ils étoient élevés d'environ trois coudées. Les convives s'y rendoient à la sortie du bain, avec une robe qui ne servoit qu'à cela, et qu'on appelloit *Vestis cœnatoria, tricliniaria, convivalis*. Elle étoit pour le plus souvent blanche, surtout dans les jours de quelque solennité; c'étoit, aussi bien chez les Romains que chez les Orientaux, une indiscrétion punissable de se présenter dans la salle du festin sans avoir cette robe.

Capitolin raconte que Maximin le fils, encore jeune, ayant été invité à la table de l'empereur Alexandre Sévère, et n'ayant point d'habit de table, on lui en donna un de la garde-robe de l'empereur. Pareille chose étoit arrivée autrefois à Septime Sévère encore particulier, suivant le rapport de Spartien.

Cet habillement étoit une espèce de draperie qui ne tenoit presque à rien, comme il paroît par les marbres, et qui étoit pourtant différente du pallium des Grecs. Martial reproche à Luscus d'en avoir plus d'une fois remporté deux chez lui, au lieu d'une, de la maison où il avoit soupé.

On ne voit pas qu'on ôtât les souliers aux dames, ni qu'on leur lavât ou parfumât les pieds; mais rien n'étoit plus commun pour les hommes. On avoit raison de ne pas exposer à la boue

et à la poussière, les étoffes précieuses dont ces lits étoient couverts.

On présentoit de l'eau pour les mains, et même pour les pieds, à ceux qui ne sortoient pas du bain.

Comme chez les Romains il y avoit des ombres et des parasites, ceux-ci appelés ou tolérés par le maître de la maison, et ceux-là amenés par les convives, tels qu'étoient chez Nasidiénus, un Nomentanus, un Viscus Turinns, un Varius, et les autres que Mécène avoit amenés, *quos Mæcenas adduxerat umbras;* on destinoit à ces sortes de convives le dernier des trois lits, c'est-à-dire celui qui étoit à la gauche du lit du milieu.

Sous les empereurs il y eut un maître des cérémonies préposé à l'observation de cet ordre, auquel le maître de la maison veilloit dans les premiers temps.

Une chose qui paroîtra ici fort bizarre, c'est que long-temps même après le siècle d'Auguste, ce n'étoit point encore la mode que l'on fournît des serviettes aux convives; ils en apportoient de chez eux. Catulle se plaint d'un certain Asinius qui lui avoit emporté la sienne, et le menace de le diffamer par ses vers s'il ne la lui renvoie promptement.

Tout le monde ainsi rangé, on apportoit de dessus le buffet où étoient les vases plus ou moins précieux, suivant les temps de la république et les facultés des particuliers, des coupes qu'on plaçoit devant chaque convive. Suétone dit qu'un seigneur de la cour de Claude, ayant été soupçonné d'avoir volé la coupe d'or qu'on lui avoit servie, fut encore invité pour le lendemain; mais qu'au lieu d'une coupe d'or, comme on en servoit aux autres, on ne lui servit qu'un gobelet de terre. On lit dans Plutarque que Cléopâtre, après ce fameux repas qu'elle donna à M. Antoine, fit présent à tous les Romains de sa suite des coupes qu'on avoit servies devant chacun d'eux.

On faisoit présenter ensuite à chaque convive des couronnes de fleurs ou de lierre, auxquelles on se plaisoit à attribuer la propriété d'empêcher, par leur fraîcheur, l'effet des fumées du vin. Après s'être fait frotter les cheveux d'essences odorantes, ils mettoient ces couronnes sur leur tête, et les gardoient pendant tout le repas. On leur donnoit en même temps une liste de tous les services et de tous les mêts qui devoient composer le festin.

On commençoit ordinairement le premier service par des œufs frais et des laitues, comme on finissoit le second par des fruits. *Ab ovo usque ad mala*, selon l'expression de Varron, pour dire depuis le commencement jusqu'à la fin du souper. Le même Varron ne laisse pas d'assurer que l'on finissoit quelquefois par où l'on avoit commencé, par les œufs. Athénée est du même sentiment que Varron.

Les esclaves employés à servir

étoient lestement vêtus et ceints de serviettes blanches. Sénèque les appelle *agmen servorum nitentium, et ministrorum ornatissimorum turba linteis succincta;* ils étoient suivis par un écuyer tranchant, qui dépeçoit les viandes avec art et servait en cadence. Il y en avoit d'autres préposés au buffet, et qui avoient soin, les uns du vin, les autres de l'eau, tant chaude que froide, d'autres des vases et des coupes, quand il en falloit changer; ce qui arrivoit assez souvent lorsqu'on entroit en débauche.

Dans les grandes fêtes, les esclaves, tant ceux de la maison que ceux que les particuliers avoient amenés, et qui demeuroient debout aux pieds de leurs maîtres, étoient couronnés de fleurs et de verdure, aussi bien que les convives, et il n'y avoit rien alors qui n'inspirât la joie.

Si l'on servoit un poisson ou un oiseau de quelque prix ou de quelque rareté, on l'apportoit au son des flûtes et des hautbois. L'alégresse redoubloit, et le maître du festin se croyoit amplement récompensé par les acclamations de toute l'assemblée. Macrobe cite une lettre de Sammonicus Sévénus, qui complimente l'empereur Sévère sur les honneurs qu'il avoit rendus à un esturgeon, et particulièrement sur le rétablissement de cette coutume.

Alors les services se multiplioient, et quoiqu'on retînt toujours les mêmes expressions de premier et de second service pour tout le souper, ces deux services se subdivisoient en plusieurs autres.

Le premier service comprenoit les entrées, qui consistoient en œufs et laitues, ainsi qu'en vins miellés; après cela, les viandes solides, les ragoûts, les grillades.

Dans le second service étoient compris les fruits crus, cuits et confits, les tartes, et les autres friandises que les Grecs appeloient Μελίπηκτα, et les Latins *dulciaria*.

La table de l'empereur Pertinax, dit Capitolin, n'étoit ordinairement que de trois services, quelque nombreuse que fût la compagnie; au lieu que celle de l'empereur Héliogabale alloit quelquefois jusqu'à vingt-deux, et à la fin de chaque service, on se lavoit les mains comme si l'on eût fini le repas: car l'usage étoit de se les laver aussi bien à la fin qu'au commencement. Tout le monde sait que L. Lucullus avoit dépensé jusqu'à trois mille livres à un seul souper. On le lui auroit pardonné en faveur de l'hospitalité, si c'eût été pour mieux recevoir ses amis; mais il n'en rabattoit guère, quand il étoit seul. Un jour, dit Plutarque, il gronda fort son maître d'hôtel pour lui avoir fait préparer un souper moins somptueux qu'à l'ordinaire; cet officier s'étant excusé sur ce que L. Lucullus lui avoit dit lui-même qu'il n'auroit personne ce jour-là: *Quoi!* répartit ce fier citoyen romain, *ne saviez-*

vous pas que L. Lucullus devoit souper chez L. Lucullus?

Quelle différence entre les anciens Romains, qui ne savoient ce que c'étoit qu'un cuisinier, et qui trouvoient dans leurs jardins et dans leur basse-cour de quoi régaler leurs amis et leurs voisins aux plus grandes fêtes; et ceux-ci, qui, après avoir épuisé les mers et les forêts voisines, vont chercher dans les provinces les plus éloignées de quoi couvrir leurs tables pour un repas ordinaire!

Il est vrai que quand un ami, un parent, un voisin n'avoit pu venir à un repas où il avoit été invité, on lui en envoyoit des portions, et c'est ce qu'on appeloit *partes mittere*, ou *de mensa mittere*.

Il seroit trop long d'entreprendre le détail des viandes et des vins qui se consommoient à ces tables. Ce qui en décidoit, c'étoient la saison de l'année, la fantaisie, le goût et les facultés du maître.

A l'égard du dessert, que Varron, Cicéron, Horace, Virgile, Ovide et tous les écrivains après eux ont appelé *mensæ secundæ*, il n'étoit guère moins diversifié que les autres parties du souper. Mais il ne l'étoit pas tant pour les hommes que pour les femmes, qui, après cela, sortoient de table avec leurs enfans, si le repas étoit suivi de quelque spectacle auquel la pudeur ne leur permît pas de prendre part; car cette partie du jour ne se passoit pas tout entière à manger et à boire.

Un peu après l'établissement de la république, les Romains chantoient dans leurs repas les louanges des grands hommes au son de la flûte, à quoi on ajouta ensuite la lyre. C'étoit pour les assistans un aiguillon qui les animoit à la vraie gloire; mais ce qui avoit été d'abord introduit pour une bonne fin, dégénéra dans la suite. Les Romains n'eurent pas plutôt vaincu les Asiatiques, qu'ils apprirent d'eux de nouvelles espèces de plaisirs: les bouffons, les farceurs, les joueuses d'instrumens, les danseuses, les pantomimes devinrent à la mode, et il ne fut point de bonne fête sans tout cet appareil étranger.

Ces divertissemens, de quelque nature qu'ils fussent, duroient souvent bien avant dans la nuit, et n'empêchoient point les convives de boire à la santé les uns des autres, de se présenter la coupe, et de faire des souhaits pour le bonheur de leurs amis et de leurs patrons. Les formules de cette cérémonie étoient: *propino tibi, benè tibi, benè illi, benè tali*. Athénée appelle cela *in circulo bibere*, boire à la ronde. Ainsi, la coupe passoit de main en main, depuis la première place jusqu'à la dernière; mais, au rapport de Juvénal, les riches faisoient rarement cet honneur aux pauvres, et les pauvres n'auroient pas été bien venus à prendre cette liberté avec les riches.

C'étoit cependant un engagement pour tous les convives, principalement lorsque, pour conserver l'ancien usage, on faisoit un roi. M. Caton, dans le *Traité de la Vieillesse* de Cicéron, dit que, tout vieux qu'il est, il est ravi de se trouver à ces fêtes, où l'on se réveille agréablement les uns les autres, où le roi du repas tient tout le monde en haleine, et où chacun est obligé de payer de sa personne.

Anciennement, on créoit un roi dans les assemblées les plus sages; et Plutarque fait un long discours sur les qualités que doit avoir ce magistrat, et sur les écueils qu'il doit le plus éviter. Mais on ne faisoit pas un roi dans tous les repas, et on ne s'en avisoit guère dans les derniers temps, que quand on avoit satisfait aux premiers besoins; c'étoit une ressource de gaîté, quand on commençoit à craindre la langueur, et pour lors chacun renouveloit son attention à paroître bon convive.

Ce dernier acte, qui étoit une espèce de collation qui succédoit aux jeux et aux autres amusemens, s'appeloit chez les Romains *comessatio*, du grec κῶμος, parce que les premiers Romains, qui habitoient plus volontiers la campagne que la ville, se régaloient à tour de rôle, et soupoient ainsi tantôt dans un village, tantôt dans un autre. Quelquefois même, quand on avoit soupé trop modestement dans un endroit, après quelques tours de promenade, on se retrouvoit dans un autre pour cette sorte de réveillon.

Démétrius, fils du dernier Philippe, roi de Macédoine, avoit vaincu Persée, son frère, dans une espèce de joûte ou de tournois. Persée ne l'avoit pas pardonné à Démétrius; celui-ci, après avoir bien soupé avec ceux de sa quadrille, leur dit: « Que » n'allons-nous faire la débauche » chez mon frère? *quin comessatum ad fratrem imus*? Ce sera » peut-être un moyen de nous » réconcilier. »

Plutarque, pour justifier M. Caton-le-Censeur de ce qu'il paroissoit trop aimer la table et les petites fêtes, dit que ce grand homme savoit merveilleusement mettre à profit ces momens qu'on croyoit entièrement consacrés au plaisir. Dans un temps où régnoit la liberté de parler, il découvroit ce que ses convives pensoient du gouvernement et du caractère de ceux qui cherchoient à y entrer. Il apprenoit même plusieurs secrets de l'agriculture, qu'il ne regardoit pas comme des choses indifférentes. Il est vrai qu'il ne sortoit pas toujours de ces conversations sans qu'il en coûtât un peu à sa sagesse; mais il en coûtoit peu à sa réputation, et le lendemain M. Caton n'en étoit pas moins respectable.

Suétone assure que l'empereur Tite, les délices du genre humain, poussoit ce régal assez souvent jusqu'à minuit; au lieu que Domitien son frère ne passoit jamais le coucher du soleil.

A quelque heure qu'on se séparât, on finissoit toujours par des libations et par des vœux pour la prospérité de son hôte et pour celle de l'empereur. Ce coup de départ s'appeloit *poculum boni genii*, avec ce cri ζήσαις; après quoi on se lavoit les mains avec une espèce de pâte qu'on jetoit aux chiens. Le maître du logis distribuoit une partie des restes aux esclaves et resserroit l'autre; et comme il y avoit bien des choses qui ne méritoient ni d'être gardées ni d'être données, on les brûloit, et ce sacrifice s'appeloit *praterνia*. C'est ce qui fit dire à M. Caton-le-Jeune, d'un des disciples d'Apicius qui, après avoir mangé tout son bien, avoit malheureusement mis le feu à sa maison : *Il n'a rien fait qui ne soit dans la règle*.

Enfin les convives, en prenant congé de leur hôte, recevoient de lui de petits présens qui, d'un mot grec, étoient appelés *apophoreta*. Entre les exemples que nous en fournit l'histoire, il y en a trois d'une prodigalité outrée.

Le premier est de Cléopâtre, dont nous avons déjà dit un mot. Cette princesse, après avoir fait un superbe festin à M. Antoine et à ses officiers, dans la Cilicie, leur donna les lits, les courte-pointes, les vases d'or et d'argent, avec tout ce qui avoit servi au repas; elle y ajouta encore des litières pour les reporter chez eux, avec les porteurs mêmes et des esclaves maures pour les reconduire avec des flambeaux.

Les deux autres exemples sont de Vérus et d'Héliogabale; mais ces deux empereurs ne firent que copier Cléopâtre, et ils n'ont été depuis copiés par personne. *Mémoires de l'Acad. des inscr. et bell. lettr.*, t. 1, p. 133 et suiv.

SOZA, ville des Daudariens.

SP

SPADIX, nom d'un instrument de musique employé par les anciens.

SPARTANI, *ou* SPARTIATÆ, Spartiates, habitans de Sparte.

SPARTE, ville nommée aussi Lacédémone. *Voyez* Lacédémone.

SPECILLUM, instrument de médecine, dont Esculape inventa l'usage.

SPECULARE. *Voyez* Fenêtres.

SPECULATORIÆ NAVES. *Voyez* Vaisseau.

SPÉCULATRICE, *Speculatrix*, surnom de Diane chez les Eléens.

SPELUMÆ, lieu d'Italie dans le territoire de Fundi. Selon Tacite, c'étoit une maison de campagne; et, suivant Suétone, un prétoire.

SPERCHIES, *Sperchiæ*, lieu qui, vraisemblablement, tiroit son nom du fleuve *Sperchius*, le même que Pline nomme *Sperchios*, et Ptolémée, *Sperchia*; le premier le met dans la Doride, et le second dans la Phtiotide.

SPERCHIUS, fleuve de Grèce dans la Thessalie. Strabon dit

que ce fleuve sort du mont Tymphreste, et va se rendre dans la mer, auprès des Thermopyles, entre Trachime et Lamia.

SPERMATOPHAGES, *Spermatophi*, peuple d'Ethiopie, qui vivoit en été des fruits qui tomboient des arbres, sans les cueillir; mais, le reste du temps, il mangeoit ce qu'il y avoit de tendre en une plante qui jetoit plusieurs rameaux : c'étoit une espèce de navet.

Le mot de *Spermatophages*, signifie *mangeurs de semences*.

SPES, espérance, honorée comme une divinité.

SPHACTERIE, *Sphacteria*, île du Péloponnèse, sur la côte de Messenie, vis-à-vis la ville de Pylos. Strabon dit qu'on la nommoit aussi Sphagie.

SPHÆCULÆ, espèces de marrons de bois, *tesseræ ligneæ*, sur lesquels les empereurs romains désignoient les présens qu'ils faisoient à certaines personnes de l'un et de l'autre sexe, qui se trouvoient avec eux au théâtre ou au cirque.

SPHÆRITA, sorte de gâteau des anciens.

SPHAGÉES, *Sphageæ*, ville du Péloponnèse, dans la Laconie, au rapport de Xénophon.

SPHENDALÉES, *Sphendaliæ*, ville de Grèce, dont il fait mention dans Hérodote.

SPHÈRES, *Spheræ*, sortes de cestes, dont les athlètes se servoient pour s'exercer au pugilat. *Voyez* Ceste.

SPHERISTÈRE, *Sphiristerium*, lieu consacré à tous les exercices dans lesquels on employoit la balle.

SPHÉRISTIQUE (la), comprendoit les exercices où l'on se servoit d'une balle. Elle faisoit une partie considérable de l'orchestique. Du temps d'Homère, elle étoit fort en usage. *Voyez* Balle.

SPHÉRISTIQUES, *Sphersticæ*, maîtres qui enseignoient les exercices de la Sphéristique.

SPHINX, monstre fabuleux, auquel on donnoit ordinairement un visage de femme, avec un corps de lion couché. Rien de plus commun que lui sur les monumens des Egyptiens.

Le Sphinx le plus célère dans la Fable, est celui de Thèbes, représenté avec la tête et le sein d'une jeune fille, les griffes d'un lion, le corps d'un chien, la queue d'un dragon et des ailes. Il proposoit des énigmes aux passans, et ceux qui ne pouvoient les deviner, il les mettoit en pièces. Œdipe fut assez habile pour deviner celui qu'il lui proposa; Sphinx en fut si chagrin qu'il alla se casser la tête contre un rocher.

SPHRAGIDIUM, antre de Béotie, dans le mont Cythéron; c'étoit le séjour des nymphes cythéronides, qui, dit-on, avoient le don de la prophétie. Ces nymphes s'appeloient *Sphragitides*.

SPICULATEURS, *Spiculatores*, nom que l'on donnoit à ceux qui composoient la garde

des princes; cette dénomination étoit prise d'une sorte d'armes qui ressembloit beaucoup à un javelot, *pilum*.

SPINA, ville d'Italie, au voisinage de Ravenne, dans la Gaule cisalpine, près de l'embouchure la plus méridionale du Pô. Strabon rapporte qu'on montroit à Delphes le trésor des *Spinites*.

SPINAMBRI; on lit dans Justin : *Tarquinii à Thessalis et spinambris;* comme ce dernier mot est inintelligible, il est probable qu'il se sera glissé ici une faute de copiste; quelques-uns lisent *spina in umbris*, suivant la conjecture de Vossius et de Lefebvre, qui paroît assez heureuse.

SPINENSIS DEUS, dieu des épines. On invoquoit ce dieu, lorsqu'on arrachoit les épines des champs, ou pour les empêcher d'y croître.

SPINETHES, espèce de bracelet que les dames romaines portoient au haut du bras gauche dans les premiers siècles de la république.

SPINTURNICION, *Spinturnix*, le même que Sphinx.

SPISSA VESTIS. Espèce de tunique, dont la tissure étoit épaisse et plus serrée que celle des autres tuniques.

SPITHÈME, *Spithema*, nom équivoque qu'on avoit donné chez les Grecs à deux mesures différentes, la grande et la petite Spithème; la première étoit la moitié de la coudée grecque et les trois quarts du pied; on y comptoit douze doigts, tandis qu'on en comptoit seulement six à la petite.

SPLANCHNOTOMUS, surnom de Jupiter. Ce mot veut dire qui coupe, déchire les entrailles.

SPODIUS, surnom d'Apollon, tiré du mot grec qui signifie cendre. Ce dieu avoit un autel sous le nom de Spodius, à Thèbes, dans un temple d'Hercule; cet autel étoit fait des cendres des victimes qu'on y offroit; c'est ce qui avoit fait donner à Apollon le surnom de Spodius.

SPOLETANI, *Spoletini*, habitans de Spolète. *V.* Spolète.

SPOLÈTE, *Spoletium*, ville d'Italie, dans l'Ombrie, au milieu des terres, à peu près à égale distance de la mer Thyrrhène et de la mer Adriatique. Tite-Live lui donne le titre de colonie des Romains. C'est aujourd'hui la capitale du duché du même nom.

SPOLIARIUM, chambre des bains romains, destinée à s'habiller et se déshabiller avant et après le bain.

Ce mot désignoit encore l'endroit de Rome où l'on traînoit et où l'on dépouilloit les corps des gladiateurs tués en combattant.

SPONDAIQUE (vers), sorte de vers hexamètre dans la poésie grecque et latine. Ce vers a été ainsi nommé, parce qu'au lieu d'un dactyle au cinquième pied, il a un spondée; ce qui est une

exception à la règle générale de la construction du vers.

SPONDALE, *Spondales*, nom d'un joueur de flûte, ou d'autre instrument à vent de cette espèce, qui, pendant qu'on offroit les sacrifices, jouoit à l'oreille du prêtre quelque air convenable pour l'empêcher de rien écouter qui pût le distraire ou diminuer son attention.

SPONDÉE, *Spondeus*, nom qui, dans la poésie grecque et latine, désigne une mesure de vers ou pied composé de deux syllabes longues.

SPONDIUS. *Voyez* Spodius.

SPONSALIA, promesse de mariage; celui qui vouloit se marier, demandoit la fille qu'il vouloit obtenir à celui dont elle dépendoit, et, si celui-ci y consentoit, il la promettoit au prétendant. Le mot *Sponsalia* répond à ce que nous appelons fiançailles.

Le consentement une fois donné, le fiancé donnoit à sa future épouse un anneau pour gage de sa foi. Du temps de Pline, cet anneau étoit de fer; depuis il fut d'or.

SPONSOR, répondant, qui est caution; surnom de Jupiter.

SPONSUS, *Sponsa*, deux mots qui ne se prennent pas seulement dans les auteurs pour des personnes fiancées; Sponsus se prend aussi quelquefois dans le même sens que *maritus* et *vir*. On a donc censuré mal à propos Santeuil, qui a mis *Sponsus* pour mari, *Sponsa* pour femme.

Sponsus s'emploie aussi pour une caution.

SPORADES, îles de la mer Égée. Suidas dit que quelques-uns les appellent Cyclades, et qu'elles sont au nombre de douze; mais la plupart des auteurs en comptent un bien plus grand nombre.

On les a nommées *Sporades*, c'est-à-dire, répandues de part et d'autre, parce qu'elles sont dispersées.

SPORTIES, *Sportia*, fêtes dont l'antiquité ne nous a conservé que le nom.

ST

ST, terme indéclinable, dont on se sert ordinairement, quand on recommande le silence. Les Romains écrivoient ces deux lettres sur les portes des chambres où ils mangeoient, comme s'ils avoient voulu dire *sed tace*, ou *silentium tene*, ou *sis tacitus*. Porphyre observe que les anciens se faisoient un point de religion de ne pas dire un seul mot, en sortant ou en entrant par les portes.

STABIANUS AGER, territoire de *Stabies*.

STABIES, *Stabiæ*, ville d'Italie, dans la Campanie. Cette ville ne subsistoit plus du temps de Pline; c'est aujourd'hui *Castel à mare di Stabia*, ou simplement *Castel à mare*.

STACE, *Statius*, natif de Selles, ville d'Epire. Il s'appliqua à la poésie et à l'éloquence,

et alla en faire profession à Rome, vers l'an de l'ère chrétienne 65. Il eut plusieurs disciples de l'ordre des chevaliers et de celui des sénateurs, entr'autres, Domitien qui, ayant été depuis élevé à l'empire, récompensa son mérite du laurier des Muses et d'une couronne d'or. Il avoit épousé une femme appelée *Ageline*, de laquelle il eut le poëte Stace, qui nous apprend ces particularités dans une de ses Sylves. STATI., l. 5, *Sylv*. 3.

STACE [P.], *Papinius*, *P. Statius Papinius*, poëte latin, fils du précédent et d'Agéline, naquit à Naples, et eut beaucoup de part aux faveurs de Domitien, sous l'empire duquel il fleurit. Vers la fin de sa vie, il se retira avec Claudia, sa femme, dans sa patrie, où il finit ses jours peu de temps après la mort de Domitien, vers l'an de l'ère chrétienne 100.

Quelques auteurs ont cru que Stace, ayant perdu sa femme, avoit épousé Polla Argentaria, qui étoit veuve de Lucain. Mais cette opinion est sans aucune apparence.

On remarque que Martial ne parle jamais de Stace, quoiqu'ils vécussent à Rome en même temps. On croit que cela venoit de jalousie, parce que Stace plaisoit fort à Domitien, par son extrême facilité à faire des vers sur-le-champ.

Ce poëte avoit composé des pièces de théâtre que nous avons perdues, aussi bien que l'Agave dont il est fait mention dans Juvénal. Ce qui nous reste de lui ce sont deux poëmes héroïques, la Thébaïde en douze livres, et l'Achilléide qui n'a que deux livres, parce que la mort l'empêcha de l'achever. Il les avoit adressés l'un et l'autre à Domitien après la guerre des Daces. Nous avons encore de lui cinq livres de Sylves, ou de plusieurs petits poëmes sur divers sujets, dont la plupart ont pour objet de flatter Domitien.

Les poésies de Stace furent estimées de son temps à Rome. Juvénal marque le concours extraordinaire avec lequel on alloit les entendre, et les applaudissemens qu'on leur donnoit. Quelques vers de Juvénal sont formels là-dessus. Ceux qu'il ajoute, s'il faut les prendre à la lettre, et s'ils ne sont pas une de ces hyperboles familières à Juvénal, nous apprennent que Stace étoit pauvre, et qu'après avoir acquis bien de la réputation par sa Thébaïde, il étoit obligé de faire des pièces de théâtre, et de les vendre à des comédiens pour pouvoir vivre.

Quoi qu'il en soit, Stace, qui ne put être couronné aux jeux capitolins, remporta trois fois le prix dans les combats des fêtes de Minerve. Malgré toute la considération dont il jouit durant sa vie, sa réputation ne se soutint pas après sa mort. Et en effet, les anciens ne paroissent pas avoir fait grand cas de ses ouvrages poëtiques, et ils ne l'ont regardé que comme un poëte

médiocre, beaucoup au-dessous de Virgile. Dans les siècles du moyen âge, où le même goût ne régnoit pas, les poésies de Stace ont eu un sort tout différent.

Gaspard Barthius rapporte les témoignages des auteurs de ce temps-là, et qui ont parlé favorablement de ce poëte; mais les modernes ont été assez partagés dans les jugemens qu'ils en ont portés. Les uns ont prétendu que Stace avoit plus de solidité et de discernement que Virgile même; les autres ont soutenu, avec plus de raison, qu'il n'avoit ni l'art, ni le génie, ni la diction de Virgile. Jules Scaliger (et il n'est pas le seul) lui attribue sans façon le premier rang après Virgile. Il ne fait pas même difficulté de lui donner la préférence sur tous les poëtes héroïques grecs et latins, soutenant qu'il fait de meilleurs vers qu'Homère même. Un tel jugement marque bien que ce critique n'avoit pas autant de justesse d'esprit que d'érudition. Souvent l'une nuit à l'autre.

Stace, ainsi que Lucain et Silius Italicus, a traité son sujet plutôt en historien qu'en poëte, sans s'attacher à ce qui forme l'essence et la constitution d'un véritable poëme épique.

Ce qu'on peut dire en général des poésies de Stace, c'est que sa diction est assez fleurie et magnifique; mais elle ne se soutient pas; elle n'est pas choisie partout; on le voit tantôt se guinder comme sur des échasses et s'élever fort haut, tantôt marcher à pas tremblans, et ramper à terre. C'est peut-être ce qui a porté un auteur moderne à se le représenter sur la pointe la plus exhaussée du Parnasse, mais dans la posture d'un homme qui ne peut y tenir, et qui est sur le point de se précipiter. Il étoit plus heureux que Martial pour la versification. Il faisoit des vers avec plus de facilité et d'abondance, et c'est ce qui, comme nous l'avons déjà observé, le rendoit plus agréable à Domitien. Mais outre cette enflure que tous les connoisseurs y ont trouvée, il est beaucoup plus obscur et plus inégal. Il a fait consister l'essentiel de la poésie dans la grandeur et dans la magnificence des paroles, plutôt que dans les choses. Ses vers remplissent l'oreille sans aller au cœur. Il est aussi bizarre dans ses idées que dans ses expressions.

Les deux poëmes qu'il dédia à Domitien n'ont rien de régulier; tout y est trop vaste et trop disproportionné. Dans ses Sylves, il est plus pur, plus agréable et plus naturel qu'ailleurs. Dans sa Thébaïde il est plus peigné, plus ajusté et plus fardé. Dans son Achilléide il est plus inégal que dans tout le reste. Le volume des Sylves est un assemblage de plusieurs pièces sur divers sujets qui méritent une lecture attentive, à cause des choses excellentes qui s'y rencontrent parmi plusieurs qui sont assez communes. Les plus savans ont jugé ces Sylves meilleures que la Thébaïde et l'Achilléide, parce qu'é-

tant, ce semble, plus négligées, elles paroissent écrites plus naturellement. Sa Thébaïde et son Achilléide ne sont pas de vrais poëmes épiques. On y trouve, à la vérité, des fictions; mais des fictions racontées dans un ordre historique.

On peut donc conclure que Stace n'est qu'un historien, ou tout au plus un poëte irrégulier et monstrueux, en comparaison de Virgile ou d'Homère; et on peut appliquer à Stace un de ses propres vers, par lequel il fait connoître qu'il avoit assez de modestie pour témoigner qu'il ne pouvoit suivre Virgile que de loin, et qu'il ne vouloit le faire même qu'en baisant les vestiges qu'il lui avoit tracés.

Sed longè sequere, et vestigia semper adora.

Quelques auteurs qui se sont imaginé que Stace étoit Gaulois, et natif de Toulouse, n'ont pas examiné ses Sylves, où il marque le contraire. Ils l'ont confondu avec Statius Sursulus, Sursulis ou Ursulus, rhéteur qui vivoit du temps de Néron, vers l'an de l'ère chrétienne 60, et qui étoit véritablement de la même ville de Toulouse, comme Eusèbe l'a remarqué dans sa Chronique. JUVEN., *satyr.* 7, v. 82 et seq.; ROLL., *Hist. anc.*, t. 6, p. 205, 206; CRÉV., *Hist. des Emp.*, t. 3, p. 357; t. 4, p. 17; *Mém. de l'acad. des ins. et bell. lett.*, t. 1, p. 179, 253, 259, 296, 297; t. 3, p. 267.

STADE, *Stadium*, mesure itinéraire des Grecs. Leur stade, selon Pline, étoit de cent vingt-cinq pieds romains, et chacun de ces pieds romains étoit de douze pouces. Il falloit cinq pieds romains pour faire un pas géométrique; ainsi six cent vingt-cinq pieds romains faisoient cent vingt-cinq pas géométriques: par conséquent il falloit huit stades pour faire un mille romain. Donc les huit cents stades faisoient cent milles romains.

Pour réduire maintenant huit cents stades romains à nos lieues communes de France, il faut considérer que nos lieues communes de France sont de deux mille quatre cents pas géométriques: donc huit cents stades font quarante-une de nos lieues communes de France et deux tiers de lieue.

De la Barre a établi un système tout différent de celui-ci. Ce savant donne aux Grecs deux stades, un grand et un petit. Le grand stade, selon lui, étoit de cent trente-trois pas romains, deux tiers; et il y en avoit sept et demi au mille. Le petit stade étoit de quatre-vingt pas, ou de quatre cents pieds romains. On trouvera, dans les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, les raisons sur lesquelles de la Barre appuie son hypothèse. Mais quoiqu'elle soit accompagnée de savantes et profondes recherches, nous ne croyons pas devoir abandonner l'opinion commune.

***RÉDUCTION** des Stades aux Milles romains, chacun de mille pas géométriques.*

Stades.	Milles.	Stades.	Milles.	Stades.	Milles.	Stades.	Milles.
8	1	256	32	504	63	752	94
16	2	264	33	512	64	760	95
24	3	272	34	520	65	768	96
32	4	280	35	528	66	776	97
40	5	288	36	536	67	784	98
48	6	296	37	544	68	792	99
56	7	304	38	552	69	800	100
64	8	312	39	560	70	808	101
72	9	320	40	568	71	816	102
80	10	328	41	576	72	824	103
88	11	336	42	584	73	832	104
96	12	344	43	592	74	840	105
104	13	352	44	600	75	848	106
112	14	360	45	608	76	856	107
120	15	368	46	616	77	864	108
128	16	376	47	624	78	872	109
136	17	384	48	632	79	880	110
144	18	392	49	640	80	888	111
152	19	400	50	648	81	896	112
160	20	408	51	656	82	904	113
168	21	416	52	564	83	912	114
176	22	424	53	672	84	920	115
184	23	432	54	680	85	928	116
192	24	440	55	688	86	936	117
200	25	448	56	696	87	944	118
208	26	456	57	704	88	952	119
216	27	464	58	712	89	960	120
224	28	472	59	720	90	968	121
232	29	480	60	728	91	976	122
240	30	488	61	736	92	984	123
248	31	496	62	744	93	992	124
						1000	125

Pour les nombres au-delà de mille stades, il faut joindre la réduction du surplus avec celle de 1000. Par exemple, on réduit 1200 stades à 150 milles, en prenant 125 milles pour les 1000 stades, et 25 milles pour les 200 stades. *Mém. de l'Acad des insc. et bell. lett.*, t. 19, p. 512 et suiv.

STADE, *Stadium*, nom que l'on donnoit, chez les Grecs, à l'endroit où les athlètes s'exerçoient entr'eux à la course, ainsi qu'à celui où ils combattoient pour les prix.

I. Dans la première signification, le mot *Stade* désigne proprement cette partie des gymnases où le peuple s'assembloit pour être spectateur des divers exercices athlétiques qui s'y pratiquoient journellement, sans qu'on s'y proposât d'autre but que l'acquisition d'une plus grande habileté. C'étoit, suivant la description qu'en fait Vitruve, un lieu disposé de manière que ceux que la curiosité ou l'oisiveté y conduisoient, pouvoient y voir commodément les combats des athlètes. Ce lieu, beaucoup plus long que large, étoit arrondi par l'une de ses extrémités, et garni de plusieurs gradins sur lesquels on s'asseyoit.

Dans l'autre signification, le mot *Stade* se prenoit pour l'endroit même où se donnoient les jeux publics. C'est ainsi qu'on nommoit *Stadium olympicum*, Stade olympique, l'endroit même où l'on célébroit les jeux Olympiques, et *Stadium pythicum*, Stade pythien, celui où se représentoient les jeux Pythiens.

II. Les grammairiens varient sur l'origine du mot *Stade*, pris dans les deux significations que nous venons de rapporter. Ils prétendent que, dans le premier sens, ce terme doit réveiller l'idée de la situation fixe ou de la stabilité de ceux qui assistoient aux spectacles, dont le stade étoit la scène. Mais ils veulent que, dans le second sens, on change de notion, et qu'on ait égard au repos ou à l'immobilité d'Hercule, après qu'il eut parcouru, sans reprendre haleine, l'espace de cent vingt-cinq pas.

Burette est persuadé que ce mot, dans sa première institution, ne signifioit autre chose qu'une certaine mesure employée par les Grecs pour déterminer la distance d'un lieu à un autre, soit qu'Hercule en ait été l'inventeur, soit que l'usage en fût plus ancien que ce héros. Le nom de stade, ajoute Burette, convenoit d'autant mieux à cette sorte de mesure, qu'on ne pouvoit parcourir avec vitesse un espace de cette étendue, sans marquer le terme de cette course par une petite station, qui servoit à reprendre haleine. Ainsi, lorsqu'on comptoit un certain nombre de stades d'un endroit à un autre, on désignoit originairement par là un certain nombre de pauses ou de stations qui divisoient en parties égales l'espace dont on fixoit la mesure ou l'étendue.

Telle fut vraisemblablement la première idée que l'on se forma du stade. Mais, dans la suite, on étendit cette idée; et, comme le stade mesuroit exactement les plus anciennes courses agonistiques, on donna le nom de stade à l'espèce de course qui se renfermoit encore dans ces premières bornes; en sorte qu'on disoit *combattre au stade*, *vaincre au stade*, comme on disoit *combattre* et *vaincre à la lutte*, *au pugilat*, etc.; enfin comme la lice ou carrière destinée aux courses athlétiques n'avoit d'abord qu'un stade de longueur, elle prit le nom de sa propre mesure, et s'appela le stade, soit qu'elle eût précisément cette étendue, soit qu'elle fût beaucoup plus longue; et l'on comprit sous cette dénomination non-seulement l'espace parcouru par les athlètes, mais encore celui qu'occupoient les spectateurs des combats gymniques.

Le stade, pris dans ce dernier sens, c'est-à-dire, pour la lice ou la carrière, étoit ordinairement formé par une levée ou une espèce de terrasse. Tel étoit le stade d'Olympie, au rapport de Pausanias, qui ajoute que le siége des Agonothètes, ou de ceux qui présidoient aux jeux, étoit placé en ce même endroit.

III. La longueur du stade varioit, selon les lieux. Celui d'Olympie étoit de six cent pieds. Il surpassoit tous les autres stades, composés d'un pareil nombre de pieds, précisément de la quantité dont le pied d'Hercule excédoit celui d'un homme ordinaire; car, le stade olympique n'avoit point eu d'autre mesure que le pied de ce héros. C'est de quoi l'on doutoit si peu en Grèce, que le philosophe Pythagore, suivant le témoignage de Plutarque, cité par Aulu-Gelle, s'étoit servi du pied d'Olympie pour déterminer la véritable grandeur d'Hercule, en observant les proportions qui régnoient entre les diverses parties d'un corps bien conformé; et il avoit trouvé qu'Hercule, par la hauteur de sa taille, surpassoit autant les autres hommes, que le stade olympiaque l'emportoit sur les autres stades, partagés en six cents pieds.

Il y en avoit de beaucoup plus longs, témoin le stade pythien, auquel Censorin donne jusqu'à mille pieds. Selon le même auteur, le stade d'Italie en avoit six cent vingt-cinq. Mais, comme le pied romain étoit moindre d'un demi-pouce que le pied grec, il s'ensuit que les six cent vingt-cinq pieds du stade italien revenoient justement aux six cents qui mesuroient communément le stade des Grecs.

IV. Il ne suffit pas d'avoir assigné les dimensions du stade ou de la carrière des Grecs, il faut présentement en faire connoître les différentes parties. Il y en avoit trois principales, dont les auteurs anciens font mention, et qui méritent d'être examinées chacune en particulier. Ces trois parties étoient l'entrée, le milieu et l'extrémité de la carrière.

1°. L'entrée du stade recevoit

quatre

quatre noms différens, savoir ; *aphétéria, grammé, balbis et hysplenx*, dont il ne sera pas inutile de marquer la force et l'origine. On appeloit cette entrée aphétéria, parce que c'étoit de cet endroit qu'on faisoit partir les coureurs ; ce que signifie proprement le verbe grec ἀφίσθαι, d'où est dérivé le mot ἀφετηρία. Celui d'ἄφεσις, qui en vient aussi, se prenoit souvent dans la même signification.

Comme l'on marquoit d'abord l'entrée du stade par une simple ligne, tracée suivant la largeur du stade, le mot γραμμὰ, c'est-à-dire, ligne, servoit à désigner le lieu d'où les athlètes commençoient leurs courses ; et c'est l'explication que donnent à ce terme Pollux et Suidas. Il se prenoit encore néanmoins pour le but ou l'extrémité de la lice ; et c'est en ce sens qu'il est employé à la fin de la neuvième ode des Pythioniques de Pindare. C'est dans ce même sens qu'Euripide a dit : *Nous sommes arrivés à la dernière ligne*, c'est-à-dire, *au comble des malheurs*.

A cette simple ligne ou tranchée superficielle, qui marquoit originairement l'entrée du stade, on substitua, ou l'on joignit dans la suite une petite éminence, ou une espèce de gradin, à laquelle on donna le nom de Balbis, qui devint aussi celui de cette entrée même. *Voyez* Balbis.

Outre la tranchée superficielle et le petit gradin qui formoient l'entrée de la lice, on y voyoit encore une espèce de barrière qui mettoit un frein à la fougue et à l'impatience des coureurs, jusqu'à ce qu'on leur eût donné le signal, et qui s'appeloit *hysplenx*, ὑσπληγξ, *scutica*, un fouet de cuir, une corde. Cette barrière n'étoit quelquefois qu'une simple corde, tendue suivant la largeur du stade, au-devant des chars et des chevaux qui devoient courir, comme nous l'apprenons de Pausanias, dans l'endroit où il décrit le lieu destiné à ces courses. Quelquefois cette barrière étoit de bois ; on ouvroit la barrière, en laissant tomber la tringle de bois, ou en lâchant la corde qui en fermoit l'entrée, et la chute de l'une ou de l'autre étoit une espèce de signal qui avertissoit les coureurs de partir.

Hysplenx, outre cela, se prenoit pour une espèce d'écourgée, tissue de poil de porc, et employée à chasser ces animaux ; et c'est à peu près l'idée que présente d'abord ce terme, composé d'ὗς, *porcus*, porc, et πλήκτειν, *percutere*, frapper. On donna depuis ce même nom, 1°. à un bâton armé d'un aiguillon, dont on piquoit les bœufs ; 2°. à toute sorte de fouets ; 3°. enfin à l'entrée du stade, soit à cause de cette corde, dont on vient de parler, qui, étant brusquement lâchée, imitoit en frappant la terre le bruit d'un coup de fouet ; soit par le fréquent usage qu'on faisoit de cet instrument pour exciter les chevaux en entrant dans la carrière.

2°. Le milieu du stade n'étoit remarquable que par cette circonstance, qu'on y plaçoit ordinairement les prix destinés aux vainqueurs. C'est ce que Pierre Dufaur croit pouvoir recueillir d'un passage de saint Chrysostome, où ce père fait cette comparaison : « Comme les rois, dans » les courses des chevaux et dans » les autres combats, exposent » au milieu du stade et à la vue » des combattans, les couron» nes, les vêtemens précieux et » les autres récompenses, de » même, le Seigneur, par l'or» gane des prophètes, a placé au » milieu du stade les prix qu'il » propose à ceux qui auront le » courage de s'en saisir. » Pierre Dufaur appuie sa conjecture par deux passages de Nonnus, dans ses Dionysiaques, où l'on voit Bacchus qui étale les prix du combat, μέσῳ ἀγῶνι, c'est-à-dire, au milieu du stade; car ἀγὼν et ϛάδιον se prenoient souvent l'un pour l'autre. Cela paroît confirmé par Virgile.

Comme ce lieu, ainsi qu'il a déjà été remarqué plus haut, étoit commun aux athlètes et aux spectateurs, le milieu en paroissoit très-commode pour offrir aux yeux des uns et des autres les palmes et les couronnes qui attendoient les vainqueurs. Cependant, cela n'étoit pas généralement observé par rapport à la course; et nous voyons dans Héliodore, qu'aux jeux pythiens, Théagène reçoit le prix de cette sorte de combat de la main même de Chariclée, qui, placé au bout du stade, y présente la palme à cet athlète vainqueur.

3°. L'extrémité du stade, outre les murs qui lui étoient communs avec l'entrée, en recevoit d'autres qui lui étoient particuliers, tels que ceux-ci, *Terma*, *Pyater*, *Telos*, *Campter* et *Nussa*. Quoique ces termes se prennent souvent l'un pour l'autre, ils ne laissent pas d'avoir différentes acceptions.

Les trois premiers désignent plus ordinairement l'extrémité de la carrière qu'avoient coutume de fournir les stadiodromes, ou les coureurs du stade à pied, lesquels terminoient leur course lorsqu'ils étoient parvenus à ce but ou à cette extrémité; au lieu que dans la course des chars et dans la course à cheval, où il n'étoit question que de tourner plusieurs fois autour du but, sans s'y arrêter, pour regagner ensuite l'extrémité de la lice d'où l'on étoit parti : ce but prenoit les noms de Nussa et de Campter, dont le premier dérivé de νύσσειν, *pungere*, piquer, marquoit assez qu'en cet endroit, ceux qui conduisoient les chars ou les chevaux redoubloient les coups d'éperon pour achever plus promptement la carrière; et le second, tiré de κάμπτειν, *flectere*, courber, fléchir, avoit rapport au mouvement des coureurs, qui tournoient avec une extrême rapidité autour de la borne qui servoit de but dans ces sortes de courses. *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lett.*, t. 3, p. 288 et suiv.

STAGIRE, *Stagira*, *Stagirus*, *Stagiza*, ville de la Macédoine, sur le golfe Strepmoniaque. Suivant Thucydide, c'étoit une colonie des Andriens. Elle fut le berceau d'Aristote, surnommé *Stagirite*.

Sophien appelle cette ville *Libanora*, dans un endroit, et *Orthagoria* dans un autre. Nicetas l'appelle *Macra*, *Stapeda*, *Stapes*, *Stapia*. *Voyez* Etrier.

STAPHYLE, nymphe ainsi appelée, parce qu'elle avoit été, dit-on, métamorphosée en cep de vigne. Ce nom, qui est grec, signifie *uva*, raisin.

STAPHYLUS, un des fils de Bacchus. Ce nom signifiant *raisin*, il n'est pas étonnant qu'on l'ait donné au fils du dieu du vin.

STATA, déesse adorée à Rome dans le marché public; mais les feux qu'on y allumoit la nuit en son honneur, ayant pu causer un incendie, on se contenta de lui rendre ses hommages chacun dans sa maison.

STATERE, *Statera*, balance romaine. Il y avoit à Rome une grande différence entre *Statera*, *Trutina* et *Libra*.

Libra étoit une balance composée comme les nôtres, de deux bassins, d'un fléau et d'une languette.

Trutina étoit proprement la languette de la balance qui marque l'égalité des poids.

Statera étoit ce qu'est, parmi nous la romaine; mais au lieu du crochet qui porte le fardeau, il y avoit un bassin.

STATERE, *Statera*, monnoie d'or ou d'argent que l'on fabriquoit en Grèce. Les statères d'or de Cyzique étoient fort estimées à cause de la beauté de la fabrique; le type étoit, d'un côté, une tête de faune, et de l'autre une tête de lion; ils étoient du poids de deux drachmes; ils valoient vingt-huit drachmes d'argent d'Athènes.

La statère d'or d'Athènes valoit vingt drachmes, dans le rapport de l'or à l'argent qui étoit en ce temps-là chez les Grecs, de dix à un, c'est-à-dire qu'une drachme d'or valoit dix drachmes d'argent.

STATIELLATES, peuple du nombre des Liguriens. *Voyez* Liguriens.

Le territoire de ce peuple s'appelloit *Stellatis ager* ou *campus*.

STALINUS, dieu qu'on invoquoit comme donnant aux enfans la consistance et les faisant aller debout. D'autres disent qu'on s'adressoit à ce dieu, lorsque les enfans étoient grands et qu'il falloit songer à leur éducation.

STATIVA ÆSTIRA, lieu où les Romains campoient en hiver. *Voyez* Camp.

STATOR, surnom de Jupiter. Romulus lui fit bâtir un temple sous le nom de *Stator*, puisque ce dieu l'avoit exaucé dans une occasion où il l'avoit prié d'arrêter ceux de ses soldats qui prenoient la fuite dans un combat.

STATORIUS étoit pris pour un nom de bon augure, parce qu'il désigne la fermeté.

STATUE, figure qui représente ordinairement un dieu, un homme, un faune.

STELE, nom qu'on donnoit chez les Grecs à un pilier auquel on exposoit un criminel à la vue du public, et sous lequel on l'enterroit ensuite. Les coupables, ainsi exposés, s'appeloient *Stelites*.

STELLATINA, nom d'une tribu romaine.

STENA, *ou* STHENA, nom que les Grecs donnoient à divers détroits ou défilés, près de la ville d'Atigonie et ailleurs.

STENIES, *Stenia*, fête dont on ne connoît que le nom.

STENTORIS LACUS, lac de Thrace, près de la ville d'Œnos.

STEPHANEPHORE, *Stephanephorus* : on appeloit ainsi des prêtres ou pontifes particuliers d'un ordre distingué, qui portoient une couronne de laurier, et quelquefois une couronne d'or dans les cérémonies publiques.

Ce sacerdoce étoit établi dans plusieurs villes de l'Asie mineure: on voit par les monumens que cette dignité étoit annuelle dans quelques villes.

STERCES, père de Picus; après son apothéose, il fut, selon quelques-uns, nommé Saturne. On dit que son nom venoit de ce qu'il étoit bon laboureur, et qu'il avoit appris aux hommes à améliorer la terre avec du fumier; de là l'analogie entre *Stereus* et *Steries*.

On l'appeloit aussi *Sterquilinus*, *Sterculius*, *Stercutius*, *Stercutus*.

STERNOMANTIS, un des noms de la prêtresse de l'oracle de Delphes, plus connue encore sous le nom de *Pythie*.

Le nom de *Sternomantis* étoit généralement donné à tous ceux qui, agités par quelque démon, rendoient des oracles.

STÉSICHORE, poëte lyrique, né avant le poëte *Simonide* qui fait mention de lui; c'est un des plus anciens poëtes de la Grèce. Le grammairien Diomède lui attribue l'invention d'une sorte de mètre ou vers nommé *Angélique*, et qui, par le caractère et l'arrangement de ses pieds, imitoit la diligence d'un messager ou courrier qui porte des nouvelles.

STHENIAS, un des surnoms donnés à Minerve; ce mot veut dire *robuste*. On vouloit par là désigner l'air mâle et vigoureux attribué à cette déesse.

STENO, l'une des Gorgones.

STIBADIUM, terme emprunté des Grecs par les Romains, qui signifioit un lit de table fait de joncs. Ces sortes de lits étoient fort commodes pour manger à cause de leur légéreté et de leur fraîcheur; ils succédèrent à ceux qu'on nommoit *Triclinia*; il y en avoit de toutes grandeurs, à six, à huit, à neuf places, suivant le nombre des convives qui se trouvoient au repas.

STIBÆTE, *Stibætes*, fleuve d'Asie, dans l'Hyrcanie.

STICHOMANTIE, *Stichomantia*, art de deviner par le moyen des vers. Après avoir écrit sur de petits billets des vers, on jetoit ces billets dans une urne, et celui qu'on tiroit le premier étoit pris pour la réponse qu'on vouloit savoir. Les vers des sibylles servirent long-temps à cet usage.

STIGMATES, *Stigmata*, marques ou incisions que les païens se faisoient sur la chair, en l'honneur de quelque divinité. Ces Stigmates s'imprimoient ou par un fer chaud, ou par une aiguille, avec laquelle on faisoit plusieurs piqûres, que l'on remplissoit ensuite d'une poudre noire, violette ou d'une autre couleur, qui s'incorporoit avec la chair, et demeuroit imprimée toute la vie.

La plupart des femmes arabes ont les bras et les joues chargés de ces sortes de stigmates.

STIGMATES, *Stigmata*, signes ou caractères dont on marquait ordinairement les esclaves qui avaient été fugitifs. La marque la plus commune étoit un F qu'on leur imprimoit au front avec un fer chaud ; on se contentoit quelquefois de leur mettre un collier, ou un bracelet, sur lequel on gravait le nom du maître.

STIMON, place forte de Grèce dans la Thessalie.

STIMULA, déesse qu'on invoquait comme aiguillonnant les hommes.

STIPS UNCIALIS, once romaine.

STIRIS, ville de Grèce, près la Phocide, qui subsiste encore selon Spon, et conserve son ancien nom, car on l'appelle *Stiri*; mais ce n'est plus qu'un village.

STIRITIS, surnom de Cérès.

STOBES, ville de Macédoine dans la Péonie, selon Tite-Live. Pline fait de Stebes une colonie romaine; le nom moderne de cette ville est, suivant quelques-uns, *Staracchino*.

STOCHADES, îles de la mer Méditerranée sur la côte de la Gaule narbonnaise, dans le voisinage de Marseille.

Les anciens ne sont pas d'accord sur le nombre de ces îles, qui furent d'abord habitées par les Marseillais, qui les nommèrent *Stœhades*.

STOES, *Stoæ*, nom que les Athéniens donnaient à leurs portiques, plantés d'arbres pour la promenade, et garnis de siéges pour se reposer, et de cabinets de feuillage pour se retirer ou pour converser.

STOICIENS, *Stoici*, philosophes d'une secte dont Zénon fut le fondateur. Ils furent ainsi appelés d'un mot grec qui veut dire portique. Ces philosophes faisaient consister le souverain bien dans la vertu qu'ils avoient eux-mêmes soin de pratiquer : ils comptoient la douleur pour rien. *Voy.* Plut. t. 1; Roll. *Hist.*

anc., t. 6; *Mém. de l'Ac. des Inscrip. et Bell. Lett.*, t. 5.

STOLE, *Stola*, terme qui, chez les Grecs, se prenoit ordinairement pour toute sorte d'habits tant des hommes que des femmes. A Rome, le Stole étoit une robe traînante à l'usage des dames de qualité, et sur laquelle elles jetoient, dans les jours de cérémonie, un petit manteau.

Cette robe des dames romaines se mettoit par dessus la tunique, et avoit quelque ressemblance avec nos manteaux de femmes lorsqu'ils sont abattus. La queue de cette robe était traînante, et le bas garni d'un tissu très-large d'or et de pourpre; le corps de cette robe étoit rayé de différentes couleurs.

STOPHÉE, *Stophea*, surnom de Diane, pris sans doute des fêtes *Stophées*, qui lui étoient consacrées.

STOPHIES, *Stophia*, fêtes qu'on célébroit à Erétrie en l'honneur de Diane. On ne connoît point leur origine.

STORÉA, espèce de petit panier chez les Romains. Il étoit tissu de nattes de paille ou de jonc; c'étoit dans ces sortes de paniers qu'ils cueilloient les fleurs et les fruits de leurs jardins.

STRABON, *Strabo*, l'un des géographes anciens les plus distingués; il florissoit sous Auguste et Tibère vers l'an 14 de l'ère chrétienne. Il rapporte une bonne partie de ce qu'il écrit sur le témoignage de ses yeux, ayant fait plusieurs voyages pour s'assurer par lui-même de l'exactitude de ses travaux géographiques.

STRATAGÊME, ruse de guerre, ou artifice pour surprendre et tromper l'ennemi. Polyen et Frontin ont fait une collection des anciens stratagêmes de guerre.

STRATEGE, nom d'un général d'armée chez les Athéniens. Tous les ans, sur la fin de l'année, ils élisoient dix généraux pour commander leurs armées. Le mot *Stratege* vint insensiblement à désigner tout chef, tout supérieur; il arriva même qu'on le donna à des hommes qui exerçoient des charges purement civiles ou sacrées.

STRATIE, *Stratia*, ville du Péloponèse, dans l'Arcadie.

STRATIOS, surnom de Jupiter; ce mot veut dire guerrier. Ce dieu étoit adoré dans un beau temple qu'il avoit à Labrada, bourg situé à soixante dix milles environ de Mylasa, dans la Carie.

STRIGILE, *Strigil*, instrument de fer, de cuivre, d'argent, etc., avec lequel les anciens se décrassoient le corps.

On distinguoit dans le *strigile* deux parties, la manche et la languette. Presque tout le monde avoit de ces instrumens chez soi.

STRANGYLE, une des îles éoliennes, située sur la côte septentrionale de la Sicile. Strabon dit qu'elle fut appelée ainsi à cause de sa figure ronde, et qu'Éole y avoit régné.

STRANGYLE, un des noms que porta l'île de Naxos. Celui-ci n'avoit d'autre origine que la figure ronde de cette île. Cependant, elle n'est pas absolument ronde.

STROPHADES, îles de la mer Ionienne, sur la côte du Péloponèse. Strabon les met vis-à-vis et à l'occident de la ville *Cyparissia*, presque à quatre cents stades du continent; et cette situation leur avoit fait donner le nom de *Cyparissiorum insulæ*; elles étoient au nombre de deux.

Les Grecs et les Italiens les nomment aujourd'hui *Strofadi*, ou *Strivali*.

STROPHE; c'est dans la poésie grecque et latine une stance, ou un certain nombre de vers qui renferment un sens complet, et cette stance est suivie d'une autre de la même mesure et du même nombre de vers dans la même disposition, qu'on appelle anti-strophe.

La Strophe est dans les odes ce que le couplet est dans les chansons.

STRUCHATES, peuple qu'Hérodote met au nombre de ceux qu'on comprenoit sous le nom général de Mèdes.

STRUCTEUR, *Structor*, nom que les Romains donnoient à celui de leurs esclaves chargé dans les repas d'ordonner les services, ou de mettre les plats sur la table.

STRUTHOBALANS, *Strutobalani*, peuple imaginaire dont il est fait mention dans Lucien.

STRUTOPHAGES, *Strutophagi*, peuple d'Éthiopie, sous l'Égypte. Ce nom lui avoit été donné parce qu'il ne s'occupoit qu'à la chasse des autruches, dont il faisoit sa nourriture ordinaire.

STRYME, *Stryma*, ville de Thrace sur le Lissus; Hérodote la met dans le voisinage de Mésambrie, et en fait une ville des Thasiens. Suidas donne Stryme pour une colonie de ces insulaires et une place de commerce.

STRYMON, fleuve d'Europe, qui séparoit la Macédoine de la Thrace. Suivant Étienne de Byzance, il mouilloit la ville d'Amphipolis et donnoit le nom de *Strimoni* aux peuples qui habitoient sur ses bords.

STRIMONICUS SINUS, golfe de la mer Egée, ainsi appelé, parce que le fleuve Strymon y avoit son embouchure. *Voyez* Strymon.

STRYMONICUS, habitans des bords du Strymon.

STUBERA, ville de Macédoine dans la Pélagonie, ou dans le voisinage de cette contrée. On croit que c'est la même ville qui est appelée *Stymbara* dans Strabon, et *Sybera* dans Polybe.

STYGIUS, surnom de Jupiter, d'autres disent de Pluton, c'est-à-dire que Jupiter Stygius doit être considéré comme étant le même que Pluton.

STYLE, *Stylus*, sorte de poinçon, ou de grosse aiguille,

avec la pointe de laquelle les anciens écrivaient sur des tablettes enduites de cire. Anciennement on faisoit ces styles de fer ou de cuivre; mais dans la suite, comme il arrivoit souvent que les écoliers se blessoient dans leurs querelles à coups de style, on fit des styles d'os.

STYMBARA, ville de Macédoine. *Voyez* Stubera.

STYMPHA, montagne où, suivant Strabon, l'Arachtus avoit sa source.

STYMPHÆÆ et PARYÆÆ RUPES, nom de deux rochers que Freinshemius place dans la Macédoine; c'est peut-être ce que Strabon appelle le mont *Stympha*.

STYMPHALE, *Stymphalus*, ville du Péloponnèse, dans l'Arcadie, située aux confins de l'Argolide, sur le bord d'un lac du même nom.

Pline lit *Stymphalum* pour *Stymphalus*; Ovide, en parlant du lac, dit *Stymphalides undæ*; Polybe appelle la contrée *Stymphalie*, et les habitans *Stymphaliens*. Le fleuve qui sortoit du lac portoit aussi le nom de *Stymphale*, jusqu'à l'endroit où il se cachoit sous terre; mais lorsqu'il reparoissoit dans l'Argie ou l'Argolide, il prenoit celui d'*Erasinus*, selon Strabon.

STYMPHALIA TERRA, territoire de la ville de Stymphale.

STYMPHALIDES VOLUCRES, oiseaux monstrueux qui habitoient les environs du lac Stymphale, et qu'Hercule extermina.

STYMPHALIE, contrée de Macédoine, selon Ptolémée; ce géographe y met une ville nommée *Gyrtona*.

STYMPHALIENS, *Stymphalii*, habitans de Stymphale.

STYMPHALIES, *Stymphalia*, fêtes qui se célébroient en l'honneur de Diane. *Voy.* Stymphale.

STYMPHALIS, lac du Péloponnèse, dans l'Arcadie.

STYRA, ville de l'île d'Eubée, près de la ville de Cariste.

STYX, fleuve d'Egypte, selon quelques-uns.

STYX, fleuve du Péloponnèse, dans l'Arcadie, au territoire de Nonacris. Une qualité bien surprenante de cette eau, c'est qu'aucun vase, soit de verre, soit de cristal, soit de terre cuite, soit de marbre, ne pouvoit la contenir sans se casser; elle dissolvoit ceux qui étoient de corne ou d'os; elle dissolvoit le fer, le cuivre, l'argent, l'or même. Les vapeurs qui s'en exhaloient brûloient tous les arbres d'alentour, et, suivant Fourmont, les animaux fuyoient ses bords. *Voyez* Paus., p. 483; *Mém. de l'Acad. des inscr. et bell. lett.*, t. 5, p. 353.

STYX, fontaine dont parle Quinte-Curce; c'est vraisemblablement le Styx dont il vient d'être parlé.

STYX, la plus illustre des filles de l'Océan et de Téthys; elle s'unit à Pallas, selon Hésiode, et de leur union naquirent l'honneur, la victoire, la force et la violence.

Les poëtes l'ont changée en un fleuve de l'enfer; le Styx, dit Virgile, se repliant neuf fois sur lui-même, tient les morts emprisonnés pour toujours. Le nom de ce fleuve inspiroit tant de terreur, que le serment le plus inviolable étoit de jurer par le Styx.

SU

SUADA, *ou* Suadela, déesse qui insinuoit la persuasion.

Plutarque met cette déesse au nombre de celles qui présidoient au mariage; on la faisoit compagne de Vénus, peut-être pour insinuer que *Suada* rend éloquent, et Vénus aimable.

SUANTOVICH, nom d'une divinité adorée par les habitans de l'île de Rugen, dans la mer Baltique, et à qui ils consacroient le tiers du butin qu'ils faisoient sur leurs ennemis, parce qu'ils croyoient que ce dieu les assistoit dans les combats.

Suantovich est représenté à quatre têtes et vêtu d'une cuirasse. On présume que c'étoit le soleil ou Apollon; mais on peut aussi le prendre pour Mars.

SUARDONES, peuple germain entièrement inconnu aujourd'hui.

SUAVIS, l'un des agitateurs du Cirque. *Voyez* Aurigarii.

SUBARMALIS VESTIS, habit qu'on portoit sous les armes, ou sous le *sagum*.

SUBCENSEURS, *ou* Sous-Censeurs, *Subcensores*, officiers subalternes qui rendoient compte aux censeurs.

SUBJECTION, *Subjectio*, figure de rhétorique, par laquelle l'orateur s'interroge et se répond à lui-même, ou répond lui-même à l'interrogation qu'il fait à son adversaire.

SUBIGUS, un des dieux qu'on invoquoit pour le mariage; ce dieu, la première nuit des noces, soumettoit l'épouse à son mari.

SUBJUGUS, le même que le précédent.

SUBOPTIONS, *Suboptiones*, espèce d'officiers militaires; c'étoient comme des lieutenans des options, ou succenturions. *Voy.* Succenturions.

SUBOTA, île de la mer Egée, située entre Elée et le mont Athos.

SUBSIUS, *Subsia*, nom qu'on donnoit dans les armées romaines au corps de réserve. Les soldats de ce corps étoient ainsi nommés, parce qu'ils se tenoient assis par terre derrière les troupes qui combattoient, tout prêts à se lever et à rétablir le combat si elles venoient à plier.

SUBUCULA, tunique romaine. *Voyez* Tunique.

SUBURA, *ou* Subarra, quartier de Rome situé entre le mont Esquilin, le mont Viminal et le mont Quirinal. C'étoit le quartier ordinaire des courtisanes.

SUBURANA, tribu romaine.

SUBURBANUM, *ou* Suburbana, en sous-entendant *domus*, ou *villa*, maison de cam-

pagne, située aux portes de Rome. Comme les sénateurs et ceux qui avoient beaucoup de part au gouvernement ne pouvoient être long-temps absens de Rome, outre les magnifiques maisons de campagne qu'ils avoient en divers endroits de l'Italie, ils en avoient encore d'autres moins considérables dans les dehors de Rome, qu'ils appeloient leurs jardins.

SUCCENTURIONS, *Succenturiones*, sorte d'officiers militaires romains; les centurions choisissoient des officiers pour la queue des bataillons; c'étoient comme des lieutenans de centurions, qu'on appeloit *succenturions* ou *options*. Ce dernier nom se trouve souvent dans les inscriptions antiques, et se tire de ce que les centurions les *optoient* ou les choisissoient.

SUCCIDANEÆ VICTIMÆ, victimes qu'on immoloit en second lieu, quand, la première fois, le sacrifice n'avoit pas été agréable aux dieux.

SUCRO, fleuve de l'Espagne Tarragonaise. Strabon place à l'embouchure de ce fleuve une ville de même nom, que Ptolémée passe sous silence; Pline en donne pour motif que cette ville ne subsistait plus.

SUDERTANUM FORUM, place publique de Suderte; il n'est parlé de ce lieu que dans Tite-Live, qui le suppose en Italie.

SUESSA AURANCA, ville d'Italie dans la Campanie. On rapporte, dit Tite-Live, que les Auronies épouvantés abandonnèrent leur ville et se retirèrent à Suessa, qu'ils fortifièrent.

SUESSA POMETIA, autre ville d'Italie dans le Latium, au pays des Volsques, dont elle étoit la métropole, au rapport de Strabon.

On la surnomma *Pometia*, pour la distinguer de *Suessa Auranca*.

SUESSÉTAINS, *Suessetani*, peuple de l'Espagne citérieure, selon Tite-Live.

SUESSIONES, peuple de la Gaule belgique; le nom de ce peuple est différemment écrit chez les anciens; les divers exemplaires de Jules-César portent quelquefois *Suessones*, ou *Suessiones*; dans quelques éditions de ses Commentaires on trouve le mot *Eleutheri* joint à celui de *Suessiones*.

SUESSULE, *Suessula*, ville d'Italie dans la Campanie. La table de Peutinger la met entre Padoue et Nole.

On appelle ses habitans *Suessulani*.

SUETONE (C), *C. Suetonius*, surnommé *Tranquillus*, historien latin, qui fleurit au commencement du second siècle de l'ère chrétienne, sous l'empire de Trajan et sous celui d'Adrien, dont il fut secrétaire. Il composa un grand nombre de livres qui sont perdus; il ne nous reste que son *Histoire des douze premiers Empereurs*, et une partie de son *Traité des illustres Grammairiens et Rhéteurs*, ainsi que de celui qui contenoit *la Vie des*

Poëtes. Voy. *Mém. de l'Acad. des Inscrip. et Bell.-Lett.*, t. 1, p. 147; t. 4, p. 60; t. 7, p. 138.

SUEVES, *Suevi*, peuple germain. Tacite donne ce nom aux peuples qui habitoient au-delà de l'Elbe, même dans la Sarmatie, au-delà des limites de la Germanie, et aux habitans de la Scandinavie. Suivant Jules-César, c'étoient les plus puissans et les plus belliqueux de tous les Germains.

SUEVIE, *Suevia*, pays habité par les Suèves.

SUFFECTI CONSULES, des consuls ajoutés, subrogés, surnuméraires; lorsqu'un des deux consuls venoit à mourir, celui qu'on lui substituoit s'appeloit *Consul suffectus*. Sous les empereurs, on faisoit souvent plusieurs consuls dans la même année, et ces consules s'appeloient *Consules suffecti*.

SUFFETES, deux magistrats suprêmes qui étoient à Carthage ce que les consuls étoient à Rome. *Voyez* Carthage.

SUFFIBULUM, voile blanc que les Vestales mettoient sur leurs têtes lors des sacrifices, et qui étoit attaché avec une agrafe.

SUFFITION, *Suffitio*, espèce de purification pratiquée par ceux qui avoient assisté à des funérailles. Cette purification consistoit simplement à passer promptement sur du feu et à une légère aspersion d'eau lustrale.

SUFFRAGE, *Suffragium*. La manière de donner son suffrage a varié chez les différens peuples. Les Romains votoient ou pour l'élection des magistrats, ou pour la réception des lois, ou pour des jugemens.

Le peuple romain donna longtemps son suffrage de vive-voix; mais, 139 ans avant Jésus-Christ, il fut ordonné qu'à l'avenir il jetteroit dans l'urne un bulletin où seroit écrit le nom de celui qu'il voudroit élire. Ces bulletins s'appelaient *tabellæ*.

A Lacédémone, le peuple émettoit son vœu d'une manière singulière: par de grandes acclamations s'il approuvoit une proposition, et par son silence s'il la désapprouvoit.

A Athènes, le peuple opinoit de la main dans les affaires d'état, et par suffrage secret ou par scrutin, dans les affaires criminelles.

SUGAMBRES, *Sugambri*, peuple de l'Inde.

SUGAMBRI. *Voyez* Sicambres.

SUGGESTE, *Suggestus*, nom que l'on donnoit à un endroit du champ de Mars assez élevé où tous les magistrats, suivant leur rang et leurs titres, se rendoient pour haranguer le peuple; les particuliers n'avoient pas ce droit, à moins qu'ils n'en eussent obtenu la permission de quelque magistrat éminent.

On donnoit aussi le nom de *suggeste* à tout lieu élevé d'où les empereurs et les généraux parloient souvent aux soldats au commencement d'une expédition, ou avant que d'aller au combat, pour les exhorter à se

signaler. On donnoit encore le nom de *suggeste* au lieu où se plaçoit l'empereur aux spectacles de l'amphithéâtre.

SUIONES, peuple germain, selon Tacite; nation puissante, dit-il, environnée de l'Océan. Ce sont les Suédois d'aujourd'hui.

SUISMONTIE, montagne de Ligurie, maintenant *il monte Carrara*. *Voyez* Balliste (le mont).

SULCITAINS. *Voy*. Solques.

SULEVES, *Sulevæ*, déesses champêtres au nombre de trois, sur un marbre donné par Fabreti dans son livre des Aquedius. On les voit toutes trois assises, tenant des fruits et des épées. Au-dessous sont trois paysans qui sacrifient des fruits et un cochon lié d'une bande par le milieu du corps, tel qu'on le voit dans d'autres sacrifices. On ne connoît pas l'origine du mot *suleves*.

SULMON, *Sulmo*, ville d'Italie, au pays des Peligniens, selon Ptolémée. Jules-César fait mention de cette ville au premier livre de la *Guerre civile*; il la connoît seulement sous le nom de ses habitans, qu'il nomme Sulmonenses, et il ajoute qu'elle est à sept milles de Corfinium; Pline la met dans la quatrième région. Silius Italicus donne à Sulmon le nom de *Gelidus*, à cause de sa situation près des rivières dont les eaux sont très-froides. C'étoit la patrie d'Ovide.

SULMON, *Sulmo*, autre ville d'Italie que Pline met dans la première région. On croit que Sarmonetta a été bâtie à la place que cette autre Sulmon occupoit.

SULPICIUS [SERV.] GALBA, *Serv. Sulpicius Galba*, homme consulaire, fut un avocat laborieux, d'ailleurs médiocrement éloquent, petit de taille et bossu. Il eut deux femmes, Mummia Achaïca, petite-fille de Q. Lutatius Catulus, et arrière-petite-fille de Lucius Mummius qui détruisit Corinthe; puis Livia Ocellina, riche et belle, qui le rechercha à cause de sa noblesse, et même avec beaucoup plus d'instance depuis qu'ayant ôté son habit devant elle, il lui eut fait voir sa difformité, de peur de paroître vouloir la tromper. Il eut de Mummia Achaïca deux fils dont il est fait mention dans les deux articles suivans. SUET. *in Galb.*, c. 3.

SULPICIUS [C.] GALBA, *C. Sulpicius Galba*, fut élevé au consulat avec D. Hatérius Agrippa, l'an 22 de l'ère chrétienne. Il étoit frère de l'empereur Serv. Sulpicius Galba, dont il est parlé ci-après. Suétone dit que C. Sulpicius Galba s'étant ruiné, fut obligé de quitter Rome, et que Tibère lui ayant refusé un gouvernement à son tour, il se donna la mort. TAC., *Annal.*, l. 3, c. 52.; CRÉV, *Hist. des Emp.*, t. 1, p. 457.

SULPICIUS [SERV.] GALBA, *Serv. Sulpicius Galba*, empereur romain, étoit de la maison des Sulpicius, l'une de ces maisons aussi anciennes que Ro-

me, et qui paroissent dans les charges aussitôt l'expulsion des rois et l'établissement du gouvernement républicain. Sa mère Mummia Achaïca étoit, du côté paternel, issue de L. Mummius, vainqueur de Corinthe, et elle avait pour aïeul maternel Q. Lutatius Catulus, l'un des ornemens de la republique romaine, et qui ne fut pas aussi puissant que Cn. Pompée et Jules-César, ses contemporains, parce qu'il fut plus vertueux. Serv. Sulpicius Galba se faisoit singulièrement honneur de compter ce grand homme au nombre de ses ancêtres; et parmi ses titres il mettoit toujours celui d'*arrière-petit-fils de Q. Catulus Capitolinus.*

Il naquit le 24 décembre de l'an de Rome 747, 18 ans avant la mort d'Auguste; et protégé par Livie, à qui il appartenoit, il parvint aux honneurs avant l'âge prescrit par les lois. Il fut consul sous Tibère, l'an de Rome 784; et l'on a remarqué qu'il succéda dans cette charge à Cn. Domitius, père de Néron, son prédécesseur dans l'empire, et qu'il fut remplacé par le père d'Othon, qui régna après lui.

Caïus, autrement Caligula, lui confia le commandement des légions de la basse Germanie où il vainquit les Cattes. Mais il mérite peut-être moins d'éloge pour cette victoire, qui ne paroît pas avoir été fort considérable, que pour la discipline rétablie parmi des troupes que Gétulicus, son prédécesseur, avoit traitées avec une molle indulgence. Dès le lendemain qu'il en eut pris le commandement, dans un spectacle qui se donnoit au camp, les soldats ayant battu des mains, il leur fit distribuer un ordre de tenir leurs mains enfermées dans leurs casaques; sur quoi quelqu'un fit un vers qui courut l'armée, et dont le sens est : *Soldat, apprends ton métier. Ce n'est plus à Gétulicus, c'est à Serv. Sulpicius Galba que tu as affaire.* Il se rendit très-sévère sur les congés; il exerça par des travaux assidus et les vieux soldats et les nouveaux. Cette conduite lui attira les louanges de Caligula, et mit ses troupes en état de battre les Germains.

Après la mort de ce prince, Serv. Sulpicius Galba rejeta les sollicitations de ceux qui l'invitoient à songer à l'empire. Claude lui sut très-bon gré de sa modération, et lui donna, sans l'obliger à tirer au sort selon l'usage, le proconsulat d'Afrique, afin que, par sa bonne conduite, il rétablît le calme dans cette province, qui étoit agitée par des dissentions intestines et par les courses des barbares. Son administration, qui fut de deux ans, réussit à l'avantage des peuples et à la satisfaction du prince. Il y fit preuve d'un amour exact de la justice et du bon ordre. Ses attentions se portoient jusqu'aux petits détails, dont peut-être il étoit plus capable que des grandes vues. Suétone en cite deux traits, dont l'un est d'une sévérité loua-

ble, et l'autre un tour d'esprit assez heureux.

Dans une expédition, les vivres devenant rares et chers, un soldat qui se trouva avoir de reste sur sa provision un boisseau de blé, le vendit cent deniers, c'est-à-dire, cinquante livres. Serv. Sulpicius Galba, justement blessé de cette avarice inhumaine, défendit que l'on vendît du blé à ce soldat lorsqu'il en manqueroit; ce qui le réduisit à mourir de faim. L'autre affaire est de moindre conséquence: il s'y agissoit d'une bête de somme, dont la possession étoit contestée entre deux particuliers. Les preuves n'étant pas claires de part ni d'autre, Serv. Sulpicius Galba ordonna que l'on menât la bête à son abreuvoir accoutumé, en lui voilant la tête; que là on lui découvrît les yeux, et qu'on la laissât à sa liberté; et il décida qu'elle appartiendroit à celui des deux contendans vers lequel elle porteroit ses pas au sortir de l'eau.

Il soutint sa gloire militaire en Afrique; et quelques avantages qu'il remporta sur les Barbares qui troubloient cette province ayant rafraîchi le souvenir de ses exploits en Germanie, il obtint les ornemens de triomphateur; et de retour à Rome, il fut honoré de trois de ces sacerdoces qui étoient possédés par les premiers citoyens. Il passa ensuite plusieurs années dans une vie privée, rangé dans son domestique, économe dans sa dépense, se piquant d'une frugalité antique, qui lui attira des louanges tant qu'il vécut simple particulier; mais qui parut petitesse et lésine, lorsqu'il fut élevé au rang suprême.

Le goût de simplicité, l'amour de la tranquillité et de la retraite, épargnèrent à Serv. Sulpicius Galba bien des dangers. Ce fut, sans doute, ce qui le sauva des fureurs de Messaline, qui fit périr tant de grands personnages, et de la vengeance d'Agrippine, qui se tenoit personnellement offensée par lui; car, lorsqu'elle fut devenue veuve de Cn. Domitius Ænobarbus, comme Serv. Sulpicius Galba étoit fort riche, elle projeta de l'épouser, quoiqu'il fût actuellement marié. Elle fit des avances vers lui, et elle le sollicita avec tant d'impudence, que la belle-mère de Serv. Sulpicius Galba en fit des reproches publics à cette princesse dans un nombreux cercle de dames, et même la frappa de la main. Agrippine, ainsi rebutée, eut dans la suite le pouvoir de s'en venger, lorsqu'elle fut devenue épouse de l'empereur Claude. Mais d'autres soins l'occupèrent, et Serv. Sulpicius Galba menoit une vie propre à le faire oublier.

Il ne se croyoit pourtant pas exempt de péril, comme il paroît par la précaution qu'il prenoit, toutes les fois qu'il sortoit, soit pour quelque voyage, soit pour une simple promenade, de faire porter avec lui un million de sesterces en or, comme une ressource utile et nécessaire, supposé qu'il lui fallût tout d'un

coup ou fuir, ou gagner ceux qui seroient envoyés pour le tuer.

Il se renfermoit ainsi dans l'obscurité, lorsque Néron le nomma au gouvernement de la province tarragonoise, l'an de Rome 812. Afranius Burrhus et Sénèque avoient encore quelque crédit, et ils s'en servoient pour placer le mérite.

Serv. Sulpicius Galba gouverna cette province, d'abord avec son activité accoutumée, poussant la sévérité jusqu'à la rigueur. Il fit couper les mains à un banquier infidèle, et afin que l'exemple fût plus éclatant, il voulût qu'on les attachât sur le bureau du coupable. Il condamna au supplice de la croix un tuteur qui avoit empoisonné son pupille dont il étoit l'héritier; et comme ce malheureux, qui avoit la qualité de citoyen romain, invoquoit les lois pour obtenir une mort moins cruelle et moins ignominieuse, Serv. Sulpicius Galba, feignant d'avoir égard à ses représentations, ordonna qu'on lui dressât par distinction une croix blanche et plus haute que de coutume. Il remplissoit toutes les autres fonctions de sa charge avec une pareille rigueur.

Voyant que Néron, livré à lui-même et aux plus mauvais conseils, devenoit de jour en jour plus ennemi de toute vertu, Serv. Sulpicius Galba craignit d'irriter les soupçons de ce cruel prince, en faisant trop bien son devoir. Il se laissa donc aller à une négligence volontaire, et il évita tout ce qui pouvoit attirer sur lui les regards. Il disoit que l'on ne forçoit personne de rendre compte de son inaction. Au lieu de réprimer les injustices des financiers, qui tourmentoient la province par leurs rapines, il se contenta de plaindre assez ouvertement les peuples; et on lui savoit gré de cette douceur compatissante, parce que l'on voyoit qu'il ne pouvoit rien de plus. On étoit pareillement charmé de jouir de la liberté qu'il laissoit de composer, de répandre, de chanter des vers satyriques, par lesquels on se vengeoit de la tyrannie de Néron.

Il est aisé de sentir que la fidélité de Serv. Sulpicius Galba tenoit à peu de chose, et que C. Julius Vindex ne dut pas avoir beaucoup de peine à rompre un si foible lien, lorsqu'après sa révolte dans les Gaules, sentant avoir besoin d'appui, il s'adressa à lui secrètement. Néanmoins, par prudence, par réserve, par la timidité du caractère et de l'âge, Serv. Sulpicius Galba ne fit point de réponse aux premières lettres qu'il reçut d'un chef de révolte si bien intentionné pour lui. Seulement, il lui garda le secret, et il ne se conduisit pas comme quelques autres commandans de légions ou de provinces qui, sollicités par C. Julius Vindex, le décélèrent, et commencèrent par trahir une entreprise, que dans la suite ils favorisèrent eux-mêmes.

C. Julius Vindex entendit par-

faitement le silence de Serv. Sulpicius Galba; et comptant sur lui, il poussa l'exécution de son dessein avec toute l'ardeur imaginable. Après quoi il écrivit de nouveau à Serv. Sulpicius Galba, pour le presser de venir au secours de l'empire, et de vouloir bien se rendre le chef d'une ligue puissante, qui n'avoit besoin que de son nom. Serv. Sulpicius Galba reçut en même temps une lettre du lieutenant de l'empereur en Aquitaine, qui l'invitoit à se joindre à lui contre C. Julius Vindex.

Il étoit alors à Carthagène, où il tenoit les grands jours de sa province. Il assembla en conseil ses amis et ses plus intimes confidens, et il leur demanda leur avis sur cette importante affaire. Quelques-uns balançoient, et vouloient qu'il attendît l'effet que la nouvelle du mouvement des Gaules produiroit dans Rome. T. Vinius, qui commandoit sous ses ordres l'unique légion de la province, décida la question par un raisonnement qui ne souffrit point de réplique. « Délibérer si » nous demeurerons fidèles à Né» ron, c'est, dit-il, lui avoir déjà » manqué de fidélité. Nous de» vons donc, dès ce moment, le » regarder comme notre enne» mi, et par conséq... nt accepter » l'amitié de C. Julius Vindex, » à moins que nous n'aimions » mieux nous déclarer les accu» sateurs de celui-ci, et lui faire » la guerre, par la raison qu'il » souhaite que le peuple Romain » ait Serv. Sulpicius Galba pour » empereur, plutôt que Néron » pour tyran. » Ce raisonnement si décisif par lui-même étoit encore fortifié par l'avis donné à Serv. Sulpicius Galba, qu'il y avoit des ordres secrets, expédiés aux intendans pour le tuer. Ainsi, dans une circonstance qui ne lui laissoit que le choix de l'empire ou de la mort, il se détermina sans difficulté à se révolter contre Néron.

Pour avoir une occasion de manifester sa résolution, il indiqua une audience, dans laquelle il affranchiroit les esclaves à qui leurs maîtres voudroient donner la liberté; et en même temps, il fit répandre sourdement le bruit de son véritable dessein, qui rassembla autour de son tribunal un concours de personnes de différens ordres, dont les vœux aspiroient à une révolution. En venant prendre place, il annonça ses sentimens par une démarche d'éclat. Il faisoit porter devant lui les images de ceux qui avoient été condamnés et mis à mort par Néron, et l'on voyoit à ses côtés un jeune exilé d'illustre naissance, qu'il avoit mandé des îles Baléares. Remarquant la sérénité et la joie répandues sur tous les visages, à cet ordre d'action il ajouta un discours, dans lequel il leva tout à fait le masque, faisant le dénombrement des crimes de Néron, déplorant le malheur de la république, et de tant de grands personnages qui avoient été les victimes de la cruauté de ce tyran. Tous applaudirent, et d'un

d'un concert unanime ils proclamèrent Serv. Sulpicius Galba empereur. Mais il ne voulut point s'attribuer de son autorité propre le caractère de la souveraine puissance, et il se contenta du titre modeste de lieutenant du sénat et du peuple romain. Il paroît par Dion Cassius que cette déclaration de Serv. Sulpicius Galba, se fit le 3 avril, l'an de Rome 818, et de l'ère chrétienne 68.

Il prit ensuite les arrangemens convenables à la démarche qu'il venoit de faire. Il leva des milices dans les provinces; il composa comme un sénat de tout ce qu'il avoit autour de lui de personnes plus recommandables par leur rang, par leur prudence, et par leur âge, et il se forma une garde de jeunes chevaliers romains.

La révolte de Serv. Sulpicius Galba fut un coup de foudre pour Néron. Il avoit été insensible à celle de C. Julius Vindex, et il en avoit reçu la nouvelle à Naples avec tant d'indifférence et de sécurité, que l'on crut même qu'il en étoit bien aise, et qu'il se félicitoit intérieurement d'avoir acquis un prétexte de piller par le droit de la guerre les riches provinces des Gaules : il n'en fut pas de même lorsqu'il apprit le soulèvement de Serv. Sulpicius Galba. Sa réputation étoit telle, que dès que Néron le sut déclaré contre lui, il se crut perdu. Il en reçut la nouvelle pendant son repas, et sur-le-champ il renversa la table d'un coup de pied, et brisa deux vases de cristal d'un très-grand prix. Ayant bientôt fait déclarer Serv. Sulpicius Galba ennemi public par le sénat, il confisqua et exposa en vente les biens qu'il avoit à Rome et en Italie. Serv. Sulpicius Galba usa de représailles, et fit vendre les domaines de Néron en Espagne, pour lesquels il se présenta une foule d'acheteurs.

Après la mort de C. Julius Vindex, qui se tua lui-même de désespoir d'avoir été défait, Serv. Sulpicius Galba tomba dans une étrange perplexité. Déjà la moitié de sa cavalerie avoit témoigné vouloir l'abandonner, et ne s'étoit laissé persuader qu'à grand' peine de lui demeurer fidèle. Il avoit de plus couru risque d'être assassiné par des esclaves, qu'introduisit dans sa maison un affranchi de Néron. Troublé de tant de périls qui l'environnoient, il se retira avec quelques amis à Clunia, où il fut plus occupé du regret de sa tranquillité passée, à laquelle il avoit imprudemment préféré une vaine espérance, que du soin de prendre les mesures convenables pour faire réussir son entreprise. Il s'en fallut même peu, si nous en croyons Suétone, qu'il ne prît le parti de renoncer à la vie.

Telle étoit la consternation où se trouvoit Serv. Sulpicius Galba, lorsqu'Icélus, un de ses affranchis, vint de Rome lui annoncer la mort de Néron. Cet affranchi n'étoit resté dans la ville qu'autant de temps qu'il

lui en avoit fallu pour s'assurer de la vérité du fait, et pour voir de ses propres yeux le corps mort de Néron; et tout de suite il étoit parti, faisant une telle diligence, qu'en sept jours il se rendit de Rome à Clunia. Il apprit donc à Serv. Sulpicius Galba, que les cohortes prétoriennes, et à leur exemple le sénat et le peuple, l'avoient proclamé empereur, du vivant même de Néron; et il l'instruisit du sort funeste de ce prince, qui lui laissoit la place vacante.

Sur ces heureuses nouvelles, Serv. Sulpicius Galba passa en un instant de la tristesse et presque du désespoir, à la joie et à la confiance. Il vit se former sur-le-champ autour de lui une cour nombreuse de personnes de tous états, qui le félicitoient à l'envi; et deux jours après, ayant reçu le courrier du sénat, qui confirmoit le rapport d'Icélus, il quitta le titre de lieutenant du sénat et du peuple romain, prit le nom de César, qui étoit devenu celui de la souveraine puissance, et se disposa à aller incessamment s'en mettre en possession dans la capitale.

Dans les commencemens, tout lui réussit. Il fut reconnu par les deux armées de Germanie; Clodius Macer, en Afrique, voulut exciter du trouble, mais il fut bientôt tué. Dans les autres provinces, il n'y eut aucun mouvement, et toutes se soumirent avec docilité à l'obéissance de Serv. Sulpicius Galba. On a dit qu'il avoit pris ombrage de Vespasien, qui faisoit actuellement la guerre contre les Juifs, et qu'il envoya des assassins pour le tuer. La chose ne paroît pas vraisemblable; et ce qui est certain, c'est que Vespasien n'en fut pas instruit, car il fit partir Tite son fils pour aller rendre son hommage au nouvel empereur.

Rome, qui avoit déterminé les vœux des provinces en faveur de Serv. Sulpicius Galba, par un retour inopiné, lui suscita du trouble et des alarmes. La cause du mal fut l'ambition de Nymphidius Sabinus, qui, aspirant au trône, commença par s'emparer de toute l'autorité dans la ville; il méprisoit Serv. Sulpicius Galba comme un vieillard foible et caduc, qui à peine pourroit se faire porter en litière jusqu'à Rome. Au contraire, il s'attribuoit à lui seul la gloire de la ruine de Néron, et il se comptoit puissamment soutenu par les cohortes prétoriennes; mais quand il se présenta au camp, il en trouva les portes fermées. Effrayé, il demanda à qui les prétoriens en vouloient, et sur quel ordre ils avoient pris les armes. Il lui fut répondu d'un cri unanime, qu'ils reconnoissoient Serv. Sulpicius Galba pour empereur; alors on le laissa entrer dans le camp, mais ce fut pour le percer de mille coups; et, lorsqu'il eut été tué, son corps, environné d'un grillage, demeura pendant tout le jour à la vue de quiconque vouloit repaître ses yeux de ce spectacle.

C'étoit là un heureux événement pour Serv. Sulpicius Galba, qui se trouvoit, sans y avoir rien mis du sien, délivré d'un indigne rival, dont le génie turbulent avoit de quoi se faire craindre. Mais il déshonora ce bienfait de la fortune par la cruauté ; il fit tuer Mithridate et Cingonius Varron, comme complices de Nymphidius Sabinus. Pétronius Turpilianus, choisi pour général par Néron, fut aussi mis à mort par les ordres de Serv. Sulpicius Galba ; et ces illustres personnages, exécutés militairement et sans aucune forme de justice, passoient presque aux yeux du public pour des innocens opprimés.

On attendoit toute autre chose du gouvernement de Serv. Sulpicius Galba, et les violences de sa part révoltèrent d'autant plus qu'elles étoient moins prévues. Il avoit déjà commencé à dégénérer du goût de simplicité avec lequel il s'étoit annoncé. Tout le monde avoit été charmé de la façon dont il reçut les députés du sénat à Narbonne ; non-seulement il leur fit l'accueil le plus gracieux, sans faste, sans hauteur ; mais, dans les repas qu'il leur donna, il ne voulut point se servir des officiers de la bouche de Néron qui lui avoient été envoyés, et il se contenta de ses propres domestiques. En conséquence, on le regarda comme un homme qui pensoit supérieurement, et qui se mettoit au-dessus d'une vaine ostentation, que l'on veut faire passer pour grandeur. Mais bientôt T. Vinius, dont le crédit sur l'esprit de Serv. Sulpicius Galba prenoit des accroissemens rapides de jour en jour, le fit changer de système et renoncer à cette simplicité du vieux temps, et il lui persuada qu'au lieu de ces façons unies et populaires, qui n'étoient qu'une flatterie peu séante envers la multitude, il devoit soutenir son rang par une magnificence digne du maître de l'univers. Serv. Sulpicius Galba prit donc tous les officiers de Néron, et se monta pour sa maison, pour ses équipages, pour sa table, sur le ton d'un empereur.

Quoique T. Vinius tînt le plus haut rang à la cour de Serv. Sulpicius Galba, Cornélius Laco, préfet du prétoire, avoit aussi un grand crédit ; et l'assemblage du plus lâche des hommes avec le plus vicieux, réunissoit contre le gouvernement du prince qu'ils obsédoient la haine et le mépris. L'affranchi Icélus ou Martianus entroit avec eux en part de l'autorité ; ils formoient ensemble un triumvirat de pédagogues (ainsi les appeloit-on dans Rome) qui ne quittoient point le foible vieillard et le menoient à leur gré.

C'est à leurs impressions qu'il faut attribuer presque toutes les fautes de Serv. Sulpicius Galba. Il étoit sans doute esprit borné, avare, sévère jusqu'à la rigueur ; mais, au fond, il avoit des intentions très-droites ; il aimoit la justice, le bon ordre, les lois.

Ces qualités, si précieuses dans un souverain, devinrent inutiles au bonheur public, par l'aveugle confiance qu'il eut en des ministres qui ne cherchoient que leurs intérêts. Le prince vouloit le bien, et le mal se faisoit avec une licence effrénée. On s'en prit à Serv. Sulpicius Galba; on le rendit responsable de la mauvaise conduite de ceux qui abusoient de son autorité, et avec raison; car, suivant la judicieuse remarque de Dion Cassius, il suffit aux particuliers de ne point faire d'injustices; mais ceux qui commandent doivent même empêcher qu'il ne s'en commette par d'autres. Il importe peu à ceux qui souffrent de qui vienne le mal, dès qu'ils en sont les victimes.

Nous avons dit que Serv. Sulpicius Galba avoit aliéné les esprits par divers actes de cruauté contre d'illustres personnages. Il affectoit même un appareil de terreur, ayant pris la casaque militaire, comme s'il eût eu une guerre à entreprendre ou à soutenir, et portant un poignard qui, attaché à son cou avec un ruban, lui pendoit sur la poitrine. Il fit presque tout son voyage en cet équipage, qui rendoit plutôt ridicule que terrible un vieillard infirme et goutteux; et il ne revint à l'habit de paix qu'après la mort de Nymphidius Sabinus et de quelques autres. Les faits répondoient à ces annonces menaçantes; il sévit contre les villes d'Espagne et de Gaule qui avoient balancé à se déclarer pour lui, et il punit les unes par des augmentations de tributs, les autres en détruisant leurs murailles. Il fit mourir des intendans et autres officiers, avec leurs femmes et leurs enfans; mais rien ne le rendit plus odieux que le massacre qui souilla et remplit d'horreur son entrée dans Rome. Les soldats de marine, que Néron avoit formés en corps de légion, et qui, par là, avoient acquis un grade de milice plus honorable chez les Romains, vinrent à la rencontre de Serv. Sulpicius Galba à Ponte-Mole, à trois milles de la ville, et ils lui demandèrent à grands cris la confirmation du bienfait de son prédécesseur. Serv. Sulpicius Galba, rigidement attaché à l'ordre de la discipline, les remit à un autre temps. Ils comprirent que ce délai équivaloit à un refus, et ils insistèrent d'une façon peu respectueuse; quelques-uns même tirèrent leurs épées. Cette insolence méritoit d'être punie; mais Serv. Sulpicius Galba passa les bornes, en donnant ordre à la cavalerie qui l'accompagnoit de faire main basse sur ces malheureux. Ils n'étoient point armés en règle, et ne firent aucune résistance; ce qui n'empêcha pas qu'on ne les massacrât inhumainement, et qu'il n'en restât plusieurs milliers sur la place. Quelques-uns se soumirent, en implorant la clémence de l'empereur, et ils furent décimés. Cette exécution sanglante excita de justes plaintes, et frappa de ter-

reur ceux mêmes qui en avoient été les ministres.

Les traits d'avarice n'étoient pas moins marqués. Les habitans de Tarragone lui ayant offert une couronne d'or pesant quinze livres, il la fit fondre, et exigea trois onces qui manquoient au poids. Il cassa une cohorte de Germains que les Césars avoient établie pour leur garde, et dont la fidélité ne s'étoit jamais démentie; et il renvoya ces étrangers dans leur pays sans récompense. On faisoit même courir des histoires malignes, qui, sans avoir peut-être beaucoup de fondement, le rendoient tout-à-fait ridicule. On disoit qu'ayant vu qu'on lui servoit un souper, dont la dépense pouvoit être considérable, il avoit gémi de douleur; que pour reconnoître le zèle et les soins de son intendant, qui lui présentoit ses comptes en bon ordre, il lui avoit donné un plat de légumes; et qu'un fameux joueur de flûte, nommé Canus, lui ayant fait grand plaisir en jouant devant lui pendant un repas, il avoit tiré de sa bourse cinq deniers pour l'en gratifier, observant que c'étoit de son argent, et non pas de l'argent du public. Ces petitesses firent grand tort à sa réputation, et l'estime universelle qu'on lui portoit au moment de son élection, étoit déjà changée en mépris, lorsqu'il arriva à Rome.

Il en eut tout d'un coup la preuve; car, dans un spectacle, les comédiens qui représentoient une espèce d'opéra comique, ayant entonné un air fort connu, dont les premières paroles signifioient : *Voici le vieil avare arrivé de sa métairie*, toute l'assemblée acheva la chanson dont elle faisoit l'application à Serv. Sulpicius Galba, et on la répéta plusieurs fois.

Les procédés qu'on lui vit tenir ne réformèrent pas l'idée que l'on s'étoit faite de lui, parce que les arrangemens même louables qu'il prenoit étoient mêlés de circonstances qui en diminuoient le prix, et totalement gâtés par l'indigne conduite de ceux qui l'approchoient. Pour remplir le trésor épuisé, il ordonna une recherche des largesses insensées de son prédécesseur : elles se montoient à cent cinquante millions; et elles avoient été répandues sur des débauchés, sur des farceurs, sur les ministres des plaisirs de Néron. Serv. Sulpicius Galba voulut qu'ils fussent tous assignés, et qu'on ne leur laissât que la dixième partie de ce qui leur avoit été donné; mais à peine ce dixième leur restoit-il. Aussi prodigue du bien d'autrui que du leur, ils ne possédoient ni terres ni rentes. Les plus riches ne conservoient qu'un mobilier, que le luxe, et leur goût pour l'attirail du vice et de la mollesse, leur avoient rendu précieux. Serv. Sulpicius Galba, qui n'étoit pas traitable sur l'article de l'argent, trouvant insolvables ceux qui avoient reçu les gratifications de Néron, étendit la re-

cherche jusque sur les acheteurs qui avoient acquis d'eux.

On conçoit quel trouble et quel bouleversement dans les fortunes résultèrent de cette opération, dont trente chevaliers romains étoient chargés. Une multitude d'acquéreurs de bonne foi étoient inquiétés; on ne voyoit dans toute la ville que biens mis en vente. C'étoit pourtant une joie publique de trouver aussi pauvres ceux que Néron avoit prétendu enrichir, que ceux qu'il avoit dépouillés.

On souffroit très-impatiemment que Favinius, qui engageoit l'empereur dans des discussions de minuties et dans des chicanes tout-à-fait onéreuses à un très-grand nombre de citoyens, bravât par son luxe les yeux de ceux qu'il vexoit, et abusât de son crédit pour tout vendre, et pour recevoir de toutes mains. Tous les affranchis, tous les esclaves de Serv. Sulpicius Galba le faisoient en sous-ordre, se hâtant de profiter d'une fortune subite, et qui ne pouvoit pas durer long-temps. Il y avoit commerce ouvert pour tout ce qui trouvoit des acheteurs, et établissemens d'impôts, exemptions et priviléges, impunité des crimes, condamnations d'innocens. Sous le nouveau gouvernement renaissoient tous les maux de l'ancien; et le public n'étoit pas également disposé à les excuser.

On fut encore très-blessé de l'inconséquence de la conduite de Serv. Sulpicius Galba, par rapport au supplice de ceux qui s'étoient rendus les instrumens des cruautés de Néron. Plusieurs subirent la juste peine de leurs crimes, tels qu'Hélius, Polyclète, Patrobius, l'empoisonneuse Locuste, et d'autres qui n'avoient point trouvé de protecteurs. Le peuple applaudit à ces actes de justice. Lorsque ces insignes criminels étoient conduits au supplice, on crioit que nulle fête ne pouvoit être plus satisfaisante pour la ville, et que leur sang étoit l'offrande la plus agréable aux dieux; mais on ajoutoit que les dieux et les hommes demandoient la mort de celui qui, par ses leçons, avoit formé Néron à la tyrannie, de l'infâme et malfaisant Sofonius Tigellinus. Mais le rusé scélérat avoit suivi la pratique ordinaire de ceux de son espèce; il avoit pris si habilement ses mesures, qu'il obtint de Serv. Sulpicius Galba l'assurance de la vie.

Les bonnes actions, même d'un prince haï et méprisé, sont mal interprétées et mal reçues, ou au moins on ne lui en tient aucun compte. Serv. Sulpicius Galba rappela ceux qui avoient été exilés; il permit de punir les délateurs; il livra les esclaves ingrats et insolens à la juste vengeance de leurs maîtres. Ces traits, assurément louables, furent si peu remarqués, que Suétone et Plutarque n'en ont fait aucune mention.

Serv. Sulpicius Galba avoit récompensé les villes et les peuples de Gaule qui s'étoient soulevés

avec C. Julius Vindex, par la remise du quart des tributs, et même par le droit de bourgeoisie romaine. Il étoit bien naturel que ce prince témoignât sa reconnoissance à des peuples à qui il devoit l'empire. Mais on se persuada que ces bienfaits étoient achetés de T. Vinius; et ils devinrent ainsi une occasion de murmure et de mécontentement contre son maître.

La disposition générale des esprits étoit donc peu favorable à Serv. Sulpicius Galba. Il acheva de se perdre en irritant les soldats. Sa sévérité, autrefois estimée et vantée par les gens de guerre, leur étoit devenue suspecte, depuis que par une habitude de quatorze ans de licence sous le gouvernement de Néron, ils avoient appris à redouter l'ancienne discipline, et à chérir autant les vices de leurs chefs, qu'ils avoient dans d'autres temps respecté leurs vertus. Un mot de Serv. Sulpicius Galba, très-digne d'un empereur, mais dangereux dans la circonstance, porta leur secret dépit jusqu'à une haine violente et cruelle. Ils s'attendoient à recevoir une gratification pareille à celle que Néron leur avoit faite à son avènement à l'empire. Serv. Sulpicius Galba, instruit de leurs prétentions, déclara qu'il avoit coutume de lever des soldats, et non de les acheter. Ils sentirent que cette parole, non-seulement les frustroit du présent, mais leur ôtoit toute espérance pour l'avenir, et seroit regardée comme une loi dictée par Serv. Sulpicius Galba à ses successeurs. Ils entrèrent en fureur, et leur emportement pouvoit leur paroître d'autant plus légitime, qu'une façon de parler si haute n'étoit pas soutenue par le reste de la conduite du nouvel empereur. Ainsi, tout se préparoit à une révolution au commencement de l'année où Serv. Sulpicius Galba prit un second consulat avec T. Vinius: c'étoit l'an de l'ère chrétienne 69.

Peu de jours après le premier janvier, arrivèrent à Rome des lettres de Pompeïus Propinquus, intendant de la Belgique, qui avertissoit la cour, que les légions du Haut-Rhin, au mépris du serment par lequel elles s'étoient engagées à Serv. Sulpicius Galba, demandoient un autre empereur, et qu'elles en laissoient le choix au sénat et au peuple romain, pour donner à leur révolte une couleur plus honnête. Sur la nouvelle qu'en reçut Serv. Sulpicius Galba, il se hâta d'exécuter le dessein où il étoit dès auparavant de se désigner un successeur par la voie de l'adoption, persuadé qu'il n'avoit point de meilleur remède à opposer au mal naissant; et que ce qui inspiroit la hardiesse de mépriser son autorité, étoit moins sa vieillesse, qu'une succession incertaine, faute d'un héritier déterminé. Il y avoit déjà quelques mois qu'il s'occupoit de cette pensée, et qu'il en conféroit même avec ceux à qui il donnoit sa confiance; et l'on

ne parloit d'autre chose dans la ville ; par une suite de la manie qu'ont tous les hommes de se mêler de politique, au moins dans leurs discours, s'ils ne le peuvent autrement. Mais des bruits vagues répandus dans le public étoient sans conséquence. Les ministres de Serv. Sulpicius Galba pouvoient influer beaucoup dans la décision ; et toujours divisés entr'eux sur les moindres objets, ils l'étoient bien plus vivement par rapport à une affaire de cette importance.

T. Vinius portoit Othon, qui étoit en effet le sujet le plus apparent entre tous ceux sur lesquels on pouvoit jeter les yeux. Mais la recommandation et l'appui de T. Vinius, donnèrent à Othon pour adversaires les deux autres ministres, Cornélius Laco et Icélus, qui se réunirent contre lui, quoiqu'ils ne fussent pas eux-mêmes fixés sur la personne de celui qu'ils devoient proposer en sa place. Ils n'avoient pas laissé ignorer à leur maître que T. Vinius étoit intimement lié avec Othon ; qu'il y avoit un mariage projeté entre celui-ci et la fille du consul, qui étoit veuve ; et que T. Vinius, en travaillant pour Othon, comptoit travailler pour son gendre. Tacite pense que Serv. Sulpicius Galba fut même touché de la vue du bien public, et qu'il crut que ce n'eût pas été la peine d'ôter à Néron l'empire, pour le laisser à Othon.

Le choix qu'il fit confirme cette conjecture. La vertu le détermina en faveur de Pison Licinianus, en qui, avec un âge déjà formé et une illustre naissance, il trouvoit une grande sévérité de mœurs, qui passoit même pour misanthropie auprès des amateurs du plaisir. Ce qui est certain, c'est que le caractère de sévérité qui se remarquoit dans Pison Licinianus plaisoit autant à Serv. Sulpicius Galba, qu'il donnoit d'inquiétude à la plupart des courtisans. L'empereur ayant donc assemblé un conseil, auquel, outre T. Vinius et Cornélius Laco, il appela Marius Celsus, consul désigné, et Ducennius Géminus, préfet de la ville ; manda Pison Licinianus, et le prenant par la main, il lui fit un discours que Tacite rapporte en ces termes :

« Si j'étois un simple particu-
» lier qui vous adoptasse, il me
» seroit honorable, sans doute,
» de faire entrer dans ma maison
» le descendant de Cn. Pompée
» et de M. Crassus, et ce ne se-
» roit pas une moindre gloire
» pour vous, de rehausser l'é-
» clat de votre noblesse, en y
» joignant celle des Sulpicius et
» des Catulus. L'élévation où
» m'a porté le consentement des
» dieux et des hommes, donne
» un bien autre relief à mon
» adoption. Plein d'estime pour
» votre vertu, conduit par l'a-
» mour de la patrie, je vais vous
» chercher dans le sein du re-
» pos pour vous offrir le rang
» suprême, dont l'ambition a
» allumé tant de guerres, du

» temps de nos aïeux, et que je » n'ai moi-même acquis que par » les armes. Je suis en cela » l'exemple d'Auguste, qui as- » sura d'abord à Marcellus, son » neveu, la première place après » lui; ensuite à Agrippa, son » gendre; puis à ses petits-fils, » et enfin à Tibère, son beau- » fils. Mais Auguste se chercha » un successeur dans sa famille, » et moi je le choisis dans la ré- » publique. Non que je n'aie des » parens, des amis, dont le secours » m'a été utile dans la guerre; » mais ce n'est point l'ambition, » ni aucune vue d'intérêt propre » qui m'a élevé à l'empire; et je » puis vous donner pour preuve » de la pureté et de la droiture » des intentions qui guident mon » choix, non-seulement mes liai- » sons, auxquelles je vous pré- » fère, mais encore les vôtres. » Vous avez un frère, qui a » même sur vous la supériorité » de l'âge; il seroit digne de la » fortune que je vous offre, si » vous ne l'étiez encore plus que » lui. Vous êtes dans un âge où » est amorti le feu des passions » ordinaires à la jeunesse. Votre » conduite a toujours été telle, » qu'on n'y a rien remarqué qui » eût besoin d'apologie..... »

On douta s'il seroit plus convenable de notifier l'adoption devant le peuple, dans l'assemblée du sénat, ou dans le camp des prétoriens. On se détermina pour commencer par le camp. C'étoit une distinction d'honneur que l'on accordoit aux soldats; et l'on pensa que s'il y avoit de la bassesse et du danger à gagner leur faveur par des largesses ou par une molle indulgence, on ne devoit pas négliger les bonnes voies de l'acquérir. Cependant il s'étoit assemblé autour du palais impérial une foule infinie qu'agitoit et mettoit en suspens l'avide curiosité d'un secret de cette importance; et les efforts mêmes que l'on faisoit pour empêcher qu'il ne transpirât avant le temps, augmentoient l'impatience, et donnoient plus de cours aux bruits qui commençoient à se répandre.

C'était le 10 janvier; et la pluie, le tonnerre et les éclairs en firent un jour hideux même pour la saison. De toute antiquité, la superstition des Romains leur avoit fait regarder le tonnerre comme un mauvais présage pour les élections, et en pareil cas les assemblées se rompoient. Serv. Sulpicius Galba méprisoit avec raison ces idées populaires, et il n'en poursuivit pas moins ce qu'il avoit résolu. L'événement fut contre lui, et fortifia le préjugé.

Il ne tint pas un long discours aux soldats. Sec par caractère, et affectant encore une brièveté digne de son rang, il déclara qu'il adoptoit Pison Licinianus, se conformant à l'exemple d'Auguste, et suivant la pratique militaire de s'associer par son choix un compagnon dans les grandes occasions. Il ajouta un mot touchant la sédition de Ger-

sang-froid le sang de leur prince. Ils appréhendoient que les soldats des légions venues de province, ne connoissant pas pour la plupart Othon, ne prissent pour lui, par erreur, le premier qui se présenteroit : l'affaire fut donc remise au lendemain.

Il n'étoit pas possible que toutes ces menées se tramassent si secrètement qu'il n'en transpirât quelque chose. Il en vint même à Serv. Sulpicius Galba des avis auxquels Cornélius Laco l'empêcha de faire attention. Le 15 janvier dès le matin, Serv. Sulpicius Galba offrit un sacrifice dans son palais, en présence de ses amis. Le devin n'eut pas plutôt pris entre ses mains les entrailles de la victime, qu'il lui déclara, non en paroles couvertes, mais très-clairement, qu'il étoit menacé de quelque trahison, et qu'un très-grand danger pendoit sur sa tête, dans le moment même que le dieu lui livroit Othon, dont il pouvoit se saisir, car il étoit derrière lui, et fort appliqué à ce que le devin lui disoit et lui montroit. Comme Othon se trouva alors dans un grand trouble, et que la peur lui fit changer souvent de couleur, Onomastus vint lui dire que les architectes étoient arrivés, et qu'ils l'attendoient chez lui. C'étoit le signal de l'exécution et du moment où Othon devoit aller au-devant des soldats. Il se retira donc en disant qu'il avoit acheté une vieille maison, et qu'il vouloit la faire visiter par ces architectes; et descendant par le lieu appelé le palais de Tibère, il se rendit à la place où étoit la colonne qu'on appeloit le milliaire d'or, et à laquelle aboutissoient tous les grands chemins d'Italie.

Là, les premiers soldats de la garde l'ayant reçu, le proclamèrent empereur, et l'on assure qu'ils n'étoient que vingt-trois. Ce petit nombre l'étonna, et quoiqu'il ne fût ni foible ni timide, comme la délicatesse de son tempérament et la mollesse de sa vie sembloient l'annoncer, mais au contraire, résolu et ferme dans les plus grands dangers, il eut peur, et voulut renoncer à son entreprise. Les soldats l'en empêchèrent; et, environnant sa chaise avec leurs épées nues, ils commandèrent à ses porteurs de marcher; il les pressoit lui-même de se hâter, disant à tout moment qu'il étoit perdu. Plusieurs l'entendirent comme il passoit, et ils furent plus frappés d'admiration que saisis d'étonnement, en voyant le petit nombre de ceux qui avoient entrepris une action si hardie.

Comme il traversoit la place, environ autant de soldats se joignirent aux premiers. Il en vint d'autres ensuite trois à trois, quatre à quatre; enfin, il en vint un plus grand nombre qui, tous l'environnant, l'appeloient César, et faisoient briller devant lui leurs épées nues. Julius Martialis, qui étoit ce jour-là de garde au camp avec sa cohorte, et qui, dit-on, ne savoit rien de

la conspiration, étonné d'une chose si peu attendue, et saisi de crainte, le laissa entrer. Quand il fut dans le camp, il ne trouva aucune résistance; car ceux qui ignoroient le fait, se trouvant mêlés avec ceux qui le savoient, et qui les enveloppoient à dessein, et étant écartés un à un et deux à deux, suivirent les autres, d'abord par crainte, et ensuite par détermination et par choix.

Serv. Sulpicius Galba étoit encore occupé de son sacrifice, et il fatiguoit, dit Tacite, par des vœux tardifs, les dieux déjà declarés pour son rival. Un bruit se répand que l'on conduit au camp des prétoriens un sénateur, dont on ne peut pas d'abord lui dire le nom; bientôt il apprit que c'étoit Othon. En même temps, ceux qui avoient rencontré la troupe rebelle accoururent de toutes parts; les uns grosissent la terreur, les autres l'affoiblissent et demeurent au-dessous du vrai, n'oubliant pas la flatterie, même dans un moment si critique. On tint conseil, et il fut résolu de sonder les dispositions de la cohorte qui étoit actuellement de garde. Pison Licinianus fut chargé de cette commission. On réservoit Serv. Sulpicius Galba comme une dernière ressource, si le mal exigeoit de plus grands remèdes. Le nouveau César assembla donc la cohorte devant la porte du palais impérial, et de dessus le perron, il lui adressa un discours qui eut son effet.

Les soldats, qu'il avoit harangués, n'étoient en effet prévenus d'aucune impression contraire à leur devoir; et habitués à respecter les ordres des Césars, ils se mirent sous les armes, et déployèrent leurs drapeaux; mais leur fidélité, comme on le verra, tenoit à peu de chose. Marius Celsus, connu des légions d'Illyrie, où il avoit eu autrefois un commandement, fut envoyé vers le détachement de cette armée, qui campoit dans le portique d'Agrippa. Dans un autre quartier étoient quelques compagnies de vétérans des légions de Germanie, que Néron avoit fait transporter à Alexandrie, et subitement rappelées. On les manda par deux premiers capitaines de légions; et quoique leurs camarades eussent déjà proclamé un autre empereur, ceux-ci montrèrent plus de fidélité pour Serv. Sulpicius Galba qu'aucun autre corps de troupes, en reconnoissance de la bonté qu'il leur avoit témoignée, et de son attention à leur procurer tous les secours nécessaires pour se remettre des fatigues d'une longue navigation.

Du reste, tout ce qu'il y avoit de gens de guerre dans Rome prirent parti pour Othon. La légion de marine étoit irritée contre Serv. Sulpicius Galba, à cause de la cruauté avec laquelle il l'avoit traitée en arrivant à la ville. Les prétoriens rebutèrent, et même outragèrent trois tribuns qui vouloient détourner un dessein criminel. Les soldats d'Illy-

rie, au lieu d'écouter Marius Celsus, tournèrent contre lui la pointe de leurs armes.

Le peuple sembloit s'affectionner à Serv. Sulpicius Galba. Une foule de Romains remplissoient le palais, et par mille cris confus ils demandoient la mort d'Othon, et l'exil de ses complices, comme si dans le cirque ou au théâtre ils eussent demandé quelques divertissemens nouveaux. Ce n'étoit point attachement véritable, ni estime décidée, puisque dès le jour même ils alloient exprimer avec le même emportement des sentimens tout contraires. C'étoit habitude de flatter quiconque occupoit le rang suprême, vain étalage, amour du bruit et du fracas.

Cependant Serv. Sulpicius Galba délibéroit s'il devoit se renfermer dans son palais, ou aller au devant des séditieux. T. Vinius appuyoit le premier parti; il vouloit que l'empereur armât ses esclaves, fortifiât toutes les avenues du palais, et ne s'exposât point à la fureur des rebelles. Les autres pensoient qu'il falloit se hâter avant qu'une conjuration naissante eût eu le temps d'acquérir des forces. Comme T. Vinius s'opposoit fortement à cet avis, Cornélius Laco s'emporta jusqu'à le menacer. Il régnoit entr'eux une haine très-vive, que l'affranchi Icélus allumoit encore, et ils exerçoient opiniâtrément leurs inimitiés personnelles aux dépens du public. Serv. Sulpicius Galba, qui avoit de l'élévation dans les sentimens et du courage, ne balança pas beaucoup à se déterminer pour le parti le plus généreux. Seulement on prit la précaution de faire partir d'avance Pison Licinianus pour aller au camp des prétoriens frayer les voies à l'empereur. On se persuadoit que le grand nom de ce jeune prince, la faveur récente de son adoption, et l'idée qu'avoit le public de sa haine contre T. Vinius, universellement détesté, rendroient sa personne agréable aux soldats.

A peine Pison Licinianus étoit-il sorti, que la nouvelle se répandit qu'Othon venoit d'être tué dans le camp. Ce n'étoit d'abord qu'un bruit vague; mais bientôt, comme il arrive dans les mensonges importans, il se trouva des témoins du fait, qui assuroient y avoir été présens, et l'avoir vu de leurs yeux; et le vulgaire y ajoutoit foi, les uns parce que la chose leur faisoit plaisir, les autres parce qu'ils n'y prenoient pas assez d'intérêt pour l'examiner curieusement. Plusieurs ont cru que ces discours ne furent pas semés au hasard, mais qu'ils venoient de partisans secrets d'Othon, qui, mêlés dans la foule, y jetèrent à dessein un bruit flatteur pour Serv. Sulpicius Galba, afin de le tirer du palais.

La crédulité non pas seulement du peuple, mais d'un grand nombre de sénateurs et de chevaliers romains, seconda par-

faitement les vues des ennemis de Serv. Sulpicius Galba. Affranchis de crainte, et ne croyant plus avoir besoin de mesures, ce fut à qui se répandroit en applaudissemens, en témoignages d'une joie immodérée. On forçoit les barrières du palais, on se jetoit dans les appartemens; tous vouloient se montrer à Serv. Sulpicius Galba, se plaignant que l'honneur de le venger leur eût été enlevé par les soldats. Ceux qui faisoient le plus de bruit étoient précisément les plus lâches, les plus disposés, comme il parut par l'événement, à reculer à la première apparence du danger. Fiers et hautains en paroles, braves de la langue, aucun d'eux n'avoit, ni ne pouvoit avoir de certitude, et tous assuroient le fait; en sorte que Serv. Sulpicius Galba, trompé par l'erreur universelle, prit sa cuirasse, et monta dans sa chaise. Dans le moment, un soldat, nommé Julius Atticus, vint à sa rencontre, et montrant son épée ensanglantée, il se vantoit d'avoir tué Othon. *Camarade*, lui dit Serv. Sulpicius Galba, *qui t'en a donné l'ordre?* Parole bien digne d'un prince attentif à réprimer la licence militaire. Les menaces ne pouvoient l'abattre, et la flatterie ne l'amollissoit point.

Cependant Pison Licinianus approchoit du camp des prétoriens. Mais le bruit et les cris tumultueux qu'il entendit l'obligèrent à rebrousser chemin, et il revint joindre Serv. Sulpicius Galba qui s'avançoit vers la place publique. En même temps, Marius Celsus rapporta de mauvaises nouvelles des soldats d'Illyrie. Alors Serv. Sulpicius Galba se trouva dans une étrange perplexité. Les uns vouloient qu'il retournât au palais; les autres, qu'il s'emparât du Capitole; plusieurs, qu'il montât à la tribune aux harangues. Le plus grand nombre se contentoient de réfuter les avis proposés; et, selon qu'il arrive dans les conseils dont l'événement est malheureux, on rappeloit le passé, et on regardoit comme les meilleurs partis ceux qu'il n'étoit plus temps de mettre à exécution.

Les flots de la populace, qui remplissoit la place publique, poussoient, de côté et d'autre Serv. Sulpicius Galba, obligé d'obéir à leurs mouvemens. Les temples, les basiliques, tout étoit plein, et tout respiroit la tristesse. Car, dans une si grande multitude, on n'entendoit pas un seul cri, ni presque une seule parole; des visages étonnés, une attention avide et inquiète à recueillir le moindre bruit, ni tumulte, ni calme décidé, un silence de crainte et de désespoir.

On vint néanmoins dire à Othon que le peuple prenoit les armes, et il ordonna en conséquence à ceux qui l'environnoient de partir en diligence, et de prévenir le danger. Ainsi, dit Tacite, des soldats romains, comme s'il se fût agi pour eux

de faire descendre du trône des Arsacides Vologese ou Pacorus, et non pas de massacrer leur empereur, foible, sans armes, et respectable par son âge avancé, dissipent la populace, foulent aux pieds le sénat; et la lance baissée, courant à bride abattue, ils entrent furieux dans la place. Ni la vue du Capitole, ni la vénération des temples qui s'offroient de toutes parts à leurs yeux, ni la majesté du rang suprême, ne furent des motifs capables de les retenir, et de les empêcher de commettre un crime, que venge très-certainement quiconque succède au prince assassiné.

Dès que cette troupe armée parut, l'enseigne de la cohorte qui accompagnoit Serv. Sulpicius Galba, arracha de son drapeau l'image de ce prince, et la jeta contre terre. Cette action insolente fut un signal qui décida tous les soldats en faveur d'Othon. La place devint déserte en un instant par la fuite de tout le peuple, et si quelques-uns balançoient encore, les séditieux les déterminèrent en mettant contre eux l'épée à la main. Serv. Sulpicius Galba se vit donc abandonné de tous; et les vétérans, détachés des armées germaniques, qui seuls avoient de la bonne volonté, et qui s'étoient mis en marche pour venir à son secours, arrivèrent trop tard, parce que ne connoissant point les rues, ils se détournèrent du droit chemin. Ceux qui portoient Serv. Sulpicius Galba, dans le trouble et la frayeur qui les saisirent, renversèrent la litière, et il roula par terre, près d'un endroit de la place publique, appelé le lac Curtius.

Ses dernières paroles ont été diversement rapportées, selon que la haine ou l'estime animoit ceux qui en ont fait mention. Si l'on en croit quelques-uns, il demanda d'un ton suppliant quel crime il avoit commis; et il promit de s'acquitter envers les soldats, si on vouloit seulement lui accorder un délai de quelques jours. D'autres, en plus grand nombre, assuroient qu'il avoit présenté la gorge aux meurtriers avec courage, les exhortant à frapper, s'il leur sembloit que le bien de la république l'exigeât. Peu importoit à ces scélérats quels discours il leur tenoit. Leur barbarie fut telle, qu'après qu'il fut mort d'un coup d'épée reçu dans la gorge, après même qu'on lui eut coupé la tête, ils continuèrent de lui déchirer à coups redoublés les bras et les cuisses; car le reste du corps étoit couvert par la cuirasse. Le soldat qui lui avoit coupé la tête la cacha d'abord dans ses habits, ne pouvant la tenir suspendue par les cheveux, dont elle étoit totalement dégarnie. Ensuite, exhorté par ses camarades à mettre en évidence le trophée d'un si criminel exploit, il enfonça ses doigts dans la bouche, et porta ainsi cette tête à la main, qu'il élevoit en l'air, jusqu'à ce qu'on lui eût donné une pique, au haut de laquelle il l'attacha. La mort

de T. Vinius et celle de Pison Licinianus suivirent de près celle de Serv. Sulpicius Galba ; et les têtes de ces trois victimes de l'ambition d'Othon furent portées à ce nouvel empereur, qui les considéra toutes curieusement.

Le corps de Serv. Sulpicius Galba resta long-temps sur la place, exposé à toute sorte d'insultes, sans que personne y prît intérêt. Enfin, Helvidius Priscus l'enleva par la permission d'Othon, et le remit à un des esclaves de Serv. Sulpicius Galba, nommé Argius, qui lui donna une chétive sépulture dans les jardins de sa famille. Sa tête, après avoir long-temps servi de jouet à des valets d'armée, fut achetée cent pièces d'or par un affranchi de Patrobius, qui vouloit exercer sur elle une lâche vengeance, pour satisfaire les mânes de son patron, affranchi de Néron, et puni du dernier supplice par Serv. Sulpicius Galba. Il l'outragea donc en mille manières devant le tombeau de Patrobius, et ce ne fut que le lendemain qu'Argius la recouvra, et l'ayant brûlée, en mêla les cendres à celles du corps.

Digression sur le caractère de Serv. Sulpicius Galba.

Tel fut le sort de Serv. Sulpicius Galba, âgé de soixante-treize ans, qui, pendant les règnes consécutifs de cinq princes, avoit joui d'une prospérité constante, plus heureux sous l'empire des autres, que lorsqu'il fut lui-même empereur. Sa maison étoit de la première noblesse de Rome, et possédoit de grands biens. Lui-même, il fut un génie médiocre, plutôt exempt de vices qu'orné de vertus. Encore devons-nous dire que s'il n'eût point ces vices ennemis de la société, il en eut de personnels, dont la honte et l'infamie sont bien capables de flétrir sa mémoire. Sans être indifférent pour la gloire, il ne connoissoit point l'ostentation. Le bien d'autrui ne le tentoit pas; il ménageoit le sien, et étoit avare de l'argent du public. Ses amis et ses affranchis le gouvernèrent. S'ils se trouvoient gens de bien, sa docilité pour eux ne nuisoit point à sa réputation; s'ils étoient vicieux, elle alloit à un excès qui le rendoit méprisable. Mais la grandeur de sa naissance, et la difficulté des temps où il vivoit, furent des voiles qui couvrirent son foible, et qui firent passer pour sagesse ce qui étoit imbécillité. Nous avons dit qu'il s'acquitta avec honneur des divers emplois par lesquels il passa. Universellement estimé, il parut au-dessus de l'état d'un particulier, tant qu'il fut dans la condition privée; tout le monde l'eût jugé digne de l'empire, s'il n'eût jamais été empereur. Tacit., *Annal.*, l. 6, c. 15, 20; *Hist.*, l. 1, c. 1, 5 *et seq.*; l. 2, c. 9; l. 3, c. 68, 85; l. 4, c. 40; Dio. Cass., p. 616, 634, 670, 727 *et seq.*; Sueton., *in Serv. Galb.*, c. 1 *et seq.*; Plut., t. 1, p. 1053 *et seq.*; Crév., *Hist. des Emp.*,

t. 1, p. 518, 580; t. 2, p. 57, 103, 115, 116, 487 et suiv.; t. 3, p. 3 et suiv.

SULPICIUS RUFUS, *Sulpicius Rufus*, intendant des jeux, fut mis à mort, l'an de l'ère chrétienne 482, comme complice des débauches de Messaline. TACIT., *Annal.*, l. 2, c. 35.

SULPICIUS CAMÉRINUS, *Sulpicius Camerinus*; ancien proconsul d'Afrique, fut accusé pour cause de mauvaise administration dans sa province, et absous par Néron, l'an de l'ère chrétienne 58. TAC. *Annal.* l. 13, c. 52. CRÉV. *Hist. des emp.*, t. 2, p. 282.

SULPICIUS ASPER, *Sulpicius Asper*, un de ceux qui conspirèrent contre Néron, l'an de l'ère chrétienne 65. Le complot ayant été découvert, les complices subirent la peine qu'ils avoient méritée. Lorsque Néron demanda à Sulpicius Asper, pourquoi il avoit conspiré contre la vie de son empereur, il répondit en un mot : *C'est par amour pour vous-même ; il ne restoit plus d'autre moyen d'arrêter le cours de vos crimes*. Cet officier, et ceux qui avoient trempé dans sa conspiration, marchèrent tous au supplice avec une pareille constance. DIO. CASS., p. 713; TACIT. *Annal.*, l. 15, c. 49, 68; CRÉV. *Hist. des emp.*, t. 2, p. 415, 432.

SULPICIUS CAMÉRINUS, *Sulpicius Camerinus*, fut mis à mort avec son fils, vers l'an de l'ère chrétienne 67, sur le frivole prétexte de leur surnom de Porticus, qui étoit depuis des siècles héréditaire dans leur famille. Comme ce mot se prononçoit à peu près de la même façon que celui de Pythicus, qui peut signifier vainqueur des jeux pythiens, Hélius prétendit que c'étoit à eux une usurpation sacrilége de s'attribuer un nom qui n'appartenoit qu'à l'empereur.

Nous observerons ici que la diphthongue *œ* et les lettres *u* ou *y* se rapportoient beaucoup, et avoient une prononciation presque semblable chez les Romains. DION CASS., p. 723; CRÉV. *Hist. des emp.*, t. 2, p. 479.

SULPICIUS FLORUS, *Sulpicius Florus*, soldat des cohortes britanniques, fut un des meurtriers de Pison Licinianus, l'an de l'ère chrétienne 69. Il n'y avoit que quelques jours que Sulpicius Florus avoit été fait citoyen romain par Serv. Sulpicius Galba, père adoptif de Pison Licinianus. TACIT., *Hist.*, l. 1, c. 43.

SULPICIUS ARRÉNIANUS, *Sulpicius Arrenianus*, sénateur romain, qui, comme bien d'autres, avoit poussé à l'excès l'impudence et la fureur des délations. Ayant été livré par Macrin au sénat, il fut par jugement de la compagnie enfermé dans une île. CRÉV. *Hist. des emp.*, t. 5, p. 192.

SUMMANUS, nom d'un dieu des enfers. Les mythologues ne s'accordent point sur cette divi-

nité. Les Romains, suivant saint Augustin, avoient plus de vénération pour elle que pour Jupiter même. Macrobe prétend, avec beaucoup de vraisemblance, que *Summanus* n'est qu'un surnom de Pluton, et que c'est l'abrégé de *Summus manium*, le souverain des mânes.

SUNAM, ville de Palestine, dans la tribu d'Issachar.

SUNICI, peuple Germain en deçà du Rhin; il faisoit partie des Suèves qui furent transférés en deçà de ce fleuve; il étoit placé entre les Ubiens et les Tungres.

SUNIUM, promontoire de Grèce dans l'Attique, situé à l'endroit où se terminoient les côtes orientale et méridionale de cette contrée. Vitruve l'appelle *Templum Palladis*, sans doute à cause du temple qu'on y avoit bâti en l'honneur de Pallas; par la même raison il est nommé *Palladis promontorium* dans Homère et dans Aristophane.

SUOVETAURILIERS, *Suovetaurilia*, le plus grand des sacrifices que l'on faisoit à Mars, et où l'on immoloit un verrat, un bélier et un taureau, comme le prouve le mot de *Suovetaurilius*; il est composé de *sus*, *ovis* et *taurus*; le mot *ovis* est pris ici pour un bélier; car c'étoit le mâle de l'espèce qui n'étoit point coupé, qu'on offroit dans cette cérémonie.

SUPERHUMÉRAL, *Superhumerale*, terme qui signifie ce qui se met sur les épaules. C'est le terme latin de la Vulgate pour signifier l'*éphod*, ornement sacerdotal chez les Juifs. *Voyez* Ephod.

SUPPARUM, robe de femme; les dames romaines l'attachoient avec une agrafe, et la laissoient tomber négligemment sur leurs épaules; elle étoit fort légère: c'étoit ordinairement la robe des jeunes demoiselles.

SUPPLIANT. Chez les Grecs et les Romains, c'étoit la coutume des supplians, lorsqu'ils désiroient de faire plus d'impression sur ceux dont ils vouloient obtenir quelque grâce, de s'approcher du foyer consacré aux dieux Lares, sous la protection desquels étoient la maison et ceux qui l'habitoient.

SUPPLICATIONS, *Supplicationes*. Les supplications, chez les Romains, étoient, ou publiques, ou particulières.

Les supplications publiques se faisoient, ou dans les occasions pressantes, comme dans le temps de peste, ou de quelque maladie populaire, ou, comme nous le dirons plus bas, après quelque victoire inespérée, ou lorsque celui qui venoit d'être élu général demandoit au sénat sa confirmation, et en même temps la supplication pour se rendre les dieux favorables, ou pour d'autres sujets encore.

Ces supplications étoient des jours solennels, où il n'étoit pas permis de plaider, pour quelque sujet que ce fût, et on les célé-

broit par des sacrifices, des prières, et des festins publics. Quelquefois le sénat bornoit à un jour la durée de cette fête. Quelquefois on y en employoit plusieurs; et l'histoire nous apprend qu'il y en a eu qui ont duré jusqu'à cinquante jours.

Il y avoit une autre espèce de supplications publiques, qu'on nommoit le *Lectisterne*. *Voyez* lectisterne.

Les supplications particulières n'étoient autre chose que les prières que chacun faisoit aux dieux, ou pour obtenir la santé, une bonne récolte, etc., ou pour les remercier des biens qu'on en avoit reçus.

Une seule formule des prières des anciens suffira pour en donner quelque idée. On trouve celle-ci qui a été conservée dans une inscription, et que Camilla Amata fait à la fièvre pour son fils malade: *Divinæ febri, sanctæ febri, magnæ febri, Camilla Amata, pro filio malè affecto;* c'est-à-dire, « Camilla Amata » offre ses prières pour son fils » malade, à la divine fièvre, à » la sainte fièvre, à la grande » fièvre. »

Les vœux peuvent encore être regardés comme des supplications particulières. *Voyez* vœu.

Les supplications publiques, qu'on faisoit dans les féries impératives des Romains, avoient beaucoup de rapport aux processions des catholiques; il s'y trouvoit un nombre indéterminé, mais assez considérable, d'enfans de l'un et de l'autre sexe, nés libres, ayant encore leurs pères et mères, *patrimi* et *matrimi*; couronnés de fleurs et de verdure, ou tenant à la main droite une branche de laurier, qui marchoient à la tête, et chantoient des hymnes à deux chœurs.

Ils étoient suivis des pontifes, après lesquels on voyoit les magistrats, les sénateurs, les chevaliers, les plébéiens, tous habillés de blanc, et avec les marques les plus éclatantes du rang que chacun tenoit dans la république. Les dames mêmes, séparées des hommes, et avec leurs plus beaux atours, faisoient quelquefois le plus brillant ornement de ces fêtes. Il y a eu des temps où il ne leur étoit permis de porter de l'or et des habits de diverses couleurs, que dans ces grandes solennités. Ces jours-là n'étoient point compris dans la loi Oppia.

On alloit dans cet ordre se présenter devant les dieux de la première classe, *diis majorum gentium*, qu'on trouvoit couchés sur des lits dressés exprès, et rehaussés de paquets ou gerbes de verveine, ou bien debout sur des estrades, d'où ils paroissoient respirer l'encens qu'on leur brûloit, et accepter les victimes qu'on leur immoloit. Toute cette cérémonie est exprimée dans Tite-Live, par ces mots: *Ire supplicatum ad omnia pulvinaria.*

Ces supplications s'ordonnoient pour des raisons tout-à-fait opposées, pour le bien et pour le mal. Par exemple, un général

d'armée qui avoit remporté une victoire signalée, ne manquoit pas d'envoyer au sénat des lettres ornées de feuilles de laurier, par lesquelles il lui rendoit compte du succès de ses armes, et lui demandoit qu'il voulût bien décerner en son nom des supplications en actions de grâces aux dieux; et le décret du sénat étoit souvent une assurance du triomphe pour le vainqueur.

On ne doit pas s'étonner du grand nombre de jours que duroient ces fêtes, surtout vers la fin de la république. Le sénat en ordonna quinze au nom de Jules César, pour les victoires qu'il avoit remportées sur les Gaulois; et ce qui n'avoit encore été fait pour personne, il en ordonna cinquante en faveur de D. Brutus, qui avoit vaincu M. Antoine, dont l'ambition devenoit aussi pernicieuse à la république, que l'avoit été celle de Jules César.

Cicéron en fit ordonner autant au nom de C. Octavien, d'A. Hirtius et de C. Vibius Pansa, comme il le dit dans sa quatorzième Philippique. Mais, environ vingt ans auparavant, il avoit eu le plaisir de voir décerner des supplications en son nom, pour autant de jours qu'on en eût jamais accordés aux plus grands capitaines, et cela pour avoir étouffé la conjuration de L. Catilina, et remis le calme dans toute l'étendue de l'empire romain. L'orateur consul ne manqua pas de faire valoir cette distinction, en exhortant tout le peuple à célébrer ces fêtes avec toute la joie qu'on est capable de goûter, lorsqu'on connoît la grandeur du péril qu'on a couru, et le miracle par lequel on a été préservé.

L'autre occasion de faire des supplications n'étoit pas si fréquente; mais comme l'on est plus sensible au mal qu'au bien, quand il étoit question de parer les traits de la colère céleste, on redoubloit son zèle; on n'épargnoit ni peine ni dépense: les prières, les vœux, les sacrifices, les spectacles mêmes, pour lesquels on s'imaginoit que les dieux ne devoient pas avoir moins de sensibilité que les hommes, tout étoit mis en usage.

SUPPLICE, *Supplicium*, peine corporelle, plus ou moins douloureuse, plus ou moins atroce.

La vue des Perses, dans leurs sages établissemens, au rapport de Xénophon, étoit d'aller au devant du mal, persuadés qu'il vaut bien mieux s'appliquer à prévenir les fautes qu'à les punir; et au lieu que, dans les autres états, on se contentoit d'établir des punitions contre les méchans, les Perses tâchoient de faire en sorte que, parmi eux, il n'y eût point de méchans.

Les supplices en usage chez les anciens peuvent se diviser en différentes espèces, selon les différentes manières dont on tourmentoit les coupables, ou ceux qu'on punissoit comme tels. On

y employoit le bois, la corde, le fer, le feu, l'eau, les pierres, le poison, les bêtes et d'autres choses. Entre les supplices, les uns donnoient la mort; les autres n'étoient que des châtimens passagers.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces différentes espèces de supplices, qui étoient presque tous arbitraires et exercés selon le caprice ou la cruauté de ceux qui les ordonnoient. MONTF., *Antiq.*, t. 5, p. 235 et suiv.

SUPPOSITITII, c'est-à-dire *Supposés*, ou plutôt *Suppléans*. Les Romains nommoient ainsi les gladiateurs qui, dans le combat, prenoient la place de ceux qui avoient été vaincus. NIEUP., *Cout. des Rom.*, p. 254.

SUPREMA TEMPESTAS. Les Romains appeloient *Suprema tempestas* le temps qui suivoit le coucher du soleil. NIEUP., *Cout. des Rom.*, p. 254.

SUR, *Sur*, prince ou chef des familles de sa tribu parmi les Madianites, fut père de Cozbi, femme qui fut tuée avec Zambri, par Phinées, dans l'exercice d'une action honteuse et criminelle. Sur fut pris et mis à mort avec les autres princes de Madian, l'an 1447 avant l'ère chrétienne. NUMER., c. 25, v. 15; c. 31, v. 8.

SUR, ville de l'Arabie pétrée, qui avoit donné son nom au désert de Sur dans le même pays.

SURÉNA, *Surenas*, nom de dignité, et non pas d'homme, marquoit chez les Parthes la seconde personne de l'empire, et comme le visir du roi.

Celui qui, du temps de M. Licinius Crassus, étoit revêtu de cette suprême dignité, et qui marcha contre ce général romain, étoit de la plus haute noblesse. C'étoit à sa famille qu'appartenoit, dans la cérémonie de l'inauguration des rois des Parthes, le droit de leur ceindre le diadème sur le front. Ses richesses répondoient à la splendeur de sa naissance; ses équipages et son luxe dans l'armée qu'il commandoit étoient énormes; mais, ce qui est bien plus considérable, il y avoit alors amené mille cuirassiers à cheval et un bien plus grand nombre de simples cavaliers, levés les uns et les autres sur ses terres; et son monde, en y comprenant ses soldats, ses domestiques et ses cliens, se montoient à plus de dix mille hommes. Il étoit brave de sa personne; et par sa valeur il avoit rendu les plus importans services à Orode, qui régnoit actuellement, l'ayant ramené de l'exil sur le trône, et ayant forcé la ville de Séleucie, dans le siége de laquelle il se signala jusqu'à monter le premier sur la muraille, et tuer de sa main ceux qui vouloient s'opposer à lui. A la bravoure il joignoit, quoiqu'il n'eût pas encore trente ans, l'habileté et l'adresse, qu'il portoit sans scrupule jusqu'à la fraude et à la perfidie; et ce fut principalement par ces voies obliques qu'il triompha de M. Licinius

Crassus, que d'abord une confiance téméraire et ensuite le découragement inspiré par ses malheurs, disposoient à donner dans tous les piéges qui lui furent tendus. *Voyez* Licinius [M.] Crassus. Plut., t. 1, p. 555; Flor., l. 3, c. 11; Tacit., *Annal.*, l. 6, c. 42; Crév., *Hist. rom.*, t. 7, p. 196 et suiv.; *Hist. des Emp.*, t. 1, p. 598.

SURRENTINI, habitans de Surrentum.

SURRENTINUM PROMONTORIUM, promontoire d'Italie sur la côte de Campanie.

SURRENTUM, ville d'Italie, dans la Campanie, située sur le bord de la mer. Pline la met entre le Sarnus et le promontoire de Minerve; elle conserve son ancien nom.

SUSAN, c'est la ville de Suses. *Voyez* Suses.

SUSANÉCHÉENS, *Susanechæi*, un des peuples qui étoient venus de delà l'Euphrate pour habiter le pays de Samarie; il est vraisemblable qu'il habitoit auparavant la Susiane.

SUSANNE, *Susanna*, fille d'Helcias, avoit épousé Joakim de la tribu de Juda. Daniel remarque que cette femme étoit d'une excellente beauté, mais qu'elle n'en craignoit pas moins Dieu. Comme son père et sa mère étoient justes, ils avoient instruit leur fille selon la loi de Moïse.

Susanne demeuroit à Babylone, où elle avoit été apparemment emmenée en captivité avec son mari, en même temps que Daniel.

Joakim, qui étoit un homme riche, avoit un jardin fruitier près de sa maison, et les Juifs alloient souvent chez lui, parce qu'il étoit le plus considérable de tous. On avoit établi pour juges, cette année-là, deux vieillards d'entre le peuple, dont le Seigneur, dit Daniel, a parlé, lorsqu'il a dit que l'iniquité est sortie de Babylone par des vieillards qui étoient juges, et qui sembloient conduire le peuple. Ces deux vieillards alloient d'ordinaire à la maison de Joakim, et tous ceux qui avoient des affaires à juger venoient les y trouver. Sur le midi, lorsque le peuple s'en étoit allé, Susanne entroit et se promenoit dans le jardin de son mari. Les deux vieillards l'y voyoient entrer et se promener tous les jours, et ils conçurent une ardente passion pour elle. Leur sens en fut perverti, et ils détournèrent leurs yeux pour ne point voir le ciel, et pour ne point se souvenir des justes jugemens de Dieu. Ils étoient donc tous les deux épris de l'amour de Susanne; et néanmoins ils ne s'entre-dirent point le sujet de leur peine, car ils rougissoient de se découvrir l'un à l'autre leur passion criminelle, ayant dessein de corrompre cette femme.

Ils observoient tous les jours avec un grand soin le temps où ils pouvoient la voir. Un jour, l'un dit à l'autre: Allons-nous-en chez nous, parce qu'il est

temps de dîner. Et étant sortis, ils se séparèrent l'un de l'autre; mais revenant aussitôt, ils se rencontrèrent; et après s'en être demandé la raison l'un à l'autre, ils s'entre-avouèrent leur passion. Alors ils convinrent de prendre le temps où ils pourroient trouver Susanne seule.

Lorsqu'ils épioient un jour propre pour l'exécution de leur dessein, il arriva que Susanne entra dans le jardin, selon sa coutume, étant accompagnée de deux filles seulement, et qu'elle voulut se baigner, parce qu'il faisoit chaud. Il n'y avoit alors personne que les deux vieillards, qui étoient cachés, et qui la regardoient. Alors, Susanne dit à ses filles: apportez-moi de l'huile de parfum et des pommades, et fermez les portes du jardin, afin que je me baigne. Ses filles firent ce qu'elle leur avoit commandé. Elles fermèrent les portes du jardin, et elles sortirent par une porte de derrière, pour apporter ce que Susanne leur avoit dit; elles ne savoient point que les deux vieillards fussent cachés au-dedans du jardin.

Aussitôt que les filles furent sorties, les deux vieillards accoururent à Susanne, et lui dirent: « Les portes du jardin sont » fermées; personne ne nous » voit; nous avons de l'affection » pour vous; rendez-vous donc » à notre désir, et faites ce que » nous voulons. Que si vous ne » le voulez pas, nous porterons » témoignage contre vous, et » nous dirons qu'il y avoit un » jeune homme avec vous, et que » c'est pour cela que vous avez » renvoyé vos filles. » Susanne jeta un profond soupir, et leur dit: « Je ne vois que péril et » qu'angoisse de toutes parts; » car si je fais ce que vous dési- » rez, je suis morte, et si je ne » le fais point, je n'échapperai » pas de vos mains. Mais il m'est » meilleur de tomber entre vos » mains, sans avoir commis le » mal, que de pécher en la pré- » sence du seigneur. «

Susanne aussitôt jeta un grand cri, et les deux vieillards crièrent aussi contre elle. L'un d'eux courut à la porte du jardin, et l'ouvrit. Les serviteurs de la maison; ayant entendu crier dans le jardin, y coururent par la porte de derrière, pour voir ce que c'étoit. Les deux vieillards ayant dit ce qu'ils avoient projeté, ces serviteurs en furent extrêmement surpris, parce qu'on n'avoit jamais rien dit de semblable de Susanne. Le lendemain, le peuple étant venu en la maison de Joakim, son mari, les deux vieillards y vinrent aussi, pleins de la résolution criminelle qu'ils avoient formée contre Susanne, pour lui faire perdre la vie; et ils dirent devant le peuple: Envoyez quérir Susanne, fille d'Helcias, femme de Joakim. On y envoya aussitôt; et elle vint, accompagnée de son père, de sa mère, de ses enfans, et de toute sa famille.

Susanne avoit une délicatesse dans le teint et une beauté tout

extraordinaire. Comme elle avoit alors le visage couvert d'un voile, les deux vieillards commandèrent qu'on le lui ôtât, afin qu'ils se satisfissent au moins en cette manière par la vue de sa beauté. Tous ses parens et tous ceux qui l'avoient connue auparavant répandoient des larmes. Alors, les deux vieillards se levant au milieu du peuple, mirent leurs mains sur la tête de Susanne, qui leva en pleurant les yeux au ciel, parce que son cœur avoit une ferme confiance au seigneur; et les deux vieillards dirent: « Lorsque nous nous promenions » seuls dans le jardin, cette » femme est venue avec ses deux » filles; et ayant fait fermer les » portes du jardin, elle a renvoyé ses filles. Un jeune homme qui étoit caché, s'est présenté, et a commis le crime » avec elle. Nous étions alors » dans un coin du jardin; et » voyant cette méchante action, » nous sommes accourus à eux, » et nous les avons vus dans cette » infamie. Nous n'avons pu prendre le jeune homme, parce » qu'il étoit plus fort que nous, » et qu'ayant ouvert la porte, il » s'est sauvé. Mais, pour elle, » l'ayant prise, nous lui avons » demandé qui étoit ce jeune » homme, et elle n'a point voulu » nous le dire. C'est de quoi nous » avons été témoins. » Toute l'assemblée les crut comme étant anciens et juges du peuple; et on condamna Susanne à la mort.

Alors cette femme jeta un grand cri, et elle dit: « Dieu » éternel, qui pénétrez ce qu'il » y a de plus caché, et qui connoissez toutes choses, avant » même qu'elles se fassent, vous » savez qu'ils ont porté contre » moi un faux témoignage, et » cependant je meurs, sans avoir » rien fait de tout ce qu'ils ont » inventé contre moi si malicieusement. » Le seigneur exauça sa prière; et lorsqu'on conduisoit Susanne à la mort, il suscita l'esprit saint d'un jeune enfant, nommé Daniel, qui cria à haute voix: *Je suis innocent du sang de cette femme.* Tout le peuple se retourna vers lui, et lui dit: *Que signifie cette parole que vous venez de prononcer?* Daniel, se tenant de bout, leur dit: « Etes-vous si insensés, enfans » d'Israël, que d'avoir ainsi, » sans discerner et sans connoître la vérité, condamné une » fille d'Israël? Retournez pour » la juger de nouveau, parce » qu'il a été porté un faux témoignage contre elle. »

Le peuple retourna donc en grande hâte; et les deux vieillards dirent à Daniel: « Venez, » prenez votre place au milieu » de nous, et instruisez-nous, » puisque Dieu vous a donné » l'honneur de la vieillesse. » Daniel dit au peuple: *Séparez-les l'un de l'autre, et je les jugerai.* Ayant donc été séparés l'un de l'autre, Daniel appela l'un d'eux, et lui dit: « Homme, qui » avez vieilli dans le mal, les péchés que vous avez commis autrefois sont retombés maintenant sur vous. Vous, qui ren-

» diez des jugemens injustes, qui » opprimiez les innocens, et qui » sauviez les coupables, quoique » le Seigneur ait dit qu'il ne fal» loit point faire mourir l'inno» cent et le juste; maintenant » donc, si vous avez surpris cette » femme, dites-moi sous quel ar» bre vous l'avez vue commettre » le crime dont vous l'accusez. » Le vieillard répondit que c'é» toit sous un lentisque. Daniel » lui dit : C'est justement que » votre mensonge va retomber » sur votre tête; car, voilà l'ange » qui, exécutant l'arrêt que le » Seigneur a prononcé contre » vous, vous coupera en deux. »

Après l'avoir fait retirer, Daniel commanda qu'on fît approcher l'autre vieillard, et il lui dit : « Race de Chanaan, et non » de Juda, la beauté vous a sé» duit, et la passion vous a per» verti le cœur. C'est ainsi que » vous traitiez les filles d'Israël; » et elles, ayant peur de vous, » vous parloient comme vous » vouliez. Mais, la fille de Juda » n'a pu souffrir votre iniquité. » Maintenant donc, dites-moi » sous quel arbre vous l'avez » trouvée faire le mal ? » Le vieillard lui répondit qu'il l'avoit surprise sous un chêne vert. Daniel lui dit : C'est avec justice » que votre mensonge va retom» ber maintenant sur votre tête; « car, l'ange du seigneur est tout » prêt, tenant l'épée pour vous » couper par le milieu du corps, » et pour vous faire mourir tous » deux. »

Aussitôt tout le peuple jeta un grand cri, et bénit Dieu, qui sauve ceux qui espèrent en lui. Tout le monde s'éleva contre les deux vieillards, parce que Daniel les avoit convaincus par leur propre bouche d'avoir porté un faux témoignage, et on leur fit souffrir le même mal qu'ils avoient voulu faire souffrir à leur prochain, pour exécuter la loi de Moïse. Les Israélites firent donc mourir les deux vieillards, et le sang innocent fut sauvé en ce jour-là.

Helcias et sa femme rendirent grâces à Dieu pour Susanne, leur fille, avec Joakim, son mari, et avec tous ses parens, de ce qu'il ne s'étoit rien trouvé en elle qui blessât l'honnêteté. DAN., c. 13, v. 1 et seq.

SUSES, *Susa*, ville d'Asie, appelée *Susan*, en hébreu; c'étoit la capitale de la Susiane, ou du pays d'Elam, c'est-à-dire, selon Calmet, de la Perse.

Cette ville porte aujourd'hui, parmi les Perses, le nom de *Tousther* ou *Schouster*; elle est la capitale du Khusistan.

SUSIADES PETRÆ. *Voyez* Susidæ Pylæ.

SUSIDÆ PYLÆ, fameux détroit de montagnes, situé entre la Perside propre et la Susiane, et qui a pris quelquefois son nom de l'une de ces contrées, et quelquefois de l'autre. Diodore de Sicile l'appelle *Rupes Susiades*, et Arrien *Pylæ Persicæ*.

SUSIANE, *ou* SUSIDE, *Susiana*, *Susis*, contrée d'Asie qui prenoit son nom de la ville de

Suses sa capitale ; elle avoit pour borne au nord l'Assyrie, à l'orient l'Elymaïde, dont elle étoit séparée par le fleuve Eulée, au midi le golfe Persique, et le Tigre au couchant.

Le nom moderne de la Susiane est *Cus* selon Niger ; *Zaqueismaël* selon Molet ; *Susay* selon Zadus, et *Cusistan* selon Mercator.

SUSIDE. *Voyez* Susiane.

SUSIENS, habitans de Suses.

SUSPENSION, *Suspensio*, figure de rhétorique, par laquelle l'orateur commence son discours de manière que l'auditeur n'en prévoit pas la conclusion, et que l'attente de quelque chose de grand excite son attention, et pique sa curiosité.

SUTHUL, ville d'Afrique, dans la Numidie ; c'est là que, suivant Salluste, étoient enfermés les trésors de Jugurtha. Strabon donne le nom de *Capsa* à la ville où étoient ces trésors. Ainsi ou l'un de ces deux auteurs se trompe, ou *Suthul* s'appeloit aussi *Capsa*.

SUTRINIENS [les], habitans de Sutrium. *Voyez* Sutrium.

SUTRINUS AGER, territoire du Sutrium.

SUTRIUM, ville d'Italie, dans l'Etrurie ; Strabon la met au nombre des villes situées au milieu des terres. C'étoit une très-ancienne colonie romaine ; elle fut du nombre des douze qui, pendant la seconde guerre Punique, refusèrent leur contingent aux Romains : elle en fut punie dans la suite.

Cette ville se nomme à présent *Sutri* ; elle est comprise dans le patrimoine de saint Pierre.

SY

SYBARIS, fleuve d'Italie, dans la grande Grèce ; il avoit son embouchure dans le golfe de Tarente ; on l'appelle maintenant *Cochilé*.

Ses eaux, dit Pline, faisoient éternuer les chevaux, et rendoient les hommes plus robustes.

SYBARIS, ville d'Italie, dans la grande Grèce, située à l'embouchure du fleuve du même nom, à deux cents stades de Crotone, l'une des villes les plus célèbres du monde par le luxe et la mollesse de ses habitans. *Voyez* Strab., p. 251 ; Plin., t. 1, p. 165 ; Just., l. 20 ; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lett.*, t. 9, p. 163 et suiv.

SYBARIS, ville de la Colchide selon Diodore de Sicile, qui en fait la résidence du roi du pays. Il ajoute que le temple de Mars où l'on conservoit la toison d'or n'étoit qu'à soixante-dix stades de cette ville.

SYBARIS, fontaine du Péloponnèse, dans l'Achaïe, près de la ville de Bura.

SYBARITES, *Sybaritæ*, habitans de la ville de Sybaris. Il y des auteurs qui, au lieu de Sybarite, lisent *Sybaritani*.

SYBELE se trouve quelque-

fois mis pour Cybèle sur les monumens.

SYBOTA, port de la Grèce, dans l'Epire, entre la ville de Crone et l'embouchure du fleuve Achéron, suivant la carte dressée par Ptolémée. Il étoit désert, comme ledit positivement Thucydide.

SYBOTÆ, trois îles de la mer Ionienne, sur les côtes d'Epire, qui tiroient leur nom de la quantité de sangliers qu'elles nourrissoient.

SYCE, *Syca*, une des Hamadryades métamorphosée en figuier. Comme Bacchus en avoit été amoureux, il fut lui-même surnommé *Syceote*, ou *Sycite*. D'autres disent que Bacchus avoit été ainsi surnommé, parce qu'il avoit le premier planté le figuier, et donné aux hommes des figues.

SYCEOTE. *Voyez* Syce.

SYCITE. *Voyez* Syce.

SYCOMANTIE, *Sycomantia*, sorte de divination qui se faisoit avec des feuilles de figuier, sur lesquelles on écrivoit la question ou proposition sur laquelle on vouloit être éclairci pour l'avenir.

SYCOPHANTE, *Sycophanta*, calomniateur, délateur. Ce mot pris à la lettre signifie un dénonciateur de ceux qui transportoient des figues hors de l'Attique. Les Athéniens étoient grands mangeurs de figues; ils firent une loi pour en défendre l'exportation. De là ces dénonciations parmi les gens du menu peuple qui s'accusoient les uns les autres, par un motif d'intérêt, de jalousie ou de vengeance.

SYCURIUM, ville qui, selon Tite-Live, étoit située au pied du mont Ossa, du côté du midi; elle regardoit les montagnes de la Thessalie, et avoit derrière elle la Macédoine et la Magnésie.

SYDIE étoit, selon quelques auteurs, le même que Sem, fils de Noë, ou Vranus: il fut père des Dioscures.

SYENE, ville située sur la rive orientale du Nil, dans la haute Egypte, au voisinage de l'Ethiopie, à cinq mille stades d'Alexandrie.

Le marbre nommé *Syénite*, ou, suivant quelques-uns, *signite*, est celui que nous appelons *granit*; les Egyptiens s'en servoient pour éterniser la mémoire des grands hommes, dont ils marquoient les actions par des caractères gravés sur des aiguilles ou des pyramides de ce marbre.

SYLÆUS. *Voyez* Sylium.

SYLCIANUS, dieu des Gaulois. Quelques-uns prétendent que c'étoit une de ces divinités, ou génies appelés *Dusii* ou *Pilosi*; mais il est plus vraisemblable que c'est le dieu Sylvain qui étoit honoré dans les Gaules, où il avoit un collége de ses prêtres.

SYLEUM, ville de l'Asie mineure, située vers les confins de la Phrygie et de la Pisidie.

SYLEUS CAMPUS, nom.

qu'Hérodote donne à un champ situé sur les confins de la Thrace et de la Macédoine. Ce champ n'étoit pas éloigné de la ville de Stagire.

SYLIUM, ville de l'Asie mineure, dans la Phrygie, la même apparemment qu'Arrien nomme *Syllium*. Quelques-uns la mettent dans la Pamphylie.

SYLLA [L. CORNÉLIUS], *L. Cornelius Sylla*, un de ces Romains qui ont rendu leur nom si célèbre dans les derniers temps de la république, étoit de la famille Cornélia, si féconde en grands hommes et comblée de tant d'honneurs. Mais la branche dont il sortoit étoit tombée dans l'obscurité depuis la note infligée à P. Cornélius Rufinus qui en étoit la tige, et qui, après avoir été deux fois consul et dictateur, fut chassé du sénat par les censeurs, l'an de Rome 477 et 275 avant l'ère chrétienne, parce qu'il s'étoit trouvé chez lui plus de quinze marcs de vaisselle d'argent. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'impression de cette note passa en quelque façon à ses descendans, dont aucun, jusqu'à Sylla, ne parvint au consulat, quoique quelques-uns aient géré la préture. Cette décadence du côté de l'illustration étoit accompagnée de l'indigence. L. Sylla n'hérita que d'un très-petit bien de son père, et passa sa jeunesse fort à l'étroit. C'est ce qui lui fut reproché dans la suite par un homme de sens et de vertu, qui, l'entendant se vanter beaucoup des belles actions qu'il prétendoit avoir faites en Numidie, lui dit : « Et comment seriez-» vous honnête homme, vous à » qui votre père n'a laissé aucun » bien, et qui néanmoins êtes si » riche ? » Car, ajoute Plutarque, quoique les mœurs alors n'eussent pas conservé dans Rome leur ancienne sévérité, et qu'elles fussent déjà bien changées et bien gâtées par le luxe, il paroît que celui qui parloit ainsi à L. Sylla regardoit comme également honteux, soit de dissiper un riche patrimoine, soit de ne point demeurer dans la pauvreté de ses pères. Au reste, si du côté des richesses L. Sylla fut d'abord mal partagé, il avoit, du côté des talens et du génie, tout ce qui étoit nécessaire pour renouveler la gloire de son nom.

Ayant été nommé questeur, l'an de Rome 645, et 107 avant l'ère chrétienne, il partit pour l'Afrique avec une nombreuse cavalerie. Lorsqu'il arriva dans le camp de C. Marius, qui géroit alors le consulat pour la première fois, il étoit absolument novice dans le métier de la guerre; mais il ne fut pas long-temps sans s'y rendre un maître parfait. Une de ses grandes attentions fut de travailler à gagner le soldat par ses manières honnêtes et obligeantes; il faisoit plaisir à quiconque l'en prioit, et souvent prévenoit les demandes. Quand il avoit lui-même reçu quelque service des autres; ce qu'il évitoit autant qu'il lui étoit possible, pour n'être à

charge à personne, il regardoit la reconnoissance comme une dette dont il vouloit s'acquitter promptement. Au contraire, quand il avoit fait une grâce, il n'en exigeoit point de retour; et plus il avoit de débiteurs de cette espèce, plus il étoit satisfait. Il se familiarisoit, soit dans les affaires sérieuses, soit dans les jeux et les exercices, jusqu'avec les personnes du dernier rang. Pour ce qui est des fonctions militaires, aux ouvrages, dans les marches, à la garde, il les remplissoit avec ardeur et se trouvoit partout. Bien éloigné de décrier la conduite ou du consul, ou de quelques autres personnes de mérite, pour se faire valoir lui-même par une ambition mal entendue, il travailloit seulement à n'être surpassé par personne en prudence et en courage, et même à surpasser tous les autres, s'il le pouvoit. De si bonnes qualités lui gagnèrent d'abord le cœur du général et des troupes. L. Sylla et C. Marius furent donc quelque temps amis; mais la bonne intelligence ne pouvoit pas durer long-temps entre deux ambitieux; et en effet on y vit bientôt succéder une inimitié déclarée.

Il y avoit long-temps que Bocchus, roi de Mauritanie, avoit conçu une haine secrète pour son gendre Jugurtha, qu'il craignoit et qui lui étoit suspect, et alors il l'avoit chez lui; car Jugurtha, vaincu et fugitif, avoit cherché un asile chez son beau-père. Il résolut donc de le trahir, et pour cet effet, il appela L. Sylla, aimant mieux le faire prendre par L. Sylla que de le livrer lui-même. L. Sylla, ayant communiqué ce secret à C. Marius, partit avec un petit nombre de soldats, et alla se jeter dans le plus grand des dangers; car, confiant sa personne à un barbare qui manquoit de foi à ses alliés et à ses plus proches, il alla se mettre entre ses mains pour en retirer Jugurtha.

Bocchus, les ayant l'un et l'autre en sa puissance, et s'étant jeté dans la nécessité de trahir l'un des deux, fut long-temps combattu de différentes pensées; mais la première trahison qu'il avoit méditée l'emporta enfin, et Jugurtha fut livré entre les mains de L. Sylla. Véritablement celui qui le mena en triomphe, ce fut C. Marius; mais l'envie que l'on avoit contre C. Marius, fit tomber tout entière sur L. Sylla la gloire de ce grand succès. Cela fut d'autant plus sensible à C. Marius, que L. Sylla en triompha hautement, et sans garder aucunes mesures. Il se conduisit en cette occasion, dit Plutarque, en jeune homme immodérément avide et altéré de gloire, dont il commençoit tout récemment à goûter la douceur. Au lieu d'attribuer à son général l'honneur de cet événement, comme son devoir l'y obligeoit, il s'en réserva la plus grande partie, et fit faire un anneau qu'il portoit toujours, et dont il se servoit pour cachet, où il étoit représenté recevant

Jugurtha des mains de Bocchus. C. Marius, piqué jusqu'au vif de cette espèce d'insulte, ne la lui pardonna jamais, et ce furent là l'origine et la semence de cette haine implacable qui éclata depuis entre ces deux citoyens romains, et qui coûta tant de sang à la république.

Néanmoins, dans la circonstance présente, C. Marius faisant réflexion que L. Sylla étoit encore un trop petit personnage pour exciter l'envie et la jalousie, continua de s'en servir à la guerre. Dans son second consulat, il le fit un de ses lieutenans; et dans son troisième, il lui donna le commandement de mille hommes de pied; et partout L. Sylla lui rendit de très-grands services dans des occasions très-importantes; car, étant son lieutenant, il fit prisonnier le général des Tectosages, appelé Capillus; et étant tribun de mille hommes, il persuada aux Marses, nation très-nombreuse et très-belliqueuse, de devenir amis et alliés des Romains. Mais, depuis ce temps-là, voyant que C. Marius le souffroit avec peine, qu'il ne lui donnoit plus aucune occasion de faire de grandes actions, et qu'au contraire il s'opposoit à son avancement, il le quitta et s'attacha à Q. Lutatius Catulus, qui fut le collègue de C. Marius dans son quatrième consulat.

Q. Lutatius Catulus étoit homme de bien, mais lent et paresseux quand il falloit entreprendre et agir. C'est pourquoi, ravi d'avoir un homme vif et agissant comme L. Sylla, il lui confia les plus grandes affaires et les plus difficiles. L. Sylla s'en acquitta si bien, qu'il acquit beaucoup de puissance et une grande réputation; car il défit la plus grande partie des Barbares dans les Alpes, et les vivres étant venus à manquer dans l'armée, et ayant été chargé du soin d'en faire venir, il en amena une si grande quantité, que l'armée de Q. Lutatius Catulus se trouva dans l'abondance, et qu'elle en eut encore assez pour en fournir à celle de C. Marius.

Depuis cette époque, il n'est plus parlé de L. Sylla, jusqu'au temps où il fut préteur, et on croit qu'il le fut l'an de Rome 659, et 93 avant l'ère chrétienne, où l'année suivante. Mais ce qui est singulier, cet homme, destiné dans peu à voir tout l'empire romain fléchir sous sa loi, eut assez de peine à parvenir à la préture, et il ne l'obtint qu'après avoir essuyé un refus. Il tâchoit dans les mémoires qu'il avoit faits de sa vie, de déguiser la vraie cause de ce refus, en disant que le peuple vouloit le forcer à demander l'édilité, parce que ceux qui étoient revêtus de cette charge étoient obligés de donner des jeux, et que l'on en attendoit de lui de magnifiques à cause de ses liaisons avec Bocchus. La vérité est, selon Plutarque, qu'il avoit cru emporter les suffrages de haute lutte par la seule recommandation de son mérite et de son nom. Il se trom-

pa : le peuple vouloit être sollicité, et souvent même payé. L. Sylla, instruit à ses dépens, se remit sur les rangs sans autre délai que celui d'une année ; et partie par des manières populaires, qu'il savoit très-bien employer, partie par argent, il obtint la préture. Aussi comme dans une querelle qu'il eût avec César Strabon, homme d'esprit, et loué par Cicéron pour la bonne plaisanterie, il le menaçoit d'user du pouvoir de sa charge. *Vous parlez juste*, lui répliqua César Strabon, en riant, *votre charge est bien à vous, puisque vous l'avez achetée.*

Au reste, L. Sylla satisfit les désirs du peuple par rapport aux spectacles. Il donna un combat de cent lions, que Bocchus lui avoit envoyés d'Afrique, avec des gens du pays, accoutumés à combattre contre ces terribles animaux ; et comme dans ces sortes de jeux, le péril accroît le plaisir et l'admiration, on a remarqué que L. Sylla est le premier qui fit combattre les lions déchaînés ; au lieu que jusqu'alors on avoit pris la précaution, sage assurément, de ne les présenter au combat qu'avec leurs chaînes.

L. Sylla, après avoir passé dans Rome, selon l'usage, l'année de sa préture, fut envoyé en Cappadoce pour mettre sur le trône Ariobarzane, nouvellement élu avec l'agrément des Romains. L. Sylla réussit sans beaucoup de peine, et établit Ariobarzane en possession de la Cappadoce.

Pendant qu'il étoit dans le voisinage de l'Euphrate, il reçut un ambassadeur du roi des Parthes. Jusque-là cette nation n'avoit jamais rien eu à démêler avec les Romains ; et l'on a compté parmi les traits du bonheur de L. Sylla, qu'il ait été le premier Romain à qui les Parthes se soient adressés pour traiter d'amitié et d'alliance. Dans l'entrevue, il montra une hauteur qui ne devoit pas, ce semble, déplaire à Rome, et qui ne fut pourtant pas généralement approuvée. Ayant fait placer trois siéges, il prit celui du milieu entre le roi Ariobarzane et Orobaze. C'étoit le nom de l'ambassadeur, à qui il en coûta la vie, lorsqu'il fut de retour auprès de son maître, pour avoir mal soutenu l'honneur de la nation.

Peu de temps après son retour à Rome, L. Sylla marcha contre les Marses avec C. Marius. Celui-ci, après avoir défait les ennemis dans un combat, ne crut pas devoir les poursuivre, dans la crainte de quelque surprise. Mais L. Sylla, comme s'il eût été destiné à achever ce qui étoit commencé par C. Marius, se trouva par hasard, avec le corps d'armée qu'il commandoit, à même d'attaquer les fuyards ; il tomba sur les malheureux Marses, et en fit un grand carnage. L'année suivante fut encore plus féconde en événemens glorieux pour L. Sylla. Il commandoit, comme lieutenant du consul L. Porcius Caton,

Caton, un corps d'armée en Campanie, où il détruisit la ville de Stabies, le dernier jour d'avril; de là il alla assiéger Pompeies, ville située à l'embouchure du Sarnus. Pendant qu'il étoit occupé à ce siége, ses forces se grossirent, à l'occasion que nous allons rapporter.

Les Romains avoient une flotte sous le commandement de Postumius Albinus: c'étoit un homme hautain et violent, qui se fit haïr de ses soldats au point qu'ils se soulevèrent contre lui, et l'accusant de trahison et d'intelligence avec les ennemis, ils l'assommèrent à coups de pierres. L. Sylla prit le commandement de ces soldats, couverts du sang de leur général, et il les joignit à son armée, sans tirer aucune vengeance du crime qu'ils venoient de commettre; il pallioit cette indulgence condamnable d'un mauvais prétexte, et disoit que ces troupes n'en auroient que plus d'ardeur à bien faire, ayant à laver par leurs services la faute qu'elles avoient commise. Mais son véritable motif étoit ambition et intérêt propre. La haine entre lui et C. Marius étoit alors portée à l'excès, et il se proposoit de pousser à bout et de détruire son ennemi. D'ailleurs, comme la guerre des alliés tiroit vers sa fin, il aspiroit à se faire donner le commandement de celle qui se préparoit contre Mithridate. Par ces vues, il s'étudioit à gagner l'affection de ses soldats aux dépens même des lois les plus inviolables de la discipline militaire. Il est en effet le premier des généraux romains qui ait donné le pernicieux exemple de s'attacher les troupes au préjudice de la république, et de se substituer aux droits de la patrie, en sorte que les soldats qu'il commandoit devinssent les soldats de L. Sylla, et non ceux du peuple romain. La conduite ambitieuse de ce général se développera plus amplement dans la suite. Pour le présent, il se rendit réellement utile à la république.

Cluentius, l'un des généraux des alliés, vint avec une grande armée de Samnites au secours de la ville de Pompeies, et se campa fièrement à quatre cents pas des Romains. L. Sylla, qui se crut méprisé et insulté, sortit sur les ennemis, quoiqu'il eût envoyé une grande partie de ses troupes au fourrage. Il eut lieu de se repentir de sa hardiesse, et fut repoussé avec perte; mais bientôt il prit sa revanche; et, dès que ses fourrageurs l'eurent rejoint, il livra un second combat, dans lequel Cluentius fut vaincu et obligé de se retirer.

Ce premier avantage ne fut pas décisif; et le général italien ayant reçu un renfort de Gaulois, revint à la charge; mais les Gaulois se défendirent mal, furent bientôt mis en désordre, et entraînèrent ensuite le reste de l'armée. La victoire de L. Sylla fut complète; il prit le camp des ennemis qui s'enfuirent au loin, et ne se crurent en sûreté que lorsqu'ils se virent auprès de Nola.

Le vainqueur les y poursuivit ; et sans leur donner le temps de se reconnoître, il les attaque de nouveau, et achève de détruire cette armée avec son chef, qui fut tué sur la place. Appien fait monter le nombre des morts, dans la première bataille, à trente mille, et dans celle-ci à vingt mille. Et ce qu'il y a de plus surprenant, et même d'incroyable, c'est que L. Sylla, selon Eutrope, ne perdit qu'un seul homme ; mais il faudroit une autorité plus grande que celle de ce mince écrivain pour faire croire un fait si éloigné de toute vraisemblance.

L. Sylla avoit écrit, dans ses Mémoires, que ses soldats l'honorèrent auprès de Nole d'une couronne *obsidionale*. Cette couronne n'étoit point, comme les autres, accordée par le général à des soldats qui se fussent distingués, mais au contraire déférée par les soldats à leur chef, qui les avoit tirés d'un pas dangereux. Elle n'étoit que de gazon, et l'herbe dont on la formoit devoit être prise dans le lieu même où l'armée avoit été enveloppée par les ennemis, et d'où la sagesse et la valeur du commandant l'avoient tirée. On ne voit pas clairement, par les faits que nous avons rapportés d'après Appien, comment L. Sylla avoit mérité cette couronne ; mais nous devons nous en prendre à la négligence de cet auteur et des autres auxquels on est obligé d'avoir recours pour ces temps-là. Cette couronne étoit le plus grand honneur qui pût être déféré à un citoyen ; et L. Sylla, qui voulut perpétuer la mémoire d'un événement si glorieux pour lui, le fit peindre dans sa maison de campagne de Tusculum, qui appartint ensuite à Cicéron. Mais, comme le remarque Pline, c'est bien en vain que l'auteur de la proscription se faisoit honneur d'une couronne obsidionale ; il se l'arracha lui-même de dessus la tête, lorsqu'il fit périr dans la suite un beaucoup plus grand nombre de citoyens, qu'il n'en avoit jamais sauvés.

L. Sylla, après une si grande victoire, poussa ses avantages. Il entra dans le pays des Hirpiniens ; et les habitans d'Eculanum, qui en étoit comme la capitale, ne s'étant pas rendus assez promptement, il livra la ville au pillage. Cet exemple de sévérité intimida les autres, et en peu de jours toute la nation se soumit.

De là il passa dans le Samnium, où d'abord il se trouva dans une situation embarrassante. Il s'étoit engagé dans un défilé auprès de la ville d'Esernie, ayant en tête une armée de Samnites commandée par Papius Mutilus. L. Sylla étoit homme de ressource ; il fit si bien qu'il lia une conférence avec le général des ennemis, comme pour convenir d'un accommodement. Il ne se conclut rien ; mais la trève, par un effet tout naturel, produisit parmi les Samnites une sécurité qui diminua d'autant

leur attention et leur vigilance. Le Romain en profita ; et à la faveur du silence et de l'obscurité de la nuit, il fit partir ses troupes, ne laissant dans son camp qu'un trompette pour sonner, selon l'usage, le commencement de chaque veille de trois heures en trois heures. A la quatrième veille, le trompette partit lui-même, et alla rejoindre l'armée qui sortit heureusement du défilé.

L. Sylla ne se contenta pas de s'être tiré du péril : ayant tourné le camp des Samnites, il vint les attaquer par l'endroit où ils l'attendoient le moins, les vainquit et prit leur camp ; Papius Mutilus se sauva dans Esernie. L. Sylla finit cette glorieuse campagne par une conquête importante ; il attaqua Bovianum, ville très-considérable, où se tenoit l'assemblée générale de la nation des Samnites, et qui étoit fortifiée de trois citadelles. Il y fit donner l'assaut par plusieurs endroits en même temps, et en trois heures de combat il emporta la place.

Après tant de beaux exploits, L. Sylla retourna à Rome pour demander le consulat, auquel rarement un candidat s'étoit présenté avec la recommandation d'aussi grands et aussi glorieux services. Il y apportoit une réputation toute formée : tout le monde le regardoit comme grand homme de guerre ; ses amis le vantoient comme le premier général de Rome ; ses ennemis ne pouvoient lui refuser au moins le titre d'heureux capitaine.

Il ne s'offensoit point du tout de ce langage de ses envieux ; au contraire, il étoit charmé de se faire passer pour le favori de la fortune, soit par ostentation et pour se faire honneur de la protection du ciel, soit peut-être par persuasion. Plutarque rapporte à ce propos des traits des Mémoires de L. Sylla tout-à-fait singuliers ; il y disoit que les entreprises aventurées lui réussissoient mieux que celles qu'il avoit bien méditées et prétendu diriger par la prudence. Il y avouoit qu'il étoit né plus heureux que guerrier ; il y conseilloit à L. Lucullus, à qui il les dédioit, de ne compter sur rien avec autant de confiance que sur ce qui lui étoit inspiré par les dieux en songe. Tout cela semble prouver qu'il croyoit tout de bon et sérieusement à la fortune, et la chose peut ne pas paroître si étrange dans un caractère aussi bizarre que le sien.

Quoique ses services parlassent hautement pour lui, et qu'il dût par conséquent obtenir facilement le consulat, néanmoins il rencontra un concurrent qu'il eut bien de la peine à vaincre ; c'étoit C. César, frère de L. César, qui étoit actuellement censeur. Mais C. César fut enfin obligé de céder ; et L. Sylla fut élevé au consulat, qu'il géra avec Q. Pompeius Rufus, l'an de Rome 664, et 88 avant l'ère chrét. Il avoit alors cinquante ans, et fit un mariage très-avan-

tageux ; car il épousa Cécilia, fille de Q. Métellus. Le peuple fit sur ce mariage beaucoup de chansons, et la plupart des principaux en furent indignés, ne trouvant pas digne d'une telle femme celui qu'ils avoient bien jugé digne du consulat, comme dit Tite-Live. Mais ce ne fut pas la seule ni la première qu'il épousa. Etant encore fort jeune, il avoit épousé Ilia, dont il avoit une fille. Après Ilia, il avoit épousé une autre Elia, et après cette Elia une troisième encore appelée Cœlia, qu'il répudia, l'accusant d'être stérile; et pour faire voir que c'étoit la seule raison qui l'obligeoit à se séparer d'elle, il la renvoya honorablement, en lui donnant toute sorte de louanges et en la comblant de présens. Mais comme, peu de jours après, il épousa Métella, ce mariage si précipité fit croire qu'il avoit répudié Cœlia sur un faux prétexte. Pour Métella, il l'aima et l'honora toute sa vie, et elle eut toujours un grand pouvoir sur son esprit, jusque-là que le peuple, voulant faire revenir les bannis de la faction de Marius, et L. Sylla s'y opposant, tout le peuple se mit à appeler à haute voix Métella, et à la prier d'intercéder pour eux.

Sous le consulat de L. Sylla, l'inimitié entre lui et C. Marius fut portée aux derniers excès, et devint une guerre en forme. Peu s'en étoit fallu que, deux ans auparavant, les épées n'eussent été tirées à l'occasion d'un présent fait par Bocchus au peuple romain. Ce prince avoit consacré, dans le Capitole, des statues d'or qui représentoient ses victoires, et auprès d'elles on voyoit la statue de Bocchus qui livroit Jugurtha entre les mains de L. Sylla. C. Marius, ne pouvant digérer cet affront, entreprit d'enlever ces statues; les amis de L. Sylla se mirent en devoir de l'en empêcher. Rome se voyoit sur le point d'être mise en feu par cette sédition, si la guerre des alliés n'eût éclaté dans ce moment, et ne l'eût apaisée du moins pour un temps.

Le feu mal éteint se réveilla dès que le danger fut passé. Un nouvel objet irritoit la cupidité des deux chefs de parti ; c'étoit le commandement de la guerre contre Mithridate, qu'ils ambitionnoient l'un et l'autre, comme une occasion d'acquérir, sans de grands périls, beaucoup de gloire et beaucoup de richesses. Dans L. Sylla, ce désir n'avoit rien d'extraordinaire, et qui ne fût conforme aux règles; il étoit encore dans la force de l'âge; il venoit de rendre de grands services et de se signaler extrêmement dans une guerre difficile, périlleuse et ingrate; enfin il étoit consul, et, en cette qualité, général né des armées romaines, et fondé en titre pour s'attribuer le premier et le plus brillant département. C. Marius n'avoit d'autres titres que son ambition et son avidité, qui ne vieillissent point. Pour mieux réussir dans son projet, C. Ma-

rius s'attacha le tribun du peuple P. Sulpicius, qui ne cédoit à nul homme vivant en toute sorte de méchancetés et de scélératesses.

Ce tribun fit passer dans l'assemblée du peuple plusieurs lois très-pernicieuses, entr'autres celle qui élisoit C. Marius général de l'armée contre Mithridate. Pour arrêter ces violences, les consuls ordonnèrent une cessation de toutes les affaires et de la justice. Comme ils étoient assemblés un jour devant le temple de Castor et de Pollux, P. Sulpicius, amenant contre eux la troupe de ses satellites, tua au milieu de la place plusieurs personnes, et le fils même du consul Q. Pompeius Rufus, qui étoit encore fort jeune; Q. Pompeius Rufus lui-même eut beaucoup de peine à se sauver. L. Sylla ayant été poursuivi jusque dans la maison de C. Marius, fut obligé d'en sortir et de casser le décret qui avoit ordonné la cessation de la justice. C'est pourquoi P. Sulpicius, ayant privé momentanément Q. Pompeius Rufus de la charge de consul, la conserva à L. Sylla, et se contenta de transférer à C. Marius la conduite de la guerre contre Mithridate, qui avoit été donnée à L. Sylla par le sénat. En même temps, il envoya des tribuns militaires à Nole, pour se faire remettre l'armée de L. Sylla, et pour l'amener à C. Marius.

Mais L. Sylla ne fut pas si docile qu'on se l'imaginoit, et il résolut de défendre son droit par la force. Ce plan le menoit loin : la délibération du peuple annuloit son titre, qui étoit le décret du sénat; il ne pouvoit conserver le commandement, tant que subsisteroit cette délibération; ses adversaires, qui en étoient les auteurs, diminuoient dans Rome. Il n'étoit donc question de rien moins que de marcher contre Rome avec son armée. Ces conséquences ne l'effrayèrent point; et il est vrai que la conduite injuste et violente de la faction ennemie lui fournissoit des prétextes plausibles pour se persuader qu'il s'agissoit moins d'aller attaquer la patrie, que de la délivrer de l'oppression. Mais il appréhenda que ses soldats ne fussent effarouchés d'un projet nouveau et inoui, et dont le premier coup d'œil devoit naturellement inspirer de l'horreur. Il les assembla donc, et d'abord il leur rendit compte de la violence qui lui avoit été faite à Rome, et de l'injustice qu'on se préparoit à lui faire en le privant d'un commandement qui lui avoit été donné par le sénat, et auquel il avoit droit comme consul. Il les intéressa aussi eux-mêmes dans sa cause, en leur insinuant qu'ils avoient à craindre que si C. Marius étoit chargé de cette guerre, il ne leur préférât d'autres troupes, et qu'ils ne perdissent ainsi l'occasion de s'enrichir des dépouilles de l'Asie.

Ce discours fut reçu avec applaudissement. Néanmoins, L. Sylla n'osa pas leur exprimer en

termes clairs le dessein qu'il avoit formé, et il se contenta de leur recommander de se tenir prêts à exécuter les ordres qu'il conviendroit de leur donner dans la situation où étoient les affaires. Les soldats comprirent parfaitement sa pensée, et ils lui crièrent qu'il les menât droit à Rome, et qu'ils lui feroient rendre justice. C'étoit ce qu'attendoit L. Sylla. La chose est résolue et exécutée dans le moment, et l'on vit alors pour la première fois un consul romain marcher contre Rome avec une armée. Les tribuns de C. Marius s'étant présentés furent assommés à coups de pierres. Cependant les officiers généraux qui servoient sous L. Sylla l'abandonnèrent tous, respectant le nom de la patrie, et ne pouvant se résoudre à tourner contr'elle ses propres armes. Il ne resta auprès de lui que son questeur.

C. Marius et P. Sulpicius, ayant appris la mort des tribuns, usèrent de représailles sur les amis que L. Sylla avoit dans Rome. Ainsi on se croisoit mutuellement, et pendant que les uns quittoient le camp de L. Sylla pour retourner à la ville, les autres fuyoient de la ville pour chercher un asile dans le camp de L. Sylla.

Mais ces représailles n'avançoient point les affaires de C. Marius, qui se trouvoit dans un cruel embarras. L. Sylla amenoit avec lui six légions, faisant trente mille hommes de pied et cinq mille chevaux. Il étoit aussi appuyé de son collègue, qui étoit venu se joindre à lui, réunissant ainsi dans ce parti toute l'autorité du consulat. Ce n'étoit pas un médiocre renfort, quoique Q. Pompeius Rufus n'eût apporté que son nom ; et L. Sylla faisoit tant de cas de ce consul, qu'il l'attribuoit dans ses Mémoires à la protection des dieux sur lui, et à ce bonheur singulier dont toutes ses entreprises étoient accompagnées. C. Marius avoit pour lui le sénat, qu'il tenoit actuellement comme captif. Car les compagnies ne résistent guère à la violence, et subissent presque toujours le joug du plus fort. Il fit donc envoyer par le sénat à L. Sylla députation sur députation; d'abord pour lui demander quel motif le portoit à s'avançer ainsi contre Rome avec son armée ; ensuite pour le lui défendre. L. Sylla se contenta de répondre à ceux qui l'interrogeoient, qu'il venoit pour délivrer la patrie de tyrans qui la tenoient opprimée. Mais deux préteurs qui étoient chargés d'ordres plus sévères, ayant entrepris de parler avec hauteur, et sur un ton d'autorité, les soldats de L. Sylla, qui savoit parfaitement les faire agir, et cacher son jeu sous leurs mouvemens, se jetèrent sur eux, brisèrent leurs faisceaux, mirent en fuite leurs licteurs, leur arrachèrent à eux-mêmes leurs robes prétextes ; de sorte que les deux préteurs se crurent trop heureux de s'enfuir la vie sauve, annon-

sant à Rome, par le triste état où ils parurent, la fureur du soldat et l'extrémité du danger.

Il fallut donc que C. Marius eût recours aux prières; et de nouveaux députés du sénat vinrent demander en grâce à L. Sylla de ne point faire avancer ses troupes plus près de la ville, et de vouloir bien attendre que l'on trouvât quelque voie de conciliation, lui promettant en même temps qu'il auroit lieu d'être satisfait. Il témoigna être disposé à faire ce qu'on souhaitoit de lui, et même il ordonna, en présence des députés, aux officiers que ce soin regardoit, de prendre les alignemens du camp. Mais par une perfidie qui ne seroit pas excusable même dans une guerre contre l'étranger, à peine les députés étoient-ils partis, qu'il continua sa marche, et arriva devant Rome, au moment où on s'y attendoit le moins.

Comme il se présentoit en ennemi, il fut reçu en ennemi par les habitans; et, outre les soldats que C. Marius et P. Sulpicius avoient pu ramasser à la hâte, toute la multitude montant sur les toits, faisoit pleuvoir sur les troupes de L. Sylla une grêle de pierres et de tuiles qui ne leur permettoient point d'avancer. Alors L. Sylla ne fit pas difficulté de crier aux siens qu'ils missent le feu aux maisons; et lui-même, s'armant d'une torche ardente, il leur en montra l'exemple. En même temps il ordonna à ses archers de lancer leurs pots à feu. Agissant, dit Plutarque, en forcené qui ne se connoissoit plus, et qui se laissoit absolument dominer par la passion, puisqu'oubliant ses amis, ses parens, ses partisans, il ne pensoit qu'à ses ennemis, et qu'il employoit le feu, qui ne peut pas faire la distinction de l'innocent et du coupable.

C. Marius n'avoit pas des forces suffisantes pour résister à une armée. Il prit donc le parti de s'enfuir avec P. Sulpicius et quelques autres, laissant la victoire à L. Sylla, qui en usa avec modération. Maître de la ville, il la sauva du pillage; et ayant remarqué quelques soldats qui pilloient contre sa défense, il les fit punir dans le moment, et sur le lieu-même. Il plaça des corps-de-gardes dans tous les postes importans, et passa toute la nuit, lui et son collègue, à visiter tous les quartiers, pour empêcher que la frayeur des uns et l'audace des autres ne causassent quelque désordre.

Il ne se contenta pas d'avoir mis fin aux troubles, excités par C. Marius, il voulut prévenir ceux qui pouvoient renaître dans dans la suite, et, en réformant le gouvernement, assurer, s'il étoit possible, la tranquillité de la république. Le plan qu'il suivit dans cette réforme fut de relever l'autorité du sénat et de la noblesse, et de diminuer d'autant le pouvoir du peuple,

dont la témérité et les caprices causoient depuis long-temps de si grands maux. Il assembla donc le peuple ; et après avoir déploré la triste nécessité à laquelle l'avoit réduit l'injustice de ses ennemis, il plaignit amérement le malheur de la république, livrée en proie à des hommes pervers qui, en flattant la multitude pour leurs propres intérêts, la portoient le plus souvent à prendre les partis les plus contraires au bien commun.

Pour remédier à cet inconvénient, qui en entraînoit tant d'autres à sa suite, il renouvela premièrement un ancien usage qui étoit aboli depuis des siècles, et fit ordonner que rien ne fût proposé au peuple qui n'eût été délibéré et approuvé dans le sénat. En second lieu, il fit encore un autre changement fort important, qui fut qu'à l'avenir le peuple, au lieu d'opiner par tribus, opinât par centuries. La différence étoit grande. La division des tribus ayant été faite à raison des quartiers de la ville ou des cantons de la campagne qu'occupoient les citoyens, tout y étoit confondu, les nobles avec les gens obscurs, les riches avec les pauvres; et comme le nombre de ceux-ci est toujours le plus grand, le petit peuple dominoit dans les tribus. Au contraire, la distribution par centuries avoit pour base la différence des richesses que chacun possédoit, et cette distribution avoit été ménagée de manière que les riches seuls formoient un plus grand nombre de centuries, et avoient par conséquent plus de voix que toute la multitude des pauvres.

Les changemens introduits par L. Sylla diminuoient déjà beaucoup l'autorité des tribuns. Il y fit encore d'autres brèches que l'histoire n'a point détaillées. Mais ce fut lors de sa dictature qu'il porta contre la puissance du tribunat les plus rudes coups. Enfin il fit casser et annuler, comme contraires aux lois, toutes les ordonnances que P. Sulpicius avoit fait passer depuis les vacations prescrites par les consuls; et par là il se rétablit en pleine et légitime possession de la guerre contre Mithridate.

Restoit à L. Sylla le soin de satisfaire sa vengeance. Il assembla le sénat, et proposa de déclarer ennemis publics les deux Marius père et fils, P. Sulpicius, et neuf autres sénateurs leurs principaux partisans. Le décret du sénat fut conforme à la proposition de L. Sylla, et en conséquence il fut permis à tout le monde de se saisir de ceux qui avoient été déclarés ennemis publics, de les tuer ou de les amener aux consuls, et leurs biens furent confisqués. Pour exécuter cette sanglante délibération, L. Sylla dépêcha des gens de guerre à la poursuite de ceux qu'il venoit de faire condamner.

Cependant il régloit toutes choses dans Rome avec beaucoup de modération. Il avoit senti que

sa conduite à l'égard de C. Marius avoit déplu à plusieurs membres du sénat, et en général à tout le peuple. Au lieu de s'en irriter, il aima mieux travailler à regagner les esprits par des procédés populaires et pleins de douceur. Ayant tenu les assemblées pour l'élection des magistrats de l'année suivante, il souffrit que Nonius, son neveu, et Serv. Sulpicius, qu'il appuyoit de sa recommandation, essuyassent tous deux un refus. Il dit même à cette occasion qu'il étoit bien aise de voir le peuple faire usage de la liberté qu'il lui avoit rendue. Par une suite de cette même modération, il n'empêcha point que l'on ne nommât consul L. Corn. Cinna, qui étoit de la faction opposée à la sienne, quoique patricien et son parent. Seulement il prit la précaution de le mener au Capitole, et là de lui faire prêter serment qu'il n'agiroit point contre ses intérêts. L. Corn. Cinna fit le serment prescrit en présence de plusieurs témoins; et tenant en sa main une pierre, il pria Jupiter, s'il manquoit à ses engagemens, de le chasser de la ville, comme il jetoit lui-même cette pierre hors de sa main. Il est étonnant que L. Sylla pût prendre quelque confiance aux sermens d'un ambitieux. Il ne s'y fia pas néanmoins tellement, qu'il ne prît encore la précaution de lui donner pour collègue Cn. Octavius, homme de bien, amateur de la paix et du bon ordre; mais trop doux pour résister à un furieux. L. Sylla eut bientôt lieu de se repentir de tous ces ménagemens; et, si quelque chose est capable de diminuer l'horreur des cruautés qu'il exerça dans la suite, c'est le mauvais succès des mesures de douceur qu'il prit dans l'occasion présente.

En effet, dès que ses troupes furent sorties de Rome pour aller l'attendre dans la Campanie, et pendant qu'il étoit encore consul, les partisans de C. Marius commencèrent à agir pour le rappel des exilés; et la première démarche qu'ils firent pour y parvenir, fut de tendre des embûches à la vie des consuls. L. Sylla avoit moins à craindre, ayant une armée qui devoit lui servir de défense, lors même qu'il seroit sorti du consulat. Q. Pompeius Rufus crut se procurer une semblable sûreté en se faisant donner le commandement des troupes du Picénum, à la tête desquelles étoit actuellement Cn. Pompeius Strabon, avec la qualité de Proconsul, pour achever de pacifier le pays; mais le consul ne fit par là que hâter sa mort.

A peine L. Corn. Cinna fut-il entré en charge, qu'il fit bien voir combien L. Sylla avoit eu tort de prendre quelque confiance en lui, et de le croire capable de respecter son serment. Il n'eut rien plus à cœur que de le presser de partir, alléguant pour raison la nécessité d'arrêter les progrès de Mithridate; mais

dans le fond, ne cherchant qu'à se délivrer d'un tel surveillant. L. Sylla, par cette même raison, ne se pressoit pas. Le consul s'avisa, pour vaincre ses retardemens, de le faire accuser par le tribun M. Virgilius. Une loi mettoit à l'abri de ces sortes de poursuites ceux qui étoient employés pour le service de la république. L. Sylla donc, laissant là le consul et le tribun, se mit en mer, et passa en Grèce.

Dès qu'il y fut arrivé, il marcha droit à Athènes, résolu d'en former le siége, et d'ôter cette importante place à Mithridate. L'entreprise n'étoit pas aisée. La ville d'Athènes étoit forte, et de plus elle avoit son port, le célèbre Pirée, qui faisoit une place à part très-bien fortifiée. La ville et le port étoient joints par un double mur qui en assuroit la communication. Ces murs et le port étoient l'ouvrage de Périclès. Il s'agissoit donc pour L. Sylla de faire deux siéges à la fois, et d'attaquer en même temps deux places bien munies, et défendues par de nombreuses garnisons. Le Pirée surtout lui annonçoit une vigoureuse résistance; car Archélaüs, le plus habile des généraux de Mithridate s'y étoit enfermé. Le tyran Aristion commandoit dans la ville. L. Sylla ne fut point rebuté de tant de difficultés. Il attaqua le Pirée en personne, et fit en même temps assiéger la ville par une partie de son armée. Plutarque prétend qu'il auroit pu se contenter de bloquer la ville, et qu'il l'auroit prise sûrement par famine. Mais les nouvelles qu'il recevoit de Rome et d'Italie, où tout étoit en désordre, et où son parti étoit écrasé, l'obligeoient de se hâter; et avec les efforts qu'il fit, le siége ne laissa pas encore d'être très-long.

Il tenta d'abord l'escalade, quoique les murs du Pirée eussent quarante coudées (dix toises) de hauteur. Mais cette voie n'ayant pas réussi, il fallut recourir aux ouvrages et aux machines. Tout fut mis en œuvre, béliers, tours, galeries couvertes, terrasses élevées contre les murs, mines, contre-mines, catapultes qui lançoient de grosses pierres et des masses de plomb. Il trouva sur le lieu la plupart des matériaux nécessaires à la construction ou réparation de ces ouvrages, ayant abattu les murs de communication entre le Pirée et la ville, et coupé tous les arbres de l'académie et du lycée. Quant aux autres provisions, dix mille attelages de mulets étoient perpétuellement en marche de Thèbes à Athènes pour les lui apporter. Il étoit besoin de sommes immenses pour suffire à des frais si prodigieux. L. Sylla ne fit point difficulté de dépouiller les temples les plus saints de la Grèce, et il se fit apporter d'Olympie et d'Epidaure les plus riches et les plus magnifiques dons, consacrés à Jupiter et à Esculape.

Il écrivit aussi à Delphes aux amphictyons, qu'il étoit à pro-

pos de lui envoyer les trésors du dieu. « Car, leur disoit-il, ou je » les garderai, et ils seront entre » mes mains plus en sûreté que » dans le temple; ou, si je suis » obligé de m'en servir, je ren- » drai au moins l'équivalent. » Il fallut obéir, et envoyer dans le camp des Romains toutes les richesses du temple de Delphes. On prenoit cependant des précautions pour que la chose ne fît point trop d'éclat; mais il ne fut pas possible de cacher l'enlèvement d'un tonneau d'argent, qui étoit si gros et si pesant, que pour le transporter, on fut obligé de le mettre en pièces. L. Sylla reçut ces trésors avec grande joie; et bien loin d'être sensible au moindre remords, il disoit en plaisantant qu'il ne devoit plus douter de la victoire, puisque c'étoient les dieux eux-mêmes qui soudoyoient ses troupes.

Les amphictyons, au contraire, qui avoient été obligés de prêter leur ministère à un brigandage si odieux, se rappeloient, dit Plutarque, les anciens généraux romains, T. Quintius, Flamininus, Acilius Glabrion, L. Emilius Paulus, qui, étant venus en Grèce pour faire la guerre aux rois de Macédoine et de Syrie, bien loin de piller les temples, les avoient encore enrichis de nouvelles offrandes, témoignages de leur religieuse vénération. Mais, ajoute l'historien, ces généraux de l'ancien temps, qui conduisoient, en vertu et sous l'autorité de la loi, des armées composées d'hommes accoutumés à vivre avec frugalité, et à obéir avec soumission à leurs légitimes commandans; qui d'ailleurs étoient aussi simples dans leurs dépenses, que nobles et magnifiques par l'élévation de leurs sentimens, ne faisoient de l'argent qu'un usage modéré, et réglé sur de véritables besoins; et ils auroient cru plus honteux pour eux de flatter leurs soldats, que de craindre leurs ennemis. Du temps de L. Sylla, les choses étoient bien changées. Les généraux, voulant emporter le premier rang par la force, et non pas s'y élever par le mérite, et ayant plus besoin d'armes les uns contre les autres, que contre les ennemis de l'état, étoient contraints de faire leur cour aux troupes, au lieu de leur commander avec autorité; et achetant leurs services par les largesses dont ils favorisoient leurs plaisirs, ils mirent à prix, et rendirent vénale, peut-être sans y penser, toute la république, se faisant eux-mêmes les esclaves des derniers des citoyens, pour dominer sur ceux qui méritoient le plus d'estime. Ce désordre fut la source de tous les maux qui affligèrent Rome dans ces malheureux temps; et L. Sylla doit être regardé comme y ayant contribué plus que personne. Car, il eut toujours pour maxime de donner à ses troupes avec profusion, pour gagner et attirer à soi celles de ses rivaux. Ainsi, corrompant les soldats du parti contraire,

attaquer; et de plus, d'autres affaires l'appeloient ailleurs. Avant néanmoins que de s'éloigner de l'Attique, il brûla le Pirée, sans épargner ses arsenaux tant vantés qui pouvoient contenir tous les agrès nécessaires pour l'équipement de mille vaisseaux. Il avoit si peu de monde, que ne pouvant garder cette place, il n'eût pas été prudent de la laisser en état de recevoir de nouveau les ennemis, qu'il avoit eu tant de peine à en chasser. Lors donc qu'il eut assuré ses derrières par la prise d'Athènes et la destruction du Pirée, il marcha du côté de la Béotie, pour aller au-devant des généraux de Mithridate, qui s'avançoient vers lui à grandes journées.

Taxile, l'un d'eux, étoit déjà dans la Phocide, lorsque les Romains partirent de l'Attique. Il avoit avec lui cent mille hommes de pied, dix mille chevaux et quatre-vingt-dix chariots armés de faulx. Il s'en falloit bien que l'armée romaine fût aussi nombreuse. Elle n'étoit que de seize mille cinq cents Romains, savoir, quinze mille hommes d'infanterie, et quinze cents chevaux, et avec les secours que différens peuples de la Grèce avoient fournis, elle ne faisoit pas encore le tiers de celle de Mithridate.

Aussi, Plutarque observe-t-il que bien des gens blâmoient le parti que prit L. Sylla de quitter l'Attique, pays rude et entrecoupé de vallons et de montagnes, pour venir dans les plaines de la Béotie, où les forces des ennemis avoient tout l'espace nécessaire pour s'étendre. Mais il faut qu'un général porte ses vues vers plus d'un objet. Premièrement, L. Sylla méprisoit souverainement ces Barbares, et se croyoit sûr de les battre partout. En second lieu, il ne pouvoit subsister dans l'Attique qui étoit stérile, et de plus fermée du côté de la mer par la flotte d'Archélaüs. Enfin, il vouloit aller au-devant d'un de ses lieutenans généraux, Hortensius, homme brave et entreprenant, qui venoit par la Thessalie le joindre avec un petit renfort, et qui pouvoit être aisément enveloppé par les ennemis. Tout réussit à L. Sylla, la jonction se fit, et il se campa avantageusement sur une colline qui s'élevoit au milieu d'une plaine très-fertile, et au pied de laquelle couloit un ruisseau.

Malgré le petit nombre des Romains, Archélaüs, qui s'étoit rendu dans le camp de Taxile, ne vouloit point hasarder le combat. Son plan étoit de couper les vivres à l'ennemi, et de le miner par le temps; mais les autres généraux, fiers de la supériorité de leur nombre, n'écoutèrent point un si sage conseil, et rangeant leurs troupes en bataille, ils remplirent la plaine d'hommes, d'armes, de chevaux, de chariots. Comme cette armée étoit composée de toutes sortes de nations, qui parloient des langues différentes,

leurs cris divers mêlés ensemble avoient quelque chose d'effrayant; leur faste même et leur magnificence jetoient un éclat qui n'étoit pas inutile, ni incapable d'augmenter l'effroi; et ces armes brillantes et décorées d'ornemens d'or et d'argent, ces casaques médoises et scythiques, dont les vives couleurs étoient entremêlées de la lueur du fer et de l'airain, tout cela lançoit comme des éclairs qui, joints à la variété des mouvemens de tant de milliers d'hommes, confondoient les regards et frappoient les esprits de terreur.

Ce spectacle fit effet sur les Romains; ils se resserroient vers leur camp, ne voulant point combattre, et L. Sylla, qui n'osoit les y forcer dans le découragement où il les voyoit, fut obligé de souffrir les moqueries et les insultes des Barbares. Il en étoit très-piqué, et néanmoins rien ne lui fut plus avantageux; car les troupes ennemies, déjà mal disciplinées, et qui, ayant plusieurs chefs, n'obéissoient proprement à aucun, se dérangèrent de plus en plus par le mépris qu'elles conçurent contre les Romains; et se débandant pour piller, des pelotons considérables s'écartoient quelquefois du camp de plusieurs journées de chemin. Ce ne furent pas seulement les campagnes qui se sentirent de ces pillages, il y eut des villes prises et ravagées. L. Sylla, au désespoir de voir ainsi désoler un pays ami sans pouvoir l'empêcher, s'avisa d'un expédient pour amener ses soldats à désirer le combat : il les fit travailler à détourner le Céphise de son lit et à creuser des fossés, ne leur accordant ni exemption ni relâche, et punissant avec sévérité ceux qui s'y portoient mollement, afin que, rebutés de ces ouvrages pénibles, ils préférassent les dangers.

C'est en effet ce qui arriva; et dès le troisième jour, pendant que L. Sylla visitoit les travaux, il s'éleva un cri pour lui demander le combat. Il feignit de ne vouloir point les écouter, et leur répondit que ce cri ne marquoit pas qu'ils voulussent combattre, mais seulement qu'ils ne vouloient point travailler; et comme ils continuoient de le presser : « Hé bien, leur dit-il, si c'est » tout de bon que vous souhaitez de vous servir de vos armes, voici un poste où il faut » vous loger. » En parlant ainsi, il leur montroit de la main une colline escarpée et avantageuse pour l'assiette d'un camp, vers laquelle s'avançoit actuellement Archélaüs pour s'en emparer. L. Sylla le prévint, moyennant l'ardeur qu'il avoit su inspirer à ses soldats.

Ce fut auprès de Chéronée que se livra enfin la bataille. Le lieu étoit avantageux aux Romains : Archélaüs avoit abandonné la plaine, et s'étoit campé dans un terrain de difficile accès, sans doute parce qu'il se proposoit toujours d'éviter le combat; mais, uniquement occupé de la

vue de se mettre hors d'état d'être attaqué, il se procura deux grands désavantages : le premier, c'est que, dans un pays coupé, il ne pouvoit faire agir toutes ses forces ensemble ; et, en second lieu, étant tout environné de précipices, s'il se trouvoit pressé il ne lui étoit plus possible de faire retraite, et ses troupes, pliant une fois, n'avoient plus d'espace, ni pour se rallier, ni même pour reculer, en faisant bonne contenance.

L. Sylla profita de la faute de son ennemi ; et s'étant approché de Chéronée pour reprendre un détachement qu'il y avoit envoyé, il marcha droit aux Barbares, résolu de les attaquer malgré la difficulté des lieux. Un poste occupé par les ennemis l'inquiétoit ; c'étoit une colline fort escarpée, que Plutarque nomme *Thurium ;* mais il est d'une grande ressource à un général d'avoir l'amitié de ceux dans le pays desquels il fait la guerre. Deux officiers chéronéens l'avertirent qu'ils connoissoient un sentier détourné, par lequel ils monteroient, sans être aperçus, jusqu'au dessus de la tête des ennemis, et qu'avec un très-petit nombre de soldats ils lui répondoient de les chasser de ce poste. L. Sylla, après cette assurance, rangea son armée en bataille, distribua la cavalerie sur les deux ailes, prenant le commandement de la droite et donnant le commandement de la gauche à L. Licinius Muréna, il forma un corps de réserve composé d'un nombre de cohortes choisies, sous les ordres de deux officiers généraux, dont l'un étoit Hortensius, auxquels il recommanda de se tenir alertes, pour empêcher que les ennemis, profitant de leur multitude, n'enveloppassent quelque partie de son armée.

Cependant les Barbares se mettoient aussi en ordre de bataille, cherchant à s'étendre pour déborder les Romains et les enfermer. Dans le moment, ils entendent les cris et aperçoivent le désordre de leurs gens postés sur la colline de Thurium. Les deux Chéronéens avoient exécuté bravement et heureusement leur promesse. Les ennemis surpris n'avoient point fait de défense, et n'avoient songé qu'à fuir ; il en périt trois mille, soit enferrés dans leurs propres lances, soit écrasés en tombant dans les précipices, soit tués par le fer des vainqueurs. De ceux qui se sauvèrent dans la plaine, une partie fut coupée et taillée en pièces par L. Licinius Muréna, et les autres s'étant jetés dans leur phalange, y portèrent le trouble et le désordre, et retardèrent considérablement les opérations de leurs généraux. L. Sylla s'en aperçut, et traversant promptement l'intervalle qui le séparoit des ennemis, il se mit si près de leurs premiers rangs, que les chariots armés de faux n'avoient point l'espace dont ils avoient besoin pour acquérir du mouvement et de la rapidité ; de sorte qu'ils arrivoient lentement,

ment, et n'étoient capables de produire aucun effet. Ce fut un jeu pour les Romains de les repousser : ne faisant qu'en rire, ils en demandoient d'autres avec de grands cris, comme si c'eût été un spectacle ou une course de chariots dans le Cirque.

Alors les troupes d'infanterie s'entrechoquèrent. Les Barbares étoient armés et disposés à la macédonienne, ayant de longues sarisses, et formant une phalange d'une très-grande profondeur. Ceux que les Romains trouvèrent les premiers en tête, étoient quinze mille esclaves mis en liberté et armés par ordre de Mithridate ; en sorte qu'un centurion s'écria qu'il croyoit être aux saturnales. On sait que c'étoient des jours de fêtes, pendant lesquels les esclaves jouissoient des droits de la liberté. Ces esclaves néanmoins se battirent mieux qu'on n'eût dû, ce semble, l'attendre de troupes de cette espèce ; et l'infanterie romaine auroit eu de la peine à les enfoncer et à les rompre, si une grêle de traits lancés de loin ne les eût troublés et déconcertés.

Pendant que ceci se passoit au centre, Archélaüs étendoit sa droite pour envelopper L. Licinius Muréna. Hortensius, qui aperçut ce mouvement, vint avec ses cohortes de réserve pour le prendre lui-même en flanc. Mais Archélaüs, ayant fait faire un demi-tour à deux mille chevaux qui l'accompagnoient, mit Hortensius en très-grand danger, et il étoit près de lui ôter la communication avec le reste de l'armée, lorsque L. Sylla, qui veilloit à tout, accourut pour le secourir. Archélaüs le reconnut ; et aussitôt changeant de dessein, il va attaquer l'aîle droite des Romains, comptant en avoir bon marché, pendant que le général en étoit absent. En même temps, Taxiles s'avance contre L. Licinius Muréna. Aux cris des combattans qui venoient des deux parts à la fois, et qui étoient encore multipliés par les échos des montagnes, L. Sylla douta quelques momens de quel côté il devoit aller. Bientôt il se détermina à retourner à son poste, et envoya Hortensius, qu'il venoit de dégager, au secours de L. Licinius Muréna. L. Sylla, en arrivant à la droite, trouva ses gens en bonne disposition ; et sa présence les anima tellement, que sur-le-champ ils mirent en fuite les ennemis. Il se transporte de nouveau à la gauche, qu'il trouva aussi victorieuse. Les deux ailes des Barbares étant ainsi en déroute, le centre fut aisément enfoncé, et la fuite devint générale.

La plupart fuyoient vers leur camp, qui seul leur offroit une retraite. Car, comme nous l'avons remarqué, ils ne trouvoient autour d'eux que roches et précipices. Archélaüs ayant pris les devants, s'opiniâtra mal à propos à vouloir les forcer de retourner au combat. Ils firent donc volte face. Mais alors, pressés entre les Romains qui les

poursuivoient, et le camp qui leur étoit fermé; d'ailleurs troublés, mal en ordre, ne pouvant plus démêler ni leurs commandans, ni leurs enseignes, ils ne firent que d'inutiles efforts, et bientôt ils se virent contraints de nouveau de tourner le dos, demandant en grâce qu'on voulût bien les recevoir dans le camp. Archélaüs leur en fit ouvrir les portes. Il étoit trop tard. Les Romains y entrèrent pêle-mêle avec eux, en firent un horrible carnage, prirent le camp, et rendirent leur victoire complète. De cette multitude infinie, à peine dix mille hommes se sauvèrent à Chalcis avec Archélaüs; le reste périt ou fut fait prisonnier. Mais, ce qui passe toute croyance, c'est le peu qu'il en coûta aux Romains pour une si grande victoire. L. Sylla avoit écrit dans ses mémoires, qu'il n'avoit trouvé de manque que quatorze soldats, et que même deux de ces quatorze revinrent sur le soir. Peut-on se persuader que cent mille hommes se soient laissé égorger sans tuer plus de douze ennemis? Quand il seroit vrai, comme on l'a soupçonné, qu'Archélaüs trahissoit son maître, et étoit d'intelligence avec les Romains, la chose ne paroîtroit pas vraisemblable; et il est plus naturel de penser que L. Sylla, dont la fantaisie dominante étoit de se faire regarder comme heureux, a plus cherché ici le merveilleux que le vrai. Ce qui est certain, c'est qu'il voulut que les trophées mêmes qu'il dressa sur le champ de bataille rendissent témoignage à son bonheur autant qu'à son habileté; et c'est pour cela qu'il les consacra non-seulement à Mars et à la déesse de la victoire, mais aussi à Vénus.

Ce fut alors qu'il dédommagea les temples d'Olympie et de Delphes; mais aux dépens des Thébains, dont il confisqua la moitié du territoire au profit de Jupiter et d'Apollon. Bientôt il eut occasion de remporter une seconde victoire aussi éclatante que la première. Mithridate, qui avoit fait des levées immenses, avoit une armée de quatre-vingt mille hommes toute prête, qu'il fit partir sous la conduite de Dorylaüs, dès qu'il eut avis de la défaite de Chéronée. Le nouveau général joignit l'ancien à Chalcis, et ils passèrent ensemble dans la Béotie, d'où L. Sylla étoit sorti pour entrer en Thessalie, et aller au-devant de L. Valérius Flaccus. Ce L. Valérius Flaccus étoit actuellement consul, ayant été mis en place par L. Corn. Cinna, après la mort de L. Marius, et il venoit en Grèce avec une armée, sous prétexte de faire la guerre à Mithridate; mais réellement pour la faire à L. Sylla.

La situation où se trouvoit alors L. Sylla est tout-à-fait singulière, et peut-être unique. Il se voyoit à la veille d'avoir tout à la fois sur les bras une armée romaine et une armée de Mithridate. Mais il ne douta jamais ni

de sa supériorité sur tous les ennemis qu'il pouvoit avoir en tête, ni de sa bonne fortune; et ayant appris que L. Valérius Flaccus se préparoit à passer la mer, il alloit à sa rencontre, et étoit déjà près de Mélitée, ville de Thessalie, lorsque la nouvelle de l'entrée de Dorylaüs dans la Béotie l'obligea de revenir sur ses pas. Il le trouva campé avec Archélaüs devant Orchomène, dans un pays plat et découvert, qui leur donnoit moyen de s'étendre et de faire usage de leur cavalerie, très-supérieure à celle des Romains. C'étoient là de grands motifs d'espérance pour eux; mais L. Sylla sut leur ôter ces avantages par la manière dont il s'y prit pour les attaquer.

La plaine d'Orchomène étoit bordée par des marais. L. Sylla entreprit d'y tirer des lignes avec des redoutes d'espace en espace, pour resserrer les ennemis du côté des marais, et leur ôter l'usage de la plaine. Archélaüs comprit parfaitement le dessein du général romain, et résolut d'empêcher, à quelque prix que ce pût être, qu'il n'achevât l'ouvrage commencé. Il sortit de son camp et mit ses troupes en ordre de bataille. L. Sylla rangea aussi son armée sur trois lignes, et ordonna à ceux qui occupoient la seconde ligne, de planter chacun devant soi de bons pieux fort près les uns des autres. Lors donc que les chariots des ennemis, lancés avec impétuosité, commencèrent à approcher, il fit retirer sa première ligne derrière cette palissade, par laquelle les chariots se trouvèrent arrêtés, et devinrent tout-à-fait inutiles.

Cependant, la cavalerie des Barbares attaqua vigoureusement ceux qui gardoient les travaux. Ils ne purent en soutenir le choc; et ayant été mis en fuite, ils communiquèrent le trouble et le désordre, même au corps de troupes qui étoit chargé de les soutenir. Tout fuyoit. L. Sylla accourt; et descendant de cheval, il prend une enseigne, et s'avance contre les ennemis, en criant aux siens: « Pour moi, » il m'est glorieux de mourir ici. » Vous, si on vous demande en » quel endroit vous avez abandonné votre général, souve- » nez-vous de répondre que c'est » à Orchomène. » Ce reproche et l'exemple du général raniment les fuyards. En même temps, deux cohortes de l'aile droite arrivent; et avec ce secours, L. Sylla ayant repoussé les ennemis, se contenta de cet avantage, et continua ses travaux.

Les Barbares revinrent bientôt à la charge en meilleur ordre que la première fois. Le combat fut opiniâtre, jusque-là que les tireurs d'arc, se trouvant pressés par les Romains, se servoient de leurs flèches comme d'épées, pour frapper de près. Mais, enfin, la victoire resta à L. Sylla. Les Barbares furent forcés de rentrer dans leur camp, laissant quinze mille morts sur la place, parmi lesquels étoit le beau-fils d'Archélaüs.

L. Sylla, en conséquence de ces succès, poussa toujours ses lignes en avant; et déjà il n'étoit plus qu'à cent vingt pas du camp des ennemis. Ceux-ci, indignés de se voir enfermés par une armée moins nombreuse que la leur, tentèrent un nouvel effort, mais qui leur réussit encore plus mal que les précédens. Les Romains, non contens de les avoir repoussés, attaquent le camp, et l'emportent l'épée à la main. Les vaincus n'avoient de retraite que du côté des marais, où il en périt un si grand nombre, que Plutarque rapporte que de son temps encore, près de deux cents ans après ce combat, on trouvoit dans le limon des arcs de Barbares, des casques, des fragmens de cuirasses et des épées. Archélaüs demeura deux jours caché dans ces marais, et ensuite il se sauva à Chalcis, où il s'occupa à recueillir et à rassembler les débris de ses deux défaites. L. Sylla retourna en Thessalie pour y prendre ses quartiers d'hiver. Ce fut alors qu'il se détermina à faire construire lui-même des vaisseaux, voyant bien qu'il ne pouvoit sans flotte pousser ses avantages, et achever de vaincre.

Cependant, Mithridate alarmé de la défaite entière de deux aussi grandes armées que celles qu'il avoit envoyées en Grèce, donna ordre à Archélaüs d'entamer une négociation avec L. Sylla, qui en reçut les premières ouvertures avec une grande joie. L. Corn. Cinna et Cn. Papirius Carbon exerçoient dans Rome une tyrannie injuste et cruelle contre ce qu'il y avoit de plus illustres citoyens; et la plupart, obligés de fuir, n'avoient d'autre asile que le camp de L. Sylla, où ils se rendirent en foule et en si grand nombre, qu'ils y formèrent presque un sénat. Ce général se trouvoit donc dans une extrême perplexité. Il ne pouvoit se résoudre ni à laisser tant de gens de bien et la patrie elle-même dans l'oppression, ni à abandonner la guerre de Mithridate, qu'il avoit si heureusement commencée. Dans ces inquiétudes qui l'agitoient, la demande qu'Archélaüs lui fit faire d'une conférence lui parut le dénouement le plus favorable qu'il pût espérer. Il en saisit l'occasion; et les deux généraux s'abouchèrent à Délium, ville de Béotie, sur le bord de la mer.

Archélaüs connoissoit parfaitement l'embarras de L. Sylla, et il voulut d'abord en profiter. C'est pourquoi, il lui proposa de ne plus songer à l'Asie, ni au roi de Pont, mais de passer en Italie, où ses affaires l'appeloient, lui promettant un secours tel qu'il le souhaiteroit, d'argent, d'hommes et de vaisseaux. L. Sylla, dont la hauteur se trouvoit infiniment offensée d'une pareille proposition, ne montra pas d'abord ce qu'il en pensoit; mais il invita à son tour Archélaüs à abandonner Mithridate, et à se faire roi en sa place; et il lui offroit de l'aider dans ce dessein, s'il vouloit lui livrer la

flotte dont il avoit le commandement. Archélaüs se récria qu'il étoit incapable de trahison. « Hé » quoi ! reprit alors le Romain, » vous qui êtes un Cappadocien, » et l'esclave, ou, si vous le » voulez, l'ami d'un roi barbare, » vous pensez qu'une couronne » seroit achetée trop cher par la » honte d'une infidélité ! et ayant » affaire à un général romain et » à L. Sylla, vous osez lui par- » ler de trahison ! comme si vous » n'étiez pas cet Archélaüs, qui » d'une armée de cent vingt » mille hommes devant Chéro- » née, en avez sauvé à peine de » quoi assurer votre fuite, qui » depuis êtes demeuré deux jours » caché dans les marais d'Orcho- » mène, et qui avez laissé les » plaines de Béotie couvertes de » vos morts. »

Archélaüs, frappé de cette réponse foudroyante, changea de ton, et se jetant aux genoux de L. Sylla, il le pria de cesser la guerre, et de se réconcilier avec Mithridate. « J'y consens, répon- » dit L. Sylla ; et pourvu que » votre maître nous livre la flotte » que vous commandez ; qu'il » nous rende tous les prisonniers » qu'il a faits sur nous, et les es- » claves fugitifs ; qu'il renvoie » dans leur patrie les Ciotes, et » tous les autres qu'il a trans- » portés dans le Pont ; qu'il fasse » sortir ses garnisons de toutes » les places, excepté celles qu'il » occupoit avant que d'avoir » rompu les traités avec nous ; » qu'il nous dédommage des frais » que nous a coûté cette guerre ; » enfin, qu'il se renferme dans » le royaume de ses aïeux, j'es- » père obtenir son pardon du » peuple romain. » Archélaüs n'incidenta sur rien ; et il fut convenu que Mithridate abandonneroit l'Asie proprement dite, et la Paphlagonie ; qu'il rendroit la Bithynie à Nicomède, et la Cappadoce à Ariobarzane ; qu'il paieroit aux Romains deux mille talens (six millions de livres), et et qu'il leur donneroit soixante-dix vaisseaux armés en guerre ; que L. Sylla de son côté lui confirmeroit la possession de ses anciens états, et le feroit reconnoître allié des Romains. Tel fut le projet du traité que Mithridate ne se hâta pas de ratifier.

L. Sylla ne tarda pas à se mettre en marche, et il s'avançoit à grandes journées par la Thessalie et la Macédoine vers l'Hellespont, ayant avec lui Archélaüs, qu'il accabloit de caresses, et dont il prit un très-grand soin dans une maladie dangereuse, qui attaqua ce général cappadocien près de Larisse. Ces attentions de L. Sylla pour Archélaüs, le don qu'il lui fit de dix mille arpens de terre dans l'île d'Eubée, et quelques autres circonstances firent naître, ou confirmèrent les soupçons que l'on avoit déjà, qu'il y avoit de la collusion entr'eux dès la bataille de Chéronée. L. Sylla n'en convenoit pas, et même il réfutoit dans ses Mémoires les bruits qui s'étoient répandus à ce sujet. Il ne nous est pas possible de déterminer au juste ce qu'il en faut pen-

ser. Ce qu'il y a de certain, c'est que L. Sylla possédoit en un haut degré, et a exercé en toute occasion le talent de débaucher les créatures, les officiers et les soldats de ceux contre qui il a fait la guerre.

Quoi qu'il en soit, dans cette marche, il reçut la réponse de Mithridate, qui acquiesçoit à la plupart des conditions du traité; mais qui vouloit retenir la Paphlagonie, et refusoit absolument de livrer ses vaisseaux. Les ambassadeurs ajoutoient que le roi auroit obtenu meilleure composition avec Flav. Fimbria, s'il se fût adressé à lui. Cette comparaison piqua L. Sylla jusqu'au vif; et bien loin d'admettre les restrictions proposées, « Que » dites-vous? répondit-il aux » ambassadeurs; votre maître » nous chicane sur la Paphla- » gonie et sur quelques vais- » seaux, lui que je pensois de- » voir me remercier à genoux, » si je lui laissois la main droite, » dont il a signé l'ordre pour » massacrer cent mille Romains. » Qu'il cesse de me citer Flav. » Fimbria; je vais passer en Asie, » et tout à la fois je châtierai » Flav. Fimbria, et je forcerai » Mithridate de changer de lan- » gage. » Archélaüs, qui étoit présent à cette audience, se jeta aux pieds de L. Sylla, le priant avec larmes d'apaiser sa colère, et s'offrant d'aller trouver Mithridate : *Je lui ferai*, dit-il, *ratifier le traité en entier, ou je me tuerai à ses yeux*. Ceci prouve, pour le remarquer en passant, qu'Archélaüs ne craignoit pas que Mithridate eût des soupçons de sa foi. Il partit donc, et L. Sylla tourna du côté de la Thrace, pour réprimer les courses que les peuples de cette contrée faisoient dans la Macédoine.

Cependant Flav. Fimbria qui, après le meurtre de L. Valérius Flaccus son général, avoit pris le commandement de l'armée, avança bien la conclusion du traité par la vive guerre qu'il fit à Mithridate. Ce prince, réduit à la dernière extrémité, sentit qu'il ne lui restoit plus d'autre ressource que de conclure la paix avec L. Sylla. Archélaüs fut renvoyé pour annoncer à ce général que Mithridate se soumettoit, et demandoit seulement une entrevue. Ce fut près de la ville de Philippes qu'Archélaüs trouva L. Sylla, qui continua sa route jusqu'à Sestos, où l'armée romaine passa la mer sur des vaisseaux qu'avoit amenés L. Licinius Lucullus.

Mithridate et L. Sylla se virent près de Dardanum, dans la Troade, chacun à la tête de leurs troupes, mais à quelque distance, n'ayant amené que peu de personnes pour les accompagner au lieu même de la conférence. Le roi vint au devant du proconsul, et lui présenta la main. L. Sylla, avant de recevoir sa politesse, lui demanda s'il exécuteroit les articles arrêtés avec Archélaüs. Mithridate ayant quelque temps gardé le silence : « Parlez, lui dit L.

» Sylla ; c'est à celui qui a de» mandé l'entrevue à s'expli» quer : pour le vainqueur, il » lui suffit d'écouter. » Mithridate entreprit alors de se justifier, et de rejeter tout ce qui étoit arrivé, partie sur les destinées, partie sur la faute même des Romains. « J'avois entendu » dire, reprit L. Sylla, que vous » étiez un habile orateur ; mais » vous venez de m'en donner à » moi-même une bonne preuve, » en trouvant des couleurs spé» cieuses à une aussi mauvaise » cause que la vôtre. » Il réfuta ensuite toutes ses raisons ; il lui reprocha toutes ses cruautés, et il termina son discours par lui demander encore une fois s'il tiendroit tout ce qu'Archélaüs avoit promis en son nom. Mithridate lui ayant répondu qu'il s'y soumettoit, alors L. Sylla lui tendit la main, et l'embrassa. Mithridate exécuta sur-le-champ les conditions du traité ; après quoi il s'en retourna dans son royaume de Pont.

L. Sylla eut à se justifier devant ses soldats de la paix qu'il venoit de conclure ; ils trouvoient étrange qu'on laissât ainsi le plus cruel ennemi du nom romain s'en retourner tranquillement dans ses états, emportant les richesses de l'Asie qu'il avoit pillée et mise à contribution pendant quatre ans. Ces murmures étant parvenus aux oreilles de L. Sylla, il ne crut pas devoir les négliger, et ayant assemblé son armée, il représenta qu'il ne lui auroit pas été possible de soutenir en même temps la guerre contre Mithridate et contre Flav. Fimbria, et qu'il avoit fallu qu'il s'accommodât avec un ennemi pour être en état de vaincre l'autre. Il se mit effectivement en marche pour aller attaquer Flav. Fimbria, qui fut bientôt réduit à se tuer lui-même, et son armée se soumit à L. Sylla, qui se vit ainsi seul arbitre de l'Asie et de la Grèce.

Son premier soin fut d'écrire au sénat et au peuple romain, pour leur rendre compte de ses exploits et de sa victoire, feignant d'ignorer un décret par lequel il avoit été déclaré ennemi de la patrie. En même temps, il chargea C. Curion d'aller remettre sur leurs trônes Nicomède et Ariobarzane, et pour lui, il s'appliqua à distribuer, dans les provinces qu'il venoit de reconquérir, les peines et les récompenses. Il trouva bien moins à récompenser qu'à punir : ceux d'Ilium, de Chios, de Magnésie, les Rhodiens et les Lyciens furent les seuls qui, ayant ou beaucoup souffert de la part de Mithridate, ou montré une fidélité inviolable pour les Romains, lui parurent mériter d'être ou soulagés et rétablis, ou décorés des plus beaux priviléges. Tous les autres peuples et villes s'étoient rendus coupables envers les Romains ; et pour les en punir, L. Sylla commença par distribuer ses légions dans toute l'Asie, ordonnant que les soldats non-seulement fussent logés, mais reçussent seize drach-

mes (huit francs) par jour, et les centurions cinquante (vingt-cinq francs), avec le droit d'être nourris, eux et ceux de leurs amis qu'ils voudroient inviter, et encore d'exiger deux habits, l'un pour porter dans la maison, l'autre pour sortir en public. Son dessein étoit, en châtiant des rebelles, de gratifier ses soldats et de se les attacher. Il réussit, mais il introduisit parmi eux le luxe et la débauche; et, efféminés par les délices de ces riches contrées, ils apportèrent à Rome les vices auxquels ils s'étoient familiarisés en Asie. C'est Salluste qui en fait la remarque: « Les soldats de L. Sylla, dit-il, » traités par leur général avec » une indulgence contraire à » toutes les maximes de nos ancêtres, s'amollirent dans un » pays où les voluptés s'offroient » de toutes parts en abondance, » et où le repos dans lequel on » les laissoit, les invitoit à en » jouir. C'est là que les armées » du peuple romain apprirent à » se livrer aux excès de la débauche et de l'ivrognerie, à » prendre du goût pour les statues, les tableaux, les vases » ciselés; à dépouiller de tous » ces ornemens les particuliers, » les villes, les temples des dieux; » enfin, à piller et à enlever sans » distinction le sacré et le profane. » L'Asie, de tout temps, avoit été funeste aux mœurs des Romains: dès la première fois qu'ils y entrèrent, sous les ordres de Scipion l'Asiatique, Tite-Live atteste la même corruption remarquée ici par Salluste.

Le logement des gens de guerre, ordonné par L. Sylla avec les conditions que nous venons de rapporter, fut une peine commune à toutes les villes de l'Asie. Mais en particulier celles qui avoient signalé leur attachement pour Mithridate, et leur haine contre les Romains, furent punies avec une extrême rigueur, et surtout Ephèse, dont les habitans, par une indigne et honteuse flatterie pour le roi de Pont, avoient arraché avec insulte les monumens que les Romains avoient consacrés dans leurs temples. L. Sylla condamna aussi à rentrer dans la servitude les esclaves que Mithridate avoit affranchis; et comme le nombre en étoit très-grand, plusieurs s'attroupèrent et se défendirent par les armes. Ce fut une nouvelle occasion de sévir contre les villes dont ils s'étoient rendus les maîtres; il y en eut de démantelées, et dont les habitans furent réduits en captivité.

Enfin L. Sylla, ayant convoqué à Ephèse les députés de toute l'Asie, leur fit un long discours rapporté par Appien, dans lequel il étala d'abord les bienfaits des Romains envers les Asiatiques, et l'ingratitude dont ils avoient été payés. Il leur reprocha surtout le carnage horrible qui avoit été fait dans leur ville de tant de milliers de Romains. Il ajouta que de si grands excès mériteroient la plus sévère ven-

geance ; mais que par un reste de considération pour le nom Grec et pour l'ancienne alliance, il se contentoit d'exiger d'eux qu'ils lui payassent actuellement les impôts et les tributs de cinq années. Plutarque évalue la somme imposée alors par L. Sylla à vingt mille talens; ce qui fait soixante millions, selon notre manière de compter.

Un autre fléau affligeoit encore l'Asie, c'étoient les pirates, dont la puissance commença alors à devenir formidable. Mithridate, qui étoit d'intelligence avec eux, ne se mit point en peine de défendre de leurs incursions un pays qui alloit lui être enlevé. L. Sylla eut la même indifférence, quoique pendant qu'il étoit encore sur les lieux ils eussent eu l'audace d'attaquer et de forcer plusieurs villes considérables. Il croyoit peut-être que l'Asie méritoit bien ce qu'elle souffroit, ou plutôt forcé de retourner en Italie, il ne voulut point s'engager dans une nouvelle entreprise, qui ne lui paroissoit pas absolument nécessaire, et qui auroit pu le retenir long-temps. Il laissa donc en Asie L. Licinius Muréna avec les légions qui avoient servi sous Flav. Fimbria, et il partit d'Ephèse avec celles qui lui avoient fait remporter toutes ses victoires.

Il n'y a peut-être rien de plus louable dans toute la vie de L. Sylla, que la tranquillité avec laquelle il se donna le temps d'achever glorieusement la guerre contre Mithridate, pendant que ses intérêts propres le rappeloient en Italie. La faction de C. Marius et de L. Corn. Cinna domina seule dans Rome durant trois ans ; et L. Sylla ni ne dissimula jamais qu'il se préparât à lui faire la guerre, ni n'abandonna celle qu'il avoit sur les bras. Il crut devoir réprimer l'ennemi avant que de se venger du citoyen ; délivrer l'empire du péril qui le menaçoit de la part de l'étranger, avant que d'attaquer ceux qui étoient ses ennemis personnels. Plutarque le compare en ce point à ces chiens courageux, qui ne lâchent jamais prise, et qui, frappés et même blessés, ne quittent point l'adversaire qu'ils ont saisi jusqu'à ce qu'ils l'aient atterré.

L. Sylla en trois jours de navigation arriva d'Ephèse au Pirée. Dans le séjour qu'il y fit, il acquit la bibliothèque d'Apellicon qui contenoit les originaux des ouvrages d'Aristote. D'Athènes, L. Sylla prit sa route par terre à travers la Thessalie et partie de la Macédoine, et vint à Dyrrachium, où, pendant qu'il se préparoit à passer en Italie, Plutarque dit qu'on lui amena un satyre qui avoit été endormi. Il n'est point de notre plan de nous arrêter sur un fait de cette nature, qui ne peut être que fabuleux, ou altéré par l'ignorance et l'illusion.

Cependant on avoit reçu à Rome des lettres de L. Sylla qui

y avoient répandu l'alarme. Ce général, après tous les heureux succès qu'il avoit eus, se voyant en état de se faire craindre, écrivit au sénat une lettre de plaintes et de reproches, conservant néanmoins toujours le caractère de modération dont il s'étoit fait honneur jusqu'alors. Il rappeloit tous les services qu'il avoit rendus à la république, soit dès le temps qu'il n'étoit encore que questeur dans la guerre de Numidie, soit depuis, en différens grades, contre les Cimbres, en Cilicie, dans la guerre Sociale, soit enfin pendant son consulat. Il relevoit beaucoup ses exploits récens contre Mithridate, et faisoit un dénombrement de toutes les provinces qu'il avoit conquises sur ce prince, la Grèce, la Macédoine, l'Ionie, l'Asie. Il insistoit particulièrement sur l'asile qu'il avoit donné dans son camp à ces illustres fugitifs, que les violences de L. Corn. Cinna avoient chassés de Rome et de l'Italie. Il opposoit à tant de services si importans les traitemens indignes qu'il avoit soufferts, son honneur flétri par un décret qui le déclaroit ennemi de la patrie, sa maison détruite, ses amis massacrés, sa femme et ses enfans réduits à s'enfuir à travers mille périls pour venir chercher auprès de lui leur sûreté. Il terminoit sa lettre par dire qu'il alloit revenir incessamment pour venger les siens et la république, et punir de tant d'injustices et de cruautés ceux qui en étoient les auteurs; mais que tous les autres citoyens, anciens et nouveaux n'avoient rien à craindre de sa part.

Les ennemis de L. Sylla ne purent empêcher que sa lettre ne fût lue dans le sénat, et que les esprits n'y inclinassent à la paix. L. Valérius Flaccus, prince du sénat, fit un discours à ce sujet pour exhorter la compagnie à travailler à la réconciliation des deux partis; et ceux qui aimoient L. Sylla, ceux qui le craignoient et tout ce qu'il avoit de gens de bien, s'étant rangés à l'avis de L. Valérius Flaccus, il fut résolu d'envoyer une députation à L. Sylla, pour le prier de vouloir bien se réconcilier avec ses adversaires, et pour lui promettre toutes les sûretés qu'il pouvoit souhaiter.

Le sénat exigea aussi des consuls qu'ils promissent de ne plus faire de nouvelles levées, jusqu'à ce que L. Sylla eût répondu aux propositions qu'on lui faisoit. Mais bien loin de tenir leur parole, s'étant fait continuer consuls l'un et l'autre pour l'année suivante, ils coururent toute l'Italie, assemblant des troupes, et les faisant passer en diligence sur les côtes de Dalmatie, dans le dessein d'aller de là par terre à la rencontre de L. Sylla. La mort de L. Corn. Cinna dérangea ce projet.

Cependant arriva la réponse de L. Sylla. Il déclaroit qu'il ne ne pouvoit jamais être ami de gens couverts de crimes, et au-

teurs de tant de violences ; que, néanmoins, si la république vouloit leur sauver la vie, il ne s'y opposoit point. Que pour ce qui étoit de sa propre sûreté, il s'en reposoit sur la bienveillance de son armée. Paroles remarquables, dit Appien, et qui faisoient entendre clairement qu'il ne prétendoit point licencier ses troupes, et que son dessein étoit de se rendre maître de la république. Il ajoutoit qu'il étoit juste qu'on lui rendît ses biens, le sacerdoce, et tous les autres honneurs dont ses ennemis l'avoient dépouillé. Il chargea quelques-uns des siens d'aller porter cette réponse à Rome, et ils partirent avec les députés du sénat. A leur arrivée à Brundusium, ils apprirent la mort de L. Corn. Cinna, et le trouble où toutes choses étoient dans la ville. En conséquence, ils ne jugèrent pas à propos d'aller plus avant, et ils s'en retournèrent sur-le-champ vers leur général. Les députés du sénat portèrent donc seuls la réponse de L. Sylla, qui parut équitable et modérée. Mais le consul Cn. Papirius Carbon vouloit la guerre, et il l'emporta. Ainsi tout se prépara dans l'Italie pour faire une vigoureuse résistance à L. Sylla qui approchoit.

Ce ne fut que l'année suivante, sous le consulat de L. Corn. Scipion Asiaticus et de C. Norbanus ; l'an de Rome 669, et 83 avant l'ère chrétienne, que L. Sylla arriva en Italie. Les nouveaux consuls avoient fait des amas prodigieux de troupes ; et L. Sylla avoit écrit dans ses Mémoires, qu'en passant en Italie il se trouva en tête quinze généraux et quatre cent quarante cohortes, c'est-à-dire, deux cent mille hommes de pied. Pour lui il n'avoit que ses cinq légions avec quelques troupes auxiliaires d'Achaïe et de Macédoine, et six mille chevaux, le tout faisant environ quarante mille hommes. Cependant avec des forces si inégales il étoit plein de confiance.

Une seule chose l'inquiétoit, c'est qu'il craignoit que ses soldats, dès qu'ils seroient arrivés en Italie, ne se débandassent et ne se retirassent chacun chez soi. Ils prirent soin de lui ôter cette crainte, en s'offrant d'eux-mêmes à prêter serment, qu'ils demeureroient à leur drapeau, et qu'ils n'exerceroient aucun ravage en Italie. Bien plus, comme ils pensèrent qu'il pouvoit avoir besoin d'argent, ils voulurent se cotiser pour lui faire une somme considérable. Mais il les remercia de leur bonne volonté, déclarant que leur fidélité et leur attachement lui tenoient lieu de tout.

L. Sylla partit de Dyrrachium avec une flotte de deux cents voiles, et aborda heureusement, les uns disent à Brundusium, les autres à Tarente. Peut-être sa flotte se partagea-t-elle, et entra moitié dans l'un de ces ports, moitié dans l'autre. Il ne perdit point de temps, et dès

que ses troupes se fûrent reposées, il marcha en avant, et traversa une grande partie de l'Italie, faisant observer une si exacte discipline, qu'on eût dit qu'il venoit comme ministre de paix, plutôt que comme chef de guerre. Les villes, les campagnes, les hommes, tout fut ménagé avec un extrême soin; ce qui fit grand honneur à ses armes, et commença à prévenir en faveur de son parti. La tyrannie injuste et cruelle de ses adversaires lui avoit préparé les voies. Rome et l'Italie ne regardoient pas comme un médiocre avantage de changer de maître, et, désespérant du retour de la liberté, elles soupiroient après une douce servitude. L. Sylla pénétra jusqu'en Campanie sans trouver d'obstacles; et ce fut là que Métellus Pius le joignit, lui amenant, non un grand renfort de troupes, mais un accroissement d'honneur et de réputation. Car, comme Métellus Pius étoit fort estimé, et passoit pour excellent citoyen, on ne doutoit point que le parti qu'il embrassoit ne fût le meilleur; et un associé tel que lui en valut un grand nombre d'autres à L. Sylla.

Ce général, aussi habile politique que grand homme de guerre, voulant continuer à mériter la bienveillance par des procédés pacifiques, ne se vit pas plutôt en présence du consul C. Norbanus, dans la Campanie, qu'il lui envoya des députés pour traiter d'accommodement. Le consul se conduisit brutalement, et maltraita les députés de L. Sylla. Il ne pouvoit pas mieux le servir. Les soldats de L. Sylla, entrant en indignation, attaquèrent l'armée de C. Norbanus avec tant de furie qu'ils la renversèrent en un moment. Sept mille restèrent sur la place; le camp fut pris; le consul fut obligé de s'enfuir à Capoue, et du côté de L. Sylla la perte ne fut que de cent vingt hommes. Cette victoire, si grande en elle-même, fut encore très-importante par ses suites. Elle confirma les troupes de L. Sylla dans l'attachement pour leur général, et rien ne contribua plus à les rendre fidèles à leurs serment, et à les empêcher de penser à se d'ébander.

Ce premier avantage, que L. Sylla avoit remporté, fut bientôt suivi d'un second, plus considérable encore, et qui lui coûta moins. Se trouvant campé vis-à-vis de L. Corn. Scipion près de Téanum, il trouva le secret de lui débaucher son armée, de manière que, s'étant présenté avec vingt cohortes aux portes du camp ennemi, elles lui furent ouvertes; il entra sans tirer l'épée, et toute l'armée de L. Corn. Scipion, composée de vingt mille hommes, passa sous ses drapeaux. Le consul, abandonné de tous, resta seul dans sa tente avec son fils. L. Sylla usa généreusement de ses avantages, et renvoya les deux prisonniers en toute liberté. Il traita de même, soit dans cette occasion, soit dans quelque autre, le brave Q.

Sertorius, qui voyant quel train les affaires prenoient en Italie, et jugeant par l'incapacité des généraux que tout iroit de mal en pis, résolut de se retirer en Espagne, dont le commandement lui étoit échu après sa préture, et là de s'assurer un asile, et pour lui-même, et pour ses amis.

L. Sylla, par la retraite de Q. Sertorius, eut le champ libre; et débarrassé du seul adversaire qui auroit été capable de lui tenir tête, s'il eût eu autant de considération et d'autorité que de mérite, il n'eût pas de peine à vaincre les autres, mêlant toujours la ruse et la force, l'épée et l'intrigue. Cn. Papirius Carbon le connoissoit bien, et disoit: *Que dans le seul L. Sylla il avoit à combattre un lion et un renard; mais qu'il craignoit bien plus le renard que le lion.*

La puissance des ennemis de L. Sylla étoit néanmoins formidable, et il avoit besoin de plusieurs corps d'armées et de plusieurs généraux pour leur résister. Il chargea donc M. Crassus d'aller dans le pays des Marses lui lever et assembler des troupes; ce que M. Crassus exécuta avec succès. Un autre jeune Romain, plus jeune encore que M. Crassus, se distingua bien davantage: c'est Cn. Pompée, qui, alors âgé seulement de vingt-trois ans, prouva que dans les génies supérieurs, la vertu n'attend pas la maturité de l'âge. Il étoit dans le Picénum; et voyant que les citoyens les plus illustres et les plus gens de bien se rendoient de toutes parts dans le camp de L. Sylla, comme dans un port, où ils alloient chercher leur sûreté, pour lui il crut ne devoir pas s'y présenter, comme ayant besoin de secours; mais, au contraire, y mener du renfort, et s'y faire considérer sur le pied d'un ami utile et en état de rendre service. Ayant donc formé en peu de temps trois légions, bien pourvues de vivres, de chariots et de toutes les munitions nécessaires, il partit pour aller joindre L. Sylla. Chemin faisant, il eut plus d'une fois occasion d'attaquer ceux du parti contraire, et il le fit toujours avec avantage.

L. Sylla ne savoit encore rien de tous les succès de Cn. Pompée; et, à la première nouvelle qu'il eut de ses mouvemens, craignant pour un jeune homme sans expérience, qu'il voyoit environné de tant d'ennemis, il se mit en marche pour aller le secourir. Lorsque Cn. Pompée le sut peu éloigné, il commanda aux officiers de faire prendre les armes aux soldats, et de les ranger dans le meilleur ordre, afin que le coup d'œil pût être agréable à L. Sylla; car il espéroit en recevoir de grands honneurs, et il en reçut qui passoient encore son attente. En effet, lorsque L. Sylla le vit s'avancer vers lui avec des troupes lestes, bien équipées, pleines de courage, et à qui leur victoire avoit encore inspiré un air de joie et de

triomphe, il en fut si charmé, que Cn. Pompée l'ayant salué, en lui donnant, comme il convenoit, le nom d'*imperator*, il lui rendit le même salut, et le qualifia du même titre; et il garda toujours avec lui dans la suite cette manière de procéder. Cn. Pompée étoit presque le seul entre toute cette noblesse et tant d'hommes illustres qui environnoient L. Sylla, pour qui il se levât et se découvrît.

L'année suivante, L. Sylla, toujours attentif à diminuer le nombre de ses ennemis, s'engagea par un traité solennel avec les peuples d'Italie, à les faire jouir du droit et des prérogatives des citoyens romains, qui leur avoient été accordés. Ce traité, qui détachoit de la faction de C. Marius un si grand nombre de partisans, ne fut pas un des événemens les moins propres à augmenter la confiance que L. Sylla avoit de vaincre, et qui étoit si grande, que si des plaideurs venoient se présenter devant lui pour lui demander justice, il remettoit à juger leur affaire lorsqu'il seroit dans Rome; et cela pendant que ses adversaires dominoient dans la ville, et remplissoient l'Italie de leurs armées.

Ayant attaqué près d'un lieu nommé Sacriportus, celle du consul C. Marius, fils du vieux C. Marius, L. Sylla la défit, et C. Marius alla s'enfermer dans Préneste. Comme la place étoit très-forte, il fallut l'assiéger dans les formes. L. Sylla donna le commandement de ce siége à Lucrétius Ofella. Il paroît que c'étoit un homme obscur, et que ce fut précisément à raison de son obscurité que L. Sylla le choisit pour lui donner un commandement de cette importance. Dion Cassius remarque que L. Sylla commença alors à se démasquer; et qu'au lieu que jusque-là il avoit témoigné toute sorte de considération pour cette noblesse qui l'environnoit, et qui faisoit la force et la gloire de son parti, dès qu'il se vit audessus de ses affaires, il la négligea, et lui préféra des hommes sans naissance, qui se prêtoient plus volontiers à toutes ses volontés, et qui ne lui enlevoient point l'honneur des succès; conduite pleine d'ingratitude, mais trop ordinaire aux ambitieux, qui ne considèrent les hommes qu'à proportion du besoin qu'ils en ont, et que, dès qu'ils peuvent s'en passer, comptent pour rien les services reçus.

Pendant que Lucrétius Ofella assiégeoit C. Marius dans Préneste, L. Sylla marchoit vers Rome, sentant de quelle importance il étoit pour lui d'enlever à ses ennemis la capitale de l'empire, et regardant avec raison cette conquête comme le fruit de toutes ses autres victoires. Il y fut reçu sans difficulté. La disette étoit dans la ville, et on y étoit accoutumé par tant de vicissitudes successives en un assez petit nombre d'années, à subir la loi du plus fort. Tous les ad-

versaires de L. Sylla s'étoient enfuis à son approche. Il fit vendre leurs biens à l'encan; et ayant assemblé le peuple, il déplora la nécessité où il s'étoit trouvé de se venger par les armes. Il exhorta tous les citoyens à prendre courage, et leur promit que dans peu la tranquillité seroit rétablie dans la ville, et le gouvernement remis sur l'ancien pied. Belles promesses! qui furent bien démenties par ses actions.

Cependant, le parti de C. Marius se mettoit en mouvement pour secourir Préneste; mais ce fut inutilement. L. Sylla, ou par lui-même, ou par ses lieutenans, défit en toute occasion les différens corps d'armées qui tentérent le secours; et les disgrâces se réitérant et s'accumulant sans cesse les unes sur les autres; enfin les principaux chefs désespérant totalement des affaires, et abandonnant l'Italie, C. Norbanus se retira à Rhodes, et Cn. Papirius Carbon, en Afrique. Ils laissoient néanmoins des forces encore formidables; et outre plusieurs légions romaines, une armée de quarante mille hommes, tant Lucaniens que Samnites, commandée par trois chefs courageux et expérimentés, M. Lamponius, Pontius Télésinus, et Gutta de Capoue, donna de terribles alarmes à L. Sylla.

Cette armée, jointe à Carrinas, à Damasippus, et à quelques autres chefs du même parti, avoit tenté sans succès de forcer des gorges par lesquelles il falloit passer pour pénétrer jusqu'à Préneste, et qui étoient gardées par L. Sylla. Enfin, se voyant L. Sylla en tête, et sachant que Cn. Pompée s'avançoit pour les prendre en queue, Pontius Télésinus, grand capitaine et homme de ressources, forma subitement le dessein d'aller attaquer Rome même, qui étoit actuellement sans défense; et peu s'en fallut qu'il ne réussit. Car, étant parti de nuit, il déroba tellement sa marche aux adversaires, qu'il arriva à une demi-lieue de la ville, du côté de la porte Colline, sans avoir trouvé d'obstacle, bien fier et bien glorieux d'avoir trompé de si habiles généraux. La terreur fut aussi grande dans Rome, que lorsqu'autrefois on avoit vu Annibal aux portes; et le danger n'étoit pas moindre. Ce n'étoit que courses incertaines, que cris lamentables des femmes et des enfans, qui déploroient leur infortune, et appréhendoient tout ce que peut craindre une ville prise d'assaut. Au point du jour, la plus brillante jeunesse de Rome sortit à cheval pour aller reconnoître l'ennemi et pour escarmoucher. Plusieurs furent tués. Enfin, on vit arriver un officier envoyé par L. Sylla avec sept cents chevaux. Il étoit venu à toute bride, et n'ayant pris qu'un moment haleine, il alla sur-le-champ harceler et amuser les Lucaniens et les Samnites, en attendant L. Sylla, qui vint réellement peu après avec toute son armée, et

qui, à mesure que les troupes arrivoient, les faisoit repaître à la hâte, et les rangeoit en même temps en bataille. Deux de ses principaux officiers voulurent lui représenter qu'il seroit plus à propos de ne point exposer sur-le-champ au combat des troupes fatiguées par une marche forcée. Il ne les écouta point, et fit sonner la charge. C'étoit le premier novembre, sur les trois heures après midi.

Le combat fut des plus rudes. La haine échauffoit les courages de part et d'autre; et jamais l'intérêt ne fut plus grand, puisqu'il s'agissoit du sort de la ville de Rome, devant laquelle ils combattoient. L'aile droite de L. Sylla, que commandoit M. Crassus, fut pleinement victorieuse; mais elle s'éloigna du champ de bataille, et poursuivit fort loin les fuyards. La gauche, où étoit le général en personne, souffrit beaucoup, et avoit peine à résister. L. Sylla ne se ménageoit pas, il alloit de rang en rang, monté sur un beau cheval blanc, plein de feu et très-léger à la course. Deux des ennemis le reconnurent, et se mirent en disposition de lancer sur lui leurs javelines. Heureusement, son écuyer les aperçut, et d'un coup de fouet animant le cheval de son maître, il le fit avancer si à propos, que les deux javelines vinrent tomber à peu de distance de la croupe du cheval.

Cependant Pontius Télésinus encourageoit les siens, en leur criant que c'étoit ici le dernier jour des Romains; qu'il falloit prendre et ruiner leur ville; que jamais on ne se délivreroit de ces loups ravissans, de ces fiers ennemis de la liberté de l'Italie, si l'on ne détruisoit leur repaire. L. Sylla se trouvoit alors dans le plus grand danger qu'il eût couru de sa vie. Soit superstition, soit pour faire reprendre cœur à ses troupes, il tira de son sein une petite figure d'Apollon Pythien, qu'il avoit enlevée de Delphes, et qu'il portoit toujours sur lui; et la baisant, et lui adressant la parole: «O Apollon! » disoit-il, après avoir rendu » l'heureux L. Sylla victorieux » dans tant d'occasions, ne l'a» vez-vous amené aux portes de » sa patrie que pour l'y faire pé» rir honteusement avec ses con» citoyens? » En même temps, il animoit les siens à bien faire, par prières, par menaces, et en prenant même quelques-uns par le bras pour les forcer de tourner tête. Tout fut inutile. Le désordre augmenta de plus en plus; et lui-même entraîné par les fuyards, fut obligé de céder à l'ennemi vainqueur, ayant perdu un grand nombre de personnes de marques. Plusieurs, qui étoient sortis de Rome pour être spectateurs du combat, payèrent bien chèrement leur curiosité, et furent tués ou écrasés. L'alarme fut si grande que peu s'en fallut que le siége de Préneste ne fût levé, parce que la fuite en porta quelques-uns de ce côté là, qui dirent à Lucrétius Ofella, que

tout

tout étoit perdu, que L. Sylla étoit vaincu, et que la ville de Rome étoit prise.

Enfin L. Sylla reprit le dessus, sans que nous puissions trop dire comment, faute de Mémoires assez instructifs. Ce que nous savons, c'est qu'après une heure de nuit, les Romains commencèrent à respirer, et les Samnites et leurs alliés à avoir du désavantage; que l'on se battit bien avant dans la nuit; que Pontius Télésinus fut blessé à mort, et trouvé le lendemain sur le champ de bataille, ayant encore un reste da vie, et avec un air de fierté, que les approches de la mort n'avoient pu lui faire perdre. Son camp fut pris, son armée taillée en pièces ou dissipée. Il échappa peu d'ennemis; car L. Sylla avoit défendu qu'on leur fît aucun quartier.

Lorsque la nuit étoit déjà fort avancée, L. Sylla reçut des nouvelles de M. Crassus, qui avoit poursuivi les ennemis jusqu'à la ville d'Antemnes, à plus de deux lieues au-delà de Rome. Il demandoit des rafraîchissemens pour ses soldats, qui s'étoient campés au lieu même où ils avoient cessé de poursuivre. Il auroit épargné bien des dangers et de vives inquiétudes à son général, si, après avoir mis en fuite l'aile des ennemis qui lui étoit opposée, il eût seulement envoyé après eux ce qu'il falloit, de troupes pour les empêcher de se rallier, et fût venu avec ses principales forces au secours de l'aile gauche des Romains.

Cette victoire de L. Sylla porta le dernier coup au parti de C. Marius et à la ligue sociale; et le vainqueur auroit été le plus heureux et le plus glorieux des hommes, s'il eût cessé de vivre, le jour qu'il acheva de vaincre. Mais il déshonora sa victoire par les plus odieuses et les plus détestables cruautés; ce qui doit paroître d'autant plus étonnant, que jusque-là, il avoit montré de la modération et de la douceur, et qu'il étoit même naturellement gai et enjoué; caractère qui ne semble pas annoncer une disposition à devenir cruel. Au contraire, il avoit paru compatissant, et on l'avoit vu s'attendrir souvent jusqu'aux larmes. Car, pour ce qui est de C. Marius, il étoit né féroce, et la souveraine puissance avoit fortifié, et non changé son caractère. Il n'en est pas de même de L. Sylla, et son exemple est tout-à-fait propre à décrier la prospérité et la puissance absolue, comme rendant les hommes fastueux, insolens et inhumains, soit qu'elle change véritablement leurs mœurs, soit qu'elle découvre absolument leurs vices, qui sans elle seroient demeurés cachés.

Le premier trait par lequel L. Sylla manifesta le goût qu'il avoit pris pour la cruauté, fut le meurtre de six à sept mille prisonniers. Trois mille hommes, après le combat, ayant offert de se rendre à lui, il leur promit la vie s'ils vouloient mériter leur grâce, en attaquant

leurs compagnons, qui n'étoient pas encore soumis; ils le firent, et dans le combat qui se livra plusieurs ayant été tués de part et d'autre, tout ce qui resta des deux corps, au nombre de six mille hommes, se livrèrent à lui sur sa parole. Il les assembla tous dans un même lieu, leur faisant espérer qu'il les distribueroit dans ses légions; mais il donna ordre qu'on les massacrât, dans le temps que, non loin de cet endroit, il tenoit le sénat dans le temple de Bellone; et cette action, si horrible en elle-même, n'est pas encore ce qu'il y a ici de plus affreux; mais, au cri effroyable que jetèrent ces malheureux lorsqu'ils virent qu'on les alloit égorger, tout le sénat s'étant troublé, L. Sylla ne changea point de visage, et avec un sang-froid et une tranquillité qu'à peine attendoit-on d'un tyran endurci dans le crime dès l'enfance: *Messieurs*, dit-il aux sénateurs, *prêtez-moi de l'attention: c'est un petit nombre de séditieux que l'on met à mort par mon ordre.*

Ce carnage fut comme le signal des meurtres dont la ville fut remplie les jours suivans. Une des premières victimes de la vengeance de L. Sylla fut le cruel Damasippus, à la mort duquel tout le monde applaudit. Si le vainqueur n'eût fait périr que de semblables pestes publiques, la joie eût été universelle; mais il poursuivoit avec acharnement tous les restes du parti vaincu; et de plus, ceux qui l'approchoient et qui avoient du crédit auprès de lui, se défaisoient, sous son autorité et de son aveu, de leurs ennemis particuliers, ou même de ceux dont les biens leur faisoient envie.

Le lendemain, L. Sylla, sans avoir pris l'avis d'aucun de ceux qui étoient en charge, fit dresser et afficher dans la place publique une liste de quatre-vingts noms, à la tête desquels étoient les deux consuls actuellement en charge, C. Marius et Cn. Papirius Carbon. Le jour suivant, nouvelle liste de deux cent vingt; et le troisième, un pareil nombre. Et L. Sylla, haranguant le peuple à ce sujet, dit qu'il avoit proscrit ceux dont il s'étoit souvenu, et qu'à mesure que les noms des autres se présenteroient à sa mémoire, il les proscriroit. Il ajouta qu'il ne pardonneroit à aucun de ses ennemis, et qu'il traiteroit avec la dernière rigueur tous ceux qui, depuis le jour que le consul L. Corn. Scipion avoit rompu le traité avec lui et manqué à sa parole, avoient rendu service au parti contraire, ou en commandant des armées, ou comme questeurs, ou comme tribuns des soldats, ou enfin de quelque manière que ce pût être. On voit quelle étendue il donnoit à sa vengeance, et combien le nombre des coupables devoit être grand: on en fit la recherche, et dans Rome et dans toute l'Italie.

L'édit de proscription punissoit la compassion et l'humanité

comme un crime, imposant peine de mort à quiconque recevroit un proscrit et lui donneroit asile, sans excepter ni frère, ni père, ni fils. Au contraire, on promettoit aux assassins deux talens pour récompense du meurtre, quand même ce seroit un esclave qui tueroit son maître, ou un fils qui tueroit son père. De plus, les biens des proscrits étoient confisqués, et, ce qui parut le plus injuste, leurs fils et petit-fils déclarés incapables de posséder aucune charge. Cette dernière iniquité a été relevée par plusieurs écrivains; mais nul ne l'a peinte avec plus de force que Salluste, qui fait ainsi parler M. Lépidus: « L. Sylla est le seul, depuis que » le genre humain subsiste, qui » ait préparé des supplices à ceux » même qui ne sont pas encore » nés, en sorte qu'avant que la » vie leur soit assurée, la vexa- » tion est déjà toute prête et les » attend par avance. »

La proscription ne se renferma pas dans Rome; elle s'étendit, comme nous l'avons dit, dans toutes les villes d'Italie, et il n'y avoit ni temple, si saint qu'il pût être, ni foyer domestique, ni maison paternelle qui fût un lieu de sûreté : les maris étoient égorgés entre les bras de leurs femmes, et les fils entre ceux de leurs mères; il y eut même des femmes comprises dans cette funeste boucherie, et livrées à l'épée des meurtriers. Le nombre de ceux qui furent sacrifiés à la vengeance et au ressentiment n'égaloit pas, à beaucoup près, ceux qui étoient proscrits à cause de leurs richesses : souvent les assassins eux-mêmes disoient que tel devoit sa condamnation et sa mort à une belle maison qu'il possédoit, un autre à ses jardins, un troisième à ses bains chauds.

On ne peut douter que tant de cruautés ne révoltassent infiniment les esprits contre celui qui en étoit l'auteur. Mais la crainte étouffoit tous les autres sentimens; et ces fiers Romains, dominateurs superbes des nations, gémissoient eux-mêmes indignement sous l'esclavage du tyran le plus impitoyable qui fut jamais.

Cependant, le siége de Préneste finit et donna une nouvelle matière aux cruautés de L. Sylla. Il y envoya, à Lucrétius Ofella, la tête de Pontius Télésinus, tué à la bataille de la porte Colline, et celle de quelques autres commandans massacrés par ses ordres après le combat; de sorte que les assiégés, voyant qu'ils avoient perdu tous leurs chefs, et n'ayant aucune ressource, prirent le parti d'ouvrir les portes au vainqueur. La tête de C. Marius fut portée à L. Sylla, qui la fit mettre sur la tribune aux harangues, et qui, en la considérant, insulta à la jeunesse de ce consul, qui auroit dû, dit-il, manier la rame avant que d'entreprendre de conduire le gouvernail.

On remarque néanmoins comme une preuve de la haute idée que L. Sylla avoit de ce jeune

ennemi, qu'il ne prit le surnom d'*Heureux* que lorsqu'il s'en vit défait; mais nous ne trouvons cette observation et cette date précise que dans un auteur dont le jugement n'est pas sûr. Ce qui est vrai, c'est que L. Sylla, qui toute sa vie s'étoit fait honneur, comme nous l'avons marqué, d'être favorisé de la fortune, et ce que l'on appelle un homme heureux, en prit solennellement le surnom vers ce temps-ci; de sorte qu'il se faisoit appeler L. Cornélius Sylla *Félix;* et en écrivant aux Grecs et dans les actes qui devoient être mis en langue grecque, il traduisoit le mot *Félix* par celui d'Ἐπαφρόδιτος, qui veut dire *aimé de Vénus*. Sa femme Métella étant accouchée de deux enfans jumeaux, garçon et fille, il fit appeler l'un *Faustus*, l'autre *Fausta,* c'est-à-dire *heureux* et *heureuse*. Quel bonheur que celui d'un homme couvert du sang de ses compatriotes, et qui s'est rendu l'horreur du genre humain!

Dès que la ville de Préneste fut prise, L. Sylla s'y transporta. Lucrétius Ofella avoit déjà fait tuer plusieurs sénateurs du parti de C. Marius, qu'il avoit trouvés dans cette ville. L. Sylla acheva, et condamna à mort ceux que son lieutenant avoit fait mettre en prison; ensuite il ordonna à tous ceux qui étoient dans Préneste de se partager en trois bandes, Romains, Prénestins et Samnites; il dit aux Romains qu'ils avoient mérité la mort, mais qu'il vouloit bien leur faire grâce en considération de la commune patrie. A l'égard des Prénestins, il commença à examiner les différens cas où ils pouvoient être, pour régler sur ces différences sa conduite à leur égard; puis, trouvant la discussion trop longue, et n'ayant pas le temps d'y vaquer, il ordonna qu'ils fussent tous massacrés avec les Samnites, auxquels il ne pardonnoit jamais. Il n'excepta qu'un seul Prénestin, qui étoit celui chez qui il logeoit; mais cet homme généreux, disant qu'il ne vouloit point être redevable de la vie au bourreau de ses concitoyens, se jeta au milieu d'eux, et fut égorgé. Le nombre de ceux qui périrent en cette occasion se monta, selon Plutarque, à douze mille; les femmes et les enfans seuls furent épargnés. La ville fut livrée au pillage, et le territoire confisqué au profit du peuple romain.

Ce n'étoit plus assez pour L. Sylla de proscrire les têtes des particuliers, il proscrivit les villes entières. Sans parler de celles dont il abattit les murailles ou détruisit les citadelles, ou qu'il accabla de taxes et d'amendes, plusieurs furent vendues à l'encan avec leurs territoires, Préneste, dont nous venons de parler, Spolete, Intéramna, Florence. Il fit faire le procès à la ville de Sulmon, dans le pays des Volsques, avant même qu'elle fût prise, et la fit condamner à être rasée. Il exerça la même rigueur sur les villes du pays des Samnites. Strabon témoigne que

de son temps elles n'étoient plus que des bourgades, ou même avoient été entièrement ruinées, et il nomme entr'autres Bovianum, Esernie, Télésie.

L'Italie étoit réduite, et personne n'y résistoit plus à L. Sylla. Mais il restoit encore de grands débris du parti vaincu, répandus dans les provinces; M. Perpenna Vento en Sicile, Cn. Papirius Carbon et Cn. Domitius Ahénobarbus en Afrique, et Q. Sertorius en Espagne. Pour ce qui est de ce dernier, il fallut bien des efforts et bien des années pour le détruire. Quant aux autres, Cn. Pompée fut envoyé par L. Sylla à leur poursuite.

Jusqu'ici L. Sylla avoit régné de fait, mais sans titre; il voulut colorer sa domination de quelque nom respecté, afin qu'elle ne parût pas une pure tyrannie. D'ailleurs, il falloit donner un chef à la république, qui n'en avoit plus depuis la mort des deux derniers consuls. Il profita donc de cette occasion, et étant sorti de la ville, il écrivit au sénat qu'il croyoit à propos d'élire un inter-roi. L'élection se fit, selon la coutume, par les patriciens; et L. Valérius Flaccus, actuellement prince du sénat, fut élu inter-roi. Alors L. Sylla se découvrit. On s'étoit imaginé qu'il ne s'agissoit, en nommant un inter-roi, que de parvenir à élire des consuls; mais L. Sylla fit connoître ses intentions par une lettre qu'il écrivit à L. Valérius Flaccus, dans laquelle il le chargeoit de déclarer en son nom et de sa part, au peuple, qu'il jugeoit nécessaire de nommer un dictateur; et cela, non pour un temps déterminé, mais jusqu'à ce que la ville, l'Italie et la république fussent remises des violentes secousses dont la guerre civile les avoit agitées. Il étoit assez clair que c'étoit à lui-même qu'il prétendoit qu'on donnât la dictature; mais, afin de ne laisser aucune ambiguité sur ce point, il ajoutoit au bas de sa lettre, que si on vouloit le charger de ce fardeau, il consentiroit à rendre encore ce service à la république.

Il n'y avoit point de liberté à espérer; le peuple en saisit au moins l'ombre et l'image, en faisant la cérémonie de donner ses suffrages comme pour une élection dont il auroit été le maître. Ainsi fut renouvelée dans Rome la dictature, après un intervalle de plus de cent vingt ans, et avec deux différences remarquables; l'une que ce fut le peuple qui créa L. Sylla dictateur, au lieu que la nomination à cette charge avoit toujours été faite jusqu'alors par le souverain magistrat de la république, c'est-à-dire par un consul ou par un tribun militaire; l'autre différence, bien plus importante, est que les autres dictateurs n'avoient jamais été mis en place que pour six mois, et qu'ici le temps étoit illimité.

Le pouvoir ne l'étoit pas moins;

car quoique, dans les meilleurs siècles de la république, la dictature soit appelée par les historiens une puissance monarchique et même tyrannique, L. Sylla ne se contenta pas des droits attachés ordinairement à cette charge formidable. Il fut spécifié expressément dans la loi qui fut portée par l'inter-roi pour son élection, non-seulement que tout ce qu'il avoit fait par le passé étoit ratifié et approuvé, mais que pour l'avenir il auroit plein pouvoir de faire tout ce qu'il voudroit, de priver de la vie les citoyens sans forme de procès, de confisquer leurs biens, d'établir des colonies, de bâtir ou de détruire des villes, de donner ou d'ôter les royaumes à qui il lui plairoit; loi la plus inique, au jugement de Cicéron, et la moins digne du nom de loi qui fut jamais. L. Sylla ayant pris possession de la dictature, récompensa la bassesse d'âme avec laquelle L. Valérius Flaccus s'étoit prêté à toutes ses volontés, en le faisant son maître de la cavalerie.

Il parut donc, dans la place publique, avec l'appareil le plus capable d'inspirer la terreur. Il étoit précédé de vingt-quatre licteurs, qui portoient la hache au milieu des faisceaux; spectacle nouveau pour tous ceux qui vivoient alors, et qui n'avoient jamais vu de dictateur. Il est vrai que les consuls avoient chacun douze licteurs; mais il n'y avoit jamais qu'un de ces deux magistrats qui fît marcher les siens dans la ville; l'autre n'avoit qu'un simple huissier. De plus, les haches, symboles du pouvoir de vie et de mort, ne paroissoient point dans Rome aux faisceaux consulaires. L. Sylla, outre les licteurs, avoit encore autour de lui une garde nombreuse, et il usoit dans toute son étendue du pouvoir qui lui avoit été attribué; il en donna un terrible exemple dans l'élection des consuls.

Car, pour conserver à la république son ancienne forme, il voulut que l'on créât des consuls, des préteurs et les autres magistrats à l'ordinaire. Lucrétius Ofella, qui venoit de prendre Préneste, s'étant mis au nombre des aspirans au consulat, le dictateur lui défendit de prétendre à cette charge. Lui, qui se voyoit des amis et du crédit, crut pouvoir mépriser impunément cette défense. Mais, pendant qu'il continuoit ses poursuites auprès des citoyens dans la place, le dictateur qui, de dessus son tribunal, voyoit ce qui se passoit, envoya à lui un centurion qui le tua sur-le-champ. A ce meurtre toute la foule s'émut. On se saisit du centurion, et on l'amena aux pieds de L. Sylla. « Laissez-le aller en liberté, dit » le dictateur, il n'a fait qu'exé» cuter mes ordres. » Puis il conta au peuple assemblé un apologue que nous rapporterons d'après Appien, comme fort propre à faire connoître la hauteur inconcevable, et l'esprit tyrannique de L. Sylla, quoiqu'il soit

peu digne de la majesté de l'histoire. Il dit qu'un paysan, qui se sentoit mordu de vermine, nettoya une et deux fois sa chemise, mais qu'à la troisième fois il la jeta au feu. « Appliquez-» vous cet exemple, ajouta-t-il, » et que les vaincus, après avoir » été châtiés deux fois, ne me » forcent pas par une troisième » fois de recourir au feu, pour » n'être plus obligé d'y revenir. » On peut bien juger que personne ne se présenta plus pour demander le consulat, que sous la permission de ce terrible dictateur. Il fit élire M. Tullius Décula et Cn. Cornélius Dolabella, qui n'eurent que le titre de consuls sans en avoir la puissance.

L. Sylla, vers les derniers jours du mois de janvier, fit son entrée dans Rome en triomphe. Il triompha de Mithridate seulement, et il a été loué avec raison de ce qu'il ne fit paroître, dans cette pompe, ni le nom d'aucun citoyen vaincu par lui, ni la représentation d'aucune ville des Romains, quoiqu'il en eût pris et forcé plusieurs. Son triomphe fut magnifique, et orné des plus riches dépouilles de l'Asie. Mais ce qui en faisoit le principal ornement, c'étoit une longue file des plus illustres et des premiers du sénat et de la ville qui, ayant été mis par sa protection à l'abri des fureurs de C. Marius et de L. Corn. Cinna, suivoient son char, l'appelant leur père et leur sauveur, et protestant qu'ils lui étoient redevables du retour dans leur patrie, de la joie si douce qu'ils avoient de revoir leurs femmes et leurs enfans, enfin de la vie même. La cérémonie du triomphe dura deux jours. Le premier, on porta quinze mille livres pesant d'or, et cent quinze mille d'argent qui étoient le fruit de la guerre contre Mithridate; le second, treize mille livres d'or, et six mille d'argent qui avoient été sauvées de l'incendie du Capitole, ou enlevées de différens temples, et ensuite transportées à Préneste par le jeune C. Marius; et cette origine étoit exprimée dans un tableau que l'on porta en pompe, suivant l'usage, aux yeux de tout le peuple.

Le dictateur s'appliqua ensuite à réformer l'état par l'établissement de nouvelles lois, et il le fit avec une sagesse par laquelle il eût été bien à souhaiter qu'eût été dirigé tout le reste de sa conduite.

Quelques-unes de ces lois regardoient les crimes contraires à toute société policée, le crime de faux, celui de l'altération des monnoies, les outrages faits aux citoyens, les empoisonnemens, les assassinats. Par rapport à tous ces crimes, qui ne pouvoient manquer de s'être multipliés beaucoup pendant les troubles et les horreurs des guerres civiles, il renouvela ou amplifia les peines portées par les anciennes lois. Seulement il ajouta aux lois contre les assassinats une exception en faveur de ceux qui avoient tué les proscrits.

D'autres lois avoient pour objet les charges publiques, les dignités, les sacerdoces. Il défendit que personne demandât la préture avant que d'avoir été questeur, ou le consulat avant la préture. Il renouvela les anciennes défenses de conférer le consulat une seconde fois au même citoyen, sinon après un intervalle de dix ans. Cette loi avoit été souvent violée dans les années précédentes; et si elle fut portée cette année-ci par L. Sylla, il viola lui-même sa propre loi l'année suivante en se faisant nommer consul pour la seconde fois, quoiqu'il n'y eût que sept ans révolus depuis la fin de son premier consulat. Peut-être ne porta-t-il cette loi qu'après s'être mis dans le cas de n'avoir plus besoin de l'enfreindre.

Il augmenta aussi le nombre des pontifes, des augures, des prêtres chargés des livres sibyllins, et fit monter tous ces colléges jusqu'au nombre de quinze. Il voulut qu'au lieu de six préteurs on en créât huit tous les ans. Il ordonna que l'on choisît chaque année vingt questeurs, afin d'avoir comme une recrue de sénateurs toujours prête pour remplacer ceux qui périssoient par divers accidens. Comme les séditions et les guerres avoient considérablement diminué le sénat, il le remplit en y faisant entrer les plus illustres des chevaliers romains au nombre de trois cents, et cela du consentement et par les suffrages des tribus assemblées. Toutes ces dispositions n'avoient rien que de louable, ou du moins de très-convenable; et tout le monde, amis ou ennemis, devoient en être contens.

On ne sera pas étonné qu'il ait relevé le crédit et l'éclat de la noblesse dont il avoit été le défenseur et le vengeur. Il rendit donc au sénat la judicature, et ordonna qu'à l'avenir les juges seroient tirés uniquement du nombre des sénateurs. C'étoit remettre les choses sur l'ancien pied. Il prit à tâche surtout d'affoiblir le tribunat qui avoit été la source de tant de divisions funestes; et n'osant l'abolir en entier, il le réduisit au moins à n'être presque plus qu'une ombre vaine. Il ôta aux tribuns le pouvoir de porter des lois. Il voulut que tout tribun fût tiré du corps du sénat, afin que l'intérêt de cette compagnie balançât l'inclination qui portoit ces magistrats à favoriser le peuple en toutes choses. Enfin, pour exclure du tribunat tous ceux que leur naissance ou leurs talens pouvoient rendre redoutables dans cette charge, il ordonna que quiconque auroit été tribun ne pût jamais prétendre à aucune dignité supérieure. Le peuple fut extrêmement mécontent de cet affoiblissement du tribunat. Mais, après tous les maux qui étoient sortis de cette origine, peut-on blâmer L. Sylla d'avoir renfermé les tribuns dans l'unique fonction pour laquelle ils avoient été établis, qui étoit de secourir les citoyens opprimés.

Nous ne devons pas omettre, en parlant des actes de la dictature de L. Sylla, qu'il recula les limites de la ville et en agrandit l'enceinte. C'étoient un honneur et un privilége qu'il n'étoit pas permis à tous de s'arroger, et qui n'étoit dû qu'à ceux qui avoient agrandi l'empire même. L. Sylla méritoit bien cet honneur par ses victoires, et il est le dernier des généraux de la république qui ait été glorieux de se le procurer.

Ces différens soins, si dignes d'un souverain magistrat et d'un réformateur de la république, étoient entremêlés de soins d'une toute autre espèce, et qui ne convenoient qu'à un tyran. Il vendoit les biens des proscrits comme des dépouilles, et il ne craignoit point des les appeler de ce nom odieux. Il les vendoit; il les donnoit de dessus son tribunal d'une façon si despotique et si hautaine, que les largesses qu'il en faisoit blessoient encore plus les esprits que la violence par laquelle il s'en étoit emparé. Il faisoit don presque de provinces entières, ou des revenus de toute une ville, à des femmes qui avoient plus de beauté que de vertus, à des musiciens, à des comédiens, à de misérables affranchis.

Un des dons de ce genre, peut être des mieux placés, est celui dont Cicéron nous fait le récit dans son plaidoyer pour le poëte Archias. Pendant que L. Sylla présidoit aux ventes dont nous parlons, un mauvais poëte lui présenta une pièce de prétendus vers hexamètres et pentamètres; mais qui, selon Cicéron, n'étoient que des lignes mesurées, dont la seconde étoit moins longue que la première. L. Sylla ne veut pas néanmoins devoir laisser sans récompense la bonne volonté de cet homme, et il lui donna quelqu'une des choses qu'il faisoit vendre actuellement, mais sous la condition expresse qu'il ne feroit plus de vers. Trait plaisant, et où l'on sent un homme d'esprit.

Mais son goût pour la compagnie des bateleurs ne peut s'excuser. C'étoit en lui un goût de jeunesse qui, interrompu par les guerres, se réveilla lorsqu'après tant d'agitations et de combats il se vit enfin tranquille et maître de vivre à son gré. Il ramassa donc une troupe de gens de théâtre, et les plus effrontés étoient ceux qui lui convenoient le mieux. C'étoient ses compagnons de table; il buvoit avec eux tous les jours; il faisoit assaut avec eux de plaisanteries et de railleries bouffonnes, d'une manière bien peu séante à son âge et à sa dignité. Car, pendant le repas, il n'étoit question pour L. Sylla de rien de sérieux. Actif, vigilant, et de plus dur à l'excès dans tout le reste du temps, ce n'étoit plus le même homme, lorsqu'il se mettoit à table, alors, des farceurs, des danseurs le trouvoient doux, facile, et ne se refusant à rien.

L. Sylla ne répandit pas néan-

moins ses largesses uniquement sur cette espèce d'hommes. Il étoit bien aise que les premiers et les plus illustres citoyens partageassent avec lui la haine de ces ventes tyranniques. Aucun n'entra mieux dans ses vuès que M. Crassus qui, possédé de l'avidité des richesses, ne connoissoit point le scrupule sur la manière de s'enrichir.

L. Sylla, gardant toujours la dictature, voulut néanmoins être consul, l'an de Rome 672, et 80 avant l'ère chrétienne, sans doute pour montrer des sentimens républicains, et prouver que la dictature ne le portoit, ni à dédaigner, ni à vouloir abolir le consulat. Malgré cela il travailloit toujours à affermir le parti qu'il avoit rendu dominant, et à donner une consistance durable au plan de gouvernement qu'il avoit établi. Outre tant de sang répandu, tant de têtes abattues, et l'autorité de la république remise entre les mains du sénat et des premiers de la noblesse, il voulut aussi se faire des créatures parmi le peuple. Pour cela il affranchit dix mille esclaves, jeunes et vigoureux, qui devinrent tous citoyens romains, et prirent suivant l'usage le nom de leur patron, Cornélius.

Mais le plus puissant soutien qu'il prépara à son parti, ce furent des colonies militaires qu'il distribua dans toute l'Italie. Ayant confisqué les terres d'un grand nombre de villes municipales, qui avoient favorisé ses ennemis, il partagea les terres confisquées aux officiers et aux soldats de vingt-trois légions. C'étoient plus de cent mille hommes de guerre, qui, lui devant leur établissement, avoient par conséquent un intérêt très-pressant à soutenir ses lois, auxquelles on ne pouvoit porter la moindre atteinte, sans mettre en risque toute leur fortune.

Par tous ces arrangemens, L. Sylla se mettoit en état d'abdiquer la souveraine puissance, et de rentrer dans la vie privée, comme il fit l'année suivante. Il commença par refuser le consulat, que le peuple offroit de lui continuer, et il fit nommer consuls P. Servilius Vatia et Ap. Claudius.

Ce fut sous le consulat de ces derniers que L. Sylla, sans que personne l'y contraignît, et dans le temps où le consentement des citoyens sembloit légitimer son usurpation, renonça à la plus haute fortune qu'aucun mortel eût possédée avant lui, et abdiqua volontairement la dictature. Il n'est pas besoin de dire que tout l'univers fut étrangement surpris d'un événement si peu attendu. Aujourd'hui même, on n'y pense, on n'en parle encore qu'avec étonnement. On ne peut concevoir ni qu'un homme qui avoit tant affronté de dangers, tant essuyé de travaux pour parvenir à la domination, s'en soit ensuite dépouillé de son plein gré; ni même qu'il y eût sûreté

pour lui à se livrer sans défense à la merci de ce nombre prodigieux d'ennemis qu'il s'étoit faits, en inondant Rome et l'Italie de fleuves de sang; ayant tué cent mille Romains dans les combats; ayant fait périr d'une manière encore plus odieuse, par les proscriptions, quatre-vingt-dix sénateurs, dont quinze consulaires, et plus de deux mille chevaliers; enfin ayant exercé sa redoutable vengeance sur les villes entières, dont il avoit démantelé les unes, détruit totalement les autres; en sorte qu'il avoit cru faire grâce à celles dont il n'avoit que confisqué les terres, ou rasé les citadelles.

S'il étoit permis de hasarder des réflexions sur un fait si singulier, nous dirions d'abord que le danger n'étoit pas aussi grand pour L. Sylla qu'il peut le paroître. Il avoit mis toute la puissance de l'état sur la tête de ses partisans. Tous ceux qui possédoient quelque charge, ou qui avoient quelque crédit dans la république; tous ceux qui avoient acheté les biens des proscrits; tous ceux qui avoient de lui des établissemens et des terres étoient vivement intéressés à défendre L. Sylla et ses lois.

Quant à ce qui regarde le dégoût de la souveraine puissance, il est encore moins surprenant que L. Sylla en ait ressenti les atteintes. Il avoit toujours aimé le plaisir; et l'embarras des affaires est bien à charge à un voluptueux. Tant que son ambition fut irritée par la difficulté et les périls, elle vainquit sa paresse naturelle. Mais, lorsque satisfaite, elle ne lui offrit que des biens vides et imaginaires, mêlés d'angoisses et de toute sorte de tourmens, elle le laissa retomber dans son penchant; et il corrigea un vice par un autre.

La cérémonie de son abdication se passa de la façon du monde la plus unie. Il vint dans la place publique avec ses licteurs et sa garde, monta à la tribune aux harangues, et de là déclara au peuple assemblé qu'il abdiquoit la dictature. Il osa même ajouter qu'il étoit prêt à rendre compte de son administration à quiconque voudroit le lui demander. Il descendit ensuite, renvoya ses licteurs et ses gardes, et se promena tranquillement sur la place, accompagné d'un petit nombre d'amis. Tout le peuple le regardoit avec une espèce de saisissement et même d'effroi; et à peine pouvoit-on en croire ses yeux.

Il n'y eut qu'un jeune homme, qui, lorsque Sylla se retiroit, commença à l'attaquer par des discours injurieux; et comme personne ne se mettoit en devoir de lui imposer silence, enhardi par l'impunité, il le poursuivit jusqu'à sa maison, l'accablant toujours de reproches. L. Sylla, qui tant de fois avoit fait éprouver les terribles effets de sa colère aux plus grands personnages et aux villes les plus puissantes, souffrit avec une tranquillité par-

faite les emportemens de ce jeune audacieux. Seulement en rentrant chez lui, il dit : « Voilà » un jeune homme qui empê- » chera qu'un autre, qui se trou- » vera dans une place semblable » à la mienne, ne songe à la » quitter. » Réflexion de bon sens, et qu'il n'est point du tout nécessaire de prendre avec Appien pour une prédiction de ce que fit Jules César dans la suite.

L. Sylla voulut ensuite offrir à Hercule la dixième partie de son bien. Il fit à ce sujet une fête, dans laquelle il donna des repas au peuple pendant plusieurs jours, avec une telle profusion, qu'il y eut une très-grande quantité de viandes jetée dans le Tibre, et que l'on y but du vin de quarante feuilles et au-delà.

Dans un homme tel que L. Sylla, tout est intéressant, et nous ne craindrons point d'insérer ici ce que Plutarque raconte de la mort de sa femme, et de son nouveau mariage.

Pendant que duroit encore la fête dont nous venons de parler, Métella tomba dangereusement malade. Il ne falloit pas qu'une réjouissance de religion fût troublée et souillée par l'appareil lugubre de la mort et du deuil. C'est pourquoi, L. Sylla, homme fort pieux, de l'avis des pontifes, répudia Métella, et la fit transporter encore vivante dans une maison étrangère. Il lui fit néanmoins des obsèques magnifiques; et cela au mépris des lois qu'il avoit portées lui-même pour fixer ces sortes de dépenses. Il ne fut pas plus exact à observer celles qu'il avoit faites contre le luxe des tables. Pour étourdir sa douleur et consoler son veuvage, c'étoient tous les jours de grands et somptueux repas avec sa compagnie ordinaire de bateleurs et de comédiens.

Peu de temps après la mort de Métella, L. Sylla étant au théâtre, se trouva assis auprès d'une jeune dame de condition, qui se nommoit Valéria, sœur de l'orateur Hortensius, et nouvellement séparée d'avec son mari. Cette dame, passant derrière L. Sylla pour aller à sa place, appuya la main sur lui, et lui arracha une frange de son habit. L. Sylla s'étant retourné : « Il » n'y a rien d'étrange dans ce » que je fais, lui dit-elle, vous » êtes heureux; et je suis bien » aise d'avoir quelque chose de » vous qui me porte bonheur. » Ce début plut à L. Sylla, et fut suivi de souris réciproques, tant que dura la pièce. La conclusion fut un mariage.

L. Sylla ne jouit pas longtemps du repos qu'il s'étoit procuré en abdiquant la dictature; car il mourut vers les commencemens de l'année de Rome 674, et 18 avant l'ère chrétienne. Il s'étoit retiré à sa maison de campagne de Cumes, et là il s'amusoit, soit par des divertissemens innocens, tels que la chasse et la pêche, soit par des repas qui

respiroient la dissolution et la débauche. Au milieu de ces plaisirs, il fut frappé d'un horrible maladie, qu'il se dissimula à lui-même pendant long-temps, et qu'il nourrit même et augmenta par son intempérance. C'est la maladie qu'on nomme pédiculaire. Ses entrailles se corrompirent, et sa chair se remplit de poux, mais en telle abondance, que malgré les services assidus de plusieurs personnes qui s'employoient la nuit et le jour à le nettoyer, ce que l'on emportoit n'étoit rien en comparaison de ce qui renaissoit sans cesse. On avoit beau le laver, le changer, tout étoit inutile. Ses habits, les linges dont on le frottoit dans le bain, sa nourriture même étoit inondée de cette dégoûtante vermine, dont la multitude et la propagation rapide au-delà de toute croyance, empêchoient l'effet de tous les soins que l'on pouvoit prendre.

Dans cet état, L. Sylla, sans doute pour se distraire, s'il y eût eu moyen, sur un mal affreux, et sur sa fin prochaine, cherchoit à se procurer de l'occupation. Il s'appliquoit même aux affaires publiques ; et dix jours avant sa mort, ayant appris que ceux de Putéotes, dans son voisinage, étoient en division entre eux, il leur dressa un code de lois, suivant lesquelles ils pussent se gouverner. Il travailloit aussi aux Mémoires de sa vie, que nous avons cités plusieurs fois, d'après Plutarque, et il y mit la main encore deux jours avant sa mort ; de sorte que par une singularité remarquable, non-seulement il prévit sa fin, mais même il en avoit parlé en quelque façon. Car, ayant eu foi toute sa vie aux astrologues et aux songes, il ne perdit pas ce foible aux approches de la mort. Il finissoit donc ses Mémoires par dire que les Chaldéens lui avoient prédit qu'après avoir vécu heureux, il mourroit à la fleur de ses succès et de sa prospérité. Il ajoutoit qu'il avoit vu, la nuit précédente en songe, un enfant qu'il avoit eu de Métella, et qui étoit mort un peu avant sa mère ; et que cet enfant l'exhortoit à bannir toute inquiétude, et à venir le rejoindre lui et Métella, pour jouir tous ensemble d'une tranquillité parfaite.

Le lendemain de ce songe il fit son testament, dans lequel donnant des marques de son souvenir à tous ses amis par quelques legs qu'il leur faisoit ; il omit Cn. Pompée, et ne le nomma point non plus au nombre des tuteurs du fils qu'il laissoit presque encore au berceau. Il semble que la gloire naissante de ce jeune capitaine inspirât quelque jalousie à L. Sylla, et l'eût disposé à se refroidir à son égard. Au contraire, il chérit beaucoup L. Licinius Lucullus, à qui il adressa ses Mémoires.

La veille de sa mort, il apprit que Granius, magistrat de Putéoles, et débiteur de la commune de cette ville, différoit de

payer, attendant sa mort pour refuser hautement, et faire impunément banqueroute. L. Sylla, dans ses derniers momens, se retrouva encore lui-même : tant les hommes changent peu! Violent et sanguinaire, il fit amener Granius dans sa chambre, et ordonna à ses esclaves de l'étrangler. La colère et l'agitation qu'il se donna firent crever un abcès, et il jeta beaucoup de sang et de pus. Les forces lui manquèrent; il passa fort mal la nuit, et mourut le lendemain, âgé de soixante ans.

Telle fut la mort de l'heureux L. Sylla. « Il est le seul entre les » mortels, comme Pline l'a ob» servé, ou du moins le premier » qui ait osé prendre ce surnom, » si peu convenable à la condi» tion humaine. Et sur quels » titres se l'est-il attribué? Pour » avoir versé le sang de ses conci» toyens; pour avoir deux fois » pris et forcé sa patrie; pour » avoir eu le pouvoir de pros» crire tant de milliers de Ro» mains. O félicité mal enten» due! Mais de plus, son genre » de mort n'a-t-il pas été plus » affreux que le sort de ceux qu'il » avoit proscrits? Quel bonheur » que celui d'un homme dont les » entrailles se corrompent et se » dévorent elles-mêmes, et font » pulluler sans cesse des millions » de bourreaux qui les rongent? » Il s'est vanté d'avoir été celui des hommes qui a le mieux récompensé ses amis, et qui s'est le mieux vengé de ses ennemis. Mais lui-même a prouvé dès cette vie la vengeance divine, et une vengeance bien capable d'humilier l'orgueil humain.

La mort de L. Sylla donna lieu sur-le-champ à de grandes et de vives contestations. Le sénat, ayant à sa tête Catullus, l'un des deux consuls, vouloit faire rendre à L. Sylla les derniers honneurs avec pompe et magnificence, et ordonnoit qu'on célébrât ses obsèques, et qu'on l'inhumât dans le champ de Mars. L'autre consul, M. Emilius Lépidus s'y opposoit. Cn. Pompée se montra en cette occasion généreux ami; et, oubliant la froideur que L. Sylla avoit eue pour lui dans les derniers temps, il témoigna tout le zèle possible pour honorer sa mémoire. Il employa tout son crédit; il mit en œuvre et les prières et les menaces; et enfin, il contribua plus que personne à procurer aux funérailles qu'on préparoit à L. Sylla toute la tranquillité nécessaire.

Son corps fut porté de sa maison de Cumes, où il étoit mort, jusqu'à Rome sur un lit de parade tout brillant d'or. Il étoit revêtu des ornemens de triomphateur. Vingt-quatre licteurs marchoient devant avec les faisceaux et les haches, comme lorsqu'il géroit la dictature. Il étoit escorté d'un grand nombre de gens à cheval et de trompettes. Ceux qui avoient autrefois servi sous lui s'empressoient de venir de toutes parts rendre les derniers devoirs à leur général; et, à mesure qu'ils arrivoient, ils pre-

noient leur rang, marchoient en ordre, et formoient plutôt une nombreuse armée qu'un convoi.

Lorsque toute cette pompe fut arrivée à Rome, elle s'accrut encore beaucoup et en nombre et en magnificence. Le jour des obsèques, on porta plus de deux mille couronnes d'or, présens des villes et des provinces où L. Sylla avoit commandé et fait la guerre, des légions qui avoient servi sous ses ordres, et même de plusieurs particuliers. Les colléges des prêtres et les vestales environnoient le corps. Puis marchoit le sénat avec les magistrats, revêtus des ornemens de leurs dignités. Ensuite, venoient les chevaliers romains. Les troupes, avec leurs aigles d'or et des armes toutes brillantes d'argent, fermoient la marche. Un nombre prodigieux de trompettes sonnoient des airs lugubres et conformes à cette triste cérémonie; et on y répondoit par des acclamations, non pas tumultueuses, mais faites en ordre. Le sénat commençoit et étoit suivi des chevaliers, de l'armée, et enfin du peuple, dont la foule étoit innombrable.

C'étoit l'usage que les convois passassent par la place publique; et là, le plus proche parent, montant sur la tribune aux harangues, faisoit l'éloge du mort et de ses ancêtres. Faustus, fils de L. Sylla, étant alors en bas âge; on choisit pour cette fonction le plus habile orateur de Rome. Appien ne le désigne pas autrement.

Après l'oraison funèbre, des sénateurs, jeunes et vigoureux, prirent le lit de parade sur leurs épaules, et le portèrent au Champ-de-Mars, où étoit dressé le bûcher. Il est incroyable quelle quantité d'aromates fut consumée en cette occasion. C'étoient les dames qui en faisoient la dépense, et elles se piquèrent d'égaler ou même de surpasser par cet endroit la magnificence de tout le reste de la cérémonie. Car, outre deux cent dix brancards chargés de parfums de toute espèce, on fit, avec l'encens le plus précieux et le cinnamome, une statue de L. Sylla de grandeur médiocre, et celle d'un licteur placé devant lui. Les chevaliers et les principaux officiers des troupes mirent le feu au bûcher.

L. Sylla avoit ordonné que son corps fût brûlé, contre l'usage de sa maison. Car, jusqu'à lui, tous les Cornélius Patriciens avoient été ensevelis et mis en terre. Mais, comme par une lâche vengeance, il avoit fait déterrer le cadavre de C. Marius, il appréhenda le même traitement pour le sien, et voulut qu'il ne restât de lui que des cendres. Son tombeau se voyoit encore dans le Champ-de-Mars, au temps de Plutarque; et on y lisoit une épitaphe qu'il avoit, dit-on, composée lui-même, et qui marquoit en substance ce que nous avons déjà dit, qu'il avoit surpassé et amis et ennemis, les uns par le bien, les autres par le mal qu'il leur avoit fait.

Digression sur le portrait de L. Sylla.

Voici son portrait, tel que Salluste nous l'a tracé à sa manière ordinaire. L. Sylla fut instruit avec soin dans les lettres grecques et latines, et il les possédoit parfaitement. Il avoit le cœur grand. Il aimoit le plaisir; mais il aimoit encore plus la gloire. Dans les temps de repos, il se livroit à son goût pour les délices et pour les amusemens, sans néanmoins que jamais les affaires en souffrissent. Il étoit éloquent, insinuant, ami commode, d'un secret et d'une dissimulation impénétrables. Il aimoit à donner, et lorsqu'il se vit en état de faire des largesses, il en fit en tout genre, mais il répandit surtout l'argent avec profusion. Toujours heureux, et même le plus heureux de tous les hommes jusqu'à la victoire par laquelle il termina la guerre civile; jamais pourtant son mérite ne fut au-dessous de sa fortune; et l'on a douté quel titre lui étoit dû plus légitimement, celui de brave, ou celui de fortuné. Mais, depuis cette époque, funeste à sa vertu, ce ne fut plus le même homme: et jamais peut-être le venin de la prospérité ne produisit des effets ni plus prompts, ni plus violens.

Plutarque fait aussi de L. Sylla un portrait qu'il ne conviendroit pas de laisser échapper aux lecteurs curieux de bien connoître les hommes.

Il étoit, dit Plutarque, inconséquent et perpétuellement en contradiction avec lui-même. Il enlevoit avec violence, et donnoit avec profusion; il honoroit sans raison, et outrageoit de même; il faisoit habilement sa cour à ceux dont il avoit besoin, et se montroit fier à ceux qui avoient besoin de lui; de sorte que l'on doutoit s'il étoit né plus superbe ou plus flatteur. Inégal dans ses ressentimens et ses vengeances; quelquefois, pour les plus minces sujets, il envoyoit au supplice, et dans d'autres occasions il souffroit patiemment les plus grandes offenses. Il se réconcilioit volontiers avec ceux qui lui avoient fait les plus mortelles injures, et il vengeoit les plus légères imprudences par le meurtre et la confiscation des biens. Peut-être, dit Plutarque, expliqueroit-on cette inégalité de conduite par rapport à ceux qui l'avoient offensé, en disant qu'alternativement son naturel et son intérêt le gouvernoient, et que, porté par inclination à la vengeance, il se retenoit et se modéroit par réflexion, lorsque le bien de ses affaires le demandoit. Cette même clé ne pourroit-elle pas donner aussi la solution de la plupart de ses autres bizarreries? Plut., t. 1, p. 451 *et seq.;* Appian., p. 190 *et seq.;* Cicer., *pro Arch. poet.*, c. 25.; Just., l. 37, c. 1.; Lucian., t. 1, p. 629, t. 2, p. 539.; Dio. Cass., p. 15, 34, 46, 161, 193, 238, 253, 328, 329, 475.; Vellei. Pat., l. 2, c. 12 *et seq.;* Corn.

CORN. NEP., *in F.*; POMPON., ATTIC., c. 2, p. 4, 16.; SALLUST., *in.* JUGURTH., c. 64.; ROLL., *Hist. anc.*, t. 1, p. 316; t. 5, p. 325, 326, 332 et suiv.; CRÉV. *Hist. Rom.*, t. 5, p. 377 et suiv.; t. 6, p. 8, 9 et suiv.; *Mém. de l'Acad. des inscr. et bell. lett.*, t. 4, p. 199, 200, 455., t. 7, p. 128 et suiv.; t. 10, p. 106, 492; t. 21, p. 40 et suiv.

SYLLA [P. CORN.] *P. Corn. Sylla*, proche parent du précédent, puisqu'il étoit son neveu, avoit été désigné consul avec P. Autronius, pour entrer en charge, l'an de Rome 687, et 65 avant l'ère chrétienne. Mais, ayant été tous deux accusés de brigue, ils furent tous deux condamnés, et leurs accusateurs nommés à leur place.

Quoique Suétone et Dion Cassius donnent P. Sylla pour complice de la conjuration de L. Catilina, Salluste ne le charge point; et l'affaire ayant été portée en justice quelques années après, P. Sylla fut défendu sur cet article et renvoyé absous.

A la bataille de Pharsale il commanda l'aile droite de l'armée de Jules César; et lorsque l'année suivante, ce général faisoit vendre les biens des malheureux vaincus, P. Sylla, qui avoit de l'expérience dans les gains également bas et cruels, fut des plus empressés et des plus ardens acheteurs. Il s'étoit si bien trouvé de ces honteux profits sous la dictature de son parent, qu'il crut devoir revenir à la charge sous celle de Jules César. SUETON., *in Jul. Cæs.*, c. 9; DIO. CASS., p. 21, 41; SALLUST., *in L. Catilin.*, c. 11; CICER., *Orat. pro L. Syll.*, c. 1 *et seq.*; *ad Amic.*, l. 9; *Epist.* 10, l. 15; *épist.* 17; CÆS., *de Bell. civil.*, l. 3, p. 662; CRÉV., *Hist. rom.*, t. 6, p. 388; t. 7, p. 487, 570.

SYLLA [FAUSTUS], *Faustus Sylla*, fils de L. Corn. Sylla et de Métella, fut nommé *Faustus* ou *l'heureux* par son père; et celui-ci donna ce nom à son fils, parce qu'il se croyoit favorisé de la fortune.

Vers l'an 60 avant l'ère chrétienne, Faustus Sylla, qui ne pouvoit alors être âgé que d'environ vingt ans, pour honorer la mémoire de son père, donna au peuple des combats de gladiateurs; il y joignit un repas magnifique pour toute la multitude, avec les bains, et une distribution d'huile.

Faustus Sylla fut constamment attaché au parti républicain. Après la bataille de Pharsale, il se joignit à M. Porcius Caton, et après celle de Tapsus, il fut mis à mort par le vainqueur, c'est-à-dire par Jules César. PLUT., t. 1, p. 473, 641, 644, 714, 874, 987; CÆS. *de Bell. civil.*, l. 1, p. 437; HIRC. PANS., *de Bell. Afric.*, p. 817, 823; DIO. CASS., p. 53, 99, 144, 177, 191, 219; CRÉV., *Hist. rom.*, t. 6, p. 40, 41, 561; t. 7, p. 227, 513, 631.

SYLLA [Serv.], *Servius Sylla*, dont il est fait mention dans l'oraison que Cicéron prononça en faveur de P. Sylla. Cicer., *Orat.*, c. 4.

SYLLARIUS, un des surnoms de Jupiter.

SYLLIUM, ville de l'Asie mineure, dans la Pamphylie; selon Arrien, située près de Side. C'étoit, du temps d'Alexandre, une place forte par sa situation et par une bonne garnison.

SYLOIS, promontoire d'Afrique, qui, selon Hérodote, terminoit la Lybie; cet historien l'appelle dans un endroit *Soloïs* au lieu de *Syloïs*.

SYLVAIN, *Sylvanus*, dieu des campagnes, dont l'origine est très-obscure. C'étoit le dieu des forêts, des montagnes, des bergers. Il paroît qu'il étoit connu des Grecs sous le nom de *Pan*; mais les Latins avoient pour lui une grande vénération sous le nom de *Sylvain*, en le distinguant du dieu Pan. Il est représenté comme un satyre, et même quelquefois avec la moitié du corps d'une chèvre, quelquefois avec une forme toute humaine, presque toujours avec une branche de cyprès.

Les prêtres de Sylvain formoient un des principaux collèges de Rome, et ils jouissoient d'une grande considération.

SYLVANUS AUGUSTI, le génie d'Auguste.

SYLVE, *Sylva*, nom d'un divertissement, ou jeux publics des Romains, qui consistoient en une espèce de chasse. On construisoit une forêt artificielle dans le Cirque, avec de grands arbres qu'on y replantoit; on y lâchoit quantité d'animaux que le peuple poursuivoit à la course, et qu'il prenoit vivans; ce jeu différoit du *Pancarpe* en ce que, dans ce dernier, on lâchoit des bêtes féroces.

Les Sylves ne durèrent que jusqu'à Constantin; le Pancarpe cependant leur survécut.

SYLVIGENÆ, né dans les forêts.

SYLVIUS, fils d'Enée et de Lavinie. *Voyez* Enée, surnommé *Sylvius*.

SYMANUM MARE, la mer de Symé. *Voyez* Symé.

SYMBACQUES, *Symbacchi*, nom des deux prêtres chargés de purifier la ville d'Athènes dans la fête des Targelies.

SYMBOLE, *Symbolum*, terme qui a plusieurs significations; mais généralement il veut dire une marque de quelque chose, différente de l'image même de la chose, comme l'aigle est le symbole de Jupiter, le coq celui de Mercure, l'égide celui de Minerve; cette sorte de symbole étoit fort fréquente dans l'antiquité.

On appeloit encore symboles, des gages d'amitié qu'un amant donnoit à sa maîtresse. On appelle quelquefois symbole, *dans le droit*, les marques que les magistrats mettent aux actes publics.

Les symboles sont aussi des marques de la foi donnée ou gardée.

SYMBOLUM, lieu de Thrace, ainsi appelé par les Grecs, suivant Dion Cassius, parce que le mont Symbolus, dans cet endroit, se joint à une autre montagne qui avance dans le milieu du pays.

Plutarque fait mention des défilés nommés *Stena*, et situés près de Symbolum.

SYMBOLUS MONS. *Voyez* Symbolum.

SYMÉ, île de l'Asie mineure, dans la mer Carpathienne, sur la côte de la Doride; Strabon et Ptolémée la placent entre Gnide et Loryma.

SYMETHUS, *Symæthus*, fleuve de Sicile, qui, selon Cluvier, fait la borne entre le territoire des Léontins et celui de Catane.

SYMPLEGADES. *Voy.* Cyanées.

SYMPOSIAQUE, *Symposiacum*, entretien ou conversation des philosophes dans un banquet. Plutarque a composé neuf livres intitulés *Symposiaques* ou *Questions symposiaques*, c'est-à-dire disputes ou conversations de table.

SYMPOSIARQUE, *Symposiarchus*, directeur d'un repas chez les Grecs; celui qui le donnoit remplissoit ordinairement cet emploi; quelquefois le sort ou les suffrages des convives nommoient celui qui devoit en être chargé.

Le Symposiarque se nommoit quelquefois *Modimperator* ou *Basileus*, le roi de la fête. C'étoit lui qui faisoit les lois tendantes à la bonne union et à la gaieté; tous les convives étoient obligés de suivre ses ordres.

SYMPULE. *Voyez* Simpule.

SYNA. *Voyez* Sina.

SYNAGOGUE, *Synagoga*, terme grec qui signifie en général assemblée; de συνάγω, *congrego*, j'assemble, et συνάγω a pour racine σὺν, *cum*, avec, ou *unà*, ensemble, et ἄγω, *duco*, je conduis. Le mot *Synagogue* se prend en particulier pour le lieu destiné chez les Juifs au service divin, qui consistoit principalement dans la lecture de la loi et des prophètes.

Il est très-vraisemblable que le peuple juif n'avoit point de synagogue avant la captivité. Ce fait paroît justifié, non-seulement par le profond silence de l'Ecriture ou du vieux Testament, mais même par plusieurs passages qui prouvent évidemment qu'il falloit qu'il n'y en eût point alors; car la maxime des Juifs, *que là où il n'y a pas de livres de la loi, il ne peut pas y avoir de synagogue*, est une proposition que le bon sens dicte. En effet, comme le service essentiel de la synagogue consistoit à lire la loi au peuple, il en résulte que là où il n'y avoit point de livres de la loi, il ne pouvoit point y avoir de synagogue.

Quantité de passages de l'Ecri-

ture nous marquent combien les livres de la loi étoient rares dans toute la Judée avant la captivité. Quand Josaphat envoya des missionnaires dans tous les pays pour instruire le peuple dans la loi de Dieu, ils portèrent un exemplaire de la loi, précaution fort inutile, s'il y en eût eu dans les villes où ils alloient ; et il y en eût eu sans doute, s'il y eût eu des synagogues. Il seroit aussi ridicule de supposer parmi les Juifs une synagogue sans un exemplaire de la loi, que parmi les protestans une église paroissiale sans bible. Or, cette particularité prouve qu'on manquoit alors en Judée d'exemplaires de la loi, et qu'il n'y avoit point de synagogue. C'est donc vraisemblablement à la lecture qu'Esdras établit de la loi en public, après la captivité, que les Juifs ont été redevables de l'érection de leurs synagogues.

Malgré ce raisonnement qui paroît sans réplique, on ne sauroit révoquer en doute qu'il n'y ait eu parmi les Juifs, avant leur retour de la captivité de Babylone en Judée, au moins des vestiges de synagogues. Et en effet, dès le temps du prophète Elisée, les personnes de piété s'assembloient auprès de lui aux jours de sabbat, pour entendre la lecture de la loi. Judith passa la nuit en oraison dans le lieu de la prière à Béthulie. L'auteur du psaume LXXIII, décrivant les ravages que l'armée de Nabuchodonosor avoit faits à Jérusalem, dit, suivant le texte hébreu, qu'elle brûla toutes les synagogues, ou tous les lieux d'assemblée du Seigneur qui étoient sur la terre. Les Juifs, captifs au-delà de l'Euphrate, s'assembloient auprès d'Ezéchiel, pour entendre la parole du Seigneur. Mardochée fit venir tous les Juifs de Suses dans le lieu de prières, pour recommander à Dieu l'entreprise d'Esther. Saint Jacques, dans les actes des apôtres, semble insinuer que Moïse avoit établi dans les temps anciens, des gens qui lisoient et enseignoient ses écrits dans les synagogues tous les jours de sabbat.

Il résulte sans doute de ces divers passages, que l'établissement des synagogues ou des lieux d'assemblée consacrés à la prière parmi les Juifs, est de la plus haute antiquité, et antérieur au temps où vivoit Esdras.

Quoi qu'il en soit, examinons présentement, 1°. dans quels lieux on devoit ériger des synagogues; 2°. qu'étoit-ce que ces synagogues; 3°. s'il y en avoit beaucoup; 4°. quel étoit le service qui s'y faisoit; 5°. dans quel temps on le faisoit; 6°. quels ministres y étoient employés.

I. La règle générale qu'on observoit par rapport aux lieux où l'on pouvoit placer des synagogues, étoit que partout où il y avoit dix *batelnim*, c'est-à-dire, dix personnes d'un âge mûr, libres, qui pussent assister constamment au service, on devoit y établir une synagogue.

Selon les rabbins, il falloit

dix personnes, telles qu'on vient de dire, pour former une assemblée légitime; et là où ce nombre n'étoit pas complet, on ne pouvoit faire légitimement aucune partie du service de la synagogue. Mais, partout où l'on pouvoit s'assurer du service de dix personnes en état d'assister aux assemblées avec les qualités requises, il falloit bâtir une synagogue. Cela ne se trouvoit que dans un endroit assez peuplé; et on ne vouloit pas en avoir ailleurs; car on peut regarder cette règle comme une défense d'en établir où ces conditions ne se trouvoient pas; aussi bien qu'un ordre positif d'en bâtir où elles se trouvoient, et où le nombre des habitans étoit assez grand pour compter qu'on auroit toujours par semaine, aussi bien que le jour du sabbat, au moins dix personnes qui auroient le temps d'assister au service, qui ne pouvoit pas se faire sans ce nombre complet d'assistans.

II. Une synagogue étoit un édifice public, situé au-dedans ou au-dehors d'une ville, et ordinairement dans un lieu élevé. Les Juifs, aujourd'hui, veulent que les synagogues dominent tous les autres édifices, ou maisons particulières, et ils ne manquent point à cela, à moins qu'ils n'en soient empêchés par une puissance supérieure. Pour l'ordinaire, elles sont couvertes, à la différence des proseuques, qui sont ordinairement à la campagne et découvertes.

Au milieu de la synagogue est une tribune ou un pupitre, sur lequel on lit le livre ou rouleau de la loi en cérémonie. C'est là où se place celui qui veut parler au peuple. Au fond de la synagogue, du côté de l'orient, et vis-à-vis la porte, qui est toujours au couchant, autant que faire se peut, est l'armoire où se conserve le livre du rouleau de la loi, enveloppé de quelque linge précieux, et chargé d'ouvrages en broderie.

Les femmes y sont séparées des hommes, et placées sur une tribune formée de jalousie; en sorte qu'elles peuvent voir et écouter sans être aperçues.

III. D'abord il n'y eut que fort peu de synagogues; mais, dans la suite, elles se multiplièrent extrêmement, et devinrent aussi communes que nos églises paroissiales, auxquelles elles ressembloient beaucoup. Du temps de Jésus-Christ, il n'y avoit pas de ville en Judée, quelque petite qu'elle fût, qui n'eût pour le moins une synagogue. Les Juifs disent qu'environ ce temps-là, la seule ville de Tibériade en Galilée en avoit douze, et celle de Jérusalem quatre cent soixante, ou même, selon quelques-uns, quatre cent quatre-vingts.

Si l'on prenoit ce nombre à la lettre, il faudroit, pour plusieurs de ces synagogues, avoir recours à l'expédient de quelques savans qui prétendent que les *batelnim*, ou les dix résidens

de chaque synagogue, étoient des personnes gagées. Sans cela, comment s'assurer, pour tant de synagogues, d'un nombre suffisant de gens par semaine pour former toutes ces assemblées? Il y avoit au moins deux de ces jours qui en demandoient une solennelle, aussi bien que le sabbat. Lightfoot, pour lever la difficulté, croit que les *batelnim* étoient les anciens et les ministres qui officioient dans la synagogue.

Chaque corps de métier avoit à Jérusalem sa synagogue, et les étrangers mêmes y en bâtirent en particulier pour ceux de leur nation; de là vient qu'on trouve, dans les Actes des Apôtres, la synagogue des Alexandrins, celle des Asiatiques, celle des Ciliciens, celle de ceux de Grene, celle des affranchis. Toutes ces synagogues étoient destinées pour ceux de ces villes ou de ces nations qui se trouvoient à Jérusalem.

IV. Le service qui se faisoit dans une synagogue consistoit dans la prière, la lecture de l'Écriture et la prédication.

La prière des Juifs est contenue dans les formulaires de leur culte. D'abord, ce culte étoit fort simple, mais à présent il est fort chargé et fort long. La partie la plus solennelle de leurs prières est ce qu'ils appellent *Schémonèhé-eshre*, ou les dix-neuf prières; il est ordonné à toutes les personnes parvenues à l'âge de discrétion de les offrir à Dieu trois fois le jour, le matin, vers le midi et le soir. On les lit avec solennité tous les jours d'assemblée; mais elles ne sont néanmoins que comme le fondement d'autres prières.

La seconde partie du service de la synagogue étoit la lecture du vieux Testament. Cette lecture est de trois sortes, 1°. le *kiriath-shéma*, 2°. la loi, 3°. les prophètes.

Le *kiriath-shéma* ne consiste qu'en trois morceaux de l'Ecriture. Le premier est celui qui commence au verset quatrième du sixième chapitre du Deutéronome, et finit au neuvième verset; le second commence au treizième verset du chapitre onzième, et finit au vingt-unième; le troisième enfin est tiré du quinzième chapitre du livre des Nombres; il commence au trente-septième verset jusqu'à la fin du chapitre.

Comme, en hébreu, le premier mot du premier de ces passages est *shéma*, qui signifie *écoute*, les Juifs donnent à ces trois passages le nom de *shéma*, et à la lecture qu'on en fait celui de *kiriath-shéma*, la lecture du *shéma*.

La lecture de ce *shéma* est accompagnée de plusieurs prières et actions de grâces avant et après. Néanmoins, la lecture du *shéma* n'est pas aussi rigide que celle des prières : il n'y a que les hommes libres qui y soient obligés le matin et le soir; les femmes et les serviteurs en sont dispensés.

Quant à la lecture de la loi et des prophètes, nous en parlerons tout-à-l'heure.

La troisième partie du service de la synagogue étoit l'explication de l'Ecriture et la prédication. La première se faisoit en la lisant, et l'autre après la lecture de la loi et des prophètes. Jésus-Christ enseignoit les Juifs de l'une et de l'autre de ces deux manières dans leurs synagogues. Quand il vint à Nazareth, qui étoit la ville où il avoit son domicile, on lui fit lire, comme membre de la synagogue, le *haphtérah*, ou la section des prophètes, qui servoit de leçon pour ce jour-là; et quand il se fut levé, et qu'il l'eût lue, il se rassit et l'expliqua, comme cela se pratiquoit parmi les Juifs. Par respect pour la loi et les prophètes, on ne les lisoit que debout; mais, quand on les expliquoit, celui qui officioit étoit assis en qualité de maître. Dans les autres synagogues dont Jésus-Christ n'étoit pas membre, quand il y alloit, ce qu'il faisoit toujours le jour du sabbat en quelque endroit qu'il se trouvât, il enseignoit le peuple par sa prédication, après la lecture de la loi et des prophètes. C'est aussi ce qu'on voit pratiquer à Saint-Paul dans la synagogue d'Antioche, ville de Pisidie; car l'histoire des actes des apôtres remarque expressément que la prédication se fit après la lecture de la loi et des prophètes.

V. Le temps des assemblées de la synagogue, pour le service divin, étoit trois jours par semaine, sans compter les jours de fêtes et de jeûne; et chacun de ces jours-là on s'assembloit le matin, l'après-midi et le soir. Les trois jours de synagogue étoient le lundi, le jeudi, et surtout le samedi, jour du sabbat.

On y faisoit la lecture de la loi, ou des cinq livres de Moïse, qu'on partageoit en autant de sections qu'il y a de semaines dans l'année.

VI. Pour ce qui est du ministère de la synagogue, il n'étoit pas borné à l'ordre sacerdotal. Cet ordre étoit consacré au service du temple, qui étoit d'une toute autre nature, et ne consistoit qu'en oblations, soit de sacrifices, soit d'autres choses. Il est vrai que, pendant le sacrifice du matin et du soir, les lévites et les autres chantres chantoient devant l'autel, des psaumes de louanges à Dieu, et que, pour terminer la cérémonie, les prêtres bénissoient le peuple; ce qui ressemble un peu à ce qui se faisoit dans la synagogue. Mais, dans tout le reste, ces deux services n'avoient rien de commun. Néanmoins, pour conserver l'ordre, il y avoit dans chaque synagogue un certain nombre d'officiers, ou de ministres fixes qui étoient chargés des exercices religieux qui devoient s'y faire; on les y admettoit par une imposition des mains solennelle.

Les premiers étoient les an-

cieus de la synagogue qui y gouvernoient toutes les affaires, et régloient les exercices. Dans le Nouveau Testament, ils sont appelés *Archisynagogi*, les princes ou les chefs de la synagogue. Il n'est marqué en aucun endroit quel étoit leur nombre. Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y en avoit plus d'un dans chaque synagogue. Car, il en est parlé au pluriel dans quelques passages du Nouveau Testament, où il ne s'agit que d'une synagogue. A Corinthe, où vraisemblablement il n'y avoit pas deux synagogues, on en voit deux à qui ce titre est donné, Crispe et Sosthène.

Après ceux-ci, il y avoit le ministre de la synagogue. On ne sait pas bien même si ce n'étoit pas un de ceux dont on vient de parler. Mais enfin il y avoit une personne affectée au service de la synagogue, qui prononçoit les prières au nom de toute l'assemblée; et, pour cette raison, comme il les représentoit tous, et étoit pour ainsi dire leur messager auprès de Dieu, on l'appeloit en hébreu *Schéliach-Zibbor*, l'ange ou le messager de la synagogue. De là vient que dans l'Apocalypse les évêques des sept églises d'Asie sont appelés d'un nom pris de la synagogue, les anges de ces églises. Car comme le *Schéliach-Zibbor* de la synagogue des Juifs étoit le premier ministre qui offroit à Dieu les prières du peuple; l'évêque étoit aussi, dans l'église chrétienne, le premier ministre qui offroit à Dieu celles des fidèles de son église.

Il est vrai que ce n'étoit pas toujours l'évêque qui faisoit cette fonction, parce que dans chaque église il y avoit des prêtres sous lui qui la faisoient en sa place. Dans la synagogue ce n'étoit pas non plus toujours le *Schéliach-Zibbor* qui officioit en personne; c'étoit bien son emploi, et ordinairement il le faisoit. Mais il ne laissoit pas d'arriver assez souvent qu'on le faisoit faire extraodinairement par quelque autre; pourvu que ce fût un sujet que l'âge, la bonne conduite, l'habileté et la piété en rendissent capable.

Celui que l'on choisissoit ainsi étoit, pendant ce temps-là, *Schéliach-Zibbor*, ou l'ange de l'assemblée; car, comme un héraut, un messager envoyé de la part de Dieu à son peuple, est un ange de Dieu, puisque le mot *ange* en hébreu signifie proprement un messager, de même un messager de la part du peuple auprès de Dieu, pouvoit fort bien s'appeler l'ange du peuple. Ce n'est qu'en ce dernier sens qu'on donnoit le nom d'ange à ce ministre de la synagogue. Mais il appartient aux ministres de l'église chrétienne dans l'un et dans l'autre sens.

Après le *Schéliach-Zibbor*, servoient les diacres, ou plutôt les ministres inférieurs de la synagogue, que l'on nommoit en hébreu *Chazanim*, c'est-à-dire surintendant. C'étoient des mi-

nistres fixes qui, sous la direction des principaux de la synagogue, avoient le soin et l'intendance de tout ce qui s'y faisoit. C'étoient eux qui gardoient les livres sacrés de la loi et des prophètes et du reste de l'écriture sainte, ainsi que les livres de leur liturgie et les autres meubles de la synagogue, et qui les donnoient quand il falloit s'en servir. Ils se tenoient auprès de celui qui lisoit les leçons de la loi ou des prophètes, et le corrigeoient s'il lui arrivoit de se tromper. Enfin c'étoit à eux qu'on rendoit le livre quand la lecture étoit finie. Ainsi il est dit de Jésus-Christ, lorsqu'il fut appelé à lire la leçon des prophètes dans la synagogue de Nazareth dont il étoit membre, que, quand il eut fini la lecture, il rendit le livre au ministre, c'est-à-dire au chazanim, ou au ministre inférieur de la synagogue.

Autrefois il n'y avoit point de personne fixe établie pour lire les leçons dans la synagogue. Les principaux de la synagogue appeloient celui de l'assemblée qu'il leur plaisoit, et qu'ils en connoissoient capable, lorsque le temps de les lire étoit venu. S'il y avoit des prêtres dans l'assemblée, on appeloit d'abord un prêtre, ensuite un lévite, s'il y en avoit; au défaut de ceux-là on prenoit quelque Israélite que ce fût, et cela alloit jusqu'au nombre de sept. De là vient qu'autrefois chaque section de la loi étoit partagée en sept parties; c'étoit pour ces sept lecteurs. Dans quelques bibles hébraïques, ces sept parties sont encore marquées à la marge; la première, par le mot *choën*, c'est-à-dire prêtre; la seconde, par celui de *lévi*, le lévite; la troisième, par celui de *schéleshi*, et ainsi du reste par les noms hébreux qui marquent les nombres jusqu'à celui de sept, pour montrer par là ce que devoient lire le prêtre, le lévite, et chacun des cinq autres dont le choix étoit indifférent, pourvu qu'ils fussent Israélites et membres de l'assemblée, et qu'ils sussent lire l'hébreu sans distinction de tribu.

Le premier officier de la synagogue, après le chazanim, étoit l'interprète, dont l'office consistoit à traduire en chaldéen les leçons qu'on lisoit au peuple en hébreu. Comme cet emploi demandoit un homme versé dans les deux langues, quand on en trouvoit un assez habile, on lui faisoit une pension, et on le retenoit au service de la synagogue dont il devenoit alors ministre fixe.

Pour la bénédiction, s'il y avoit un prêtre dans l'assemblée, c'étoit lui qui la donnoit. Mais s'il ne s'y en trouvoit point, c'étoit le *Schéliach-Zibbor*, qui avoit lu les prières, qui le faisoit par un formulaire qui lui étoit particulier.

Encore une observation. C'étoit le prince ou le chef de la synagogue qui présidoit aux jugemens qui s'y rendoient quelque-

fois contre ceux qui avoient causé quelque scandale, ou violé la loi dans quelque point important. On imposoit aux coupables trente-neuf coups de fouet.

Voilà ce qui nous a paru pouvoir être de quelque utilité au lecteur, pour lui faciliter l'intelligence de l'Écriture, en lui donnant une idée de l'ancien culte de la synagogue. Celui que les Juifs pratiquent aujourd'hui s'en écarte en plusieurs points. PARAL., l. 2, c. 17, v. 9; MARC., c. 5, v. 22, 35 *et seq.*; LUC., c. 4, v. 16 *et seq.*; *Act. Apost.*, c. 6, v. 9; c. 13, v. 14, 15; c. 15, v. 21; c. 18, v. 8, 17.

SYNNALAXIS, l'une des nymphes ionides, selon Pausanias.

SYNALÆPHE, *Synalæpha*. Dans la poésie latine, lorsqu'un mot finissoit par une M, ou par une voyelle, et que le mot suivant commençoit par une voyelle, on retranchoit dans la prononciation la lettre finale du premier mot. C'est ce qu'on appelle élision.

SYNCOPE, figure par laquelle on retranche du milieu d'un mot quelque lettre ou quelque syllabe.

Les Latins employoient souvent cette figure; ils disoient *dî*, pour *dii*, *virûm* pour *virorum*, etc., ayant soin de mettre un accent circonflexe sur la syllabe où se trouvoit la syncope.

SYNDAPSUS, instrument de musique employé par les anciens.

SYNDIC, *Syndicus*, terme qui avoit en grec deux significations différentes; il signifioit en premier lieu tout orateur commis pour défendre avec un autre la même cause; il désignoit en second lieu un orateur choisi et député pour soutenir les prérogatives d'une ville.

Nous avons conservé ce terme de syndic; mais nous en avons détourné la signification. Ce mot veut dire parmi nous une personne choisie pour prendre soin des affaires d'une communauté, ou d'un corps dont elle est membre.

SYNGRAPHE, *Syngrapha*, nom que les Romains donnoient aux billets, promesses et obligations qu'ils faisoient, quand ils empruntoient de l'argent.

Le Singraphe étoit scellé de l'anneau du débiteur, *où étoit* gravé son cachet.

SYNNADA, ville de l'Asie mineure dans la Phrygie. Il y avoit devant Synnada une plaine d'environ soixante stades couverte d'oliviers.

SYNECCIES, *Synecia*, fête instituée par Thésée, en mémoire des onze villes de l'Attique qu'il avoit engagées à venir habiter conjointement dans Athènes.

SYNONYME, figure de rhétorique dans laquelle on emploie plusieurs mots ou différens termes qui tous ont la même, ou à peu près la même signification.

SYNARIS, espèce de petit chariot à deux roues dont *se servoient* les anciens.

SYNTAXE, *Syntaxis*, terme de grammaire, qui explique tout ce qui concerne le concours des mots réunis pour exprimer une pensée.

SYPHAX, *Syphax*, roi des Massyliens, qui occupoient une grande partie de la Numidie. Ce prince, après avoir été allié des Romains, s'étoit tout d'un coup déclaré contre eux, vers l'an de Rome 539, et 213 avant l'ère chrétienne. Cette même année, deux de leurs généraux, Cn. Corn. Scipion Calvus et P. Corn. Scipion son frère, lui envoyèrent d'Espagne en ambassade trois officiers, qu'ils chargèrent de faire amitié et alliance avec lui, et de lui promettre que, s'il continuoit à faire la guerre contre les Carthaginois, le peuple romain, à qui il rendroit par là un grand service, et eux-mêmes chercheroient toutes les occasions de lui faire plaisir, et de lui témoigner une parfaite reconnoissance. Syphax reçut l'ambassade avec beaucoup de joie; et dans un entretien qu'il eut avec les trois députés, tous vieux officiers, sur la manière de faire la guerre, il ne put s'empêcher d'admirer la discipline que les Romains faisoient observer dans leurs armées; et la comparaison qu'il fit de sa méthode avec la leur lui apprit combien il ignoroit de choses dans ce métier. Il leur demanda pour premier gage de l'amitié et de l'alliance qu'ils venoient lui offrir, que deux d'entre eux seulement retournassent rendre compte à leurs généraux de leur commission, et lui laissassent le troisième pour instruire ses soldats dans l'art de combattre à pied, où il avouoit que ses Numides, assez habiles quand il s'agissoit de manier un cheval, n'entendoient rien. Il ajouta que dès la première origine de leur nation, leurs ancêtres n'avoient jamais fait la guerre autrement, et que c'étoit ainsi que lui et ses sujets avoient été formés dès leur enfance; mais que, comme il avoit un ennemi puissant en infanterie, il avoit grand intérêt de lui devenir égal en cette partie; que les hommes ne lui manquoient pas; qu'il n'étoit question que de leur donner des armes convenables, et de leur apprendre à s'en bien servir et à garder leur poste dans la bataille, au lieu de se ranger et de combattre au hasard, comme ils avoient coutume de faire. Les ambassadeurs lui répondirent qu'ils feroient tout ce qu'il souhaitoit; mais ils tirèrent parole de lui qu'il renverroit l'officier qu'ils lui laissoient, si leurs généraux n'approuvoient pas qu'il fût demeuré dans ses états.

Cet officier s'appeloit Q. Statorius. Les deux autres retournèrent rendre compte de leur ambassade; et Syphax en envoya de son côté pour recevoir la parole et les engagemens des généraux romains. Il les chargea en même temps d'engager les Numides qui servoient dans l'armée des Carthaginois à passer du côté des Romains. Q. Stato-

rius, de son côté, trouva dans la nombreuse jeunesse de Numidie de quoi former pour Syphax des compagnies d'infanterie, à qui il apprit à faire l'exercice et toutes les évolutions militaires, à suivre leurs drapeaux, et à garder leurs rangs aussi facilement que les Romains mêmes. Enfin, il les accoutuma si bien au travail et à tous les devoirs de la discipline militaire, telle qu'elle se pratiquoit dans les armées de la république, que le roi compta bientôt sur son infanterie, autant que sur sa cavalerie, et qu'il vainquit même les Carthaginois dans une bataille qu'il leur livra en rase campagne.

Ceux-ci n'eurent pas plutôt appris le traité qui venoit de se conclure entre Syphax et les Romains, qu'ils envoyèrent des ambassadeurs à Gala, roi de cette autre partie de la Numidie dont les peuples étoient appelés Massyliens, pour lui demander son alliance et son amitié. Les députés des Carthaginois firent entendre à Gala que Syphax ne s'étoit joint aux Romains qu'afin de se fortifier de leur secours contre les autres rois et les autres nations de l'Afrique; qu'il étoit donc de l'intérêt de Gala de s'unir au plutôt avec les Carthaginois; qu'avant que Syphax passât en Espagne, ou les Romains en Afrique, il étoit aisé de prévenir et d'accabler le premier, qui n'avoit encore alors tiré des Romains que le nom de leur allié.

Ils n'eurent pas de peine à persuader à Gala de lever une armée, que Massinissa son fils fut chargé de conduire à leur secours, et qui, s'étant jointe aux légions de Carthage, vainquit Syphax dans un grand combat, dans lequel il y eut trente mille hommes tués sur la place. Syphax, avec un petit nombre de cavaliers, se retira chez les Maurusiens, qui habitoient aux extrémités de l'Afrique le long de l'Océan, près du détroit de Gibraltar. Là, un grand nombre de Barbares, au bruit de son nom, s'étant rendus de toutes parts auprès de lui, il forma promptement un corps d'armée considérable. Mais Massinissa, pour ne lui pas donner le temps de reprendre haleine, ou de passer en Espagne, dont il n'étoit séparé que par un petit bras de mer, l'atteignit bientôt avec son armée victorieuse, et le vainquit de nouveau.

Il paroît que cela n'empêcha pas Syphax de faire depuis la guerre contre les Carthaginois avec succès; car, trois ans après, on vit arriver à Rome, de la part de ce prince, des ambassadeurs qui apportoient la nouvelle des avantages qu'il avoit remportés dans la guerre qu'il avoit contre les Carthaginois. Ils assurèrent que Carthage n'avoit pas de plus grand ennemi que Syphax, ni les Romains de meilleur ami; qu'il avoit déjà envoyé des ambassadeurs en Espagne aux deux Scipion; que maintenant il envoyoit à la source même et à la capitale de l'empire, demander

l'amitié des Romains. Le sénat ne se contenta pas de faire à Syphax une réponse très-obligeante, il nomma pour ambassadeurs auprès de lui L. Génucius, P. Pétélius, et P. Popilius, qui furent chargés, en accompagnant ceux de Syphax à leur retour, de lui porter pour présent une robe à la romaine, une tunique de pourpre, une chaise curule, et une coupe d'or pesant cinq livres.

Quatre ans après, P. Corn. Scipion, qui devoit un jour ajouter à son nom le titre glorieux d'Africain, méditant le projet de porter la guerre en Afrique, songeoit dès-lors à s'y ménager quelque intelligence, et à gagner l'amitié des Princes et des peuples du pays. Il entreprit d'abord de sonder l'esprit de Syphax, qui, après avoir quitté l'alliance du peuple romain, étoit redevenu tout récemment ami des Carthaginois. Mais, P. Corn. Scipion, bien persuadé que ce prince barbare n'auroit égard au traité qui le lioit avec eux, qu'autant qu'il seroit conforme à ses intérêts, envoya C. Lélius vers lui, en qualité d'ambassadeur, avec des présens considérables. Syphax fut charmé de voir qu'on le recherchât d'une manière si gracieuse; et comme il savoit que les Romains avoient l'avantage de toutes parts; que les Carthaginois étoient malheureux en Italie, et tout-à-fait chassés de l'Espagne, il accepta sans balancer l'alliance et l'amitié des Romains. Mais il déclara qu'il vouloit en régler les conditions avec P. Corn. Scipion lui-même. Ainsi, C. Lélius s'en retourna trouver ce général, ayant seulement tiré parole de Syphax, que P. Corn. Scipion pouvoit venir le trouver en toute sûreté.

L'amitié et le secours de Syphax étoient de la dernière importance pour les vues que P. Corn. Scipion avoit sur l'Afrique. C'étoit le roi le plus opulent de tout le pays: il avoit déjà eté en guerre avec les Carthaginois; et ses états étoient dans une situation très-commode par rapport à l'Espagne, dont ils n'étoient séparés que par un petit bras de mer. P. Corn. Scipion, croyant donc qu'un si grand avantage valoit bien la peine qu'on s'exposât à quelque danger, si on ne pouvoit se le procurer autrement, partit de Carthagène avec C. Lélius sur deux quinquerèmes; et malgré le calme de la mer, à force de rames, et quelquefois aidé d'un vent assez léger, il arriva enfin en Afrique. Précisément dans le temps qu'il approchoit du port, Asdrubal, fils de Gisgon, chassé d'Espagne, venoit d'y entrer avec sept trirèmes; et après avoir jeté l'ancre, il étoit sur le point d'attacher ses vaisseaux à la terre, lorsqu'il apercut les deux quinquerèmes de P. Corn. Scipion. Il ne douta pas un moment que ce ne fussent des ennemis, et qu'ayant un plus grand nombre de galères, il ne put les opprimer avant qu'ils arrivassent au port. Il vou-

ɪrtir pour les aller atta-
s ses soldats et ses nau-
e donnèrent en vain
de mouvement pour
eurs armes, et remettre
eaux en mer ; car un
ıaut soufflant avec vio-
les voiles de P. Corn.
poussa ses quinque-
s le port, avant que
ıginois eussent seule-
l'ancre. Alors, Asdru-
faire aucune tentative
Romains, dans un port
enoit à Syphax. Ainsi,
le premier, et après
rn. Scipion, et C. Lé-
sortis de leurs vais-
lèrent trouver le roi
alais.
ıugea avec raison qu'il
glorieux pour lui que
néraux des deux plus
peuples de la terre
us dans le même jour
ler son alliance et son
s invita l'un et l'autre
ıs son palais, fit tous
ɔendant qu'ils se trou-
le même toit, et en
s mêmes dieux Pé-
les engager dans un
ils pussent terminer
la guerre qu'ils se
ec tant d'animosité.
rn. Scipion lui dé-
'avoit en particulier
ubal aucune haine
nêlé qui eût besoin
ıne entrevue entre
l'égard des affaires
lique il n'étoit pas
ıvoir d'en traiter,
a-dessus des ordres
du sénat. Le roi lui ayant fait de grandes instances pour obtenir de lui, qu'au moins il voulût bien se trouver à sa table avec Asdrubal, il y consentit. Ainsi, Asdrubal et L. Corn. Scipion mangèrent ensemble avec Syphax, et même furent placés sur le même lit, le roi ayant témoigné qu'ils lui feroient grand plaisir de ne point se séparer. La conversation de P. Corn. Scipion avoit tant d'attraits, et sa dextérité à manier les esprits, et à traiter toute sorte d'affaires étoit si singulière, qu'il charma, non-seulement Syphax, prince barbare et bien éloigné de la politesse romaine, mais même Asdrubal, un des ennemis les plus déclarés de la république. Le général romain, ayant fait alliance avec Syphax, remonta sur ses galères, et rentra au bout de quatre jours dans le port de Carthagène.

Mais cette alliance ne fut pas de longue durée. Asdrubal, non content d'être uni avec Syphax par les liens de l'hospitalité, méditoit le projet d'une autre alliance, par le mariage de Sophonisbe sa fille avec ce prince. Pour consommer ce traité, Asdrubal ne manqua pas, dès que sa fille fut nubile, d'aller trouver Syphax ; et ayant remarqué que ce prince brûloit pour Sophonisbe d'un amour violent, il la fit venir de Carthagène, et la maria sans différer. Au milieu des réjouissances publiques, et des complimens qui se firent de part et d'autre, Asdrubal pria Sy-

phax de joindre à l'alliance particulière qu'ils venoient de faire entr'eux, une alliance publique entre les Numides et les Carthaginois. Le roi accepta la proposition, et tous deux firent serment que les deux nations reconnoîtroient les mêmes amis et les mêmes ennemis.

Au reste Asdrubal, n'ayant pas oublié l'alliance que Syphax avoit aussi contractée avec P. Corn. Scipion, et connoissant le peu de fondement qu'il y avoit à faire sur les promesses de ce prince barbare, craignit que le mariage de sa fille ne fût un lien trop foible pour l'arrêter, quand P. Corn. Scipion seroit passé en Afrique. C'est pourquoi, profitant des premières ardeurs du prince numide, il l'engagea par ses instances, auxquelles il ajouta les caresses de la jeune épouse, à envoyer des ambassadeurs à P. Corn. Scipion en Sicile, pour lui déclarer que les promesses qu'il lui avoit faites, lorsqu'il l'avoit reçu à sa cour, ne devoient plus être pour lui un motif de passer en Afrique; qu'il avoit épousé la fille de cet Asdrubal avec qui il avoit logé dans son palais; qu'en conséquence de cette union particulière, il avoit fait une alliance publique avec le peuple de Carthage; qu'il souhaitoit que les Romains fissent la guerre contre les Carthaginois loin de l'Afrique, comme ils avoient fait jusqu'alors, afin qu'il ne se trouvât pas dans la nécessité de prendre part à leur démêlé et de s'attacher à un parti, en se déclarant contre l'autre; que, si les Romains venoient attaquer l'Afrique, et que leur armée s'approchât de Carthage, il ne pourroit s'empêcher de combattre pour la défense de l'Afrique qui lui avoit donné la naissance, et pour la patrie de son épouse et de son beau-père.

Vers ce même temps, Asdrubal voulut aussi engagar Syphax à déclarer la guerre à Massinissa. Il représenta à ce prince qu'il étoit dans une grande erreur, s'il s'imaginoit que Massinissa fût d'humeur à se contenter de ses états, tels que les avoient possédés Gala son père, et son oncle Œsalce; que cette nation n'avoit point encore eu de roi qui joignît à tant d'ambition des qualités si éminentes; qu'il avoit souvent donné en Espagne, à ses alliés et à ses ennemis, des preuves signalées d'une valeur héroïque; qu'il étoit de l'intérêt de Syphax et des Carthaginois d'éteindre ce feu dans sa naissance, s'ils ne vouloient pas être consumés dans la suite par un embrasement auquel ils s'efforceroient inutilement de s'opposer; que, tandis que ses forces étoient chancelantes, comme il arrive au commencement d'un règne, il étoit aisé de le renverser d'un trône où il n'étoit pas encore bien affermi. Par ses instances et ses sollicitations, Asdrubal engagea Syphax à conduire une armée sur les confins de la Massylie, et à camper dans un territoire dont il avoit

souvent disputé la possession à Gala, et par les voies de droit et par celles des armes. Dès le premier combat, Syphax défit les Massyliens, et les mit en déroute. Massinissa, réduit aux dernières extrémités, ne tarda pas néanmoins à se voir de nouveau à la tête d'une armée puissante; mais, vaincu derechef, il se sauva avec un petit nombre de cavaliers : ses affaires se rétablirent dans la suite.

Cependant P. Corn. Scipion étant arrivé en Afrique, pressoit vivement les Carthaginois; et ceux-ci envoyoient lettres sur lettres, ambassades sur ambassades à Syphax, pour le conjurer d'accourir à leur secours. Il y alla; mais le succès ne répondit pas à ses espérances, non plus qu'à celles de ses alliés. Les Romains ayant formé le dessein de brûler le camp de ce prince et celui des Carthaginois, ne réussirent que trop bien pour leurs ennemis : d'un seul coup et presque dans une seule heure, les deux camps furent entièrement détruits. Cependant les deux chefs, Syphax et Asdrubal, échappèrent avec environ deux mille piétons et cinq cents cavaliers, la plupart sans armes, blessés ou endommagés par les flammes, reste déplorable de deux armées très-nombreuses. Le fer et le feu firent périr environ quarante mille hommes et huit éléphans; plus de cinq mille hommes restèrent prisonniers, parmi lesquels on trouva un grand nombre de gentilshommes carthaginois et onze sénateurs, avec cent soixante-quatorze étendards, plus de deux mille sept cents chevaux numides, six éléphans, et une quantité prodigieuse d'armes que le général romain brûla pour en faire un sacrifice à Vulcain.

Cette première défaite ne découragea pas Syphax. D'ailleurs sa femme, qu'il aimoit éperduement, et Asdrubal son beau-père, le sollicitoient sans relâche à continuer la guerre; et les forces d'un royaume aussi florissant que le sien, auroient pu donner du courage à un prince encore moins féroce et moins ambitieux que lui. Ayant donc rassemblé tout ce qu'il avoit de gens capables de porter les armes, il leur distribua des chevaux et des armes, et rangea la cavalerie par escadrons et l'infanterie par cohortes, comme il l'avoit autrefois appris des centurions romains qu'on avoit laissés auprès de lui. Alors il se disposa à aller chercher les Romains à la tête d'une armée aussi nombreuse que celle qu'il avoit eue quelque temps auparavant, mais au reste composée de soldats qu'on avoit enrôlés tout récemment, et qui n'avoient aucune connoissance de la discipline militaire.

Dès qu'il se fut campé à la vue de l'ennemi, d'abord un petit nombre de cavaliers allèrent escarmoucher, mais avec précaution, revenant se joindre à leur gros, lorsqu'on les repoussoit à coups de javelots; puis, les excursions

cursions devinrent plus fréquentes de part et d'autre; et le dépit donnant du courage à ceux qui avoient eu du dessous, ils revenoient à la charge en plus grand nombre; ce qui ne manque jamais d'engager les combats de cavalerie, parce que les deux partis accourent, ou pour partager la gloire de leurs camarades s'ils sont victorieux, ou pour venger leur défaite s'ils sont vaincus. Ce fut ainsi que les deux cavaleries entières livrèrent alors un combat qui n'avoit commencé que par un petit nombre. Tant que l'infanterie demeura dans l'inaction, les Romains eurent de la peine à résister aux Massyliens, que Syphax envoyoit par gros détachemens; mais dès que les piétons, en passant tout d'un coup par les intervalles que les escadrons laissoient entr'eux, eurent rassuré les cavaliers, les Barbares demeurèrent étonnés de se voir sur les bras un ennemi auquel ils ne s'attendoient pas; et d'abord ils commencèrent à ne plus pousser leurs chevaux avec tant d'ardeur; bientôt après ils s'arrêtèrent, étant peu faits à ce genre de combat extraordinaire, et enfin ils plièrent tout-à-fait, ne pouvant résister non-seulement aux fantassins, mais même aux cavaliers, devenus plus hardis et plus fermes par le secours de l'infanterie. Mais quand tout le corps des légions se fut avancé, les Massyliens, bien loin de résister à ses premiers efforts, n'en purent pas même soutenir la vue, tant ils furent abattus, ou par le souvenir de leurs défaites passées, ou par la crainte qui les saisit dans ce moment. Là, tandis que Syphax se jette à travers des escadrons romains pour voir si la honte de l'abandonner seul au pouvoir des ennemis pourroit arrêter la fuite des siens, il tomba de son cheval qu'on avoit dangereusement blessé; et ayant été fait prisonnier, il fut mené vivant à C. Lélius. Ce prince, au pouvoir de ses plus cruels ennemis, fit plaisir à tous les Romains; mais il fut surtout pour Massinissa l'objet le plus charmant qu'on pût offrir à sa vue. Le carnage fut moins grand dans ce combat, où la cavalerie seule avoit donné. Il y eut environ cinq mille ennemis tués sur la place, et un peu plus de deux mille de pris à l'attaque du camp, où les vaincus s'étoient jetés en foule après avoir perdu leur roi.

Ce prince et les autres prisonniers furent envoyés à P. Corn. Scipion. Dès qu'on eut appris dans son camp qu'on y amenoit Syphax, tous les soldats en sortirent avec le même empressement qu'ils auroient eu pour aller voir la pompe d'un triomphe. Ce malheureux prince marchoit le premier, et étoit suivi d'une troupe de Numides des plus qualifiés, tous enchaînés, aussi bien que lui. Alors les Romains, pour relever davantage leur victoire, exagéroient à l'envi les uns des autres la

grandeur et la puissance de Syphax et de sa nation.

« C'étoit là, disoient-ils, ce » roi pour qui les Romains et les » Carthaginois, les deux plus » puissans peuples de la terre, » avoient eu tant d'estime, de » déférence et de respect, que » P. Corn. Scipion, leur géné- » ral, n'avoit pas fait difficulté, » en abandonnant sa province » et son armée, de passer en » Afrique avec deux galères, » pour venir lui demander son » amitié; et qu'Asdrubal, gé- » néral des Carthaginois, ne » s'étoit pas contenté de le venir » trouver en personne dans son » palais, mais lui avoit donné » sa fille en mariage; qu'en un » même jour, il avoit eu en son » pouvoir ces deux grands capi- » taines des deux peuples rivaux » et ennemis; que les deux partis » lui avoient demandé son al- » liance et sa protection, avec » le même empressement qu'ils » imploroient le secours des dieux » en leur immolant des victimes; » que ce qui montroit bien quels » avoient été son pouvoir et ses » forces, c'est qu'après avoir » chassé Massinissa de son royau- » me, il l'avoit réduit à la triste » nécessité de se cacher dans les » forêts, d'y vivre de rapine, » comme les bêtes, et de ré- » pandre le bruit de sa mort » pour mettre sa vie à cou- » vert. »

Syphax, au milieu de ces éloges qu'il recevoit de ceux qui l'avoient vaincu, arriva à la tente de P. Corn. Scipion. Ce général fut touché de compassion lorsqu'il vit à ses pieds un prince qu'il avoit admiré sur son trône si peu de temps auparavant, et qu'il se souvint de la façon obligeante qu'il l'avoit reçu dans son palais, de l'amitié particulière qu'ils s'étoient jurée l'un à l'autre, et de l'alliance publique qu'ils avoient contractée entre les Romains et les Numides. Ces mêmes motifs donnèrent de la confiance et du courage à Syphax, lorsqu'il fut question de répondre au vainqueur; car P. Corn. Scipion lui ayant demandé à quoi il avoit pensé lorsque non-seulement il avoit renoncé à l'alliance des Romains, mais leur avoit même déclaré la guerre, sans qu'ils lui en eussent donné aucun sujet, il avoua qu'il avoit commis un grand crime quand il avoit pris les armes contre le peuple romain; mais que sa témérité et son extravagance n'avoient pas commencé de ce jour-là; qu'on pouvoit dire avec vérité qu'il avoit perdu l'esprit, et qu'il avoit violé les lois de l'hospitalité et tous les traités, tant publics que particuliers, dès le jour qu'il avoit reçu dans sa maison et dans son lit une femme carthaginoise; que les mêmes flambeaux qui avoient éclairé ces noces fatales avoient embrasé son palais; que c'étoit cette peste et cette furie qui, par ses charmes empoisonnés, lui avoit ôté l'usage de sa raison; et qu'elle n'avoit point cessé de le tourmenter, qu'elle ne lui eût mis elle-même entre les

mains des armes criminelles contre son ami et son hôte. « La » seule consolation qui me reste, » ajouta-t-il, c'est de voir que la » même peste et la même furie » (Massinissa venoit d'épouser » Sophonisbe) est passée dans » la maison et dans les bras du » plus cruel de mes ennemis. » Massinissa n'est assurément ni » plus constant, ni plus sage que » moi; et son âge le rend même » plus bouillant et plus impétueux : ce qu'il y a de certain, c'est qu'en l'épousant il » a fait encore paroître plus de » témérité et d'emportement que » moi. »

Ce prince fut ensuite envoyé en Italie. Polybe dit qu'il mourut en prison, après avoir servi d'ornement au triomphe de P. Corn. Scipion; mais, selon le témoignage du plus grand nombre des historiens, Syphax ayant été conduit des prisons d'Albe en celles de Tibur, y mourut de chagrin avant que P. Corn. Scipion fût retourné à Rome. Les états de Syphax furent le partage de Massinissa; cependant Vermina, fils de Syphax, ayant su profiter des disgrâces de son père et de sa propre défaite, se réconcilia avec le sénat, et en obtint une partie des états de son père, dont Massinissa fut obligé de le laisser jouir. SALLUST., *in Jugurth.*, c. 3; TIT. LIV., l. 24, c. 48, 49; l. 27, c. 4; l. 28, c. 17, 18; l. 29, c. 23, 24, 29 *et seq.*; l. 30, c. 3 *et seq.*; ROLL., *Hist. anc.*, t. 1, p. 248, 273, 274; *Hist. rom.*, t. 3, p. 404 et suiv.; t. 4, p. 2 et suiv.

SYPHEUM, ville d'Italie, au pays des Bactriens. On présume que *Summurarium*, dont parle l'Itinéraire d'Antonin, s'éleva sur les ruines de Sypheum.

SYRA. *Voyez* Syros.

SYRACO, nom d'un marais de Sicile qui donna son nom à Syracuse.

SYRACUSE, *Syracusæ*, ville située sur la côte orientale de Sicile. Ce fut une des villes grecques les plus grandes, les plus belles et les plus puissantes; avantage qu'elle dut à la commodité de son double port, à la multitude et à la richesse de ses citoyens.

Les Siciliens appellent aujourd'hui cette ville *Saraguse*, ou *Sarogasa*. *Voyez* STRAB., p. 24; PTOL., l. 3; PLIN., t. 1; PLUT., t. 1. *Mém. de l'acad. des ins. et bell. lett.*, t. 1, p. 236.

SYRACUSIUS PORTUS, port de l'île de Corse.

SYRGES, *ou* SYRGIS, fleuve de la Scythie européenne; c'étoit un des quatre grands fleuves qui prenoient leur source dans le pays des Thyssigètes, et se jetoient dans les Palus Méotides.

SYRIÆ AC CILICIÆ PORTÆ; les portes de Cilicie et de Syrie étoient, suivant Xénophon, deux places fortes, dont l'une regardoit la Syrie et l'autre la Cilicie.

SYRIE, *Syria*, vaste contrée d'Asie que les anciens géogra-

phes étendent du nord au midi, depuis le mont Taurus jusqu'à la Palestine, et d'occident en orient depuis la mer Méditerranée jusqu'à l'Euphrate, et jusqu'à l'Arabie déserte dans l'endroit où l'Euphrate prend son cours vers l'orient. Elle est nommée dans l'hébreu *Aram*, du nom du patriarche qui en peupla les principales provinces. Les Traméens ou les Syriens occupoient la Mésopotamie, la Chaldée, une partie de l'Arménie, la Syrie proprement dite, comprise entre l'Euphrate à l'orient, la Méditerranée à l'occident, la Cilicie au nord, la Phénicie, la Judée et l'Arabie déserte au midi.

Il est fait mention de plusieurs Syries dans l'Ecriture. *Voyez* Calmet.

La Syrie est connue aujourd'hui sous le nom de *Sourie*; les Turcs l'appellent *Soristàn*. C'est un des plus beaux pays du monde.

SYRIE, *Syria*, île de la mer Égée, que d'autres appellent *Syros*. *Voyez* Syros.

SYRIENNE [la déesse], *dea Syria*, est la même que Cybèle. Elle fut appelée par excellence la *Déesse Syrienne*, parce que son culte étoit fort en vogue dans la Syrie. Lucien a fait un livre entier sur cette déesse et sur son ministre Atys.

Il y a en Syrie, dit cet auteur, une ville qu'on nomme *Sacrée*, dans laquelle est le plus grand et le plus auguste temple de toute la province. Outre les ouvrages de grand prix, et les offrandes qui y sont en très-grand nombre, il y a des marques d'une divinité présente. On y voit les statues suer, se mouvoir, rendre des oracles: et on y entend souvent du bruit, les portes étant fermées. Les richesses de ce temple sont immenses; car on y apporte des présens de toutes parts, d'Arabie, de Phénicie, de Cappadoce, de Cilicie, d'Assyrie et de Babylone.

Les portes du temple étoient d'or, aussi bien que la couverture, sans parler du dedans qui brilloit partout du même métal. Pour les fêtes et les solennités, il ne s'en trouve pas tant nulle part.

Les uns croient que ce temple a été bâti par Sémiramis, en l'honneur de Dercéto, sa mère; d'autres disent qu'il a été consacré à Cybèle, par Atys, qui, le premier, enseigna aux hommes les mystères de cette déesse. Mais c'étoit l'ancien temple dont on entendoit parler. Pour celui qui subsistoit du temps de Lucien, il avoit été bâti par la fameuse Sémiramis, reine d'Assyrie.

Parmi plusieurs statues des dieux, on voyoit celle de la déesse qui présidoit au temple. Elle avoit quelque chose de plusieurs autres déesses; car elle tenoit un sceptre d'une main, et de l'autre une quenouille. Sa tête étoit couronnée de rayons et coiffée de tours, avec un voile au-dessus, comme celui de la Vénus céleste. Elle étoit ornée

de pierreries de diverses couleurs, entre lesquelles il y en avoit une, sur la tête qui jetoit tant de clarté, que tout le temple en étoit éclairé pendant la nuit; c'est pourquoi on lui donnoit le nom de lampe. Cette statue avoit une autre merveille, c'est que de quelque côté qu'on la considérât, elle sembloit toujours vous regarder.

Apollon rendoit des oracles dans ce temple; mais il le faisoit par lui-même, et non par ses prêtres. Quand il vouloit prédire, il s'ébranloit; alors ses prêtres le prenoient sur leurs épaules, et à leur défaut, il se remuoit lui-même, et suoit. Il conduisoit ceux qui le portoient, et les guidoit comme un cocher fait ses chevaux, tournant deçà et delà, et passant de l'un à l'autre, jusqu'à ce que le souverain prêtre l'interrogeât sur ce qu'il vouloit savoir. Si la chose lui déplaît, dit Lucien, il recule, sinon il avance, il s'élève et marche quelquefois dans l'air. Voilà comme ils devinent quelquefois sa volonté. Il prédit le changement des temps, des saisons, et la mort même.

Apulée fait mention d'une autre manière de rendre les oracles, dont les prêtres de la déesse Syrienne étoient les inventeurs. Ils avoient fait deux vers, dont le sens étoit: *Les bœufs attelés coupent la terre, afin que les campagnes produisent leurs fruits.* Avec ces deux vers il n'y avoit rien à quoi ils ne répondissent. Si on venoit les consulter sur un mariage, c'étoit la chose même des bœufs attelés ensemble, des campagnes fécondes. Si on les consultoit sur quelques terres qu'on vouloit acheter, voilà des bœufs pour les labourer, voilà des champs fertiles. Si on les consultoit sur un voyage, les bœufs sont attelés et tout prêts à partir, et les campagnes fécondes vous promettent un grand gain. Si on alloit à la guerre, les bœufs sous le joug ne vous annoncent-ils pas que vous y mettrez aussi vos ennemis?

Cette déesse, qui avoit les attributs de plusieurs autres, étoit, selon Vossius, la vertu générative ou productive que l'on désigne par le nom de *mère des dieux*. LUCIAN., t. 2, p. 876 *et seq.* MONTF., *Antiq.*, t. 1, p. 14 et suiv.

SYRIENS, *Syrii*, les habitans de la Syrie.

SYRINX, nymphe qui fut aimée du dieu Pan. *Voyez* l'article suivant

SYRINX, tuyau ou chalumeau fait de roseau; les poëtes donnent ce nom à la flute du dieu Pan; ils disent que ce dieu courant comme un étourdi après la nymphe Syrinx, dont il étoit épris, n'attaqua qu'un roseau, et que c'est en ce roseau qu'elle fut métamorphosée. Pour se consoler de cette perte, il coupa d'autres roseaux dont il fit une flute, à laquelle il donna le nom de sa *bien-aimée*.

SYRIUS, surnom donné à Jupiter.

SYRMA, mante à longue queue traînante; les dames romaines l'attachoient avec une agrafe, plus ou moins riche, sur l'épaule. Quelques-uns ont prétendu que la forme en étoit carrée, le fond de pourpre et les ornemens d'or. La mode de la Syrma s'introduisit sur la scène, et les comédiennes balayoient le théâtre avec leur longue queue.

SYRMÉES, *Syrmœa*, jeux établis à Lacédémone, qui prenoient leur nom du prix de ces jeux. Ce prix consistoit en un ragoût composé de graisse et de miel.

SYROPÉONIENS, *Syropæones*, peuple de Thrace, qu'Hérodote met au nombre de ceux qu'il appelle *Pæones*, *Péoniens*; les Perses transportèrent les Syropéoniens de leur pays en Asie.

SYROS, île de la mer Égée, et l'une des Cyclades; Ptolémée l'appelle *Scyros*; Suidas, *Syra*; Homère *Syrie*.

Les Phéniciens avoient fait dans cette île un cadran, dont l'aiguille, par le moyen de son ombre, marquoit les solstices.

SYRTES, nom que l'on a donné à des écueils de la Méditerranée, situés sur la côte d'Afrique, et maintenant appelés *Sèches de Barbarie*; ils sont au nombre de deux.

SYRTIS MAGNÆ CAPITA, les têtes de la grande Syrte, dont il est parlé dans Plutarque: on croit que ce lieu étoit entre Cyrène et Tripoli.

SYSAMITHRE. *Voyez* Susamithre.

SYSIGAMBIS, mère de Darius Codoman. Après la bataille d'Issus elle tomba au pouvoir d'Alexandre-le-Grand, qui la traita avec autant d'égards que si elle eût été sa propre mère; aussi la mort de ce héros lui causa une si vive douleur qu'elle ne put lui survivre; elle ne voulut plus prendre de nourriture, et se laissa mourir de faim.

SYSIMÈTHRES, satrape du pays de Naura. *Voyez* Naura. Il rendit un grand service à Alexandre, en lui envoyant une quantité de bêtes de charge, avec deux mille chameaux, et plusieurs autres troupeaux de bêtes qui empêchèrent ses soldats de mourir de faim. Alexandre lui témoigna sa reconnoissance en lui envoyant trente mille moutons sur le butin qu'il avoit fait dans le pays des Saques.

SYSTOLE, figure ou licence poétique, par laquelle on change une syllabe longue lorsqu'elle est brève, comme le fait Virgile dans le vers suivant:

Matri longa decem tulerunt fastidia menses.

Dans *tulerunt* la seconde syllabe se trouve ici brève, tandis qu'elle est longue.

C'est une licence dont les jeunes gens doivent bien se garder; elle n'a pu avoir lieu que chez les grands maîtres de l'antiquité, qui en ont usé d'une manière extrêmement sobre.

T

T, dix-neuvième lettre de l'alphabet latin, vingtième lettre et seizième consonne de l'alphabet françois; nous la nommons *té* par un *é* fermé; quelques-uns prétendent qu'il vaudroit mieux la nommer *T* par un *e* muet.

T, dans les anciens monumens, est mis pour *Titus*, *Titius*, *Tullius*, noms propres; pour *tantùm*, autant; *terra*, terre; *tibi*, à vous; *ter*, trois fois; *testamentum*, testament; *titulus*, titre, inscription; *terminus*, terme, borne; *triarius*, triaire, soldat; *tribunus*, tribun; *turma*, troupe de soldats; *tutor*, tuteur; *tutela*, tutelle, etc. etc.

T, avant le nom d'un soldat, signifie *superstes*, c'est-à-dire qu'il étoit échappé d'un combat; et TH ou G, *mortuus*, qu'il étoit mort.

TAB, ou TABVE, signifie *tabula*, banque; *tabularius*, banquier; TAR, *Tarquinius*, Tarquin; T. B. D. F., *tibi dulcissimo filio*, à vous, mon très-cher fils; TB. PL., *tribunus plebis*, tribun du peuple; TB, ou TI, ou TIB, *Tiberius*, Tibère; TF, *Titus Flavius*, ou *Titi filius*, fils de Titus; THR, *Thrax*, Thrace; T. L., *Titus-Livius*, Tite-Live, ou *Titi libertus*, affranchi de Titus; TIT., *titulus*, inscription; TM, *terminus*, borne, ou *thermæ*, bains chauds; TR. PO., *tribunitia potestas*, puissance tribunitienne; TRAJ., *Trajanus*, Trajan; TUL., *Tullus* ou *Tullius*, nom propre; TRV., *triumvir*; TT. QTI., *Titus Quintius*, nom propre, etc.

T étoit aussi une lettre numérale qui valoit 160; et, avec une barre horizontale au-dessus, T marquoit 160,000.

Le T, avec une sorte d'accent aigu par en haut, valoit chez les Grecs 300; et avec l'accent en bas à gauche, T équivaloit à 300,000.

TA

TAAUTES. *Voy.* Theutatès.

TABAS, ville d'Asie, dans la Paratacène; Quinte-Curce est le seul qui en parle, sans en déterminer la position.

TABAS, ville dont parle Silius Italicus; on n'est pas mieux instruit de la situation de cette dernière que de celle de la précédente. Cluvier la place dans la Sicile; il ajoute que, dans le voisinage de Castrogiovanne, il y a un château nommé *Tavi*, que la ressemblance de nom

pourroit faire prendre pour l'ancienne *Tabas*.

TABATHRA. *Voy*. Tabraca.

TABEERA, nom d'un des campemens des enfans d'Israël dans le désert; ce lieu est nommé dans la Vulgate *Incensio*, embrasement, parce que le feu sortit du tabernacle du Seigneur, et brûla une grande partie du camp d'Israël, en punition des murmures du peuple.

TABELLION, *Tabellio*, terme qui vient ou de *tabula* ou *tabella*, qui signifioit ces tablettes enduites de cire dont on se servoit autrefois au lieu de papier.

On appela chez les Romains *Tabularius*, ou *Tabellio*, l'officier qui gardoit les actes publics; il exerçoit en même temps les fonctions de greffier; c'est pourquoi les termes de *scriba* et *tabularius* sont presque toujours joints ensemble dans tous les textes du droit, et souvent pris indifféremment l'un pour l'autre.

Les tabellions romains faisoient même, à certains égards, les fonctions de juges. Les notaires, qui n'étoient alors que les clercs ou les aides des tabellions, recevoient les conventions des parties, qu'ils rédigeoient en simples notes abrégées; et ces notes n'avoient la force de contrats, que lorsqu'elles étoient écrites en toutes lettres et mises au net.

TABERNA. Horace entend par ce mot, non-seulement ce que nous appelons une *taverne*, mais encore toute sorte de boutiques où les gens oisifs s'assembloient pour jaser et pour apprendre des nouvelles.

TABERNA MERITORIA, l'hôtel de Mars; c'étoit à Rome une espèce d'hôtel des Invalides, où l'on nourrissoit aux dépens du public les soldats qui avoient combattu vaillamment pour la république.

TABERNACLE, *Tabernaculum*, tente; les premiers patriarches habitèrent dans des tabernacles, autrement sous ou dans des tentes.

Les Israélites avoient dans leur camp deux tabernacles, l'un pour les assemblées où il s'agissoit des affaires ordinaires, l'autre pour celles qui concernoient les principaux actes de religion et les sacrifices, durant le voyage des Israélites dans le désert. Ce dernier s'appeloit le Tabernacle du témoignage, ou du Seigneur.

Moïse fit dresser, au milieu du camp des Israélites, ce temple portatif, pour établir un culte uniforme. C'étoit un carré oblong de trente coudées de longueur et de dix de largeur et de hauteur; il étoit partagé en deux parties: la première s'appeloit le *saint*, et la seconde le *saint des saints*. Dans l'une étoient placés la table des pains de proposition, le chandelier d'or à sept branches, et l'autel d'or où l'on servoit le parfum; la seconde étoit le sanctuaire, où se trouvoit l'arche d'alliance: un voile précieux le séparoit du *saint*.

Le tabernacle érigé au pied du mont Sinaï, le premier jour du premier mois de la seconde année, après la sortie des Israélites d'Egypte, leur tint lieu de temple jusqu'à la construction de celui de Salomon.

TABERNACLES [la fête des]; c'étoit la fête où l'on dressoit les tentes; on la célébroit après les moissons, sous des tentes de verdure, en mémoire de la demeure que les Israélites avoient faite sous des tentes dans le désert. Elle duroit huit jours, pendant lesquels il n'étoit point permis de travailler.

TABERNACULUM CAPERE, expression en usage parmi les augures. L'augure, en se tournant du côté de l'orient, désignoit, avec son bâton augural, une partie du ciel, et l'on appeloit cette manière de diviser le ciel *Tabernaculum capere*; cette partie ou division du ciel s'appeloit *Templum*.

TABERNÆ [Tres]. *Voyez* Tres Tabernæ.

TABERNÆ NOVÆ. *Voyez* Novæ Tabernæ.

TABERNARIA; on appeloit ainsi des comédies du second caractère, où l'on introduisoit des gens de la lie du peuple avec des personnes d'une naissance distinguée; c'étoient des pièces qui tenoient le milieu entre les *exodia*, exodes, ou bien farces, et les comédies.

TABERNARIÆ FABULÆ; c'étoient les mêmes pièces que d'autres appellent *Tabernaria*. *Voyez* l'article précédent.

TABES, *Tabæ*, ville de l'Asie mineure, aux confins de la Pisidie, vis-à-vis la mer de Pamphylie.

TABITI, nom que les Scythes, appelés royaux, donnoient à Vesta; ils l'adoroient sous ce nom.

TABLE ISIAQUE. *Voyez* Isiaque.

TABLE, *Mensa*; c'est particulièrement chez les Romains qu'on donna une grande importance à la table, qui étoit à un, à deux et à trois pieds, tantôt carrée, tantôt ovale et tantôt en fer à cheval.

Après la conquête de l'Asie, ils attachèrent un luxe extraordinaire dans les tables dont ils ornoient leurs salles; la plupart étoient faites de bois de cèdre qu'on tiroit du mont Atlas; on y employoit encore un autre bois beaucoup plus précieux d'un arbre que nous ne connoissons pas.

La table de Cicéron lui coûtoit, dit-on, six mille francs de notre monnoie.

Les Romains ne se contentoient pas, comme nous, d'une seule table pour les repas; ils en avoient communément deux: la première étoit pour tous les services de chair et de poisson; ensuite on ôtoit cette table, et l'on apportoit la seconde, sur laquelle on servoit le fruit. C'étoit à cette table qu'on chantoit et qu'on faisoit les libations, qui avoient lieu principalement en l'honneur des dieux, qu'on croyoit présider à la table; celle-

ci étoit regardée comme sacrée, parce qu'elle servoit à exercer l'hospitalité et à cultiver l'amitié.

Les Hébreux avoient aussi deux tables dans leurs fêtes solennelles et dans leurs repas de sacrifices; à la première, ils se régaloient de la chair de la victime, et, à la seconde, ils donnoient à la ronde la coupe de bénédiction, appelée la coupe de louange.

TABLEAU VOTIF, *Tabula votiva*; c'étoit un tableau où ceux qui, chez les Romains, s'étoient sauvés d'un naufrage, avoient coutume de représenter tous leurs malheurs. Les uns le suspendoient à leur cou, et ils en expliquoient le sujet par des chansons accommodées à leur misère; les autres alloient le consacrer dans le temple du dieu qu'ils avoient invoqué dans leur danger, et au secours duquel ils croyoient devoir leur salut.

Les avocats employèrent aussi quelquefois ce moyen pour toucher les juges, en exposant à leurs yeux la misère de leurs parties et la cruauté de leurs ennemis; enfin, ceux qui relevoient d'une maladie, consacroient souvent un tableau au dieu à qui ils attribuoient leur guérison.

Tous les anciens n'ajoutoient pas également foi à ces pieuses invocations. Diagoras se trouvant un jour dans un temple de Neptune, on lui montra plusieurs de ces tableaux que des voyageurs échappés du naufrage avoient consacrés à cette divinité : « Pouvez-vous après cela, » lui dit-on, douter de l'in» fluence de ce dieu? — Je vois » bien, répondit-il, ce monu» ment de reconnoissance de » ceux qui ont été sauvés; mais » je ne vois pas les tableaux de » ceux qui ont péri. »

TABLES DE LA LOI. C'est ainsi qu'on nomme deux tables que le Seigneur, suivant l'Ecriture, donna à Moïse sur le mont Sinaï, et sur lesquelles étoient écrits les préceptes du Décalogue.

TABLES [Lois des douze], code de lois faites à Rome par l'ordre des décemvirs. On fit d'abord graver le code romain sur dix tables de cuivre, et on les exposa dans le lieu le plus éminent de la place publique; mais comme il manquoit encore beaucoup de choses pour rendre complet ce corps de lois romaines, les décemvirs ajoutèrent de nouvelles lois qui furent approuvées et gravées sur deux autres tables, qu'on joignit aux dix premières.

Ces lois se perdirent par l'injure des temps; il ne nous en reste que des fragmens recueillis par Jean Godefroy.

TABLETTE, *Tabella*, nom que les Romains donnoient à des feuillets ou planches minces, enduites de cire, sur lesquelles on écrivoit avec une espèce de style ou poinçon de métal.

Il y avoit des tablettes de différente nature, de cuivre, de

plomb, d'ivoire; leurs bords étoient relevés de tous les côtés, ils laissoient un petit creux pour y placer une cire préparée qui, élevant un peu la page, rendoit une face toute unie et de niveau avec ces bords. On appeloit ces tablettes *Tabellæ Ceratæ :* on gravoit sur cette cire ce qu'on vouloit écrire, et l'on effaçoit ce qu'on avoit écrit, soit en y passant fortement dessus le côté du style opposé à celui avec lequel on écrivoit quand la matière étoit gluante, soit en la roulant lorsqu'elle étoit sèche et s'en alloit en poussière; c'est ce que les anciens appeloient *Stylum vertere*, tourner le style, se servir du côté opposé pour ôter la première écriture.

Lors des élections des magistrats, on donnoit à chaque citoyen une tablette, sur laquelle étoient inscrits les noms des candidats.

TABLETTES DE BIBLIOTHÈQUE, *Pegmata* ou *Platei;* les Romains avoient coutume d'y ranger tous les ouvrages d'un auteur avec son portrait.

TABOURET, *Sedecula*, petit siége qu'on trouve représenté sur les monumens; on en voit un dans l'Antiquité expliquée par Montfaucon.

TABRACA, ville située sur le bord de la mer Méditerranée, dans l'Afrique propre, à l'embouchure du fleuve *Rubricatus*, suivant une des cartes dressées par Danville. Les forêts voisines de cette ville étoient peuplées de singes.

Quelques-uns lisent *Tabathra*, au lieu de *Tabraca*.

TABRESIENS, *Tabræsii*, peuple de l'Inde au delà, et sur le bord du Gange, suivant Diodore de Sicile, qui le joint aux Ganganides, et ne fait de ces deux peuples qu'une seule nation.

TABULÆ CENSORIÆ, registres sur lesquels les censeurs régloient et marquoient la manière de lever les impôts dans les provinces.

TABULÆ NOVÆ, nouveaux registres; c'étoit le nom d'un plébiscite qui se publioit quelquefois dans la république romaine, et par lequel toute sorte de dettes étoient généralement abolies, et toutes obligations annullées.

On appeloit l'édit du peuple romain *Tabulæ novæ*, parce qu'il obligeoit de faire de nouvelles tablettes, de nouveaux registres pour écrire les actes, les créanciers ne pouvant plus se servir de leurs anciens titres.

TABULÆ, NOMINA, PERSCRIPTIONES; ces trois mots désignoient les livres de compte des Romains, les sommes qu'ils prêtoient ou empruntoient sans intérêt, et leurs billets payables au porteur, soit que ces billets fussent à intérêt ou sans intérêt.

TABULÆ, TABULARII, TABULARIÆ; trois mots qui chacun avoit une signification propre.

On entendoit par *Tabulæ*, le

contrat qu'on passoit; par *Tabularii*, les notaires chez qui on le passoit, et par *Tabulariæ*, les greffes où l'on déposoit les minutes.

TABULARIUM, dépôt où l'on mettoit les titres, les actes et monumens concernant les biens publics, comme domaines, droits de port, impositions et autres revenus de la république; ce dépôt étoit dans la salle du temple de la liberté.

TABURNE [le mont], *Taburnus Mons*, montagne d'Italie dans le Samnium, ou dans le voisinage de Caudium; ce qui lui a fait donner le surnom de *Caudinus*: le nom moderne de cette montagne est *Tabor* selon quelques-uns; et *Táboro*, ou *Táburo*, selon d'autres; mais aucun de ces trois noms ne convient au Mont Taburne, il désigne une autre montagne.

TACHOMPSO, île formée par le Nil. *Voyez* Herod., l. 2, c. 29.

TACITA, déesse du silence. *Voyez* Muette.

TACITA, nom sous lequel Numa Pompilius obligea les Romains à honorer, d'une manière particulière, l'une des neuf Muses, pour marquer, dit Plutarque, ou sa grande jeunesse ou son silence; ce que ce prince paroît avoir inventé pour recommander le silence.

TACITE [C. Cornel.], *C. Cornel. Tacitus*, l'un des plus célèbres historiens latins, né dans les commencemens du règne de Néron, fut un vrai Romain à cette époque où il n'en existoit plus.

Il entra dans le monde au commencement du règne de Vespasien, et fit quelques campagnes pour se frayer le chemin des dignités. Revenu de l'armée, il ne tarda point à se distinguer au barreau; l'estime dont jouit Tacite, lui valut un établissement avantageux; il épousa la fille de Cn. Jul. Agricola, que ses services venoient d'élire au consulat.

Après la mort de Vespasien et celle de Titus, qui ne régna que deux ans, Tacite partagea son temps, sous Domitien, entre les fonctions de sénateur, les exercices du barreau et la conversation d'un petit nombre d'amis. Il obtint la préture sous le règne de cet empereur; et ce fut en cette qualité qu'il eut part à la célébration des jeux séculaires que ce prince fit célébrer la huitième année de son règne.

Domitien fut tué dans son palais, le 18 septembre, l'an 96 de l'ère chrétienne. Sous Nerva, les talens et la vertu recouvrèrent leurs droits, et Tactite parvint au consulat l'année suivante.

Un an après il écrivit son ouvrage sur les *Germains*, qui fut bientôt suivi de l'*Histoire Romaine*; depuis la mort de Néron jusqu'à celle de Domitien: il y comprenoit vingt-huit années très-fertiles en événemens. Nous n'avons que les quatre premiers livres de cette histoire, avec le

commencement du cinquième. Il avoit auparavant composé celle de son beau-père Agricola.

On ignore en quel temps mourut cet historien ; on croit qu'il eut la douleur de survivre à Pline le jeune, son meilleur et son plus digne ami. *Voyez* Plin., l. 1, epist. 6 et seq.; Roll. *Hist. anc.*, t. 6, p. 295 et suiv.; Crév., *Hist. des Emper.*, t. 1, p. 356; *Mém. de l'Acad. des Inscrip. et Bell.-Lett.*, t. 1, p. 143; t. 2, p. 330.

TACITE [M. Claud.], *M. Claud. Tacitus*, empereur romain, en 275 de l'ère chrétienne, ne fit que paroître sur le trône ; redevable au sénat de la dignité impériale, ses premiers soins furent d'en relever l'autorité.

Ce prince aimoit les lettres, et même il s'y étoit rendu habile ; il mit un zèle particulier à conserver les écrits de Tacite ; il ordonna que toutes les bibliothèques s'en fournissent, et que, dans le dépôt des archives de l'empire, on en transcrivît tous les ans dix exemplaires pour être distribués dans les bibliothèques. Il périt victime d'une conspiration, après cent jours de règne. *Voyez* Crév. *Hist. des Emp.*, t. 6, p. 65; *Mém. de l'Ac. des Inscr. et Bell.-Lett.*, t. 1, p. 242.

TACOMPSON, nom que Pline donne à trois places situées en Egypte sur les bords du Nil ; mais en lisant cet auteur avec quelque attention, on s'aperçoit que c'est toujours de la même place qu'il entend parler.

TAGE, *Tagus*, fleuve d'Espagne que l'or qu'il rouloit avec son sable a rendu célèbre. Il avoit sa source dans les montagnes de la Celtibérie ; il fut toujours abondant en poissons, dont les plus estimés sont les aloses : il conserve encore aujourd'hui son nom.

TAGÈS, celui qui le premier enseigna aux Etruriens la science des aruspices, et cette autre sorte de divination que les Latins nomment la divination étrusque.

TAGUS, nom que les Thessaliens donnoient à leurs premiers magistrats. *Voyez* Xénophon.

TALAIRES, *Talaria*, nom des ailes que Mercure portoit aux talons ; on les appelle aussi *Talonnières*.

TALARIUS, dieu des noces; on trouve dans Plutarque, vie de Romulus, des particularités curieuses touchant cette prétendue divinité.

TALAURA, ville de l'Asie mineure, dont on ignore la situation ; l'on présume qu'elle étoit sur les frontières de la Cappadoce et de la Cilicie, du côté de l'Arménie.

TALENT, *Talentum*, poids et monnoie des anciens, qui étoit de différente valeur, non-seulement dans des pays divers, mais encore dans le même pays.

Le talent d'argent en poids, chez les Hébreux, pesoit trois

mille sicles, ou cent vingt-cinq livres de onze onces chacune.

Les Romains avoient de grands et de petits talens, soixante-douze livres romaines faisoient leur grand talent, que le docteur Bernard évalue à deux cent seize livres sterling, considéré comme poids, il pesoit cent vingt-cinq livres.

TALETON, nom d'un édifice situé sur le mont Taygète, et consacré au soleil; les habitans du pays lui sacrifioient particulièrement des chevaux.

TALION [la loi du], *lex Talionis ;* loi qui prononçoit contre le coupable la peine du Talion, c'est-à-dire qu'il fût traité comme il avoit traité un autre. Cette loi est de la plus haute antiquité ; elle fut en usage chez les Romains long-temps après la loi des douze tables, surtout à l'égard des calomniateurs.

Cette peine eut lieu anciennement en France en matière criminelle.

TALISMAN, nom que l'on donne à de certaines figures magiques gravées en conséquence de certaines observations superstitieuses sur les caractères et configurations du ciel, ou des corps célestes, auxquelles les astrologues, les philosophes hermétiques attribuent des effets merveilleux, et surtout le pouvoir d'attirer les influences célestes. Le mot *Talisman* est purement arabe.

Le commerce des talismans étoit fort commun du temps d'Antiphane, et ensuite du temps d'Aristophane. Pline, en parlant du jaspe qui tire sur le vert, dit que tous les peuples d'Orient le portoient comme un talisman. L'opinion commune étoit, dit-il, ailleurs, que Milon de Crotone ne devoit ses victoires qu'à ces sortes de pierres qu'il portoit dans les combats, et, à son exemple, les athlètes avoient soin de s'en munir.

Les talismans les plus accrédités étoient ceux des Samothraces, ou ceux qui étoient fabriqués dans les mystères des Samothraces. C'étoient des morceaux de métal sur lesquels on avoit gravé des figures d'astres, et qu'on enchâssoit communément dans des bagues. La fureur des talismans se répandit parmi les chrétiens mêmes.

Saint Grégoire de Tours rapporte une chose assez singulière, c'est que la ville de Paris avoit été bâtie sous une constellation qui la défendoit de l'embrasement, des serpens et des souris, et qu'en fouillant une arche d'un pont, on avoit trouvé un serpent et une souris d'airain, qui étoient les deux talismans préservatifs de cette ville.

TALLOPHORES, *Tallophori,* nom que l'on donnoit à des personnes choisies, qui alloient aux processions des Panathénées portant dans leurs mains des branches d'arbres.

TATHYBIUS, un des hérauts qui se tenoient toujours près d'Agamemnon pour exé-

cuter ses ordres. Il étoit honoré à Sparte comme un dieu, et y avoit un temple.

TALUS, neveu de Dédale, fut du nombre des élèves de son oncle, et montra beaucoup d'intelligence: à l'âge de douze ans, ayant considéré la mâchoire d'un serpent qu'il avoit tué, et s'en étant servi avec succès pour scier un morceau de bois, il s'avisa de donner à une lame de fer ces petites dents courtes et serrées qu'il avoit vues dans le reptile; par ce moyen il inventa la scie: on lui attribue encore l'invention du compas de tour, et de la roue du potier.

TAMASSE, *Tamassus*, ville de l'île de Cypre dans les terres. Etienne de Byzance prétend qu'elle est appelée *Tamesia* par Polybe; elle se nomme aujourd'hui *Tamasso* ou *Borgo de Tamasso;* c'est une bourgade sur la côte, dans le voisinage du Famagouste. Mercator dit, néanmoins, que Tamasso est aujourd'hui la ville même de Famagouste; sentiment qui ne s'accorde point avec celui de Ptolémée qui place Tamasso dans les terres.

TAMESIS, aujourd'hui la Tamise, fleuve dans les îles Britanniques, maintenant l'Angleterre; les anciens ne l'ont point connu, quoiqu'il soit très-considérable. Ptolémée est le seul qui paraisse en avoir eu connoissance, il la nomme *Tamesa*.

Il n'y a point, dit-on, de fleuve en Asie plus avantageux pour la navigation; son courant est aisé; ses marées sont commodes et son eau est saine.

TAMPHILIANA DOMUS, la maison Tamphilia; nom d'une maison située à Rome sur la colline Quirinale: c'étoit la maison qu'habitoit ordinairement T. Pomponius Atticus. Ce nom lui vint apparemment de Tamphilus, famille considérable de Rome. Au sujet de cette famille, *voyez* Bebius.

TAMPSE. *Voyez* Tamasse.

TAMUS. *Voyez* Thamonus.

TAMYNES, *Tamynæ*, ville de l'île d'Eubée, située, selon Strabon, dans le territoire d'Etrurie.

TAMYRIS, reine des Scythes. Hérodote la nomme *Omyris*, reine des Messayrtes. *Voy.* Tomyris.

TANA, *ou* TANAIS, fleuve d'Afrique, dans la Mauritanie.

TANAGER, fleuve d'Italie, dans la Lucanie. C'est aujourd'hui le *Negro*, suivant Celsus Citadinus. Virgile donne à ce fleuve le nom de *Siccus*, apparemment parce qu'il se perd sous terre pendant un espace de quatre mètres.

TANAGRE, *Tanagra*, ville de Grèce dans la Béotie, est mise, par Dicéarque, au nombre des villes situées sur l'Euripe.

TANAIS, fleuve que Ptolémée, Pline et la plupart des anciens géographes donnent pour la borne de l'Europe et de l'Asie; les habitans du pays l'appeloient *Silis*, et s'il faut en

croire l'auteur du Livre des fleuves et des montagnes, il se nommoit auparavant *Amazonius*.

Le Tanaïs fut autrefois regardé et honoré comme un dieu ; les Messagètes lui dédioient des statues, et juroient en son nom.

Il se nomme aujourd'hui *Don*.

TANAIS, fleuve d'Asie vers le mont Caucase, ou vers la Sogdiane. Il est bon d'observer que Quinte-Curce confond ce fleuve avec celui qui sépare l'Europe de l'Asie, et dont nous venons de parler dans l'article précédent.

TANAIS, nom d'une divinité particulière aux Arméniens ; on dit qu'on lui consacroit les esclaves de l'un et de l'autre sexe.

TANAUS, roi de Scythie selon Justin ; mais on ignore quel est ce prince, et dans quel temps il a régné, s'il a donné son nom au Tanaïs, ou s'il l'a reçu lui-même de ce fleuve.

TANEA, village des Parthes. Quelques exemplaires portent *Thara*.

TANFANA, divinité très-révérée parmi les Marses, peuple germain ; on ignore quel dieu ou quelle déesse les Marses adoroient sous ce nom : il falloit cependant que son culte fût célèbre, puisque, contre l'usage du pays, on lui avoit consacré un temple, lequel fut détruit par les soldats de Germanicus, au rapport de Tacite.

TANIS, ville d'Egypte, située près de la seconde embouchure, ou du second bras du Nil : c'est dans les campagnes de Tanis que Moïse fit ses miracles. Les Hébreux la nomment *Zoun*. Saint Jérôme a dit *Taphnis* au lieu de *Tanis* : elle subsiste encore.

TANITE, *Tanites*, un des nômes d'Egypte. Ce nôme, appelé par les anciens Latins, *Taniticus nomos*, *Tanitica plaga*, *Tanitica præfectura*, étoit dans la Basse-Egypte, le long de la branche du Nil, appelée *Bouche Tanitique*.

TANITICA PLAGA. *Voyez* Tanite.

TANITICA PRÆFECTURA. *Voyez* Tanite.

TANITICUS NOMOS. *Voy.* Tanite.

TANITIQUE [bouche], *Taniticum ostium*. *Voyez* Tanite.

Strabon donne le nom de *Taniticum ostium* à la sixième embouchure du Nil, qui étoit nommée, par quelques-uns, *Saïticum Ostium*.

TANTALE, *Tantalus*, prince Lydien selon les uns, et Paphlagonien suivant d'autres. La fable qui le met, après sa mort, au milieu des fruits et des eaux, sans en pouvoir goûter, est une suite de celle qui lui fait immoler aux dieux des victimes humaines : les poëtes, pour inspirer plus d'horreur de sa barbare coutume d'offrir de pareils sacrifices, feignirent qu'il leur avoit voulu offrir son propre fils.

La

La fable a donné plusieurs motifs différens au supplice de ce prince. Il vivoit 150 ans avant la prise de Troie.

TANTALIDE, *Tantalides*, surnom donné à Agamemnon, parce qu'il descendoit de Tantale; ce nom devint commun à tous ceux qui descendoient de cette famille.

TAOQUES, *Taochi*, peuple d'Asie vers le Pont. Xénophon nomme de suite les *Chalybes*, les *Taoques* et les *Phasiains*.

TAPHIENS, peuple grec; il n'habitoit pas seulement l'île de Taphos, il avoit encore occupé d'autres îles qui, à cause de cela, furent appelées les îles des *Taphiens*. *Voyez* Taphos.

TAPHIES, *Taphiae*. *Voyez* Taphos.

TAPHIURA. *Voyez* Taphos.

TAPHNIS, ville d'Egypte, dont Jérémie parle en plusieurs endroits; on assure qu'il y fut enterré. Pharaon y avoit un palais, à la porte duquel on voyoit des tuileries.

TAPHOS, île de la mer Ionienne, située au-dessus de celle d'Ithaque, vis-à-vis l'Acarnanie.

Selon Strabon les îles des Taphiens, appelées auparavant les îles des Téléboens, parmi lesquelles a été comprise celle de Thaphos, qu'on nomme à présent *Taphiusa*, sont séparées des îles qu'occupèrent les Epéens.

Homère a célébré l'île de Taphos dans le premier livre de l'Odyssée; dans le quatorzième livre il en représente les habitans comme des marchands adonnés à la marine; mais dans le suivant il en fait des corsaires.

TAPHNA, ville de Judée, située sur la frontière de la tribu de Manassé, mais appartenant à la tribu d'Ephraïm.

TAPHNA, autre ville de Judée, dans la tribu de Juda.

TAPORES, *Tapori*, peuple d'Asie, dans la Margiane, selon Ptolémée. Le manuscrit de la bibliothèque Palatine porte *Tapuri*, au lieu de *Tapori*.

TAPROCANE, île célèbre de la mer des Indes, qui ne fut connue que sous l'empereur Claude. Un vaisseau romain, qui naviguoit le long des côtes de l'Arabie, fut poussé sur les bords de cette île, dont le roi questionna ces voyageurs; et, sur le récit que lui firent ces Romains, il conçut l'envie de contracter une alliance avec Rome : il y envoya des ambassadeurs qui donnèrent la description de leur île. *Voyez* Pline, t. 1, p. 322.

TAPSE, *ou* Thapse, *Tapsus* vel *Thapsus*, presqu'île dans la partie de la Sicile, qu'on nomme *Valdinato*; elle est à dix-huit milles d'Agouste, sur la côte orientale, entre Hybla la petite, ou Mégare vers le nord, et Syracuse vers le midi. On l'appelle aujourd'hui *Isola delli Manghisi*.

TAPYRES, *Tapyri*, peuple d'Asie. Pline et Strabon joignent les Tapyres avec les Anariaces et les Hircaniens. Le P. Hardouin

prétend que les Tapyres et Anariaces habitoient le pays qu'on nomme aujourd'hui le *Gilan*.

TARANIS, *ou* TARANUS, nom que les Gaulois donnoient à Jupiter, et sous lequel ils lui immoloient des victimes humaines. Jupiter Taranis répondoit au Jupiter Tonnant des Romains.

TARAS, fils de Neptune et d'une nymphe du pays de Tarente, paroît sur les médailles des Tarentins avec les symboles de son père. La ville de Tarente en Italie, que les Grecs nomment *Taras*, rapportoit son origine au fils de Neptune qui en avoit jeté les fondemens, et lui avoit donné son nom.

TARAXIPPUS, génie malfaisant, dont la statue, placée dans les Hippodromes de la Grèce, remplissoit d'épouvante les chevaux attelés au char de ceux qui disputoient le prix de la course.

TARBELLES, *Tarbelli*, peuple des Gaules, dans l'Aquitaine, sur les bords de l'océan. Pline lui donne le nom de *Quatuorsignani*. Strabon assure qu'il y avoit de son temps d'excellentes mines d'or dans le pays des Tarbelles.

TARBOLÈTES, *Tarboletæ*, peuple d'Espagne; selon Appien il n'étoit pas éloigné de Sagonte.

TARENTE, *Tarentum*, ville célèbre d'Italie, sur le bord de la mer Adriatique, au-dessus de l'embouchure du fleuve Galesus, dans un recoin du golfe, qui en avoit pris le nom de *Golfe de Tarente*. On la regardoit comme la principale de la Calabre, de l'Apulie et de la Lucanie; elle exerçoit son commerce dans toutes les mers voisines, et avoit un accès libre dans l'Istrie, l'Illyrie, l'Epire, l'Achaïe, l'Afrique et la Sicile.

Les Tarentins, émules des Sybarites, portèrent si loin l'amour des plaisirs, que l'antiquité mit en proverbe les *délices de Tarente*. *Voyez* STRAB., p. 25; PTOL., l. 3; PLIN., t. 1, p. 166; *Mém. de l'Ac. des Inscr. et Bell. Lett.*, t. 4, p 33; t. 6, p. 21.

TARENTINUS AGER, territoire de Tarente.

TARENTINUS PORTUS, port de Tarente.

TARGITAUS fut, selon Hérodote, le premier qui régna dans la Scythie.

TARICHÉES, *Taricheæ*, ville de Galilée, sur le bord du lac de Génésareth. Suétone l'appelle *Urbs validissima Judeæ*.

TARICHENTES, *Tarichentæ*, officiers très-respectés en Egypte, dont les fonctions étoient de saler les corps morts. *Voyez* Egypte, art. 15.

TARNÉ, ville de l'Asie mineure dans la Lydie; elle étoit renommée par sa fertilité.

TARPA [SP. METIUS], fameux critique à Rome. Il vivoit du temps de Jul. César et d'Auguste. Il avoit son tribunal dans le temple d'Apollon, où les poëtes avoient coutume de s'as-

sembler pour lire leurs pièces : on ne représentoit aucune pièce de théâtre qui n'eût été approuvée par Sp. Métius Tarpa, ou par l'un de ses quatre collègues. *Voyez* Hor., l. 1, *Sat.* 10; *Art. poet.*, v. 387.

TARPEIA, fille de Sp. Tarpéius, auquel Romulus avoit confié le commandement de la citadelle de Rome, située sur une colline ou montagne appelée depuis le *Mont Capitolin.* Cette jeune personne se trouvant avec son père dans cette citadelle, la livra aux Sabins, en faisant avertir la garnison de se sauver : on ajoute même qu'elle eut soin de prévenir Romulus de ce qui se passoit entr'elle et l'ennemi.

Les Sabins voulurent, dit-on, lui donner les bracelets qu'ils avoient à leur bras gauche; mais elle exigea leurs boucliers. Tatius lui jeta de toutes ses forces le sien à la tête; ses soldats imitèrent son exemple; de manière que Tarpéia fut bientôt écrasée sous une pile de boucliers.

Les Romains lui rendirent de grands honneurs après sa mort; elle fut enterrée sur cette colline qui désormais porta le nom de *Tarpéienne*, qu'elle garda jusqu'à la construction du Capitole qui le lui fit perdre : il y resta cependant un rocher en pointe qui conserva le nom de *Roc Tarpéien*. *Voyez* l'article suivant.

TARPEIEN [Mont]; le mont Tarpéien étoit un rocher de Rome appelé aussi *Saxum Tarpeïum*. C'est de là qu'on précipitoit les criminels d'état par une loi des douze tables.

TARPEIUS, surnom de Jupiter; il lui venoit du culte qu'on lui rendoit dans le temple qu'on lui avoit consacré sur le mont Tarpéien.

TARPHE, ville de Grèce, dans le pays des Locriens.

TARQUIN, *Tarquinius*, cinquième roi des Romains, à qui on donna le surnom de *Priscus*, ou l'*Ancien*, est un exemple remarquable du pouvoir qu'on attribue ordinairement à la fortune sur les choses humaines; pouvoir dont elle se plaît souvent à donner des marques, en faisant réussir certains événemens par les moyens qui paroissent les moins propres à les produire. Le bannissement de son père, qui fut chassé d'une ville où il tenoit un des premiers rangs, les disgrâces qu'il eut dans le pays de sa naissance, son exclusion de toutes les charges et dignités de sa patrie, furent autant de pas qui le conduisirent à la couronne. Mais, d'un autre côté, toute sa grandeur et toute sa prudence ne purent le garantir d'une fin aussi imprévue et aussi surprenante que l'avoit été son élévation.

Tarquin qui, comme on le verra tout-à-l'heure, s'appela d'abord *Lucumon*, descendoit de la famille des Bacchicèdes, qui régnèrent à Corinthe pendant plusieurs siècles. Démo-

crate, son père, exilé de sa patrie, vint se réfugier à Tarquinies, qui étoit alors une des principales villes de la Toscane. C'étoit un gros négociant qui faisoit son principal commerce sur les côtes de cette province, où il entretenoit un grand nombre de correspondances. S'étant établi à Tarquinies, il s'y maria bientôt fort avantageusement. Il eut de ce mariage deux fils; auxquels il donna des noms étruriens, à l'un celui d'Arcus, et à l'autre celui de Lucumon. Il les maria tous deux dans les meilleures familles du pays. Mais l'aîné mourut quelque temps après dans la fleur de son âge, laissant sa femme enceinte. Démocrate eut tant de chagrin de de la mort de son fils aîné, qu'il en mourut. Il ne lui survécut pas même assez long-temps pour être certain de la grossesse de sa belle-fille; de sorte qu'il laissa Lucumon seul héritier de ses biens.

Celui-ci, se prévalant de sa bonne fortune, voulut faire une figure qui répondît à ses richesses. Il avoit eu une très-bonne éducation, Démocrate ayant eu soin de les faire instruire son frère et lui dans toutes les sciences, et dans Tyrrhénie où il s'étoit établi, et de la Grèce d'où il avoit été banni. Il croyoit avoir toutes les qualités nécessaires pour remplir une des premières charges de Tarquinies, et pour entrer dans le gouvernement de la république. Il les avoit en effet; mais ses compatriotes, au lieu de lui rendre justice, le rebutèrent indignement. Ils étoient si mauvais politiques, qu'ils ne pouvoient souffrir le mérite d'un homme qu'ils regardoient comme étranger. Ils affectoient même d'ignorer ou de mépriser ses excellentes qualités; et ils traitoient comme le dernier des hommes celui qui méritoit une des premières places de la ville. Lucumon souffrit avec peine cet affront; et Tanaquil, sa femme, le confirmoit dans ses ressentimens.

Cette dame, d'une grande naissance, et qui n'étoit pas de caractère à souffrir patiemment que la maison où elle étoit entrée par son mariage le cédât en autorité et en puissance à celle où elle étoit née, voyant que son mari étoit peu considéré à Tarquinies à cause de sa qualité d'étranger, meilleure femme que citoyenne, résolut de quitter une ville qui lui avoit donné la naissance, comptant pour sa patrie tout endroit où son mari seroit honoré. Rome lui parut un lieu propre pour les desseins qu'elle rouloit dans son esprit; elle se flattoit que, dans une ville nouvellement fondée, où le mérite fait la noblesse, il seroit facile à Lucumon, avec les grandes qualités qu'il avoit, de parvenir aux premières places: l'exemple des étrangers qui y avoient régné animoit son espérance; elle n'eut pas de peine à persuader son mari, qui n'avoit pas moins d'ambition qu'elle, et qui ne tenoit à Tarquinies que

du côté maternel; ils partirent donc pour Rome.

Outre sa femme, Lucumon prit avec lui quelques-uns de ses amis, un grand nombre d'esclaves, de domestiques, et tous ses effets. Quand il fut arrivé au Janicule, d'où l'on commençoit à apercevoir la ville de Rome en venant de Tyrrhénie, un aigle, dit-on, fondant tout d'un coup sur sa tête, lui enleva son chapeau, et après avoir voltigé autour du chariot où étoit Lucumon, il s'élança si haut qu'on le perdit de vue. Un moment après, il reparut et lui remit son chapeau sur la tête, dans le même état où il étoit auparavant. Alors Tanaquil, qui avoit été élevée dans la connoissance des auspices, embrassa son mari, et lui donna de bonnes espérances, en l'assurant qu'un jour il seroit assis sur le trône de la ville où ils alloient entrer; que si les règles de l'art des augures qu'elle avoit appris dans son pays étoient certaines, elle ne pouvoit pas se tromper; qu'au reste, c'étoit à lui de travailler à se rendre digne de la couronne, et qu'il ne devoit rien oublier pour mériter l'estime des Romains, afin qu'ils exécutassent en sa faveur les ordres du destin, et qu'ils le forçassent pour ainsi dire à accepter la royauté. Ces heureux présages le remplirent de joie; et fondé sur les prédictions de Tanaquil, il pensa sérieusement à se rendre digne des honneurs qui lui étoient destinés. Il s'arrêta aux portes de la ville, pour remercier les dieux des augures favorables qu'ils lui avoient envoyés; et après ces actions de grâces, il entra dans Rome avec une joie proportionnée à la grandeur de la dignité qui lui étoit promise.

Ancus Marcius étoit alors roi de Rome. Aussitôt que Lucumon fut arrivé dans cette ville, il demanda à parler au roi; il lui dit qui il étoit; qu'il venoit à Rome pour y établir sa demeure; qu'il apportoit avec lui toutes les richesses que son père lui avoit laissées, et que comme ces biens étoient trop considérables pour un sujet, il lui en faisoit offre, tant pour ses besoins particuliers que pour ceux de la république. Un pareil compliment ne pouvoit être que très-agréable: Ancus Marcius le reçut avec beaucoup d'amitié, lui et tous ceux de sa suite; il lui permit de choisir tel quartier de la ville qu'il lui plairoit pour y bâtir, et lui donna une portion considérable des terres du public. Lucumon, pour se conformer aux manières des Romains, changea son nom en celui de *Lucius*, et de la ville où il étoit né il prit le surnom de *Tarquin*. Dans la suite, on l'appela toujours de ce dernier nom; et dans les siècles suivans, pour le distinguer de son petit-fils, on lui donna le surnom de *Priscus*, c'est-à-dire l'ancien. Il est assez probable que sa femme changea aussi son nom en celui de *Caia Cæcilia*; mais ce fait est contesté, et il est certain

que les historiens l'appellent ordinairement *Tanaquil*.

On suppose ordinairement que Tarquin vint à Rome vers la huitième année du règne d'Ancus Marcius, quoique quelques auteurs croient qu'il y vint plutôt. En effet, nous voyons dans l'histoire, qu'immédiatement après la huitième année du règne de ce prince, Tarquin commandoit déjà quelques garnisons romaines sur les frontières des Latins. Les Romains étoient alors en guerre avec les villes latines : Tarquin, qu'ils avoient mis à la tête d'une partie de leurs troupes, faisoit de continuelles excursions dans tout le pays des ennemis, et les tourmentoit beaucoup; il avoit soin en même temps d'empêcher que les Latins ne fissent aucun dégât considérable sur les terres romaines. Ces belles actions lui acquirent une si grande réputation, que, l'année suivante, il fut fait général de la cavalerie dans la guerre contre les Sabins.

Ancus Marcius, informé par ses espions et par quelques déserteurs, que les ennemis avoient envoyé la plus grande partie de leur armée dans les campagnes pour les ravager, et qu'il n'étoit resté qu'une foible garnison dans leur camp, ordonna à Tarquin d'aller avec la cavalerie attaquer les pillards. Pendant ce temps-là, il courut lui-même à la tête de son infanterie au camp des Sabins, et le força dès la première attaque. Les Sabins, voyant que la cavalerie romaine venoit fondre sur eux, abandonnèrent tout leur butin, et ne pensèrent qu'à se retirer en bon ordre dans leurs retranchemens. Quand ils y furent arrivés, l'ennemi s'en étant emparé, ils tâchèrent de s'enfuir dans les bois et dans les montagnes; mais Tarquin, à la tête de sa cavalerie légère, ne leur en donna pas le temps; il les poursuivit si vivement, qu'il n'y en eut que très-peu qui échappèrent. Cette déroute obligea les Sabins à envoyer une ambassade à Rome pour demander la paix, qu'on leur accorda sans peine. Nous ne savons pas d'autres particularités des actions que fit Tarquin dans la guerre avant son avénement à la couronne : l'histoire nous apprend seulement, en général, qu'il se distingua par ses exploits dans toutes les occasions.

Les historiens ont pris plus de plaisir à nous informer de sa conduite dans la ville. Il gagna bientôt les bonnes grâces du roi par les secours d'argent qu'il lui fournissoit à propos, soit pour ses dépenses particulières, soit pour les frais de la guerre. Ancus Marcius le fit patricien, sénateur, et enfin premier ministre; mais la faveur dont le prince l'honoroit ne diminuoit rien de l'estime et de l'affection de la noblesse et du peuple : sa douceur, sa politesse, ses libéralités, ses manières prévenantes, et les bons offices qu'il rendoit volontiers à toute sorte de personnes, lui attachoient les grands et les petits. Jamais

homme ne prit plus de plaisir à faire du bien : ses libéralités n'avoient point de bornes ; il prodiguoit son argent, et pour les besoins de l'état, et pour ceux des particuliers. Il cherchoit toutes les occasions de servir les citoyens ; il les prévenoit même dans leurs besoins ; de sorte qu'on lui avoit double obligation des bons offices qu'il rendoit. Un de ses premiers soins étoit d'éviter toute apparence d'orgueil, de fierté, de hauteur : plus il se voyoit élevé, plus il étoit modeste, et tout le monde étoit persuadé qu'il n'étoit le favori du roi que parce qu'il n'avoit en vue que le bien public. Il gagnoit l'amitié des nobles et des sénateurs par ses politesses, celle du simple peuple par des faveurs réelles, par sa douceur, par son affabilité et par ses promesses obligeantes, qu'il ne manquoit jamais d'exécuter. Il ne faut donc pas s'étonner si, à la mort d'Ancus Marcius, qui ne laissoit que deux fils en bas âge, il fut élu roi avec l'applaudissement de toute la ville, l'an de Rome 138, et 614 avant l'ère chrétienne.

Nous savons qu'un historien romain rapporte les moyens par lesquels Tarquin parvint à la couronne, d'une manière très-injurieuse à sa mémoire. Il dit qu'Ancus Marcius avoit nommé Tarquin pour tuteur de ses enfans ; que celui-ci abusa du pouvoir qu'il avoit sur eux ; qu'il les fit sortir de la ville, sous prétexte de les envoyer à la chasse, vers le temps que se devoient tenir les assemblées pour l'élection d'un roi ; qu'alors il fit un discours au peuple, par lequel il lui demanda la couronne d'une manière tout-à-fait insinuante, et qu'en effet il fut aussitôt élu. Mais le silence de Denys d'Halicarnasse, historien exact, est d'un grand poids contre ce prétendu fait, qui n'a par lui-même aucune probabilité. C'est faire injure à la sagesse de Tarquin et à celle des Romains, que de supposer, ou que l'un craignît la concurrence de deux jeunes enfans, ou que les autres pensassent à les élire. Un homme d'une réputation aussi bien établie et d'une vertu aussi connue, n'avoit pas besoin de pareils artifices pour parvenir au trône.

La première action qu'il fit après son élection étoit très-juste, et déceloit en même temps un grand politique. La ville de Rome avoit été agrandie sous chacun de ses prédécesseurs ; mais le nombre des sénateurs étoit toujours resté le même que du temps de Romulus. Il n'étoit pas raisonnable qu'on ne fît point de changement dans le sénat à mesure que le nombre des citoyens augmentoit, ni qu'une constitution faite dans les commencemens d'une ville encore foible et peu étendue, empêchât tant de gens de mérite d'avoir part à des honneurs qui ne leur étoient pas moins dus qu'aux anciens patriciens, puisqu'ils avoient contribué à les augmenter. C'est ce qui porta le roi à

choisir cent nouveaux sénateurs parmi les plébéiens qui s'étoient signalés, ou par leur valeur dans la guerre, ou par leur prudence dans la paix. Mais, outre les raisons publiques qui l'engageoient à faire cette promotion, il y trouvoit aussi son intérêt particulier. Par ce moyen, le sénat se trouva augmenté d'un tiers, et l'autorité du roi en devint d'autant plus grande, qu'il n'étoit pas probable que ceux qui lui avoient des obligations personnelles voulussent s'opposer à ses intentions. Nous ne voyons pas néanmoins qu'il ait abusé de sa puissance pour engager ses sujets dans des desseins et des entreprises injustes. On applaudit au choix qu'il avoit fait de ces nouveaux sénateurs, et on les distingua des autres par le nom de *patres minorum gentium*.

Tarquin fit une autre action qu'on peut appeler un acte de dévotion, et par laquelle il gagna de plus en plus l'affection du peuple. Les vierges vestales, pour qui les Romains avoient une extrême vénération, se trouvoient trop fatiguées des cérémonies publiques et des sacrifices qu'elles étoient obligées de faire. Pour rendre leur fardeau plus léger, Tarquin en ajouta deux aux quatre que Numa Pompilius avoit instituées; ce nombre parut suffisant, et jamais on ne l'augmenta dans la suite. Il eut le chagrin de se voir obligé d'en punir une; cette vestale se trouva coupable de quelque faute considérable contre la chasteté, et fut enterrée toute vive. On dit que ce fut lui qui détermina ce genre de punition, et toutes les formalités qu'on y observoit. Quelques historiens assurent qu'il en reçut des ordres exprès dans un songe, et il est très-probable qu'il n'étoit pas fâché qu'on le crût ainsi.

Aussitôt après ces différentes institutions, il fut obligé de faire la guerre aux Apiolains. Après les avoir vaincus, il les mena tous à Rome avec leurs femmes et leurs enfans, et ils furent réduits en servitude ou vendus. La ville fut mise au pillage, puis réduite en cendres, et on en rasa les murailles jusqu'aux fondemens. Tarquin, en punissant ce peuple avec tant de sévérité, de même que dans la suite il punit en pareil cas ceux de Corniculum, agissoit plutôt comme un juge qui exécute une sentence contre des traîtres et des rebelles opiniâtres, que comme un prince engagé dans une guerre contre un ennemi qui a de l'honneur, et qui se conduit selon les règles; et quelque dur que paroisse le traitement qu'il leur fit, on ne peut pas dire qu'il fut injuste. La conduite différente qu'il tint à l'égard des Crustumériens et d'autres peuples dont le crime étoit le même, mais dont la soumission le désarma, fit assez voir que la cruauté n'avoit point eu de part à la punition exemplaire des Apiolains et de ceux de Corniculum.

Tarquin étant parvenu à la

couronne, les Crustumériens se révoltèrent, dans l'espérance d'être secourus par les Latins. Tarquin leva une armée formidable, marcha contre eux, et aucune des villes latines ne leur ayant envoyé du secours, ils furent obligés de se rendre à la merci des Romains. Quand l'armée approcha de leurs murailles, ils ouvrirent leurs portes, et envoyèrent à Tarquin les plus vénérables de leurs concitoyens pour lui rendre la ville, et pour implorer sa clémence. Tarquin les traita avec plus de douceur qu'ils n'avoient espéré. Il n'en mit pas un seul à mort, se contentant d'imposer une amende à quelques-uns qui étoient notoirement les plus coupables et auteurs de la révolte. Quant aux autres, il les laissa dans leur premier état, sans leur ôter aucun de leurs priviléges; mais, pour empêcher qu'ils ne remuassent à l'avenir, il mit dans la ville une garnison romaine, et par ce moyen il s'assura de leur fidélité. Les Nomentins eurent le même sort. Se fiant sur le secours des villes latines, ils prirent les armes, et se mirent à ravager les terres des Romains: Tarquin marcha contre eux pour les faire rentrer dans leur devoir. Le secours qu'ils attendoient tardant trop à venir, et n'étant pas en état par eux-mêmes de résister à l'armée romaine, ils se soumirent, comme avoient fait les Crustumériens, et furent traités avec la même douceur.

Les habitans de Collatie eurent aussi la témérité de se soulever contre les Romains. Tarquin, après avoir réduit Nomente, marcha contre eux; ils comptoient tellement sur leurs forces, qu'ils sortirent à sa rencontre. Mais ils furent punis de leur révolte, et sans en venir à une action générale, Tarquin les défit dans plusieurs escarmouches; de sorte que, convaincus de leur propre foiblesse, ils se réfugièrent dans l'enceinte de leurs murs: ils envoyèrent demander des troupes aux villes latines; mais comme ces secours tardoient trop, et que le roi pressoit vivement le siége, ils furent enfin obligés de se rendre à la discrétion du vainqueur. Un historien romain nous donne la formule dont on se servit en cette occasion. Par cette formule, les habitans de Collatie se donnent au roi et au peuple romain, eux et leur ville, leurs terres, eaux, temples et biens, et généralement toutes choses, tant divines qu'humaines. Ils ne furent pas traités si doucement que les Nomentins et les Crustumériens. Tarquin les désarma tous; il leur imposa une amende pécuniaire; et pour les contenir dans le devoir, il mit dans la ville une garnison romaine, sous le commandement d'Egérius son neveu, auquel il donna la souveraineté de cette place pour toute sa vie; ce qui lui tint lieu de la part de la succession de son père, dont les circonstances malheureuses de sa naissance l'avoient privé.

Après la réduction de Collatie,

Tarquin tourna ses armes contre Corniculum, qui étoit une autre ville des Latins. Il commença par ravager les terres, sans trouver d'opposition; et quand il vit qu'il ne venoit point de troupes pour défendre le pays, il s'approcha de la ville. Il fit d'abord plusieurs tentatives pour engager les habitans à faire amitié avec lui à des conditions raisonnables; mais ils regardèrent ces offres comme des marques de foiblesse, et ne voulurent point entendre parler de paix. Leur ville étoit bien fortifiée, leurs affaires étoient en bon état, et ils comptoient sur le secours qu'ils attendoient de toutes parts. C'est ce qui les détermina à rejeter toute proposition et à se laisser assiéger. Tarquin fit donc ranger son armée autour de la ville, et donna l'assaut. Il trouva d'abord une vigoureuse résistance, et perdit beaucoup de monde dans les fréquentes attaques. Les assiégés firent plusieurs sorties qui leur réussirent; mais leurs réussites même les épuisoient. Enfin, accablés de fatigues, ils commencèrent à se diviser : les uns vouloient qu'on se rendît, et les autres qu'on tînt ferme jusqu'à la dernière extrémité; et quoique ce dernier avis l'emportât, la discorde les mettoit de plus en plus hors d'état de se défendre. Tarquin sut en profiter; il redoubla les assauts, et la ville fut emportée de force.

Cette conquête fut très-sanglante : tout ce qu'il y avoit de braves citoyens périt les armes à la main. Les lâches et la populace survécurent à la ruine de leur patrie; mais on les vendit comme esclaves avec leurs femmes et leurs enfans : leur ville fut pillée et réduite en cendres.

Les Latins, irrités de la rigueur avec laquelle Tarquin avoit traité la ville de Corniculum, et étonnés des succès de ses armes, résolurent de joindre toutes leurs forces contre un si dangereux voisin. Après la perte d'une première bataille, les Latins ayant reçu des Etruriens un renfort considérable, en hasardèrent une seconde; elle fut beaucoup plus sanglante que la première. D'abord les Romains plièrent; et leur aile gauche fut mise en désordre; mais Tarquin, qui combattoit avec succès à l'aile droite, étant informé que ses troupes avoient lâché pied, courut à leur secours avec les meilleurs escadrons de sa cavalerie. Il attaque l'ennemi avec fureur, et jette la terreur par tous les rangs. En même temps, l'infanterie romaine revient de sa première épouvante; elle se rallie, met à son tour les ennemis en déroute, et les taille en pièces sans leur donner de quartier. Le roi laisse le corps de son armée pour achever la victoire, et ordonne cependant à son infanterie de le suivre au petit pas en ordre de bataille. Il court lui-même à bride abattue au camp des Latins avec sa cavalerie : il y arrive avant que les fuyards y aient porté la nouvelle

de leur défaite, et le prend du premier assaut. D'un côté, les fuyards y accourent en foule, et de l'autre la garnison en sort pour se jeter dans la plaine. Les Romains tombent sur les uns et sur les autres, et en font une sanglante boucherie : les uns meurent les armes à la main; les autres, poussés et culbutés dans leurs lignes, périssent misérablement; quelques-uns, mais en petit nombre, échappent à la mort et se rendent à la merci du vainqueur. De l'aveu de toutes les troupes, on fut redevable à Tarquin du succès de cette journée. Il trouva de grosses sommes d'argent dans le camp des Latins, et quantité d'autres effets; il s'en réserva une partie, et abandonna le reste au pillage.

Après une expédition si glorieuse, il marcha contre les villes des Latins, résolu d'emporter de force celles qui refuseroient de se soumettre; mais il ne fut point obligé de les assiéger. Elles eurent toutes recours à sa clémence; et n'employant pour armes que les prières, elles lui demandèrent la paix à telles conditions qu'il voudroit, et lui ouvrirent leurs portes. Tarquin, dans cette occasion, donna des marques de sa modération et de sa clémence. Il ne fit mourir personne; il ne condamna aucun citoyen ni à l'exil, ni à l'amende; il ne changea rien à leurs lois, à leur gouvernement, à leurs priviléges; et sans leur faire payer de contributions, il leur laissa la jouissance entière de leurs terres et autres biens. Il leur ordonna seulement de rendre aux Romains les transfuges et les prisonniers sans rançon, de remettre à leurs maîtres tous les esclaves qu'ils avoient enlevés dans leurs courses, de restituer ou payer aux gens de la campagne ce qu'ils leur avoient emporté, en un mot, de réparer tous les torts qu'ils avoient faits sur les terres de la république, leur promettant que, s'ils remplissoient exactement ces conditions, ils seroient toujours amis et alliés des Romains, pourvu que dans la suite ils les regardassent comme leurs protecteurs, qu'ils eussent toujours une parfaite déférence pour leurs ordres, et que jamais ils n'entrassent dans aucune intrigue contre leurs intérêts.

La guerre des Latins étant si heureusement et si glorieusement terminée, Tarquin revint à Rome, et y reçut les honneurs du triomphe. Il ajouta plusieurs choses aux ornemens et à la pompe de cette solennité. L'histoire nous apprend qu'il reçut les honneurs du triomphe en robe d'or; et quelques auteurs, d'une autorité plus douteuse, disent qu'il les reçut dans un char d'or. Quoi qu'il en soit, il ajouta tant de nouveaux ornemens à la magnificence du triomphe, qu'il y a des auteurs qui disent qu'il fut le premier qui institua cette auguste cérémonie. Il célébra aussi des jeux avec une pompe et une dépense

qui, jusqu'alors, avoient été inconnues à Rome. Les dépouilles qu'il avoit enlevées aux ennemis étoient plus que suffisantes pour fournir à toutes ces dépenses.

Ce fut à cette occasion qu'il fit bâtir le grand cirque, entre le mont Palatin et le mont Aventin. Avant ce temps-là tous les spectateurs, qui assistoient à ces solennités, étoient debout. Tarquin fut le premier qui fit faire autour de ce cirque des siéges couverts, qu'il partagea en trente parties, assignant à chaque curie ses places particulières, afin que tout le monde fût assis en son rang. Dans le temps que Denys d'Halicarnasse étoit à Rome, ce cirque avoit trois stades et demie de longueur, sur quatre plethres ou arpens de largeur, et il y tenoit cent cinquante mille hommes fort à l'aise. Mais il n'étoit pas si grand du temps de Tarquin : on l'avoit augmenté depuis son règne, et on y avoit ajouté beaucoup d'ornemens. Les jeux que ce prince fit célébrer pour le divertissement du peuple, consistoient principalement en course de chevaux et en lutteurs qu'il avoit fait venir d'Etrurie. Depuis ce temps-là ces jeux se célébrèrent tous les ans, et on les appela *les jeux romains*, ou *les grands jeux*.

Tarquin fit en même temps orner le *Forum romanum*, c'est-à-dire la place publique de Rome, où l'on rendoit la justice, où se faisoient les assemblées, et où l'on traitoit des affaires. Il fit bâtir des boutiques et plusieurs autres édifices autour de cette place. Mais ce qu'il fit de plus important, c'est qu'il rétablit les murs de Rome qui, auparavant, n'étoient que de pierres brutes, mal polies, posées les unes sur les autres sans aucun art. Quelque fabuleux que soit ce que l'on dit de Rémus, savoir qu'il franchit d'un saut les murs dont son frère avoit fortifié sa nouvelle ville, il est certain que ses fortifications étoient peu de chose. Quand on ajouta une nouvelle colline à la ville de Rome, on la fortifia de murailles. Mais ces murailles étoient faites à la hâte; de sorte qu'elles n'étoient pas assez fortes pour mettre la ville en sûreté; et d'ailleurs elles étoient mal bâties, qu'elles ne servoient pas même d'ornement. Tarquin crut qu'il ne pouvoit mieux occuper le peuple, qu'à fortifier toute la ville de nouvelles murailles de pierres de taille carrées. Mais à peine eut-il fait commencer l'ouvrage, qu'il fut obligé de l'interrompre, à l'occasion des incursions que faisoient les Sabins sur les terres de la république.

Cette nation savoit combien elle avoit offensé les Romains en marchant au secours des Latins, et que Tarquin ne différoit à se venger que pour le faire plus sûrement. C'est pourquoi elle résolut de le prévenir, et fit passer l'Anio à son armée, avant que les Romains eussent des troupes en campagne. Mais Tarquin avoit fait des préparatifs de loin, et quelque diligence que fissent

les ennemis, il fut aussitôt prêt qu'eux. Les deux armées se rencontrèrent sur les frontières, et en vinrent aux mains. Le combat fut très-sanglant, et dura jusqu'à la nuit, sans que la victoire se déclarât. Les jours suivans ils ne sortirent point de leurs lignes, ni les uns ni les autres. Au contraire, ils reculèrent leurs camps; et à la fin chacun se retira, comme de concert, sans piller le pays ennemi. Car le général des Sabins et le roi des Romains avoient le même dessein de mettre sur pied une armée plus nombreuse pour rentrer en campagne au commencement du printemps.

Les deux nations, ayant fait de nouveaux préparatifs, recommencèrent leurs hostilités dès que la belle saison fut venue. Les Sabins, qui avoient reçu des Etruriens un renfort considérable, parurent les premiers en campagne. Ils vinrent se poster près de Fidènes, au confluent de l'Anio et du Tibre, où ils établirent deux camps sur une même ligne. Le lit commun des deux fleuves étoit entre deux; ils y firent un pont de bois sur des bateaux pour avoir communication de l'un à l'autre; de sorte que ce n'étoit, pour ainsi dire, qu'un seul et même camp. Sur la nouvelle de leur marche, Tarquin se mit aussi en campagne avec son armée, et alla se camper auprès de l'Anio, un peu au-dessus des Sabins. Il se saisit d'une colline où il n'étoit pas possible aux ennemis de l'attaquer; et à la faveur de ce poste avantageux, il différa de livrer bataille jusqu'à ce qu'il fût sûr du succès.

Quelque envie qu'eussent les deux armées d'en venir aux mains, il n'y eut cependant aucune action générale. Mais Tarquin, sans donner bataille, ruina entièrement les affaires des Sabins, par un stratagéme qui est un des plus remarquables de l'antiquité. Voici de quelle manière il s'y prit.

Il jeta sur l'Anio, auprès duquel il s'étoit campé, quantité de petits bateaux qu'il remplit de poix, de soufre, de bois sec, et d'autres matières combustibles; et vers la quatrième veille il y fit mettre le feu, et les laissa aller au courant de l'eau. Le vent favorisant son dessein, ces brûlots gagnèrent bientôt le pont, et y causèrent un grand embrasement. Les Sabins aperçoivent des tourbillons de flamme, ils accourent au pont, et font tous leurs efforts pour arrêter l'incendie. Pendant ce temps-là Tarquin fait marcher son armée en ordre de bataille, attaque un des deux camps qui étoit du même côté du fleuve que ses troupes, et s'en empare d'autant plus facilement, que la plupart des ennemis l'avoient abandonné pour courir au feu. Tandis que cela se passoit, un détachement de l'armée romaine, que le roi avoit envoyé la nuit d'auparavant, et qui avoit passé le fleuve, partie sur des bateaux, partie sur

des radeaux, sortit de son embuscade dès qu'il vit le pont en feu, et se rendit maître de l'autre camp avec la même facilité. Les Sabins, qui s'étoient mis en défense, furent taillés en pièces par les Romains, d'autres sautèrent dans le fleuve pour se sauver à la nage. Mais, ne pouvant résister à la rapidité de son cours, ils furent engloutis, et la plupart de ceux qui étoient allés éteindre l'incendie du pont périrent misérablement par le feu. On fit aussi un grand nombre de prisonniers, et afin qu'il ne manquât rien à la gloire de cette journée, les Romains perdirent très-peu de monde.

On dit qu'on apprit à Rome cette importante victoire par les armes des ennemis qu'on vit flotter sur le fleuve, avant que personne pût y en porter la nouvelle. Le roi envoya à la ville les dépouilles qu'il avoit enlevées dans les deux camps. On les mit toutes en piles, et on en fit un sacrifice au dieu Vulcain, à qui Tarquin les avoit vouées, en cas que ses entreprises eussent un heureux succès. Le roi, profitant de sa victoire, continua à ravager les terres des ennemis, tandis que la terreur de ses armes étoit répandue parmi eux. Les Sabins, qui avoient perdu leurs meilleures troupes dans la dernière action, mirent sur pied une nouvelle armée. Elle n'étoit composée que de soldats sans expérience et peu aguerris. Ils osèrent néanmoins hasarder une bataille; mais ils eurent les succès qu'ils devoient attendre de l'inégalité de leurs forces. Après cette déroute, reconnoissant leur foiblesse et leur témérité, ils envoyèrent des ambassadeurs à Rome, et demandèrent une trève. On la leur accorda pour six ans.

Tarquin, ayant terminé cette guerre, reçut les honneurs du triomphe; mais il ne jouit pas long-temps de la paix. Dans les batailles précédentes on avoit fait un grand nombre de prisonniers sur les Etruriens. Ils envoyèrent des ambassadeurs à Rome, pour demander qu'on les leur rendît. Tarquin ne jugea pas à propos d'accorder cette faveur à une nation qui paroissoit toujours portée à se déclarer contre Rome. Sur son refus, il se tint une assemblée solennelle des états du pays, où il fut résolu que toutes les villes d'Etrurie s'uniroient ensemble pour faire la guerre à l'ennemi commun, et que ceux qui ne voudroient pas entrer dans cette ligue seroient déclarés rebelles et déchus des droits de l'alliance. En vertu de cette ordonnance, ils prirent tous les armes, et on vit bientôt une nombreuse armée sur pied. D'abord ils passèrent le Tibre, et vinrent se camper à la vue de Fidènes. Cette ville ne les arrêta pas long-temps. Elle étoit agitée d'une sédition, et ils surent profiter de l'occasion pour s'en rendre maîtres par intelligence. Ensuite ils pillèrent les terres des Romains sans trouver de résistance. Ils en en-

levèrent un grand nombre de prisonniers, et laissant une forte garnison dans Fidènes, ils s'en retournèrent chargés de butin.

Tarquin attendit que les ennemis eussent jeté leur premier feu, et laissa piller les terres des Romains. Mais l'année suivante, il arma toutes ses forces domestiques, fit venir des villes alliées autant de troupes qu'elles purent lui en fournir; et dès le commencement du printemps, il ouvrit la campagne avant que les Etruriens pussent s'assembler de toutes les villes. Comme son armée étoit très-nombreuse, il la partagea en deux corps. Il se mit lui-même à la tête du premier, qui étoit composé de troupes romaines, et marcha contre les villes des Tyrrheuses. Le second corps comprenoit les alliés, Latins pour la plupart, dont il donna le commandement à Egérius son neveu, avec ordre d'aller bloquer Fidènes. Mais la garnison de cette place, qui avoit fait venir secrètement des secours d'Etrurie, fit sur eux une sortie si à propos, que du premier effort elle emporta leurs retranchemens qui étoient mal gardés, et que, tombant sur les fourrageurs, elle en fit un grand carnage.

Pendant ce temps-là le roi, à la tête de l'armée romaine, entra sur les terres des Véiens, et y fit du dégât jusqu'à ce que les Etruriens fussent venus à leur secours, et qu'il les eût attirés à un combat, dont le succès fut entièrement à son avantage. Après ce combat, les Véiens s'étant retirés dans leurs murailles, les campagnes lui furent ouvertes. Il les parcourut sans trouver de résistance, y fit un grand nombre de prisonniers, et avant la fin du printemps il s'en retourna à Rome chargé de butin. Ce pays étant très-riche et très-abondant, il résolut enfin d'en tirer ce qui lui étoit nécessaire pour faire subsister et pour entretenir son armée. Il y fit trois courses consécutives, et désola tellement les terres les plus fertiles, qu'il mit ces pauvres peuples hors d'état de recueillir ni blé, ni vin, ni fruits pendant trois ans.

Il ravagea de la même manière les campagnes de Cere, qui étoit une des plus grandes villes, des plus peuplées et des plus riches de l'Etrurie. Il en sortit des troupes pour défendre les terres; mais elle furent battues et obligées de se retirer sous leurs murailles. Les Romains, s'étant rendus maîtres de ces campagnes, qui fournissoient abondamment à toutes les nécessités de la vie, y vécurent plusieurs jours aux dépens de l'ennemi; et quand il fut temps de se retirer, ils en emportèrent tout ce qu'ils purent.

De si heureux succès animèrent Tarquin à poursuivre ses conquêtes. Il marcha vers Fidènes dans le dessein d'en chasser la garnison, et de punir sévèrement ceux qui avoient livré la ville aux Etruriens. La garnison fit une sortie pour l'empêcher

d'en faire le siége. Mais les Romains la défirent dans un combat, et prirent la ville d'assaut. Quelques-uns des citoyens, qui s'étoient distingués dans la révolte, furent décollés; et d'autres moins coupables furent, ou bannis à perpétuité, ou condamnés à de grosses amendes. Le roi donna tous les biens des coupables à ceux de l'ancienne colonie romaine qui lui avoient toujours été fidèles, ou il les distribua à la nouvelle garnison qu'il y laissoit.

Nous n'avons pas beaucoup de particularités d'une guerre si glorieuse et à Tarquin et à la ville de Rome. Nous savons seulement en général qu'elle fut très-fatale aux Etruriens, et qu'après avoir duré neuf ans, elle se termina par la bataille d'Erétum, dans le pays des Sabins. Les Etruriens avoient pris leur marche par cette ville, sur la parole qu'on leur avoit donnée que les Sabins leur fourniroient quelques secours, parce que la trève de six ans qu'ils avoient obtenue de Tarquin étoit expirée, et qu'ils n'avoient rien tant à cœur que de réparer leurs pertes. Ils comptoient d'autant plus sur ces secours, que les villes sabines pouvoient leur donner une florissante jeunesse, qui avoit eu le temps de croître et de se fortifier pendant la trève. Mais leurs espérances s'évanouirent; car il ne leur vint point de secours, excepté quelques volontaires, à qui ils donnoient une grosse paie. D'ailleurs, l'armée romaine ayant fait une prompte diligence, parut beaucoup plutôt qu'ils ne s'y attendoient, et il fallut en venir aux mains.

Les Romains remportèrent en cette journée une victoire complète, qui leur coûta peu de monde. Les Etruriens, au contraire, y firent des pertes irréparables: la plupart se défendirent jusqu'à l'extrémité, et restèrent sur le champ de bataille; les autres, cherchant à s'échapper par des routes inconnues, tombèrent dans des défilés impraticables, où il ne leur restoit point d'autre ressource que de se laisser tailler en pièces, ou de se rendre à la discrétion du vainqueur. Cette affreuse déroute leur fit perdre toute espérance, surtout lorsqu'ils virent que d'une si nombreuse armée, il ne revenoit presque personne. Les chefs de la nation, informés que Tarquin se préparoit à continuer la guerre, prirent un parti que la prudence seule pouvoit leur suggérer; ils convoquèrent les comices, et il fut résolu qu'on demanderoit la paix. Aussitôt on envoya à Rome une ambassade composée des personnes les plus distinguées de chaque ville, et par leur âge, et par leur rang, avec plein pouvoir de conclure un traité aux conditions qu'il plairoit au roi.

La nouvelle de la victoire que Tarquin venoit de remporter étant arrivée à Rome, le sénat et le peuple, d'un commun consentement,

consentement, lui décernèrent les honneurs du triomphe. Il étoit de retour, et avoit déjà fait son entrée triomphante, lorsque les députés des villes d'Etrurie arrivèrent. Il les reçut avec beaucoup d'humanité; il écouta même avec patience un long discours dans lequel ils s'étendirent sur la modération et la clémence, dont ils tâchoient de lui inspirer les sentimens, et sur les anciennes alliances qui les unissoient avec les Romains. Quand ils eurent fini, il leur dit qu'il n'avoit qu'une question à leur faire, savoir, s'ils venoient disputer avec lui de l'égalité, et si les villes qui les avoient envoyés se regardoient encore comme souveraines et indépendantes, ou si elles se reconnoissoient vaincues, et vouloient se soumettre au vainqueur. Les ambassadeurs déclarèrent hautement qu'ils venoient pour lui remettre leurs villes, et qu'ils se trouvoient trop heureux de recevoir la paix aux conditions qu'il voudroit.

Tarquin, charmé de les voir soumis : « Ecoutez maintenant, » leur dit-il, à quelles conditions » je vous accorde la paix, et de » quelle manière je veux récompenser » votre soumission. Mon » dessein n'est point de faire mourir, » ni d'exiler, ni de dépouiller » de ses biens aucun des » Etruriens. Je laisse à toutes » vos villes la liberté de vivre » selon leurs lois, et de garder » leur ancienne forme de gouvernement, » sans les obliger ni à » recevoir garnison, ni à payer » aucun tribut. Pour récompense » de toutes ces grâces, je ne demande » qu'une seule chose, que » je crois que vous ne devez pas » me refuser, c'est que vous me » reconnoissiez pour votre souverain. » Je puis bien l'être malgré » vous, tant que je serai le » plus fort; mais j'aime mieux » que vous m'accordiez ce titre » de bonne grâce, que de le » prendre sans votre consentement. » Allez porter cette nouvelle » à vos villes : je vous promets » une suspension de tous » actes d'hostilité jusqu'à ce que » vous soyez de retour. »

Sur ces promesses, les ambassadeurs partirent pour porter en Etrurie les propositions du roi. Quelques jours après, non-seulement ils lui rapportèrent pour réponse que leurs villes le reconnoissoient pour leur souverain, mais ils lui présentèrent toutes les marques de souveraineté dont leurs rois étoient revêtus. Elles consistoient en une couronne d'or, un trône d'ivoire, un sceptre au bout duquel il y avoit une aigle, et en de riches habits royaux, tels qu'en portoient les rois de Perse et de Lydie. On croit aussi généralement qu'ils lui présentèrent en même temps douze faisceaux, avec autant de haches, dont chacune appartenoit au roi ou souverain magistrat de chaque ville, et qu'on donnoit toutes à un seul et même général d'armée, dans toutes les expéditions que les villes d'Etrurie entreprenoient en commun. Mais

ce fait n'est pas si certain que les autres; car quelques auteurs disent que long-temps avant le règne de Tarquin, on portoit douze haches devant les rois, et que dès le temps de la fondation de Rome, Romulus avoit pris cette coutume des Etruriens. Si nous en croyons les historiens romains, Tarquin ne se servit pas de ces marques d'honneur aussitôt qu'il les eut reçues, quoiqu'elles convinssent fort à son caractère. Il demanda auparavant au sénat et au peuple s'il pouvoit en faire usage; et sur leur consentement, il commença dès-lors, et continua le reste de sa vie, à porter une couronne d'or, un habit de pourpre, bigarré de diverses couleurs, un sceptre d'ivoire, à s'asseoir sur un trône aussi d'ivoire, et à faire marcher devant lui douze licteurs, avec des haches et des faisceaux, lorsqu'il paroissoit en public ou qu'il rendoit la justice.

La guerre des Etruriens étant heureusement terminée, il ne restoit plus que les Sabins qui disputassent aux Romains la supériorité. C'étoit une nation belliqueuse, riche, puissante, et fameuse par sa haine héréditaire contre Rome. Tarquin avoit envie de les réduire, comme il avoit réduit les autres peuples voisins. Il ne lui fut pas difficile de trouver un prétexte pour leur déclarer la guerre; il les somma de lui livrer ceux qui avoient engagé les Etruriens à entrer sur les terres de Rome, en leur promettant de faire soulever les villes sabines en leur faveur. Les Sabins ne purent se résoudre à livrer leurs meilleurs citoyens, car c'étoient les plus éminens de chaque ville qui avoient ainsi attiré les Etruriens sur les terres des Romains; et pour ne pas donner à Tarquin le temps de les prévenir, ils se mirent au plutôt en campagne. D'abord ils passèrent l'Anio sans trouver de résistance, et ravagèrent les campagnes en toute sûreté. Le roi mit sur pied la fleur de la jeunesse romaine, et marcha à grandes journées pour attaquer les fourrageurs. Il les trouva dispersés au pillage, en tua un grand nombre, et leur ayant enlevé leur butin, il alla se camper à la vue de leurs lignes.

Il laissa passer quelques jours, jusqu'à ce que le reste de son armée et les troupes auxiliaires qu'il attendoit le vinssent joindre, après quoi il sortit dans la plaine pour engager le combat. Les Sabins, sans s'étonner de l'ardeur que les Romains faisoient paroître, sortirent aussi de leurs retranchemens. Ils ne cédoient à leurs ennemis ni en nombre, ni en valeur; ils se battirent avec un courage extraordinaire tant qu'ils n'eurent à soutenir que ceux qui étoient rangés en bataille devant eux. Mais quand ils virent qu'un corps de troupes toutes fraîches venoit en bon ordre les charger en queue, ils abandonnèrent leurs rangs et prirent la fuite. Ces nouvelles troupes étoient composées de la

fleur de la cavalerie et de l'infanterie romaines. Tarquin, la nuit précédente, les avoit placées en embuscade dans un poste avantageux, avec ordre d'attaquer l'ennemi par derrière quand le combat seroit engagé. Les Sabins, les voyant venir à eux, furent tellement saisis d'épouvante, qu'ils perdirent courage, et n'eurent plus la force de se défendre. Ils firent néanmoins quelques efforts pour s'enfuir; mais la cavalerie romaine leur ferma le passage, et les investit de toutes parts. Il ne s'en sauva qu'un très-petit nombre qui se retirèrent dans quelques villes voisines; les autres furent taillés en pièces, ou faits prisonniers. Ceux qui étoient restés dans le camp pour le garder furent si consternés de cette affreuse déroute que, sans oser même se mettre en défense, ils se livrèrent aux ennemis et leur abandonnèrent leurs retranchemens.

Cette perte néanmoins les irrita beaucoup plus qu'elle ne les abattit. Persuadés que la victoire qu'on avoit remportée sur eux étoit plutôt l'effet de l'artifice que de la force et du courage, ils se flattoient de mieux réussir dans la suite, et d'étonner les Romains par leur valeur. Dans cette espérance, ils levèrent une armée plus nombreuse que la première, et élurent un général d'une grande réputation et d'une expérience consommée. Malgré cela, ils ne réussirent pas mieux qu'ils n'avoient fait précédemment. Bientôt réduits par Tarquin à la dernière extrémité, ils prirent l'occasion d'une nuit obscure et orageuse, pour décamper honteusement. Ils sortirent de leur poste sans beaucoup de perte; mais ils furent obligés d'abandonner leurs malades, leurs blessés, leurs chevaux, leurs tentes et toutes leurs munitions de guerre. Le lendemain, les Romains pillèrent le camp, enlevèrent les tentes, les bêtes de charge, l'argent et autres effets, et revinrent à Rome suivis d'un grand nombre de prisonniers.

La guerre des Sabins dura cinq ans sans discontinuer. Pendant ce temps-là, on ne cessa de faire des courses de part et d'autre, pour ruiner le pays ennemi. Il se donna plusieurs combats entre les deux nations, et la fortune se déclara tantôt pour les uns, tantôt pour les autres. Mais si les Sabins remportèrent quelquefois l'avantage dans les petits combats, les Romains gagnèrent les plus grandes batailles et les victoires signalées.

La dernière année, les Sabins ayant résolu de faire un dernier effort, armèrent tout ce qu'ils avoient d'hommes en état de porter les armes. Les Romains, de leur côté, mirent en campagne toutes leurs troupes, celles des Etruriens, et généralement toutes les forces de leurs sujets et de leurs alliés. Le général des Sabins divisa son armée en deux corps, qu'il posta dans deux différens camps. Tarquin partagea la sienne en trois. Le roi en per-

sonne commandoit les Romains; Aruns son neveu conduisoit les Etruriens, et Servius Tullius son gendre, homme courageux et d'une prudence consommée, étoit à la tête des Latins et des autres alliés. Tous les préparatifs étant faits de part et d'autre, on en vint aux mains. L'action commença le matin, et dura un jour entier; mais, à la fin, les Romains remportèrent la victoire, et ayant fait un grand carnage, ils prirent plusieurs prisonniers, et se saisirent des deux camps. Maîtres de la campagne, ils ruinèrent tout le pays par le fer et le feu; et sur la fin de l'été ils revinrent à Rome avec de grandes richesses.

Tarquin reçut alors pour la troisième fois les honneurs du triomphe. Au printemps suivant, il leva une nouvelle armée, et se mit en campagne; son dessein étoit d'assiéger quelques villes des Sabins, mais ils le prévinrent par une prompte soumission : leur courage étoit tellement abattu par leurs pertes précédentes, qu'ils ne pouvoient attendre d'une plus longue guerre que leur ruine entière et une honteuse servitude. Dans une si fâcheuse situation, il ne leur restoit plus d'autre parti que d'avoir recours à la clémence du vainqueur, qui leur étoit connue. Ils le firent, et ils obtinrent ce qu'ils demandoient. Ils envoyèrent les principaux de chaque ville à Tarquin, pour se rendre à lui et pour le prier de leur accorder la paix à des conditions raisonnables. Le roi, charmé de pouvoir réduire cette nation sans aucun danger, reçut favorablement l'ambassade. Il leur accorda la paix aux mêmes conditions qu'il l'avoit accordée auparavant aux Etruriens; et, pour cimenter la nouvelle alliance, il leur renvoya tous leurs prisonniers sans rançon.

Toutes les guerres étant terminées, Tarquin reprit les travaux qu'il avoit interrompus. Il y exerça les Romains avec autant de peine et de fatigues qu'il les avoit exercés dans les travaux militaires, et le peuple ne fut pas plus en repos dans la paix qu'il l'avoit été dans la guerre. D'abord, il fit achever les murs et les fortifications de Rome; ensuite, il commença les immenses travaux de ces égouts par où les eaux et les immondices de la ville s'écouloient dans le fleuve, ouvrage qui, dans le temps même de la plus grande splendeur de Rome, a toujours été regardé comme une des plus éclatantes preuves de sa magnificence.

Vers le même temps, Tarquin entreprit un ouvrage d'une autre nature; ce fut de bâtir un temple à Jupiter, à Junon et à Minerve, ainsi qu'il s'y étoit obligé par un vœu dans la dernière bataille contre les Sabins. Comme il n'avoit point encore désigné de place pour l'édifice, il assembla les augures et leur demanda leur avis; ceux-ci consultèrent les règles de leur art, et lui dirent qu'ils ne voyoient point d'endroit qui pût être et plus agréable aux dieux et plus propre pour un temple,

que le mont Tarpéien, qui commandoit sur la place publique. Mais il y avoit des difficultés qui paroissoient invincibles : la colline étoit roide, escarpée, et presque inaccessible. Tarquin vint à bout de surmonter toutes ces difficultés. On pratiqua, par des travaux immenses, un chemin plus facile pour monter au haut de la colline; et, remplissant les creux et aplanissant les éminences, on fit sur le mont Tarpéien, dont le sommet étoit inégal et escarpé, une grande place assez unie pour y bâtir un vaste et magnifique temple. Mais il n'eut pas le bonheur de jeter les fondemens de l'édifice, car il ne vécut que quatre ans après avoir terminé la guerre des Sabins; et tout ce temps-là fut employé à préparer la place et à faire les autres préparatifs.

Ce prince étoit déjà dans un âge fort avancé; et par un malheur commun à cet âge, il avoit perdu son fils unique, jeune prince d'un rare mérite, qui avoit donné des preuves extraordinaires d'une valeur prématurée, et qui, à treize ans, ayant combattu seul à seul et tué un des ennemis, avoit mérité que le roi son père lui donnât la robe prétexte et la bulle, qui, depuis ce temps-là, furent les ornemens des enfans des Romains. Il est vrai que ce fils de Tarquin avoit laissé deux fils, mais ils étoient encore enfans. Le roi, qui ne pouvoit pas raisonnablement se flatter de vivre jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge viril, jeta les yeux sur Servius Tullius son gendre pour en faire son successeur, et commença à se servir de lui pour l'administration des affaires qu'il étoit hors d'état de gouverner lui seul. Les fils d'Ancus Marcius vivoient encore, et se flattoient toujours de succéder à Tarquin. L'occasion de la mort d'un augure, qui avoit disparu tout d'un coup, étoit trop favorable pour la laisser échapper. Ils surent en profiter contre Tarquin et Servius Tullius, et ils commencèrent à accuser le roi de l'avoir fait tuer.

Leurs discours, appuyés par leurs partisans, gens habiles et capables d'en imposer, firent quelque impression : d'abord ils les débitoient tout bas; ensuite, devenus plus hardis et se croyant déjà assez forts pour parler ouvertement, ils les débitèrent dans la place publique, et un jour ils voulurent chasser le roi de son tribunal. Mais la vérité fut plus forte que leurs calomnies, et jamais ils ne purent persuader au plus grand nombre de le détrôner. Ils ne parloient pas moins contre Servius Tullius, que contre le roi; mais le crédit de ce ministre étoit si bien établi, que tout ce qu'ils pouvoient dire ne faisoit point d'impression. Quant à Tarquin, il fit lui-même son apologie devant le peuple, et se justifia pleinement. Servius Tullius son gendre ne lui fut pas inutile en cette occasion; il prouva l'injustice et la fausseté des accusations qu'on faisoit contre lui; et comme il

avoit beaucoup d'ascendant sur l'esprit des Romains, il excita la compassion et l'indignation du plus grand nombre, couvrit de confusion ceux qui calomnioient le roi, et les fit chasser de la place publique avec ignominie.

Les fils d'Ancus Marcius ayant échoué dans leur entreprise, employèrent leurs amis pour se réconcilier. Tarquin sacrifia volontiers ses ressentimens au souvenir des obligations qu'il avoit à leur père, et les croyant assez punis de leur témérité par la confusion qu'ils s'étoient attirée, il leur rendit son amitié. Cette feinte réconciliation dura trois ans, pendant lesquels ils continuèrent comme auparavant de faire leur cour; mais dès qu'ils trouvèrent l'occasion de satisfaire leur haine, dont ils conservoient toujours le venin dans le cœur, ils ne la laissèrent pas échapper. Ils délibérèrent auparavant s'il falloit tuer le roi ou Servius Tullius. Ils voyoient bien que s'ils laissoient vivre le roi, ils ne pourroient échapper au supplice, et que son nom seul assureroit leur punition, ou qu'au moins il choisiroit entre les principaux citoyens de Rome un autre gendre qui leur ôteroit toute espérance de parvenir à la couronne, au lieu que s'ils se défaisoient de Tarquin, Servius Tullius qui n'étoit qu'un homme privé, n'auroit jamais assez d'autorité pour les faire punir. Sur ces raisons, ils se déterminèrent à faire tuer le roi, mais il n'étoit pas sûr pour eux de l'attaquer ouvertement; ils avoient déjà tenté cette voie, et elle leur avoit mal réussi. Il fallut donc agir sous main et tenter des voies secrètes. Cette résolution prise, ils assemblent les conjurés, ils en choisissent deux des plus déterminés, les habillent en paysans et les envoient au palais en plein midi, armés de cognées et bien instruits de ce qu'ils doivent faire. Ceux-ci arrivent devant le palais en se querellant pour des torts prétendus; les termes les plus grossiers ne sont point épargnés; des injures ils passent bientôt aux coups; ils crient à pleine tête, et réclament la justice du roi. Les autres conjurés, déguisés aussi en paysans, entrent dans leur querelle et s'offrent à rendre témoignage. Quelques officiers du roi sortent au bruit, et les mènent devant lui. Il leur ordonne de parler, et leur demande quel est le sujet de leur querelle. Il s'agit, lui direntils, de nos chèvres, et en même temps ils continuent à se quereller, poussant de grands cris, parlant tous deux ensemble, sans rien dire qui revienne au sujet de leur contestation. Les spectateurs en rient, et personne n'a le moindre soupçon de leur dessein. Les gardes du roi les obligent enfin à s'expliquer. Un des deux commence un ennuyeux discours, et tandis que le roi l'écoute patiemment, l'autre lui décharge un coup de cognée sur la tête: celui qui parlait lui donne en même temps un autre coup, et profitant tous deux de la surprise où l'on

étoit, ils trouvent le moyen de s'échapper de la salle où ils avoient fait le coup.

Tanaquil, quoique troublée par ce coup imprévu, conserva néanmoins assez de présence d'esprit pour envoyer les licteurs après les assassins, et pour faire fermer les portes du palais. On se saisit de ces malheureux, on leur donna la question, et, par la force des tourmens, on les obligea à déclarer les auteurs de la conjuration; ensuite on les punit de mort. Cependant, Tanaquil fit porter le roi dans sa chambre, mais un moment après il expira dans la trente-huitième année de son règne, qui étoit la quatre-vingtième de son âge, l'an de Rome 176, et 576 avant l'ère chrétienne

Tarquin ne laissa point d'enfans mâles. Il avoit eu un fils qui, comme nous l'avons déjà dit, étoit mort et dont il lui restoit deux petits-fils. Le plus jeune fut dans la suite assassiné par son frère et par sa femme. L'aîné succéda à Servius Tullius, mais il ne parvint à la couronne que par le meurtre et par usurpation, crimes jusqu'alors inconnus à Rome. Cependant tous les crimes et toute la tyrannie de ce prince n'empêchèrent pas que, dans les siècles suivans, les Romains ne respectassent la mémoire de Tarquin l'ancien, surtout lorsqu'ils faisoient réflexion qu'ils lui devoient aussi leur libérateur; car il avoit eu deux filles, celle qu'il maria à Servius Tullius, et un autre qu'il donna à Junius père du consul Brutus. Les obligations que Rome avoit à ce généreux libérateur de la patrie étoient plus que suffisantes pour assurer à Tarquin une vénération et une reconnoissance éternelles, quand même il n'auroit point eu d'autre mérite que celui d'être son grand-père.

Tanaquil et Servius Tullius cachèrent quelque temps la mort de Tarquin. Nous avons remarqué qu'on s'étoit saisi des assassins, qu'on les avoit mis à la torture, et qu'ils avoient avoué dans les tourmens, que les fils d'Ancus Marcius les avoient engagés à assassiner le roi. Après qu'on eut fait une punition exemplaire de ces malheureux, Servius Tullius, agissant au nom du roi, escorté de gardes et précédé des licteurs, parut dans la place publique au milieu d'une nombreuse assemblée, et cita les fils d'Ancus Marcius par un héraut, pour leur faire rendre compte de leur conduite. Ceux-ci ayant refusé de comparoître, il ne lui fut pas difficile de les faire condamner par contumace, eux et tous leurs adhérens, à un exil perpétuel, et de faire confisquer tous leurs biens. En vengeant ainsi la mort de son beau-père, il mérita de lui succéder. Il le fit enterrer honorablement, lui marquant, après sa mort, comme pendant sa vie, une vive reconnoissance, et donnant, dans toutes les occasions, les preuves les plus éclatantes de la plus profonde vénération pour sa mémoire.

Digression sur le portrait de Tarquin-l'Ancien.

C'étoit un prince né pour la grandeur, qui avoit un esprit de roi, un esprit de gouvernement dans un plus haut degré qu'aucun de ses prédécesseurs. Il étoit d'un tempérament vigoureux; il avoit encore un esprit actif et propre pour les affaires dans un âge très-avancé. Il étoit brave de sa personne, mais plus célèbre encore par ses stratagèmes que par les victoires qu'il remportoit en bataille rangée. Maître parfait dans l'art de la guerre, il savoit si bien profiter de ses conquêtes, qu'elles tournaient toujours à l'avantage du public. Il employoit tantôt la clémence, tantôt la rigueur; et jamais il ne se trompoit dans l'usage qu'il faisoit de l'une ou de l'autre. Jaloux de sa puissance, il aimoit la pompe, l'éclat, la domination, la magnificence, peut-être même jusqu'à l'excès; mais il n'entreprit jamais sur la liberté de son peuple. S'il désiroit des honneurs, il tâchoit d'y parvenir par des voies douces et honnêtes. Il les demandoit à ses sujets, et ne vouloit les tenir que d'eux, presque toujours sûr de les obtenir, mais toujours disposé à souffrir patiemment un refus.

L'esprit de politesse, de grandeur et de magnificence qu'il introduisit le premier à Rome, et qui lui acquit tant de réputation dans les siècles suivans, étoit le seul défaut qu'on trouvât en lui dans le siècle où il vivoit. Il est vrai que les ouvrages où il faisoit travailler le peuple n'étoient pas pour lui, mais pour l'ornement de Rome et pour l'avantage du public; rare exemple, et trop peu suivi par les princes. Mais ils étoient trop grands, trop vastes, trop superbes pour la ville de Rome et pour ses habitans. Ces travaux d'ailleurs étoient trop difficiles; il y avoit trop de danger pour ceux qu'il y employoit, et il y employoit trop de monde; c'est ce qui excitoit de si grands murmures. Son successeur, prince, après Numa Pompilius, le plus populaire qui jamais ait été sur le trône de Rome, interrompit prudemment ces superbes travaux, et les laissa imparfaits : Mais son petit-fils les fit continuer, et ce ne fut pas un des moindres crimes de son règne, si détesté, d'avoir forcé le peuple à reprendre un ouvrage si bas et si servile. Tit. Liv., l. 1, c. 34 *et seq.*; Just., l. 43, c. 3; Dionys. Halicarn., l. 3, c. 15 *et seq.*; Flor., l. 1, c. 5, 6; Plut., t. 1, p. 27; Tacit., *Annal.*, l. 4, c. 65; *Hist.*, l. 3, c. 72; Roll., *Hist. rom.*, t. 1, p. 111 et suiv.; *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Bell. Lettr.*, t. 3, p. 212; t. 4, p. 210.

TARQUIN [Lucius], *Lucius Tarquinius*, surnommé *le Superbe*, le septième et le dernier roi des Romains, étoit petit-fils de Tarquin-l'Ancien. Quelques auteurs le font fils de ce dernier. Mais il y a plus d'apparence qu'il

n'étoit que son petit-fils. Quoi qu'il en soit, il avoit épousé en premières noces la plus jeune des deux filles du roi Servius Tullius, dont il se défit pour prendre l'aînée, la fameuse Tullie, qui, afin de pouvoir plus facilement contracter ce mariage, avoit, de son côté, fait périr son premier mari, frère cadet de Tarquin. Après avoir commis ce double parricide, Tarquin et Tullie ne voyoient plus que la vie de Servius Tullius qui mît obstacle à leur ambition. Ils n'en manquoient pas, il s'en faut de beaucoup, ni l'un ni l'autre.

La fureur de régner les porta bientôt d'un premier crime à un autre encore plus horrible. Cette mégère, que Tarquin avoit toujours à ses côtés, ne lui laissoit de repos ni jour ni nuit, pour ne pas perdre le fruit de ses premiers parricides. Elle lui répétoit sans cesse que rien ne l'eût empêchée de vivre contente, s'il ne lui eût fallu qu'un prince dont elle pût se dire la femme, et avec lequel elle languît tranquillement dans l'esclavage; que ce qui lui avoit manqué, c'étoit un généreux époux, qui se crût digne du trône, qui se souvînt qu'il étoit petit-fils de Tarquin-l'Ancien, et qui aimât mieux prendre en main le sceptre que de l'attendre. « Si vous êtes, ajou- » toit-elle, ce cœur noble que je » cherchois, et que je préten- » dois trouver en vous lorsque » j'attachai mon sort au vôtre, » je vous reconnois pour mon » mari, mon seigneur et mon » roi. Sinon, le changement a » rendu ma situation d'autant » plus malheureuse, que je ren- » contre en vous le crime joint à » la liberté. Osez seulement, et » tout vous sera facile. »

Tarquin, excité par les discours de cette furie domestique, ne garde plus de mesure, et marche résolument au crime. Il travaille à gagner les sénateurs, surtout ceux de la nouvelle création. Il les fait souvenir de ce que son grand-père avoit fait pour eux, et les presse de lui en témoigner leur reconnoissance. Il s'attache la jeunesse à force de présens. Il grossit son parti de jour en jour, en se rendant affable à tout le monde, en promettant des merveilles de lui-même, surtout en décriant le roi par de noires calomnies.

Lorsqu'il jugea que le moment étoit venu de faire éclore son dessein, environné d'une troupe de satellites, il entre brusquement dans la place publique. Tout le monde étant saisi d'épouvante, il avance jusqu'au sénat, va s'asseoir sur le trône, fait convoquer les sénateurs au nom du roi Tarquin. Ils s'y rendent aussitôt, les uns déjà gagnés auparavant; d'autres, dans la crainte qu'on ne leur fît un crime de s'être absentés dans une pareille occasion; la plupart surpris et troublés par un événement si étrange et si peu attendu, et croyant que c'en étoit déjà fait de Servius Tullius. Alors, Tarquin prenant la parole, repré-

sente qu'après la mort indigne de son aïeul, Servius Tullius, né d'une mère esclave et esclave lui-même, s'étoit emparé de la royauté par l'intrigue d'une femme, sans qu'on eût observé d'interrègne, selon la coutume, ni qu'on eût convoqué d'assemblée, sans le suffrage du peuple, sans le consentement du sénat; qu'outre la bassesse de sa naissance et l'irrégularité de son élévation au trône, ce roi, protecteur déclaré de quiconque étoit comme lui né dans la lie du peuple, avoit pris en haine tous ceux qui étoient d'une honnête extraction; qu'il avoit enlevé aux premiers de la ville des terres qui leur appartenoient, pour les distribuer aux personnes de la plus vile condition, etc.

Servius Tullius, sur la nouvelle qu'il reçut de ce qui se passoit dans le sénat, étant survenu dans le temps même que Tarquin haranguoit de la sorte : « Quoi » donc, s'écria-t-il du plus loin » qui l'aperçut sur le trône, » quoi, Tarquin, vous avez osé, » moi vivant, convoquer le sé» nat, et vous asseoir à ma pla» ce? » Tarquin répondit d'un ton fier et assuré, qu'il occupoit la place de son aïeul, à laquelle un petit-fils avoit plus de droit qu'un esclave; que Servius Tullius avoit assez long-temps insulté à ses maîtres et abusé de leur patience. Leurs partisans, de côté et d'autre, firent grand bruit; le peuple, en même temps, accourut en foule dans le sénat, et il paroissoit que la querelle ne pourroit se décider que par la force.

Alors, Tarquin voyant bien qu'il falloit nécessairement en venir aux dernières extrémités, comme il étoit jeune et robuste, saisit le vieillard par le milieu du corps, le transporte hors de l'assemblée, et le précipite du haut des degrés qui donnoient dans la place; puis il retourne dans le sénat. Servius Tullius, le corps tout froissé, et déjà presque à demi mort, s'en retournoit chez lui avec le peu d'officiers que la crainte n'avoit pas écartés d'autour de sa personne. A peine fut-il arrivé au haut de la rue appelée pour lors Cyprienne, que ceux qu'avoit envoyés après lui Tarquin, l'atteignirent et le tuèrent, l'an de Rome 220, et 530 avant l'ère chrétienne. On crut, et la chose est assez vraisemblable, que ce fut par le conseil de Tullie, qu'il avoit donné cet ordre.

Tarquin monta sur le trône, sans observer aucune des lois qui avoient été en usage jusqu'alors, et sans que ni le peuple ni le sénat lui eussent conféré la royauté. La conduite qu'il y garda répondit à de tels commencemens, et lui fit donner à juste titre le surnom de *Superbe*; terme qui, dans la langue latine, réunit l'idée de cruauté à celle d'orgueil.

Dès son entrée à l'empire, il commença par affecter un air de faste et de hauteur, non-seulement à l'égard du peuple, mais

par rapport à la noblesse même qui avoit favorisé son élévation. Il changea toute la discipline des rois ses prédécesseurs; il renversa les plus sages établissemens; et foulant aux pieds les droits de l'équité, il ne suivit d'autre règle dans toutes ses actions, que celle d'un pouvoir militaire et tyrannique. Il se choisit une garde composée de tout ce qu'il put trouver d'hommes plus déterminés, soit parmi les Romains, soit parmi les étrangers. Il les arma d'épées et de lances. Leurs fonctions étoient de faire sentinelle la nuit autour du palais, de l'accompagner le jour, quelque part qu'il allât, et de veiller continuellement à sa sûreté. Il paroissoit peu au dehors, et jamais à des temps réglés. Il tenoit ses conseils en particulier avec ses plus affidés amis, rarement en public, et ne consultoit le sénat sur aucune affaire. Ses gardes ne souffroient personne approcher de lui, qu'il n'eût été appelé; et ceux qui étoient admis à son audience, loin d'y être reçus avec un favorable accueil, ne trouvoient dans son abord qu'un regard farouche et des paroles menaçantes, capables d'inspirer la terreur; encore se trouvoit-on heureux d'en être quitte pour la crainte.

Lorsque Tarquin crut sa puissance bien affermie, il suborna les plus scélérats de ses confidens, pour intenter accusation contre un grand nombre d'illustres citoyens qu'il vouloit faire périr. Il commença par ceux qu'il savoit ne pas être dans ses intérêts, et qui avoient fait paroître de l'indignation de la mort de Servius Tullius. Il vint ensuite aux mécontens du nouveau gouvernement; puis il attaqua les plus riches de Rome; car, sous un tel prince, les richesses devenoient un crime. Il se faisoit déférer ceux dont il avoit envie de se défaire, comme coupables de différentes sortes de crimes, et de celui principalement d'avoir attenté à sa personne. Sur des accusations vagues, et qui n'étoient nullement prouvées, il condamnoit les uns à la mort, et les autres à l'exil. Il s'emparoit de tous leurs biens, et en laissoit pour récompense une légère portion aux délateurs. La crainte de ces injustes poursuites fit abandonner Rome à plusieurs des principaux citoyens. Il en fit mourir quelques-uns sans éclat; d'autres furent enlevés de leurs maisons avec violence, ou bien arrêtés dans la campagne, et cruellement assassinés sans qu'on pût retrouver leurs corps après leur mort. Par ces injustices et ces cruautés, il détruisit la meilleure partie du sénat; et il ne songea point à en remplir le vide, pour rendre ce corps plus méprisable par le petit nombre, et pour le mettre hors d'état de se plaindre de n'être consulté en rien. Car, guerre, paix, traités, alliances, Tarquin faisoit tout par lui-même, sans prendre l'avis ni du peuple, ni du sénat.

Il défendit par un édit, tant à la ville qu'à la campagne, toutes

les assemblées où ceux d'une même curie, ou des villages circonvoisins avoient coutume de se trouver, pour célébrer des fêtes et des sacrifices, de peur que les citoyens ainsi réunis ne formassent quelque dessein contre sa personne ou contre le gouvernement. Outre cela, il avoit des espions de tous côtés, qui se glissoient dans les compagnies et dans les entretiens, pour observer et recueillir tout curieusement, et qui souvent commençoient les premiers à dire du mal du prince, pour mieux découvrir les sentimens d'un chacun. Ils ne manquoient pas de faire aussitôt leur rapport au tyran; et ceux à qui il avoit échappé quelque mot contre l'état présent des affaires, étoient immanquablement condamnés aux peines les plus rigoureuses.

Quelque bien affermie que fût l'autorité de Tarquin, il fit réflexion néanmoins qu'une puissance établie par la seule force des armes, au mépris des plus saintes lois, étoit sujette à d'étranges révolutions, si elle ne se soutenoit par l'appui de l'étranger contre les mécontentemens et les troubles qui pourroient naître au dedans. C'est ce qui l'obligea à rechercher l'alliance d'un des principaux du pays latin, qui s'appeloit Octavius Mamilius, auquel il fit épouser sa fille. Cette alliance lui procura des liaisons avec tout ce qu'il y avoit d'hommes puissans et considérables parmi les Latins.

Comptant tirer d'eux de puissans secours, il songea à porter la guerre contre les Sabins, qui avoient secoué le joug depuis la mort de Servius Tullius. Pour cela, il convoqua une assemblée des villes latines à Férentinum. Tous les députés s'y rendirent de fort bonne heure au jour marqué; Tarquin se fit attendre jusqu'au soir : la plupart des députés étoient offensés de ce retardement; mais surtout celui d'Aricie, appelé Turnus Herdonius, prit occasion de son absence pour faire une longue invective contre lui. Lorsqu'il parloit encore, Tarquin arriva : instruit de ce qui venoit de se passer, ce prince sortit de l'assemblée, bien résolu de se venger de celui qui venoit de l'invectiver de la sorte. Il forma sur-le-champ le dessein de le faire périr, pour jeter dans l'esprit des Latins la même terreur dont il usoit à Rome pour tenir ses sujets dans l'oppression. Mais, n'osant pas le faire tuer ouvertement, il l'accabla sous le poids d'un crime supposé. *Voyez* Herdonius (Turnus).

Il l'accusa d'avoir formé le complot d'égorger tous les députés, pour s'emparer par leur mort de tout le pays latin. Les preuves qu'il fournit pour appuyer l'accusation parurent assez plausibles. L'infortuné Tullus Herdonius fut condamné à mort, et exécuté sur-le-champ. Tarquin fut loué en pleine assemblée de l'important service qu'il avoit rendu à toute la nation, en sauvant les chefs des villes d'un péril si pressant; et pour prix de sa calomnie

il fut reconnu souverain de tout le pays, aux mêmes conditions et avec les mêmes honneurs que Tarquin son aïeul et Servius Tullius l'avoient été avant lui.

Devenu paisible possesseur de l'empire des Latins par cette délibération, Tarquin députa chez les Volsques et chez les Herniques pour les attirer dans son alliance et dans son amitié. Il n'y eut du pays des Volsques que deux peuples qui acceptèrent ses offres : les Herniques furent de meilleure composition, et toute la nation entra dans la ligue.

Pour assurer ces nouvelles alliances, Tarquin proposa d'assigner un temple qui fût commun aux Romains, aux villes latines et aux Herniques, afin que, réunis tous chaque année dans un même lieu, ils pussent célébrer les mêmes sacrifices, prendre part aux mêmes repas, et traiter de leurs affaires communes. Le projet du prince fut reçu de tous ces peuples avec applaudissemens, et l'on choisit pour le rendez-vous général une montagne qui dominoit la ville d'Albe, et qui se trouvoit presque au centre du Latium. En ce lieu où Jupiter fut depuis honoré sous le nom de *Latialis*, Tarquin ordonna qu'on offriroit des sacrifices au nom des Romains et de toutes les villes latines, qu'on tiendroit des foires et qu'on feroit des festins pour entretenir l'union et le commerce entre toutes ces nations. Quarante-sept peuples différens se trouvoient à ces jours de fêtes, qui furent toujours célébrées depuis fort exactement chaque année, et qu'on appela *fêries latines*.

Si Tarquin fut un roi injuste dans la paix, il ne fut pas de même un mauvais général dans la guerre, et il auroit sur ce point égalé sa réputation à celle des rois ses prédécesseurs, si les vices, qui d'ailleurs le rendoient odieux, n'avoient obscurci l'éclat de ses vertus et de ses actions guerrières. Plus sûr de son autorité que jamais, après le renouvellement des traités avec les villes latines, il résolut de marcher contre les Sabins, et surtout contre les Volsques, qui avoient refusé d'entrer dans la confédération acceptée par les Latins, et qui avoient ravagé les terres de Rome. Il livra bataille à ces derniers sur les confins de leur pays, leur tua beaucoup de monde, mit le reste en fuite, et les obligea de se renfermer dans Suessa Pométia, une de leurs meilleures villes; il en forma le siége, et après une longue et vigoureuse résistance, il la prit d'assaut. Maître de la ville, Tarquin fit passer au fil de l'épée tous ceux qui se trouvèrent les armes à la main : le butin fut considérable. Il en mit à part la dixième partie, qu'il destina au bâtiment du Capitole.

Il trouva plus de difficulté à s'emparer de Gabies, ville des Latins, et fut obligé d'en lever le siége. Il ne renonça pas néanmoins à l'espoir de s'en rendre maître, et il substitua seulement la ruse à la force, qui lui avoit

mal réussi. Après quoi, il établit son fils aîné, Sextus, roi de Gabies, et s'en retourna à Rome avec ses troupes. Il donna ensuite deux établissemens pareils à ses deux autres fils : Aruns eut la ville de Circées, et Titus celle de Signia.

Délivré des soins de la guerre, du moins en partie, Tarquin s'appliqua à achever les ouvrages que son aïeul avoit laissés imparfaits. Il entreprit de pousser jusqu'au Tibre les conduits souterrains destinés à y faire écouler les eaux et les immondices de la ville, et qui n'étoient que commencés, et d'entourer de portiques, sous lesquels on fût à couvert, le grand Cirque bâti par Tarquin-l'Ancien; ouvrages que la magnificence même du siècle d'Auguste, comme le remarque expressément Tite-Live, avoit été à peine capable d'égaler. Ils coûtèrent cher au menu peuple, que Tarquin, aussi avare que cruel, payoit fort mal, et qu'il traitoit avec beaucoup de dureté; ceux surtout qui furent occupés à creuser les canaux souterrains eurent beaucoup à souffrir, et en remportèrent des maladies mortelles, causées par l'infection des eaux bourbeuses.

Sa principale et plus importante entreprise fut de bâtir le temple de Jupiter, pour acquitter le vœu de son aïeul. Celui-ci, dans la dernière bataille qu'il livra aux Sabins, promit à Jupiter, à Junon, à Minerve, de leur élever des temples si, par leur secours, il remportoit la victoire. Croyant avoir été exaucé, il avoit déjà, par d'immenses travaux, comblé tous les environs du mont Tarpéien fort escarpé, et aplani le terrain sur lequel il avoit dessein de bâtir; mais la mort l'empêcha de pousser plus loin ces ouvrages. Tarquin, qui avoit destiné à la construction de ces édifices les dîmes qu'il s'étoit réservées dans la conquête de Suessa Pométia, fit venir d'Etrurie un grand nombre d'ouvriers pour commencer cette entreprise. Il fut même obligé dans la suite d'y employer les mains des citoyens; et quoique ce fût pour eux un grand surcroît de travail, ils ne se plaignoient point d'en être surchargés, vivement sensibles à l'honneur de bâtir de leurs propres mains les temples des dieux.

Ce fut sous le règne de Tarquin que les livres sibyllins furent apportés à Rome. Ce prince, après la construction du Capitole, alla former le siége d'Ardée, capitale des Rutules. C'étoit alors la ville la plus opulente de tout le pays, et ce fut la raison qui engagea Tarquin à l'assiéger. Il espéroit que ses dépouilles seroient suffisantes pour remplir son trésor, épuisé par les dépenses qu'il faisoit en bâtimens, et pour adoucir par quelques libéralités l'aigreur et le mécontentement de ses sujets, qu'il avoit irrités par ses cruautés, et qui, d'ailleurs, étoient indignés qu'en les employant si long-temps à des édifices publics, il les eût traités comme des manœuvres et des esclaves. Il fit d'abord quelques

efforts pour voir s'il ne pourroit pas prendre Ardée d'assaut; mais n'ayant pas réussi, il commença à l'assiéger dans les formes. Comme l'affaire paroissoit devoir tirer en longueur, on accordoit facilement des congés pour aller à Rome, surtout aux officiers. Les princes de la famille royale passoient ordinairement le temps en festins et autres divertissemens convenables à leur âge et à leur rang.

Un jour qu'ils soupoient chez Sex. Tarquin, qui avoit aussi invité L. Collatin, la conversation tomba sur les princesses leurs épouses. Chacun commença à donner à la sienne des éloges admirables. L. Collatin surtout n'oublia pas Lucrèce sa femme. Elle étoit en effet une des plus belles; mais en même temps des plus vertueuses femmes de son siècle. Le récit des qualités de cette dame excitèrent dans Sext. Tarquin une flamme criminelle. Ce jeune prince, s'étant rendu à Collatie, où demeuroit Lucrèce, vint à bout de satisfaire son infâme passion Lucrèce ne put survivre à son déshonneur, et se tua de ses propres mains, en présence de son père et de son mari, qu'elle avoit mandés auprès d'elle, et qui s'y étoient rendus, accompagnés le premier, de P. Valérius, et le second de L. Brutus.

A un spectacle si affreux, le père et le mari poussèrent de grands cris. Mais, pendant qu'ils s'abandonnoient aux larmes et aux regrets, L. Brutus tira de la plaie le poignard tout sanglant, et le tenant élevé : « Je jure, » dit-il, par ce sang si pur avant » l'outrage qu'il a reçu de Tar- » quin, et je prends les dieux à » témoin de mon serment, que » j'emploîrai le fer, le feu et » tous les autres moyens possi- » bles, pour exterminer l'or- » gueilleux Tarquin avec sa fem- » me criminelle, et toute sa race » maudite; et que je ne souffri- » rai pas que ni eux, ni quelque » autre que ce soit, règnent dans » la suite à Rome. » Il fit passer le poignard successivement dans les mains de L. Collatin, de Sp. Lucrétius, et de P. Valérius, leur ordonnant de jurer comme lui. Ces Romains, surpris d'une fermeté et d'un jugement dont L. Brutus n'avoit jamais donné des preuves jusque-là, firent cependant le serment qu'il exigeoit; et dès lors passant de la douleur à l'indignation, ils regardèrent L. Brutus comme leur chef, et le suivirent à Rome, d'où il alloit chasser les Tarquins.

Avant que de se mettre en chemin, ils firent porter le corps ensanglanté de Lucrèce dans la place publique de Collatie, dont ils soulevèrent tout le peuple, aussi attendri par un spectacle si touchant, qu'irrité contre la tyrannie et l'impiété des Tarquins. Tous déplorent le sort de Sp. Lucrétius et de L. Collatin; mais en même temps admirent et imitent, autant qu'il est en eux, le courage héroïque de L. Brutus, qui les exhorte à laisser aux femmes des larmes et des

plaintes inutiles, à prendre des sentimens qui conviennent à des gens de cœur et à des Romains, et à déclarer la guerre à des gens qui exerçoient contre eux de si horribles hostilités. Les plus braves de la jeunesse de Collatie se présentent aussitôt d'eux-mêmes à L. Brutus tout armés, et leur exemple est suivi de tous ceux de leur âge. On en laisse une partie dans cette ville, pour la garder et tenir les portes fermées, afin d'empêcher que personne ne portât aux Tarquins la nouvelle de ce soulèvement. Tout le reste, les armes à la main, marche à Rome sous la conduite de L. Brutus.

L'entrée et la vue de cette multitude armée y causa d'abord beaucoup de tumulte et d'effroi. Mais quand on vit les premiers de la ville à la tête de cette jeunesse, on jugea qu'ils n'avoient pas fait cette démarche sans de bonnes raisons. On apprit aux citoyens tout ce qui s'étoit passé, et l'atrocité du crime n'excita pas à Rome une moindre indignation, ni un soulèvement moins général qu'à Collatie. De toutes les parties de la ville on accourt dans la place publique. Quand le peuple y fut assemblé en grand nombre, un héraut le cita devant le tribun des Célères. L. Brutus étoit alors revêtu de cette dignité. Ce fut là qu'il prononça un discours qui ne se ressentoit nullement de la simplicité, ou, pour parler plus juste, de la bêtise qu'il avoit affectée jusqu'à ce jour. Il parla avec beaucoup de force et d'éloquence, de la passion brutale de Sext. Tarquin, de la violence dont il avoit usé envers Lucrèce, de la mort sanglante de cette dame, de l'affliction de Sp. Lucrétius qui avoit perdu sa fille par une injure à laquelle il étoit encore plus sensible qu'à sa mort. Il fit une vive peinture des cruautés du roi Tarquin et des misères de son peuple, qu'il avoit tenu si long-temps enfoncé dans la terre, pour y creuser des fosses et des égouts; qu'il avoit fait de ces Romains, si fiers des victoires qu'ils avoient remportées sur tous les peuples voisins, de vils ouvriers, des tailleurs de pierre et des maçons. Il rappela le souvenir du meurtre indigne du roi Servius Tullius, de l'impiété abominable de Tullie, qui avoit fait passer son char sur le corps sanglant de son père. Enfin, il invoqua les dieux vengeurs des pères outragés par leurs propres enfans, par des traits si vifs et si pathétiques, et d'autres peut-être encore plus forts, tels que l'indignité présente du sujet les suggère aux orateurs, mais qui, dit Tite-Live, ne s'offrent pas si aisément aux écrivains qui en parlent long-temps après, et il enflamma tellement le peuple de Rome, qu'il lui persuada de détrôner Tarquin, et de l'exiler avec toute sa famille.

Pour lui, ayant enrôlé et armé toute la jeunesse romaine qui se présentoit d'elle-même, il s'en alla au camp devant Ardée pour soulever l'armée contre Tarquin;

quin ; et laissa, pour commander dans la ville, Sp. Lucrétius, à qui le roi en avoit confié le gouvernement pour le temps qu'il seroit absent. Ces nouvelles ayant été portées dans le camp, Tarquin, effrayé de cette révolution, partit pour Rome, dans l'espérance que sa présence feroit rentrer le peuple dans son devoir. L. Brutus, qui étoit en chemin pour se rendre au camp, fut averti de sa marche, et se détourna pour ne le point rencontrer ; de façon qu'à peu près dans le même temps, mais par des chemins divers, ils arrivèrent, l'un aux portes de Rome, et l'autre à celles d'Ardée. Mais leur voyage eut un succès bien différent ; car Tarquin trouva les portes de Rome fermées, au lieu que l'armée reçut L. Brutus comme son libérateur, et chassa les enfans de Tarquin. Ils suivirent leur père à Cère chez les Etruriens, qui leur donnèrent retraite.

Le règne de Tarquin-le-Superbe avoit été en tout de vingt-cinq ans. Il finit l'an de Rome 244, et 508 avant l'ère chrétienne. Alors commença le gouvernement consulaire.

Pendant que Rome prenoit toute sorte de précautions pour se maintenir dans la possession de la liberté qu'elle venoit de recouvrer, Tarquin, de son côté, faisoit tous les efforts possibles pour remonter sur le trône dont on l'avoit chassé. Ayant tenté inutilement d'attirer dans son parti quelques autres peuples, il se borna enfin à solliciter le secours des Etrusques ou Etruriens, de qui il tiroit son origine. Il leur représenta, d'une manière vive et touchante, la triste situation où il se trouvoit, réduit à errer à l'aventure avec ses enfans, contraint de chercher un asile et de mendier de la protection pour se faire rendre justice par ceux qu'il avoit vus ses sujets. Touchés de son discours qu'il accompagna de ses larmes, ils se laissèrent persuader d'envoyer à Rome des ambassadeurs en sa faveur. Ils demandèrent d'abord que le peuple romain voulût bien permettre à Tarquin de venir lui rendre compte de sa conduite comme à son souverain, de qui il reconnoissoit que son sort dépendoit absolument. Voyant ensuite que cette proposition étoit rejetée avec dédain, ils se réduisirent à une demande fort simple, et qui paroissoit fort équitable. C'étoit que le peuple romain rendît au roi les biens qu'il avoit à Rome, afin que dans son malheur il pût vivre en paix dans quelque endroit retiré, sans songer davantage à remonter sur le trône. Tarquin avoit ses vues en faisant faire cette proposition, et le recouvrement de ses biens étoit ce qui le touchoit le moins.

Lorsque les ambassadeurs se furent retirés, l'affaire fut mise en délibération dans le sénat ; et après une vive discussion, et de grands débats, il fut décidé qu'on rendroit à Tarquin tous ses biens. La joie des ambassadeurs, quand

ils apprirent cette nouvelle, fut grande. Ils écrivirent aussitôt à Tarquin d'envoyer des personnes sûres, entre les mains de qui l'on remît ses effets. Pour eux, ils restèrent encore dans Rome, sous prétexte que leur présence y étoit nécessaire pour veiller au transport des meubles; mais en effet pour y cabaler secrètement, selon les ordres qu'ils en avoient reçus de Tarquin.

Il se forma une conjuration dans laquelle on vit entrer la plus grande partie de la jeune noblesse. Jamais, dit Denys d'Halicarnasse, la providence des dieux, à laquelle les Romains sont redevables de leurs prodigieux accroissemens, ne parut veiller plus visiblement à leur bonheur, que dans cette occasion. La conjuration fut découverte, et tous les complices condamnés à mort. L'affaire des biens de Tarquin fut remise en délibération dans le sénat. Les sentimens ne se trouvèrent plus partagés. Il fut défendu de les lui rendre, comme aussi de les faire entrer dans le trésor public. On les abandonna au pillage du peuple, pour le rendre plus irréconciliable avec les tyrans. On rasa leurs palais et leurs maisons de campagne. La haine contre les Tarquins étoit si violente, qu'elle passa de leur personne jusqu'à leur nom, qu'on bannit de Rome, en chassant par un décret spécial tous les citoyens qui se trouvèrent être de cette famille.

La ruse et les intrigues n'ayant pas réussi à Tarquin, il eut recours à la voie des armes et à la force ouverte. Il engagea par ses remontrances et par ses prières deux peuples puissans de Toscane, celui de Véies et celui de Tarquiniès, à prendre sa défense. Les premiers se flattoient de venger, sous la conduite d'un général romain, les anciennes injures qu'ils prétendoient avoir reçues de Rome. Les autres trouvoient qu'il étoit beau pour eux qu'on vît régner à Rome un prince originaire de leur ville. Il se donna un combat qui n'eut rien de fort mémorable que la mort de L. Brutus et celle d'Aruns, fils de Tarquin, qui, s'étant percés l'un l'autre, tombèrent morts de leur cheval en même temps. Les Romains restèrent maîtres du champ de bataille.

Après la mort de son fils Aruns, Tarquin se retira à Clusium, vers L. Porsenna, le plus puissant des rois qui fussent alors en Italie. Là, mêlant les prières aux conseils; tantôt il le supplioit de ne pas souffrir qu'un prince, qui se faisoit gloire de tirer son origine de l'Etrurie, languît avec sa famille dans un triste exil et dans une honteuse indigence; tantôt il l'avertissoit de ne pas laisser impunie la coutume qui s'établissoit de chasser les rois de leur trône. Porsenna, touché de ces discours, promit à Tarquin de l'aider de toutes ses forces. Mais les diverses tentatives qu'il fit ne réussirent pas. Ce fut alors que Tarquin, perdant toute

espérance de remonter jamais sur le trône, se retira à Tusculum, chez Octavius Mamilius son gendre. C'étoit alors l'an de Rome 247, et 505 avant l'ère chrétienne.

Tarquin n'y fut pas long-temps tranquille : ce fut à sa sollicitation et à celle de son gendre que les Latins résolurent, d'un consentement unanime, d'entreprendre la guerre contre les Romains; et afin qu'aucun peuple particulier ne se détachât de l'alliance commune, et ne fît sa paix sans la participation de la nation, ils s'engagèrent tous, par des sermens solennels, à garder ensemble une étroite union, et à traiter comme traître et ennemi de l'état quiconque manqueroit à sa parole. Les peuples dont les députés signèrent ce traité étoient au nombre de trente. Cette guerre, dans laquelle furent tués deux fils de Tarquin, dura plusieurs années; elle se termina par la soumission de tous les peuples ligués, auxquels les Romains accordèrent la paix et leur amitié.

Alors Tarquin, resté seul de toute sa famille à l'âge de près de quatre-vingt-dix ans, se voyant sans enfans et sans aucun de ses proches, rebuté des Latins, des Étruriens, des Sabins, et de tous les peuples d'alentour, se retira à Cumes dans la Campanie, chez le tyran Aristodème; il y mourut peu de jours après, accablé d'années et d'ennui. Selon Lucien, il avoit vécu plus de quatre-vingt-dix ans.

Digression sur le portrait de Tarquin-le-Superbe.

Ce prince avoit certainement de grands talens. Cet art qu'il eut d'intéresser tant de princes et de peuples à son établissement, les ouvrages publics dont il embellit Rome, son courage dans la guerre, sa constance dans son malheur, une guerre de quatorze ans qu'il fit au peuple romain, quoique dépouillé de son royaume et de tous ses biens, les ressources continuelles qu'il sut trouver dans ses disgrâces, font bien voir qu'il avoit de grandes qualités. Mais son ambition, son orgueil et sa cruauté le rendirent à juste titre l'objet de la haine et de l'exécration publiques. Tit. Liv., l. 1, c. 46 *et seq.*; l. 2, c. 1 *et seq.*; Dionys. Halicarn., l. 4, c. 9 *et seq.*; l. 5, c. 1 *et seq.*; l. 6, c. 2; Flor., l. 1, c. 7 *et seq.*; l. 4, c. 7; Plut., t. 1, p. 97; Cicer., *de Tuscul. Quæst.*, l. 3, c. 27; *de Legib.*, l. 1, c. 4; *de Amicit.*, c. 53, 54; Tacit., *Annal.*, l. 3, c. 27; l. 6, c. 11; *Hist.*, l. 3, c. 72; Virg., *Æneid.*, l. 8, v. 646; Horat., l. 1, satyr. 6, v. 13; Lucian., t. 2, p. 634; Roll., *Hist. rom.*, t. 1, p. 152 et suiv.; *Mém. de l'Acad. des inscr. et bell. lettr.*, t. 1, p. 54, 202; t. 6, p. 201.

TARQUIN [Sext.], *Sextus Tarquinius*, l'aîné, selon les uns, et selon d'autres le plus jeune des trois fils de Tarquin-le-Superbe,

est devenu célèbre par sa passion criminelle pour Lucrèce.

Tarquin-le-Superbe n'ayant pu venir à bout de s'emparer de la ville de Gabies, résolut de substituer la ruse à la force; et Sextus Tarquin le servit parfaitement pour l'exécution de ce dessein. Ce prince, de concert avec son père, se réfugia à Gabies, se plaignant de la cruauté du roi qu'il ne pouvoit plus soutenir. Il déploroit son malheur d'une manière capable de toucher les cœurs les plus durs; il dit aux Gabiens, qu'exposé à chaque moment à perdre la vie par les mains de son père, et s'étant avec peine dérobé à sa fureur, il venoit chercher chez eux un asile; que s'ils refusoient de le recevoir, il iroit de ville en ville jusqu'à ce qu'il eût trouvé un peuple qui sût défendre les enfans contre la cruauté de leurs pères; que peut-être il ne seroit pas inutile à ceux qui voudroient bien le prendre sous sa protection.

Ceux de Gabies regardèrent son arrivée comme une faveur particulière du ciel, et lui firent un merveilleux accueil. On le combla d'honneurs; on l'admit dans tous les conseils. Quand il s'agissoit de toute autre affaire, il se faisoit un devoir de se rendre à l'avis des Gabiens, qui devoient être plus au fait des affaires de leur patrie qu'un étranger comme lui; mais, quant à la guerre contre les Romains, comme il connoissoit parfaitement les forces des deux peuples, et qu'il savoit à quel point son père étoit haï et détesté par les Romains, il ne dissimuloit pas qu'il se croyoit en état de parler sur cet article plus savamment que les autres. Il entraîna en effet dans son sentiment les principaux des Gabiens. La guerre contre les Romains fut résolue. On le mit lui-même à la tête de gros détachemens qu'on envoyoit pour piller les terres des ennemis, et il en revenoit toujours chargé d'un butin considérable; il gagna tellement la confiance des Gabiens, qu'ils le choisirent pour leur général. Sous sa conduite, ils remportèrent toujours l'avantage dans plusieurs rencontres qu'ils eurent avec les Romains. Tant d'heureux succès le rendirent presque aussi absolu à Gabies, que Tarquin l'étoit à Rome.

Sextus Tarquin, voyant le moment arrivé de recueillir le fruit de toutes ses fourberies, dépêcha, à l'insu des Gabiens, un homme à son père pour l'instruire de la situation où il se trouvoit, et pour savoir de lui ce qu'il avoit à faire. Tarquin, qui ne vouloit point confier ouvertement à cet exprès les ordres qu'il avoit à donner à son fils, le conduit dans un jardin où il y avoit quantité de pavots fleuris. Là, se promenant d'un air taciturne et mélancolique, il s'amuse à abattre, avec une baguette qu'il tenoit à sa main, les têtes des pavots les plus élevés; et après avoir fait plusieurs tours d'allées, il renvoie le courrier sans autre réponse. Sextus Tarquin n'eut

pas de peine à comprendre l'intention de son père : il fit périr, sous différens prétextes, ceux qui avoient le plus d'autorité à Gabies; et devenu le maître, par l'adresse cruelle qu'il avoit eue d'abattre toutes les têtes, il la livra enfin au roi des Romains. Les Gabiens s'attendoient aux traitemens les plus durs et les plus inhumains : ils furent agréablement trompés; car le roi Tarquin ne fit mourir ni exiler aucun d'entr'eux.

Quelque temps après, pendant qu'on faisoit le siége d'Ardées, et que cette affaire traînoit en longueur, les princes de la famille royale, qui commandoient les troupes romaines, passoient le temps en festins et autres divertissemens analogues à leur âge et à leur rang. Un jour qu'ils étoient à souper chez Sextus Tarquin, L. Collatin, leur parent et mari de Lucrèce, étant de la partie, la conversation tomba sur les princesses leurs épouses. Comme chacun vantoit le mérite de la sienne, et que la dispute s'échauffoit, L. Collatin proposa aux jeunes princes de monter sur-le-champ à cheval, et d'aller trouver leurs épouses. « Comme elles ne nous attendent » pas, ajouta-t-il, nous réglerons la préférence qui est due » à chacune d'elles sur les occupations dans lesquelles nous » les surprendrons. » Tous acceptèrent la proposition : le vin leur donnoit du courage et des forces; ils courent à Rome à bride abattue, et y étant arrivés à l'entrée de la nuit, ils vont droit au palais. Les princesses soupoient avec plusieurs dames de leur suite : la table étoit couverte des mets les plus exquis, et le buffet des vins les plus délicieux. De là, sans perdre de temps, ils s'en vont à Collatie, où ils trouvent Lucrèce dans une situation bien différente; elle travailloit à des ouvrages de laine, au milieu de ses servantes, dans l'intérieur de sa maison, où elle poussoit souvent cette sorte d'occupation jusque bien avant dans la nuit. D'un commun consentement, on donna le prix à Lucrèce, qui reçut son mari et les Tarquins ses cousins avec toute la politesse possible. Ce fut en cette occasion que Sextus Tarquin conçut l'infâme désir de jouir de Lucrèce, dût-il employer la violence; sa passion étoit allumée autant par la vertu que par la beauté de cette princesse. Mais, pour lors, les jeunes princes s'en retournèrent tous au camp, après s'être divertis chez L. Collatin pendant la nuit.

Quelques jours après, Sext. Tarquin revint à Collatie, à l'insçu de L. Collatin, accompagné d'un seul de ses gens. Lucrèce qui ne savoit pas le dessein qui l'amenoit, le reçut avec la distinction et l'amitié qu'exigeoit sa qualité de prince et de parent. Après le souper, on le conduisit dans son appartement; mais quand il jugea que tous les gens de la maison étoient endormis, et qu'il pouvoit tout entreprendre impunément, il s'en alla, conduit

par sa passion, à la chambre de Lucrèce, tenant dans sa main droite une épée nue; et lui appuyant la gauche sur l'estomac: *Ne dites pas mot, Lucrèce*, lui dit-il; *c'est Sextus Tarquin qui vous parle. Je suis armé d'un poignard : vous êtes morte, si vous ouvrez la bouche.* Tandis que cette dame, éveillée en sursaut, saisie de crainte et menacée de la mort, sans avoir personne pour la défendre, ne savoit que lui répondre, il prit ce temps pour lui avouer l'amour dont il brûloit pour elle. Il employa tour à tour les promesses les plus flatteuses et les menaces les plus atroces. Enfin, ayant en vain tenté tous les moyens dont on se sert pour triompher de la vertu des femmes, voyant que tout étoit inutile, et que la crainte même de la mort n'étoit pas capable de la fléchir, il y ajouta celle de l'infamie. Il lui jura qu'après l'avoir tuée, il alloit mettre dans son lit un esclave égorgé comme elle, pour faire croire qu'elle avoit eté poignardée elle et l'indigne adultère avec qui on l'avoit surprise. Sa chasteté ne put résister à la crainte d'un tel déshonneur; ainsi Sextus Tarquin s'en retourna tout fier de la victoire que sa passion avoit remportée sur la vertu de son hôtesse. Tout le monde sait que cette vertueuse dame, ne pouvant survivre au déshonneur dont elle venoit d'être couverte, se perça le sein d'un poignard, et que cette scène, à la fois scandaleuse et tragique, causa la ruine de la famille des Tarquins, qu'on bannit pour jamais de Rome.

La guerre que ces tyrans entreprirent contre les Romains pour remonter sur le trône dura plusieurs années. Ce fut dans un des combats qui se livrèrent pendant cette guerre que périt Sextus Tarquin. Il fut tué à la bataille du lac de Régillum, l'an de Rome 258, et 494 avant l'ère chrétienne. L'histoire remarque que Sextus Tarquin avoit fait reculer les Romains, lorsque le dictateur étant survenu tout d'un coup avec un corps de cavalerie, Sextus Tarquin se crut perdu sans ressource. Il se jette en désespéré et comme un furieux sur les Romains. Il tue à droite et à gauche tout ce qui se trouve sur son passage, jusqu'à ce que, enveloppé de tous côtés et couvert de mille blessures, il tombe mort sur le champ de bataille, après avoir vendu sa vie bien chèrement.

Tel est le récit de Denys d'Halicarnasse : mais selon Tite-Live, Sextus Tarquin s'étoit retiré long-temps auparavant à Ardée, qu'il regardoit comme son royaume; et il y fut tué par ceux dont il s'étoit attiré la haine par ses brigandages et ses cruautés. TIT-LIV., l. 1, c. 53, 54, 57 *et seq.*; DIONYS. HALICARN., l. 4, c. 12, 15; l. 5, c. 7, 12, l. 6, c. 2; ROLL., *Hist. Rom.*, t. 1, p. 164, 166, 175 et suiv.

TARQUIN (ARUNS), *Aruns Tarquinius*, frère du précédent, et par conséquent fils de Tarquin-

le-Superbe, fut envoyé à Delphes avec Titus son frère pour consulter l'oracle d'Apollon. Ils devoient se rendre dans la Grèce en traversant des terres et des mers peu connues en ce temps-là. Tarquin leur père leur associa L. Brutus son neveu, qui étoit d'un caractère bien différent, dans le fond, de celui qu'il faisoit paroître au dehors. Les deux jeunes princes le menèrent avec eux, moins pour lui faire honneur, que pour s'en divertir. Lorsqu'ils se furent acquittés de leur commission auprès de ce dieu, ils eurent la curiosité de savoir qui d'entr'eux régneroit à Rome après Tarquin. Comme ils attendoient la réponse de l'oracle, il sortit du fond du sanctuaire une voix qui leur dit : *Celui d'entre vous, princes, qui le premier baisera sa mère, aura la souveraine puissance à Rome.*

Les deux Tarquins, pour empêcher que Sextus leur frère, qui étoit resté à Rome, n'apprît la réponse du dieu, et l'exclure par là de l'empire, défendirent expressément à toute leur suite de rien dire de ce qui s'étoit passé à cet égard. Pour eux, ils s'en rapportèrent au sort pour savoir lequel des deux baiseroit le premier la reine quand ils seroient de retour : mais L. Brutus donnant une autre interprétation aux paroles de la Pythie, feignit de se laisser tomber, et baisa la terre, mère commune de tous les mortels. Ils s'en retournèrent ensuite à Rome.

Lorsque les Tarquins furent chassés de Rome, Aruns et Titus son frère furent enveloppés dans la même disgrace que toute leur famille. Aruns Tarquin prit part à la guerre que son père entreprit pour recouvrer la couronne, et fut tué dans un combat qui n'eut guère autre chose de mémorable que sa mort et celle de son cousin L. Brutus. Celui-ci s'avançoit à la tête de la cavalerie ennemie, et Aruns Tarquin marchoit aussi le premier avec ses cavaliers. Dès qu'il s'aperçut, aux licteurs qu'il vit de loin, que c'étoit l'un des consuls, et qu'ensuite, s'étant approché davantage, il eut aperçu que c'étoit L. Brutus lui-même : *Voilà*, s'écria-t-il, *l'homme qui nous a chassés du royaume ; le voilà qui marche fièrement revêtu des ornemens royaux qu'il nous a arrachés. Dieux vengeurs des têtes couronnées, secourez-moi.* Aussitôt il s'avance contre le consul sa lance levée. L. Brutus qui vit ce mouvement, courut de son côté pour le recevoir. Ainsi, ils s'attaquèrent avec une vigueur pareille, mais avec une animosité si furieuse, que chacun d'eux ne se mettant pas en peine de sa vie, pourvu qu'il l'ôtât à son ennemi, ils se percèrent l'un l'autre en même temps, et tombèrent mourans avec les lances qui étoient restées dans la plaie. Tit-Liv., l. 1, c. 56 ; l. 2, c. 6 ; Dionys. Halicarn., l. 4, c. 15 ; l. 5, c. 3 ; Roll., *Hist. rom.*, t. 1, p. 173 et suiv.

TARQUIN [Titus], *Titus Tarquinius*, frère des deux précédens. *Voyez* l'article ci-dessus.

Titus Tarquin se trouva au combat du lac de Régillum. Il commandoit le corps de bataille à la tête des exilés, et de ceux qui avoient préféré volontairement le parti des Tarquins à leur patrie. Au fort du combat le général des Romains, suivi des troupes d'élite qu'il avoit autour de sa personne, tombe avec tant de force sur le corps des exilés, qu'il les enfonce, les renverse, les met en fuite, et leur tue beaucoup de monde. Ce fut là apparemment que périt Titus Tarquin, puisqu'il n'est plus parlé de lui dans l'histoire.

Tite-Live, dans un endroit, lit Titus; et, dans un autre, il dit Lucius; ce qui peut n'être qu'une faute de copiste. Tit.-Liv., l. 1, c 56, l. 2, c. 19, 20.; Dionys. Halicarn., l. 6, c. 2; Roll., *Hist. rom.*, t. 1, p. 173 et suiv.

TARQUIN [Aruns], *Aruns Tarquinius*, frère de Tarquin-le-Superbe, étoit d'un naturel doux et modéré. Comme ces qualités ne plaisoient pas à l'ambitieuse Tullie, que le roi Servius Tullius lui avoit fait épouser, il fut mis à mort par cette princesse, qui contracta bientôt après un second mariage avec Tarquin-le-Superbe, dont le caractère étoit plus analogue au sien. *Voyez* Tullie, fille de Servius Tullius. Tit.-Liv., l. 1, c. 46; Roll., *Hist. Rom.*, t. 1. p. 152.

TARQUIN [L.] COLLATINUS, *L. Tarquinius Callatinus*, étoit fils d'Égérius, autrement nommé *Aruns*, frère de Lucumon ou de Tarquin-l'Ancien. Il est devenu célèbre, principalement à cause de sa femme, la vertueuse Lucrèce *Voyez* Lucrèce.

Après l'expulsion des Tarquins, l'an de Rome 244, et 508 avant l'ère chrétienne, tous les suffrages s'étant réunis pour créer, à la place des rois, deux consuls dont l'autorité seroit annuelle, L. Tarquin Collatinus fut choisi pour être un de ces deux magistrats. On lui associa L. Junius Brutus.

Il devint bientôt la victime du nom qu'il portoit, quoiqu'il eût eu beaucoup de part à l'expulsion des rois, et à l'établissement de la liberté. La haine contre les Tarquins étoit si violente, qu'elle étoit passée de leur personne jusqu'à leur nom. L'avis que L. Tarquin Collatinus avoit ouvert et soutenu avec chaleur, lorsqu'il avoit été question de délibérer sur la proposition faite par les Tarquins de leur restituer leurs biens, d'acquiescer à leur demande, avoit laissé contre lui quelque soupçon, quoique léger. La conduite molle qu'il avoit tenue dans la condamnation et le supplice de ceux qui avoient pris part à la conjuration formée pour le rétablissement des

Tarquins sur le trône, acheva de le perdre. Les esprits paroissoient s'indisposer de jour en jour à son égard. Cet objet faisoit la matière la plus ordinaire des conversations. On se communiquoit mutuellement ses craintes et ses inquiétudes.

L. Junius Brutus, voyant cette fermentation dans les esprits de la multitude, jugea que l'intérêt de la tranquillité publique devoit passer pardessus toute autre considération. Il assembla le peuple, et commença par faire lire le décret par lequel le peuple s'étoit engagé avec serment à ne souffrir jamais que qui que ce fût régnât à Rome. Il ajouta que, quoiqu'il n'y eût rien actuellement à craindre pour la liberté, on ne pouvoit prendre trop de précautions pour assurer l'exécution de ce décret; qu'il étoit fâché de le dire par rapport à son collègue dont il connoissoit le mérite et les bonnes intentions; mais que l'amour de la patrie l'emportoit sur son affection particulière; que le peuple romain ne croyoit pas avoir recouvré entièrement sa liberté, pendant qu'il voyoit le nom et le sang de ces rois odieux, non-seulement subsistans dans Rome, mais revêtus du souverain pouvoir; que c'étoit un obstacle dangereux pour la liberté. « Délivrez-nous de cette crainte, » dit-il, en s'adressant à L. Tarquin Collatinus, vaine sans » doute et mal fondée, mais qui » inquiète le peuple. Nous le savons, nous l'avouons, vous » avez chassé les rois. Mettez le » comble à votre bienfait; ôtez » du milieu de nous jusqu'à leur » nom. Les citoyens non-seulement vous laisseront tout votre » bien, mais se feront un plaisir » et un devoir de l'augmenter. » Quittez la ville en emportant » avec vous leur estime et leur » affection. Ils s'imaginent que » la royauté ne sortira d'ici parfaitement qu'avec la famille des » Tarquins. »

L. Tarquin Collatinus fut étrangement surpris d'un tel discours, auquel il n'avoit pas lieu de s'attendre. Il se préparoit à y répondre et à se justifier, lorsque tous les principaux de la ville l'environnent, et lui font la même prière avec beaucoup de force et d'instance. Il fut peu touché de leurs représentations. Mais quand il vit que Sp. Lucrétius, vieillard respectable par son mérite et par sa réputation, et qui d'ailleurs étoit son beau-père, se joignoit aux autres et employoit auprès de lui tantôt les prières, tantôt les avis, mêlant l'autorité à la tendresse, pour l'engager à se laisser vaincre par le consentement de ses concitoyens; alors, craignant que s'il ne faisoit pas de bonne grâce ce que l'on souhaitoit de lui, bientôt après, lorsqu'il seroit devenu simple particulier, on ne l'y forçât malgré lui, en ajoutant à son exil la perte de ses biens et l'ignominie, il abdiqua le consulat, sortit de la ville, et se retira à Lavinium avec tous ses effets. Le peuple le gratifia de vingt talens, et L. Junius Brutus y en

ajouta cinq de son propre bien. Tit. Liv., l. 1, c. 57 *et seq.*; l. 2, c. 2; Dionys. Halicarn., l. 4, c. 15; l. 5, c. 1, 2; Plut., t. 1, p. 97; Cicer., *de Offic.*, l. 3, c. 40; Roll., *Hist. rom.*, t. 1, p. 175 et suiv.

TARQUINIE, *Tarquinia*, fille de Tarquin-l'Ancien, fut mariée à Servius Tullius, duquel elle eut deux filles, dont l'une n'est devenue que trop célèbre : c'est la fameuse Tullie. *Voyez* Tullie.

Après la mort tragique de Servius Tullius, que Tarquin-le-Superbe avoit fait assassiner, ce prince n'ayant jamais voulu permettre qu'on lui rendît aucun des honneurs accoutumés, Tarquinie fut obligée, avec l'aide d'un petit nombre de ses amis les plus intimes, d'enlever son corps pendant la nuit. Elle le porta hors de la ville, comme celui d'un simple particulier et d'un homme de la lie du peuple; là, après avoir déploré sa triste destinée et celle de son mari, faisant mille imprécations contre son gendre et sa fille, elle le couvrit de terre.

Lorsqu'elle lui eut rendu les derniers devoirs, elle revint au palais du roi, où elle ne survécut qu'un seul jour à son époux, étant morte la nuit suivante, sans que la plupart des Romains aient jamais su de quel genre de mort. Les uns disoient que, ne pouvant soutenir plus long-temps l'excès de sa douleur, elle s'étoit tuée de sa propre main; d'autres prétendoient que son gendre et sa fille l'avoient fait mourir, parce qu'elle faisoit paroître trop de chagrin de la mort de son cher époux, qu'elle aimoit tendrement. Dionys. Halicarn., l. 4, c. 9, 10; Roll., *Hist. rom.*, t. 1, p. 152, 157.

TARQUINIENS, *Tarquinienses*, les habitans de la ville de Tarquinies. *Voyez* Tarquinies.

TARQUINIENSIS AGER, le territoire de Tarquinies. *Voyez* Tarquinies.

TARQUINIES, *Tarquinii*, ville d'Italie, dans l'Etrurie, étoit située sur le bord du fleuve Marta ou Lastes. On lit dans Ptolémée Ταρκουίνιαι, *Tarquiniæ*. Les habitans sont appelés *Tarquinienses* dans Pline et dans Tite-Live; ce dernier nomme leur territoire *Tarquiniensis ager;* ils descendoient des Thessaliens, selon Justin.

Tarquin-le-Superbe, dernier roi de Rome, tiroit son origine de la ville de Tarquinies. Les habitans, sollicités par ce prince, se joignirent à lui et déclarèrent la guerre aux Romains; non-seulement ils résistèrent à ceux qu'on leur opposa, mais ils les battirent et les mirent en fuite. Néanmoins, saisis ensuite comme d'une terreur soudaine, ils renoncèrent à leur entreprise, et se retirèrent chez eux pendant la nuit.

Long-temps après, les Tarquiniens firent de nouveau la guerre aux Romains; mais ils en furent traités avec beaucoup de rigueur. Il en fut tué un grand nombre

dans la bataille ; on fit une multitude infinie de prisonniers, qui tous furent égorgés impitoyablement, à l'exception de trois cent cinquante-huit des plus qualifiés, qui furent mis à part et envoyés à Rome, où le peuple ne leur fut pas plus favorable ; car ils furent tous battus de verges, et ils eurent ensuite la tête tranchée au milieu de la place publique. Telles furent les représailles terribles dont on usa pour venger la mort des Romains que les Tarquiniens avoient cruellement immolés au milieu de leur place publique.

Cette ville devint dans la suite une colonie romaine, et enfin un siége épiscopal. On nomme aujourd'hui *la Tarquinia*, et par corruption *la Tarquina*, la colline ou montagne sur laquelle étoit située la ville de Tarquinies.

On a trouvé, en travaillant dans les environs de Cornette, à mi-côte d'une colline, les anciennes sépultures de la ville de Tarquinies. Ces sépultures ou ces grottes sont à mi-côte de la colline sur laquelle étoit cette ville infortunée, ruinée depuis tant de siècles, qu'on n'en avoit presque plus aucune mémoire. Ces grottes, qui ont servi de sépulcre aux héros, sont creusées dans le tuf dont cette montagne est composée. Ce sont, pour la plupart, des chambres de dix à douze pieds en carré, sur neuf à dix pieds de hauteur ; on voyoit, dans quelques-unes, des restes de peintures, c'est-à-dire du rouge, du bleu, du noir, qui sembloient marquer des compartimens plutôt que des figures ; car l'humidité a tout effacé. On y a trouvé des armes que la rouille avoit presque consommées, comme des épées et des lames de couteaux. Ce qu'on a rencontré de plus entier et en plus grande quantité, ce sont des vases de terre et des pots assez gros. A la vérité ces pièces, et particulièrement celles qui étoient vernissées, étoient ollaires, d'une espèce de talc blanchâtre qui en couvroit toute la superficie, sans endommager le vernis. La montagne Tarquinia est à présent un bois, où il n'est pas aisé de rien découvrir qui puisse faire connoître quelle étoit la grandeur de la ville. Ptolem., l. 3, c. 1 ; Plin., t. 1, p. 151 ; Tit. Liv., l. 1, c. 34 ; l. 2, c. 6, 7 ; l. 5, c. 16 ; l. 6, c. 4 ; l. 7, c. 19, 22 ; l. 27, c. 4 ; l. 28, c. 45 ; Just., l. 20, c. 1 ; Diod. Sicul., p. 756 ; Roll., *Hist. rom.*, t. 2, p. 166, 167.

TARQUINIUS [L.], *L. Tarquinius*, un des complices de la conjuration de L. Catilina, fut arrêté en chemin comme il alloit joindre ce dernier. Ayant été conduit devant le sénat, il promit de découvrir tout le complot si on vouloit lui faire grâce. Il en fit le récit par l'ordre de Cicéron ; et dans son rapport il n'oublia pas surtout le dessein où étoient les conjurés de tout brûler, et de massacrer les gens de bien. Sallust., *in L. Catil.*, c. 31.

TARQUINS, *Tarquinii*, nom

que l'on donna à la famille de Lucumon, qui prit le surnom de Tarquin, *Tarquinius*, parce qu'il étoit né à Tarquinies, ville d'Italie, dans la Toscane.

Le nom des Tarquins est devenu célèbre dans l'histoire romaine, surtout depuis leur expulsion de Rome, arrivée l'an 224 de la fondation de cette ville, et 508 avant l'ère chrétienne. L'aversion que les Romains avoient conçue pour les Tarquins étoit telle, qu'elle passa des personnes jusqu'au nom; de manière que pour extirper entièrement ce nom de Rome, on en bannit sans distinction tous ceux qui le portoient. *Voyez* les articles de Tarquin. Virg., *Æneid.*, l. 6, v. 817.

TARQUITE, *Tarquitus*, capitaine latin, que Virgile fait fils du dieu Faune et de Dryope. Un jour ce guerrier, au fort d'un combat, orgueilleux de l'éclat de ses armes, accourt pour s'opposer à la furie d'Enée. Mais celui-ci lui ayant lancé un dard de toutes ses forces, perce son bouclier et sa cuirasse, et le met hors d'état de se défendre. C'est en vain que Tarquite demande quartier, et qu'il s'efforce de le fléchir. Enée lui abat la tête, et d'un coup de pied roulant son corps, il prononce ces mots d'un air irrité : « Redoutable guer- » rier, reste ici étendu sur la » poussière. Ta mère ne t'ense- » velira point, et ne te fera point » porter au tombeau de tes pè- » res. Tu seras abandonné aux » oiseaux de proie, ou ton corps » jeté dans le fleuve, deviendra » le jouet des flots et la nour- » riture des poissons affamés. »

Le texte de Virgile porte: *Piscesque impâvisti vulnera lambent.* Le P. Catrou traduit : *Les poissons lécheront tes plaies;* ce qui est d'une dégoûtante platitude. Les poissons d'ailleurs ne lèchent point. *Lambere vulnera* est donc ici figurément, et n'a pas dû conséquemment être traduit à la lettre. D'ailleurs il y a lieu de s'étonner qu'Enée soit si dur, si cruel à l'égard de ce malheureux vaincu. Enée est impitoyable, parce qu'il est outré de la mort récente de Pallas. La fureur qui le transporte suspend en lui tous les sentimens d'humanité; il ne respire que la vengeance, et sa colère est altérée de sang. Le refus de la sépulture est fort ordinaire dans l'Iliade. Comme c'étoit, suivant les idées de ce temps-là, le plus grand des malheurs, les héros dans leur colère menacent, soit les vaincus, soit ceux qu'ils comptent de vaincre, d'abandonner leurs corps sans sépulture aux chiens et aux oiseaux. Virgile marche ici sur les pas d'Homère. Virg. *Æneid,*, l. 10, v. 550 et seq.

TARQUITIUS PRISCUS, *Tarquitius Priscus*, servit en Afrique, sous l'empire de Claude, en qualité de lieutenant du proconsul Statilius Taurus, et l'accusa, à leur retour à Rome, comme coupable de concussions. Statilius Taurus, sans attendre le jugement du sénat, se

donna la mort. Mais Tarquitius Priscus ne tarda pas à être puni de son accusation. Les sénateurs, pénétrés d'indignation, le firent chasser de leur ordre. On croit qu'il y rentra à la faveur de l'indulgence qu'affectoit Néron dans les commencemens de son règne, et par la protection d'Agrippine. Il devint même proconsul de Bithynie. Mais s'étant rendu coupable de concussions dans cet emploi, il fut accusé par les Bithyniens, et condamné à la grande satisfaction du sénat. Tacit., *Annal.*, l. 12, c. 59, l. 14, c. 46. Crev., *Hist. des Emp.*, t. 2, p. 237, 350.

TARQUITIUS CRESCENS, *Tarquitius Crescens*, centurion dans l'armée de Césennius Pétus. Il fut le seul qui osa défendre contre les Parthes une tour dont il avoit la garde, et il fit plusieurs sorties avec succès. Mais les Barbares mirent le feu à la tour, et le firent périr dans les flammes. Tacit., *Ann.*, l. 15, c. 11; Crev., *Hist. des Emp.*, t. 2, p. 384.

TARQUITIUS [L.], *L. Tarquitius*, fut nommé maître de la cavalerie par le dictateur L. Quintius Cincinnatus. Il étoit de race patricienne, et passoit pour le meilleur homme de guerre qu'il y eût dans toute la jeunesse romaine, quoiqu'à cause de sa pauvreté, il n'eût servi jusque-là que dans l'infanterie. Tit.-Liv., l. 3, c. 27.

TARRACINE, *Terracina*, ville d'Italie, bâtie sur un coteau, au-dessous duquel il y avoit des marais, dans le pays des Volsques, qui, en leur langue, l'appelèrent *Anxur*. Horace, Martial, et Silius Italicus, ont préféré le mot *Anxur*, comme plus propre au langage poétique.

Selon Strabon, cette ville s'appeloit d'abord *Trachina*, d'un mot grec qui veut dire âpre, rude, à cause des rochers sur lesquels elle étoit située, et qui la rendoient d'un difficile accès.

TARRACINE, *Tarracina*, fleuve d'Italie, dont Tite-Live est le seul qui parle, sans en déterminer la situation.

TARRACON, *Tarraco*, ville d'Espagne sur le bord de la mer Méditerrannée. Strabon la place entre les bouches de l'Ibérus et les monts Pyrénées; c'étoit, selon Pomponius Mela, une des villes les plus opulentes qu'il y eût sur ces côtes. Pline assure qu'elle étoit la capitale de la province tarragonaise.

Cette ville se nomme aujourd'hui *Tarragonne*; mais elle n'est si grande ni si peuplée qu'elle l'étoit autrefois.

TARRAGONE, *Voy.* Tarracon.

TARRAGONOISE, *Tarraconensis*, une des trois principales provinces d'Espagne, d'après la division que les Romains firent de cette vaste contrée. Pomponius Mela dit que la province tarragonoise touche d'une part aux Gaules, et de l'autre à la Bétique et à la Lusitanie. Elle

présente, ajoute-t-il, ses flancs à notre mer de l'Océan, du côté qui regarde le midi et le septentrion. Pline étend cette province jusqu'aux monts Pyrénées.

César appelle *Tarragonenses* les habitans de la province tarragonoise. *Voy.* Espagne.

TARSE, *Tarsus*, ville de l'Asie mineure, dans la Cilicie; elle fut une des plus considérables de l'Asie mineure, et célèbre surtout par son académie. Ptolémée place cette ville dans les terres, et pline dit qu'elle étoit loin de la mer. Cependant Strabon remarque qu'il n'y a pas plus de cinq stades de Tarse à l'embouchure du Cydnus.

Cette ville se nomme aujourd'hui *Tarson*.

TARTARE, *Tartarus*, nom donné au lieu du supplice des grands coupables, selon les mythologues. C'est l'abîme le plus profond sur la terre. *Voy.* HESIOD., *Decr. gener.*, v. 119; HOM., *Iliad.*, l. 8; *Mém. de l'Ac., des inscr. et bell. lett.*, t. 3, p. 117; t. 18, p. 2.

TARTARUS, fleuve d'Italie; selon Tacite, c'est aujourd'hui le *Tartaro*, dans l'ancien état de Venise.

TARTESSE, *Tartessus*, ville d'Espagne dans la Bétique; elle est fort célèbre dans les écrits des anciens. Justin en nomme les habitans *Tartésiens*, *Tartesii*.

TARTESSIDE, *Tartessis*, contrée d'Espagne qui avoit pris son nom de *Tartesse*; on appeloit ses habitans *Tartessiorum gens*.

TARUSATES, peuple des Gaules dans l'Aquitaine. *Voy.* les *Comm. de Jules Cés.* On soupçonne que ce sont les Latusates dont parle Pline.

TASENTINS, *Tasentini*, peuple d'Asie. Les Grecs ayant passé le fleuve Harpasus, suivirent la plaine qui fermoit la province des Tasentins; cette plaine devoit être sur les confins du Pont.

TASSE, *Poculum*. *Voyez* Ciathe.

TATIENS, *Tatienses*, *Tatii*, nom d'une des premières tribus romaines.

TATIUS, roi des Sabins, fit la guerre aux Romains avec autant de ruse que de prudence, pour venger l'enlèvement qu'ils avoient fait des Sabines. Tout le monde connoît le noble motif qui mit un terme à cette guerre, pour ainsi dire de famille; la paix fut le prix du généreux dévouement des épouses et des mères, qui se précipitèrent entre les deux armées; les deux états n'en firent qu'un royaume dont Rome fut la capitale, où Tatius et Romulus régnèrent conjointement, jusqu'à ce que Tatius fut assassiné à Lavinium.

TANCHIRA, ville d'Afrique, dans la Cyrénaïque; elle étoit située entre Leptis et Ptolémaïde, nommée auparavant Barcé. Strabon l'appelle *Tenchira*; elle se nommoit aussi *Arsinoë*.

TAVERNES [les trois]. *Voy.* *tres Tabernæ.*

TAULANTIENS, *Taulantii*, peuple d'Europe, dans l'Illyrie; Thucydide lui donne le surnom de barbare.

TAUNUS, montagne située dans la Germanie, selon Tacite, près du pays habité par les Celtes. C'est le mont *Taurus* dont Pomponius Mela fait mention.

TAURANIE, *Taurania*, ville d'Italie, dans la Campanie; elle ne subsistoit plus du temps de Pline.

TAURANTIENS, *Taurantii*, peuple de l'Asie mineure; Tacite appelle le pays qu'il habitoit, *Taurantium regio*, et, selon quelques éditions, *Taurentium regio*.

TAURASINI CAMPI, plaine d'Italie, au pays des Sabins, près de la ville de Malventum, selon Tite-Live, qui, dans un autre endroit, nomme cette plaine *Taurasinorum ager*.

TAURES, *Tauri*, habitans de la chersonèse Taurique. *Voy.* Chersonèse Taurique.

TAURIANA REGIO. *Voy.* Tauranie.

TAURICA GENS, c'est ainsi qu'Hérodote appelle les habitans de la Chersonèse Taurique, qu'il nomme ailleurs *Taures*.

TAURICA REGIO, la contrée Taurique. *Voy.* Taurique.

TAURICI MONTES, montagne dont il est parlé dans Hérodote; elles devoient être situées dans la Chersonèse Taurique.

TAURIDE, *Tauris*, île dont A. Hirtius Pansa seul fait mention dans son livre de la *Guerre d'Alexandrie*. Le silence de tous les géographes à son sujet n'a point permis d'en déterminer la position.

TAURÉLIENS [jeux], *Taurii, Taurilii;* et, selon Tite-Live, *Ludi Taurilia,* sous-entendu *dicti,* jeux institués par Tarquin-le-Superbe, en l'honneur des dieux infernaux; on les nommoit *Taurilia*, selon Servius, parce qu'on immoloit une vache stérile, appelée en latin *Taura;* mais Festus croit avec raison que ces jeux furent appelés *Taurilia*, parce qu'on sacrifioit un taureau dont la chair étoit distribuée au peuple.

TAURINIENS, *Taurini;* peuple d'Italie, qui habitoit cette partie des Alpes, connue depuis sous le nom de Piémont.

TAURINORUM AUGUSTA, Turin. *Voy.* Augusta Taurinorum.

TAURINUS SALTUS, endroit des Alpes par où les Gaulois passèrent pour pénétrer en Italie; c'étoit apparemment dans le pays des Tauriniens.

TAURIQUE [Chersonèse]. *Voy.* Chersonèse Taurique.

TAURIQUE, *Taurica*, surnom donné à Diane, parce qu'elle étoit honorée dans la Chersonèse Taurique.

TAURIQUES [sacrifices], *sacra Taurica*, sacrifices en l'honneur de Diane Taurique.

TAURISQUES, *Taurisci*, peuples des Alpes, près de la source du Rhône. Strabon les range parmi les *Norici*. Les des-

cendans des Taurisques habitent le canton d'Uri.

TAURISQUES, *Taurisci*, peuple de la Pannonie, situé derrière le mont Claudius.

Le pays qu'il habitoit se nomme aujourd'hui *la Styrie.*

TAUROBOLE, *Taurobolum*, sorte de sacrifice qui se faisoit par l'effusion du sang d'un taureau, et qu'on offroit à la mère des dieux. *Voy.* la description qu'en fait le poëte Prudence, et surtout le t. 2, p. 443, des *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lett.*

TAUROCHELIES, *Taurochelia*, fêtes qu'on célébroit à Cyzique en l'honneur de Neptune; c'étoient des combats de taureaux.

TAUROVENTA, nom d'un lieu des Gaules, nommé par Jul. César, dans le second livre de la Guerre civile, *Castellum Massiliensium*, la forteresse des Marseillais. Strabon et Ptolémée l'appellent *Tauroentium*, et Pline *Tauroentum.*

Nous avons un indice de la situation de Tauroenta dans les vestiges qui subsistent sous le nom de *Taurenti*, à la droite de l'entrée de la baie de la Ciotat.

TAUROMENE, *Tauromenium*, ville de Sicile, sur le bord de la mer Ionienne, vers l'entrée de ce fameux détroit qui fait la séparation de la Sicile d'avec l'Italie; elle étoit à peu près à égale distance de Messine et de Catane.

Au lieu de *Tauromenium*, quelques manuscrits de Pline portent *Taurominium;* les habitans sont quelquefois appelés *Tauromenitani*, et quelquefois *Tauromlnitani.* Cicéron qui donne à cette ville le nom de *Confédérée*, écrit *Tauromenitana civitas.*

TAUROPOLIS, surnom commun à Diane et à Apollon; il signifie *Protecteur* ou *Protectrice des taureaux.*

TAUROPOLIES, *Tauropolia*, fête en l'honneur de Diane et d'Apollon; on la célébroit principalement dans l'île d'Icarie, où se trouvoit un temple de Diane appelé *Tauropolium.*

TAURUS, montagne d'Asie qui passe pour la plus grande et la plus haute que nous connoissions. Elle avoit différentes branches qu'on appeloit en général les *Monts Cérauniens.*

Dans les endroits où le mont Taurus laisse des ouvertures et des passages, on leur donnoit le nom de *Portes* ou de *Pyles;* il y avoit les portes ou les pyles arméniennes, caspiennes, ciliciennes.

TAURUS, nom sous lequel on comprenoit proprement la partie du mont Taurus, qui séparoit la Pamphylie et la Cilicie de la petite Arménie, et la Cappadoce des deux premières de ces contrées.

TAURUS, montagne que Pomponius Méla met dans la Germanie. *Voyez* Taunus.

TAURUS, fleuve de l'Asie mineure, dans le voisinage de la Pamphylie selon Tite-Live.

TAURUS, promontoire de Sicile,

cile, qui donne son nom à la ville de Tauromène. *Voyez* Tauromène.

TAUTÈS; TAUTES. *Voyez* Theutatès.

TAUS, fleuve de la Grande-Bretagne. Cambden et Bexten croient qu'il s'agit ici de l'embouchure du Tay, l'une des plus grandes rivières d'Ecosse. Le Tay prend sa source dans la province de Braid-Albain, sépare l'Ecosse septentrionale, et se jette dans la mer à trois lieues de la ville de Dundée. Néanmoins d'habiles géographes pensent que le Tay, dont il s'agit, est la rivière de Tréede qui sépare le Northumberland de l'Ecosse, et se jette dans la mer à Berwick; ils ont leurs raisons, mais elles ne paroissent point décisives à tout le monde.

TAXIARQUE, *Taxiarchus*, officier athénien qui commandoit l'infanterie de sa tribu; c'étoit aux Taxiarques qu'il appartenoit de marquer les camps, de diriger les marches, de pourvoir aux vivres, etc.

TAXILE, *Taxilus*, un des rois des Indes, du temps d'Alexandre. On dit que son royaume, situé entre l'Inde et l'Hydaspe, étoit aussi grand que l'Egypte, et aussi abondant en pâturages et en toute sorte de fruits qu'aucun pays du monde.

Taxile livra sa personne et ses états à la discrétion d'Alexandre, qui lui laissa son royaume. Il accompagna le héros macédonien dans son expédition des Indes.

TAYGÊTE, *Taygetus*, montagne du Péloponnèse, dans l'Arcadie, d'une telle étendue, qu'elle traversoit la Laconie jusqu'au voisinage de la mer, près du promontoire de Ténare. La ville de Sparte étoit bâtie au pied de cette montagne, qui étoit consacrée à Castor et à Pollux. Virgile, au lieu de *Taygetus*, dit *Taygeta*, en sous-entendant le mot *Juga*. Il dit cependant dans un endroit *Taygetus*.

Le mont Taygète forme trois chaînes de montagnes, une à l'ouest vers Calamata et Cardymalé, une autre au nord vers Neocastro en Arcadie, et une autre au nord et du côté de Misitra. Ces diverses branches ont aujourd'hui des noms différens.

TAYGÈTE, *Taygetà*, nom d'une des Pléiades ou Atlantides, parce qu'elles étoient filles d'Atlas.

TE

TÉANUM, ville d'Italie dans la Campanie, au milieu des terres, sur la voie Appia. Strabon en parle comme d'une ville très-renommée. Pline, qui lui donne le titre de *Colonie*, la surnomme *Sidicinum*; et en effet elle avoit besoin d'un surnom pour pouvoir être distinguée d'une autre ville de même nom qui étoit dans l'Apulie. Tite-Live, Strabon et Frontin l'appellent aussi *Teanum Sidicinum*.

Les habitans de la ville et du territoire s'appeloient *Sidicini*, ou *Teanenses*.

Cette ville se nomme aujourd'hui *Tiano*, vers la source du fleuve Savo.

TÉANUM, autre ville d'Italie, dans l'Apulie. Quelques-uns, comme Ptolémée, disent seulement *Teanum*, parce qu'ils nomment en même temps la province où elle étoit située. Pline écrit *Teanum Apulorum*, et Strabon *Teanum Apulum*. On la distingue aussi de la ville de Teanum, dont il est parlé dans l'article précédent.

C'est à présent un lieu nommé *Civita* ou *Civitate*.

TÉARUS, fleuve de Thrace; Hérodote et Pline en font mention.

TÉATÉA, ville d'Italie que Ptolémée donne aux Marrucines, dont elle étoit la capitale. Elle étoit située au milieu des terres selon le même Ptolémée.

Silius Italicus fait l'éloge de Téatea en plus d'un endroit; quelques éditions de cet auteur portent *Théate*. Le nom moderne est *Tieti*, qu'on écrit plus communément *Chieti*.

TEATES APULI, peuple dont il est parlé dans un passage de Tite-Live. Comme il n'y avoit ni peuple, ni ville de ce nom dans l'Apulie, les interprètes pensent, avec raison, qu'il s'est glissé une faute dans ce passage, qu'on a écrit *Teates* pour *Teanenses*.

TÉBENNOS. *Voyez* Toge.

TEBETH, nom du dixième mois de l'année ecclésiastique des Hébreux, et du quatrième de leur année civile, qui répond en partie à janvier et en partie à février.

TECMON, ville d'Epire; elle ferma d'abord ses portes au préteur L. Anicius, l'an 167 avant l'ère chrétienne; mais elle finit par se soumettre.

TECTOR, officier dont les fonctions ne sont pas bien connues; il paroîtroit, d'après Frontin, qu'il étoit chargé de la garde des eaux.

TECTOSAGES, *Tectosages*, peuple de la Gaule celtique ou narbonnoise, fameux dans l'histoire par ses excursions.

Strabon étend les Tectosages jusqu'aux monts Pyrénées; Ptolémée leur donne la même étendue. Samson, dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, dit que le peuple appelé *Volces Tectosages* occupoit l'ancien diocèse de Toulouse et celui de Carcassonne, qui faisoit tout le haut du Languedoc, et même un peu plus.

Les Tectosages étoient célèbres 250 ans avant l'ère chrétienne. Ils avoient amassé d'immenses trésors, que le capitaine Serv. Cépion leur enleva après la prise de Toulouse; mais la peste, dit-on, l'empêcha lui et les siens d'en profiter. *Voyez* une Dissertation de M. Sabbathier, auteur de ce Dictionnaire, sur les *Testosages*, insérée dans un recueil de dissertations sur divers sujets de l'Histoire de France, qu'il publia en 1770.

TEGANON, nom que les Grecs donnoient à un poêle.

TÉGÉATES, habitans de la ville de Tégée, dans l'Arcadie. *Voyez* Tégée.

TÉGÉATES, un des fils de Lycaon, qui donna son nom à la ville de Tégée. *Voyez* Tégée.

TÉGÉE, *Tegea*, ville du Péloponnèse dans l'Arcadie; elle étoit située au milieu des terres. On y remarquoit plusieurs temples, dont les plus fameux étoient celui de Minerve *Alea*. *Voyez* Minerve Alea; celui de Diane Hégémone, ou conductrice. *Voy.* Aristomélidas; et les quatre que les Tégéates avoient consacrés à Apollon, et enfin ceux de Cérès, de Proserpine et de Vénus.

Il y avoit encore à Tégée un temple, où se conservoit ce qu'on appeloit le *feu commun*, dit Arcadius.

TÉGÉE, *Tegea*, ville d'Afrique, située dans une plaine, selon Hirtius Pansa.

TÉGÉE, *Tegea*, ville de l'île de Crète, dont la fondation est attribuée à Agamemnon.

TÉGYRÉEN, *Tegyræus*, surnom d'Apollon. *Voy.* Tégyres.

TÉGYRES, *Tegyræ*, ville de Grèce, dans la Béotie. Plutarque nous apprend qu'un combat, livré par Pélopidas, près de Tégyres, fut comme le prélude de la bataille de Leuctres, et éleva bien haut la réputation de ce général.

Un peu au-dessus des marais formés par le fleuve Mélas, étoit le temple d'Apollon Tégyréen, et son oracle n'avoit cessé que depuis peu, du temps de Plutarque.

TÉIENS, *Teii*, habitans de la ville de Téos. *Voyez* Téos.

TÉLAMON, lieu d'Italie, dans l'Etrurie. Polybe, Diodore de Sicile, Ptolémée, Pomponius Mela, Pline et Plutarque en font mention; les uns en font un promontoire, d'autres un port, ceux-ci une ville : vraisemblablement sur un promontoire appelé *Télamon*, étoit une ville avec un port du même nom.

Ce fut près de Télamon que les Romains remportèrent, sous la conduite du consul Emilius, une célèbre victoire sur les Gaulois, 225 ans avant l'ère chrétienne.

TÉLAMON, fils d'Eacus, et frère de Pélée, fut l'un des plus fameux argonautes; il se trouva aux expéditions les plus périlleuses de son temps. Ce fut lui qui monta le premier à l'assaut, lorsque Hercule prit la ville de Troie, pour se venger de Laomédon; sa récompense fut la main d'Hésione, fille de ce prince; il en eut *Teucer*.

Pausanias parle d'un autre Télamon différent du précédent.

TÉLANE, ville d'Asie, dans la Syrie ou l'Assyrie. *Voy.* Resen.

TELCHINES, personnages célèbres des temps fabuleux, sur lesquels les traditions mythologiques ont laissé d'étranges contrariétés. Ce terme qui signifioit primitivement soulager, adoucir, guérir la douleur, devint, par la suite un mot injurieux, un synonyme des noms d'enchanteurs, de sorciers, d'empoisonneurs, de génies malfaisans. *Voy. Mém. de*

l'Ac. des inscr. et bell. lett., t. 23, p. 37.

TÉLÉ, nom qu'on donnoit chez les Athéniens aux revenus qui se percevoient sur les terres, mines, bois et autres domaines, dont on mettoit à part les fonds pour les besoins de l'état.

On nommoit aussi Télé, le produit des taxes imposées sur les étrangers et les affranchis.

TÉLÉARQUE, *Telearchos*, magistrat athénien, chargé de faire nettoyer les rues, emporter les fumiers, et de pourvoir à l'écoulement des eaux, par les soins qu'il devoit prendre des égouts.

TÉLÉBOAR, fleuve d'Asie, près des sources du Tigre; il y avoit sur ses bords un grand nombre de villages.

TÉLÉBOAS, un des centaures qui tomba sous les coups de Nestor, dans le combat qui se donna à l'occasion du mariage de Pirithoüs. *Voyez* OVID., *Métam.*, l. 12, c. 11.

TÉLÉGONUS, fils d'Ulysse et de Circé. Il fut, selon Suidas, l'inventeur de l'art de deviner par le moyen des serpens.

TÉLEM, ville de Judée qui appartenoit à la tribu de Juda.

TÉLÉMAQUE, *Telemachus*, fils d'Ulysse et de Pénélope; c'est sans contredit le prince de l'antiquité le mieux célébré après Achille et Enée. *Voy.* les Aventures de Télémaque, par Fénélon.

TÉLEME, *Telemus*, fameux devin qui avoit vieilli parmi les cyclopes, en exerçant sa profession.

TÉLÉPHANE, *Telephanes*, joueur de flûte, dont Démosthène, son ami, fait un grand éloge.

TÉLÈPHE, *Thelephus*, fils d'Hercule et d'Augé, fille du roi Aleus. Selon Diodore de Sicile, sa mère, immédiatement après l'avoir mis au monde, le fit exposer sur le mont Parthénius; des bergers du roi Corytus le trouvèrent tettant une biche, et l'apportèrent à leur maître. Ce prince reçut cet enfant avec bonté, l'éleva comme son propre fils, et lui donna le nom de *Télèphe*, qui, en grec, signifie *cerf*.

Télèphe, devenu grand, guidé par l'oracle de Delphes, se rendit en Asie, chez le roi Teuthras, et parvint à trouver sa mère et à connoître son père. Teuthras, qui n'avoit point d'enfans mâles, voyant la haute réputation que ce jeune prince s'étoit acquise, lui donna sa fille Argione en mariage, et le déclara son successeur à la couronne.

Il avoit un temple sur le mont Parthénius.

TÉLÉPHIDE, *Telephydes*, nom qu'Homère donne à Eurypile, parce qu'il étoit fils de Thélèphe.

TÉLÉSIE, *Telesia*, ville d'Italie, au pays des Samnites. Elle se nomme aujourd'hui *Télèse*; c'est une ville du royaume de Naples dans la terre de labour.

TÉLESPHORE, *Telesphorus*, dieu que les Grecs invoquoient pour la santé, comme ils faisoient

Esculape et la déesse Hygiée. Les figures de ces trois divinités se trouvent ensemble sur un grand nombre de médailles; mais Télesphore est représenté partout comme un enfant vêtu d'une robe singulière, d'une sorte de manteau sans manches, qui, lui enveloppant les bras, descend au-dessous des genoux, et auquel tient une espèce de capuchon qui lui couvre la tête.

TELLENES, *Telenæ*, ville d'Italie, dans le Latium.

Tite-Live, Strabon et Denys d'Halicarnasse écrivent *Tellenæ* au pluriel; mais Pline lit *Tellene* au singulier. Ses habitans s'appellent *Tellenenses*, *Tellenéens*.

TELLUMON, *Tellumo*, dieu de la terre; on croit que c'est un surnom de Pluton, pris pour l'hémisphère inférieur de la terre. D'autres lisent *Tellunon*.

TELLUNON, *Telluno*. *Voy*. Tellumon.

TELLUS, déesse, la même que la terre. *Voy*. la terre.

TELMESSE, *Telmessus*, ville de l'Asie mineure, dans la Lycie; quelques-uns, tels que Strabon, le Périple de Scylax, Tite-Live et Arrien la nomment *Telmisse*, *Telmissus;* Hérodote en nomme les habitans *Telmissenses*. C'étoit la première ville qu'on rencontroit en entrant de la Carie dans la Lycie. Tout le monde naissoit devin. Ce fut là que Gordien alla se faire interpréter un prodige qui l'embarrassoit; il en apprit, dit-on, l'explication sans être obligé de passer la porte; une jeune fille lui apprit qu'il alloit obtenir la couronne.

TELMESSE, *Telmessus*, autre ville de l'Asie mineure, dans la Carie, selon Etienne de Byzance. Plusieurs ont cru que c'étoit la même que celle de Lycie; mais il faut que ce soient deux villes différentes; car la ville de Telmesse de Lycie étoit près de Patare, et celle de la Carie se trouvoit dans le territoire d'Halicarnasse, ou du moins dans le voisinage de cette ville.

TELMESSE, *Telmessus*, fleuve de l'Asie mineure dans la Carie; il se décharge dans un autre fleuve, que Pline appelle *Glaucus*.

TELMESSICUS, *ou* Telmissicus Sinus. *Voy*. Telmesse, ville de Lycie.

TÉLOS, île de la mer Egée, sur les côtes de l'Asie mineure, entre l'île de Cos et celle de Rhodes. Strabon met Télos dans la mer Carpathienne, et la range parmi les îles Sporades; il ajoute qu'elle s'avance en long devant Gnide. Elle étoit célèbre par ses parfums. Dans Hésychius on trouve *Delos* pour *Telos*.

TEMENITE, *Temenites*, colline ou montagne de Sicile, située dans le voisinage de Syracuse; il y avoit un bois consacré à Apollon.

TÉMENITÈS, surnom d'Apollon pris sans doute du culte qu'on lui rendoit sur le mont Témenite; il est fait mention d'Apollon Témenitès dans Suétone.

TEMESE, *Temesa*, ville d'I-

talie dans le pays des Bruttiens. Danville la place sur le bord de la mer Thyrrhène. Du temps de Strabon on l'appeloit *Tempsa;* c'est pour cela qu'on trouve *Tempsanus ager* dans Tite-Live.

Aujourd'hui cette ville est tellement détruite qu'à peine on en reconnoît les ruines; cependant quelques-uns croient que c'est Méluto, bourgade de la Calabre citérieure; d'autres veulent que ce soit *Torre Loppa*, dans la même province, sur les confins de la Calabre ultérieure.

TEMNIENS, *Temnii. Voyez* Temnos.

TEMNITES. *Voyez* Temnos.

TEMNOS, ville de l'Asie mineure dans l'Eolide, puisque Strabon la range parmi les villes Eoliques; elle étoit dans les terres et même dans les montagnes, et médiocrement grande. Il y avoit dans cette ville une statue de Vénus faite d'un bois de myrte; Pélops l'avoit consacrée par une dévotion particulière pour la déesse, et afin qu'elle lui fût favorable dans le dessein qu'il avoit formé d'épouser Hippodamie.

On ne croit pas qu'il reste aucune trace de cette ville.

TEMNOS, autre ville de l'Asie mineure dans l'Ionie, à l'embouchure du fleuve Hermus; elle ne subsistoit déjà plus du temps de Pline, le seul des anciens qui en parle.

TEMNOS, montagne de l'Asie mineure, d'où sortoit le fleuve Mysius, selon Strabon. Ce géographe ajoute que le mont Temnos séparoit la plaine du Caïcus de celle dite la plaine d'Asie.

TEMNUS. *Voyez* Temnos.

TEMPÉ, *Tempe*, nom d'une fameuse vallée grecque, dans la Thessalie, entre le mont Ossa et le mont Olympe. Elle est passée en proverbe pour un endroit délicieux, quoi qu'en dise Tite-Live, qui fait un affreux tableau des longues et hautes montagnes qui dominent cette vallée; en voulant atténuer la beauté des charmantes descriptions que les poëtes font de Tempé, cet historien n'a pas songé qu'il faisoit lui-même une description des horreurs qui l'environnent.

TEMPÉRANCE, *Temperantia*, divinité allégorique, représentée sous la figure d'une femme, tenant un frein ou une coupe.

TEMPÊTE, *Tempestas;* elle avoit un temple à Rome. Ce fut L. Corn. Scipion, consul, qui le lui consacra l'an de Rome 494, lorsqu'il fut sur le point de voir sa flotte submergée, près de l'île de Corse, dont il s'empara; il fit vœu d'élever un temple à cette déesse, et tint sa promesse.

TEMPLE, *Templum*, bâtiment consacré et dédié au culte de quelque divinité où les anciens faisoient des sacrifices. Les Egyptiens, dit-on, furent les premiers qui construisirent des temples. Cette coutume passa d'Egypte en Assyrie, dans la Phénicie et la Syrie, ensuite dans la Grèce, et puis à Rome. Quant à la forme et à la dédicace des anciens temples, *voy. Mém.*

de l'ac. des inscript. et bell.-lett., t. 3, p. 35 et suiv. Montf., *Antiq.*, t. 2, p. 45.

TEMPLUM, nom que les Romains donnoient à un lieu où les augures observoient le vol des oiseaux, et qui, pour cet effet, étoit découvert; de sorte qu'on y voyoit une bonne partie du ciel.

TEMPSA. *Voyez* Temèse.

TEMPSANUS AGER, le territoire de Tempsa.

TEMPYRES, *Tempyra*, défilés situés dans la Thrace, sur les confins du pays des Eniens. Cellarius croit que c'est le *Tympanum* de l'Itinéraire d'Antonin; mais Ortelius n'est point de cet avis.

TEMPS, *Tempus*; le temps étoit représenté par Saturne, et d'ordinaire on le peignoit avec des ailes, pour marquer la rapidité avec laquelle il passe; une faux pour signifier ses ravages. On divisoit le temps en plusieurs parties, dont chacune avoit sa figure particulière, et on les représentoit en hommes ou en femmes, suivant que leur nom étoit masculin ou féminin.

TEMSA. *Voyez* Temèse.

TÉNARE, *Tænarum*, promontoire du Péloponnèse dans la Laconie. Là, se trouvoit un temple de Neptune en forme de grotte, et à l'entrée une statue de ce dieu: on y voyoit aussi plusieurs monumens antiques. Selon les poëtes grecs, c'est par cette grotte qu'Hercule emmena le chien de Pluton; mais ce n'étoit point vraisemblable, puisqu'elle n'offroit aucun souterrain.

Ce promontoire se nomme aujourd'hui le *Cap Matapan*.

TÉNARE, *Tenarum*, nom que porta d'abord la ville de Cénépolis.

TÉNARUS, héros qui donna son nom au promontoire de Ténare; on voyoit à Sparte son tombeau à quelque distance de celui d'Esculape.

TEUCHTERES, *Teuchteri*. *Voyez* Teuctères.

TEUCTÈRES, *Teucteri*, peuple de Germanie, près des Cattes, et le long du Rhin; c'étoient d'excellens cavaliers; chez eux, les chevaux faisoient une partie considérable des successions.

Les Teuctères habitoient avec les Usipiens, le pays qu'on nomme aujourd'hui *Westphalie*; il paroît qu'ils devoient être vis-à-vis de Cologne.

TENDEBA, lieu de l'Asie mineure dans la Carie; c'étoit une place forte et commode.

TÉNÈBRES [les], *Tenebræ*, avoient été personnifiées par les anciens; elles étoient filles de la Nuit et de l'Érèbe.

TÉNÉDIENS, *Tenedii*, habitans de l'île de Ténédos. *Voyez* Ténédos.

TÉNÉDOS, île de la mer Egée, sur les côtes de l'Asie mineure, vis-à-vis les ruines de Troie; ainsi appelée du nom de *Ténès* ou *Tennès*, qui y mena une colonie; elle se nommoit auparavant *Leucophrys*, *Phœnice*, *Lyrnessos*.

Les Turcs s'emparèrent de

bonne heure de l'île de Ténédos, et lui donnèrent le nom de *Boscjada*.

Elle fut célèbre et riche du temps de Priam.

TÉNÉDOS, ville située dans l'île du même nom; il y avoit près de cette ville un temple dédié à Neptune.

TÉNES, ou TEUNÈS, fils de Cygnus; il donna, comme nous venons de le dire, son nom à l'île de Ténédos, où il avoit abordé heureusement avec sa sœur Hémysthée, ayant été renfermée, par son propre père, dans un coffre et jetée dans la mer.

TÉNIENS, *Tenii*, habitans de l'île de Ténos.

TÉNOS, ou TÉNUS, île de la mer Egée, l'une des Cyclades, à quinze mille pas de l'île de Délos. Elle fut anciennement appelée *Hydrussa*, à cause de l'abondance de ses eaux, et *Ophiusa*, ou *Ophiussa*, vraisemblablement à cause de la quantité de serpens qu'on y trouvoit.

Neptune étoit honoré à Ténos comme un grand médecin. C'est aujourd'hui *Teno* ou *Tine*, île de l'Archipel.

TENTE, *Tentorium*, tabernacle, pavillon ou logement portatif, que l'on dresse en pleine campagne pour se mettre à l'abri des injures du temps.

Les Hébreux logèrent dans le désert sous des tentes pendant quarante ans; de là vint leur fête des tabernacles.

Les tabernacles des anciens étoient de différentes formes. *Voyez* MONTF., *Antiq.*, t. 8, p. 188, t. 4, p. 100.

TENTORES, nom que l'on donnoit chez les Romains aux gardiens établis pour avoir soin des habitans, de ceux qui disputoient le prix du cirque à la course des chars.

TENTYRA, ville d'Egypte dans le nome Tintyrite, dont elle étoit la métropole, et auquel elle avoit donné son nom. Pline l'appelle *Tentyris*.

Les Tentyrites étoient célèbres par leur adresse à faire la guerre aux crocodiles, qu'ils maîtrisoient autant par le mépris qu'ils en avoient, que par leur témérité; ils commençoient par les poursuivre vivement, leur jetoient une corde, les lioient, et les traînoient où ils vouloient.

La ville de Tentyra se nomme, dit-on, aujourd'hui *Dandera*.

TENTYRA, mot corrompu qu'on trouve dans quelques éditions des *Tristes* d'Ovide, l. 1, élég. 9. Mais les meilleures éditions portent *Tempyra*. *Voyez* Tempines.

TENTYRIS. *Voyez* Tentyra.

TENTYTE [le nome], *nomos Tentyrites*; nome d'Egypte ainsi appelé de la ville de *Tentyra*. *Voyez* Tentyra.

TENTYRITES, *Tentyritæ*, habitans de Tentyra.

TENUS. *Voyez* Ténos.

TÉOS, ville de l'Asie mineure dans l'Ionie, située dans une péninsule, entre Chalcis et Lébédus, au nord et vis-à-vis l'île de Samos. Elle fut la patrie d'Anacréon.

TÉOS, île de l'Asie mineure, sur les côtes de l'Ionie.

Etienne de Byzance met dans la Scythie une ville du nom de *Téos* qu'il donne aux *Dyrbées*.

TÉPIDARIUM, c'est-à-dire la chambre tiède étoit une chambre des Thermes des anciens; le Tépidarium étoit derrière la chambre ou salle à suer; l'air qu'on y respiroit entre le froid et le chaud; il étoit près de la chambre fraîche, qu'on appeloit *Frigidarium*.

En 1789 on découvrit sous terre, à Lincola, les restes d'un tépidarium des Romains, dont on trouve la description dans les *Transactions philosophiques*.

TERATOSCOPIE, *Teratoscopia*, divinitation par l'apparition, et à la vue des monstres, des spectres, des fantômes; ce fut par la tératoscopie que Julien, surnommé l'Apostat, étant à Paris, se laissa proclamer Auguste par l'armée des Gaules; le génie de l'empire lui avoit apparu, dit-il, pendant la nuit, sous la figure d'un jeune homme, et l'avoit engagé à condescendre à la volonté de cette armée.

TÉRÉAS. *Voyez* Térias.

TÉRÉE, *ou* TÉRIE, montagne de l'Asie mineure, dans la Troade; Strabon l'appelle la *Montagne de Rhée*.

TÉRÉE, *Tereus*, un des centaures qui se trouvèrent au combat livré à l'occasion du mariage de Pirithoüs avec Hippodamie; Thésée le tua.

TÉRÉE, *Tereus*, roi de ces Thraces qui s'étendoient vers Daulis, et les autres frontières de la Phocide. Il est célèbre dans la fable pour avoir attenté à la pudeur de sa belle-sœur Philomèle, et lui avoir ensuite arraché la langue. *Voyez* OVID., *Métam.* l. 6, c. 10; *Mém. de l'ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 14, p. 209.

TÉRENCE [P.] **AFER**, *P. Terentius Afer*, poëte comique, né à Carthage l'an de Rome 558. Il fut d'abord esclave du sénateur Terentius Lucanus, qui le fit élever avec soin, l'affranchit et lui donna son nom, triple faveur qu'il dut à son esprit, dont le germe se développa de très-bonne heure.

Il laissa six comédies, dont chacune a ses beautés particulières; mais celle qui eut le plus de succès à Rome, ce fut l'*Eunuque*: on la joua deux fois en un jour, le matin et le soir; et on la paya huit mille sesterces, c'est-à-dire mille livres, somme considérable, à laquelle on n'avoit élevé jusque-là le paiement d'aucune pièce.

Il n'avoit pas encore trente-cinq ans qu'il partit de Rome, s'embarqua pour l'Asie, et mourut dans le voyage.

Ce poëte excella dans l'art de peindre les mœurs et d'imiter la nature. Fourmont découvrit aux environs de Stymphale les ruines de son tombeau. *Voyez* SUET., *in Vit. Terent.*; HOR., l. 2, epist. 1; *Mém. de l'ac. des insc. et bell.-lett.*, t. 4, p. 654; t. 7, p. 351.

sans, en la heurtant contre la sienne.

TERMES, ville d'Espagne, dans la Celtibérie : Florus dit *Terme*, Appien *Termise*. Elle se nomme aujourd'hui *Lermac* ou *Lerme;* quelques-uns prétendent que c'est à présent *Nuestra Senora de Furmes.*

TERMES MILLIAIRES; c'étoient, chez les Grecs, des têtes de divinités posées sur des bornes carrées de pierre, ou des gaînes des termes qui servoient à marquer les stades des chemins; Plaute les nomme *Lares Viales.* Ces termes milliaires étoient ordinairement dédiés à Mercure, comme présidant à la sûreté des grands chemins.

Il y avoit de ces termes à quatre têtes qui représentoient véritablement Mercure, que les Latins appeloient *Mercurius quadrifrons.*

TERMESSE, *Termessus*, ville de l'Asie mineure, dans la partie méridionale de la Pisidie, près du col où l'on passoit le mont Taurus pour aller dans la Myliade.

Arrien distingue très-bien Telmesse de Lycie, de Termesse de Pisidie; mais il les nomme à tort toutes les deux Telmesse.

Il y en a qui, au lieu de *Termessus*, disent *Termissus;* et, dans les *Notices episcopales*, on trouve *Termesos* et *Termisos.*

On nommoit ses habitans *Termessenses*, *Termiles*, *Termilæ*, nom que portèrent autrefois les habitans de la Lycie, et qu'ils avoient reçu des Crétois que Sarpédon conduisit dans la Lycie.

TERMIDES, nom d'une ville que les Crétois bâtirent dans la Lycie.

TERMINALES, *Terminalia*, fête qu'on célébroit en l'honneur du dieu Terme. *Voy.* Terme (le Dieu).

TERMINALIS (Jupiter). Jupiter Terminalis étoit honoré comme protecteur des limites des champs.

TERMISE, *Termisus*, *Voy.* Termes.

TERMISSE, *Termissus*, ville que d'autres appellent *Termesse. Voy.* Termesse.

TERPANDRE, *Terpander*, poëte-musicien, que les uns font Lesbien, les autres Béotien; les sentimens ne sont pas moins partagés sur le temps où il vécut; cependant la chronique de Paros tranche à ce sujet toute difficulté, en le plaçant dans la 33e olympiade. Il étoit si habile dans l'art de jouer de la cythare, qu'il apaisa, par les sons mélodieux qu'il sut en tirer, une sédition à Lacédémone. Plutarque assure que ce poëte-musicien remporta quatre fois de suite le prix aux jeux Pythiens.

Il fit beaucoup de changemens ou d'additions à la lyre pour la perfectionner. Il la monta le premier de sept cordes, au lieu de trois ou de quatre qu'elle avoit seulement avant lui.

S'il faut en croire Boëce, la musique de Terpandre avoit la vertu de guérir diverses maladies; ses compatriotes en avoient

souvent éprouvé l'efficacité. Qui ne sait combien la musique a d'ascendant pour soulager les maladies de l'ame.

TERPHALEENS, *Terphalœi*, un des peuples qui avoient été transférés au-delà de l'Euphrate dans la Samarie, selon le premier livre d'Esdras.

Quelques-uns conjecturent que les Terphaléens sont les Tripolitains.

TERPSICHORE, l'une des neuf Muses qui préside aux danses. On la représente ordinairement couronnée de laurier, tenant à la main ou une flûte, ou une harpe, ou une guitare.

TERRACINE. *Voy*. Tarracine.

TERRE, *Terra*, femme d'Uranus ou du Ciel, dont elle eut, selon les mythologues, beaucoup d'enfans, parmi lesquels on compte les dieux et les géans. Les anciens la prenoient pour la mère universelle de toutes choses, et l'appeloient communément la *grand'mère*, magna mater.

On l'appeloit aussi *Titée*, mot qui signifie *boue* ou *terre*, *Ops*, *Tellus*, *Vesta*, *bona Dea*, la bonne Déesse, etc.

La Terre eut des temples, des autels, et on lui offrit des sacrifices. Avant qu'Apollon fût en possession de l'oracle de Delphes, c'étoit la terre qui y rendoit ses oracles.

TERUNTIUS, nom d'une petite pièce de monnoie de cuivre chez les Romains. Elle fut d'abord le quart de l'as ou de la livre romaine; ainsi, comme l'as contenoit douze onces, le teruntius en contenoit trois; d'où lui vint le nom de Teruntius, ou pièces de trois onces. Il se prenoit aussi pour le quart du denier.

TESCA ou TESQUA, mot sabin qui signifioit proprement des lieux embarrassés de ronces, et où il étoit difficile de pénétrer; on l'employa par la suite pour désigner toute sorte de lieux élevés, couverts de bois; et d'un accès difficile.

TESCA, dans Varron, désigne aussi des lieux inhabités à la campagne et consacrés à quelque divinité.

TESSARACONTA, *quarante*; on donnoit ce nom, chez les Athéniens, à quarante magistrats inférieurs qui, dans le district de différens bourgs soumis à leur juridiction, décidoient des petites batteries entre particuliers, ainsi que des procès dont la valeur n'excédoit pas dix drachmes.

TESSARACONTORE, *Tessaracontoros*, vaisseau à quarante rames.

TESSARACOSTON, solennité religieuse que les femmes observoient le quatorzième jour après leurs couches, en se rendant au temple, et remerciant les dieux de leur délivrance.

TESSERAIRE, *Tesserarius*, nom que l'on donnoit chez les Romains à un bas officier, qui, à l'armée, prenoit du tribun le mot du guet, écrit sur une tablette, et le portoit au centurion.

TESSERE, *Tessera*, terme qui, parmi les Romains, avoit plusieurs acceptions; il signifioit un dé à jouer, mais il vouloit dire aussi le *mot du guet*.

Plusieurs croient que le mot *tessere* signifioit encore une mesure de bled qu'on donnoit aux soldats.

Le nom de *Tessere* se donnoit aussi aux marques ou contremarques qu'on distribuoit au peuple pour l'entrée des théâtres.

Les lettres étoient d'ivoire, de bois, de plomb; elles représentoient des divinités égyptiennes ou grecques, des têtes d'empereurs, ou tels autres signes qu'on jugeoit à propos.

TESSERE DE GLADIATEUR, *Tessera gladiatoris*, espèce de certificat d'or ou d'ivoire, sur lequel on lit qu'un tel, gladiateur, a combattu un tel jour en public. *Voy. Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lett.*, t. 15, p. 426.

TESSERE DE L'HOSPITALITÉ, *Tessere hospitalitatis*, marque justificative de l'hospitalité qu'on avoit contractée avec quelqu'un. Elle ressembloit à ces tailles dont se servent les boulangers. *Ibid.*, t. 3, p. 44.

TESTAMENT, *Testamentum*, déclaration de ce que fait quelqu'un de ce qu'il veut être exécuté après sa mort, concernant les biens qu'il peut laisser.

Ce mot s'applique, dans l'Ecriture, aux deux alliances que Dieu a faites avec les hommes, par le ministère de Moïse et par la médiation de Jésus-Christ; la première se nomme l'*ancien Testament;* la seconde, le *nouveau Testament*.

TETRIPPOTROPHE, *Tetrippotrophus*, c'est-à-dire qui nourrit des chevaux quadrijuges. Hérodote parle d'une famille athénienne qui portoit ce nom : Miltiade en descendoit.

TETHRONIUM. *Voyez* Trichonium.

TÉTHYS, fille du ciel et de la terre, épouse de l'Océan, qu'elle rendit père des nymphes, ainsi que des fleuves et des fontaines.

Il faut bien distinguer cette Téthys, qui épousa Pélée, dont elle eut Achille. *Voy.* Hésiod. *Décr. génér.*, v. 337. Plut., t. 1, p. 18. Montf. *Antiq.*, t. 1., p. 21.

TÉTRABOLE, *Tetrabolus*, pièce de monnoie grecque, qui valoit quatre oboles, et de notre monnoie cinq sols cinq deniers.

TETRACORDE, *Tetrachordum*, c'étoit, dans l'ancienne musique, un ordre ou système particulier de sons résultans de quatre cordes, différemment ordonnées, selon le genre et l'espèce. *Voy. Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 4, p. 126. t. 13, p. 182.

TÉTRADRACHME, *Tetradrachma*, monnoie attique du poids d'environ trois deniers.

On peut voir dans les *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lett.* la description de deux de ces tétradrachmes, que les antiquaires nomment médaillons; ils pèsent trois gros et cinquante grains.

TÉTRAGODIE. *Voy.* Tragédie.

TÉTRALOGIE, *Tetralogia*, nom que les Grecs donnoient à quatre pièces dramatiques d'un même auteur, dont les trois premières étoient des tragédies, et la quatrième satyrique ou bouffonne. Le but du poëte, auteur de ces quatre pièces, étoit de remporter la victoire dans les combats littéraires. *Voyez Mém. de l'Ac. des insc. et bell. lett.*, t. 13, p. 334.

TÉTRAMÈTRE, *Tetrametrum ;* c'étoit, dans l'ancienne poésie grecque et latine, un vers ïambe, composé de quatre pieds ; on ne trouve de ces vers que dans les poëtes comiques.

TÉTRAPHYLIE, *Tetraphylia,* une des principales places de l'Athamanie, puisqu'on avoit coutume d'y garder les revenus du roi.

TÉTRAPOLE, *Tetrapolis*, nom donné à diverses contrées où se trouvoient quatre villes qui avoient quelque relation ensemble.

TÉTRAPOLES, *Tetrapolis*, contrée de Grèce, dans l'Attique.

Il y avoit en Grèce une autre contrée de ce nom, dans la Doride.

TÉTRAPOLE, *Tetrapolis*, contrée d'Asie, dans la Syrie, ainsi nommée de ses quatre principales villes.

TÉTRARQUE, *Tetrarcha*, nom qui, selon la force du grec, signifie proprement celui qui a la quatrième partie d'un état, d'une province ou d'un royaume en toute souveraineté, sans toutefois porter le diadème, ni le nom de roi.

Pline et d'autres auteurs confondent quelquefois les titres de roi et de tétrarque ; de là vient qu'on trouve dans Hésychius que les *tétrarques sont des rois.*

TÉTRARTE, *Tetrartis*, mesure des liquides chez les Grecs ; c'étoit la quatrième partie de la Cotyle.

TETRUA RUPES, *ou* TETRUÆ RUPES, montagne d'Italie, sur les confins du pays des Sabins ; c'est aujourd'hui, selon Holsten, le sommet qui domine sur tous les autres sommets de l'Appennin

TEUCER, TEUCER, *Teucrus*, fils du fleuve Scamandre et de la nymphe Idéa ; il est regardé comme le premier roi de la Troade : il donna son nom à ses sujets.

TEUCER, fils de Télamon, roi de Salamine et d'Hésione, sœur de Priam, accompagna les Grecs au siége de Troie, où il s'acquit beaucoup de réputation.

TEUCRIA, nom que Virgile donne à la ville de Troie, à cause de Teucer, premier roi de la Troade.

TEUCRIENS, *Teucri*, surnom que Virgile donne fréquemment aux Troiens.

TEUCRIS, ville de l'Asie mineure, appelée aussi *Dardanie.* *Voyez* Dardanie.

Dans Hérodote on trouve *Teucri* au pluriel.

TEUGLUSSA, île de la mer Egée, sur les côtes de l'Asie mineure; Thucydide, qui en fait mention, semble la mettre dans le voisinage de la Doride.

TEURMESSE, *Turmessus*, village de Grèce, dans la Béotie. Strabon le met dans le territoire de Thèbes. Il est fameux dans la fable par le séjour qu'y fit Europe, que Jupiter y tint cachée. On y voyoit un temple de Minerve Telchinia, où il n'y avoit aucune statue.

TEUTATÈS. *Voy*. Theutatès.

TEUTHIS, village du Péloponnèse dans l'Arcadie; il étoit situé près de Thiosa; c'étoit anciennement une ville.

Il y avoit à Theuthis plusieurs temples, dont les deux plus considérables étoient celui de Vénus et celui de Diane.

TEUTHRANIE, *Teuthrania*, ville de l'Asie mineure, dans la Mysie; elle donnoit son nom à la contrée au milieu de laquelle elle étoit située.

TEUTHRAS, fleuve d'Italie, selon Strabon; mais aucun des autres géographes n'a connu en Italie un fleuve de ce nom; Properce, à la vérité, parle d'un fleuve appelée *Teuthras*, mais ce fleuve, dit Casaubon, est différent de celui de Strabon.

TEUTHRAS, roi de Mysie, donna son nom à la ville et au pays de Teuthranie.

TEUTHRONE, ville du Péloponnèse dans la Laconie, comprise au nombre des dix-huit qu'occupoient les Eleutherolacons, du temps de Pausanias.

TEUTOBURGIENSIS SALTUS, forêt de la Germanie, fameuse par la défaite des Romains, sous P. Quintilius Varus; quand Germanicus arriva près de cette forêt, il y trouva, dit-on, les déplorables restes de ces malheureux vaincus, étendus par terre sans sépulture.

Cet endroit fut encore célèbre par la victoire qu'y remporta Charlemagne sur les Saxons.

Le nom moderne est *Tente* ou *Tenteberg*.

TEUTONS, *Teutones*, peuple germain, anciennement allié des Cimbres. Le nom de Teutons se trouve dans la plupart des auteurs anciens, mais avec une orthographe différente; les uns écrivent *Teutones*, les autres *Teutoni*, etc.

Quelques-uns prétendent que les Teutons et les Saxons n'étoient qu'un même peuple.

TEUXONTE, *Teuxus*, ville d'Italie. Strabon l'appelle *Pixonte*, dont il fait une forteresse, qu'il place après le promontoire de Palinure; il ajoute que les Latins la nommoient *Buxentum*.

TH

THABENE, *Thabena*, ville d'Afrique, selon Hirtius Pansa, à l'extrémité du royaume de Juba, vers la mer. On nommoit ses habitans *Thabenenses*.

THABOR, montagne de Judée dans la Galilée, sur les frontières de Zabulon. *Voyez* Joseph., *de Antiq. Jud.*, l. 5, p. 141 *de Bell. Judai.*, l. 4, p. 866.

THABOR,

THABOR, ville du Judée, sur le sommet du mont Thabor.

THABOR [le chêne du], *quercus Thabor*, chêne dont il est parlé au premier livre des rois; il étoit entre Bethléem et Bethel. On peut traduire le *quercus Thabor*, par le chêne de la hauteur; Thabor, en hébreu, signifiant *hauteur*. C'est le sentiment de M. Sabbathier; mais que veut dire le chêne de la hauteur?

THABUSION, lieu fortifié de l'Asie mineure, bâti sur un fleuve nommé *Judus*, depuis qu'un éléphant y avoit précipité un Indien.

THACASIN, ville de Judée dans la tribu de Zabulon.

THADAL, roi des nations, suivant les Septante et la Vulgate, et roi de Goïne selon l'hébreu.

THADAMOR, *Thadamora*, ville bâtie par Salomon. Josephe assure que cette ville, appelée par quelques-uns *Thadmor*, est la même que Palmyre. *Voy.* Palmyre.

THAIS, célèbre courtisane grecque, qui, se trouvant à Persépolis, donna le conseil à Alexandre-le-Grand de brûler le magnifique palais de Xerxès; ce qui fut exécuté.

THALA, ville d'Afrique, dans la Numidie; il en est parlé dans Salluste, Strabon, Tacite et Florus; mais aucun d'eux n'en marque la situation précise.

TALAMAQUES, *Thalamaees*, *Thalamaci*, que d'autres nomment *Thalamites*.

THALAMEGUE, *Thalamegus*, grand vaisseau de parade que fit construire Ptolémée Philopator pour naviguer sur le Nil; on lui donna ce nom parce qu'il portoit des lits et des chambres. *Voy.* pour la description de ce vaisseau, Montf., *Ant.* t. 4, p. 254 et suiv.

THALAMITES, *Thalamitæ*; c'étoient les rameurs qui étoient au plus bas pont dans les galères à trois rangs de rames et trois ponts l'un sur l'autre.

THALAMUS, nom que l'on donnoit à l'endroit du vaisseau où se tenoient les thalamites.

THALASSAR, province d'Asie dont on ignore la situation précise; mais on pense qu'elle étoit vers l'Arménie et la Mésopotamie, et aux environs des sources de l'Euphrate et du Tygre.

THALASSE, *Thalassa*, ville de l'île de Crète, située au midi de cette île, près du lieu nommé *Bonport*.

THALÈS, poëte-musicien, appelé aussi *Galetas*. *Voy.* Thaletas.

THALÈS, l'un des sept sages de la Grèce, né à Milet dans l'Ionie, la première année de la 35e olympiade, c'est-à-dire 641 av. l'ère chrét. Il avoit coutume de remercier les dieux de trois choses, de ce qu'il étoit né 1°. créature raisonnable; 2°. homme et non pas femme; 3°. grec et non barbare. Quant à ses opinions et à sa conduite, *voy.* Strab., p. 635; Diod. Sic., p. 655.; Val. Max., l. 7, c. 2; *Mém. de l'ac.*

des inscr. et bell. lett., t. 8, p. 266, t. 10, p. 1 et suiv.

THALESTRIS, reine des Amazones, qui sortit de ses états et en traversa beaucoup d'autres pour aller voir Alexandre-le-Grand, et avoir des rejetons de ce héros. Voilà ce que rapporte Quinte-Curce; mais cette histoire a paru fabuleuse à différens critiques.

THALETAS, que plusieurs nomment *Talès*, étoit un poëte-musicien confondu mal à propos par quelques-uns avec Thalès de Milet; d'ailleurs il étoit de l'île de Crète. Il vivoit du temps de Lycurgue. On attribuoit à sa musique la vertu de guérir les maladies ou plutôt des maladies.

THALIE, *Thalia*, l'une des Néréides, selon Homère et selon Hésiode.

THALIE, *Thalia*, l'une des trois Grâces. *Voy*. Grâce.

THALIE, *Thalia*, l'une des neuf muses. *Voy*. Muses.

THALLOPHORES, *Thallophori*; nom que les Athéniens donnoient aux vieillards et aux vieilles femmes qui portoient des rameaux d'olivier dans leurs mains à la procession de la fête des Panathénées.

THALLUS, l'un des agitateurs ou auriges du cirque. *Voy*. Aurigarii.

THALYSIER, *Thalisia*, fête que les laboureurs célébroient dans l'Attique en l'honneur de Cérès et de Bacchus pour leurs bonnes récoltes en grains et en vin.

THAMAR, ville de Judée désignée dans Ezéchiel comme un terme des limites méridionales de ce pays. Elle devoit être vers la pointe méridionale de la mer Morte.

THAMIMASADES, nom que les Scythes donnoient à Neptune; ils l'adoroient sous ce nom. *Voy*. Thamysadès.

THAMMUS, l'un des mois des Juifs qui répondoit partie au mois de juin, et partie à celui de juillet; il étoit le quatrième de l'année sainte.

TAMNA, ville célèbre de la Palestine sur le chemin de Jérusalem à Diospolis; c'étoit la capitale de la Toparchie Thamnitique, qui devint fameuse dans les derniers temps de la république des Juifs.

TAMNA, autre ville de la Palestine dans la tribu de Juda.

Selon Josephe, il y avoit encore en Palestine une ville du même nom, mais dans la tribu d'Ephraïm. Josué, dit-il, y fut enterré.

THAMNATA, ville située au pays des Philistins. Josephe l'appelle *Thamna*.

THAMNATA-SARAA, *ou* THAMNATHSARE, ville de Judée dans la tribu d'Ephraïm.

THAMNERIS, ville d'Asie dans la Médie, selon Xénophon; elle n'étoit pas éloignée du pays des Cadusiens.

THAMUDENES, *Thamudeni*,

peuple Arabe. Ptolémée lit *Thamydenes*. Pline leur donne une ville qu'il nomme *Badanatha*. Ils occupoient une partie du golfe Arabique. *Voy.* Arabique (le golfe).

THAMYRIS, poëte de Thrace, et l'un des meilleurs musiciens de son temps. Quelques-uns l'appellent *Thamyras*.

Au rapport de Pausanias, parmi les statues qui décoroient le mont Hélicon, étoit celle de Thamyris, représenté aveugle, et tenant une lyre brisée. Cet historien pense que ce poëte ne devint aveugle que par maladie. Il excella dans la composition des hymnes; mais il ne nous reste aucun de ses ouvrages. *Voy.* Bayle, *Dict.*, et Fabricius, *Bible grecq.*

THAMYSADES, divinité adorée par les Scythes; ils la représentoient sous une figure moitié femme et moitié poisson; c'étoit un symbole de la lune et de la mer.

THANAC, ou Thanach, ville de Judée, située au-delà du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé. On la donne avec ses faubourgs aux Lévites.

TAPSA, ville de Judée dans la tribu d'Ephraïm.

THAPSAQUE, *Tapsacum*, *Tapsam*, ville d'Asie dans la Syrie, sur l'Euphrate, à l'endroit où l'on passoit ce fleuve pour venir de la Mésopotamie dans l'Arabie déserte. Du temps de Cyrus elle étoit grande et opulente. *Voy.* Strab., p. 77; Plin., t. 1, p. 268.

TAPSÈS, *Tapsus*, ville de l'Afrique propre, du nombre de celles que Pline qualifie *libres*. Ptolémée en fait une ville maritime. Elle est célèbre dans l'histoire des guerres de Jules César, qui gagna dans son voisinage une bataille importante sur L. Scipion, l'an de Rome 706.

On prétend que les habitans du pays l'appellent aujourd'hui *Comingeras*.

THAPSITAINS, *Thapsitani*, les habitans de la ville de Thapse.

THARA, bourg situé au pays des Parthes, selon Justin. Quelques commentateurs prétendent qu'au lieu de *Thara*, il faut lire *Dara*, présumant que ce bourg fut bâti par Darius, qui lui donna son nom.

THARÉ, un des campemens des Israélites dans le désert.

THARESA, ville de Judée dans la tribu de Benjamin.

THARGÉLIES, *Thargelia*, fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur du soleil; on y sacrifioit un homme et une femme, qu'on avoit eu soin d'engraisser auparavant à cet effet; chacune de ces victimes étoit censée expier les crimes de tous ceux de son sexe. Elles portoient des colliers de figues sèches; pendant leur marche on les frappoit avec des branches de figuier sauvage; ensuite on les brûloit, et l'on jetoit leurs cendres à la mer.

THAGELION, onzième mois

de l'année athénienne, ainsi nommé, parce que, pendant ce mois, on célébroit les Targélies; il répondoit au mois d'avril, selon le P. Petau.

THARSIENS *ou* THARSÉENS, *Tharsenses*, peuple dont Tharsus fut le chef. *Voyez* Tharsus.

THARSIS, lieu maritime dont il est souvent parlé dans l'Ecriture-Sainte, surtout au sujet des navigations qui eurent lieu sous le règne de Salomon. On ignore sa situation, quelques recherches qu'on ait faites pour la découvrir. Plusieurs commentateurs ont cherché *Tarsis* en Afrique; Bochart, dans les Indes; le Grand, en Arabie : enfin quelques modernes ont cru qu'elle devoit être plutôt dans la Bétique, c'est-à-dire dans l'Andalousie, ou près du détroit de Gibraltar. De toutes les opinions cette dernière est la plus raisonnable.

THARSUS, nom que Josephe donne au second des fils de Javan; l'Ecriture le nomme *Tharsis*. Selon Josephe, il donna son nom aux Tharsiens ou Tharséens, appelés depuis *Ciliciens*. La ville de Tharse a conservé le nom de son fondateur.

THARSUS, l'un des agitateurs ou auriges du cirque. *Voy*. Aurigaru.

THASE, *Thasos*, île de la mer Egée, sur les côtes de la Thrace, vis-à-vis l'embouchure du Nestus. Bien des auteurs lisent *Thassos*, *Thassus*.

Thasus, fils d'Agénor et frère de Cadmus, passe pour avoir peuplé cette île, et lui avoir donné son nom. Elle étoit abondante en toutes sortes de choses nécessaires à la vie, et son vignoble surtout étoit excellent; elle avoit encore des mines d'or et d'argent, et des carrières d'un marbre très-fin.

Pline prétend qu'elle se nommoit autrefois *Æria* ou *Æthria*; c'est aujourd'hui *Thaso*.

THASE, *Thasos*, *Thasus*, ville de l'Asie mineure, dans la Carie.

Diodore de Sicile raconte que Lysandre attaqua cette ville comme alliée des Romains, l'emporta de force, et finit par la raser, après en avoir fait vendre à l'encan les femmes et les enfans, et avoir fait égorger jusqu'à huit cents jeunes gens.

Quelques-uns, au lieu de *Thasus*, lisent *Iasus* dans Diodore de Sicile; ses habitans se nommoient *Thasiens*.

THASIUS, surnom d'Hercule, pris, dit-on, de l'île de Thase, dont les habitans regardoient ce héros comme leur sauveur.

THAUMACIE, *Thaumacia*, ville de Thessalie, que Strabon range au nombre de celles qui appartenoient à la Phthiotide; Pline la met dans la Magnésie; suivant Etienne de Byzance, elle dut sa fondation et son nom à Thaumacus; Tite-Live lui donne une origine bien différente, il la tire du mot grec *thauma*, spectacle surprenant, faisant allusion à l'étonnement que cause la situa-

tion de cette ville, dans une plaine unie comme la mer, et d'une immense étendue.

On trouve, dans ce même Tite-Live et Strabon, *Thaumaci*.

THAUMANTIA, THAUMANTIAS, THAUMANTIS, c'est-à-dire admirable, surnom d'Iris, soit parce qu'elle étoit fille de Thaumas, soit à cause de la merveilleuse beauté des couleurs que présente l'arc-en-ciel.

THAUMAS, le second des fils de la terre et du Pont, épousa une fille de l'Océan, nommée *Electre*, dont il eut entr'autres Iris et les Harpies.

THAUMAS, un des Centaures assez lâche pour se dérober aux coups des Lapithes, dans le combat qu'occasionna le mariage de Pirithoüs; ce fut par ironie qu'on lui donna le nom de *Thaumas*, qui signifie merveilleux.

THAUT ou THAUTH. *Voyez* Theutatès.

THEA ou THEIA ou THIA, fille du ciel et de la terre, épouse d'Hypérion, mère du soleil, de la lune et de l'aurore. *Voy. Mém. de l'ac. des inscr. et bell. lett.*, t. 18, p. 3.

THÉAGÈNE, *Theagenes*, fameux athlète, né à Thase. Il remporta plusieurs victoires aux jeux olympiques, et fut couronné trois fois à Delphes comme vainqueur au combat du ceste, neuf fois à Némée et dix à Corinthe.

Ses triomphes excitèrent une si grande jalousie, qu'après sa mort un de ses ennemis, apparemment un des athlètes qu'il avoit vaincus, alloit toutes les nuits fouetter sa statue.

THÉAGÈNE, *Theagenes*, tyran de Mégare, fit faire, durant sa tyrannie, un magnifique aqueduc, qui étoit un ouvrage à voir, tant pour sa grandeur que pour sa beauté, et pour le nombre de ses colonnes. Ce prince aimoit à se distinguer par des travaux utiles; car il fit prendre un autre chemin à un torrent qui tomboit des montagnes voisines, et il consacra un autel au fleuve Achéloüs, dans le lieu même d'où il avoit détourné les eaux.

Théagène avoit une fille qui fut donnée en mariage à Cylon, Athénien. PAUS., p. 51, 74, 76.

THÉAGÈNE, *Theagenes*, officier grec de la ville de Thèbes, combattit contre le roi Philippe, père d'Alexandre-le-Grand, pour la liberté de la Grèce. Il fut tué à la bataille de Chéronée, où il commandoit. Il avoit une sœur nommée *Timoclée*, qui s'est rendue célèbre par une action mémorable. *V.* Timoclée. FREINSH., *Suppl. in Q. Curt.*, l. 1, c. 8, 13; ROLL., *Hist. anc.*, t. 3, p. 560.

THÉALIE, *Thealia*, nymphe, la même que Thalie, mère des dieux Palices. *Voyez* Thalie.

THÉANO, *Theano*, femme d'Amycus, duquel elle eut Mimas, qui fut lié d'une étroite amitié avec Pâris. Elle accoucha de lui, dit Virgile, la même nuit que la fille de Cissée, reine de Troie, accoucha du flambeau de

la guerre. Virg., *Æneid.*, l. 10, v. 703.

THEANUM SIDICINUM. *V.* Téanum.

THÉATE, *Theate*. *Voyez* Téatéa.

THÉATRE, *Theatrum*, terme dont les Grecs et les Romains étendoient le sens plus loin que nous ne faisons; car nous n'entendons par ce terme qu'un lieu élevé où l'acteur paroît et où se passe l'action, au lieu que les anciens y comprenoient toute l'enceinte du lieu, commun aux acteurs et aux spectateurs.

Le théâtre, chez eux, étoit un lieu vaste et magnifique, accompagné de longs portiques, de galeries couvertes et de belles allées plantées d'arbres, où le peuple se promenoit en attendant les jeux.

Les auteurs anciens, qui ont parlé du théâtre des Grecs et de celui des Romains, ne s'imaginant pas qu'une chose si connue de leur temps pût jamais être ignorée, ne se sont pas mis en peine de nous en laisser un détail exact; et comme tout le monde étoit alors au fait de ce qu'ils disoient, ils ne s'embarrassoient pas de s'exprimer avec précision, et donnoient sans scrupule à certaines parties du théâtre le nom qui n'appartenoit proprement qu'à d'autres, par une usurpation de termes qui n'étoit alors d'aucune conséquence, mais qui nous a jetés depuis dans bien des erreurs.

En effet, les modernes qui en ont écrit depuis, au lieu de prendre garde à ces dénominations impropres, et de distinguer du moins ces passages-là des autres, les ont indifféremment employés sans en démêler le vrai sens, et n'ont fait qu'embrouiller encore la matière, en confondant les parties du théâtre grec avec celles du théâtre latin; de manière qu'il est assez difficile aujourd'hui d'en découvrir la situation, les proportions et les usages. C'est néanmoins ce que nous allons essayer de faire dans cet article, d'après les recherches de Boindin, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Nous remarquerons d'abord ici que, comme tous les théâtres n'étoient pas de la même grandeur, ils avoient de trois sortes de parties en général : les unes dont les dimensions varioient suivant leur étendue, comme les portiques de l'enceinte, l'architecture de la scène et l'orchestre; d'autres dont les mesures étoient toujours les mêmes, comme les degrés où l'on s'asseyoit, les paliers qui en séparoient les étages; d'autres encore qui étoient en partie fixes et en partie sujettes à varier, comme les différens postes des acteurs, dont la hauteur étoit toujours la même, mais dont la longueur et la largeur varioient suivant l'étendue des théâtres.

Comme le théâtre des Grecs et celui des Romains ne différoient que par la mesure particulière et le différent usage de quelques-unes de leurs parties, et que

toutes les autres avoient non-seulement le même nom, mais encore précisément la même situation et les mêmes proportions, nous n'en parlerons point ici séparément. Nous aurons seulement soin d'en faire remarquer la différence, à mesure que l'occasion s'en présentera.

Le théâtre des anciens se divisoit en trois principales parties, sous lesquelles toutes les autres étoient comprises, et qui formoient, pour ainsi dire, trois différens départemens : celui des acteurs, qu'on appeloit en général *la scène ;* celui des spectateurs, qu'on nommoit particulièrement *le théâtre*, et l'orchestre qui, chez les Grecs, étoit le département des mimes et des danseurs, mais qui, chez les Romains, servoit à placer les sénateurs et les vestales.

Pour se former d'abord une idée générale de la situation de ces trois parties, et par conséquent de la disposition de tout le théâtre, il faut remarquer que son plan consistoit d'une part en deux demi-cercles décrits d'un même centre, mais de différent diamètre, et de l'autre en un carré long de toute leur étendue, et moins large de la moitié; car c'étoit ce qui en établissoit la forme, et ce qui en faisoit en même temps la division. L'espace compris entre les deux demi-cercles étoit la partie destinée aux spectateurs, le carré qui les terminoit, celle qui appartenoit aux acteurs, et l'intervalle qui restoit au milieu, ce qu'on appeloit *l'orchestre*.

Ainsi, l'enceinte des théâtres étoit circulaire d'un côté et carrée de l'autre; et comme elle étoit toujours composée de deux ou trois rangs de portiques, les théâtres qui n'avoient qu'un ou deux étages de degrés n'avoient que deux rangs de portiques; mais les grands théâtres en avoient toujours trois élevés les uns sur les autres; de sorte qu'on peut dire que c'étoient ces portiques qui formoient le corps de l'édifice; car c'étoit non-seulement par-dessous leurs arcades qu'on entroit de plain-pied dans l'orchestre, et qu'on montoit aux différens étages du théâtre, mais c'étoit encore contre leur mur intérieur qu'étoient appuyés les degrés où le peuple se plaçoit, et le plus élevé de ces portiques étoit même une des parties destinées aux spectacles. C'étoit d'où les femmes voyoient le spectacle à couvert du soleil et des injures de l'air; car le reste du théâtre étoit découvert, et toutes les représentations se faisoient en plein jour.

Pour les degrés où le peuple se plaçoit, ils commençoient au bas de ce dernier portique, et descendoient jusqu'au pied de l'orchestre; et comme l'orchestre avoit plus ou moins d'étendue suivant les théâtres, la circonférence des degrés étoit aussi plus ou moins grande à proportion; mais elle alloit toujours en augmentant à mesure que les degrés s'élevoient, parce qu'ils

s'éloignoient toujours du centre en montant. *Gradationes quoties præcinguntur, tanto altero semper amplificantur*, dit Vitruve.

Il y en avoit, dans les grands théâtres, jusqu'à trois étages, et chaque étage étoit de neuf degrés, en comptant le palier qui en faisoit la séparation, et qui servoit à tourner autour; mais comme ce palier tenoit la place de deux degrés, il n'en restoit plus que sept où l'on pût s'asseoir, et chaque étage n'avoit par conséquent que sept rangs de siéges. Ainsi, lorsqu'on lit dans les auteurs, que les chevaliers occupoient les quatorze premiers rangs du théâtre, il faut entendre le premier et le second étage de degrés; car le troisième étoit abandonné au peuple avec le portique supérieur; et l'orchestre étoit, comme nous avons dit, réservé pour les sénateurs et pour les vestales.

Il faut néanmoins prendre garde que ces distinctions de rangs ne commencèrent pas en même temps; car ce fut, selon Tite-Live, l'an de Rome 557, que le sénat commença à être séparé du peuple aux spectacles, et ce ne fut que l'an 684, sous le consulat de L. Cécilius Métellus et de Q. Marcius Rex, que la loi *Roscia* assigna aux chevaliers les quatorze premiers rangs du théâtre. Ce ne fut même que sous Auguste que les femmes commencèrent à être séparées des hommes, et à voir le spectacle du troisième portique.

Mais, pour revenir aux degrés, la hauteur en étoit la même dans tous les théâtres; et il paroit par ce qu'il nous en reste, qu'ils avoient entre quinze et dix-huit pouces de haut. Aussi est-ce précisément la mesure que leur donne Vitruve. Quant à leur largeur, elle étoit double de leur hauteur, afin qu'on y pût être assis au large et sans être incommodé par les pieds de ceux qui étoient au-dessus, car on n'y avoit point pratiqué de marche-pieds.

Chaque étage de degrés avoit donc environ vingt-cinq pieds de large; et comme les portiques avoient précisément la même largeur, le diamètre de ce département étoit toujours de cinquante, soixante-quinze ou cent pieds, et c'étoit d'où dépendoient toutes les autres dimensions du théâtre; car, comme cette partie formoit l'enceinte de l'orchestre, et que l'orchestre étoit le demi-diamètre de tout l'édifice, il falloit que l'orchestre eût deux fois la largeur de ce premier département, et, par conséquent, que le diamètre de tous les théâtres fût de deux cents, trois cents ou quatre cents pieds, selon qu'ils avoient un, deux ou trois étages de degrés.

Tous les degrés, au reste, étoient divisés en deux sens, dans leur hauteur par des paliers qui en séparoient les étages, et que les Latins nommoient *præcinctiones*, et dans leur circonférence par des escaliers particuliers à chaque étage, qui les occupoient en ligne droite, et qui,

tendant tous au centre du théâtre, donnoient aux amas de degrés qui étoient entr'eux la forme de coins, d'où ils étoient appelés *cunei*.

Ces petits escaliers n'étoient pas néanmoins placés directement les uns sur les autres, mais ceux d'en haut s'élevoient du milieu de ceux d'en bas; et les portes par où le peuple se répandoit sur les degrés, étoient tellement disposées entr'eux, que chacun de ces escaliers répondoit par en haut à une de ces portes; et que toutes ces portes se trouvoient par en bas, au milieu des amas de degrés, dont ces escaliers faisoient la séparation.

Ces portes et ces escaliers étoient au nombre de trente-neuf en tout; il y en avoit alternativement six des uns et sept des autres à chaque étage; savoir sept portes et six escaliers au premier; sept escaliers et six portes au second, et sept portes et six escaliers au troisième; mais comme ces escaliers n'étoient, à proprement parler, que des espèces de gradins pour monter plus aisément sur les degrés, où l'on s'asseyoit; ils étoient pratiqués dans ces degrés mêmes, et n'avoient que la moitié de leur hauteur et de leur largeur. Les paliers au contraire, qui en séparoient les étages, avoient deux fois leur largeur, et laissoient la place d'un degré vide, de manière que celui qui étoit au-dessus avoit deux fois la hauteur des autres; car tous ces degrés devoient être tellement alignés qu'une corde, tendue depuis le bas jusqu'au haut, en touchât toutes les extrémités.

Enfin, c'étoit sous ces degrés qu'étoient les passages par où l'on entroit dans l'orchestre, et les escaliers qui montoient aux différens étages du théâtre; et comme une partie de ces escaliers montoit aux degrés, et les autres aux portiques, il falloit qu'ils fussent différemment tournés; mais ils étoient tous également larges, entièrement dégagés les uns des autres, et sans aucun détour, afin que le peuple y fût moins pressé en sortant.

Ces escaliers intérieurs étoient au nombre de vingt-cinq, dont six montoient au premier étage de degrés, sept au second, et le reste aux portiques. Les six qui montoient au premier étage de degrés étoient dans le milieu des massifs qui étoient entre les sept entrées de l'orchestre. Les sept qui montoient au second étoient directement au-dessus de ces entrées; et les douze autres qui montoient aux portiques étoient entre les treize dont nous venons de parler; de manière que tous ces degrés étoient à des distances égales les uns des autres, et tournés alternativement en dedans, selon qu'ils montoient aux portiques ou aux degrés; car tous ceux qui montoient aux degrés avoient leur entrée sous les portiques extérieurs, et ceux qui montoient aux portiques répondoient, par en bas, dans une galerie, qui tournoit sous les degrés, et qui communiquoit avec les sept passages qui conduisoient à l'orchestre.

Jusqu'ici le théâtre des Grecs et celui des Romains étoient entièrement semblables, et ce premier département avoit non-seulement, chez eux, la même forme en général, mais encore précisément les mêmes dimensions en particulier, et il n'y avoit enfin de différence, dans cette partie de leur théâtre, que par les vases d'airain que les Grecs y plaçoient, afin que tout ce qui se prononçoit sur la scène fût distinctement entendu de tout le monde.

Cet usage ne commença néanmoins, dans leurs théâtres, que lorsqu'ils en eurent bâti de solides et d'une vaste étendue; s'apercevant alors que la voix de leurs acteurs ne pouvoit plus porter jusqu'au bout, ils résolurent d'y suppléer par quelque moyen qui pût en augmenter la force, et en rendre les articulations plus distinctes; pour cela, ils s'avisèrent de placer dans de petites chambres pratiquées sous les degrés du théâtre des vases d'airain de tous les tons de la voix humaine, et même de toute l'étendue de leurs instrumens, afin que tous les sons qui partoient de la scène pussent ébranler quelqu'un de ces vases, suivant le rapport qui étoit entr'eux, et profiter de leur consonnance, pour frapper l'oreille d'une manière plus forte et plus distincte.

Ces vases étoient faits dans des proportions géométriques, et leurs dimensions devoient être tellement compassées, qu'ils sonnassent à la quarte; à la quinte les uns des autres, et formassent ainsi tous les autres accords jusqu'à la double octave; on les arrangeoit ensuite sous les degrés du théâtre dans des proportions harmoniques, et il falloit qu'ils fussent placés dans leurs chambres, de manière qu'ils ne touchassent point aux murailles, et qu'ils eussent tout au tour et par dessus un espace vide. Vitruve ne nous apprend point quelle figure ils avoient; mais comme il ajoute qu'ils étoient renversés, et soutenus du côté de la scène par des coins d'un demi-pied de haut, il y a bien de l'apparence qu'ils avoient à peu près la forme d'une cloche ou d'un timbre de pendule, car c'est la plus propre au retentissement dont il s'agit.

Quant aux chambres où ils étoient placés, il y en avoit treize sous chaque étage de degrés; et comme elles devoient être disposées de manière qu'il y eût entre elles douze espaces égaux, il falloit qu'elles fussent situées dans le milieu de ces étages, et non pas au bas, comme le marque Perrault, à cause des portes et des escaliers qui se trouvoient au-dessous : aussi Vitruve dit-il expressément, que si le théâtre n'a qu'un étage de degrés, ces chambres doivent être placées dans le milieu de sa hauteur, et qu'il faut les disposer de même dans les autres étages, si le théâtre en a plusieurs; car il y en avoit jusqu'à trois rangs dans les grands théâtres dont l'un étoit pour le genre enharmonique, l'autre

pour le genre chromatique, et le troisième pour le genre diatonique, et dont les vases étoient par conséquent arrangés suivant les différentes proportions de ces trois genres de musique.

Toutes ces chambres, au reste, devoient avoir par en bas des ouvertures longues de deux pieds, et larges d'un demi-pied, pour donner passage à la voix, et il falloit que leurs voûtes eussent à peu près la même courbure que les vases pour n'en point empêcher le retentissement. Par ce moyen, dit Vitruve, la voix, s'étendant du centre à la circonférence, ira frapper dans la cavité de ces vases; et, les ébranlant suivant leur consonnance, elle en sera non-seulement rendue plus forte et plus claire, mais encore plus douce et plus agréable.

Voilà ce qu'il y avoit de particulier dans cette première partie du théâtre chez les Grecs; et il ne nous reste plus qu'à parler de l'ordre qu'on y observoit pour les places, car les rangs y étoient à peu près distingués comme à Rome. Les magistrats y étoient séparés du peuple, et le lieu qu'ils occupoient, s'appeloit *Bouleuticos*. Les jeunes gens y étoient aussi placés dans un endroit particulier qu'on nommoit *Ephebicos*; et les femmes y voyoient de même le spectacle du troisième portique : mais il y avoit, outre cela, des places marquées, où il n'étoit pas permis à tout le monde de s'asseoir, et qui appartenoient en propre à certaines personnes : ces places étoient même héréditaires dans les familles, et ne s'accordoient qu'aux particuliers qui avoient rendu de grands services à l'état. C'est ce que les Grecs nommoient *Proëdrias*; et il est aisé de juger par ce nom, que c'étoient les premières places du théâtre, c'est-à-dire les plus proches de l'orchestre; car l'orchestre étoit, comme nous avons dit, une des parties destinées aux acteurs chez les Grecs, au lieu que c'étoit chez les Romains la place des sénateurs et des vestales.

Mais quoique l'orchestre eût des usages différens chez ces deux nations, la forme en étoit cependant à peu près la même en général. Comme elle étoit située entre les deux autres parties du théâtre, dont l'une étoit circulaire, et l'autre carrée, elle tenoit de la forme de l'une et de l'autre, et occupoit tout l'espace qui étoit entr'elles. Sa grandeur varioit par conséquent suivant l'étendue des théâtres, mais sa largeur étoit toujours double de sa longueur, à cause de sa forme, et cette largeur étoit précisément le demi-diamètre de tout l'édifice.

Enfin c'étoit la partie la plus basse du théâtre, et l'on y entroit, comme nous avons dit, de plain-pied, par les passages qui étoient sous les degrés, et qui répondoient aux portiques de l'enceinte. Son terrain alloit un peu en talus chez les Romains, afin que tous ceux qui y étoient assis pussent voir le spectacle les uns par-dessus les autres. Mais chez les Grecs, elle étoit

de niveau, et avoit un plancher bois pour donner du ressort aux danseurs; et comme ils avoient de deux sortes de danses qui s'exécutoient en différens endroits de ce département, savoir, celles des mimes et celles des chœurs, et que, d'ailleurs, les musiciens et les joueurs d'instrumens y avoient aussi leurs places marquées: cette seconde partie de leur théâtre se subdivisoit en trois autres parties, dont la première, et la plus considérable, s'appeloit particulièrement l'*Orchestre*. C'étoit la partie affectée aux mimes, aux danseurs et à tous les acteurs subalternes, qui jouoient dans les entr'actes et à la fin de la représentation.

La seconde partie s'appeloit *Thymelé*, parce qu'elle étoit carrée, et faite en forme d'autel. C'étoit le poste ordinaire des chœurs, et l'endroit où ils venoient exécuter leurs danses.

Enfin la troisième partie étoit le lieu où les Grecs plaçoient leur symphonie, et ils l'appeloient *Hyposcénium*, parce qu'il étoit au pied du théâtre principal, qui se nommoit en général la *Scène*. Nous disons en général, car il ne faut pas s'imaginer que l'hyposcénium fût au pied de la scène proprement dite, c'est-à-dire, de l'endroit où étoient placées les décorations. Les instrumens auroient été là trop reculés des danseurs, et hors de la portée des spectateurs; au lieu qu'en les plaçant au pied du proscénium, sur le plan même de l'orchestre, et aux deux côtés du thymelé, ils étoient justement au centre du théâtre, et également à la portée des mimes, des chœurs et des acteurs.

C'est, ce semble, par ces convenances, et en examinant ainsi l'usage des différentes parties du théâtre, qu'on peut en trouver la situation. Du moins c'est par-là que l'on croit avoir découvert celle du thymelé, c'est-à-dire du théâtre particulier où les chœurs venoient exécuter leurs danses.

Comme ces danses avoient quelque rapport au sujet qu'on représentoit, et tenoient, pour ainsi dire, le milieu entre les accompagnemens de la pièce et l'action principale, on a jugé que l'endroit où elles s'exécutoient, devoit être situé entre la scène et l'orchestre. Aussi est-ce l'idée que nous en donne Vitruve. Il nous apprend que c'étoit un théâtre moyen entre ces deux parties, plus élevé que l'orchestre de cinq pieds, mais de cinq pieds plus bas que le proscénium. Il s'ensuit que le thymelé étoit fondé sur l'hyposcénium, et appuyé dans toute sa hauteur comme le proscénium. Perrault croit cependant qu'il en étoit entièrement détaché; mais il n'y a pas d'apparence. S'il eût été ainsi isolé, il eût fallu nécessairement y monter de l'orchestre, au lieu qu'on y descendoit constamment du proscénium. Il est donc certain que c'étoit une partie subordonnée à la scène, dont l'étendue varioit suivant la grandeur des théâtres; mais dont la hauteur étoit toujours la même, et qui,

n'ayant que le tiers de la largeur de l'orchestre, n'occupoit que le milieu de l'hyposcénium, et en laissoit les deux autres parties libres aux musiciens.

Pour l'orchestre proprement dit; c'étoit tout le reste de l'espace compris entre les degrés du théâtre, et par conséquent la partie la plus reculée de la scène; mais cet éloignement avoit ses raisons. Comme la représentation des mimes n'avoit rien de commun avec celle des acteurs, et que tout leur jeu consistoit dans des gestes et des postures qui demandoient à être vus de près, il importoit peu qu'ils fussent proches de la scène; mais il étoit nécessaire que leur action se passât sous les yeux des spectateurs; et c'est à quoi les Grecs avoient songé, en les plaçant dans cet endroit de leur théâtre.

Il est certain, au reste, que leur orchestre étoit plus grande que celle des Romains de toute l'étendue du thymelé et de l'hyposcénium. Mais en récompense ces deux parties se prenoient sur la largeur de leur scène, et n'en étoient, à proprement parler, qu'un retranchement. Ainsi leur proscénium étoit plus étroit que celui des Romains, et la raison en est bien naturelle. Il n'y avoit à Athènes que les acteurs de la pièce qui montassent sur le théâtre, tous les autres représentoient dans l'orchestre. Chez les Romains, au contraire, l'orchestre étoit occupé par les sénateurs, et tous les acteurs jouoient sur le même théâtre. Il étoit donc nécessaire que leur proscénium fût plus large que celui des Grecs. Il falloit aussi qu'il fût plus bas; car s'il eût été élevé de dix pieds comme à Athènes, les sénateurs, qui étoient assis dans l'orchestre, auroient eu de la peine à voir le spectacle.

Mais ce n'étoit pas encore assez qu'ils en eussent réduit la hauteur à cinq pieds, s'ils n'eussent laissé quelque espace entre le proscénium et l'orchestre. C'est pourquoi ils la bornèrent à quelque distance de la scène par un petit mur qui en faisoit la séparation, et qui n'avoit qu'un pied et demi de haut. Ce petit mur étoit orné, d'espace en espace, de petites colonnes de trois pieds, et c'est ce que les Latins nommoient *Podium*. On ne sait pas au juste à qu'elle distance il étoit du proscénium; mais il est certain qu'il y avoit encore entre ce mur et les premiers rangs de l'orchestre, un autre espace vide, où les magistrats plaçoient leurs chaises curules, et les autres marques de leurs dignités. Quant à celui qui étoit au pied du proscénium, comme il n'y a point d'auteur qui en ait parlé, nous ignorons quels en étoient les usages; mais il y a bien de l'apparence qu'il ne demeuroit pas inutile, et ce pouvoit être le lieu où les Romains plaçoient leur symphonie; car c'étoit précisément l'endroit où les Grecs plaçoient la leur.

Quoi qu'il en soit, voilà quelle étoit en général la disposition de

ce département chez les Grecs et chez les Romains, et toute la différence qu'il y avoit non-seulement entre leur orchestre, mais encore entre leur scène ; car, aux particularités près dont nous venons de parler, cette troisième partie de leur théâtre étoit tout-à-fait semblable. Elle se subdivisoit de même en trois parties, qui portoient non-seulement le même nom, mais dont la situation, les proportions et les usages étoient encore précisément les mêmes.

La première, et la plus considérable, s'appeloit proprement la *Scène*, et donnoit son nom à tout ce département. C'étoit une grande face de bâtiment qui s'étendoit d'un côté du théâtre à l'autre, et sur laquelle se plaçoient les décorations. Cette façade avoit à ses extrémités deux petites ailes en retour qui terminoient cette partie, et de l'une à l'autre desquelles s'étendoit une grande toile, à peu près semblable à celle de nos théâtres, et destinée aux mêmes usages, mais dont le mouvement étoit fort différent : car au lieu que la nôtre se lève au commencement de la pièce, et s'abaisse à la fin de la représentation, parce qu'elle se plie sur le cintre; celle des anciens s'abaissoit pour ouvrir la scène, et se levoit dans les entr'actes pour préparer le spectacle suivant, parce qu'elle se plioit sur le théâtre ; de manière que lever et baisser la toile, signifioit précisément chez eux le contraire de ce que nous entendons aujourd'hui par ces termes.

La seconde, que les Grecs nommoient indifféremment *Proscénium* et *Logium*, et les Latins *Proscénium* et *Pulpitum*, étoit un grand espace libre au-devant de la scène, où les acteurs venoient jouer la pièce, et qui, par le moyen des décorations, représentoit une place publique, un simple carrefour, ou quelque endroit champêtre, mais toujours un lieu à découvert : car toutes les pièces des anciens se passoient au dehors, et non dans l'intérieur des maisons, comme la plupart des nôtres. La longueur et la largeur de cette partie varioient suivant l'étendue des théâtres, mais la hauteur en étoit toujours la même, savoir : de dix pieds chez les Grecs, et de cinq chez les Romains.

Enfin, la troisième étoit un espace ménagé derrière la scène, qui lui servoit de dégagement, et que les Grecs appeloient *Parascenium*. C'étoit où s'habilloient les acteurs, où l'on serroit les décorations, et où étoit placée une partie des machines, car les anciens en avoient de plusieurs sortes dans leurs théâtres; et outre celles qui étoient sous les portes des retours pour introduire d'un côté les dieux des bois et des campagnes, et de l'autre les divinités de la mer, il y en avoit d'autres au-dessus de la scène pour les dieux célestes, et d'autres encore sous le théâtre pour les ombres, les furies et les autres divinités infernales.

Ces dernières étoient à peu près semblables à celles dont nous nous servons pour ce sujet. Pollux nous apprend que c'étoient des espèces de trappes qui élevoient les acteurs au niveau de la scène, et qui redescendoient ensuite sous le théâtre par le relâchement des forces qui les avoient fait monter. Ces forces consistoient, comme celles de nos théâtres, en des cordes, des roues et des contre-poids, et c'est pour cela que les Grecs nommoient ces machines *anapeismata*. Pour celles qu'ils appeloient *Periactoi*, et qui étoient sur les portes des retours, c'étoient des machines tournantes sur elles-mêmes, qui avoient trois différentes faces, et qui se tournoient d'un et d'autre côté, selon les dieux à qui elles servoient.

Mais de toutes ces machines, il n'y en avoit point dont l'usage fût plus ordinaire, que celles qui descendoient du ciel dans les dénouemens, et dans lesquelles les dieux venoient, pour ainsi dire, au secours du poëte, d'où vint le proverbe Θεὸς ἀπὸ μηχανῆς, *Deus à machina*. Ces machines avoient même assez de rapport avec celles de nos cintres; car, aux mouvemens près, les usages en étoient les mêmes, et les anciens en avoient comme nous de trois sortes en général; les unes qui ne descendoient point jusqu'en bas, et qui ne faisoient que traverser le théâtre; d'autres, dans lesquelles les dieux descendoient sur la scène, et d'autres encore qui servoient à élever ou à soutenir en l'air les personnes qui sembloient voler.

Comme ces dernières étoient toutes semblables à celles de nos vols, elles étoient sujettes aux mêmes accidens; car nous voyons dans Suétone qu'un acteur qui jouoit le rôle d'Icare, et dont la machine eut malheureusement le même sort, alla tomber près de l'endroit où étoit placé Néron, et couvrit de sang ceux qui étoient autour de ce prince.

Mais quoique toutes ces machines eussent assez de rapport avec celles de nos cintres, comme le théâtre des anciens avoit toute son étendue en largeur, et que d'ailleurs il n'étoit point couvert, les mouvemens en étoient fort différens; car, au lieu d'être emportées comme les nôtres par des châssis courans dans des charpentes en plafond, elles étoient guindées à une espèce de grue, dont le cou passoit par-dessus la scène, et qui, tournant sur elle-même pendant que les contre-poids faisoient monter ou descendre ces machines, leur faisoit décrire des courbes, composées de son mouvement circulaire, et de leur direction verticale, c'est-à-dire, une ligne en forme de vis de bas en haut et de haut en bas, à celles qui ne faisoient que monter ou descendre d'un côté du théâtre à l'autre, et différentes demi-ellipses à celles qui, après être descendues d'un côté jusqu'au milieu du théâtre, remontoient de l'autre jusqu'au-dessus de la scène, d'où

elles étoient toutes rappelées dans un endroit du Postcénium, où leurs mouvemens étoient placés. Toutes ces machines, au reste, avoient différentes formes et différens noms, suivant leurs usages.

Comme les anciens avoient de trois sortes de pièces, de comiques, de tragiques, et de satyriques, ils avoient aussi de trois sortes de scènes, c'est-à-dire, des décorations de ces trois différens genres. Les tragiques représentoient toujours de grands bâtimens avec des colonnes, des statues, et les autres ornemens convenables. Les comiques représentoient des édifices particuliers avec des toits et de simples croisées, comme on en voit communément dans les villes; et les satyriques, quelque maison rustique avec des arbres, des rochers, et les autres choses qu'on voit d'ordinaire à la campagne.

Ces trois scènes pouvoient se varier de bien des manières, mais la disposition en devoit être toujours la même en général, et il falloit qu'elles eussent chacune cinq différentes entrées, trois en face et deux sur les ailes. L'entrée du milieu étoit toujours celle du principal acteur. Ainsi, dans la scène tragique, c'étoit ordinairement la porte d'un palais; celles qui étoient à droite et à gauche, étoient destinées à ceux qui jouoient les seconds rôles, et les deux autres, qui étoient sur les ailes, servoient, l'une à ceux qui arrivoient de la campagne, et l'autre à ceux qui venoient du port ou de la place publique. C'étoit à peu près la même chose dans la scène comique. Le bâtiment le plus considérable étoit au milieu; celui du côté droit étoit un peu moins élevé, et celui qui étoit à gauche représentoit ordinairement une hôtellerie. Mais dans la satyrique, il y avoit toujours un antre au milieu, quelque méchante cabane à droite et à gauche, un vieux temple ruiné ou quelque bout de paysage.

On ne sait pas bien sur quoi ces décorations étoient peintes; mais il est certain que la perspective y étoit observée, car Vitruve remarque que les règles en furent inventées et mises en pratique dès le temps d'Eschyle, par un peintre nommé *Agatharque*, qui en laissa même un Traité, d'où les philosophes, Démocrite et Anaxagore, tirèrent ce qu'ils écrivirent depuis sur ce sujet.

Quant aux changement de théâtre, Servius nous apprend qu'ils se faisoient ou par des feuilles tournantes, qui changoient en un instant la face de la scène, ou par des châssis qui se tiroient de part et d'autre, ainsi que ceux de nos théâtres; mais comme il ajoute qu'on levoit la toile à chacun de ces changemens, il y a bien de l'apparence qu'ils ne se faisoient pas encore si promptement que les nôtres. D'ailleurs, comme les ailes de la scène sur lesquelles la toile portoit n'avançoient que de la huitième partie de sa longueur, les décorations qui tournoient derrière

rière la toile ne pouvoient avoir au plus que cette largeur pour leur circonférence. Ainsi, il falloit qu'il y en eût au moins dix feuilles sur la scène ; huit de face, et deux en ailes ; et comme chacune de ces feuilles devoit fournir trois changemens, il falloit nécessairement qu'elles fussent doubles, et disposées de manière qu'en demeurant pliées sur elles-mêmes, elles formassent une des trois scènes, et qu'en se tournant ensuite les unes sur les autres de droite à gauche, ou de gauche à droite, elles formassent les deux autres ; ce qui ne pouvoit se faire qu'en portant de deux en deux sur un point fixe, commun ; c'est-à-dire, en tournant toutes les dix sur cinq pivots, placés sous les trois portes de la scène, et dans les deux angles de ses retours.

Quant au corps de bâtiment sur lequel ces décorations étoient placées, l'architecture en étoit toujours la même ; et Vitruve nous en a laissé toutes les mesures d'une manière fort circonstanciée ; mais le détail n'en pourroit être qu'ennuyeux, et il suffira de remarquer que la hauteur en étoit égale à celle des portiques de l'enceinte.

Comme il n'y avoit, au reste, que ces portiques et le bâtiment de la scène qui fussent couverts, on étoit obligé de tendre sur le reste du théâtre des voiles soutenues par des mâts et par des cordages, pour défendre les spectateurs de l'ardeur du soleil ; mais comme ces voiles n'empêchoient pas la chaleur causée par la transpiration et les haleines d'une si nombreuse assemblée, les anciens avoient soin de la tempérer par une espèce de pluie, dont ils faisoient monter l'eau jusqu'au dessus des portiques, et qui, retombant en forme de rosée par une infinité de tuyaux cachés dans les statues qui régnoient autour du théâtre, servoit non-seulement à y répandre une fraîcheur agréable, mais encore à y exhaler les parfums les plus exquis ; car cette pluie étoit toujours d'eau de senteur. Ainsi, ces statues, qui sembloient n'être mises au haut des portiques que pour l'ornement, étoient encore une source de délices pour l'assemblée, et enchérissant par leurs influences sur la température des plus beaux jours, mettoient le comble à la magnificence du théâtre, et servoient de toute manière à en faire le couronnement.

Voilà à peu près tout ce que les anciens nous ont appris de leurs théâtres ; et il ne reste plus qu'à dire un mot des portiques qui étoient derrière, et où le peuple se retiroit lorsque quelque orage en interrompoit les représentations.

Quoique ces portiques en fussent entièrement détachés, Vitruve prétend que c'étoit là où les chœurs alloient se reposer dans les entr'actes, et où ils achevoient de préparer ce qui leur restoit à représenter. Mais le principal usage de ces portiques consistoit dans les deux

sortes de promenades qu'on y avoit ménagées dans l'espace découvert qui étoit au milieu, et sous les galeries qui en formoient l'enceinte.

Comme ces portiques avoient quatre différentes faces, et que toutes leurs arcades étoient ouvertes en dehors, on pouvoit, quelque temps qu'il fît, se promener à l'abri de leur mur intérieur, et profiter de leur différente exposition, suivant la saison; et comme l'espace découvert qui étoit au milieu étoit un jardin public, on ne manquoit pas de l'orner de tout ce qui pouvoit en rendre l'usage plus agréable ou plus utile; car les anciens avoient soin de joindre l'utile à l'agréable dans tous leurs ouvrages, et surtout dans ces monumens publics qui dévoient transmettre leur goût à la postérité, et justifier à ses yeux ce qu'ils publieroient eux-mêmes de leur grandeur.

Tels sont les détails fournis par un excellent mémoire de Boindin; mais les théâtres de Rome en particulier offrent encore quelques singularités qu'il ne conviendroit pas de supprimer.

Si l'on remonte aux Grecs mêmes, on trouvera d'abord que jusqu'à Cratinus, leurs théâtres, ainsi que leurs amphithéâtres, n'étoient que de charpente; mais un jour que ce poëte faisoit jouer une de ses pièces, l'amphithéâtre trop chargé se rompit et fondit tout-à-coup. Cet accident engagea les Athéniens à élever des théâtres plus solides; et comme vers ce temps-là la tragédie s'accrédita beaucoup à Athènes, et que cette république avoit depuis peu extrêmement augmenté sa puissance et ses richesses, les Athéniens firent construire des théâtres qui ne le cédoient en magnificence à aucun édifice public, pas même aux temples des dieux.

Ainsi la scène, née de la simplicité des premiers acteurs, qui se contentoient de l'ombre des arbres pour amuser le public, ne fut d'abord composée que d'arbres assemblés et de verdures appropriées. On vint ensuite à charpenter des ais informes qu'on couvrit de toiles. Enfin, l'architecture éleva la scène en bâtiment, le luxe l'embellit de tapisseries, et la sculpture et la peinture y prodiguèrent leurs plus beaux ouvrages.

Les théâtres à Rome ne se bâtissoient anciennement que de bois, et ne servoient que pendant quelques jours, de même que les échafauds que nous faisons pour les cérémonies. L. Mummius fut le premier qui rendit ces théâtres de bois plus splendides, en enrichissant les jeux qu'on fit à son triomphe, des débris du théâtre de Corinthe. Ensuite M. Scaurus éleva le sien avec une telle magnificence, que la description de ce théâtre paroît appartenir à l'histoire des Fées. Le théâtre suspendu et brisé de C. Scribonius Curion, fit voir une machine merveilleuse, quoique d'un autre genre.

Cn. Pompée bâtit le premier un magnifique théâtre de pierre et de marbre. M. Marcellus en construisit un autre dans la neuvième région de Rome, et ce fut Auguste qui le consacra.

Les théâtres de pierre se multiplièrent bientôt. On en comptoit jusqu'à quatre dans le seul camp de C. Flaminius. Trajan en éleva un des plus superbes, qu'Adrien fit détruire.

C. Claudius Pulcher fut un des premiers qui, à la diversité des colonnes et de statues, joignit les peintures pour en orner la scène. Q. Catulus la fit revêtir d'ébène. M. Antoine, enchérissant, la fit argenter; et enfin Néron, pour régaler Tiridate, fit dorer tout le théâtre.

Entre les rideaux, tapisseries, ou voiles du théâtre des Romains, les uns servoient à orner la scène, d'autres à la spécifier, et d'autres à la commodité des spectateurs. Ceux qui servoient d'ornement étoient les plus riches, et ceux qui spécifioient la scène, représentoient toujours quelque chose de la pièce qu'on jouoit. La décoration versatile étoit un triangle suspendu, facile à tourner, et portant des rideaux où étoient peintes différentes choses qui se trouvoient avoir du rapport au sujet de la fable, ou du chœur, ou des intermèdes.

Les voiles tenoient lieu de couverture, et on s'en servoit pour la seule commodité des spectateurs, afin de les garantir des ardeurs du soleil. Q. Catulus imagina le premier cette commodité; car il fit couvrir tout l'espace du théâtre et de l'amphithéâtre, de voiles étendues sur des cordages qui étoient attachés à des mâts de navires, ou à des troncs d'arbres fichés dans les murs. Lentulus Spinther en fit de lin d'une finesse jusqu'alors inconnue. Néron, non-seulement les fit teindre en pourpre, mais il y ajouta encore des étoiles dor, au milieu desquelles il étoit peint monté sur un char; le tout travaillé à l'aiguille, avec tant d'adresse et d'intelligence, qu'il paroissoit comme un Phœbus qui, modérant ses rayons dans un jour serein, ne laissoit briller que le jour agréable d'une belle nuit.

Ce n'est pas tout. Les anciens, par la forme de leurs théâtres, donnoient plus d'étendue et avec plus de vraisemblance à l'unité du lieu que ne le peuvent les modernes. La scène qui, parmi ces derniers, ne représente qu'une salle, un vestibule où tout se dit en secret, d'où rien ne transpire au-dehors, que ce que les acteurs y répètent; cette scène, dis-je, si resserrée parmi les modernes, fut immense chez les Grecs et chez les Romains; elle représentoit des places publiques; on y voyoit des palais, des obélisques, des temples, et surtout le lieu de l'action.

Les anciens, par les illusions de la perspective et par la vérité des reliefs, donnoient à la scène toute la vraisemblance et toute l'étendue qu'elle pouvoit admet-

tre. Il y avoit à Athènes une partie considérable des fonds publics destinée pour l'ornement et l'entretien du théâtre. On dit même que les décorations des Bacchantes, des Athéniennes, de la Médée d'Euripide, d'Œdipe, d'Antigone, d'Electre et de Sophocle, coûtèrent prodigieusement à la république.

Enfin le théâtre des anciens étoit un de ces monumens que les siècles auroient eu de la peine à détruire, si l'ignorance et la barbarie ne s'en fussent pas mêlées. Mais que ne peut le temps avec un tel secours, témoin ce qui s'est passé tout récemment parmi nous au fort de la révolution? Qui se seroit imaginé, il y a vingt ans, qu'à l'expiration d'un siècle aussi éclairé que celui qui vient de finir, l'on auroit vu se renouveler tout-à-coup, un temps où l'on ne se proposoit rien moins que de couvrir en un clin d'œil toute la surface de la terre des épaisses ténèbres de l'ignorance la plus grossière, et de la barbarie la plus destructive! Heureusement que ce temps de vandalisme n'a fait que paroître. Et pour revenir à notre sujet, il n'est échappé au temps de ces vastes ouvrages que quelques restes assez considérables pour intéresser la curiosité, mais trop mutilés pour la satisfaire. *Mém. de l'Acad. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 136 et suiv.

THÉATRIDION, *Theatridion*. Les Grecs avoient, outre le grand théâtre, un autre petit théâtre qu'ils appeloient *Théatridion*, ou *Odéon*. C'étoit le lieu où les musiciens jouoient des instrumens à l'envi l'un de l'autre. MONTF., *Antiq.*, t. 3, p. 250.

THÉBAGÈNE, *Thebagena*. *Voyez* Thèbes, ville de Grèce, dans la Béotie.

THÉBAIDE, *Thebaïs*, contrée d'Egypte, située près de l'Ethiopie. Cette contrée n'a pas toujours eu les mêmes bornes. Ptolémée la place au midi des nômes Heptanomides Oasites. La ville de Thèbes, capitale de la Haute-Egypte, avoit donné son nom à cette contrée qui s'étendoit des deux côtés du Nil, depuis le nôme Heptanomide jusqu'à l'Ethiopie. Ainsi elle étoit divisée en deux parties, l'une à la droite du Nil, l'autre à la gauche; cette dernière renfermoit les nômes que Ptolémée place à l'occident du Nil, et l'autre comprenoit les nômes que ce géographe met à l'orient de ce fleuve.

Les nômes de l'occident étoient appelés *Lycopolite*, *Hypsélite*, *Aphroditopolite*, *Thinite*, *Diospolite*, *Tentyrite* et *Hermonphite*; ceux de l'orient étoient le nôme *Coptite* et le nôme de *Thèbes*.

On lit dans Pline que la partie supérieure de l'Egypte, limitrophe de l'Ethiophie, se nomme *Thébaïde*, et qu'elle est divisée en préfectures qu'on appelle *nômes*, qui sont *l'Ombite*, *l'Apollopolite*, *l'Hermonthite*, *le Thi-*

vite, le Phaturite, le Coptite, le Tentyrite, le Diospolite, l'Antéopolite, l'Aphroditopolite et *le Lycopolite.*

Dans la première division de l'empire, la Thébaïde fut comprise sous l'Egypte. Ammien Marcellin, qui a écrit dans le quatrième siècle, et qui vivoit sous les empereurs Valentinien et Valens, dit que la Thébaïde faisoit une des trois provinces dont l'Egypte étoit composée; mais, dans la notice de Léon Lesage, elle est partagée en deux provinces; l'une appelée *première Thébaïde*, l'autre *seconde Thébaïde.*

On a découvert dans la Thébaïde, qu'on appelle maintenant *le Sayde*, des temples et des palais encore presque entiers, où les colonnes et les statues sont innombrables. On y admire surtout un palais dont les restes semblent n'avoir subsisté que pour effacer la gloire des plus grands ouvrages : quatre allées à perte de vue, et bornées de part et d'autre par des sphinx d'une matière aussi rare que leur grandeur est remarquable, servent d'avenues à quatre portiques, dont la hauteur étonne les yeux. Encore ceux qui nous ont décrit ce prodigieux édifice, n'ont-ils pas eu le temps d'en faire le tour, et ne sont pas même assurés d'en avoir vu la moitié; mais tout ce qu'ils ont vu étoit surprenant : une salle, qui apparemment faisoit le milieu de ce superbe palais, étoit soutenue de cent vingt colonnes de six brassées de grosseur, grandes à proportion, et entremêlées d'obélisques que tant de siècles n'ont pu abattre. La peinture y avoit étalé tout son art et toutes ses richesses : les couleurs même, c'est-à-dire ce qui éprouve le plus tôt le pouvoir du temps, se soutiennent encore parmi les ruines de cet admirable édifice, et y conservent leur vivacité : tant l'Egypte savoit imprimer un caractère d'immortalité à tous ses ouvrages! Strabon, qui avoit été sur les lieux, fait la description d'un temple qu'il avoit vu en Egypte, presque entièrement semblable à ce qui vient d'être rapporté.

Le même auteur, en décrivant les raretés de la Thébaïde, parle d'une statue de Memnon fort célèbre, dont il avoit vu les restes. On dit que cette statue, lorsqu'elle étoit frappée des premiers rayons du soleil levant, rendoit un son articulé; et en effet Strabon entendit ce son, mais il doute qu'il vînt de la statue.

Plutarque a observé qu'on n'honoroit, dans la Thébaïde, qu'un seul dieu, sous le nom de *Cneph* ou *Cnuph*, qui étoit lui-même son principe. Eusèbe, en répétant la même chose d'après Porphyre, ajoute qu'on représentoit ce même dieu avec un œuf sortant de sa bouche, pour faire entendre qu'il étoit l'auteur de l'univers. Ces deux écrivains se sont assez mal exprimés; car, à les entendre, on croiroit que cette religion fut celle de toute la Thébaïde, au lieu qu'elle fut

propre à la ville de Syéné, comme nous l'apprenons de Strabon.

Selon Paul Lucas, la Thébaïde commence aujourd'hui vis-à-vis de Fioum, de l'autre côté du Nil, et se divise en haute et basse Thébaïde. Ce pays, ajoute-t-il, est fort serré par une chaîne de montagnes qui règnent le long du Nil, et au-delà desquelles sont les déserts de la Thébaïde, qui s'étendent jusqu'à une autre chaîne de montagnes qui sont le long de la mer Rouge.

La Thébaïde passe pour être maintenant la province la moins peuplée et la moins fertile de l'Egypte. On y compte deux gouvernemens ou béglierbeys : celui de Kerkoffy, situé vis-à-vis de Bénésouef, n'a que quarante-deux villages, et ne produit que du bled, quelques légumes, du fenouil et du cumin, le pays étant trop sec et trop élevé. On n'y trouve ni sucre ni riz. Le second gouvernement est celui de Cossir ; il s'étend dans les déserts et sur les côtes de la mer Rouge. Ptolem., l. 4, c. 5; Plin., t. 1, p. 253, 670, 685, 686; Strab., p. 551, 787, 790, 804, 809, 813; Solin., p. 240; Herod., l. 2, c. 166; Roll., *Hist. anc.*, t. 1, p. 9, 10; Crév., *Hist. des Emp.*, t. 1, p. 49; *Mém. de l'Acad. des inscr. et bell. lettr.*, t. 16, p. 64.

THÉBAIDE, *Thebaïs*, fameux poëme héroïque de Stace, dont le sujet est la guerre civile de Thèbes entre les deux frères Etéocle et Polynice, ou la prise de Thèbes par Thésée.

Stace employa douze ans à composer sa Thébaïde, qui consiste en douze livres. Il écrivit sous l'empire de Domitien. Les meilleurs critiques, comme le P. Bossu et autres, lui reprochent une multiplicité vicieuse de fables et d'actions, un trop grand feu qui tient de l'extravagance, et des faits qui passent les bornes de la probabilité.

Divers poëtes grecs avoient composé des Thébaïdes avant Stace, comme Antagoras, Antiphane de Colophon, Ménélaüs d'Egée et un anonyme dont Pausanias fait mention dans son neuvième livre.

Aristote, en faisant l'éloge d'Homère par rapport à la simplicité de sa fable, le relève encore davantage lorsqu'il peint l'ignorance de certains poëtes qui s'imaginoient avoir satisfait abondamment à la règle de l'unité d'action, en n'introduisant dans leur pièce qu'un seul héros ; et qui composoient des Théséides, des Herculéides, etc. des poëmes où ils ramassoient et racontoient toutes les actions et aventures de leur personnage principal.

THÉBAINS, *Thebani*, nom commun aux habitans des villes du nom de Thèbes. *Voy*. Thèbes.

THÉBATH, *Thebath*, ville de Syrie, de la dépendance du roi Adarézer. Elle fut prise et pillée par David, qui en enleva une grande quantité d'airain. Paral., l. 1, c. 18, v. 8.

THÈBE [la plaine de], *Thebes*

campus, plaine de l'Asie mineure. *Voyez* l'article suivant.

THÈBE, *Thebe*, ville de l'Asie mineure, sur les confins de la Troade, étoit située dans les terres, à quatre-vingts stades de la ville d'Adramytte, avec laquelle quelques-uns l'ont confondue mal à propos. Pline la met dans l'Eolide, parce qu'elle étoit vers la frontière de cette province, à laquelle elle peut bien avoir appartenu quelquefois. Certains la placent dans la Cilicie, voisine de la Troade.

La ville de Thèbe est célèbre dans Homère. Ce poëte nous apprend qu'Eétion y régnoit; qu'elle fut prise et saccagée par les Grecs; qu'ils partagèrent entr'eux les dépouilles qu'ils en avoient emportées; qu'ils réservèrent pour Agamemnon Chryséis, fille de Chrysès, grand-prêtre d'Apollon.

Cette ville étoit située dans une plaine, qui en prit le nom de plaine de Thèbe, *Thebes campus*. C'étoit un excellent pays, qui fut disputé d'abord par les Lydiens et par les Mysiens, et ensuite par les Grecs. On ne sera pas surpris, après cela, d'entendre raconter à Tite-Live que lorsque le roi Antiochus mena son armée dans la plaine de Thèbe, l'an 190 avant l'ère chrétienne, les soldats de ce prince y trouvèrent plus de butin qu'ils n'avoient fait dans aucune autre contrée de l'Asie; mais Thèbe n'en étoit pas moins déserte du temps de Strabon : c'est du moins ce qu'assure ce géographe. STRAB., p. 611 *et seq.*; HOMER., *Iliad.*, l. 1, v. 366 *et seq.*; PLIN., t. 1, p. 281; TIT.-LIV., l. 37, c. 19; Q. CURT., l. 3, c. 4; XENOPH., p. 425.

THÉBÉ, *Thebe*, l'une des douze filles qu'Asope le Phliasien avoit eues de Méthone, fille de Ladon, donna son nom à la ville de Thèbes. Mais, dit Pausanias, les Béotiens ne conviennent pas de cela; ils prétendent que cette Thébé étoit fille d'Asope le Béotien, non le Phliasien. Pausanias dit ailleurs que Pindare nous fait entendre que Thébé ne fut pas indifférente à Jupiter. DIOD. SICUL., p. 190; PAUS., p. 93, 332.

THÉBÉ, *Thebe*, fille de Jupiter et de Jodame, fut mariée à Ogygès ou Ogygus, dont elle eut deux fils, Cadmus et Eleusinus ou Eleusis. BAN., *Myth.*, t. 6, p. 58.

THÉBÉ, *Thebe*, femme d'Alexandre, tyran de Phères, étoit fille de Jason, qui avoit été aussi tyran de Phères.

Le général Pélopidas ayant été fait prisonnier par Alexandre, montra une constance et un courage qui étonnoient tout le monde. Thébé en ayant été instruite par le rapport de ceux mêmes qui le gardoient, eut la curiosité de le voir et de l'entretenir, et Alexandre ne put lui refuser cette permission. Il l'aimoit tendrement, si pourtant on peut dire qu'un tyran aime quelqu'un; mais, malgré cette tendresse, il la traitoit fort durement, et étoit

dans une défiance continuelle, même à son égard : il n'entroit jamais dans son appartement que précédé d'un esclave qui tenoit à la main une épée nue, et il envoyoit auparavant quelques-uns de ses gardes fouiller dans tous les coffres, pour voir si l'on n'y trouveroit point quelque poignard caché. Malheureux prince, s'écrie Cicéron, qui se fioit plus à un esclave et à un barbare, qu'à sa propre femme !

Thébé eut donc envie de voir Pélopidas. Elle le trouva dans un triste état, couvert d'un méchant habit, les cheveux fort négligés, et dénué de toute consolation. Ne pouvant retenir ses larmes à un tel spectacle : *Ah!* s'écria-t-elle, *infortuné Pélopidas, que je plains votre pauvre femme! Non*, lui répliqua Pélopidas, *c'est vous-même qui êtes à plaindre, Thébé, d'être obligée de souffrir un monstre comme Alexandre, n'étant point sa prisonnière*. Ce mot toucha Thébé jusqu'au vif; car elle ne supportoit qu'avec beaucoup de peine la cruauté, les violences et les débauches infâmes du tyran. C'est pourquoi, allant souvent voir Pélopidas, et se plaignant librement devant lui de tous les outrages qu'elle souffroit, elle s'aigrissoit de plus en plus contre son mari, et sentoit croître dans son cœur de jour en jour les sentimens de haine et le désir de se venger.

Quelque temps après, elle forma avec ses trois frères le complot de le tuer. Tout le palais du tyran étoit rempli de gardes qui veilloient toute la nuit; mais il ne s'y fioit pas; et comme sa vie étoit en quelque sorte entre leurs mains, il les craignoit plus que le reste des hommes. Il couchoit dans une chambre haute, où l'on montoit par une échelle, qui apparemment se tiroit quand il y étoit entré. Près de cette chambre étoit posté un gros dogue enchaîné, pour y faire la garde; il étoit terrible, et ne connoissoit que le maître, la maîtresse et le seul esclave qui lui donnoit à manger.

Le temps pris pour l'exécution étant venu, Thébé enferme ses frères pendant le jour dans une chambre voisine. Lorsque le tyran fut entré de nuit dans la sienne, comme il étoit chargé de viande et de vin, il s'endormit sur-le-champ d'un profond sommeil. Thébé sort un moment après, ordonne à l'esclave d'emmener le chien dehors, parce que son mari vouloit dormir tranquillement; et de peur que l'échelle par où il falloit monter ne fît du bruit lorsque ses frères monteroient, elle couvrit de laine les échelons. Tout étant ainsi préparé, elle fait monter tout doucement ses frères armés de poignards. Arrivés à la porte, la frayeur les saisit, et ils n'osent avancer. Thébé, toute hors d'elle-même, les menace d'éveiller sur-le-champ Alexandre, et de lui déclarer leur complot. La honte et la crainte les raniment. Elle les fait entrer, les mène près du lit, tient elle-même la lampe. Ils frappent le tyran à grands coups

de poignard et le tuent. La nouvelle de sa mort se répand bientôt dans la ville; son cadavre est exposé à toute sorte d'outrages, foulé aux pieds par ses sujets, et livré en proie aux chiens et aux vautours; digne salaire de toutes ses violences et de toutes ses cruautés. PLIN., t. 1, p. 293, 297, 298; DIOD. SICUL., p. 517; CICER., *de invent.*, l. 2, c. 129; *de Offic.* c. 25; ROLL., *Hist. anc.*, t. 3, p. 377 et suiv.; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lettr.*, t. 14, p. 252, 233.

THÈBES, *Thebæ*, ville d'Egypte, capitale de la Thébaïde, étoit située à la droite du Nil, dans la Haute-Egypte, ou dans l'Egypte supérieure. Il y en a qui attribuent la fondation de cette fameuse ville à Osiris, qui l'appela du nom de Junon sa mère; mais elle fut nommée par ses descendans *Diospolis*, ou ville de Jupiter, connue parmi les Grecs sous le nom de Thèbes. D'autres font honneur de l'origine de cette ville à Busiris qui y établit le siége de son empire. L'enceinte de la ville étoit de cent quarante stades.

Busiris y éleva des temples superbes, qu'il enrichit encore de magnifiques présens. Il la remplit de maisons de particuliers, qui étoient toutes de quatre à cinq étages; il la rendit enfin la ville la plus opulente non-seulement de l'Egypte, mais du monde entier. Le bruit de sa puissance et de ses richesses s'étant répandu partout, a donné lieu à Homère de faire parler ainsi Achille aux députés d'Agamemnon :

Non, quand il m'offriroit, pour calmer mes transports,
Ce que Thèbes d'Egypte enferme de trésors;
Thèbes qui dans la plaine envoyant ses cohortes,
Ouvre à vingt mille chars ses cent fameuses portes.

Néanmoins, selon quelques auteurs, Thèbes n'avoit point cent portes; mais prenant le nombre de cent pour plusieurs, elle étoit surnommée *hécatompyle*, non peut-être de ses portes, mais des grands vestibules qui étoient à l'entrée de ses temples. Du reste, elle fournissoit véritablement vingt mille chariots; car, depuis Thèbes jusqu'à Memphis, on trouvoit le long du Nil cent écuries, qui contenoient chacune deux cents chevaux, et dont on voyoit encore les restes du temps de Diodore de Sicile.

Plusieurs autres rois, après Busiris, ont contribué aux embellissemens de Thèbes. Il n'est entré dans aucune ville du monde tant d'offrandes en or, en argent, en ivoire, en statues colossales et en obélisques d'une seule pierre. Des quatre principaux temples, le plus ancien étoit une merveille en grandeur et en beauté. Il avoit treize stades de tour et quarante-cinq coudées de

haut, et ses murailles étoient de vingt-quatre pieds d'épaisseur. Tous les ornemens du temple, et par la richesse de la nature, et par la finesse du travail, répondoient à la magnificence de l'édifice : mais l'or, l'argent, l'ivoire et les pierres précieuses furent pillés lorsque Cambyse fit mettre le feu à tous les temples de l'Egypte. Ce fut alors que les Perses, transportant tous ces trésors en Asie, et emmenant même avec eux des ouvriers égyptiens, firent bâtir les fameux palais de Persépolis, de Suses, et de quelques autres villes de la Médie. Les richesses de l'Egypte étoient si grandes, qu'il échappa du pillage et des flammes plus de trois cents talens d'or et deux mille trois cents talens d'argent.

Là même étoient ces tombeaux célèbres des anciens rois qui n'avoient pas laissé à l'émulation de leurs successeurs le moyen de les surpasser. Les prêtres disoient que leurs livres faisoient mention de quarante-sept de ces tombeaux. Mais du temps de Ptolémée I, fils de Lagus, il n'en restoit que dix-sept, dont plusieurs étoient même déjà ruinés, lorsque Diodore de Sicile visita ces lieux ; en la CLXXX^e olympiade.

Plusieurs auteurs grecs, qui avoient vu Thèbes sous le même Ptolémée, et qui avoient écrit l'histoire de l'Egypte, du nombre desquels étoit Hécatée, confirmoient en ce point le témoignage des prêtres égyptiens. Ils rapportoient que le tombeau du roi nommé Osymandyas, étoit placé à dix stades de la clôture des premiers tombeaux qu'on disoit être ceux des concubines de Jupiter.

L'entrée du tombeau dont nous parlons étoit un vestibule bâti de pierres de plusieurs couleurs. Sa longueur étoit de deux cents pieds, et sa hauteur de quarante-cinq coudées. Au sortir de là, on trouvoit un péristyle carré dont chaque côté avoit quatre cents pieds de long, et c'étoient des animaux chacun d'une seule pierre taillée à l'antique, et de seize coudées de haut, qui tenoient lieu de colonnes. Des pierres de dix-huit coudées ou vingt-sept pieds en tout sens formoient la largeur du plafond, qui, dans toute sa longueur, étoit semé d'étoiles sur un fond bleu.

Au-delà de ce péristyle étoit une autre entrée et puis un vestibule bâti comme le précédent, mais plus orné de toute sorte de sculptures. On y voyoit d'abord trois figures qui n'étoient ensemble que d'une seule pierre de la main de Memnon Sycnite. La principale, qui représentoit le roi, étoit assise, et étoit la plus grande de l'Egypte. Un de ses pieds, qui avoit été mesuré, passoit sept coudées. Les deux autres représentoient sa mère et sa fille, appuyées sur ses genoux, l'une à sa droite, l'autre à sa gauche, mais elles étoient plus petites que le roi. Tout l'ouvrage étoit moins recommandable par sa grandeur énorme, que par la beauté du

travail et par le choix de la pierre, qui, dans une surface si étendue, n'avoit pas le moindre défaut ni la moindre tache. On avoit gravé ces mots sur la statue du roi : *Je suis Osymandyas, roi des rois. Si quelqu'un veut savoir combien je suis grand, et où je repose, il faut qu'il détruise quelqu'un de ces ouvrages.* Ce qui fait allusion à l'usage où étoient les rois d'Egypte de faire cacher leurs corps en quelque endroit de ces édifices.

Il y avoit une autre statue de la mère seule d'Osymandyas, et cette statue étoit de vingt coudées de haut, d'une seule pierre. Trois reines étoient représentées sur sa tête comme pour marquer qu'elle avoit été fille, femme et mère de roi.

De ce vestibule on passoit dans un autre péristyle bien plus beau que le premier. On y voyoit gravée sur la pierre l'histoire de la guerre d'Osymandyas contre les révoltés de la Bactriane. On dit qu'il avoit mené contr'eux quatre cent mille hommes d'infanterie, et vingt mille chevaux. Cette armée étoit partagée en quatre corps, commandés chacun par un de ses fils. On voyoit donc sur la muraille du devant le roi qui attaquoit les remparts dont le fleuve battoit le pied, et qui combattoit contre quelques troupes qui s'étoient avancées, ayant à côté de lui un lion terrible qui le défendoit avec ardeur. Quelques-uns prétendoient que le sculpteur avoit suivi en cela la vérité, et que le roi avoit apprivoisé et nourri de sa main un lion qui le soutenoit dans les combats, et qui avoit mis souvent ses ennemis en fuite. Mais d'autres disoient que le roi, étant extraordinairement fort et courageux, avoit voulu marquer ces qualités dont il étoit fort vain, par le symbole du lion.

Sur la muraille, à droite, étoient représentés les captifs que le roi avoit amenés de cette expédition. Ils avoient les parties naturelles et les mains coupées, comme pour leur reprocher de n'avoir été, ni assez courageux, ni assez agissans dans leur défense. Sur la muraille, à gauche, étoient toute sorte de figures, très-parfaites, qui exprimoient le triomphe et les sacrifices que le roi avoit ordonnés au retour de cette guerre. Au milieu du vestibule, et à l'endroit où il étoit découvert, on avoit dressé un autel d'une très-belle pierre, d'une grandeur étonnante et admirablement bien travaillée. Enfin contre la muraille du fond étoient deux statues, chacune d'une seule pierre de vingt-sept coudées de haut, qui représentoient des personnes assises.

On sortoit de ce péristyle par trois portes, dont l'une étoit entre les deux statues, et les deux autres à leurs côtés, et l'on entroit dans un édifice posé sur de hautes colonnes, qui avoit l'air d'un magnifique théâtre de deux cents pieds de profondeur. Il y avoit là une infinité de figures en bois qui représentoient un grand auditoire, at-

tentif aux décisions d'un sénat occupé à rendre la justice. Sur un des murs étoient les sénateurs au nombre de trente. Au milieu d'eux étoit le chef de la justice, ayant un amas de livres à ses pieds, et portant pendues à son cou la figure de la Vérité qui avoit les yeux fermés. Cela marquoit qu'un juge doit porter la vérité dans le cœur, et n'avoir point d'yeux pour les présens.

De là on passoit dans une place environnée de palais de toute sorte de dessins, dans lesquels on voyoit représentés sur des tables tous les mêts qui peuvent flatter le goût. Dans l'un étoit le roi en habits magnifiques, offrant aux dieux l'or et l'argent qu'il tiroit chaque année des mines de l'Egypte. On voyoit écrite au bas la valeur de ce revenu qui, rapporté à la monnoie d'argent en usage du temps de Diodore de Sicile, montoit à trente-deux millions de mines. Dans un autre étoit la bibliothèque sacrée avec cette inscription, *les remèdes de l'âme*. Dans un troisième étoient les images de tous les dieux de l'Egypte, et le roi qui offroit à chacun d'eux les présens qui leur convenaient, attestant Osiris et tous le rois ses prédécesseurs, qu'il avoit exercé la piété envers les dieux et la justice en vers les hommes.

A côté de la bibliothèque, un des plus beaux palais de la place contenoit vingt tables entourées de leurs lits, sur lesquels étoient les images de Jupiter, de Junon et du roi même. On croit que son corps reposoit là. Plusieurs bâtimens étoient joints à celui-là, et dans ces bâtimens on voyoit les représentations de tous les animaux sacrés.

De là on montoit dans le lieu qui étoit véritablement construit en tombeau. On avoit élevé sur la tombe une couronne d'or d'une coudée d'épaisseur et de trois cent soixante-cinq coudées de tour. Chaque coudée répondoit à un jour de l'année, et l'on y avoit marqué le lever et le coucher des astres pour ce jour-là, avec les indications astrologiques, que la superstition des Egyptiens y avoit attachées. On dit que Cambyse enleva cette couronne quand il pilla l'Egypte.

Tel étoit le tombeau d'Osymandyas qui surpassoit tous les autres, et par l'étendue immense qu'il lui avoit donnée, et par le travail des ouvriers habiles qu'il y avoit employés.

Les Thébains se croyoient le plus ancien peuple du monde, et ils disoient que la philosophie, aussi bien que l'astronomie, avoit pris naissance chez eux. Il est vrai du moins que la situation étoit favorable pour observer les astres. Aussi faisoient-ils une distribution des mois et des années plus naturelle que les autres peuples. Car rapportant les jours, non à la lune, mais au soleil, ils en donnoient trente à chaque mois, ajoutant encore cinq jours et un quart aux douze mois de l'année pour achever le cours du soleil. Ainsi ils n'étoient point obligés d'intercaler des

des mois et de supprimer des jours, comme la plupart des Grecs. Il paroît qu'ils avoient calculé fort exactement les éclipses du soleil et de la lune, dont ils donnoient par avance un détail très-juste et très-conforme aux observations faites depuis.

La ville de Thèbes, qui donna son nom à la Thébaïde, pouvoit le disputer aux plus belles villes de l'univers. Ses cent portes, que nous avons déjà dit avoir été chantées par Homère, étoient connues de tout le monde. Elle n'étoit pas moins peuplée qu'elle étoit vaste, et on a dit qu'elle pouvoit faire sortir ensemble deux cents chariots, et dix mille combattans par chacune de ses portes. Les Grecs et les Romains ont célébré sa magnificence et sa grandeur, quoiqu'ils n'en eussent vu que les ruines : tant les restes en étoient augustes !

Après que Ptolémée Lathyre eut été rétabli sur le trône d'Egypte, il s'éleva une rebellion considérable dans la Haute-Egypte. Les rebelles, vaincus et défaits dans un grand combat, se renfermèrent dans la ville de Thèbes, où ils se défendirent avec une opiniâtreté incroyable. Enfin elle fut prise après un siége de trois ans. Ptolémée Lathyre la traita avec taut de rigueur, que cette ville, la plus grande et la plus riche jusqu'alors de toute l'Egypte, fut presque réduite à rien.

Germanicus, au rapport de Tacite, allant voyager en Egypte, pour connoître l'antiquité, voulut voir les ruines de la ville de Thèbes. Il n'y avoit pas longtemps qu'elle avoit été entièrement ruinée ; car elle ne le fut que sous Auguste, par Cornélius Gallus, premier gouverneur d'Egypte. On voyoit encore, dit Tacite, sur des colonnes des lettres qui marquoient les grandes richesses des Egyptiens; et Germanicus ayant demandé à un prêtre du pays de lui expliquer ces hiéroglyphes, ce prêtre lui dit que ces lettres marquoient qu'il y avoit eu autrefois dans la ville sept cent mille hommes en âge de porter les armes, et que c'étoit avec cette armée que le roi Ramessès s'étoit rendu maître de la Libye, de l'Ethiopie, des Mèdes, des Perses, des Bactriciens, de la Scythie, de la Syrie, de l'Arménie et de la Cappadoce; qu'il avoit étendu son empire jusque sur les côtes de la Bithynie et de la Lycie. On lisoit aussi, sur ces colonnes, les tributs qu'on levoit sur ces nations, le poids de l'or et de l'argent, le nombre des armes et des chevaux, l'ivoire et les parfums, le blé et les autres tributs que chaque nation devoit payer, qui n'étoient pas moins magnifiques, ajoute Tacite, que ceux que ceux que les Parthes ou les Romains exigent aujourd'hui.

Il paroît constant qu'anciennement l'Egypte se désignoit par le seul nom de *Thèbes*. Hérodote et Aristote l'assurent positivement ; et c'est pour cela qu'Eratosthène, travaillant sur l'his-

sonné toute la maison d'Amphion, et que Zéthus au désespoir de la mort de son fils tué par sa propre mère, je ne sais, dit Pausanias, pour quel crime, eut succombé à son déplaisir, les Thébains remirent Laïus sur le trône. Ce prince ayant épousé Jocaste, fut averti par un oracle de Delphes que s'il avoit un fils de ce mariage, ce fils lui ôteroit la vie. C'est pourquoi, Œdipe en étant né, Laïus prit le parti de l'exposer. Sa précaution fut inutile: Œdipe, devenu grand, tua son père et épousa ensuite sa propre mère; mais il n'en eut point d'enfans, comme Homère le déclare dans l'Odyssée. Il en eut néanmoins quatre d'une autre femme nommée Euryganée.

Du vivant d'Œdipe, Polynice sortit de Thèbes, dans la crainte d'encourir la malédiction dont son père l'avoit frappé, lui et son frère. Il se réfugia à Argos, où il épousa la fille d'Adraste; et après la mort d'Œdipe, dont Etéocle lui donna avis, il revint à Thèbes. Mais n'ayant pu s'accorder avec son frère, il en sortit une seconde fois, et, puissamment aidé par son beau-père, il fit une tentative dont le succès fut malheureux. Enfin, les deux frères s'étant défiés à un combat singulier, ils se battirent et périrent l'un et l'autre de leurs blessures.

A Etéocle succéda son fils Laodamas, qui, jeune encore, fut mis sous la tutelle de Créon, fils de Menoecée. Lorsqu'il fut en âge de gouverner, les Argiens tentèrent une seconde expédition contre Thèbes. Les deux armées en vinrent aux mains sur le bord du Glissante: Laodamas tua Egialée, fils d'Adraste, dans le combat; mais il n'en perdit pas moins la bataille. C'est pourquoi, la nuit suivante, il se sauva en Illyrie avec ceux qui voulurent le suivre. Les Argiens, maîtres de Thèbes, mirent sur le trône Thersandre, fils de Polynice.

Quelque temps après, une partie de la flotte d'Agamemnon s'étant égarée en allant à Troie, et les Grecs qu'elle portoit ayant été battus en Mysie, il arriva que Thersandre, qui s'étoit extrêmement distingué dans le combat, fut tué par Téléphus. Après la mort de Thersandre, les Grecs équipèrent une autre flotte, et prirent pour chef Pénélée, parce que le fils de Thersandre n'étoit pas en âge de les commander; mais Pénélée fut encore tué par Eurypile, fils de Téléphus; et alors les Thébains reconnurent pour leur roi Tisamène, fils de Thersandre et de Démonasse, qui étoit fille d'Amphiaraüs.

Les furies, attachées au sang d'Œdipe et de Laïus, épargnèrent Tisamène; mais son fils Antésion en fut persécuté jusqu'à être obligé de se transporter chez les Doriens, par le conseil de l'oracle. Après son départ, les Thébains mirent à sa place Damasichton, fils d'Opheltès et petit-fils de Pénélée. A Damasichton succéda son fils Ptolémée, qui eut pour successeur Xuthus, lequel

quel fut tué dans un combat singulier par Mélanthus, fils d'Andropompe, mais d'une manière qui ne fit point d'honneur à Mélanthus. Xuthus fut le dernier roi de Thèbes; après lui les Thébains, las d'obéir à un seul homme, aimèrent mieux être gouvernés par plusieurs, et changèrent la forme de leur gouvernement en république.

II. Quant à leurs entreprises militaires, soit heureuses, soit malheureuses, voici ce que l'on en peut dire de plus certain. Ils furent vaincus une première fois par les Athéniens, qui avoient pris le parti des Platéens dans la guerre qu'ils avoient contre Thèbes au sujet de leurs limites, et une seconde fois à Platée par les mêmes Athéniens, lorsque Thèbes rechercha l'amitié du roi de Perse contre l'intérêt commun des Grecs; faute qui ne doit pas être imputée à la nation, mais à un petit nombre de gens qui s'étoient emparés du gouvernement; car alors les lois de l'état et la première institution n'étoient plus en vigueur.

Malgré cela, la lâche trahison des Thébains les décria extraordinairement. Dans l'embarras où ils se trouvoient, ils eurent peur que, sous prétexte de venger une si noire perfidie, les Athéniens leurs voisins, dont la puissance augmentoit de jour en jour, n'entreprissent de les assujettir. Résolus de parer le coup, ils recherchèrent l'alliance de Lacédémone, qu'ils devoient moins redouter, quand il n'y auroit eu que la raison de l'éloignement. Sparte, dans cette occasion, se relâcha de sa sévérité; elle aima mieux pardonner aux partisans des Barbares, que de laisser périr les ennemis d'Athènes. Les Thébains, par reconnoissance, s'attachèrent aux intérêts de leurs protecteurs; et l'on peut dire que durant la guerre du Péloponèse, ils n'eurent point de meilleurs ni de plus fidèles alliés.

Ils ne tardèrent pas toutefois à changer de vues et d'intérêts. Sparte, toujours ennemie de la faction populaire, entreprit de changer la forme de leur gouvernement; et après avoir surpris la citadelle de Thèbes, dans la troisième année de la XCIX[e] olympiade, après avoir détruit ou dissipé tout ce qui résistoit, elle déposa l'autorité entre les mains des principaux citoyens, qui la plupart agirent de concert avec elle. Pélopidas, à la tête des bannis et avec le secours d'Athènes, rentre secrètement dans Thèbes au bout de quarante ans, extermine les tyrans, chasse la garnison lacédémonienne, et remet sa patrie en liberté.

Jusque-là Thèbes, unie tantôt à Sparte, tantôt à Athènes, n'avoit jamais tenu que le second rang, sans que l'on soupçonnât qu'un jour elle occuperoit le premier. Enfin les Thébains se crurent trop serrés dans leurs anciennes limites; ils refusèrent de signer la paix, ménagée par Athènes, pour faire rentrer les villes grecques dans leur pleine indépendance: les Thébains vou-

loient qu'on les reconnût pour les chefs de la Béotie. Ce refus les exposoit à l'indignation du roi de Perse, qui, pour agir plus librement contre l'Egypte révoltée, avoit ordonné à tous les Grecs de poser les armes, et soulevoit en outre contre eux Athènes, Sparte et la Grèce entière, qui ne soupiroit qu'après le repos. Toutes ces considérations ne les arrêtèrent pas; ils rompirent avec Athènes, attaquèrent Platée et la rasèrent.

Depuis la bataille de Marathon, où les Platéens, postés à l'aile gauche de Miltiade, avoient signalé leur zèle et leur courage, les Athéniens ne célébroient point de fêtes où le héraut ne formât des vœux communs pour la prospérité d'Athènes et de Platée. Les Lacédémoniens crurent alors que Thèbes, délaissée de ses alliés, étoit hors d'état de leur tenir tête. Ils entrèrent avec une puissante armée dans le pays ennemi, et y pénétrèrent bien avant : tous les Grecs regardèrent alors Thèbes comme perdue; on ne savoit pas qu'en un seul homme elle avoit plus d'une armée. Cet homme étoit Epaminondas : le danger commun décela son mérite; on l'arracha de la solitude pour le mettre à la tête des armées.

Dès que ce sage parut, il fit bien voir que la philosophie suffit pour former des héros, et que la plus grande avance pour vaincre ses ennemis, c'est d'avoir appris à se vaincre soi-même. Epaminondas, au sortir de la vie privée et solitaire, battit les Lacédémoniens à Leuctres, et leur porta le coup mortel dont ils ne se relevèrent jamais. Ils perdirent quatre mille hommes, avec leur roi Cléombrote, sans compter les blessés et les prisonniers. Cette journée fut la première où les forces de la nation grecque commencèrent à se déployer. Les plus sanglantes défaites jusqu'alors ne coûtoient guère plus de quatre ou cinq cents hommes; on avoit vu Sparte, d'ailleurs si acharnée contre Athènes, racheter d'une trève de trente années huit cents de ses citoyens qui s'étoient laissé envelopper. On peut juger de la consternation des Lacédémoniens, lorsqu'ils se trouvèrent tout d'un coup sans troupes, sans alliés, et presque à la merci du vainqueur.

Les Thébains se croyant invincibles sous leur nouveau général, traversèrent l'Attique, entrèrent dans le Péloponnèse, passèrent le fleuve Eurotas, et allèrent assiéger Sparte. Toute la prudence et le courage d'Agésilaüs ne la sauvèrent que difficilement, du propre aveu de Xénophon. D'ailleurs Epaminondas appréhendoit de s'attirer sur les bras toutes les forces du Péloponnèse, et plus encore d'exciter la jalousie des Grecs, qui n'auroient pu lui pardonner d'avoir, pour son coup d'essai, détruit une si puissante république, et arraché, comme le disoit Septime, un œil à la Grèce. Il se borna donc à la gloire d'avoir

terrassé des superbes en qui le langage laconique redoubloit la fierté du commandement, et de les avoir, ainsi que lui-même s'en vantoit, réduits à la nécessité d'allonger leurs monosyllabes; mais il perpétua le souvenir de sa victoire par un monument de justice et d'humanité.

Ce fut le rétablissement de Messène, dont il y avoit trois cents ans que les Lacédémoniens avoient chassé ou mis aux fers les habitans. Il rappelle de tous côtés les Messéniens épars, les remet en possession de leurs terres, qu'un long exil leur faisoit regarder comme étrangères, et forme de ces gens rassemblés une république, qui depuis l'honora toujours comme son second fondateur. Il n'en demeura pas là. Ce grand homme, si retenu, si modéré pour lui-même, avoit une ambition sans bornes pour sa patrie. Non content de l'avoir rendue supérieure par terre, il voulut lui donner sur mer une même supériorité. Sa mort renversa ce beau projet, que lui seul pouvoit soutenir. Il mourut entre les bras de la victoire à la bataille de Mantinée, et selon quelques-uns, de la main de Grillus, fils de Xénophon. Les Thébains, malgré la perte de leur héros, voulurent se maintenir où il les avoit placés : mais, comme dit Justin, leur gloire naquit et mourut avec Epaminondas.

La bataille de Chéronée avoit été fatale à toute la Grèce; mais les suites en furent fâcheuses, particulièrement pour les Thébains; car les vainqueurs mirent garnison dans Thèbes; et cette garnison y resta jusqu'après la mort du roi Philippe. Enfin, sous le règne d'Alexandre son fils, les Thébains secouèrent le joug. L'éloignement de ce prince et un faux bruit de sa mort, leur avoient inspiré une audace qui les perdit. Ils égorgèrent la garnison macédonienne qu'ils avoient dans leur citadelle. L'attentat ne demeura pas long-temps impuni. Le jeune roi survint avec une telle diligence, qu'à son arrivée les Thébains n'en peuvent croire leurs propres yeux, et s'aveuglent au point qu'à l'instigation de leurs chefs, ils négligent de profiter du temps qu'il leur donne de se repentir. Alexandre attaque donc leur ville, qui ne lui coûte que trois jours de siége, la saccage, la détruit, massacre six mille de ses habitans, enchaîne ou vend le reste. Il y en a qui veulent qu'Alexandre ait traité si sévèrement les Thébains à la sollicitation de leurs voisins, avec qui ils avoient eu la guerre depuis long-temps. Ce qu'il y a de certain, c'est que Thèbes n'a jamais pu bien s'en relever.

Ceux des Thébains qui avoient échappé au désastre de leur patrie par Alexandre, s'étant retirés à Athènes, furent dans la suite rétablis par Cassandre, fils d'Antipater; mais ces infortunés n'étoient pas encore à la fin de leurs misères; car, durant la guerre de Mithridate contre les Romains, ils se déclarèrent pour lui, sans autre raison vraisem-

blablement, que l'affection qu'ils portoient au peuple d'Athènes; mais, à l'approche de L. Sylla, qui étoit entré en Béotie avec une armée, ils furent intimidés et commencèrent à rechercher l'amitié des Romains. L. Sylla, peu touché d'un repentir qui venoit trop tard, ne songea qu'à les humilier, et, entr'autres moyens dont il s'avisa pour y parvenir, il confisqua la moitié de leurs terres; ce qu'il colora du prétexte que nous allons dire.

Dès le commencement de la guerre que L. Sylla eut à soutenir contre Mithridate, il se trouva dans une si grande disette d'argent, qu'il fut obligé de prendre à Olympie, à Epidaure, et à Delphes les richesses que la piété des particuliers avoit consacrées aux dieux, et qui avoient pu échapper aux Phocéens. Avec ce secours, il fit subsister quelque temps ses troupes; et pour dédommager les dieux de ce qu'il leur avoit ôté, il leur donna la moitié de toutes les terres que possédoient les Thébains. Dans la suite, les Romains rendirent aux Thébains ce qui leur appartenoit; mais, à l'occasion de cette guerre de Mithridate, L. Sylla les réduisit à la dernière misère.

Du temps de Pausanias, toute la ville basse étoit en ruines, à l'exception des temples. Il n'y avoit que la citadelle qui fût habitée; encore ne l'appeloit-on plus la Cadmée, mais simplement Thèbes.

III. La ville de Thèbes avoit, dans son ancien circuit, sept portes qui subsistèrent longtemps. La première étoit la porte Electride; la seconde, la porte Proctide; la troisième, la porte Néitide; la quatrième, la porte Crénéa; la cinquième, la porte dite du Très-Haut; la sixième, la porte Ogygie; et la septième enfin, la porte Homoloïde.

Non loin des murs, on voyoit la sépulture de ces braves citoyens qui périrent en combattant contre Alexandre roi de Macédoine; et près de là étoit le champ où l'on dit que Cadmus tua, sur le bord d'une fontaine, ce dragon dont les dents semées sur la surface de la terre, produisirent autant d'hommes, s'il est possible d'en croire là-dessus la fable. Vers la porte Homoloïde, à droite, il y avoit sur une petite colline un temple d'Apollon. La colline et le dieu avoient pris le nom d'*Isménius*, à cause du fleuve Ismène qui passoit auprès. A l'entrée du temple, on voyoit une Minerve et un Mercure de marbre. De là on passoit dans le temple. La statue du dieu étoit de la même grandeur que celle qui étoit à Branchides, et ne différoit en rien pour la forme. Toute la différence qu'il y avoit, c'est que l'Apollon de Branchides étoit de bronze, et que l'Apollon Isménien étoit de bois de cèdre. Au-dessus du temple d'Apollon Isménien, on trouvoit une fontaine que l'on disoit être consacrée au dieu Mars, et que ce dieu faisoit gar-

der par un dragon. Près de là étoit le tombeau de Caanthus.

A la gauche de la porte Electride, on montroit les ruines de la maison qu'Amphitryon vint habiter lorsqu'il fut obligé de quitter Tirynthe pour avoir tué Electryon. Parmi ces ruines, on voyoit la chambre nuptiale d'Alcmène, que les Thébains disoient avoir été faite par Trophonius et par Agamède. Ils alléguoient une vieille inscription qui portoit qu'Amphitryon voulant épouser Alcmène, fit faire une chambre nuptiale par Trophonius et par Agamède, les deux plus célèbres architectes de son temps. Ils prétendoient que la sépulture d'Amphitryon étoit quelque part par-là, ainsi que le tombeau des enfans qu'Hercule eut de Mégara. Au même endroit, on voyoit sur une espèce de piédestal fort grossier, quelques statues de femmes, qui étoient si anciennes, que la figure en étoit presque effacée. On les appeloit les enchanteresses.

De ce côté-là, il y avoit un temple d'Hercule, où le dieu étoit en marbre blanc. Les Thébains lui donnoient le surnom de *Promachus*. Cette statue étoit un ouvrage de Xénocrite de Thèbes; car, pour une autre de bois d'un goût fort ancien qu'il y avoit aussi, on la croyoit de Dédale. A la voûte du temple étoient représentés la plupart des douze travaux d'Hercule. Praxitèle, qui avoit fait cet ouvrage de sculpture pour les Thébains, n'avoit omis que les oiseaux du lac Stymphale, et les terres des Eléens nettoyées par l'entreprise de ce héros. Son combat contre Antée tenoit la place de ces deux travaux. On voyoit encore dans ce temple une Minerve et un Hercule de figure colossale, l'un et l'autre de la façon d'Alcmène, et posés sur des piédestaux de marbre du mont Pentélique.

Les Thébains avoient dédié un autel à Apollon Spondius; et cet autel étoit fait de la cendre des victimes. On voyoit chez eux un autre autel exposé à l'air avec une statue de Minerve, consacrée, dit-on, par Cadmus. Les Thébains disoient que Cadmus avoit sa maison à l'endroit où fut depuis le marché de la citadelle. On y voyoit les restes de deux chambres nuptiales, l'une d'Harmonie femme de Cadmus, et l'autre de Sémélé, dont on ne laissoit approcher personne. Près de là étoit un Bacchus de bronze massif, fait par Onassimède. Quant à la statue de Cadmus, elle étoit des fils de Praxitèle. Là étoit aussi une statue de Pronomus, célèbre joueur de flûte. Tout auprès étoit celle d'Epaminondas.

Un peu plus loin étoit un temple d'Ammon. La statue du dieu étoit un ouvrage de Calamis, consacré par Pindare. A quelques pas de là, on vous montroit le lieu où Tirésias observoit le vol des oiseaux, et en tiroit ses augures. Le temple de la Fortune étoit tout auprès. Les Thébains disoient que c'étoit Xénophon l'Athénien qui avoit fait le visage

et les mains de la déesse, et que le reste étoit de Callistonicus, un de leurs citoyens. La déesse tenoit Plutus entre ses bras, sous la forme d'un enfant; et c'étoit une idée assez ingénieuse de mettre le dieu des richesses entre les mains de la Fortune, comme si elle étoit sa nourrice ou sa mère.

Les Thébains avoient aussi quelques statues, si anciennes qu'ils prétendoient que c'étoit Harmonie qui les avoit consacrées, et qu'elles furent faites des éperons de ces navires qui avoient amené Cadmus, lesquels éperons étoient de bois et non de fer. Quoi qu'il en soit, l'une de ces statues étoit Vénus-Uranie ou la Céleste; l'autre Vénus, la *Vulgaire;* et la troisième étoit Vénus surnommée *Apostrophia.*

On croit que le temple de Cérès Thesmophore, ou *législatrice,* étoit autrefois la maison de Cadmus et de ses descendans. On ne voyoit de la statue de la déesse que la partie supérieure, et ce que nous appelons le buste; le reste étoit caché. On gardoit dans ce temple des boucliers d'airain, que l'on prétendoit être ceux des principaux officiers de l'armée lacédémonienne, qui furent tués à Leuctres.

Le théâtre étoit du côté de la porte Proctide; et près du théâtre, il y avoit un temple de Bacchus surnommé *Lysius;* dans ce temple, outre la statue de Bacchus, on en voyoit une que les Thébains disoient être celle de Sémélé; mais on n'ouvroit le temple que certains jours de l'année. Près de là étoient les ruines de la maison de Lycus, et le tombeau de Sémélé. Celui d'Alcmène ne se trouvoit point; aussi prétendoient-ils qu'elle fut changée en pierre après sa mort. Là se voyoit aussi la sépulture des enfans d'Amphion : les hommes étoient d'un côté, et les femmes de l'autre.

Dans le même quartier, il y avoit encore le temple de Diane Eucléa. C'étoit Scopas qui avoit fait la statue de la déesse. On disoit que les filles d'Antipoène, Androclée et Alcis, avoient leur sépulture dans ce temple. Devant le temple de Diane Eucléa, il y avoit un lion de marbre qu'Hercule consacra, dit-on, après avoir vaincu les Orchoméniens et leur roi Erginus, fils de Clymène. Près de là étoient un Apollon surnommé *Boédromius,* et un Mercure *Agoréus.* Cette dernière statue étoit un présent de Pindare. Le bûcher des enfans d'Amphion étoit éloigné de leur sépulture d'environ un demi-stade : auprès de la statue d'Amphitryon, il y avoit deux statues de Minerve dite *Zostéria,* parce qu'Amphitryon s'arma en ce lieu-là pour aller combattre Chalcodon et les Euboéens; car les anciens disoient *ceindre des armes* pour dire *s'armer.*

Tels étoient les principaux monumens dont la ville de Thèbes fut autrefois décorée. C'est Pausanias qui nous en a conservé l'histoire. Ceux qui seroient curieux de lire cette histoire dans

son plus grand détail, peuvent consulter l'auteur cité dans son voyage de la Béotie, l. IX.

La ville de Thèbes a été le siége d'un archevêché sous le christianisme. On l'appelle aujourd'hui *Thiva* ou *Stiwet* dans la Livadie, à quelque dix lieues d'Athènes vers le nord PAUS., p. 96, 423 *et seq.*; 548 *et seq.*; STRAB., p. 103, 401 *et seq.*; PLIN, t. 1, p. 197, 264, 413, 558, 688; SOLIN., p. 95, 96; POMPON. MEL., p. 110; PTOLEM., l. 3, c. 15; DIOD. SICUL., p. 152, 186, 187, 244, 259 *et seq.* XENOPH., p. 502 *et seq.*; PLUT., t. 1, p. 280 *et seq.*; JUST., l. 3, c. 6; l. 5, c. 9; l. 6, c. 4, 6, 8; l. 7, c. 5; l. 8; c. 1, 4; l. 9, c. 3; l. 11, c. 4; CORN. NEP., *in* LYSANDR., c. 3; *in* ALCIB., c. 4, 11; *in* CHABR., c. 2; *in* EPAMIN., c. 1 *et seq*; *in* PELOP; c. 5; *in* AGESIL., c. 6; TIT. LIV., l. 33, c. 1; l. 42, c. 44, 63; HEROD., l. 7, c. 233; l. 8; c. 85, 86; l. 9, 85 *et seq.*; THUCYD., p. 99 *et seq.*; Q. CURT., l. 4, c. 4; l. 8, c. 1; VELL. PATERC., l. 1, c. 18; HORAT., l. 1, ode 6, v. 3; l. 4, ode 3, v. 64; l. 2, satyr. 5. v. 73; *Art poet.*, v. 118; LUCIEN, t. 2, p. 464, 548; ROLL., *Hist. Anc.*, t. 2, p. 12, 354, 355, 408, 546, 624 et suiv., t. 3, p. 332 et suiv.; t. 4, p. 78; t. 5, p. 18, 35; *Mem. de l'Acad. des inscr. et bell. lettr.*, t. 2, p. 412 et suiv.; t. 6, p. 317, 337, 346; t. 9, p. 206; t. 10, p. 193; t. 12, p. 190, 191; t. 14, p. 116 et suiv.

THÈBES, *Thebæ*, autre ville de Grèce dans la Phthiotide; Ptolémée l'appelle *Theba Phthiotidie*: Strabon *Thebæ Phthiotides*; Polibe *Thebæ Phtiæ*; Tite-Live la nomme dans un endroit *Thebæ Phthicæ*, et enfin Pline *Thebæ Thessaliæ*.

Cette ville étoit sur la côte de la mer. Philippe, roi de Macédoine, y établit une colonie, et changea le nom de Thèbes en celui de *Philippopolis*.

THÈBES, *Thebæ*, ville de l'Asie mineure dans la Cilicie.

THECEL, c'est-à-dire *tu as été pesé*; c'est un des mots qui parurent écrits sur la muraille pendant le festin sacrilége du roi Balthasar. *Voyez* DAN., c. 5, v. 25, 27.

THECUA, *ou* THECUE, ville de Palestine dans la tribu de Juda; elle étoit située sur une montagne.

THEGLATHPHALASAR, nom que l'Ecriture donne au roi que l'on croit avoir régné le premier à Ninive, depuis la destruction de l'ancien empire des Assyriens. On dit qu'il se fit appeler *Ninus-le-Jeune*.

THEHEM, *Thehen*, de la tribu d'Ephraïm, fut chef de la famille des Théhénites.

THÉLÉBOENS, *Theleboæ*, peuple de Grèce dans l'Acarnanie.

Les Théléboens, étant passés en Italie, allèrent s'établir dans l'île de Caprée; d'où vient que cette île a été appelée *Theleboïum Capreæ*.

Il y en a qui, au lieu de *The-*

leboæ, lisent *Teleboæ*. Strabon est de ce nombre.

THELONUS, fleuve d'Italie, selon quelques éditions d'Ovide, au sixième livre des Fastes ; d'autres éditions portent *Tolenus*. *Voyez* Tolenus.

THELPUSÆ, *Thelpusa*, ville du Péloponèse dans l'Arcadie ; elle avoit été ainsi appelée du nom d'une nymphe. Ses habitans se nommoient *Theplusiens*.

THÉMIS, fille du Ciel et de la Terre, étoit sœur aînée de Saturne et tante de Jupiter; elle se distingua par son amour pour la justice ; et, si l'on en croit Diodore de Sicile, c'est elle qui établit la divination, les sacrifices, les lois de la religion, et tout ce qui sert à maintenir l'ordre et la paix parmi les hommes. Ce qui la fit regarder comme la déesse de la justice.

THÉMISCYRE, *Themiscyra*, ville de l'Asie mineure dans le Pont; elle était située à l'embouchure du Thermodon.

Il paroît qu'il y a eu une campagne et une ville du nom de *Themiscyre;* Pline nomme la campagne *Themiscyrina regio ;* Justin l'appelle *Themiscyræi Campi*.

THÉMISTOCLE, *Themistocles*, l'un des plus fameux capitaines athéniens ; il gagna la bataille de Salamine, sauva la Grèce ; fut accusé et poursuivi par ses compatriotes ; s'exila, et mourut à Magnésie d'un poison subtil qu'il avoit bu ; il étoit âgé de soixante-cinq ans, dont il avoit passé la plus grande partie dans le gouvernement de la république, et dans le commandement des armées. *Voyez* Plut., t. 1 ; Cornel. Nep. *in* Themist., c. 1 ; Thucyd, p. 11 ; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lett.*, t. 12, p. 153.

THENSA, espèce de brancard ou de char qui servoit aux pompes du cirque, et principalement à porter les images et les statues des dieux; c'étoit aussi le char de triomphe des empereurs et des triomphateurs. Les *Thensa* ressembloient à nos châsses ornées de figures.

THÉOCLYMÈNE, *Theoclymenes*, fameux devin, avoit hérité cet art de son père, qui faisoit à Hypérisie, ville du pays d'Argos, ses prédictions à tous ceux qui venoient le consulter ; il joue un grand rôle dans l'Odyssée. *Voyez* Homer. Odys., l. 15, v. 251 ; l. 17, v. 83; l. 20, v. 350 et suiv.

THÉOCRATIE, *Theocratia*, gouvernement dans lequel une nation est soumise immédiatement à Dieu, tel que le gouvernement des Juifs.

THÉOCRITE, poëte grec, né Syracuse, très-célèbre par ses Idylles, qui méritèrent de servir de modèle à Virgile. *Voyez Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lett.*, t. 2, p. 122 et suiv. ; t. 3, p. 27, 276 et suiv. ; t. 4, p. 520 ; t. 9, p. 317.

THÉODECTE, *Theodectes*, né à Phaselis, ville de l'Asie mi-

neure dans la Pamphylie, fut disciple de Platon et d'Aristote; il disputa au célèbre Théopompe le prix que la reine Artémise avoit proposé pour le meilleur discours à la louange de son époux Mausole; il resta, suivant quelques-uns, maître du champ de bataille, quoique la plupart des écrivains prétendent que Théopompe remporta le prix. On assure que Théodecte composa cinquante tragédies, nombre considérable pour un pète qui mourut à quarante-un ans.

THÉODORE, *Theodorus*, don ou présent de Dieu. Diogène Laërce fait mention de vingt personnages qui ont porté ce nom; parmi ces Théodores, on distingue particulièrement celui qu'on surnomma l'*Athée;* il vivoit vers l'an 380 avant l'ère chrétienne. Il croyoit que toutes choses tendoient à la joie et à la douleur; que l'une consistoit dans la prudence, et l'autre dans la folie et le déréglement. Il approuvoit tous les crimes, soutenant qu'ils n'étoient pas honteux de leur nature, mais par la seule opinion du peuple. Il enseigna publiquement qu'il n'y avoit point de Dieu. On croit qu'il fut à la fin condamné à mort, et qu'on le força de prendre du poison.

Il y eut un autre Théodore surnommé *Gadarée*, apparemment parce qu'il étoit de quelqu'une des villes appelées *Gadara;* il donna des leçons de rhétorique à Tibère, qu'il sut bien caractériser en peu de mots, en disant que c'étoit de la *boue détrempée dans du sang.*

THÉODORIENS, *Theodorii*, philosophes ainsi nommés de Théodore l'athée leur chef; ils proposoient au sage la volupté pour sa vraie béatitude, et se permettoient tous les crimes qu'ils pouvoient commettre avec impunité et sans éclat.

THÉODOTE, *Theodotus*, devin dont Plutarque parle dans la vie de Pyrrhus.

THÉODOTE, *Theodotus*, gouverneur de la Bactriane, sous le règne d'Antiochus. Théos se révolta, se fit proclamer roi de cette province, soumit toutes les villes qu'elle contenoit, et les conserva; il laissa la couronne à son fils, du même nom que lui.

THÉODOTE, *Theodotus*, rhéteur de l'île de Chio, fut précepteur du jeune Ptolémée, dernier roi d'Egypte, auquel il enseigna la rhétorique. Quand Pompée, après sa défaite, demanda une retraite au roi d'Égypte, ce prince assembla son conseil, où Théodote opina pour la réception et l'assassinat de ce grand homme. Jules César étant arrivé en Egypte, Théodote crut lui faire plaisir en lui présentant la tête de son illustre rival; César, au lieu de le récompenser, voulut le punir; mais il trouva le moyen d'échapper à ses poursuites. Il étoit réservé à Brutus de le découvrir, et de lui infliger le châtiment dû à sa lâcheté et à son crime. Théodote périt du dernier supplice.

THÉOGONIE, *Theogonia*, l'une des branches de la théologie païenne, qui enseignoit l'origine et la génération des dieux. Hésiode a donné l'ancienne *Théogonie* dans un poëme qui porte ce titre.

THÉOLOGIE, *Theologia*; ce mot, pris dans un sens général, signifie *la science de Dieu et des choses divines*.

Varron distinguoit trois sortes de théologie: celle des poëtes, celle des philosophes, celle des princes, des prêtres et du peuple; cette troisième étoit la plus respectée; elle formoit le système de la religion, et la base du culte qu'on rendoit aux dieux.

THÉOLOGIUM, lieu du théâtre élevé au-dessus de l'endroit où les acteurs ordinaires paroissoient. C'étoit celui d'où les dieux parloient.

THÉOMANTIE, *Theomantia*, divination qui se faisoit par l'inspiration supposée de quelque divinité.

THÉONDAS, nom qu'on donnoit à celui qui exerçoit la première magistrature dans l'île de Samothrace.

THÉOPHANE, *Theophana*; Neptune, qui l'aimoit, pour mieux cacher sa passion, la métamorphosa en brebis; elle devint mère du fameux bélier à la toison d'or.

THÉOPHANE, *Theophanes*, natif de Mitylène, ville de l'île de Lesbos, fut tout à la fois bon poëte, bon historien et grand homme d'état. Il vivoit du temps de Cn. Pompée, avec lequel il eut d'intimes relations; par conséquent ils étoient contemporains: et c'est le seul renseignement positif qui nous reste sur l'époque où il florissoit.

Les Grecs, qui vraisemblablement avoient de grandes obligations à Théophane, lui décernèrent après sa mort les honneurs divins. *Voy*. Strab., p. 493; Plut., t. 1, p. 641; Cæs., *de Bell. civ.*, l. 3; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 14, p. 143 et suiv.

THÉOPHANIE, *Theophania*, nom que l'on donnoit autrefois à l'Epiphanie ou à la fête des rois; on l'a aussi nommée *Théoptie*.

THÉOPHILE, *Theophilus*, ouvrier qui avoit fait le casque que portoit Alexandre. Ce casque n'étoit que de fer, mais il étoit si poli, si luisant qu'on l'eût pris pour de l'argent.

THÉOPHRASTE, *Theophrastus*, célèbre philosophe, né à Trèse, dans l'île de Lesbos; Cicéron lui donne la qualité du plus élégant et du plus érudit de tous les philosophes. Fils de Mélante, il obtint, par son éloquence, le changement de son nom en celui de Théophraste, qui veut dire *divin parleur*. Il a laissé beaucoup d'ouvrages. *Voyez* Diog. Laert., p. 324; Strab., p. 478; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 13; t. 5, p. 212; t. 6, p. 22.

THÉOPNEUSTES, *Theopneustæ*, épithète que les Grecs donnoient à leurs prêtres quand ils étoient saisis de l'esprit prophétique.

THÉOPOMPE, *Theopompus*, fils de Nécandre, succéda à son père au royaume de Sparte; ce fut sous son règne que furent institués les éphores.

THÉOPOMPE, *Theopompus*, orateur et historien de l'île de Chio, naquit, selon Suidas, en la XCIIIe olympiade. Il étoit extrêmement présompteux, et ne craignoit point d'avancer, qu'il tenoit avec Isocrate d'Athènes, Théodeste et Naucrate, le premier rang dans l'art de parler parmi les Grecs. Il étoit, à la vérité, doué d'un vrai talent, puisqu'il remporta le prix que la reine Artémise avoit proposé pour célébrer son mari. *Voyez* le jugement que Denys d'Halicarnasse a porté sur Théopompe.

THÉOPSIE, *Theopsia*, apparition des dieux. Cicéron rapporte que souvent on voyoit les dieux. Il auroit sans doute dû ajouter qu'on croyoit les voir.

TÉOPTIE, *Theoptia*. *Voyez* Théophanie.

THÉORÈTRE, *Theoretrum*, nom des présens qu'on donnoit en Grèce aux jeunes filles près de se marier, lorsqu'elles se montroient la première fois en public, en ôtant leur voile.

Suivant Scaliger, c'étoient les présens qu'on faisoit à son épouse, lorsqu'on la conduisoit au lit nuptial.

THEOXÉNIES, *Theoxenia*, fête solennelle des Athéniens. L'on y sacrifioit à tous les dieux ensemble; cette fête étoit ainsi nommée parce qu'on y faisoit des préparatifs comme pour recevoir à un festin tous les dieux.

THÉOXENIUS, *Theoxenius*, surnom d'Apollon; on lui donnoit ce surnom à Pellène, où il avoit un temple, où l'on célébroit aussi des jeux en son honneur, appelés *Théoxenia*.

THÉRA, île de la mer Egée, aujourd'hui l'Archipel. On la nommoit d'abord *Caliste*, c'est-à-dire très-belle; on l'appelle à présent *Santorini* ou *Santerini*, île de Sainte-Irène, qui en est la patronne. Ce fut Théras, l'un des descendans de Cadmus, qui crut avoir des prétentions sur cette île, s'en empara, et lui fit perdre son nom. Il traita si bien les Théréens, qu'ils portèrent leur reconnoissance jusqu'à lui rendre après sa mort des honneurs divins.

THERAMBE, *Therambus*, ville de Macédoine.

THÉRAMÈNE, *Theramenes*, général athénien qui, de simple soldat, s'éleva par son mérite aux premiers emplois. Diodore de Sicile rapporte que Théramène fut l'auteur du rétablissement de l'autorité populaire à Athènes; il le représente comme un homme sage dans sa conduite, et très-éclairé dans les affaires publiques.

Plutarque le dépeint sous des couleurs bien différentes, comme pétulant, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. *Voyez* Diod. Sic., p. 350; Plut., t. 1, p. 208.

TÉRAPHIS, terme hébreu

qui, suivant les Septante, signifie *oracles*, figures vaines ; il paroît que c'étoient des idoles ou des figures superstitieuses.

D'autres croient que les Téraphines étoient des talismans, c'est-à-dire des figures de métal fondues et gravées sous certains aspects des planètes, auxquels on attribuoit des effets extraordinaires.

THÉRAPNÉ, lieu du Péloponnèse dans la Laconie, près de Sparte. Il y avoit un temple dédié à Castor et Pollux ; c'est pourquoi Stace appelle Castor et Pollux *Therapnæ fratres*, les frères *Thérapnéens*. Hélène ayant été élevée à Thérapné, en fut appelée la *Nymphe*.

THÉRAPNES, *Therapnæ*, lieu de Grèce dans la Béotie, au territoire de Thèbes.

THÉRAS, l'un des descendans de Cadmus. *Voyez* Théra.

THÉRASIE, *Therasia*, petite île de la mer Egée, près de celle de Théra ; elle fut produite par un volcan 233 ans avant l'ère chrétienne.

THÉREN, fleuve de l'île de Crète, selon Diodore de Sicile.

THÉRES, *Theræ*, nom que l'on donnoit par excellence à un espace près du mont Taygète dans la Laconie, espace qui fournissoit aux chasseurs une prodigieuse quantité de bêtes fauves.

THÉRICLÉES, *Thericlea*, sorte de vase.

THÉRICLÈS, potier de terre qui vivoit vers l'an 430 avant l'ère chrétienne ; il résidoit à Corinthe ; il faisoit des vases d'une terre noire, sur laquelle il appliquoit un vernis admirable. Ces vases s'appeloient de son nom *Théricléés*.

THÉRIODE, *Theriodes*, nom qu'Hérodote donne à une partie de la Lybie ; il place dans les terres la contrée qu'il appelle *Lybie Thériode*, c'est-à-dire remplie de bêtes. Cette partie de la Lybie touchoit au pays des Lybiens Nomades.

THÉRISTRE, *Theristrum*, vêtement d'été fort léger, que les honnêtes femmes portoient pardessus leurs autres habits.

THERMAIQUE [Le golfe], *Thermæus sinus*, golfe de la mer Egée, sur la côte de la Macédoine. On le nomme aussi *Thermaicus sinus ;* ce nom, ainsi que celui de *Thermæus sinus*, vient de celui de *Therma* que portoit anciennement la ville de Thessalonique. On l'appelle maintenant *Golfe de Salonique*, ou *Golfe de Salonichi*.

THERMANTRIS, nom d'une des danses furieuses en usage chez les anciens.

THERME, *Thermes*, ville de Grèce dans l'Etolie ; c'étoit la capitale du pays où les Etoliens tenoient, chaque année, leurs foires et leurs assemblées solennelles, tant pour le culte divin que pour l'élection des magistrats.

THERMES, *Thermæ*, lieu de Sicile, sur la côte méridionale

de l'île, après Héraclée, en avançant d'orient en occident. Pline donne à celui-ci le nom de *Colonie*. C'étoient des sources d'eau chaude qui lui avoient fait donner le nom de *Thermes*. Ces bains subsistent encore; on les trouve dans le voisinage de la ville de Sicacca ou Xacca.

THERMES, *Termæ*, nom que l'on donnoit chez les Romains à de grands édifices, principalement destinés pour les bains chauds et froids. Ces thermes étoient si vastes, qu'Ammien Marcellin les compare à des provinces entières; c'est une hyperbole un peu forte.

Le signal pour aller aux bains et pour en sortir se donnoit au son d'une cloche; l'heure pour y entrer étoit la huitième en été, et la neuvième en hiver.

Les thermes les plus somptueux furent ceux de Dioclétien. *Voy*. Tit-Liv, l. 36; Montf., *Ant.*, l. 13, p. 208 et suiv.

THERMITES, *Thermitæ*, place forte en Sicile; on présume que c'est le même lieu que d'autres appellent *thermes*.

THERMODON, fleuve de l'Asie mineure dans le Pont et non dans la Cappadoce, comme le disent mal à propos quelques auteurs. Ce fleuve est fameux, surtout chez les poëtes, qui plaçoient sur ses bords la demeure des amazones.

On prétend que le Thermodon s'appelle aujourd'hui Porman.

THERMODON, fleuve ou torrent de Grèce dans la Béotie.

THERMOPYLES, *Thermopylæ*, fameux défilé ou passage de la Grèce de soixante pas de large, situé près du mont Oëta entre la Phocide et la Thessalie, immortalisé par l'héroïsme du roi Léonidas et des trois cents Spartiates qui le défendirent contre l'immense armée des Perses.

THERMUTHIS, nom que Josephe donne à la fille du roi d'Egypte, qui sauva Moïse des eaux du Nil.

THERSA, ville de Judée dans la tribu d'Ephraïm; elle fut le siége des rois d'Israël, ou des dix tribus, depuis Jéroboam jusqu'au règne d'Amri.

THERSITE, capitaine grec, célèbre par le ridicule dont Homère le couvrit dans son *Iliade*; c'étoit, suivant ce poëte, le plus bavard, le plus laid et le plus lâche de tous les Grecs qui se rendirent au siége de Troie. *Voy*. Hom. *Iliad*, l. 2, v. 212; Juv., *sat*. 8.

TESBÉ, ville du pays de Galaad, au-delà du Jourdain; c'étoit la patrie du prophète Elie, qui en avoit pris le surnom de *Thesbite*. Josephe appelle cette ville *Thesbon*.

THÉSÉE, *Theseus*, roi d'Athènes, fils d'Egée et d'Æthra, né l'an 85 avant la prise de Troie, et 1367 avant l'ère chrétienne. Il mérita par ses exploits d'être compté parmi les héros les plus célèbres de l'antiquité; il accompagna Hercule dans la plupart de ses expéditions. Il fut mis après sa mort au rang des demi-

dieux; on bâtit en son honneur un temple qui devint très-célèbre. *Voy.* Plut., t. 1, p. 1; Diod. de Sic., p. 162; *Mem. de l'Ac. des inscr. et bell. lett.*, t. 1, p. 272; t. 3, p. 233.

THÉSÉIA, nom donné à Delphes au lieu où les jeunes gens, au sortir de l'enfance, venoient, à l'exemple de Thésée, couper leurs cheveux pour les consacrer à Apollon. Cette coutume de se couper les cheveux étoit cependant plus ancienne que Thésée; mais ce héros fut le premier qui les consacra à Apollon.

THÉSÉIDE, *Theseis*, poëme sur la vie de Thésée, composé par un ancien poëte. Codrus fit aussi chez les Romains une *Théséide*, uniquement connue par la manière épigrammatique dont en parle Juvénal.

THÉSÉIDES, *Theseidæ*, nom que l'on donna aux Athéniens à cause de Thésée.

On donnoit aussi ce nom aux fêtes qu'on célébroit en l'honneur de ce dieu.

THESMIE, *Thesmia*, la même que Thesmophore. *Voy.* Thesmophore.

THESMOPHORE, *Thesmophoros*, surnom de Cérès, qui veut dire la même chose que législatrice. On appeloit ainsi cette déesse, parce qu'elle avoit donné des lois aux hommes.

Isis avoit été aussi surnommée *Thesmophore*, parce que, selon les Egyptiens, elle avoit donné les premières lois aux hommes, et leur avoit enseigné à se rendre une justice réciproque.

THESMOPHORIES, *Thesmophoria*, fête athénienne en l'honneur de Cérès; elle duroit cinq jours; on choisissoit chaque jour pour la présider deux femmes qui faisoient offrir des sacrifices selon leurs moyens par un prêtre nommé *Stephanephore*, couronné. Elles portoient sur leur tête les livres de *Dio*, ou Cérès, et chantoient des hymnes en son honneur: elles jeûnoient le troisième jour, qu'elles passoient dans le temple de Cérès, assises au pied de ses autels. Ensuite elles se disoient des injures pour s'exciter à rire, comme Baubo avoit fait rire Cérès, lorsqu'elle vint à sa cabane.

THERMOPHYLACES, *Thermophylacæ*, nom de ceux qui étoient chargés de la conservation des lois, et qui veilloient au culte des dieux.

THESMOTE, *Thesmotes*, surnom d'Apollon.

THESMOTHETIS, *Thesmothetæ*, grands magistrats d'Athènes, au nombre de six, qu'on choisissoit tous les ans parmi les neuf archontes; ils étoient les conservateurs des lois.

On appeloit du nom commun de *Thesmothetes* les six derniers archontes d'Athènes, parce qu'ils avoient une intendance particulière sur les lois.

THESPIADES, *Thespiadæ*, nom donné aux cinquante enfans qu'Hercule avoit eus des cinquante filles de Thespis, ou,

selon d'autres, *Thespius. Voy.* Diod. Sic., p. 1, l. 3; Montf., *Ant.*, t. 1, p. 202.

THESPIADES, *Thespiades*, surnom des Muses, pris du culte qu'on leur rendoit à Thespie.

THESPIE ou Thespies, *Thespia*, *Thespiæ*, ville de Grèce dans la Béotie, au pied du mont Hélicon. Ses habitans se faisoient gloire d'ignorer tous les arts; chose d'autant plus extraordinaire, qu'ils vivoient dans la plus intime liaison avec les Athéniens, qui, lors des sacrifices qui avoient lieu tous les cinq ans, ne manquoient jamais de les comprendre dans les vœux qu'ils faisoient pour la république.

Ce qui paroîtroit encore rendre suspecte cette imputation d'ignorance volontaire, c'est qu'on célébroit à Thespie une fête solennelle en l'honneur des Muses, et, pendant cette fête, il y avoit des jeux qu'on appeloit *Musées*. On célébroit aussi d'autres jeux qu'on nommoit *Erotidies* en l'honneur de Cupidon, et l'on décernoit des prix non-seulement aux musiciens, mais encore aux athlètes. Or, décerner des prix à des musiciens, n'est-ce pas honorer la musique?

THESPIS, fils d'Icarius, passe généralement pour le premier auteur de la tragédie proprement dite. Il étoit d'un bourg de l'Attique, et contemporain de Solon; c'est-à-dire, qu'il vivoit vers la LXIe olympiade. Ce législateur lui défendit de jouer ses pièces à Athènes, sous prétexte qu'on ne devoit pas mentir ainsi devant tant d'honnêtes gens; Thespis se mit alors à courir les bourgs avec sa troupe, et, pour éviter les frais et les embarras, le même char qui les voituroit leur servoit de théâtre.

THESPIS, fameux joueur de flûte que Lucien fait vivre du temps des Ptolémées, rois d'Egypte, sans désigner quel étoit ce prince.

THESPROTES, *Thesproti*, habitans de la Thesprotie; Strabon les appelle en un endroit *Thesprotiques*, *Thesprotici*.

THESPROTIE, *Thesprotia*, ou Thestprotide, *Thesprotis*, petite contrée de Grèce dans l'Epire. Thesprotus qui, suivant Etienne de Byzance, donna son nom à cette contrée, étoit fils de Pélasgus, qui le premier conduisit les Pélasges en Epire.

THESPROTIUS SINUS, le golfe Thesprotien, golfe de la mer Ionienne, qui sans doute avoit pris ce nom du peuple Thesprote.

THESSALIE, *Thessalia*, terme par lequel on entend tantôt une grande contrée de Grèce, tantôt une partie seulement de cette même contrée, appelée communément *la Thessalie propre*, et quelquefois la *Thessaliotide*.

Pline observe que ce pays changea souvent de nom, suivant les différens rois qui le gouvernèrent; on le nomma *Amonia*, *Pelasgicum*, *Argos*, *Hellas*, *Thessalia* et *Dryopis*. C'est

là, dit cet auteur, que naquirent le roi Græcus, qui donna son nom à la Grèce, et Hellen, d'où les Grecs ont tiré le nom d'*Hellènes*.

Quant au nom de Thessalie, il vient, selon Velleius Paterculus, de *Thessalus*, Thesprote de nation, et non de *Thessalus*, fils d'Hercule.

La Thessalie se nomme aujourd'hui *la Janna*, excellent pays pour tous les fruits. *Voyez* THUCYD., p. 305; STRAB., p. 321; PLIN., t. 1, p. 198; *Mém. de l'Acad. des inscr. et bell. lettr.*, t. 1, p. 106; t. 3, p. 18; t. 5, p. 412; t. 8, p. 320; t. 9, p. 60; t. 12, p. 181.

THESSALONICIENS, *Thessalonicienses*, les habitans de Thessalonique. *Voyez* Thessalonique.

THESSALONIQUE, *Thessalonica*, ville de Macédoine, sur le bord du golfe Thermaïque, auquel elle donna son nom; car anciennement cette ville s'appeloit *Therma* ou *Thermes*.

Sous les Romains, elle étoit la capitale de la Macédoine. On la nomme aujourd'hui par corruption *Salonichi*.

THESSALUS, fameux capitaine thesprote qui donna son nom au pays appelé depuis Thessalie, dont il s'étoit emparé par la force des armes; c'est le sentiment de Velleius Paterculus, comme nous l'avons dit plus haut; d'autres veulent que la Thessalie ait reçu son nom d'un autre Thessalus, fils d'Hercule.

Il en est aussi qui prétendent que la Thessalie tiroit son nom d'un troisième Thessalus, fils de Jason et de Médée.

THESSALUS, médecin natif de Tralles, ville de Lydie, moins connu par ses propres talens que par sa manie de décrier ceux des médecins qui l'avoient précédé, même ceux d'Hippocrate. Il écrivit contre les Aphorismes de ce père de la médecine un ouvrage cité par Galien. Il vivoit du temps de Néron, et mourut à Rome, où l'on voyoit son tombeau sur la voie Appia.

THESTIADES, nom qu'Ovide donne à deux fils de Thestius, Toxée et Plexique.

THESTIS, fontaine qu'Hérodote place dans la Cyrénaïque, près d'Isara; elle est célèbre par la victoire que les Cyrénéens remportèrent près d'elle sur les Egyptiens.

THESTIUS, fils d'Agenor, et père de la fameuse Léda.

THESTIUS, d'autres disent *Thespius*, père des cinquante filles dont Hercule eut cinquante fils. *Voyez* Thespiades.

THESTOR, fameux devin, père de Calchas et de Théoclymène, qui furent aussi doués de l'art de deviner.

THESTORIDE, *Thestorides*, nom donné par les poëtes au devin Calchas, parce qu'il étoit fils de Thestor.

THÊTA, nom d'une lettre grecque, appelée par Martial *mortiferum*, parce qu'elle servoit chez les Romains à donner son suffrage pour la condamnatiou à la mort.

THÈTES,

THÈTES, les mercenaires ou artisans d'Athènes qui travailloient de leurs mains, et que Solon ne comprit dans aucune des trois premières classes qu'il forma pour établir la division du peuple athénien. Ce législateur ne permit aux thètes d'occuper aucune charge ; il leur laissa seulement le droit d'opiner dans les assemblées et dans les jugemens du peuple.

THÉTIDIUM, lieu de Grèce dans le territoire de Pharsale, dont Tite-Live parle l. 33.

THÉTIS, fille de Nérée et de Doris, la plus belle des Néréides. Après avoir été aimée de Jupiter, elle eut de la peine à consentir à son mariage avec Pélée, qui cependant parvint à obtenir sa main; elle en eut plusieurs enfans, entr'autres Achille.

THEUDAS, imposteur qui, s'annonçant parmi les Juifs comme prophète, en séduisit un grand nombre, et fut puni de mort.

THEUDORIE, *Theudoria*, ville de Grèce, dans l'Athamanie. *Voyez* Tit. Liv., l. 3, c. 14.

THÉURGIE, *Theurgia*, espèce de magie établie chez les anciens, dans laquelle on avoit recours aux dieux pour en obtenir des effets surnaturels, au-dessus des forces de l'homme ; elle dut son établissement à Orphée. Nous avons encore les hymnes composées sous son nom vers le temps de Pisistrate ; ce sont de véritables conjurations théurgiques. *Voyez Mém. de l'Ac. des insc. et bell. lett.*, t. 7, p. 23 et suiv.

THEUTATÈS, nom sous lequel les Celtes honoroient la divinité que les Grecs et les Romains appeloient *Mercure*.

Les auteurs lui donnent différens noms : les uns l'appellent *Taautès* ou *Tautès*, d'autres *Thaut*, ceux-ci *Theut* ou *Theuth*, ceux-là *Toyt* ou *Toyth ;* enfin, il en est qui le nomment *Thot* ou *Thoth.*

THIRAS, *ou* Thirès, septième et dernier fils de Japhet; selon Josephe, il donna son nom à un peuple dont il fut le chef, connu d'abord sous le nom de *Thirès*, et par la suite sous celui de *Thraces.*

THIRMIDA, ville d'Afrique, dans la Numidie.

THISBE, ville de Grèce, dans la Béotie, entre deux montagnes, dont l'une étoit sur le bord de la mer. Ce fut une nymphe du pays qui lui donna son nom : on y célébroit tous les ans les Héraclées, c'est-à-dire une fête en l'honneur d'Hercule.

Xénophon dit *Thisbes.*

THISBÉ. *Voyez* Pyrame.

THMUIS, ville de la Basse-Egypte, vers celle des bouches du Nil appelée *Mendesie.* Elle est nommée *Thumnis* dans quelques exemplaires de l'Itinéraire d'Antonin ; *Thumius*, *Thiminis* et *Thmuis* dans quelques autres.

THMUITANA PLAGA, *ou* Tmuitanus nomos, un des nômes d'Egypte dont il est parlé dans Hérodote; il avoit sans doute pris son nom de la ville de *Thmuis.*

THOAS, nom que porta d'abord le fleuve Achéloüs.

THOAS, roi de l'île de Lemnos. Echappé du massacre que toutes les femmes de cette île firent de leurs maris, parce qu'ils leur préféroient des esclaves, il se retira dans la Chersonèse Taurique dont il se rendit maître, et où il s'attribua le souverain sacerdoce d'un temple de Diane. Comme on y sacrifioit les étrangers qui avoient l'imprudence d'y aborder, Oreste fut sur le point d'être immolé par sa propre sœur Iphigénie, prêtresse de ce temple; ils se reconnurent, emportèrent la statue de la déesse, et mirent à mort Thoas qui vouloit s'opposer à leur embarquement. *Voyez* Oreste.

THOBELUS, nom que Josephe donne à Thubal, l'un des fils de Japhet. Thobelus donna son nom aux Thobeliens, nommés depuis *Ibériens*.

THOCHEN, bourg de Judée, qui pouvoit passer pour une ville; il étoit dans la tribu de Siméon.

THOGARIENS, *Thogarii*, peuple scythe. Quelques-uns, au lieu de *Thogarii*, lisent *Teogarii;* Pline dit *Tochari*.

THOGORMA, le troisième et le dernier fils de Gomer, fils de Japhet. On n'est pas d'accord sur le pays qu'il peupla; mais D. Calmet croit, avec quelque fondement, que ce fut la Scythie et la Turcomanie.

THOLA, l'aîné des fils d'Issachar, fut chef de la famille des Tholaïtes, qui devint si nombreuse que, dans le dénombrement fait sous David, il se trouva vingt-deux mille six cents hommes de cette maison, tous remarquables par leur force et leur bravoure.

THOLAD, ville de Judée, de la dépendance de la tribu de Siméon.

THOLUS, lieu d'Athènes où, dit-on, l'on donnoit à manger aux scribes ou greffiers publics.

THOMANIENS, *Thomanii*, peuple d'Asie dont il est fait mention dans Hérodote, le seul auteur qui en parle; il paroît le placer vers la Parthie et l'Hyrcanie.

THOMAS [Saint], autrement nommé *Didyme*, c'est-à-dire *jumeau*. Il étoit Galiléen, comme les autres apôtres; mais on ignore le lieu de sa naissance: on connoît fort peu de particularités sur sa vie. Il prêcha l'Evangile dans le pays des Parthes. *Voyez* Matt., c. 10, v. 3; Marc, c. 3, v. 18; Luc, c. 6, v. 15; Jean, c. 11, v. 16; *Act. des Apôt.*, c. 1, v. 13.

THONIS, ville d'Egypte, que Strabon et Etienne de Byzance placent vers l'embouchure Canopique; elle ne subsistoit plus de leur temps. Selon Diodore de Sicile, Thonis avoit été jadis le plus célèbre entrepôt des marchandises qui fût en Egypte.

THOOSA, nymphe, fille de Phorcus, l'un des dieux marins; de son commerce avec Neptune naquit Polyphême.

THORO, l'une des villes de Judée qui furent fortifiées par

Bacchide : on croit que c'est la même que Taphna.

THOR. *Voyez* Thurium.

THORICUS, bourg de l'Attique, dans la tribu Acamantide, situé entre Sunium et Potamus, appelé maintenant *Porto-Rafry*.

THOSA, ville de Judée, dont on ignore la situation.

THOTH, nom du premier mois de l'année égyptienne; c'étoit le mois de septembre, selon Lactance.

THRACE, *Thracia*, grande contrée d'Europe, renfermée entre le mont Hémus, la mer Egée, la Propontide et le Pont-Euxin. Ce fut Zamolxis, un des disciples de Pythagore, qui, le premier, civilisa les habitans de la Thrace. Les Grecs donnoient généralement le nom de Thraces à tous les peuples voisins du Danube, et ce nom passoit chez eux pour l'injure la plus atroce et pour le signe du plus profond mépris; aussi les Thraces étoient-ils fourbes, féroces, assassins. Mercure étoit le principal objet de leur culte, apparemment comme le dieu des brigands.

La Thrace se nomme aujourd'hui *la Romanie de Thrace*, ce qui la distingue de la *Romanie de la Morée;* c'est la province la plus orientale de la Turquie européenne. *Voy.* Strab., p. 628 et suiv.; Pompon. Mela, p. 99; Ptol., l. 3, c. 11; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 3, p. 78; t. 10, p. 264; t. 12, p. 324 et suiv.

THRACES, les habitans de la Thrace.

THRACIUS PAGUS, bourg de Thrace; nom d'un bourg de l'Asie mineure, près de la ville de Cyzique, selon Plutarque.

THRANIPSES, *Thranipsæ*, peuple de l'Asie mineure, que Xénophon place vers le Pont; quelques manuscrits portent *Tranixæ* pour *Tranipsæ*. Peut-être est-ce le même peuple qu'Etienne de Byzance et Hésychius mettent dans la Bithynie.

THRANITES, *Thranitæ*, nom des rameurs qui composoient le plus haut rang des rameurs dans un vaisseau. Les commandans des trirèmes assignèrent, dit Thucydide, une plus forte paie aux thranites, parce qu'ils avoient de plus longues rames.

THRASEA [P. Pætus], *P. Pætus Thrasea*, sénateur romain du temps de Néron. Il avoit la réputation d'être l'homme le plus vertueux de son siècle; c'en étoit assez pour être la victime de l'homme le plus injuste et le plus cruel qui ait existé. Néron, disoit-il sans cesse, peut me tuer, mais il ne peut me faire aucun mal. En effet, il fut condamné à la mort l'an 66 de l'ère chrétienne. *Voyez* Tacit., *Annal.*, l. 13, c. 49; l. 14, c. 48; *Hist.*, l. 2, c. 91; l. 4, c. 6, 8; Dio. Cass., p. 696.

THRASSA, *ou* Thressa, expression qu'emploie Cornelius Nepos dans la vie d'Iphicrate; elle veut dire, *qui est de Thrace*, ou *qui est né en Thrace*.

THRASYBULE, *Thrasybulus*, tyran de Milet, vers l'an 615 av. l'ère chrétienne.

Périandre, roi de Corinthe, lui envoya un ambassadeur pour lui demander le meilleur moyen d'affermir sa domination tyrannique. Thrasybule, pour toute réponse, amena l'ambassadeur dans un champ, dont il coupa les plus hauts épis : Périandre eut bientôt deviné la fatale énigme, et s'empressa d'exercer indistinctement les plus horribles cruautés sur les principaux habitans de Corinthe.

THRASYBULE, *Thrasybulus*, frère d'Hiéron, lui succéda à la tyrannie de Syracuse, le surpassa en cruauté, et ne régna qu'un an. Vaincu par ses propres sujets, il se retira, sur la foi publique, à Locres, ville de la grande Grèce, en Italie; c'est là qu'il vécut et mourut en simple particulier.

THRASYBULE, *Thrasybulus*, général athénien, aussi estimable que les deux tyrans dont nous venons de parler étoient odieux. Cornelius Nepos en fait le plus grand éloge quant à ses exploits. *Voy.* ce même historien *in Thrasyb.*, c. 1, Diod. Sic.; p. 357; Plut., t. 1, p. 281.

THRASYLLE, *Thrasyllus*, célèbre musicien dont Plutarque parle dans son Dialogue sur la musique. Sevin le confond mal à propos avec un astrologue du même nom, qui étoit aussi musicien, à qui l'on attribue un ouvrage concernant l'harmonie sensible que font entendre les instrumens de musique, et un traité sur les sept modes de la musique.

THRASYLLE, *Thrasyllus*, philosophe cynique, contemporain d'Antigonus, l'un des successeurs d'Alexandre.

THRASYLLE, *Thrasyllus*, célèbre astrologue, ami de l'empereur Tibère. Il ne dut son élévation qu'à ses connoissances dans l'astrologie judiciaire : l'empereur ne formoit aucune entreprise sans l'avoir consulté auparavant. Ce favori avoit embrassé presque toutes les sciences : il inventa le premier cette prétendue connexité dont on n'aperçoit pas le plus léger vestige, ni dans Aristote, ni dans les auteurs qui l'ont précédé. Quant à ses écrits et aux particularités touchant sa vie, *voyez* Suet., *in Tiber.*, c. 14, 62; Dio. Cass., p. 555; Tac., *Ann.*, l. 6, c. 20.

THRASYLLE, *Thrasyllus*, fils du précédent, et, comme son père, fameux astrologue; suivant Tacite, il prédit à Néron qu'il seroit un jour placé sur le trône des Césars.

THRASYLLE, *Thrasyllus*, écrivain natif de Mendès, ville d'Egypte; on cite de lui divers ouvrages remplis de fables, tels que son *Traité sur les Pierres*, *sur les Evénemens tragiques*, ses *Egyptiaques*, etc.

THRASYMAQUE, *Thrasymachus*, rhéteur né à Chalcédoine, contemporain d'Alexandre-le-Grand, enseigna le premier la cadence des périodes et l'artificieux arrangement des mots. *Voy.* Suid., t. 1, p. 13.

THRAUSTON, ville du Péloponnèse, dans l'Elide, sur les montagnes; c'est la même que

celle dont parle Diodore de Sicile sous le nom de *Thrasion*.

THRÈCES, nom de certains gladiateurs qui portoient un petit bouclier rond, avec un poignard recourbé.

THRESCEVEIN, faire comme les Thraciennes, pour dire vaquer superstitieusement au culte des dieux.

THRIA, bourg de Grèce, dans l'Attique, dans la tribu Ænéide; les champs des environs se nommoient *Campi Thrasii*.

Ce bourg étoit situé entre Athènes et Eleusis; il en est souvent parlé dans Thucydide et dans les autres historiens. Il donnoit son nom au rivage près duquel il étoit situé, ainsi qu'à une rivière voisine.

THRIAMBUS, un des surnoms de Bacchus. Il étoit ainsi surnommé parce que, revenant des Indes chargé de riches dépouilles, il fut le premier de tous ceux que nous connoissons qui ait reçu dans sa patrie l'honneur du triomphe.

THRINACIA, ancien nom de la Sicile; c'est ainsi que l'appelle Homère, au lieu de *Trinacria*. *Voy*. Trinacria.

THRIXÈS, *Thrixæ*, ville du Péloponnèse, dans l'Elide, selon Hérodote, qui la met au nombre des villes bâties par les Minyens.

C'est peut-être la même que Pausanias appelle *Phrixa*.

THRONIA, *ou* THRONIUM, ville de Grèce, dans les terres, au pays des Locriens Epicnémidiens. Cette ville, qui tiroit son nom de la nymphe Thronia, étoit très-ancienne, puisqu'il en est fait mention dans Homère, qui la place sur la rive du Boagrius; mais le Périple de Scylax la met dans la Phocide. Tous les anciens sont d'un sentiment contraire, et placent Thranium dans la Locride.

On a remarqué que Tite-Live s'est trompé trois fois dans une même page, en nommant cette ville *Torone*, au lieu de *Thronium;* on pourroit néanmoins rejeter cette faute sur quelque copiste.

THRONIUM, autre ville de Grèce, dans la Thesprotie, bâtie, dit Pausanias, par les Locriens de l'ancien Thranium, sur la côte des monts Cérauniens, lorsqu'ils furent jetés par la tempête à leur retour du siége de Troie.

THRYOESSA, ville du Péloponnèse dans l'Elide, la même qu'Homère appelle aussi *Thryum*.

THRYUM, ville du Péloponnèse en Elide, dans un endroit où le fleuve Alphé étoit guéable. Ses habitans partirent pour le siége de Troie, sous la conduite de Nestor.

D'autres la nomment *Epitalium*.

THUBAL, le cinquième des fils de Japhet. L'Ecriture joint ordinairement son nom avec celui de *Mosoch*. Ce qui faisoit présumer qu'ils ont peuplé des pays voisins les uns des autres.

Saint Jérôme veut que Thubal ait peuplé l'Espagne, connue autrefois, sous le nom d'*Ibérie*.

THUBUSCUM, ville d'Afrique, place forte, mais peu connue. *Voyez* TACIT., *Ann.*, l. 4, c. 24.

THUCYDIDE, *Thucydides*, célèbre historien grec, né à Athènes, au commencement de la LXVII[e] olympiade, vers l'an 471 avant l'ère chrétienne, treize ans après Hérodote. Il fut excellent historien, habile capitaine et grand homme d'état. Il éprouva le sort de tous les hommes vraiment utiles; poursuivi et calomnié par l'envie, il subit un exil de vingt ans, au bout desquels il rentra dans Athènes, après que Thrasybule en eut chassé les trente tyrans. Il avoit alors soixante-huit ans, et avoit employé le temps de son exil à recueillir avec le plus grand soin des matériaux pour son histoire de la guerre du Péloponnèse. On croit qu'il vécut encore treize ans, et qu'il mourut âgé de plus de quatre-vingts ans.

Pausanias assure que Thucydide périt victime d'une insigne trahison, sans en donner aucun détail; Plutarque prétend qu'il fut assassiné dans un petit lieu de Thrace; ces deux sentimens peuvent très-bien se concilier, la plupart des assassinats étant le fruit d'une lâche trahison.

Denys d'Halicarnasse, d'ailleurs bon critique, a porté sur l'histoire de Thucydide, un jugement beaucoup trop sévère, que les vrais littérateurs n'ont point accueilli, et qu'il est très-aisé de réfuter. Une seule idée de Cicéron, au sujet de cet historien, vaut mieux qu'un volume d'éloges. Thucydide, selon cet orateur, est si plein de choses, que chez lui le nombre des pensées égale presque celui des mots. *Voyez* THUCYD., p. 1 et suiv.; QUINT., l. 9, c. 4; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 1, p. 192, 227, 282; t. 5, p. 130; t. 6, p. 77; t. 9, p. 117; t. 12, p. 85.

THUCYDIDE, *Thucydides*, contemporain du précédent, habile politique, long-temps opposé par les grands d'Athènes, à l'ascendant de Périclès, dont la puissance tendoit à s'élever au plus haut degré. Il parvint à les empêcher d'être confondus avec la lie du peuple, comme ils l'étoient auparavant.

La lutte entre Périclès et Thucydide devoit avoir un terme; ils en vinrent à une rupture ouverte et si éclatante qu'il fallut que l'un d'eux fût banni. Thucydide succomba, et dans sa chute entraîna le parti de l'opposition.

THULÉ, suivant les anciens géographes, c'est une île de l'océan septentrional, jointe avec les îles Britanniques. M. de Bougainville prétend, dans sa dissertation sur Pythéas, que la Thulé, dont parloit cet ancien voyageur étoit l'Islande. Procope, qui en parle fort au long, la place dans la grande Scandinaire.

Tacite dit *Thyle*, et Saumaise veut qu'on lise ainsi dans Pline.

THURARIUS VICUS, nom

de la rue de Rome où se vendoient les onguens et les aromates.

THURIATES, *Thuriatæ*, les habitans de la ville de Thurium, dans le Péloponnèse.

THURIE, *Thuria*, fontaine d'Italie, près de laquelle fut bâtie la ville de Thurium. *Voy.* Thurium.

THURIEN, *Thurius*, un des surnoms d'Apollon.

THURINI, les habitans de Thurium.

THURIUM AGER, campagne de Thurium.

THURIUM, lieu de Grèce dans la Béotie, près de Chéronée. C'étoit, selon Plutarque, une croupe de montagne fort rude, et qui finissoit en pointe, comme une pomme de pin; c'est pourquoi on l'appeloit *Orthopagus*, tertre pointu, élevé.

Au pied de cette montagne couloit un ruisseau nommé *Morion*, sur lequel étoit bâti le temple d'Apollon Thurien.

THURIUM, ville d'Italie dans la grande Grèce, sur le bord du golfe de Tarente. Les habitans de Crotone, ayant détruit Sybaris, les Athéniens, et quelques autres Grecs, la rebâtirent dans un lieu voisin, et l'appelèrent *Thurce* ou *Thurium*, du nom d'une fontaine qui se trouvoit auprès. Le sage Charondas leur donna des lois, qui firent fleurir leur pays, tant qu'elles furent en vigueur. Corrompus par la noblesse héréditaire, en quelque sorte, dans ce local, ils furent maltraités par les peuples voisins, dont l'oppression les détermina à se soumettre aux Romains.

On appelle aujourd'hui Thurium *Sibare-Roinata* ou *Rovinetà*, et non pas *Torre del capo*, comme le prétend Cluvier, ni *Terra-Nova*, comme l'a cru Barré.

THURIUM, ville du Péloponnèse dans la Messénie, à quatre-vingts stades environ de Phares.

Le texte grec porte *Thuria*, *Thurie*.

THURIBULUM, nom d'un vase, où l'on brûloit de l'encens pendant la cérémonie du sacrifice.

THYA, nom de l'une des femmes d'Apollon.

THYAMIA, ville du Péloponnèse, sur les frontières des Sicyoniens, que ceux-ci avoient fortifiée.

THYAMUS, fleuve d'Epire dans la Thesprotie, qu'il séparoit du pays appelé *Cestrine*. Il se nomme aujourd'hui *Calama*, selon Thevet.

THYAMUS, montagne de Grèce, dans l'Acarnanie, près de la ville d'Argos amphilochique; elle étoit inculte.

THYAS, nom d'une Bacchante.

THYATHIRE, *Thyathira*, ville de l'Asie mineure dans la Lydie, au nord de Sardes, vers l'orient de Perganæ.

Saint Jean, dans l'Apocalypse, Strabon et Polybe écrivent *Thyatira* au pluriel.

Les Turcs ont bâti sur les ruines

nes de l'ancienne Thyathire, une ville à laquelle tels ont donné le nom d'*Akhïssar* ou *Eski-hissar*, c'est-à-dire *Château Blanc*.

THYBARNES, *Thybarna*, lieu de l'Asie mineure, près de Sardes; c'est apparemment le même qui est appelé *Thybarra* dans Xénophon. *Voyez* Thybarra.

THYBARRA, lieu de l'Asie mineure, dans le voisinage du Pactole, selon Xénophon. Cet historien rapporte que c'étoit là que se tenoient les assemblées de la Basse-Syrie.

Il en est qui, au lieu de *Thybarra*, lisent *Thymbarra*, *Thymbraia* et *Thyribaris*.

THYELLIES, *Thyellia*, fetes en l'honneur de Vénus qu'on invoquoit dans les orages.

THYESTE, *Thyestes*, fils de Pélops et d'Hippodamie, et frère d'Atrée, célèbre dans la fable par ses incestes, et les assassinats dont ils furent la cause. *Voy*. PAUSAN., p. 115; HOM., *Odys.*, l. 4, v. 517; BAN., *Myt.* t. 6, p. 144.

THYESTIADE, *Thyestiades*, nom qu'Homère donne à Egisthe, parce qu'il étoit fils de Thieste.

THYGRAMME, l'un des fils de Gomer, selon Josephe. C'est le même que l'Ecriture appelle *Thogorma*.

Josephe assure que Thygramme donna son nom aux Thygramméens, que les Grecs ont appelés *Phrygiens*.

THYIA, lieu de Grèce, selon Hérodote; il tiroit son origine de Thyia, fille de Lephissus, et et l'on y voyoit un temple dédié à cette même Thyia.

Les vents étoient aussi honorés à Thyia, et on leur avoit dressé un autel.

THYIA, fille de Deucalion, épousa Jupiter dont elle eut Macédon.

THYIA, fille de Castalius, enfant de la Terre, est regardée, par quelques-uns, comme la première qui fut honorée du sacerdoce de Bacchus, et célébra les orgies en l'honneur de ce dieu.

THYIADES; surnom qu'on donnoit aux Bacchantes, parce que dans les fêtes et les sacrifices de Bacchus, elles s'agitoient et couroient comme des furies.

Les Thyiades étoient, selon Pausanias, des femmes de l'Attique, qui alloient tous les ans au Mont-Parnasse, et qui, avec d'autres femmes de Delphes, célébroient des orgies ou des mystères secrets en l'honeur de Bacchus; le long du chemin et ailleurs, elles dansoient toutes ensemble une espèce de branle.

THYIES, *Thyia*, fête de Bacchus qu'on célébroit à Elis, où ce dieu avoit un temple avec une statue faite par Praxitèle.

THYLLES, *Thylla*, fêtes en l'honneur de Vénus; elles devoient être les mêmes que les Thyellies.

THYMBRA, ville de l'Asie mineure dans la Troade, selon Etienne de Byzance; elle fut fondée par Dardanus, qui lui donna son nom de son ami *Thymbree*.

Selon le même géographe, il y avoit un fleuve appelé *Thymbrius*, et un temple consacré à Apollon Thymbréen.

THYMBRÉEN, surnom d'Apollon, pris du culte que rendoient à ce dieu les habitans de Thymbra.

THYMBRIS, fleuve de l'Asie mineure dans la Bithynie. Tite-Live dit qu'il se décharge dans le Sangarius.

THYMBRIUM, ville de l'Asie mineure; Xénophon en parle comme d'un lieu fort peuplé, Plusieurs croient que c'est le même que Xénophon nomme ailleurs *Thybarra*. Ce fut près de cette ville, que se livra la bataille mémorable entre Cyrus et Crésus.

THYMBRIUS, fleuve de l'Asie mineure dans la Troade.

THYMÈLE, nom d'une partie du théâtre des anciens.

THYMIATTRIA, encensoirs portés dans les pompes; il y en avoit d'or et d'argent; quelques-uns les prennent pour les encensoirs qu'on appeloit *Acerræ*.

THYMOETE, *Thymoetes*, poëte grec, fils d'un Lacédémonien du même nom, vivoit du temps d'Orphée; il est du nombre de ceux qu'on prétend avoir employé des caractères pélasgiens. Il composa un poëme intitulé *La Phrygie*, ouvrage recommandable, dit Diodore de Sicile, par l'ancienneté de son dialecte et de son écriture.

THYNIE, *Thynia*, contrée qui, selon Etienne de Byzance, prit son nom de celui de ses habitans, appelés *Thyniens;* ce géographe n'en désigne point la situation. *Voyez* l'article suivant.

THYNIENS, *Thini*, peuple Thrace d'origine. Ils habitoient originairement dans la Thrace, et ils passèrent de là dans l'Asie. Pline ajoute qu'ils occupoient toute la côte du Pont-Euxin, et que les Bithyniens possédoient l'intérieur des terres.

Xénophon s'étend beaucoup sur le compte des Thyniens de Thrace, qu'il représente comme très-habiles, surtout dans les combats nocturnes.

THYMNÉE, *Thymneum*, sacrifice que les pêcheurs grecs faisoient à Neptune, auquel ils immoloient un Thon, afin de se rendre ce dieu favorable, et de faire une bonne pêche.

THYONE, nom donné à la terre à cause des sacrifices qu'on lui faisoit.

THYONEUS, nom qu'Homère donne à Bacchus, parce que, selon Diodore de Sicile et Hésychius; il y avoit un Bacchus qui étoit fils de Thyone.

THYOS, offrande qu'on faisoit aux dieux de glands, d'herbes et de fruits; c'étoient les seuls sacrifices en usage dans les premiers temps.

THYREATE [le golfe], *sinus Thyreates;* golfe sur lequel étoit située la ville de Thyrée.

THYRÉATE, *Thyreates*, fils de Lycaon, donna son nom à la ville de Thyrée.

THYRÉATIDE, *Thyreatis*, contrée du Péloponèse, dont il est fait mention dans Plutarque. On appeloit ainsi le territoire de la ville de Thyrée; ce devoit être la même chose que la plaine de Thyrée, dont parle Pausanias.

THYRÉE, *Thyrcea*, *Thyrea*, *Thyrœum*, ville du Péloponèse, sur les confins des Argiens et des Lacédémoniens. Elle n'existoit plus du temps de Pausanias.

THYRÉE, *Thyrœa*, ville de Grècé dans la Phocide. Quoique d'après le texte de Pausanias, il faille écrire *Thyrée*, on pense néanmoins que c'est une faute de copiste, et qu'au lieu de *Thyrée*, il faut lire *Tithorée*, comme la suite du récit de Pausanias le fait connoître.

THYRÉE, *Thyrœa*, île située sur la côte du Péloponèse, selon Hérodote.

THYREUS, le même que Thyréate. *Voyez* Thyréate.

THYRIUM, ville de Grèce dans l'Acarnanie; le nom de cette ville, peu connue d'ailleurs, se lit diversement; on trouve *Thyrrhœum*, *Thyrœum*, *Thurium*, *Thyrium et Thyrrheum*. Les habitans s'appeloient *Thyrienses*. C'étoit, suivant Xénophon, une ville bien fortifiée.

THYRSE, *Thyrsus*, demi-pique ornée de feuillages de lierre et de pampre de vigne entrelacés en forme de bandelettes. C'étoit à la fois l'arme et le symbole de Bacchus et des Bacchantes. Ce dieu portoit toujours le thyrse à la main.

THYSDRE, *Thysdrus*, ville de l'Afrique propre. Ptolémée la marque au nombre des villes qui sont au midi d'Adrumeta.

On trouve le nom de cette ville écrit différemment dans divers auteurs. Hirtius Pansa dit *Tisdra* et *Tisdrus*; Capitolin écrit *Tysdrus*, et il ajoute que ce fut dans cette ville que Gordien fut élu empereur. Dans l'Itinéraire d'Antonin, il y a *Turdrus* ou *Turdrum*, et dans Pline, *Oppidum Tusdritanum*, quoique ailleurs ce même auteur dise *civis Thysdritanus*.

THYSIE, *Thysia*, mot grec qui veut dire *sacrifice*; mais il ne s'entend, selon l'étymologie, que des choses vivantes.

THYSSAGETES, *Thyssagetæ*, peuple qu'Hérodote place vers les Palus Méotides. Pline dit *Thussagetes*. Hérodote les représente comme une nation très-nombreuse et ne vivant que de la chasse.

THYSSUS, ville de Macédoine sur le mont Athos; elle est appelée *Thysus* dans Hérodote, et *Thyssa* dans Strabon.

TI

TIARANTUS, fleuve de Scythie; Hérodote le compte pour le troisième des cinq fleuves qui venoient de la Scythie se rendre dans l'Ister ou le Danube. Dans le pays, on le nomme *Seretus*; il pourroit cependant être le *Jalonicks*.

TIARE, *Tiara*, *Tiaras*, coiffure ou plutôt couverture de

tête. On appeloit ainsi une espèce de bonnet rond, droit ou en pointe recourbée, tel qu'on le voit sur les figures d'Atys et de Mythras.

La tiare étoit d'un grand usage parmi les Orientaux; elles étoient de différentes sortes, comme on le remarque sur diverses médailles.

Elle étoit aussi un ornement de tète des prêtres des Juifs, qui consistoit en une espèce de couronne faite du lin le plus fin; mais le grand-prêtre, outre cette tiare, en avoit une autre d'hyacinthe, entourée d'une triple couronne d'or, garnie sur le devant d'une lame d'or, sur laquelle étoit gravé le nom de *Jehovah.*

TIBARANES, *Tibarani*, peuple de l'Asie mineure dans la Cilicie. C'étoient comme des voleurs de bois qui se retiroient dans les montagnes, où ils se retranchoient dans des forêts. *Voy.* Cicer., *de Amic.*, l. 15, ep. 4.

TIBARÈNES, *Tibareni*, peuple de l'Asie mineure dans le Pont, sur les confins de cette province et de celle de Cappadoce. Strabon, qui en parle souvent, les nomme *Tonjonis* avec les Chaldéens; ce qui suppose que ces deux peuples étoient voisins.

Le pays des Tibaréens est appelé *Tibarenie*, et ils sont nommés eux-mêmes *Tibari*, *Tibrani*, *Tabereni.* C'est d'eux ou de leur pays que parle Diodore de Sicile sous le nom de *Tibaris Tribus.*

Les Tibarènes étoient, dit-on, si attachés à l'équité, qu'ils n'auroient point voulu combattre l'ennemi, sans le prévenir de l'heure et du lieu du combat.

TIBARÉNIE, *Tibarenia;* TIBARI, TIBARIS, *Voy.* Tibarènes.

TIBÈRE [Claudius] NÉRON, *Claudius Tiberius Nero*, empereur romain, fils de Claudius Tibérius Néron, et de Livie, surnommée *Drusille*, mariée ensuite à Auguste. Son père, en mourant, le mit, lui et Drusus son frère, sous la tutelle de ce prince, qui étoit devenu leur beau-père par son mariage avec Livie. L'éducation de Tibère fut donc dirigée par l'autorité, dans le palais et sous les yeux du plus grand homme qui fût alors dans l'univers. Le jeune Tibère en retira-t-il tout l'avantage qui auroit pu lui en revenir? c'est ce que je laisserai à décider à ceux qui ont fait une étude particulière de l'art politique. Je me contenterai d'observer que le règne de Tibère mérite une attention spéciale, parce que c'est, à proprement parler, sous ce prince que le grand ouvrage de la monarchie, auquel Auguste avoit travaillé pendant environ un demi-siècle, fut entièrement consommé. Il étoit réservé à Tibère de porter les derniers coups à la liberté des Romains, et de donner au nouveau gouvernement la forme et la consistance qu'il eut depuis.

On a cru, sur d'assez légers

fondemens, que Tibère étoit né à Fundi, parce que son aïeule y étoit née, et qu'on y avoit élevé, par arrêt du sénat, une statue à la Félicité. Les écrivains les plus authentiques s'accordent à dire qu'il naquit à Rome sur le mont Palatin, le 16 de novembre (v. st.), sous le second consulat de M. Emilius Lépidus et de L. Munatius Plancus, l'an de Rome 710, et 42 avant l'ère chrétienne. C'est du moins ce qui est consigné dans les fastes et dans les actes publics. Cependant, il y a des auteurs qui avancent sa naissance d'une année, et la placent sous le consulat d'A. Hirtius et de C. Vibius Pansa; d'autres qui la reculent jusqu'au consulat de P. Servilius Isauricus et de L. Antonius.

Tibère fut exposé, dans ses premières années, à beaucoup de fatigues et de dangers. Entraîné partout dans la fuite de ses parens, comme ils alloient s'embarquer secrètement pour quitter Naples où les ennemis arrivoient, il fut deux fois sur le point de les découvrir par ses cris dans le moment où on l'arrachoit successivement du sein de sa nourrice et des bras de sa mère, que, dans une circonstance si périlleuse, on vouloit soulager d'un tel fardeau. Porté en Sicile et en Achaïe, et recommandé aux Lacédémoniens, qui étoient sous la protection de sa famille, comme il sortoit de nuit de leur ville, il courut risque de la vie dans une forêt qui s'embrasa si subitement autour de lui et des siens, que le feu prit aux vêtemens et aux cheveux de Livie.

A son retour à Rome, le sénateur M. Gallius l'adopta par testament. Tibère recueillit son héritage; mais il n'en prit point le nom, parce que M. Gallius avoit été du parti opposé à celui d'Auguste. A l'âge de neuf ans, il prononça dans la tribune aux harangues l'oraison funèbre de son père, qu'il est probable qu'on lui avoit faite; mais cela prouve au moins combien l'on exerçoit de bonne heure les jeunes Romains à parler en public.

Tibère étoit encore adolescent, lorsqu'il suivit à cheval le triomphe d'Auguste, après la bataille d'Actium. Il étoit à la gauche du char, et M. Marcellus, fils d'Octavie, à la droite. Il présida aussi aux jeux actiens; et dans les jeux troyens, il étoit à la tête de la première troupe.

Lorsqu'il eut pris la robe virile, voici à peu près comme il passa sa jeunesse et tout le temps qui s'écoula jusqu'à son règne.

Il donna deux fois des spectacles de gladiateurs, l'un en mémoire de son père, l'autre en l'honneur de son aïeul Drusus, dans des temps et dans des lieux différens; le premier, dans la place publique, le second dans le cirque. Il y fit paroître des gladiateurs vétérans qu'il paya cent mille sesterces par tête. Il donna aussi des jeux, quoiqu'absent, toujours avec magnificence, aux dépens de sa mère et de son beau-père.

Il épousa Agrippine, appelée par d'autres *Vipsania*, fille de M. Agrippa et d'Attica, et nièce de T. Pomponius Atticus. Il en eut un fils nommé Drusus qu'il perdit dans la suite, et fut obligé de la répudier, quoiqu'il l'aimât et qu'elle fût enceinte pour la seconde fois. On lui fit épouser Julie, fille d'Auguste; ce qui lui causa d'autant plus de chagrin, qu'il étoit très-attaché à Agrippine, et qu'il n'estimoit point Julie, qui lui avoit fait des avances assez publiquement, lorsqu'elle vivoit avec son premier mari. Il regretta vivement Agrippine, et l'ayant rencontrée une fois, il la regarda avec des yeux si ardens et si passionnés, qu'on prit garde dans la suite qu'elle ne parût plus devant lui. Il véeut d'abord en assez bonne intelligence avec Julie; mais bientôt il s'en éloigna au point de ne jamais partager son lit. Un fils qu'ils avoient eu, et qui étoit né à Aquilée, mourut en bas âge.

Tibère perdit en Germanie son frère Drusus, et suivit son convoi à pied pendant toute la route jusqu'à Rome. Il défendit devant Auguste le roi Archélaüs, les Tralliains et les Thessaliens, tous dans différentes causes; et ce fut son apprentissage de devoirs civils. Il intercéda dans le sénat en faveur des habitans de Laodicée, de Thyatère et de Chio, qui avoient essuyé un tremblement de terre, et qui demandoient du secours. Il accusa de lèse-majesté et fit condamner Fannius Cépion, qui avoit conspiré contre Auguste avec Varron Muréna.

Il étoit chargé, dans le même temps, de deux opérations différentes, de l'intendance des vivres qui commençoient à manquer, et de la revue des lieux de force destinés à châtier les esclaves. Les maîtres de ces lieux s'étoient rendus odieux, et étoient accusés de retenir par violence, non-seulement les voyageurs qu'ils pouvoient surprendre, mais encore ceux qui s'y cachoient pour se dérober au service militaire.

Tibère fit ses premières armes contre les Cantabres, dans le grade de tribun des soldats. Il commanda ensuite en Orient, rendit à Tigrane son royaume d'Arménie, et lui mit le diadême sur la tête étant assis sur son tribunal. Il reçut les aigles romaines que les Parthes avoient enlevées à M. Crassus. Il gouverna la Gaule nommée *Comata* ou *Chevelue*, environ un an. Elle étoit alors troublée par les incursions des Barbares et par les divisions des chefs. Il soumit les Rhétiens et les Vindéliciens, nations qui habitoient les Alpes, plusieurs peuples de Germanie, de Pannonie et de Dalmatie. Il transporta dans les Gaules quarante mille Germains, qui s'étoient rendus à composition, et leur donna des terres sur les bords du Rhin.

Après ces exploits, il eut les honneurs de l'ovation, et entra dans la ville porté sur un char, avec les ornemens du grand

triomphe; ce qui n'avoit encore été accordé à personne. Il obtint de bonne heure toutes les magistratures, et exerça presque de suite la questure, la préture et le consulat. Il fut créé consul pour la seconde fois à peu d'intervalle de temps, et revêtu de la puissance tribunitienne pour cinq ans.

Au milieu de tant de prospérités, dans la force de l'âge, et avec une santé florissante, il prit tout d'un coup le parti de la retraite et de l'éloignement, soit pour se dérober à sa femme qu'il n'osoit ni accuser, ni répudier, et que pourtant il ne pouvoit plus souffrir; soit qu'il crût qu'en son absence le besoin qu'on pourroit avoir de lui le feroit plus valoir qu'une assiduité fastidieuse. Quelques-uns croient que, voyant les enfans d'Auguste avancer en âge, il avoit voulu paroître quitter de son plein gré le second rang qu'il avoit long-temps occupé, à l'exemple de M. Agrippa, qui, lorsque M. Marcellus eut été appelé à l'administration, s'étoit retiré à Mitylène, pour ne pas jouer le rôle d'un concurrent ou d'un censeur. Tibère avoua dans la suite qu'il avoit eu les mêmes motifs. Mais alors, prétextant la satiété des honneurs et le besoin de repos, il demanda la liberté de se retirer. Sa mère employa les plus vives instances pour le retenir. Auguste se plaignit dans le sénat d'être abandonné. Tibère fut inflexible; et comme on s'obstinoit à empêcher son départ, il fut quatre jours sans manger. Enfin, on lui permit de partir.

Tibère laissa à Rome sa femme et son fils, et prit la route d'Ostie. Il ne répondit pas une seule parole à ceux qui l'accompagnoient, et n'embrassa même que très-peu d'entre eux en les quittant. D'Ostie il alloit côtoyant les bords de la Campanie, lorsqu'il apprit que la santé d'Auguste s'affoiblissoit. Il s'arrêta quelques jours; mais comme on eut fait courir le bruit qu'il n'attendoit que des momens plus décisifs, il se pressa de s'embarquer par un très-mauvais temps pour l'île de Rhodes, dont il aimoit l'air pur, et dont il avoit connu les agrémens dans le séjour qu'il y avoit fait en revenant d'Arménie. Il y vécut logé assez à l'étroit à la ville et à la campagne, comme un simple citoyen, sans licteur et sans huissier, se promenant de temps en temps dans le lieu des exercices publics, et ayant avec des Grecs un commerce journalier, presque sur le ton de l'égalité.

Un matin, en parlant des arrangemens de sa journée, il lui arriva de dire qu'il vouloit visiter tous les malades de la ville. Ce propos fut mal interprété par ceux qui l'entendirent; et tous les malades furent portés le même jour, par ordre des magistrats, dans une galerie publique, et disposés par genre de maladie. Frappé de ce spectacle imprévu, il ne sut d'abord ce qu'il devoit faire; enfin, il prit le parti de leur faire des excuses à tous,

même à ceux du rang le plus bas. Il n'usa qu'une fois de la puissance tribunitienne ; ce fut dans les écoles qu'il fréquentoit assidûment : il s'éleva une querelle entre des sophistes ; et l'un d'eux, croyant que Tibère favorisoit son adversaire parce qu'il avoit voulu apaiser la dispute, s'échappa contre lui en propos injurieux. Tibère retourna chez lui sans rien dire, reparut tout à coup avec des huissiers, fit citer à son tribunal, par un crieur public, celui qui l'avoit injurié, et le fit traîner en prison.

Tibère apprit dans la suite que Julie sa femme venoit d'être condamnée pour ses débauches, et qu'Auguste avoit rompu leur mariage de sa propre autorité. Quelque joie qu'il eût de cette nouvelle, il crut devoir écrire à son beau-père en faveur de Julie, et le conjura de laisser à sa fille tous les dons qu'il lui avoit faits, quelque indigne qu'elle en fût.

Lorsque le temps de sa dignité tribunitienne fut expiré, il avoua enfin qu'il n'avoit eu d'autre but, en s'éloignant, que d'éviter toute ombre de concurrence avec Caïus et Lucius. Il ajouta que, délivré de ce scrupule depuis qu'il les voyoit suffisamment affermis dans la seconde place, et capables de la remplir, il demandoit qu'il lui fût permis de revoir tout ce qu'il avoit laissé à Rome de personnes chères, qu'alors il regrettoit. On le lui refusa, et même on lui fit entendre qu'il ne devoit plus songer en aucune façon à ceux qu'il avoit paru si empressé de quitter. Il demeura donc à Rhodes malgré lui, et obtint à peine, par le crédit de sa mère, qu'Auguste, pour couvrir cet affront, lui donnât à Rhodes la qualité de son lieutenant.

Depuis ce moment, Tibère vécut non-seulement en homme privé, mais en homme suspect et intimidé. Il se cachoit dans des terres éloignées de la mer, se dérobant le plus qu'il pouvoit aux visites que lui faisoient de tous côtés ceux qui alloient prendre possession de quelque commandement, et qui ne manquoient pas de s'arrêter à Rhodes. Il eut encore de plus grands sujets d'inquiétude : il s'étoit transporté à Samos, pour visiter Caïus, chargé de commander en orient. Il s'aperçut que les insinuations de M. Lollius, compagnon et gouverneur du jeune prince, l'avoient aliéné contre lui. On le soupçonna aussi d'avoir tenu des discours équivoques à des centurions, ses créatures, qui revenoient de leur semestre, et d'avoir paru vouloir les pressentir sur un changement de maître. Instruit de ces imputations par Auguste, il ne cessa de demander qu'on lui donnât un surveillant qui observeroit ses paroles et ses actions.

Il renonça même à ses exercices ordinaires des armes et du cheval, quitta l'habit romain, et se réduisit à l'habit grec. Il resta près de deux ans dans cet état, tous les jours plus odieux et plus méprisé, de façon que les habi-

tans de Nîmes renversèrent ses statues, et que dans un repas où il étoit question de lui, un ami du jeune Caïus proposa à ce prince d'aller à Rhodes, et de lui rapporter la tête de l'exilé (c'est ainsi qu'on l'appeloit).

Se croyant donc vraiment en danger, il fut obligé de joindre ses prières à celles de sa mère, pour obtenir son retour. Le hasard contribua à le lui faire accorder. Auguste avoit déclaré qu'il s'en rapporteroit absolument, sur cet article, à la volonté de son petit-fils. Caïus se trouva alors indisposé contre M. Lollius, et se laissa fléchir en faveur de Tibère. Il fut donc rappelé, mais à condition qu'il ne se mêleroit en rien du gouvernement.

Tibère revint à Rome, après huit ans d'absence, avec de grandes espérances pour l'avenir, fondées sur des présages qui l'avoient frappé dès sa première jeunesse. Sa mère, dit-on, étant enceinte de lui et voulant savoir si elle auroit un enfant mâle, déroba à une poule un de ses œufs, le couva de ses mains et de celles de ses femmes, jusqu'à ce qu'il en sortît un poulet avec la plus belle crète. On nous dispensera de rapporter les autres présages de la future élévation de Tibère; nous dirons seulement que ce fut alors surtout qu'il commença à avoir une grande confiance dans les lumières de l'astrologue Thrasylle, qu'il avoit pris auprès de lui comme son maître de philosophie, et qui lui avoit annoncé qu'un vaisseau qui arrivoit lui apportoit des nouvelles heureuses. Peu de temps auparavant, comme ses affaires ne tournoient pas bien, Tibère avoit eu dessein de le jeter dans la mer en se promenant avec lui, pour le punir de s'être vanté d'une fausse science, et d'avoir, sous ce prétexte, arraché des secrets dangereux.

De retour à Rome, il accompagna au barreau son fils Drusus, et présida à ses premiers exercices. Il quitta le quartier où il demeuroit, pour aller se loger aux Esquilies, dans les jardins de Mécène. Il se livra entièrement au repos, ne faisant aucunes fonctions publiques, et renfermé dans celles d'un homme privé.

Caïus et Lucius étant morts dans l'espace de deux ans, il fut adopté par Auguste, en même temps que M. Agrippa, frère des deux princes défunts, et fut obligé lui-même d'adopter Germanicus son neveu. Depuis ce temps-là, il ne fit plus rien en qualité de père de famille; il se conduisit en tout comme un fils adoptif.

Cependant, comme on n'omettoit rien de ce qui pouvoit le rendre plus considérable, surtout depuis que M. Agrippa, renoncé par Auguste et éloigné de Rome, eut fait tomber sur lui seul l'espérance de succéder à l'empire. La puissance tribunitienne lui fut rendue pour cinq ans. Il fut chargé de pacifier la Germanie.

Les

Les députés des Parthes, après avoir eu audience d'Auguste à Rome, eurent ordre de se rendre près de Tibère dans son gouvernement. Il en sortit sur les nouvelles de la défection de l'Illyrie. Il termina en trois ans cette guerre, la plus difficile de toutes les guerres étrangères, depuis celle des Carthaginois; ayant avec lui quinze légions, et un nombre pareil de troupes auxiliaires, mais entouré d'obstacles de toute espèce, et tourmenté par la disette des vivres, il s'obstina à ne point revenir, quoiqu'on le rappellât souvent. Il craignoit que l'ennemi ne se prévalût de sa retraite, et ne marchât contre lui. Il fut bien récompensé de sa persévérance, puisqu'il soumit et ajouta à l'empire toute l'Illyrie, c'est-à-dire les pays situés entre l'Italie, le Norique, la Thrace et la Macédoine, et entre le Danube et le golfe Adriatique.

Sa gloire parut d'autant plus brillante que, dans ce même temps, P. Varus perdoit ses légions en Germanie, et qu'on ne douta pas que les Germains vainqueurs ne se fussent joints aux Pannoniens, si l'Illyrie, dont ce peuple faisoit partie, n'eût pas été réduite. On lui décerna le triomphe et de grands honneurs. Quelques sénateurs opinèrent à lui donner le surnom de *Pannonique*, d'autres celui d'*Invincible*; d'autres celui de *Pieux*. Mais Auguste s'y opposa, disant qu'il devoit être content du nom qu'il auroit un jour, celui d'*Auguste*. Tibère différa lui-même son triomphe; Rome entière étoit alors dans le deuil de la défaite de P. Varus. Il entra néanmoins dans la ville avec la robe triomphale, et la couronne de laurier. Il monta sur un tribunal qu'on lui avoit élevé dans le champ de Mars, et s'assit à côté d'Auguste, entre les deux consuls, le sénat présent et debout. Delà, après avoir salué le peuple, il alla visiter les temples.

L'année suivante il retourna en Germanie. Comme il n'attribuoit la défaite de P. Varus qu'à sa négligence et à sa témérité, il ne fit rien sans l'avis d'un conseil, qu'il forma alors pour la première fois. Jusque-là il n'avoit jamais consulté que lui. Il redoubla aussi d'attention et de vigilance. Prêt à passer le Rhin, il régla les provisions et les bagages qu'on pouvoit emporter, et se tint lui-même sur le bord, pour examiner les chariots et empêcher qu'on n'y mît rien d'inutile ou de défendu.

Lorsqu'il fut au-delà du Rhin, il se fit une habitude de ne jamais manger que sur le gazon, et d'y coucher souvent. Il donnoit par écrit ses ordres pour le jour suivant, ainsi que les dispositions que requéroit une occasion subite. Il ajoutoit que si l'on avoit quelque difficulté, on s'adressât toujours à lui seul, à toute heure, même de nuit.

Il maintint sévèrement la discipline, et rappela d'anciennes observances et des punitions inu-

sitées. Il nota d'infamie un lieutenant d'une légion qui avoit permis à quelques soldats d'aller chasser sur l'autre bord du fleuve avec un de ses affranchis.

Quoiqu'il livrât bataille rarement, d'après ce principe, qu'il faut donner au hasard le moins qu'il est possible, cependant il combattoit volontiers lorsque dans ses veilles nocturnes sa lumière s'étoit éteinte d'elle-même; présage qui, selon lui, n'avoit jamais trompé, ni lui ni ses ancêtres ; il fut victorieux; mais peu s'en fallut qu'il ne fût assassiné par un Bructère, que son trouble fit remarquer dans la foule répandue autour du général, et qui avoua dans les tourmens les crimes qu'il méditoit.

Revenu de Germanie, où il étoit resté deux ans, il célébra le triomphe qu'il avoit différé. Ses lieutenans le suivoient décorés des habits triomphaux qu'il leur avoit fait accorder. Avant que de monter au Capitole, il descendit de son char, et embrassa les genoux d'Auguste qui présidoit à la cérémonie. Il établit à Ravenne, et combla de présens Baton, général pannonien, qui l'avait laissé échapper d'un défilé où il étoit enfermé avec ses légions. Il fit dresser mille tables pour un festin public, et donna aux citoyens trois cents sesterces par tête. Il dédia un temple à la Concorde, et un à Castor et Pollux, au nom de son frère et au sien, des dépouilles des ennemis. On place cet événement sous le consulat de Germanicus et de C. Fontius Capiton, l'an de Rome 763, et de l'ère chrétienne 12.

Quelque temps après les consuls arretèrent que Tibère gouverneroit les provinces conjointement avec Auguste, et qu'il feroit le cens. Il s'acquitta de cette cérémonie, et partit pour l'Illyrie. Il fut rappelé sur-le-champ, et trouva Auguste dans une extrême défaillance, mais respirant encore, et fut enfermé seul avec lui pendant un jour entier, selon Suétone et Velléius Paterculus. Tacite dit qu'on ne sait pas au juste s'il trouva Auguste vivant.

Dans la première hypothèse, on croit communément, qu'après cette conversation secrète, les esclaves qui étoient dans la chambre d'Auguste entendirent ces paroles : *Que je plains le peuple romain d'avoir affaire à cette machine lourde!* Il est certain que quelques-uns ont rapporté qu'Auguste blâmoit ouvertement la dureté des mœurs de Tibère, au point d'interrompre une conversation libre et gaie quand il paroissoit; que ce ne fut que par égard pour Livie qu'il ne révoqua point son adoption, ou qu'il entra de l'amour-propre dans son choix, et qu'il n'avoit eu d'autre intention que de se faire regretter. Mais, d'un autre côté, on se persuadera difficilement qu'un prince aussi prudent et aussi circonspect ait rien fait légèrement dans une affaire de cette importance. Il y a lieu de croire qu'après avoir mis dans la balance les bonnes et les mauvaises quali-

tés de Tibère, il trouva que le bien l'emportoit. Cela est d'autant plus croyable, qu'il jura, dans une harangue publique, qu'il n'avoit adopté Tibère que pour le bien de la république, et qu'on voyoit dans ses lettres qu'il le regardoit comme un général consommé, comme l'unique appui de la république. Ces réflexions sont appuyées de l'autorité de Suétone.

Auguste mourut l'an de l'ère chrétienne 14. Tibère ne rendit sa mort publique qu'après s'être assuré de celle du jeune M. Agrippa. Ce fut un tribun militaire, préposé à la garde de ce prince, qui le tua, après lui avoir montré l'ordre qu'il en avoit reçu. On ne sait si Auguste avoit signé cet ordre en mourant, pour prévenir les troubles, ou si Livie l'avoit donné en son nom, de l'aveu ou à l'insu de Tibère. Quoi qu'il en soit, lorsque le tribun annonça à ce dernier qu'il avoit fait ce qu'on lui avoit commandé, il répondit qu'il n'avoit donné aucun ordre, et que le sénat en jugeroit; mais ce n'étoit que pour n'être pas chargé publiquement de l'odieux de ce meurtre, car il n'en fut jamais plus question.

Il convoqua le sénat en vertu de sa dignité de tribun; et, ayant commencé à parler, tout d'un coup il s'arrêta comme étouffé de sanglots et succombant à sa douleur. Il auroit désiré, disoit-il, perdre la vie avec la parole; et il donna son discours à lire à son fils Drusus. On apporta ensuite le testament d'Auguste : parmi ceux qui l'avoient signé, on ne laissa approcher que les sénateurs; les autres reconnurent de loin leur signature. Ce fut un affranchi qui le lut. Il commençoit par ces mots : *Puisqu'un sort funeste m'a enlevé Caïus et Lucius, je nomme Tibère César héritier pour les deux tiers de ma succession;* ce qui contribua encore à faire penser qu'il n'avoit jeté les yeux sur Tibère que par nécessité et non par choix, puisqu'il s'expliquoit de cette manière.

Quoique Tibère n'eût pas balancé un moment à s'emparer du gouvernement et à en faire les fonctions; quoiqu'il en eût déjà autour de lui l'appareil et les forces, cependant il feignit long-temps de le refuser avec une impudence sans exemple, répondant aux instances de ses amis : *Vous ne savez pas quel monstre c'est que l'empire;* et tenant en suspens, par des réponses ambiguës et une incertitude artificieuse, tout le sénat qui se répandoit en supplications et qui étoit prosterné à ses pieds, de manière que quelques-uns perdirent patience, et que l'un d'eux s'écria dans la foule : *Qu'il l'accepte, ou qu'il y renonce.* Un autre lui dit en face, que souvent on avoit peine à exécuter ce qu'on avoit promis; mais que pour lui il avoit peine à promettre ce qu'il avoit déjà exécuté.

Enfin, il accepta l'empire, comme malgré lui, en déplorant la misérable et onéreuse servitude dont on le chargeoit, et

faisant entendre qu'il s'en délivreroit quelque jour. Ses paroles expresses furent : *J'attends le moment où vous jugerez équitable d'accorder du repos à ma vieillesse.*

C'est ainsi que Suétone raconte l'avénement de Tibère à l'empire. Tacite en parle à peu près de même ; il nous apprend que, pendant que Tibère amusoit le sénat d'une feinte modestie, et dont peu de gens furent les dupes, dès qu'Auguste eut les yeux fermés, il s'empara de l'empire et des forces du gouvernement ; qu'il donnoit le mot aux cohortes prétoriennes ; que la garde et les autres fonctions militaires se faisoient chez lui comme chez l'empereur ; que soit qu'il marchât par la ville, ou qu'il allât au sénat, il étoit toujours environné d'une troupe de soldats ; qu'il avoit même écrit aux armées pour leur notifier son avénement à l'empire, sans hésiter jamais que lorsqu'il parloit dans le sénat ; et on reconnut depuis, ajoute cet auteur, que l'irrésolution apparente qu'affectoit Tibère tendoit à pénétrer la disposition des sénateurs, et qu'il fit périr dans la suite ceux qui se déclarèrent trop républicains, et qui furent assez imprudens pour laisser voir qu'ils avoient pénétré ses intentions.

Velléius Paterculus, au contraire, représente Tibère, après la mort d'Auguste, comme un homme qui connoissoit tout le bonheur de la vie privée, qui vouloit vivre dans l'égalité d'un simple citoyen, et qui faisoit connoître qu'il regardoit comme le comble de sa gloire de pouvoir rétablir la république sur ses anciens fondemens et dans sa première liberté. Enfin, dit Velléius Paterculus, Tibère se laissa vaincre, plutôt par la raison que par l'ambition. La crainte seule que l'état ne pérît, s'il n'en prenoit le gouvernement, le détermina à s'en charger ; et il fut, ajoute l'auteur cité, presque plus longtemps à refuser l'empire par modestie, que ses prédécesseurs n'en avoient employé pour s'en emparer par la violence et par la voie des armes.

Quoi qu'il en soit, Tibère avoit des raisons pour balancer de prendre en mains les rênes du gouvernement. Plusieurs dangers le menaçoient, et il disoit souvent qu'il tenoit le loup par les oreilles. Un esclave de M. Agrippa, nommé Clémius, avoit rassemblé une troupe assez forte pour venger la mort de son maître ; et L. Scribonius Libon, homme noble, avoit des desseins secrets et méditoit une révolution. Les troupes s'étoient soulevées en Illyrie et en Germanie. Elles faisoient plusieurs demandes extraordinaires ; surtout elles vouloient avoir la même paie que les soldats prétoriens. Quelques-uns refusoient de reconnoître un prince qu'ils n'avoient point élu, et pressoient Germanicus leur commandant de s'emparer du trône ; mais il s'en défendit avec fermeté. C'est surtout de ce côté que Tibère

avoit des alarmes. Il offrit de ne prendre du gouvernement que la part que le sénat voudroit lui laisser, avouant qu'il ne se sentoit pas la force de porter ce fardeau tout entier, et qu'il avoit besoin de le partager avec un ou plusieurs collègues. Il feignit aussi d'être malade, afin que Germanicus attendît plus patiemment, ou une succession prochaine, ou le partage de la souveraineté. Les séditions furent apaisées; Clémius fut pris par trahison. A l'égard de L. Scribonius Libon, Tibère ne voulant pas commencer son règne par des rigueurs, attendit un an pour le convaincre dans le sénat, et jusque-là se tint en garde contre lui.

Délivré de toute crainte, Tibère se conduisit d'abord avec beaucoup de modération et presque comme un simple particulier. Parmi beaucoup d'honneurs éclatans qu'on lui offroit, il n'accepta que les moindres et en petit nombre. Le jour de sa naissance s'étant rencontré avec les jeux du Cirque, il ne souffrit pas qu'on y ajoutât rien pour lui, si ce n'est un char à deux chevaux. Il ne voulut ni temples, ni prêtres, ni même de statues et d'images, à moins qu'il n'en donnât une permission spéciale, et encore à condition qu'elles ne seroient point placées parmi les statues des dieux, mais qu'elles seroient regardées comme un meuble et un ornement.

Il s'opposa à ce qu'on jurât par ses actes, et à ce que le mois de septembre s'appelât Tibère et celui d'octobre Livius. Il refusa le nom d'Empereur et le surnom de Père de la Patrie, ainsi que la couronne civique, dont on voulut orner le vestibule de son palais. Il ne se servit du nom d'Auguste qui lui appartenoit par héritage, que dans ses lettres aux rois et aux souverains. Il ne fut que trois fois consul; la première, pendant peu de jours; la seconde, pendant trois mois; la troisième, absent de Rome, jusqu'aux ides de mai.

Tibère fut si ennemi de la flatterie qu'il ne souffrit jamais qu'aucun sénateur accompagnât sa litière, soit pour lui faire sa cour, soit pour lui parler d'affaires. Un homme consulaire qui lui faisoit une satisfaction voulut embrasser ses genoux. Tibère se retira si précipitamment qu'il tomba à la renverse. Si l'on parloit de lui d'une manière trop flatteuse, ou dans la conversation, ou dans un discours public, il interrompoit celui qui parloit et le forçoit à changer ses expressions.

Un citoyen l'appela son maître; il l'avertit de ne plus lui faire cet affront. Un autre appela ses occupations sacrées; il le reprit et fit substituer occupations laborieuses. Un troisième disoit qu'il s'étoit présenté au sénat par son ordre; il fit dire par son conseil.

Insensible aux bruits injurieux et aux libelles, il disoit souvent que dans une ville libre la langue et l'esprit devoient être libres. Le

sénat voulant connoître de ces sortes d'accusations : *Nous avons assez d'affaires importantes*, leur dit il, *sans nous charger encore de ce soin. Si vous entrez une fois dans ce détail, nous ne ferons plus autre chose ; et, sous ce prétexte, chacun se servira de vous pour satisfaire sa haine.*

On a retenu encore de lui ces paroles dignes d'un citoyen : *Si quelqu'un dit du mal de moi, je tâcherai de lui répondre par mes actions. S'il continue de me haïr, je le haïrai aussi.*

Cette modération étoit d'autant plus remarquable, que lui-même étoit pour tout le monde d'une déférence qui alloit jusqu'au respect.

Il conserva une apparence de liberté, en maintenant la majesté et les priviléges du sénat et des magistratures. Il n'y eut point d'affaire, petite ou grande, publique ou particulière, dont il ne rendît compte au sénat. Il le consultoit sur les impôts, sur les monopoles, sur les édifices à construire ou à réparer, sur les levées de troupes et le congé des soldats, sur l'état des légions et des corps auxiliaires, sur la prolongation des commandemens, sur la conduite des guerres étrangères, sur les réponses qu'il falloit faire aux rois, et la formule qu'il convenoit d'y observer.

Il n'entra jamais au sénat que seul. Un jour qu'il y assista en litière, parce qu'il étoit malade, il fit retirer sa suite. Il ne se plaignoit point lorsqu'on ne suivoit pas ses avis. Un préteur désigné eut permission de s'absenter, quoique Tibère eût dit que ceux qui étoient désignés magistrats devoient, pour l'honneur de leur charge, rester dans la ville. Il vouloit qu'une somme d'argent léguée aux habitans de Trébie pour construire un théâtre fût employée à construire un grand chemin. L'intention du testateur fut ratifiée malgré lui. Un jour que le sénat se partageoit, il passa à l'avis du plus petit nombre, et personne ne le suivit.

Tout se passoit selon le cours ordinaire des lois, et l'autorité des consuls étoit telle, que des députés d'Afrique allèrent les trouver pour se plaindre de ce que César, à qui on les avoit adressés, traînoit leur affaire en longueur. Lui-même se levoit toujours devant les consuls et se rangeoit sur leur passage. Il réprimanda les proconsuls qui étoient à la tête des armées de ce qu'ils ne rendoient point compte au sénat, et de ce qu'ils demandoient son aveu pour accorder des récompenses militaires, comme s'ils n'avoient pas tout pouvoir.

Il ne parut pas moins modéré à l'égard des particuliers et pour de moindres objets. Il avoit fait venir à Rome les magistrats de Rhodes qui lui avoient adressé des lettres sans signature. Il ne leur en fit aucun reproche ; il se contenta de les renvoyer avec ordre de signer leurs lettres. Il écrivit aux commandans des provinces, qui lui conseilloient d'aug-

menter les tributs, qu'un bon pasteur tondoit ses brebis, mais qu'il ne les écorchoit pas.

Peu après Tibère en vint à faire le rôle d'empereur, tantôt bien, tantôt mal, mais en général de manière à bien servir l'état et à empêcher les abus. Il cassa plusieurs arrêtés du sénat. De temps en temps il s'offroit pour conseil aux magistrats assis sur leur tribunal. Il prenoit place ou à côté d'eux, ou vis-à-vis d'eux, dans un lieu plus élevé, et s'il apprenoit qu'on voulût employer la faveur pour sauver un coupable, il paroissoit tout d'un coup ou dans la place, ou dans un des tribunaux, et avertissoit les juges de leur serment, des lois et de la faute qu'ils avoient à punir.

Il s'opposoit de toutes ses forces à la corruption des mœurs publiques. Il réforma la dépense des jeux et des spectacles, en restreignant le salaire des acteurs et le nombre des gladiateurs. Il se plaignit amèrement que les vases de Corinthe fussent portés à un prix exorbitant, et que trois surmulets eussent été vendus plus de trente mille sesterces. Il fut d'avis qu'on mît des bornes au luxe des meubles, et que le sénat réglât tous les ans le prix des denrées. Les édiles eurent ordre de fermer les cabarets et les lieux de débauche avec tant de sévérité, qu'ils ne permettoient pas même les boutiques de pâtisserie. Tibère, pour donner l'exemple de l'économie, faisoit servir chez lui, dans les repas les plus solennels, des viandes de la veille, disant que la moitié d'un sanglier étoit aussi bonne qu'un sanglier tout entier.

Il défendit les cérémonies étrangères, les rites Juifs et Égyptiens. Il obligea ceux qui les observoient à brûler les habits et les instrumens de ces religions. Il distribua la jeunesse juive dans des provinces, où l'air étoit malsain, et l'y retint par une espèce de serment militaire. Il exila de Rome le reste de cette nation et ses sectateurs, sous peine d'esclavage, s'ils y reparoissoient. Il bannit aussi les astrologues; mais il leur permit de revenir sur la promesse qu'ils lui firent de ne point exercer leur art.

Il eut soin surtout que la paix ne fût point troublée par des brigandages et des séditions. Il disposa des corps-de-garde dans l'Italie en plus grand nombre qu'auparavant. Il établit un camp à Rome, où il rassembla les cohortes prétoriennes, dispersées auparavant dans la ville et aux environs. Il réprima sévèrement les tumultes populaires et s'appliqua à les prévenir. Il abolit le droit d'asile partout. Les habitans de Cyzique avoient exercé quelques violences contre des citoyens romains, il leur ôta la liberté qu'ils avoient méritée dans la guerre contre Mithridate.

Il ne fit pendant tout son règne aucune expédition militaire. C'est par ses lieutenans qu'il repoussa les ennemis, mais toujours tard et comme malgré lui. Il employa les plaintes et les menaces plus

souvent que la force pour contenir les rois ennemis de l'empire. Il engagea plusieurs d'entr'eux par des caresses et des promesses à venir à sa cour, et les y retint. De ce nombre furent Maroboduus, roi Germain, Rhescuporis, roi de Thrace, et Archélaüs, roi de Cappodoce. Il réduisit le royaume de ce dernier en province romaine.

Pendant les deux premières années qui suivirent l'avénement de Tibère à l'empire, ce prince ne mit pas le pied hors de Rome, et dans la suite il n'alla que dans les villes voisines, jamais plus loin qu'Antium, et ne s'absenta que rarement et pour peu de jours. Cependant il annonça souvent qu'il visiteroit les provinces et les armées : chaque année il préparoit son départ, faisoit disposer sur la route des relais et des provisions; enfin il souffrit que l'on fît des vœux solennels pour son voyage et pour son retour; en sorte qu'on l'appeloit en plaisantant *Callipide*, nom d'un histrion grec qui couroit toujours sur le théâtre, sans avancer jamais au-delà d'une coudée, ce qui étoit passé en proverbe.

Après la mort de Germanicus et de Drusus, dont l'un périt en Syrie, et l'autre mourut à Rome, Tibère se retira dans la Campanie, tout le monde étant persuadé qu'il ne reviendroit jamais à Rome, et qu'il n'avoit pas longtemps à vivre : c'étoit le bruit public, qui se trouva vrai en partie. En effet, il ne rentra jamais dans Rome; mais, peu de jours après, comme il soupoit auprès de Terracine, dans une maison que sa situation faisoit appeler *la Caverne*, de grosses pierres venant à tomber en grand nombre, écrasèrent le comble, et firent périr plusieurs des convives et des esclaves qui servoient: Tibère échappa, contre toute espérance.

Après avoir parcouru la Campanie, et fait la dédicace du Capitole à Capoue et du temple d'Auguste à Nole, prétexte de son voyage, il se renferma dans l'île de Caprée. Il aimoit cette île, parce qu'on ne pouvoit y aborder que d'un côté, encore l'accès en étoit-il fort étroit; et partout ailleurs des rochers escarpés, d'une hauteur effrayante, et l'abîme des mers, la rendoient inaccessible. Il fut bientôt rappelé par les prières du peuple, effrayé d'un désastre qui venoit d'arriver à Fidènes, où la chute d'un amphithéâtre avoit fait périr plus de vingt mille personnes dans un spectacle de gladiateurs. Il repassa dans le continent, et se laissa voir d'autant plus volontiers, qu'en sortant de Rome il avoit défendu, par un édit, que personne osât l'approcher, et qu'il avoit écarté tout le monde sur sa route.

Revenu dans son île, il abandonna tellement le soin de la république, que depuis ce temps-là il ne remplaça aucun des chevaliers qui moururent, aucun tribun militaire, aucun commandant de province. Il laissa l'Espagne et la Syrie pendant plu-

sieurs années sans proconsuls; l'Arménie en proie aux Parthes, la Moesie aux Daces et aux Sarmates; les Gaules aux Germains, sans s'embarrasser du déshonneur ni du danger de l'empire.

A la faveur de la solitude, et loin des regards de la capitale, il se livra à la fois à tous les vices qu'il avoit jusque-là mal dissimulés. Dès sa première jeunesse, il avoit été connu dans les armées par sa grande passion pour le vin. Au lieu de *Tiberius*, on l'appeloit *Biberius*; au lieu de *Claudius*, *Caldius*; et au lieu de *Nero*, *Mero*; tous noms qui signifioient buveur.

Etant parvenu à l'empire, il passa deux jours et deux nuits à boire avec Pomponius Flaccus et Lucius Pison, dans le temps même qu'il travailloit à la réformation des mœurs; et aussitôt après, il donna à l'un le gouvernement de la Syrie, à l'autre la charge de préfet de Rome, en les appelant par un billet ses amis de toutes les heures.

Après avoir réprimandé dans le sénat Sestius Gallus, vieillard dissipateur et scandaleux, autrefois noté d'infamie par Auguste, il lui demanda à souper, à condition qu'il ne changeroit rien à sa manière de vivre ordinaire, et que le repas seroit servi par des filles nues.

Parmi plusieurs candidats très-distingués qui se présentoient pour la questure, il préféra le plus inconnu, parce qu'il avoit vidé à table une cruche de vin qu'il lui avoit versée lui-même.

Il donna quatre cent mille sesterces à Asellius Sabinus, parce qu'il avoit fait un dialogue où le champignon, le bec-figue, l'huître et la grive se disputoient ensemble.

Enfin, il établit une nouvelle magistrature qu'on pouvoit appeler l'intendance des voluptés, et qu'il confia à Césonius Priscus, chevalier romain.

Il avoit, dans sa retraite de Caprée, des réduits destinés pour ses débauches les plus secrètes. C'étoit là que de jeunes filles et de jeunes garçons, imaginant des plaisirs monstrueux, formoient entre eux une triple chaîne, et ainsi entrelacés, se prostituoient devant lui pour ranimer par ce spectacle les désirs éteints d'un vieillard. Il avoit plusieurs chambres, meublées des peintures les plus lascives et des livres les plus obscènes. Les bois et les forêts n'étoient que des asiles consacrés à Vénus, où l'on voyoit de tous côtés la jeunesse des deux sexes dans le creux des rochers et dans des grottes, présentant des attitudes voluptueuses, et habillés en nymphes et en sylvains. Il poussa, dit-on, la turpitude encore plus loin. Mais les obscénités que l'on ajoute à celles dont on vient de lire le détail sont aussi difficiles à croire qu'à rapporter; et la plume se refusant pour ainsi dire à les raconter, nous en omettrons le récit.

Tibère se jouoit de la vie des femmes les plus illustres, comme

on peut le voir par la mort de Mallonia, qui s'étoit constamment refusée à ses désirs.

Il étoit attaché à l'argent. Il nourrissoit ceux qui l'accompagnoient à la guerre ou dans ses voyages; mais il ne les payoit jamais. Il ne fit qu'une seule libéralité en sa vie; encore ce fut aux dépens d'Auguste. Il partagea tous ceux de sa suite en trois classes, selon leur dignité; il distribua à la première six cents grands sesterces, à la seconde quatre cents, et à la troisième deux cents. Il appeloit cette dernière classe, celle des Grecs, et les deux autres, celles de ses amis.

Le règne de Tibère ne fut signalé par aucun grand monument. Il laissa imparfaits, après un grand nombre d'années, les seuls qu'il eût entrepris, le temple d'Auguste et les réparations du théâtre de Cn. Pompée. Il ne donna aucun spectacle, et assista rarement à ceux que d'autres donnoient. Il craignoit qu'on ne prît ce moment pour lui demander quelque chose, depuis qu'il avoit été forcé par les instances du peuple d'affranchir le comédien Accius. Il soulagea la misère de quelques sénateurs; mais pour que cet exemple ne tirât pas à conséquence, il déclara qu'il ne donneroit désormais de secours qu'à ceux que le sénat jugeroit en mériter; en sorte que plusieurs se turent, par honte ou par retenue.

Il ne fit de largesses publiques en qualité d'empereur que deux fois; l'une, lorsqu'il prêta au peuple cent millions de sesterces; et l'autre, lorsqu'il dédommagea les possesseurs des maisons incendiées, sur le mont Célius. De ces deux libéralités, la dernière fut accordée au malheur des temps, et l'autre fut comme arrachée par les cris du peuple.

Après qu'il eut acquitté les legs qu'Auguste avoit faits aux soldats, il ne leur donna jamais rien en son nom, excepté mille deniers qu'il fit distribuer par tête aux soldats prétoriens, en récompense de ce qu'ils ne s'étoient pas livrés à Séjan, et quelques gratifications aux légions de Syrie, parce qu'elles étoient les seules qui n'eussent pas placé le portrait de Séjan parmi leurs enseignes militaires. Il accorda très-peu de congés aux vétérans; il aimoit mieux qu'ils mourussent au service, afin d'hériter des récompenses qui leur étoient dues. Il ne fit non plus aucune libéralité aux provinces, si ce n'est à l'Asie mineure, dont un tremblement de terre avoit renversé plusieurs villes.

De l'avarice il passa jusqu'à la rapine. Il est constant qu'il fit mourir de chagrin l'augure Cn. Lentulus, homme fort riche, et qu'il l'obligea à le déclarer son seul héritier; qu'il ne condamna à la mort Lépida, femme de distinction, accusée après vingt ans de divorce, d'avoir voulu empoisonner son mari Quirinus, que parce qu'il en vouloit à l'héritage de ce Quirinus, personnage consulaire, riche et sans

enfans; qu'il confisqua les biens de plusieurs princes des Gaules, d'Espagne, de Syrie et de Grèce; sur les plus légers prétextes et sur les moins probables, parce qu'ils avoient une partie de leur bien en argent comptant; que plusieurs particuliers et plusieurs villes furent dépouillés du droit d'exploiter les mines, et d'autres priviléges; qu'enfin Vonone, roi des Parthes, chassé par les siens et réfugié avec ses trésors à Antioche, sous la sauve-garde de l'empire, fut tué en trahison, et ses richesses pillées.

Il fit connoître son aversion pour ses proches, d'abord à l'égard de son frère Drusus, dont il montra une lettre où il étoit question d'obliger Auguste à se démettre de l'empire; ensuite, à l'égard de tous les autres. Il fut si éloigné d'adoucir en rien l'exil de sa femme Julie, qu'il lui fit défendre de sortir de sa maison et de voir qui que ce fût, quoiqu'Auguste lui eût donné une ville entière pour prison. Il lui ôta même l'argent que son père lui accordoit tous les ans pour ses menus plaisirs, sous prétexte que cette clause ne se trouvoit pas dans son testament. Sa mère Livie lui devint odieuse; il crut voir en elle une rivale de son pouvoir. Il se refusoit à ses assiduités, il évitoit d'être long-temps seul avec elle, de peur de paroître se conduire par ses conseils; il les suivit pourtant quelquefois, mais avec peine. Il souffroit impatiemment d'être appelé dans les actes du sénat *fils de Livie*, ainsi que *fils d'Auguste*: la discorde éclata bientôt entre eux.

Livie prioit Tibère de placer un affranchi dans l'ordre des chevaliers; il lui dit qu'il ne le lui accorderoit qu'à condition qu'il mettroit sur ses registres que cette grâce lui avoit été extorquée par sa mère. Livie, offensée, lui montra un billet d'Auguste qu'elle avoit caché long-temps, où il s'expliquoit sur l'humeur dure et tyrannique de Tibère; celui-ci fut indigné qu'on eût gardé si long-temps un pareil écrit, et qu'on le lui eût représenté avec tant d'amertume. On croit que ce fut là une des principales causes de leur brouillerie. Quoi qu'il en soit, pendant trois ans qu'il fut absent, il ne vit sa mère qu'une seule fois et pendant quelques heures. Depuis, il ne la visita point lorsqu'elle fut malade; et après sa mort, Tibère défendit qu'on lui décernât les honneurs divins.

Ce prince n'eut jamais le cœur d'un père, ni pour son propre fils Drusus, ni pour Germanicus son fils adoptif. Il haïssoit dans Drusus un caractère foible et une vie molle: aussi ne fut-il nullement sensible à sa mort. Comme des envoyés de Troie le complimentoient un peu tard sur la mort de Drusus, il leur répondit, en homme qui n'y pensoit plus, qu'il leur faisoit aussi ses complimens de condoléance sur la mort d'Hector, un de leurs meilleurs citoyens.

Jaloux de Germanicus, il

affectoit de répéter que tout ce qu'il avoit fait de glorieux étoit absolument inutile, et que ses victoires mêmes étoient nuisibles à l'empire. Il se plaignit dans le sénat que Germanicus n'eût pas demandé ses ordres pour passer à Alexandrie, où cependant il ne s'étoit transporté que pour remédier à une famine subite et cruelle: on va même jusqu'à croire que Tibère se servit de Cn. Pison, son lieutenant en Syrie, pour le faire périr, et que Cn. Pison, accusé de cette mort, auroit montré les ordres de Tibère, si on ne les eût tirés de ses mains; ce qui n'empêcha pas qu'on ne criât souvent pendant la nuit, autour du palais de l'empereur: *Rendez-nous Germanicus*. Ces soupçons furent d'autant plus autorisés, qu'il fut le plus cruel persécuteur de la veuve et des enfans de ce héros.

Agrippine lui ayant fait quelques plaintes un peu libres après la mort de son mari, il la prit par la main, et lui cita un vers grec qui signifioit:

Ah! si vous ne régnez, vous vous plaignez toujours.

Depuis ce temps-là, il ne lui parla plus. Un jour qu'il lui offrit à table quelques fruits, elle refusa d'en goûter; il cessa dès-lors de l'inviter à manger, sous prétexte qu'elle le regardoit comme capable de l'empoisonner. Toute cette scène étoit arrangée d'avance: il étoit bien sûr, en lui présentant les fruits, qu'ils seroient refusés, puisqu'il l'avoit fait avertir de se tenir sur ses gardes, et qu'on en vouloit à sa vie. Il l'accusa, quelque temps après, de vouloir se réfugier, tantôt aux pieds de la statue d'Auguste, tantôt auprès des légions, et il la relégua dans l'île de Pandatarie. Comme elle lui en faisoit des reproches mêlés d'injures, il la fit frapper par un centurion qui lui arracha un œil. Elle résolut de se laisser mourir de faim; mais il lui fit avaler de la nourriture par force, ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de mourir.

Après la perte de ses enfans, il lui restoit trois petit-fils, enfans de Germanicus, Néron, Drusus et Caïus, et Tibère, fils de Drusus. Il recommanda au sénat les deux aînés de Germanicus, Néron et Drusus; et le jour où ils prirent la robe virile, fut signalé par des largesses faites au peuple. Mais lorsqu'il eut entendu, au commencement de l'année, faire des vœux publics pour leur conservation, il dit au sénat que de pareils honneurs ne s'accordoient qu'à la maturité et aux services. C'en fut assez pour faire connoître ses dispositions à leur égard. Ils moururent tous deux de faim, Néron dans l'île de Ponties, aujourd'hui Ponce, et Drusus sur le mont Palatin.

Tibère s'étoit associé, outre ses anciens amis, vingt des principaux citoyens, comme pour lui servir de conseillers. Excepté deux ou trois, il les fit tous périr sous différens prétextes, entr'au-

tres Séjan, dont la ruine entraîna celle de beaucoup de citoyens. Il l'avoit élevé au plus haut degré de puissance, non pas tant par amitié, que pour perdre par ses artifices les enfans de Germanicus, et assurer l'empire à son petit-fils Tibère, fils de Drusus.

Il ne fut pas plus doux envers les littérateurs grecs, avec qui il vivoit le plus familièrement; témoins Zénon qu'il bannit, et le grammairien Séleucus qu'il fit mourir. La férocité et la pesanteur de son esprit se firent connoître dès son enfance. Son maître de rhétorique parut le juger de bonne heure, et le caractériser parfaitement, en disant de lui: *C'est de la boue détrempée dans du sang*. Il lui échappa des traits de cruauté, même dans les commencemens de son règne, où il cherchoit à gagner la faveur du peuple par des apparences de modération. Un bouffon dit tout haut à un citoyen mort, dont il voyoit passer le convoi, d'annoncer à Auguste que les legs qu'il avoit faits au peuple romain n'étoient pas encore acquittés. Tibère fit arrêter le bouffon, lui fit payer ce qui lui revenoit pour sa part, et l'envoya au supplice, en lui recommandant de dire la vérité à Auguste.

Il commit beaucoup d'autres actions atroces et inhumaines, sous prétexte de sévérité et du maintien des lois, mais en effet pour suivre son penchant à la cruauté. On fit courir contre lui des vers sur les malheurs que l'on éprouvoit, et sur ceux que l'on devoit encore attendre. Tibère feignit de penser que ces vers étoient l'ouvrage de quelques esprits inquiets, qui ne pouvoient supporter un maître, et qu'ils étoient l'expression de la haine, et non pas de la vérité. *Qu'ils me haïssent*, disoit-il de temps en temps, *pourvu qu'ils m'estiment*. Mais bientôt il fit voir que l'on n'avoit dit que trop vrai.

Dans un voyage de peu de jours que Tibère fit à Caprée, un pêcheur l'aborda tout à coup dans un moment où il vouloit être seul, et mit à ses pieds un surmulet d'une grandeur extraordinaire. Tibère, effrayé de l'apparition subite de ce pêcheur qui étoit venu jusqu'à lui en grimpant par-dessus les rochers, lui fit frotter le visage avec son poisson. Le pêcheur se félicita lui-même de ne lui avoir pas offert aussi une grosse langouste qu'il avoit prise. Tibère fit apporter la langouste, avec laquelle on lui déchira la face. Il punit de mort un centurion des troupes prétoriennes qui avoit volé un paon dans un verger. Sa litière s'étant embarrassée dans des buissons, il se jeta sur le centurion, chargé de reconnoître le chemin, le terrassa, et pensa le faire mourir sous les coups.

Enfin il se livra à toute sorte de barbaries. Les occasions ne lui manquoient pas. Il avoit à poursuivre les amis de sa mère, de ses neveux, de sa bru, de Séjan, et même leurs simples connoissances. Ce fut

après la mort de Séjan que sa cruauté parut augmenter ; ce qui fit voir que ce n'étoit pas ce ministre qui l'excitoit à verser le sang, mais qu'il fournissoit des prétextes au tyran qui les cherchoit.

Il seroit trop long de rapporter en détail toutes les cruautés de Tibère. Il suffira d'en donner une idée générale. Il ne se passa pas un seul jour, sans en excepter les jours de fête, ni même le premier jour de l'année, qui ne fût marqué par des supplices. Il enveloppoit dans la même condamnation les femmes et les enfans des accusés. Il étoit défendu à leurs proches de les pleurer. Les plus grandes récompenses étoient décernées aux accusateurs et même aux témoins. Tout délateur étoit recevable ; tout crime étoit capital, même de simples paroles. Un poëte fut accusé d'avoir fait dire des injures à Agamemnon dans une tragédie, et un historien d'avoir appelé M. Brutus et C. Cassius les derniers des Romains. Tous deux furent punis, et leurs écrits supprimés, quoique composés plusieurs années auparavant, et même récités devant Auguste.

Parmi les prisonniers, il y en eût un, à qui l'on refusoit, non-seulement des livres, mais même tout commerce et toute conversation. Plusieurs appelés en justice, et sûrs d'être condamnés, se firent eux-mêmes des blessures mortelles pour éviter les tourmens et l'ignominie ; d'autres avalèrent du poison au milieu du sénat. Mais on bandoit leurs plaies, et on les traînoit en prison à demi morts et palpitans. Tous ceux que l'on exécutoit étoient traînés aux Gémonies, et de là dans le Tibre. On en exposa ainsi jusqu'à vingt-un un seul jour, et parmi eux des femmes et des enfans. Comme il n'étoit pas d'usage d'étrangler des vierges, le bourreau les violoit auparavant. On forçoit de vivre ceux qui vouloient mourir ; car Tibère regardoit la mort comme un supplice si léger, qu'ayant appris qu'un accusé se l'étoit donnée à lui-même, il s'écria que cet accusé lui étoit échappé.

Ses fureurs redoublèrent lorsqu'il eut appris que son fils Drusus, qu'il croyoit être mort de ses excès, avoit été empoisonné par Séjan. Il multiplia les tourmens et les supplices. C'étoit sa seule occupation ; de manière qu'un Rhodien, son hôte, étant venu à Rome sur ses invitations, il le fit saisir à son arrivée et appliquer à la question, comme s'il eût été un des complices que l'on cherchoit ; et lorsque l'erreur fut reconnue, il le fit tuer pour étouffer cette aventure. On montroit encore à Caprée, du temps de Suétone, le lieu des exécutions. C'étoit un rocher, d'où l'on précipitoit dans la mer les malheureux à qui l'on avoit fait souffrir les tourmens les plus longs et les plus recherchés. Des matelots les recevoient et les assommoient avec des crocs et des avirons. Il avoit imaginé, entre

autres genres de cruautés, d'user d'adresse pour faire boire beaucoup de vin à un homme que l'on lioit ensuite, de manière qu'il ne lui étoit pas possible d'uriner.

Si la mort n'eût pas prévenu Tibère, et qu'un devin ne l'eût pas engagé à différer quelques unes de ses vengeances, en lui faisant espérer une plus longue vie, il auroit encore immolé plus de victimes; il n'auroit épargné aucun de ses petits-fils. Caïus lui étoit suspect, et il méprisoit le jeune Tibère comme un fruit d'adultère. Il se récrioit souvent sur le bonheur de Priam, qui avoit survécu à toute sa famille.

Mais, au milieu de tant d'horreurs, s'il inspiroit la haine et l'exécration, il éprouvoit les frayeurs et l'opprobre du crime. Il défendit que l'on consultât les augures sans témoins. Il voulut anéantir les oracles voisins de Rome; mais la crainte le retint, parce qu'ayant fait venir les livres de Préneste dans une boëte cachetée, ils ne s'y trouvèrent plus, et ne reparurent que lorsque la boëte eut été reportée dans le temple. Il lui arriva de nommer des proconsuls au gouvernement de quelques provinces, et de ne pas oser les y envoyer. Il les retenoit jusqu'à ce qu'il leur eût donné des successeurs quelques années après. Il leur laissoit le titre de leur commandement, et même les fonctions qu'ils faisoient remplir par des lieutenans.

Lorsqu'il eut fait condamner sa bru et ses petits-fils, il les fit mener enchaînés dans une litière fermée, avec une garde qui avoit ordre d'empêcher les passans de regarder ni de s'arrêter. Et quand il se détermina à perdre Séjan, qui conspiroit contre lui et en étoit venu à ce point d'élévation, que l'on célébroit le jour de sa naissance, et qu'on révéroit ses images, il employa la ruse plutôt que l'autorité. Pour l'éloigner sur un prétexte honorable, il le fit son collègue dans son cinquième consulat qu'il demanda à ce dessein, quoiqu'absent, et à un long intervalle du quatrième. Ensuite il lui fit espérer son alliance et la puissance tribunitienne, et tout-à-coup il l'accusa auprès du sénat; mais sa lettre étoit vile et misérable. Il prioit les sénateurs de lui envoyer un des consuls pour qu'il se remît seul entre ses mains, et qu'il vînt avec une garde, malgré son grand âge, paroître devant eux; plein d'alarmes, et craignant une révolution, il avoit donné ordre que l'on mît en liberté son petit-fils Drusus alors detenu en prison, si l'occasion le demandoit, et qu'on le mît à la tête des affaires. Il tenoit des vaisseaux tout prêts pour se réfugier auprès de quelqu'une des armées; et en attendant, il observoit du haut d'un rocher les signaux qu'il avoit demandés, afin d'être averti plutôt. Quand la conjuration de Séjan fut étouffée, il ne fut ni plus rassuré ni plus ferme, et demeura pendant neuf mois enfermé dans sa maison de l'île de

Caprée, que l'on appeloit la maison de Jupiter.

Tibère recevoit à tout moment des avanies qui le désoloient. Les citoyens condamnés l'injurioient en face ou par des libelles que l'on trouvoit au théâtre. Il en étoit diversement affecté : tantôt il en avoit honte, et cherchoit à les cacher; tantôt il feignoit de les mépriser, et les publioit lui-même. Rien ne le piqua plus qu'une lettre d'Artabane, roi des Parthes, qui lui reprochoit ses meurtres, sa lâcheté, ses débauches et ses parricides, et qui l'exhortoit à se faire une prompte justice et à satisfaire, par une mort volontaire, la haine des citoyens.

Enfin, devenu odieux à lui-même, il ne put s'empêcher de laisser entrevoir le malheureux état de son âme dans une lettre qu'il écrivit au sénat, et qui commençoit ainsi : *Que vous écrirai-je, pères conscrits? ou comment vous écrirai-je? ou que ne vous écrirai-je pas? Que les dieux et les déesses me fassent périr plus cruellement que je ne me sens périr tous les jours, si je le sais.*

Quelques-uns croient que la connoissance qu'il avoit de l'avenir lui avoit découvert longtemps auparavant à quelle infamie et à quelles horreurs il étoit destiné, et que c'est pour cela qu'à son avénement à l'empire, il s'étoit opposé avec tant d'obstination à ce qu'on l'appelât *Père de la patrie*, et à ce qu'on jurât par ses actions, de peur que trop au-dessous de ces honneurs, il n'en fût que plus avili.

Pendant le temps de sa retraite à Caprée, Tibère essaya deux fois de revenir à Rome. La première fois, il vint sur une trirème jusqu'auprès des jardins de César. Des soldats, rangés sur les bords du Tibre, avoient ordre d'écarter tous ceux qui auroient voulu venir au-devant de lui. La seconde fois il s'avança par la voie Appia jusqu'à sept milles de Rome; mais, content d'en avoir vu les murailles, il retourna sur ses pas. Un prodige, dit-on, l'y détermina. (C'est au premier voyage; on ne sait quelle fut la cause de son retour.) Il avoit un serpent qu'il s'étoit amusé à élever, et qu'il nourrissoit de sa main. Il le trouva mangé par des fourmis; et un oracle l'avertit de redouter les forces de la multitude. Il retourna donc, et tomba malade dans l'île d'Astura auprès de la Campanie. Puis se sentant mieux, il alla jusqu'à l'île de Tircé; et pour déguiser la foiblesse de sa santé, il assista à des jeux militaires, et même lança des javelots sur un sanglier qu'on avoit lâché dans l'arène Mais l'effort qu'il fit lui donna un point de côté; et ayant senti la fraîcheur de l'air, après s'être échauffé, il se trouva plus dangereusement malade.

Cependant il se soutint encore quelque temps, et s'étant fait porter à Misène, il n'interrompit pas même ses débauches, soit intempérance, soit dissimulation.

tion. Chariclès, son médecin, étant prêt à se séparer de lui, au sortir d'un repas, lui prit la main pour la lui baiser. Tibère, croyant qu'il avoit voulu lui tâter le pouls, le fit rester, et prolongea le festin. Il observa même la coutume qu'il avoit de se tenir debout après le repas, au milieu de la salle à manger, avec un licteur à côté de lui, et de recevoir ainsi les adieux de tous les convives et de leur faire les siens.

Cependant ayant lu dans les actes du sénat qu'on avoit renvoyé, même sans les entendre, plusieurs accusés au sujet desquels il avoit écrit légèrement, et comme sur de simples indices, il crut qu'on commençoit à le mépriser. Il en fut indigné, et résolut de retourner à Caprée, à quelque prix que ce fût, n'osant rien entreprendre qu'à l'abri de ses rochers. Mais, retenu par les vents contraires et par la violence de son mal, il s'arrêta dans une maison de campagne de L. Lucullus, et y mourut dans la soixante-dix-huitième année de son âge, et la vingt-troisième de son règne, le 16 mars, sous le consulat de Cn. Accerronius Proculus et de C. Pontius Nigrinus, l'an de Rome 788, et de l'ère chrétienne 37.

Quelques-uns ont cru que Caïus lui avoit donné un poison lent; d'autres que, dans un moment où la fièvre l'avoit quitté, on lui avoit refusé à manger; d'autres enfin qu'on l'avoit étouffé avec des matelas, comme il redemandoit son anneau, qu'on lui avoit ôté pendant sa défaillance. Sénèque a écrit que, sentant sa fin approcher, il avoit tiré son anneau de son doigt, comme pour le donner à quelqu'un; qu'il l'avoit tenu quelque temps, et qu'ensuite il l'avoit remis et étoit resté immobile et la main gauche fermée; que tout à coup il avoit appelé ses esclaves, et que, comme personne ne lui répondoit, il s'étoit levé; mais que les forces venant à lui manquer, il étoit tombé mort auprès de son lit.

A la première nouvelle de sa mort, la joie fut telle dans Rome que chacun couroit dans les rues, criant qu'il falloit le jeter dans le Tibre, en conjurant la terre et les dieux Mânes de refuser une place à son ombre, si ce n'est parmi les impies et dans le Tartare; d'autres menaçoient de le traîner aux Gémonies.

Une atrocité récente se joignoit au souvenir de ses anciennes barbaries. Le sénat avoit statué que le supplice des citoyens condamnés seroit toujours différé jusqu'au dixième jour: quelques malheureux devoient être exécutés précisément le jour où l'on apprit la mort de Tibère; ils demandoient leur grâce à grands cris; mais comme il n'y avoit personne à qui l'on pût s'adresser, Caïus étant encore absent, les gardes, craignant de rien faire contre la règle, les étranglèrent et exposèrent leurs cadavres. La haine redoubla contre le tyran, dont la barbarie se faisoit encore sentir après sa mort.

Lorsqu'on transporta son corps de Misène, on crioit qu'il falloit le brûler comme on pourroit dans l'amphithéâtre d'Atelle; mais des soldats le portèrent à Rome, et le brûlèrent avec les cérémonies ordinaires.

Tibère avoit fait son testament deux ans auparavant. Il y en avoit deux exemplaires, l'un de sa main, l'autre de celle d'un affranchi, mais tous deux parfaitement semblables et signés des derniers de ses esclaves. Il instituoit ses petits-fils Caïus et Tibère ses héritiers par moitié, et les substituoit l'un à l'autre : tel est le récit de Suétone. Ce fut Caïus, plus connu sous le nom de *Caligula*, qui lui succéda à l'empire; ce jeune prince étoit chéri du peuple, comme la dernière espérance de la maison de Germanicus.

Les années du règne de Tibère peuvent se compter de trois manières différentes. La première, du moment qu'il fut revêtu de la puissance tribunitienne, ce qui, selon les médailles, arriva l'an de Rome 701; et de cette manière on comptoit la 17e année de cet empire, lorsqu'Auguste mourut l'an de Rome 767, ou l'an de l'ère chrétienne 14.

La seconde, du moment qu'Auguste mourut, c'est-à-dire du 29 août de l'an de Rome 767; et de cette manière la 15e année du règne de Tibère commence au même jour de l'an de Rome 781.

La troisième enfin, depuis le temps qu'Auguste associa Tibère à l'empire, c'est-à-dire depuis le temps où, à la puissance tribunitienne dont il jouissoit à Rome, on joignit l'autorité proconsulaire dans les provinces et les armées. Le jour en est connu; ce fut le 28 août. Pour l'année, ce seroit la 763e de Rome, qui est le 10e de l'ère chétienne, si on en croyoit saint Clément d'Alexandrie, qui prétend que Tibère avoit régné vingt-six ans six mois et quelques jours. Selon Suétone, au contraire, ce ne fut qu'après son triomphe que Tibère fut égalé à Auguste : or, Tibère ne triompha que l'an de Rome 765; mais, si l'on s'en rapporte à Velléius Paterculus, dont le témoignage est d'un poids supérieur à celui des deux autres, ce fut l'an de Rome 764.

Digression sur le portrait de Tibère.

Ce prince est peut-être l'exemple le plus capable qui fut jamais de mettre en évidence la vérité de cette importante maxime, que toutes les qualités de l'esprit et tous les talens ne sont rien, et deviennent même funestes et pernicieux s'ils se trouvent joints à un mauvais cœur. Tibère apporta à la souveraine puissance une grande pénétration, le génie d'affaires, une connoissance parfaite des vraies maximes du gouvernement, une expérience consommée, du courage et de l'habileté dans la guerre. Que lui manquoit-il pour être un bon et grand prince? un cœur qui embrassât le bien, à portée duquel le met-

toient ses lumières. Faute de cette unique, mais essentielle disposition, il devint un tyran, et un objet de détestation pour ses contemporains et pour toute la postérité.

Jamais homme ne mérita mieux cette haine publique et universelle : mauvais fils, mauvais frère, père indifférent et insensible, bourreau d'une grande partie de sa famille, c'étoit un malheur signalé que de lui appartenir de près, et d'avoir des relations trop directes et trop immédiates avec lui. Rome souffrit plus de sa part, que l'Italie ni les provinces; et dans Rome, les sénateurs, que leur dignité approchoit de lui, les grands, dont plusieurs lui étoient unis par l'alliance et la parenté, furent les principales victimes de sa barbarie.

Voilà, ce nous semble, l'idée la plus juste que l'on puisse se former de Tibère. La dissimulation, qui passe communément pour le trait primitif de son caractère, partoit de cette réunion que l'on a remarquée en lui d'un bon esprit et d'un mauvais cœur. Par l'un connoissant le bien, par l'autre voulant le mal, il ne pouvoit avoir ni la candeur d'une belle âme qui, en se montrant au naturel, est sûre de mériter l'estime et l'affection, ni l'emportement brutal d'un furieux dont toutes les puissances sont livrées au vice. Il étoit donc réduit à s'envelopper dans un déguisement perpétuel, pour s'efforcer de cacher aux autres une bassesse et une indignité de sentimens qu'il auroit voulu, mais qu'il ne pouvoit se cacher à lui-même.

Après tout, la vérité et la nature percent tôt ou tard malgré les obstacles. Tibère, sentant combien la modestie, la douceur, l'inclination bienfaisante sont propres à gagner les cœurs, affecta dans les commencemens les dehors de toutes ces vertus. C'étoit pourtant de si mauvaise grâce, que l'on pouvoit aisément s'apercevoir qu'elles ne couloient pas de source chez lui. A mesure que sa puissance s'affermit, la hardiesse s'accrut, le déguisement diminua, jusqu'à ce qu'enfin, n'ayant plus aucune raison de se contraindre, il lâcha la bride à ses passions, et parut tel qu'il étoit, un monstre de cruauté et d'infamie.

On ne sauroit disconvenir que Tibère n'étoit pas parvenu tout d'un coup à cette noirceur qui rend encore aujourd'hui sa mémoire détestable. Tacite établit une espèce de gradation dans sa conduite, dont il distingue toutes les différentes nuances : Tibère, dit-il, se montra digne de toute l'estime du public, tant qu'il fut simple particulier, ou revêtu de quelque commandement sous Auguste; habile et artificieux à feindre des vertus qu'il n'avoit pas, pendant la vie de Germanicus et celle de Drusus; mêlé de bien et de mal, tant que sa mère encore en vie lui imposa; cruel à l'excès, mais attentif à cacher la honte de ses débauches,

pendant qu'il aima Séjan ou qu'il le craignit. Enfin, il ne mit plus de bornes ni à sa barbarie, ni à l'ignominieuse licence de ses mœurs, depuis qu'affranchi de tout égard et de toute crainte, il n'eut plus d'autre guide que lui-même, ni d'autre loi que sa propre inclination.

Ce fut une âme malfaisante, un mauvais cœur, qui n'aima jamais que lui-même. On l'entendit plusieurs fois envier le bonheur de Priam, qui avoit survécu à toute sa famille. Il avoit souvent dans la bouche un vers grec dont le sens répond à ce proverbe usité parmi nous, pour exprimer l'indifférence par rapport à tout le genre humain : *Après moi le déluge.*

Bassement envieux, toute gloire acquise par autrui le blessoit. Il est douteux pourtant s'il faut croire, sur la foi de Dion Cassius, qu'il portât envie même à celle des artistes, qu'un prince doit protéger, mais au-dessus desquels il est trop élevé par son rang pour se mesurer avec eux.

Dur et sauvage dans ses façons de procéder, Tibère abolit certains usages qu'Auguste avoit introduits ou conservés, parce qu'ils avoient quelque chose de populaire, entr'autres celui des étrennes réciproques entre l'empereur et les citoyens. Ce ne fut pas néanmoins dans le commencement de son règne : il se conforma d'abord à l'exemple de son prédécesseur ; mais bientôt il se lassa de la gêne et de la dépense qu'entraînoit cette cérémonie, et il la supprima par édit.

A tant de mauvaises qualités, qui le rendoient le fléau du genre humain, il joignit l'indifférence pour la religion. Prévenu des folles visions de l'astrologie judiciaire, il étoit dans le système de l'inévitable fatalité. Néanmoins, avec cette prétendue force d'esprit, il craignoit furieusement le tonnerre; et dans les temps d'orage, il ne manquoit pas de se mettre une couronne de laurier sur la tête, à cause de l'opinion superstitieuse où il étoit avec le vulgaire, que le laurier n'est jamais frappé de la foudre.

Il avoit des lettres qu'il avoit cultivées avec beaucoup de soin; il possédoit sa langue et la langue grecque; et il écrivoit dans l'une et dans l'autre, soit en prose, soit en vers. On avoit de lui, du temps de Suétone, des Mémoires fort succincts sur sa vie, de la fidélité desquels on peut juger par ce trait que cite le même Suétone. Tibère y disoit qu'il avoit puni Séjan, parce que ce ministre attaquoit avec fureur les enfans de Germanicus son fils adoptif.

Tibère s'étoit proposé pour modèle en éloquence Messala Corvinus; mais il s'en falloit beaucoup qu'il eût imité la clarté, l'élégance, le tour aisé et heureux de cet illustre orateur. Son style étoit affecté et obscur par trop de recherches; en sorte que ce qu'il prononçoit sur-le-champ valoit mieux, en bien des occa-

sions, que ce qu'il avoit travaillé avec soin.

Les poëtes, qu'il aimoit par prédilection, étoient un Euphorion, un Tianus, un Parthénius, que la flatterie des contemporains de Tibère qui, pour plaire au goût du maître, les ont vantés et commentés, n'a pu sauver de l'oubli dû à leur peu de mérite. Tibère avoit fait placer les écrits et les portraits de ces trois poëtes dans les bibliothèques publiques parmi les plus illustres des auteurs anciens.

Quoiqu'il sût parfaitement le grec, et qu'il le parlât, il ne l'employoit que dans l'usage familier, et conservoit, dans toutes les occasions publiques, les droits et la prééminence de la langue de l'empire. Il poussoit même sur ce point l'attention jusqu'à une sorte de scrupule qui dégénéroit en petitesse. Ayant à se servir du terme de monopole, qui est grec, il s'excusa sur la nécessité qui le forçoit à recourir à un mot étranger. Un autre mot grec, qui signifie un ornement en relief, appliqué sur un vase d'or ou d'argent, ou sur une étoffe, ayant été mis dans un sénatus-consulte, Tibère, plus délicat que Cicéron qui s'en étoit souvent servi, ordonna qu'on le rayât, et que si on n'avoit point de terme propre à y substituer, on employât une périphrase.

Il lui échappa à lui-même un jour, dans une ordonnance qu'il avoit dressée, un mot qui n'étoit pas latin. La pensée lui en revint pendant la nuit. Ce fut pour lui une affaire sérieuse, et il assembla d'habiles gens pour en conférer avec eux. Il y en eut un d'un caractère flatteur, qui dit à l'empereur que, quand même le mot dont il s'agissoit n'auroit pas été usité jusqu'alors, son autorité le feroit admettre. Un autre fut plus franc. *César*, dit-il, *vous pouvez donner le droit de bourgeoisie aux hommes, mais non pas aux mots.*

De pareilles vétilles ne méritoient guère d'occuper un empereur romain; et elles décèlent dans Tibère un esprit de minuties qui alloit bien avec la bassesse de son âme.

Pour achever son portrait, il ne reste qu'à dire un mot de son corps et de sa taille qui excédoit la mesure ordinaire. Large de la poitrine et des épaules, bien proportionné dans tout le reste, il jouit toujours d'une santé robuste. Il avoit tant de force et de roideur dans les articulations, qu'avec le doigt il perçoit une pomme bien fraîche et bien saine; et d'une chiquenaude au front il blessoit un enfant. De gros yeux lui sortoient presque de la tête; en sorte que le grand jour l'éblouissoit, et au contraire il distinguoit les objets dans l'obscurité. Sa physionomie et ses manières n'annonçoient rien que de rude, de fier et d'arrogant, et par le récit de ses actions on a vu qu'elle n'étoit pas trompeuse. SUET. *in Tiber.*, c. 1, 2 *et seq.*; TACIT. *Ann.*, l. 1, c. 1 *et seq.*; l. 2, c. 3, 4 *et seq.*; l. 3, c. 2, 3, 4 *et seq.*; l. 6,

c. 1 *et seq.*; l. 13, c. 3; VELLEI. PATERCUL., l. 2, c. 75, 94 *et seq.*; PHÆDR., l. 2, *Fabul.*, 5, v. 7 *et seq.*; HORAT., l. 1, *epist.* 3, v. 2; *epist.* 7, v. 2, 14; *epist.* 12, v. 26; CORN. NEP.; *in Tit.* POMPON. ATTIC., c. 19; DIO. CASS., p. 516, 526 *et seq.*; CREV., *Hist. rom.*, t. 8, p. 350, 529, 534; *Hist. des Emper.*, t. 1, p. 11, 29, 46, 47, 64 et suiv.; t. 2, p. 2 *et suiv.*; t. 4, p. 101, 102, 360; t. 5, p. 151; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 74, 244, 278; t. 2, p. 200, 333; t. 3, p. 37 et suiv.; t. 4, p. 61, 88, 218, 255; t. 5, p. 292; t. 7, p. 363; t. 9, p. 96 et suiv.; t. 12, p. 40; t. 19, p. 372, 374 et suiv.

TIBÈRE [CLAUDE] NÉRON DRUSUS, *Claudius Tiberius Nero Drusus*, empereur romain, petit-fils d'Auguste, neveu de Tibère, et oncle de Caligula, étoit fils de Drusus et d'Antonia. Il naquit à Lyon, le premier août, sous le consulat de Jules Antoine et de Q. Fabius Maximus, l'an de Rome 742, et l'an 10 avant chrétienne, pendant que son père faisoit la guerre avec beaucoup de gloire aux Germains. On le nomma *Tib. Claudius Nero Drusus*. Dans la suite, au surnom de *Drusus*, il substitua celui de *Germanicus*; et lorsqu'il fut devenu empereur, il y ajouta celui de *César*, quoiqu'il n'appartînt à la maison des Jules, ni par la naissance, ni par l'adoption. Il est connu dans l'histoire sous le nom de *Claude*; qui est celui de sa famille; et c'est sous ce nom que nous allons en parler ici.

Durant son enfance, Claude fut fatigué de maladies cruelles et opiniâtres, qui lui laissèrent de fâcheuses impressions, et dans le corps, et surtout dans l'esprit; en sorte, qu'il demeura toute sa vie dans un état de stupidité qui le rendoit incapable de tout emploi, quel qu'il pût être. Il n'avoit point assez de raison pour se conduire lui-même; et lorsqu'il fut sorti de tutelle, il fallut lui continuer encore long-temps les soins d'un gouverneur, qui le menoit comme un enfant.

Une éducation douce auroit été nécessaire pour un enfant foible et timide qui, au fond, ne manquoit pas d'intelligence. Il ne réussit pas mal dans les études. Il se rendit passablement habile dans les lettres grecques et latines. Il devint même auteur; et par le conseil de Tite-Live, il écrivit l'histoire de son temps, non pas avec jugement, mais d'un style qui ne manquoit pas d'élégance. Dans les discours qu'il composoit, étant empereur, sur les affaires qui se présentoient, la diction étoit pure et correcte.

Si donc on eût pris à tâche de l'avertir, avec douceur, des fautes qu'il commettoit dans les choses de la vie, on auroit pu corriger en lui ce qu'il y avoit de plus choquant; et l'on seroit peut-être parvenu à le mettre au moins en état de se montrer. Mais il lui arriva ce qu'éprouvent presque toujours les enfans

disgraciés de la nature. Il ne recevoit que duretés de tout ce qui l'environnoit. Sa mère, quoique d'ailleurs sage et judicieuse princesse, le traitoit de monstre d'homme, d'homme manqué, et simplement ébauché; et lorsqu'elle vouloit parler de quelqu'un qui péchoit par défaut d'esprit, *il est plus bête*, disoit-elle, *que mon fils Claude.*

Livie, son aïeule, hautaine et dure par caractère, ne lui témoignoit que du mépris, ne lui adressoit la parole que très-rarement; et si elle avoit quelques avis à lui donner, c'étoit par écrit en quatre mots, toujours aigres, et par une personne interposée. Son gouverneur étoit un homme grossier, qui, ayant long-temps conduit des chevaux, gardoit avec son élève la brutalité de sa première profession. Ainsi tout concouroit à abrutir Claude de plus en plus, et à éteindre les plus légères étincelles de sens et de raison qui pouvoient lui rester.

Auguste seul, qui n'étoit pourtant que son grand oncle, avoit de la bonté pour lui. Nous avons une lettre de ce prince, dans laquelle il marque à Livie que, pendant qu'elle sera absente, il fera tous les jours souper Claude à sa table, afin qu'il ne demeurât pas continuellement vis-à-vis de son précepteur. Dans une autre lettre, adressée encore à Livie, il lui témoigne une satisfaction mêlée de surprise, au sujet d'une déclaration dans laquelle Claude avoit réussi.

Mais pour ce qui est de le produire, et de l'élever aux honneurs comme son frère Germanicus, Auguste ne put s'y résoudre, dans la crainte de l'exposer à la moquerie, en le mettant en place, et de se faire par contre-coup moquer de lui-même. En effet, toute la personne de Claude n'étoit propre qu'à attirer la risée. Il se tenoit mal; il ne marchoit qu'en chancelant indécemment. La tête et les mains lui trembloient; il avoit un rire niais, la bouche écumante dès qu'il se mettoit en colère, la voix sourde, la parole mal articulée. Il ne connoissoit point les bienséances; il ne sentoit point la valeur des termes; il ne savoit rien dire ni rien faire à propos. Auguste craignoit tellement son ineptie, qu'en consentant, à la prière de Livie, qu'il fît une fonction d'assez petite importance dans des jeux en l'honneur de Mars, il exigea pour condition qu'il y fût gouverné par un adjoint, de peur qu'il ne lui échappât quelque chose qui le rendît ridicule. Il le laissa donc simple chevalier romain, lui accordant pour toute décoration la dignité d'augure; et dans son testament, il ne l'appela, à sa succession, qu'au troisième rang, avec plusieurs autres qui étoient étrangers à sa famille, et il ne lui fit qu'un legs de huit cent mille sesterces.

Tibère, son oncle, tint la même conduite à son égard. Sollicité de l'élever aux honneurs, il ne voulut lui donner que les ornemens consulaires; et comme

Claude, peu content d'une simple parure extérieure, revenoit à la charge, et demandoit à être revêtu d'une magistrâture réelle; Tibère, pour toute réponse, lui envoya quarante pièces d'or, avec lesquelles il pût passer ses saturnales. Alors Claude, ayant perdu toute espérance d'obtenir les honneurs auxquels sa naissance lui donnoit droit d'aspirer, se renferma dans une vie privée, toujours caché, soit dans ses jardins près de Rome, soit dans une maison de plaisance en Campanie; et suivant son génie bas, il se lia avec les gens de la plus vile condition et des plus mauvaises mœurs, qui le plongèrent dans la débauche. Le vin, le jeu, les femmes devinrent son unique occupation, et le rendirent encore plus méprisable qu'il ne l'étoit par sa stupidité.

Cependant le nom qu'il portoit lui attiroit des respects, lorsqu'il paroissoit au cirque ou au théâtre. Par deux fois, les chevaliers romains le choisirent pour leur député, et leur orateur auprès du sénat et des consuls. Le sénat voulut, s'il n'en eût été empêché par Tibère, lui donner entrée dans la compagnie, et rang parmi les consulaires. Enfin Tibère lui-même, sur la fin de sa vie, ayant détruit presque toute sa famille, eut quelque pensée de le nommer son successeur; et détourné de cette vue par la considération de l'imbécillité de son neveu, au moins il témoigna quelque égard pour lui dans son testament; et en recommandant aux armées, au sénat, et au peuple romain, toutes les personnes qui lui appartenoient, il fit une mention expresse de Claude, et lui légua deux millions de sesterces.

Sous Caligula, la fortune de Claude varia beaucoup. D'abord ce jeune empereur, attentif à chercher toutes les voies de se concilier la faveur publique, fit enfin entrer son oncle dans le sénat, et le nomma consul avec lui. Un second consulat fut destiné à Claude pour être exercé par lui. Après un intervalle de quatre ans, il présida plus d'une fois aux jeux en la place de Caligula, et tous les assistans l'honorèrent par des acclamations, souhaitant mille prospérités à l'oncle de l'empereur, au frère de Germanicus.

Mais tout cet éclat s'évanouit bientôt, et fit place aux moqueries et aux insultes. Caligula ne se gêna pas plus long-temps à l'égard de son oncle, que par rapport à tout le reste de l'empire. Il fit de Claude son jouet, et il n'est point de tour de page par lequel il ne se divertît aux dépens de ce prince imbécille. Si Claude arrivoit un peu tard au souper de l'empereur, on s'arrangeoit de manière qu'il ne trouvât point de place, et on lui faisoit faire le tour de la salle avant que de le recevoir comme par grâce. Lorsqu'il s'endormoit après le repas, ce qui lui étoit fort ordinaire parce qu'il dormoit peu pendant la nuit, on lui lançoit des noyaux d'olive

ou d'autres fruits. Quelquefois les bouffons lui donnoient des férules ou le fouet pour l'éveiller, ou bien on lui mettoit des souliers aux mains, afin que lorsqu'il s'éveilleroit subitement, et que par un geste naturel il voudroit se frotter les yeux, il portât les souliers à son visage.

Il eut aussi des affaires sérieuses, et courut des dangers sous un prince non moins cruel qu'il étoit outrageux.

Dès le temps de son consulat, Claude ayant été chargé du soin de mettre en place les statues de Néron et de Drusus, frères aînés de Caligula, et s'en étant acquitté avec sa négligence ordinaire, peu s'en fallut qu'il ne fût ignominieusement destitué. Dans la suite il se vit fatigué perpétuellement par des accusations qu'intentoient souvent contre lui des gens même de sa maison. Un de ses esclaves eut l'audace de le déférer comme coupable d'un crime capital. L'affaire fut instruite; Caligula voulut être son juge, et il ne l'épargna que parce qu'il le méprisoit trop pour le craindre. Une action de faux fut admise en justice contre un testament, au bas duquel il avoit signé comme témoin.

Envoyé en Germanie pour féliciter Caligula de ce qu'on avoit découvert la conjuration de M. Lépidus et de Gétulicus, il courut risque de la vie, Caligula ayant paru indigné qu'on lui eût député son oncle comme une espèce de gouverneur. On a prétendu même que tout en arrivant on le plongea dans le Rhin habillé comme il étoit.

Depuis ce temps-là il fut toujours le dernier des consulaires à dire son avis dans le sénat, parce que, pour le mortifier, on l'interrogeoit le dernier. Enfin, ayant été obligé de dépenser pour les frais de sa réception au sacerdoce huit millions de sesterces, il se vit dans une telle disette d'argent, que, ne pouvant acquitter ses obligations envers le trésor public, ses biens furent mis en vente, comme confisqués, par un édit des préteurs de la ville, suivant la loi des hypothèques.

C'étoit un tel homme, méprisé et méprisable à l'excès, qui devoit parvenir à l'empire, afin qu'il ne manquât à l'orgueil romain aucune sorte d'humiliation.

Après avoir passé, comme nous venons de le dire, la plus grande partie de sa vie, jusqu'à l'âge de cinquante ans, Claude fut élevé à l'empire d'une manière assez extraordinaire, l'an de Rome 792, et de l'ère chrétienne 41. Lorsqu'il vit Caligula son neveu assassiné presque sous ses yeux, il ne fut occupé que du soin de se cacher. Il monta tout au haut du palais, et se tenant tapi derrière une porte, il s'enveloppa dans la portière. Un simple soldat, nommé Gratus, qui couroit de tous côtés, soit pour chercher les meurtriers, soit pour trouver l'occasion de piller, étant entré dans la pièce

où étoit Claude, aperçut ses pieds qui passoient; et, curieux de savoir qui étoit celui qui se cachoit, il approche et lève la portière. Claude, tout tremblant, crut qu'il alloit être tué, et il se jette aux genoux du soldat qui, le reconnoissant, tout d'un coup le salue empereur. Bientôt d'autres soldats se joignirent à Gratus; ils mettent Claude dans sa litière, et comme ses esclaves effrayés s'étoient enfuis, ils la prennent eux-mêmes sur leurs épaules, et marchent vers leur camp à travers la place publique. Cependant Claude avoit l'air si triste et si consterné, que plusieurs de ceux qui le virent ainsi porter au camp des prétoriens, avoient pitié de son sort, s'imaginant qu'on le menoit au supplice.

Il fut long-temps à se rassurer, et les consuls l'ayant mandé par un tribun du peuple pour l'assemblée du sénat, il répondit qu'il étoit retenu de force et par nécessité. Il passa la nuit dans le camp. Le lendemain les affaires prirent une forme propre à le rassurer, et à lui donner du courage : le peuple s'étoit réuni dans un même sentiment avec les prétoriens, et désiroit Claude pour empereur.

Le sénat étoit dans un extrême embarras, n'ayant pour lui que les quatre cohortes de la ville, dont la fidélité même étoit chancelante. Il fit pourtant encore une action de vigueur, et il députa de nouveau deux tribuns du peuple à Claude pour l'exhorter à ne point s'opposer à la liberté publique, et à se soumettre aux lois, l'assurant qu'il jouiroit de tous les honneurs qui pouvoient être déférés à un citoyen dans une ville libre. Les députés s'acquittèrent fort mal de leur commission; et effrayés des forces dont ils voyoient Claude appuyé, ils passèrent leurs ordres. A ce qu'ils étoient chargés de dire, ils ajoutèrent que s'il vouloit l'empire, il l'acquerroit d'une manière plus légitime en le recevant du sénat.

Les prétoriens sentirent qu'il ne s'agissoit que de tenir ferme pour amener le sénat à leur point; et Claude, enhardi par eux ainsi que par les conseils du roi Agrippa, à qui Josephe fait faire un personnage important dans cette occasion, répondit qu'il ne s'étonnoit pas que le sénat, maltraité comme il l'avoit été par les derniers empereurs, craignît le gouvernement d'un seul; qu'il espéroit leur en donner une meilleure idée par la douceur et la modération avec lesquelles il useroit de la souveraine puissance; qu'il n'en auroit que le titre, et que dans la réalité elle seroit commune à tous les sénateurs avec lui; qu'ils pouvoient se fier à sa parole, dont un sûr garant pour eux étoit la conduite qu'il avoit tenue jusqu'alors.

Les députés du sénat s'en retournèrent avec cette réponse, et Claude se mit en possession de l'empire en recevant le serment des soldats. Il leur promit quinze mille sesterces par tête, et aux

officiers à proportion. Il fut ainsi le premier des Césars qui acheta en quelque façon l'empire, exemple contagieux qui devint une nécessité pour ses successeurs, et qui fut porté dans la suite aux excès les plus scandaleux et les plus funestes.

Elevé à la souveraine puissance par un événement dans lequel, ainsi que nous venons de le voir, il n'avoit rien mis du sien, Claude en usa d'abord avec la modération qui étoit dans son caractère. Il est de certains vices qui supposent de l'esprit; et Claude n'en avoit pas assez pour être ni ambitieux, ni hautain. En recevant les titres d'honneur que le sénat lui déféroit, il excepta celui de *père de la patrie*, qu'il prit pourtant dans la suite; mais il s'abstint toujours du prénom d'*imperator*.

Il accorda une amnistie pleine et entière pour tout ce qui s'étoit passé pendant les deux jours de trouble et de confusion qui avoient précédé celui où le sénat se détermina enfin à le reconnoître, et il l'exécuta de bonne foi; du reste, il ne voulut point que l'on fît aucune recherche, ni de ceux qui avoient conspiré contre son prédécesseur, ni de ceux qui s'étoient opposés à sa propre élévation. Des hommes, qu'il pouvoit regarder comme des rivaux et des concurrens, parce qu'il avoit été question de les faire empereurs à son préjudice, non-seulement n'eurent rien à craindre de son ressentiment, mais furent comblés de ses bienfaits. Ce prince n'avoit point de fiel; et ceux qui l'avoient insulté, faible et petit, n'eurent point à le craindre empereur, s'ils ne provoquoient sa colère par de nouvelles offenses.

Claude fit preuve d'un bon naturel, en honorant la mémoire de tous les princes et princesses de sa famille, quoiqu'il n'eût pas grand lieu de s'en louer. Son serment le plus solennel et le plus sacré étoit *par le génie d'Auguste*. Il fit décerner les honneurs divins à Livie; en quoi il se rendoit sans doute coupable d'impiété : mais au moins avoit-il la gloire de se montrer plus reconnoissant envers une aïeule très-dure pour lui que ne l'avoit été Tibère pour une mère à qui il devoit l'empire.

Il établit des fêtes en l'honneur de son père Drusus, de sa mère Antonia, de son frère Germanicus, sans oublier Marc-Antoine, son aïeul, dont la mémoire avoit été flétrie par tant de décrets du sénat. Il acheva un arc de triomphe commencé en l'honneur de Tibère, et qui étoit demeuré imparfait. Enfin, s'il se crut obligé de casser toutes les ordonnances et tous les actes de Caligula, il ne voulut point cependant que le jour de la mort de ce prince odieux fût mis au nombre des jours de fêtes, quoiqu'il le regardât comme celui de son avénement à l'empire. Il rappela aussi ses nièces exilées par leur frère, et leur rendit tous leurs biens qui avoient été confisqués.

Il abolit l'action de lèse-majesté, si terrible sous Tibère et sous Caligula, et il rendit la liberté à tous ceux qui étoient retenus sous ce prétexte tyrannique. Il témoignoit un grand respect pour le sénat, dont il vouloit que l'autorité intervînt dans tout ce qu'il faisoit d'important. Pour les affaires urgentes, ou de moindre conséquence, il rétablit le conseil privé institué par Auguste, et tombé en désuétude depuis la retraite de Tibère dans l'île de Caprée.

Comme la peur agissoit puissamment sur Claude, la mort violente de Caligula, et les délibérations prises par le sénat contre lui-même, avoient laissé dans son âme une si forte impression de terreur, que, pendant les trente premiers jours de son empire, il n'osa mettre le pied dans le sénat; et lorsqu'il y vint, après cet intervalle, il se fit accompagner du préfet du prétoire et de quelques tribuns de sa garde : mais ce ne fut qu'après en avoir demandé et obtenu la permission de la compagnie.

Plein de déférence pour les magistrats, si les consuls dans le sénat se levoient de leurs siéges pour s'approcher de lui et lui parler, il se levoit pareillement et s'avançoit à leur rencontre. Il se joignoit aux préteurs pour juger avec eux comme simple assesseur. Dans une occasion où les tribuns du peuple vinrent le trouver sur son tribunal, il leur fit ses excuses sur ce que le lieu étoit trop étroit pour qu'il pût les y faire asseoir.

Dans tout ce qui touchoit sa personne et sa famille, il gardoit la modestie d'un particulier. Il n'établit point de jeux ni de fêtes pour le jour de sa naissance. Bien éloigné de la folie sacrilége de Caligula, il défendit qu'on l'adorât et qu'on lui offrît des sacrifices. Il supprima les acclamations indécentes dont l'usage s'étoit introduit dans le sénat, et qui convenoient peu à la gravité d'une compagnie si respectable. Cette mode, fondée sur la flatterie, ne fut pas éteinte pour toujours; elle reprit vigueur, et les écrivains de l'Histoire Auguste nous en ont conservé plusieurs exemples qui justifient le dessein que Claude en avoit conçu.

On lui avoit déféré l'honneur de la robe triomphale toutes les fois qu'il assisteroit aux jeux. Il s'en servit dans quelques occasions; mais, le plus souvent, il se contentoit de la robe bordée de pourpre que portoient tous les magistrats. Il ne souffrit point qu'on lui érigeât plus de trois statues, disant que c'étoient des dépenses vaines, et des embarras pour les places et pour les édifices publics.

Claude prit à tâche de tenir en tout une conduite directement contraire à celle de Caligula; et il témoigna même hautement qu'il désapprouvoit le gouvernement de ce prince furieux. Il abolit les nouveaux impôts. Il se fit représenter les papiers dont Caligula avoit fait brûler des co-

pies pendant qu'il en gardoit soigneusement les originaux. Ceux qui les avoient fournis, ou au contraire qui y étoient chargés de quelque accusation, furent invités à les reconnoître, et en prendre lecture; après quoi tout fut brûlé en leur présence.

Il supprima l'usage des étrennes, qui étoit devenu une vraie rapine sous Caligula. Ne connaissant point un vil et sordide intérêt, il défendit à quiconque auroit des parens de le faire son héritier, et il répara même les torts que plusieurs familles avoient soufferts sous ses deux derniers prédécesseurs par des testamens que suggéroient la crainte et la flatterie. Il rendit aux villes les statues de leurs dieux, que Caligula avoient enlevées et transportées à Rome. En un mot, haïssant avec tous les gens de bien les fureurs de ce tyran, il ne ménagea sa mémoire que dans ce qui intéressoit de trop près la dignité de la maison impériale et les droits de la souveraine puissance.

Avec une telle conduite, il n'est pas étonnant que Claude se soit fait aimer dans le commencement de son règne. Le peuple l'adoroit; et, durant une promenade qu'il fit à Ostie, le bruit s'étant répandu qu'il avoit péri par le complot de quelques assassins, la multitude entra en fureur, et accusant les soldats de trahison et les sénateurs de parricide, elle alloit se porter à une sédition violente, si plusieurs personnes, montant par ordre des magistrats sur la tribune aux harangues, n'eussent assuré bien positivement que l'empereur vivoit, et qu'il alloit arriver.

La suite se démentit bientôt; événement très-ordinaire, et dont presque toutes les mutations de règne fournissent des exemples. Ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'il n'étoit entré aucun artifice dans les procédés qui d'abord attirèrent à Claude la faveur et l'estime populaires. Il étoit naturellement porté à faire le bien, et nullement capable de feindre: mais que peuvent les bonnes inclinations d'un esprit foible contre l'ascendant que prennent sur lui les méchans qui l'obsèdent?

Claude étoit fait pour être gouverné. Il n'avoit jamais su qu'obéir à Livie son aïeule, à Antonia sa mère, et aux affranchis qui devoient le servir. Accoutumé à vivre sous la tutelle des femmes et des valets, il continua, depuis qu'il fut devenu empereur, ce qu'il avoit fait toute sa vie; et son règne fut le règne de Messaline et ensuite d'Agrippine d'une part, et de l'autre de Pallas, de Narcisse, de Polybe, de Félix, et d'autres misérables affranchis.

Claude avoit pour épouse, lorsqu'il parvint à l'empire, la trop fameuse Messaline, princesse horriblement décriée par ses désordres affreux; mais on n'en aura pas une idée complette si à l'impudicité on ne joint la cruauté, qui lui fit verser le sang

le plus illustre pour satisfaire ses jalousies et ses vengeances.

Les trois plus puissans affranchis de Claude furent Pallas son trésorier, Narcisse son secrétaire, et Calliste préposé au soin des requêtes que l'on vouloit présenter à l'empereur. Nous ne dirons ici autre chose de ces affranchis, sinon qu'ils étoient, selon le témoignage de Pline, plus riches que ne l'avoit été M. Crassus; et qu'un jour Claude se plaignant de la modicité du fisc, ou trésor impérial, on lui répondit qu'il deviendroit bien riche si deux de ses affranchis vouloient partager avec lui leur fortune.

Claude fut l'esclave de ces esclaves orgueilleux. Ils s'étoient tellement rendu maîtres de sa personne, qu'on ne pouvoit l'approcher sans leur permission. Ils donnoient les entrées en accordant le privilége de porter au doigt un anneau d'or, où fut empreinte l'image de l'empereur. Il est à croire que ceux qu'ils avoient gratifiés de cette faveur, étoient exempts de l'humiliante cérémonie à laquelle la timidité de Claude assujettissoit quiconque vouloit l'aborder. Tous étoient fouillés, de peur des armes qui auroient pu être cachées sous les habits. Ce ne fut que tard, et avec peine, qu'il en dispensa les femmes, ainsi que les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe.

Les affranchis de Claude disposoient de tout dans l'empire. Ils vendoient ou distribuoient au gré de leur caprice, les honneurs, les commandemens des armées, les immunités, les supplices; et cela, sans même que leur maître en fût seulement informé. Ils révoquoient les dons qu'il avoit faits; ils cassoient ses jugemens; ils rendoient inutiles les provisions de charges et d'offices qu'il avoit accordées, et les changeoient tout ouvertement. Enfin, ils décidoient de la vie et de la mort des personnes les plus illustres; et Julie, fille de Germanicus, en fit la triste épreuve, dès les commencemens du règne de Claude son oncle.

On rapporte à la première année de l'empire de Claude la manière généreuse dont il usa à l'égard de plusieurs rois alliés de Rome. Il rendit à Antiochus la Commagène, que Caligula lui avoit donnée et ensuite ôtée. Mithridate l'Ibérien, devenu roi d'Arménie sous Tibère, avoit été mandé par Caligula à Rome, et mis dans les chaînes. Claude lui rendit la liberté, et le renvoya dans ses états.

Un autre Mithridate, descendant du grand roi de ce nom, fut établi prince du Bosphore Cimmérien; et comme Polémon étoit en possession de ce pays, Claude le dédommage en lui donnant une partie de la Cilicie.

Il combla de bienfaits le roi Agrippa, qui, de tout temps étoit attaché à sa maison, et qui même lui avoit rendu des services lorsqu'il étoit question de son élévation à l'empire. Claude augmenta ses états, et lui rendit le royau-

me de Judée et de Samarie tel que l'avoit possédé Hérode son aïeul. A sa prière, il accorda à Hérode son frère le petit royaume de Chalcis ou Chalcidène en Syrie. Il les décora l'un des ornemens consulaires, l'autre de ceux de la préture; et il leur permit de lui faire leurs remercîmens en langue grecque dans l'assemblée du sénat.

Claude, en considération d'Agrippa, se montra favorable aux Juifs. Il rétablit ceux d'Alexandrie dans leurs priviléges; et, par un édit général, il assura à tous les juifs répandus dans les différentes provinces de l'empire, le libre exercice de leur religion, pourvu qu'ils ne troublassent point celle des autres.

Ce fut encore dans la première année de l'empire de Claude, que des avantages remportés sur les Germains donnèrent lieu à ce prince de prendre le titre d'*imperator*. Ce fut aussi alors que la Mauritanie subit le joug de la domination romaine, qui, moyennant cette conquête, s'étendit en Afrique jusqu'au détroit et à la grande mer. Claude divisa la Mauritanie en deux départemens, qu'il gouverna par des chevaliers romains, et auxquels il fit porter le nom de leurs capitales. *Tingis*, aujourd'hui *Tanger*, donna le nom à la Mauritanie *Tingitane;* l'autre fut appelée *Césarienne*, à cause de *Césarée*.

La seconde année de son règne, Claude géra le consulat avec une modestie qui seroit tout à fait louable, si elle fût venue du jugement et de réflexion. Il jura avec tous les sénateurs l'observation des ordonnances d'Auguste, et ne souffrit point que l'on jurât sur les siennes. En sortant du consulat qu'il ne garda que deux mois, il prêta le serment qui étoit de règle, comme s'il eût été un simple particulier; et il en usa ainsi autant de fois qu'il fut consul.

Cette même modération parut dans plusieurs autres parties de sa conduite. Le 24 janvier, jour auquel il avoit été proclamé empereur par les prétoriens, il n'indiqua aucune célébrité, aucune fête. Seulement il distribua vingt-cinq deniers par tête aux soldats de sa garde, à qui il étoit redevable de l'empire; et ce fut une règle qu'il suivit tous les ans. Si les préteurs vouloient célébrer ce jour, ou celui de sa naissance, ou celui de la naissance de Messaline par des jeux et des spectacles, il ne les en empêchoit pas; mais il ne trouvoit pas mauvais qu'ils s'en abstinssent, et ils avoient sur ce point une liberté pleine et entière.

Ayant reçu des plaintes contre les intendans du trésor public, il ne les fatigua point par des reproches, mais il vint assister aux adjudications des beaux et des fermes, et il réforma par lui-même ce qui lui sembla n'être pas dans l'ordre. Il supprima les actions de grâces qu'avoient coutume de rendre aux empereurs dans le sénat, les lieutenans qu'ils

envoyoient gouverner les provinces en leur nom et commander les armées.

Il imitoit Auguste dans sa façon familière de vivre avec les sénateurs. Il alloit les voir lorsqu'ils étoient malades; il se trouvoit à leurs fêtes domestiques. Quelque dépendant qu'il fût de ses esclaves, il est des occasions où il n'écoutoit point leur ressentiment, et où il faisoit même justice de leur insolence. Un tribun du peuple ayant frappé avec violence un des esclaves du prince, Claude se contenta d'ôter pour peu de jours à ce magistrat les huissiers et appariteurs qu'il avoit par le droit de sa charge. Au contraire, il fit fouetter dans la place publique un de ses esclaves, qui avoit manqué de respect à un homme de marque.

Il ne manquoit pas d'une sorte d'attention au bien public dans les objets qui étoient à sa portée. Il exigeoit avec sévérité l'assiduité des sénateurs aux assemblées de la compagnie, quoiqu'il soit difficile de croire, sur la foi de Dion Cassius, que quelques-uns furent réprimandés si durement par lui pour leur négligence sur cet article, que de désespoir ils se donnèrent la mort.

Comme on lui eut fait remarquer que les proconsuls choisis par sort pour aller gouverner pendant un an les provinces du peuple, restoient trop longtemps dans la ville, ce qui nuisoit au bien du service, Claude ordonna qu'ils partisseut avant le premier avril.

Il eut toujours un très-grand soin de tout ce qui regardoit la police de la ville et les approvisionnemens. Dans un furieux incendie, il se transporta sur le lieu, et y passa deux nuits; et comme les soldats et les esclaves destinés à porter du secours dans ces occasions ne suffisoient pas, il ordonna aux magistrats d'inviter les gens du peuple dans tous les quartiers à venir prêter leur ministère, et il se fit apporter des sacs d'argent pour récompenser sur-le-champ ceux qui se distingueroient par leur zèle et par leur courage.

Rome ayant été affligée d'une grande famine, le peuple se mutina. Claude se vit un jour environné subitement d'une foule de séditieux qui le chargèrent d'injures, et qui lui jetèrent à la tête des morceaux de pain; et il eut assez de peine à se dérober à leur fureur, en rentrant dans le palais par une fausse porte. Il n'est point dit qu'il ait puni cette insolence, mais bien qu'il mit tout en œuvre pour combattre la disette, et pour faire en sorte que, même dans la mauvaise saison, le transport des blés par mer à Rome ne fût point interrompu; car, l'Italie tout entière, occupée par les jardins et les parcs des grands seigneurs, ne fournissoit presque rien de ce qui étoit nécessaire pour la nourriture de ses habitans. Elle subsistoit du blé qui lui étoit apporté par mer; et comme la navigation en hiver devient difficile et périlleuse, il falloit vivre pendant ce temps

fâcheux des provisions apportées durant l'été.

Claude invita les négocians à braver les rigueurs de la saison, en leur promettant des récompenses, et en se chargeant des pertes que les tempêtes pourroient leur causer. Il accorda de très-grands priviléges aux constructeurs de vaisseaux. Enfin il reprit et perfectionna le dessein qui avoit été formé sous Caligula, de procurer à l'Italie un port commode, où pussent aisément et sûrement aborder les flottes d'Afrique et d'Alexandrie. Son prédécesseur avoit pensé à le construire à Rhège. Claude voulut placer plus près de Rome l'abord des provisions les plus nécessaires à la vie, et il choisit pour le port qu'il méditoit l'embouchure du Tibre.

Ce fleuve en a deux, celle d'Ostie à gauche, et celle de Porto à droite. Cette dernière étoit dès-lors beaucoup plus large, et ce fut de ce côté que Claude résolut de bâtir; et quoique les ingénieurs et les architectes, en lui présentant leur devis, prétendissent l'effrayer par la dépense, il ne fut point arrêté par cette difficulté. Il entreprit, dit Dion Cassius, un ouvrage digne du courage et de la grandeur de Rome, et il l'acheva. Il creusa dans les terres un vaste bassin pour les eaux de la mer, et il enferma d'un quai tout le contour. De plus, il poussa deux bras, deux jetées fort avant dans la mer, et à l'entrée il forma un môle, sur lequel il éleva une tour à l'imitation du Phare d'Alexandrie, et pour le même usage. Dans la vue d'assurer les fondations de ce môle, il fit enfoncer dans la mer et maçonner le plus grand vaisseau que l'on eût vu jusqu'alors; car il avoit servi à transporter d'Egypte à Rome un obélisque sous Caligula. Autour de ce port, il se forma une ville qui en prit le nom: c'est aujourd'hui Porto. Mais quoique Trajan eût ajouté encore de nouveaux ouvrages à ceux de Claude, il y a déjà plusieurs siècles que tout est détruit, et à peine peut-on en montrer les vestiges.

Pendant que l'on travailloit à ce port, un monstre marin y entra, attiré, dit Pline, par des cuirs amenés de Gaule dans un vaisseau qui fit naufrage en cet endroit. Le monstre suivit sa proie avec tant d'avidité, qu'il s'avança trop du côté des terres, et vint échouer sur le rivage. Il demeura comme prisonnier, et l'on voyoit son dos qui s'élevoit beaucoup au-dessus de la surface des eaux en forme d'une arène renversée. Claude voulut en faire un spectacle pour le peuple. On tendit, par son ordre, à l'entrée du port des toiles très-fortes, et lui-même, à la tête des cohortes prétoriennes, attaqua le monstre, envoyant sur lui des soldats dans des barques, qui, de leurs lances jetées de loin, le frappoient et le perçoient à coups redoublés. Pline, témoin oculaire de ce combat, rapporte qu'il vit une des barques couler à fond

par la quantité immense d'eau dont le monstre en soufflant la remplit. Il appelle ce monstre *Orca*, et dit qu'on ne peut s'en former une plus juste idée, qu'en se représentant une masse énorme de chair armée de dents cruelles.

Un autre ouvrage de Claude, extrêmement vanté par le même Pline, est celui qui avoit pour objet de faire écouler les eaux du lac Fucin. Trente mille hommes y travaillèrent sans relâche pendant onze ans. Mais ces travaux sont si imparfaitement expliqués dans les monumens historiques que nous avons, les vues d'utilité que Claude s'y proposoit sont exposées si diversement par les auteurs, que l'on ne pourroit en parler que d'une manière fort confuse. On peut seulement dire que tant de peines et de dépenses furent perdues, puisque le lac subsiste encore aujourd'hui sous le nom de lac de *Célano* ou *Gélano*.

Claude réussit mieux à achever l'acqueduc commencé par Caligula, et que Pline cite comme le plus beau de tous ceux qui avoient été construits pour l'usage de Rome. Un canal, voûté en arcade, amenoit l'eau de la distance de quarante milles, et la portoit à une telle hauteur, qu'elle se distribuoit sur toutes les sept montagnes enfermées dans l'enceinte de la ville. La dépense de cet ouvrage se monta à plus de cinquante millions de sesterces.

Tout ce que nous venons de raconter de Claude en donneroit une idée avantageuse; et en effet, il n'avoit besoin que d'être bien conduit. Mais les princes foibles tombent presque toujours en mauvaises mains. Le vice est plus actif et plus hardi que la probité. Il y avoit sans doute d'honnêtes gens dans Rome au temps de Claude; mais c'étoient Messaline et Narcisse qui le gouvernoient, et dans le peu de bien qu'ils lui laissoient faire, ils méloient tout le mal dont de telles âmes étoient capables. Il n'y avoit aucune ressource contre leurs noires intrigues dans un prince qui ne savoit pas penser, comme le prouve toute la suite de son règne, et en particulier la mort tragique d'Appius Silanus, personnage des plus illustres, et lié à la famille impériale par les nœuds les plus étroits.

On allégueroit vainement, pour excuser la timidité cruelle de Claude, qu'il courut plusieurs fois risque d'être assassiné. Suétone, il est vrai, raconte qu'un homme du peuple fut trouvé au milieu de la nuit, armé d'un poignard, à la porte de la chambre de l'empereur, et que l'on découvrit deux chevaliers romains qui l'attendoient pour le tuer, l'un à la sortie du théâtre, l'autre pendant qu'il offroit un sacrifice dans le temple de Mars. Claude fut tellement effrayé de la dernière de ces aventures, qu'il convoqua sur-le-champ l'assemblée du sénat, et y déplora avec sanglots et avec larmes le malheur de sa condition, qui lui faisoit trouver partout des périls pres-

que inévitables ; et il passa un long-temps sans se montrer en public.

Mais la plupart de ces faits, et peut-être tous, sont postérieurs à la mort d'Appius Silanus, et ne peuvent servir à excuser Claude. La vérité est que ce prince n'avoit qu'une bonté d'instinct sans principes, et la cruauté ne lui coûtoit rien, lorsqu'un autre instinct le saisissoit. Nulle raison, nulle étincelle de sentiment dans sa conduite, et les impressions étrangères de ceux qui le gouvernaient, survenant pardessus cette facilité stupide, lui ont fait faire autant de mal que s'il eût été déterminément méchant.

Lorsque son caractère fut connu, les grands s'alarmèrent, et ils comprirent que, sous un tel prince, leur fortune et leur vie n'étoient point en sûreté. C'est ce qui donna lieu à la conspiration, dont Furius Camillus Scribonianus fut un des principaux auteurs. On raconte de ce dernier, que sûr d'épouvanter Claude, il lui écrivoit une lettre injurieuse et menaçante, par laquelle il lui ordonnoit de renoncer à l'empire, et de vivre dans le loisir d'un simple particulier. Claude délibéra avec les principaux de Rome s'il n'obéiroit pas; et réellement il fut plusieurs fois sur le point d'abdiquer, parce qu'on lui avoit annoncé brusquement quelques entreprises contre lui.

Mais Claude fut bientôt délivré d'inquiétude. La révolte ne dura que cinq jours. Furius Camillus Scribonianus, qui s'étoit enfui dans l'île d'Issa, y fut tué entre les bras de sa femme. Si quelques-uns des complices éprouvèrent la clémence de l'empereur, il n'en fut pas de même des autres. On fit contre eux des recherches très-rigoureuses, et il en coûta la vie à un grand nombre de personnes illustres. Claude néanmoins n'enveloppa point les enfans innocens dans la disgrâce de leurs pères coupables. Non-seulement il leur laissa la vie, mais il rendit à plusieurs les biens de leurs pères qu'on avoit confisqués. Il jugea lui-même toutes ces affaires dans le sénat, assisté des préfets du prétoire, et, ce qui est indigne à penser, de ses affranchis assis à côté de lui.

Claude abolit beaucoup de fêtes, dont la multitude nuisoit au service public, et retardoit l'expédition des affaires. En cela, il suivoit son goût; car il aimoit à juger, et il y passoit assidûment les journées entières. Dans ses jugemens, il ne s'astreignoit point à la lettre de la loi : il prétendoit se régler sur l'équité, corrigeant à sa fantaisie ce qui lui sembloit pécher par excès d'indulgence ou de dureté dans les anciennes ordonnances. Ainsi, ceux qui avoient perdu leur procès pour avoir manqué à quelque formalité, même essentielle, étoient rétablis par lui dans la faculté de poursuivre leur droit. Au contraire, il lui arriva d'excéder la rigueur de la loi dans la punition de la fraude en matière grave, et de condamner à

être livrés aux bêtes ceux qui s'en étoient rendus coupables.

Rien de plus inégal que la conduite de Claude dans l'instruction et la décision des affaires : quelquefois il y faisoit preuve de circonspection et d'intelligence ; dans d'autres occasions, il agissoit avec une témérité inconsidérée, souvent avec une stupidité qui le rendoit la fable et la risée de tout le monde.

Suétone cite des exemples de toutes ces variétés. Il le loue de s'être comporté sensément dans une revue qu'il faisoit des compagnies de juges.

La fonction de juger étoit onéreuse dans Rome, et les lois en accordoient dans certains cas l'exemption comme un privilége.

Un de ceux qui avoient été mis sur le tableau ayant été cité à son rang dans cette revue, et n'alléguant point le nombre de ses enfans, qui lui donnoit dispense, Claude le raya, comme ayant de la cupidité pour un emploi dont on ne devoit se charger que forcément et avec répugnance.

Un autre qui avoit un procès, étant interpellé en ce moment par ses parties adverses, répondit qu'il n'étoit point question de plaider actuellement, et que lorsqu'il le faudroit il comparoîtroit devant le juge. Claude l'obligea de plaider sur-le-champ devant lui sa cause, *afin*, dit-il, *que par la manière dont vous parlerez de votre affaire, je puisse connoître si vous êtes capable de juger celles d'autrui.*

Une mère refusoit de connoître son fils. Claude lui ordonna de l'épouser, et la réduisit ainsi à convenir de la vérité qu'elle nioit. Ce jugement se rapporte en quelque manière à celui de Salomon, quoique dans une espèce différente ; mais nous allons retrouver Claude.

Ce prince donnoit presque toujours gain de cause aux présens contre les absens, et il n'examinoit point si les raisons qui empêchoient l'une des parties de comparoître étoient légitimes ou non. C'est sur quoi est fondée cette plaisanterie de Sénèque : *Pleurez*, dit-il, *la mort du plus habile et du plus diligent de tous les hommes à s'instruire des affaires ; il les jugeoit sur l'exposé d'une seule partie, souvent même sans avoir entendu ni l'une ni l'autre.* Claude suivoit dans les jugemens la première impression qui lui étoit présentée. Dans une occasion où il s'agissoit du crime de faux, quelqu'un s'étant écrié qu'il falloit couper les mains au faussaire, l'empereur demanda d'une manière fort empressée que l'on fît venir sur-le-champ le bourreau, avec le billot et le couperet.

Ce prince manifestoit en mille façons son imbécillité. Un homme étoit accusé comme se portant à tort pour citoyen romain ; et les avocats disputoient beaucoup entr'eux s'il devoit paroître dans les jugemens habillé à la grecque ou à la romaine. Claude, voulant

témoigner une entière impartialité, ordonna qu'il changeroit d'habit selon la diversité des personnages qu'il feroit dans la cause; c'est-à-dire qu'il seroit revêtu d'un habit grec pendant qu'on l'accuseroit, et d'un habit romain pendant que son avocat parleroit pour lui. Dans un autre procès où l'on opinoit par écrit, il donna son suffrage en ces termes : *Je suis pour ceux qui ont le meilleur droit.*

Ces misères le rendoient méprisable, et on se moquoit de lui tout ouvertement. Quelqu'un excusant un témoin qui avoit été mandé de province, dit qu'il ne pouvoit pas se présenter. Claude lui ayant demandé pour quelle raison, cet homme se fit longtemps presser; et ce ne fut qu'après la même question plusieurs fois réitérée, qu'il répondit : *c'est qu'il est mort à Putéoles.* Un autre, en le remerciant de ce qu'il permettoit à un accusé de se défendre, ajouta : *c'est pourtant une chose de règle.*

Les avocats abusoient tellement de sa patience, que lorsqu'il se levoit de dessus son tribunal, non-seulement ils le rappeloient à haute voix, mais ils le retenoient par la robe, ou le prenoient par le pied pour l'empêcher de s'en aller. Bien plus, un plaideur grec, ayant pris querelle avec lui, ne craignit pas de lui dire en face : *Vous êtes vieux et esprit foible.* Enfin, un chevalier romain à qui de violens ennemis suscitoient une odieuse affaire, et imputoient des débauches honteuses dont il étoit innocent, voyant que l'on produisoit contre lui pour témoins des femmes prostituées, et qu'on recevoit leurs dépositions, lui reprocha sa cruauté, sa bêtise, et lui jeta au visage les papiers qu'il avoit à la main avec son canif; en sorte que Claude en reçut une légère blessure à la joue.

Tel que nous venons de dépeindre Claude dans les jugemens, tel il fut dans tout le reste. Il avoit une ame assez droite; on apercevoit en lui quelques rayons de sens naturel, dont l'activité se renfermoit dans une sphère fort étroite; et cette espèce d'heureux instinct étoit souvent étouffée par la crainte, quelquefois par l'ivrognerie ou l'incontinence, presque toujours par les impressions contraires de ceux qui l'approchoient et qui disposoient de lui comme d'une machine mise en jeu par des ressorts étrangers.

Son inclination le portoit à suivre la maxime d'Auguste dans ce qui regardoit le droit de bourgeoisie romaine, et à ne le point prodiguer. Suétone dit qu'il punit de mort des hommes dont tout le crime étoit d'usurper les droits de citoyens romains. Cet excès de rigueur est peu vraisemblable; ou bien c'étoit quelque vengeance de Messaline : mais, de son propre mouvement, il fit en ce genre plusieurs actes de sévérité. Un Grec, devenu Romain, s'étant présenté devant le sénat pour une affaire importante, et n'ayant pu ré-

pondre à des interrogations qui lui furent faites en latin, Claude le priva du droit de bourgeoisie dans une ville dont il ne savoit pas la langue; à plus forte raison l'ôta-t-il à ceux qu'une naissance tout-à-fait basse, ou de mauvaises mœurs en rendoient indignes. Il alla jusqu'à défendre à quiconque n'étoit pas citoyen de prendre un nom romain.

D'un autre côté, ce même droit dont il étoit si jaloux, ne s'obtint jamais si aisément que sous son empire. Il se donnoit non-seulement aux particuliers, mais aux villes entières. Tout étoit à vendre chez Messaline et chez les affranchis; et comme la qualité de citoyen romain donnoit de grands priviléges et une prééminence marquée sur ceux qui ne l'avoient pas, d'abord les acheteurs accouroient en foule; mais à force de devenir commun, ce beau droit perdit tout son prix; et la marchandise, s'il est permis de s'exprimer ainsi, s'avilit tellement, que les plaisans prétendoient qu'il ne leur en coûteroit qu'un verre cassé pour en faire l'acquisition.

La même inconséquence se remarque dans la conduite de Claude à l'égard de la dignité de sénateur. Il avoit protesté qu'il ne feroit entrer dans le sénat aucun sujet dont au moins le cinquième aïeul ne fût citoyen romain; et il nomma sénateur un fils d'affranchi, exigeant seulement qu'il se fît adopter par un chevalier.

On raconte néanmoins de lui quelques traits louables, qu'il fit dans la troisième année de son règne. Il obligea ceux à qui son prédécesseur avoit fait des dons immenses par pur caprice de prodigalité, de rapporter ce qu'ils avoient reçu sans cause légitime. Au contraire, il fit restituer aux entrepreneurs de chemins publics les sommes que Cn. Domitius Corbulon, sous l'autorité de Caligula, leur avoit arrachées par d'injustes vexations. C'étoit un usage établi, dès le temps de la république, que les nouveaux citoyens prissent le nom du protecteur à qui ils étoient redevables de cette honorable qualité. De plus, la coutume s'étoit introduite sous les empereurs, que ceux qui en avoient reçu quelque bienfait que ce pût être, leur laissassent au moins une partie de leurs biens par testament. Sur ce double prétexte, de misérables délateurs intentoient des procès à plusieurs de ceux qui avoient été faits citoyens par Claude, ou à leurs héritiers. Claude interdit ces odieuses chicanes, et déclara qu'il ne souffriroit point que personne fût appelé en justice pour de pareils sujets.

Suétone a ramassé divers réglemens ou faits remarquables de Claude que nous ne devons pas omettre.

Quoiqu'il ne soit dit nulle part qu'il se proposât Auguste pour modèle (et il étoit assurément bien incapable de le copier), il semble pourtant avoir eu dans sa marche une intention de suivre les traces de ce grand empe-

veur; ainsi, il étoit curieux comme lui des anciennes cérémonies religieuses. Il les observoit exactement, et il en rappela quelques-unes qui s'abolissoient par le non usage.

Comme Auguste, il étoit dans la maxime de favoriser les mariages et d'y inviter les citoyens. Ayant un jour donné en plein spectacle le congé à un gladiateur, sur la prière de ses quatre fils qui intercédoient pour leur père, et avec l'applaudissement des spectateurs, il fit distribuer sur-le-champ dans l'assemblée un bulletin par lequel il les exhortoit tous à remarquer combien ils devoient souhaiter d'avoir des enfans et de les élever, puisqu'ils voyoient que c'étoit une puissante recommandation même pour un gladiateur.

Il réforma en certains chefs ou perfectionna la jurisprudence. Indigné contre ceux qui, ne sentant pas assez l'honneur et le prix de la dignité sénatoriale, la refusoient lorsqu'elle leur étoit offerte, il les priva même du rang de chevaliers romains. Il confisqua les biens des affranchis qui avoient l'insolence de se porter pour chevaliers, pendant qu'il laissoit les siens s'élever à un degré de puissance et de considération supérieur même aux consulaires. Si des affranchis étoient convaincus d'ingratitude envers leurs patrons, il les réduisoit de nouveau en servitude.

Ce qui occasionna probablement cette rigueur, est un fait rapporté par Dion Cassius, sous l'année où Valérius Asiaticus fut consul pour la seconde fois avec M. Junius Silanus. Un affranchi eut l'audace de traduire son patron devant un tribunal du peuple, et de demander à ce magistrat un huissier pour le forcer de comparoître. Le tribun accorda la demande; mais Claude en ayant été instruit, entra dans une telle colère, qu'il punit l'affranchi (l'histoire ne dit pas de quelle peine), et que de plus il déclara à ceux qui s'étoient intéressés pour lui, et qui lui avoient prêté leur appui et leur ministère, que s'ils avoient jamais eux-mêmes des affaires contre les affranchis, il ne recevroit point leurs requêtes, et ne leur rendroit aucune justice.

Claude n'autorisoit pas néanmoins la dureté des maîtres contre leurs esclaves; au contraire, il établit à ce sujet une loi très-sage et pleine d'humanité. Il étoit très-ordinaire que les maîtres exposassent dans l'île d'Esculape leurs esclaves malades, pour s'épargner la peine et la dépense de leur traitement: Claude ordonna que, si les esclaves ainsi exposés recouvroient la santé, ils deviendroient libres; et il ajouta que si les maîtres aimoient mieux les tuer que de les exposer, ils seroient poursuivis comme coupables d'homicide.

Pour prévenir et arrêter les incendies dans Ostie et dans Putéoles, il plaça une cohorte dans chacune de ces deux villes. Les sacrifices des druïdes, qui immoloient des victimes humaines,

lui faisoient horreur avec raison. Auguste s'étoit contenté de les interdire aux citoyens romains. Claude en proscrivit entièrement l'usage; mais il ne put l'abolir. Par une suite de la même façon de penser, il voulut, quoiqu'inutilement, transporter à Rome les mystères de Cérès d'Eleusis, qui respiroient la douceur et l'esprit de société. Il y avoit déjà longtemps que les bâtimens du temple de Vénus Erycine en Sicile se dégradoient et tomboient en ruines. Claude fit ordonner, par un sénatus-consulte, que ce fameux édifice seroit rétabli aux dépens du trésor public.

Les Lyciens, qui se gouvernoient par leurs lois, s'étant partagés en factions qui donnèrent lieu à des troubles où plusieurs citoyens romains furent tués, Claude les priva de la liberté, et réunit leur pays à la province de Pamphylie.

Messaline et les affranchis, ne cherchant qu'à piller par toutes les voies imaginables, étendirent aussi leurs rapines sur les denrées nécessaires à la vie, qui, par leur manége, devinrent très-rares et conséquemment très-chères dans Rome. Claude fut obligé de les taxer lui-même, et d'en publier le tarif dans une assemblée du peuple qu'il tint au champ de Mars.

Nous voici arrivés à l'endroit le plus brillant de l'empire de Claude, c'est-à-dire à la conquête d'une partie de la Grande-Bretagne. Sur la nouvelle des succès d'A. Plautius, il partit de Rome l'an de l'ère chrétienne 43. S'étant embarqué à Ostie, il vint à Marseille; et ayant traversé toute la Gaule, il reprit la mer à Gessoriacum, fit le trajet, et joignit son armée sur les bords de la Tamise.

Dion Cassius assure qu'il passa ce fleuve, et il lui fait honneur d'une bataille gagnée sur les Barbares et de la prise de Camulodunum, résidence de Cynobellinus. Selon Suétone, au contraire, pendant le séjour que Claude fit dans la Grande-Bretagne, il ne fut occupé qu'à recevoir les soumissions des peuples vaincus; il ne donna pas le plus léger combat; il n'y eut pas une goutte de sang ennemi répandue. Ce qui est certain, c'est que le séjour de l'empereur dans la Grande-Bretagne ne fut pas long; il n'y demeura que seize jours, après lesquels il repartit pour s'en retourner à Rome.

Ce prince fut néanmoins si glorieux de cette expédition, qu'il se fit proclamer plusieurs fois par les légions *Imperator*, ou général vainqueur, quoique l'usage eût toujours été, si l'on en excepte un seul exemple contraire donné par Caligula, de ne prendre ce titre qu'une seule fois pour tous les succès d'une même guerre. Il dépêcha ses deux gendres pour aller porter à Rome la nouvelle de ses conquêtes; et le sénat lui prodigua tous les honneurs imaginables, le triomphe, le surnom de *Britannicus* pour lui et pour son fils, deux arcs de triomphe, l'un dans la

ville, l'autre à l'endroit de la Gaule d'où il étoit parti pour la Grande-Bretagne, une fête anniversaire pour immortaliser la mémoire de ses exploits.

Claude, pour revenir à Rome, prit la route du Pô, et il entra par ce fleuve dans la mer Adriatique, sur un vaisseau qui eût mieux mérité, selon Pline, d'être appelé une maison. Son voyage fut en tout de six mois. Le triomphe de l'empereur fut célébré avec toute la magnificence possible. Admirant lui-même comment il avoit pu parvenir à une telle gloire, il n'épargna rien de tout ce qui pouvoit en relever la spendeur; et il permit à des gouverneurs de provinces et à des exilés de venir à Rome pour en être les témoins. Il voulut aussi que tous ceux qui avoient obtenu dans la même guerre les ornemens du triomphe, accompagnassent son char. Ils étoient en grand nombre; car, facile en tout, Claude faisoit largesse de ces récompenses d'honneur, jusqu'à les accorder pour de très-petits objets à de simples sénateurs. Cette troupe brillante marchoit à pied à la suite du char triomphal. Un seul, distingué entre tous, parce qu'il étoit alors pour la seconde fois décoré de ces ornemens d'un si grand éclat, montoit un cheval couvert d'une housse magnifique, et portoit une tunique chargée de palmes en broderie. Messaline, dans une voiture superbe, suivoit pareillement le char de l'époux qu'elle couvroit de honte. Toutes les cérémonies du triomphe furent observées ponctuellement, et Claude monta à genoux les degrés du Capitole, aidé et soutenu par ses deux gendres. Dans les jours qui suivirent le triomphe, il se donna des jeux de toute espèce, courses de chariots dans le Cirque, combats d'athlètes, chasse aux ours, danse militaire exécutée par de jeunes gens que l'on avoit fait venir d'Asie, pièces de théâtre; enfin, pour perpétuer en quelque manière son triomphe sur l'Océan, qu'il prétendoit avoir dompté, Claude fit placer une couronne ovale à côté de la couronne civique qui ornoit toujours le frontispice du palais impérial.

Peu de temps après, il rendit au sénat l'administration des provinces d'Achaïe et de Macédoine que Tibère s'étoit attribuée. Il amplifia le royaume de Cottius, petit prince établi à Suse dans les Alpes, et allié des Romains; il ôta aux Rhodiens la liberté, dont ils avoient abusé jusqu'à mettre en croix des citoyens romains; il la leur rendit dans la suite; mais ce ne fut qu'après leur avoir fait porter pendant plusieurs années la peine de leur audace.

Ce fut la quatrième de son règne que Claude donna les jeux qu'il avoit voués pour son expédition de la Grande-Bretagne; et il y joignit une largesse très-considérable. Les citoyens, à qui l'état faisoit des distributions réglées de bled, reçurent, les uns trois cents, les autres jusqu'à

douze cent cinquante sesterces par tête. Dion Cassius observe que Claude ne présida pas lui-même à toute la distribution de cet argent. Après l'avoir commencée, il la fit achever par ses gendres, ne voulant pas interrompre sa fonction favorite de juger.

Deux ans après, il rétablit la charge de censeur, qu'il géra lui-même avec Vitellius. En sa qualité de censeur, Claude dressa le tableau du sénat, et il en exclut quelques membres qui, pour la plupart, se retirèrent volontiers, parce que la dignité sénatoriale étoit à charge à la modicité de leur fortune.

Dans la revue qu'il fit des chevaliers, et en général dans sa censure, Suétone remarque la même vicissitude de bon et de mauvais sens, qui régnoit dans toute sa conduite. Il avoit mis une note flétrissante à côté du nom d'un chevalier, et les amis de ce chevalier intercédant pour lui, il consentit à effacer sa note; mais je ne serai pourtant pas fâché, dit-il, que la rature paroisse. Ce trait, mêlé d'indulgence et de sévérité, a même quelque chose de fin.

Dans d'autres occasions, il témoigna une mollesse excessive.

Un jeune homme, convaincu de bien des désordres, étant excusé et même loué par son père, Claude l'exempta de toute flétrissure, sous prétexte qu'il avoit son censeur.

Un débauché de profession, décrié dans toute la ville pour ses adultères, fut simplement averti par lui de ménager davantage sa santé, ou du moins de vivre avec plus de circonspection; *car*, ajouta-t-il, *pourquoi faut-il que je sache quelle est votre maîtresse?*

Au contraire, il nota plusieurs citoyens pour des causes très-légères, et qui jusque-là n'avoient jamais donné matière à la sévérité des censeurs, pour être sortis de l'Italie sans son congé, pour s'être mis dans le cortége et au rang des officiers d'un roi dans une province. Il y en eut qui détruisirent évidemment à sa honte les imputations qu'il leur faisoit sur le rapport de ses négligens inquisiteurs. Des hommes à qui il reprochoit d'être célibataires, ou sans enfans, ou pauvres, prouvèrent qu'ils étoient mariés, pères de famille, opulens. Il en accusoit un d'avoir attenté par fureur et par désespoir à sa propre vie, et de s'être blessé lui-même avec son épée : l'accusé se dépouilla en sa présence, et montra toute sa personne exempte de blessure.

Claude ne souffroit pas qu'aucun de ceux à qui il demandoit compte de leur conduite, se servît d'avocats; il vouloit que chacun parlât pour soi-même, et s'expliquât comme il pourroit. En cela, il avoit raison, parce que les censeurs ne procédoient point judiciairement, et que tout se passoit devant eux sans formalité et sans discussion épineuse.

Il mérita encore des louanges pour avoir témoigné son zèle contre le luxe, en faisant acheter et mettre en pièces un carrosse d'argent travaillé avec beaucoup d'art, que l'on avoit exposé en vente. Mais, retombant dans ses inepties, il fit afficher en un seul jour vingt ordonnances, dont deux rouloient sur des objets singuliers : l'une avertissoit que la vendange devant être bonne et abondante, on eût grand soin de bien enduire de poix les tonneaux ; l'autre recommandoit le suc de l'if comme un remède utile contre la morsure de la vipère.

Pendant que Messaline et les affranchis, continuant de jouer leur jeu cruel, faisoient périr diverses personnes sous prétexte de complot contre l'état et contre l'empereur, Claude ne cessoit de s'occuper des fonctions de la censure. Il réprima, par des ordonnances sévères, la licence que le peuple s'étoit donnée au théâtre, d'attaquer par des cris injurieux quelques dames illustres, ainsi que Pomponius, homme consulaire et célèbre auteur de tragédies. Il porta une loi contre les prêts usuraires faits aux fils de famille, dans l'attente de la mort de leur père. Il poussa le travail de ses aqueducs.

Claude tourna même son attention vers un objet plus digne d'un grammairien que d'un prince. Il avoit composé autrefois une dissertation pour prouver qu'il manquoit à l'alphabet romain trois caractères. Il voulut par l'autorité impériale en introduire l'usage; et en effet, ils furent employés pendant son règne dans les monumens publics. Mais après sa mort ils tombèrent tellement dans l'oubli, que l'on n'en connoît que deux avec certitude; le digamma éolique, qui répond à notre *v* consonne; et l'antisigma, qui tenoit lieu du *p* et de l'*s* joints ensemble; pour le troisième caractère il est ignoré.

C'est à la septième année de l'empire de Claude que Tacite rapporte les plus importantes opérations de la censure de ce prince. On sait que cette charge n'étoit pas renfermée dans les bornes d'une année. Il s'agissoit alors de compléter le sénat; et à cette occasion, les premiers et les plus illustres de la Gaule, que les Romains nommoient *Comata* ou *Chevelue*, demandèrent à y être admis. Il fut fait droit sur leur demande. Claude lui-même prononça dans le sénat un discours en leur faveur, et ce discours fut suivi d'un sénatus-consulte en conformité. C'est ainsi que les Gaulois, cent ans auparavant ennemis de Rome, devinrent capables d'y posséder les premières dignités. Cet exemple fut imité comme Claude l'avoit prévu, et le plein droit de bourgeoisie se communiqua de proche en proche. Il arriva à la fin que tous les sujets de l'empire devinrent Romains.

Dans le même temps Claude créa de nouvelles familles patri-

ciennes, parce que le nombre, non-seulement de celles qui étoient vraiment anciennes, mais de celles qui avoient été ajoutées par Jules César, et ensuite par Auguste, s'épuisoit de jour en jour. Il fit tomber son choix sur les membres du sénat les plus distingués par leur naissance, et par les emplois qu'ils avoient possédés, eux ou leurs pères.

Ce fut l'année suivante que Claude, ne pouvant plus tenir contre les horribles débauches de Messaline, ordonna, un jour qu'il étoit à table, un peu échauffé par le vin et la bonne chère, d'aller tuer cette princesse. L'ordre fut exécuté sur-le-champ. On vint dire à Claude, qui étoit encore à table, que c'en étoit fait de Messaline, sans expliquer autrement le genre de sa mort. Il ne s'en fit point éclaircir; demanda à boire, et acheva le repas comme il l'avoit commencé. De même, dans les jours qui suivirent, on ne vit en lui aucune marque, ni de haine, ni de joie, ni de colère, ni de tristesse, ni enfin d'aucun des sentimens que comporte la nature humaine. Le triomphe des accusateurs de sa femme, la douleur de ses enfans, rien ne le tira de sa stupide insensibilité. Le sénat la favorisa, en ordonnant que toute inscription, toute image de Messaline fût abolie, et ôtée de quelque endroit que ce pût être, public ou particulier.

Messaline n'avoit pas été la première femme de Claude. Il fut d'abord fiancé à deux femmes dans sa jeunesse, à Emilia Lépida, petite nièce d'Auguste, et Livia Médullina, de l'ancienne famille du dictateur M. Furius Camille, et qui en avoit le surnom de *Camilla*. Il répudia la première encore vierge, parce que ses parens avoient encouru la disgrâce d'Auguste. L'autre mourut de maladie le jour même qui étoit marqué pour ses noces. Il épousa dans la suite Plautia Argulanilla, dont le père avoit triomphé des Illyriens. C'est d'elle que naquit ce fils de Claude qui fut promis en mariage à la fille de Séjan, et qui périt par un accident des plus singuliers. Plautia eut encore une fille, nommée *Claudia*, mais qui étoit le fruit d'un commerce adultère avec un affranchi de son mari. Le crime fut découvert, et de plus, on soupçonna Plautia d'avoir trempé dans un homicide. Par ce double motif, Claude la répudia honteusement; et lui renvoyant sa fille, qui étoit un enfant de cinq mois, il la fit exposer à sa porte.

Il épousa ensuite Elia Pétina, de la famille des Tubérons, et il en eut Antonia, qu'il maria d'abord à Cn. Pompéius Magnus, et ensuite à Faustus Cornélius Sylla, après qu'il eut fait tuer son premier gendre. Il fit divorce avec Elia Pétina pour des causes assez légères, et il prit Messaline, dont la conduite avoit bien mérité la fin tragique qu'elle éprouva. Claude avoit eu de celle-ci Octavie et un fils, appelé d'a-

bord Germanicus, et ensuite *Britannicus*.

Après la mort de Messaline, Claude épousa la trop célèbre Agrippine sa nièce, qui avoit été mariée en premières noces à Cn. Domitius, dont elle avoit un fils. Cette dernière, par le privilége que lui donnoit le titre de nièce, entroit à toute heure chez l'empereur, et abusoit de la facilité de son oncle, pour allumer dans ce cœur, ouvert de toutes parts, une flamme incestueuse. Avant même que d'être épouse, elle en exerçoit déjà la puissance: car elle travailla dès lors à faire entrer sur ses pas son fils Domitius dans la famille de Claude, en le mariant à Octavie.

Agrippine n'eut pas plutôt été mariée à l'empereur, qu'elle ne perdit point de temps. Le mariage de son fils avec Octavie fut arrêté par Claude. Ce prince même, à la sollicitation d'Agrippine, adopta le jeune Domitius, qui reçut alors les noms de Néron Claude César. Le mariage de ce fils adoptif avec sa sœur Octavie, fut célébré l'an de Rome 804, et de l'ère chrétienne 53.

Cette même année le droit de judicature, droit si précieux, objet de tant de jalousies depuis l'existence de Rome, fut communiqué par Claude à des affranchis chargés du soin de son domaine; de manière que ce prince les égala aux magistrats et à lui-même.

Il proposa ensuite d'accorder l'exemption de tribut aux habitans de l'île de Cos; et comme il se piquoit d'érudition, il rapporta les antiquités de cette île, et en particulier la célébrité que lui donnoit l'art de la médecine qui y avoit été introduit par Esculape, et qui s'y étoit perpétué d'âge en âge dans sa postérité. Il cita par ordre tous les illustres médecins de cette race, parmi lesquels il n'oublia pas sans doute Hippocrate. Enfin il vint à Xénophon son médecin, qu'il disoit être de la même famille, et dont il prétendit que les prières pour sa patrie méritoient d'être écoutées. Il auroit pu, dit Tacite, faire valoir des services rendus au peuple romain par les habitans de cette île. Mais, avec sa simplicité ordinaire, ayant accordé cette grâce à la recommandation d'un particulier, il ne chercha aucune couleur pour donner à sa démarche un air de dignité et de décence.

Cependant Agrippine se couvroit de toute sorte de crimes, et Claude commençoit à ouvrir les yeux sur le compte de cette princesse. Il lui échappa même de dire un jour dans le vin, que sa destinée étoit de souffrir les désordres de ses épouses, et ensuite de les punir. Agrippine remarqua bien cette parole, et elle résolut de le prévenir. Le danger pressoit. Claude, qui aimoit véritablement Britannicus, lui donnoit souvent des marques de tendresse, qui faisoient connoître qu'il se repentoit du tort qu'il lui avoit fait par l'adoption de Néron. Il étoit charmé de le

voir croître, et devenir grand pour son âge. Suétone assure que Claude un jour l'embrassa tendrement, l'exhortant à croître et à s'instruire de son sort, et qu'il ajouta en grec : ὁ τρώσας καὶ ἰάσεται, *celui qui a blessé peut guérir*. Il se proposoit de lui faire prendre la robe virile avant l'âge, parce que sa taille le permettoit. *Enfin*, disoit-il, *le peuple romain aura un vrai César*.

Claude fit quelque temps après un testament qui fut signé par tous les magistrats. Mais Agrippine, tourmentée par sa conscience, et inquiétée par des délateurs, prévint l'effet des intentions de l'empereur. On convient qu'il fut empoisonné ; mais on ne sait par qui ni comment. Quelques-uns disent que ce fut dans un repas donné aux pontifes dans le Capitole, et par le ministère d'un eunuque, dont la fonction étoit de goûter les plats avant le prince ; d'autres que ce fut dans un festin domestique, et par la main d'Agrippine, qui lui présenta un champignon, sorte de mets qu'il aimoit beaucoup. On ne convient pas non plus des suites. Selon les uns il perdit la parole aussitôt, et mourut au point du jour, après avoir souffert toute la nuit. Selon d'autres il s'assoupit d'abord, se réveilla avec des vomissemens, et on lui fit prendre une seconde dose de poison dans un potage, comme pour lui faire reprendre des forces, ou dans un lavement, comme pour le débarrasser d'une indigestion.

La mort de Claude fut cachée jusqu'à ce que tout fût arrangé pour assurer l'empire à son successeur, qui fut son fils adoptif, si connu sous le nom de Néron ; mais nom encore aujourd'hui en horreur après tant de siècles, et qui a mérité de paroître

Aux plus cruels tyrans la plus cruelle injure.

Claude mourut le 13 d'octobre, l'an de Rome 805, et de l'ère chrétienne 54. M. Asinius Marcellus et M. Acilius Aviola géroient alors le consulat. Ses funérailles furent célébrées avec toute la pompe convenable à son rang, et il fut mis au nombre des dieux. Mais son apothéose, dont Néron interrompit les cérémonies et voulut même détruire les monumens, ne fut confirmée que par Vespasien.

Digression sur le portrait de Claude Tibère.

C'est un personnage bien peu intéressant que ce prince, et il ne mérite guère que l'on se donne la peine de le bien connoître. Cependant, puisqu'il a tenu le rang le plus élevé entre les hommes, n'omettons rien de ce que nous apprennent les monumens touchant ce qui le regarde.

Ce qui domine dans son caractère, c'est une stupidité imbécille, dont nous avons déjà rapporté bien des preuves. En voici encore quelques traits qui nous sont fournis par Suétone.

Rien ne laissoit de trace chez lui ; il oublioit tout. Après que Messaline eut été tuée, en se mettant à table le lendemain, il demanda pourquoi l'impératrice ne venoit pas. Il lui arriva souvent de donner ordre qu'on invitât à souper avec lui ou à son jeu plusieurs de ceux qu'il avoit condamnés la veille à mourir. Il s'impatientoit de leur retardement, et dépêchoit courriers sur courriers pour leur reprocher leur négligence.

Ces exemples d'une inconcevable distraction produite par l'insensibilité, autorisent la fiction de Sénèque qui, supposant qu'au moment où Claude descend aux enfers, il est assailli par la foule de ceux qu'il y avoit envoyés avant lui, le fait s'écrier: *Hé quoi! tout ce pays-ci est rempli de mes amis! Comment donc êtes-vous venus ici?*

Les propos de ce prince étoient remplis d'absurdités. Il ne pensoit ni à ce qu'il étoit, ni devant qui il parloit, ni quels égards exigeoient les temps, les lieux et les personnes. Pendant qu'il se disposoit à épouser Agrippine, sachant que l'on blâmoit ce mariage avec sa nièce, il ne cessoit de dire qu'elle étoit sa fille, qu'il l'avoit vue naître, et qu'elle avoit été élevée entre ses bras et dans son sein. Comme l'on traitoit dans le sénat d'une affaire qui regardoit les bouchers, les charcutiers et les marchands de vin, tout d'un coup il s'écria : *Qui peut, je vous prie, vivre sans petit salé?* Et il ajouta l'éloge des anciennes tavernes, où il avoit lui-même autrefois coutume de se fournir de vin.

Recommandant un candidat pour la questure, il allégua, comme l'un des motifs de l'intérêt qu'il prenoit à sa promotion, que le père de ce candidat lui avoit donné, pendant qu'il étoit malade, un verre d'eau froide très-à-propos. Au sujet d'une femme qui parut comme témoin dans le sénat, il dit que cette femme avoit été affranchie et coiffeuse de sa mère, et qu'elle l'avoit toujours regardé comme son patron. « Ce que je remarque, » ajouta-t-il, parce que j'en ai » actuellement dans ma maison » qui oublient que je suis leur » patron, et qu'ils sont mes af- » franchis. »

Enfin il poussa l'ingénuité jusqu'à faire mention diverses fois de sa bêtise dans des discours adressés au sénat. Il est vrai qu'il prétendit qu'elle étoit feinte, et qu'il lui avoit fallu recourir à cet artifice pour se dérober à la cruauté de Caligula; sans quoi, disoit-il, il n'auroit pu parvenir au poste auquel les dieux le destinoient : mais sa conduite réfutoit ce vain prétexte, et faisoit trop bien voir que l'imbécillité chez lui étoit naturelle, et non pas un effet de l'art.

C'étoit un enfant à cheveux gris. Il étoit gourmand dans le sens le plus exact de ce terme. Un jour qu'il tenoit audience et jugeoit dans la place d'Auguste, ayant senti l'odeur d'un repas

que l'on préparoit dans le temple de Mars pour les prêtres de ce dieu, il quitta le tribunal, et alla se mettre à table avec les Saliens. Il mangeoit et buvoit sans aucune discrétion. Tous les jours il falloit l'emporter de table. On le mettoit sur un lit; et là, pendant qu'il dormoit sur le dos et la bouche ouverte, on lui inséroit une plume dans le gosier, pour l'aider à se décharger l'estomac.

Il aimoit le jeu passionnément. Il en composa un livre, et il jouoit même en voiture, ayant une table de jeu dans sa chaise, ajustée de manière que le mouvement ne dérangeoit rien. Il se mettoit très-aisément en colère, et s'apaisoit de même; et il en fit sa déclaration dans un placard ou édit, comme l'appelle Suétone, qui fut affiché dans la place publique.

On ne s'imagineroit pas que cette âme imbécille eût été cruelle. Claude l'étoit comme les enfans. *Cet âge est sans pitié,* a dit La Fontaine; et l'expérience ne le prouve que trop. Claude, par une espèce d'instinct que la réflexion n'avoit pu corriger, parce qu'il n'avoit jamais été capable d'en faire aucune, aimoit à voir le sang répandu. Les supplices, les combats de gladiateurs, les hommes dévorés et déchirés par des bêtes féroces, étoient pour lui des spectacles d'amusement. Ce goût inhumain le porta à des cruautés sans nombre contre les têtes les plus illustres. Sénèque, dans une petite pièce satyrique, fait dire à Auguste, dans l'assemblée des dieux, où Claude demandoit à entrer : *Cet homme qui ne vous paroît pas capable de voir saigner un poulet, tuoit les hommes comme les mouches.* On compte trente sénateurs et trois cent vingt-cinq chevaliers romains mis à mort par ses ordres. Il n'épargnoit pas les personnes qui devoient lui être les plus chères; et, parmi les victimes de sa cruauté, se trouvent deux de ses nièces, sa femme, son beau-père, ses deux gendres, le beau-père et la belle-mère de sa fille. C'est une grande preuve que la douceur est le fruit d'une raison épurée, et que la stupidité, qui passe vulgairement pour être sans malice, n'est propre qu'à faire des brutaux.

Malgré sa cruauté et son imbécillité, Claude aima les lettres et les cultiva. Dans sa première jeunesse, ainsi que nous l'avons déjà observé dès le commencement de cet article, ce prince essaya d'écrire l'histoire, encouragé par Tite-Live, et aidé par Sulpicius Flavius. Il en lut des morceaux devant un nombreux auditoire; mais il eut beaucoup de peine à les achever. Un homme d'une grosse taille ayant rompu un banc sous lui, cet accident fit rire tout le monde; et même après que le bruit fut apaisé, Claude ne put s'empêcher de temps en temps de rire encore par ressouvenir; ce qui refroidit sa lecture et ses auditeurs. Il écrivit aussi beaucoup pendant son règne, et fit réciter

assiduement

assidûment ses ouvrages par un lecteur à lui. Il commençoit son histoire à la mort du dictateur Jules César; mais il prit une époque plus récente, et commença au règne d'Auguste, sentant qu'il ne pouvoit parler ni avec liberté, ni avec vérité des temps antérieurs, sans offenser sa mère et son aïeule, qui toutes deux descendoient de M. Antoine. Il laissa deux volumes de la première de ces histoires, et quarante-un de la seconde. Il en compbsa huit des mémoires de sa vie, qui manquoient plutôt d'esprit que d'élégance. Il fit une apologie de Cicéron contre Asinius Gallus.

Il s'appliqua à l'étude de la langue grecque, et témoigna en toute occasion le cas qu'il en faisoit. Il dit à un Barbare qui parloit devant lui grec et latin : *Vous savez mes deux langues.* En recommandant l'Achaïe au sénat, il dit qu'il étoit attaché à cette province par le goût des mêmes études. Souvent il répondit en grec aux ambassadeurs de la Grèce, et cita des vers d'Homère sur son tribunal. Toutes les fois qu'il avoit fait périr un conjuré ou un ennemi, il donnoit au tribun qui étoit de garde, pour le mot de l'ordre un vers grec dont le sens étoit :

Quand il est offensé, le brave homme
se venge.

Il écrivit en grec vingt livres de l'histoire des Tyrrhènes, et huit de celle des Carthaginois.

C'est à l'occasion de ces ouvrages que dans Alexandrie, outre l'ancien musée, on en bâtit un nouveau appelé *Claude*, du nom de son fondateur. Il fut établi que tous les ans on y liroit publiquement, à des jours marqués, dans l'un l'histoire des Carthaginois, et dans l'autre celle des Tyrrhènes, et que les associés de ces deux musées se relaieroient pour achever la lecture. SUÉTON., *in Claud.*, c. 1, 2 *et seq.*; DIO. CASS., p. 566, 567, 664 *et seq.*; TACIT., *Annal.*, l. 3, c. 2, 18; l. 6, c. 46; l. 11, c. 1 *et seq*; l. 12, c. 1 *et seq*; l. 13, c. 2, 3; JOSEPH., *de Antiq. judaïc.*, l. 19, p. 664 *et seq.*; *de Bell. judaïc.*, l. 2, p. 792 *et seq.*; CREV., *Hist. des emp.*, t. 1, p. 153, 283, 419, 431, 606; t. 2, p. 8, 26, 55, 91 et suiv.; *Mém. de l'Acad. des inscr. et bell. lettr.*, t. 1, p. 244, 245, 262, 324, 332, 341; t. 3, p. 19; t. 6; p. 584, 586, 597; t. 7, p. 321 et suiv.; t. 9, p. 138, 139, 411; t. 12, p. 140; t. 14, p. 151; t. 15, p. 39, 43, 46 et suiv.; t. 17, p. 27; t. 19, p. 360, 444, 445; t. 21, p. 238; 239, 290, 291, 304 et suiv.

TIBÈRE [ALEXANDRE]. *Voy.* Alexandre Tibère.

TIBÉRIADE, *Tiberias*, ville célèbre de Galilée, à l'extrémité méridionale et sur le bord occidental de Génésareth, autrement nommée la *mer de Tibériade*.

On croit que son ancien nom étoit *Cinaereth* ou *Chammath*, ou *Emath*. Cette ville fut bâtie

en l'honneur de Tibère par Hérode Antipas ou le Tétrarque, fils d'Hérode-le-Grand. L'avantage de sa situation la rendit bientôt considérable; elle devint la métropole de toute la Galilée.

TIBÉRIUS GEMELLUS, petit-fils de l'empereur Tibère, fils de Drusille nièce de ce prince, et de Drusus fils du même prince. Le surnom de *Gemellus* lui vint sans doute de ce que sa mère, en le mettant au monde, étoit accouchée de deux enfans mâles à la fois. Caligula le fit assassiner, ou plutôt, d'après le conseil des meurtriers que Caligula avoit envoyés, il se perça lui-même avec l'épée qui lui fut mise entre les mains.

TIBÉSIS, un des fleuves qui, selon Hérodote, allaient porter leurs eaux dans le Danube; c'étoit, dit cet auteur, un des trois grands fleuves qui, tombant du sommet du mont Hémus, couloient vers le septentrion.

TIBRE, *Tiberis*, fleuve d'Italie que les habitans du pays nomment aujourd'hui *Tevere*, est devenu fort célèbre parce qu'il baigne les murs de Rome.

Ce fleuve s'appeloit premièrement *Albula*, et puis *Tybris*; ce fut, selon les historiens, le roi *Tybérinus* qui lui donna son nom.

Virgile lui donne l'épithète de *Lydius*, parce que le pays d'Etrurie, où il couloit, étoit peuplé d'une colonie de Lydiens.

Il est personnifié sur les monumens et sur les médailles sous la figure d'un vieillard couronné de laurier, à demi-couché. Il tient une corne d'abondance et s'appuie sur une louve, auprès de laquelle sont deux petits enfans, Rémus et Romulus. C'est ainsi qu'il est représenté dans un beau groupe en marbre, qui est au jardin des Tuileries, copié sur l'antique à Rome.

Virgile, dans son Enéide, le met au rang des dieux.

TIBULLE [AUL. ALBIUS], *Aul. Alb. Tibullus*, poëte latin, contemporain d'Auguste, naquit à Rome 43 ans avant l'ère chrét. Il étoit de l'ordre des chevaliers romains. Il excelloit dans l'élégie, où tout respire la vérité et l'ordre de la nature, au milieu même des écarts apparens de la poésie. On ignore le temps de sa mort, quoiqu'on soit bien certain qu'il mourut jeune. *Voy.* VEL. PAT., l. 2, c. 36; QUINTIL., l. 10, c. 1; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lettr.*, t. 6, p. 221; t. 7, p. 345 et suiv.

TIBUR, aujourd'hui *Tivoli*, fut bâtie par un grec nommé *Tibur*, *Tiburnus* ou *Tibustus*, qui, avec ses deux frères Catillus et Coras, mena là une colonie; cette ville étoit déjà florissante lorsque Enée débarqua en Italie. Hercule y avoit un temple magnifique, où se trouvoit une assez belle bibliothèque.

TIBUTES, *ou* TIBURTIUS, *Tiburtes*, *Tiburtini*, peuple d'Italie dans le Latium, dont le chef-lieu étoit *Tibur*.

TIBURTINUM, nom d'une maison de campagne de Scipion;

Cicéron en fait mention dans une de ses Philippiques.

TICHIUM, ville de Grèce dans l'Etolie. *Voy.* THUCYD., p. 538.

TICHIUS, place forte de Grèce, dans la Thessalie, située dans le détroit des Thermopyles. Selon Strabon, les Lacédémoniens l'avoient bâtie.

TICHIUSSA, lieu fortifié de l'Asie Mineure, situé au territoire de la ville de Milet, près de la mer.

TICINUM, ville d'Italie dans la Gaule Cisalpine, au pays des Insubriens, sur le bord d'un fleuve du même nom. Les Gaulois l'avoient bâtie. C'est aujourd'hui *Pavie*, mot corrompu de *Tabia* ou *Papia*, nom que lui donnent les auteurs du moyen âge.

TICINUS, fleuve d'Italie dans la Gaule Cisalpine. Strabon dit qu'il sort du lac Verbanus, aujourd'hui *Lago Maggiore*, et qu'après avoir arrosé la ville qui porte le même nom, il va se perdre dans le Pô.

C'est aujourd'hui le *Tesin* ou *Tesino*.

TIFATA, montagne d'Italie dans la Campanie; elle commandoit la ville de Capoue. La table de Peutinger lui donne deux temples, l'un de Diane, et l'autre de Jupiter *Tifatinus*. Elle étoit sacrée.

TIFERNE, *Tifernum*, ville d'Italie, située dans la partie de l'Ombrie qui est en-deçà de l'Apennin, sur le bord du Tibre. On la nommoit *Tifernum Tiberinum*, pour la distinguer d'une autre Tiferne, surnommée *Metaurense*.

Tifernum Metaurense étoit aussi une ville d'Italie dans le Samnium.

TIFERNUM, montagne d'Italie, dont parle Tite-Live.

Pomponius Mela et Pline donnent le même nom de *Tifernum* à un fleuve qu'on nomme à présent *il Biferno*.

TIGELLINUS [SOFONIUS], préfet des cohortes prétoriennes sous Néron, se montra digne d'un tel maître par ses débauches, ses vices et ses crimes; aussi cet empereur lui donna-t-il toute sa confiance.

Après la mort de Néron, Tigellinus sut se conserver sous Galba par la protection de T. Vinius; mais, à l'avénement d'Othon, il ne put échapper au supplice que le peuple demandoit depuis long-temps: le nouvel empereur lui envoya l'ordre de mourir, et il se coupa la gorge avec un rasoir, l'an 69 de l'ère chrétienne.

TIGELLIUS, affranchi, surnommé *Hermogène*, étoit un fameux musicien de l'île de Sardaigne. *Voyez* HORAT., l. 1, *satyr.* 2 et 3.

TIGRANE, *Tigranes*, roi d'Arménie, descendoit, selon Strabon, d'Artaxias ou d'Artaxius, un des généraux d'Antiochus-le-Grand. S'étant révolté contre le roi des Mèdes, dont il étoit vassal, Cyrus le fit prisonnier avec toute sa famille.

Tigrane, son fils, plaida si éloquemment la cause de son père auprès du vainqueur, que celui-ci leur pardonna. *Voyez* Xénoph., p. 62 *et seq.*

TIGRANE, *Tigranes*, roi d'Arménie, fils du précédent, devint le plus puissant roi de l'Asie, il en fut si orgueilleux, qu'il se fit surnommer *roi des rois*. Cependant ce *roi des rois* n'en fut pas moins vaincu, d'abord par Lucullus, et ensuite par Cn. Pompée, qui cependant lui laissa le royaume de ses ancêtres. Il avoit épousé Cléopâtre, fille de Mithridate. *Voy.* Dio. Cass., p. 1, 2 *et seq.*; Just., l. 38, c. 3; Plut., t. 1, p. 500; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 5, p. 188.

TIGRANE, *Tigranes*, le troisième des fils de Tigrane, roi d'Arménie, et de Cléopâtre, fut conduit à Rome par Cn. Pompée, et servit d'ornement à son triomphe. Il avoit donné tant d'inquiétudes à son père, que Pompée, après avoir pris connoissance de tout ce qui s'étoit passé entre le père et le fils, se déclara contre ce dernier, et le fit jeter dans les fers.

On compte encore quelques autres rois d'Arménie qui ont porté le nom de *Tigrane*. *Voy.* Tacit., *Annal.*, l. 2, c. 3; l. 6, c. 40; Dio. Cass., p. 526; Vell. Pat., l. 2, c. 102; Joseph., *de Antiq. Judaïq.*, l. 18, p. 628.

TIGRANOCERTE, *Tigranocerta*, ville d'Asie, dans la Grande-Arménie, bâtie par le roi Tigrane, du temps de la guerre de Mithridate. Elle étoit située au-delà des sources du Tigre, en allant vers le mont Thaurus, et, selon Pline, sur une haute montagne dans la partie méridionale de l'Arménie.

Le mot *Tigranocerta* est du genre neutre, selon Etienne de Byzance; Appien cependant veut qu'il soit du genre féminin; Tacite l'emploie aux deux genres.

Lucullus s'étant emparé de cette ville, la détruisit, ou ne la réduisit qu'à l'état d'une chétive bourgade; mais Cn. Pompée ayant rendu à Tigrane ses états héréditaires, ce prince se hâta de la reconstruire.

TIGRE, *Tigris*, grand fleuve d'Asie, du nombre de ceux qui prenoient leur source dans l'Arménie, et alloient se perdre dans le golfe Persique. Hérodote le fait tomber dans la mer Rouge; mais cet auteur et Diodore de Sicile appellent *mer Rouge* le golfe Persique.

Moïse donne au Tigre le nom de *Chidkel;* Josephe, les traducteurs arabes et persans, celui de *Diglath*.

Suivant l'Ecriture, le Tigre avoit sa source dans le pays d'Eden, et c'étoit un des quatre grands fleuves qui sortoient du paradis terrestre.

On prétend que ce fleuve se nomme à présent *Daghelé*.

TIGRE, *Tigris;* Hérodote, liv. 5, reconnoît jusqu'à trois fleuves de ce nom, quoiqu'ils ne soient pas, dit-il, les mêmes, et qu'ils ne viennent pas d'une même source.

TIGRIS, *Tigris*, nom d'un des vaisseaux de la flotte étrusque sur laquelle s'embarqua Enée. Ce vaisseau étoit ainsi appelé, parce que sa proue représentoit un tigre.

TIGURINI, habitans d'un des quatre cantons qui formoient la cité des Helvétiens. *Voy*. Tigurrinus.

TIGURRINUS PAGUS, l'un des quatre cantons entre lesquels la cité des Helvétiens étoit prolongée, selon Jules César.

On avoit cru jusqu'à nos jours que le *Pagus Tigurrinus* se rapportoit à Zurich; mais, en 1747, on déterra dans le quartier de cette ville appelé *Kleine-Stadt* une inscription romaine qui portoit ces mots : *Sta*, ou *Statio Turicen*.

Dans le moyen âge, on nommoit Zurich *Turicum* ou *Turegum*.

Rhenanus a cru voir les Tigurini dans le canton d'Uri.

Bochart a cité une inscription où on lisoit *Genio pagi Tigur*, trouvée avec plusieurs autres, en 1724, dans un lieu qui n'est éloigné de Zurich que d'environ deux lieues.

TILATÉENS, *Tilatæi*, peuple de Thrace. Selon Thucydide, ils habitoient la partie septentrionale du mont Scomius, et, du côté du couchant, ils s'étendoient jusqu'au fleuve Oscius.

TILLIUS, Romain qu'Horace tourne en ridicule. Etant préteur, il se faisoit suivre par quatre ou cinq esclaves, qui portoient l'un la marmite, l'autre un barril de vin. *Voy*. Hor., l. 1, *sat*. 6.

TILPHOSÉEN [le territoire], *territorium Tilphosæum*, territoire de Grèce, dans la Béotie. *Voyez* Tilphusium.

TILPHUSIUM, ville de Grèce, dans la Béotie.

Il y avoit auprès de cette ville une montagne et une fontaine du même nom; mais ce nom, comme bien d'autres, s'écrit diversement dans les auteurs. Strabon dit *Tilphossa*, pour le nom de la fontaine; *Tilphosium* pour celui de la montagne, et *Thilphusium* pour celui de la ville.

Ce même auteur nous apprend que la montagne et la ville de Thilphusium étoient situées près d'Alalcomènes; il ajoute que la montagne est un lieu très-fort, et qu'au pied de cette montagne on voit la fontaine Tilphossa et le tombeau de Tirésias, qui mourut là dans la suite. *Voyez* Tirésias.

TIMAGÈNE, rhéteur et historien, natif d'Alexandrie; il avoit le talent de railler avec esprit, et ce n'étoit pas toujours avec la retenue convenable; mais on lui pardonnoit la satire en faveur du sel dont il l'assaisonnoit : c'étoit principalement dans les repas que brilloient les saillies de son imagination.

Il composa l'histoire d'Auguste, et s'acquit par cet ouvrage les bonnes grâces de ce prince; il n'en déchira pas moins la famille impériale, aimant mieux être disgracié que de perdre un bon mot.

L'empereur, pour toute punition, lui défendit l'entrée de son palais, et Timagène, pour l'en punir, brûla l'histoire qu'il avoit faite de sa vie.

L'ouvrage de Timagène que nous connaissons le mieux, est son *Histoire des Gaules*, dont Ammien Marcellin nous a donné un extrait, et dont Strabon a tiré ce qu'il dit au sujet de l'enlèvement de l'or de Toulouse par Q. Servius Cépion.

TIMAGORE, *Timagoras*, Eléen; ayant conçu la plus vive amitié pour un jeune homme d'Athènes nommé Melès, qui le méprisoit, conjura ce dernier de lui commander ce qu'il voudroit pour éprouver son amour, lui promettant de l'exécuter sur-le-champ. Melès lui commanda de se jeter dans un précipice; il fut aussitôt obéi. Melès, aussi attristé qu'étonné, se jeta dans le même précipice : de là vint que les habitans d'Athènes et d'Elée crurent qu'un amour réciproque avoit été le vengeur de Timagore; c'est pourquoi ils firent dresser dans leurs colléges les images de l'Amour et de l'Amour réciproque, celui-là tenant une branche de palme à la main, et celui-ci s'efforçant de la lui arracher.

TIMAGORE, *Timagoras*, Athénien, fut un des députés que les Grecs envoyèrent en Perse avec Pélopidas, vers le roi Artaxerxès Ochus. Etant tombé malade, il fit prier le roi de lui envoyer du lait de vache; ce prince lui envoya sur-le-champ quatre-vingts vaches qui le suivoient partout pour lui fournir du lait; il lui envoya en outre un lit, des couvertures, et des porteurs pour le porter en chaise jusqu'à la mer, à cause de son indisposition. Selon Plutarque, il n'y eut peut-être jamais de si long voyage fait en chaise; aussi les porteurs reçurent-ils du roi quatre talens, c'est-à-dire douze mille livres.

Timagore paya cher ces largesses du roi de Perse: convaincu d'avoir reçu de l'argent de ce monarque, il fut condamné à mort par les Athéniens.

TIMANTHE, *Timanthes*, fameux athlète natif de Cléones, remporta le prix du pancrace aux jeux olympiques. Son grand âge l'ayant forcé de quitter la profession d'athlète, il n'en conserva pas moins tous les goûts : chaque jour il tiroit de l'arc, et son arc étoit difficile à manier. Obligé de faire un voyage, il interrompit cette habitude, et, quand il voulut la reprendre, il lui fut impossible de tirer aucun parti de son arc; il en conçut un tel déplaisir, qu'il alluma son propre bûcher et s'y précipita.

TIMANTHE, *Timanthes*, un des peintres les plus célèbres de l'antiquité; il étoit natif de Cythne, et contemporain de Zeuxis et de Parhasius, qui florissoient vers l'an 400 avant l'ère chrétienne. Son caractère propre étoit l'invention.

Parmi différens tableaux qui ont immortalisé le nom de Timanthe, les anciens et les mo-

dames ont distingué surtout le *Sacrifice d'Iphigénie*, dans lequel Timanthe, après avoir exprimé tous les traits de la tristesse sur les fronts de Calchas, d'Ulysse et de Ménélaüs, met un voile sur les yeux d'Agamemnon; idée puisée dans la nature, qui ne permet pas à un père de voir égorger sa fille.

Cocquard, avocat au parlement de Dijon, a fait imprimer une vie de ce peintre dans le *Mercure de France*, aux mois de juin, de novembre et de décembre, 2e vol. de 1740.

TIMASITHÉE, *Timasitheus*, exerçoit la souveraine magistrature dans l'île de Lipare, l'an 391 avant J.-C., quand des députés romains chargés de porter à Delphes une grande coupe d'or, s'étant embarqués sur un vaisseau de guerre, furent pris par des pirates qui les amenèrent à Lipare leur patrie. Les habitans de cette île se partageoient ordinairement entr'eux les dépouilles qu'ils avoient enlevées. Timasithée ayant connu le nom des envoyés, l'offrande dont ils étoient dépositaires et le dieu auquel elle étoit destinée, fit passer dans l'esprit du peuple l'esprit de religion dont il étoit lui-même pénétré, conduisit les députés dans un hospice public, et lorsqu'ils voulurent partir, il les escorta lui-même jusqu'à Delphes avec ses vaisseaux, et de là les ramena à Rome. Le sénat reconnut un service si important; il décerna à Timasithée les honneurs et les présens dont le peuple romain avoit coutume de gratifier ses amis et ses hôtes.

Cent quarante ans après, les Romains s'étant emparés de Lipare, exemptèrent de tout impôt les descendans de Timasithée.

TIMAVE, *Timavus*, nom commun à une fontaine, à un lac, à un fleuve et à un port d'Italie.

Strabon, qui met le Timave au fond du golfe Adriatique, rapporte qu'il y avoit en cet endroit un temple de Diomède, un port et un bois fort agréables. Il ne donne que sept sources au Timave qui, dit-il, après s'être formé un lit vaste et profond, va aussitôt se perdre dans la mer.

Ce fleuve n'a point changé de nom, et son embouchure est dans la mer Adriatique.

TIMÉE, *Timæus*, philosophe Pythagoricien, né à Locres, en Italie, vivoit avant Platon, puisque celui-ci le fait parler dans le dialogue qui porte le nom de *Timée*. Nous avons encore son petit *Traité de la Nature et de l'Ame du Monde*.

TIMÉE, *Timæus*, rhéteur et historiographe, né en Sicile, florissoit vers l'an 285 avant l'ère chrétienne. Suidas lui attribue soixante-huit livres sur divers sujets de rhétorique; mais il dut sa plus grande réputation à ses ouvrages historiques. Il ne reste rien de ces ouvrages. Suivant Lucien, Timée avoit vécu quatre-vingt seize ans. Plutarque l'a jugé avec trop de sévérité.

TIMOLÉON, célèbre capitaine issu d'une des plus nobles familles de Corinthe. Ce fut, de tous les Grecs de son temps, celui qui, avec les plus foibles moyens, exécuta les plus grandes choses. Les Syracusains, en proie aux horreurs de la guerre civile et de toutes sortes de tyrannies, envoyèrent une députation à Corinthe pour prier cette république de leur envoyer un général capable de rétablir l'ordre dans Syracuse : les Corinthiens choisirent Timoléon.

Bientôt après, les habitans de la ville d'Adrane, étant divisés entr'eux, appelèrent, les uns Icete, commandant des Syracusains et des Carthaginois, et les autres Timoléon ; les deux chefs arrivèrent presque en même temps près d'Adrane : le premier avoit avec lui près de cinq mille hommes, et l'autre n'en avoit que douze cents ; malgré cette inégalité, Timoléon fondit avec une telle impétuosité sur l'ennemi, qu'il le mit en pièces ou en déroute, s'empara du camp et de tout le bagage.

Le résultat le plus important de cette journée, fut la terreur qu'elle inspira à Denys-le-Jeune; il se rendit auprès de Timoléon comme suppliant, et fut envoyé à Corinthe avec une seule galère sans escorte.

Le premier soin de Timoléon, dès qu'il se fut rendu maître de Syracuse, fut de la repeupler; de tous les côtés de la Grèce, de l'Italie et de la Sicile, on accourut auprès de ce grand homme, et l'on vit bientôt cette ville ressuscitée.

Mais un nouveau danger menaça bientôt cette colonie ; les Carthaginois arrivèrent à Lilybée avec une armée de soixante-dix mille hommes, deux cents vaisseaux de guerre, et mille vaisseaux de charge qui portoient les machines, les chars, les chevaux et toute sorte de provisions de guerre et de bouche ; ils avoient juré de ne plus laisser aucun Grec dans la Sicile. Timoléon n'avoit que cinq mille hommes de pied et mille chevaux ; il n'en fut pas moins vainqueur, grâce à ses talens, à l'appui que lui prêtèrent les élémens, et surtout à la *Fortune*, à laquelle il attribua tous ses succès : aussi lui dédia-t-il un autel dans sa maison.

Il mourut fort avancé en âge. Une seule action versa l'amertume sur vingt années de sa vie; son frère Timophane usurpa la tyrannie de Corinthe; il l'aimoit tendrement, mais il aimoit encore plus sa patrie : ne pouvant le résoudre à renoncer à ce pouvoir, il le fit assassiner, et en éprouva les plus cruels remords. *Voy.* DIOD. SIC., p. 544; PL., t. 1, p. 236; CORN. NEP., *in Timol.*, c. 1 *et seq.*

TIMOLEONTEUM, *ou* TIMOLEONTIUM, nom que l'on donna au lieu où fut enterré Timoléon; on avoit mis les cendres de ce grand homme dans un magnifique tombeau élevé au milieu de la place publique de Syracuse.

TIMON, surnommé *le Misanthrope*, un des hommes les plus fameux et les moins connus; on diroit que personne n'a voulu se charger de transmettre à la postérité la mémoire d'un homme qui haïssoit, ou qui affectoit de haïr tous les hommes.

Il naquit à Colythus ou Colyttus, lieu sous la dépendance d'Athènes; aussi l'a-t-on surnommé *l'Athénien*. Il vivoit du temps de la guerre du Péloponèse.

Dans sa misanthropie, Timon n'avoit pas autant de haîne pour les femmes que pour les hommes. *Voyez* SUID., t. 2, p. 914; DIOG. LAERT., p. 702 *et seq.*; PLUT., t. 1, p. 199.

TIMON, poëte et philosophe, Phthiasien d'origine, florissoit l'an 260 avant l'ère chrétienne. Il composa divers ouvrages en vers, et entr'autres des *Silles* ou railleries; d'où vient qu'on l'appelle Timon *le Sillographe*. Ces Silles sont aussi connues sous le nom de *Parodies*.

TIMON, de la ville de Thèbes, dans la Phthiotide, tenoit le premier rang parmi ses concitoyens. *Voyez* Thèbes.

TIMOPHANE, *Timophanes*, capitaine corinthien, frère de Timoléon, qui l'assassina, parce qu'il avoit usurpé et qu'il vouloit conserver la souveraine autorité sur Corinthe. *Voyez* Timoléon.

TIMOTHÉE, *Timotheos*, fameux statuaire, l'un de ceux que la reine Artémise employa au mausolée qu'elle fit construire en l'honneur de son mari.

TIMOTHÉE, *Timotheus*, autre statuaire, peut-être le même que le précédent. Il avoit fait une statue d'Esculape, qui existoit encore à Troezène du temps de Pausanias qui prétend l'avoir vue.

TIMOTHÉE, *Timotheus*, capitaine athénien, fils de Conon, et digne héritier de ses talens et de ses vertus. Ses coups d'essai furent autant de triomphes; le succès couronna toujours ses entreprises. Aussi ses envieux le firent-ils peindre dormant, tandis que la fortune à côté de lui prenoit des villes dans des filets. A cela Timothée répondit froidement: « Si je prends » les villes étant endormi, que » ne ferai-je point éveillé? »

Mais, après beaucoup de victoires, la fortune lui fit aussi éprouver ses caprices. La guerre s'étant allumée contre les Athéniens, menacés par l'ambitieux Philippe, ils jetèrent les yeux sur Charès, pour l'opposer à ce prince; mais comme ils n'avoient pas assez de confiance dans les talens de ce capitaine, ils conférèrent le commandement de la flotte à Mnesthée, fils d'Iphicrate et gendre de Timothée, en lui associant son père et son beau-père comme conseil.

Ces trois collègues firent voile vers l'île de Samos qui s'étoit révoltée. Charès, informé de leur départ, et ne voulant point leur laisser l'honneur de rien entreprendre en son absence, prit la même route qu'eux. Comme ils étoient sur le point d'aborder

dans cette île, tout à coup s'éleva une tempête des plus violentes; Iphicrate et Timothée firent jeter l'ancre pour mettre leur flotte en sûreté.

Charès, plus audacieux, ne voulut point se rendre aux avis de ces vieux capitaines, continua sa route, aborda, échoua dans son entreprise; et, pour se disculper, il en rejeta la faute sur Timothée et Iphicrate. Il envoya un courrier à Athènes, et dans ses lettres il donnoit pour unique motif de son échec, la lâcheté et l'abandon de ces deux capitaines.

Timothée fut condamné comme atteint du crime de trahison, et il lui fut imposé une amende de cent talens; il ne survécut pas long-temps à cette injustice et à tant d'ingratitude, et mourut bientôt à Chalcis, où il s'étoit retiré. A peine fut-il mort, que le peuple, touché de repentir, retrancha neuf parts de l'amende, et se contenta d'exiger dix talens de son fils, pour être appliqués au rétablissement des murailles de la ville. *Voyez* Suid., t. 2, p. 913; Paus., p. 5, 45; Xenoph., p. 578; Corn. Nep. *in Timot.*, c. 1, *et seq.*

TIMOTHÉE, *Timotheus*, un des plus célèbres poëtes-musiciens de l'antiquité, naquit à Milet, ville de l'Asie mineure dans la Carie, l'an 446 avant l'ère chrétienne. Il étoit contemporain d'Euripide et de Philippe de Macédoine. Sifflé, pour son coup d'essai, il n'en persista pas moins dans ses goûts, et devint, à force de travail, le plus habile joueur de cythare de son temps; il perfectionna cet instrument, en y ajoutant, dit Pausanias, quatre cordes, ou, selon Suidas, deux seulement, la dixième et la onzième.

Cette innovation dans la musique, loin d'obtenir une approbation générale, lui attira une réprimande publique à Lacédémone; les rois et les éphores ordonnèrent que la lyre seroit réduite aux sept cordes anciennes, et qu'on en retrancheroit toutes les cordes nouvellement ajoutées.

Comme on se disposoit à couper des cordes, Timothée aperçut dans ce même endroit une petite statue d'Apollon, dont la lyre avoit autant de cordes que la sienne, il la montra aux juges et fut absous.

On l'accusoit de froideur dans ses poésies, et surtout de mauvais goût dans son dithyrambe sur l'accouchement de Semelé, poëme dans lequel il faisoit jeter les hauts cris à cette princesse d'une manière indécente. « Si Semelé, » dit plaisamment à ce sujet » Stratonicus, eût accouché d'un » artisan et non pas d'un dieu, » quels hurlemens n'auroit-elle » pas dû faire! »

On trouve dans Suidas une notice des poésies de Timothée. Il mourut à l'âge de 97 ans, selon ce même auteur; mais, suivant la chronique de Paros dont l'autorité est préférable, il n'en avoit que 90. Il ne faut point le confondre avec le suivant.

TIMOTHÉE, *Timotheus*, célèbre joueur de flûte du temps d'Alexandre-le-Grand; il étoit si habile dans cet art, que lorsqu'il jouoit sur le mode *orthien*, qui étoit un mode martial, ce prince couroit aussitôt aux armes; ce qui prouve seulement combien Alexandre étoit sensible à l'harmonie.

TIMOTHÉE, *Timotheus*, fils aîné de Cléarque, tyran d'Héraclée, vers le milieu du quatrième siècle avant l'ère chrétienne. Après la mort de son père, Satyrus son oncle s'empara de la tyrannie; mais, sur la fin de ses jours, il la remit volontairement entre les mains de Timothée, que Diodore de Sicile regarde comme le second tyran d'Héraclée, comme si Satyrus n'eût régné qu'au nom de son neveu.

Timothée se conduisit sur le trône avec tant de sagesse, tant de bravoure, tant de modération, tant de bonté, qu'il a mérité d'être offert comme un des modèles les plus accomplis d'un bon souverain. Aussi quand il mourut, fut-il universellement regretté de tous ses sujets; il avoit régné quinze ans.

TIMOTHÉE, *Timotheus*, disciple de saint Paul, étoit natif de Derbe ou plutôt de Lystre, deux villes de l'Asie mineure dans la Lycaonie. Il rendit de très-grands services à saint Paul dans le cours de ses prédications; on ignore quand il fut fait évêque. Saint Paul l'appelle non-seulement son très-cher fils, mais encore son frère. Il fut le premier évêque d'Ephèse.

Saint Paul lui écrivit de Macédoine la première des deux lettres qui lui sont adressées; il lui recommande de modérer ses austérités, et de boire un peu de vin à cause de la foiblesse de son estomac, et de ses infirmités fréquentes.

Timothée mourut à Ephèse, le 22 janvier de l'an de l'ère chrétienne 97; on prétend qu'il fut tué ce jour-là à coups de pierres et de massues.

TIMOTHÉE, *Timotheus*, auteur athénien, avoit écrit les vies des philosophes que Diogène Laërce cite souvent. Il avoit aussi composé une description de l'Argolide, dont Plutarque fait mention. On ne sait pas en quel temps il vivoit.

TIMOTHÉE, *Timotheus*, autre auteur, natif de Gaza, florissoit du temps de l'empereur Anastase. Il composa une tragédie sur l'impôt, appelé *Chrysargyre*, que ce prince avoit aboli. Il avoit entrepris une histoire naturelle, et avoit mis au jour celle des animaux à quatre pieds, des oiseaux et des reptiles.

TINCA, bouffon natif de Plaisance, qui doit à Cicéron l'honneur d'avoir passé à la postérité; cet orateur le représente dans son *Brutus* comme un personnage très-facétieux.

TINGÈNE, *Tingennæ*; TINGENNITES, *Tingennetæ*; TINGI, *Tingi*; *voyez* Tingis.

TINGIS, ville d'Afrique dans

la Mauritanie Tingitane, à laquelle elle avoit donné son nom, et dont elle étoit la capitale. C'étoit une ville très-ancienne, bâtie, disoit-on, par Antée; l'empereur Claude y transporta une colonie, et en fit changer le nom en celui de *Traducta Julia*.

Les anciens ont écrit différemment le nom de cette ville. Pomponius Méla, Pline et autres, disent *Tingi*, et Ptolémée *Tingis*; dans un endroit de Strabon, on lit *Tiga*, mais ce mot est corrompu; car cet écrivain dit ailleurs *Tingis*; dans Dion Cassius, on trouve *Tengis*; Plutarque nomme la ville *Tingenne*, et ses habitans *Tingennetæ*.

Cette ville étoit située sur le détroit appelé *Fretum Gaditanum*. C'est aujourd'hui la ville de Tanger, au royaume de Fez.

TINGITANA PROVINCIA, la province de Tingitane; on appeloit ainsi une partie de la Mauritanie; elle tiroit ce nom de *Tingis*, qui en étoit le chef-lieu.

TINGITANI. *Voyez* Tingis.

TINTINNABULA, sonnettes ou clochettes qu'on voyoit quelquefois aux portes des anciens; elles servoient à plusieurs usages. On les pendoit au cou des chevaux, des bœufs et des moutons; on s'en servoit dans les maisons pour éveiller le matin.

TIPHA, petite ville de Grèce dans la Béotie, sur le bord de la mer; Hercule y avoit un temple, et l'on y célébroit sa fête. Ses habitans prétendoient que Tiphys, à qui l'on confia la conduite du navire *Argo*, étoit natif de cette ville, et ne craignirent pas de se vanter d'être de tous les peuples de la Béotie celui qui entendoit le mieux la marine.

TIPHÉENS, *Tiphæenses*, les habitans de Tipha. *Voyez* Tipha.

TIPHYS, l'un des Argonautes, natif de Tipha. Il fut le pilote des Argonautes, mourut de maladie à la cour de Lycus, chez les Mariandyniens, et l'on mit à sa place le célèbre Ancée; d'autres disent *Euphemus* ou *Erginus*.

TIRATHABA, bourg situé près de la montagne de Garizin. Plusieurs Samaritains s'étoient assemblés en armes auprès de ce bourg, à la suite d'un imposteur, qui promettoit de leur découvrir des vases sacrés que Moïse y avoit enfouis. Pilate marcha contre eux, les attaqua, les mit en fuite, en tua un grand nombre et en prit plusieurs, dont il fit décapiter les plus considérables. Ce fut l'an 36 de l'ère chrétienne.

TIRÉSIAS, fameux devin de Thèbes, fils d'Evère et de la nymphe Chariclo; les poëtes ont cherché à donner diverses causes merveilleuses de sa cécité naturelle. Les Thébains ajoutoient tant de foi à ses prédictions, qu'il les obligea de se retirer, après la perte de leur ville, dans un coin de la Béotie; mais, tout habile qu'il étoit, il ne sut point

prévoir que cette retraite lui seroit funeste; en effet, ayant bu de l'eau de la fontaine Tilphusa, il perdit la vie.

Les Thébains lui consacrèrent des honneurs divins, et ils montroient avec vénération son tombeau, qui étoit à quinze stades environ de la sépulture des fils d'Œdipe.

Tirésias florissoit à Thèbes en même temps qu'Anphiaraüs. *Voy*. Paus., p. 400, 565; Strab., p. 411, 762; Homer. Odys., l. 10, v. 491 *et seq.*; l. 11, v. 32.

TIRIBAZE, *Tiribazus*, un des principaux officiers de la cour d'Artaxerxe Mnemon. Ce prince qui tantôt l'élevoit au plus haut degré de crédit à cause de son courage, et tantôt le regardoit avec un profond mépris à cause de sa légéreté, lui avoit promis en mariage deux de ses filles, d'abord Amestris, et puis Atossa, qu'il épousa lui-même successivement; Tiribaze, indigné de cette conduite, forma contre le roi une conspiration, dans laquelle il fit tremper Darius, fils aîné d'Artaxerxe, auquel ce monarque avoit fait enlever Aspasie son épouse, pour la consacrer dans un temple de Diane. La conjuration fut découverte, et Tiribaze, surpris et enveloppé par les gardes du roi, ayant voulu se défendre, mourut percé d'un coup de javeline.

TIRIDATE, *Tiridates*, fils de Vonone, roi des Parthes, fut élevé, par le secours de Vologèse son frère, sur le trône d'Arménie, en la place de Rhadamisthe; celui-ci le disputa quelque temps avec une alternative de bons et de mauvais succès, et, peu de jours après l'avénement de Néron à l'empire, on apprit que Tiridate avoit triomphé.

Domitius Corbulon fut chargé de l'aller détrôner; mais Tiridate préféra un accommodement salutaire à une guerre qui pouvoit le perdre; il eut une entrevue avec Corbulon, dans laquelle il fut convenu que Tiridate se rendroit à Rome auprès de Néron; ce qu'il exécuta. Néron lui rendit le trône d'Arménie. *Voyez* Dio. Cassius, p. 716 *et seq.*; Tac., *Annal.*, l. 12, c. 50, 51; Joseph., *Antiq. jud.*, l. 20, p. 628.

TIROCINIUM. *Voyez* Tirones.

TIROMANTIE, *Tiromantia*, espèce de divination, dans laquelle on se servoit de fromage; on ignore les cérémonies qu'on y pratiquoit.

TIRON [M. Tullius], *M. Tullius Tiro*, esclave de la famille de Cicéron. Les lettres que Cicéron lui adresse prouvent combien il étoit chéri, estimé et versé dans les sciences et les arts; cet incomparable serviteur que Cicéron affranchit d'une manière très-honorable, peu de jours après son retour de Cilicie, fut d'un grand secours à cet orateur, de son propre aveu.

Il écrivit la Vie de Cicéron en quatre livres, et l'on croit qu'il recueillit ses bons mots en trois; mais il ne nous reste rien de ces

ouvrages. Il mourut âgé de près de cent ans.

TIRON, *Tiro*, que Josephe appelle *Teron*, étoit un cavalier extrêmement brave, sous le règne d'Hérode-le-Grand. Il perdit la vie pour avoir osé parler à ce prince avec trop de franchise. *Voyez* JOSEPH. *de Antiq. jud.*, l. 16, p. 579, 580.

TIRONES; à Rome les jeunes gens qui, parvenus à l'âge de dix-sept ans, prenoient la robe virile, appelée *pura et libera*, s'appeloient *Tirones*, et l'action de la prendre, *Tirocinium*.

On donnoit aussi le nom de *Tirones* aux soldats *apprentifs*, comme le désigne le mot latin; c'étoient des surnuméraires qui n'étoient point censés enrôlés, parce qu'ils ne prêtoient de serment qu'après avoir été reçus dans les légions à la place des morts, ou de ceux qui avoient fini le temps de leur service. La république cependant les nourrissoit jusqu'à ce qu'ils fussent légionnaires.

TIRYNS, ville du Péloponnèse dans l'Argolide; quelques-uns lisent *Tirynthe*, en latin *Tiryntha*. On prétend qu'elle se nomma d'abord *Halieis*. Elle étoit fort ancienne, et tirant son nom de Tiryns, héros, fils d'Argus, et petit-fils de Jupiter. Du temps de Pausanias, il n'en restoit plus que les murs que les Cyclopes avoient construits.

TIRYNS, héros qui donna son nom à la ville de Tiryns, ainsi que nous venons de le dire à l'article de cette ville.

TIRYNTHIA REGIO, territoire de Tiryns.

TIRYNTHIENS, *Tirynthii*, les habitans de Tiryns.

TIRYNTHIUS, surnom d'Hercule, pris du séjour qu'il avoit fait à Tiryns.

TISAMME, *Tisammus*, de la ville d'Elis, devint célèbre à cause d'un oracle rendu en sa faveur. Cet oracle lui promit qu'il sortiroit vainqueur de cinq combats fameux. Il crut d'abord que ces paroles devoient s'entendre du *Pentathle*; mais, après avoir remporté le prix de la course et du saut, sur Hieronyme d'Andros, aux jeux olympiques, il succomba à la lutte. Ce fut alors qu'il comprit le sens de l'oracle, et qu'il commença à espérer qu'il remporteroit cinq victoires à la guerre.

Les Spartiates, qui connoissoient cet oracle, engagèrent Tisamme à quitter Elis, et à venir chez eux pour les assister de ses conseils. Tisamme y consentit, et lui furent redevables de cinq grandes victoires qu'ils remportèrent.

TISIAS, reçut de Cicéron le titre de prince et d'inventeur de la rhétorique. Il prit les leçons de Corax, et devint le plus habile de ses disciples. Son maître eut à se repentir de lui avoir donné des leçons sur la chicane; car il s'en servit contre lui-même pour ne pas lui payer le salaire qu'il lui devoit. Il remplaça Corax dans les fonctions d'enseigner à Syracuse; et il composa, à l'exem-

ple de son maître, un traité sur l'*Art de parler*, beaucoup mieux digéré que le sien.

TISIDIUM, ville d'Afrique dans la Numidie, selon Salluste. Ce fut là que Métellus manda le roi Jugurtha, pour y recevoir des ordres particuliers; ce que Jugurtha refusa.

TISIPHONE, l'une des furies représentée couverte d'une robe ensanglantée; elle étoit coiffée de serpens au lieu de cheveux. Son nom signifie proprement celle qui venge les monstres. *Voy.* Furies.

TISIPPE, *Tisippus*, fit massacrer, de concert avec Lycicus, cinq cent cinquante des principaux d'entre les Etoliens, vers l'an de Rome 585, et 167 avant l'ére chrétienne.

TISII, nom du premier mois de l'année civile des Hébreux, et le septième de leur année sacrée.

On célébroit le premier jour de ce mois la fête des trompettes, parce qu'on y annonçoit le commencement de l'année par le son de ces instrumens.

Les années sabbatiques et celles du jubilé, commençoient le même jour.

Quelques-uns comptent ce mois pour le second de l'année civile des Hébreux.

TISSA, ville de Sicile située au pied du mont Ethna, du côté du septentrion, près du fleuve Onobala.

Silius Italicus écrit *Tisse*, et en fait un petit lieu.

On croit que c'est aujourd'hui *Randazzo*, ou au moins que la ville de Randazzo est bâtie près de l'endroit où étoit Tissa.

On nommoit ses habitans *Tissenses* et non *Tessinenses*, comme on lit dans Pline.

TISSAPHERNE, *Tissaphernes*, un des principaux officiers de la cour de Perse, étoit un homme plein de ruses, capable de jouer toute sorte de personnages, et surtout ennémi juré des Grecs. Dans la guerre entre les Lacédémoniens et les Athéniens, il soutenoit le parti des premiers, mais avec une lenteur et une astuce qui tendoient à épuiser les forces des deux républiques, pour les soumettre ensuite plus aisément l'une après l'autre.

Il donna l'hospitalité à Alcibiade, quand ce général, n'osant plus rester à Lacédémone, ni retourner à Athènes, alla se jetter entre ses bras; mais pour se justifier auprès des Spartiates, qui concevoient de justes soupçons sur son compte, il finit par le faire arrêter, et l'envoya prisonnier à Sardes; Alcibiade trouva le moyen d'échapper à ses gardes, et s'enfuit à Clazomène.

Tissapherne ne paroît plus jusqu'à la bataille de Cunaxa, où il se signala dans l'armée d'Artaxerxe Mnémon, dont il commandoit l'aile gauche. Après la bataille, où Cyrus le jeune avoit été tué, les Grecs, qui étoient venus au secours de ce prince, voulurent retourner dans leur pays, et Tissa-

pherne se chargea de les y reconduire; promesse insidieuse dont les malheureux Grecs ne tardèrent pas à devenir les victimes. Dans un moment où les principaux d'entr'eux étoient chez Tissapherne, au signal dont on étoit convenu, on les arrêta, on les mena vers le roi, qui leur fit trancher la tête; le reste des Grecs, s'étant dispersé dans les campagnes, fut massacré.

Cette trahison, et beaucoup d'autres, ne restèrent pas impunies. Tissapherne fut arrêté par ordre du roi, pendant qu'il étoit dans le bain, sans sabre et sans armes; il eut la tête tranchée.

TISSE; TISSENSES; TISSINNENSES. *Voyez* Tissa.

TIT, terme hébreu, qui veut dire de la boue; les Hébraïsans croient que c'est de là que vient le mot *Titan.*

TITAIA, le même que *Titée.* *Voyez* Titée.

TITAN, l'aîné des enfans d'Uranus et de la Terre ou de Vesta; il donna son nom aux Titans.

Pausanias est persuadé que Titan étoit un homme appliqué à étudier les saisons, pour savoir en quel temps il falloit semer et planter, et quel degré de chaleur est nécessaire pour l'accroissement et la maturité de chaque fruit. C'est apparemment ce qui a fait présumer qu'il étoit frère du Soleil.

TITON, nom donné au Soleil parce qu'on l'a cru fils d'Hypérion, l'un des Titans, ou parce qu'on l'a pris pour Hypérion lui-même.

TITANA, ville du Péloponnèse, appelée aussi *Titane. Voy.* Titane.

TITANA, petite contrée du Péloponèse dans la Sicyonie; c'est Etienne de Byzance qui en fait mention, et il entend parler sans doute du territoire de la ville du même nom. Ce géographe observe que Titana est au pluriel, mais qu'on l'emploie aussi au singulier. *Voyez* Titane.

TITANE, ville du Péloponnèse dans la Sicyonie. Le chemin qui y menoit étoit fort étroit, et par conséquent peu commode pour les voitures. Lorsqu'on avoit l'Asope qui étoit à gauche, on trouvoit un bois sacré fort épais, où il y avoit un temple dédié à ces déesses, que les Athéniens appeloient *Sévères*, et les Sicyoniens *Euménides.*

Si on repassoit l'Asope et qu'on reprît le grand chemin, on étoit bientôt au haut d'une montagne, où l'on disoit que Titan faisoit autrefois sa demeure; c'est de là qu'étoit venu le mot de *Titane.*

Il y avoit à Titane un temple de Minerve, où l'on portoit tous les ans la statue de Coronis; celle de Minerve étoit de bois et très-ancienne.

TITANIDES, nom donné aux sept filles que Chronos eut d'Astarté sans doute, parce que leur père étoit un des Titans; on les appeloit aussi *Artémides.*

TITANIES,

TITANIES, *Titania*, fêtes que l'on célébroit dans quelques pays en l'honneur des Titans.

TITANIS, un des noms attribués à Diane ou à la Lune; sans doute par la même raison qu'on appeloit le soleil Titan.

TITANS, *Titanes*, nom célèbre dans la Mythologie et dans toutes les anciennes histoires.

Les Titans étoient fils d'Uranus ou de Cœlus et de Vesta, c'est-à-dire, du Ciel et de la Terre, selon l'explication d'Hésiode et d'Apollodore, ou de l'Air et de la Terre, suivant celle d'Hygin.

L'histoire et la généalogie des Titans sont diversement racontées par les anciens auteurs, qui se sont fondés sur les traditions fabuleuses.

Apollodore, par exemple, compte six Titans, Océanus, Cœlus, Hypérion, Crius, Japet et Saturne. Hygin en compte également six, dont les noms, à la réserve de celui d'Hypérion, sont tous différens, puisqu'il les appelle Briarée, Gygès, Stérope, Atlas et Cottus. Il met par conséquent au nombre des Titans les géans à cent mains, que beaucoup d'autres en ont distingués. D'autres enfin à ces six frères ajoutent cinq sœurs, nommées Rhéa, Thémis, Mnémosyne, Phœbé et Thétis; et ils prétendent que les Titans firent tous part aux hommes de quelque découverte utile, qui leur en attira une reconnoissance éternelle.

Il est également difficile de concilier les sentimens des auteurs sur les actions attribuées aux Titans. Les uns supposent qu'ils voulurent détrôner Jupiter, et c'est bien le sentiment le plus commun: mais quelques autres prétendent que ce dieu fut secouru par Briarée, Gygès et Cottus, contre les autres Titans leurs frères, tandis que d'autres soutiennent que Briarée fut foudroyé par Jupiter.

Un autre sentiment veut que Cœlus, après avoir engendré de sa femme Vesta les trois géans Briarée, Gygès et Cottus, les enferma dans le Tartare; et que Vesta, outrée de ce mauvais traitement, souleva les Titans contre leur père qu'ils détrônèrent, et qu'ils mirent à sa place Saturne, qui, ayant aussi maltraité les géans, fut détrôné à son tour par Jupiter, son propre fils, qui se défit ensuite des Titans.

D'autres enfin disent que Titan, qui sans doute donna son nom aux Titans, étoit fils aîné du Ciel et de Vesta, ou Titée, et frère aîné de Saturne; que, quoiqu'il fût l'aîné, il céda ses droits à Saturne, à la prière de sa mère, à condition néanmoins que Saturne ne conserveroit aucun enfant mâle, afin que l'empire du Ciel revînt à la branche aînée; mais qu'ayant appris que, par l'adresse de Rhéa, trois fils de Saturne avoient été conservés et élevés en secret, il fit la guerre à son frère, le vainquit, le prit avec sa femme et ses enfans, et les tint prisonniers jusqu'à ce que Jupiter ayant atteint l'âge viril,

délivra son père, sa mère et ses frères, fit la guerre aux Titans, et les obligea de s'enfuir au fond de l'Espagne, où ils s'établirent.

Telle est à peu près l'idée que la mythologie nous donne des Titans.

D. Pezron, dans son *Antiquité des Celtes*, prétend que les Titans ne sont point des hommes fabuleux, quoique les Grecs aient voilé leur histoire de beaucoup de fables.

Selon lui, les Titans sont les descendans de Gomer, fils de Japhet. Le premier fut Aimon, qui régna dans l'Asie mineure; le second fut nommé Uranus, qui, en grec, signifie *Ciel*. Celui-ci porta ses armes et étendit ses conquêtes jusqu'aux extrémités de l'Europe et de l'occident. Saturne ou Chronos fut le troisième; il osa le premier prendre le titre de roi; car, jusque-là, les autres n'avoient été que les chefs et les conducteurs des peuples soumis à leurs lois. Jupiter, le quatrième des Titans, fut le plus renommé.

Ce fut lui qui, par son habileté et ses victoires, forma l'empire des Titans, et le porta au plus haut point de gloire où il pût atteindre. Son fils Teuta ou Mercure, avec son oncle Dis, que nous nommons Pluton, établit les Titans dans les provinces d'occident et surtout dans les Gaules.

Cet empire des Titans dura environ trois cents ans, et finit vers le temps que les Israélites entrèrent en Egypte.

L'on ne sauroit guère révoquer en doute que le fond de l'histoire des Titans ne soit véritable, et que ces princes n'aient formé un grand empire, et dominé sur la terre, suivant l'expression même de l'Ecriture. Comme ils étoient plus grands et plus robustes que les autres hommes de leur temps, ou peut-être parce qu'ils menoient une vie plus déréglée, ils furent aussi appelés *géans*; et depuis ce temps-là, les noms de *Titans* et de *géans* ont souvent été confondus, quoiqu'il faille les distinguer.

Les Orientaux reconnoissoient deux sortes de Titans, et les Grecs en admettoient de trois espèces. Les Titans connus par les Orientaux étoient ces premiers architectes dont parle Sanchoniaton dans la huitième génération d'avant le déluge. Les seconds étoient les enfans de Tith ou de Titée, qui firent la guerre aux dieux, et qui par conséquent vivoient du temps de Chronos ou Saturne, et de Zeus ou Jupiter.

Quant aux trois sortes de Titans reconnus par les Grecs, c'étoient 1°. les Titans, enfans de la Terre, c'est-à-dire les premiers hommes; 2°. les Titans qui firent la guerre aux dieux; 3°. les Titans architectes, auxquels ils attribuent la construction de plusieurs villes, comme Tirynthe, Troie, etc. Ces trois espèces de Titans n'en font réellement que deux, puisque ce furent les enfans de la Terre qui firent la

guerre aux dieux; et ces deux espèces qui restent, sont visiblement les mêmes que ceux dont parle Sanchoniaton; la tradition qu'il avoit suivie ayant été apportée dans la Grèce par les Phéniciens, et copiée par Hésiode, Homère et les autres poëtes grecs.

Ces Titans ayant bâti des villes et des forteresses, il n'est pas étonnant qu'ils aient fait des conquêtes et subjugué plusieurs peuples, qui, faute de retraite et d'asile contre la force, étoient aisés à réduire; de là sans doute ce vaste empire dont les Grecs ont fait mention.

Il faut observer que Diodore de Sicile, qui, dans le troisième livre de son histoire, avoit rapporté, au sujet des Titans, la tradition des peuples des extrémités occidentales de l'Afrique, revient au cinquième livre à celle des Crétois, qui est sans doute la plus autorisée; car, si les Titans furent connus en Afrique, ce ne fut qu'après l'avoir conquise, puisque véritablement ils étoient sortis de l'Asie, d'où ils s'étoient répandus dans plusieurs pays, et en particulier dans l'île de Crète.

Selon les Atlantides, Titée avoit eu d'Uranus son mari dix-huit enfans, qui, du nom de leur mère, furent appelés *Titans*. Suivant la tradition des Crétois, cette famille n'étoit composée que de six garçons et de cinq filles; et pour faire voir qu'il s'agit dans l'une et dans l'autre tradition des mêmes personnes, les Crétois donnoient à ces enfans le même père et la même mère, le Ciel et la Terre, c'est-à-dire, Uranus et Titée.

Si l'on s'en rapporte à ce que les anciens ont dit d'Uranus, il ne fut ainsi appelé qu'à cause du soin qu'il eut de s'appliquer à la science du Ciel, et à en connoître la nature, les révolutions et les divers mouvemens des astres. Les Titans, ses descendans, habiles à profiter de tout ce qui pouvoit élever cette illustre race, saisirent l'avantage que leur donnoient les noms d'Uranus et de sa femme Titée, pour publier qu'ils étoient les enfans du Ciel et de la Terre, croyant se rendre aussi respectables par cette origine; qu'ils étoient redoutables par leur force et par leur valeur.

Cependant, Uranus instruit que ses enfans cabaloient contre lui, les fit tous arrêter, à l'exception d'Océanus qui lui fut toujours soumis. Saturne, ou trop jeune pour avoir été mis en prison avec ses frères, ou délivré par sa mère Titée, rendit la liberté à ceux-ci, qui, s'étant saisis à leur tour de la personne de leur père, déférèrent par reconnoissance l'empire à leur libérateur. Quelques-uns des Titans eurent beau s'opposer à la puissance naissante de Saturne, tout plia, et Uranus, réduit à la condition d'un simple particulier, mourut de chagrin, ou, si nous nous en rapportons à Sanchoniaton, de la suite d'une opération violente qui le mettoit hors d'état d'avoir d'autres enfans.

Saturne, devenu le maître

d'un vaste empire, épousa sa sœur Rhéa, et prit avec le nom de roi, la couronne et le diadême : mais les Titans qui ne voyoient qu'avec peine la grandeur de Saturne, se révoltèrent contre lui, et, s'étant saisis de sa personne, le renfermèrent dans une étroite prison. Jupiter, jeune alors et plein de courage, ayant appris cette nouvelle, sortit de l'île de Crète, défit les Titans, délivra son père, et, l'ayant rétabli sur le trône, s'en retourna victorieux dans le lieu de sa retraite. Saturne régna ensuite pendant plusieurs années, sans que rien troublât sa tranquillité; mais l'âge l'ayant rendu soupçonneux et défiant, il consulta un oracle qui lui annonça qu'il avoit tout à craindre du plus jeune de ses enfans. Il n'en fallut pas davantage à ce prince pour l'engager à chercher tous les moyens de se défaire de Jupiter. Celui-ci, informé des projets de son père, marcha contre lui, le défit, et l'obligea d'aller chercher un asile en Italie, où il fut reçu par Janus.

Les Titans, répandus alors dans diverses contrées de la Grèce, jaloux de la puissance du nouveau conquérant, ainsi qu'ils l'avoient été de celle de son père, ou sollicités, comme on le croit, par Saturne même, assemblèrent des troupes, et lui présentèrent le combat : mais ayant été défaits, ils allèrent se cacher au fond de l'Espagne, où Saturne les suivit. Jupiter ne tarda pas à aller chercher les Titans dans le lieu de leur retraite, et les battit enfin pour la dernière fois aux environs du Tartesse, fleuve d'Espagne, selon Bannier; et ce fut par cette bataille qu'il termina cette guerre, qui avoit duré dix ans.

Saturne ne se croyant plus en sûreté dans un pays dont son fils étoit devenu le maître, passa en Sicile, où il finit ses jours accablé de chagrin, ou de la douleur que lui causoit une opération cruelle qu'il avoit lui-même fait souffrir à son père Uranus.

Telle est l'histoire abrégée des princes titans; histoire fondée sur d'anciennes traditions, et autorisée par Hésiode, par Callimaque, par Diodore de Sicile, et par une infinité d'autres auteurs.

Il n'est pas douteux que ceux des Titans qui étoient les plus foibles, se retirèrent en Italie ou en Espagne; et puis, lorsqu'on en avoit besoin, on les rappeloit dans la Grèce, et c'étoit là les délivrer de prison et les retirer du fond du Tartare, où la Fable dit qu'ils avoient été précipités par Jupiter. Ce prince, qui vouloit les tenir éloignés pour toujours, établit de bonnes troupes pour garder les passages; et voilà ces géans à cent mains, c'est-à-dire, des chefs qui avoient chacun cinquante hommes sous leurs ordres, pour empêcher que ces Titans, si souvent rebelles, ne pussent rien entreprendre désormais contre Jupiter, maître absolu de l'empire de son père et de son aïeul.

Pour bien pénétrer le sens de la fable des Titans précipités au fond du Tartare, il faut savoir que parmi les Grecs, les pays qui étoient situés à l'orient par rapport à eux, étoient regardés comme des lieux plus élevés que ceux qui étoient à l'occident, et que ce fut pour cela qu'ils prirent les premiers pour le ciel, pendant que les autres furent pris pour l'enfer. C'est suivant cette idée qu'ils plaçoient leur enfer, ou dans l'Espagne, séjour de Pluton, ou dans l'Italie, et enfin dans le Spire, ou plutôt dans la Thesprotie, pays situés à l'occident de la Grèce; et comme les Titans, dans les différentes conjurations qu'ils formèrent tantôt contre Uranus, tantôt contre Saturne, avoient été obligés de se retirer en Italie et en Espagne, les poëtes publièrent qu'ils avoient été précipités dans le fond des enfers. On doit ajouter encore que comme leur Tartare étoit pris sur le Tartesse, il n'est pas étonnant que les Titans ayant été battus près de ce fleuve, on ait publié qu'ils avoient été précipités dans le fond du Tartare.

Telle est la manière de raisonner de Bannier; sur quoi il convient d'observer que les géographes anciens ne reconnoissent en Espagne aucun fleuve du nom de Tartesse, mais seulement une ville.

L'on a ajouté que Neptune tenoit les Titans enfermés dans leur prison, et les empêchoit d'en sortir. Il y a lieu de croire qu'on a voulu dire par là que, comme ce prince étoit l'amiral de la flotte de Jupiter, et qu'il étoit maître des ports d'Espagne, il tenoit fermés tous les passages par où les Titans auroient pu s'échapper.

On objectera sans doute que Neptune étoit Libyen d'origine; que son culte avoit été porté d'Afrique dans la Grèce; que les Libyens le reconnoissoient et l'honoroient de tout temps, et qu'ainsi il n'appartenoit en aucune manière à la famille des Titans, originaires de l'Asie. Mais on peut répondre, 1°. que les Titans furent eux-mêmes très-puissans dans l'Afrique, dont ils possédèrent les côtes occidentales, comme l'assure Diodore de Sicile, et qu'il n'y a aucune contradiction à dire que Neptune étoit lui-même de cette auguste race, ainsi qu'Atlas, qui se rendit si célèbre dans le même pays. On peut penser aussi que Neptune s'y distingua par ses victoires contre les Titans qui s'y étoient réfugiés; que peut-être il y mourut, et que mis au nombre des dieux, il fut honoré d'un culte particulier sur toutes ces côtes, d'où ce culte aura passé ensuite dans la Grèce. Hesiod., *Deor. generat.*, v. 207 *et seq.*; Diod. Sic., p. 61, 133, 136, 144, 145, 231; Juven., *satyr.* 8, v. 132; Homer., *Iliad.*, l. 14, v. 279; Paus., p. 515; Judith., c. 16, v. 8; Ban., *Myth.*, t. 1, p. 33, 185, 194 et suiv.; t. 3, p. 282 et suiv.; Montf., *Antiq.*, t. 1, p. 21, 22; *Mém. de l'Acad. des inscr.*

et bell.-lettr., t. 3, p. 52, 53; t. 18, p. 4 et suiv.

TITARE, *Titarum*, ville de Grèce, dans la Thessalie. *Voyez* l'article suivant.

TITARE, *Titarus*, montagne de Grèce, dans la Thessalie. Strabon dit, que cette montagne touchoit au mont Olympe, et que le fleuve Titarésius y prenoit sa source. Peut-être donnoit-elle le nom à la ville de Titare, dont parle Etienne de Byzance. STRAB., p. 441.

TITARÉSIUS, *Titaresius*, fleuve de Grèce, dans la Thessalie.

Homère parle des campagnes arrosées par le délicieux Titarésius, qui, dit ce poëte, se jette dans le Pénée, sans mêler ses eaux avec celles de ce fleuve; car, ajoute Homère, il nage au-dessus comme de l'huile: aussi est-il un écoulement des eaux du Styx, par lequel les dieux mêmes ne jurent qu'avec frayeur.

Le Titarésius étoit ainsi appelé, parce qu'il couloit du mont Titare, qui tenoit au mont Olympe. Il ne mêloit point ses eaux avec celles du Pénée, parce que ses eaux étoient grasses et huileuses, à cause des terres par lesquelles il passoit; car, comme l'a remarqué Strabon, si l'on trouve des eaux nitreuses, bitumineuses et soufrées, on en trouve aussi de grasses. Véritablement ces dernières sont plus rares, mais il y en a. On assure même qu'en creusant près du fleuve Ochus, on trouve des sources d'huile. Homère n'a pas manqué de mêler dans ses vers une chose aussi extraordinaire; ce qui fait voir qu'il étoit parfaitement instruit de la nature des lieux dont il parle.

Il est encore à remarquer que ce n'est point par hasard que ce poëte assure que le Titarésius est un écoulement des eaux du Styx; car ses fictions sont toujours fondées sur quelque vérité. Il assure que le Titarésius étoit un écoulement du Styx, parce que sa source étoit appelée Styx. « Près » du Pénée, dit Strabon, est l'eau » qu'on appelle l'eau du Styx, » écoulement d'une eau mortelle, » et que l'on tient sacré par cette » raison. » Il étoit sacré, c'est pourquoi les habitans juroient par cette source, comme c'étoit la coutume en plusieurs lieux de jurer par les fleuves; et voilà ce qu'Homère a voulu nous apprendre. Mais, dira-t-on, puisque la source du Titarésius étoit si mortelle, pourquoi Homère l'a-t-il appelé délicieux? c'est par religion, parce que la source étoit sacrée, et qu'on juroit par elle; il l'appelle délicieux, par crainte et par respect, comme on appeloit les Furies *Euménides*, c'est-à-dire douces. HOMER., *Iliad.*, l. 2, v. 258 *et seq.*; PAUS., p. 484; STRAB., p. 441.

TITARÉSOS, *Titaresus*. *Voy.* Titaressus.

TITARESSUS, *Titaressus*, fleuve de Grèce, dans la Thessalie. Vibius Sequester, qui dit qu'on le nomme *Orcus*, ajoute

qu'il se jette dans le Pénée, sans mêler ses eaux avec celles de ce dernier fleuve, mais en coulant dessus.

Lucain, dont les meilleures éditions lisent *Titaresos* ou *Titaresus*, raconte que ce fleuve, orgueilleux de sortir du Styx; fleuve respecté même par les dieux, dédaigne de mêler ses eaux avec celles d'un vil fleuve.

Ce fleuve doit être le même qu'Homère et Strabon appellent *Titarésius*. *Voy.* Titarésius. Lucan., l. 6, v. 375 *et seq.*

TITE, *Titus*, empereur romain, fils de Vespasien et de Domitia, et frère de Domitien, naquit à Rome le 29 de décembre, l'an de Rome 792, et de l'ère chrétienne 41, dans une petite chambre qui subsistoit encore du temps de Suétone, et qui faisoit partie d'une chétive maison située près des Sept Zones; c'étoit le nom d'un bain magnifique entouré de sept rangs de colonnes. Il y en a qui avancent à la fois d'un jour et d'un an la naissance de Tite.

Ce prince, qui s'appela aussi *Vespasien* comme son père, fut l'amour et les délices du genre humain, tant il sut se concilier la bienveillance universelle, ou par son caractère, ou par son adresse, ou par son bonheur. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ce prince, adoré sur le trône, fut quelquefois en butte au blâme public, et même à la haine, étant simple particulier et pendant le règne de son père.

Le jeune Tite fut élevé à la cour avec Britannicus, eut la même éducation et les mêmes maîtres. On dit qu'un devin qu'on avoit fait venir pour juger de la destinée de Britannicus, par les principes de la métoposcopie, assura que jamais ce jeune prince ne régneroit; mais que Tite, qui étoit avec lui, seroit certainement élevé à l'empire. Ils étoient si unis tous les deux, qu'on croit que Tite goûta du poison dont mourut Britannicus, et qu'il en fut long-temps et dangereusement malade. En mémoire de cette étroite liaison, Tite lui érigea dans la suite une statue d'or dans son palais, et une statue équestre d'ivoire qu'il fit placer parmi celles des dieux, avec toutes les cérémonies religieuses.

Lorsque Galba fut élevé à l'empire, Vespasien, qui étoit occupé de la guerre contre les Juifs, fit partir Tite son fils, qui entroit alors dans sa vingt-huitième année, pour aller porter son hommage au nouvel empereur. Ce voyage donna lieu aux discours des politiques: partout où Tite passoit, la voix publique le destinoit à être adopté par Galba; et il faut convenir qu'il en étoit digne. On remarquoit en lui une physionomie heureuse et mêlée de grâce et de majesté, un esprit aisé, propre à tout, cultivé par les belles connoissances; le talent de parler et d'écrire avec facilité et avec noblesse dans les deux langues, grecque et latine, soit en prose, soit en vers; l'adresse dans tous les

exercices du corps, et surtout dans ceux qui sont utiles à la guerre, soit qu'il s'agît de manier les armes ou de monter à cheval; une valeur éprouvée, tant dans les campagnes qu'il avoit faites en Germanie et dans la Grande-Bretagne, que dans la guerre de Judée surtout, où revêtu par son père de commandemens importans, il avoit gagné des combats, pris des villes; par-dessus tout cela, un fonds de bonté, un caractère de générosité bienfaisante. Tant de qualités, réunies avec la première vigueur de l'âge, prouvent que réellement Galba ne pouvoit faire un meilleur choix. Mais il n'y pensoit en aucune façon, comme il parut par l'événement; et il périt avant que Tite fût arrivé à Rome.

Le fils de Vespasien étoit à Corinthe, lorsqu'il apprit que Galba avoit été tué, et que l'empire alloit être disputé entre Othon, reconnu dans Rome, et Vitellius, proclamé par les armées de Germanie. Ces nouvelles changeoient tout le système de la conduite qu'il avoit à tenir, et il délibéra avec un petit nombre d'amis sur le parti qu'il devoit prendre. Continuer sa route et aller à Rome, c'étoit une démarche infructueuse, et il ne pouvoit pas espérer que celui qu'il trouveroit en possession de la souveraine puissance, lui sût gré d'un voyage entrepris pour un autre. D'ailleurs, il craignoit d'être retenu comme ôtage, soit par Othon, soit par Vitellius. S'il s'en retournoit, il n'étoit pas douteux que le vainqueur en seroit offensé.

Mais l'inconvénient paroissoit moindre, parce que la victoire étoit encore incertaine, et que Vespasien, en se rangeant du côté de la fortune, couvriroit le tort de son fils. Si Vespasien avoit des vues plus hautes, et qu'il aspirât à l'empire, il n'étoit plus question de se précautionner contre les ombrages et les défiances, puisqu'il faudroit faire la guerre. Tite inclinoit vers ce dernier parti; et après qu'il eut balancé les motifs d'espérer et de craindre, l'espérance l'emporta, et il se décida à retourner vers son père.

Quelques-uns crurent que la passion qu'il avoit pour Bérénice influa dans sa détermination. Il est vrai qu'il aimoit cette reine; et, en général, le penchant pour les plaisirs eut du pouvoir sur lui pendant sa jeunesse, et il vécut empereur dans une plus grande retenue, que lorsqu'il avoit été soumis à l'autorité paternelle. Mais, avant même cette époque, Tacite lui rend témoignage que son devoir et les affaires ne souffrirent jamais de son attachement pour Bérénice.

Lorsque Tite arriva auprès de son père, il le trouva déterminé extérieurement pour Othon, à qui il avoit fait prêter par ses légions le serment de fidélité. Malgré cela, les esprits s'échauffoient parmi les troupes d'Orient en faveur de Vespasien; mais celui-ci

vouloit attendre la décision de la querelle entre Othon et Vitellius avant que de prendre son parti; et même après la défaite et la mort d'Othon, Vespasien balança encore. Enfin, s'étant laissé persuader d'accepter l'empire, il fut proclamé par les légions d'Egypte, de Judée, de Syrie, et reconnu dans tout l'Orient; bientôt après, il le fut dans tout l'empire. Dans le même temps que ce prince se disposoit à passer en Italie, Tite eut ordre de partir avec ses meilleures troupes pour aller prendre Jérusalem, ruiner entièrement cette place, et par là terminer la guerre de la Judée.

La ville de Jérusalem, si forte par elle-même, étoit prodigieusement peuplée, surtout au temps de la fête de Pâques, où se rendoit, de toutes les parties de l'univers, un nombre infini d'adorateurs. Il y avoit alors dans Jérusalem trois factions principales sous trois chefs, Eléazar, Jean et Simon : c'étoient trois vrais tyrans. Tite parut devant les murs de Jérusalem précisément aux approches de la fête de Pâques, l'an de l'ère chrétienne 70. Son armée étoit forte de quatre légions, savoir, les trois qui avoient fait la guerre en Judée sous les ordres de Vespasien, et une quatrième venue de Syrie, qui, battue quelques années auparavant par les Juifs, apportoit à cette expédition un courage enflammé par le désir d'effacer la honte passée.

A ces forces romaines s'étoient jointes, en beaucoup plus grand nombre, les troupes alliées et auxiliaires fournies par les peuples et les rois du voisinage. Tacite spécifie en détail vingt cohortes alliées, huit régimens de cavalerie, les secours qu'avoient amenés les rois Agrippa et Soëmus, qui accompagnoient Tite en personne, ceux qu'avoit envoyés Antiochus de Comagène, et quelques bandes arabes, nation toujours ennemie des Juifs et avide de pillage. Un grand nombre de jeune noblesse romaine étoit aussi venue d'Italie pour se signaler sous les yeux du fils de l'empereur. On s'empressoit de faire la cour à un jeune prince, dont la fortune encore nouvelle n'avoit point eu le temps de lui faire des créatures, et ouvroit les plus flatteuses espérances à ceux qui les premiers méritoient sa faveur.

Mais de plus, le service étoit aussi agréable qu'utile sous Tite, dont les manières, pleines de bonté, l'accueil gracieux, la politesse naturelle, et sans aucun mélange de faste, charmoient tous les cœurs. Il donnoit l'exemple de l'ardeur aux exercices militaires, dont il s'acquittoit avec beaucoup de grâce. Il s'associoit au soldat dans les travaux, dans les marches, sans néamoins que ses façons populaires lui fissent oublier la dignité de son rang.

Lorsque Tite fut arrivé à trente stades de Jérusalem, il prit avec lui six cents chevaux d'élite, et s'avança pour reconnoître lui-même les fortifications de la ville, et les dispositions des habi-

tans. Il savoit qu'il y avoit parmi eux de la division, que le peuple vouloit la paix, et étoit tenu dans une espèce de captivité par les factieux. Il ne désespéroit donc pas qu'à sa présence il ne s'excitât dans la ville quelque sédition, qui pourroit le rendre victorieux sans tirer l'épée.

Cette idée, qui l'avoit engagé à prendre sur lui une fonction plus convenable à un officier subalterne qu'à un général, fut bien démentie par l'événement. Les Juifs, le voyant à leur portée, vis-à-vis la tour Pséphina, sortirent sur lui, coupèrent sa troupe, et le mirent dans un danger dont il ne se tira que par des prodiges de bravoure, et, selon la remarque de Josephe, par une protection spéciale de Dieu. Il alla donc rejoindre son armée, et les Juifs rentrèrent bien glorieux d'un premier succès qui flatta et nourrit leur folle présomption.

Le lendemain Tite s'approcha de la ville avec son armée à la distance de sept stades du côté du nord, et vint à un lieu que l'on nommoit *Scopos*, comme nous dirions *guérite* ou *vedette*, parce que de cet endroit on découvroit en plein la ville et le temple. Là il établit deux de ses légions, la cinquième fut placée derrière, à trois stades de distance; la dixième eut ordre de camper sur la montagne des Oliviers, à l'orient de la ville, qui en étoit séparée par la vallée de Cédron.

L'approche du danger contraignit les factieux de faire enfin réflexion sur la fureur qui les acharnoit à leur perte mutuelle. Ils se reprochèrent à eux-mêmes une division, par laquelle ils servoient si bien leurs ennemis; et, prenant la résolution de se réunir, ils firent de concert une sortie sur la dixième légion qui travailloit actuellement à ses lignes. Ils traversèrent le vallon avec vivacité, et leur attaque réussit d'autant mieux, qu'elle étoit imprévue. Les Romains ne s'attendoient à rien moins, croyant les Juifs ou consternés et saisis de frayeur, ou du moins empêchés par leurs discordes de se concerter pour une entreprise commune. Le désordre se mit donc dans la légion, dont une grande partie avoit quitté ses armes pour prendre les outils nécessaires à ses travaux. Elle couroit risque d'être rompue et entièrement défaite, si Tite, promptement averti, ne fût venu au secours avec une troupe choisie. Il ramène ceux qui fuyoient, il prend en flanc les Juifs, et, après en avoir tué plusieurs et blessé un plus grand nombre encore, il les rechasse dans le vallon, d'où ils regagnèrent la hauteur du côté de la ville, et s'y rangèrent faisant face aux Romains qui occupoient la hauteur opposée. Tite crut l'affaire finie, et renvoya la légion achever les ouvrages du camp commencés, la couvrant néanmoins avec sa troupe.

Le mouvement qu'il fallut faire pour exécuter cet ordre, fut pris par les Juifs pour une fuite. Ils partent dans le moment, et font

une nouvelle charge avec une furie que Josephe compare à celle des bêtes les plus féroces. La troupe de Tite ne put soutenir leur choc. Elle se dispersa par la fuite, et le prince resta peu accompagné au plus fort du danger. Ses amis lui conseilloient de mettre sa personne en sûreté; mais son courage ne lui permit pas d'écouter même ce langage. Non-seulement il tint ferme, mais il donna sur les ennemis avec tant de valeur, qu'il leur en imposa; et la plupart, ne songeant qu'à l'éviter, se jetèrent sur les côtés pour aller à la poursuite des fuyards. Cependant la légion, voyant arriver les ennemis vainqueurs, se trouble de nouveau, et il n'y eut que la honte d'abandonner son prince, dans un si grand péril, qui l'empêcha de se débander. Peu à peu les Romains se remirent de leur frayeur, et, réunissant leurs forces, ils reprirent sur les Juifs l'avantage que des troupes bien disciplinées doivent avoir sur des furieux. Ils les repoussèrent dans la ville, et revinrent tranquillement fortifier leur camp. Tite eut en cette journée l'honneur d'avoir deux fois sauvé la dixième légion.

Pendant que dans Jérusalem, Jean, réunissant la faction d'Eléazar à la sienne, demeuroit seul maître du temple, Tite préparoît ses approches. Il commença par aplanir tout le terrain depuis Scopos jusqu'aux murs de la ville. Il fit travailler toute son armée à cet ouvrage. Seulement il posta à la tête un corps de cavalerie et d'infanterie pour réprimer les sorties des Juifs. On abattit les murs et les haies des jardins, on coupa les arbres; on combla les creux et les vallons; on rasa les petites éminences qui se présentoient en divers endroits, et tout le sol, jusqu'à la ville, devint uni sans qu'il restât aucune inégalité, aucun obstacle qui pût embarrasser.

Pendant que les Romains poussoient ces travaux, les Juifs leur tendirent un piége, qui ne fut pas sans succès. Une bande d'entr'eux sortit de la ville, par le côté du nord-ouest, vis-à-vis les travailleurs, feignant d'avoir été chassés par ceux qui vouloient la paix. D'autres se montrèrent sur les murs pour représenter le peuple, tendant les bras vers les Romains, demandant à être reçus à composition, et promettant d'ouvrir les portes. Ceux d'en bas, tantôt paroissoient s'efforcer de rentrer dans la ville, tantôt faisoient quelques pas pour s'avancer du côté des Romains, ensuite retournoient en arrière comme retenus par la crainte, et cependant leurs camarades qui, de concert avec eux, jouoient d'en haut la comédie, jetoient sur eux des pierres, feignant de vouloir les écarter.

Ce manége trompa les soldats romains. Tite n'en fut pas la dupe, et se souvenant que la veille il avoit fait porter aux assiégés par Josephe des propositions de paix qui avoient été rebutées, il donna ordre que per-

sonne ne remuât de son poste. Mais ceux qui étoient à la tête des travailleurs, prévinrent l'ordre, et coururent vers la porte qu'on promettoit de leur ouvrir. A leur approche, la troupe de Juifs, qui étoit hors des murs, recula pour les engager plus avant, et lorsqu'elle les vit dans l'espace entre les tours qui garnissoient la porte, elle s'ouvre, et les enveloppe par derrière. Ainsi les Romains se trouvèrent enfermés entre les murs, d'où l'on commença à tirer sur eux, et un bataillon épais qui leur coupoit la retraite du côté de la campagne.

Ils se battirent avec courage; mais, dans une position si désavantageuse, ils perdirent beaucoup de monde. Et lorsqu'enfin ils eurent réussi à se faire jour et à s'ouvrir par la force un passage, ils furent poursuivis par les Juifs, qui accompagnèrent leur victoire d'insultes amères et piquantes, traitant les Romains de dupes et d'imbécilles, agitant leurs boucliers, dansant et sautant de joie, comme des barbares enivrés de leur bonne fortune.

Tite fut irrité d'une disgrâce et d'une honte qui étoient le fruit de la désobéissance à ses ordres. Il réprimanda sévèrement les coupables; il les menaça de les traiter selon toute la rigueur des lois, comme infracteurs de la discipline. Néanmoins, les légions s'étant intéressées en faveur de leurs camarades, et ayant imploré pour eux la clémence du prince, il se laissa fléchir; il savoit, dit Josephe, que lorsqu'il s'agit de supplice, on peut, à l'égard d'un particulier, aller jusqu'à l'effet, mais que par rapport à une multitude la menace suffit. Il consentit donc à user d'indulgence, et il se contenta d'avertir ceux à qui il pardonnoit qu'ils eussent à ne se plus mettre dans le cas d'avoir besoin de pardon, et qu'ils montrassent à l'avenir plus de circonspection et de docilité.

L'ouvrage qu'il avoit commandé ayant été achevé en quatre jours, et le terrain jusqu'à la ville étant mis au niveau, Tite alla en avant pour s'établir plus près des murs; et comme il falloit que son armée et ses bagages défilassent devant les ennemis, afin que ce mouvement s'exécutât sans péril, il rangea en face des murs, entre le septentrion et le couchant, ce qu'il avoit de meilleures troupes sur sept de profondeur, trois rangs d'infanterie, trois de cavalerie, et au milieu un rang de tireurs d'arc. Il s'avança ainsi jusqu'à deux cent cinquante pas de la ville, et établit deux camps, l'un où il prit lui-même son poste vis-à-vis de la tour Pséphina, à l'angle nord-ouest de Jérusalem; l'autre plus au midi, vis-à-vis de la tour Hippicos, qui étoit entre Sion et la ville basse. La dixième légion resta campée à l'orient, sur la montagne des Oliviers.

Il s'agissoit d'examiner de quel côté il faudroit attaquer la ville. Aux endroits où les ravines lui servoient de fortifications natu-

tailles, elle n'avoit qu'un mur; et après avoir forcé Sion, ou le temple, Tite eût été maître de la ville; au lieu qu'en se tournant vers la partie qui étoit plus accessible, une première muraille forcée en laissoit une seconde à prendre. Après quoi, restoient encore Sion et le temple, deux places qui demandoient chacune un siége particulier; néanmoins, Tite ayant reconnu les lieux par lui-même, aima mieux combattre contre les ouvrages de l'art que contre la nature, et il résolut de diriger son attaque vers le côté septentrional de Jérusalem dont les approches étoient plus aisées.

Il éleva donc trois cavaliers ou terrasses en face de cette partie du mur, abattant tous les arbres des environs pour les employer aux ouvrages. Sur ces cavaliers, il dressa ses batteries, composées principalement de catapultes et de ballistes, qui lançoient des traits et de grosses pierres. Ces machines n'étoient point du tout méprisables, comme pourroient se l'imaginer ceux qui ne connoissent que le moderne: sans parler des traits, elles lançoient des pierres du poids de soixante livres à la distance de deux cent cinquante pas et plus, et l'effet en étoit terrible. Josephe rapporte, dans la description du siége de Jotapate, qu'un homme ayant été atteint d'une de ces pierres à la tête, sa cervelle sauta à plus de soixante pas de l'endroit où il avoit été frappé, et qu'une femme grosse ayant reçu un pareil coup dans le ventre, son enfant fut jeté à près de quatre cents pas.

Il est vrai que l'on pouvoit assez aisément éviter ces pierres, parce qu'on les voyoit venir de loin, et que leur blancheur les faisoit remarquer. Les Juifs tenoient une sentinelle qui avoit soin d'y veiller et de crier: *la pierre vient*; et ceux qui s'en trouvoient près s'ouvroient pour la laisser passer, ou se couchoient ventre à terre: mais les Romains prirent la précaution de les noircir, en sorte qu'elles devenoient moins visibles dans l'air, et portoient plus sûrement leur coup, blessant ou tuant souvent plusieurs hommes à la fois. Derrière les machines, Tite plaça les tireurs d'arcs, et ceux qui lançoient des traits à la main; et lorsque les ouvrages furent poussés assez près du mur, pour que les béliers pussent le battre, on en mit trois en action.

Ce fut alors seulement que Jean joignit ses forces à celles de Simon pour la défense de la ville. Jusque-là, le danger n'avoit pas été assez pressant pour vaincre ses défiances. Il s'étoit tenu renfermé dans le temple, laissant Simon, qui étoit plus exposé aux assiégeans, seul chargé de les repousser; mais lorsque les béliers commencèrent à battre en brèche, il voulut bien se prêter à l'empressement de ses partisans, qui, impatiens et alarmés, ne pouvoient plus être retenus, et demandoient à grands cris que toutes les haines particulières fussent mises en oubli,

et que l'on se réunit contre l'ennemi commun.

Les Juifs avoient des batteries à opposer à celles des Romains. Dans un combat où ils avoient défait ceux-ci, ils s'étoient emparés de plusieurs machines de guerre. Ils en avoient trouvé encore dans la forteresse Antonia; mais elles leur étoient presque inutiles parce qu'ils ignoroient l'art de s'en servir. Seulement, quelques uns instruits jusqu'à un certain point par des transfuges, en faisoient usage assez maladroitement. Ils avoient en général très-peu de capacité dans le métier de la guerre; leur ressource étoit dans leur audace, qui étoit extrême; et ils en firent preuve par un grand nombre de sorties, dans l'une desquelles peu s'en fallut qu'ils ne brûlassent les ouvrages et les machines des Romains.

Ils avoient passé quelques jours sans rien entreprendre, afin d'endormir les assiégeans dans une fausse sécurité; et en effet les Romains croyant que la fatigue et le découragement étoient les causes de la tranquillité des assiégés, s'observèrent moins soigneusement. Tout d'un coup, les Juifs font une sortie générale par une porte dérobée; et comme on ne les attendoit pas, ils renversèrent d'abord tout ce qu'ils trouvèrent sur leur passage, et pénétrèrent jusqu'aux lignes et aux ouvrages des Romains. Déjà ils y mettoient le feu, lorsque Tite accourut avec un bon corps de cavalerie. On assure que ce prince, de douze flèches qu'il tira, mit par terre douze ennemis. Les troupes qui s'étoient rassemblées autour de lui animées par l'exemple de leur général, redoublèrent de courage et d'efforts, et les Juifs furent repoussés. Un seul d'entre eux fut fait prisonnier. Tite, pour effrayer les autres, voulut qu'il fût mis en croix en face des murs de la ville : mais cette leçon n'opéra aucun effet.

Les Juifs étoient trop opiniâtrément endurcis pour en profiter. Ils ne songeoient qu'à se défendre en désespérés jusqu'à ce que les tours élevées par Tite triomphèrent de leur résistance. Elles étoient de cinquante coudées de haut, et placées sur les terrasses, qui leur servoient de base et les rehaussoient encore; elles passoient de beaucoup l'élévation des murailles. Les gens de trait et les machines dont elles étoient garnies ne laissoient aux Juifs aucune liberté de paroître sur leurs murs; et elles se défendoient contre leurs attaques par le fer dont elles étoient revêtues de haut en bas. Ainsi, les béliers protégés par ces tours ne trouvoient aucun obstacle qui les empêchât d'agir, et la muraille, battue sans relâche, céda enfin et s'ouvrit. Les Juifs pouvoient défendre la brèche; mais amollis par la facilité de se retirer derrière leur second mur, ils abandonnèrent le premier, dont les Romains restèrent maîtres après quinze jours d'attaque.

Tite ayant donc sous sa puis-

sance la partie septentrionale de la ville, y transporta son camp, et s'y logea vis-à-vis du second mur, mais à une distance qui le mît hors de la portée du trait. Les deux tyrans de Jérusalem partagèrent entr'eux la défense. Jean qui, de la tour Antonia et de la face septentrionale du temple, voyoit les ennemis, se chargea de traverser par ce côté les opérations des assiégeans, pendant que Simon défendroit le mur attaqué, qui, commençant à la tour Antonia, couvroit la ville basse.

Le second mur n'arrêta pas Tite aussi long-temps que le premier. Ce prince en seroit même demeuré maître dès le cinquième jour, si les ménagemens que lui inspiroit sa bonté, n'eussent retardé sa victoire; car il y avoit fait une brèche par laquelle il entra avec une troupe choisie qui l'accompagnoit partout, et mille soldats légionnaires. Si donc il eût élargi la brèche et usé du droit de la guerre dans une place prise d'assaut, il se seroit infailliblement maintenu en possession de sa conquête : mais il vouloit conserver la ville et épargner les habitans. Il défendit donc aux siens, soit de tuer, soit de mettre le feu aux maisons, espérant, par une conduite si généreuse, faire honte aux Juifs de leur obstination contre un vainqueur plein de clémence. En effet, le peuple étoit disposé à le recevoir comme un libérateur.

Mais les factieux prirent sa douceur pour foiblesse, et se persuadèrent qu'il couvroit d'un extérieur de modération l'impuissance où il étoit de prendre le reste de la ville. Ainsi, s'étant remis bientôt de la première frayeur où les avoit jetés la vue de la muraille forcée par les ennemis, ils imposent silence au peuple; ils tuent ceux qui élèvent leur voix pour demander la paix à grands cris; et attaquant les Romains dans les rues et de dessus les maisons, ils les obligent de reculer. En même temps, quelques-uns d'entr'eux s'étant détachés, allèrent chasser de la brèche ceux qui la gardoient; en sorte que Tite se trouva enveloppé, et eut besoin de tout son courage et de toute sa présence d'esprit pour se procurer une retraite honorable, mais difficile, parce que la brèche étoit étroite; il regagna néanmoins son camp, ayant perdu l'avantage qu'il avoit d'abord remporté.

Les Juifs furent prodigieusement enflés de ce succès, et leur présomption alla jusqu'à se figurer que les Romains n'oseroient plus s'exposer à pénétrer dans la ville, et que s'ils étoient assez téméraires pour l'entreprendre, ils en seroient toujours rechassés avec la même facilité. Dieu, dit Josephe, aveugloit ces malheureux en punition de leurs crimes; et ils ne considéroient ni la puissance romaine, qu'un pareil échec n'étoit pas assurément capable d'abattre, ni la famine qui commençoit déjà à se faire

sentir dans Jérusalem : ils eurent bientôt lieu de revenir de leur folle erreur. Ils résistèrent pendant trois jours, en défendant avec courage l'ouverture de la brèche, qu'il ne leur avoit pas été possible de réparer ; mais le quatrième jour ils furent forcés de nouveau ; et Tite ne se vit pas plutôt maître du mur, qu'il en abattit toute la partie qui regardoit le septentrion, et dans la partie qu'il laissa subsister vers l'occident et le midi, il garnit de soldats toutes les tours.

Après vingt-quatre jours de combats et de fatigues, Tite crut nécessaire de donner tout ensemble quelque repos à ses soldats, et aux ennemis le temps de faire réflexion sur leurs maux présens et à venir. Dans cette double vue, il résolut de faire la montre de son armée dans la ville même et sous les yeux des Juifs, avec toute la pompe usitée en pareil cas. Toutes les troupes passèrent en revue, pour aller recevoir leur paie, revêtues d'armes brillantes d'or et d'argent, et les cavaliers menant en lesse leurs chevaux richement caparaçonnés ; spectacle mêlé de magnificence et de terreur, et, selon les intérêts différens des spectateurs, agréable pour les uns, effrayant pour les autres. Les Juifs, pour le considérer, bordoient l'ancien mur et tout le côté du temple d'où l'on avoit vue sur la ville : les fenêtres des maisons ne suffisoient pas à leur avide curiosité, et les toits étoient couverts d'une foule infinie. L'admiration et la crainte les saisissoient également à l'aspect d'une armée si nombreuse, si brillante, et défilant en si bon ordre. Les factieux eux-mêmes furent ébranlés, et Josephe pense qu'ils auroient pris le parti de se soumettre, si l'énormité de leurs forfaits leur eût permis d'espérer le pardon, et si l'idée d'un supplice inévitable ne les eût déterminés à préférer la mort dans le combat.

Cette pompe guerrière dura quelques jours, au bout desquels Tite, voyant que les ennemis ne parloient point de se rendre, fit reprendre à son armée les travaux du siége. Il établit de nouvelles batteries, se proposant d'attaquer à la fois la ville haute et la tour Antonia ; et il partagea son armée entre ces deux attaques. Il assigna à chacune deux légions avec les troupes auxiliaires qui devoient les accompagner, et chaque légion eut ordre de dresser une terrasse. Ces ouvrages se construisoient en face des ennemis, qui n'épargnèrent rien pour les traverser, chacun des deux chefs combattant pour son poste, Jean pour le temple, dont la conservation dépendoit de la forteresse Antonia, et Simon pour la ville haute. Ils incommodoient beaucoup les travailleurs, ayant appris par le long usage et le fréquent exercice, à mettre en jeu les machines de guerre dont au commencement du siége ils tiroient peu de service.

Toute cette résistance n'étoit

capable que de retarder leur désastre, et de finir par le rendre complet. Tite, qui regardoit déjà Jérusalem comme sa conquête, et qui, pour cette raison, se croyoit intéressé lui-même à l'empêcher de périr, eût bien mieux aimé devoir sa victoire à la soumission des assiégés qu'à la force de ses armes, et avoir pour monument de sa gloire une ville florissante qu'un tas de ruines. Il essaya donc encore d'ouvrir les yeux à des aveugles qui couroient à leur perte, et il chargea Josephe, comme plus propre à se faire écouter, de les exhorter à prendre un conseil salutaire.

Josephe, tournant autour du mur, chercha un lieu d'où il pût être entendu sans trop s'exposer, et élevant la voix, il conjura ses compatriotes avec larmes d'avoir pitié d'eux-mêmes et du peuple, d'avoir pitié de leur patrie et du temple, et de montrer au moins pour des objets qui devoient leur être si précieux, la même sensibilité dont les étrangers leur donnoient l'exemple. Des exhortations si tendres ne firent aucune impression sur les factieux; mais elles agirent sur le peuple, et en déterminèrent plusieurs à abandonner la ville; ils vendoient leurs possessions à vil prix, et avalant l'or qu'ils avoient acquis par ces marchés, ils se sauvoient dans le camp de Tite, qui leur permettoit de passer, et d'aller habiter tranquillement tel endroit du pays qu'ils vouloient choisir. Ils trouvoient dans ce parti toute sorte d'avantages : ils se délivroient en même temps de l'oppression de leurs cruels tyrans, et des misères de la famine; car la famine étoit extrême dans Jérusalem : on n'y voyoit paroître ni bled ni pain, et le peu qui en restoit, caché dans des recoins obscurs, se vendoit au poids de l'or.

Un mal par lui-même si terrible étoit encore aggravé par la fureur des factieux, qui, vivant eux-mêmes dans l'abondance, ravissoient au peuple, pour faire des magasins, ou pour conserver leurs provisions, une subsistance nécessaire. Ils entroient par force dans les maisons, et y faisoient des perquisitions rigoureuses; et s'ils trouvoient des vivres cachés, ils maltraitoient les maîtres de la maison, comme convaincus de mensonge et de fraude. S'ils n'en trouvoient point, ils les tourmentoient pour les forcer de découvrir leurs réserves, et la marque à laquelle ils distinguoient ceux qui avoient de quoi se nourrir, où qui en manquoient, c'étoit l'air de leurs visages et de leurs personnes. Quiconque conservoit une apparence de santé devenoit suspect aux tyrans, et attiroit leurs recherches.

Ces odieuses et insupportables vexations forçoient les malheureux qui avoient en leur pouvoir quelques nourritures de se cacher pour en faire usage, comme s'ils eussent voulu commettre un crime. Les plus pauvres mangeoient souvent les grains tout crus; les autres les faisoient

cuire à la hâte et au milieu des plus vives alarmes, et sans autre apprêt, ils tiroient du feu les pains à demi cuits, et les dévoroient. Plusieurs, qui ne pouvoient recouvrer ni blé, ni orge, se déroboient pendant la nuit pour aller hors de la ville cueillir des légumes sauvages ou des herbes. Quelques-uns d'entr'eux tomboient entre les mains des ennemis; d'autres, qui avoient échappé aux Romains, étoient au retour saisis par leurs propres gens de guerre, qui leur enlevoient le triste fruit de leurs peines. En vain ces infortunés conjuroient les ravisseurs, avec larmes et en invoquant le redoutable nom de Dieu, de leur laisser une partie de ce qui leur avoit coûté tant de périls, ils ne pouvoient rien obtenir: heureux encore si ceux qui les dépouilloient leur laissoient la vie!

Telles étoient les cruautés qu'exerçoient les factieux sur le menu peuple. Les riches et les grands, faussement accusés ou d'intelligence avec les Romains pour leur livrer la ville, ou de mesures prises pour se sauver dans leur camp, étoient mis à mort, ou au moins punis par des confiscations et par des amendes; et les deux tyrans, que l'ambition du commandement rendoit ennemis, se trouvoient parfaitement d'accord pour vexer les citoyens. Ils se les renvoyoient l'un à l'autre, et en partageoient les dépouilles.

Il auroit pourtant manqué quelque chose au malheur des Juifs, s'ils eussent toujours trouvé une ressource du côté des Romains, et que la clémence de leurs ennemis eût continué à les consoler de ce qu'ils souffroient de la part de leurs tyrans. Tite, informé qu'ils sortoient en grand nombre pour ramasser hors des murs une misérable nourriture, posta des troupes en embuscade pour les enlever; et voulant tenter d'abattre la fierté indomptable des assiégés, qui fatiguoient beaucoup ses travailleurs, il crut devoir faire un exemple de rigueur sur leurs compatriotes qui tomboient en son pouvoir, et il ordonna qu'on les crucifiât à la vue de la ville. Le nombre de ces malheureux étoit très-grand : on en prenoit jusqu'à cinq cents par nuit; et bientôt la terre manqua aux croix, et les croix aux prisonniers.

En même temps, Tite pressoit les chefs des deux factions de ne pas attendre la dernière extrémité, leur promettant la vie sauve, avec la conservation de leur ville et de leur temple. Pour appuyer ses invitations du motif de la terreur, il visitoit ses travaux, et exhortoit les travailleurs à les mettre promptement en état. Toutes ces tentatives n'eurent d'autre fruit que d'augmenter l'insolence des furieux qu'il vouloit ménager. Ils se répandirent en invectives et contre Tite et contre l'empereur son père. Quant à ce qui les regardoit eux-mêmes, ils crioient que la mort ne leur causoit point d'effroi. Cette fureur étoit aveugle; mais elle for-

moit des combattans qu'il n'étoit pas aisé de vaincre.

Cependant les terrasses des Romains se trouvèrent achevées le 29 du mois Artémisius, après dix-sept jours de travail. Deux de ces terrasses étoient dressées contre la tour Antonia, et deux contre la ville haute. Mais elles ne furent d'aucun usage aux assiégeans, et elles devinrent au contraire une matière de triomphe pour les Juifs.

Jean avoit creusé sous celles qui le menaçoient, et qui n'étoient éloignées l'une de l'autre que de vingt coudées, une large mine, soutenant les terres avec des étais. Lorsque l'ouvrage fut fini, il remplit sa mine d'une grande quantité de bois enduit de poix et de bitume, et il y mit le feu. Les Romains n'étoient point en garde contre ce péril, et ils ne s'aperçurent de rien jusqu'à ce que les étais ayant été consumés, tout d'un coup la terre s'ouvrit, et les terrasses s'écroulèrent avec un grand bruit dans le vide immense qui se forma. Cette chute excita d'abord un nuage de poussière mêlé d'une épaisse fumée; mais bientôt le feu perça tous les obstacles, et la flamme s'élança dans les airs. Les Romains, tristes spectateurs de leurs ouvrages de plusieurs jours détruits en un instant, demeurèrent consternés, ne pouvant apporter aucun remède à un mal aussi prompt qu'imprévu.

Les deux autres terrasses n'eurent pas un meilleur sort. Déjà les Romains y avoient placé leurs béliers, et commençoient à battre la muraille, lorsque Simon fit sur eux une terrible sortie. Ses troupes étoient excellentes, et il avoit su leur inspirer un tel respect pour la personne de leur chef, qu'aucun de ceux qui lui obéissoient n'eût fait difficulté sur ses ordres, dit Josephe, de se donner la mort à lui-même. Trois des plus braves officiers, suivis de soldats également intrépides, sortirent donc armés de torches et de flambeaux. Rien ne peut se comparer à leur audace. Ils s'avancèrent sur l'ennemi comme s'il eût été question d'aller joindre une troupe amie. Sans donner aucun signe de crainte, sans hésiter, sans s'arrêter, ils se font jour jusqu'auprès des machines, et malgré les traits qui voloient de toutes parts, malgré les épées dont ils étoient environnés, ils ne firent aucun mouvement en arrière qu'ils n'y eussent mis le feu.

Lorsque la flamme commençoit déjà à s'élever, les Romains accoururent de leur camp pour sauver leurs machines, et de nouvelles troupes de Juifs vinrent de la ville avec non moins d'ardeur pour empêcher le secours. La mêlée fut des plus vives; les uns s'efforçoient de tirer du feu leurs galeries et leurs béliers; les autres les y retenoient par des efforts contraires. Pendant ce combat le feu gagnoit toujours, et il se communiquoit aux terrasses, de façon que les Romains, tout entourés de flam-

toit, s'adressoient aux gens de guerre, leur demandant la mort comme une grâce. Mais ces barbares, qui se faisoient souvent un plaisir inhumain d'achever les mourans, refusoient leur funeste secours à ceux qui l'imploroient pour être délivrés de la vie.

L'orgueil de ces scélérats heureux et triomphans mettoit le comble à la douleur de ceux qui périssoient, et en mourant ils fixoient leurs derniers regards sur le temple, comme pour demander justice au souverain maître qui y étoit adoré. Les corps seroient demeurés le plus souvent sans sépulture, si l'on s'en fût rapporté à la piété de leurs proches, qui n'étoient et ne pouvoient être occupés que de ce qu'ils souffroient eux-mêmes. Comme il falloit néanmoins se délivrer d'objets tristes et odieux, les tyrans gagèrent d'abord sur le trésor public des mercénaires qu'ils chargèrent de cet office. Mais s'étant bientôt lassés de cette dépense, ils firent jeter les corps morts dans les précipices qui environnoient la ville. Tite, en visitant les dehors de la place, aperçut ces monceaux de cadavres qui se pourrissoient, et frappé d'un si horrible spectacle, il leva les mains au ciel, prenant Dieu à témoin qu'il n'étoit point la cause de ces maux.

Cependant la disette commençoit à s'étendre même jusqu'aux factieux, et le sentiment en devenoit plus vif pour eux, et plus cruel par la comparaison avec l'abondance dont jouissoient les Romains qui affectoient même d'en faire ostentation à leurs yeux, en dressant devant les murailles des tables très-bien servies. L'audace de ces furieux, diminuée par la grandeur du mal, s'affoiblissoit vis-à-vis de l'ennemi: mais leur rage contre leurs concitoyens, qui ne pouvoient leur résister, ne faisoit que croître et s'allumer de plus en plus.

Cependant les désertions recommençoient; mais la colère céleste poursuivoit partout ce peuple criminel, et les transfuges trouvèrent leur perte où ils cherchoient leur sûreté; le changement seul de leur situation et l'abondance succédant à une horrible disette, causèrent la mort à plusieurs. Pressés de la faim, ils se jetoient avidement sur la nourriture, et l'entassant sans précaution dans un estomac désaccoutumé depuis long-temps à faire ses fonctions, ils en étoient étouffés : mais d'ailleurs ceux qui, par une conduite plus prudente, avoient évité ce danger, tombèrent dans un autre encore plus affreux. Nous avons observé que la plupart des Juifs, qui abandonnoient la ville, avaloient leur or avant que de partir, et ils le retrouvoient ensuite lorsque la nature se soulageoit.

Un d'eux, cherchant ainsi son trésor, fut aperçu par un Syrien de l'armée de Tite; et aussitôt le bruit se répandit dans le camp que les Juifs arrivoient tout remplis d'or. La cupidité des Arabes surtout fut aiguillonnée par cette

espérance; et ils eurent la barbarie d'éventrer les transfuges, pour chercher dans leurs entrailles les richesses qu'ils y supposoient cachées. Quelques-uns même des Romains, gâtés par le mauvais exemple, se portèrent à cette cruauté. Le nombre des malheureux qui en devinrent les victimes fût très-grand, et on en compta jusqu'à deux mille dans une seule nuit.

Tite informé de ces horreurs, qui déhonoroient l'humanité et le nom romain, en fut honteux et irrité; son premier mouvement fut de rassembler les coupables, de les environner d'un corps de cavalerie, et de les faire percer à coups de traits: mais ils étoient en si grand nombre, que le prince se crut obligé de se contenter de défendre à l'avenir tout semblable excès sous peine de mort. L'avidité, plus forte que la crainte du supplice, rendit inutiles les défenses de Tite, et porta les soldats, non à cesser leurs criminelles violences, mais à les mieux cacher. Ils alloient au-devant des transfuges, et, avant qu'on les aperçût du camp, ils les égorgeoient pour leur ouvrir ensuite le ventre.

« Dieu, dit Josephe, avoit » condamné ceux que la clé- » mence de Tite vouloit épar- » gner, et il tournoit en piéges » pour eux tout ce qui eût dû être » voie de salut. »

Le peuple de Jérusalem se trouvoit donc entre deux extrémités également cruelles : sortir de la ville, c'étoit se perdre; et il ne restoit aucun moyen d'y subsister. La mesure de blé se vendoit un talent, et la nécessité forçoit les faméliques à fouiller dans les égouts et dans de vieux fumiers, et à porter à leur bouche ce qu'ils n'auroient pu même regarder dans un autre temps sans horreur. Une si affreuse nourriture étoit aussi funeste que la faim, et l'une et l'autre tuoient un monde infini. Un certain officier juif, commis à la garde d'une des portes de la ville, ayant passé dans le camp des Romains, assura à Tite que depuis le 14 du mois xanthicus, époque du commencement du siége, jusqu'au premier du mois pancémus, ce qui fait un espace d'environ quatre-vingts jours, il étoit sorti, par la seule porte confiée à ses soins, cent quinze mille huit cent quatre-vingts corps morts. Selon le rapport d'autres transfuges, gens distingués parmi les Juifs, le nombre des morts enlevés par toutes les portes, se montoit à six cent mille.

Quoique la sépulture qu'on leur donnoit ne consistât qu'à les jeter dans les ravines autour des murs, ceux qui étoient chargés de cette commission ne purent enfin y suffire. Les morts restoient amoncelés dans les rues, ou bien on les entassoit dans les maisons vides, que l'on fermoit ensuite, afin que personne n'y entrât.

Les tyrans, auteurs de la misère publique, ne pouvoient plus, comme il a déjà été ob-

servé, s'en garantir eux-mêmes entièrement. Malgré cela, ils persistoient dans leur opiniâtreté, et ne vouloient pas entendre parler de se rendre. Au défaut de l'espérance de vaincre, le désespoir du pardon les animoit.

Outre les motifs qu'avoit déjà Tite de réduire par la force leur orgueil désespéré, la vue de la misère que souffroient les habitans de Jérusalem le touchoit de compassion; et il vouloit, en hâtant la prise de la ville et en détruisant les tyrans, sauver au moins les restes d'un peuple infortuné. Il se détermina donc à élever de nouvelles terrasses, quoiqu'il fallût aller chercher les bois de construction à quatre-vingt-dix stades du camp, parce que tout le voisinage de la ville en étoit dépouillé. Il dressa, comme la première fois, quatre terrasses, mais plus grandes et toutes dirigées contre la tour Antonia.

Les Juifs n'avoient plus le même courage qu'au commencement du siége, et ils laissèrent travailler les Romains sans les incommoder par des sorties. Néanmoins, lorsque Jean vit les terrasses achevées, sentant la grandeur du péril, il voulut tenter d'y mettre le feu, avant qu'on y eût établi les batteries. Les Juifs sortirent avec des flambeaux allumés; mais l'attaque fut molle, et la défense au contraire vigoureuse de la part des Romains, à proportion de l'affoiblissement qu'ils remarquoient dans les ennemis. Ainsi, les Juifs après quelques vains efforts, rentrèrent dans la ville, en se reprochant mutuellement leur lâcheté.

Aussitôt, les Romains placèrent leurs béliers sur les terrasses; et malgré les pierres et les traits de toute espèce que lançoient sur eux les assiégés, ils commencèrent à battre les murailles. Elles étoient très-solidement construites; et les béliers paroissant faire très-peu d'effet, et même s'émousser et se rompre, un nombre de soldats romains, couverts de leurs boucliers en tortue, allèrent à la sappe, et, à force de bras et de leviers, ils parvinrent à détacher quatre pierres des fondemens. La nuit survint, qui interrompit l'ouvrage.

Quoique la muraille n'eût point cédé aux coups du bélier, elle en étoit ébranlée. Les quatre pierres emportées des fondemens les avoient affoiblis. Enfin, le sol même plia à l'endroit de la mine que Jean avoit creusée pour attaquer et détruire les terrasses précédentes; en sorte que pendant la nuit, un grand pan du mur tomba de lui-même, et laissa une large ouverture.

Les Romains, dans le premier moment, se crurent vainqueurs : mais en examinant la brèche, ils furent bien étonnés de voir au dedans de la place un mur que Jean avoit pris la précaution de faire construire d'avance, et qui les arrêta tout court. Ici, Josephe ne donne pas une grande idée du courage

des troupes de Tite; car il observé que l'attaque étoit devenue beaucoup plus aisée; que les débris du premier mur servoient comme de degrés pour monter à la brèche; que le nouveau mur étoit moins fort que l'ancien, et de plus construit récemment et à la hâte, et par conséquent moins capable de résister. Cependant, aucun soldat romain ne voulut tenter l'assaut; mais ils craignirent le péril, qui réellement étoit grand pour ceux qui monteroient les premiers. On ne croit pas qu'une telle crainte, dans les circonstances que nous venons de décrire, fût capable de retarder l'ardeur des guerriers de nos jours.

En vain Tite, par une exhortation des plus pressantes, entreprit d'encourager ses soldats, et de leur faire sentir que leur gloire étoit intéressée à achever une victoire déjà si avancée. Ils l'écoutèrent froidement, et refusèrent de marcher. Un seul, Syrien de naissance, âme héroïque dans un corps petit et mal fait, éleva sa voix, et, adressant la parole à Tite : *Je m'offre*, dit-il, *à vous, César, pour monter le premier à la brèche. Je souhaite que votre fortune seconde mon courage : mais si le sort trompe mes vœux, sachez qu'il ne trompera point mon attente; et que c'est de propos délibéré que je vais à la mort.* En finissant ces mots, le soldat syrien s'avance vers la brèche, couvrant sa tête de son bouclier, et tenant son épée nue à la main. Onze de ses camarades le suivirent, enflammés par l'exemple de son courage; et douze soldats, sans autre chef que leur propre ardeur, allèrent en plein midi affronter une brèche bordée d'ennemis et de machines de guerre.

Cette témérité fut payée par le succès qu'elle méritoit. Le Syrien gagna le haut de la brèche; mais le pied lui ayant glissé, il tomba, et malgré les efforts d'une bravoure qui se soutint jusqu'au bout, il fut percé de traits par les Juifs. Trois de ceux qui l'avoient accompagné périrent avec lui, et les huit autres revinrent au camp couverts de blessures.

Deux jours après, la tour Antonia fut emportée dans un assaut, livré encore, si nous en croyons Josephe, par la fougue du soldat, et sans l'ordre du général. Au commencement de la quatrième veille de la nuit, vingt soldats du nombre de ceux qui gardoient les terrasses, s'étant réunis pour tenter l'entreprise, appellent à eux le porte-enseigne de la cinquième légion, deux cavaliers et un trompette. Tous ensemble ils s'approchent à petit bruit de la brèche, surprennent les gardes endormis, et, les ayant égorgés, s'emparent du mur, et ordonnent à leur trompette de sonner la charge; ce signal réveilla tout ce qu'il y avoit de Juifs dans la tour : la crainte les saisit; ils crurent avoir sur les bras toutes les forces romaines, et ils s'enfuirent dans le temple. En même temps Tite, averti par

le son de la trompette, fait prendre les armes à toutes ses troupes, et entre le premier dans la forteresse Antonia.

La mine, dont nous avons déjà parlé plus d'une fois, n'avoit point été comblée, et subsistoit tout entière. Une grande partie des Romains l'enfila, et par elle parvint jusqu'à l'entrée du temple. Là il se livra un combat des plus vifs et très-meurtrier : les deux troupes de Jean et de Simon réunies firent les derniers efforts pour empêcher la prise du temple, qui eût été leur ruine. On se battoit corps à corps; et c'étoit une nécessité pour ceux qui se trouvoient à la tête, de tuer ou de mourir; car il n'étoit pas possible de reculer, parce que les derniers pressoient les premiers, et ne laissoient aucun intervalle libre. Si quelqu'un étoit tombé, celui qui le suivoit lui marchant sur le corps, prenoit sa place. L'ardeur fut long-temps égale, et le combat dura dix heures; c'est-à-dire depuis la neuvième heure de la nuit, jusqu'à la septième du jour. Enfin, le désespoir l'emporta sur un courage qu'animoit seulement le désir de vaincre : les Juifs sauvèrent le temple, et c'en fut assez pour les Romains d'être demeurés maîtres de la tour Antonia.

Tite, qui désiroit ardemment de sauver le temple, profita de cet événement pour faire encore un effort sur l'inflexibilité des assiégés. Il chargea Josephe de dire à Jean, que s'il avoit une violente passion de faire la guerre, on lui permettoit de sortir avec tel nombre de ses partisans qu'il voudroit emmener; mais qu'il ne s'opiniâtrât point à faire périr avec lui la ville et le temple; qu'il cessât de souiller le lieu saint, et de se rendre criminel envers son Dieu. Tite offrit même de lui fournir des victimes pour continuer le sacrifice, dont l'interruption, récemment arrivée, causoit une si amère douleur à toute la nation.

Josephe fit à Jean ces propositions en langue vulgaire du pays, afin d'être entendu du peuple. Mais ni les reproches, ni les promesses ne firent aucune impression sur l'esprit de Jean; il interrompit Josephe pour l'insulter, pour l'outrager, comme un traître à sa patrie, comme un vil esclave des Romains. *Ah!* s'écria Josephe, *je vois bien que je m'oppose à l'ordre de Dieu, en voulant sauver ceux qu'il a condamnés. Il faut que ce malheureux temple soit purifié par les flammes : c'est Dieu, c'est Dieu lui-même qui envoie les Romains pour y mettre le feu, et qui détruit une ville souillée de tant d'horreurs.* Josephe n'en put pas dire davantage : les larmes et les sanglots lui coupèrent la parole, et il se retira dans un état de douleur qui faisoit compassion aux Romains.

L'ambassade de Josephe ne fut pas néanmoins entièrement infructueuse : plusieurs grands personnages s'échappèrent de Jérusalem, et vinrent se jeter entre les bras de Tite, qui les accueil-

Et avec toute sorte de bonté, et qui même, craignant qu'ils ne se trouvassent gênés au milieu d'une armée d'étrangers, leur permit de se retirer à Gophna, petite ville du voisinage, pour y vivre en toute liberté, et avec l'assurance de recouvrer leurs biens après la fin de la guerre. Les factieux, ne les voyant point paroître, saisirent ce prétexte pour publier dans la ville que Tite les avoit fait tuer; mais le prince, instruit de cette calomnie, les manda de nouveau dans son camp, et ces illustres transfuges, dont deux avoient été grands-prêtres, se montrèrent aux assiégés, les conjurant avec larmes de ne point forcer les Romains, qui souhaitoient épargner le temple, à le détruire malgré eux : ils ne furent pas plus heureux que Josephe.

Les tyrans et leurs satellites s'endurcissoient par les efforts que l'on faisoit pour les toucher; et, déterminés à rejeter toute proposition de paix, ils établirent leurs batteries sur les portes sacrées; en sorte, dit Josephe, que toute l'enceinte du temple, remplie de corps de morts, ressembloit à ces tombeaux où l'on entasse ceux qui ont été tués dans une bataille; et le lieu saint, bordé de machines, présentoit l'image d'une place de guerre. Aussi impies qu'intraitables, ils profanoient le sanctuaire sans aucun remords, et ils se logeoient tout armés et tout couverts du sang de leurs frères, dans ce lieu redoutable où le grand-prêtre seul avoit la permission d'entrer une seule fois dans l'année. Leur impiété faisoit frémir les Romains mêmes, parmi lesquels il n'étoit, au rapport de Josephe, aucun soldat qui n'eût du respect pour le temple, et qui ne souffrît avec impatience de le voir indignement profané.

Tite surtout étoit pénétré de ces sentimens, et il renvoya encore Josephe vers les assiégés, pour leur reprocher leur audace sacrilége, et les exhorter à y mettre fin. Rien n'étoit plus pressant que le discours que leur fit alors Josephe; mais les Juifs, au lieu d'y reconnoître la bonté de Tite, l'attribuèrent à la crainte qu'il avoit de ne pas réussir. Ils en firent des railleries, et Tite fut obligé de recourir à la force des armes.

Résolu donc de livrer au temple un assaut, il tira trente hommes de chaque compagnie, et dans le corps qu'ils formèrent par leur réunion, il distribua plusieurs tribuns, un par mille hommes. Il vouloit lui-même se mettre à la tête de ce corps; mais sur les représentations des officiers, qui le prièrent de ménager sa personne, il choisit pour commander l'attaque un officier expérimenté. Pour lui, il se plaça en un lieu élevé de la tour Antonia, d'où il pouvoit voir tout ce qui se passeroit, afin d'animer les combattans par les regards du prince, en la main duquel étoient les récompenses et les châtimens.

L'attaque commença vers la

quatrième veille de la nuit. Les Juifs se tenoient en garde, et ils se mirent promptement en état de défense. Tant que dura la nuit, on se battit avec beaucoup de confusion. Les soldats du même parti ne se connoissoient pas; et souvent ils se prenoient mutuellement pour ennemis : le jour venu mit plus d'ordre dans le combat, et augmenta l'acharnement. Voyant et sachant qu'ils étoient vus, les assaillans et les assiégés redoublèrent d'ardeur : chacun se tenoit ferme dans son poste, et s'efforçoit de gagner du terrain; si quelques-uns se trouvoient contraints de plier, ne pouvant s'écarter ni à droite ni à gauche, parce que l'espace étoit étroit et serré, il falloit qu'ils revinssent à la charge avec une nouvelle vigueur, et ils rechassoient à leur tour les ennemis. Après plusieurs alternatives pareilles qui n'avoient rien décidé, le combat ayant duré jusqu'à la cinquième heure du jour, on se sépara à armes égales, et les Juifs restèrent maîtres du temple.

Tite n'ayant pu réussir à l'assaut, se détermina à l'attaque par les machines. Il fit détruire une partie de la forteresse Antonia pour ouvrir un large chemin, par lequel toute son armée pût s'approcher du temple, et il ordonna que l'on construisît quatre nouvelles terrasses vis-à-vis différens points des faces septentrionale et occidentale. Ces ouvrages coûtèrent beaucoup de fatigues, parce qu'il falloit aller chercher les bois à cent stades; et les juifs ne laissoient pas les Romains tranquilles. Quoiqu'ils ne fissent plus de sorties générales, néanmoins ils leur tendoient des embuscades, et souvent ils les maltraitoient avec d'autant plus de facilité que les Romains, sûrs de vaincre, se tenoient peu sur leurs gardes. Les cavaliers surtout négligeoient beaucoup leurs chevaux; et lorsqu'ils alloient au bois ou au fourrage, pendant qu'ils s'occupaient à amasser leurs provisions, ils les laissoient paître en toute liberté.

Les Juifs couroient à cette proie, bien avantageuse pour des affamés; et ils enlevèrent ainsi un très-grand nombre de chevaux. Tite, pour remédier à la négligence des siens, fut obligé d'employer la sévérité; et ayant puni de mort un cavalier qui étoit revenu sans son cheval, il rendit par cet exemple les autres plus circonspects.

Cependant les assiégés sentoient que le danger devenoit très-pressant; et quelques-uns d'entr'eux s'étant concertés, et ayant formé un peloton, sortirent du côté de la montagne des Oliviers, et entreprirent de passer le mur pour se sauver dans la campagne. Ils avoient choisi la onzième heure, parce que c'étoit celle du souper des troupes; et ils comptoient que la vigilance des ennemis, occupés par le repas, seroit moins active, et leur permettroit de s'échapper aisément. Ils se trompèrent dans

leur attente. Les Romains les aperçurent, et s'étant promptement rassemblés des châteaux voisins, ils les arrêtèrent et les repoussèrent dans le vallon. Josephe rapporte à cette occasion un trait remarquable de l'adresse et de la force de corps d'un cavalier romain, qui, poursuivant un Juif, le saisit par le talon, l'enleva en l'air, et le porta ainsi tout vivant à son général. Il en fut récompensé, et le prisonnier mis à mort.

Comme l'ouvrage des terrasses avançoit, les Juifs prirent une résolution extrême; et pour couper le passage de la tour Antonia au temple, ils mirent le feu aux galeries qui en faisoient la communication. Ils en détruisirent ainsi une longueur de vingt coudées, donnant les premiers l'exemple de brûler les édifices dépendant du lieu saint. Les Romains les imitèrent deux jours après, et mirent pareillement le feu à une galerie voisine, sans doute dans le dessein que l'incendie gagnât, et leur facilitât les accès du temple intérieur: mais les Juifs arrêtèrent le feu, en abattant le toit de la galerie à une distance de quinze coudées, attentifs à conserver la partie qui pouvoit servir à leur défense, et charmés de voir brûler celle qui étoit à portée de la tour Antonia.

Ils combattirent toujours avec vigueur; mais enfin, après un siége également long et pénible, les Romains triomphèrent; le temple fut brûlé, et la ville rasée de fond en comble.

Tite, parvenu à la suprême puissance, n'en fit usage que pour la prospérité publique et individuelle; aussi fut-il surnommé les *délices du genre humain*. *Voyez* DIO. CASS., p. 744 *et seq.*; SUET., *in Tit.*, c. 1, 2; TACIT., *Hist.*, l. 2, c. 1, 2 *et seq.*; JOSEPH., *Ant. jud.*, l. 12, p. 398; *de Bell. jud.*, l. 3, p. 830 *et seq.*

TITE-LIVE, *Titus Livius*, l'un des meilleurs historiens latins, dont on ne connoît que le nom et les ouvrages. Il naquit à Padoue, l'an 58 avant l'ère chrétienne. Il eut un fils auquel il écrivit une lettre sur l'éducation de la jeunesse, dont Quintilien fait mention en plus d'un endroit, et dont la perte doit être bien regrettée. Il avoit composé quelques ouvrages philosophiques et des dialogues mêlés de philosophie; mais son grand ouvrage étoit l'Histoire romaine, en cent quarante-un ou cent quarante-deux livres, dont il ne nous en reste que trente-cinq, quelques-uns même incomplets. Il avoit employé environ vingt-un ans à la composer.

Il seroit inutile de faire ici l'éloge d'un ouvrage qui, depuis tant de siècles, occupe dans nos écoles un des premiers rangs parmi les classiques.

Tite-Live mourut dans sa patrie, âgé de 76 ans. *Voyez* QUINT., l. 2, c. 6; l. 8, c. 1; TACIT., *Ann.*, p. 4, *in Agric.*, c. 10; PLIN., l. 2; *Mém. de l'Ac. des inscr. et*

bell. lettr., t. 1, p. 73 et suiv.; t. 2, p. 194 et suiv.]

TITÉE, *Titæa*, *Titaia*, la même que la Terre ou Vesta.

TITHENIDIES, *Tithenidia*, fête des Lacédémoniens, dans laquelle les nourrices portoient les enfans mâles au temple de Diane, surnommée *Corythalliène*, et, pendant qu'on immoloit à la déesse de petits cochons pour la santé de ces enfans, les nourrices dansoient au pied de l'autel de la divinité.

TITHON, *Tithonus*, fils de Tros et frère de Laomédon; selon Reineccius, et suivant Homère, Apollodore et Ovide, fils de Laomédon, et par conséquent frère de Priam, eut une passion démesurée pour la chasse. Comme il devançoit tous les matins le lever du soleil pour aller dans les bois tendre ses toiles, on dit qu'il étoit amoureux de l'Aurore.

Par un chagrin dont on ignore la cause, il quitta la Phrygie pour se retirer à Suzes; ce qui donna lieu à une seconde fiction; on publia que l'Aurore avoit enlevé Tithon, qu'elle finit par changer en cigale, pour exprimer vraisemblablement qu'il étoit parvenu à une extrême vieillesse.

TITHONIA, nom donné par Virgile à l'Aurore, parce que la fable lui donne pour époux Tithon.

TITHORE, *Tithora*, ville de Grèce.

TITHORÉE, ville de Grèce dans la Phocide, à quatre-vingts stades de Delphes. Environ tre ans avant la naissance de Pa sanias, elle fut ruinée; et temps de cet écrivain, elle n' froit plus qu'une espèce de th tre, et les restes d'une ancien place publique; mais ce qu' avoit alors de plus considérab c'étoit un bois sacré de Miner un temple avec une statue de déesse et le tombeau d'Antiop de Phocus.

A soixante-dix stades de T thorée, on trouvoit le tem d'Esculape Archagète. *Voy* Esculape Archagète. Quaran stades plus loin, on rencontro une enceinte fermée par u mur, et au-dedans une chapell d'Isis.

TITHORÉE, *Tithorea*, nymphe qui donna son nom à la ville de Tithorée.

TITHONIUM, ville de Grèc dans la Phocide; elle n'offroi rien de remarquable.

TITIE, *Titia*, divinité révérée par les Milésiens; c'est la même que Titée.

TITIENS [les Confrères], *Sodales Titii* ou *Titienses*. Il y avoit à Rome un collége de prêtres nommés les *Confrères Titiens*; ils furent institués par Titus Tatius, pour conserver les sacrifices des Sabins, ou par Romulus en l'honneur de Tatius.

Par les fonctions qu'exerçoient les Titiens, on voit qu'ils n'étoient pas fort différens des Septemvirs appelés *Epulons*. Lucain même et Gruter semblent les confondre.

TITIUM, nom d'un vestibule

qu'on voyoit à Rome dans les Centumies. M. Caton acheta ce vestibule au profit du public ; il en acheta en même temps un autre nommé *Menenium*, avec quatre boutiques, et, de tous ces bâtimens, il en fit la Basilique, nommée *Porcia*, de son nom de *Porcius Caton*.

TITIUS [C.], *C. Titius*, chevalier romain, florissoit vers l'an 162 avant l'ère chrétienne. Il étoit bon poëte et bon orateur, quoiqu'il n'entendît point le grec. La manière dont il dansoit fit donner son nom à une sorte de danse.

Dans l'édition de Cicéron, que M. Sabbathier avoit sous les yeux lorsqu'il écrivoit cet article, il lisoit *Sextus* au lieu de *Caïus*, pour le prénom de *Titius*.

TITYS, fameux géant d'une grandeur prodigieuse, passoit pour être fils de Jupiter et de la Terre. Strabon prétend que c'étoit un tyran de Panope, ville de la Phocide, peu éloignée de Delphes, qui, par ses violences, s'attira l'indignation du peuple, et fut également haï des hommes et des dieux.

TL

TLÉPOLÉMIES, *Tlepolemia*, fêtes qu'on célébroit dans l'île de Rhode, en l'honneur de Tlépolème, fils d'Hercule. Après sa mort devant Troie, on rapporta ses cendres dans cette île, et on institua ces fêtes en son honneur.

TM

TMOLUS, montagne de l'Asie mineure dans la Lydie, sur un des côtés de laquelle étoit assise la ville de Sardes.

TO

TOB [le pays de], *terra Tob*, terre située au-delà du Jourdain, dans la partie la plus septentrionale du partage de Manassé.

Ce pays est nommé *Tubin* au premier livre des Macchabées, et les Juifs de ce canton sont appelées *Tubianæi*.

TOBIE, *Tobias*, que les Septante appellent *Tobit*, étoit fils de Tobiel, et petit-fils d'Ananéel ; d'autres le font fils d'Ananéel. Il demeuroit à Cadès, capitale de la tribu de Nephtali. Il épousa une femme de sa tribu, nommée *Anne*, et en eut un fils qui porta son nom.

Quoiqu'il vécût au milieu d'idolâtres, il ne laissoit pas d'aller secrètement au temple du Seigneur aux jours des fêtes solennelles, et d'y offrir ses dîmes et ses prémices.

Il continua ces pieux exercices jusqu'au temps que Salmanasar, ayant pris Samarie, il fut emmené captif à Ninive avec sa femme et son fils ; mais il fut distingué par le souverain qui, non-seulement lui laissa la liberté d'aller où il voudroit, mais encore lui confia l'intendance des provisions de son palais, selon les Septante.

Tobie eut le malheur de perdre la vue, mais il la recouvra cinq ans après, et mourut âgé de cent deux ans, 637 ans avant l'ère chrétienne. Ses derniers momens furent marqués par des prédictions qui s'accomplirent concernant la ruine de Ninive, le rétablissement de Jérusalem, et la délivrance des Juifs.

TOBIE, *Tobias*, fils du précédent, se montra digne de lui par ses vertus et sa piété; il mérita d'être conduit et guidé par un ange qui l'amena chez la future qu'il devoit épouser. Il mourut à Ecbatane, dans la maison de son beau-père Raguel, âgé 99 ans. *Voyez* pour ces deux articles, Tob., c. 1, v. 1 *et seq.*; c. 2 *et seq.*; c. 4, v. 1 *et seq.*; c. 5 *et seq.*

TOBIE [le Livre de]; ce livre contient l'histoire des deux Tobie; on croit qu'il est de leur composition, ou du moins qu'ils en ont laissé la matière et les mémoires. L'original étoit en hébreu ou en chaldéen; et c'est la traduction latine de saint Jérôme que l'on suit, parce qu'elle a été déclarée authentique par le concile de Trente.

TOCAS, grande ville d'Afrique selon Diodore de Sicile.

TOGATA, épithète par laquelle on désignoit à Rome la comédie qui se jouoit avec l'habit de citoyen romain, appelé *Toga*. *Voy*. Togatæ.

TOGATÆ; il y avoit chez les Romains des comédies dans lesquelles on représentoit les actions des personnages les plus distingués dans la république; c'étoit un genre héroï-comique; mais il y en avoit d'autres dans lesquelles on représentoit les actions du commun du peuple, et on appeloit celle-ci *Togatæ*; c'étoit le genre purement comique.

TOGE, *Toga*, habit particulier aux Romains, qui leur couvroit tout le corps. Il y avoit dans les toges de grandes différences pour la longueur, pour la couleur, et pour les ornemens, selon la diversité des conditions, des professions, de l'âge et du sexe.

La toge prétexte, *Toga prætexta*, fut inventée par Tullus Hostilius, roi des Romains, pour la distinction des gens de qualité. C'étoit une longue robe blanche avec une bande de pourpre au bas. Les enfans des patriciens la prenoient à l'âge de treize ans. Ils prenoient la toge virile à dix-sept.

Pour les différentes toges en usage chez les Romains, *Voyez* Pl., t. 1, p. 475; Montfaucon, *Antiq.*, t. 3, p. 16; Suet., *in Jul. Cæs.*, c. 82; Martial, l. 2, épigr. 39, 85; l. 7, épigr. 1, 45.

TOISON D'OR [la]. Diodore de Sicile croyoit que c'étoit la peau d'un mouton que Phryxus avoit immolé, et qu'on gardoit soigneusement, parce qu'un oracle avoit prédit que le roi seroit tué par celui qui l'enlèveroit.

Médée, que Jason avoit promis d'épouser et d'emmener dans la Grèce,

Grèce, aida son amant à voler cette toison d'or, ou plutôt les trésors de son père, soit en lui donnant une fausse clef, soit de quelque autre manière, et s'embarqua avec lui. *Voy. Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 12, p. 120 et suiv.

TOLBIAC, *Tolbiacum*, ville des Gaules dans la Belgique, célèbre par la victoire de Clovis sur les Allemands.

TOLÉNIUS, fleuve d'Italie; d'autres lisent *Tolénus*. *Voy.* Tolénus.

TOLÉNUS, fleuve d'Italie, chez les Marses. On croit que c'est aujourd'hui le *Tarano*.

TOLERIUM, ville d'Italie dans le Latium. Pline appelle ses habitans *Tolerienses*, et Denys d'Halicarnasse, *Tolerini*.

TOLETAINS, *Toletani*, les habitans de la ville de Tolète.

TOLÈTE, ville de l'Espagne tarragonoise, sur le bord du Tage, au pays des Carpetains dont elle étoit la capitale. C'est aujourd'hui *Tolède*.

TOLISTOBOIENS, *Tolistoboii*, peuple gaulois d'origine, mais habitant d'une partie de l'Asie mineure, selon Strabon; ils étoient limitrophes de la Bithynie et de la Phrygie. Leur capitale étoit *Pessinonte*.

TOLOPHONIUM, ville de Grèce au pays des Locriens.

TOLOSATES, peuples de la Gaule celtique, qui avoient pour capitale Toulouse; ils faisoient la partie principale des Volces Tectosages, mais non pas la nation tout entière, et c'est ainsi qu'il faut entendre Pline, qui, entre plusieurs peuples, nomme les *Tolosani Tectosagum*, limitrophes des Aquitains; il donne *Carcasum*, aujourd'hui *Carcassonne*, aux Tectosages.

TOMARE, *Tomarus*, montagne de Grèce dans la Thesprotie. Strabon dit qu'on la nommoit aussi *Tmare*.

C'est du nom de cette montagne que Jupiter est surnommé *Tmarien* par Hesychius. Théopompe célébra les cent fontaines qui naissoient au pied du mont Tmarien.

TOMES, *Tomi*, ville d'Europe sur le bord du Pont Euxin, vers l'embouchure du Danube.

Ptolémée, Pline et Ammien Marcellin lisent *Tomi* au pluriel, Etienne de Byzance, *Tomeus*.

Ovide, dont quelques exemplaires portent *Tomis*, d'autres *Tomos*, et d'autres *Tomi*, a donné l'origine de cette ville dans son 3e liv. des *Tristes*. Ce fut le lieu de son exil; on appelle ses habitans *Tomitæ*.

TOMYRIS, reine des Messagètes du temps de Cyrus, fils de Cambyse.

TONÉES, *Tonea*, fêtes qu'on célébroit à Argos, selon Athénée; elles consistoient à porter en grande pompe la statue de Junon, en mémoire de ce qu'on l'avoit recouvrée sur les Thyrohènes qui, après l'avoir enlevée, l'avoient abandonnée sur le rivage. Dans cette solennité,

elle étoit environnée et comme garrottée de liens bien tendus, qu'on nommoit en grec *Tonos*, d'où ces fêtes avoient pris leur dénomination.

TOPARCIE, *Toparchia*, seigneurie, gouvernement d'un lieu, d'un canton, d'un pays qui ne donne à celui qui le possède aucun titre particulier de gouverneur, ni de président, ni de de roi. Josephe nomme onze toparchies dont Jérusalem étoit le chef-lieu.

TORCULARIS, *ou* TORCULARIUS, un des surnoms de Bacchus. On l'avoit ainsi surnommé, parce qu'on lui attribuoit l'invention du pressoir, appelé en latin *Torcular*. C'est par la même raison qu'on l'avoit nommé *Sabazius*. *Voyez* LENEUS.

TORONAICUM MARE, la mer Toronaïque, ou la mer de Torone, partie de la mer Egée, ainsi nommée de la ville de Torone, dont elle baignoit les murs.

TORONAIQUE [le golfe], *Toronaïcus sinus*, golfe de la mer Egée, sur la côte de la Macédoine, et séparé des golfes Syngitique et Thermaïque, par deux grandes presqu'îles. Ce golfe avoit pris son nom de la ville de Torone, qui étoit bâtie sur le rivage. Tacite paroît être le seul qui écrive *Toronæus*.

TORONE, ville de Macédoine, sur le golfe Toronaïque, auquel elle donna son nom. Ptolémée la marque dans la Paraxie; Thucydide la met dans la Chalcidique, apparemment parce qu'elle étoit sur les confins de cette contrée; Etienne de Byzance et Suidas en font une ville de la Thrace; Hérodote enfin la range au nombre des villes grecques.

TORONE [le promontoire de], *Toronæ promontorium*. *Voyez* l'article précédent.

TORTUE, *Testudo*; on appeloit ainsi chez les anciens une espèce de galerie couverte dont on se servoit pour approcher à couvert de la muraille des places qu'on vouloit ruiner ou pour le comblement du fossé.

On appeloit *Tortues Bélitres* celles qui servoient à couvrir les hommes qui faisoient agir le bélier.

Quant à la description et la structure de la tortue, *voyez* Vitruve.

TOULOUSE, *Tolosa*, ville de la Gaule Celtique, ou Narbonnoise, au pays des Tectosages, étoit le chef-lieu des Tolosates.

Cette ville, située sur le bord oriental de la Garonne, est une des plus anciennes des Gaules, puisque Trogue Pompée et plusieurs anciens auteurs assurent qu'elle étoit la patrie des Tectosages qui ravagèrent la Grèce du temps de Brennus, près de 280 ans avant l'ère chrétienne.

Jul. César la nomme *Tolosa*; Ptolémée, *Tolosa colonia*; Sidoine Apollinaire, *Urbs Tolosatium*, et la Notice de la Gaule, *Civitas Tolosatium*.

On lui donna l'épithète de *Palladia*, soit à cause du culte que ses

habitans rendoient à Pallas, soit à cause du goût qu'ils ont toujours eu pour les sciences et pour les belles-lettres.

Il y avoit un capitole et dans le voisinage un temple fameux par ses trésors, auxquels personne n'osoit toucher.

Cette ville, après avoir été sous la juridiction des officiers de l'empire romain, fut assujétie aux Visigoths, quand le roi Ataulphe s'établit dans les Gaules. Environ cent ans après, Clovis défit Alaric, s'empara de Toulouse, et la laissa à ses successeurs, qui la gouvernèrent par des officiers qu'on appeloit *Comtes*.

Il y avoit à Toulouse un amphithéâtre, et plusieurs autres beaux monumens que les Visigoths ruinèrent de fond en comble, ayant choisi cette ville pour la capitale de leur empire. *Voy.* Strab., p. 188; Ptolem., l. 2, c. 10; Pomp. Mel., p. 134; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lettr.*, t. 5, p. 323, 324.

TOUR MOBILE, machine de guerre qu'employoient les anciens; c'étoit un grand assemblage de charpente à plusieurs étages que l'on faisoit mouvoir avec des roues pour assiéger les villes. Verger en donne une idée fort claire.

TOXANDRES, *Toxandri*, peuple des Gaules dans la Belgique; Pline est le premier qui en ait fait mention.

TOXOTES, *Toxotæ*, nom d'une espèce de licteurs qui accompagnoient les Pexiarques, et qui étoient à leurs ordres à Athènes: il y en avoit un millier dans cette ville qui demeuroient sous des tentes, qu'on avoit d'abord tendues dans le forum, et qu'on tendit ensuite dans l'aréopage.

TR

TRABEA [Q.], *Q. Trabea*, poëte comique, florissoit à Rome du temps de l'historien Attilius; on lui donne la huitième place entre les poëtes comiques romains.

TRABÉE, *Trabea*, nom d'une robe des Romains; ce fut d'abord la robe des rois, ensuite celle des consuls et des augures; on n'est point d'accord sur sa forme; selon plusieurs auteurs, elle ne différoit de la toge que par la qualité de l'étoffe.

TRACHALUS [M. Galerius], *M. Galerius Trachalus*, fut un assez habile orateur; mais c'étoit l'éloquence du corps, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui le faisoit remarquer; il perdoit beaucoup à être lu.

On prétend qu'il prêtoit sa plume à l'empereur Othon, qu'il lui composoit ses discours; on croyoit du moins y reconnoître son style

TRACHÉE, *Trachea*, nom qu'Hérodote donne à la Chersonnèse, située dans le voisinage du pays habité, selon cet auteur, par la nation taurique; ce qui porte à croire que c'est la Chersonnèse Taurique, dont parle

Hérodote. *Voyez* Chersonnèse Taurique.

TRACHIN, ville de Thessalie dans la Phthiotide.

C'étoit, selon les uns, un surnom de la ville d'Héraclée, et, selon d'autres, le nom d'une ville particulière. Ce furent les Lacédémoniens qui, l'an 426 avant l'ère chrétienne, peuplèrent cette ville, et lui donnèrent le nom d'*Héraclée*. *Voyez* DIOD. SIC., p. 168 *et seq*.

TRACHIN, ville de Grèce dans la Phocide, selon Pausanias; ce géographe assure qu'elle étoit ruinée dès le temps que les Gaulois, ayant filé le long des murs d'Héraclée, entreprirent de passer le mont Œta. Il ajoute qu'il y avoit au-dessus de Trachin un temple de Minerve, que les peuples avoient enrichi de beaucoup d'offrandes. Cette ville pourroit bien être la même que la précédente.

TRACHINIE, *Trachinia*, contrée de Thessalie dans la Phthiotide; c'étoit là que se trouvoit la ville d'Héraclée qui, selon quelques-uns, en avoit pris le surnom de *Tranchin*, *Tranchine*, *Tranchis*.

Il y en a qui placent dans la Trachinie un lieu nommé *Trachinium*, et des montagnes qu'Hérodote appelle *Trachiniæ* ou *Trechineæ petræ*. Cet auteur y met aussi une ville qu'il nomme *Trachis* ou *Trechis*.

TRACHINIUM, ville de Grèce dans l'Etolie, selon Strabon.

TRACHIS, *ou* TRÉCHIS, ville dont il est parlé dans Hérodote; ce doit être la même que la précédente.

TRACHYS [le Mont], *Mons Trachys*, montagne du Péloponnèse dans l'Arcadie, située vis-à-vis d'Orchomène, selon Pausanias. Cet auteur ajoute qu'on ne lui avoit donné le nom de *Trachys*, que parce qu'elle étoit fort escarpée.

TRAGÆA, île voisine des Cyclades; c'étoit, selon Etienne de Byzance, la patrie de Théageton le péripatéticien et l'ami d'Aristote.

TRAGÉDIE, *Tragœdia*; c'est la représentation d'une action héroïque, dont l'objet est d'exciter la terreur et la compassion.

On rapporte son origine aux vers que l'on chantoit anciennement en l'honneur du dieu du vin; il faut donc remonter à l'établissement du culte de Bacchus, pour avoir la véritable époque de la tragédie, et même du poëme dramatique en général.

En effet, toutes les cérémonies de la religion païenne ressembloient fort à des représentations théâtrales. Aux fêtes des dieux et demi-dieux, une grande partie de la solennité consistoit à représenter les différentes aventures de ces personnages fabuleux, et à imiter leurs actions les plus célèbres par des danses, et par des vers accompagnés de musique. Mais de tous les dieux, celui sans contredit dont le culte étoit le plus propre à faire inventer la tragédie et la comédie, étoit Bacchus.

C'est Thespis qui passe géné-

nalement pour le premier auteur de la tragédie proprement dite. Il y fit plusieurs changemens qu'Horace, après Aristote, a marqués dans son Art poétique.

Il étoit réservé à Eschyle, à Sophocle et à Euripide de donner à la tragédie grecque cette forme régulière, et cet intérêt naturel qui ont fait du théâtre d'Athènes le meilleur comme le premier de tous les théâtres de l'antiquité.

Ce qui nous reste des poëtes tragiques latins n'est pas digne d'entrer en comparaison avec les pièces des Grecs. Les Romains avoient des tragédies de deux espèces; ils en avoient dont les mœurs et les personnages étoient grecs; ils les appeloient *Palliatæ*, parce qu'on se servoit de costumes grecs pour les représenter. Les tragédies dont les mœurs et les personnages étoient romains, se nommoient *prætextatæ*, du nom de l'habit que les jeunes personnes de qualité portoient à Rome.

TRAGIE, *Tragia*, île de la mer Egée. Pline la nomme entre l'île de Lanise et Pharmacuse; elle n'étoit pas éloignée de l'île de Samos.

TRAGIES, *Tragiæ*, île de l'Asie mineure, sur la côte de l'Ionie.

TRAJAN [M. Ulpius Nerva Crinitus], *M. Ulp. Nerva Crin. Trajanus*, naquit à Italica, ville d'Espagne, dans la Bétique; mais il appartenait à l'Italie par ses ancêtres. Jeune encore, il se signala dans la carrière des armes, et par la réunion des talens et des vertus, il s'acquit une estime générale et surtout la confiance de Nerva qui non-seulement l'adopta, mais encore l'associa à tous ses droits. Trajan avoit été si éloigné de solliciter une si haute faveur, qu'il ne savoit pas même ce qui se passoit à Rome, étant à Cologne lorsqu'il reçut la nouvelle de son adoption.

Nerva mourut environ trois mois après, vers la fin de janvier de l'an 98 de l'ère chrétienne.

Le premier soin de Trajan devenu empereur, ce fut le rétablissement de la discipline militaire dans tout l'empire; il se fit aussi un devoir de procurer l'abondance dans Rome et dans l'Italie, sans néanmoins épuiser les provinces.

Il exécuta de grands ouvrages; le plus célèbre est la nouvelle place qu'il bâtit dans Rome et qui porta son nom; pour en préparer le sol, il fallut couper une colline de cent vingt-huit pieds de hauteur; il l'environna de galeries et de belles maisons, et il érigea au milieu la fameuse colonne qui subsiste encore aujourd'hui sous son nom.

Père commun de tous ses sujets, les embellissemens dont il orna la capitale de l'empire ne lui firent point négliger les autres provinces; il tira un grand chemin depuis le Pont-Euxin jusque dans les Gaules. En Espagne, il fit construire un pont merveilleux sur le Tage, dans un lieu

nommé présentement *Alcantara*, et fit pratiquer de grands chemins que tant de siècles n'ont pu entièrement détruire.

Tous les ans, le 3 de janvier, la république faisoit des vœux pour la conservation et la prospérité de l'empereur : c'étoit un usage établi depuis Auguste ; à ces vœux, Trajan fit ajouter les mots suivans : *Pourvu qu'il gouverne bien et pour l'avantage de toutes les affaires de la république*.

La conquête qu'il fit de la Dacie qu'il réduisit en province romaine, lui valut le surnom de *Dacique* et deux triomphes. D'autres conquêtes signalèrent aussi la bravoure et les talens militaires de ce grand capitaine : l'Arménie fut subjuguée ; toute la Mésopotamie conquise, l'Arabie Pétrée réduite en province romaine, et l'Assyrie soumise. Enfin il mourut affligé d'une paralysie, à laquelle s'étoit jointe l'hydropisie, le 11 août, l'an 117 de l'ère chrétienne. Il avoit vécu près de soixante-quatre ans, et régné dix-neuf, six mois et quinze jours. *Voyez* Dio. Cass., p. 770 *et seq.*; Pl., l. 10, *epist.* 1 *et seq.*; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 240; t. 2, p. 271 et suiv.; t. 3, p. 184, 189; t. 4, p. 218; t. 5, p. 287; t. 14, p. 116 et suiv.; t. 21, p. 55 et suiv.

TRALLES, *ou* Trallis, ville de l'Asie mineure, dans la Lydie, au milieu des terres. Ptolémée, Pline et Etienne de Byzance écrivent *Trallis* au singulier, tandis que tous les auteurs anciens écrivent *Tralles* au pluriel.

Cette ville est entièrement détruite; il en reste pourtant quelques ruines que les Turcs appellent *Sultan-Hesser*, ou la forteresse du sultan.

TRALLES, peuple thrace ou plutôt illyrien, dont Plutarque parle dans la vie d'Agésilas ; ce ne sont point les habitans de la ville de Tralles. *Voyez* Trallie.

TRALLIE, *Trallia*, contrée d'Illyrie, sur les confins de la Thrace ; ses habitans sont connus sous le nom de Tralles. Tite-Live les nomme indifféremment *Tralles* ou *Tralli*.

TRANSALPINE [Gaule], *Transalpina Gallia*. *Voy*. Gaule Transalpine.

TRANSPADANA ITALIA, REGIO ; ce devoit être la même que la Gaule Transpadane. *Voy*. Transpadane.

TRANSPADANE [la Gaule], *Gallia Transpadana*. *Voy*. Gaule Transpadane.

Ses habitans se nommoient *Transpadani*.

TRANSRHÉNANI, les habitans d'au-delà du Rhin.

TRAPÉZONTE, *Trapezus*, ville ancienne et considérable d'Asie, bâtie par les Grecs, aux extrémités et sur le bord du Pont-Euxin; elle étoit dans la province appelée *le Pont*. Pomponius Mela l'appelle *une ville très-illustre*.

Xénophon qui, dans sa retraite, passa par Trapézonte, nous apprend que c'étoit une colonie de Sinope, à laquelle même

elle payoit tribut. Il rapporte en même temps qu'une partie de son armée fut si incommodée pour avoir mangé trop de miel de ce pays, qu'elle resta vingt-quatre heures environ étendue par terre, et le lendemain se réveilla comme d'une profonde léthargie; cette seconde journée ne parut être pour eux que le lendemain d'une forte purgation.

Trapézonte étoit une grande ville, bien peuplée, et fortifiée d'une double muraille, quand elle fut prise par les Scythes connus sous le nom de *Tartares*.

Les empereurs grecs la possédèrent à leur tour du temps de Jean Comnène, empereur de Constantinople; enfin, Trapézonte fut la capitale d'une principauté dont les empereurs de Constantinople disposoient.

Elle s'appelle aujourd'hui *Trébizonde*.

TRAPÉZONTIENS, *Trapezuntii*, habitans de Trapézonte.

TRAPÉZOPHORE, *Trapezophoros*, nom donné à une figure d'homme qui soutient une table sur sa tête avec ses mains.

TRASIMÈNE [le lac], *Trasimenus lacus*, lac d'Italie, dans l'Etrurie. La manière d'écrire le nom de ce lac dans les auteurs grecs et latins varie beaucoup. Polybe lit *Thrasimène*, et Strabon *Trasymène*. Ce lac est célèbre par la perte considérable que les Romains éprouvèrent près de ses bords dans la seconde guerre Punique; c'est aujourd'hui le lac de *Pérouse*, sur les confins de la Toscane.

TRAUSES, *Trausi*, peuple de Thrace, qui habitoit dans le voisinage du mont Hémus. Hérodote et Tite-Live en font mention; ce dernier les nomme *Thrauses*.

Selon Hérodote, les Trauses ne différoient des Thraces que par leur coutume de pleurer lorsqu'ils voyoient naître un enfant, et de se réjouir lorsqu'un d'entr'eux venoit à mourir.

TRAVUS, fleuve de Thrace, qui, selon Hérodote, alloit se perdre dans le lac Bistonide.

TRÉBATIUS [C.], *C. Trebatius*, surnommé *Testa*, célèbre jurisconsulte, natif de Vélie, ville d'Italie, dans la Lucanie, florissoit du temps de Jules César. Cicéron le considéroit comme un ami qui lui a toujours été fort dévoué : il est un de ceux qui sont cités dans les Pandectes.

TRÉBIE, *Trebia*, fleuve de la Gaule Cispadane, qui avoit son embouchure dans le Pô, auprès de Placentie. Ce fleuve prenoit sa source au mont Apennin; Pline le surnomme *Placentinus*, parce qu'il arrosoit Placentie.

Il est aussi célèbre que le lac Trasimène par une déroute complète des Romains vaincus par Annibal. On le nomme aujourd'hui *la Trebbia*.

TRÉBIE, *Trebia*, ville d'Italie, dans le Latium. Tite-Live la comprend dans le nombre de celles que prit Coriolan.

TRÉBONIUS [C.], étoit tribun du peuple l'an de Rome 697, et avant l'ère chrétienne 55. Il

fut d'abord dévoué à Pompée ; mais il s'attacha depuis au parti de César, qui le combla de bienfaits, et dont il fut un des premiers assassins. Il ne jouit point du fruit de son crime. *Voyez* Plut., t. 1, p. 779, 921 ; Cæs., *de Bell. Gall.*, l. 5, p. 172 ; l. 6, p. 253 ; *de Bell. civil.*, t. 1, p. 477 ; l. 2, p. 521.

TREBULANI, nom que Pline donne à deux peuples d'Italie, distingués par des surnoms particuliers ; il y avoit les *Trebulani Mutuscœi* ou *Suffenates*, et les *Trebulani Balinienses*. Les premiers habitoient dans le Samnium, et leur chef-lieu s'appeloit *Mutusca*.

Les Trebulani Balinienses étoient un peuple du Latium ; ils avoient une ville appelée *Tribole* par Denys d'Halicarnasse, et *Trébule* par les Latins. *Voyez* Trébule.

TRÉBULE, *Trebula*, ville d'Italie, dans le Latium. Elle étoit située sur une petite colline, à soixante stades de Réate : c'étoit une des villes habitées anciennement par les Aborigènes. Denys d'Halicarnasse la nomme *Tribole*.

TRÉCHINIE, *Trechinia*, que d'autres appellent *Trachinie*. *V.* Trachinie.

TRÉCUSSIS, *Trecussis*, nom que l'on donnoit à des pièces de cuivre avec la figure d'un bœuf ; elles pesoient trois livres ou trois as : c'est de là que leur venoit leur nom.

TRÉMISSIS, pièce d'or qui étoit la troisième partie du *semissis*, et la sixième de l'*aurens*. Le trémissis pesoit un scrupule, qui est la troisième partie d'une drachme : deux XX qu'on voit sur un trémissis, veulent dire qu'il valoit vingt sesterces ou cinq deniers d'argent.

TRENTE [le Conseil des] ; espèce de sénat que Lycurgue établit à Lacédémone. *Voy.* Lacédémone.

TRENTE [le Conseil des], conseil que Lysandre établit à Athènes lorsque, s'étant emparé de cette ville vers l'an 404 avant l'ère chrétienne, il y changea la forme du gouvernement ; ce conseil est connu dans l'histoire sous le nom des *trente tyrans*, que Thrasybule fit chasser d'Athènes après les avoir vaincus. *Voyez* Diod. Sic., p. 395 *et seq.* ; Xenoph., p. 458 *et seq.* ; Just., l. 5, c. 8 *et seq.* ; Plut., t. 1, p. 441.

TRÉPIED, *Tripus*, nom d'une espèce d'instrument qui entroit dans les actes de religion. L'origine des trépieds remonte à l'antiquité la plus reculée : Homère en parle comme d'un usage établi lorsqu'il écrivoit. On connoît l'emploi qu'on en faisoit pour les oracles et pour les prédictions.

TRÈRES, peuple de Thrace ; ils habitoient aux environs de la Dardanie et de la Macédoine, selon Pline. Thucydide les met sur le mont Scomius, appelé *Scopius* par Pline, et qui tient au mont Rhodope. Ils firent de fréquentes incursions dans l'Asie mineure.

TRES TABERNÆ, les trois Tavernes ou Hôtelleries, lieu d'Italie, dans le Latium. C'est là que l'Histoire Miscellanée et Zozime disent que l'empereur Sévère finit ses jours par ordre de Maxime.

Ce lieu n'étoit pas éloigné de la voie Appia; le nom moderne, selon quelques-uns, est *Cisterna*, dans la campagne de Rome.

TRÉVERI, *Treviri*, Trèves, ville des Gaules, dans la Belgique, anciennement connue sous le nom de *Civitas Trevirorum;* elle fut ensuite appelée *Augusta Trevirorum.*

C'étoit une ville très-célèbre dans la Gaule Belgique, lorsque Jules César y vint. Tacite en fait souvent mention, et Ammien Marcellin l'appelle une seconde Rome.

Elle avoit un sénat dont les membres se nommoient *decuriones, curiales, nobiles, senatores*, et leurs femmes *senatrices.* Elle étoit d'ailleurs célèbre par ses écoles et la résidence la plus ordinaire de Constantin-le-Grand, qui, dans son amphithéâtre, fit exposer aux bêtes les deux rois Asturnick et Regaise.

TRÉVICUM, ville d'Italie dans la Campanie, selon quelques-uns, et dans l'Apulie selon d'autres.

Horace ne la nomme que *Villa* dans sa cinquième satire; mais apparemment elle devint dans la suite une ville, et même un siége épiscopal; c'est aujourd'hui *Trevisco.*

TRÉVIRES, *ou* TRÉVÈRES, *Treviri*, *Treverè*, peuple de la Gaule Belgique, sur le bord et en-deçà du Rhin; les Trévires étoient Germains d'origine. *Voy.* TAC., *Ann.*, l. 3, c. 40; *Hist.*, l. 1, c. 53 *et seq.*; CÆS., *de Bell. Gall.*, 2, p. 82.

TRÉVIRS, *ou* TRIUMVIRS CAPITAUX, *Treviri*, *Triumviri capitales*; c'étoient trois magistrats romains d'un bien moindre rang que les trévirs ou les triumvirs monétaires; leurs fonctions consistaient à garder les prisonniers et à présider aux supplices capitaux; ils jugeoient aussi les délits des esclaves fugitifs et des gens sans aveu.

TRÉVIRS *ou* TRIUMVIRS MONÉTAIRES, *Treviri*, *Triumviri monetales;* c'étoient chez les Romains les surintendans de la monnoie de la république; ils furent au nombre de trois jusqu'à Jules César, qui en créa un quatrième.

TRIA CAPITA, les trois Têtes. *Voy.* Capita Quercûs.

TRIACONTORE, *Triacontoris*, nom d'un vaisseau léger qui avoit trente rames.

TRIAIRES, *Triarii*, nom d'une des diverses espèces de soldats dont étoit formée la légion romaine. C'étoient de vieilles troupes mises sur les diverses lignes, et qui ne combattoient que lorsque les premières lignes étoient rompues. Ils se nommoient d'abord *pilani*, sans doute parce qu'ils combattoient avec le *pilum; triarii* n'étoit qu'une

seconde dénomination prise de ce qu'ils faisoient la troisième légion.

Les triaires étoient encore nommés *subsidiaires*, *subsidiarii*, et Tite-Live les désigne souvent par le mot *subsidium*.

TRIBALLES, *Triballi*, peuple de Mœsie sur le bord du Danube; ils étoient braves, mais barbares; Ptolémée et Pline en font mention. Le dernier dit qu'il se trouvoit parmi eux des gens qui ensorceloient par leurs regards.

TRIBALLICA [la plaine], *planities Triballica*; c'est une plaine dont il est parlé dans Hérodote. Le fleuve Angrus, qui sortoit du pays des Illiriens, la traversoit.

TRIBOCES, *Triboci*, peuple germain d'origine, qui habitoit en-deçà du Rhin dans une partie du pays connu depuis sous le nom d'Alsace.

TRIBONION, nom que l'on donnoit au manteau des philosophes; il ne paroît pas qu'il fût différent des autres manteaux, sinon en ce qu'il étoit ordinairement usé et ras; c'est pour cela qu'on l'appeloit *tribonion*.

Ce manteau que les philosophes portoient, en apparence par mépris pour toute sorte de luxe, mais réellement par ostentation, étoit de couleur noire ou brune.

TRIBU, *Tribus*, nom que l'on donne à une certaine quantité de peuple distribué sous différentes divisions. Les tribus les plus célèbres sont celles des Hébreux, des Athéniens, et des Romains. *Voy.* Gén., c. 48, v. 5; Reg., l. 4, c. 15 *et seq.*; Plut., t. 1, p. 91; Strab., p. 383; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 1, p. 72 et suiv.; t. 4, p. 67; t. 12, p. 54.

TRIBUN, *Tribunus*, terme général qui, chez les Romains, signifioit *chef*; et le mot qu'on ajoutoit à celui-ci désignoit la chose commise à la garde, aux soins, à l'inspectiou ou à l'administration de ce chef; le tribun du peuple en étoit le défenseur; le tribun militaire commandoit les armées; les tribuns des légions étoient des officiers qui commandoient tour à tour pendant deux mois à toute la légion.

Sous les empereurs, il y eut des tribuns des écoles, des mariages, des plaisirs, etc.

De tous ceux qui ont porté le nom de tribun, il n'en est pas de plus célèbres que les tribuns du peuple.

TRIBUNE aux harangues. *Voy.* Rostres.

TRIBUT, *Tributum*, terme qui signifie une imposition qu'un état paie au souverain d'un autre état, ou que les sujets paient à leur prince.

On distinguoit chez les Romains plusieurs sortes de tributs, savoir *jugatio*, redevance foncière qui se payoit pour des terres selon la quantité, *pro numero jugerum*; *annona quasi ab anno*, lorsqu'elle se payoit au fisc de l'empereur.

Tant que la république fut florissante, on n'augmenta jamais les tributs; ils devinrent exor-

bitans dans la décadence de l'empire.

TRICALA, *Tricalum*, ville de Sicile, selon Etienne de Byzance; Ptolémée la nomme *Triocla*, et il la place dans les terres; Cicéron dit *Tricatinum;* Pline appelle ses habitans *Triocalini*.

Le nom moderne est *Troccoli*.

TRICALINUM. *Voy*. Tricala.

TRICASSES, peuple de la Gaule celtique; le pays des Tricasses étoit presque renfermé entre la Seine et la Marne; ils ne sont nommés ni dans Jules César, ni dans Strabon; Pline et Ptolémée en font mention comme d'un peuple de la Gaule Lyonnaise.

Le silence de Jules César sur la cité des *Tricasses*, a fait présumer à Nicolas Samson que cette cité étoit primitivement comprise dans celle des *Senones*, qui étoit très-puissante.

Ptolémée nomme les Tricasses *Tricassii*, d'autres *Trecases*, ou *Trecasses;* on a encore dit *Trecæ* et *Treci*, d'où l'on a fait *Tricassium*, nom de leur capitale, qui est aujourd'hui Troyes.

TRICASTINS, *Tricastini*, peuple de la Gaule Narbonnoise. Il en est fait mention dès le temps du passage des Gaulois en Italie sous la conduite de Bellovèse, qui, selon Tite-Live, vint dans le pays de ce peuple, en prenant sa route vers les Alpes.

Il paroîtroit, d'après Silius Italicus, qu'Annibal passa sur les confins des Tricastins; mais ce n'est là que l'autorité d'un poëte.

TRICCA, ville de Grèce dans l'Estiolide, selon Ptolémée; Strabon la met dans la Thessalie; ce qui revient au même, puisque l'Estiolide faisoit partie de la Thessalie; Plutarque en nomme les habitans *Triccéens*.

Cette ville étoit fort ancienne, puisqu'elle a été connue d'Homère. Au 4e liv. de l'*Iliade*, on lit *Trica*, avec un seul *c;* ce qui peut-être est une faute de copiste.

Tricca étoit située sur le fleuve Lethæus, au bord duquel on disoit qu'Esculape étoit né: aussi ce dieu étoit-il particulièrement révéré dans cette ville, où il avoit un temple magnifique.

TRICCA, lieu du Péloponnèse dans la Messénie.

TRICCÉENS, *Triccæi*, les habitans de la ville de Tricca. *Voy*. Tricca.

TRICÉPHALE; le même que *Triceps*, *Voy*. Triceps.

TRICEPS, c'est-à-dire qui a trois têtes; surnom qu'on donnoit à Mercure; il étoit pris des différentes fonctions qu'on lui attribuoit au ciel, sur la terre, aux enfers.

TRICHAICES, surnom qu'Homère donne aux Doriens qui habitèrent dans l'île de Crète.

TRICHONIUM, ville de Grèce dans l'Etolie; un géographe moderne croit que ce *Trichonium* est le *Trichone* de Pline; mais le P. Hardouin lit *Tithrone* pour *Trichone*, et soutient que ce ne peut être le Trichonium qui étoit

dans l'Etolie, puisque le *Trichone* de Pline étoit dans la Locride.

On lit dans Pausanias *Triconium.*

TRICLARIA, un des surnoms de Diane. *Voy.* Diane Triclaria.

TRICLINIUM, terme grec qui veut dire une salle ou un lieu où il y avoit trois lits étendus.

L'usage des *Triclinium* passa des Grecs aux Romains, chez qui il signifioit la même chose que *cœnatio*, ou la salle à manger.

On donnoit aussi le nom de *Triclinium* aux lits sur lesquels mangeoient les Romains, parce que chaque lit étoit pour trois personnes.

TRICORES, peuple dont Lucain parle au premier livre de la *Pharsale;* il y a des éditions où l'on trouve *Tricori* pour *Tricores.*

Quelques-uns, au lieu de *Tricores* ou *Tricori*, lisent *Turones*, d'autres *Turonas.* Ortélius préfère l'ancienne leçon.

Les Tricores habitoient un quartier de la Gaule Narbonnaise; c'étoient apparemment les mêmes que les *Tricoriens. Voy.* Tricoriens.

TRICORIENS, *Tricorii*, peuple de la Gaule Narbonnoise, dont Annibal traversa le pays lorsqu'il marchoit contre l'Italie. Il habitoient sur le Drac dans la partie méridionale où s'est trouvé depuis le diocèse de Grenoble.

TRICORYNTHE, *Tricorynthus*, l'une des quatre villes qui forment la tétrapole de l'Attique, selon Diodore de Sicile. On lit *Tricorinthre* dans Strabon.

TRICORYTHE, *Tricorythus*. *Voy.* Tricorynthe.

TRIERANUM, ville du Péloponnèse, sur le territoire des Phliasiens, au-dessus du temple de Junon. Cette ville avoit été fortifiée par les Argiens.

Il y a des éditions qui portent *Tricaranum* pour *Trieranum.*

TRIDENT, *Tridens*, attribut de Neptune. C'est une espèce de sceptre que les poëtes et les peintres ont mis entre les mains de ce dieu, et qui a la forme d'une lance ou d'une fourche à trois pointes ou dents; ce qui a fait donner le nom de *Trident.*

TRIDENTE, *Tridentina*, ville d'Italie; sa situation au pied des Alpes avoit fait donner à une partie de ces montagnes le nom de *Tridentinæ Alpes*, comme on lit dans Pline. Cet auteur nomme les habitans de Tridente *Tridentini.* Le territoire est appelé *Tridentina regio* dans Cassiodore.

Cette ville obéit successivement aux Romains, aux Goths et aux Lombards. C'est aujourd'hui *Trente*, dans la marche de Trévisane.

TRIENS, terme qui signifie d'abord une monnoie de bronze, qui étoit la troisième partie de l'*as.* Cette monnoie étoit marquée, d'un côté, d'une tête de Janus, et de l'autre, d'un radeau.

TRIERARQUE, *Trierarchus*, terme qui ne signifie, par lui-même, que commandant d'une galère; mais l'usage donna à ce

terme, dans Athènes, une autre signification. En effet, on appeloit *Trierarques* les citoyens que l'on chargeoit du soin d'armer des galères en guerre, et de les équiper de toutes les choses nécessaires, ou du moins d'une partie. On les choisissoit parmi les plus riches. Le nombre en fut généralement fixé à douze cents hommes.

Les Trierarques fournissoient à leurs frais et dépens les galères, et tout ce qui servoit à les équiper. L'état payoit les matelots et les soldats, ordinairement sur le pied de trois oboles, c'est-à-dire de cinq sols; la paie des officiers montoit plus haut.

TRIERE, *Trieres*, nom que l'on donnoit à un vaisseau à trois rangs de rames; on l'appeloit aussi *Trirème*. *Voyez* Trirème.

TRIERHEMIOLIE, *Trierhemiolia*, espèce de vaisseau qui servoit dans les combats; ce vaisseau étoit, comme bien d'autres, armé d'éperons.

TRIETERIDES, fêtes que les Thraces, les Béotiens et les autres peuples grecs célébroient tous les trois ans en l'honneur de Bacchus, et en mémoire de son expédition des Indes qui avoit duré trois ans.

C'étoient des femmes et des filles qui célébroient cette fête comme les autres nymphes de Bacchus.

TRIETERIQUES, *Trieterica*, les mêmes que le Triétérides.

TRIFANUM, lieu d'Italie dans la Campanie; Tite-Live le met entre Sinnesse et Minturnes.

TRIFOLINUS, *ou* TRIPHOLINUS. *Voyez* Tripholinus.

TRIFORMIS, c'est-à-dire qui a trois formes, ou bien trois têtes.

TRIGE, *Triga*, char à trois chevaux. La trige n'étoit tirée qu'à deux; ainsi c'étoit proprement une trige; mais elle avoit un troisième cheval attaché aux deux autres par une laisse ou une longe; ce cheval se nommoit *Equus funalis*.

TRIGEMINA PORTA, nom d'une porte de Rome; ce nom signifie la *Porte aux trois jumeaux*.

TRIGLA, déesse à trois têtes qu'adoroient les Vandales; c'étoit apparemment la même que d'autres nommoient *Triformis*. *Voyez* Triformis.

TRILOGIE, *Trilogia*, nom donné à un assemblage de trois pièces de théâtre que, chez les anciens, les poëtes dramatiques étoient obligés de présenter, lorsqu'ils vouloient disputer à leurs concurrens le prix de la tragédie.

TRINAIRE, *Trinaria*, ville de Sicile dont Diodore de Sicile seul fait mention; quelques exemplaires même portent *Trinacrie*.

Cluvier prétend que le vrai nom de la ville étoit *Tiracie*, parce que Pline en appelle les habitans *Tiracienses*.

TRINACIS. *Voyez* Trinacrie.

TRINACRIA, un des noms que les anciens ont donné à la Sicile; elle fut ainsi appelée à cause de

ses trois pointes ou promontoires. Suivant Strabon, on la nomma par la suite *Trinacis*.

TRINOBANTES, peuple de la Grande-Bretagne, que Ptolémée appelle *Trinoantes*.

Ils habitoient, selon quelques-uns, aux environs de Londres; d'autres les placent dans le pays appelé depuis *Essex*; d'autres veulent qu'ils aient habité le Middelsex.

TRIOBOLE, *Triobolos*, nom de poids et de monnoie chez les Grecs, pesant trois oboles.

On donnoit à Athènes, à ceux qui assistoient aux assemblées du peuple, un triobole, pourvu qu'ils ne vinssent pas trop tard.

Le Triobole étoit la moitié de la drachme, ou du denier.

TRIOMPHE, *Triumphus*, honneur extraordinaire accordé pour récompense à un général qui, par ses victoires, avoit bien mérité de la patrie. Les différentes nations avoient coutume d'accorder cet honneur, mais principalement les Grecs et les Romains.

Chez les Grecs, le triomphe consistoit ou en une entrée magnifique, ou en un grand voile, nommé *Peplon*, où étoient représentées les belles actions du triomphateur.

A Lacédémone, quand le chef avoit vaincu l'ennemi et fait un grand carnage, on immoloit un coq aux dieux; on immoloit un bœuf, si la victoire ne lui avoit coûté que peu de sang.

Il n'en étoit pas ainsi des triomphes des Romains; rien n'égaloit leur magnificence. Quant aux divers triomphes, à leurs lois et à leur forme, *voyez* Tite-Liv., l. 1, 10, 38; l. 2, c. 7; Plut., t. 1, p. 27 *et seq.*; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lettr.*, t. 1, p. 114, 238; t. 3, p. 90 et suiv.; t. 13, p. 313 et suiv.

TRIOMPHE, *Triumphus*, nom donné à des Trirèmes, ainsi que l'attestent les monumens.

TRIONES, nom commun à sept étoiles situées vers le pôle arctique, et de manière qu'elles représentent un char traîné par des bœufs, appelés anciennement *Triones* ou *Teriones*; de là est venu le nom de *Septentrion*.

Ovide et Virgile font mention des *Triones*.

TRIOPIUM, promontoire de l'Asie mineure, dans la Carie. *Voyez* Gnide. Diodore de Sicile assure que ce promontoire fut ainsi appelé, depuis que Triopus, fils du Soleil, s'en fut emparé.

TRIOPIUM, ville de l'Asie mineure, dans la Carie, selon Plutarque; cet auteur distingue cette ville de Gnide; mais tous les anciens ne reconnoissent pas cette distinction. *Voyez* Gnide.

TRIOPIUM, ville d'Italie, dont il n'est parlé que dans Diodore de Sicile. On ne sauroit en déterminer la position; on peut seulement assurer qu'elle ne devoit pas être fort éloignée de Tarente.

TRIOPIUS, surnom d'Apollon pris du culte qu'on lui rendoit à Triopium ou plutôt à Gnide. *Voyez* Gnide.

TRIOPON. *Voyez* Gnide.

TRIPHOLINUS AGEA. *Voy.* l'article suivant.

TRIPHOLINUS MONS, le mont Tripholinus, en Italie, dans la Campanie.

Ortélius, qui cite Galien, fait entendre que cette montagne est dans la ville de Naples; d'autres veulent qu'elle soit hors de cette ville, mais dans son voisinage, et la nomment *San Martino*.

Cette montagne donnoit son nom aux vins qu'elle produisoit.

TRIPHYLIE, *Triphylia*, contrée du Péloponnèse, ainsi nommée, parce que trois peuples s'y réunirent, et ne firent qu'un corps; c'étoient, selon Strabon, les Epéens, les Myniens et les Eléens.

Cette contrée étoit dans l'Elide. Polybe la nomme *Triphalie*.

TRIPOLIS, ville d'Asie, dans la Phénicie, sur le bord de la Méditerranée, à l'embouchure d'un fleuve qui descendoit du mont Liban.

Le nom de *Tripolis*, en grec, signifie trois villes, parce qu'en effet elle étoit composée de trois villes éloignées l'une de l'autre d'un stade.

L'une de ces villes étoit aux Arcadiens, l'autre aux Sidoniens, et la troisième aux Tyriens. Apparemment avec le temps ces trois villes n'en formèrent plus qu'une, par le moyen des maisons que l'on bâtit entre les espaces qui les séparoient.

Cette ville prit d'abord sur ses monnoies l'ère de Pompée; mais, sous Auguste, elle revint à celle des Séleucides.

On la nomme aujourd'hui *Tripoli de Sourie;* elle est encore considérable à cause de son port. *Voy.* Plin., t. 1, p. 264; Strab., p. 754; Pomp. Mel., p. 68; Diod. Sic., p. 531; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lettr.*, t. 3, p. 196; t. 10, p. 490.

TRIPOLIS, ville d'Afrique, sur le bord de la Méditerranée. Ainsi que la précédente, elle avoit été formée de trois villes. Quelques-uns attribuent sa fondation aux Romains; d'autres à des Phéniciens, qui la bâtirent en mémoire de la ville de Tripolis en Phénicie.

Elle consacre encore aujourd'hui son premier nom, seulement avec la dernière lettre de moins; c'est maintenant Tripoli dans le royaume de Barbarie. *Voyez* Ptol., l. 4, c. 3; Sol., p. 193; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lettr.*, t. 21, p. 127, 128.

TRIPOLIS, pays d'Afrique, situé le long de la Méditerranée, ainsi nommé de la ville de Tripolis.

TRIPOLIS, lieu fortifié de l'Asie mineure dans le Pont, selon Pline. Ce géographe y compte un fleuve du même nom.

TRIPOLIS, ville du Péloponnèse, dans l'Arcadie, ainsi appelée, parce qu'elle fut formée de

trois villes, *Callia*, *Dipoens* et *Nonacris*.

TRIPOLIS, ville de Grèce, dans la Thessalie, selon Tite-Live, qui nous apprend qu'elle fut formée de trois villes, *Azone*, *Pythium* et *Doleche*, liv. 42.

Au même livre 42, cet auteur parle d'une Tripolis, qu'il nomme *Sceà;* et au dernier chapitre du même livre, il nomme une autre Tripolis qu'il place dans la Perrhebie.

TRIPOLITIDE, *Tripolitis*, nom que porta la Pélagonie, province de l'Epire. Ce nom lui fut donné, dit Strabon, parce que cette province étoit composée de trois villes principales.

TRIPTOLÈME, *Triptolemus*, roi d'Eleusis, honoré comme un dieu chez les Athéniens, pour avoir trouvé l'art d'ensemencer les terres; c'est lui qui introduisit le culte de Cérès dans la Grèce; aussi lui érigea-t-on un temple, un autel, et on lui consacra une aire à battre le blé. *Voyez* Just., l. 2, c. 6; Diod. Sic., p. 11; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lettr.*, t. 4, p. 650 et suiv.

TRIPUDIUM, nom latin dont on se servoit en général pour exprimer l'auspice forcé, c'est-à-dire l'auspice qui se prenoit par le moyen des poulets qu'on tenoit renfermés dans une espèce de cage.

Il y avoit encore le *Tripudium Ponivium*, dont le nom est tiré du son que faisoit en tombant à terre par accident quelque chose que ce fût, ou tirant des présages bons ou mauvais selon la qualité du son.

TRIPYLON, nom d'une partie de la ville d'Halicarnasse.

TRIPYRGA, nom que l'on donne aujourd'hui à un lac marécageux de Grèce, situé à une lieue environ d'Athènes.

Ce lieu s'appeloit, selon Xénophon, *Phalarsapalus*, et il y avoit auprès un lieu nommé *Tripyrgia*, à cause de trois tours qui y étoient bâties; de Tripyrgia on a fait par correction *Tripyrga*.

TRIQUETRA, c'est-à-dire, *triangulaire*, nom que l'on a donné à la Sicile, à cause de sa forme triangulaire, ses trois promontoires, Pachynum, Pelore et Lilybée, formant comme trois angles.

TRIRÈME, *Triremis*, vaisseau à trois rangs de rames.

Les trirèmes étoient fort en usage chez les anciens. On nommoit aussi, quoique rarement, trirèmes de petits bateaux à trois rames, tel que celui dont parle Plutarque dans la vie de Thésée.

Amipoclès de Corinthe inventa la Trirème.

TRISMÉGISTE, *Trismegistus*, surnom donné à l'un des deux Hermès ou Mercures, rois de Thèbes en Egypte; on croit que c'est au second, qui étoit contemporain de Moïse, le premier ayant régné vers le temps du déluge.

TRITEA, *Tritæa*, ville du Péloponnèse, la même que Pausanias appelle *Tritia*. *Voy*. Tritia;

tia; mais dans un autre endroit, le même auteur se rapproche des autres écrivains, en disant *Tritœa*. Ses habitans se nommoient *Triteenses*, Tritéens.

TRITEA, *Tritœa*, ville d'Arcadie, suivant une conjecture de Pausanias; il en fait mention au sujet de l'athlète Hégésarque, fils d'Hémostrate de Tritée, qui eut le prix du pugilat, non-seulement à Olympie, mais aussi à Corinthe, suivant une inscription, où ceux de Tritée sont qualifiés d'Arcadiens.

TRITÉE, *Triteœ*, ville de Grèce dans la Phocide, Hérodote la nomme parmi d'autres villes situées dans le voisinage du fleuve Céphise.

TRITIA, ville du Péloponnèse dans l'Achaïe, située en terre ferme; elle étoit de la dépendance de Patras, depuis qu'Auguste l'avoit ainsi voulu. De Phares à Tritia, il n'y avoit guère que cent vingt stades.

Il y avoit à Tritia un temple nommé le temple *des plus grands dieux*; leurs statues n'étoient que de terre; on célébroit leur fête tous les ans.

TRITOGÉNIA, c'est-à-dire, *fille de Triton*, surnom de Minerve. *Voy*. Triton, fleuve de Crète.

TRITON, fleuve de l'Afrique propre. *Voy*. l'art. suiv.

TRITON, marais de l'Afrique propre, situé à peu de distance du lieu dit *Philœnorum arœ*, les autels de Philènes, selon Pline et Solin.

S'il faut s'en rapporter à Solin, Minerve s'étoit regardée dans les eaux du marais Triton; on l'avoit nommée *Tritonia* ou *Tritanide*, du nom du fleuve Triton, qui, après être sorti du marais de ce nom, va se rendre dans la Méditerranée.

Hérodote et Ptolémée reconnoissent dans ce quartier un fleuve et un marais du nom de *Triton*. Le P. Hardouin prétend que c'est aujourd'hui le *Melelus*.

TRITON, fleuve de Grèce dans la Béotie, près d'Alalcomène. *Voy*. Alalcomène.

TRITON, monstre ou dieu marin que l'on regardoit comme le trompette de Neptune, dont il portoit les ordres.

Les poëtes et les peintres le représentent avec une figure d'homme, nageant jusqu'aux reins, et le bas du corps terminé par une queue de Dauphin, tenant à la main une conque marine, dont il sonne comme d'une trompette.

Quoique Hésiode et les mythologues ne parlent que d'un seul Triton, les poëtes en ont imaginé plusieurs, auxquels ils donnent les fonctions de précéder les dieux marins, et surtout le char de Neptune et celui de Vénus Aphrodite, en sonnant de leur conque. *Voy*. Plin., t. 1, p. 499; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell. lett.*, t. 12, p. 131; t. 14, p. 22.

TRITONIA, surnom donné à Vénus marine, parce qu'elle se trouve sur les monumens, portée par des tritons.

TRITONIDE, *Tritonis*, surnom de Minerve.

TRITONON, petite ville de Grèce dans la Doride, selon Tite-Live : il prétend qu'elle étoit presque inconnue. Philippe, roi de Macédoine, s'en empara 207 ans avant l'ère chrétienne.

TRITOPATORIES, *Tritopatoria*, nom d'une solennité religieuse, dans laquelle on adressoit des prières pour les enfans aux dieux génethlingues, c'est-à-dire, qui présidoient à la génération.

TRITTYARQUES, *Trittyarchi*, magistrats athéniens chargés de la direction de la troisième partie d'une tribu.

TRITTYES, *Trittya*, nom que les Grecs donnoient aux sacrifices appelés par les Romains *Suevetaurilies*.

TRIVESPERUM, nom que les poëtes donnent quelquefois à Hercule pour marquer que la nuit où il avoit été conçu en avoit duré trois.

TRIVIAT, surnom donné à Diane, du culte qu'on lui rendoit dans les rues, dans les carrefours, ou sur les chemins fourchus, auxquels elle présidoit. Virgile et Ovide emploient fréquemment ce nom.

TRIUMVIR, l'un des trois chefs qui gouvernèrent despotiquement la république romaine; ce n'étoit pas un magistrat, mais l'usurpateur d'une magistrature souveraine. *Voy*. Triumvirat.

TRIUMVIRAT, *Triumviratus*, nom latin que l'histoire a consacré pour désigner l'association faite par trois personnes pour s'emparer du gouvernement de la république contre les lois de l'état.

TROADE, *Troas*, province de l'Asie mineure, ainsi nommée de la ville de Troie, qui en fut la capitale; elle étoit située sur le bord de la mer Egée, près de l'Hellespont.

La Troade fait aujourd'hui partie de la Turquie d'Asie dans la Natolie propre, vers l'Archipel.

TROADE, *Troas*, ville de l'Asie mineure, dans la Troade, elle étoit située sur le bord de la mer Egée, vis-à-vis l'île de Ténédos.

TROCMES, *Trocmi*, l'un des trois peuples gaulois qui allèrent s'établir dans l'Asie mineure; Tite-Live dit que, dans la division que ces trois peuples firent de cette contrée, les Trocmes eurent pour leur part la côte de l'Hellespont.

TROES, *Trojani*, *Trojugenæ*, trois noms que Virgile emploie fréquemment pour désigner les Troyens ou les habitans de Troie. *Voy*. Troie.

TROEZENE, *Troezen*, ville du Péloponnèse dans l'Argolide, située un peu au-delà du promontoire Scylléen. Elle étoit consacrée à Neptune, ce qui lui avoit fait donner anciennement le nom de Neptune ou Posidonie. Ce dieu étoit le patron de cette ville.

TROEZÈNE, *Troezen*, ville dont parle Stace au quatrième livre de sa *Thébaïde*. Ce poëte

la nomme avec d'autres villes du Péloponnèse; et la surnomme *Thescia;* c'en est assez pour dire qu'il entend parler de la ville de Troezène dans l'Argolide.

TROEZÉNIDE, *Troezenis*, nom que Thucydide donne au territoire de la ville de Troézène dans l'Argolide.

TROGILIORUM PORTUS, *le port des Trogiliens* en Sicile, près de la ville de Syracuse; Thucydide fait mention d'un lieu nommé *Trogilus*, qu'il place aussi près de Syracuse; apparemment les habitans de ce lieu s'appeloient *Trogilii*.

TROGLODYTES, *Troglodytæ*, peuple ainsi nommé selon Strabon, parce que leur demeure ordinaire étoit dans les cavernes.

TROGUE POMPÉE, *Trogus Pompeius*, historien latin originaire du pays des Vocontiens, peuple de la Gaule Narbonnoise; il vivoit du temps d'Auguste, vers le commencement de l'ère chrétienne.

Il avoit écrit son *Histoire Philippique* en quarante-quatre livres dont Justin a fait un abrégé, sans changer ni le titre, ni le nombre des livres. C'est, dit-on, cet abrégé qui nous a fait perdre ce grand ouvrage.

Vraisemblablement le titre d'*Histoire Philippique* étoit fondé sur ce que, depuis le septième livre jusqu'au quarante-unième, Trogue Pompée parloit de l'empire des Macédoniens, qui doit son commencement à Philippe père d'Alexandre-le-Grand. *Voy.* JUSTIN, *Præfat.*, l. 38, c. 3; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 7, p. 95.

TROIE, *Troja*, ville célèbre de l'Asie mineure, capitale de la Troade. Elle a été connue aussi sous le nom d'*Ilium*. *Voy.* Ilium.

TROIE, colonie romaine, fondée par Auguste, et qui en avoit pris le nom de *colonia Augusta Troas*.

TROIE, *Troja*, ville d'Epire dans la Chaonie; on croit que c'est la même dont Virgile fait mention au troisième livre de l'Enéide, et que ce poëte appelle *Parvam Trojam*.

TROIE, *Troja*, lieu d'Italie au fond du golfe Adriatique. Tite-Live rapporte qu'Antenor s'étant mis à la tête d'une troupe d'Hénètes, pénétra avec eux jusque dans le fond du golfe Adriatique, et qu'après avoir chassé les Euganéens qui demeuroient entre la mer et les montagnes des Alpes, il se rendit maître de cette contrée, et qu'enfin il donna le nom de *Troie* à la première terre et au premier bourg dont il s'empara.

TROIE, *Troja*, autre lieu d'Italie au pays des Laurentins. Enée, au rapport de Tite-Live, étant venu avec sa flotte débarquer en Italie, dans le pays des Laurentins, donna le nom de *Troie* à la première terre dont il fut maître.

Cette nouvelle Troie étoit à l'embouchure du Tibre, presque sur le bord de la mer, près de l'endroit où est aujourd'hui *Os*-

tie. Virgile lui donne le nom de ville.

TROIE, *Troja*, ville d'Egypte. Strabon ne lui donne que le titre de village, et le place dans le voisinage du mont Troïcus. Diodore de Sicile met cette ville près du Nil; d'après une vieille tradition, il en attribue la fondation à des Troyens que Ménélas amenoit captifs après l'expédition de Troie, et qui, étant arrivés en Egypte, se soulevèrent contre lui, s'emparèrent d'un lieu sûr et y bâtirent cette seconde Troie.

TROMPETTE, *Tuba*, instrument très-ancien, dont quelques historiens grecs attribuent l'invention aux Thyrrhènes; d'autres l'attribuent avec plus de vraisemblance aux Egyptiens.

TROMPETTES [la Fête des], fête solennelle chez les Hébreux; ils la célébroient le premier jour du mois appelé *tizri*, le septième de l'année sainte et le premier de l'année civile : on annonçoit ce jour au son des trompettes.

L'Ecriture sainte ne dit point le motif de l'établissement de cette fête : Théodoret croit que c'est en mémoire du tonnerre que l'on avoit entendu sur le mont Sinaï, lorsque Dieu y donna sa loi.

TROPŒA, surnom que Lycophron donne à Junon, parce qu'elle présidoit aux triomphes.

TROPEUCHUS, surnom donné à Jupiter, parce que ce dieu présidoit aux triomphes et aux trophées; on l'appeloit aussi pour cette raison *Tropœus* et *Trophœus*.

TROPHÉE, *Trophœum*, monument érigé par le vainqueur après la fuite de l'ennemi. Ce n'étoit dans son origine qu'un tronc de chêne dressé et revêtu des dépouilles ou des armes des ennemis vaincus.

Les trophées portoient ordinairement les noms des ennemis ou des peuples vaincus; les exemples en sont fréquens dans les historiens, les poëtes et les anciennes médailles.

TROPHONIUS, héros, ou plutôt, selon quelques-uns, brigand qui eut un oracle très-fameux dans la Béotie. On y pratiquoit de grandes cérémonies avant que d'en obtenir la réponse.

TROS, fils d'Erichtonius, donna son nom à la ville de Troie, sur laquelle il régna environ quarante-six ans. Il fut père de Ganimède.

TROS, terme que Virgile emploie assez souvent dans le même sens que celui de *Trojanus*, Troyen.

TROYES, *Tricassium*, ville qui a pris son nom du peuple celte appelé *Tricasses* ou *Trecasses*. Jules César n'a pas connu les Tricasses; mais Auguste dut les établir en corps de peuple ou de cité, puisqu'il fonda leur ville principale qu'il appela *Augustobona* ou *Augustomana*. *Voyez* Augustobone.

TRULLA, nom d'une cuiller à pot dont se servoient les anciens. On donnoit généralement

ce nom à tous les vases qui avoient une poignée ou une anse, aux tasses à boire et même aux truelles des maçons.

TRUTULENSIS PORTUS, le port de Trutule, dont Tacite fait mention dans la vie d'Agricola. L'armée navale, dit cet auteur, poussée par des vents favorables, arriva dans le port de Trutule, couverte de gloire, après avoir côtoyé la pointe de l'île sans perdre un seul vaisseau : cette île est l'Angleterre.

TRYBLION, nom d'une mesure en usage parmi les anciens. *Voyez* MONTF., *Antiq.*, t. 2, p. 153.

TRYPHALIE, *Tryphalia*, contrée du Péloponnèse, ainsi nommée de Tryphalus, fils d'Arcas. *Voyez* Tryphilie.

TU

TUBANTES, peuple de Germanie, dont il est fait mention dans Tacite et dans Ptolémée. Daudifret a cru, d'après les anciens itinéraires, que Zwol devoit être leur demeure, et sur ce qu'Appien en dit, Cluvier a pensé que c'étoit Doësbourg.

TUBILUSTRE, *Tubilustrium*, fête qu'on célébroit chez les Romains. Minerve, suivant la tradition mythologique, naquit le 19 de mars, et ce jour-là lui fut consacré pour cette raison. Quatre jours après, c'est-à-dire le 23, on célébroit la fête dont il s'agit ici, *Tubilustrium sacrorum*, parce qu'on y purifioit les instrumens de musique et les trompettes qui servoient aux sacrifices.

TUDOR, ville d'Italie, dans l'Ombrie citérieure, selon Strabon. Pline, Silius Italicus, Paul diacre et quelques autres auteurs du moyen âge écrivent *Tuderta*, *Tudertum*. Les habitans sont appelés *Tudertes*, et *Tudertini* dans une ancienne inscription rapportée par Spon.

Le nom moderne est *Todi*.

TUDER, *ou* TUDRUS, chef d'une illustre maison de Germanie. Les Quades, au rapport de Tacite, furent long-temps gouvernés par des rois qui sortoient originairement de cette maison.

TUISTON, est rangé par Tacite au nombre des dieux germains ; il étoit fils de la Terre, et ses descendans, par son fils Man ou Mannus, peuplèrent une grande partie du pays. *Voyez* TACIT., *de Morib. German.*, c. 2 ; CÆS., *de Bell. Gall.*, l. 6, p. 235 ; MONTFAUC., *Antiq.*, t. 2, p. 408.

TULINGES, *Tulingi*, peuple dont parle Jules César. Cet auteur met les Tulinges dans le voisinage des Helvétiens : c'est tout ce que nous savons de ce peuple.

TULLIANUM, nom que l'on avoit donné à un lieu particulier qui se trouvoit dans une des prisons de Rome. C'étoit une cave enfoncée d'environ douze pieds en terre, où l'on descendoit après avoir tourné sur la gauche.

On dit que ce lieu avoit pris le nom de *Tullianum* du roi Servius Tullius, qui l'avoit fait bâtir.

TULLIUS [Servius], *Servius Tullius*, sixième roi des Romains, étoit de Corniculum, ville du pays des Latins. A la première nouvelle de la mort de Tarquin-l'Ancien, dont il étoit le gendre, il alla se montrer au Forum avec toutes les marques de la dignité royale; secondé par les sénateurs, il arracha au peuple un pouvoir que ce dernier ne vouloit point lui accorder.

Cependant Servius Tullius fit absoudre cet acte de violence par les victoires qu'il remporta sur les Etrusques et sur les Véiens, et par les monumens dont il embellit sa capitale, et par les sages institutions relatives au cens qu'il établit le premier, à la division de Rome en quatre quartiers et des champs romains en quinze, à la nouvelle organisation des comices, où les grands avoient une prépondérance absolue et le peuple ne pouvoit presque rien.

Mais ce changement, que les grands regardoient comme un trait de reconnoissance de la part de ce monarque, ne servit qu'à indisposer davantage contre lui la populace, et à favoriser l'ambition de son gendre, qui, à l'instigation de Servia son épouse, finit par le faire assassiner. *Voyez* Tit.-Liv., l. 1, c. 18, 39 *et seq.*; Dion. Hal., l. 4, c. 1 *et seq.*; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 63, 73 et suiv.; t. 4, p. 67 et suiv.

TULLIUS [M.] CICÉRON, *M. Tullius Cicero*, le père de l'éloquence latine, naquit d'une famille de chevaliers romains, à Arpine, ville d'Italie, au pays des Volsques ou des Samnites, l'an de Rome 646 selon quelques-uns, ou 647 ou même 648 selon d'autres. Le surnom de *Cicéron* lui venoit de ses pères, dont l'un avoit au bout du nez une petite excroissance de chair comme une verrue qui ressembloit à un pois, *cicer* en latin : comme ce dernier étoit un personnage considérable, ses descendans se firent une gloire de conserver ce surnom, sous lequel le meilleur orateur romain se rendit si célèbre.

Dans le cours de ses premières études, il travailla jour et nuit, suivant son expression, à enrichir et à orner son esprit de toutes les belles connoissances, et il ne passoit aucun jour qu'il ne composât en latin et plus souvent en grec. Il suivoit aussi tous les orateurs distingués. Il s'appliqua particulièrement à l'étude de l'éloquence, et parut au barreau avec un fonds très-riche de doctrine et des talens que la nature lui avoit prodigués.

Des motifs de santé lui firent entreprendre un voyage en Asie. Comme il étoit extrêmement maigre et fluet, qu'il avoit le cou fort long et menu, les médecins craignirent qu'un excès de travail et surtout la vivacité qu'il apportoit dans sa déclamation, ne finissent par détruire entièrement une santé si délicate, et l'engagèrent à faire ce voyage.

Il consentit à voyager, mais non pas à renoncer à ses études favorites.

Il vit particulièrement à Athènes tout ce qu'il y avoit de plus habiles orateurs et philosophes, et s'attacha surtout à Apollonius Molon, Rhodien, qui déjà lui avoit donné des leçons à Rome, et qui joignoit aux talens d'un grand jurisconsulte ceux d'un excellent rhéteur : à cette école, son ton de voix s'adoucit, et son action devint plus modérée.

De retour à Rome, il fut nommé questeur, à l'âge de trente-un ans; ce fut pendant sa questure de Sicile qu'il découvrit le tombeau d'Archimède. Ce pays avoit beaucoup souffert des exactions du préteur C. Verrès : les Siciliens vinrent à Rome porter des plaintes et faire de justes réclamations contre ce fonctionnaire ; Cicéron se chargea de l'accusation. La plupart des préteurs favorisoient ce brigand, et par des délais astucieusement combinés, avoient fait remettre la cause au dernier jour des audiences. Cicéron vit que ce jour-là ne suffiroit pas pour la plaidoirie, et que, par ce moyen, la cause ne seroit jamais jugée ; il se leva, et dit qu'il n'étoit pas besoin de plaider : produisant en même temps les témoins sur chaque article, il prit ses conclusions et força les juges de donner leurs suffrages. Verrès, convaincu qu'il ne pouvoit éviter la condamnation, n'attendit pas le jugement et s'exila lui-même; il en fut quitte pour cinq millions de dommages et intérêts, et non de trois cent soixante-quinze mille livres tournois, comme le dit mal à propos Plutarque, d'après un faux bruit populaire.

Ce bruit, qu'avoient répandu les partisans de Verrès, et que Plutarque recueillit avec trop peu de précaution, tendoit à jeter un nuage sur la délicatesse de Cicéron, en le faisant soupçonner de s'être laissé corrompre par rapport à l'estimation de ces dommages et intérêts.

Cicéron n'avoit qu'un petit bien, mais il en avoit assez pour suffire à sa dépense. Ce qui le rendit plus admirable encore que son éloquence, c'est que n'étant pas riche, il ne voulut pourtant recevoir aucun salaire de ses plaidoiries, et refusa constamment toute espèce de présens. Comment concevoir qu'il eût pu souiller, par un sordide intérêt, la gloire qu'il attendoit avec raison du succès d'une cause où non-seulement il signaloit son amour pour la justice, mais encore son horreur pour les crimes et les exactions dont Verrès s'étoit rendu coupable? Eh! s'il eût été capable de cette bassesse, de quel front eût-il osé composer et publier les cinq livres d'accusation que nous avons sous le titre d'*Actio secunda in Verrem?*

Devenu consul, il découvrit et étouffa la fameuse conjuration de Catilina; ce qui lui mérita le surnom de *Père de la patrie*, que nul autre Romain n'avoit obtenu avant lui. Mais les louanges qu'il reçut, et plus encore celles qu'il se donnoit lui-même pour avoir dérobé la république à la perte qui la menaçoit, lui

attirèrent un nombre d'ennemis d'autant plus considérable, qu'il avoit blessé les intérêts et détruit les espérances de beaucoup de grands personnages complices secrets de Catilina.

Mais ses deux plus cruels ennemis furent P. Clodius, contre lequel déposa dans l'accusation d'impiété que Jules César avoit intentée à ce dernier, et Marc-Antoine qui, pour se venger des Philippiques écrites contre sa personne, le fit assassiner le 7 décembre, l'an de Rome 709, et 43 ans avant l'ère chrétienne. *Voy.* Plut., t. 1, p. 861 *et seq.*; Quintil., l. 1, c. 4; l. 2, c. 1; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 272, 298 et suiv.; t. 2, p. 301 et suiv.; t. 3, p. 116, 337, 338; t. 4, p. 3, 11, 13 et suiv.; t. 5, p. 132 et suiv.

TULLUS HOSTILIUS, troisième roi des Romains, descendoit d'une famille noble; il étoit si riche, qu'on le distingua des autres rois par cette épithète. Avant que d'arriver au trône, il s'étoit déjà signalé par ses hauts faits d'armes, et ce fut un de ses principaux titres pour obtenir la couronne.

Parvenu à la souveraine puissance, il fit une action mémorable qui lui concilia l'affection des pauvres et des artisans. Ses deux prédécesseurs avoient joui d'une vaste étendue de terres fertiles, dont ils avoient employé les revenus aux frais des sacrifices, et à la somptuosité de leurs tables. Ces terres n'appartenoient point au public; elles faisoient le domaine particulier des rois, d'après les dispositions de Romulus, qui s'en étoit réservé la propriété pour lui et pour ses successeurs. Tullus Hostilius renonça à tous ses droits sur ces terres, et il permit aux citoyens pauvres de les partager entre eux.

Ce trait de générosité lui gagna le cœur de tous ses sujets, et les disposa à le servir avec zèle dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir. Ils ne tardèrent point à lui donner des preuves de leur dévouement.

Les Albains ravageoient le territoire de Rome, et les Romains celui d'Albe; des deux côtés ces espèces de pirates retournoient chaque jour, dans leurs foyers, chargés de butin; des deux côtés aussi l'on envoya des députés pour réclamer ces prises. Tullus accueillit honorablement les envoyés albains, et les retint à sa cour jusqu'à ce que Manlius, roi d'Albe, eut refusé le premier, aux députés Romains, de restituer les fruits de ces brigandages. Dès ce moment la guerre fut déclarée.

Aussitôt les Albains se répandent sur la campagne romaine, et placent leur camp près de Rome; Métius Suffetius étoit dictateur. Il vit que les forces étoient égales de part et d'autre, et que de longs combats finiroient par épuiser et détruire les deux peuples, il conçut le projet de terminer cette guerre par un combat particulier. Ce fut le combat

entre les trois Horaces et les trois Curiaces, dans lequel la victoire se décida pour les Romains.

Peu de temps après, les Albains, alliés des Romains, les trahirent dans un combat que ces derniers livroient aux Fidenates et aux Véiens; mais Tullus Hostilius n'en remporta pas moins la victoire, fit raser la ville d'Albe, et transplanter ses habitans à Rome, dont il les déclara citoyens.

Tullus périt d'un coup de foudre, et suivant d'autres, assassiné par Ancus Martius, qui lui succéda vers l'an 638 avant l'ère chrétienne. *Voyez* Tit. Liv., l. 1, c. 22 *et seq.*; Dion. Halic., l. 3, c. 1, *et seq.*; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 3, p. 12; t. 9, p. 9 et suiv.

TUNGRES, *Tungri*, peuple de la Gaule Belgique. On trouve les Tungres établis dans le pays où étoit auparavant la nation des Eburons, que Jules César avoit eus à cœur de détruire, pour venger le sang d'une légion romaine qui avoit péri par les armes de ce peuple.

Jules César ne fait point mention des Tungres, parce qu'il ne les connoît que sous le nom d'*Eburons*, et Pline, au contraire, les nomme les *Eburons Tungres*.

Les Tungres habitoient le pays de Liége, de Cologne, de Juliers, de Limbourg, de Namur et partie du Luxembourg.

TUNIQUE, *Tunica*, espèce de chemise à l'usage des deux sexes chez les Romains.

Ils mettoient sous leur robe une tunique de laine blanche, plus étroite et plus courte que la robe, et qui leur descendoit vers le milieu de la jambe. On mettoit une ceinture sur la tunique lorsqu'on sortoit de chez soi.

Ordinairement on portoit deux tuniques, et quelquefois davantage; la tunique extérieure s'appeloit proprement *Tunica*, et celle de dessous, *Subucula* pour les hommes; et *Intercula*, terme dont Tertullien est le premier qui s'en soit servi, et *Indulum* pour les femmes.

La tunique des sénateurs s'appeloit *Laticlavia*, parce qu'il y avoit dessus une large bande; les chevaliers en portoient une autre qu'on nommoit *Augusticlavia*, dont la bande étoit moins large.

Ceux qui étoient honorés du triomphe, ou qui présidoient aux jeux du cirque, portoient une tunique appelée *Palmata;* elle étoit de pourpre, avec une bande d'étoffe d'or de la largeur de la main.

Les affranchis avoient aussi leur tunique qu'on leur donnoit avec la robe; on la nommoit *Recta*, parce qu'on ne mettoit point de ceinture dessus et qu'on la laissoit flotter.

La tunique étoit, comme nous l'avons déjà dit, un habillement commun aux deux sexes; mais la forme en étoit différente; les femmes avoient coutume de la porter plus longue que les hom-

mes. *Voyez* Montf., *Antiq.*, t. 3, p. 3 et suiv.; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 4, p. 243 et suiv.

TUNIS, *Tynes, Tynes, Tynis*, ville d'Afrique, dans la province appelée l'*Afrique* proprement dite; elle étoit située sur le bord de la mer, à l'entrée du golfe, au fond duquel se trouvoit la ville de Carthage.

Diodore de Sicile dit que, de son temps, on l'appeloit *Tunis la blanche*; c'étoit un poste très-fort, tant par sa position naturelle, que par les ouvrages qu'on y avoit ajoutés. On le voyoit de Carthage.

C'est aujourd'hui le chef-lieu du royaume de Barbarie.

TURBA, ville d'Espagne; elle pourroit être la même que la ville dont Ptolémée parle sous le nom de *Turbula*.

TURDETAINS, *Turdetani*, peuple d'Espagne qui habitoit le long des côtes de l'Océan. Le pays avoit pris de leur nom celui de *Turdetanie*. *Voyez* Turdetanie.

TURDETANIE, *Turdetania*, province d'Espagne, située sur le bord de la mer, et traversée par le Bétis, au rapport de Strabon. Ce pays s'appeloit *Turditanie* du nom des *Turdétains* qui l'habitoient, et Bétique, du fleuve Bétis qui l'arrosoit. *Voyez* Bétique.

Selon Strabon, les habitans de ce pays s'appeloient *Turdétains* et *Turdules*. Au lieu de *Turdétains*, quelques-uns lisent *Turditains*, comme ils écrivent *Turditanie* pour *Turdétanie*.

Les Turdétains étoient d'une humeur douce, civilisés et les plus éclairés d'entre les Espagnols. *Voyez* Strab., p. 139 *et seq.*; Ptol., l. 2, c. 4; Tit. Liv., l. 21, c. 6, 12; l. 24, c. 42.

TURDETANORUM URBS, la ville des Turdétains, en Espagne, dans la Turdénatie. Ce devoit être la principale ville des Turdétains, qui en avoient un assez grand nombre dans leur pays. Les Romains les ruinèrent; on présume qu'elle étoit à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Termel.

TURDULES, *Turduli*, nom qui paroît avoir été commun à plus d'un peuple d'Espagne.

Pline, dans un endroit, dit que les Turdules habitoient la Lusitanie et l'Espagne Tarragonoise, et, dans un autre endroit, il la met seulement dans la Lusitanie.

Ptolémée fait deux peuples bien distincts des Turdétains et des Turdules; mais Strabon, comme nous l'avons observé à l'article *Turdétanie*, n'en fait qu'un même peuple.

TURINUS AGER, pays d'Italie dont parle Jules César au troisième livre de la Guerre civile. Cet auteur met dans ce pays une ville qu'il nomme *Cosa*; mais au lieu de *Cosa*, il faut lire *Compsa*; et, au lieu de *Turinus*, *Hirpinus*. *Voyez* Compse.

TURNUS, roi des Rutules, peuple d'Italie, étoit neveu d'A-

mate, femme du roi Latinus. Ce dernier n'avoit qu'une fille, nommée *Lavinie ;* il avoit promis sa main à Turnus ; malgré cette promesse, Enée ne fut pas plutôt arrivé en Italie avec les Troyens qui l'accompagnoient, que Latinus lui offrit cette même Lavinie en mariage. De là vint, entre Enée et Turnus, le combat où ce dernier perdit la vie.

TURONS, *Turones*, peuple des Gaules.

On dit aussi *Turoni* et *Turonii.* Les Turons avoient une ville que Ptolémée appelle *Cæsarodunum*, mais qui prit dans la suite le nom du peuple ; car Sulpice Sévère et Grégoire de Tours, la nomment *Turoni.*

La capitale des Turons et la plus grande et la meilleure partie de leur pays étoient au midi de la Loire.

TURRUS, régnoit en Espagne, dans la Celtibérie ; quoique le plus puissant prince de tout le pays, il fut vaincu par les Romains, demanda la permission de marcher sur les drapeaux, l'obtint, et s'arma contre les alliés qui ne l'avoient point défendu.

TUSCI, *Toscans*, les mêmes que les Tyrrhènes. *Voy.* Tyrrhènes.

TUSCULUM, ville d'Italie, dans le Latium, située au nord de la ville d'Albe. Son emplacement, sur une coline, lui a fait donner par Horace le surnom de *Supernum.* Pline et Tite-Live en nomment les habitans *Tusculani.*

TUSCUM MARE, la mer de Toscane, la même que la mer Tyrrhène. *Voyez* Tyrrhène.

TUSCUS AMNIS, nom que Virgile et Horace donnent au Tibre, parce qu'il arrosait la Toscane, qu'il séparoit de l'Ombrie et de plusieurs autres pays voisins.

TUTELA, déesse adorée à Bordeaux, où elle avoit un temple magnifique. De savans antiquaires croient que c'étoit une divinité particulière aux navigateurs et aux négocians qui trafiquoient sur les rivières ; ils se fondent sur ce que ces navigateurs mettoient sur leurs vaisseaux la figure de certains dieux qui leur donnoient leurs noms, et que l'on appeloit *Tutela navis*, la protectrice des vaisseaux. Mais il seroit plus naturel de penser que *Tutela* étoit la patronne de Bordeaux

Louis XIV fit abattre les voûtes du temple de cette déesse, que le temps avoit déjà fort endommagées, pour former l'esplanade, située devant le Château-Trompette.

TUTÉLAIRES [les Dieux], *Dii Tutelarii.* Les anciens, tant Grecs que Latins, croyoient qu'ils avoient des divinités tutélaires pour les empires, les villes et les familles.

Ce qui distinguoit les dieux tutélaires des dieux Pénates, c'est que les premiers étoient de grands dieux qui prenoient soin d'un peuple qui les honoroit particulièrement ; telle étoit Minerve

à Athènes, Junon à Samos, Vénus à Cythère, Mars dans la Thrace.

Au rapport de Pline, les Romains, lorsqu'ils assiégeoient une ville, avoient soin de faire évoquer, par un prêtre, son dieu tutélaire, en le priant de se retirer chez eux, et lui promettant de l'honorer beaucoup plus qu'il ne l'étoit dans sa propre ville.

TUTELINA, ou Tutilina, déesse honorée comme conservatrice des grains, lorsqu'ils étoient dans les greniers. Elle avoit une chapelle sur le mont Aventin, et une statue dans le Cirque.

TUTELINI *et* Tutanei, dieux protecteurs des chemins, auxquels ils présidoient. *Voyez* Viales dii.

TUTIA, fleuve d'Italie, selon Tite-Live, à six milles de Rome.

TUTIA, ville de l'Espagne citérieure; ce fut, selon Florus, une des villes que les Romains reprirent après que Sertorius eut été assassiné, et que Perpenna Vento eut été vaincu et livré à Cn. Pompée.

TUTICANUS GALLUS. *Voy.* Felginas.

TY

TYANES, *Tyana*, ville de Cappadoce, dans la préfecture Tyanitide, principalement connue pour avoir été le berceau d'Apollonius de Tyanes.

TYANITIDE, *Tyanitis*, préfecture d'Asie, dans la Cappadoce. Strabon, qui la place au pied du mont Taurus, dit qu'on la nommoit aussi *Eusebia ad Taurum*. Ce géographe ne lui donne qu'une ville nommée *Tyanes*, mais Ptolémée en marque trois autres, *Drates*, *Bazis* et *Syales*.

TYBI, nom du cinquième mois de l'année égyptienne; il commençoit le 27 décembre du calendrier Julien, et répondoit au mois Thébet des Juifs.

TYCHÉ, une des nymphes; c'est aussi un surnom que des mythologues ont donné à la Fortune, une des plus fameuses divinités de l'antiquité. *Voy.* Fortune.

TYDÉE, *Tydeus*, fameux guerrier, fils d'Œnée roi de Calydon, ville d'Italie, et d'Eurybée ou d'Althée.

On voyoit à Delphes, dans le temple d'Apollon, une statue de Tydée. Il vivoit environ 1340 ans avant J.-C.

TYDIDE, *Tydides*, nom que les poëtes donnent à Diomède, parce qu'il étoit fils de Tydée.

TYNDARE, *Tyndarus*, naquit d'Œbalus roi de Sparte, et de Gorgophone fille de Persée; il devoit succéder à son père; mais Hippocoon son frère lui disputa la couronne et lui fut préféré: mais au bout de quelque temps il monta sur le trône, grâce à la victoire qu'Hercule remporta sur les fils d'Hippocoon; ce héros prit la ville de Sparte, en fit roi Tyndare, à condition qu'il remettroit un

jour ce royaume aux Héraclides ses descendans, qui viendroient le lui redemander.

Tyndare fut père de la fameuse Hélène, de Clytemnestre, et des Dioscures, Castor et Pollux.

TYNDARIDES, *Tyndaridæ*, surnom des Dioscures Castor et Pollux, parce qu'ils étoient fils de Tyndare et de Léda.

On donnoit le même nom aux autres enfans de Léda, quoiqu'elle ne les eût pas tous eus de Tyndare.

TYNDARIUM, ville de Sicile sur la côte septentrionale; elle est marquée entre l'embouchure du fleuve Hélicon et celle du fleuve Tymethus. Strabon et Pline l'appellent *Tyndaris*.

Dans une ancienne inscription, ses habitans sont nommés *Tyndarienses*, et dans plus d'un endroit des Verrines, *Tynderitani*.

Pline rapporte que la mer engloutit la moitié de cette ville; le reste est aujourd'hui détruit.

TYNES, *Tynis*. *Voy*. Tunis.

TYPHOCE, *Typhocus*, géant d'une grandeur énorme, le même que d'autres nomment *Typhon*. Suivant la Fable, il seroit devenu le souverain des dieux et des hommes, si Jupiter ne l'eût prévenu; mais ce dernier foudroya les cent têtes de ce monstre, et le précipita dans le Tartare.

TYPHON, fameux géant dont la fable est remplie d'obscurités. Les auteurs grecs et latins qui n'en savoient pas la véritable origine, n'ont fait que l'obscurcir encore davantage, en voulant, suivant leur coutume, la transporter dans leurs histoires fondées sur des traditions égyptiennes, qu'ils avoient apprises par leur commerce avec cet ancien peuple. Ils ont formé de Typhon un monstre également horrible et bizarre que la jalouse Junon fit sortir de terre pour se venger de Latone sa rivale.

Hésiode, sans avoir recours au ressentiment de Junon, dit seulement que ce géant étoit fils du Tartare et de la terre; la plupart des poëtes latins ont copié les poëtes grecs, Manilius en particulier.

TYR, *Tyrus*, ville d'Asie bâtie sur les côtes de la Phénicie, dans une île éloignée de quatre stades du bord de la mer; c'est une des villes les plus célèbres et les plus anciennes de l'Antiquité. Elle embrassa l'univers par l'étendue de son commerce et l'étonna par ses forces guerrières, autant que par ses richesses.

Comme les autres villes les plus florissantes, elle éprouva différentes révolutions qui firent succéder à ses prospérités les plus affreux malheurs, dont le plus grand fut celui que lui causa le courage d'avoir voulu arrêter Alexandre-le-Grand dans sa course. Ce héros en fit le siége et la réduisit en cendres.

Sous l'empire des Romains, qui favorisoient le commerce, Tyr se releva, et devint la principale ville de la Syrie; mais dans

les siècles suivans, elle essuya sous les Sarrasins et les princes chrétiens une alternative de succès et de malheurs; enfin tombée au pouvoir des Turcs, elle n'est plus qu'un amas de ruines où de misérables pêcheurs vont étendre et faire sécher leurs filets. *Voy.* STRAB., p. 58, 756 *et seq.*; JOSEPH., *de Antiq. jud.*, l. 8, p. 259; l. 9, p. 325; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 4, p. 275, 394 et suiv.; t. 5, p. 115; t. 18, p. 17, 18 et suiv.

TYRANNION, *Tyrannio*, célèbre grammairien d'Amise, ville de l'Asie mineure dans le royaume de Pont. Il s'appeloit *Théophraste* : mais parce qu'il tourmentoit ses compagnons d'étude et peut-être ses disciples, on le surnomma *Tyrannion*.

TYRAS, fleuve de la Sarmatie européenne. Pline lit *Tyra*, et Hérodote *Tyres*; mais Pomponius Mela, Ptolémée, Ovide et Strabon écrivent *Tyras*.

Sur le bord de ce fleuve, il y avoit une ville du même nom, appelée auparavant *Ophiusa*, selon Pline; ainsi Ptolémée a séparé mal à propos Ophiusa de Tyras.

Hérodote compte le fleuve Tyras pour le second de la Scythie. Il ajoute qu'il vient du septentrion, et qu'il sort d'un grand marais qui sépare la Scythie de la Neuride.

TYRCÉE [le mont], *Tyrcæus mons*, montagne située sur le bord du golfe Arabique.

TYRRHÈNES, ou THYRRHÉNIENS, *Tyrrheni*, peuple d'Italie qui habitoit le long des côtes de cette partie de la mer Méditerranée qui avoit pris le nom de mer *Tyrrhène*.

Les Tyrrhènes, recommandables par leur valeur, possédèrent autrefois un grand pays, et fondèrent plusieurs villes. Comme ils avoient une flotte très-puissante qui les rendoit maîtres de la mer, ils donnèrent leur nom à celle qui bordoit l'Italie.

C'étoient eux qui, pour les combats sur terre, avoient inventé une trompette qui, de leur nom, fut nommé *tyrrhénienne*. Pour relever la dignité de leurs généraux, les Tyrrhènes leur donnèrent des licteurs, le chariot d'ivoire et la robe de pourpre.

Le pays étoit très-fertile et cultivé avec le plus grand soin. Mais ce fut cette fertilité même qui, du temps de Diodore de Sicile, avoit fait perdre aux Tyrrhènes leur ancienne valeur, et les entretenoit dans la mollesse en leur fournissant toute sorte de fruits.

On présume que le nom de *Tyrrhènes* venoit de *Tyrrhénus*. *Voyez* Etrurie ou Hétrurie.

TYRRHÉNIE, *Tyrrhenia*, contrée d'Italie, ainsi nommée des Tyrrhènes qui l'habitoient. *Voyez* Tyrrhènes.

TYRRHÉNUS, fils d'Atys, roi de Lydie; chassé de son pays natal, il aborda en Italie, et s'établit, avec ses compagnons de voyage, dans la partie de cette contrée qui en fut appelée *Tyrrhénie* : les habitans en prirent

en même temps le nom de *Tyrrhènes*. *Voyez* Tyrrhènes.

TYRSÉNIE, *Tyrsenia*, nom que donne Hérodote au pays habité par les Tyrrhènes. Il en nomme les habitans *Tyrsènes* ou *Tyrséniens*, *Tyrseni*. Pausanias les nomme de même.

TYRTÉE, *Tyrtæus*, poëte grec qu'Horace ne craint pas de placer après Homère, étoit fils d'Archimbrote, si l'on en croit Suidas, qui ajoute que ce poëte étoit natif de Milet selon les uns, et de Lacédémone selon les autres. Des critiques modernes ont pensé que Suidas pouvoit bien là-dessus s'être livré à des guides mal instruits.

Tyrthée n'eut d'abord d'autre emploi que celui de maître d'école. Il eut bientôt l'occasion de paroître sur un plus vaste théâtre. Les Spartiates faisoient depuis long-temps la guerre aux Messéniens sans pouvoir enchaîner la victoire sous leurs drapeaux d'une manière décisive. Ils allèrent consulter l'oracle, qui leur conseilla de demander aux Athéniens, pour capitaine, un poëte boiteux et contrefait; c'étoit Tyrthée. Ce dernier, choisi pour être à la tête des Spartiates contre les Messéniens, fut d'abord vaincu; mais loin de perdre courage, il rassembla ses soldats dispersés, et, par le chant de ses poésies martiales, il enflamma tellement leur courage, qu'il les ramena de nouveau contre l'ennemi, qu'il mit en pièces.

Ce poëte jouit dans la suite de toute sa gloire. L'antiquité n'en parle qu'avec admiration. *Voy.* Suid., t. 2, p. 959; Strab., p. 279, 362; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 2, p. 97 et suiv.; t. 8, p. 144 et suiv.; t. 13, p. 283 et suiv.

TYSCON, lieu de l'Asie mineure, selon Tite-Live, à une journée du fleuve Alandre. *Voy.* Tit.-Liv., l. 38, c. 18.

TYSIAS, fut, selon Cicéron, l'inventeur de la rhétorique. C'est le témoignage que lui rend en plus d'un endroit ce père de l'éloquence latine. *Voy.* Cic., *de Inv.*, l. 2, c. 185; *de Orat.*, l. 1, c. 45.

U

U. Cette lettre étoit, chez les Romains, quelquefois voyelle et quelquefois consonne.

La lettre U voyelle représentoit le son *ou*, tel que nous le faisons entendre dans les mots *fou*, *loup*, *nous*, *vous*. Pour peindre à la française la prononciation latine que nous avons conservée, nous avons changé en *ou* la voyelle *u* de plusieurs mots que nous avons empruntés des Latins : c'est ainsi que l'on dit sourd de *surdus*, couteau de *culter*, doux de *dulcis*, etc.

La lettre U consonne représentoit, chez les Latins, l'articulation semi-labiale foible, dont la forte est *f*. Une autre preuve que cette articulation est en effet de l'ordre des labiales, c'est que l'on trouve quelquefois la consonne *v* pour la lettre *b*; on a dit *velli* pour *belli*, *Danuvius* pour *Danubius*.

La révolution qui a fait naître la distinction entre U voyelle et V consonne est si peu ancienne, qu'il n'y a guère de dictionnaires ou de tables alphabétiques, où l'on ne mette encore ensemble les mots qui commencent par les lettres U ou V : nous allons nous-mêmes suivre l'ancien usage dans ce Dictionnaire.

La consonne V servoit à l'énumération romaine, où V vaut cinq, IV vaut quatre; VI, VII, VIII, valent six, sept, huit; V̄ signifie cinq mille.

V. dans les anciens monumens, est mis pour Vitellius, Volera, Volusus, Vopiscus, noms propres; *vale*, adieu, portez-vous bien; *valeo*, je me porte bien; *vestalis*, vestale; *vestis*, habit; *vester*, votre; *veteranus*, vétéran; *vir*, homme; *virgo*, vierge; *vivus*, vivant; *votum*, vœu; *vovit*, il a voué; *virtus*, vertu; *victor*, vainqueur; *victoria*, victoire.

V. A. *veterano assignatum*, adjugé à un vétéran. V. A. V. *vixit annos quinque*, il a vécu cinq ans. VAL. *Valeria*, *Valerius*, *Valerianus*, noms propres. V. B. A. *viri boni arbitratu*, au jugement d'un homme de bien. V. C. *vale conjux*, adieu cher époux, ou chère épouse; ou *vivens curavit*, il a fait faire de son vivant; ou *vir clarissimus*, homme très-illustre; ou *vir consularis*, personnage consulaire; ou *quintùm consul*, consul pour la cinquième fois. VDL. *videlicet*, savoir.

V. E. *vir egregius*, homme illustre; ou *visum est*, il a semblé à propos. VESP. *Vespasianus*, Vespasien. VI. V. *sextumvir*.

vir; VII. V. *septemvir;* VIII. V. *ontumvir,* magistrats romains. V. M. *vir magnificus,* personnage magnifique. V. N. *quinto nonas,* le cinq des nones.

V. MVN. *vias munivit,* il a rétabli les grands chemins. V. R. *urbs Roma,* la ville de Rome. VV. CC. *viri clarissimi,* hommes très-illustres. VX. *uxor,* femme; etc.

VA

VACALIS. *Voyez* Vahalis.

VACCA, ville d'Afrique, étoit, selon Salluste, de la dépendance de Jugurtha; c'étoit l'entrepôt le plus fameux des états de ce prince.

Danville, dans sa carte d'Afrique, met Vacca dans l'Afrique propre, vers les confins de cette province et de la Numidie, sur le bord du Rubricatus, à peu de distance de la source de ce fleuve.

VACCÉENS, *Vaccæi,* peuple de l'Espagne Tarragonoise, dont le pays étoit arrosé par le Durius. Selon Diodore de Sicile, c'étoient les plus policés des peuples voisins des Celtibères : chaque année, ils partageoient entr'eux le pays qu'ils habitoient; chacun cultivoit la portion de terre qui lui étoit échue, et rapportoit en commun les fruits qu'il avoit recueillis; ils en faisoient une distribution égale, et ceux qui en auroient détourné la moindre chose étoient punis de mort.

Pline donne aux Vaccéens dix-huit villes, ou plutôt dix-huit cités.

VACUNA, déesse des vacations chez les Romains; elle étoit particulièrement honorée par les gens de la campagne, et présidoit sur ceux qui étoient, pour ainsi dire, en vacances, et qui se reposoient de leurs travaux. Les Latins formèrent son nom du mot *vacare,* qui signifie *se reposer :* on célébroit sa fête au mois de décembre.

Le culte de Vacuna étoit très-ancien en Italie; il étoit établi chez les Sabins long-temps avant la fondation de Rome. Les uns prennent la Vacuna des Sabins pour Diane, Vénus ou Cérès; d'autres pour Bellone ou la Victoire. *Voyez* Plin., t. 1, p. 169; Montf., *Ant.,* t. 1, p. 341, 411.

VACUNALIES, *Vacunalia,* fête en l'honneur de la déesse Vacuna.

VADA, nom d'un lieu de la Gaule Belgique; il en est fait mention dans un endroit de Tacite.

VADARI. *Voyez* Vadimonium.

VADES. *Voy.* Vadimonium.

VADIMON [le lac], *Vadimonis lacus,* lac d'Italie, dans l'Etrurie. Pline-le-Jeune en donne dans une de ses lettres une description très-curieuse. Plusieurs auteurs ont parlé de ce lac, entr'autres Polybe, Tite-Live et Florus. On le nomme aujourd'hui *Lago di Bassano,* ou *Bassanello,* selon le P. Hardouin. *Voy.* Plin., l. 8, *epist.* 20; Tit.-Liv., l. 9, c. 39; Flor., l. 1, c. 13.

VADIMONIUM, terme qui veut dire *gouvernement;* obligation de comparoître en justice au jour assigné.

Les mots *vadimonium* et *vadari* se trouvent si fréquemment dans Cicéron, dans Horace et Plaute, et dans les historiens, qu'on ne sauroit trop les expliquer pour l'intelligence de leurs écrits.

Dans Cicéron, *Vadimonia constituta* signifie les jours assignés pour comparoître. *Actio vadimonii deserti* est le défaut qu'on accordoit pour avoir manqué à l'ajournement. *Obire vadimonium, sistere vadimonium,* veut dire se présenter aux jour et lieu marqués. *Debere vadimonium cuipiam,* signifie être tenu par promesse de se trouver à l'assignation prise avec quelqu'un. *Differre vadimonium cum aliquo,* c'étoit donner délai à sa partie. *Vadimonium promittere pro aliquo,* dans Varron, promettre de comparoître en justice pour un autre. *Missum facere vadimonium,* marquoit décharger sa partie de l'ajournement donné.

Le verbe *vadari* ne se trouve pas moins souvent chez les auteurs latins. *Vadari reum tot vadibus,* signifie, dans Tite-Live, obliger un accusé à donner un certain nombre de répondans. *Vadari quempiam ex aliquo loco ad locum aliquem;* c'est tirer quelqu'un de sa juridiction, pour venir donner caution dans un lieu où il ne ressort point.

Ce même mot se trouve employé au figuré dans les poëtes comiques; on lit dans Plaute : *Qui abire nullo pacto possim, si velim, ita me vadatum et vinctum attines,* je ne puis m'échapper, quand même je le voudrois, lié et garrotté comme je le suis avec vous.

Horace a dit : *Et casu tunc respondere vadato debebat,* heureusement pour moi, c'étoit le temps où mon homme devoit comparoître en qualité de caution pour un ami. Horace a jugé à propos de mettre ici *vades* pour *prædes;* car *vades* étoit pour le criminel, et *prædes* pour le civil. Une autre observation sur Horace, c'est qu'il y a des éditions où on lit, au lieu de *vadato, vadatus,* qu'on interprète par *citatus,* c'est-à-dire que cet homme étoit assigné pour paroître devant les juges. La suite du passage d'Horace est plus conforme à cette dernière interprétation.

VAGITANUS, dieu qu'on invoquoit pour les cris et les pleurs des enfans; on le nommoit ainsi du latin *vagitus,* qui exprime les cris que font entendre les enfans nouveau-nés.

VAHALIS, fleuve du pays des Bataves. On lit aussi *Volis, Walis, Vacalis, Vachalis, Vachalus.*

On croit que le nom de ce fleuve venoit du germain *waalen,* qui signifie *détourner,* et qu'on l'aura appelé *Waal,* parce que cette branche du Rhin se détournoit vers la Gaule. Comme il arrosoit le pays des Bataves

depuis un bout jusqu'à l'autre, la Table de Peutinger le nomme *Batavus* ou *Patabus*.

VAISSEAU, *Navis*. Il y avoit chez les anciens deux sortes de vaisseaux : ceux de charge, *onerariæ naves*, qui servoient pour le négoce et le transport ; et ceux de guerre, appelés souvent de longs vaisseaux, *longæ naves*.

Ces derniers étoient de deux espèces : les uns n'avoient qu'un rang de rames, les autres en avoient plusieurs ; parmi ceux qui n'avoient qu'un rang de rames, quelques-uns avoient vingt rames, d'autres trente, d'autres cinquante, d'autres cent

Entre les vaisseaux à plusieurs rangs de rames, les uns en avoient deux seulement, et on les appeloit *birèmes* ; d'autres trois, *trirèmes* ; d'autres quatre, *quadrirèmes* ; d'autres cinq, *quinquerèmes*.

VALENS [FABIUS], *Fabius Valens*. *Voyez* Fabius Valens.

VALENTIA, nom que l'on prétend avoir été donné à la ville de Rome par les Barbares originaires ou indigènes qui l'avoient fortifiée contre les premiers Grecs.

VALENTIA, ville d'Italie, dans la Messapie. *Voyez* Valentiniens.

VALENTIA, ville de l'Espagne Tarragonoise, sur le fleuve Turium. C'est aujourd'hui la ville de Valence, capitale d'un royaume du même nom.

VALENTIA, ville d'Espagne, que quelques-uns confondent avec la précédente, mais que d'autres distinguent : le sentiment de ces derniers paroît le plus vraisemblable.

Cette ville, selon Mariana, étoit sur le Minho, et son nom s'est conservé jusqu'à présent ; c'est aujourd'hui *Valença*, ville de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes, sur la rive gauche du Minho, vis-à-vis de Thuy.

VALENTINIENS, *Valentini*, peuple d'Italie. Selon Pline, ils étoient situés entre les Neretini et les Veretini, et, selon Ptolémée, ces deux derniers étoient placés dans les terres, au pays des Salentins.

Cicéron dit que la ville des Valentiniens étoit une ville municipale très-considérable et très-célèbre ; c'étoit sans doute la même ville qui est nommée par quelques-uns *Valentia*, dans la Messapie. Au lieu de Valentia, un manuscrit porte *Valentio*.

VALÈRE MAXIME, *Valerius Maximus*, historien latin, Romain de nation. Si l'on en croit plusieurs savans, il n'est pas proprement l'auteur de l'ouvrage qui depuis long-temps porte son nom. Il est certain que, du temps de Tibère, Valère Maxime recueillit en plusieurs livres un grand nombre d'exemples ou faits mémorables, tant des Grecs que des Romains. Cet ouvrage, étant fort étendu, eut sans doute péri si Népotien ou Lucius n'en avoit fait l'abrégé qui nous reste.

Cet écrivain est beaucoup plus ami du merveilleux que de la vérité. Aussi l'abbé Couture, ju-

geant qu'il étoit de l'intérêt des lettres de ne pas épargner cet auteur sur un penchant trop marqué pour les traditions fabuleuses, n'a perdu aucune occasion de relever ses fautes et de mettre en garde contre lui ceux qui étudient l'histoire romaine. *Voy. Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 364; t. 3, p. 153 et suiv.; t. 4, p. 189; t. 7, p. 162.

VALÉRIA [la famille], *gens Valeria*, famille romaine qui produisit beaucoup de grands hommes; elle tiroit son origine de *Volesus Valerius*, du pays des Sabins. *Voy.* Valérius Volesus.

VALÉRIA [la loi], *lex Valeria*, loi romaine portée par P. Valérius Publicola, et conçue en ces termes: *Tout citoyen romain qui aura été condamné par un magistrat, ou à perdre la vie, ou à être battu des verges, ou à payer quelque amende, aura droit d'en appeler au jugement du peuple, sans que le magistrat puisse passer outre avant que le peuple ait donné son avis.*

Cette loi, abolie par les décemvirs, fut rétablie par les consuls, l'an de Rome 306, 446 avant l'ère chrétienne; elle souffrit par la suite de nouvelles atteintes, fut renouvelée pour la troisième fois par M. Valérius Corvus.

VALÉRIA [la loi], *lex Valeria*, autre loi romaine que Valérius Flaccus, préteur du temps de L. Sylla, fit passer, portant qu'*on donnoit force de loi à tout ce que L. Sylla auroit prononcé verbalement.* S'il déclaroit quelque chose au peuple, elle avoit force de loi par la loi *Cornelia;* s'il vouloit seulement faire quelque chose et qu'il ne la proposât pas publiquement, elle avoit toujours sa validité par la loi *Valeria.*

VALERIA [la Table], *Jabula Valeria*, nom que l'on donnoit chez les Romains à un endroit de la place publique, où les tribuns s'assembloient, et où l'on rendoit aussi la justice.

VALÉRIEN [P. Licinius], *P. Licinius Valerianus*, l'un des empereurs romains les plus estimés, les plus chéris et les plus malheureux. Il étoit probe, simple, juste et bienfaisant; mais il manquoit de plusieurs qualités nécessaires dans un souverain, la fermeté du courage, l'activité dans les affaires, la connoissance du cœur humain, et une sage défiance contre les piéges de la méchanceté. Il étoit mou, lent, crédule, et, par suite de ces défauts, son règne ne fut qu'un tissu de calamités, qui se termina par la plus honteuse et la plus triste des catastrophes. Le roi Sapor, son vainqueur, l'abreuva d'humiliations, pendant trois ans, d'autres disent neuf ans de captivité, où ce monarque, aussi vain que barbare, prolongea sa vengeance jusque sur les restes de cet illustre et malheureux captif, en faisant suspendre sa peau dans un temple.

Valérien n'en fut pas moins

mis au rang des dieux, conformément à une coutume également frivole en soi et ridicule par rapport aux circonstances. *Voy. Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 247.

VALÉRIUS [VOLESUS], *Volesus Valerius*, du pays des Sabins, étoit un personnage des plus distingués, et vivoit du temps du roi Tatius, qu'il engagea à faire la paix avec Romulus. Aussi fut-il du petit nombre de ceux qui accompagnèrent ce monarque à Rome, où il devint la souche d'une famille célèbre.

VALÉRIUS [VOLESUS], *Volesus Valerius*, un des descendans du précédent, fut père de plusieurs enfans distingués, dont le plus connu est celui qui s'acquit le surnom de *Publicola*.

VALÉRIUS [P.], *P. Valerius*, surnommé *Publicola* à cause de son amour pour la chose publique. Il fut le premier qui jura de ne recevoir aucune proposition de la part des Tarquins, et qu'il leur feroit une guerre immortelle.

Les effets répondirent bientôt à son serment, et les Romains, en reconnoissance et par affection, le nommèrent consul à la place de L. Tarquin Collatin, qui se démit de la dignité consulaire, étant devenu suspect comme proche parent du dernier roi.

Valérius se signala dans la première bataille qui eut lieu entre Tarquin et les Romains; vainqueur, il fut le premier des consuls qui entra triomphant dans Rome sur un char à quatre chevaux.

Il porta diverses lois qui tendoient toutes à augmenter la puissance au détriment de l'autorité consulaire. Il mourut l'an de Rome 251, et 501 ans avant l'ère chrétienne, comblé d'honneurs, emportant au tombeau des regrets universels. Il avoit été quatre fois consul. *Voyez* PLUT., t. 1, p. 97 *et seq.*; DION. HAL., l. 4, c. 15; l. 5, c. 2 *et seq.*; TIT.-LIV., l. 1, c. 58; l. 2, c. 2 *et seq.*

VALÉRIUS [MAN.], *Man. Valerius*, frère de Valérius Publicola, fut créé dictateur l'an de Rome 260, défit les Sabins les plus redoutables des trois ennemis qui s'étoient déclarés en même temps contre la république, et reçut les honneurs du triomphe. Pour avoir rétabli l'union entre le sénat et le peuple, il fut surnommé *Maximus*, et méritoit de l'être.

L'Histoire romaine compte plusieurs autres Valérius, qui ont occupé les premières places de la république, et se sont signalés par des services de toute espèce. Il en est fait mention particulièrement dans Tite-Live.

César et Tacite parlent aussi de plusieurs autres Valérius, entr'autres des suivans.

VALÉRIUS MESSALLA, arrière-petit fils de l'orateur. M. Valérius Messalla fut choisi par Néron pour être son collègue dans le consulat, l'an 58 de

l'ère chrétienne. Néron exerça une libéralité très-bien placée envers son collègue, dont la noble pauvreté avoit besoin de secours. Il lui assigna un revenu de cinq cent mille sesterces par an, pour l'aider à soutenir la splendeur de son nom et de sa famille.

VALÉRIUS FESTUS étoit commandant en Afrique durant la guerre entre Vespasien et Vitellius, l'an 70 de l'ère chrétienne. Il seconda d'abord de bonne foi le zèle des peuples de cette province pour Vitellius; mais bientôt après il se partagea entre les deux prétendans, de manière qu'il faisoit la cour à Vitellius dans ses lettres, et, en même temps, il envoyoit secrètement des courriers à Vespasien, pour l'avertir de ce qui se passoit, dans le dessein de faire valoir au vainqueur l'un ou l'autre de ces services.

La victoire s'étant déclarée pour Vespasien, Valérius Festus fit tuer le proconsul d'Afrique L. Pison. Après cet assassinat, il courut à sa légion, il fit mettre aux fers le préfet du camp Centronius Pisanus, qu'il accusa de complicité avec L. Pison, pour avoir un prétexte de satisfaire sa haine contre lui. *Voyez* TAC., *Hist.*, l. 2, c. 98; l. 4, c. 49.

VALÉRIUS PUDENS, jeune homme qui, à l'âge de treize ans, remporta le prix du poëme aux jeux Capitolins, sous Trajan, l'an 106 de l'ère chrétienne.

VALÉRIUS CATON, *Valerius Cato*, affranchi de Bursinus, étoit cependant né libre, comme il le dit lui-même dans une pièce intitulée, *Diræ imprecationes*. Il avoit été dépouillé de son patrimoine dans les guerres de L. Sylla.

Il enseigna la grammaire avec distinction, et fut regardé comme le meilleur maître de Rome pour la poétique. On estimoit ses ouvrages, entr'autres, celui qui avoit pour titre, *Lydie et la Diane*. Suétone dit que son érudition ne le mit pas à couvert de la pauvreté, compagne ordinaire de la plupart des gens de lettres. *Voyez* SUET., *de Illust. Gramm.*

VALÉRIUS [P. ANTIAS], *P. Valerius Antias*, célèbre historien latin, laissa des annales que nous avons perdues. Pline, Tite-Live et Plutarque, le citent souvent. On croit qu'il vivoit du temps de Sylla.

VALÉRIUS [C. *ou* Q.] CATULLE, *C.* vel *Q. Valerius Catullus*, célèbre poëte latin, naquit à Vérone 84 ou 86 ans avant l'ère chrétienne. On a de lui cent dix-sept épigrammes ou autres pièces de poésie, les autres sont perdues; on lui attribue faussement le poëme pour la veillée d'une fête de Vénus.

Quoique le plus grand talent de ce poëte consistât à bien faire des épigrammes, on prétend qu'il n'a pas moins bien réussi dans deux autres genres de poésie, dans les vers lyriques et dans les vers élégiaques.

Il a été le premier qui ait su la manière de tourner, en un bon latin, tout ce que les poëtes grecs ont eu de beau et de délicat, et tout ce qui paroissoit inimitable. Son style est du bon siècle; mais il y a dans ce poëte beaucoup de morceaux trop libres.

VALÉRIUS [Q.] SORANUS, *Q. Valerius Soranus*, autre poëte latin qui, au jugement de Cicéron, avoit une parfaite connoissance des langues grecque et latine. Il divulgua, à ce qu'on croit, le nom du dieu tutélaire de Rome, et fut condamné à mort pour ce sujet. Il vivoit cinquante ans environ avant l'ère chrétienne.

VALÉRIUS [C.] FLACCUS SETINUS BALBUS, autre poëte latin, étoit né Setia, ville de Campanie; mais il avoit fixé sa demeure à Padoue. Il fleurit sous quelques empereurs, et principalement sous Domitien. Valérius Flaccus a laissé son poëme héroïque du *Voyage des Argonautes* en huit livres. Il fut commencé sous Vespasien; à qui il est adressé. Une mort prématurée empêcha l'auteur de l'achever.

D'habiles critiques ont une opinion assez médiocre de cet ouvrage. Martial, apparemment n'en faisoit point un grand cas, puisqu'il exhorte Valérius, son ami, à renoncer à la poésie pour plaider, ou faire quelque métier auquel il puisse gagner plus d'argent qu'à cultiver les Muses.

VALGIUS, célèbre poëte latin, vivoit du temps d'Horace, dont il étoit aussi intime; il est du petit nombre de ceux dont Horace désiroit surtout d'avoir l'approbation.

VALLONIA, déesse qui présidoit aux vallées.

VALLUM, retranchement que l'on faisoit avec des pieux, palissade.

VAN, *Vannus*, instrument à deux anses courbé en rond par derrière, et dont le creux diminue insensiblement sur le devant; ce qui lui donne la forme d'une coquille. Telle étoit la conque célèbre des Egyptiens, des Grecs et des Romains.

Le Van étoit consacré au dieu du vin, pour deux raisons; l'une parce qu'Isis avoit ramassé dans un Van les membres épars d'Osiris, qui est le même que Bacchus; l'autre, parce que les vignerons offroient à Bacchus dans le Van les prémices de la vendange.

VANDALES, *Vandalii*, peuple de Germanie; ce nom vient du mot gothique *Vandalen*, qui signifie encore aujourd'hui, en allemand, *errer*, parce que le peuple changea très-souvent de demeure.

Au sortir du Nord, les Vandales s'établirent dans le pays connu maintenant sous le nom de *Brandebourg* et de *Mecklembourg*. Sous Auguste, une partie de ces barbares s'établit sur les bords du Rhin; plus tard, une autre partie alla se fixer sur les bords du Danube, et ils occu-

pèrent les pays connus aujourd'hui sous les noms de *Transylvanie*, de *Moldavie* et de *Valachie*. Ils firent, environ cent ans après, de nouvelles irruptions sur les terres de l'empire romain, et furent défaits par Aurélien et par Probus. Aurélien leur accorda la paix, à condition qu'ils retourneroient dans leur pays.

En 409, les Vandales, accompagnés des Suèves et des Alains, se rendirent maîtres d'une partie de l'Espagne, qu'ils partagèrent avec eux. De là, sous la conduite de leur roi Genseric, ils passèrent en Afrique vers l'an 428.

Quelques années après, Genseric vint en Italie, prit et pilla la ville de Rome, infesta les côtes de Sicile et de Grèce, et continua à harasser les Romains, jusqu'à ce qu'il eût forcé l'empereur Zénon à lui céder tous ses droits sur l'Afrique. *Voyez* Tac., *de Morib. German.*, c. 2; Plin., t. 1, p. 221.

VANDALICI MONTES, nom que Dion Cassius donne aux montagnes dans lesquelles l'Elbe prend sa source. Par conséquent ce sont les montagnes qui séparent la Bohême de la Lusace et de la Silésie.

VAUGIONS, *Vaugiones*, peuples de la Gaule Belgique, mais originaires de la Germanie. Selon Cluvier, ils étoient bornés au nord et à l'orient par le Rhin, au midi par les Nemètes, et à l'occident par les Médiomatrices.

VARDÉENS, *Vardæi*, peuples que Pline met dans la Dalmatie, et qu'il qualifie *Populatores quondam Italiæ*, parce qu'autrefois ils avoient ravagé l'Italie.

Ptolémée les appelle *Vardæi*, et Strabon *Ardiæi*. *Voyez* Ardiens.

On croit que ce sont les mêmes que les Varaliens.

VARINS, *Varini*, peuples Germains qui, selon Pline, faisoit partie des Vandales. Ptolémée les appelle *Avarini*, et les place aux sources de la Vistule.

La ville de Waren, dans le Mecklembourg, semble indiquer l'ancienne habitation des Varins.

VARIUS, célèbre poëte latin, ami intime de Virgile et d'Horace, eut, comme eux, beaucoup de part aux bonnes grâces de l'empereur Auguste, et composa divers ouvrages de poëme. Horace le nomme l'*Aigle de la poésie latine*.

VARRON [M. Térentius], *M. Terentius Varro*, l'un des auteurs romains les plus distingués, naquit l'an 116 avant l'ère chrétienne. Sa vaste érudition consistoit principalement dans la connoissance de la grammaire, de l'histoire et de la philosophie. Il assure lui-même qu'il avoit composé près de cinq cents volumes, sur différentes matières. Il dédia celui de la langue latine à Cicéron.

Il est auteur d'un traité de la *Vie* ou de la *Chose rustique* fort estimé, et qui, avec l'ouvrage

précédent, est parvenu jusqu'à nous.

Térentius Varron ne se distingua pas seulement dans la carrière littéraire, mais encore il se signala par ses exploits guerriers. Etant lieutenant de Cn. Pompée, il renouvela le projet de Pyrrhus, et voulut unir par un pont l'Italie et l'Epire.

Partisan de Pompée, savant et grand capitaine, il ne pouvoit qu'être odieux et suspect aux triumvirs : aussi fut-il compris au nombre des proscrits. M. Antoine, du vivant même de Jules César, s'étoit déjà emparé d'une partie de ses biens. Les amis de Varron s'empressèrent de le recueillir dans sa disgrâce.

Varron se retira dans une maison de campagne de *Fusius Calenus*, où Marc-Antoine venoit souvent sans soupçonner en aucune façon qu'un proscrit de cette importance logeoit sous le même toit que lui. Varron passa ainsi en sûreté tout le temps périlleux, après quoi il reparut, n'ayant souffert d'autre dommage de la proscription que la perte de sa bibliothèque. Il vécut encore long-temps, et poussa ses travaux littéraires aussi loin que sa vie, jusqu'à l'âge de cent ans selon les uns, et quatre-vingt-dix seulement selon d'autres.

Il avoit composé des satires dont il ne nous reste que des fragmens le plus souvent fort corrompus. *Voy.* Aul. Gel., l. 3, c. 10; Cæs., *de Bell. civ.*, l. 1, p. 478; l. 2, p. 541 *et seq.*; Plin., t. 1, p. 166; Quint., l. 10, c. 1; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 1, p. 62, 73 et suiv., t. 2, p. 213 et suiv.

VARRON [P. Terentius], *P. Terentius Varro*, surnommé *Atacinus*, parce qu'il étoit né dans un lieu de la province narbonnoise, sur le bord de l'*Atax*, aujourd'hui la rivière d'Aude, fit aussi des Satires comme le savant qui portoit son nom. On lui attribue un poëme de *Bello Sequanico*, et une traduction en vers latins du poëme des *Argonautes*, composé par Apollonius de Rhodes. Il vivoit peu de temps avant l'ère chrétienne.

VARRONIENNE [époque]; c'est l'époque que l'on suit aujourd'hui plus communément touchant l'époque de la fondation de Rome. On l'appelle *époque Varronienne*, du nom de son auteur M. Terentius Varron.

VARUS, fleuve des Alpes sur les confins de la Ligurie et de la Gaule. Le nom de *Varus* lui vient de son cours oblique et serpentant, Varus signifiant *courbé, tortueux*. C'est aujourd'hui le *Var* ou *Varo*.

VARUS [P. Quintilius], auteur d'une cruelle disgrâce pour les Romains. Depuis la défaite de M. Crassus par les Parthes, les légions romaines n'avoient point éprouvé de désastre plus sanglant et plus complet, que celui qu'elles souffrirent en Germanie par la faute de Quintilien Varus, qui en fut lui-même la victime. *Voy.* Tac., *Annal.*, l. 1, c. 3, 43, 55 *et seq.*; l. 2, c. 45; *Hist.*,

l. 4, c. 17; l. 5, c. 9; Dio. Cass., p. 539, 582 *et seq.*; Vell. Pat., l. 2, c. 71.

VASARIUM, nom que l'on donnoit à une grande chambre des thermes des anciens; elle étoit située près des étuves et des bains chauds.

VASAJES, peuple des Gaules dans l'Aquitaine. Les Vasates ont été connus de Ptolémée, quoique leur nom, dans ce géographe, soit *Vasarii* au lieu de *Vasatii*.

On trouve le nom de *Vasates*, tel qu'il doit être écrit, dans Ausone, et la capitale de ce peuple est appelée *Vasatæ* par Ammien Marcellin.

Il est très-vraisemblable que Jules César a entendu parler des Vasates sous le nom de *Vocates* au troisième livre de ses Commentaires.

On ne sauroit douter que le nom qui, dans Pline se lit *Basabochates*, ne désigne les Vasates, quoique sous une forme qui paroît étrange par la confusion du nom des *Vasates* avec celui des *Vocates*.

Du reste, il n'est point douteux que l'ancien diocèse de Bazas ne comprît au moins une bonne partie du pays qu'occupaient les Vasates.

VASCONS, *Vascones*, peuple de l'Espagne Tarragonoise. Ils habitoient ce qu'on appelle en Espagne la *Navarre*. On les nomma *Gascons*, lorsqu'ils eurent passé les Pyrénées pour s'établir dans les Gaules.

VASE; *Vas*. Les vases des anciens peuvent se diviser en vases des sacrifices, vases funéraires, vases d'ornemens d'architecture, vases de buffets et coupes ou vases à boire. Ces vases ayant chacun un nom particulier, nous avons parlé de presque tous à leur article.

VATES, nom que l'on donnoit chez les Gaulois à une classe de druides qui étoient chargés d'offrir les sacrifices et s'appliquoient à connoître et à expliquer les choses naturelles. *Voy.* Strab., p. 197.

Chez les Romains, on appeloit *Vates* le musicien qui chantoit avec les Saliens le poëme appelé *Carmen Saliare*.

VATICANUS AGER, le territoire du Vatican, situé dans le voisinage de Rome. Le P. Hardouin dit qu'il étoit au-delà du Tibre, au nord de Rome et dans l'ancienne Etrurie.

Le nom de Vatican est celui d'une des sept collines de Rome. Selon Aulu-Gelle, le mot *Vaticanus* est dérivé de *Vaticinium*, prophétie, parce que c'étoit sur cette colline que se rendoient les oracles d'un dieu des anciens Latins nommé *Vaticanus*.

On croyoit que cette divinité délioit les organes des enfans nouveau-nés ; quelques-uns veulent que ce fût Jupiter lui-même.

Cybèle avoit un temple dans ce quartier; l'archigalle ou grand-prêtre de cette déesse y faisoit sa demeure et y débitoit ses prédictions.

VATICANUS, dieu des anciens Latins qui rendoit des oracles. *Voy.* l'art. précéd.

UB

UBERTAS, terme qui veut dire l'*abondance*, et qu'on trouve sur les médailles et sur les pierres gravées. Dans les médailles de Tacite, c'est une femme qui a une corne d'abondance sur le bras gauche à l'ordinaire, et qui tient quelque chose à la main droite.

On trouve aussi *Ubertas* sur des pierres gravées et dans une médaille donnée par Tristan, tenant de la main gauche une corne d'abondance, et de l'autre des épis.

VBIENS, *Ybii*, peuple germain, compris originairement sous le nom général d'*Istevones*. Leur première demeure fut audelà du Rhin; leur pays étoit d'une grande étendue; il confinoit du côté du nord à celui des Sicambres; du côté de l'orient, il touchoit à celui des Cattes; au midi, ils avoient pour limites le Mein, qui les séparoit des Helvétiens, des Marcomans et des Sédusiens, et du côté du couchant ils étoient bornés par le Rhin.

Du temps de Jules César, les Vbiens habitoient encore la rive droite du Rhin; cet auteur les représente comme plus civilisés que le reste des peuples germains.

Les principaux lieux de leur pays étoient sur le bord du Rhin, *colonia Agrippinensis*, *Ara Ubiorum*, *Bonna*, *Novesium*, *Gelduba*, et, dans les terres, *Jolbiacum*, *Marcodurum* ou *Marcomagum*, *Juliacum*.

VBIENS [l'autel des], *ara Vbiorum*, lieu situé au pays des Vbiens, et dont il est parlé dans Tacite. On croit que c'étoit un temple commun où toute la nation des Vbiens tenoit ses assemblées et faisoit ses sacrifices.

UE

UEBIS, ville d'Espagne dans la Bétique; Marc-Aurèle étoit originaire de cette ville, où son bisaïeul paternel, qui, le premier de cette famille étoit allé s'établir à Rome, avoit pris naissance.

VÉCILIUS [le mont], *mons Vecilius*, montagne d'Italie dans le Latium, fort peu connue.

VÉIENS, *Veii*, peuple d'Italie dans l'Etrurie. C'étoit le plus puissant des douze peuples qui habitoient ce pays; ils avoient pour capitale la ville de *Veies*. *Voy.* Veies.

Le pays des Véiens composoit un quartier de l'Etrurie qui n'étoit séparé des Sabins et des Latins que par le Tibre.

VEIENTANUM [vinum], le vin de Veies, ou le vin qui se récoltoit près de Veies : Horace parle de ce vin qui ne jouissoit pas d'une grande réputation.

VEIENTINA, nom d'une tribu romaine.

VEIES, *Veii*, ville d'Italie

dans l'Etrurie, étoit située à douze milles au nord de Rome, sur un rocher escarpé, qui la rendoit la meilleure place du pays. C'étoit d'ailleurs une ville riche et puissante; elle fut prise et pillée par le dictateur Furius Camille après un siége de dix ans. *Voy.* Tit.-Liv., l. 1, c. 15, 27, 30, 42; l. 2, c. 6, *et seq.*; Pl., t. 1, p. 151, 174.

VEILLES, *Vigiliæ, excubiæ*. Les Romains divisoient la nuit en quatre parties égales qu'ils appeloient *Veilles*, de trois heures chacune, en commençant à six heures du soir.

VEJOVIS *ou* Vejupiter, c'est-à-dire, Jupiter vengeur. Ce dieu avoit sous ce nom à Rome un temple près du Capitole. Il étoit représenté avec des flèches à la main, pour marquer qu'il étoit toujours prêt à punir les criminels et à châtier les crimes secrets. Les coupables tâchoient de l'apaiser par le sacrifice d'une chèvre.

Le nom de *Vejovis* marque Jupiter en colère; ce qui revient au Jupiter tonnant.

VÉLABRE, *Velabrum*, nom d'un lieu de Rome près du quartier des Toscans; il étoit séparé en deux par le marché aux poissons, et tout garni de boutiques.

VELAUNES, *Velauni*, peuples de la Gaule celtique. Strabon, qui appelle les Velaunes *Vellavi*, ou plutôt *Vellii*, dit qu'autrefois ils faisoient partie des *Arvernes*, mais que, de son temps, ils formoient une cité particulière. Ils sont nommés dans l'inscription du trophée des Alpes à la suite des Nérasiens.

Ptolémée donne aux Vélaunes une ville nommée Ruesium ou Ruessium. Quelques-uns veulent que cette ville soit la même qu'*Anicium* ou *Podium*, le *Puy en Velay*; mais, selon l'observation de Cellarius, la ville Vellava, dont parle Grégoire de Tours, ou *Vellavorum Civitas*, dont il est fait mention dans la Notice des villes de la Gaule, étoit à quelque distance de la ville d'Anicium; car Grégoire de Tours dit : *ingressus Vellaræ urbis terminum, ad locum quem Anicium vocitant, accedit*. *Voy.* Vellaves.

VELEDA. *Voy.* Velleda.

VÉLIE, *Velia*, lieu de la ville de Rome. Quelques-uns écrivent *Helia*. C'étoit une éminence assez élevée, escarpée, qui dominoit la place publique ou le marché de Rome et les comices; on croit que c'étoit la croupe du mont Palatin.

VÉLIE, *Velia*, ville d'Italie dans la Lucanie, près du fleuve Heles, Hales ou Haletes.

Pline, Cicéron et Velleius Paterculus écrivent *Velia*. Cependant, dans un endroit, Cicéron se sert du nom d'*Elea*. On présume que c'est aujourd'hui *Pisciota*.

VÉLIES, *Velia*, nom que Denys d'Halicarnasse donne à des terres d'Italie, que les Aborigènes cédèrent aux Pélasges. Ces terres, la plupart maréca-

geuses, étoient situées auprès du lac sacré.

VÉLINA, nom d'une tribu romaine.

VÉLINUS LACUS, lac d'Italie situé dans le pays des Sabins; il se nomme à présent *Lago di pie di Luco*.

Lorsqu'on assembla à Rome les députés des villes et des colonies intéressées au projet qu'on avoit proposé de détourner le cours des rivières et des lacs qui causoient les inondations du Tibre, les habitans de Néates empêchèrent, selon Tacite, qu'on ne bouchât le passage où le lac Vélinus se déchargeoit dans le Nar.

Pline dit que les Sabins habitoient sur les bords des lacs Vélini, parce que ce lac est divisé en plusieurs parties formées par le fleuve Vélinus.

Ce fleuve étoit accru de celui nommé *Telonius*, fameux par la défaite de P. Lutilius, selon Orose. Ovide, au lieu de *Telonius*, dit *Telonus*.

Autour du lac Vélinus, on voyoit des champs très-fertiles, et de gras pâturages, que Virgile appelle *Rosea rura Velini*.

VELINUS, nom que Vibius Sequestra donne à l'une des sept colines de Rome.

VÉLITERNES, *Veliterni*, peuple d'Italie. C'étoient les habitans de la ville de Vélitres. *Voyez* Vélitres

VELITERNUS AGER, le territoire de Vélitres. *Voyez* Vélitres.

VÉLITES, *Velites*, nom de l'une des quatre sortes de soldats qui formoient les légions romaines. Tite-Live, Valère Maxime et Frontin font remonter l'établissement de Vélites au siége de Capoue, l'an de Rome 542, 210 ans avant l'ère chrétienne. Navius ou Nævius], centurion de l'armée romaine, après deux ans de tentatives inutiles, inventa un moyen d'ôter à l'ennemi l'avantage que lui donnoit la cavelerie; ce fut de prendre dans les légions des soldats de stature médiocre, les plus vigoureux et les plus alertes, de leur donner des rondaches légères, plus petites que celles des cavaliers, une épée, un casque léger et sept javelots de quatre pieds de long, armés [d'un fer délié qui se recourboit au premier coup; on leur apprit à sauter en croupe derrière les cavaliers, et à descendre légèrement de cheval au signal donné.

Quand ces soldats furent dressés à cet exercice, les cavaliers romains qui en avoient chacun un en croupe, avancèrent sur la cavalerie campanienne; dès qu'on fut à portée du trait, ces nouvelles troupes sautèrent à terre, et chargèrent l'ennemi à coups de javelots, tandis que les cavaliers combattoient à l'ordinaire. L'ennemi, effrayé de cette manière de combattre, prit la fuite, accablé d'une grêle de traits, et perdit, dès ce moment, tout l'avantage qu'il avoit eu jusqu'alors. On fut si content de cette infanterie légère, qu'on en

forma un corps particulier, sous le nom de *Vélites.*

Quant au nombre des Vélites dans chaque légion, on conjecture qu'ils n'avoient jamais dû passer douze cents; en effet, ils avoient succédé aux Roraires et aux Accenses, qui n'excédèrent pas ce nombre.

Les Vélites étoient presque toujours détachés, quoique dépendans des centurions, des manipules; dans la marche, ils alloient devant l'armée pour reconnoître les chemins; dans le camp, ils avoient leurs tentes séparées; pendant la nuit, lorsque l'ennemi étoit en présence, ils faisoient la garde hors du camp; d'où ils étoient appelés aussi *Procubitores.* Dans la bataille, ils se répandoient confusément à la tête de l'armée; c'étoit leur poste ordinaire; mais, après qu'ils avoient lancé leurs traits, ils se retiroient au travers de l'armée, dont ils gagnoient la queue.

Ils avoient un nom commun avec les Hastats, les Roraires et les Accenses, trois sortes de troupes légères, celui de Férentaires. *Voyez* Férentaires.

Ces troupes avoient fait partie de la légion jusqu'à C. Marius; ce dernier les en retrancha, et augmenta en leur place les troupes pesamment armées. Ce fut alors que les Vélites disparurent. *Voyez* Montf. *Antiq.*, t. 4, p. 10, 21, 100; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 29, p. 372 et suiv.

VÉLITRANI. *Voyez* Vélitres.

VÉLITRES, *Velitræ*, ville d'Italie, située sur les confins du Latium, et du pays des Volsques; ce qui l'a fait donner par les uns aux Latins, et par les autres aux Volsques; il paroît, d'après Tite-Live, qu'elle appartenoit à ce dernier peuple. Elle étoit considérable du temps des premiers rois de Rome, et par conséquent devoit être pour eux un objet d'envie; assiégée et prise par Ancus Martius, elle promit de livrer à ce monarque tous ses babitans qui auroient pu causer quelque dommage aux Romains. Ancus se laissa fléchir, et reçut les habitans de Vélitres au nombre de ses alliés.

Malgré cette alliance, il arriva plusieurs fois aux Véliternes de se révolter, et de prendre les armes contre les Romains. Enfin, l'an de Rome 417, ils furent traités avec la dernière rigueur. On abattit les murailles de leur ville; on leur ôta leur sénat, et on leur ordonna de transporter leur domicile au-delà du Tibre. On envoya dans les terres des sénateurs une colonie qui repeupla Vélitres.

Un oracle contribua surtout à perdre les Véliternes, en leur inspirant de fausses espérances; il leur avoit annoncé qu'un de leurs concitoyens seroit un jour maître du monde; séduits par cette prédiction, ils crurent pouvoir s'opposer à l'agrandissement de Rome, et ils en furent les victimes.

Tite-Live appelle le territoire de cette ville, *Veliternus ager*, et ses habitans *Veliterni*. Plutarque écrit *Velitrani*.

Cette ville se nomme aujourd'hui *Velletri*, ou *Veletri*, ou *Velitri*; elle est dans la campagne de Rome, à vingt milles environ de cette ville.

VELLAVES, *Vellavi*, peuple des Gaules, dans la Celtique. Selon Danville, cette manière d'écrire le nom de ce peuple est préférable à la leçon qui porte *Velauni*. La notice des provinces de la Gaule, où la capitale des Vellaves est appelée *Civitas Vellavorum*, et Grégoire de Tours, qui la nomme *Vellava urbs*, sont en faveur de la leçon de *Vellavi*.

Du temps de Jules César, les Vellaves étoient soumis aux Arvernes, ainsi que les Gabales leurs voisins; mais, affranchis apparemment par Auguste, ils formoient, selon Strabon, une cité particulière. L'ancien diocèse du Puy représentoit leur territoire; ce qu'on ne sauroit dire également de la petite province qui portoit le nom de *Velay*, et qui étoit annexée au gouvernement du Languedoc; car l'ancienne capitale des Vellaves, qui porte actuellement le nom de *Saint-Paulièn* ou *Paulhas*, comme on dit dans le pays, étoit enclavée dans la province d'Auvergne.

C'est à tort que Ptolémée place les Velaunes ou Vellaves dans le voisinage des Ausces, *sub Ausciis*.

VELLAUNODUNUM, ville de la Gaule Celtique ou Lyonnoise. Jules César, partant d'Agendicum (Sens), pour se rendre à Gennabum (Orléans), rencontra sur sa route, et le lendemain de son départ, une ville des Sénones nommée *Vellaunodunum*. Ce général fut obligé d'en faire le siége, pour ne point laisser derrière lui de place qui pût couper ses convois. Il en fit faire la circonvallation en deux jours; le troisième, les assiégés se rendirent. Jules César marcha en toute diligence, et arriva dans deux jours à Genabum.

De Valois croit que Vellaunodunum est Montargis; mais rien n'appuie ce sentiment. Montargis est une ville du moyen âge, où l'on ne trouve aucune trace d'antiquité : ainsi, elle ne peut être Vellaunodunum.

Dans les éclaircissemens géographiques sur l'ancienne Gaule, qui parurent en 1741, la situation de Vellaunodunum est indiquée à Beaune, dans le Gâtinois. On remarque en effet que cette position est comprise dans l'ancien diocèse de Sens, et qu'elle se rencontre sur la route directe de Sens à Orléans. Sa distance à l'égard de Sens, qui est de quarante et quelques milles romains, convient aux deux jours de marche d'une armée sans bagage, et qui faisoit diligence : la distance de Beaune à Orléans n'étant que d'environ trente milles; la route en deux jours n'est que plus facile à admettre. Le nom de *Belna*, sous lequel il est fait mention de Beaune dans les actes

du concile tenu à Soissons en 862, peut être regardé comme une abréviation du nom de Vellauna.

VELLEDA, fameuse prophétesse érigée en déesse par les Germains. Elle étoit Bructère de nation, et habitoit au haut d'une tour élevée où elle vivoit en récluse, et exerçoit au loin une puissance égale ou supérieure à celle des souverains. On ne la consultoit que par l'entremise d'un de ses parens, qui seul avoit le privilége de lui parler; il recevoit les demandes de ceux qui étoient curieux d'apprendre l'avenir, et leur rendoit la réponse de la prophétesse.

Les plus habiles capitaines n'auroient rien entrepris, sans consulter auparavant Velleda, à qui ils consacroient une partie du butin. Elle eut beaucoup de part au projet que forma Claudius Civilis, chef des Bataves, de chasser les Romains des Gaules: après une victoire complète remportée sur ces derniers, il en fit hommage à cette prophétesse qui l'avoit prédite.

Les Romains finirent par se venger de Velleda; Rutilus Gallicus brava ses prophéties, la fit prisonnière, et la força de s'humilier devant Rome. Il paroît qu'elle y fut menée en triomphe. *Voy.* Tacit., *Hist.*, l. 4, c. 61, 65; l. 5, c. 22, 24; *de Germanor. Mor.*, c. 8.

VELLÉIUS PATERCULUS. *Voyez* Paterculus.

VELLOCASSES, peuple des Gaules, dans la Belgique, sur les confins de cette province et de la Celtique.

Au second livre de la *Guerre des Gaules*, par Jules César, on lit *Velocases;* et au huitième, qu'on attribue à Hirtius Pansa, il y a *Vellocasses;* cette dernière leçon se trouve dans Pline et dans Ptolémée : le texte grec porte *Veneliocasii;* quelques-uns écrivent *Veliocasses.*

Jules César joint la cité des Vellocasses aux Calètes et à d'autres peuples d'entre les Belges que la Seine séparoit d'avec les Celtes; mais la division de la Gaule par Auguste fit entrer les Vellocasses, ainsi que les Calètes, dans la Lyonnoise; et ils sont cités comme faisant partie de cette province, par Pline et par Ptolémée. Rotomagus leur capitale devint même la métropole de la seconde des Lyonnoises, lorsque la Lyonnoise d'Auguste fut divisée en deux provinces.

VELLOCATUS, écuyer du roi Vénusius, devint époux de la reine Cartismandua, femme de ce prince. *Voyez* Cartismandua.

VELSURUS, surnom de Jupiter; d'autres lisent *Urius. V.* Urius.

Jupiter Velsurus avoit un temple situé à l'embouchure du Pont-Euxin. Ce temple étoit très-ancien et fort révéré des Barbares.

VENABULUM, espèce de demi-pique dont le fer étoit fort large. C'est pourquoi Virgile a dit : *Lato venabula ferro.* On s'en servoit à la chasse des bêtes fauves.

fauves. On trouve souvent le venabulum représenté sur les monumens qui ont rapport à la chasse.

VENAFRANUS AGER, *Tractus*. *Voyez* Venafrum.

VENAFRUM, ville d'Italie, dans la Campanie. C'étoit la dernière de cette province vers le nord; son territoire s'avançoit sur les frontières du Latium et du Samnium.

Cette ville, que Ptolémée place au milieu des terres, étoit située, selon Strabon, sur une colline fort élevée, au pied de laquelle couloit le Vulturnus.

L'Itinéraire d'Antonin marque Venafrum sur la route de Rome à Bénévent, en passant par la voie Prænestina, et il la place entre Casinum et Teanum, à seize milles du premier de ces lieux, et à dix-huit milles du second.

Cette ville se trouve appelée *Castrum Benefranum, Civitas Benefrana, urbs Benefro, Venabris;* et, dans le second livre de la Chronique du Montcassin, on voit des comtes appelés *Benafrani.*

Selon Pline, Venafrum eut le titre de colonie romaine; elle étoit célèbre par la bonté de son huile, dont Horace parle dans une de ses odes.

Cette ville conserve son ancien nom et s'appelle *Venafri* ou *Venafro*, au royaume de Naples, dans la terre de Labour.

VENDOBONA. *Voyez* Vindobona.

VÉNÈDES, *Venedi*, peuples originaires de la Sarmatie; ils passèrent dans la suite, avec les Slaves, dans la Germanie, où ils s'emparèrent des terres que les Germains avoient abandonnées pour aller chercher d'autres demeures; ils s'établirent entre l'Elbe et la Vistule. Le temps de cette migration est incertain : on la place communément à la fin du cinquième siècle, ou au commencement du sixième.

Ptolémée nomme les Vénèdes *Venedæ (gentes)*; Jornandès, *Vinidæ* et *Veneti;* et d'autres *Vinidi.* Ils habitèrent d'abord sur le golfe Vénédique, selon Ptolémée, et c'est de là qu'ils passèrent dans la Germanie, où ils occupèrent presque tout le pays qui est au-delà du Rhin.

L'abbé de la Bletterie dit que les Vénèdes habitoient la Samogitie et la Courlande, et que le golfe Dantzick s'appeloit le golfe Vénédique, *sinus Venedicus.*

VÉNÈLES, *Veneli.* *Voyez* Unelles.

VENENUM, terme qui, dans les auteurs latins, n'indique pas toujours du venin, du poison : il se prend dans Lucain pour un médicament propre à embaumer les corps.

Dans Plaute, Venenum désigne au figuré des attraits, des charmes; enfin, il signifie souvent une teinture.

Les anciens appeloient indifféremment *Vestes flammeæ* ou *Venenatæ* les vêtemens qu'on teignoit en écarlate avec le kermès.

VÉNÈTES, *Veneti*, peuple de la Gaule Celtique, dans l'Armorique; ils habitoient dans la péninsule au-dessus de Namnètes. Jules César appelle leur pays *Vénétie*, et ne leur donne point de ville. Ptolémée nous apprend qu'ils en avoient une nommée *Dariorigum*, qui pouvoit être leur capitale.

Les Vénètes furent vaincus par Jules César dans une bataille navale qu'il leur livra l'an de Rome 696, et 56 ans avant l'ère chrétienne; ce ne fut qu'après une vive résistance de leur part et de grands efforts de la part de ce conquérant des Gaules. Le vainqueur les traita avec la dernière sévérité : tous leurs lieutenans furent mis à mort et les autres vendus à l'encan. César les punit d'avoir violé le droit des gens en la personne des officiers romains que Crassus leur avoit envoyés, et qu'ils avoient retenus prisonniers.

Selon quelques-uns, les Vénètes, long-temps avant Jules César, avoient fait passer une colonie en Italie sur les bords du Pô. *Voyez* l'art. suivant.

VÉNÈTES, *Veneti*, peuple d'Italie, au bord du Pô. Ils habitoient à l'orient des Euganéens, et s'étendoient jusqu'à la mer, depuis la dernière embouchure du Pô, près de Ravenne, jusqu'aux confins des *Carni*.

Tite-Live appelle le pays des Vénètes *Venetia*; Ptolémée lui donne le même nom et y met les villes suivantes : *Vicentia*, *Belunum*, *Acedum*, *Opitergium*, *Ateste*, *Patavium*, *Alginum* et *Atria*.

Selon quelques-uns, les Vénètes ou Hénètes (car il en est qui les appellent ainsi) étoient venus d'Asie. On lit dans Tite-Live qu'Anténor, accompagné d'une multitude d'Hénètes, vint au fond du golfe Adriatique, et qu'ayant repoussé les Euganéens qui habitoient entre les Alpes et la mer, les Hénètes et les Troyens s'emparèrent de ce terrain..... Toute la nation, ajoute Tite-Live, fut appelée du nom des Vénètes. Strabon dit que, selon plusieurs historiens, les Hénètes d'Italie étoient une colonie des Vénètes de la Gaule; mais cette opinion avoit été réfutée par Polybe, qui s'appuie sur la différence entre le langage des Hénètes et celui des Gaulois.

La tradition de la colonie troyenne d'Anténor étoit vraisemblablement fondée sur la ressemblance du nom des Vénètes avec celui des Hénètes de l'Asie mineure, dont parle Homère. Mais aucun monument n'a pu servir à l'appuyer. Le nom de la ville de *Patavium*, qu'on suppose fondée par Anténor, tient beaucoup de celui de *Patavio*, ville de la Pannonie, sur la Drave.

Nous remarquerons ici que la Vénétie est aujourd'hui le Frioul, le Vicentin, et toute la partie maritime de l'ancien état de Venise, qui bordoit le fond du golfe Adriatique.

VÉNÉTIE, *Venetia*, pro-

vince d'Italie, ainsi nommée des Vénètes qui l'habitoient. *Voyez* Vénètes.

VÉNÉTIE, *Venetia*, province de la Gaule Celtique, qui avoit pris le nom du peuple vénète. *V.* Vénètes.

VENETUM, espèce de gros drap bleu dont parle Juvénal. On croit que c'étoit de ce drap que s'habilloient les pêcheurs vers les côtes des Vénètes, et que c'étoit de là que lui étoit venu le nom de *Venetum*.

VÉNILIE, *Venilia*, nymphe aimée de Janus, dont elle eut Circé, selon Ovide. Virgile la dit mère de Turnus; c'étoit, suivant ce dernier, une déesse.

VÉNILIE, déesse de l'espérance qui vient, *dea spei venientis*.

VENTIDIUS [P.], est regardé par quelques-uns comme un soldat de fortune qui, sorti de la plus basse extraction, étoit parvenu par son mérite aux plus hautes dignités de la république romaine. Il fut pris, encore enfant, avec sa mère dans Asculum, capitale du Picenum, par Cn. Pompeius Strabon, et mené ensuite en triomphe devant ce général. Cinquante ans après, on le vit triompher lui-même, à Rome, des Parthes, le 28 décembre, 38 ans avant l'ère chrétienne.

Une singularité qui augmenta la gloire de P. Ventidius, c'est qu'il étoit le premier qui eût triomphé des Parthes, et il fut très-long-temps le seul. Ses talens l'avoient tiré de la poussière, et il n'eut d'autre obligation à l'amitié de M. Antoine, que celle d'avoir trouvé les occasions d'exercer le savoir d'un si habile capitaine.

VENTIDIUS CUMANUS, succéda à Tibère Alexandre dans le gouvernement de Judée, l'an 48 de l'ère chrétienne, sous l'empire de Claude.

Ce fut sous ce gouverneur que commencèrent les troubles de la Judée, et c'est une époque depuis laquelle cette province n'eut presque plus de paix jusqu'à son entière ruine. *Voyez* Joseph., *de Antiq. jud.*, l. 20, p. 690 *et seq.; de Bell. jud.*, l. 2, p. 794, 795; Tac., *Annal.*, l. 12, c. 54.

VENTILARE; c'est ainsi qu'on appeloit l'exercice des gladiateurs qui préludoient au combat, en se frappant avec des épées de bois, et en se lançant les uns contre les autres des javelines.

VENTISPONTE, ville d'Espagne, selon Hirtius Pansa. Elle devoit être dans la Bétique; mais il ne seroit pas facile d'en déterminer au juste la position.

VENTS, *Venti*, divinités poétiques que l'on fait enfans du Ciel et de la Terre. Ils avoient Eole pour roi. Hérodote et Strabon assurent que les anciens Perses sacrifioient aux vents. Vitruve parle de cette fameuse tour des Vents qu'on voyoit à Athènes, et que Spon, qui la découvrit, a fait dessiner; il en a donné la description dans le second tome de son *Voyage en Grèce*. On remarquoit sur cette

tour les huit principaux vents représentés, avec leurs noms; mais on ne peut rien conclure de ce monument pour le culte qu'on leur rendoit.

Les huit principaux vents étoient représentés sur cette tour comme de jeunes gens avec des ailes : l'un paroissoit souffler, l'autre verser de l'eau d'une cruche, etc.

On a découvert il y a quelque temps, près de Netturo en Italie, un autel consacré aux mêmes divinités, avec cette inscription : *ara Ventorum*.

Selon Virgile, il y avoit quatre principaux vents, savoir, *Borée*, *Eurus*, *Notus* et *Zéphyr*; les autres étoient *Corus*, *Circius*, *Favonius*, *Africus*, *Aquilon*, *Vulturne* et *Subsolanus*.

VÉNUS, Αφροδίτη, déesse de l'amour, et une des plus célèbres divinités du paganisme. Hésiode la fait naître de l'écume de la mer; c'étoit la tradition la plus accréditée dans la Grèce : Homère, cependant, en a suivi une autre, et a prétendu que Vénus étoit fille de Jupiter et de Dioné.

Platon, dans son *Banquet*, n'admet que deux Vénus; l'une fille du Ciel, et l'autre de Jupiter. Pausanias en distingue trois, une céleste, qui présidoit aux chastes amours; une terrestre ou populaire, qui étoit la déesse des mariages; une troisième, qu'on nommoit *Apostrophia*, qui éloignoit des passions infâmes : mais, dans un autre endroit, cet auteur n'en admet que deux, la céleste et la populaire.

Si l'on s'en rapporte à Cicéron, on comptoit quatre Vénus : la première étoit fille du Ciel et de la lumière; la seconde étoit celle qui sortit de l'écume de la mer, et qui fut mère de Cupidon; la troisième étoit fille de Jupiter et de Dioné; c'est la femme de Vulcain et la maîtresse de Mars, dont elle eut Antéros, ou l'*anti-amour*; la quatrième enfin étoit Astarté, née de Syria et de Tyrus; cette dernière épousa Adonis.

Telle est la variété qui règne parmi les anciens au sujet de Vénus, qu'il n'est pas possible de décider combien ils en reconnoissoient. Selon quelques-uns, le nombre de Vénus adopté par les anciens se réduit à sept, et, selon d'autres, ces sept Vénus ne sont qu'une seule et même Vénus, fille de Jupiter.

Il est impossible de rien conclure de raisonnable de ce que disent les Grecs au sujet de cette déesse, puisque toutes leurs narrations se trouvent mêlées de physique, de morale et d'histoire. Ils regardent Vénus, tantôt comme une femme qui se prostitue, tantôt comme une déesse. Ils la considèrent quelquefois comme une planète, et quelquefois ils en parlent comme d'une passion. De là ces expressions figurées d'Homère, d'Orphée et des autres poëtes qui, parlant du pouvoir de Vénus, disent qu'elle a formé le monde et que c'est elle qui soumet les

hommes et les dieux à son empire.

Comme il y avoit plusieurs Vénus, son culte n'étoit point partout le même. Ici, l'on ne brûlait que de l'encens sur ses autels; là, on lui offroit des pastilles où il entroit de la chair de moineau. Dans quelques endroits, on lui immoloit une chèvre blanche : les femmes avoient aussi coutume de consacrer leurs cheveux à Vénus, témoin la chevelure de Bérénice, qui, après avoir été vouée à cette déesse, fut mise au rang des astres.

Parmi les fleurs, la rose étoit particulièrement consacrée à Vénus, parce que cette fleur avoit été teinte du sang d'Adonis, qu'une de ses épines avoit blessé. Le myrte lui étoit aussi dédié : les cygnes et les moineaux lui étoient spécialement consacrés, mais surtout la colombe, depuis que la nymphe Péristère avoit été changée en cet oiseau. *Voy*. Péristère.

On représentoit Vénus d'une infinité de manières différentes; tantôt tenant un globe céleste à la main, pour marquer Vénus Uranie ou céleste; tantôt armée, tantôt assise sur un dauphin, tenant une colombe sur son giron; tantôt avec Adonis accompagné de ses chiens; tantôt avec l'Amour et les trois Grâces, mais plus souvent sortant de la mer, assise sur une coquille portée par deux tritons; tantôt sur un char tiré par deux chevaux marins; tantôt par une chèvre marine ou plutôt par un bouc, et alors elle est accompagnée de Néréides et d'Amours montés sur des dauphins. Une seule de ces Néréides, qui tient une guitare à la main, est montée sur un centaure marin; mais le plus souvent encore son char est tiré par des cygnes et par des colombes.

Vénus paroît quelquefois appuyée sur un triton, ayant un bouclier à la main, sur lequel est représentée une tête; montée quelquefois sur des chevaux marins, elle semble parcourir les ondes de la mer, la tête couverte d'un voile que les vents enflent, et Cupidon nageant à ses côtés.

Quant aux divers noms ou surnoms qu'on a donnés à Vénus, ils étoient, ainsi que ceux des autres divinités, tirés ou des lieux dans lesquels elle étoit honorée, ou des occasions particulières qui avoient donné lieu à l'établissement de son culte. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces divers noms, qui d'ailleurs ont presque tous leur article séparé.

VÉNUSIE, *Venusia*, ville d'Italie, sur les confins de l'Apulie et de la Lucanie. Ptolémée la donne aux Pencentins, et Pline aux Dauniens. Ce dernier et Velléius Paterculus lui attribuent le titre de colonie, parce que les Romains y avoient envoyé une colonie.

Cette ville étoit au milieu des terres, et l'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Milan à la Colonne. Au lieu de *Venusia*, quelques manuscrits de cet

Itinéraire portent *Venusium*, et d'autres *Venutium*, *Venusio*, *Venuto*, *Venusida*.

Horace, dont Vénusie étoit la patrie, laisse douter si cette ville étoit dans l'Apulie ou dans la Lucanie. On voit par le passage où il témoigne ce doute, que le nom national étoit *Venusinus;* Tite-Live l'a employé dans le même sens.

Selon Strabon, Vénusie étoit une ville assez importante et de la dépendance des Samnites, ainsi que toutes celles qui se trouvoient sur la route qui conduisoit dans la Campanie. Les Samnites en furent dépossédés par les Romains. Elle se nomme aujourd'hui *Venosa*, et elle est dans la Basilicate, province du royaume de Naples.

VENUSINUS. *Voy.* Vénusie.

VÉNUSIUS, roi des Brigantes, peuple de la Grande-Bretagne. Par la protection des Romains, à qui elle avoit livré Caractacus, Cartismandua, son épouse, accrut considérablement sa puissance, ses richesses; et de là vint la corruption des mœurs; elle dédaigna Vénusius et lui préféra Vellocatus son écuyer. Ce mariage fit naître deux partis : Vénusius soutint ses droits à la couronne, appuyé par la majeure partie de la nation; Cartismandua, trop foible, eut recours aux Romains qui la tirèrent du péril; mais Vénusius conserva le trône.

VÉRAGRES, *Veragri*, peuple de la Gaule Celtique, vers les Alpes. Jules César place ce peuple entre les Nantuates et les Sédunes. Dion Cassius dit que les Véragres s'étendent depuis le pays des Allobroges et le lac Léman jusqu'aux Alpes.

L'inscription du trophée des Alpes nomme les Véragres entre les Sédunes ou le territoire de Sion, et les Salasses, qui habitoient la vallée d'Aouste, ce qui est très-convenable. Pline les désigne par l'épithète de leur capitale, en les appelant *Octodurenses*. *Voyez* Octodurus.

VERBE, *Verbum*, terme consacré dans l'Ecriture Sainte pour désigner le Fils du Père, la seconde personne de la très-sainte Trinité. *Voyez* JOAN., c. 1, v. 1 *et seq*.

VERBIGENUS PAGUS. *Voy.* Urbigenus.

VERCELLES, *Vercellæ*, appelée par Plutarque *Bercellæ*, ville d'Italie, dans la Gaule Transpadane. Selon l'Itinéraire d'Antonin, qui la nomme *Vercellis* et *Vergellenorum*, elle étoit sur la route de Milan à Vienne, en passant les Alpes grecques entre Novarre et Ivrée, à seize milles de la première, et à trente-trois milles de la seconde.

Saint Jérôme écrit aussi *Vercellis*, qu'il place dans la Ligurie, au pied des Alpes; il dit que cette ville étoit autrefois puissante, mais que, de son temps, elle étoit à demi ruinée.

Elle conserve son ancien nom, et s'appelle présentement *Verceil*.

VERCINGÉTORIX, jeune

Gaulois très-puissant parmi les Arvernes, chez lesquels il avoit pris naissance. Il vivoit du temps de Jules César, vers l'an 50 avant l'ère chrétienne. On projetoit dans les Gaules une révolte générale contre les Romains : ce furent les Carnutes qui donnèrent le premier signal du soulèvement. Vercingétorix n'en fut pas plutôt instruit, qu'il prit aussi les armes dans son pays, et s'empara de Gergovie; il fut proclamé roi par les siens et reconnu chef de toute la ligue qui se manifesta dès ce moment, et dans laquelle entrèrent les Sénones, les Parisiens, les Pictones, les Cadurces, les Turones, les Aulerces, les Andes, et tous les autres peuples de la Celtique qui habitoient les bords de l'Océan.

Aussitôt Vercingétorix assembla de grandes forces; mais Jules César n'eut pas plutôt appris ce qui se passoit dans les Gaules, qu'il y accourut en personne des bords du Pô, quoique ce fût alors la plus rigoureuse saison de l'année : il attaqua, défit et conduisit à Rome ce chef infortuné de toute la Gaule confédérée. Là Vercingétorix orna le triomphe de son vainqueur, l'an 46 avant Jésus-Christ, et fut, après la cérémonie, jeté dans un cachot et mis à mort. *Voyez* Cæs., *de Bell. Gall.*, l. 7, p. 268 *et seq.*; Plut., t. 1, p. 720 *et seq.*; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 6, p. 636 et suiv.; t. 8, p. 451 et suiv.

VÉRÉDAIRES, *Veredarii*, nom des courriers romains, parce que le mot latin *veredus* signifie un cheval léger, un cheval de poste, et que les courriers se servoient alors, comme aujourd'hui, de ces sortes de chevaux.

On attribue à Cyrus-le-Grand l'invention de ces vérédaires.

VERGAME, *Vergamum*, ville d'Italie, dont Justin attribue la fondation aux Gaulois. Pline, qui lit *Bergome*, *Bergomum*, ne pense pas comme Justin. Au contraire, il donne à cette ville une origine grecque : c'est aujourd'hui *Bergame*.

VERGÈS, *Vergæ*, ville d'Italie, située au pays des Bruttiens. Cette ville, peu connue, passa au pouvoir des Carthaginois pendant la seconde guerre Punique; mais lorsqu'elle vit leurs affaires s'affoiblir de jour en jour, elle se rendit aux Romains. Quelques modernes conjecturent que c'est aujourd'hui *Rogiano*, ou peut-être *Rogliano*, dans la Calabre citérieure.

VERGILIES, *Vergiliæ*, constellations qui annoncent le printemps; ce sont, selon les poëtes, les filles d'Atlas, que les Grecs appellent *Pléiades*, et les Latins *Vergilies*. *Voyez* Pléiades.

VERGINIUS. *Voy.* Virginius.

VERGONS, *Vergones*. *Voyez* Vettons.

VÉROLAMIUM, *ou* Vérulamium, ville de la Grande-Bretagne, que l'Itinéraire d'Antonin marque sur la route du retranchement à Portus Rutupis, entre Duroco, Brives et Sulloniaces. Tout le monde convient que cette

ville étoit près du bourg de Saint-Albans, qui s'est accru de ses ruines. Tacite lui donne le titre de municipale; elle fut une des premières et des plus grandes colonies romaines dans ce pays.

Les Saxons s'étant rendus maîtres de Vérolanium, l'appelèrent *Wastlingacester*, à cause d'un grand chemin jadis pavé par les légions romaines, sur lequel elle étoit située. Depuis, on lui donna le nom de *Werlam-Cester;* et de là vient qu'encore aujourd'hui on lui donne communément celui de *Werlam*.

VÉROMANDUENS, *Veromandui*, peuple des Gaules, dans la Belgique. Jules César cite ce peuple comme limitrophe des Nerviens et des Atrebates.

L'Itinéraire d'Antonin dit *Veromandi*, et nomme leur capitale *Augusta Veromandorum*.

Dans la Notice des provinces de la Gaule sous la métropole de la seconde Belgique, qui étoit Rheims, *Civitas Veromanduorum* suit immédiatement les cités de Soissons et de Chaalons.

On peut croire que les limites des Véromanduens étoient les mêmes du côté des Ambiains et des Suessiones, que celles de l'ancien diocèse de leur capitale Augusta Veromanduorum, dont le siége avoit été transféré à Noyon.

Les Véromanduens étoient célèbres entre les Belges au temps de la conquête des Gaules par Jules César: soutenus par les Nerviens et par les Atrebates, ils attaquèrent l'armée romaine avec tant de courage et d'acharnement, qu'elle fut sur le point de succomber.

Le pays qu'occupoient les Véromanduens s'est nommé par la suite le Vermandois, *pagus Veromanduensis* ou *Virmandisus*.

VÉRONE, *Vérona*, ville d'Italie, au milieu des terres, vers les confins de la Rhétie. Selon Sempronius, elle dut son origine à des Toscans de la famille *Vera*, qui lui donna son nom; selon Pline, elle fut fondée par les Rhétiens et par les Euganéens, et selon Tite-Live, par des Gaulois qui avoient passé les Alpes. Il paroîtroit que les fondemens de Vérone furent jetés par la famille Vera, et que les Rhétiens d'abord, et ensuite les Gaulois l'agrandirent.

Strabon et Martial parlent de Vérone comme d'une ville très-considérable; ses habitans se nomment *Veronenses*, et quelquefois *Verones*. Cette ville a conservé son ancien nom; elle a produit Pline l'ancien, Vitruve, Catulle et Cornélius Nepos. *Voy.* Strab., p. 206, 213; Ptol., l. 3, c. 1; Plin., t. 1, p. 176; Tit.-Liv., l. 5, c. 35; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 12, p. 243.

VERREA, nom d'une fête que Verrès établit à Syracuse, et dont il fit faire les fonds pour plusieurs années, persuadé qu'elle ne seroit pas long-temps célébrée, et que ces fonds resteroient dans sa caisse.

VERREGINUM. *Voyez* Verrago.

VERRÈS [C.], *C. Verres*, citoyen romain, fameux par toute espèce de crimes qu'il commit dans la Sicile où il étoit préteur, et que Cicéron a fait connoître à fond dans ses *Verrines*. Cet orateur ayant prévu, comme le rapportent les auteurs de la vie de *Tullius Cicero*, qu'il n'auroit pas le temps de débiter son plaidoyer contre Verrès, se contenta de faire paroître tous les témoins à charge contre ce coupable, qui, ne pouvant se dérober à une juste condamnation, n'attendit pas le jugement et s'exila lui-même. *Voyez* Cic., *in Verr.*, l. 1 *et seq.*; Plut., t. 1, p. 864.

VERRUGO, ville d'Italie, au pays des Volsques, dont on ne connoît pas au juste la position; on sait seulement qu'elle ne devoit pas être éloignée du pays des Eques. Diodore de Sicile la nomme *Verreginum*.

VERSACONENTIUM CIVITAS. *Voyez* Urson.

VERSEAU, *Aquarius*, nom du onzième des douze signes du Zodiaque : le soleil le parcourt dans le mois de janvier. On croit communément que ce nom vient de ce que le temps est ordinairement pluvieux quand cette constellation paroît sur l'horison.

VERTU, *Virtus*, divinité allégorique. Le culte le plus judicieux des anciens étoit celui qu'ils rendoient à la vertu, la regardant comme la cause des bonnes et grandes actions qu'ils honoroient dans les hommes.

Cette déesse eut à Rome des temples et des autels. On la représentoit ordinairement sous la figure d'une vénérable matrone, appuyée contre un cippe et une colonne; on la trouve cependant sur quelques médailles de Gordien et de Numérien, sous la figure d'un homme barbu.

VERTUMNE, *Vertumnus*, dieu des jardins et des vergers, et en même temps des fruits, étoit particulièrement honoré des Etrusques, d'où son culte passa chez les Romains.

On croit que ce dieu, dont le nom vient de *vertere*, tourner, étoit le symbole de l'année et de ses variations. C'est apparemment ce qu'Ovide a voulu marquer par toutes les métamorphoses qu'il lui attribue, et qui ne sont dans le fond que l'image des différens changemens qui arrivent dans les différentes saisons de l'année.

Quelques auteurs prétendent que Vertumne étoit le même que Janus, fondés sur ce qu'il marquoit l'année et ses révolutions.

D'autres soutiennent que c'étoit un ancien roi d'Etrurie qui, par le soin qu'il avoit pris de la culture des jardins, avoit mérité les honneurs divins; et ils citent à l'appui de leur sentiment Properce, qui fait dire à ce dieu : « Je suis Etrurien d'origine, et je ne me repens pas d'avoir quitté un pays où règne la fureur de la guerre; je n'ai pas, il est vrai, de temple où brille l'ivoire, mais c'est assez pour moi de voir le marché de Rome. »

Vertumne n'étoit pas regardé seulement comme une divinité

champêtre, mais il passoit encore pour le dieu des marchands; il avoit, ainsi que Mercure, un temple et une statue au marché.

On trouve, dans Beyer, Vertumne représenté sous la figure d'un jeune homme, avec une couronne d'herbe de différentes espèces, et un habit qui ne le couvre qu'à demi, tenant de la main gauche des fruits, et de la droite une corne d'abondance.

Dans une autre image tirée d'un manuscrit de Peyrère, ce dieu paroît entièrement vêtu, ayant de la barbe et portant sur son habit la dépouille de quelque animal, sur un repli de laquelle sont des fruits de plusieurs sortes.

Vertumne étoit adoré sous autant de formes qu'il prenoit de figures différentes. *Voyez* Ovid., *Métam.*, l. 14, c. 15; Hor., l. 2, sat. 7; Montf., *Antiq.*, t. 1, p. 279, 280.

VERTUMNALES, *Vertumnalia*, fête instituée en l'honneur de Vertumne. On n'est pas d'accord sur l'origine de cette fête: on la célébroit au mois d'octobre, parce que l'automne étant l'époque où l'on recueille les fruits, on y rendoit grâces de leur récolte au dieu qu'on croyoit y présider.

VERULAMIUM. *Voy.* Verolamium.

VERULANI, *Verulanus populus*. *Voy.* Vérules.

VÉRULES, *Verulæ*, ville d'Italie, dans le pays des Herniques. Florus, qui en fait mention, dit: *De Verulis et Bovillis, pudet, sed triumphavimus*. Frontin met Vérules au nombre des colonies romaines; Pline en appelle les habitans *Verulani;* on trouve dans Tite-Live *populus Verulanus*.

La ville de Vérules conserve son ancien nom, avec un léger changement; on la nomme *Véroli*, dans la campagne de Rome.

VERBIUS, *Vervius*. *Voyez* Vésuve.

VERBOLE, *Verbola*, ville d'Italie, dans le Latium, étoit située près des monts Cérauniens. Denys d'Halicarnasse la donne aux Aborigènes. Sylburge soupçonne qu'elle pourroit être la ville de Suessule.

VESCELIE, *Vescelia*, ville d'Espagne, selon Tite-Live; c'étoit une place forte qui fut emportée par le proconsul M. Fulvius, 192 ans avant J.-C. S'il faut en croire le P. Briet, c'est la même que Vergilia, ancien nom de la ville de Murcie.

VESCIA, ville d'Italie, au pays des Ausons, entre le mont Massius et le fleuve Liris.

Tite-Live fait souvent mention de Vescia, ainsi que de son territoire, qu'il appelle *Vescinus ager*. Il parle aussi d'un bois qu'il nomme *Saltus Vexinus*, la forêt de Vescia.

Le nom des habitans de Vescia, dit Etienne de Byzance, est *Vesciates*, et le nom national, *Vescianus*. Cela pouvoit être vrai par rapport aux Grecs; mais les Latins, comme Cicéron et Tite-Live, disent *Vescini* et *Vescinus*. Il y a même des éditions

de Tite-Live qui portent *Vestini*.

VESCIATES; VESCINI; VESCINUS AGER; VESCINUS SALTUS. *Voyez* Vescia.

VÉSERIS, nom que les anciens ont donné au lieu où fut livrée la fameuse bataille des Romains contre les Latins, dans laquelle P. Decius Mus se dévoua aux mânes pour le salut de l'armée romaine.

Ce lieu étoit, en Campanie, dans les plaines situées au pied du mont Vésuve. Aurélius Victor dit que Véseris étoit un fleuve; mais, comme il est seul pour cette dénomination, les autres historiens se contentent de dire *ad Veserim* ou *apud Veserim*.

Cluvier et quelques autres modernes, ont pensé que Véseris étoit une bourgade.

VÉSEVUS. *Voyez* Vésuve.

VESONTIO, ou VESUNTIO, nom latin de la ville de Besançon.

VESPASIA, nom d'un lieu élevé, qu'on voyoit encore du temps de Suétone, à six milles de Rome, sur le chemin de Nussia à Spolette. Il y avoit en ce lieu plusieurs monumens de la famille des Vespasiens. Preuve que cette famille ancienne étoit honnête.

VESPASIEN [TITUS FLAVIUS], *Titus Flavius Vespasianus*, empereur romain, naquit dans une petite bourgade, nommée *Phalaovine*, dans le pays des Sabins, le 17 novembre, l'an 9 de l'ère chrétienne.

Son père étoit de Réate, et se nommoit *Titus Flavius Sabinus*, et sa mère appelée *Vespasia Rolla*, étoit fille de Vespasius Pollion, d'une famille honnête de Nursia. On lui donna le surnom de *Vespasien*, du nom de sa mère.

D'abord édile, puis préteur sous Caligula, ce fut sous Claude que sa fortune prit de grands accroissemens par la protection de l'affranchi Narcisse. Il obtint le commandement d'une légion, et servoit, en cette qualité, d'abord en Germanie, ensuite dans la Grande-Bretagne, où il se battit trente fois avec succès contre l'ennemi. Il subjugua deux nations puissantes, prit plus de vingt villes, et l'île de Vectis: ce qui lui mérita les honneurs du triomphe, deux sacerdoces et le consulat.

Sous Néron, il devint proconsul d'Afrique à son rang, et sa conduite dans l'exercice de cet emploi, dut être mêlée de bien et de mal. Lieutenant de l'empereur pour la guerre contre les Juifs, il la fit en Palestine avec succès, prit Ascalon, Jotapate, Joppé, Gamala et diverses autres places, et songea à assiéger Jérusalem.

Après la mort de Néron, de Galba et d'Othon, il fut reconnu et proclamé empereur à Alexandrie, le premier juillet, l'an 69 de l'ère chrétienne. Peu de temps après, il reçut la nouvelle de la mort de Vitellius. Non-seulement des courriers, mais encore un grand nombre de personnes de tout ordre et de toute condition,

vinrent annoncer au nouveau prince qu'il n'avoit plus de rival, et que la capitale de l'empire reconnaissoit ses lois.

En effet, le sénat, par un décret, lui déféra tous les titres et tous les honneurs de la souveraine puissance, et ce décret fut confirmé par le suffrage du peuple assemblé. Vespasien vint tranquillement prendre possession de l'Italie et de Rome, où il étoit attendu et désiré de tous les ordres de l'état, comme le restaurateur et le sauveur de l'empire. Il répondit à toutes ces espérances.

Il rendit au sénat et à l'ordre des chevaliers, leur antique splendeur; proscrivit le luxe des tables; tint la main à l'exacte administration de la justice; remit en vigueur les anciens règlemens contre les usuriers; renouvela le sénatus-consulte de Claude, qui condamnoit à la servitude les femmes libres qui se prostituoient à des esclaves, et réprima la licence qui, pendant la guerre civile, s'étoit introduite parmi les légions romaines.

Un des premiers soins de Vespasien fut le rétablissement de Rome, qui se ressentoit encore de l'incendie arrivé sous Néron; non content d'en avoir réparé les ruines, il voulut aussi l'embellir par de nouveaux édifices, tels que le temple de la paix, un temple en l'honneur de Claude, à qui, surtout, il étoit redevable de sa fortune, et un vaste et magnifique amphithéâtre qui subsiste encore en partie aujourd'hui, sous le nom de *Colisée;* il n'acheva pas ce dernier édifice, et ce fut l'empereur Tite, son fils, qui le dédia.

Ce prince, estimable sous tant de rapports, ne fut point cependant exempt de reproches; il montra un amour excessif pour l'argent; il est vrai qu'il fit un excellent usage des sommes qu'il amassoit souvent par les voies les plus odieuses.

Il étoit parvenu à près de soixante-dix ans, sans autre incommodité que quelques attaques de goutte, et sans avoir besoin d'autre régime que de la diète, qu'il observoit régulièrement un jour chaque mois. Son humeur gaie contribuoit sans doute à sa bonne santé. On rapporte de lui beaucoup de bons mots. Il mourut le 24 juin, l'an 79 de l'ère chrétienne; et il eut pour successeur son fils Tite, qui montra toutes les belles qualités de son père, sans avoir aucun de ses défauts. *Voy.* Dio. Cass., p. 649, 678 *et seq.*; Suet. *in Vespas.*, c. 1, 2, *et seq.*; Tacit., *Annal.*, l. 16, c. 5, *Hist.*, l. 1, c. 10, 50; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 158, 245; t. 2, p. 432; t. 4, p. 35; t. 10, p. 505; t. 19, p. 449 et suiv.; t. 21, p. 343 et 344.

VESPASIENS, *Vespasii*, famille originaire de la ville de Nursia. *Voyez* Vespasia.

VESPASIUS POLLION, *Vespasius Pollio*, père de Vespasia Polla, avoit été trois fois tribun militaire et préfet du camp.

VESPER, *ou* Vesperus, le même que Hesperus. *Voyez* Hesperus.

VESPÈS, *ou* Vespillons, *Vespæ*, *Vespillones* : c'est ainsi qu'on nommoit ceux qui avoient le soin de porter les corps morts; les étymologistes font venir ce nom de *Vesper*, le soir, parce que, disent-ils, c'étoit le soir que se faisoient les convois.

VESTA, une des plus grandes déesses de l'antiquité. Rhéa à la fable reconnoît deux Vesta, l'une mère, et l'autre fille de Saturne. La première étoit la Terre, et se nommoit, tantôt *Cybèle*, tantôt *Palès*, et la seconde étoit le Feu; c'est cette dernière qu'Horace appelle *Œterna Vesta*, en l'honneur de laquelle Numa Pompilius bâtit un temple à Rome, et consacra à son culte quelques vierges romaines.

Anciennement chez les Grecs et chez les Romains, il n'y avoit d'autre image ou symbole de Vesta, que le feu gardé si religieusement dans ses temples, et quand on fit depuis des statues de Vesta, elles représentèrent *Vesta* la terre, plutôt que *Vesta* le feu; mais il y a beaucoup d'apparence qu'on les confondit par la suite.

On représentoit ordinairement cette déesse en habit de matrone, tenant à la main droite un flambeau ou une lampe, et quelquefois un palladium ou une petite Victoire.

Les titres qu'on lui donne sur les médailles et sur les anciens monumens, sont *Vesta l'heureuse*, *la Mère*, *la Sainte*, *l'Eternelle*. *Voyez* Hesiod., *Deor. gener.*, v. 453, 454; Diod. Sic., p. 232; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 3, p. 127; t. 4, p. 161 et suiv.; t. 7, p. 57; t. 18, p. 4.

VESTALES, filles ou vierges qui, chez les Romains, étoient consacrées au culte de la déesse Vesta, et à l'entretien du feu sacré qui brûloit sans cesse dans le temple de cette divinité.

Numa Pompilius organisa le premier dans Rome l'ordre des Vestales qui venoit originairement d'Albe. Il n'établit d'abord que quatre Vestales; Servius Tullius en ajouta deux, selon Plutarque; Valère Maxime et Denys d'Halicarnasse prétendent que ce fut Tarquin l'Ancien qui fit cette augmentation : ce nombre fut toujours le même pendant toute la durée de l'empire.

Il fut défendu de recevoir aucune Vestale au-dessous de six ans, ni au-dessus de dix, afin qu'on ne conçût aucun soupçon sur leur innocence, la virginité étant la première condition exigée pour ce sacerdoce.

Dans Albe, les Vestales faisoient vœu d'une virginité perpétuelle; mais Numa Pompilius ne prescrivit qu'une continence de trente années, dont elles devoient passer les dix premières à apprendre leurs obligations, les dix suivantes à les pratiquer, et le reste à instruire les autres; après quoi elles avoient la liberté de se marier, et quelques-unes prirent ce parti.

Le soin principal des Vestales étoit de garder et d'entretenir le feu sacré jour et nuit; la négligence dans cette fonction devenoit un présage funeste pour les affaires de l'empire. Si le feu venoit à s'éteindre, la Vestale en faute étoit battue de verges par ordre du souverain pontife. Après ce châtiment, on allumoit le feu qu'on tiroit des rayons du soleil, à l'aide d'un vase d'airain, au centre duquel les rayons venant à se réunir, subtilisoient tellement l'air qu'ils l'enflammoient, et que, par le moyen de la réverbération, la matière sèche et aride, dont on se servoit, s'allumoit aussitôt.

Les Vestales, outre la garde du feu sacré, étoient obligées à quelques prières et à quelques sacrifices particuliers, même pendant la nuit. Elles étoient chargées des vœux de tout l'empire, et leurs prières étoient la première ressource publique. Aussi jouissoient-elles des plus grands honneurs et de la plus haute considération. Si les consuls et les préteurs se trouvoient sur leur chemin, ils étoient obligés de prendre une autre route, ou, s'ils ne pouvoient éviter leur rencontre, ils faisoient baisser leurs hâches et leurs faisceaux devant elles. On les choisissoit pour arbitres dans les affaires civiles les plus importantes.

Enfin on les regardoit comme des personnes sacrées, et on leur portoit plus de respect qu'aux plus grands capitaines couverts de lauriers au milieu même de leurs triomphes, témoin la Vestale Claudia qui, voyant son père sur le point d'être renversé de son char triomphal par un tribun du peuple qui s'étoit opposé à son triomphe, se précipita entre son père et ce tribun, et, par ce moyen, arrêta la violence de ce magistrat.

Pour conserver ce respect, et cette considération, il falloit aussi conserver cette pureté de mœurs qui étoit la première condition de ce sacerdoce; l'incontinence étoit punie comme un crime capital. Les pontifes étoient les juges des coupables, et c'étoit le souverain pontife qui prononçoit l'arrêt de leur condamnation. Suivant les lois de Numa, elles expiroient sous les coups de verges. Elles furent ensuite précipitées du haut d'un rocher. Enfin du temps de Tarquin l'Ancien, elles furent condamnées à être enterrées vives.

Le costume des Vestales n'avoit rien qui respirât la tristesse; elles portoient une coiffe ou espèce de turban qui ne descendoit pas plus bas que l'oreille, et qui laissoit leur visage à découvert; elles y attachoient des rubans que quelques-unes nouoient par-dessous la gorge; les Vestales laissèrent croître par la suite leurs cheveux, qu'on avoit d'abord coupés.

Elles avoient sur leur habit un rochet de toile fine, et d'une extrême blancheur, et par-dessus une mante de pourpre qui, ne portant ordinairement

que sur une épaule, leur laissoit un bras libre, retroussé fort haut; les jours de fêtes elles avoient quelques ornemens particuliers.

L'ordre des Vestales dura mille ans environ, depuis Numa jusqu'à Théodose: sous le règne de cet empereur, on confisqua leurs revenus, et ce fut le signal de la destruction de ce sacerdoce. *Voy.* AULU-GELL., l. 1, c. 12; TIT.-LIV., l. 1, c. 3, 4, 20; l. 4, c. 84; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 200; t. 4, p. 161 et suiv.

VESTALIES, *Vestalia*, fête que les Romains célébroient le cinq avant les ides de juin, c'est-à-dire le 9 de ce mois, en l'honneur de la déesse Vesta. Ils faisoient alors des festins dans les rues, chacun devant leurs portes, et choisissoient des mets qu'ils envoyoient au temple de cette déesse. On conduisait par la ville des ânes couronnés de fleurs, et ornés de colliers composés de certains morceaux de pâte, en forme de petits pains ronds, en mémoire des services qu'un de ces animaux avoit rendus à Vesta. Les moulins étoient aussi ornés de bouquets, et ne tournoient point ce jour là; les dames romaines alloient nu-pieds au temple de Vesta et au Capitole, où Jupiter Pistor, *le Boulanger*, avoit un autel.

VESTIA OPPIA. *Voy.* Oppia Vestia.

VESTINI. *Voy.* Vescia.

VESTINIENS, *Vestini*, peuple d'Italie. Selon Ptolémée, les Vestiniens étoient plus à l'orient que les Prægutii. Ce géographe leur donne quatre villes, *Pinna*, *Avia*, *Amiternum* et *Angolus*. Ils habitoient, suivant le P. Hardouin, sur les deux bords de l'Aternus, depuis la source de ce fleuve jusqu'à la mer. Mais, selon Strabon, l'Aternus séparoit les Vestiniens des Marrucini.

VESTINUS AGER, le territoire habité par les Vestiniens.

VESTINS ATTICUS. *Voyez* Atticus Vestinus.

VÉSULE [le Mont], *Mons Vesulus*, montagne d'Italie, l'une de celles qui forment les Alpes. C'est dans cette montagne, qui s'élève fort haut, que le Pô prend sa source. Elle conserve son ancien nom; on l'appelle *Visoul*.

VÉSULE [le Mont], *Mons Vesulus*, autre montagne d'Italie, dans l'Apulie. Quelques antiquaires croient que c'est cette montagne que Virgile surnomme *Pinifer*, au 10[e] livre l'Enéide; mais d'autres l'entendent de celle dont il est parlé à l'article précédent.

VÉSUVE [le Mont], *Mons Vesuvius*, montagne d'Italie, dans la Campanie, entre les villes d'Herculanum et de Pompéia, sur les côtes de la mer Tyrrhène. Cette montagne est fameuse par les feux et les cendres qu'elle jette, et par les villes que que ces feux ont dévorées, ou que ces cendres ont couvertes.

C'est seulement depuis le rè-

gne de Vespasien, que le Vésuve a rivalisé avec le mont Etna. Peut-être étoit-ce un volcan long-temps auparavant; mais les époques et le souvenir de ses éruptions s'étoient perdus dans le long repos où cette montagne étoit restée.

On peut assurer que les auteurs n'ont point connu d'une manière particulière, l'embrasement du mont Vésuve, avant celui qui vit périr Pline et disparoître Herculanum et Pompéia; cet incendie, comme tout le monde le sait, arriva le 24 août de la première année du règne de Tite, la 79e de l'ère chrétienne.

Il y a eu depuis un grand nombre d'autres éruptions du mont Vésuve qui maintenant appartient au royaume de Naples, dans le territoire de Labour.

VÉTÉRA, ville des Gaules, dans la Belgique, au territoire des Gugernes.

Ptolémée met cette place dans les terres, à la gauche du Rhin, entre *Batavodurum* et *Legio Trigesima Ulpia*, au midi de la première de ces deux places, et au nord de la seconde. Cette position s'accorde avec celle marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, qui met *Vétéra* entre *Colonia Trajana* et *Colonæ*, à un mille du premier de ces deux lieux, et à dix-huit milles du second.

Le mot *Vetera* suppose nécessairement celui de *Castra*. Ce nom ne peut avoir été donné à ce lieu, que parce que l'on avoit établi un camp dans ce quartier.

VÉTÉRAN, *Veteranus*, soldat qui avoit fini son temps de service. Ce temps, marqué par les lois romaines, étoit depuis dix-sept jusqu'à quarante-six ans, et chez les Athéniens jusqu'à quarante ans seulement. Un soldat vétéran est appelé dans les auteurs *miles Veteranus*.

Les récompenses des vétérans étoient peu de chose dans les premiers temps de la république romaine. Ce n'étoit que quelques arpens de terre dans un pays étranger qui, sous le nom de colonie, éloignoient pour toujours un militaire de sa patrie et de sa famille.

Mais à la fin les récompenses des vétérans furent très-considérables. Tibinus Gracchus leur fit distribuer les trésors d'Attale, qui avoit nommé le peuple romain son héritier. Auguste fit un règlement pour assurer leur fortune par des récompenses pécuniaires, et presque tous ses successeurs augmentèrent leurs priviléges.

VETERES CAMPI. *Voyez* Campi Veteres.

VETO, formule célèbre conçue en ce seul mot, et qu'employoit tout tribun du peuple lorsqu'il vouloit s'opposer aux arrêts du sénat et à tout acte des autres magistrats. C'étoit un obstacle invincible à toute proposition que l'opposition d'un seul des tribuns du peuple.

VETTIENS, *Vettii*, peuple belliqueux compris dans la troisième partie de la Macédoine, lors de la division qu'en firent les

les Romains en quatre régions, l'an de Rome 648 et 104 avant l'ère chrétienne.

VETTIUS CHILON, *Vettius Chilo. Voy.* Bettius Chilo.

VETTONIE, *Vettonia*, province d'Espagne qui étoit habitée par les Vettons. *Voy.* Vettons.

VETTONS, *Vettones*, peuple d'Espagne que Ptolémée met dans les terres à l'orient des Lusitaniens. D'Anville les place le long du Tage, entre les Celtiques d'une part, et de l'autre entre les Carpétains et les Lusitaniens. Selon Strabon, le Tage coule au travers du pays des Vettons que ce géographe fait confiner à celui des Carpétains, nommant toujours ces deux peuples ensemble. Pline met aussi les Vettons aux environs du Tage.

La plupart des exemplaires latins de Ptolémée portent *Vergones* pour Vettones; c'est une faute: Strabon, Pline et plusieurs autres écrivent *Vettones*.

Le pays des *Vettons* est, dit-on, représenté aujourd'hui par l'Estramadure.

VÉTULA, déesse qui présidoit à la joie. Quelques-uns lient *Vitula. Voy.* Vitula.

VETULONIUM, ville d'Italie dans l'Etrurie. Ptolémée la met dans les terres. Silius Italicus la nomme *Vetulonia*, et Pline appelle ses habitans *Vetulonii* et *Vetulonienses*.

Les ruines de cette ville retiennent son ancien nom; on les appelle encore à présent *Vetulia*.

VETURIE, *Veturia*, nom d'une tribu romaine.

VÉTURIE, *Veturia*, dame romaine, mère du célèbre C. Marcius Coriolan; Plutarque l'appelle *Volumnie*, nom que d'autres donnent à l'épouse de Coriolan.

Pendant que ce dernier assiégeoit Rome, Véturie accompagnée de Volumnie et de plusieurs dames romaines, alla le trouver dans son camp et obtint par ses larmes qu'il s'éloignât de la ville. *Voy.* Marcius (C.)

VÉTURIUS [T.] CALVINUS, *Titus Veturius Calvinus*, fut élevé deux fois au consulat avec Sp. Posthumius Albinus. Pendant le second consulat, 319 ans avant l'ère chrétienne, il partagea avec son collègue le déshonneur de passer sous le joug à la malheureuse journée des Fourches Caudines. *Voyez* Posthumius (Sp.) Albinus.

VEXILLAIRES, *Vexillarii*; il y avoit dans les armées romaines, deux officiers connus sous le nom de porte-enseignes, qu'on appelloit *Vexillaires*, afin qu'en cas de maladie ou d'absence, l'un suppléât au défaut de l'autre.

VEXILLUM, *enseigne*; les Romains se servoient indifféremment des mots *signum* et *vexillum* pour désigner toute sorte d'enseignes.

Néanmoins le mot *vexillum* dénotoit d'une manière expresse les enseignes des troupes de cavalerie que nous appelons en français étendards, guidons, cornettes; il désignoit encore les enseignes des troupes fournies

par les alliés des Romains. Il se trouve aussi quelquefois employé pour exprimer les enseignes de l'infanterie romaine.

VEXORIS, roi d'Egypte. Justin le représente comme le premier qui, osant concevoir le dessein d'asservir les Scythes, les fit sommer par des hérauts de le reconnoître pour leur souverain : mais les Scythes déjà prévenus par leurs voisins, que Vexoris marchoit contre eux en personne, après une réponse également courte et fière, se précipitèrent au-devant de lui, et leur approche le remplit d'une telle frayeur, qu'il prit aussitôt la fuite, achetant sa sûreté par la perte de son bagage. Il se retira dans son royaume, dont il ne dut la conservation qu'aux marais qui protégeoient l'Egypte.

Turnèbe et quelques autres ont confondu mal à propos Vexoris avec Sésostris. Lefèvre a réfuté cette opinion, et prouvé que ce dernier avoit vécu long-temps après le premier; il assure ensuite que Vexoris nous est entièrement inconnu : mais, d'après cette assertion, comment peut-il avancer que Vexoris vivoit long-temps avant Sésostris?

UF

UFENS, fleuve d'Italie dans le nouveau Latium. Au lieu d'*Ufens*, Festus écrit *Oufens*, et dit que ce fleuve donna le nom à la tribu *Oufentine*. Il couloit à l'orient des marais Pomptins et se jetoit dans la mer.

Quelques-uns l'appellent présentement *Baldino* ou *Baudino*; mais on le nomme plus communément *Oufente*.

Selon Strabon, il y avoit devant Terracine un grand marais formé par deux fleuves, dont le plus grand se nomme *Ufens*.

UFENS, autre fleuve d'Italie dans la Gaule Cispadane.

Les anciennes éditions, et quelques éditions modernes portent *Utens* au lieu d'*Ufens*. Cluvier est pour la première de ces deux manières d'écrire. Il ajoute que ce fleuve arrose la ville de Ravenne du côté du nord, et qu'on le nomme aujourd'hui *Moutone*.

UFFUGUM, ville peu considérable d'Italie située au pays des Bruttiens. Plusieurs géographes modernes assurent que cette ville est aujourd'hui *Monte Alto* dans la Calabre citérieure.

VI

VIALES DII, ou simplement *Viales* ou *Semitales*, nom générique que les Romains donnoient à plusieurs divinités qu'ils supposoient présider à la sûreté des chemins dans les voyages. Tel étoit Mercure sur terre, d'où lui vient, dans les inscriptions, le surnom de *Vialis*; tels étaient sur mer Castor et Pollux.

On élevoit les effigies de ces dieux dans les carrefours, et c'étoit là qu'on leur rendoit des hommages.

Les mêmes dieux ont été encore appelés *Tutelini* et *Tutanei.*

VIATEUR, *Viator*, bas-officier chez les Romains.

Les viateurs étoient des espèces de messagers d'état, que le sénat envoyoit dans les maisons de campagne pour avertir les sénateurs des jours où ils devoient s'assembler extraordinairement; ils servoient encore au même usage à l'égard des consuls, des préteurs et des tribuns du peuple. C'est de là qu'ils furent nommés *Viatores*, viateurs, voyageurs.

La principale fonction des viateurs dans la ville étoit d'arrêter et de conduire en prison les particuliers que les magistrats leur désignoient.

Il ne faut pas confondre les viateurs avec les licteurs; les tribuns du peuple qui avoient le droit de se faire accompagner de viateurs, n'avoient pas celui de se faire précéder par des licteurs.

VIATIQUE, *Viaticum*; c'étoit chez les Romains, non-seulement la somme ou les appointemens que la république donnoit aux magistrats qu'elle envoyoit dans les provinces pour subvenir aux frais de leur voyage, mais on donnoit encore ce nom aux esclaves, aux habits et aux meubles que l'état leur fournissoit pour paroître avec dignité.

Du temps d'Auguste, on convertit le tout en une somme d'argent sur laquelle les magistrats étoient obligés de pourvoir à toute leur dépense. Tacite en fait mention dans le premier livre de ses Annales, et parle des appointemens qu'on accorda à Germanicus et à ceux de sa suite, ainsi qu'aux soldats sous ses ordres. On n'a point de détails précis sur les sommes auxquelles se montoient ces appointemens.

Quelques-uns ont encore nommé viatique le denier, pièce d'or, d'argent ou de cuivre que les anciens avoient coutume de mettre dans la bouche des morts pour payer le passage du Cocyte à Charon.

VIBIDIUS, fameux parasite du temps d'Horace. Ce poëte l'introduisit dans un repas dont il donne la description et lui fait jouer un rôle qui sied parfaitement à un homme de cette espèce.

VIBIUNS ACCUENS. *Voyez* Accuens Vibius.

VIBIUS VIRIUS, citoyen de la ville de Capoue, capitale de la Campanie, vivoit du temps de la seconde guerre Punique. Le trait suivant a rendu son nom célèbre dans l'histoire.

Après la bataille de Cannes, il conseilla à ses concitoyens de faire alliance avec Annibal, dans l'espérance, non-seulement de recouvrer les terres que les Romains leur avoient injustement enlevées, mais encore d'acquérir l'empire de toute l'Italie. Ce conseil fut adopté, et l'alliance fut conclue; Rome en ce moment ne pouvoit, suivant les Campaniens, se dérober à sa ruine.

Il en fut tout autrement; Rome reprit le dessus. On fut d'avis à

Capoue d'envoyer aux généraux romains des députés, de se jeter dans les bras de la république romaine, et d'implorer sa clémence. Vibius Virius s'opposa de toutes ses forces à cette démarche, fit à ce sujet un fort long discours tendant à détourner ses concitoyens de ce projet. Il insista sur le danger qu'ils avoient à courir d'éprouver le sort d'Albe et de plusieurs autres villes que les Romains avoient rasées de fond en comble, en des circonstances à peu près semblables. Il termina son discours par le tableau des traitemens ignominieux que les habitans de Capoue auroient à éprouver de la part d'un vainqueur dont l'orgueil égaloit la brutalité: « Avant que de souffrir tant d'indignités, tous ceux qui sont assez fermes pour braver leur mauvais sort trouveront chez moi un repas tout préparé; lorsqu'ils se seront remplis de vin et de viandes, on leur présentera à la ronde la même coupe que j'aurai vuidée le premier. Ce breuvage délivrera nos corps et nos esprits des supplices que le vainqueur nous prépare.

Tous les sénateurs approuvèrent ce conseil; mais vingt-sept seulement le suivirent. Après un grand repas, ils avalèrent tous le poison, sortirent de table, s'embrassèrent pour la dernière fois, se partagèrent de façon que les uns demeurèrent avec Vibius Virius pour être brûlés avec lui sur le même bûcher; les autres allèrent expirer chez eux dans les bras de leurs femmes et de leurs enfans.

VIBONENSIS AGER. *Voyez* Hippo.

VIBULANUS. *Voy*. Fabius.

VIBULLIUS [L.] RUFUS, l'un des intendans des machines de Cn. Pompée, fut pris deux fois par Jules César, et chaque fois il fut renvoyé sans avoir éprouvé le moindre mauvais traitement.

Un jour, pendant la guerre civile, Jules César voulant faire porter des paroles de paix à Cn. Pompée, choisit pour cela Vibullius Rufus, qui remplit sa mission auprès de ce dernier, mais sens succès. Pompée répondit qu'il ne vouloit rien devoir à César.

VICENNAL, *Vicennalis*, terme qui, dans l'antiquité, signifioit une chose qu'on renouveloit tous les vingt ans. C'est ainsi qu'on nommoit les jeux, les fêtes et les réjouissances qu'on donnoit à l'occasion de la vingtième année du règne du prince qui étoit sur le trône.

On appeloit encore chez les Romains *Vicennales*, *Vicennalia*, des fêtes funéraires qu'on célébroit le vingtième jour après le décès d'une personne.

VICENTE, *Vicentie*, *Vicenta*, *Vicentia*. *Voy*. Vicétie.

VICÉTIE, *Vicetia*, ville d'Italie dans la Gaule Cisalpine sur le petit Medoacus. Ptolémée lit *Vicenta*, Justin *Vicentia*, Pline, Tacite et la Table de Peutinger *Vicetia*. L'Itinéraire d'Antonin

la place entre Vérone et Padoue à trente-trois milles de la première de ces deux places, et à trente-sept milles de la seconde. C'étoit un municipe.

Vicétie étoit une des plus anciennes villes de l'Europe; il y avoit plus de deux cents ans qu'elle avoit été bâtie quand les Gaulois Sénones l'agrandirent. Elle perdit beaucoup de son lustre dans la décadence de l'empire, et depuis elle a souffert un grand nombre de révolutions.

Cette ville s'appelle maintenant *Vicenza* en italien, et *Vicence* en français.

VICETINI. *Voy*. Vicétie.

VICILINUS, surnom de Jupiter. *Voy*. Tite-Live, l. 24, c. 44.

VICTIMAIRE, *Victimarius*, nom que l'on donnoit à un ministre ou serviteur des prêtres, à un bas-officier des sacrifices chargés d'amener et de délier les victimes, de préparer l'eau, le couteau, les gâteaux et toutes les autres choses nécessaires pour les sacrifices.

VICTIME, *Victima*; on nommoit les animaux destinés aux sacrifices *victimes* ou *hosties*. L'une différoit de l'autre, 1°. en ce que toutes sortes de personnes pouvoient immoler l'hostie, et que la victime ne pouvoit l'être que par celui qui avoit vaincu l'ennemi; 2°. en ce que l'hostie étoit immolée avant qu'on ne marchât contre l'ennemi, et la victime ne l'étoit qu'après la victoire; 3°. enfin, la victime étoit ordinairement plus grande que l'hostie : cependant on confond très-souvent ces deux expressions.

On nommoit *præcidaneæ* les victimes qu'on immoloit dans le sacrifice appelé *Solemne*, solennel, et *succidaneæ*, celles qu'on immoloit en second lieu, lorsque le sacrifice n'avoit pas été agréable aux dieux.

Chaque dieu avoit ses victimes favorites qu'on prenoit dans un troupeau. On ornoit leur tête de rubans et de couronnes, et on doroit leurs cornes.

On examinoit la victime avant que de l'immoler, et lorsqu'elle étoit reçue, on la nommoit *probata hostia;* on la conduisoit ensuite à l'autel, ce qu'on appeloit *ducere hostiam*. On lui mettoit au cou un écriteau, où étoit le nom de la divinité à laquelle on alloit l'immoler. *Voy*. Virg., *Æneid.*, l. 5, v. 97; Val. Max., l. 1, c. 6; Montf., *Ant.*, t. 2, p. 156.

VICTOIRE, *Victoria;* être imaginaire que les Grecs avoient personnifié et dont ils firent une divinité qu'ils appelèrent Νίκη. Varron la donne pour fille du Ciel et de la Terre; mais Hésiode avoit une idée plus ingénieuse en la faisant fille du Styx et de Pallas ou de l'Achéron.

Cette déesse eut des temples, des statues et des autels chez tous les peuples, et principalement à Rome.

Elle étoit représentée avec des ailes, volant dans les airs et tenant dans la main une couronne ou une palme; mais les Egyp-

tiens la représentoient sous la figure d'un aigle, oiseau toujours victorieux dans les combats. Les Romains se servoient quelquefois, pour la représenter, du laurier ou de la palme. Quelquefois elle est montée sur un globe; c'est ainsi qu'elle paroît sur les médailles des empereurs.

On offroit en sacrifice à cette déesse les fruits de la terre. *Voy. Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 4, p. 220; t. 18, p. 3, t. 21, p. 369, 370.

VICTOR [Sext. Aurélius], *Sextus Aurelius Victor. Voyez* Aurélius Victor (Sextus).

VICTOR, c'est-à-dire *vainqueur*, surnom de Jupiter. Ce dieu avoit, sous ce nom, des temples et des autels. Hercule avoit aussi obtenu le même surnom par les nombreuses victoires qu'on lui attribuoit.

VICTORIATUS, nom d'une pièce de monnoie chez les Romains. Selon Pline, le denier nommé *victoriatus* fut frappé d'après la loi Clodia. Avant cette époque, on apportoit cette monnoie de l'Illyrie; elle passoit dans le commerce comme une marchandise. Il étoit marqué de la victoire, et c'est de là qu'il avoit pris son nom.

VICTORIN [M. Aurélius Piauvonius], *M. Aurelius Piauvonius Victorinus*, fils de Victoria, femme d'un mérite fort rare, fut d'abord lieutenant de Posthume, qui s'étoit élevé à l'empire dans les Gaules, l'an de l'ère chrétienne 260. Après la mort de Posthume, les soldats reconnurent Lélien pour empereur; mais Victorin qui, sous Posthume, dont il étoit, dit-on, le collègue, avoit joui de la principale autorité, parvint à gagner une partie des troupes, attaqua Lélien, le tua, et se fit déclarer empereur.

Il se montra digne de ce haut rang par ses talens et ses services; mais un vice des plus odieux en ternit l'éclat, la débauche. Il en fut la victime; un greffier dont il avoit outragé l'épouse l'assassina à Cologne.

VICTRIX, *la Victorieuse*, nom d'une légion romaine. Il y avoit deux sixièmes légions; l'une portoit le surnom de *Ferrata*, et eut toujours ses quartiers dans la Syrie et dans la Judée; l'autre surnommée *Victrix*, la victorieuse, fut d'abord employée en Espagne, puis en Germanie, ensuite dans la Grande-Bretagne.

VICTUMVIES, *Victumviæ*, lieu d'Italie, dans la Gaule Cisalpine, au pays des Insubriens, selon Tite-Live. C'étoit un fort que les Gaulois avoient construit pendant leur guerre contre les Romains; il s'y étoit établi un marché assez considérable.

VICUS PUBLICUS, nom d'un temple de Rome, selon Plutarque. Cet auteur dit que P. Valérius Publicola fit bâtir une maison plus modeste que la première, dont l'élévation et la grandeur avoient inspiré quelque ombrage, dans le lieu où étoit le temple appelé *Vicus Publicus*.

Dacier réfute d'une manière qui est très-plausible cette asser-

tion de Plutarque, et prouve ou que le texte étoit corrompu, ou que cet auteur ne l'a pas entendu ; mais il est plus vraisemblable que c'est une faute du texte. Voici les termes de Tite-Live : *Delata confestim materia omnis infrà Veliam, et, ubi nunc* Vicæ Potæ *est domus in infimo alveo ædificata* ; tous les matériaux furent portés sur-le-champ au pied du mont Vélia, où on lui bâtit une autre maison là où maintenant se trouve le temple de *Vica Pota*, ou *de la Victoire*; car les anciens donnoient ce nom à cette déesse.

VIDUCASSIENS, *Viducasses*, peuple des Gaules, dans la Celtique. La découverte faite, en 1704, de la capitale de ce peuple près de la rivière d'Orne, un peu au-dessus de Caen, fixe les Viducassiens dans une partie de ce qui composoit le diocèse de Bayeux.

VIDUCASSIUM CIVITAS, la cité des Viducassiens, ville de la Gaule Celtique, découverte, comme nous l'avons dit dans l'article précédent, au commencement du dernier siècle, par les soins de M. Foucault, intendant de la généralité de Caen. Il examina de près ces ruines, dont les plus apparentes étoient un aqueduc et des fragmens d'inscriptions ; il fit fouiller dans les environs, et l'on trouva entr'autres édifices un gymnase avec ses bains.

Dans une de ces inscriptions, qui fut transportée de Vieux au château de Thorigny, il est fait mention de la ville des Viducassiens, *civitas Viducassium*, que l'on trouve ainsi nommée dans Ptolémée. Pline en parle dans le dénombrement des peuples de la seconde Lyonnoise.

VIE [la], *Vita;* les anciens avoient personnifié et divinisé la vie sous le nom de *Vitulus*.

VIENNE, *Vienna*, ville des Gaules, dans la Celtique, et ensuite dans la Narbonnoise, étoit située sur le Rhône, et la capitale des Allobroges.

Cette ville est mise au nombre des plus opulentes de la Narbonnoise, par Pomponius Méla, et citée comme colonie par Pline ; elle fut sous l'empire romain une des plus puissantes de la Gaule Transalpine; elle ne céda point à Narbonne, qui étoit une bien plus ancienne colonie. Claude y établit une espèce de sénat, qui étoit apparemment le prétoire du vicaire des Gaules ; d'où elle prit le nom de *Sénatorienne*, que lui donnent quelques auteurs. Sous Dioclétien, elle devint la métropole de cette partie des Gaules, qui, de son nom, fut appelée *Gaule Viennoise*. Enfin les Romains l'avoient extrêmement embellie ; mais les guerres et le zèle des premiers chrétiens détruisirent les monumens du paganisme, qui en faisoient l'ornement.

VIERGE, *Virgo*, nom d'un des douze signes du Zodiaque, dans lequel le soleil entre au mois d'août.

Sur les monumens anciens et modernes, la Vierge tient tantôt un épi, tantôt une balance ; quel-

quefois elle est représentée avec les attributs de la paix, portant d'une main une branche d'olivier, et de l'autre un caducée.

VIERGE SALIENNE, *Virgo Salia*; prêtresse de la suite des prêtres saliens. Les vierges saliennes portoient des espèces d'habits de guerre avec des bonnets élevés comme les prêtres saliens; elles aidoient ceux-ci dans leurs fonctions.

VIGINTIVIRAT, *Vigintiviratus*, nom sous lequel on comprenoit les emplois de vingt officiers chargés respectivement du soin des prisons, de l'exécution des criminels, de la police des rues, de la monnoie et du jugement de quelques affaires civiles. On ne pouvoit être exempt de ces emplois sans une dispense du sénat.

Sous Auguste, cette fonction ne fut exercée que par la lie du peuple.

VIGINTIVIRS [le Collége des], *Vigintivirorum Collegium*, collége qui étoit composé des magistrats inférieurs ordinaires nommés les *triumvirs monétaires*, les *triumvirs capitaux*, les *quatuorvirs nocturnes* et les *décemvirs*; tous ces officiers avoient chacun leurs fonctions particulières.

VILLENEUVE. *Voyez* Caïnum.

VILLES [fondation des]. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, des recherches curieuses sur les cérémonies observées par les anciens, et surtout par les Romains, à la fondation des villes.

La politique et la religion avoient introduit diverses cérémonies, particulièrement chez les Romains, lorsqu'ils jetoient les fondemens de leurs villes.

Selon Denys d'Halicarnasse, du temps de Romulus, avant que de rien commencer qui eût rapport à la fondation d'une ville, on faisoit un sacrifice, après lequel on allumait des feux au-devant des tentes; pour se purifier, les hommes qui devoient remplir quelque fonction dans la cérémonie sautoient par-dessus ces feux.

On creusoit ensuite une fosse ronde, dans laquelle on jetoit d'abord les prémices de tout ce qui peut servir d'aliment aux hommes; puis quelques poignées de la terre du pays qu'habitoit chacun de ceux qui assistoient à la cérémonie.

En même temps on consultoit les dieux pour savoir si l'entreprise leur seroit agréable; on traçoit ensuite l'enceinte de la nouvelle ville par une traînée de terre blanche. Alexandre-le-Grand traça, avec de la farine blanche, l'enceinte de la ville de son nom qu'il fit bâtir en Egypte.

Les Romains célébroient tous les ans la fête de la fondation de leur ville, le 11 des calendes de mai, temps auquel on célébroit la fête de Palès. *Voyez* Ovid., *Fast.*, l. 4; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 46, 360; t. 3, p. 56 et suiv.; t. 4, p. 390 et suiv.

VILLIUS [L.], étoit tribun du peuple l'an 180 avant J.-C. Il porta cette année la première loi qui fixoit l'âge où les magistrats pouvoient posséder les charges : ce qui fit donner aux Villius le surnom d'*Annales*.

VIMINALE [la colline], *collis Viminalis*, une des deux collines que Servius Tullius ajouta à la ville de Rome. Tite-Live et Pline entr'autres font mention de cette colline ; elle auroit pu seule faire une ville assez considérable.

VINALES, *Vinalia*, fêtes très-célèbres instituées par les Latins. On les célébroit à Rome deux fois l'année, en l'honneur de Jupiter, pour obtenir une vendange abondante.

La première se célébroit au commencement de mai, et la seconde le dix-neuf août.

VINDÉLICIN, *Vindelicia*, contrée d'Europe au nord des Alpes et au midi du Danube.

Le mot *Vindelicia*, pour marquer le pays des Vindéliciens, est plus en usage chez les Grecs que chez les Latins qui désignoient ce pays sous le nom du peuple qui l'habitoit. C'est ainsi qu'en usent Suétone, Velléius Paterculus et autres; il ne faut pourtant pas s'imaginer que le mot *Vindelicia* ne soit pas latin; Sextus Rufus s'en sert.

Strabon et Ptolémée ne s'accordent pas au sujet des bornes qu'ils donnent aux Vindéliciens; mais il est plus sûr de s'en rapporter au premier; il avoit vécu plus près du temps où les Rhétiens et les Vindéliciens furent subjugués. Strabon dit que ces deux peuples habitoient près des Salasses, la partie des montagnes qui regarde l'orient et tourne vers le midi; qu'ils étoient limitrophes des Helvétiens et des Boïens; que les Rhétiens s'étendoient jusqu'à l'Italie, au-dessus de Vérone et de Côme, et que les Vindéliciens et les Novigues occupoient l'extrémité des montagnes du côté du nord.

Comme Sextus Rufus prétend qu'Auguste régla que la Vindélicie, le Norique, la Pannonie et la Mœsie feroient la séparation des terres des Romains d'avec celles des Barbares, il s'ensuit que la Vindélicie et le Norique s'étendoient jusqu'au Danube qui faisoit la borne de l'empire romain.

VINDÉLICIENS, *Vindelici*, les habitans de la Vindélicie. *Voy.* Vindélicie.

VINDEMIALES, *Vindemialia*, fête des vendanges célébrée en l'honneur de Bacchus. On y vantoit ses présens; on célébroit des jeux en son honneur dans les villages et les carrefours de la Grèce, où un bouc étoit le prix de la victoire; les acteurs, animés par la liqueur bachique, sautoient à l'envi sur des outres frottées d'huile. Les Latins empruntèrent des Grecs ces mêmes jeux. On les voyoit dans les villages réciter des vers burlesques et couverts de masques barbouillés de lie, tantôt chanter les louanges du dieu du vin; tantôt attacher à des pins des escarpo-

lettes pour s'y balancer hommes et femmes. On portoit partout la statue de Bacchus, que suivoit une foule immense de peuple.

VINDEX [C. Julius], *C. Julius Vindex*, Gaulois et Aquitain de naissance, issu des anciens rois du pays, vivoit sous l'empire de Néron, contre lequel il se révolta vers l'an 68 de l'ère chrétienne. L'unique motif de cette révolte fut l'horreur qu'inspiroient les crimes de ce prince.

Il étoit parvenu à se mettre à la tête de cent mille Gaulois; sur cette nouvelle, Néron mit sa tête à prix : « Néron, dit Vindex, a promis dix millions de sesterces à quiconque me tuera, et moi, je promets ma tête à quiconque m'apportera celle de Néron. »

Le combat s'engagea entre les troupes impériales et gauloises; la victoire fut long-temps disputée; mais enfin elle se déclara contre les Gaulois; il en resta vingt mille sur la place, et C. Julius Vindex se donna la mort. *Voy.* Dio. Cass., p. 724; Suét., *in Galb.*, c. 9, 11; Plut., t. 1, p. 1054; Tacit., *Annal.*, l. 15, c. 74; *Hist.*, l. 1, c. 6, 16, 51, 89; l. 4, c. 17, 57, 69.

VINDICIUS, nom d'un esclave romain qui rendit un service signalé, en découvrant une conspiration formée pour le rétablissement des Tarquins, l'an de Rome 244 et 508 avant l'ère chrétienne.

Lorsqu'on eut puni les traîtres, on donna pour récompense au dénonciateur une somme d'argent tirée du trésor public, avec la liberté et le droit de bourgeoisie. Vindicius fut, dit-on, le premier qu'on mit en liberté par le ministère de la baguette, appelée en latin *Vindicta*. Quelques-uns croient que ce mot tire son origine du nom de *Vindicius*.

VINDICTE, *Vindicta;* nom donné à l'une des manières d'affranchir les esclaves usitée chez les Romains. C'étoit lorsque l'affranchissement se faisoit devant un magistrat, tel qu'un préteur, un consul ou un proconsul.

Cette manumission *per vindictam* étoit la plus parfaite de toutes. Elle prenoit son nom de ce que le magistrat ou un licteur frappoit deux ou trois fois la tête de l'esclave avec une petite baguette, appelée *Vindicta*, du nom d'un esclave nommée *Vindex* ou *Vindicius*, celui qui découvrit aux Romains la conspiration des fils de Junius Brutus, pour le rétablissement des Tarquins.

D'autres prétendent que le mot *Vindicta* étoit le terme propre pour exprimer une baguette, telle que celle dont on se servoit pour cette manumission.

VINDILES, *Vindili. Voyez* Vandales.

VINDOBONA, ville de la Pannonie supérieure, selon la table de Peutinger. L'Itinéraire d'Antonin la place sur la route de Sirmium à Trèves.

Aurélius Victor écrit *Vendobona;* la notice des dignités de l'empire porte *Vindomana;* Jornandès dit *Vindomina*, ou *Win-*

dominæ, c'est apparemment de là qu'a été formé le *Wien*, d'où les Français ont fait *Vienne*. C'est la ville de Vienne en Autriche.

Ptolémée nomme cette ville *Juliobona*. C'est le premier qui en ait fait mention. Velléius Paterculus donne à connoître qu'elle n'existoit pas avant Tibère, ou que du moins elle étoit peu considérable avant le règne de ce prince. *Voyez* PTOL., l. 2, c. 15; VELL. PATERC., l. 2, c. 10.

VINDOMANA, VINDOMINA, VINDOMONA, VINDONANA. *Voyez* Vindomina.

VINDONISSE, *Vindonissa*, ville des Gaules, dans l'Helvétie. Tacite, qui en fait mention, y fixe le quartier de la vingt-unième légion. Ce qui est confirmé par une inscription trouvée sur les lieux.

Vindonisse est nommée *Vindo*, dans un panégyrique de Constantin, par Eumène, et *Castrum Vindonissense* dans la notice des provinces de la Gaule, *in maximâ Sequanorum*, c'est-à-dire dans le pays des Séquaniens et des Helvétiens, qui forma une province particulière, sous ce nom *Maxima Sequanorum*.

Le lieu, que cette ville occupoit sur le bord de la Russ, près de sa jonction avec l'Aar, s'appelle à présent *Windisch*.

VINIDIUS [T.] QUADRATUS, *T. Vinidius Quadratus*, gouverneur de Syrie, sous l'empire de Claude. C'est le même que celui dont nous avons parlé sous le nom de *Numidius Quadratus*. *Voyez* Quadratus (Numidius.)

VINIUS [T.], *T. Vinnius*, appelé *Obinnius* dans le texte grec de Plutarque, un des grands officiers de Galba, remplit, pendant quelques mois, le premier rôle dans l'empire.

Issu d'une famille honnête, il fut extrêmement déréglé dans sa jeunesse, et les vices du premier âge se développèrent chez lui, de la manière la plus odieuse, dans un âge plus avancé. Actif et rusé autant qu'audacieux, il parcourut la carrière des honneurs jusqu'à la préture.

Elevé par la faveur de Galba au faite de la fortune, il y donna l'essor à tous ses vices, et particulièrement à son avidité pour l'argent; mais son élévation ne fut point de durée; Galba l'entraîna dans sa chute. Au milieu du mouvement dans lequel périt ce souverain, Vinius ne pouvoit se dérober à la mort qui le menaçoit. Il eut beau vouloir s'échapper, il reçut, en fuyant, une première blessure au jarret, et ensuite un soldat légionnaire lui perça les flancs d'un conp de lance. Il mourut âgé de quarante-sept ans. *Voyez* PLIN., t. 1, p. 1054 *et seq.*; TAC., *Hist.*, l. 1, c. 1, 6, 12 *et seq.*

VIPSANIA, fille de M. Vipsanius Agrippa et d'Attica, qui avoit eu pour père T. Pomponius Atticus, fut mariée à Tibère, et devint mère de Drusus, fils unique de cet empereur. Son mari la répudia, quoiqu'il lui témoignât beaucoup d'affection,

et qu'elle fût enceinte. Il fit divorce avec une femme aimable et chérie, pour en épouser une qui n'étoit digne que de son mépris. C'étoit la fameuse Julie, fille d'Auguste. Vipsania épousa depuis Asinius Gallus, fils de C. Asinius Pollion. *Voyez* TACIT., *Annal.*, l. 1, c. 12, l. 3, c. 19.

VIPSANII PORTICUS, portique dont Tacite fait mention dans le premier livre de ses *Hist.*, c. 31.

VIPSANIUS [M.] AGRIPPA, *M. Vipsanius Agrippa. Voyez* Agrippa (M. Vipsanius.)

VIRAGO, nom que l'on donne à une femme d'une taille et d'un courage extraordinaires, qui a la passion des armes.

On nommoit ainsi dans l'antiquité Sémiramis, Penthésilée, et en général toutes les Amazones.

Ce mot est proprement latin, et ne se dit guère en français que par dérision.

La Vulgate donne à Eve le surnom de *Virago*, parce qu'elle fut formée d'une des côtes du premier homme; la traducteur latin ayant voulu conserver par ce nom l'étymologie du mot *Vir*, dont il a formé *Virago*. C'est ainsi que dans le texte hébreu, Adam nomme sa femme *Ischa*, formé d'*Isch*, qui signifie *homme*.

L'on attribue surtout le nom de *Virago* à Diane et à Minerve. Virgile le donne à Juturne.

VIRBIUS CLIVUS, colline située dans lans la ville de Rome, selon Tite-Live. Quelques-uns, au lieu de *Virbius*, aiment mieux lire *Orbius*.

Perse, dans sa sixième satire, fait aussi mention de cette colline; mais, selon les commentateurs de ce poëte, elle étoit à quatre milles de Rome, sur le chemin qui conduisoit à Aricie, et au lieu nommé *ad Nemus Dianæ*.

Cette colline, dit-on, avoit pris son nom d'Hippolyte, fils de Thésée, que l'on y avoit honoré, sous le nom de *Verbius*, parce qu'on croyoit qu'il avoit été deux fois homme, deux fois vivant, *Vir bis*, Diane lui ayant rendu la vie. *Voyez* l'article suivant.

VIRBIUS, nom donné à Hippolyte, fils de Thésée. Suivant la fable, ce prince périt malheureusement, sacrifié au ressentiment de Phèdre, sa belle-mère, qui n'avoit pu le séduire; Diane, touchée de sa mort, lui rendit la vie, comme nous l'avons dit dans l'article précédent: elle guérit ses blessures par le moyen de diverses herbes médicinales. Mais Jupiter, indigné qu'un mortel, qui avoit déjà passé les eaux du Styx, pût être rappelé à la lumière, foudroya l'inventeur de cet art salutaire, et le précipita dans le Tartare. Diane, craignant la colère de ce même dieu contre Hippolyte, alla, pour l'en garantir, le cacher dans une forêt, et le confia à la nymphe Egérie, qui lui fit couler tranquillement le reste de ses jours dans cette solitude, sous le nom de *Virbius*.

Tous les traits fabuleux qui concernent la résurrection d'Hip-

polyte, ne sont qu'une impos-ture des prêtres de Diane, pour accréditer le culte de ce prince, qu'ils avoient apparemment établi dans la forêt Aricie.

VIRDIUS GEMINUS. *Voy.* Geminus Virdius.

VIRGILE [P. MARO], *P. Virgilius Maro*, le plus célèbre de tous les poëtes latins, naquit à Andès, village du territoire de Mantoue, sous le consulat de Cn. Pompée-le-Grand, l'an de Rome 682, et 70 ans avant l'ère chrétienne. Son père, selon quelques-uns, étoit potier, selon d'autres, il n'étoit que domestique ou compagnon d'un astrologue ambulant qui exerçoit la médecine. Ce serviteur se mêla d'exercer aussi cet art; après y avoir amassé quelque argent, il cultiva l'agriculture avec succès, et mérita le bonheur d'obtenir en mariage la fille de son maître, qui fut la mère de Virgile.

Virgile donna, dès son enfance, de grandes espérances, tant par la vivacité de son esprit que par la douceur et la souplesse de son caractère : il passa les sept premières années de sa vie à Mantoue; de là il se rendit à Crémone, qu'il quitta pour aller à Milan. Partout il se livra tout entier à l'étude des auteurs grecs et latins; il fréquenta particulièrement les écoles des plus fameux philosophes de la secte épicurienne. Ce fut à Milan qu'il recueillit les matériaux qui lui servirent à composer les poésies qu'il nous a laissées.

Un motif de santé le fit voyager vers le midi de l'Italie. A Rome, il fit connaissance de l'écuyer d'Octavien, guérit plusieurs de ses chevaux par des remèdes inconnus jusqu'alors, et prédit qu'un beau poulain, qu'on lui présentoit, deviendroit un cheval vicieux; prédiction qui s'accomplit. Son jugement ayant paru juste dans plusieurs autres circonstances, il s'acquit une réputation qui le fit juger digne d'être présenté à Octavien, auquel il prédit son élévation à l'empire, et dont il reçut le plus honorable accueil.

Ce fut, vraisemblablement, dès ce moment que Virgile dévoua son cœur et sa plume à son protecteur, qui ne tarda point à monter sur le trône, et à recevoir le nom d'Auguste. Il avoit déjà fait ses Eglogues, excellentes pour faire connoître son talent, mais nulles sous le rapport de toute autre utilité. Il sentit que le moyen le plus propre à faire sa cour, c'étoit de seconder, par ses écrits, les vues de l'empereur. Ce prince, pour réparer les maux qu'avoit causés la guerre civile, encourageoit, autant qu'il étoit en son pouvoir, les travaux de la campagne. Virgile saisit cette occasion pour composer ses Géorgiques, soit de son propre mouvement, soit d'après les conseils de Mécène.

Après les Géorgiques, il commença, à l'âge de quarante ans, l'Énéide, à laquelle il donna le nom de *Poëme impérial*, ou *d'Histoire romaine*. C'étoit pré-

senter l'histoire du premier peuple du monde dans un cadre bien étroit, que de la renfermer en quelques vers, qui ne formoient qu'un très-petit épisode dans un poëme en douze livres.

Mais de quelque manière que fût tracé ce portrait, sous le rapport historique, la lecture du sixième livre de l'Énéide à la cour d'Auguste n'en fit pas moins la sensation la plus vive par la beauté de ses pensées, de son style, et le choix des personnages qui pouvoient le plus intéresser l'amour-propre du monarque. Tout le monde connoît l'impression que fit sur Octavie le récit de ces vers, où le poëte décrit, d'une manière si touchante, la perte de l'héritier d'Auguste. Au nom de Marcellus, qu'il avoit différé de nommer avec un art admirable, Octavie, dit-on, perdit l'usage de ses sens, et l'ayant recouvré, elle fit présent à l'auteur de dix sesterces par chaque vers.

Virgile partit ensuite pour la Grèce, dans l'intention peut-être de puiser au berceau d'Homère ce feu sacré qui distingue surtout l'ouvrage épique du poëte grec, et dont il avoit besoin pour son poëme; une indisposition le surprit à Mégare; il la négligea; se rendit à Brundusium, et se trouva fort mal en y arrivant. C'est alors que, prévoyant sa fin prochaine, il demanda son porte-feuille afin de brûler l'Énéide, mais Auguste s'y opposa. Il mourut peu de jours après, le 10 des kalendes d'octobre, sous le consulat de C. Sentius et de Q. Lucrétius; il étoit âgé d'environ cinquante-deux ans.

Avant sa mort, il légua son grand poëme à Varius et à Tucca, à condition qu'ils n'y feroient aucun changement, et qu'ils ne rempliroient pas même les vides qui se trouvoient dans quelques vers. Ses deux amis observèrent religieusement cette dernière volonté, et la postérité l'a également respectée.

Il est incontestable que Virgile n'a point mis la dernière main à son Énéide; que les six derniers livres ne répondent point aux six premiers, malgré la beauté des épisodes qu'ils contiennent : mais peut-être cet écrivain, qui revoyoit ses ouvrages avec le plus grand soin, n'eut-il que le temps d'exprimer ses premières idées, dont il connoissoit, mieux que tout autre, la médiocrité, eu égard à la grandeur de son sujet, et à la perfection qu'il avoit mise dans ce qu'il avoit déjà retouché. Ce n'est point à Virgile qu'il faut s'en prendre pour ses négligences, c'est uniquement à la mort qui le surprit, avant qu'il pût les faire disparoître. *Voyez*, Vell. Pateroul., l. 2, c. 36; Aul. Gell., l. 1, c. 21; l. 2, c. 3 *et seq.*; Plin., t. 1, p. 392, 467, 602, 656, 706 *et seq.*; Suet. *in August.*, c. 40; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 171 et suiv.; t. 2, p. 120 et suiv.; t. 3, p. 5 et suiv.; t. 19, p. 345 et suiv.

VIRGILIUS [C.], *C. Virgi-*

lius, étoit préteur dans la Sicile, l'an 58 avant l'ère chrétienne, quand Cicéron, obligé de sortir de Rome pour céder aux fureurs du tribun P. Clodius, vint chercher un réfuge dans cette île. Virgilius avoit d'anciennes liaisons avec cet illustre proscrit, il pensoit comme lui, sur les affaires de la république, il le plaignit, mais refusa de le recevoir dans sa province.

VIRGINIE, *Virginia*, jeune et malheureuse personne, dont le nom est célèbre dans l'Histoire romaine, étoit fille de L. Virginius, de famille plébéienne. Elle avoit à peine quinze ans, que son père avoit promis sa main à L. Icilius, ancien tribun du peuple.

Virginie passoit pour la plus belle personne qui fût à Rome; elle avoit perdu sa mère, et vivoit sous la conduite de ses gouvernantes qui prenoient soin de son éducation.

Appius Claudius, l'un des décemvirs, l'ayant vue par hasard, fut tellement épris de sa beauté, qu'il ne songea plus qu'aux moyens de satisfaire ses criminels désirs. Il la fit tenter par toutes les voies qu'une violente passion peut suggérer; mais en vain: l'invincible chasteté de Virginie opposa sans cesse un rempart à l'épreuve de toutes ses attaques. Claudius, ayant perdu toute espérance de séduction, eut recours à la violence.

Il suborna M. Claudius, un de ses cliens, et l'instruisit du rôle qu'il lui confioit. Cet infâme ministre des débauches du décemvir ne servit que trop sa brutalité. Il rencontra Virginie comme elle alloit avec une de ses gouvernantes aux écoles publiques, qui se tenoient dans la grande place; il l'arrêta, et la revendiquant pour son esclave, il lui ordonna de le suivre, sinon il lui déclare qu'il l'emmeneroit de force. Virginie hors d'elle-même, et glacée de frayeur, ne savoit ce qu'on vouloit lui dire; la gouvernante jeta de grands cris, implorant de toutes ses forces l'assistance du peuple. On fait retentir le nom de Virginius, père de cette fille, qui se trouvoit alors à l'armée. Les parens et les amis de Virginie, et surtout Icilius, son futur époux, accourent; Virginie est mise par là en sûreté contre la violence; M. Claudius prend un ton de douceur, se contente de citer la jeune personne en jugement; Virginie le suit par le conseil de ses parens.

Lorsqu'on fut arrivé au tribunal, Appius Claudius, le demandeur, exposa sa fable, dit que cette fille étoit née chez lui d'une de ses esclaves, d'où, par un vol, elle avoit été transportée par cette esclave chez la femme de L. Virginius, qui étoit stérile, et qui, pénétrée de douleur de se voir sans enfans, l'avoit supposée pour sa fille, et, comme telle, l'avoit nourrie dans sa maison; qu'il avoit des preuves incontestables de ce fait; il conclut à ce que, vu l'absence de L. Vir-

ginius qui empêchoit de juger l'affaire au fond, il fut ordonné, par provision, que l'esclave suivroit son maître.

En vain les parens de Virginie invoquent une loi des décemvirs eux-mêmes qui lui étoit favorable, en ce qu'elle lui laissait, provisoirement, la liberté jusqu'au jugement définitif, Appius Claudius ne laissa point que de passer outre; il ordonna qu'elle seroit remise entre les mains de M. Claudius, qui s'obligeroit, sous bonne caution, de la représenter après l'arrivée du père.

Cet arrêt inique excita une clameur générale; Appius, craignant pour sa vie, donna le conseil à M. Claudius de se relâcher de ses droits, et d'attendre jusqu'au lendemain.

Cependant Icilius part vite pour le camp où étoit le père de sa fiancée, et l'amène à Rome. Virginius paroît le lendemain devant le décemvir, au grand étonnement de ce dernier, qui avoit envoyé trop tard des ordres secrets de le retenir à l'armée. Après avoir entendu les parties, Appius Claudius déclare que M. Claudius retiendroit Virginie comme son esclave.

Le père infortuné demande au décemvir la permission d'embrasser sa fille pour la dernière fois; il l'obtient, entraîne Virginie, s'approche de l'étai d'un boucher, saisit le couteau sur la table, et l'enfonce dans le sein de cette infortunée. *Voyez* Tit.-Liv., l. 3, c. 44 *et seq.*; Dion. Hulci., l. 11, c. 5; Flor., l. 1, c. 24.

VIRGINIE, *Virginia*, fille d'A. Viginius, avoit épousé L. Volumnius, consul, l'an de Rome 456, et 296 ans avant l'ère chrétienne.

Il y eut cette année beaucoup de prodiges; pour en détourner l'effet, on ordonna des processions solennelles, dont l'une fut remarquable par la dispute qui s'éleva entre les dames romaines, dans la chapelle de la chasteté pratricienne, située auprès du temple d'Hercule, dans le marché aux bœufs. Les dames romaines refusèrent d'admettre au sacrifice Virginie, issue, à la vérité, de race patricienne, mais unie par le mariage à L. Volumnius, qui étoit plébéien, sous prétexte que, par cette alliance, elle avoit renoncé aux priviléges de sa naissance.

Virginie protesta contre cet acte arbitraire, soutint qu'elle avoit le droit d'entrer dans le temple; mais, pour éviter toute espèce d'altercation, elle retrancha de la maison qu'elle occupoit dans la rue Longue, un espace suffisant pour y construire une chapelle, qu'elle dédia à la chasteté plébéienne, en exhortant les dames plébéiennes à disputer aux patriciennes la gloire de la chasteté, comme leurs maris disputoient aux nobles celle du courage.

VIRGINIUS [L.], *L. Virginius*, commandant en qualité de centurion une compagnie de cinq légions qui étoient sur les terres

terres des Eques, l'an de Rome 305, et 447 ans avant l'ère chrétienne. C'étoit un des plus braves soldats de l'armée romaine; mais ce qui l'a pour jamais rendu célèbre, c'est le sacrifice qu'il fit de sa fille Virginie, plutôt que de la laisser passer entre les mains du décemvir Appius. *Voyez* le premier article sur Virginie.

VIRGINIUS [C.], *C. Virginius*, fils d'un simple chevalier romain, étoit commandant des légions du Haut-Rhin, lorsque, sur la fin du règne de Néron, l'an 68 de l'ère chrétienne, les gouverneurs de provinces et les généraux d'armée, secouant le joug de ce prince, se déclarèrent en faveur de Galba. Virginius Rufus étoit dans des dispositions bien différentes de celles de ces grands officiers.

Il trouva mauvais que les Gaulois, soumis par les armes des Romains, voulussent donner un empereur à Rome. Loin de seconder C. Jul. Vindex, chef des révoltés, il alla mettre le siége devant Besançon, qui trempoit dans la sédition. Vindex s'avança au secours de la place assiégée; mais comme il n'en vouloit qu'à Néron, et qu'il ne doutoit pas que Virginius Rufus ne partageât ses sentimens à l'égard de ce prince, avant que d'en venir aux mains, il tenta la voie de la négociation, qui lui réussit: ils s'accordèrent contre Néron.

Nous ignorons quelles étoient les conditions de cet accord; les légions romaines, qui n'en étoient pas mieux instruites, crurent que les Gaulois venoient les attaquer, et emportées par leur ancienne haine, elles se jetèrent sur eux avec furie. Les Gaulois ne s'attendoient point à cette charge; cependant ils la soutinrent avec courage, et la bataille s'engagea malgré les généraux, qui ne purent arrêter la fougue du soldat. La victoire, après avoir été long-temps disputée, se déclara enfin pour les légions romaines. Vingt mille Gaulois demeurèrent sur la place; C. Jul. Vindex au désespoir, se tua de ses propres mains.

Il ne tint alors qu'à Virginius Rufus d'être empereur. L'armée victorieuse lui déféra, par des acclamations redoublées, la souveraine puissance; mais ce modeste général déclara aux soldats que c'étoit au sénat et au peuple romain seuls qu'il appartenoit de disposer de l'empire.

Après la mort de Néron, les légions qu'il commandoit lui firent de nouvelles instances pour obtenir de lui qu'il consentît à monter sur le trône; mais rien ne put lui faire abandonner ses principes de modération, et non-seulement il ne voulut pas accepter la couronne impériale, mais encore il engagea ses troupes à prêter serment de fidélité au nouvel empereur Galba; ce qu'il obtint, quoique difficilement.

Sous Galba, il perdit son emploi à l'armée; mais il trouva, loin du théâtre des affaires, une tranquillité qui le mit à l'abri des orages, sous lesquels on vit coup

sur coup succomber tant d'empereurs.

Parvenu au règne de Nerva, Virginius Rufus recommença à jouir des honneurs dus à son mérite ; mais ce ne fut pas pour long-temps : ce bon prince, l'ayant honoré d'un troisième consulat, il avait préparé un discours d'actions de grâces pour le prononcer dans l'assemblée du sénat, et il s'exerçoit chez lui à le réciter. Il laissa par mégarde tomber un grand livre qu'il tenoit à la main, il voulut le ramasser, glissa sur le plancher, tomba lui-même, et se rompit la cuisse. Son âge fort avancé rendit cet accident beaucoup plus grave, et la fracture ne put être guérie ; il traîna quelque temps encore, et mourut.

Il avoit lui-même fait son épitaphe en ces deux vers :

Hic situs est Rufus, pulso qui
Vindice, quondam
Imperium asseruit non sibi, sed
patriæ.

VIRGO MAXIMA, nom que les vestales donnoient à la plus âgée d'entr'elles, qui exerçoit sur elles beaucoup d'autorité.

VIRIATHUS, Lusitanien, fut du petit nombre de ceux qui échappèrent à la cruauté de Serv. Sulpicius Galba, quand, par une horrible perfidie, ce général romain fit égorger une multitude de peuples qui s'étoient livrés à sa bonne foi, l'an 151 avant l'ère chrétienne. Quoique sorti d'une basse extraction, et dénué de cet ascendant que donnent la naissance, le mérite personnel, les dignités, il osa cependant former le projet de venger ses compatriotes en faisant la guerre aux Romains.

De berger devenu chasseur, et de chasseur brigand, il avoit contracté l'habitude d'une vie dure au milieu des forêts, où il exerçoit le métier de voleur-assassin avec une horde d'autres brigands, qui n'avoient des moyens d'existence qu'à la pointe de leurs épées. Il communiqua son projet, fit un appel à tout ce qu'il y avoit de gens sans aveu, sans ressource et sans espérance ; bientôt il eut une armée composée de plus de dix mille hommes qui se mirent à ravager la Turdétanie.

Il résista pendant plusieurs années aux forces que les Romains envoyèrent contre lui, jusqu'à ce que Q. Servilius Cépion ne pouvant le vaincre par les armes, le fit périr par une lâche trahison ; il corrompit deux officiers dont Viriathus s'étoit servi pour traiter avec lui de paix, et le fit assassiner sans bruit. Viriathus emporta les regrets de toute l'armée, qu'il avoit commandée pendant dix ans, avec autant de courage que de prudence et de bonté.

Peu de grands capitaines se sont élevés du sein de la poussière au plus haut degré de fortune avec un si grand mérite ; sa prospérité n'apporta jamais le moindre changement à la simpli-

cité de ses mœurs. Couvert de lauriers il continua de se montrer le même qu'il avoit paru dans ses premières campagnes; mêmes armes, même habit, même extérieur. Il se tenoit toujours debout à table, ne mangeoit que du pain et de grosses viandes: aussi conserva-t-il constamment un corps sain, un esprit toujours libre.

Les auteurs qui ont écrit sa vie ont ajouté qu'il avoit sans cesse montré une vertu et une réputation exemptes de tout reproche; il eût été plus convenable, plus vrai, de dire qu'il avoit racheté par ses vertus de général les crimes qu'il avoit commis étant simple voleur de forêts ou de grands chemins. *Voy*. Appien, p. 288 *et seq;* Flor., l. 2, c. 17; Just., l. 44, c. 2, Vell. Paterc., l. 2, c. 1.

VIRIDOVIX, Gaulois du pays des Unelles, chef de quelques rebelles que Q. Titurius Sabinus, lieutenant de Jules César, battit au moyen d'un piége qu'il tendit à ce chef trop crédule. *Voy.* Cæs. *de Bell. Gall.*, l. 3, p. 10 *et seq.*

VIRIOMARUS, un des principaux de la cité des Eduens, fut un des quatre chefs que les Gaulois choisirent pour commander l'armée nombreuse qu'ils envoyèrent au secours d'Alésie que Jules César assiégeoit en personne, l'an 52 avant l'ère chrétienne.

Ce Viriomarus pourroit bien être le même que *Virdumarus*, que Jules César avoit élevé aux plus hautes dignités, et qui, malgré ces faveurs, se détacha cependant du parti des Romains.

VIRIPLACA, déesse des Romains, qui, selon Valère Maxime, prenoit soin de réconcilier les personnes mariées. Il n'est point de noms français qui exprime le nom de cette déesse. Son temple étoit sur le mont Palatin.

VISCELLINUS [Sp. Cassius], après avoir signalé sa bravoure contre les Aurunces et contre la ville de Pométia, reçut les honneurs du triomphe, et fut par trois fois élevé au consulat.

Les Herniques ayant acheté la paix des Romains, moyennant la cession des deux tiers de leurs terres, Viscellinus fut chargé de partager cette conquête entre les Latins et le même peuple de Rome. A cette libéralité il ajouta une portion considérable de terres possédées par des particuliers qu'il accusoit de les avoir usurpées sur la république. Il fit par là autant de mécontens qu'il y avoit de propriétaires de ces terres.

Dans les anciennes républiques, on n'étoit pas généreux impunément. On fit un crime à Viscellinus de ses largesses; on lui supposa l'intention de briguer la faveur du peuple pour s'en rendre le maître. Une circonstance inattendue favorisa surtout ce soupçon; on proposa pour la première fois la loi agraire, et Viscellius l'appuya.

Vers le même temps, il essaya de se populariser encore, en fai-

sant aux plébéiens une nouvelle gratification. Il ordonna qu'on leur rendît l'argent qu'on avoit reçu d'eux pour le blé qui avoit été apporté de la Sicile; mais le peuple le refusa, sous prétexte que c'étoit un présent empoisonné. Viscellinus n'eut pas plutôt touché au terme de son consulat, qu'il fut accusé, condamné et puni de mort, convaincu d'avoir fait des brigues pour arriver à la royauté.

Selon quelques-uns, ce fut son propre père qui prit connaissance de l'affaire dans l'intérieur de sa maison, le reconnut coupable, le battit de verges, lui trancha la tête, et consacra ses biens à Cérès.

Quoi qu'il en soit, Sp. Cassius Viscellinus périt l'an 483 avant l'ère chrétienne. On croit qu'on lui avoit donné le surnom de *Viscellinus* à cause de la grosseur de ses jambes; ce mot, tiré du grec, signifiant *jambe de bœuf*.

VISCUS, nom commun à deux poëtes latins qui étoient de Thurium et amis d'Horace; celui-ci les nomme, dans quelques-unes de ses satires, et témoigne le cas qu'il fait de leurs talens. *Voy*. Hor., l. 1, Satir. 9, v. 22; Sat. 10, v. 83; l. 2, Satir. 8, v. 20.

VISURGIS, fleuve de Germanie, connu des auteurs grecs et latins. Les premiers varient dans la manière d'écrire son nom. Strabon l'appelle *Bisurgis*, le *B* se mettant souvent pour le *V*, Ptolémée qui le nomme dans un endroit *Visurgis*, et dans un autre *Visurigis*, place son embouchure entre celles de l'Ems et de l'Elbe. Dion Cassius écrit *Visurgus*.

Tous les Latins disent *Visurgis*. Velléius Paterculus rapporte que ce fleuve devint célèbre par la défaite de l'armée romaine sur ses bords. Pomponius Méla le compte au nombre des fleuves les plus considérables qui se jettent dans l'Océan; suivant ce géographe, il faisoit la séparation entre les Romains et les Chérusques.

Ce fleuve se nomme aujourd'hui le *Weser* : il arrose une multitude de villes de l'Allemagne, et son cours est grossi par plusieurs rivières qui vont lui porter leurs eaux.

VITELLIA, ville d'Italie dans le Latium au pays des Eques. Tite-Live la met au nombre des villes que Coriolan prit aux Romains; ceux-ci la reprirent sous le consulat de M. Minucius et d'A. Sempronius. On en fit depuis une colonie; elle conservoit encore cette qualité lorsque les Eques l'emportèrent d'assaut 390 ans avant l'ère chrétienne.

Suétone rapporte que cette ville tiroit son nom de la famille des Vitellius, qui demandèrent à la défendre à leurs dépens contre les Eques.

Etienne de Byzance appelle la ville de Vitellia *Bitella*; Pline en nomme les habitans *Vitellenses*, et les range parmi les cinquante-trois peuples du Latium qui n'existoient plus de son

temps. Il y a des éditions qui portent *Vicellenses*.

On lit dans Plutarque *Vicani*, que le traducteur a rendu par *Vicellienses*. Dacier, dans sa traduction françoise, semble s'écarter extraordinairement du sens du texte grec, lorsqu'il met *Labicum* à la place du nom du peuple *Vicellenses* ou *Vitellenses*.

VITELLIA [la voie], *via Vitellia*, chemin d'Italie; suivant Suétone, il alloit depuis le Janicule jusqu'à la mer; il donne à entendre que quelques-uns vouloient que ce chemin eût pris son nom de la famille des Vitellius, et par là prouver l'ancienneté de cette famille.

VITELLIAINS, *Vitelliani*, nom que l'on donne à ceux qui suivirent le parti de l'empereur Vitellius.

VITELLIENS, *Vitellii*, famille romaine; on varie beaucoup sur l'origine de cette famille; les uns la prétendent noble et ancienne, les autres récente, obscure et même basse.

Quoi qu'il en soit, P. Vitellius de Nucerie, soit que son extraction fût noble ou non, fut certainement chevalier romain et chargé des affaires d'Auguste.

Du reste, le nom de Vitellius est ancien dans l'Histoire romaine; on trouve deux frères de ce nom condamnés et exécutés comme partisans des Tarquins et conspirant contre la république. Ils étoient neveux de L. Tarquinius Collatinus. *Voy.* Suét., *in Vitell.*, c. 1, 2.

VITELLIUS [L.], *L. Vitellius*, fils de P. Vitellius, chevalier romain, intendant d'Auguste, obtint de Tibère le gouvernement de Syrie l'an 35 de l'ère chrétienne, avec la commission de présider à toutes les opérations qui se préparoient alors en Orient.

Sa conduite dans l'administration des diverses provinces répondit à la confiance que son maître lui avoit témoignée; il y déploya des talens supérieurs et toutes les vertus des anciens Romains : mais ce même homme ternit sa haute réputation par le plus odieux de tous les vices : tremblant sous Caligula, tout-puissant sous Claude, toujours esclave, il se déshonora par la plus basse flatterie.

Caligula avoit la folie de vouloir passer pour dieu; Vitellius, à son retour de Syrie où il s'étoit couvert de gloire, fut le premier à se prosterner devant lui, et à l'adorer selon toutes les cérémonies du culte des païens.

Il continua sous le règne suivant un métier qui lui avoit réussi, et, par ses basses complaisances non-seulement pour Claude, mais pour Messaline, pour Agrippine et pour des affranchis, il obtint des honneurs qui le couvrirent d'une honte éternelle aux yeux des Romains et de l'Histoire. *Voy.* Suet. *in Vitell.*, c. 2, 3; Tacit., *Annal.*, l. 6, c. 28, 32 *et seq.*; l. 11, c. 2, 3, 33 *et seq.*; l. 12, c. 4 *et seq.*; Dio. Cass., p. 636, 661; Joseph., *des Antiq. jud.*, l. 18, p. 624, 625.

VITELLIUS [A.], *A. Vitellius*, fils de L. Vitellius et de Sextilie, naquit le 7, ou, selon d'autres, le 24 décembre, l'an de Rome 766, et de l'ère chrétienne 15. Il passa les premières années de sa jeunesse à Caprée, où, par son déshonneur, dit-on, il acheta les grâces que Tibère accorda à son père, le consulat et le gouvernement de Syrie. Le reste de sa vie fut conforme à ce honteux commencement.

Digne fils de L. Vitellius, il sut, par son adulation et ses complaisances, gagner successivement les bonnes grâces des trois princes, Caligula, Claude et Néron, et parvint à réunir toutes les dignités avec tous les vices. Ce fut Galba qui, sans s'en douter, mit le comble à la prospérité de Vitellius, en lui confiant l'important emploi de commandant des légions de la Basse-Germanie.

Vitellius arriva au camp le premier décembre de l'année qui précéda la mort de Galba. Il trouva les légions dans une fermentation qui n'attendoit que l'occasion pour éclater et produire une révolte.

Il se comporta d'abord d'une manière louable qui lui concilia l'affection des troupes; il montra surtout une profonde aversion pour la honteuse avarice de son prédécesseur, qui avoit mis à prix tous les emplois. Cette conduite, comparée à la sévérité de Galba, fut un des principaux motifs de la révolution qui porta Vitellius à la souveraine puissance.

Le deux janvier suivant, le lendemain même du jour que les légions avoient prêté, suivant l'usage, le serment de fidélité à l'empereur, Vitellius fut salué comme empereur par un des officiers généraux qui étoit venu à Cologne avec un corps de cavalerie; sur-le-champ il fut reconnu par toutes les légions de la haute et de la basse Germanie, et reçut des soldats le nom de Germanicus.

Dès ce moment, Vitellius fit de grands préparatifs de guerre contre Othon, que le sénat avoit reconnu pour empereur après le meurtre de Galba. Othon, de son côté, ne négligea rien pour triompher de son rival. Les deux partis étoient également appuyés.

On trouvera à l'article d'Othon tout ce qui se passa entre les deux compétiteurs jusqu'à la bataille de Bédriac; sa perte assura l'empire à Vitellius. Après le combat, Othon se tua lui-même, et le sénat déféra, par un seul décret, à Vitellius tous les droits que les empereurs précédens avoient acquis successivement.

Vitellius n'apprit la nouvelle de la victoire qu'avoient remportée ses deux généraux Aliénus Cécina et Fabius Valens, que lorsqu'il étoit en pleine marche vers l'Italie. Sur sa route, pour se rendre à Rome, s'offrit un spectacle qui piqua sa curiosité. Il visita les plaines de Bédriac encore jonchées de cadavres d'hommes et de chevaux; et,

comme quelques-uns souffroient avec peine la mauvaise odeur qu'ils exhaloient, il les reprit en disant qu'un ennemi tué sentoit toujours bon. Il ignoroit en ce moment la triste destinée qui l'attendoit lui-même après quelques mois.

En effet, vaincu par Vespasien, il ne régna que huit mois et quelques jours, et mourut dans la cinquante-septième année de son âge, de la manière la plus infâme et la plus douloureuse. Durant ses derniers momens, on l'accabla d'autant d'outrages qu'on lui avoit prodigué de flatteries pendant qu'il vivoit; digne châtiment d'un prince qui avoit déshonoré le trône des Césars par les actes les plus bas et en particulier par la gourmandise, sa passion favorite. S'il faut en croire Dion Cassius, la dépense de sa table, pendant les huit mois de son règne, fut évaluée à neuf cents millions de sesterces, cent douze millions cinq cent mille livres tournois. On ne pouvoit lui donner de repas qui ne coutât quatre cent mille sesterces, ou cinquante mille livres. *Voy.* Dio. Cass., p. 729 *et seq.*; Suet., *in Vitell.*, c. 3 *et seq.*; Tacit., *Annal.*, l. 11, c. 23; l. 14, c. 49; *Hist.*, l. 1, c. 9, 52 *et seq.*; l. 2, c. 27 *et seq.*; Jos., *de bell. jud.*, l. 5, p. 893 et suiv; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lett.*, t. 4, p. 199, 228.

VITRUVE [M.] POLLION, *M. Vitruvius Pollio*, célèbre architecte, vivoit, selon la plus commune opinion, sous Jules César et Auguste, au commencement de l'ère chrétienne; on croit qu'il étoit natif de Vérone.

On convient qu'il fut profond dans la science des proportions et de l'architecture; mais on lui accorde moins de connoissances dans la pratique que dans la théorie.

VITRUVIUS VACCUS, de la ville de Fundi, étoit un homme distingué, non-seulement parmi les siens, mais encore à Rome, où il avoit une maison sur le mont Palatin. Ayant été mis à la tête des troupes de Fundi et de Priverne, dans la guerre que les habitans de ces deux pays soutenoient contre les Romains, il fut battu, livré aux ennemis, qui lui firent trancher la tête et raser sa maison.

VITTÆ, *bandelettes*, *bandes*. Ces bandes servoient à border des robes d'hommes et de femmes. On les employoit surtout dans les cérémonies religieuses pour orner les victimes qu'on alloit sacrifier.

VITULA, déesse qui, chez les Romains, présidoit à la réjouissance, et, selon quelques-uns, aux alimens.

VITUMNUS, *ou* Vitunnus, *ou* Viturnus, dieu qu'on invoquoit lors de la conception d'un enfant. La mythologie ne fait point mention de ce dieu, dont il n'est parlé que dans St.-Augustin.

VIVARIA, terme générique qui désignoit un lieu fermé, où l'on conservoit des bêtes fauves, du poisson ou de la volaille.

UL

ULAI, fleuve d'Asie dans la Perse, baignoit les murs de Suze. On croit que c'est le même que l'*Eulée*. *Voy*. Eulée.

Daniel eut une fameuse vision sur le fleuve Eulée et à la porte de ce fleuve, c'est-à-dire, vers la porte de la ville qui regardoit l'Eulée. *Voy*. Dan., c. 8, v. 2, 16.

ULCI. *Voy*. Volscentes.

ULIE, *Ulia*, ville d'Espagne dans la Bétique; Ptolémée, qui la donne aux Turdules, la place dans les terres.

Les exemplaires latins, au lieu de *Ulia*, lisent *Julia* ou *iulia*. Hirtius Pansa et le traducteur latin de Dion Cassius écrivent *Ulla;* mais peut-être sont-ce autant de fautes de copistes; car Sponhem rapporte une médaille où l'on trouve le mot *Ulia*.

Son nom moderne est *Monte-Major*, pris de la haute montagne sur laquelle étoit située l'ancienne ville d'Ulie.

ULNA, mesure d'intervalle chez les Grecs et chez les Romains, qui avoit l'étendue dont un homme d'une taille ordinaire touchoit les extrémités avec le bout de ses doigts, en étendant les deux bras, y comprise là largeur de la poitrine.

L'Ulna étoit plus longue que notre aune.

ULPIA TRAJANA. *Voy*. Zarmisegetusa.

ULPIA, nom d'une tribu romaine.

ULUBRES, *Ulubræ*, bourgade d'Italie dans le Latium, au voisinage de Velitres et de Suessa Pométia.

Cicéron parle de ce lieu, et Horace le cite en exemple pour prouver qu'on peut vivre heureux dans un petit endroit. Cependant ce petit lieu étoit, selon Frontin, une colonie romaine, et ses habitans sont nommés *Ulubrani* par Cicéron, et *Vlubrenses* par Pline.

ULYSSE, *Ulysses*, c'est-à-dire le terrible, étoit fils de Laerte et d'Anticlée. Il régnoit sur les habitans d'Ithaque, petite île de la mer Ionienne.

Grâce au prince des poëtes grecs, Ulysse est un des héros les plus connus; c'étoit un capitaine aussi rusé qu'éloquent; il contribua bien autant par ses artifices à la prise de Troie, qu'Achille, Ajax et Diomède par leur valeur.

Après la chute de l'empire de Priam, Ulysse s'embarqua pour retourner à Ithaque; deux tempêtes le jetèrent, l'une sur le rivage des Ciconiens dont il pilla le pays, et l'autre chez les Lotophages en Afrique.

Quant au reste de son voyage et à son retour à Ithaque, *voy*. l'Odyssée d'Homère.

Remis en possession de ses états et surtout de Pénélope, dont il avoit tué les principaux amans, qui, depuis si long-temps, briguoient inutilement sa main, il fut averti par un oracle qu'il seroit tué par son fils; il alla passer le reste de ses jours dans une solitude, croyant que l'oracle

devoit s'entendre de Télémaque, et qu'en lui cédant le gouvernement, il lui ôteroit tout sujet de saisir aucune occasion de lui ôter la vie : mais il arriva que Télégonus son fils, qu'il avoit eu de Circé, vint à Ithaque dans le dessein de voir son père; étant près d'une maison de campagne où se trouvoit Ulysse, sans que Télégonus le sût, on lui en refusa l'entrée parce qu'on ne le connoissoit pas; il voulut entrer de force, et tua son père dans la mêlée. *Voy.* HOMER., *Iliad.*, l. 1, v. 310 *et seq.*; l. 2, v. 169 *et seq.*; l. 4, v. 339; *Odyss.*, l. 1 *et seq.*; XÉNOPH., p. 343, 720 *et seq.*; PLUT., t. 1, p. 18, 224, 309.

UM

UMBER [Vividus], expression que Virgile emploie pour désigner un bon chien de chasse; parce que l'Ombrie, province d'Italie, en fournissoit d'excellens.

UMBRÉNUS [P.], *P. Umbrenus*, un des principaux complices de la conjuration de Catilina. Il fut chargé de gagner des députés des Allobroges qui étoient alors à Rome; ce qu'il croyoit d'autant plus aisé que les Allobroges étoient dans une profonde misère, et, par l'organe de ces envoyés, présentoient leurs doléances au sénat, dont ils ne recevoient aucun soulagement.

Ces députés écoutèrent les propositions d'Umbrénus, parurent les goûter, et furent les premiers à découvrir la conspiration.

UN

UNCIA, *Once*, douzième partie de l'as romain. C'étoit aussi chez les Grecs et chez les Romains une mesure d'intervalle faisant la douzième partie du pied.

UNDÉCEMVIR, nom d'un magistrat à Athènes; il avoit dix collègues tous revêtus de la même charge ou commission. Les fonctions de ces magistrats étoient à peu près les mêmes que celles de nos officiers de gendarmerie.

Les onze tribus d'Athènes élisoient ces magistrats; chacune en nommoit un de son corps. Mais, après le temps de Clisthène, ces tribus, ayant été réduites au nombre de dix, on élisoit un greffier ou notaire, qui complétoit le nombre de onze.

UNELLES, *Unelli*, peuple de la Gaule celtique. Jules César fait souvent mention des Unelles avec d'autres peuples armoriques ou maritimes, les Vénètes, les Curiosolites, etc.; mais il ne s'ensuit pas qu'il faille les placer dans notre ancienne Bretagne, selon l'opinion du P. Hardouin.

Ptolémée, qui les nomme *Vénèles*, marque leur emplacement dans le Cotentin, en indiquant leur capitale, sous le nom *Crociatonum*, dont la position est celle de Valognes.

On trouve dans Pline le nom des *Unelles* à la suite de celui des

Bodiocasses, qui étoient limitrophes.

C'est par une faute de transposition que Ptolémée place les Vénèles entre les Bidiccassiens, ou Vidiccasses et les Lexoviens.

Dans la Notice des provinces de la Gaule, *civitas Constantia*, dont le nom de *Cotentin* étoit dérivé, figure comme capitale dans le canton qu'occupoient les Unelles.

Ptolémée désigne dans leur pays l'embouchure du fleuve *Olina*, aujourd'hui l'*Orne*.

UNGUENTARIENS, *Unguentarii*, nom que l'on donnoit à Rome aux parfumeurs; ils avoient leur quartier, nommé *Vicus Thurarius*, dans la rue Toscane.

UNQUES, *Uncha*, ville de l'Assyrie, selon Quinte-Curce: un manuscrit porte *Oncha*. Cette ville, dont Arrien fait seulement un lieu nommé *Sochi*, étoit à deux journées de chemin des détroits qui donnoient entrée dans l'Assyrie.

VO

VOCEDICE, *Vocedica*. *Voy.* Boudicée.

VOCANUS AGER, territoire de l'Afrique propre, selon Tite-Live; il n'étoit pas fort éloigné de la ville de Thapse.

VOCATES, peuple des Gaules, dans l'Aquitaine. On ne s'accorde pas sur la situation du pays qu'ils habitoient; les anciens ne l'ont point déterminée. Scaliger a cependant soupçonné d'abord, et puis prétendu que les Vocates étoient les mêmes que les Boates; mais rien de moins certain que ce sentiment.

VOCETIUS [le Mont], *Mons Vocetius*, montagne de la Rhétie, selon quelques-uns; Tacite cependant fait entendre qu'elle étoit dans l'Helvétie. *Voyez* Tacit., *Hist.*, l. 1, c. 68.

Il en est qui confondent, mal à propos, le mont Vocétius avec le mont Vogèse.

VOCION, *Vocio*, roi de Norique, avoit marié sa sœur à Arioviste, roi des Suèves. Il fournit trois cents hommes de cavalerie à Jules César. *Voyez* Cæs., *de Bell. gall.*, l. 1, p. 59; *de Bell. civ.*, l. 1, p. 456.

VOCONIUS, Romain qui avoit trois filles, toutes fort laides: un jour, Cicéron l'ayant rencontré dans une rue avec ses trois filles, dit tout haut ce vers de Sophocle:

Et c'est malgré Phébus qu'il sema des enfans.

Le poëte grec parle de Laïus, père d'Œdipe.

Ce sarcasme de Cicéron, que Plutarque a cru devoir rapporter, prouve que le grand orateur étoit moins galant qu'éloquent.

VOCONTIENS, *Vocontii*, peuple de la Gaule Narbonnoise, selon Strabon. Il habitoit à l'orient des Tricastins, et à l'occident des Tricoriens, comme nous l'apprenons de Tite-Live, dans la description qu'il fait de la route d'Annibal; route tracée à peu

près de la même manière dans Silius Italicus.

Selon Strabon, les Voconticns s'étendoient jusqu'à la frontière des Allobroges, dans des vallées profondes et de difficile accès. On trouve leur nom dans Pomponius Méla, qui fait mention de *Vasio*, leur capitale. Pline assure qu'ils étoient puissans, et leur attribue, outre deux villes capitales, dix-neuf villes d'un ordre inférieur. A ces deux capitales, on pourroit ajouter *Dea Vocontiorum*, ou *Die ;* car, dans la Notice des provinces de la Gaule, *Civitas Deensium* tient une place, ainsi que *Civitas Vasiensium.*

Il paroît que les Vocontiens n'occupoient pas seulement les anciens diocèses de Vaison et de Die; mais qu'une partie de l'extension qu'avoit prise le diocèse de Gap, dans lequel on ne connoît point d'ancien peuple en particulier, étoit un démembrement du domaine des Vocontiens.

Trogue Pompée, qui florissoit du temps d'Auguste, étoit du pays des Vocontiens. *V.* Strab., p. 178, 185, 203; Ptol., l. 2, c. 10; Plin., t. 1, p. 103, 146, 174, 385; Cæs., *de Bell. gall.*, l. 1, p. 12; Tacit., *Hist.*, l. 1, c. 66.

VOCULA [Dillius], *Dillius Vocula*, brave officier romain, commandant, l'an 69 de l'ère chrétienne, la dix-huitième légion dans l'armée du général Hordeonius Flaccus, gouverneur de la Haute-Germanie.

Après la mort de ce général, Vocula courut le plus grand danger de la part des Gaulois qui, sollicités depuis long-temps à la révolte par les intrigues de Claudius Civilis, se soulevèrent ouvertement. Il fut averti de la conspiration; mais, n'ayant point assez de forces pour la dissiper, se trouvant réduit à un petit nombre de combattans suspects, ayant également à se défier, et de ses propres soldats, et de ses ennemis cachés, il usa de dissimulation.

Mais il éprouva bientôt les tristes effets de la trahison qui le poursuivoit. Victime d'une infame négociation qui livroit ses troupes aux Bataves, il fut massacré par un déserteur romain qui, pour récompense, fut élevé aux premiers grades de la milice. *Voyez* Tacit., *Hist.*, l. 4, c. 24 *et seq.*

VŒU, *Votum*, terme qui, dans le sens le plus ordinaire, se prend pour une promesse faite à Dieu d'une bonne œuvre, à laquelle on n'est pas obligé, comme d'une jeûne, d'une aumône, etc.

Ce n'est pas dans ce sens que les anciens ont toujours pris le mot *Vœu.* Les Juifs faisoient des vœux, soit pour le succès de leurs entreprises et de leurs voyages, soit pour le recouvrement de leur santé, ou pour d'autres besoins. Dans ce cas, ils coupoient leurs cheveux, s'abstenoient de vin, et faisoient à Dieu des prières de trente jours, avant que d'offrir leur sacrifice.

Le premier vœu, dont il soit parlé dans la Bible, est celui de Jacob qui, allant en Mésopotamie, voua au Seigneur la dîme de ses biens, et promit de s'attacher à son culte avec fidélité.

L'usage des vœux étoit si fréquent chez les Grecs et chez les Romains, que les marbres et les anciens monumens en sont chargés.

VOGÈSE [le Mont], *Mons Vogesus*, montagne des Gaules, dans la Belgique, sur les confins des Lingones, selon Jules César. Cet auteur dit que la Meuse prend sa source au mont Vogèse, aujourd'hui les Vosges; mais, suivant d'Anville, on ne distingue point cette montagne aux sources de la Meuse.

Quelques-uns prétendent qu'au lieu de *Vogesus*, on doit lire *Vosegus*, et Cluvier est de ce nombre; il se fonde sur deux manuscrits qui portent *Vosegus*. Mais Cellarius tient pour l'orthographe qu'ont employée Jules César et Lucain, en écrivant *Vogesus*.

La table Théodosienne représente une longue forêt en deçà du Rhin, sous le nom de *Sylva Vosagus*, et, dans les écrivains postérieurs à la domination romaine, la Vosge est également appelée *Mons*, *Sylva*, *Saltus*, *Eremus*. *Voyez* Jul. Cæs., *de Bell. Gall.*, l. 4, p. 127; Plin., t. 2, p. 34, *Notic. de la Gaul.*, p. 716.

VOIE LACTÉE, *Via Lactea*, nom que l'on donne à un amas prodigieux de petites étoiles, dont elle fut l'origine suivant la fable. Junon, donnant à tetter à Hercule, cet enfant, dont la force étoit extraordinaire, pressoit si rudement son tetton, qu'elle ne put le souffrir, et, comme elle retira sa mamelle avec effort et promptitude, il se répandit de son lait céleste qui forma ce cercle, qu'on surnomma la *Voie Lactée*.

VOLANDUM, ville d'Asie, dans l'Arménie. Selon Tacite, c'étoit la plus forte place qu'il y eût dans le canton; malgré sa force, ayant été assiégée par Domitius Corbulon, elle fut prise, tous ceux qui s'y trouvoient en âge de puberté furent passés au fil de l'épée, sans que le général romain perdît un seul soldat; le reste de ses habitans fut vendu à l'encan, et la ville livrée au pillage.

Le manuscrit de Venise, au rapport d'Ortélius, porte *Vallaudum*, au lieu de *Volandum*.

VOLANERIUS, bouffon, dont Horace fait mention dans une de ses satires. Cet homme, ayant tous les doigts noués de la goutte, nourrissoit et payoit à la journée un homme pour lui ramasser les dés, et les mettre dans le cornet.

VOLANUS AGER. *Voyez* Bolès.

VOLATERRANA VADA, ville ou bourgade de l'Italie, dans l'Etrurie, à l'embouchure de Cécinna, avec un port, selon Pline; Cicéron dit aussi *Vada Vilaterrana*, mais l'Itinéraire d'Antonin

et la table de Peutinger écrivent *Vadis Volaterris*.

Ce lieu, nommé encore maintenant *Vadi*, est placé par l'Itinéraire d'Antonin, entre *Populonium* et *ad Herculem*, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, et à dix-huit milles du second.

VOLATERRANI. *Voyez* Volaterres.

VOLATERRES, *Volaterræ*, ville d'Italie, dans l'Etrurie. D'Anville, dans sa carte de l'Italie proprement dite, la met vers la source d'un fleuve qui alloit se rendre dans l'Arnus.

Cette ville étoit une des premières colonies des Toscans, et plus ancienne de cinq cents ans que Rome même. Strabon en décrit la situation; il dit qu'elle est dans une vallée, sur une haute colline, d'un difficile accès de toutes parts, et que la citadelle se trouve placée sur la même cîme de cette colline. Cet auteur ajoute que le chemin pour y monter est de quinze stades, à compter depuis le pied jusqu'au haut de la colline, et qu'il est très-difficile; son territoire s'étendoit jusqu'à la mer.

Volaterres soutint trois ans le siége contre L. Sylla; devint en suite un municipe, et eut le titre de *Colonie*: la table de Peutinger nomme les thermes de ce territoire, *Aquæ Volaterranæ*.

Cette ville conserve son ancien nom; elle s'appelle *Volterra* ou *Volterræ*; elle fut le berçeau de Perse, poëte satirique.

Pline nomme les habitans de Volaterres, *Volaterrani*.

VOLCATIUS [L.], illustre Romain dont Cicéron parle dans son Oraison pour Cn. Plancus. *Voyez* Cicer., *Orat. pro Planc.*, c. 41.

VOLCES, *Volcæ*, non commun à deux peuples de la Gaule Narbonnoise, l'un distingué par le surnom d'*Arécomiques*, et l'autre par celui de *Tectosages*. Ces deux peuples occupoient, dans la province Narbonnoise, tout l'intervalle qui se trouve depuis le Rhône jusqu'à la Garonne.

Nous nous bornerons à dire un mot des Volces Arécomiques. Ces derniers s'étendoient le long de la mer, dans ce qu'on a depuis appelé le *Bas-Languedoc*.

Selon Strabon, Narbonne étoit leur capitale; mais Ptolémée donne une telle extension aux Tectosages, que non-seulement Narbonne, mais encore *Bœterræ* et *Cessero*, étoient des villes des Tectosages.

Strabon prétend que les Volces Arécomiques s'étendoient bien jusqu'au Rhône, mais qu'ils n'habitoient point des deux côtés de ce fleuve. Ce qui est contraire au récit de Tite-Live, concernant le passage d'Annibal dans ce pays. *Voyez* Strab., p. 186, 203; Tit.-Liv., l. 21, c. 26; Cæs., *de Bell. Gall.*, l. 7, p. 274, 333; d'Anv., *Notic. de la Gaul.*, p. 716 et suiv.

VOLOGÈSE, *Vologesus*. Le nom de *Vologèse* ou *Vologase*,

pendance, il leur fallut ainsi qu'à toutes les autres nations de l'Italie, subir le joug des Romains. *Voyez* STRAB., p. 222, 231, 237.

VOLTINIA, nom d'une tribu romaine.

VOLTUMNÆ FANUM, le temple de Voltumne, lieu d'Italie situé dans l'Etrurie aux environs de Viterbe, à moins que ce ne soit la ville même de Viterbe; comme le veulent quelques-uns. Cependant Viterbe n'est pas une ville ancienne.

C'est à Voltumnæ Fanum que se tenoient souvent les assemblées générales des Etrusques. Tite-Live en parle en divers endroits.

VOLTUMNA, que quelques-uns appellent *Voltunna*, *Volturna* ou *Vulturna*, était une divinité champêtre particulièrement honorée des Etrusques.

VOLTURTIUS [T.], *T. Volturtius*, de la ville de Crotone, un des complices de Catilina. Il fut arrêté comme il portait une lettre de Lentulus à ce chef de la conspiration, fut traduit devant le sénat et découvrit tout ce qu'il savait de ce complot.

VOLUMNIE, *Volumnia*, nom que quelques-uns donnent à la femme de Coriolan.

Plutarque l'appelle *Vergilie* au lieu de *Volumnie*.

VOLUMNIUS [L.], *L. Volumnius*, créé consul avec App. Claudius, surnommé *Cecus*, l'an de Rome 446 et 306 avant l'ère chrétienne, fut chargé de faire la guerre contre les Sallentins, nouveaux ennemis de la république. Il les battit en diverses occasions, leur prit quantité de villes, dont il distribua le butin aux soldats, dont il se concilia par cette générosité l'affection générale.

Dix ans après, nommé de nouveau consul, il continua de signaler sa valeur, tant contre les Samnites que contre les Etrusques, malgré la mésintelligence qui s'établit entre App. Claudius et lui; la confiance des légions en Volumnius, le courage qu'il leur inspirait, l'emportèrent sur les effets qu'auroient dû produire ces démêlés personnels, et la victoire suivit constamment les drapeaux de ce général. *Voyez* TIT.-LIV., l. 9, c. 42; l. c. 15 *et seq.*

L. Volumnius avoit épousé Virginie, patricienne, qui fit bâtir un temple à la chasteté plébéienne. *Voyez* Virginie.

VOLUMNIUS [P.], *P. Volumnius*, de l'ordre des chevaliers, philosophe, surnommé *Eutrapelus*. Il montra beaucoup d'attachement au parti de Brutus et de Cassius; et fit une relation de la bataille qu'ils perdirent à Philippes.

T. Sempronius Atticus, ayant été mis par le triumvir M. Antoine au nombre des proscrits, prit sagement le parti de se cacher, et son asile fut la maison de P. Volumnius, qui lui avoit de très-grandes obligations, et chez lequel il trouva son salut.

M. Antoine avait fait P. Volumnius intendant de l'artillerie, *præfectum*

præfectum fabrum, et en même temps, il l'avoit associé à ses plaisirs. Volumnius avoit l'esprit enjoué, facétieux; c'est pour cela qu'il étoit surnommé *Eutrapelus*. Il paroît qu'il étoit avide de richesses, puisqu'il avoit profité de l'absence du poëte Julius Calidius, possesseur de grands biens en Afrique, pour l'envelopper dans la proscription qui suivit celle des chevaliers. Ce fut Pomponius Atticus qui parvint à soustraire ce poëte à l'avidité de P. Volumnius.

Plutarque assure que Volumnius étoit un homme fort versé dans la philosophie. *Voy.* PLUT., t. 1, p. 106.

VOLUSENUS [C.] QUADRATUS, *C. Volusenus Quadratus*, un des lieutenans de Jules-César dans les Gaules. Ce général, avant que de s'embarquer pour la grande Bretagne, jugea convenable d'envoyer reconnaître le pays, et ce fut Volusenus Quadratus qu'il choisit pour remplir cette commission; ce dernier parcourut toute la côte pendant cinq jours, et revint ensuite faire son rapport à Jules-César.

Comius, que Jules-César avoit fait roi des Atrebates, s'étant avisé de vouloir porter les Gaulois à la révolte contre les Romains, C. Volusenus Quadratus fut dépêché pour le tuer, sous prétexte d'une entrevue. Lorsqu'ils furent au rendez-vous, Volusenus lui prit la main; ce qui étoit le signe convenu avec les centurions qui l'accompagnoient, et soudain l'un d'entr'eux déchargea un coup d'épée sur la tête de Comius; mais il ne put redoubler, Comius ayant été, au même instant, secouru par les gens de sa suite, qui firent de leurs corps un rempart autour de sa personne.

Cet assassinat fut le signal d'une guerre. Comius ne cherchoit que l'occasion de se venger, et il ne tarda pas à la trouver. A la suite d'un combat, où les Romains, en nombre inférieur, avoient été mis en fuite, le roi des Atrebates lança sur Volusenus Quadratus un javelot, qui lui perça la cuisse d'outre en outre. Ce dernier guérit cependant de sa blessure, puisque, durant la guerre civile, il commandoit la cavalerie de Jules-César.

VOLUSIUS; nom de deux Romains que Cicéron avoit avec lui dans son gouvernement de Cilicie, l'un surnommé *Cneus*, qu'il appelle lui-même trésorier du pays de l'Attique; et l'autre *Quintus*, qu'il avoit envoyé en Chypre. *Voyez* CICER. *ad Amic.*, l. 5, *epist.* 20; *ad T. Pomp. Attic.*, l. 5, *epist.* 11.

VOLUTRINE, *Volutrina*, déesse des Romains. Elle présidoit à l'enveloppe des grains, ou à la même paille qui sert à les envelopper.

VOMITOIRES, *Vomitoria*. Les Romains appeloient ainsi les ouvertures ou portes par où le peuple entroit aux théâtres et amphithéâtres, ou bien en sortoit; mot dérivé apparemment de l'affluence du monde

que ces portes sembloient en quelque sorte vomir.

VOMITORION, *Vomitorium*. C'étoit chez les Romains un endroit de la maison où alloient vomir ceux qui, étant à table, avoient déjà trop mangé, pour goûter de nouveaux mets. Après avoir soulagé leur estomac, ils venoient reprendre leurs places, et se remplissoient de nouveau.

VOPISCUS, fameux personnage que l'éloquence de Cicéron fit absoudre cinq fois. C'étoit, dit cet orateur, un autre César, un homme d'un grand génie, qui jouissoit d'un grand crédit.

VESTUMNE, *Vestumnus*, le même dieu que Vertumne. *Voy.* Vertumne.

Nous ajouterons ici que ce dieu des fruits, nommé *Vestumne* ou *Vertumne*, de *vertere*, tourner, changer, ne fut ainsi appelé, selon quelques-uns, que pour marquer les différens changemens qui se font dans les fruits à mesure qu'ils mûrissent. On croyoit aussi qu'il pouvoit changer l'esprit des hommes; ce qui fait dire, en parlant d'un homme inconstant, irrésolu, qu'il est né dans la colère de Vertumne. *Vertumnis natus iniquis.*

VOTIFS [les jeux], *ludi votivi;* c'est ainsi qu'on appeloit les jeux auxquels on s'engageoit par quelques vœux : ces jeux étoient publics ou particuliers.

UR

UR, ville de Chaldée, patrie de Tharé et d'Abraham, selon la Genèse et la Vulgate; car les Septante ne parlent point de la ville d'Ur, mais seulement du pays des Chaldéens.

La ville d'Ur étoit dans la Chaldée, comme le dit l'Ecriture en plus d'un endroit; mais on ignore sa vraie position : les uns croient que c'est la même que Camarine dans la Babylonie; d'autres la confondent avec Othé ou Orchée dans la Chaldée, suivant Ptolémée et Strabon. Quelques-uns pensent que c'est *Ura* ou *Sura* dans la Syrie, sur l'Euphrate. Bochart et Grotius soutiennent que c'est Ura dans la Mésopotamie, à deux journées de Nisibe.

URANIE, *Urania*, c'est-à-dire Céleste, nom d'une des neuf Muses. Diodore prétend qu'en nommant *Uranie*, on se souvient que ceux qu'elle instruit élèvent leurs contemplations et leur gloire même jusqu'au ciel et jusqu'aux astres. Uranie présidoit en effet à l'astronomie.

On la représente vêtue d'une robe de couleur d'azur, couronnée d'étoiles, soutenant un globe et environnée de plusieurs instrumens de mathématiques; quelquefois seulement elle a près d'elle un globe posé sur un trépied. *Voy.* Diod. Sicul., p. 150; Ovid., *Métam.*, l. 5, c. 8.

URANIE, *Urania*, surnom de Vénus. Sous le nom d'*Uranie*, ou *Céleste*, on adoroit Vénus comme la déesse des plaisirs innocens de l'esprit, et on l'appeloit, par opposition, *Vénus ter-*

restre, lorsqu'elle étoit l'objet d'un culte infâme et grossier.

URANIE, *Urania*, jeu des enfans en Grèce et en Italie; on jetoit dans ce jeu une balle en l'air, et celui qui l'attrapoit le plus souvent, avant qu'elle ne touchât la terre, étoit le roi du jeu. Horace y fait allusion dans son épit. 1re, liv. 1, v. 57 et suiv.

VRANIES, *Vraniæ*, nom commun à plusieurs nymphes, selon les poëtes; c'étoient les nymphes célestes qui gouvernoient les sphères du ciel. Vénus Uranie avoit des nymphes qui, sous ses ordres, présidoient au maintien de toute la nature.

URANUS, le même que Cœlus ou le Ciel. *Voy*. Ciel.

URBANITAS; ce mot, selon Cicéron, renferme ces quatre choses: *sales*, les mots pour rire; *leporem*, la bonne grâce; *facetias*, la belle raillerie, et *festivitatem*, l'enjouement. *Voyez* l'article suivant.

URBANITÉ, *Urbanitas*, terme qui désignoit la politesse de langage, d'esprit et de manières, attachée singulièrement à la ville de Rome.

Cicéron faisoit consister l'urbanité dans la pureté de langage jointe à la douceur et à l'agrément de prononciation. Domitius Marius donne à l'urbanité beaucoup plus d'étendue, et lui assigne pour objet non-seulement les mots, comme fait Cicéron, mais encore les personnes et les choses. Horace et Quintilien en donnent l'idée juste, lorsqu'ils la définissent un goût délicat pris dans le commerce des gens de lettres, et qui n'a rien dans le geste, dans la prononciation, dans les termes, de choquant, de bas; ainsi, le mot *urbanité*, qui d'abord n'étoit affecté qu'au langage poli, a passé au caractère de politesse qui se fait remarquer dans l'esprit, dans l'air, dans toutes les manières d'une personne, et il a répondu à ce que les Grecs appeloient *mœurs*.

Homère, Pindare, Euripide et Sophocle ont mis tant de grâces et de mœurs dans leurs ouvrages, qu'on peut regarder l'urbanité comme le caractère distinctif de leurs pièces; c'est par elle surtout que s'est distingué le galant Anacréon; mais cette qualité s'est fait remarquer particulièrement dans Platon.

Parmi les Latins, Térence est si rempli d'urbanité que, de son temps, on attribuoit ses pièces à P. Scipion et à C. Lélius, les deux personnages les plus polis qu'il y eût à Rome. Eh! qui ne reconnoît l'urbanité romaine dans la beauté des poésies de Virgile, dans la finesse d'esprit et d'expression d'Horace, dans ta tendresse de Tibulle, dans la merveilleuse éloquence de Cicéron, dans l'heureuse briéveté de Salluste, dans le prodigieux savoir de Pline le naturaliste? *Voyez* Quintil., l. 6, c. 3.

URBICUA, ville de l'Espagne citérieure, fut prise par le préteur Q. Fulvius Flaccus, l'an de Rome 570, et 182 avant l'ère chrétienne.

Un géographe moderne soupçonne qu'Urbicua pourroit être l'Urbiaca de l'Itinéraire d'Antonin, et il ajoute, sur le rapport d'Occo, qu'on voit une médaille d'Auguste avec ce mot *Urbuica*.

On croit qu'Arbeca, bourg de la Catalogne, est le nom moderne de cette ville.

URBIGENUS PAGUS, canton de la Gaule Celtique, au pays des Helvétiens.

Quoiqu'on lise *Vertigenus* dans le texte des Commentaires de Jules-César, plusieurs critiques ont pensé qu'il avoit été facile à des copistes de se méprendre sur ce nom par la ressemblance qu'il a avec un terme latin très-familier. L'on a présumé en même temps que ce *Pagus* des Helvétiens pouvoit devoir son nom à un lieu connu sous celui d'*Urba*; et, quoique cette opinion n'ait pas été générale chez tous ceux qui ont travaillé sur l'état ancien de l'Helvétie, elle a été suivie par le plus grand nombre. On ne sauroit douter que le rang qu'a tenu Aventicum du temps de la domination romaine, n'ait absorbé dans son district une grande partie de ce canton, et que ce qu'il en restoit n'ait été sous la dépendance de la colonie équestre.

L'Itinéraire d'Antonin place Urba sur la route de Milan à Strasbourg, en la manière qui suit :

Equestribus:

Lacu Lausonis.	*M. P. XX.*
Urba.	*M. P. XVIII.*
Ariorica	*M. P. XXIIII.*

URBINUM, ville d'Italie, située dans l'Ombrie, entre le Métaure et le Pisaure, à peu près à égale distance de ces deux fleuves, selon Tacite, Procope et Paul Diacre. Elle conserve encore son ancien nom, car on la nomme *Urbino*.

Pline appelle ses habitans *Urbinates*; mais il distingue deux sortes d'Urbinates : les uns surnommés *Metaurenses*, et les autres *Hortenses*; et comme, sans contredit, les premiers demeuroient sur le bord du Métaure, où étoit la ville d'Urbinum Métaurense, aujourd'hui *Castel Durante*, il en résulte que les Urbinates Hortenses habitoient la ville d'Urbinum, devenue depuis la capitale du duché d'*Urbin*.

Au lieu d'Urbinum, Procope écrit *Urbinus*, et fait ce nom du genre féminin. Il dit que la ville d'Urbinum est située sur une colline qui est presque ronde et fort élevée, mais qui n'est pas bordée de précipices, et dont l'avenue n'est incommode que parce qu'elle est un peu roide au bas de la ville, où l'on ne peut aller que du côté du septentrion.

Procope ajoute qu'il y avoit dans Urbinum une fontaine où tous les habitans alloient puiser de l'eau; cette fontaine, selon Cluvier, est aujourd'hui hors de la ville, au pied de la citadelle.

Urbinum étoit un municipe considérable, comme le prouvent une infinité d'inscriptions; on doit croire qu'Urbinum Hortense étoit plus considérable qu'Urbinum Métaurense, puisque le nom de

la première se trouve presque toujours dans les auteurs anciens sans surnom, au lieu que celui de la seconde est toujours accompagné de son surnom.

Cette dernière, située à huit milles de l'autre, vers le midi, étoit bâtie sur la rive droite du Métaure, et, comme on l'a déjà dit, dans le même endroit où est présentement Castel Durante.

Au lieu d'Urbinates, le P. Hardouin lit dans Pline *Urbanates*.

URGULANIA, favorite de Livie, mère de l'empereur Tibère.

URITES, peuple de l'Italie extérieure, selon Tite-Live. Entr'autres trirèmes que les Romains obtinrent de divers peuples de cette contrée, l'an 171 avant l'ère chrétienne, ils en reçurent quatre des Urites, *ab Uritibus*. Turnebe soupçonne que ce mot est corrompu, et qu'au lieu de *ab Uritibus*, il faudroit lire *à Bruttiis*. Cluvier est pour *ab Thuriis*. S'il est question de corriger et d'avoir le nom d'un peuple maritime, pourquoi ne pas mettre *ab Uriatibus*? Cuvily avoit dans l'Apulie une ville nommée *Uria* et un golfe appelé *Urias*. *Voyez* Tit.-Liv., l. 42, c. 48.

URIUS, surnom que les Grecs donnoient à Jupiter. On l'honoroit sous ce surnom pour en obtenir de la pluie. Cicéron fait mention de ce dieu dans une de ses oraisons contre C. Verrès.

URNE, *Urna*, étoit, chez les Romains, une mesure de capacité qui contenoit la moitié de l'amphore. Quelques-uns prétendent que l'urne tenoit quatre conges, et selon d'autres, elle équivaloit environ à quatorze pintes, mesure de Paris.

Columelle parle des vignobles dont le *jugerum* donnoit six urnes de vin; ce qui reviendroit en mesure sèche à environ cinquante boisseaux par arpens.

URNE, *Urna*; nom que l'on a donné à des vaisseaux de différentes matière, grandeur et figure, ainsi que de différent usage.

On employoit les urnes pour renfermer les corps morts, après qu'on les avait brûlés. On les employoit encore pour jeter les bulletins de suffrages dans les assemblées des citoyens de Rome, pour l'élection des magistrats, ainsi que dans les jugemens. On se servoit de l'urne pour la divination; on en tiroit aussi les noms de ceux qui devoient combattre les premiers aux jeux publics. Enfin l'on conservoit le vin dans des urnes expresses.

URSON, *Urso*, ville d'Espagne, dans la Bétique, au rapport de Pline; c'est la même même qu'Appien appelle *Orson*, et, dans Hirtius Pansa, on lit *Ursao* et *Versaonentium civitas*. Suivant ce dernier, la nature et l'art avoient également contribué à faire de cette ville une place forte; il ajoute qu'il n'y avoit point d'eau deux lieues aux environs; de sorte qu'elle paroissoit imprenable.

Pline donne à cette ville le surnom de *Genua Urbanorum*; mais on croit qu'il faut lire *Gemina*

Urbanorum, et que ce surnom lui fut donné parce qu'on y mena une colonie formée d'une des légions surnommées *Gemina* ou *Gemella*, et parce que les soldats de cette colonie avoient été levés seulement dans la ville de Rome.

On trouve dans Gruter une ancienne inscription avec le nom de cette ville : *Resp. Ursonentum*. Natalis, qualifié de *presbyter de civitate Ursolentium*, souscrivit au premier concile d'Arles.

Le nom moderne de cette ville est *Ossuna*. *Voyez* Plin., t. 1, p. 139; Appian., p. 291; Hirt, Pans., *Bell. Hispan.*, p. 848, 850, 860.

US

USCANA, ville d'Illyrie dans la Penestiane. Cette ville, la plus grande de cette dernière province, étoit située sur les confins du royaume de Persée et le plus souvent dans la dépendance de ce prince, selon Tite-Live. *Voy.* Tit.-Liv., l. 43, c. 10, 18, 19.

USIPETES. *Voyez* Usipiens.

USIPIENS, *Usipii*, peuple germain, nommé ordinairement avec le peuple Tenctore par les anciens auteurs, parce que ces deux peuples ont habité dans le même quartier, et que leurs migrations et leurs expéditions ont presque toujours été faites en commun.

On lit dans dans Jules-César *Usipetes*, *Tenchteri*; dans Florus, *Usipetes*, *Tencteri*; dans Tacite, *Usipetes*, *Usipii*, *Tencteri*.

USPE, *Uspe*, ville d'Asie, située au pays de Soraques, selon Tacite.

Elle étoit bâtie sur une hauteur, entourée d'un fossé et d'une muraille faite, non de pierres, mais de claies et de fascines enduites de mortier : aussi les Romains étant entrés dans le pays, l'an de l'ère chrétienne 49, eurent à peine fait le siége de cette ville, que les habitans se rendirent à discrétion; les malheureux n'en furent pas moins égorgés tous.

Tacite appelle les habitans d'Uspe, *Uspenses*. *Voy.* Tacit. Annal., l. 12, c. 16, 17.

USTICA, nom qui se trouve dans Horace :

Valles et Usticæ cubantis
Lævia personuere saxa.

Les commentateurs disent que, par *Ustica*, Horace entend une montagne d'Italie au pays des Sabins, et qu'il lui donne l'épithète de *cubans*, parce que sa place étoit fort douce.

Un ancien interprète, cité par Ortélius et par Cellarius, dit qu'Ustica est le nom d'une montagne et d'une vallée.

USTRINUM, nom qui, selon Servius, fut donné à une place du bûcher où l'on brûloit les corps morts; cette place, chez les Romains, étoit celle où l'on recueilloit les cendres du mort.

Selon Festus, l'ustrinum étoit

un vase destiné dans le Brûlement des corps pour en recevoir les cendres ; c'étoit une pierre de foyer un peu creusée, qui pouvoit, au moyen de ses bords, empêcher les cendres d'être dissipées par le vent.

Les gardes du bûcher, appelés *Ustores* et *Ustuarii*, veilloient à ce que le vent ne jetât aucune branche de cyprès sur le corps, et qu'il ne tombât aucune bûche dans le milieu du foyer.

USTUARII. *Voyez* Ustrinum.

UT

UTICENSIS AGER, le territoire d'Utique. *Voyez* Utique.

UTIENS, *Utii*, peuple dont Hérodote fait mention, sans désigner leur pays; mais comme il les joint avec les Mèdes, et qu'il donne aux uns et aux autres pour commandant Arsamme, fils de Darius, il est probable qu'ils étoient Perses, ou sujets ou alliés des Perses.

UTINAQUES, *Utinachi*, peuple de Macédoine. Cicéron reproche à L. Pison d'avoir reçu de ce peuple une grosse somme d'argent, et de l'avoir, pour ainsi dire, dévorée.

UTIQUE, *Utica*, ville d'Afrique située sur le bord de la mer, dans l'Afrique propre. Les Grecs la nomment *Itycè*, ou *Ityca*. Néanmoins Dion Cassius écrit *Utica*, à la manière des Latins.

Cette ville, s'il faut en croire Strabon, ne le cédoit en grandeur et en dignité qu'à Carthage, et, après la ruine de celle-ci, elle devint la capitale de la province. Cet auteur ajoute qu'elle étoit située sur le même golfe que Carthage, près d'un des promontoires qui formoient ce golfe, et dont celui qui étoit voisin d'Utique s'appeloit *Apollonium*, et l'autre *Herméa*. Utique n'étoit éloignée de Carthage que de soixante stades; son port étoit également spacieux et commode.

Suivant un ouvrage de la bibliothèque royale, sur lequel l'abbé Sallier a fait des notes, la ville d'Utique est mal à propos placée dans la Lybie. L'auteur de cet ouvrage marque deux choses par rapport à cette ville, sa fondation et ses salines. L'abbé Sallier n'a pas eu le dessein de fixer précisément l'année où la ville d'Utique a été bâtie. Il observe seulement que le sentiment de l'auteur n'est pas une opinion qui lui soit particulière, mais qu'elle a été celle des écrivains qui sont venus après lui. Les annales de Phénicie, dit-il, nous apprennent qu'Utique a été fondée deux cent quatre-vingt-sept ans avant Carthage. Quand même la signification du nom d'*Utique* ne formeroit pas un préjugé aussi avantageux en faveur de son ancienneté, on ne pourroit s'empêcher de la reconnoître, après les témoignages de Silius Italicus, de Velléius Paterculus, de Justin et de Pomponius Méla.

Il falloit donc que les Phéniciens, long-temps avant qu'ils s'établissent à Carthage, eussent

étendu leur navigation bien loin dans la Méditerranée et jusqu'au détroit

Dans la notice de Peutinger, cette ville s'appelle *Utica Colonia;* les Romains en avoient fait un entrepôt pour y établir un commerce réglé avec les Africains.

On croit que c'est aujourd'hui Biserte dans le royaume de Tunis, avec un grand port dans un petit golfe, sur la côte de Barbarie, à l'opposite de l'île de Sardaigne. *Voy.* Strab., p. 832.; Dio. Cass., p. 172, 212, 218, 401; Plin., t. 1, p. 246, 627. *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 7, p. 276, 277.

VU

VULCAIN, *Vulcanus*, fils de Jupiter et de Junon, est un dieu dont les poëtes ont immortalisé les travaux et les aventures. Il se bâtit dans le ciel un palais tout d'airain et parsemé des plus brillantes étoiles; c'est là que ce dieu forgeron, d'une taille prodigieuse, s'occupoit sans cesse à tenir en bon état les soufflets de sa forge, et à mettre en pratique les secrets que lui fournissoit sa science relativement à son art.

Cicéron reconnoît plusieurs Vulcains; le premier étoit fils du ciel; le second, qui avoit eu le Nil pour père, étoit honoré par les Egyptiens, qui le ragardoient comme leur protecteur; le troisième étoit fils de Jupiter et de Junon, selon Hésiode; le quatrième de Ménalius; c'est celui qui habitoit les îles Vulcanies.

On peut trouver un Vulcain plus ancien que tous ceux-là; c'est celui dont parle l'Ecriture sainte, *Tubal Caïn*, qui, s'étant appliqué à forger le fer, comme nous l'apprend Moïse, devint le modèle de tous les autres.

VULCANALES, *ou* Vulcanies, *Vulcanalia*, *Vulcania*, fêtes en l'honneur de Vulcain. On les célébroit au mois d'août, et comme Vulcain étoit le dieu du feu, ou le feu même; on brûloit une portion des victimes qu'on offroit sur ses autels.

Il y avoit d'autres fêtes de Vulcain qu'on appeloit *Héphestées*, ou *Héphestiées*. *Voy.* Héphestées.

VULCANI (Area), *place de Vulcain;* on nommoit ainsi une place de Rome.

VULCANI INSULA, l'île de Vulcain près de la Sicile. On lit dans Tite-Live *insula* ou *insulæ Vulcani.* C'est l'île d'Hiéra, située entre la Sicile et l'île de Lipare. *Voy.* Hiéra.

Cette île étoit consacrée à Vulcain, selon Diodore de Sicile; Strabon l'appelle *le temple de Vulcain*, et Virgile *la maison et la terre de Vulcain:* Son nom moderne est *Vulcano.*

VULGATE, nom que l'on donne au texte latin de la Bible, que le concile de Trente a reconnu pour authentique et préférable aux autres versions latines. Ce concile ayant ordonné que l'Ecriture sainte seroit im-

primée au plutôt le plus correctement qu'il seroit possible, particulièrement selon l'édition ancienne de la Vulgate, c'est-à-dire, de l'une des premières versions latines la plus autorisée, le pape Sixte-Quint donna ses principaux soins au perfectionnement de cette édition. Il employa à cet ouvrage plusieurs savans théologiens, et l'édition parut en 1590; mais comme elle n'avoit pas toute la perfection qu'on désiroit, le pape Clément VIII en fit faire une autre édition en 1592, qui a toujours été considérée depuis comme le modèle de toutes celles qu'on a imprimées. C'est cette seconde édition que l'Eglise catholique reconnoît pour authentique, suivant la déclaration du comité de Trente et la bulle de Clément VIII.

Cette dernière édition n'est cependant pas exempte de défauts. Le cardinal Bellarmin, qui y avoit travaillé, n'a pas craint d'avouer qu'il y avoit plusieurs fautes que l'on n'avoit pas jugé à propos d'en faire disparoître, pour de justes raisons.

VULSON, *Vulso*, *Voy.* Manlius.

VULTURIUS, surnom donné à Apollon qui, suivant la Fable, apparut en songe à un berger tombé dans un puits, et lui conseilla de prendre une pierre aiguë, de s'en déchiqueter le corps et de demeurer tout étendu; ce qu'il fit. Des vautours attirés par l'odeur du sang fondent sur lui comme sur une proie et font tant de leur bec et de leurs ongles qu'ils l'élèvent en l'air et le portent dans un endroit voisin.

En mémoire d'un événement si extraordinaire, on surnomma le dieu Apollon *Vulturius*.

VULTURNALES, *Vulturnalia*. *Voy.* Vulturne, dieu des Romains.

VULTURNE, *Vulturnus*, nom que porta d'abord la ville de Capoue. *Voy.* Capoue.

VULTURNE, *Vulturnus*, fleuve d'Italie dans la Campanie, aujourd'hui le *Volturno*.

Il donnoit son nom à la ville de Vulturne située à son embouchure, et qu'on appelle présentement encore *Castello di Volturno*. Pline dit *Vulturnum oppidum cum amne*. Varron qui écrit *Volturnum*, donne à cette ville le nom de *colonie*. L'orthographe de Plutarque diffère encore davantage; car il écrit *Vaturanus*, s'il en faut croire Ortélius.

VULTURNE, divinité des Romains. On croit que c'est le fleuve de ce nom dont les anciens habitans de la Campanie avoient fait un dieu; ils lui avoient consacré un temple dans lequel ils délibéroient de leurs affaires. Il avoit à Rome un culte particulier, puisque, parmi les Flamines, on trouve celui du dieu Vulturne, et qu'on y célébroit les Vulturnales.

VULTURNE, *Vulturnus*, nom que les anciens avoient donné à l'un des vents. On croit que c'est le même qu'on appeloit *Eurus*.

Tite-Live dit qu'Annibal s'étoit campé auprès de Cannes, de manière qu'il avoit laissé au dos de son armée le vent Vulturne, qui, des plaines arides où il souffle, élève des tourbillons affreux de poussière. Ce poste lui fut d'autant plus avantageux, qu'ayant derrière lui le vent vulturne et la poussière, il combattoit contre les Romains qui avoient l'un et l'autre dans le visage et dans les yeux. TIT.-LIV., l. 22, c. 43, 46.

VULTURNUM OPPIDUM. *Voy*. Vulturne.

VULTURNUM MARE, mer d'Italie, selon Pline. Ce ne pouvoit être autre chose que la mer qui baignoit la côte où étoit l'embouchure du fleuve Vulturne.

UX

UXELLODUNUM, ville des Gaules dans la Celtique, étoit une place fortifiée par la nature. Le siége de cette ville, la dernière qui tint dans les Gaules contre Jules-César, l'a rendue célèbre.

Les géographes ne sont pas d'accord sur la position de cette ville; Sanson fait les plus grands efforts pour prouver qu'Uxellodunum qui étoit renfermé dans le territoire des Cadurces est Cahors. Plusieurs critiques ont observé que la capitale des Cadurces étoit connue sous le nom de *Divona*, qui n'est pas moins celtique que celui d'*Uxellodunum*. D'ailleurs, la position de cette dernière ville ne répond pas autant que le prétend Sanson à celle de Cahors.

On a donc cherché à fixer cette place en d'autres endroits. 1°. à Cadenac sur les confins du Rouergue; 2°. à Luzets qui est sur *l'Olt* (le Lot) comme Cahors; mais au-dessous de cette dernière ville. Cadenac est connu sous le nom de *Capdenacum* depuis six cents ans au moins, et l'on ignore qu'il en ait porté quelqu'autre.

La position de Luzets ne répond pas mieux à celle d'Uxellodunum, comme on peut s'en convaincre par la lecture du huitième livre des *Commentaires* de Jules-César attribué à Hirtius Pansa.

On croit généralement qu'Uxellodunum est maintenant représenté par un lieu nommé le *Puech d'Issolu*, *Podium Uxelli* dans la partie septentrionale du Querci vers la frontière du Limousin. Les savans conviennent que dans la langue celtique, *Uxellum* désigne un lieu fort élevé, et ce mot ajoute ainsi, dans le nom d'*Uxellodunum*, à l'idée que présente le terme de *dunum*.

Les habitans de cette ville étoient si braves et si déterminés à se défendre, que César crut devoir en faire le siége en personne; ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts qu'il parvint à forcer ces malheureux assiégés à se rendre à discrétion. Ce grand homme ne montra point dans cette circonstance sa clémence ordinaire; il fit couper les mains

à tous ceux qui avoient porté les armes dans Uxellodunum, leur laissant la vie, afin qu'ils servissent d'exemples toujours subsistans qui intimidassent les autres. *Voy.* Cæs., *de Bell. Gall.*, l. 8, p. 396; D'Anvil., *Not. de la Gaul.*, p. 728.

UXIANE, *Uxiana*, pays habité par les Uxiens. *Voy.* Uxiens.

UXIE, *Uxia. Voy.* Uxiens.

UXIENS, *Uxii*, peuple d'Asie dans l'Elymaïde. Arrien qui donne une grande étendue à la Susiane, place les Uxiens dans cette contrée; un manuscrit porte *Susiorum alia Gens*, parce que les Susiens étoient partagés en diverses nations.

Dans Diodore de Sicile, le pays des Uxiens est appelé *Uxiana*, Uxiane. *Voy.* Diod. Sic., p. 597; Strab., p. 524, 728, 732, 744; Plin., t. 1, p. 334; Quint. Curt., l. 5, c. 3.

UZ

UZITE, *Uzita*, ville de l'Afrique propre, dont la situation est incertaine. Ptolémée la place au midi d'Adrumète dans la Byzacène; mais la Notice des évêchés d'Afrique la met dans la province proconsulaire qui étoit différente de la Byzacène. On lit dans Strabon *Usiti*.

X

X. C'est la vingt-unième lettre de l'alphabet latin; nous la nommons *ixe*, et ce nom est féminin; mais cette dénomination ne sauroit convenir à l'épellation, et, pour désigner ce caractère relativement à sa destination originelle, il faut l'appeler *xe*, nom masculin.

Nous tenons cette lettre des Latins qui en avoient pris l'idée dans l'alphabet grec pour représenter les deux consonnes fortes *C, S*, ou les deux consonnes foibles *G, Z*. C'étoit donc l'abréviation de deux consonnes réunies ou une consonne double.

Cette lettre a dans notre orthographe différentes valeurs, et dans la prononciation et dans le calcul numérique. Celles qui regardent la manière de prononcer l'*ixe* sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'en parler, nous nous bornerons à l'*ixe* regardé comme chiffre.

X, dans l'énumération romaine, vaut dix; et avec un trait horizontal, $\overline{X}$ vaut dix mille. I, avant X, en soustrait une unité; il ne vaut alors que neuf : au contraire, XI vaut onze, et XII vaut douze; ainsi de suite. X, avant L ou avant C, indique qu'il faut déduire dix de cinquante, ou de cent. C'est pourquoi XL vaut quarante, XC vaut quatre-vingt-dix.

Dans les anciens monumens, les lettres X. K. OCT. signifient *decimo kalendas octobris* (sous-entendu *antè* et *die*), le dix avant les kalendes d'octobre; X. MILL. *decem millia*, dix mille; X. P. *decem pondo*, poids de dix livres; X. V. *decemvir*; XV. *quindécemvir*; XXIIX. *duodetriginta*, vingt-huit; XR. *Christus*, Christ.

On voit souvent, dans les lettres grecques, X et P joints ainsi $\overset{P}{X}$ sur les anciennes médailles. Nous trouvons la première lettre, c'est-à-dire un X, sur de grandes monnoies de cuivre où cette marque paroît avoir été mise pour des raisons de police civile.

Quelques antiquaires ont pris cette marque pour une date, et d'autres pour la lettre initiale d'un nom propre; mais ces deux conjectures ne sont appuyées d'aucune raison solide. Ward suppose bien mieux que cette lettre est une abréviation du mot grec Κτῆμα, *pecunia*, argent, monnoie, et qu'on a gravé cette marque sur ces pièces pour indiquer leur cours comme monnoie. Cette explication a paru d'autant plus juste que ces sortes de mon-

monnoies n'ont aucune empreinte de tête de roi, comme l'ont nos anciennes monnoies de France; mais on y voit un Jupiter avec un aigle perché sur un foudre au revers.

Constantin transporta ce caractère $\frac{P}{X}$ sur ses monnoies et sur ses drapeaux, à un tout autre dessein. Il en fit usage pour désigner en abrégé XPICTOC; en quoi il fut suivi non-seulement par quelques-uns de ses successeurs, mais encore par des particuliers qui firent graver dévotement la même marque sur leurs lampes et autres meubles.

Dans la suite, on employa la marque $\frac{P}{X}$ dans les manuscrits, simplement comme note critique, servant à coter des endroits remarquables, et alors on la mit pour les deux lettres initiales du mot grec Χρηστιμος, *utilis*, utile.

XA

XANTHICUS, nom d'un des mois macédoniens; il répondoit au mois *nisan* des Hébreux; c'étoit en partie notre mois de mars, et en partie celui d'avril; le second livre des Macchabées et d'autres auteurs parlent de ce mois.

XANTHIENS, *Xanthii*, les habitans de la ville de Xanthus. *Voyez* Xanthus.

XANTHIPPE, *Xanthippe*, femme du philosophe Socrate, étoit d'une humeur bizarre, violente et emportée. Il paroît qu'avant que de l'épouser, Socrate n'ignoroit pas son caractère; mais il dit lui-même, dans Xénophon, qu'il l'avoit choisie exprès, persuadé que, s'il venoit à bout de souffrir ses brusqueries, il n'y auroit personne, quelque difficile qu'il fût, avec lequel il ne pût vivre. *Voyez* XENOPH., p. 876; DIOG. LAERT., p. 105, 112.

XANTHIQUE, *Xanthica*, fête des Macédoniens, ainsi nommée parce qu'elle se célébroit dans le mois de Xanthus, et dans le temps que toute la famille royale étoit purifiée, ainsi que l'armée, par la lustration.

XANTHIUS CAMPUS, la campagne de Xanthus. C'est ainsi qu'Hérodote appelle le territoire de la ville de Xanthus.

XANTHO, une des nymphes; ce nom veut dire *flava*, jaune. Virgile parle de cette nymphe; c'étoit la compagne de Cyrène, mère d'Aristée.

XANTHOPOLIS. *Voy.* Xanthus.

XANTHUS, *Xanthe*, fleuve de Grèce, dans l'Epire. C'est le nom qu'Hélénus avoit donné à un petit ruisseau d'Epire qui couloit près de la demeure qu'il avoit choisie dans ce pays, après le sac de Troie. *Voyez* VIRG., *Æneid.*, l. 3, v. 350.

XANTHUS, *Xanthe*, fleuve célèbre de l'Asie mineure, dans la Troade. Il avoit sa source au mont Ida, et alloit se perdre dans l'Hellespont.

Pline convient que le Xanthus se joint avec le Simoïs, autre

fleuve fameux dans le poëme d'Homère, et qu'ils vont se rendre ensemble au port des Achéens; mais il est surprenant qu'il distingue le Xanthus du Scamandre, donnant à ce dernier une embouchure particulière dans la mer, indépendamment de celle du Simoïs. Strabon assure que le Simoïs et le Scamandre se joignent dans une campagne.

Bien des auteurs croient que le Xanthus et le Scamandre ne sont qu'un seul fleuve, fondés sur ce que dit Homère : *Les dieux l'appellent Xanthus, et les hommes Scamandre.*

Vibius Sequester rapporte aussi que les habitans du pays nomment le Xanthus *Scamandre;* mais il se trompe en disant qu'étant joint au Simoïs, il tombe dans la Propontide; il devoit dire dans l'Hellespont. *Voyez* Strab., p. 590, 595; Plin., t. 1, p. 121, 282; Homer., *Iliad.*, l. 20, v. 74; l. 21, v. 1 *et seq.*

XANTHUS, autre fleuve de l'Asie mineure; dans la Lycie. Celui-ci, que les poëtes ont aussi célébré, avoit sa source au mont Taurus, arrosoit les villes de Xanthus et de Patare, et se jetoit ensuite dans la Méditerranée; Ptolémée en met l'embouchure après Telmesse, auprès de Patare.

Strabon dit qu'on l'appeloit anciennement *Sirbes;* il assure qu'en le remontant on rencontroit le temple de Latone, et que, soixante stades plus haut que ce temple, étoit la ville qu'il nomme *Xanthus.*

Ovide fait mention du fleuve Xanthus, qui porte aujourd'hui le nom de *Sirbi.*

XANTHUS, appelé aussi *Xenthopolis*, ville de l'Asie mineure dans la Syrie; suivant Strabon; c'étoit la plus grande ville de la province.

On a vu dans l'article précédent qu'elle étoit à soixante stades de l'embouchure du Xanthus, selon Strabon. Pline la met à quinze mille pas; c'est plus de six mille pas en sus du calcul de Strabon. Ptolémée la nomme dans sa liste des villes méditerranées.

Dans la vie d'Alexandre-le-Grand, Plutarque raconte qu'il y avoit près de la ville de Xanthus une fontaine qui, ayant détourné son cours d'elle-même et surmonté ses bords sans aucune cause apparente, jeta une table de cuivre où étoient gravés d'anciens caractères qui portoient que l'empire des Perses alloit être détruit par les Grecs. Plutarque ajoute qu'Alexandre, encouragé par cette grande promesse dont il se fit à l'instant l'application, se hâta de nettoyer toute la côte de la mer, et de soumettre tout jusqu'à la Cilicie et à la Phénicie.

XANTHUS, le même mois que d'autres appellent *Xanthicus. Voy.* Xanthicus.

XANTIPPE, *Xantippus*, l'un des capitaines athéniens les plus habiles; il étoit archonte 483 ans avant l'ère chrétienne.

Les Athéniens ayant ôté le commandement de leur armée à Thémistocle, le donnèrent à Xantippe. Secondé de l'Estychide roi de Sparte, il défit la flotte des Perses à Mycale, ville de Carie dans l'Asie mineure.

Ce fut lui qui cita Miltiade en jugement, et l'accusa d'avoir levé par trahison le siége de la principale ville de l'île de Paros, après avoir reçu de grandes sommes du roi des Perses. Quelque peu de vraisemblance qu'eut cette accusation, elle prévalut contre le mérite et l'innocence de Miltiade, qui fut condamné à perdre la vie.

Xantippe fut père de Périclès. *Voy*. PAUSAN., p. 44, 171, 538; HEROD., l. 6, c. 136; l. 7, c. 33, PLUT., t. 1, p. 153, 191, 325, 339; DIOD. SIC., p. 256 *et seq*.

XANTIPPE, *Xantippus*, capitaine lacédémonien élevé dans la discipline de Sparte, et qui avoit appris l'art militaire dans cette excellente école. Il fut envoyé et arriva fort à propos à Carthage avec un renfort de troupes auxiliaires vers l'an de Rome 496 et 256 avant l'ère chrétienne.

Les Carthaginois, vaincus par les Romains et traités par eux avec une extrême dureté, étoient aux abois; mais dans cette fatale extrémité, ils avoient néanmoins pris la résolution de périr plutôt les armes à la main, que de rien faire d'indigne de la grandeur de Carthage.

Xantippe se fit rendre compte de toutes les circonstances de la dernière bataille qu'ils avoient perdue, et fut bientôt convaincu que c'étoit la faute des chefs, et fit un discours où il démontra qu'en suivant une conduite toute différente de celle de leurs généraux, non-seulement ils mettroient le pays en sûreté, mais encore qu'ils en chasseroient l'ennemi.

Ce langage fit renaître dans tous les esprits le courage et l'espérance, et Xantippe fut forcé d'accepter le commandement de l'armée; il justifia si bien le discours qu'il avoit tenu que, dans une bataille qui ne tarda point à se livrer, les Romains furent taillés en pièces. Les Carthaginois, après avoir dépouillé les morts, rentrèrent triomphans dans Carthage, emmenant avec eux le général romain M. Atil. Régulus et cinq cents prisonniers.

Xantippe prit le sage parti de se retirer bientôt après et de disparoître, de peur de payer trop cher sa gloire en devenant la proie de l'envie toujours attachée aux pas des grands capitaines; il craignit la calomnie si dangereuse surtout dans un pays étranger, où il se trouvoit seul et privé de tout secours.

XANTONES, peuple des Gaules appelé aussi *Santones*.

XE

XÉNARQUE, *Xenarchus*, poëte comique dont il est fait mention dans Suidas, dans Athénée, etc. Il avoit composé un

assez grand nombre de pièces. *Voy.* SUID., t. 2, p. 252; ATHEN., p. 225, 367.

XÉNARQUE, *Xenarchus*, auteur cité par Plutarque; celui-ci, parlant de Timée, dit qu'il descend souvent dans les visions impertinentes de Xénarque. On croit que c'étoit un historien qui vivoit avant Timée, ou de son temps; car il ne faut pas prendre cet écrivain pour le philosophe de ce nom qui fut maître de Strabon, et dont il est parlé dans l'article suivant.

XÉNARQUE, *Xenarchus*, philosophe péripatéticien, naquit à Séleucie, ville de l'Asie mineure dans la Cilicie; il quitta de bonne heure son pays natal, demeura long-temps à Athènes, et se rendit ensuite à Rome, où il continua de donner publiquement ses leçons. Il se concilia l'estime et l'affection des grands, particulièrement celle d'Auguste. On ignore l'époque de sa mort; Strabon avoit été son disciple.

XÉNÉLASIE, *Xenelasia*; ce mot signifie en grec l'expulsion des étrangers, la proscription des mœurs étrangères. Les historiens et les critiques ne sont point d'accord sur la véritable signification de ce terme; suivant quelques-uns, la Xénélasie étoit une loi qui interdisoit à tout étranger l'habitation d'un lieu; d'autres disent que c'étoit en général le droit de bourgeoisie.

Rien de plus remarquable que les lois de Lacédémone relatives à la Xénélasie. Lycurgue en fut l'auteur. *Voy.* le *Mémoire* de la Nauze dans le recueil de l'*Ac. des inscript. et bell.-lettr.*, t. 12, p. 159 et suiv.

XÉNIE, nom que Cicéron donne à des bains. Quelques éditions portent *Xeniœ ad Balneas*. Ces bains étoient publics.

XÉNIES, *Xenia*, terme qui signifioit chez les Grecs les présens qu'ils faisoient à leurs hôtes pour renouveler l'amitié et le droit d'hospitalité.

C'est du mot *Xenia* qu'a été formé celui de *Xenodochion*, qui veut dire une maison où l'on reçoit honnêtement et gratuitement les étrangers qui voyagent. *Voy. Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 3, p. 44.

XÉNIPPES, *Xenippa*; province d'Asie limitrophe de la Scythie, au rapport de Quinte-Curce. Suivant cet auteur, dans cette province tout est plein de villages et de bourgs, à cause de la bonté du terroir. *Voyez* QUINT.-CURT., l. 8, c. 2.

XENIUS, surnom de Jupiter qui signifie l'*hospitalier*. Les Grecs honoroient Jupiter Xénius d'une manière particulière.

XÉNOCLÈS, architecte athénien du bourg de Cholargue. Ce fut lui qui mit la dernière main à la chapelle des mystères et des initiations à Eleusis, en achevant le dôme et la lanterne qui étoient au-dessus du sanctuaire.

XÉNOCLÈS, poëte grec, dont parle Elien. Cet auteur rapporte que Xénoclès obtint contre Euripide

ripide le prix de tétralogie, c'est-à-dire, des trois tragédies et du drame appelé *Satyre*.

Ces trois tragédies étoient Œdipe, Lycaon et les Bacchantes. Le sujet du drame satirique étoit Athamas. Ces pièces ne sont point parvenues jusqu'à nous.

XÉNOCLÈS, de la ville d'Adramytte, étoit un des principaux rhéteurs qu'il y eût dans toute l'Asie du temps de Cicéron, qui le compte au nombre de ceux dont il prit des leçons.

XÉNOCRATE, *Xenocrates*, frère de Théron roi d'Agrigente, où il étoit né, remporta aux jeux de l'isthme le prix de la course des chars. Nous avons l'ode que Pindare composa pour célébrer cette victoire. Suivant ce poëte, Xénocrate remporta trois autres victoires, l'une à Delphes, l'autre à Athènes, et la troisième à Olympie; après avoir chanté les victoires de son héros, il en célèbre les vertus.

XÉNOCRATE, *Xenocrates*, célèbre philosophe, fils d'Agathénor, selon Diogène Laërce, et d'Agathon ou Agathanor selon Suidas, naquit à Chalcédoine. Il s'attacha de bonne heure à Platon.

Selon Diogène Laërce, il n'aima ni les plaisirs, ni les éloges, ni l'argent. Il composa plusieurs ouvrages, entr'autres six livres de la *Nature*, six de la *Philosophie*, un *des Richesses*; on trouve l'énumération des autres dans Diogène de Laërce.

La seconde année de la CX[e] Olympiade, l'an 337 avant l'ère chrétienne, il remplaça Spensippe qui avoit succédé à Platon. Il avoit étudié sous ce grand maître en même temps qu'Aristote, mais avec des dispositions bien différentes; pour l'un il falloit employer l'éperon et pour l'autre le frein. Si Xénocrate, par la pesanteur de son esprit, se trouva très-inférieur à Aristote, du moins le surpassa-t-il de beaucoup par ses qualités morales et sa philosophie critique. Alexandre, ni même Philippe, quelque rusé qu'il fût, ne purent jamais le corrompre, et cependant il vivoit dans une telle pauvreté que les Athéniens le vendirent, parce qu'il ne pouvoit pas payer la capitation imposée sur les étrangers; mais Démétrius de Phalère l'acheta et le remit aussitôt en liberté. Cette dernière anecdote que Diogène Laërce rapporte ne s'accorde point avec la haute estime que les Athéniens avoient pour ce philosophe.

Plutarque rapporte différemment un fait à peu près pareil. Un jour, dit-il, comme on traînoit en prison Xénocrate, faute d'avoir payé le tribut que tous les étrangers devoient verser chaque année dans le trésor public d'Athènes, l'orateur Lycurgue acquitta sa dette.

Il ne sortoit guère de son cabinet; on le voyoit très-rarement dans les rues; mais lorsqu'il y paroissoit, la jeunesse débauchée n'osoit y rester, et s'écartoit pour éviter sa rencontre. Il

mourut âgé de quatre-vingt-deux ans. *Voyez* Diog. Laert., p. 256 *et seq.*; Suid., t. 2, p. 254; Valer. Max., l. 2, c. 5; l. 4, c. 3; l. 7, c. 2; Lucian., t. 2, p. 640; Plut., t. 1, 376, 407, 521, 668, 753, 755.

XÉNOCRATE, *Xénocrates*, autre philosophe qui ne se rendit pas moins célèbre que le précédent, par son amour pour la tempérance. Il avoit fait un Traité sur les augures. *Voyez* Suid., t. 2, p. 254.

XÉNODOCHION. *Voy.* Xénies.

XÉNOPHANE, *Xenophanes*, poëte et philosophe, né à Colophon, ayant été chassé de son pays, alla demeurer à Zancle, qu'on appela depuis *Messane*, et ensuite à Catane, deux villes de Sicile. Il composa beaucoup de vers.

Comme philosophe, il fonda l'école élentique. Cette école avoit pour son principal objet la dialectique, dont Zénon d'Elée passe pour l'inventeur.

Xénophane soutint l'infinité des mondes; il reconnoissoit un esprit dans la nature, et prétendoit que les mondes ne souffroient point d'altération, et qu'ils persévéroient constamment dans leur état primitif.

Suivant son opinion, la Lune renfermoit un grand nombre de villes et de montagnes, et l'on y menoit la même vie que nous menons sur la terre.

On ignore l'époque précise à laquelle il vivoit. *Voyez* Diog. Laert., p. 639 *et seq.*; Suid., t. 2, p. 254; Athen., p. 413, 526, 576; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 279; t. 5, p. 168; t. 7, p. 373; t. 9, p. 10 et suiv.; t. 14, p. 3, 4, 390.

XÉNOPHANE, *Xenophanes*, poëte, natif de Lesbos, composa des vers ïambes. Diogène Laerce fait mention de ce poëte.

XÉNOPHON, fils de Grillus, naquit à Athènes la troisième année de la quatre-vingt-deuxième olympiade, l'an 450 avant l'ère chrétienne. Il étoit plus jeune que Thucydide de plus de vingt ans. Il fut grand philosophe, grand historien, grand général, excellent politique.

Il servit sous les drapeaux du jeune Cyrus, qui marchoit contre son frère Artaxerxe Mnémon, roi de Perse, pour le détrôner; ce qui fut la cause de son exil, les Athéniens étant alors amis de ce monarque. Tout le monde connoît l'issue de cette guerre, et la retraite de dix mille Grecs, sous la conduite de Xénophon.

De retour de cette expédition, ce grand capitaine écrivit ses histoires; il commença par la Cyropédie, qui est l'histoire de Cyrus-le-Grand, renfermée en huit livres; elle fut suivie de celle du jeune Cyrus, en sept. Puis il composa l'histoire grecque en sept livres aussi, qu'il commença où Thucydide avoit fini la sienne. Elle contient l'espace à peu près de quarante-huit ans, depuis le retour d'Alcibiade dans

l'Attique, jusqu'à la bataille de Mantinée. Il a fait aussi plusieurs Traités particuliers sur des sujets historiques.

La beauté de son langage et la douceur de son style lui méritèrent le surnom d'*Abeille grecque* et de *Muse athénienne*.

Xénophon, après divers événemens, et surtout après que l'empire des Lacédémoniens eut été abattu par Epaminondas, se retira avec ses deux fils à Corinthe, où il passa le reste de ses jours. Il mourut âgé d'environ quatre-vingt dix ans, la première année de la 105e olympiade, l'an 360 avant l'ère chrétienne. *Voyez* Diog. Laert., p. 120 *et seq.*; Suid., t. 2, p. 255; Quintil., l. 10, c. 1; Aul. Gell., l. 14, c. 3; Athen. p. 16, 19, 20, 157; Plin., t. 2, p. 100; Plut., t. 1, p. 526, 600, 663, 937; Paus., p. 297, 565; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 120 et suiv.; t. 5, p. 140; t. 6, p. 532 et suiv.; t. 12, p. 333 et suiv.

XÉNOPHON, *Xenophon*, dit le Jeune, pour le distinguer du précédent, étoit d'Ephèse, et selon la conjecture d'Albert Fabricius, il a écrit avant Héliodore.

Il n'est connu que par ses Ephésiaques, roman en cinq livres, qui contient les aventures d'Abrocome et d'Anthia. Ange Politien avoit connu cet ouvrage encore manuscrit de son temps, et qui l'a été bien des années depuis.

Cet ouvrage fut enfin découvert dans la bibliothèque d'un monastère des bénédictins à Florence. D. Bernard de Montfaucon donne une notice de ce manuscrit dans son *Diarium Italicum*, imprimé en 1702. *Voy.* Suid., t. 2, p. 256.

XÉNOPHON, natif d'Antioche, étoit auteur d'un ouvrage intitulé, *les Babyloniques*. Ce n'étoit qu'un roman contenant des aventures amoureuses.

XÉNOPHON, de l'île de Chypre, avoit écrit des Cyriaques. C'étoit encore un roman, où l'on trouvoit l'histoire de Cynice, de Myrrha et d'Adonis, avec leurs aventures galantes.

XÉNOPHON, natif de Lampsaque, avoit écrit un Traité de géographie, cité par Pline.

On ne connoît pas le temps où il vivoit; mais il paroît qu'il étoit bien plus ancien qu'Hannon.

XÉNOPHON, athlète, natif de Corinthe, fut couronné aux jeux olympiques, vers la soixante-dix-neuvième olympiade. Dans les mêmes jeux, il remporta le prix de la course et celui du pentathle; nul athlète avant lui n'avoit acquis cette gloire. Pindare célébra les louanges de ce vainqueur.

XÉNOPHON, autre athlète, fils de Menéphyle, étoit natif d'Egium, ville d'Achaie. Il fut vainqueur au Pancrace. On voyoit sa statue dans le bois d'Olympie.

XÉNOPHON, statuaire d'Athènes, dont parle Pausanias dans sa description de la Béotie.

Voyez PAUSAN., p. 506, 565, 566.

XÉNOPHON, médecin, à qui l'empereur Claude avoit confié le soin de sa santé, et qui en abusa d'une manière perfide. Il y avoit long-temps qu'il s'étoit laissé gagner par Agrippine pour faire périr l'empereur; et, un jour, ce malheureux, sous prétexte d'aider ce prince à vomir, lui enfonça dans la gorge une plume frottée du poison le plus violent. *Voyez* DIOG. LAERT., p. 127; TACIT., *Annal.*, l. 12, c. 61, 67.

Diogène Laërce fait mention de quelques autres personnages célèbres du nom de Xénophon. *Voy.* cet écrivain, p. 127, 128.

XERXÈS, terme qui, au rapport d'Hérodote, signifie en grec *martial; guerrier, belliqueux.*

XERXÈS, roi de Perse, étoit l'aîné des enfans de Darius. Ce prince orgueilleux enflé du succès qu'il avoit obtenu contre les Egyptiens qui s'étoient révoltés, résolut de faire la guerre aux Grecs, et transporta dans leur pays toutes les forces de l'Asie. Il avoit fait construire à grands frais un pont de bateaux sur l'Hellespont, pour faire passer ses troupes en Europe. Une tempête renversa ce pont; Xerxès fit donner trois cents coups de fouet à la mer, pour la punir de cette insolence.

Les pertes qu'il éprouva aux Thermopyles, où une poignée de Lacédémoniens fit mordre la poussière à plus de vingt mille Perses, dans un combat naval, près d'Artémise, ensuite à la bataille de Salamine, l'une des plus mémorables dont il soit parlé dans l'histoire ancienne, prouvèrent au superbe Xerxès que ce n'est point par le nombre des troupes qu'on enchaîne la victoire, mais que c'est plutôt par la prudence et la bravoure.

Ce monarque prit la fuite, laissant en Grèce Mardonius, avec un corps de trois cent mille hommes qui, l'année suivante, fut complètement battu près de la ville de Platée, tandis que le reste de la flotte persanne étoit le même jour taillée en pièces près de Mycale.

Ces mauvais succès abattirent le courage et l'orgueil de Xerxès, qui se dédommagea des faux calculs de son esprit ambitieux en se livrant tout entier aux plaisirs. Artabane, un de ses premiers favoris, s'aperçut du mépris général que cette conduite avoit attirée sur son maître, conspira contre lui et le tua dans son lit pendant qu'il dormoit. *Voyez* HEROD., l. 1, c. 183; l. 7, c. 2 *et seq.*; l. 9, c. 1 *et seq.*; DIOD. SIC., p. 66, 242 *et seq.*; PAUSAN., p. 14, 35, 165, 524, 620; PLUT., t. 1, p. 119, 324; THUCYD., p. 84; XENOPH., p. 246, 301; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 3, p. 76, 354; t. 7, p. 79, 305; t. 12, p. 44; t. 14, p. 259 et suiv.; t. 21, p. 130, 405.

XERXÈS, roi d'Arsamosate, ville capitale de la Grande Arménie; il ne doit l'honneur d'être

connu de la postérité, qu'à une médaille de cette ville qui, d'un côté, offre la tête d'un prince, et de l'autre une Victoire, avec cette légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΞΕΡΞΟΥ, *regis Xerxis*, du roi Xerxès.

XESTE, *Xesta*, mesure des liquides chez les Grecs, et principalement chez les Athéniens. Cette mesure étoit la même que le sextarius ou septier des Romains, et tenoit un peu plus que la chopine de Paris : c'étoit aussi une mesure pour les choses sèches ; elle faisoit la soixante-douzième partie du médimne.

XI

XIPHOS, nom d'un supplice capital chez les Athéniens ; il consistoit à avoir la tête tranchée par l'épée.

XISTOPHORES, *Xistophori*. *Voyez* Canéphores.

XU

XUTHIE, *Xuthia*, pays de l'île de Sicile, ainsi appelé du nom de Xuthus. *Voyez* Xuthus, fils d'Eole.

XUTHUS, fils d'Hellen; après la mort d'Hellen, ayant été chassé de Thessalie par ses deux frères Eole et Dorus, qui l'accusoient d'avoir pillé les trésors de leur père, se retira à Athènes, où il épousa une fille d'Erechtée, dont il eut deux fils, Achéus et Ion. Erechtée étant mort, ses enfans, qui se disputoient sa succession, convinrent de prendre Xuthus pour juge de leur différent ; celui-ci décida en faveur de Cécrops, qui étoit l'aîné; mais par là il s'attira la haine des autres; de sorte que, chassé de nouveau de l'Attique, il vint s'établir dans l'Egiale où il finit ses jours. *Voy.* Pausan., p. 396.

XUTHUS, l'un des fils d'Eole, devint roi des Léontins, dans l'île de Sicile ; et le territoire de son royaume prit le nom de *Xuthie*, qu'il portoit encore du temps de Diodore de Sicile. *Voyez* Diod. Sic., p. 202.

XY

XYLINE COME, lieu de l'Asie mineure, situé à une journée de chemin du fleuve Taurus, selon Tite-Live. Les Romains allèrent camper auprès de ce lieu l'an 189 avant l'ère chrétienne.

XYNIAS, XYNIE. *Voyez* Xynies.

XYNIES, *Xyniæ*, ville de Grèce, dans la Thessalie, selon Tite-Live, qui en détermine la position en disant que T. Q. Flaminius se rendit en trois jours d'Héraclée à Xynies, et qu'il se campa sur les confins des Eniains et des Thessaliens.

Il y en a qui lisent *Xynie*, *Xynia*, au singulier, et qui mettent auprès de cette ville un lac nommé *Xynies*; ce dernier nom est le génitif de celui de Xynia, et veut dire *de Xynie*.

XYNÆCÉES, *Xynæcea*, fête que célébroient les Athéniens, instituée au sujet de la réunion

que fit Thésée de toutes les bourgades et petites communautés de l'Attique en un seul corps de république.

On signaloit cette fête dans le Prytanée par des sacrifices, des jeux et des repas publics.

Le mot de *Xynœcées* est formé du grec *συν*, *simul*, *cùm*, avec, ensemble, et *οἰκέω*, *habito*, j'habite, je demeure, pour marquer la réunion en société qu'avoient alors formée tous ces habitans, auparavant dispersés.

XYSTARQUE, *Xystarches*, officier qui présidoit au xyste ou stade. Cet officier n'étoit peut-être pas différent du gymnasiarque; du moins c'est l'idée qu'en donne Suidas. *Voy. Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 94, 235.

XYSTE, *Xystus*, *Xystum*, nom que l'on donnoit, chez les Grecs et chez les Romains, à un lieu d'exercice consacré à divers usages. Quoique le mot grec *xystos* désigne un lieu couvert destiné aux exercices de la gymnastique, le mot *xystus* des Latins signifie ordinairement une promenade découverte. *Voyez* Plin., l. 2, épist. 17; Montf., *Antiq.*, t. 3, p. 127.

XYSTIQUES, *Xystici*, nom qu'on donnoit chez les Romains aux athlètes des gymnases et aux gladiateurs qui, l'hiver, se battoient sous des portiques, et non pas en plein air. *Voyez* Suet., *in Aug.*, c. 45.

Y

Y, vingt-deuxième lettre de l'alphabet latin.

Les Latins avoient pris, comme nous, ce caractère pour représenter l'Υ grec; mais ils le prononçoient vraisemblablement comme nous prononçons *u*, et leur *u* équivaloit à notre *ou*; ainsi, ils prononçoient *Syria*, *Syracusæ*, *symbola*, etc., comme nous prononeerions *Suria*, *Suracusæ*, *sumbola*, etc.

Nous apprenons de Baronius, qu'Y valoit autrefois cent cinquante dans l'énumération; et Ȳ, avec le trait horizontal au-dessus, cent cinquante-mille.

YA

YACH, nom du second mois de l'année ecclésiastique chez le peuple hébreu; il se nommoit *Zio* avant la captivité de Babylone. *Voyez* Zio.

Z

Z, la vingt-troisième et dernière lettre de l'alphabet latin. C'est parmi nous le signe de l'articulation sifflante foible, dont nous représentons la forte par une *l* au commencement des mots *sale*, *sel*, *Simon*, *son*, *sur*, etc.

Nous l'appellerons *zède*; mais le vrai nom appellatif est *ze*.

Dans l'ancienne énumération, Z signifie deux mille; et sous un trait horizontal, Z vaut deux millions.

ZA

ZABADÉENS, *Zabadæi*, peuple arabe. On croit que les Zabadéens habitoient à l'orient des montagnes de Galaad : Jonathas Maccabée marcha contre eux, les défit, et revint chargé de dépouilles.

Quelques-uns croient qu'au lieu de Zabédéens ou Zabédiens, comme le lisent les Septante, qui sont deux noms inconnus, il vaudroit mieux lire avec Josephe *Nabathéens*, peuple que l'on connoît. *Voy*. MACCAB., l. 1, c. 12, v. 31; JOSEPH., *de Antiq. jud.*, l. 13, p. 428.

ZABATHUS, fleuve d'Asie, selon Xénophon; il étoit, suivant cet auteur, dans le voisinage du Tigre.

Ortélius soupçonne que ce Zabathus dont parle Xénophon est le fleuve que Cédrène et Calliste nomment *Saba*; mais, dit-il, Cédrène et l'histoire Miscellanée connoissent dans ce quartier deux fleuves de ce nom, l'un qu'ils appellent le grand, l'autre le petit *Zaba*.

ZABDIEL, prince arabe à qui Alexandre Bala, roi de Syrie, avoit confié ses enfans. Alexandre Bala ayant été battu par le roi d'Egypte, Ptolémée Philométor, s'enfuit avec cinq cents chevaux vers Zabdiel; mais il fut trahi par celui en qui il avoit le plus de confiance. Zabdiel lui fit trancher la tête et l'envoya à Ptolémée Philométor. *Voy*. MACCAB.; l. 1, c. 1; JOSEPH., *de Antiq. judaic.*, l. 13, p. 439.

ZABÉCÈS, peuple d'Afrique dans le Lybie, placé par Hérodote dans le voisinage des Maxyes et des Zygantes. Cet auteur ajoute que les femmes chez les Zabécès menoient les chariots où l'on combattoit à la guerre.

ZABULON, ville de Judée, donnée d'abord à la tribu d'Aser

et apparemment ensuite à celle de Zabulon, dont elle prit le nom. Elle étoit près de Ptolémaïde.

C'étoit une des villes les plus fortes de la Galilée, et c'est pour cette raison qu'on la nommoit *Andron*, c'est-à-dire la ville des hommes. Cestius Gallus y étant entré la trouva vide d'habitans, parce qu'ils s'étoient enfuit dans les montagnes, mais remplie de toute sorte de biens, dont il abandonna le pillage à ses soldats. *Voy.* Jos., c. 19, v. 27; Joseph., *de Bell. jud.*, l. 2, p. 817.

ZABULON, sixième fils de Jacob et de Lia, naquit dans la Mésopotamie vers l'an du monde 2266, et avant l'ère chrétienne, 1744. Moïse n'apprend aucune particularité sur la vie de ce patriarche. Jacob, au lit de la mort et donnant sa bénédiction à ses enfans, dit de Zabulon: « Il habitera sur le bord de la mer et dans le port des vaisseaux, et il s'étendra jusqu'à Sidon. Cela marquoit visiblement que le partage de Zabulon devoit s'étendre, comme il s'étendit en effet sur la Méditerranée, tenant d'un bout à cette mer et de l'autre jusqu'à la mer de Tibériade.

ZACHARIE, *Zacharias*, fils de Joiada et grand-prêtre des Juifs, lapidé par le peuple dans le vestibule du temple pour lui avoir prédit les maux qui l'attendoient; ce traitement envers lui avoit été ordonné par le roi Joas, tué lui-même par la suite dans son lit, pour venger le sang de Zacharie. *Voy.* Paral., l. 2, c. 24, v. 20 *et seq.*; c. 26, v. 5.

ZACHARIE, *Zacharias*, l'avant-dernier des douze petits prophètes, commença à prophétiser la seconde année du règne de Darius, fils d'Hystaspe, 516 ans avant l'ère chrétienne.

Zacharie est le plus long et le plus obscur des douze petits prophètes; son stile est coupé; mais ses prophéties qui regardent le Messie sont plus précises que celles des autres. *Voy.* Esdr., l. 1, c. 5, v. 1; c. 6, v. 14; Zach., c. 1 *et seq. capit.*

ZACHARIE, *Zacharias*, fils de Barachie, vivoit du temps du prophète Isaïe, qui l'appelle un témoin fidèle.

Selon saint Jérôme, ce Zacharie est le prophète dont il est parlé dans les Paralipomènes, sous le règne d'Ezéchias ou plutôt sous celui d'Azarias ou Ozias.

ZACHARIE, *Zacharias*, prêtre des Juifs du temps d'Hérode roi de Judée, étoit de la famille d'Abia, et avoit épousé Elisabeth, dont il eut saint Jean-Baptiste. *Voy.* Luc., c. 1, v. 5 *et seq.*; c. 3, v. 2.

ZACHARIE, *Zacharias*, fils de Baruch, fut mis à mort par les zélateurs, sous prétexte qu'il avoit voulu livrer Jérusalem aux Romains, et qu'il avoit envoyé à ce sujet un député vers Vespasien; ils le tuèrent au milieu du temple, malgré que soixante-dix juges eussent reconnu son innocence et l'eussent absous. *Voy.* Joseph. *de Bell. judaic.*, l. 5, p. 883, 884.

ZACHÉE, *Zachæus*, chef des publicains ou de ceux qui étoient chargés de lever les impôts, étoit un homme très-riche. Jésus-Christ alla loger dans sa maison, disant qu'il étoit venu sur la terre pour chercher et sauver ce qui étoit perdu. Zachée connoissant parfaitement combien peu il étoit digne de recevoir un pareil hôte, se hâta de dire qu'il alloit donner la moitié de son bien aux pauvres, et que s'il avoit fait tort à quelqu'un, il étoit sur le point de lui en rendre quatre fois autant; ce langage étoit conforme aux lois romaines qui condamnoient les publicains convaincus de concussion ou de fraude à restituer le dommage au quadruple. *Voy.* S. Luc., c. 19, v. 2 *et seq.*

ZACYNTHE, *Zacynthus*, île de la mer Ionienne, située assez près du Péloponèse, au couchant de l'Elide, au midi de l'île de Céphalenie, et au nord des îles Strophades.

Strabon donne à l'île de Zacynthe cent soixante stades et plus de circuit; il ajoute d'après Homère qu'elle étoit couverte de bois et fertile.

Elle avoit une ville du même nom, qui étoit considérable.

Cette île se nomme aujourd'hui *Zante*, et n'a pas plus de quinze lieues de circuit. Une de ses curiosités est une fontaine de poix noire qui n'est qu'à trois ou quatre lieues de la ville. Cette poix est d'abord molle, mais elle s'endurcit au soleil; on en tire tous les ans cent barils environ, et elle est fort bonne à calfeutrer les vaisseaux lorsqu'on la mêle avec du goudron.

Hérodote avoit eu connoissance de cette fontaine de poix.

Cornélius Népos appelle *Zacyntii*, Zacynthiens, les habitans de cette île. *Voy.* Paus., p. 260, 491; Strab., p. 124, 335, 457; Pomp. Mel., p. 146; Plin., t. 1, p. 208; Tit.-Liv., l. 21, c. 7; Herod., l. 3, c. 59.

ZACYNTHIENS, *Zacynthii*, les habitans de l'île de Zacynthe. *Voy.* Zacynthe.

ZAGRI PORTÆ, *ou* Pylæ, les portes de Zagrus, qui étoit une montagne de Médie, selon Ptolémée. Par les portes du mont Zagrus, ce géographe entend un passage étroit dans cette montagne.

Diodore de Sicile qui appelle la montagne *Zarcæus mons*, nous apprend que ce passage fut pratiqué par Sémiramis, qui voulut par là laisser à la postérité un monument éternel de sa puissance. *Voy.* Ptol., l. 6, c. 2; Diod. Sic., p. 72; Strab., p. 525.

ZALEUCUS, célèbre législateur des Locriens d'Italie, disciple de Pythagore. Il vivoit environ six cents ans avant l'ère chrétienne. Démosthène parle des lois de Zaleucus dans sa harangue contre Timocrate, prononcée vers la CVI^e. olympiade, plus de trois cent cinquante ans avant J. C.; et cet orateur assure que ces lois subsistoient depuis plus de deux cents ans, ce qui fait cinq cent cinquante; en ajou-

tant à ce nombre celui des années que Zaleucus devoit avoir, lorsqu'il fit ces lois, on trouve aisément du moins par approximation l'époque de sa naissance. *Voy.* Suid., t. 1, p. 1120; Diod. Sic., p. 299; Strab., p. 260; Plut., t. 1, p. 62; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 14, p. 387, 399.

ZAMA, ville d'Afrique dans la Numidie, au milieu des terres, à cinq journées de Carthage du côté du couchant, selon Polybe. D'Anville la met sur ses cartes dans l'Afrique propre. Le texte grec d'Appien porte Ζαμος. Cette ville, à laquelle les auteurs anciens donnent le titre de ville royale et de forteresse, est fameuse dans les guerres d'Annibal, de Jugurtha et de Juba.

Ce fut près de Zama qu'Annibal fut défait par P. Scipion, le premier Africain, 202 ans avant l'ère chrétienne.

Le nom moderne de cette ville est *Zamora*, selon Marmol; elle est de la province Constantine du royaume d'Alger. *Voy.* Strab., p. 829, 831; Ptol., l. 4, c. 3; Plin., t. 1, p. 248; t. 2, p. 549.

ZAMOLXIS, dieu honoré par les Thraces et les Gètes, au rapport d'Hérodote; c'étoit leur divinité particulière qui leur tenoit même lieu de toutes les autres. Zamolxis étoit aussi leur législateur. Il vivoit environ 600 ans avant l'ère chrétienne. *Voy.* Hérod., liv. 4, c. 95; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 14, p. 377, 493.

ZAN, surnom de Jupiter; ce prince mourut accablé de vieillesse dans l'île de Créte, où l'on vit pendant long-temps son tombeau près de Gnosse, avec cette épitaphe : *Ci-gît Zan, qu'on nommoit Jupiter.*

Le mot *Zan* signifie *adonné aux femmes;* et, s'il faut en croire la fable, jamais épithète ne fut mieux appliquée.

ZANCLE, ville de Sicile, qui prit ensuite le nom de Messane. *Voyez* Messane.

ZANCLÉENS, *Zanclæi*, les habitans de Zancle.

ZANOA, *Zanoe*, ville de la Judée; ce doit être la même que l'une des deux villes appelées *Zanoé. Voyez* Zanoé.

ZANOÉ, *Zanoa*, ville de Judée, située dans la tribu de Juda.

ZANOÉ, autre ville de Judée, également située dans la tribu de Juda : on la nomme *Ramen* dans les Septante. Cette ville étoit dans la plaine.

ZAPAOSTÉNON, montagne sur laquelle étoit située la ville de Dara, selon Justin. *Voyez* Dara.

ZARA, roi d'Ethiopie, ou plutôt du pays de Chus, dans l'Arabie Pétrée, sur la mer Rouge, et frontière d'Egypte. Il se rendit célèbre par la défaite qu'il éprouva à Maresa : il étoit venu avec un million d'hommes et trois cents chariots de guerre, attaquer Asa, roi de Juda, qui, protégé par le Seigneur, tailla son armée en pièces. *Voyez* Paral., l. 2, c. 14, v. 9 *et seq.*

ZARCÉEN [le Mont], *Mons Zarcœus*, montagne de Médie. *Voyez* Zagri Portæ.

ZARED, torrent de Judée, au-delà du Jourdain, sur la frontière des Moabites.

ZARÉTRA, forteresse de l'île d'Eubée, située dans un lieu très-avantageux.

ZARMISOGETHUSA REGIA, ville d'Europe, dans la Dacie, dont elle fut la capitale; elle étoit située sur le fleuve Sargetin : il en est qui lisent *Zarmisegethusa.*

Lorsque cette ville fut devenue colonie romaine, elle conserva son ancien nom, auquel elle joignit le titre de *colonia Ulpia Trajana*, ou celui d'*Augusta Caïcca*; quelquefois on lui donnoit tous ces titres à la fois.

Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village appelé *Varhel.*

ZAS. *Voyez* Zeus.

ZATHÈS, fleuve d'Asie, que Xénophon paroît mettre dans l'Assyrie.

Bochart croit que c'est le Lycus, parce qu'entre le Tigre et ce fleuve, Xénophon ne nomme point d'autre fleuve.

ZE

ZÉLA, ville de l'Asie mineure, dans l'Arménie, selon quelques-uns. *Voyez* Zélie.

ZÉLASIUM, promontoire dont parle Tite-Live, l. 31, c. 46. On ne sait où ce promontoire étoit situé; Gronovius prétend qu'au lieu de *Zélasium*, il faut lire *Phalasium.*

ZÉLIE, *Zelia*, ville de l'Asie mineure, dans le Pont; elle étoit située près du Lycus.

Strabon l'appelle *Zéla*, qui est un nominatif pluriel; et ce géographe la fait capitale d'une contrée à laquelle elle donnoit son nom.

Ptolémée place Zéla dans le Pont Polémoniaque et dans les terres; les Notices historiques la mettent dans l'Hélénopont. Pline, qui écrit *Ziela*, dit aussi qu'elle est dans les terres, et fameuse par la défaite de C. Valérius Triarius et par la victoire de Jules César.

Hirtius Pansa écrit pareillement *Ziela. Voyez* Dio. Cass., p. 207; Strab., p. 559; Ptol., l. 5, c. 6; Plin., t. 1, p. 303.

ZÉLIE, *Zelia*, ville de l'Asie mineure, dans la Troade, au pied du mont Ida, selon Homère.

Strabon marque sa situation plus positivement, lorsqu'il dit que le mont Ida a plusieurs pieds, dont deux s'étendent fort loin; l'un des deux va jusqu'à la mer Egée, où il forme ce qu'on appelle le promontoire Lectori, tandis que l'autre s'avance vers les terres, jusque dans le territoire de la ville de Cyzique, où est située la ville de Zélie, sous la dépendance des Cyzicéniens. Strabon met cette ville sur le Tarsius, qui se déchargeoit dans la Propontide, près de Cyzique.

Pline s'accorde avec Homère

et Strabon; Cavil joint ensemble le fleuve Æsepus et la ville de Zélie. Strabon assure qu'il y avoit dans cette ville un oracle, mais qu'il ne parloit pas de son temps. *Voyez* Homer., *Iliad.*, l. 3, v. 331; l. 4, v. 103; Strab., p. 565, 583 *et seq.*; Plin., t. 1, p. 288.

ZÉLITES, ou plutôt Zélètes, *Zeletæ*, peuple de l'Asie mineure; les Zélites étoient ainsi nommés, du pays ou de la ville qu'ils habitoient. *Voyez* Zélie et Zélitide.

ZÉLITIDE, *Zelitis*, contrée de l'Asie mineure, dans le Pont, avoit pris son nom de la ville de Zélie. *Voyez* Zélie.

ZELLA, ville de l'Afrique propre, selon Strabon.

ZÉLOTES, surnom donné à Simon. *Voyez* Simon.

ZÉLUS, l'un des quatre enfans du Styx et de Pallas, selon Hésiode; ce nom signifie *l'honneur;* aussi Zélus est-il mis au nombre des compagnons inséparables de Jupiter.

ZEN, *Zes. Voyez* Zéus.

ZÉNOA, sorte de sacrifice. *Voyez* Thesmophories.

ZÉNOBIE, *Zenobia*, fille de Mithridate, roi d'Arménie, fut mariée à Rhadamiste, son cousin germain. Ce jeune prince, dévoré d'ambition, non-seulement dépouilla son oncle, son beau-père de la couronne d'Arménie, mais encore il lui ôta la vie, ainsi qu'à toute la famille de ce prince.

Devenu roi d'Arménie, il traita ses sujets avec tant de dureté, qu'ils se révoltèrent et le forcèrent de prendre la fuite avec son épouse; mais Zénobie, qui étoit enceinte, ne put supporter les fatigues de la route; elle conjura son mari de lui donner plutôt la mort que de la laisser en proie aux outrages de la captivité. Rhadamiste, plein de jalousie, et craignant que s'il l'abandonnoit seule, elle ne tombât entre les mains d'un ravisseur, tira son poignard, la blessa, ensuite la traîna au bord de l'Araxe, et la jeta à la merci des eaux.

Mais la blessure n'étoit pas mortelle : emportée par le fleuve en un lieu où l'eau n'avoit qu'un léger mouvement, elle fut remarquée par des bergers qui la tirèrent de l'eau, pansèrent sa plaie, et lui prodiguèrent tous les secours dont ils pouvoient disposer. Zénobie, revenue à elle-même, se fit connoître, et ces bergers la conduisirent à Artaxate, d'où Tiridate, qui disputoit alors le trône d'Arménie à Rhadamiste, la fit venir, et s'empressa de la traiter en reine. *Voyez* Tacit., *Annal.*, l. 12, c. 46, 51.

ZÉNOBIE, *Zenobia*, surnommée *Septimie*, princesse d'une ambition démesurée, qui prétendoit descendre des rois d'Egypte, des Ptolémée et des Cléopâtre, épousa en secondes noces le célèbre Odenat, prince des Palmyréniens, dont elle abrégea la vie pour jouir de la plénitude de sa puissance.

Méonius, qui s'étoit fait un

titre de l'assassinat de ce prince pour en recueillir la dépouille, ne jouit pas long-temps du fruit de son crime. Zénobie se vit bientôt seule reine et impératrice d'Orient; vainement l'empereur Gallien voulut la troubler. Sous Claude, elle fit plus; elle envahit l'Egypte, et ne songeoit à rien moins qu'à porter ses armes victorieuses jusqu'à Rome, quand l'empereur Aurélien, soit par la ruse, soit par l'habileté et le courage de ses troupes, parvint à la vaincre, à s'emparer de sa personne, et à la traîner en triomphe dans cette même ville dont elle avoit médité la conquéte. Elle passa le reste de sa vie dans une retraite paisible qu'elle obtint sur le territoire de Tibur. Selon Zonare, Aurélien maria les filles de cette princesse à d'illustres personnages de Rome. *Voyez Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 2, p. 523 et suiv.

ZÉNODOTIE, *Zenodotia*. *Voyez* Zenodotium.

ZENODOTIUM, ville d'Asie, située dans l'Osrhoëne, près de Nicephorium, selon Etienne de Byzance qui cite Appien.

ZÉNON, philosophe natif d'Elée, ville d'Italie, vivoit vers la LXXVIIIe olympiade, 468 ans avant l'ère chrétienne. Il s'attacha à Parménide, l'un des plus célèbres philosophes de la secte italique, et parvint lui-même à une grande réputation.

Il passe pour avoir inventé l'art éristique, dont il apporta les premiers élémens aux Athéniens, et eut pour disciple Périclès. *Voy.* Diog. Laert., p. 644 *et seq.*; Strab., p. 252; Athen., p. 505; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 9, p. 10; t. 13, p. 157 et suiv.; t. 14, p. 4.

ZÉNON, natif de Citium, dans l'île de Cypre, fut aussi un philosophe, mais beaucoup plus célèbre que le précédent. Il s'acquit une très-grande renommée pour avoir fondé la fameuse secte des stoïciens. Il florissoit environ trois cents ans avant J.-C., sous la CXX^e^ olympiade. (Nous remarquerons en passant que cette date est très-insuffisante, puisque chaque olympiade ne contenoit qu'un très-petit espace de temps.)

Comme Zénon enseignoit ordinairement dans une galerie, ses sectateurs furent appelés *Stoïciens* du mot grec στοά, qui signifie galerie, portique.

Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans sans avoir éprouvé aucune infirmité; lorsqu'il mourut, il y avoit quarante-huit ans qu'il enseignoit sans interruption, et soixante-huit qu'il avoit commencé à s'appliquer à la philosophie, sous Cratès le cynique. *Voyez* Diog. Laert., p. 434 *et seq.*; Athen., p. 45, 160, 233; Strab., p. 15, 41, 299; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 205; t. 10, p. 80, 84.

ZÉNON, philosophe épicurien, né à Sidon, soutint glorieusement l'honneur de sa secte et s'acquit beaucoup de réputa-

tion. On compte parmi ses disciples Cicéron et Pomponius Atticus; d'où l'on peut juger dans quel temps il vivoit.

ZÉNON, athlète dont on voyoit la statue dans le bois sacré d'Olympie; il remporta le prix de la course sur la jeunesse.

Les anciens font mention de plusieurs autres grands hommes du nom de *Zénon;* Diogène Laërce, entr'autres, dit qu'il en a existé jusqu'à huit; mais il y en a six au moins sur lesquels il ne donne aucun renseignement. *Voyez* DIOG. LAERT., p. 647.

ZÉPHYRE, *Zephyrus*, nom d'un des vents bienfaisans: on le représentoit sous la forme d'un jeune homme d'un air fort tendre, ayant sur la tête une couronne composée de toute sorte de fleurs.

On croit que c'est le même vent que le *Favonius* des Latins. *Voyez* HESIOD., *Deor. gener.*, v. 378, 870; PLIN., t. 1, p. 96; t. 2, p. 146; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 18, p. 3, 8.

ZÉPHYRIUM, promontoire d'Italie, dans la grande Grèce, sur la côte orientale du Bruttium, entre le promontoire d'Hercule et la ville de Locres.

Ptolémée, qui ne connoît pas, ou qui du moins ne nomme point le promontoire d'Hercule, marque celui de Zéphyrium sur la côte de la mer Adriatique, entre Leucopetra et Locres; position qui s'accommode fort bien avec celle que donne Strabon.

Ce promontoire a maintenant divers noms; il s'appelle *cabo Spartivento, cabo Bursano, cabo Bruzzano.*

ZÉPHYRIUM, promontoire de l'Asie mineure, dans la Cilicie, selon Ptolémée; ce géographe le met dans la Cétide, sur les confins de la Cilicie propre.

Suivant Niger, ce promontoire se nomme aujourd'hui *Tharsis.*

ZÉPHYRIUM, lieu de l'Asie mineure, dans la Cilicie, situé à l'extrémité du promontoire du même nom. Tite-Live semble en faire une forteresse, l. 33, c. 20.

ZÉRYNTHE, *Zerynthus*, ville de Thrace, selon Etienne de Byzance. Ce géographe parle d'une caverne du même nom, que les anciens appeloient *Zerynthum antrum:* apparemment qu'elle étoit dans la ville ou peut-être dans le voisinage de la ville de Zérynthe.

Cette caverne, qu'Isacius nomme *Antrum Rheæ*, ou *Hecatæ*, étoit consacré à Hécate, à qui, comme le remarque Suidas, on immoloit des chiens.

ZERYNTHIUS, surnom d'Apollon, pris du culte qu'on lui rendoit dans l'antre de Zérynthe. *Voyez* Zérinthe.

ZESTOLUSIE, *Zestolusia*, bain chaud; c'est un mot qui se trouve dans Gallien.

ZÈTES, *Zetæ*, terme synonyme de celui de *Vaporiarium*. C'é-

toient chez les anciens des appartemens situés au-dessus d'une étuve, dans lesquels on répandoit de l'eau froide, ou de l'eau chaude, selon la saison. La vapeur de cette eau, en tombant par des tuyaux placés dans le mur, échauffoit ou rafraîchissoit les zètes à discrétion.

Ce mot désigne aussi, chez les auteurs latins, des endroits particuliers des bains, où l'on trouvoit des lits destinés au repos, et plus souvent aux plaisirs.

ZÉTÈS, frère de Calaus, deux princes, fils de Borée et d'Orithye, tous deux très-célèbres dans l'expédition des Argonautes. *Voyez* Paus., p. 197; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 9, p. 83; t. 12, p. 102, 112 et suiv.

ZETELES, *Zetelæ*, magistrats établis à Athènes, dans des occasions extraordinaires, pour rechercher les sommes dues à la république, lorsque ces sommes étoient devenues trop considérables par la négligence des receveurs ou autrement, et qu'il étoit à craindre que leur rentrée ne fût perdue, si l'on n'y mettoit ordre.

ZETHA, ville de l'Afrique propre. *Voyez* Zetta.

ZETTA, ville de l'Afrique propre, selon Hirtius Pansa.

Quelques-uns conjecturent que c'est la même que Zella, dont parle Strabon. S'il faut en croire Mercator, le nom moderne de Zetta est *Zébi*.

ZEUGITES, *Zeugitæ*, nom que l'on donnoit chez les Athéniens, à la troisième classe du peuple, c'est-à-dire à ceux qui avoient un revenu annuel en terres de deux cents medimnes, mesure des Grecs, qui contenoit environ six boisseaux romains.

On croit qu'ils furent ainsi nommés, parce qu'ils tenoient le milieu entre les chevaliers et les thetes.

ZEUGMA, ville de Syrie, dans la Commagène; elle étoit située sur le bord de l'Euphrate, entre Samosate et Europus, avec un pont qui avoit donné lieu à son nom: car le mot grec Ζεῦγμα signifie un *pont*, ou ce qui sert à unir deux choses, comme les deux bords d'un fleuve.

Pline rapporte qu'on voyoit dans cette ville la chaîne de fer dont Alexandre s'étoit servi pour joindre le pont qu'il avoit jeté sur l'Euphrate.

Zeugma fut une des villes où se rendit le fameux Apollonius; on exigeoit en ce lieu un droit de péage; celui qui le percevoit lui demanda ce qu'il menoit avec lui: « Je mène, répondit-il, la » tempérance, la justice, la » vertu, la modération, la force, » la patience. » Le péager, homme sans instruction, entendant tous ces noms accumulés, crut que c'étoient autant de femmes esclaves, et se félicitant d'avoir une bonne somme à recevoir, il dit à Apollonius: « Ecrivez sur mon » livre le nom de ces esclaves. » Ce ne sont point des esclaves que je mène avec moi, reprit Apollonius, elles sont, au contraire, mes maîtresses. *Voyez* Strab., p. 624,

p. 524, 532, 664; PLIN., t. 1, p. 259, 268; PAUS. ; p. 665; PTOL., l. 5, c. 15.

ZÉUS, nom que les Grecs donnoient à Jupiter. On croit qu'il signifie celui qui donne la vie à tous les êtres animés.

On l'appeloit aussi *Zan*, *Zas*, *Zen*, *Dan*, *Des*, *Dis*, etc.

ZÉUS ARATRIUS, signifie *Jupiter le laboureur*.

ZÉUS BELUS, fils de Chronos ou Saturne, et frère d'Apollon selon quelques-uns.

ZEUXIS, un des plus grands peintres de l'antiquité, naquit à Héraclée; et, comme il y avoit plusieurs villes de ce nom, on ne sait pas précisément quelle fut celle qui donna le jour à ce peintre. Il vivoit environ quatre cents ans avant l'ère chrétienne.

Il se faisoit payer pour montrer ses ouvrages, et l'on n'étoit admis à voir son Hélène qu'argent comptant; ce qui lui valut de grandes richesses, dont il eut la ridicule vanité de faire ostentation. Il paroît que son orgueil étoit pour le moins aussi connu que son talent. *Voyez* PLIN., t. 2, p. 691, 692; ÆLIAN., l. 4, c. 12; XENOPH. p. 725.; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 19, p. 268; t. 21, p. 184.

Z I

ZIELA. *Voyez* Zélie.

ZIO, nom du second mois de l'année ecclésiastique chez les Hébreux; mais, depuis la captivité de Babylone, ce mois perdit le nom de *Zio*, et prit celui d'*Yach*, ou *Icar*, qui répond en partie à notre ancien mois d'avril, et en partie à celui du mois de mai.

ZIOBERIS, fleuve d'Asie, dans l'Hyrcanie, selon Quinte-Curce. Cet auteur rapporte que tout ce qu'on jetoit dans la caverne où ce fleuve se perd, et qui est plus près de sa source, alloit ressortir par l'autre embouchure de cette rivière.

Diodore de Sicile appelle ce fleuve *Stiboete*.

ZIPH, ville de Judée dans la tribu de Juda.

On appeloit ses habitans *Ziphéens*.

ZIRA, ville de Thrace, dans la Chalcidique, selon Diodore de Sicile. Des éditions, au lieu de *Zeira*, portent *Geira*, ou *Gira*.

Z O

ZOA, *ou* ZOE, ville d'Afrique, dans la Cyrénaïque, dont Battus fut le fondateur, au rapport d'Hérodote.

ZODIAQUE, *Zodiacus*, nom que l'on a donné à une bande, zone sphérique, partagée en deux parties égales par l'écliptique, et terminée par deux cercles que les planètes ne passent jamais, même dans leurs plus grandes excursions.

ZOILE, *Zoïlus*, ancien critique, célèbre par une injuste censure de l'Iliade et de l'Odyssée. Il étoit contemporain de Platon, et mourut fort vieux.

Selon Vitruve, il a existé, du temps de Ptolémée Philadelphe, un second Zoïle, qui traita le prince des poëtes grecs d'une manière plus indécente encore que le premier; ses écrits étoient aussi méprisables que sa personne. *Voy.* SUID., t. 1, p. 1151; STRAB., p. 271; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 8, p. 178 et suiv.

ZONA, ou ZONE, ville de Thrace, selon Etienne de Byzance, qui cite Hécatée.

Pomponius Méla semble faire de Zona un promontoire voisin de celui de Serrium; Pline en fait une montagne.

Hérodote place la ville de Zona sur le rivage de la mer, auquel Doriscus avoit donné le nom, et à quelque distance de l'Hèbre.

Tout cela fait présumer que le nom de *Zona* ou de *Zone* étoit commun à la ville et au promontoire sur lequel cette ville étoit bâtie.

Cette ville est célèbre dans les écrits des poëtes. *Voyez* POMP. MEL., p. 104; PLIN., t. 1, p. 204; HEROD., l. 7, c. 59.

ZOOGONES, *Zoogoni*; c'étoient des dieux que les Grecs invoquoient, parce qu'ils croyoient qu'ils avoient le pouvoir de prolonger la vie. Les fleuves et les eaux courantes leur étoient spécialement consacrés. On donne à Jupiter l'épithète de *Zoogonon*.

ZOOLATRIE, *Zoolatria*, nom donné au culte que les anciens rendoient aux animaux; ce nom est composé de ζωον, animal, et λατρεια, *cultus*, c'est-à-dire culte, adoration des animaux.

ZOPYRE, *Zopyrus*, l'un des plus grands seigneurs de la cour de Darius, fils d'Hystaspe, roi des Perses, las de voir les forces de son maître s'épuiser inutilement devant Babylone, que les Perses avoient assiégée depuis dix-huit ans, s'avisa d'un stratagême qui lui réussit pour s'emparer de cette ville : il se mutila tout le corps, et après avoir mis Darius dans sa confidence, il se présenta tout couvert de sang chez le commandant de Babylone, exposa son malheur, et la prétendue cruauté dont Darius en avoit usé à son égard; il gagna la confiance des Babyloniens, en obtint du service pour se venger, se comporta d'abord de manière à gagner l'entière confiance de Babylone, qui lui confia le commandement de ses troupes, et la garde des murailles. Aussitôt Darius fit avancer son armée dans le temps et vers les portes dont on étoit convenu; Zopyre les lui ouvrit, et le rendit ainsi le maître d'une ville, qu'il n'eût jamais prise d'assaut, ni par la famine. *Voyez* HEROD., l. 3, c. 153 et *seq.*, l. 4, c. 43; JUST., l. 1, c. 10.

ZOPYRE, *Zopyrus*, historien grec, natif de Byzance. Cet historien nous a appris que deux jumeaux, fils de Mars et de Philotrome, jetés dans un fleuve, furent portés dans le creux d'un

arbre, allaités par une louve et recueillis par un berger. On ne sait pas le temps où il vivoit. *Voy.* Suid., t. 2, p. 1173; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 6, p. 26, 65, 66.

ZOROASTRE, *Zoroastres*, célèbre philosophe, s'acquit, dit-on, par le moyen de ses prédictions l'empire des Bactriains, du temps de Ninus, roi d'Assyrie. Il fut l'instituteur et le chef de la secte des Mages; mais les sentimens sont fort partagés sur le temps où il a vécu.

La religion des Mages fut par la suite réformée par un second Zoroastre, qui commença à se produire à Ecbatane; celui-ci fit bâtir des temples où l'on conservoit avec grand soin le feu sacré qu'il prétendoit avoir apporté lui-même du ciel. Les prêtres veilloient jour et nuit pour empêcher qu'il ne s'éteignît. On dit qu'il avoit composé quantité d'ouvrages. *Voyez* Plut., t. 1, p. 62; Just., l. 1, c. 1; Plin., t. 1, p. 638; t. 2, p. 127; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 1, p. 293; t. 3, p. 362; t. 6, p. 75, 531; t. 12, p. 16; t. 19, p. 315 et suiv.

ZOROBABEL, fils de Salathiel, issu de la famille royale de David, fut le chef des Juifs qui, de leur captivité, retournèrent en leur pays; il jeta les fondemens du temple, et y rétablit le culte du Seigneur ainsi que les sacrifices ordinaires. *Voyez* Paral., l. 1, c. 3, v. 19, 20; Esdr., l. 1, c. 2, v. 2, c. 3, v. 2, 8; Joseph. *de Antiq. judaic.*, l. 11, p. 360 *et seq.*

ZOSTER, promontoire de Grèce, dans l'Attique. Strabon le place dans le golfe Saronique.

ZOSTERIA, surnom de Minerve particulièrement honorée à Zoster, ainsi qu'Apollon, qu'on surnommoit *Zosterius*.

ZU

ZUPHONES, peuple d'Afrique, du nombre de ceux qu'on appeloit *Numides*, selon Diodore de Sicile. *Voyez* cet historien, p. 752.

ZUZIM, nom de quelques géans, ou de quelques hommes puissans et robustes, qui furent vaincus par Chodorlahomor et ses alliés, l'an 1921 avant J.-C.

ZY

ZYGANTES, peuple d'Afrique. *Voyez* Zygantis.

ZYGANTIS, ville d'Afrique, dans la Lybie, selon Hécatée; ses habitans s'appeloient *Zygantes*; ils faisoient d'excellent miel sans le secours des abeilles, se rougissoient tous avec du vermillon, et mangeoient des singes qui se trouvoient en quantité dans les montagnes voisines.

ZYPOETÈS, roi de Bythynie, régna sur ce pays avec beaucoup de gloire; tant qu'il vécut il fit la guerre, et toujours heureusement, tantôt contre les Chalcédoniens, tantôt contre Héraclée,

et enfin contre Antiochus lui-même. Des princes beaucoup plus puissans que lui attaquèrent ses états à diverses reprises; mais il rendit leurs efforts inutiles.

Dans Plutarque, au lieu de Zypoetès, on lit *Zipoetes*; et dans Diodore de Sicile, *Zebûtès*; ce qui prouve la variation dans la prononciation du grec du moyen âge, dit Palmerius. *Voy*. Paus., p. 310; Diod. Sic., p. 703; *Mém. de l'Ac. des inscr. et bell.-lettr.*, t. 12, p. 326 et suiv.; t. 14, p. 298; t. 15, p. 21 et suiv.

FIN DU TRENTE-SEPTIÈME ET DERNIER VOLUME.